

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE SCIENCES NATURELLES



B.P. 392 – 75232 PARIS Cedex 05
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, fondée en 1919, reconnue d'utilité publique en 1926
Membre fondateur de l'UICN – Union Mondiale pour la Nature



La FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE SCIENCES NATURELLES a été fondée en 1919 et reconnue d'utilité publique par décret du 30 Juin 1926. Elle groupe des Associations qui ont pour but, entièrement ou partiellement, l'étude et la diffusion des Sciences de la Nature.

La FÉDÉRATION a pour mission de faire progresser ces sciences, d'aider à la protection de la Nature, de développer et de coordonner des activités des Associations fédérées et de permettre l'expansion scientifique française dans le domaine des Sciences Naturelles. (Art .1 des statuts).

La FÉDÉRATION édite la « **Faune de France** ». Depuis 1921, date de publication du premier titre, 90 volumes sont parus. Cette prestigieuse collection est constituée par des ouvrages de faunistique spécialisés destinés à identifier des vertébrés, invertébrés et protozoaires, traités par ordre ou par famille que l'on rencontre en France ou dans une aire géographique plus vaste (ex. Europe de l'ouest). Ces ouvrages s'adressent tout autant aux professionnels qu'aux amateurs. Ils ont l'ambition d'être des ouvrages de référence, rassemblant, notamment pour les plus récents, l'essentiel des informations scientifiques disponibles au jour de leur parution.

L'édition de la Faune de France est donc l'œuvre d'une association à but non lucratif animée par une équipe entièrement bénévole. Les auteurs ne perçoivent aucun droits, ni rétributions. L'essentiel des ressources financières provient de la vente des ouvrages. N'hésitez pas à aider notre association, consultez notre site (www.faunedefrance.org), et soutenez nos publications en achetant les ouvrages!

La FÉDÉRATION, à travers son comité Faune de France a décidé de mettre gracieusement, sur Internet, à la disposition de la communauté naturaliste l'intégralité du texte, du volume 59 d'Adolphe HOFFMANN consacré aux Coléoptères Curculionides. En effet, ce volume est actuellement épuisé et il ne sera pas réédité. Il s'agit de la seconde partie (d'une série de 4) édité en 1954, puis réédité en 1986.

Cet ouvrage est sous une licence [Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) pour vous permettre légalement de dupliquer, le diffuser et de modifier cette création.....

Montpellier, le 15 septembre 2006

le Comité FAUNE DE FRANCE



Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

Selon les conditions suivantes :



Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.



Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



Partage des Conditions Initiales à l'Identique. Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du [Code Juridique \(la version intégrale du contrat\)](#).

[Avertissement](#)

[Découvrez comment diffuser votre création en utilisant ce contrat](#)

FAUNE DE FRANCE

— 59 —

COLÉOPTÈRES CURCULIONIDES

(Deuxième Partie)

PAR

ADOLPHE HOFFMANN

Avec 438 figures

Réimpression de l'édition de 1954

Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles
57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05

— 1986 —

FAUNE DE FRANCE

59

COLÉOPTÈRES CURCULIONIDES

(DEUXIÈME PARTIE)

FAUNE DE FRANCE

— 59 —

COLÉOPTÈRES CURCULIONIDES

(Deuxième Partie)

PAR

ADOLPHE HOFFMANN

Avec 438 figures

Réimpression de l'édition de 1954

Préface à la réimpression de 1986

La Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles présente ici la réimpression du second volume de l'ouvrage « Faune de France. N° 59. Coléoptères Curculionides (Deuxième Partie) », par Adolphe Hoffmann, 1954, dont le tirage original est épuisé. Cette réimpression est effectuée séparément et simultanément à celle du troisième et dernier volume du même auteur, paru en 1958. Le premier volume, de 1950, n'étant pas épuisé, l'ensemble de la Faune des Curculionides de A. Hoffmann se trouve de nouveau accessible en librairie.

Depuis trente années, la connaissance des Curculionides de France a progressé, et les ouvrages d'Hoffmann, bien qu'encore valables pour l'identification de 90 % de nos espèces, nécessitent d'être complétés ou corrigés.

Un Supplément aux trois volumes, auquel je contribue personnellement, est dès à présent en cours de réalisation dans notre série « Faune de France ». Il sera présenté en deux parties groupées dans un même volume : d'une part un Catalogue des Curculionides de France, constitué par la réédition de l'excellent Catalogue publié en 1977-79 dans la revue « Entomops » par le regretté Gaston Tempère († 1985), cette réédition étant complétée par une mise à jour pour la période 1979-86 ; d'autre part les additions et modifications à apporter aux clés de détermination d'Hoffmann, et la description des espèces françaises connues à présent et ne figurant pas dans les volumes d'Hoffmann. Des index convenables compléteront cet ensemble.

Cette solution a été choisie de préférence à une véritable réédition des 3 ouvrages, travail considérable qu'aucun auteur français n'est prêt à entreprendre actuellement.

La Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles réalise la présente réimpression avec une importante contribution d'*Electricité de France*, qui manifeste par cette aide sa volonté de favoriser des travaux contribuant à l'inventaire des richesses vivantes de notre pays, démarche préalable à toute action en faveur de la protection de celles-ci.

Le Directeur Gérant de la « Faune de France »

Jean Péricart

CURCULIONIDAE

(suite)

Subfam. *CLEONINAE* (suite).

Tribu des *Lixini*.

Scrobes non prolongés en avant, naissant assez loin de la bouche et invisibles en avant. 2^e article des tarses postérieurs généralement plus court, rarement aussi long ou plus long que le 3^e. Revêtement dorsal plus ou moins pulvérulent. Rostre du mâle ordinairement plus court que celui de la femelle.

TABLEAU DES GENRES.

1. Rostre allongé, plus long que la tête, rarement aussi long seulement. Scrobes dirigés obliquement sous le rostre. 2.
— Rostre court et épais, au plus aussi long que la tête ; scrobes coudés presque en angle droit, dirigés en arrière et rapprochés ou touchant au bord inférieur de l'œil. Tibias hérissés de longs poils sur leur face externe. 4.
2. Dessous à pubescence couchée, avec parfois, quelques poils plus longs. Tibias non hérissés de longs poils sur leur bord externe. Antennes à 7^e article du funicule robuste, rattaché à la massue 3.
— Dessus, ainsi que les pattes, hérissés de longs poils. Antennes à 7^e article nettement distinct de la massue. Insecte court, ovalaire (p. 545) **Lachnaeus**.
3. Insecte allongé, le plus souvent cylindrique. Prothorax oblong, subcylindrique, rarement transversal. Élytres étroits terminés ou non par deux pointes séparées au sommet (fig. 226 à 246) (p. 488) **Lixus**.
— Insecte brièvement ovale ou oblong, trapu. Prothorax transversal, rétréci brusquement en avant. Élytres ovales ou oblongs, très rarement cylindriques et jamais terminés isolément en pointe au sommet (fig. 252 à 262). (p. 521) **Larinus**.
4. Rostre remarquablement large, plan ou déprimé en dessus. Prothorax transversal, à lobes oculaires arrondis. Revêtement dorsal formé par une pubescence simple. 5.

- Rostre moins large, rétréci en avant. Prothorax aussi long que large, faiblement sinué au bord antérieur. Revêtement dorsal à pubescence double, l'une appliquée, l'autre dressée. Corps étroit et allongé (p. 549) **Microlarinus**.
5. Pubescence dorsale simple. Ongles égaux. Prosternum sans sillon rostral. (p. 546) **Rhinocyllus**.
- Pubescence dorsale composée en partie de poils bifides. Ongles inégaux. Prosternum avec un sillon rostral profond en avant des branches prothoraciques . . . (p. 547) **Bangasternus**.

Gen. **LIXUS** FABRICIUS, Syst. Eleuther., II, 1801, p. 498.

(*Scaphomorphus* MOTSCH., Bull. Ac. St Pétersbourg, 1860, II, p. 541. — Monographie : CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, p. 469, et 1875, p. 41, 275 et 449. — DESBROCHERS, Le Frelon, vol. XII, 1904. — PÉTRI, Wien. ent. Zeitschr., 1904, p. 186 (1905), p. 34. — REITTER : Fauna Germ., V, 1916, p. 88 (Subgen.) — HUSTACHE Curc. Gallo-Rhénans in Ann. Soc. ent. Fr., XCVI (1927), p. 272).

Rostre le plus souvent cylindrique, parfois subdéprimé ; scrobes médians ou anté-médians, rarement post-médians, non réunis en dessous du rostre. Antennes variables ; funicule de 7 articles, les deux premiers en général plus longs que les autres, le dernier contigu à la massue, mais moins adhérent à celle-ci que chez les *Cleonini*. Yeux oblongs, rarement arrondis. Prothorax à lobes oculaires parfois nuls, son bord latéral cilié dans sa partie inférieure. Élytres allongés, plus ou moins cylindriques. Métasternum long. Revêtement dorsal finement pubescent, recouvert d'une pulvérulence jaune, ferrugineuse, cendrée ou rougeâtre qu'une sécrétion peut renouveler pendant la vie de l'insecte.

Chez les mâles, le rostre est plus court, plus épais et souvent plus fortement sculpté que chez la femelle.

Genre très nombreux, comprenant plusieurs centaines d'espèces distribuées sur tout le globe ; la faune paléarctique en compte environ 160 dont 27 dans notre pays. Plusieurs auteurs parmi lesquels SCHÖNHERR, DESBROCHERS, PÉTRI ont créé des divisions, élevées au rang de sous-genres, par REITTER, que nous n'avons pas cru nécessaire de maintenir pour les espèces de notre faune.

Ces insectes sont très polyphages aussi bien à l'état larvaire qu'à l'état adulte (1). Ils sont inféodés aux Ombellifères, Chénopodiacées, Polygonacées, Caryophyllacées, Crucifères, Composées, Papilionacées, Capparidacées, Malvacées, Géraniacées.

Les larves de plusieurs espèces sont bien connues (2). Chez les espèces dont les larves attaquent les racines, la ponte est déposée soit à la base des

(1) Les espèces des régions intertropicales se rencontrent presque exclusivement sur le feuillage des arbres, à l'état adulte.

(2) FALCOZ, Ann. Epiphyties, n° 3, 1926. Caractères génériques larvaires.

pétioles des feuilles caulinaires, soit au collet même de la plante ; les jeunes larves gagnent la partie radiculaire, provoquant des réactions variables pendant le cours de leur acheminement et, définitivement, des cécidies plus ou moins importantes. Certaines larves attaquent la tige, dans les entrenœuds, d'autres se nourrissent des boutons et des fleurs en voie de développement.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Antennes à 2^e article plus court, ou égal ou à peine plus long que le 1^{er}. 2.

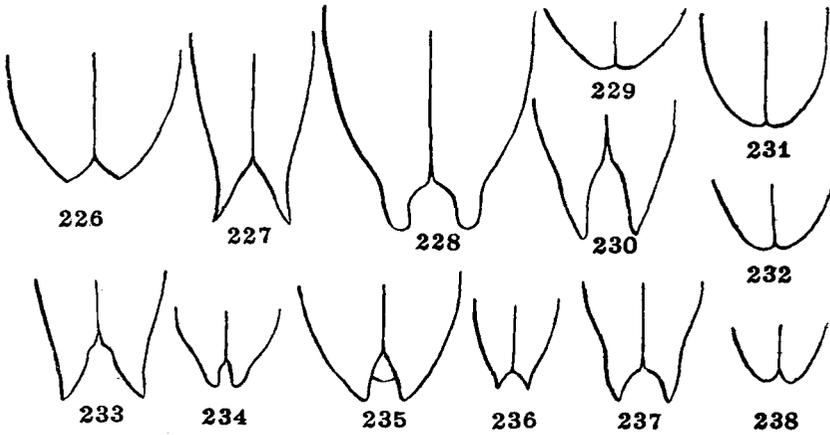


FIG. 226 à 238. — Apex des élytres : 226, chez *Eulixus myagri* OL. ; — 227. *Lixus* (s. st. *paraplecticus* L. ; — 228. *Callistolixus cylindricus* L. ; — 229. *Lixochelus cardui* OL. ; — 230. *Campolixus anguinus* L. ; — 231. *Lixoglyptus spartiis* L. ; — 232. *Eulixus lateralis* PANZ. ; — 233. *E. iridis* OL. ; — 234. *Ortholixus acicularis* GERM. ; — 235. *Eulixus umbellatorum* F. ; — 236. *E. brevisrostris* BOH. ; — 237. *Ortholixus mucronatus* OL. ; — 238. *Eulixus scabricollis* BOH.

- Antennes grêles, à 2^e article allongé, presque deux fois aussi long que le 1^{er}. Prothorax non ponctué, finement et densément granulé. 2^e article des tarsi longuement triangulaire, notablement plus long que large. Long. : 10-18 mm. 25. **scolopax.**
2. Élytres sans bande transversale de pubescence blanche. 3.
- Élytres portant, vers le tiers postérieur, une large bande de pubescence blanche, dense, échancrée sur ses bords, reliée ou non, en avant, à une tache discale de même nature qui se prolonge jusqu'à la région scutellaire. Élytres cylindriques, impressionnés derrière leur base, à sommet mucroné ; stries fortement creusées à leur extrémité apicale. (Groupe : *Callistolixus* REITT.) (fig. 228). Long. : 7-15 mm. 12. **cylindricus.**

3. Scape antennaire distinctement plus long que les deux premiers articles du funicule
- Scape plus court ou seulement aussi long que les deux premiers articles du funicule. Prothorax resserré en avant à hauteur du sillon distal ; lobes oculaires nuls ; les bandes latérales hérissées de longs poils. Front assez largement fovéolé dans l'intervalle interoculaire. Rostre mat, densément ponctué. Abdomen sans points dénudés (Groupe : *Lixochelus* REITT.) (fig. 229). 26.
4. Élytres sans bande latérale blanche bien distincte 5.
- Élytres ainsi que le prothorax ornés, sur les côtés, d'une bande d'un blanc pur très nette. 23.
5. Élytres acuminés séparément au sommet, ou prolongés par un mucron ou arrondis mais dans ce cas brièvement mucronés, l'angle sutural marqué 6.
- Élytres arrondis séparément ou ensemble au sommet, mais nullement mucronés, l'angle sutural petit ou nul (Groupe : *Dilixellus* REITT.). 16.
6. Mucrons des élytres courts à peine plus longs que le dernier segment ventral. Yeux plans ou faiblement convexes. 7.
- Mucrons des élytres fortement divergents, très longs, environ aussi longs que les deux derniers segments ventraux ensemble. Yeux saillants. Pattes grêles, élancées ; fémurs linéaires ; tarses étroits et longs. Corps allongé et étroit. Long. : 12-15 mm. 1. **paraplectus**.
7. Prothorax pourvu au bord antérieur de lobes oculaires distincts. (Groupe : *Eulixus* REITT.) (fig. 235). 8.
- Prothorax à bord antérieur tronqué ou un peu sinueux au niveau du bord inférieur des yeux, sans lobes oculaires distincts, mais longuement cilié. (Groupe : *Ortholixus* REITT.) (fig. 234). 13.
8. Rostre très court, épais, droit ou presque droit. Protibias crénelés en dedans chez le mâle. Taille inférieure : 4 à 7 mm. 9.
- Rostre aussi long ou presque aussi long que le prothorax. Protibias simples en dedans chez le mâle. Taille supérieure : 7-18 mm. 10.
9. Rostre droit bien plus court que le prothorax. Ce dernier subconique à ponctuation simple, serrée. Élytres à mucrons aigus, droits. Long. : 5-6 mm. (fig. 236). 3. **brevirostris**.
- Rostre légèrement courbé, court. Prothorax cylindrique à ponctuation assez forte, mélangée de points plus fins. Élytres à stries approfondies vers leur sommet, à mucrons

- plus courts, obtus, un peu arqués au bord interne. Long. :
4-6 mm. (fig. 238) 4. **scabricollis**.
10. Pubescence ventrale composée de poils simples. Prothorax
à ponctuation double ou à points entremêlés de rugosités. . . . 11.
— Pubescence ventrale composée de poils bifides ou trifides.
Prothorax à ponctuation très dense, régulière et égale,
les bords à pubescence entremêlée de poils hérissés. Rostre,
chez la femelle, mince, arqué, cylindrique, très brillant
et plus longs que le prothorax ; celui du mâle moins courbé,
plus court, densément ponctué et mat. Élytres acuminés
séparément à leur sommet peu aigu et un peu relevé. Long. :
8-14 mm. 5. **umbellatarum**.
11. Élytres à mucrons assez aigus, droits, allongés, presque
aussi longs que le dernier segment ventral. Rostre presque
droit, mince, cylindrique et largement aussi long que le
prothorax. Scape plus long que le funicule. Pubescence
dorsale à pollinosité jaune fine et dense. Abdomen à
points dénudés confus. Long. : 12-17 mm. (fig. 233) . 2. **iridis**.
— Élytres à mucrons courts plus ou moins obtus. Rostre
faiblement mais distinctement arqué, épais, plus court
que le prothorax. Scape bien plus court que le funicule.
Abdomen à points dénudés 12.
12. Élytres à bande latérale grise, confuse, pourvue de petites
taches plus foncées mal définies. Prothorax orné de quatre
bandes longitudinales claires, peu tranchées, alternées de
bandes dénudées. Rostre à carène large, dénudée. Mucrons
des élytres plus aigus, un peu divergents. Long. : 7-14 mm.
. 6. **myagri**.
— Élytres sans bande latérale, mais ornés à la base, sous
l'épaule et sur les 8^e et 9^e interstries, au niveau de la
hanche métathoracique, d'une petite tache d'un blanc
pur tranchant vivement sur la vestiture foncière qui est
d'un brun-grisâtre, nuageuse, légère (1). Prothorax orné
d'une bande latérale de pubescence blanche, serrée, tran-
chée. Rostre à carène fine, pubescente. Mucrons des élytres
obtus. Long. : 7-10 mm. 7. **lateralis**.
13. Élytres à stries simples, sans fossettes à la base. Rostre
plus épais que les profémurs. Mucrons des élytres courts. . . . 14.
— Élytres à 2^e, 3^e et 5^e stries (parfois la 4^e) marquées à leur
base d'une fossette étroite et profonde. Rostre mince,

(1) Chez les exemplaires très frais, la tache blanche latéro-médiane des élytres est suivie de quelques très petites mouchetures, alignées, de même couleur et tranchant aussi vivement que les autres taches.

- arqué, cylindrique, moins épais à sa base que les pro-fémurs. Mucrons des élytres très longs, un peu relevés. Revêtement pollineux, jaune, la bande médiane du prothorax souvent confuse. Prothorax à ponctuation fine et serrée, entremêlée de points plus grands, peu profonds et assez espacés. Long. : 6-9,5 mm. 8. **mucronatus.**
14. Bord externe du mucron apical continuant le bord de l'élytre sans former de sinuosité. Revêtement élytral non concolore. Ponctuation prothoracique double, c'est-à-dire fine mélangée de points plus gros (1). 15.
- Bord externe du mucron apical formant à la rencontre du bord de l'élytre, une légère sinuosité. Revêtement élytral fin, jaune, concolore, sans bandes différenciées. Prothorax à ponctuation fine, simple et serrée. Rostre faiblement arqué. Long. : 6-9. mm. 9. **acicularis.**
15. Rostre arqué, presque aussi long que le prothorax, sub-cylindrique, faiblement épaissi à sa base. Revêtement dorsal fin, grisâtre, sans dessin, seulement avec une bande latérale un peu plus claire. Prothorax largement bordé de blanc sur les côtés ; subconique à gros points serrés. Mucron apical des élytres court mais plus étroit que chez le suivant. Long. : 7-11 mm. 10. **curvirostris.**
- Rostre peu arqué, presque droit, à peine plus long que la moitié du prothorax, subconique, régulièrement quoique faiblement élargi du sommet à la base. Revêtement dorsal ferrugineux, avec des bandes claires, mal délimitées sur le prothorax et les élytres. Points du prothorax gros assez espacés. Mucron apical des élytres très court. Long. : 6,5-11 mm. 11. **trivittatus.**
16. Prothorax sans lobes oculaires en forme de petite dent saillante. Funicule à 1^{er} article seulement d'environ une fois plus long que large 17.
- Prothorax à lobes oculaires formant une petite dent saillante et portant une frange longue de soies jaunes ou blanchâtres. Funicule à 1^{er} article deux ou trois fois aussi long que large. Ponctuation du prothorax forte et rugueuse. Revêtement variable, jaune, ocré-rougeâtre, gris (souvent dénudé et apparaissant noir). Long. : 13-18 mm. . . . 17. **algeris.**
17. Ponctuation prothoracique grosse, variolique sur un fond densément pointillé 18.

(1) Ce caractère quoique très important est peu pratique, car il n'est contrôlable que sur les insectes dépouillés de leur revêtement.

- Punctuation prothoracique ne comportant pas de gros points, tout au moins en avant 20.
18. Abdomen densément pubescent, à gros points dénudés plus ou moins distincts 19.
- Abdomen finement pubescent, brillant, sans points dénudés. Revêtement jaune, concolore, sans bandes distinctes sur les côtés du prothorax ou seulement un peu éclairci à cet endroit. Rostre finement chagriné, finement caréné à sa base. 2^e interstrie des élytres sans moucheture claire à la base. Long. : 8-12 mm. 24. **bardanae.**
19. Profémurs distinctement échancrés ou subdentés en dessous du genou. Protibias bisinués en dedans, subdentés au milieu de leur tranche interne chez le mâle. Revêtement ordinairement rouge d'ocre, concolore, sans tache basale sur le 2^e interstrie des élytres. Long. : 8-14 mm. 23. **cribricollis.**
- Profémurs moins épais et simples. Protibias non subdentés, non bisinués en dedans. Revêtement dorsal à pubescence légère cendrée. Prothorax avec une fine bande médiane claire peu tranchée. Élytres ornés d'une petite tache basale sur le 2^e interstrie et de quelques vagues mouchetures le long des stries. Long. : 10-14 mm. 22. **punctiventris.**
20. Abdomen sans points dénudés. Rostre arqué ou légèrement arqué 21.
- Abdomen à points dénudés. Rostre très droit. Prothorax à peine plus long que large (de un cinquième), conique, très légèrement sinué avant la base ; bordé de blanc. Revêtement dorsal dense, rouge vineux ou brun-verdâtre. Élytres avec une moucheture claire à la base du 2^e interstrie, les côtés éclaircis. Bord supérieur des yeux clair. Long. : 8-12 mm. 20. **vilis.**
21. Tarses courts, le 2^e article des pattes antérieures transversal. 22.
- Tarses grêles, le 2^e article des antérieurs en triangle allongé, d'un tiers plus long que large. Corps cylindrique. Prothorax peu moins large que les élytres ; ceux-ci parallèles, obtusément arrondis au sommet. Vestiture jaunâtre, les côtés des élytres et du prothorax confusément plus clairs. Long. : 7-9 mm. 21. **flavescens.**
22. Corps allongé ; élytres étroits subparallèles. Prothorax conique, de un quart plus long que large. Rostre finement et éparsément ponctué, à carène indistincte, sauf parfois en avant. Yeux (vus de dessus) débordant légèrement les côtés de la tête. Revêtement dorsal rougeâtre ou jaunâtre

- avec une faible moucheture claire à la base du 2^e interstrie ; les côtés du prothorax largement bordés de blanc. Bord supérieur des yeux étroitement clair. Long. : 5,5-10 mm. 19. **elegantulus**.
- Corps plus court, oblong. Prothorax transversal, un peu plus large que long, les côtés arqués (femelle) plus faiblement (mâle). Rostre à points serrés, confluent, finement caréné en arrière. Yeux (vus de dessus) presque plats, ne débordant pas les bords latéraux de la tête. Revêtement dorsal ocré ou brun de rouille ; les bords du prothorax et des élytres plus clairs, ordinairement jaunes. Long. : 7-8,5 mm. 18. **sanguineus**.
- Corps moins trapu, moins convexe. Prothorax plus long, moins arrondi latéralement, portant, en plus de la ponctuation, de nombreux granules noirs. Rostre fortement caréné, même en avant, jusqu'au-delà de l'insertion antennaire. Élytres revêtus entièrement de gris-clair ; ornés de petites taches brunes plus ou moins alignées sur les stries. Long. : 7,5-10 mm. 18 bis. **Remaudierei**.
23. Élytres acuminés séparément au sommet. Élytres et prothorax non granulés (Groupe : *Compsolixus* REITT.) (fig. 230) . . . 24.
- Élytres arrondis obtusément au sommet. Dessus à granules noirs, brillants, plus serrés sur le prothorax et un peu plus gros vers la base des élytres. Scape antennaire plus court que le funicule. Tarses courts. Élytres ornés de bandes squamulées plus ou moins nettes, d'un gris clair ou jaune, sur la plupart des interstries, sauf parfois sur le 1^{er} et le 5^e dénudés ou simplement pubescents ; la bordure latérale avec une étroite bande claire plus tranchée. Prothorax bordé de clair avec deux bandes dorsales plus confuses (Groupe : *Lixoglyptus* REITT.) (fig. 231). Long. : 9-16 mm. (1). 16. **spartii**.
24. Élytres brièvement mucronés ou acuminés au sommet. Prothorax et élytres sans lignes dorsales blanches 25.
- Élytres longuement acuminés au sommet, ornés de lignes blanches ; 1^{re} strie à points beaucoup plus gros que ceux des autres stries. Prothorax à gros points, orné de deux bandes dorsales blanches. Abdomen à points dénudés très nets. Long. : 11-18 mm. 13. **anguinus**.
25. Front muni d'une fovéole grande et profonde. 1^{re} strie nettement approfondie au sommet et assez souvent la 2^e. Abdomen à points dénudés assez confus, peu distincts ;

(1) Certains exemplaires du Maroc, appartenant à la v. *mogadoricus* HEYD., 1887, atteignent 18 mm. de longueur (rostrum excl.).

- pourvu de taches foncées placées transversalement sur les 3^e, 4, et 5^e segments. Long. : 9-15 mm. 14. **junci**.
- Front à fovéole nulle ou punctiforme. Pas de stries approfondies au sommet. Abdomen à points dénudés très nets, sans taches abdominales sur les trois derniers segments. Élytres à disque finement pubescent (forme typique) ou à pubescence dorsale plus dense d'un gris-brun, avec les insterstries 7, 8 seuls dénudés (v. *albomarginatus* BOH.). Parfois élytres plus courts, deux fois et demie aussi longs que le prothorax (trois fois chez la forme typique), à pubescence moins dense même celle des bandes latérales blanches. Prothorax à bords latéraux subparallèles sur les deux tiers inférieurs, à bandes latérales blanches se continuant sur le prosternum (subsp. *brevipennis* RUTER). Long. : 6-13 mm. 15. **ascanii**.
26. Front plan à peine impressionné. Prothorax à pubescence appliquée, à ponctuation très serrée, indistinctement granulé. Pubescence dorsale nuageuse sur les élytres, avec quatre bandes sur le prothorax. Corps allongé, subparallèle. Long. 4-12 mm. 26. **elongatus**.
- Front profondément impressionné. Prothorax à pubescence très hérissé ; finement et densément granulé. Forme plus courte, plus robuste. Élytres subparallèles jusqu'au milieu. Même coloration que le précédent. Long. : 9-14 mm. 27. **cardui**.

1. *Lixus paraplecticus* LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 380. — *phelandrii* DE GEER, 1775, Mém., V, p. 224. — HUSTACHE, 1927, p. 518. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 403.

Long. : 12-15 mm. Corps peu convexe, allongé, très étroit, à pubescence grise, extrêmement fine et courte, serrée, couchée, recouverte ordinairement d'une couche pulvérulente jaune ; les côtés et le dessous plus clairs, parfois le prothorax pourvu de trois bandes foncées ; antennes ferrugineuses, sauf la massue rembrunie. Rostre plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax, subcylindrique, presque droit, à carène médiane fine et obtuse, pubescent, dénudé à l'extrême sommet (mâle) ou à partir de l'insertion antennaire (femelle). Tête subconique ; front muni d'une fine fovéole. Yeux arrondis, convexes. Scape antennaire grêle, peu épaissi à l'extrémité, aussi long que le funicule (massue comprise) ; funicule à 1^{er} article à peine plus long que le 2^e, les suivants faiblement transversaux (mâle) ou aussi longs que larges (femelle) ; massue fusiforme. Prothorax plus long que large, conique, ses deux extrémités tronquées, le lobe basal faible, les lobes oculaires nuls ; finement

alutacé, à ponctuation très fine. Élytres à base subégale à celle du prothorax, à épaulures effacées ; les côtés subparallèles, longuement rétrécis en arrière, prolongés en mucrons apicaux longs, aigus, un peu divergents et faiblement relevés ; stries fines, à points allongés. Pattes élancées ; tibias droits ; tarses plus longs que les tibias. Abdomen à pubescence courte, composée de poils bifides mélangés de courtes soies, sans points dénudés.

La larve vit dans les tiges non submergées de plusieurs Ombellifères aquatiques : *Sium latifolium* L., *S. angustifolium* L., *Oenanthe phellandrium* LAM., *C. fistulosum* L. L'adulte sur les mêmes plantes ; marais, étangs, rivières. Juin-septembre.

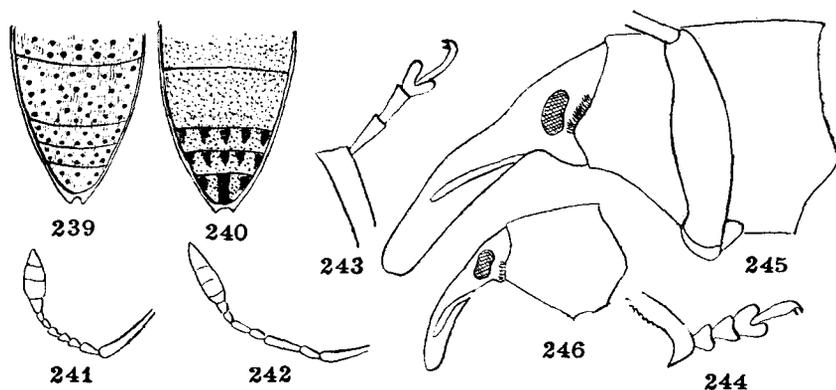


FIG. 239 à 246. — 239. *Lixus ascanii* L. (abdomen) ; — 240. *L. junci* BOH. (abdomen) ; — 241. *L. spartii* (antenne gauche) ; — 242. *L. scolopax* BOH. (id.) ; — 243. *L. scolopax* (protarse droit) ; — 244. *L. spartii* L. (id.) ; — 245. *L. iridis* (avant-corps) ; — 246. *L. mucronatus* OL. (idem).

Toute la France. Répandu surtout dans l'est ; assez rare dans le bassin de la Seine ; moins fréquent encore dans l'ouest.

Europe ; Asie occidentale.

2. *Lixus iridis* OL., 1807, Ent., V, 83, p. 239. — *turbatus* GYLL., Ins., 1824, p. 553. — *gemellatus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 6. — *incarnatus* GYLL., l. c., p. 7. — *geminatus* BOH., 1843, ap. Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 419. — *connivens* GYLL., l. c., 1836. — *conformis* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1874. — *caucasicus* PÉTRI, Wien. ent. Zeitung, 1904. — *levantinus* PÉTRI, l. c.. — *lauricus* PÉTRI, l. c.. — *brevicaudis* PÉTRI, l. c.. — *asiaticus* PÉTRI, l. c.. — *balcanicus* PÉTRI, l. c.. — *sibiricus* BALL., Bull. Ac. Imp. Moscou, 1878. — HUSTACHE, 1927, p. 520. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 403 ; Cat. Corse, p. 422.

Long. : 12-17 mm. Corps allongé, subplan, à pubescence grise ou jaune très courte, avec ou sans bandes élytrales peu nettes ; le prothorax orné

de trois bandes foncées, peu tranchées ; tout le dessus recouvert, à l'état frais, d'une pulvérulence jaune et dense ; antennes (moins la massue) ferrugineuses. Dessous du corps finement pubescent comme le dessus, les trois premiers segments ventraux portant des points dénudés peu nets. Rostre cylindrique, faiblement arqué, muni d'une fine carène médiane visible en arrière, aussi long que le prothorax et pubescent jusqu'au sommet (mâle) ou moins épais, plus long, subdénudé, pointillé et brillant sur son tiers apical environ (femelle). Front fovéolé. Yeux plans. Antennes fines insérées vers le tiers supérieur du rostre ; 1^{er} article du funicule égal au 2^e, ou un peu plus court, les suivants subtransversaux ; massue oblongue. Prothorax subconique, non ou faiblement transversal, son lobe basal faible, ses lobes oculaires obtusément anguleux et ciliés, sa base presque aussi large que celles des élytres ; rugueux, muni de points larges, peu profonds et pointillés dans le fond, la ligne médiane non ou faiblement carénée en avant. Élytres coupés très obliquement aux épaules, les côtés subparallèles jusqu'au tiers postérieur, un peu sinués en dedans vers le milieu ; assez longuement rétrécis en arrière et terminés en mucrons aigus un peu divergents ; calus huméral allongé, assez marqué, le calus antéapical peu distinct ; stries fines ; à points assez gros, instertries plans. Pattes fines ; fémurs peu épaissis ; tarses courts.

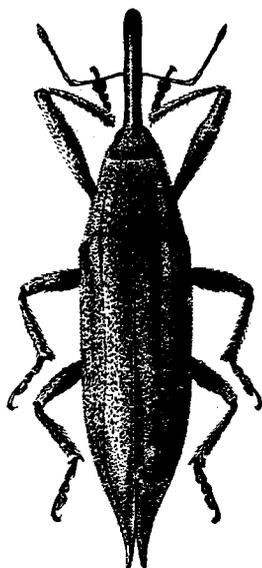


FIG. 250. — *Lixus* (*Eulixus*) *iridis* OL.

On rencontre ça et là, avec la forme typique et plus fréquemment en Corse, les deux variétés suivantes :

v. **germinatus** BOH. — Stries des élytres rapprochées par paires.

v. **conformis** CAP. — Taille petite ; sculpture plus fine ; yeux moins oblongs ; points dénudés de l'abdomen plus distincts.

La larve vit et se transforme dans les entre-nœuds des tiges de nombreuses Umbellifères. La ponte a lieu en juin (1), l'éclosion en août (Abbé PIERRE, in *l'Échange* (1903), p. 108, Biologie et parasites). Signalée par A. CHABAUT, comme nuisible au Céleri : *Apium graveolens* L. dans le Languedoc. Observée encore sur *Apium nodiflorum* B. et H., *Pastinaca sativa* L. (BARGAGLI, HERVÉ, TEMPÈRE), *Heracleum spondylium* L. (PIERRE, TEMPÈRE). L'adulte sur ces plantes et en outre sur *Enanthe phellandrium* LAM., *Sium latifolium* LINNÉ (!), PERRIS), *Cicuta virosa* L. (SCHMIDT), *Angelica silvestris* L. (DUFOUR, TEM-

(1) M. G. TEMPÈRE a observé des pontes en avril-mai, sur *Conium maculatum*, dans la Gironde où l'insecte est commun.

PÈRE), *Cicutaria aquatica* L. (BRACCIFORTI), *Chaerophyllum bulbosum* L. (FRAUENFELD), *Conium maculatum* L. (Abbé PIERRE, G. TEMPÈRE).

Presque toute la France, peu abondant dans le Nord, l'Est et l'Ouest, plus répandu dans le Centre; commun par places dans le Sud et le Sud-ouest. Corse.

Europe, Sibérie occidentale, Caucase; Perse, Asie-Mineure.

3. *Lixus brevirostris* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 21. — *nanus* Boh., l. c., p. 22. — *cretaceus* CHEVR., Rev. Zool., 1866, p. 28. — HUSTACHE, 1927, p. 521. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 403.

Long. : 5-6 mm. Allongé, subplan, à pubescence dorsale extrêmement fine, cendrée, ne voilant pas entièrement les téguments noirs et luisants; plus rarement recouvert d'une pollinosité jaune et serrée; antennes (sauf la massue), les genoux, les tibias et les tarses rougeâtres. Dessous à pubescence plus dense et plus visible. Rostre droit, bien plus épais que les profémurs, plus court que le prothorax dans les deux sexes, pubescent, densément ponctué. Front convexe, pourvu d'un gros point enfoncé. Scape arqué, claviforme au sommet; funicule à 1^{er} article obconique, plus long que le 2^e, celui-ci conique, les suivants très serrés, transversaux. Yeux grands, arrondis, acuminés inférieurement, faiblement convexes. Prothorax subconique, un peu plus long que large, ses côtés presque droits, sa base bisinuée, l'impression antéscutellaire peu marquée, la ponctuation fine et serrée. Élytres parallèles, aussi larges que le prothorax (mâle), ou un peu élargis en arrière et légèrement plus larges que le prothorax (femelle), impressionnés de chaque côté à la base; les mucrons apicaux courts, aigus, triangulaires, leur bord interne rectiligne; stries fines à points assez gros, serrés, les deux premières stries plus profondes à la base et au sommet. Pattes courtes: fémurs faiblement claviformes; tarses courts.

Vit sur *Atriplex halimus* L. (MARQUET, CHOBAUT) (1).

Région méditerranéenne; remonte jusque dans le Lyonnais et au Puy-de-Dôme (BAYLE, DESBROCHERS). Assez rare.

Vaucluse: Morières, Pernes, Folard, St-Saturnin (CHOBAUT!). — Gard: Les Angles (CHOBAUT!); Grau du Roi (CABANÈS). — Bouches-du-Rhône: Marseille (ABEILLE!). — Hérault: Castelnau (H. LAVAGNE!). — Aude: Narbonne; La Nouvelle (MARQUET). — Pyrénées-Orientales: Collioures (NORMAND). — Corse: Ajaccio (D^r VELH, cité par HUSTACHE).

Espagne, Sicile, Algérie, Tunisie, Maroc.

4. *Lixus scabricollis* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 438. — *perparvulus* DESBR., Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1872, p. 190. — *alticus* DESBR., Frel., III, 1893, p. 79. — *tunisiensis* DESBR., Frel., 1904. — HUSTACHE, 1927, p. 522. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 403.

(1) La larve de *L. brevirostris* BOH. attaque, au Maroc, la betterave cultivée; elle évolue dans le pétiole des feuilles sans attaquer la racine (cf. P. BRÉMOND, Rev. pathol. vég. et Ent. appl., t. XXV, 1938, p. 65).

Long. : 4-6 mm.. Très semblable au précédent. Diffère par le rostre un peu arqué, le scape droit et plus court, le 2^e article du funicule ainsi que les suivants très transversaux, la fossette frontale moins profonde ; le prothorax transversal, cylindrique, ses côtés parfois un peu arqués, brusquement rétréci en avant. Élytres parallèles jusqu'au rétrécissement postérieur, leur base subtronquée, les mucrons apicaux plus courts, obtus, non aigus à l'extrémité, leur bord interne arqué. Tranche interne des protibias finement crénelée.

L'adulte vit sur *Beta maritima* L. ! et *Beta vulgaris* L. (MARSEUL, *L'Abeille*, XII, p. 280). Signalé comme nuisible à la Betterave cultivée, aux environs de Montpellier (F. PICARD, *Bull. Soc. vulg. agr. Zool.*, 1913 ; *Ann. Serv. des Épiphyties*, 1915, p. 321). La larve, comme celle de l'espèce précédente, attaque les pétioles et non la racine de la betterave (1) (P. BRÉMOND, *Rev. path. végét. et ent. appl. Fr.*, XXV, 1938, p. 65).

Provence et Languedoc ; peu commun.

Haute-Garonne : Toulouse, type (MARQUET) ; Bouches-du-Rhône : St-Loup (Ch. FAGNIEZ) ; Vedènes (CHOBAUT !) ; Gard : St-Gilles (A. PERRIER) ; Alpes-Maritimes : Cannes ! ; Hérault : Béziers (MARQUET) ; Var : Fréjus, en mai, sur *Beta maritima* !

Espagne, Grèce, Corfou, Maroc : environs de Rabat, sur *Beta vulgaris* (BRÉMOND !). Yougoslavie, commun et très nuisible aux cultures de betteraves (D. CAMPRAG !). En Provence, ce *Lixus* a comme parasite un Hyménoptère-Braconide : *Bracon Rabaudi* PICARD.

5. *Lixus umbellatarum* F., 1787, *Mant.*, I, p. 103. — *pardalis* BOH., 1836, in Schönherr, *Curc.*, III, p. 77. — *submaculatus* BOH., l. c., 1843, VII, p. 440. — *brevicaudis* KÜST., *Käf.*, 1849, n° 79. — HUSTACHE, 1927, p. 523. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 404 ; *cat. Corse*, p. 422.

Long. : 8-14 mm. Corps allongé, assez convexe, revêtu d'une pubescence dorsale jaune, un peu soulevée, plus condensée et formant sur le prothorax quatre bandes bien tranchées ; deux latérales et deux dorsales, ces dernières convergentes à leur base, les côtés du prothorax munis de poils flaves, hérissés assez longs, les élytres avec de nombreuses petites taches plus ou moins nettes ; antennes (massue foncée exceptée) et tarsi ferrugineux. Dessous du corps à pubescence jaunâtre, composée de poils bi- ou trifides ; les segments ventraux 2, 3, 4 présentant, de chaque côté, deux points dénudés bien distincts. Rostre cylindrique, peu arqué, aussi long que le prothorax finement chagriné et mat (mâle) ou plus long, un peu plus arqué, plus fin, lisse et brillant en avant (femelle). Front subdéprimé, avec ou sans fossette interoculaire. Yeux ovalaires, convexes. Antennes courtes, assez fines, les deux premiers articles du funicule égaux, les 3-6 de largeur égale, subtransversaux, le 7^e plus large et plus long ; massue oblongue acuminée. Prothorax conique, plus ou moins trans-

(1) Cependant, en Yougoslavie, à Cervenka (Backa), M. D. CAMPRAG, nous avise que la larve de ce *Lixus* provoque d'importants dégâts, en attaquant les pétioles et le collet de la betterave, confirmant ainsi les observations de F. PICARD dans l'Hérault.

versal selon les sexes (moins large chez le mâle), légèrement arqué latéralement, la base bisinuée, le lobe basal brièvement triangulaire et impressionné, les lobes oculaires larges mais peu accusés ; finement et densément ponctué-rugueux. Élytres, à leur base, un peu plus larges que le prothorax, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, leurs prolongements apicaux courts et obtus au sommet ; stries fines, à points serrés ; interstries plans. Fémurs (en dessous) et hanches hérissés de longs poils ; sommet des tibias élargi ; tarsi courts.

L'adulte vit en France et en Corse sur diverses Ombellifères : *Ferula communis* L. (*nodiflora* G.G.) selon DAMRY et REY, *Pastinaca lutea* L. et *Opopanax chironium* KOCH (PIRAZZOLI).

Rare en France ; assez abondant en Corse, sauf en haute montagne.

Var : St-Raphaël (REY). — Corse : Porto-Vecchio ; Ajaccio ; Veraco ; Cap Corse ; Bastia ; forêt de Ravella ; Bonifacio.

Italie, Sardaigne, Espagne, Portugal, Algérie, Maroc.

6. *Lixus myagri* OL., 1807, Ent., V, p. 249. — *diloris* GERM., 1824. Ins. Sp. nov., p. 395. — *pistrinarius* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 64. — *marginemaculatus* BACH., Käf., 1854, p. 284. — *labronicus* LOPEZ, Nat. Sicil., 1889. — v. *rugifer* PÉTRI, Bestim. Tabel., 1905, LV, p. 18. — *punctiventris* CAP. (non BOH.), Ann. Soc. ent. Fr., 1874, p. 62. — v. *irroratus* REITTER, Wien. ent. Zeit., 1895. — v. *lepidii* CAP., l. c.. — HUSTACHE, 1927, p. 524. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 7-14 mm. Oblong, convexe, revêtu densément d'une pubescence dorsale grise, uniforme ou plus condensée par places et formant, sur les élytres, des petites taches cendrées, nuageuses, plus visibles sur les côtés ; le prothorax muni de deux bandes latérales claires, plus ou moins prolongées le long de l'épaule, et, sur les insectes frais, de deux bandes dorsales assez confuses, convergentes en avant et en arrière ; toute la partie dorsale souvent pulvérulente de jaune ; antennes d'un ferrugineux obscur. Dessous du corps, particulièrement les deux premiers segments ventraux, parsemés de points dénudés très distincts. Rostre arqué, aussi épais que les profémurs, moins long que le prothorax, à points serrés, rugueux, muni d'une fine carène médiane bien nette, atteignant une fine fovéole frontale parfois absente. Tête convexe. Yeux ovales, effacés. Antennes courtes ; funicule à 1^{er} article à peine plus court que le 2^e, les suivants subcarrés ; massue oblongue acuminée. Prothorax un peu transversal, subconique, un peu arqué latéralement ; sa base bisinuée, l'impression antéscutellaire assez profonde, les lobes oculaires larges ; finement caréné ou non, la ponctuation large et superficielle sur un fond pointillé-rugueux. Élytres un peu plus larges que le prothorax, obliquement arrondis aux épaules, portant une impression en dedans du calus huméral saillant ; les côtés parallèles, rétrécis à partir du quart postérieur ; terminés au sommet en angle brièvement aigu ; calus anté-

apical à peine indiqué ; stries fines, ponctuées ; interstries plans, le 3^e relevé au sommet. Pattes courtes et assez robustes ; tarses courts.

La v. **rugifer** PETRI (*punctiventris* CAP.), à rostre plus fortement sculpté et dépourvu de carène médiane, se rencontre avec la forme typique dans les Provinces rhénanes.

La larve ronge l'intérieur des tiges de diverses Crucifères croissant dans les lieux humides et au bord des cours d'eau, particulièrement *Roripa amphibia* BEISS. (D'ANTESSANTY). L'adulte vit sur *Barbarea vulgaris* R. Br. (TEMPÈRE !, BELLEVOYE), *Nasturtium officinale* R. Br. (BARGAGLI), *Roripa amphibia* (D'ANTESSANTY, E. BLANC), *Brassica oleracea* L. (PERRIS).

Assez rare, mais largement répandu dans presque toute la France ; plus rare dans le Midi. Observé dans les départements suivants :

Régions de l'Alsace-Lorraine ; Marne ; Haute-Marne ; Aube ; Seine ; Seine-et-Oise ; Oise ; Eure ; Loiret ; Yonne ; Saône-et-Loire ; Jura ; Ain ; Rhône ; Côte-d'Or ; Allier ; Indre ; Indre-et-Loire ; Vienne ; Corrèze ; Tarn ; Basses-Alpes ; Charente-Inférieure ; Gironde.

Europe moyenne et méridionale ; Asie occidentale.

7. **Lixus lateralis** PANZER, 1793, Naturf., p. 40. — HUSTACHE, 1927, p. 525. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 423.

Long. : 7-10 mm. — Oblong, assez convexe, noir, mat, revêtu d'une pubescence cendrée et d'une pollinosité ferrugineuse ; le prothorax orné d'une bande latérale blanche élargie dans son milieu ; les élytres avec deux taches principales, très tranchées, de chaque côté des bords latéraux, l'une à la base de l'épaule, l'autre, arrondie, située vers le milieu, à cheval sur la 9^e strie et suivie de trois ou quatre autres très petites ou nulles ; antennes et tarses bruns ou rougeâtre-obscur. Dessous cendré, avec des points dénudés assez distincts. Rostre plus épais que les profémurs, à peine arqué, plus court que le prothorax, ponctué-rugueux, très mat, pourvu d'une carène médiane. Front convexe, sans fossette distincte. Antennes robustes ; 1^{er} article du funicule un peu plus long que le 2^e, les suivants faiblement transversaux, le 7^e plus large ; massue oblongue. Prothorax un peu transversal, les côtés peu arqués et convergents en avant, la base bisinuée, impressionnée au milieu, muni d'une fine carène médiane entière ou abrégée en arrière et de points grands, superficiels, assez serrés, leurs intervalles pointillés. Élytres obliquement coupés aux épaules, un peu plus larges que le prothorax, subparallèles jusqu'au tiers postérieur, brièvement et obtusément acuminés séparément au sommet ; finement striés-ponctués, impressionnés à la base, le calus huméral faible, l'antéapical effacé ; interstries plans. Pattes fortes ; les profémurs claviformes.

Mœurs inconnues.

Espèce très rare en France ; connue des localités suivantes :

Savoie (coll. REY). — Puy-de-Dôme ; Clermont-Ferrand (BEYLE, DESBROCHERS). — Bourbonnais (DESBROCHERS). — Loire (SAUBIGNET). — Tarn : environs de Castres (GALIBERT). — Landes (GOBERT). — Var : Hyères (coll.

GRENIER !). — Lozère : Saint-Germain de Calberte (MOURGUES !). — Rhône : Montigny, v. 1950 (D^r J. VIALLIER).

Corse : Erbalunga, Venaco (DE CARAFFA) ; Corse (VARENDORFF).

Italie, Sicile, Croatie.

8. **Lixus mucronatus** OL., 1807, Ent., V, p. 247. — *venustulus* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 20. — *Chevolati* BOH., 1843, l. c., VII, p. 420. — *minutus* ESCALERA, Trab. Maroc, 1914. — HUSTACHE, 1927, p. 527. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 423.

Long. : 6-9,5 mm. Allongé, peu convexe ; la pubescence dorsale fine assez serrée, jaunâtre ou gris-olivâtre ; uniforme, plus serrée et plus pâle sur les côtés du prothorax, celle du dessous claire, condensée en taches tomenteuses de chaque côté, sur le bord des segments ventraux, sans points dénudés ; antennes (massue foncée exceptée), tibias, tarses et parfois l'extrême sommet du rostre ferrugineux ou d'un rouge carminé. Rostre cylindrique, subcaréné, un peu moins épais que les profémurs, aussi long que le prothorax, un peu arqué, pubescent, ponctué et mat (mâle) ou plus long, moins robuste, plus fortement arqué, lisse, pointillé et luisant (femelle). Front pourvu d'une fossette. Antennes insérées vers le milieu du rostre, les articles 1-2 du funicule subégaux, le 2^e seulement moins épais, les 3-6 courts, transversaux, le 7^e plus large. Yeux ovales, subconvexes. Prothorax conique, faiblement transversal, les côtés subrectilignes, la base médiocrement bisinuée, sans lobes oculaires, impressionné devant l'écusson, la ponctuation subgranuleuse, fine et serrée, avec çà et là, quelques plus gros points peu profonds. Élytres plus larges que le prothorax, subparallèles jusqu'au tiers postérieur, subrectilignement rétrécis en arrière, séparément terminés en un prolongement long, aigu, un peu relevé, les deux prolongements parallèles ou un peu arqués en dedans ; le calus huméral faible, l'antéapical effacé ; stries fines, plus profondes au sommet et à la base, la 2^e (et parfois la 3^e et 4^e) fovéolée à ce dernier endroit ; interstries plans. Pattes fines ; profémurs assez épaissis, leurs tibias finement crénelés sur leur tranche interne ; tarses courts.

La larve vit et se transforme dans les tiges de *Sium latifolium* L., en Provence ! L'imago apparaît en août-septembre (1).

L'adulte se rencontre sur plusieurs autres Ombellifères, lesquelles nourrissent probablement aussi la larve ; *Helosciadium nodiflorum* KOCH, *Apium graveolens* L., *Chaerophyllum sativum* BESS. (2).

Répandu et assez commun dans la plupart des régions désignées ci-après : Drôme, Rhône, Vaucluse, Basses-Alpes, Var, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Tarn, Landes, Gironde.

Corse : Bonifacio (R. DE BORDE) et diverses localités (RÉVELIÈRE, REYMOND). Europe méridionale ; Mauritanie.

(1) Il n'y a pas à retenir l'observation d'OLIVIER selon laquelle cet insecte vivrait sur les chardons.

(2) Biologie : LÉON DUFOUR (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1854, p. 656). — PERRIS (Larves de Coléoptères, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1876, p. 388).

9. *Lixus acicularis* GERM., 1824, Ins. Sp. novae, p. 396. — *superciliosus* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 27. — *palpebratus* BOH., l. c., p. 25. — *ruficornis* BOH., l. c., p. 28. — *acutus* BOH., 1843, l. c., VII, p. 431. — v. *trinarius* PETRI, Wien. ent. Zeit., 1904. — *striatopunctatus* DESBR., Frel., 1904. — *confusus* DESBR., l. c.. — *insularis* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1874. — *cinerascens* BOH., l. c., 1836. — HUSTACHE, 1927, p. 528. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 6-9 mm. Taille et aspect du précédent. Revêtement dorsal fin et cendré, homogène, à pulvérulence jaune ou ferrugineuse ; tibias, tarsi et antennes rougeâtres. Pubescence du dessous du corps assez longue, homogène. Rostre un peu arqué, visiblement atténué (vu de dessus) de la base au sommet, beaucoup plus gros que les profémurs, plus court que le prothorax, finement caréné sur sa ligne médiane, pubescent et densément, pointillé. Front finement fovéolé ou non. Yeux plans. Antennes fines, insérées en avant du milieu du rostre, funicule à 1^{er} article plus gros et peu plus long que le 2^e, les suivants transversaux. Prothorax subconique, transversal ou subtransversal, à côtés peu arqués, pointillé-chagriné et finement caréné au milieu ou non, bisinué à sa base, le lobe basal triangulaire, déprimé. Élytres à peine plus larges que le prothorax, étroits, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, un peu sinués en dedans au milieu, rétrécis et terminés séparément en un court prolongement moitié moins long que chez l'espèce précédente, non relevé les deux prolongements un peu divergents, ni parallèles ni arqués en dedans ; finement striés-punctués, la 1^{re} strie creusée au sommet, les trois premières stries normales à la base. Protibias non crénelés sur leur tranche interne.

La larve et l'adulte vivent sur *Inula viscosa* AIT. en Provence.

La présence de la larve dans l'intérieur de la tige est accusée par un renflement fusiforme peu apparent, l'adulte éclot en septembre (1). Elle vit également au collet de deux autres Composées : *Barckhausia taraxacifolia* D.C. et *Hedypnois polymorpha* D.C. (VEYRET, HERVÉ, CONDRIILLIER, Ann. Soc. Hist. nat. Toulon, 1939) (2).

Espèce assez commune dans le sud de la France ; rare ailleurs.

Remonte au nord dans la Côte-d'Or, l'Yonne, l'Indre, la Vienne.

Se rencontre surtout dans le Vaucluse ; Mt Ventoux, les Alpes-Maritimes ; Mandelieu, sur *Inula viscosa* ! ; le Gard, l'Hérault, l'Aude, cité encore mais rare dans le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Orientales, le Gers, les Landes, le Tarn, la Gironde.

Maroc : Ouezzan (BRÉMONT) ; Tunisie ; Sicile ; Syrie ; Russie méridionale.

10. *Lixus curvirostris* CAPIOMONT, 1875, Ann. Soc. ent. Fr., p. 47. — *Saintpierrei* CAP., l. c., p. 48. — *curvinassus* DESBR., Frel., 1893. — v. *aeruginosus* CAP., l. c.. — *sanguineus* BOH. (non ROSSI) in Schönherr, Gen. Curc., III, 1836. — HUSTACHE, 1927, p. 529. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., 404 ; Cat. Corse, p. 423.

(1) Renseignements communiqués par M. MOLLANDIN DE BOISSY.

(2) D'après DESBROCHERS, l'adulte aurait été capturé sur un *Senecio*.

Long. : 7-11 mm. Voisin du précédent, mais forme plus robuste. Revêtement cendré ou ferrugineux, les bords latéraux du prothorax ornés d'une bande claire tranchée, la pubescence élytrale plus condensée sur les côtés. Rostre subcylindrique, fortement arqué, subégal au prothorax, finement caréné. Prothorax subconique, les côtés subrectilignes, un peu moins convergents en avant chez le mâle que chez la femelle, finement caréné, la ponctuation double, formée de points grands, peu profonds, serrés, et de points très fins et denses. Élytres subplans, longuement déclives, les mucrons apicaux courts comme chez *acicularis*, mais leur bord externe ne formant pas de sinuosité à la rencontre du bord de l'élytre ; stries plus profondes au sommet et à la base.

Mœurs exactes inconnues (1).

Corse (REYMOND, d'après STE-CLAIRE-DEVILLE).

Le type du *curvirostris* est décrit de Sardaigne, celui de *Saintpierrei* d'Oran. Italie, Sardaigne, Algérie, Baléares, Asie-Mineure.

11. **Lixus trivittatus** CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 49 (sep. p. 147). — *villosulus* DESBR., Frelon, 1904. — HUSTACHE, 1927, p. 529. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 6,5-11 mm. Espèce ayant quelques points d'affinité avec *curvirostris*. Elle en diffère à première vue par le corps plus étroit, la couleur de la vestiture, le dessin élytral et la forme du rostre. Revêtement composé d'une pubescence assez longue, grise et d'une pollinosité blanche et fauve ; le prothorax pourvu, sur les côtés, d'une bande blanche très tranchée et de trois bandes foncées peu nettes sur le fond ocré du disque ; les élytres, chez les individus bien frais, portant trois bandes fauves ou ferrugineuses, une de chaque côté et une médiane mal délimitée, occupant les 2 ou 3 premiers interstries, séparée des latérales par une bande blanche ; antennes (massue exceptée), tarses ferrugineux ; tibias plus ou moins rembrunis. Rostre peu arqué, subconique, bien plus épais que les profémurs, à peine plus long que la moitié du prothorax, densément pubescent. Front plus large que le rostre, finement fovéolé. Yeux presque effacés. 1^{er} article du funicule épais, conique, une fois plus long que large, le 2^e plus court, plus étroit, les suivants serrés et transversaux. Prothorax conique, un peu resserré en avant, fortement bisinué à la base ; sans lobes oculaires ; l'impression basale profonde, les points gros, ocellés, espacés. Élytres parallèles, rétrécis vers le quart postérieur, brièvement et isolément mucronés comme chez *curvirostris* ; stries fines, les deux premières plus creusées à la base et au sommet. Pattes médiocres ; protibias un peu arqués chez la femelle, plus fortement chez le mâle. Dessous à pubescence claire, l'abdomen subdénudé sur sa ligne médiane, les segments 3-4 avec deux taches latérales assombries.

(1) Biologie : BOEHM, Bull. Soc. ent. Egypte, V, 1912, p. 10-25.

L'adulte vit sur *Dorycnium suffruticosum* VILL. (DE BOISSY !), dans le Var. L'espèce est spéciale à certaines parties de la région méditerranéenne française où elle est assez rare ; elle remonte jusque dans la Drôme : Nyons (RAVOUX !). Non signalée des Alpes-Maritimes ni des Pyrénées-Orientales. Gard. — Hérault. — Var. — Bouches-du-Rhône. — Vaucluse. — Aude. — Tarn.

OBSERVATION. — Les captures faites par CHABAUT sur les Tamaris et les Genévriers et qui ont été signalées par HUSTACHE, n'ont aucun rapport avec le victus.

12. *Lixus cylindricus* LINNÉ (NON BEDEL), Syst. Nat., I, 1751, p. 1851. — *cylindrus* F., Syst. Eleuth., II, 1781, p. 401. — *acupictus* VILLA, 1833. — HUSTACHE, 1927, p. 532. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 7-15 mm. Corps cylindrique, assez convexe, revêtu, en dessus, d'une pubescence grise mêlée d'une pollinosité très dense, brune ou fauve et blanche ; le prothorax à bords latéraux largement blancs ou blanc-jaunâtre ; les élytres ornés, vers leur tiers postérieur d'une large bande transversale blanche à bords dentés remontant jusqu'à la base, de chaque côté de l'écusson, en une large bande suturale occupant irrégulièrement les deux ou trois premiers interstries ; antennes et tarses ferrugineux ; pattes densément pubescentes ; fémurs annelés, plus ou moins nettement, de foncé et de clair. Pièces latérales de la poitrine à pubescence claire, plus serrée, le bord postérieur des segments 2, 3, 4, 5 de l'abdomen muni de petites touffes de poils squamuleux clairs, très serrés. Rostre robuste, assez arqué, cylindrique alutacé, ponctué. Front fovéolé. Funicule à 2^e article aussi long que le 1^{er}, celui-ci conique, plus épais, les autres non ou faiblement transversaux. Prothorax plus large que long, à côtés presque droits, parallèles jusqu'au rétrécissement antérieur brusque, légèrement sinués avant la base ; le bord postérieur fortement bisinué, avancé en triangle devant l'écusson ; lobes oculaires nuls ; grossièrement ponctué-rugueux. Élytres un peu plus larges que le prothorax, les côtés subparallèles jusqu'au tiers postérieur, un peu sinués en dedans vers leur milieu, les épaules, marquées, brièvement et obliquement coupées ; rétrécis au sommet et terminés séparément en mucron assez long, épais, obtus, un peu relevé ; les calus huméral et antécapical saillants ; stries discales assez fines, fortement creusées au sommet et à la base, les 4 à 5 premières stries à ce dernier endroit présentant des fovéoles profondes. Pattes peu robustes ; tarses courts.

La larve vit et se transforme dans les tiges et les pétioles des grandes feuilles d'une Ombellifère : *Laserpitium gallicum* L., dans les Alpes-Maritimes. On y trouve à la fois, la larve, la nymphe et l'imago, jusqu'en septembre. Les éclosions s'échelonnent une partie de l'été. L'adulte hiverne dans le sol, sauf peut-être ceux éclos tardivement qui doivent rester en diapause dans la loge nymphale (P. HERVÉ, septembre 1952, *in litt.*).

L'adulte est signalé en Allemagne, sur la même plante (REITTER), en

Provence (IABLOKOFF, *L'Entomologiste*, 1946, n° 6, p. 226) et aux environs de Guillaumes (A.-M.), où il n'est pas rare, d'après M. P. HERVÉ qui m'a communiqué l'insecte sous ses divers stades, dans les tiges de la plante nourricière que ses attaques font périr et dessécher. (Biologie : F. VITALE, *Nat. Sicil.* XXC, p. 137-142.)

OBSERVATION. — Les observations de GHILIANI, selon lesquelles la larve dévore les racines d'*Artemisia campestris* L., dans le nord de l'Italie, me paraissent devoir être confirmées.

Rare en France.

Alpes-Maritimes : Gorges-du-Loup, près Courmes, fin juin ! — Basses-Alpes : Digne (AUBERT, MOQUERYS, DE PEYERIMHOFF). — Bouches-du-Rhône : Marseille (REY !) ; environs d'Aix (IABLOKOFF, fin juin). — Vaucluse : sommet du Mt Ventoux, juillet (A. CHABAUT !). — Pyrénées-Orientales : Prades (CAPIOMONT !). — Pyrénées Centrales : Val d'Aran, Lès (LÉON HILAIRE).

Europe méridionale, Asie Mineure, Perse, Sibérie.

13. *Lixus anguinus* L., Syst. Nat., 1767, éd. XII, p. 610. — *anguiculus* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 11. — *lineatus* BOH., l. c., p. 12. — HUSTACHE, 1927, p. 532. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 11-18 mm. Corps étroit, allongé, elliptique, revêtu, en dessus, d'une pubescence très serrée, grise, brune ou jaune d'ocre ; prothorax orné de quatre bandes claires : deux dorsales et deux latérales, ces dernières très blanches et très tranchées, se prolongeant sur toute la longueur des côtés des élytres (9^e interstrie). Élytres pourvus de bandes longitudinales claires et foncées, les trois premiers interstries (sauf la suture) ainsi que le 5^e et le 7^e clairs ; la suture, les 4^e, 6^e et 8^e foncés, le 8^e presque noir et tranchant vivement le long de la bande très blanche recouvrant le 9^e interstrie ; antennes et pattes foncées, celles-ci densément pubescentes de gris-clair, à points dénudés très petits. Dessous du corps à pubescence claire, très dense, dépourvu de points dénudés très nets, les trois derniers segments ventraux portant une large tache dénudée et luisante sur leur milieu. Rostre arqué, cylindrique, plus épais que les profémurs, densément pubescent, à carène peu distincte ou nulle, plus court que le prothorax. Fossette frontale petite, souvent sulciforme. Yeux effacés. Antennes insérées vers le tiers antérieur du rostre, les deux premiers articles du funicule subégaux, deux fois aussi longs que larges, les autres serrés, transversaux ; massue fusiforme. Prothorax peu transversal subconique, médiocrement arqué sur les côtés, à points gros assez serrés ; la base bisinuée. Élytres légèrement plus larges que le prothorax, un peu rétrécis à la base, les épaules effacées, les côtés longuement et faiblement atténués jusqu'au tiers postérieur, rétrécis et terminés en un prolongement assez long, aigu, un peu divergent ; stries fines, la 1^{re} avec des gros points irréguliers, les autres finement et régulièrement ponctuées ; interstries plans. Pattes peu robustes.

La larve vit dans la tige, au voisinage du collet, de la Giroflée-quarantaine,

Cheiranthus excelsior HORT., à Menton ; Alpes-Maritimes (D^r R. POUTIERS !); elle a été élevée par M. ANTOINE, sur *Chrysanthemum* sp. des environs de Casablanca (Maroc).

L'adulte vit sur les *Cheiranthus*, et, en Algérie sur *Sinapis enarthrocarpus* BOREAVA (P. DE PEYERIMHOFF).

Très rare en France : Alpes-Maritimes : Menton, mars 1921 (D^r R. POUTIERS !) (1).

Corse : Ajaccio (VODEZ) ; Calvi (BÉNARD !); Corse (LAREYNIÉ, RAYMOND). Europe méridionale, Algérie ! Maroc !

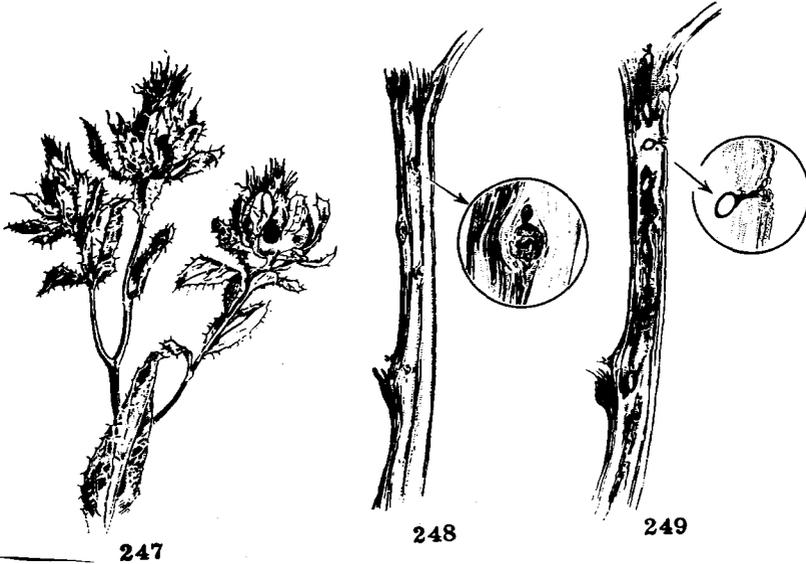


FIG. 247 à 249. — Dégâts : 247. de *Larinus flavescens* sur Capitules de Carthame ; — 248. Traces de ponte de *Lixus junci* sur tige de betterave porte-graines ; — 249. Larves et œufs du même (original).

OBSERVATION. — PASSERINI a décrit sous le nom de *octolineatus* (espèce du sud-africain) la larve de *anguinus* ; il signale *Artemisia campestris* L., comme plante nourricière.

14. *Lixus junci* BOH., 1836, in Schönherr, Curc., III, p. 65. — *conicollis* BOH., l. c., p. 90. — HUSTACHE, 1927, p. 533. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse (sub *jurenei*), p. 423.

Long. 9-15 mm. Corps allongé, à pubescence dorsale cendrée, très courte et très fine, assez serrée mais ne masquant pas les téguments, noirs : parfois recouvert d'une pollinosité ocrée ; les côtés du prothorax et des élytres ornés d'une bande de pubescence très dense, tranchée de couleur blanche ; antennes ferrugineuses ; pattes foncées. Dessous à

(1) D'après M. TEMPÈRE, la citation de la Gironde n'est pas à retenir ; elle est basée sur un spécimen de l'ancienne collection LA BORDERIE, dont l'étiquette de provenance est certainement fantaisiste.

pubescence cendrée, les 3^e et 4^e segments munis de cinq taches foncées placées transversalement sur chacun d'eux, le segment anal avec trois taches seulement, la tache médiane plus grande. Rostre arqué, un peu rétréci au milieu, nettement plus court que le prothorax, sa punctuation serrée jusqu'à l'extrémité (mâle), ou presque égal au prothorax, plus fortement arqué, plus fin, densément ponctué jusqu'à l'insertion antennaire et pointillé, brillant au sommet (femelle). Front marqué d'une fossette courte et profonde. Funicule à 1^{er} article plus épais et un peu plus long que le 2^e ; les suivants transversaux ; massue fusiforme. Prothorax faiblement transversal, conique, sa base subtronquée, son lobe basal brièvement triangulaire et fortement impressionné ; la ligne médiane subcarénée ou non ; la punctuation assez forte, très serrée, un peu rugueuse. Élytres à peine plus larges que le prothorax, leur base subtronquée, les épaules effacées, le calus huméral faible ; les côtés subparallèles, rétrécis brièvement et obtusément acuminés séparément au sommet ; stries fines, à points serrés, plus gros sur les stries latérales, la 1^{re} strie fortement creusée au sommet. Pattes courtes, assez fortes.

La biologie de cette espèce a été étudiée par Rossi (*Bull. Lab. Portici*, 1911, VI, p. 40, figs) et par P. BRÉMOND, Recherches sur la biologie de *Lixus junci*, nuisible à la betterave, *Rev. Pathologie végét. et Ent. appl.*, XXV, 1938 : p. 59-67, figs (larve, adulte, dégâts, parasites) (1). La larve vit aux dépens de diverses Salsolacées ; elle se montre nuisible à la Betterave cultivée (*Beta vulgaris rapa* DUM.) (2), à la Bette-Poirée (*Beta vulgaris cicla* L. ! et à l'Épinard (*Spinacia oleracea* L.).

La ponte, en France, a lieu de mars à juin, BRÉMOND l'a observée, au Maroc, vers le 15 février. Cet auteur mentionne qu'elle s'effectue trois jours après l'accouplement. L'œuf est inclus dans les pétioles dans un trou pratiqué par un mouvement circulaire du rostre de la femelle. L'obturation est obtenue avec un liquide émanant de la bouche de l'animal. L'incubation de l'œuf est de 4 à 5 jours, la vie larvaire dure 30 jours, le stade nymphal 15 jours au maximum. La larve néonate mine d'abord le pétiole et s'achemine vers le niveau de la racine qu'elle creuse en une galerie élargie à l'extrémité et dans laquelle s'opère la nymphose (3).

L'adulte dévore le feuillage de ces plantes et en outre celui de *Atriplex patula* L. (BARGAGLI), *A. hortensis* L. ! *Amarantus retroflexus* L. !

Note. — La larve (4) provoque des dégâts considérables, en minant la tige des betteraves porte-graines, en Anjou et dans le Vaucluse, réduisant certaines années (1947 à 1950) la production grainière de 50 à 70 %, avec en outre,

(1) Cf. A. HOFFMANN et P. NEPVEU. Observations sur les Insectes nuisibles aux cultures grainières dans le Vaucluse et dans la Drôme (*Rev. Zool. agr. et appliquée*, 1950, n° 7-12).

(2) Cf. H. DU BUSSON, in *Miscell. Ent.*, 1920, XXV, p. 1-5.

(3) BRÉMOND signale deux générations, au Maroc, l'une qui éclôt en juin, l'autre, hibernante, qui éclôt en septembre-décembre et qui apparaît de mi-janvier à mi-février. En France nous n'avons observé qu'une seule génération de mars à septembre.

(4) GUIDO GRANDI, *Intr. Stud. Ent.*, 1951, p. 872 (Bologne), reproduit la figure de la larve, d'après MENOZZI. Il cite une dizaine de parasites naturels de ce *Lixus* : Hyménoptères (Ichneumonides, Braconides, Chalcidides) et deux Diptères : *Zeuxia cinerea* MEIG. (Tachinaire) et *Nyctia halterata* PANZ. (Calliphoridae).

un retour à la polyspermie des graines monogermes sélectionnées (A. HOFFMANN) (fig. 248, 249).

France centrale et surtout méridionale ; Saône-et-Loire. — Isère. — Rhône. — Ain. — Drôme. — Vaucluse. — Cantal. — Ardèche. — Maine-et-Loire. — Landes. Toute la Provence, commun. — Corse.

Europe centrale et méridionale. Syrie ! Égypte, Algérie ! Maroc !

15. **Lixus ascanii** LINNÉ, 1767, Syst. Nat., éd. XII, p. 610. — *ochraceus* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 436. — v. *circumdatus* BOH., ibid. 1836. — *sicanus* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1874. — *amoenus* FAUST, Horae Soc. ent. Rossicae, 1888. — v. *Wagneri* LUC., 1849. — *dubitabilis* FAIRM., Ann. Mus. Genova, 1875. — HUSTACHE, 1927, p. 534. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 424.

Long. : 6-13 mm. Espèce très semblable à la précédente. Elle s'en distingue par sa taille plus petite, le dessous du corps pourvu de points dénudés noirs, très distincts, sans taches plus grandes sur le milieu des trois derniers segments ventraux ; les fémurs assez souvent munis de petits points dénudés ; la fossette frontale petite, punctiforme ou nulle ; le prothorax aussi long que large chez le mâle, transversal chez la femelle ; la 1^{re} strie élytrale non (ou très rarement et faiblement) creusée au sommet.

La larve a été signalée dans les tiges de *Beta vulgaris* L. (PERRIS, Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 19). Celle de la v. *albomarginatus* BOH. a été observée, en Italie, dans les tiges de *Capparis spinosa* L. v. *rupestris* SIBTH. (LEONI, in Riv. Coleott. Ital. (1907), p. 194) (1). Endroits frais, herbeux ; marécages ; mai-septembre.

Toute la France, plus rare dans le midi où l'on trouve plus fréquemment la v. **albomarginatus** BOH., 1843, in SCHÖNH., Gen. Curc., VII, p. 433, dont les caractères sont donnés au tableau des espèces. Corse.

Subsp. **brevipennis** RUTER, Rev. Fr. d'Entomologie, 1939, t. VI, fasc. 1, p. 20, fig. (Voir caractères au tableau des espèces.)

Vaucluse : Col Pointu, alt. 80 m., sur *Erys mun longifolium* D.C. (Ch. FAGNIEZ). — Var : Mt Tanneron, IV, 1940 ! ; Un exemplaire ayant les principaux caractères de cette sous-espèce, mais différent par la bande latérale du prothorax non prolongée en dessous sur le prosternum et conformée comme chez la forme typique.

Europe centrale et méridionale. Algérie, Maroc, Sibérie occidentale.

16. **Lixus spartii** OLIVIER, Ent., V, 1807, p. 521. — *fallax* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 446. — HUSTACHE, 1927, p. 535. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 423.

Long. : 9-16 mm. Corps allongé, convexe ; téguments noirs et mats ; le revêtement dorsal condensé sur les côtés du prothorax et des élytres en une bande blanche, formant en outre deux bandes dorsales peu nettes,

(1) En réalité l'on ne sait encore rien des mœurs de cette espèce ; la plupart des citations sur Betterave (PERRIS, BERGAGLI, etc.) doivent se rapporter à *L. junci* ; les deux espèces ayant été confondues par les anciens auteurs. L'observation de LEONI, relative au victus de la larve, en Italie, sur *Capparis* pourrait être retenue, d'autant que les *Capparidacées* sont très voisines des *Crucifères* lesquelles pourraient bien, d'après nos propres observations, nourrir cette espèce dans nos régions.

jaunes ou jaunâtres sur le prothorax et des bandes élytrales de même couleur, disposées sur les 2^e, 3^e et 4^e et souvent sur les 6^e et 7^e interstries ; les 1^{er}, 5^e et 8^e restant foncés, subdénudés ; antennes ferrugineuses. Métasternum et abdomen criblés de points dénudés arrondis et bien distincts ; les fémurs avec les mêmes points nets. Rostre égal aux 2/3 du prothorax, droit, épais, ponctué-rugueux, pubescent, brièvement sillonné en avant. Front muni d'une fossette large et profonde. Scape antennaire fortement claviforme ; funicule à deux premiers articles subconiques, subégaux, les autres serrés, transversaux ; massue ovale, acuminée. Prothorax un peu transversal, subconique, légèrement arqué latéralement, bisinué à sa base, les lobes oculaires largement arrondis ; couvert d'une granulation assez forte ; la ligne médiane finement sillonnée ou carénée en avant, plus rarement simple. Élytres cylindriques, peu plus larges que le prothorax, subparallèles, longuement et faiblement sinués en dedans au milieu des côtés ; étroitement arrondis séparément au sommet ; stries plus ou moins distinctes, marquées de points variables ; interstries granulés-rugueux, plus fortement sculptés aux épaules ; calus subapical nul. Pattes courtes, assez robustes ; tranche interne des tibiais denticulée.

v. **Devillei**, nova. — Taille plus petite ; élytres avec les bandes claires décomposées en petites taches ou marbrures variables. Cette variété non décrite est mentionnée par CAPIOMONT (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1875, p. 61) et par SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (*Cat. Coléopt. rais. Corse*, p. 423). Elle se trouve en Corse.

v. **Schaeferi** HOFFM., *Rev. Fr. d'Ent.*, XVII, 1950, p. 194. — Vestiture uniformément gris-flave, mêlée de petites taches plus claires. Corse : Porto-Vecchio (SCHAEFER).

L'adulte vit sur *Sarothamnus scoparius* KOCH. ! (OLIVIER, G. TEMPÈRE), sur *Genista scorpius* D.C. (A. CHABAUT !) et sur *Spartium junceum* L. (!) en Provence.

Répandu quoique assez rare, dans toute la France. Mai-septembre.

Signalé et observé des départements suivants : Seine et Oise ! — Seine-Inférieure. — Orne. — Seine-et-Marne ; Forêt de Fontainebleau, assez abondant sur Genêt à balais ! — Marne : Mt de Berru ! — Aube : Lusigny ! — Alsace. — Loiret. — Puy-de-Dôme. — Nièvre. — Vienne : La Trimouille, sur *Erica scoparia* L., 26 septembre 1944, plusieurs exemplaires fraîchement éclos (COLAS). — Ardèche. — Gard. — Vaucluse. — Alpes-Maritimes ! — Var ! — Bouches-du-Rhône. — Rhône. — Ain. — Isère. — Loire. — Hérault. — Pyrénées-Orientales. — Aude. — Gironde, sur le littoral seulement (TEMPÈRE). — Landes. — Maine-et-Loire. — Morbihan. — Ille-et-Vilaine : Le Rheu, près Rennes ! — Corse.

Europe méridionale.

17. **Lixus algirus** LINNÉ, 1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 380. — *angustatus* F., 1775, *Syst. Éleuth.*, II, p. 502. — *pulvereus* OL., 1807, *Ent.*, V, p. 364. — *Lefeburei* BOH., 1836. — v. *suetus* BOH., 1843. — v. *hungarus* PETRI, *Wien. Ent. Zeit.*, 1904. — v. *ferrugatus* F., *Syst. Éleuth.*, II, 1758, p. 500. — *varicolor* BOH., 1836, in Schönherr, *Gen. Curc.*, III, p. 65. — HUSTACHE

1927, p. 536. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 423.

Long. : 13-18 mm. Corps allongé, quoique assez trapu, les téguments revêtus d'une pubescence jaunâtre avec une pollinosité dense, assez uniforme, masquant les téguments noirs, cette pollinosité ordinairement jaune (forme typique), brun-rouge (v. *ferrugatus* F.) ou blanchâtre (v. *varicolor* BOH.); antennes et tarsi ferrugineux. Dessous assez densément pubescent, à points dénudés noirs, peu nombreux, assez distincts. Rostre assez arqué, cylindrique, légèrement renflé au niveau de l'insertion antennaire, finement ponctué-pointillé, non caréné, 1/4 plus long (mâle) ou 1/2 plus long (femelle) que le prothorax. Fossette frontale petite. Funicule à 1^{er} article un peu plus long et guère plus épais que le 2^e, celui-ci 1/2 plus long que large, les suivants non transversaux ; massue oblongue. Prothorax transversal, conique, ses côtés non ou faiblement arqués, sa base bisinuée à impression médiane profonde, lobes oculaires étroitement anguleux et villoses ; caréné ou non en avant de sa ligne médiane, grossièrement ponctué-rugueux et finement pointillé. Élytres aussi larges à leur extrême base que le prothorax, visiblement étranglés en avant du calus huméral peu saillants ; les côtés subparallèles, faiblement sinués au milieu ; arrondis ensemble ou faiblement séparés au sommet, le calus antépical obsolète ; striés-ponctués, les stries plus fortes en avant ; les interstries plans, ridés transversalement surtout en avant. Pattes assez longues ; tarsi élancés.

La larve vit dans la moelle des tiges de diverses Malvacées non arborescentes : *Malva silvestris* L. (PERRIS), *Althaea rosea* CAV. (GODART), dans celles des Fèves (BODENHEIMER, *Zeitch. angew. Ent.*, XIII, 1928, p. 497, figs). Il y a deux générations en France, trois en Algérie et autres régions chaudes. L'imago apparaît de mars à mai et de juillet à septembre suivant les climats.

L'adulte, polyphage, vit sur *Cirsium palustre* SCOP. et *arvense* SCOP. (PERRIS) ; sur *Centaurea nigra* L., dans les Htes-Pyrénées (G. TEMPÈRE) ; sur *Silybum marianum* GAERTN. (CHOBAUT) ; sur les fèves (*Vicia faba* L.) sur lesquelles il exerce parfois de gros ravages, en dévorant les feuilles et les fleurs, dans les régions méridionales : Alpes-Maritimes ! Var ! (1) ; sur *Malva silvestris* L. (G. TEMPÈRE).

Espèce répandue dans toute la France ; rare dans le Nord et le Centre, plus fréquente dans le Midi, sud-ouest compris.

Marne : Germaine (Ch. DEMAISON). — Haute-Marne : Eurville, mai-juin (PESCHET !). — Yonne : Auxerre (DE BAULNY) ; Givry, Avallon (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE !). — Loiret : Gien (PYOT) ; Orléans (CAPIOMONT). — Côte d'Or : Rouvray (EMY). — Aube, Forêt d'Orient (LE GRAND). — Somme : St-Roch, près Amiens (CARPENTIER). — Hautes-Pyrénées : Gèdre, 1.300 m. (G. TEMPÈRE). — Ain. — Isère. — Rhône. — Corse, assez commun.

Les variétés mêlées à la forme typique dans le sud de la France. Angleterre ; Europe méridionale et bassin méditerranéen ; Madère, Asie-Mineure, Perse ; Sibérie occidentale.

(1) Signalé d'autre part nuisible aux Fèves cultivées dans l'île de Minorque (LESNE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1901, p. 221. M. G. TEMPÈRE le prend souvent en Gironde, dans les dunes du Verdun, sur les fleurs de *Tamarix anglica* WELB.)

18. **Lixus sanguineus** ROSSI, 1792, Mant., I, p. 36 (non BOH., 1836). — *angustus* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 45. — *seniculus* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 91. — *rufulus* BOH., l. c., p. 91. — *bicolor* PANZER, 1794, Faun., p. 4. — HUSTACHE, 1927, p. 537. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 7-8,5 mm. Oblong, convexe, les téguments noirs, mats, la pubescence dorsale cendrée, très fine, recouverte ordinairement d'une pulvérulence couleur de rouille assez dense ; les côtés du prothorax et des élytres jaunes ; antennes (massue comprise) et tarses rougeâtres. Dessous cendré, sans points dénudés. Rostre mat, arqué, plus court que le prothorax, plus épais que les profémurs, pubescent, finement et densément ponctué-striguleux, avec ou sans fine carène médiane. Front ruguleux avec une fossette ponctiforme parfois indistincte. Yeux subconvexes. Antennes insérées vers le milieu du rostre ; funicule à 1^{er} article subconique, épais, à peine plus long que large, le 2^e plus court, les suivants transversaux, le 7^e plus large ; massue ovale. Prothorax fortement transversal, subcampanuliforme, la base subtronquée ou à peine sinuée ; lobes oculaires nuls ; muni d'un fin sillon médian visible en arrière, la ponctuation rugueuse, assez forte mais peu profonde. Élytres un peu plus larges que le prothorax, 2 1/2 fois aussi longs que ce dernier, ses côtés presque parallèles ; rétrécis arrondis à partir du tiers postérieur, séparément terminés en pointe obtuse, l'angle sutural très ouvert ; finement striés-ponctués ; insterstries plans, finement pointillés-chagrinés ; calus huméral à peine indiqué, l'antéapical n. l. Pattes courtes, épaisses ; protibias bisinués sur leur tranche interne

La larve vit et se développe dans les tiges d'une Composée : *Leontodon autumnalis* L. (WEISE, *Verh. nat. Ver. Brünn*, XIII (1874), p. 125).

L'adulte se trouve fréquemment sur *Erodium cicutarium* L'HÉRIT. (DESBROCHERS, HOFFMANN, COLAS, RUTER, etc.) et sur *Betu vulgaris* L. (BERTHOLEY). Également, en toutes régions sur *Chenopodium album* L. et *polyspermum* L. (nombreux observateurs).

Toute la France, peu commun dans le bassin de la Seine. Abondant au champ de tir de St-Germain-en-Laye, à Achères, à Chambourcy (Seine-et-Oise), vers la mi-avril, sur *Erodium* qui pourrait peut-être nourrir la larve (!). Plus répandu sur le littoral du nord et du nord-ouest, dans le centre et le midi ; rare dans le sud-ouest.

Europe centrale et méridionale ; Caucase ; Perse.

18 bis. **Lixus Remaudierei** A. HOFFMANN, *Revue de Pathologie végétale et d'Entomologie agricole de France*, XXVII, 1948, fasc. 2, p. 102-109, Pl. 2.

Long. : 7,5-10 mm. Voisin de *sanguineus* ROSSI et sans doute confondu avec lui dans les régions méridionales. Se différencie nettement de ce dernier par les caractères suivants : taille plus grande ; rostre avec une carène forte, saillante, prolongée jusqu'au delà de l'insertion anten-

naire ; prothorax subconique, moins transversal, modérément arqué latéralement, nettement impressionné derrière le bord antérieur, densément et finement ponctué avec parfois d'assez nombreux granules noirs, visibles à travers la vestiture ; élytres environ 3 1/4 fois plus longs que le prothorax, subparallèles, sinués en dedans, sur les côtés, après les épaules ; le revêtement foncier uniformément d'un gris-cendré un peu flavescent, avec de nombreuses petites taches brunes, alignées irrégulièrement sur les stries ; ces taches parfois nulles ou obsolètes, sauf en arrière ; le scape antennaire non claviforme, la massue plus grande ; les pattes noirâtres (chez les insectes matures), ainsi que les antennes (sauf le scape rougeâtre à sa base) ; les yeux presque effacés. Chez certains individus, le prothorax est orné de trois bandes longitudinales brunâtres peu tranchées.

L'organe copulateur du mâle diffère notablement, son aspect est plus grêle, la pointe péniale assez étroitement acuminée, non mucronée.

La larve que j'ai décrite (*l. c.*, p. 104 ; figs), vit dans le collet de l'œillet cultivé qu'elle creuse d'une galerie remontant dans la tige, intéressant la partie médullaire. La ponte s'effectue au premier printemps et s'échelonne sur plusieurs semaines. On observe des larves et des nymphes d'avril jusqu'en fin août. L'adulte se transforme du début de juin à la fin septembre, dans l'intérieur de la galerie ; il sort et hiberne dans le sol dès les premiers froids. Les imagos nés tardivement (15-18 septembre) restent dans leurs galeries jusqu'au printemps suivant.

Les dégâts de cet insecte sont très importants dans certaines cultures florales du midi où ils ont atteint de 1947 à 1949 jusqu'à 95 % de l'ensemble des plantations, et un horticulteur a dû abandonner la culture de l'œillet.

Bouches-du-Rhône : Fos-s/mer (PASTORELLO, REMAUDIÈRE, HOFFMANN).

OBSERVATION I. — Dans la description originale nous écrivons *Remaudieri* ; il faut lire *Remaudierei*.

OBSERVATION II. — *Lixus difficilis* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 42 (*brevipes* BRIS. Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 404), que l'on rencontre en Turquie Transylvanie, Dalmatie, Hongrie, Italie, Espagne, paraît très voisin de *L. Remaudierei*, lequel pourrait s'y rattacher comme race de grande taille. Les mœurs de *difficilis* sont identiques (1) ; tous les individus que j'ai vus, une dizaine environ, diffèrent surtout de *Remaudierei* par la taille inférieure



FIG. 251. — *Lixus (Dilixellus) Remaudierei* HOFFM.

(1) Observé par SAMOGGIA, en 1938, attaquant les tiges d'œillets cultivés, en Italie : Province romaine (cf. GUIDO GRANDI, Introd. Stud. Entomologia, 1951, p. 873).

et l'aspect plus grêle (long. 6-7,5 mm., larg. 2-8-3 mm.), alors que notre insecte atteint fréquemment 10 mm. de long et 3 mm. de large.

19. *Lixus elegantulus* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, I, p. 441. — *scapularis* FAUST, Wien. ent. Zeit., 1887, p. 72. — ? *inermipennis* DESBR., Frel., 1904. — HUSTACHE, 1927, p. 538. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 5,5-10 mm. Assez semblable d'aspect à un petit *sanguineus*, mais plus étroit, plus allongé, la pubescence dorsale très fine, à pulvéulence jaune ou ferrugineuse ; les côtés du prothorax largement blancs, parfois cette couleur s'étendant au prosternum ; les élytres concolores ou avec quelques marbrures à peine plus claires et peu nettes ; antennes plus ou moins rougeâtres à la base ; tarsi ferrugineux. Dessous pubescent de clair, les trois derniers segments ventraux pourvus de larges taches subdénudées peu tranchées. Rostre à ponctuation (comme celle de la tête) peu serrée, sa ligne médiane brillante, subcarénée ou non. Front à fossette punctiforme. Prothorax subconique, les côtés subrectilignes, fortement bisinués à sa base ; la ponctuation assez grosse, peu profonde à intervalles pointillés, finement subcarénés. Élytres presque aussi larges que le prothorax à la base, fortement arqués séparément à la base, parallèles sur les côtés jusqu'au quart postérieur, isolément terminés en angle obtus.

Mœurs inconnues.

Très rare en France : Basses-Alpes : Draix (HUSTACHE). — Var : St-Maximin (MADON). — Aude : Carcassonne (GAVOY). — Bouches-du-Rhône, Plan d'Orgon, VII, 1952 (TEMPÈRE !).

Hongrie, Dalmatie, Bosnie, Roumanie, Turquie (DEYROLLE !), Herzégovine, Grèce, Caucase.

20. *Lixus vilis* ROSSI, 1790, Fn. Etr., p. 120 ; BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 69. — *bicolor* OL., 1807, Ent., V, p. 244. — *nigritarsis* BOH., l. c., p. 68. — *consenescens* BOH., ibid, p. 88. — *quadraticollis* DESBR., Frel., 1904. — *orbitalis* BOH., l. c. — *subquadrithorax* DESBR., Frel. 1895. — HUSTACHE, 1927, p. 539. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 424.

Long. : 8-12 mm. Corps subcylindrique, finement pubescent de cendré en dessus et recouvert d'une pulvéulence rouge-carminé ou jaune-olivâtre (chez les exemplaires de cette dernière coloration, les côtés du prothorax et des élytres sont presque toujours rouges) ; le prothorax orné, sur les côtés, d'une bande claire, blanchâtre ou jaunâtre, tranchée ; les élytres un peu éclaircis sur les bords latéraux et portant une petite tache claire à la base du 2^e interstrie, de chaque côté de l'écusson, avec, le plus souvent, de très fines mouchetures punctiformes le long des stries ; antennes et tarsi ferrugineux. Dessous à pubescence claire, parsemée de petits points dénudés nombreux, assez distincts. Rostre droit, presque

aussi long que le prothorax, subparallèle, finement et distinctement caréné, pubescent, ponctué-rugueux. Front plan, sans fossette distincte. Yeux subplans, bordés de clair à leur bord supérieur. Funicule antennaire à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, les suivants faiblement transversaux ; massue oblongue. Prothorax nettement aussi long que large, les côtés presque droits en arrière, la base bisinuée, les lobes oculaires nuls ; finement caréné en avant sur la ligne médiane, la ponctuation double, serrée, rugueuse. Élytres un peu plus larges que le prothorax, les côtés subparallèles, un peu sinués en dedans vers leur milieu, puis rétrécis à partir du tiers postérieur, brièvement et obtusément arrondis au sommet ; calus antéapical à peine indiqué ou nul ; stries fines, un peu plus marquées en avant, ordinairement masquées par la vestiture. Pattes fines ; fémurs pourvus, en dessous de longs poils clairs.

La larve vit et se transforme dans le collet de *Erodium cicutarium* L'HÉRIT. (GRENIER, BEDEL, CHABAUT, F. GUILLAUME, G. TEMPÈRE !).

Biologie : GRENIER (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, p. 173 ; *Bull. idem.*, p. xxxviii) (1).

Toute la France ; assez commun. Corse.

Europe méridionale, Caucase ; Asie-Mineure ; Nord de l'Afrique.

21. **Lixus flavescens** BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 74. — *virens* BOH., l. c., p. 85. — *aberratus* BOH., l. c., p. 85. — *javens* BOH., l. c., p. 87. — *Marqueti* DESBROCHERS, Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1872, p. 190. — HUSTACHE, 1927, p. 540. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 7-9 mm. Corps étroit, cylindrique, assez convexe, à pubescence fine, grise ; densément pulvérulent de jaunâtre un peu verdâtre ; les côtés du prothorax et des élytres un peu plus clairs ; les antennes (sauf la massue) ferrugineuses. Dessous uniformément pubescent, sans points dénudés. Rostre faiblement arqué, cylindrique, de même épaisseur, environ, que les profémurs, bien plus court que le prothorax, mat à ponctuation serrée (mâle) ou brillant, très finement et éparsément ponctué (femelle). Front subdéprimé, finement fovéolé. Yeux grands, oblongs, assez convexes. Funicule à 1^{er} article subégal au 2^e, seulement plus épais, les suivants transversaux ; massue oblongue, acuminée. Prothorax légèrement transversal, subconique, les côtés presque droits ou un peu arqués ; faiblement bisinué à sa base, le lobe basal brièvement anguleux et impressionné ; les lobes oculaires larges, frangés de poils assez longs ; ponctuation très dense, fine, rugueuse. Élytres peu plus larges que le prothorax à la

(1) Il est peu probable que la polyphagie de ce *Lixus* s'étende à la fois aux Géraniacées, aux Composées et aux Papilionacées. Les observations faites par OLIVIER, sur les Chardons et par J. DU VAL, sur les Genêts ne s'appliquent, d'ailleurs, qu'à de simples captures. Il paraît oiseux, lorsqu'on recherche l'éthologie d'une espèce, de mentionner les végétaux sur lesquels elle ne se tient que tout à fait accidentellement.

base, parallèles, faiblement élargis vers le tiers postérieur, séparément arrondis en angle obtus au sommet, impressionnés à la base, de chaque côté de l'écusson, très finement striés-punctués; interstries plans, pointillés-rugueux, le 3^e convexe à sa base. Pattes grêles; tarses allongés, très étroits, le 2^e article des protarses plus long que large, à peine plus court que le 1^{er} et subégal au 3^e.

L'adulte vit sur diverses Salsolacées: *Atriplex halimus* L., *Suaeda maritima* DUM., *S. fruticosa* FORSK., *Spinacia oleracea* L. (1).

Espèce assez rare en France et localisée dans quelques départements de la région méditerranéenne.

Var: Le Beausset (DE BOISSY !). — Bouches-du-Rhône: Camargue, assez fréquent (L. PUEL !). — Vaucluse: La Bonde, Mt Luberon (FAGNIEZ). — Aude: Crissan (BEPMALE); La Nouvelle, type du *Marqueti* (MARQUET).

Europe centrale; Russie méridionale; Bassin méditerranéen de la Mer Noire à la Caspienne; Perse; Turkestan.

22. **Lixus punctiventris** BOH., 1835, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 45. — *abdominalis* BOH., l. c., p. 67. — *angusticollis* BOH., l. c., p. 83. — *bimaculatus* LUCAS, 1847, Exp. Algérie, p. 141. — *laticollis* PETRI, Wien. ent. Zeit., 1905, p. 16. — HUSTACHE, 1927, p. 541. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long.: 10-14 mm. Corps cylindrique, convexe, à pubescence dorsale fine, cendrée, avec ou sans pollinosité jaune ou ocrée; les côtés du prothorax ornés d'une bande blanchâtre peu tranchée, brièvement prolongée sur l'épaule; parfois la ligne médiane finement cendrée en avant; les élytres avec une moucheture claire à la base du 2^e interstrie et quelques autres beaucoup plus petites le long des stries, manquant parfois ou masquées par la pulvéulence; antennes et tarses ferrugineux. Dessous à pubescence serrée, gris-clair, parsemée de points dénudés, très nets. Rostre faiblement arqué, cylindrique, non caréné, à épaisseur subégale à celle des profémurs, pubescent, sa ponctuation serrée, ruguleuse, mêlée de points plus gros et épars; aussi long chez le mâle, un peu plus long chez la femelle, que le prothorax. Front déprimé, muni d'une fossette ponctiforme. Yeux oblongs, effacés. Antennes submédianes; funicule à deux premiers articles un peu plus longs que larges, le 1^{er} à peine plus long que le 2^e, les suivants (sauf le 7^e) transversaux; massue oblongue acuminée. Prothorax un peu transversal, ses côtés presque droits jusqu'au tiers antérieur, convergents modérément en avant; la base subtronquée, le bord antérieur sans lobes oculaires; l'impression antéscutellaire courte et brièvement sillonnée; la ponctuation double, fine et serrée, mêlée de points grands et épars. Élytres plus larges que le prothorax à la base, resserrés derrière le bord basal, les épaules effacées; les côtés subparallèles, rétrécis-arrondis en arrière, le sommet séparément terminé en

(1) Se trouverait, d'après CAPIOMONT, sur *Portulaca oleracea* L.

angle obtus très court ; non déhiscent ; le calus antéapical à peine marqué ; finement striés-punctués, surtout en arrière ; interstries plans.

La larve vit dans les tiges de diverses Composées : *Senecio jacobaea* L. (Ch. BRISOUT, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1871, Bulletin, p. xxxiii), *Senecio aquaticus* HUDS. (GOUREAU, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, p. 73) (1), *Barkausia taraxacifolia* D.C. (L. FALCOZ, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1922, p. 225 (2) et *Ann. Epiphyties*, XI, 1926, p. 121 : Morphologie larvaire).

Signalée encore par H. Ross, en Bavière, dans le collet et à la base des tiges de *Crepis biennis* L. Elle est parasitée par un Hyménoptère : *Hoplocryptus nigripes* GRAV.

Terres sèches, sablières, dunes.

Toute la France ; particulièrement abondant dans la région maritime du nord : Somme, Pas-de-Calais, Calvados, Seine-Inférieure, Manche, Côtes-du-Nord ; plus rare dans l'intérieur : Seine, Seine-et-Marne, Yonne, Oise, Eure, répandu dans tout le centre et le midi ; paraît plus rare dans le sud-ouest.

Europe moyenne et méridionale. Non signalé de Corse et d'Angleterre. Asie-Mineure ; Algérie ; Caucase.

23. *Lixus cribricollis* BOH., 1835, in Schönherr, *Gen. Curc.*, III, p. 44. — *ferrugatus* OL., *Ent.*, V, 1808, p. 83. — *gralliventris* BOH., 1843, l. c., VII, p. 469. — *minialocinclus* DESBR., *Wien. ent. Zeit.*, 1905. — HUSTACHE, 1927, p. 543. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 404 ; *Cat. Corse*, p. 424.

Long. : 8-14 mm. Très voisin du précédent. Élytres sans tache blanche basale sur le 2^e interstrie. Rostre à peine arqué, presque droit, plus long que le prothorax dans les deux sexes, moins épais que les profémurs. Prothorax subconique, faiblement arqué latéralement ; les lobes oculaires légèrement apparents ; la ponctuation discale à gros points plus serrés, ceux des côtés confluent ; la ligne médiane ni élevée ni pubescente en avant ; les 9^e et 10^e stries creusées fortement à leur base. Dessous du corps à points dénudés moins nets, plus petits. Profémurs très épaissis, subdentés ; protibias fortement bisinué en dedans.

La larve vit dans les tiges florales de divers *Rumex*, notamment sur *R. acetosa* L. (BOHEMAN, BEDEL, BELLEVOYE, etc.). Elle est particulièrement nuisible, dans la région d'Angers, aux cultures d'oseille cultivée en vue de l'obtention des graines (HOFFMANN, RIBAUT).

L'adulte, après hibernement dans le sol, apparaît dès la fin mars ; il se nourrit du feuillage des *Rumex*, puis s'accouple et pond. La ponte a lieu du début d'avril jusqu'en juin (on observe des jeunes larves à partir du 18 avril). La larve mine la moelle fistuleuse des tiges de l'inflorescence où s'effectue la métamorphose. Les œufs ovoïdes, subglobuleux sont insérés par la femelle à l'aide de son rostre ; les trous de ponte restent visibles de l'extérieur par

(1) GOUREAU, par erreur, signale cette espèce sous le nom de *bicolor*.

(2) Des observations faites en 1952, à Denneville (Manche), sur *Senecio jacobaea* L., par H. CHEVIN, confirment la biologie exposée par FALCOZ, sur *Barkausia*. Ponte 16-V, à 20 cm. au-dessus du collet. Éclosion 20-V. Larves âgées les 12-30 VI. Chrysalides 18-VII. Éclosion imaginale, 19-29-VII.

une étroite auréole circulaire, brunâtre, ne produisant pas de formation légère en relief, comme on l'observe chez *Lixus junci*, sur la Betterave. L'imago éclôt depuis la mi-juin jusqu'au début d'août ; il hiverne pour réapparaître au printemps sur la plante nourricière (HOFFMANN) (1).

Presque toute la France ; assez rare. Répandu largement dans le bassin de la Seine et dans toute la partie orientale ; Centre et midi ; rare dans le sud-ouest. — Corse.

Manque dans l'ouest.

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Ardennes, Seine, Seine-et-Oise ; nombreuses localités ; Loiret, Côte-d'Or, Aube, Somme, Marne, Nièvre, Eure, Saône-et-Loire, Allier, Puy-de-Dôme, Jura, Doubs, Rhône, Isère, Ain, Vaucluse, Gard, Alpes-Maritimes, Aude, Htes-Pyrénées, Gironde, Landes, Tarn.

Europe moyenne et méridionale ; Algérie ; Asie Mineure.

24. *Lixus bardanae* FABRICIUS, 1787, Syst. Eleuth., II, p. 502. — *cylindricus* BEDEL, Fn., VI, p. 268 (non HERBST, 1793). — HUSTACHE, 1927, p. 544. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long : 8-12 mm. Cette espèce pourrait se confondre avec *cribricollis*. Pubescence dorsale grise ou roussâtre, très fine, condensée en une légère bande, sur les côtés du prothorax, et ordinairement en de petites mouchetures disposées le long des stries élytrales ; recouvert ou non, en dessus, d'une pulvéulence jaune ou ocrée. Dessous sans points noirs dénudés. Rostre cylindrique, pubescent, peu arqué, muni d'une fine carène médiane ; aussi épais que les profémurs, subégal au prothorax et mat (mâle) ou plus long, moins robuste, moins pubescent et un peu luisant (femelle). Front sans fossette. Yeux subconvexes. Funicule à deux premiers articles subégaux. Prothorax un peu transversal, subconique, légèrement resserré transversalement en avant, sa base subtronquée, ses lobes oculaires à peine indiqués ; finement caréné au milieu ou seulement en avant, ou non caréné ; la ponctuation forte et rugueuse à intervalles densément pointillés. Élytres convexes, à peine plus larges que le prothorax à la base, impressionnés derrière le bord basal, les côtés subparallèles jusqu'au tiers postérieur, faiblement sinués en dedans derrière les épaules, brièvement et séparément arrondis au sommet ; le calus antéapical à peine indiqué ; finement striés-ponctués, les stries dorsales plus fortes à la base, la 9^e non creusée sous l'épaule ; interstries finement chagrinés. Profémurs et protibias comme chez le précédent, mais ces derniers moins fortement bisinués ; tarsi plus courts.

La larve vit dans les tiges de *Rumex hydrolapathum* L. (URBAN, in *Ent. Blätt.* (1914), p. 28, fig.).

L'adulte dans les lieux humides, les marécages, etc., sur *Rumex patientia* L. (GYLLENHAL, BELLEVOYE), *Rumex aquaticus* L. et *acetosa* L. (v. HEYDEN), *Rumex hydrolapathum* L. (DIECKHOFF (2), TEMPÈRE, URBAN, etc.). Ça et

(1) BARGAGLI et PIRAZZOLI (*Bull. Soc. ent. It.*, XIV, p. 317) citent cette espèce comme s'attaquant aux Fèves, sans doute par suite de confusion avec *L. algirus* F.

(2) DIECKHOFF et DOHRN, Biologie (Larve et nymphe). *Stett. ent. Zeit.*, 1891, p. 383. — FERRIS, Larves, p. 388.

là dans toute la France, mais rare et souvent confondu avec *cribricollis*.
 Connus des départements suivants :

Somme, Seine-et-Oise !, Yonne !, Nièvre, Côte-d'Or, Doubs, Saône-et-Loire, Isère, Ain, Allier !, Puy-de-Dôme !, Indre-et-Loire, Vienne, Maine-et-Loire, Morbihan, Hérault, Aude, Var !, Gironde, Charente-Maritime !

Europe centrale et méridionale ; Caucase ; Asie-Mineure (1).

25. *Lixus scolopax* BOH., 1836, ap. Schönherr, Gen. Curc., III, p. 79. — *barbarus* BOH., l. c., VIII, 1843, p. 432. — *sardiniensis* BOH., l. c., VII, p. 470. — *sulphuratus* BOH., l. c., III, 1836, p. 74. — *affinis* LUC., Expl. Alg., 1848, p. 439. — *cynarae* GRAËLLS, Mém., 1858, p. 134. — HUSTACHE, 1927, p. 546. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 424.

Long. : 10-18 mm. Corps allongé, étroit, convexe, à revêtement dorsal cendré ou jaune-verdâtre, plus rarement ferrugineux ; le prothorax muni d'une bande latérale claire, peu tranchée, composée de poils soulevés ; les élytres unicolores ou avec de très petites taches confuses, les côtés plus ou moins éclaircis ; antennes (sauf la massue) et tarses rougeâtres. Dessous longuement et assez densément pubescent, la pubescence soulevée sur la poitrine et seulement en partie sur l'abdomen, les segments portant chacun quatre petits points dénudés rangés transversalement. Rostre presque droit, subcylindrique, un peu élargi au niveau de l'insertion antennaire, moins épais que les profémurs, plus longs que le prothorax, non ou finement caréné, couvert en arrière, de stries longitudinales fines et serrées, aciculé au sommet, hérissé de longs poils en dessous. Front subdéprimé, simple ou finement caréné. Yeux ovales, subconvexes. 2^e article du funicule très long, subégal aux trois suivants réunis, le 1^{er} subégal au 3^e, les 5^e et 6^e transversaux ; massue oblongue. Prothorax légèrement transversal, à côtés subparallèles, sub-sinués en dedans, un peu arqués-rétrécis en avant, impressionné derrière le bord antérieur, celui-ci sans lobes oculaires ; angles postérieurs aigus ; la base bisinuée, le dessus finement et densément granulé. Élytres longuement parallèles, à peine plus larges, à la base, que le prothorax, rétrécis à partir du quart postérieur, séparément arrondis et obtus au sommet ; impressionnés derrière la base et de chaque côté de l'écusson ; stries fines ; interstries plans finement coriacés-rugueux. Pattes élancées ; profémurs épaissis, hérissés (ainsi que les hanches) de longs poils.

v. *Xambeui*, nova. — Diffère de la forme typique par le corps très étroit, les pattes entièrement rougeâtres, la pubescence des hanches et du dessous des profémurs non ou à peine relevée ; le prothorax orné d'une ligne médiane de pubescence claire, tranchée.

L'adulte vit sur diverses Composées. En France, sur *Cynara scolymus* L. (V. MAYET) ; en Corse, sur *Carlina corymbosa* L. (DAMRY) ; en Italie, sur *Carthamus lanatus* L. (PICCIOLI) ; en Algérie, sur *Echinops Bovei* BOISS. et *Galactatis tomentosa* MOENCH. (P. DE PEYERIMHOFF).

(1) *Irresectus* BOH., *scutellatus* PÉTRI, de Hongrie, ainsi que *tristis* BOH., de l'Herzégovine, sont des variétés de *bardanae* étrangères à notre faune.

France méridionale ; rare.

Var : Fréjus (REY) ; Le Lavandou (M. DE BOISSY !). — Gard : Nîmes (MINGAUD). — Hérault : Montpellier (V. MAYET). — Pyrénées-Orientales : Ria (DONGÉ). — Corse, répandu probablement dans toute l'île ; commun dans de nombreuses localités.

La v. *Xambeui* dans les Pyrénées-Orientales, sur *Scolymus hispanicus* L., trois individus dans la collection LÉVEILLÉ (XAMBEU).

26. *Lixus elongatus* GOEZE, 1777, Ent. Beytr., I, p. 379. — *filiformis* F., 1781, Syst. Eleuth., II, p. 501. — *bardanae* PANZ. (non F.), Fn., p. 3. — *rufitarsis* BOH., 1835. — *scrobirostris* CAP., 1875, Ann. Soc. ent. Fr., p. 268. — *rufipes* DESBR., Frel., XII, p. 23. — HUSTACHE, 1927, p. 547. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 424.

Long. : 4-12 mm. Corps allongé ; pubescence dorsale jaunâtre, peu dense, formant sur les élytres de petites taches légères, nombreuses, et sur le prothorax, plus densément, quatre bandes longitudinales, les latérales jaunes, tranchées, un peu hérissées, prolongées ou non sur les côtés de l'élytre, les deux dorsales ordinairement moins nettes, convergentes en avant : antennes et tarsi ferrugineux ou d'un rouge plus clair. Dessous à pubescence assez longue, hérissée sur la poitrine, l'abdomen sans points dénudés. Rostre arqué, cylindrique, moins long que le prothorax, celui du mâle presque aussi épais que le profémur, densément rugueux et mat, celui de la femelle moins sculpté, plus fin, subluisant. Front déprimé, sans fossette distincte. Yeux ovales, subconvexes, situés à une distance du bord du prothorax égale à leur grand diamètre. Scape aussi long que les deux premiers articles du funicule réunis, ces derniers de largeur et de longueur subégales, les 3^e et 4^e aussi longs que larges, les suivants (sauf le 7^e) transversaux. Prothorax faiblement, subconique, ses côtés peu arqués ; resserré derrière le bord antérieur, celui-ci sans lobes oculaires ; la base bisinuée, son lobe brièvement arrondi ; la ponctuation fine, régulière, très dense, indistinctement granulée. Élytres débordant un peu le prothorax à la base, ses côtés subparallèles ; rétrécis arrondis au quart postérieur, séparément terminés, au sommet, en angle obtus ; calus huméral assez saillant ; stries finement ponctuées ; interstries plans, finement et transversalement rugueux. Profémurs médiocrement épaissis, tous les fémurs ciliés en dessous.

Ne peut être confondu avec le précédent ; les élytres sont moins longs, moins parallèles, plus étroitement arrondis au sommet, le calus huméral bien plus saillant, le rostre plus visiblement arqué, etc.

Les larves vivent et se transforment au collet et dans la partie inférieure des tiges de *Carduus nutans* L., sans provoquer de cécidies apparentes ; on peut le rencontrer en grand nombre, une trentaine environ, dans la même plante. Il existe deux générations en Provence. La ponte de la 1^{re} génération a lieu en fin mars-début avril ; l'adulte apparaît en mai-juin ; la 2^e génération pond en juin-juillet, la larve hiverne ainsi que quelques imagos (HOFFMANN).

L'adulte, qui apparaît dès le mois de mars, est inféodé à de nombreuses Composées-carduacées : *Carduus nutans* L. !, *C. crispus* L. !, *C. pycnocephalus* L. (DUPREZ), *Cirsium arvense* Scop., *C. lanceolatum* Scop. !, *Silybium marianum* GOERT.

Friches, bord des chemins, décombres.

Presque toute la France, la Corse ; commun.

Semble manquer dans la partie maritime du nord-ouest (de la frontière belge au Finistère).

Europe centrale : Bassin méditerranéen. Non signalé de l'Angleterre.

27. **Lixus cardui** OL., Ent., V, 1808, p. 250. — *pollinosus* GERM., 1824, Ins. Sp. Novae, I, p. 364. — HUSTACHE, 1927, p. 548. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404 ; Cat. Corse, p. 424.

Long : 9-14 mm. Forme plus robuste, plus courte et notablement plus large que *elongatus*. La pubescence dorsale grise ou jaune, plus apparente et plus dense, celle qui compose les bandes prothoraciques et qui recouvre la poitrine, les fémurs, le dessous du rostre, bien plus longuement hérissée. Rostre plus épais que les profémurs, à carène fine souvent prolongée sur le front, ce dernier garni d'une pubescence hérissée et muni d'un point interoculaire. 2^e article du funicule égal ou plus long que le 1^{er}. Prothorax couvert d'une granulation fine et serrée ; fortement resserré derrière son bord antérieur, celui-ci bordé, sur les côtés, de vibrisses longues et serrées. Yeux plus rapprochés du prothorax. Élytres parallèles jusqu'au tiers postérieur ; stries latérales à points moins serrés ; interstries finement granulés. Tibias à pubescence soulevée et hérissée.

La larve vit et se transforme dans les tiges de *Onopordon acanthium* L. (BARGAGLI) (1) ; elle est décrite par PERRIS (larves, p. 388).

L'adulte se rencontre sur la même plante (FRAUENFELD) et sur *Onopordon illyricum* L. (DAMRY).

L'espèce serait parasitée par un Hyménoptère Chalcidide : *Pteromalus perilampoides* WALK. (GOBERT).

France centrale et méridionale ; Corse. Assez rare.

Allier. — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône. — Var. — Alpes-Maritimes : St-Jacques, près Grasse, mi-juin, sur *Cirsium ferox* D.C. (M. CHEVALLIER !). — Gard. — Hérault. — Landes. — Corse, diverses localités.

Europe centrale et méridionale ; Caucase ; Perse.

Gen. **LARINUS** GERMAR, 1824, Ins. Sp. nov., p. 379.

(CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, p. 49 et 283 (Monographie). — REITTER, Wien. ent. Zeit., 1924, p. 61-77 (Synopsis)).

Rostre variable ; assez long ou très court, tantôt anguleux, épais, peu arqué, tantôt fin, cylindrique et courbé. Antennes courtes, robustes, insérées vers le milieu du rostre ; funicule à deux premiers articles allongés,

(1) BARGAGLI indique qu'il a trouvé, en nombre, dans les galeries de ce *Lixus*, un Coléoptère Cleridae : *Tillus transversalis* CHARF., qui en serait le prédateur.

subégaux en longueur, les suivants transversaux, serrés ; massue grosse et ovale. Yeux allongés, transversalement dirigés en dessous, presque plans. Prothorax transversal, brièvement rétréci en avant, largement lobé au milieu de sa base ; lobes oculaires faibles, ciliés. Écusson trian-

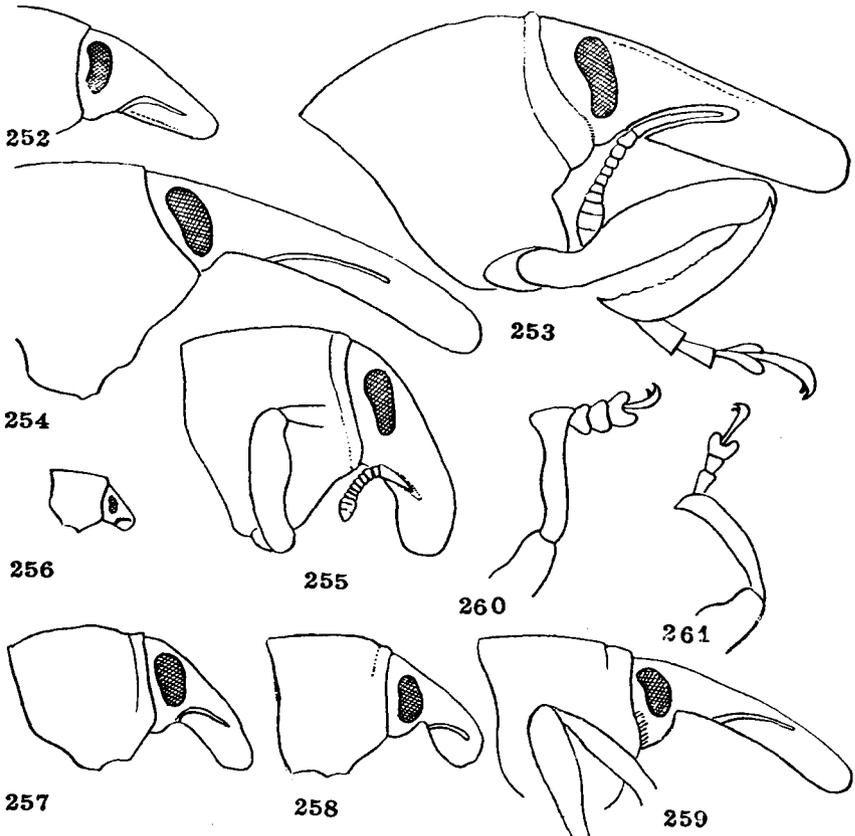


FIG. 252 à 261. — 252. *Larinus turbinatus* (tête ♀) ; — 253. *Larinus vulpes* (avant-corps ♀) ; — 254. *L. sturnus* (id. ♀) ; — 255. *L. Reichei* (id. ♂) ; — 256. *Microlarinus Lareyniei* (id. ♂) ; — 257. *Larinus ferrugatus* (id. ♀) ; — 258. *L. australis* (id. ♂) ; — 259. *L. jacaee* (id. ♀) ; — 260. *L. Reichei* (patte antérieure ♂) ; — 261. *L. turbinatus* (id. ♂).

gulaire. Élytres oblongs ovales ou subarrondis. Fémurs claviformes ; tibias mucronés au sommet ; tarsi assez larges, spongieux en dessous. Abdomen à 2^e segment plus court que les deux suivants réunis, sa suture avec le 1^{er} segment fine et peu arquée. Revêtement pubescent. Coloration variable. Plusieurs espèces sont recouvertes d'une pulvérulence résultant d'une sécrétion qui n'a lieu qu'au soleil, après la transformation et au

moment de la pariade. Les mâles ont le rostre plus court, plus épais, moins arqué, l'abdomen avec une impression basale.

Ce genre comprend environ 150 espèces paléarctiques, réparties surtout dans le bassin méditerranéen, dix-neuf se rencontrent dans notre faune REITTER et PETRI, se basant sur la conformation des tibias et du rostre, ont établi, dans ce groupe homogène, des coupes que nous n'adopterons pas.

Les *Larinus* vivent aux dépens des Composées Carduacées. Les femelles introduisent leurs œufs, au printemps dans le tissu du réceptacle des jeunes capitules ou à la base de ces derniers dans le pédoncule commun. Les jeunes larves dévorent et minent ces parties dans lesquelles s'effectue ordinairement la transformation.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Tibias droits ou arqués en dedans à l'angle apical externe (fig. 261) 3.
- Protibias élargis en dehors, l'angle apical externe un peu dilaté (Subgen. *Cryphorus* PÉTRI)(fig. 260) 2.
2. Insecte oblong. Rostre moitié moins long que le prothorax. Prothorax très peu plus large que long ; à bords faiblement arqués, subparallèles en arrière ; brusquement resserré en avant, à points assez gros, espacés, entremêlés d'une punctuation fine, serrée et rugueuse. Élytres moitié plus longs que larges aux épaules ; les côtés faiblement arqués. Tibias ciliés en dedans. Revêtement des élytres d'un gris-cendré nuageux ; le prothorax avec trois linéoles dorsales et une bande latérale très confuses. Souvent recouvert d'une pubescence flavescente. Long. : 8-9 mm. . . . 18. **Reichei.**
- Insecte en ovale court, très convexe. Rostre à peine plus long que la tête. Prothorax de un quart plus large que long, à côtés arqués, brièvement et brusquement resserré en avant, à punctuation simple, fine et serrée. Élytres très courts, faiblement arqués latéralement, de un cinquième plus longs que larges aux épaules. Revêtement à pubescence grise ; sans taches plus claires sur les élytres, ni bandes sur le prothorax. Souvent pulvérulent de jaune ou de ferrugineux. Long. : 4-6,5 mm. 19. **ferrugatus.**
3. Rostre (vu de dessus) nullement conique. 4.
- Rostre conique (vu de profil), droit et graduellement atténué latéralement (vu de dessus), de la base au sommet, sans carène médiane ou avec une faible trace de carène à la base, à punctuation oblongue, subconfluente, pourvu latéralement, sous le scrobe, d'une profonde rainure atteignant presque sa base. Noir avec des mouchetures, grises assez confuses sur les élytres. Long. : 4-9 mm. 11. **turbinatus.**

4. Rostre nullement cylindrique, épais, avec une impression basale plus ou moins profonde de chaque côté de la carène médiane, celle-ci visible au moins à la base 5.
- Rostre cylindrique ou filiforme, au moins chez la femelle, sans impression ni sillons à sa base ; carène médiane soit nulle soit réduite à une ligne lisse, fine un peu élevée 16.
5. Rostre très court, épais, à peine plus long que la tête, à pubescence couchée et courte en dessous. Corps brièvement ovale ; élytres faiblement arqués latéralement. Pubescence dorsale cendrée, avec quelques petites mouchetures plus claires sur les élytres et une bande très confuse sur les côtés du prothorax. Long. : 4-6 mm. 9. **australis.**
- Rostre de longueur variable, mais toujours beaucoup plus long que la tête. 6.
6. Rostre pourvu en dessous d'une pubescence longue, dressée. Base de la tranche interne des fémurs à pubescence dressée. Insecte allongé. Élytres non ou faiblement arqués sur la partie moyenne des côtés. Ponctuation prothoracique composée de points plus gros sur un fond densément pointillé. 7.
- Rostre et fémurs pourvus, en dessous, d'une pubescence courte et couchée. Insecte ovale ou oblong. Élytres nettement arqués sur les côtés (sauf chez une espèce : *canescens*). 10.
7. Les deux premiers segments ventraux à pubescence simple 8.
- Les deux premiers segments ventraux à pubescence, en majeure partie, avec des poils bifides (poils connés). Prothorax très transversal, fortement arrondi, brusquement et brièvement resserré en avant. Pubescence dorsale jaune ou brunâtre, légère, plus condensée sur les côtés du prothorax et des élytres, avec quelques petites taches jaunes éparses, irrégulières, le long des stries et une petite tache de même nature, mais plus nette, à la base du 2^e interstrie. Long. 7-11 mm. 7. **flavescens.**
8. Rostre à une ou trois carènes, sillons latéraux de la carène médiane profonds à la base. Élytres rétrécis en arrière à partir des épaules, les côtés subrectilignes ou faiblement arqués. Prothorax un peu plus large que long. 9.
- Rostre à 5 carènes étroites, la médiane nette et entière, les latérales convergentes en arrière, plus fines et parfois moins visibles, les sillons peu profonds. Élytres parallèles jusqu'au tiers postérieur, un peu sinués derrière les épaules, largement arrondis ensemble au sommet. Rostre presque droit. Prothorax près de deux fois aussi large que long,

- sans carène médiane, les côtés arrondis, brusquement et brièvement resserrés en avant. Revêtement à pubescence brune, fauve ou jaune, plus condensée et plus claire sur les côtés du prothorax ; élytres à très petites mouchetures plus claires. Souvent recouvert en entier d'une pulvéulence ocrée, ferrugineuse ou d'un beau rouge-carmin. Long. : 9-15 mm. 8. **scolymi.**
9. Rostre presque droit, tricaréné, les carènes latérales courtes, plus ou moins saillantes à la base. Interstries plans, le 4^e parfois légèrement relevé. Sommet des élytres du mâle très brièvement mucroné. Pubescence dorsale cendrée mais le plus souvent recouverte d'une pulvéulence jaune très dense. Long. : 11-20 mm. 6. **cynarae.**
- Rostre légèrement arqué, ses carènes latérales nulles ou peu distinctes. Interstrie 4 des élytres fortement relevé. Mucron apical des élytres du mâle un peu plus long. Corps un peu plus court, plus convexe, un peu plus resserré latéralement. Long. : 13-20 mm. **cynarae latus** (1).
10. Rostre (vu de dessus) à côtés droits, non élargi en avant. 11.
— Rostre (vu de dessus) visiblement élargi en avant. 13.
11. Fémurs claviformes, amincis dès la base. 12.
— Fémurs aussi larges au sommet qu'au milieu, seulement un peu plus étroits vers la base. Rostre (vu de profil) déprimé à la base, avec deux dépressions profondes de chaque côté de la base de la carène médiane ; ces dépressions élargies en dehors et limitées par un rebord élevé et arqué. Prothorax subconique, arqué sur les côtés, rétréci en avant en goulot court. Élytres subcordiformes, convexes. Revêtement dorsal cendré, jaunâtre ou brun rougeâtre, formant parfois, sur les élytres, deux bandes dorsales claires ondulées, sur le 3^e interstrie, et une bande sur les bords latéraux (forme typique). Ces bandes parfois réduites à des macules (v. *maculatus* FALD.). Prothorax largement éclairci latéralement, avec une étroite ligne blanche médiane plus nette en avant. Long. : 13-16 mm. 1. **onopordi.**
12. Revêtement dorsal d'un flave-verdâtre, rarement cendré, formant, sur les élytres, des taches marbrées claires, irrégulières, assez confuses ; une tache plus nette à la base du 2^e interstrie, et sur le prothorax, une large bande

(1) Je ne puis me résoudre à conserver le rang d'espèce à cet insecte dont la plupart des caractères donnés par les auteurs sont illusoires ou exagérés. Il existe bien en Corse (BONNAIRE). *Cirsii* STEV. décrit de Russie est encore une race de *cynarae*, mais plus proche parente de *latus*. Elle se distingue par sa taille sensiblement supérieure : 16-22 mm., ses interstries subconvexes. Elle est commune en Grèce et en Turquie.

- latérale échancrée en dedans et une courte bande médiane visible en avant. Forme générale du précédent, le prothorax moins brièvement rétréci antérieurement. Long. : 8-12 mm. 2. **vulpes.**
- Revêtement dorsal serré, uniforme, d'un brun-rougeâtre ou ferrugineux ; prothorax orné latéralement d'une large bande tranchée, blanche ou jaunâtre brièvement prolongée sur l'épaule ; élytres avec quelques petites taches claires ponctiformes : une à la base du 2^e, une vers le milieu du 3^e, une autre vers le tiers postérieur du 4^e interstrie, cette dernière plus grande, enfin quelques autres plus petites en arrière du 3^e ainsi que sur les bords latéraux, sur le 9^e interstrie. Prothorax subconique. Élytres courts, ovales, convexes largement arrondis ensemble au sommet. Rostre droit, épais, tricaréné à la base, presque aussi long que le prothorax. Long. : 6-8 mm. 5. **maurus.**
13. Rostre des deux sexes épais, presque droit, moins long que le prothorax. 2^e article des tarses postérieurs nettement transversal. 14.
- Rostre du mâle aussi long, celui de la femelle plus long que le prothorax, légèrement arqué. Élytres à 3^e et 9^e interstries et souvent le sommet du 1^{er}, revêtus d'une bande claire. Prothorax orné d'une bande latérale large et d'une ligne médiane claires. 2^e article des tarses postérieurs non transversal. 15.
14. Dessous sans dessin ni taches bien apparentes, le prothorax seulement confusément plus clair sur les côtés et les élytres ovales, à côtés subparallèles, pourvus ou non de taches peu distinctes. Long. : 7-8 mm. 10. **canescens.**
- Dessus orné de taches élytrales claires, nombreuses, assez confuses, dont une plus nette à la base des 2^e et 3^e interstries ; prothorax avec les côtés plus clairs, ainsi que la ligne médiane en avant. Élytres à côtés visiblement arqués à sommet plus longuement rétréci que chez le précédent. Long. : 9-12 mm. 4. **brevis.**
15. Prothorax finement ponctué et pointillé, sans granules sur le disque, seulement avec quelques petits grains espacés et peu visibles sur la bande latérale. 3^e et 9^e interstries élytraux revêtus chacun d'une bande à peu près entière (forme typique) ou ces bandes réduites en macules, sauf au sommet (v. *corsicus* PÉTRI). Long. : 6-10 mm. 3. **ursus.**
- Prothorax grossièrement ponctué et garni de très nom-

- breux granules irréguliers, noirs, lisses, brillants, bien visibles à travers le revêtement même sur les côtés. Bandes élytrales des interstries 3-5-7-9 entières et bien tranchées. Long. : 8-12 mm. **ursus pseudovittatus.**
16. Rostre presque aussi épais que les profémurs. Abdomen à pubescence formée de poils simples. 17.
 — Rostre bien plus mince que les profémurs, plus longs, que le prothorax dans les deux sexes. Abdomen à pubescence formée de poils connés (bifides). 20.
17. Élytres allongés, parallèles jusqu'au tiers postérieur, presque du double aussi longs que larges. Ponctuation prothoracique fine, serrée, un peu rugueuse. 18.
 — Élytres ovales ou brièvement oblongs, seulement parallèles sur une faible partie des côtés et largement arrondis au sommet. Ponctuation prothoracique double, les intervalles des plus gros points finement pointillés. Élytres avec de nombreuses petites taches plus claires ; une tache ordinairement distincte à la base du 2^e interstrie. 19.
18. Funicule à 2^e article plus court que le 1^{er}. Prothorax subconique, modérément arqué latéralement. Rostre du mâle presque aussi long, rostre de la femelle aussi long que le prothorax. Revêtement à petites taches jaunâtres, marbrées, avec parfois une petite tache condensée à la base du 2^e interstrie. Long. : 5-7 mm. 14. **carlinae.**
 — Funicule à 2^e article plus long que le 1^{er}. Prothorax subconique, bien arrondi sur les côtés. Rostre du mâle aussi long, celui de la femelle bien plus long que le prothorax. Revêtement dorsal cendré, sans taches distinctes, souvent pulvérulent de jaune. Long. : 7-9 mm. 15. **rusticanus.**
19. Rostre finement caréné sur sa moitié postérieure, densément ponctué, un peu luisant. Prothorax assez grossièrement et rugueusement ponctué, fortement impressionné devant l'écusson. Rostre mâle aussi long, rostre femelle une fois et demie aussi long que le prothorax. Élytres oblongs (forme typique) ou rostre du mâle plus court, ou à peine aussi long, celui de la femelle une fois et un quart aussi long que le prothorax et élytres courts, ovales (subsp. *conspersus* GERM.). Long. : 8-12 mm. 13. **sturnus.**
 — Rostre sans carinule à la base, rugueusement ponctué et mat, à peine luisant en avant chez la femelle. Prothorax sans impression antéscutellaire profonde, à ponctuation fine, dense, double. Rostre du mâle un peu plus court que

- celui de la femelle, aussi long que le prothorax. Long. :
6-8 mm. (1) 12. **jacae.**
20. Élytres sans bandes latérales ni dorsales ; revêtement fin, cendré, formant souvent de nombreuses petites taches assez confuses. Écusson très étroit et distinct 21.
- Élytres ornés, sur les côtés, d'une bande claire, jaunâtre ou blanchâtre et d'une bande dorsale grise occupant le 3^e et souvent le 4^e interstrie, souvent réduite à de petites taches alignées mal délimitées, les autres interstries avec de légères taches nuageuses ou sans taches. Revêtement foncier à pubescence brune ou flavescente. Écusson court et indistinct. Long. : 4-7 mm. 16. **longirostris.**
21. Prothorax médiocrement convexe à ponctuation un peu rugueuse. Tarses ordinairement foncés ou d'un ferrugineux sombre. Long. : 7-8 mm. 17. **leuzae.**
- Prothorax convexe à ponctuation plus grossière. Tarses ordinairement d'un ferrugineux clair. Long. : 4-5 mm. **leuzae stahelinae.**

1. **Larinus onopordi** F., 1787, Mant., I, p. 98. — *v. numidicus* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1874. — *v. maculatus* FALDERMANN, 1837 (2). — HUS-TACHE, 1927, p. 555. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 14-19 mm. Corps ovale, épais, convexe ; revêtement dorsal gris-cendré, jaunâtre, roux-fauve ou brun ; le prothorax avec la ligne médiane, en avant et les côtés largement, blancs tranchés ; les bords latéraux des élytres pourvus d'une bande claire décomposée en macules irrégulières, le 2^e interstrie avec une courte bande basale blanche, dense, plus ou moins prolongée mais bien moins marquée sur le 3^e, la base des 4^e et 6^e ordinairement ornés d'une brève linéole de même couleur, la bande claire du 3^e interstrie interrompue par une fascie commune post-médiane foncée, peu tranchée, assez variable, ordinairement en forme de V renversé ; pattes et antennes foncées. Dessous du corps à pubescence blanchâtre. Rostre épais, droit, plus court que le prothorax, pourvu d'une carène médiane ; recouvert d'une pubescence claire. Yeux plats. Funicule à 1^{er} article subcarré, aussi épais que le sommet du scape, les suivants aussi larges mais transversaux. Prothorax subconique, transversal, faiblement

(1) On reconnaîtra encore *jacae* F. de *sturnus* SCHALL. à la profonde et régulière denticulation (en dents de scie) occupant la moitié supérieure de la tranche interne de ses protibiais dans les deux sexes. Chez *sturnus* cette denticulation est très fine, parfois nulle ou seulement distincte vers le sommet du tibia.

(2) La *v. maculatus* FALD. dont la bande élytrale du 3^e interstrie est réduite à des macules, est étrangère à notre faune ; elle est commune en Syrie. La *v. numidicus* CAP., du nord africain, est remarquable par son revêtement pulvérulent blanc, avec la base des interstries impairs et quatre taches prothoraciques : deux basales et deux au sommet de couleur fauve-foncé :

arqué latéralement, brusquement, resserré au bord antérieur, fortement bisiné à sa base et impressionné sur le lobe médian, les angles postérieurs aigus fortement et densément ponctués-rugueux. Élytres subcordiformes, les épaules obliquement arrondies, débordant le prothorax, le calus antéapical à peine indiqué ; finement striés-ponctués ; interstries plans. Pattes robustes ; tranche interne des tibiais ciliée, protibiais arqués en dedans au sommet ; 2^e article des tarses postérieurs pas plus long que large.

L'adulte se trouve, en Provence, dans les capitules de *Cynara scolymus* L. et *Onopordon acanthus* L. (HOFFMANN).

Très rare en France : Hérault : garrigues de Montpellier (H. LAVAGNE !). — Alpes-Maritimes : Mandelieu, domaine de la Tour, sur Artichaut, 12 septembre.

Nord de l'Afrique ; Syrie ; Italie ; Grèce ; Caucase.

2. *Larinus vulpes* OLIVIER, Ent., V, 1808, p. 277. — *maculosus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 112. — *reconditus* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 19. — HUSTACHE, 1927, p. 556. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 404.

Long. : 9-12 mm. En ovale court, convexe ; revêtement d'un flave-verdâtre, rarement gris, plus condensé et formant, sur les élytres une courte linéole à la base de la 1^{re} strie et de grandes macules irrégulières assez confuses sur les côtés ; sur le prothorax, une bande latérale assez large, échancrée en dedans, une ligne médiane en avant ; antennes brunes ; pattes foncées. Dessous à pubescence flave, plus dense sur les côtés de l'abdomen. Rostre droit, subparallèle, faiblement atténué au sommet, vu de profil, un peu plus court (mâle) ou de même longueur (femelle) que le prothorax, tricaréné, la carène médiane épaisse, obtuse, les sillons profonds ; ponctué-rugueux et finement pointillé au sommet. Front convexe, l'intervalle interoculaire presque moitié moins large que la base du rostre. 2^e article du funicule nettement plus court que le 1^{er}, subcarré, les suivants serrés et transversaux. Prothorax transversal, subconique, les côtés peu arqués, assez fortement resserré en avant, sa base bisinée, le lobe médian impressionné ; finement caréné sur sa ligne médiane ; la ponctuation serrée, rugueuse. Élytres ovales, faiblement arqués latéralement ; calus antéapical obsolète, suivi d'une large impression ; fortement striés-ponctués ; interstries plans.

La larve vit et se transforme, en Provence, dans les capitules de *Echinops ritro* L. ! (H. NICOLAS) (1). Elle se développe de mai à fin juin. L'imago apparaît de la fin de juillet à la mi-septembre, selon la succession des pontes ; l'hibernation des adultes n'a lieu que pour ceux qui éclosent à partir du mois d'août, elle s'effectue dans le capitule desséché. L'insecte se rencontre

(1) H. NICOLAS (*Miscell. ent.*, n° II, vol. III, 1895) donne sur cette espèce, des renseignements dont l'intérêt se trouve diminué par d'évidentes contradictions dans les détails de l'hibernation de l'adulte et de son apparition.

fréquemment sur *Cirsium ferox* D.C. Biologie : PERRIS (Larves, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1875).

France méridionale. — Répandu surtout dans les Alpes-Maritimes : Causols, Mouans-Sartoux (!). — Basses-Alpes. — Gard. — Hérault. — Aude. — Pyrénées-Orientales. — Drôme : Nyons (RAVOUX, in coll. LÉVEILLÉ !). — Hautes-Alpes : Veynes (V. PLANET).

Europe méridionale ; Nord de l'Afrique ; Syrie ; Caucase.

3. *Larinus ursus* FABRICIUS, 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 399 (décrit d'Italie ex ALLIONI). — *vittatus* F., 1781, Sp. Ins. I ovae, I, p. 164 (nom préoccupé). — *Genei* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 58 ; CAP., 184, p. 72. — v. *corsicus* PÉTRI, 1907, Verhand. Nat. Ver. Brünn, LXV, p. 78.

Long. : 6-10 mm. Ovale-oblong, convexe, à pubescence fine, grise ou jaunâtre, recouvert, ordinairement, d'une pulvérulence serrée blanchâtre ou jaune ; prothorax avec les côtés densément squamulés de clair, ainsi que trois lignes dorsales souvent effacées ; élytres munis de bandes claires entières, plus ou moins nettes sur les 3^e, 9^e et 10^e interstries, une autre abrégée et seulement distincte en arrière sur le 1^{er} interstrie ; antennes (sauf la massue) et tarses bruns ou ferrugineux. Dessous du corps à pubescence grise ou flave, plus longue, serrée. Rostre légèrement arqué, subégal (mâle) ou égal (femelle) au prothorax, un peu élargi en avant, profondément sillonné de chaque côté de la carène médiane, celle-ci abrégée en avant au niveau de l'insertion antennaire, finement ponctué au sommet, un peu rugueux en arrière. Front supplan, non fovéolé ; vertex convexe. Funicule à deux premiers articles égaux, assez allongés, les suivants plus larges, transversaux. Yeux plats. Prothorax transversal, arqué latéralement, brièvement resserré en avant, subcanaliculé sur sa ligne médiane, celle-ci parfois subcarénée au milieu ; la ponctuation fine, nette, non rugueuse, l'interponctuation pointillée, sans granulation discale, la base et les côtés parfois seulement avec de très faibles granules peu distincts et peu nombreux. Élytres oblongs, faiblement arqués sur les côtés, progressivement et régulièrement rétrécis en arrière, à partir des épaules arrondies ; calus antéapical faiblement marqué ; stries fines, la 1^{re} fortement arquée en dehors et subcontiguë à la 2^e à la base. Tibias bisinués et nettement denticulés en dedans ; protibias plus fortement arqués en dedans au sommet chez le mâle.

La v. *corsicus* PÉTRI, diffère par la bande du 3^e interstrie non entière, décomposée en macules. Elle se rencontre avec la forme typique.

Vit sur *Carlina corymbosa* L. (DAMRY).

Corse : assez répandu ; Bastia (BONNAIRE !) ; Ft d'Aitone (BESNARD !), etc. Italie, commun ; Sicile.

OBSERVATIONS. — Le nom de *vittatus* F., 1781, ne peut subsister étant homonyme de *Curculio vittatus* L., espèce des Iles d'Amérique (LINNÉ, Syst. Nat., 2, 610, 33). FABRICIUS, en 1792, ayant constaté l'homonymie, changea le nom de *vittatus* en *ursus*. En 1802, Syst. Eleuth., II, p. 440, il mentionne *ursus* (sub *Rynchaenus*) et ne cite comme *Curculio* que *vittatus* L., p. 532,

donné comme nuisible au *Citrus medica*. Le nom de *ursus* F. s'applique donc à la forme typique, commune en Italie et que l'on retrouve en Corse.

Subsp. **pseudovittatus**, nom. nov. — *vittatus* auct. (1). — ? *lineola* Duf., Ossau, 1842.

Long. : 5-12 mm. — Se distingue de la forme typique par la taille plus forte, la forme un peu moins massive ; le prothorax moins brièvement rétréci en avant, ses côtés moins arqués, à granulation forte, grossière, irrégulière, nettement distincte même à travers la pubescence de la bande latérale ; le dessin prothoracique et élytral plus tranché, les bandes des 3^e, 5^e, 7^e, 9^e et 10^e interstries ainsi que la bande basale du 2^e, plus claires, formées d'une pubescence plus serrée et plus longue que celle des interstries 1, 2, 4, 6 et 8 ; ces derniers souvent subdénudés mais parfois à vestiture assez dense et, dans ce cas, les bandes paraissent moins tranchées ; les points des stries plus gros La pulvéulence dorsale nulle ou très légère (2).

La larve vit dans les capitules de *Carlina corymbosa* L. !, dans lesquels a lieu la transformation (fig. 211).

L'adulte vit en outre sur *Carlina lanata* L. (CHOBAUT !), *Carlina vulgaris* L. (E. RABAUD, J. THÉRON !).

Biologie : E. RABAUD, Bull. Soc. ent. Fr., 1913, p. 207-212. — F. PICARD, Feuilles des jeunes naturalistes, vol. 40, p. 135. — H. V. LANGERKEN, Ent. Blätter, 4, 1941, p. 149. — Xambeu : Le Naturaliste, 1890, p. 62 ; Ann. Soc. Linn. Lyon, 1893.

Région méditerranéenne ; commun dans toute la Provence, surtout sur la côte. Alpes-Maritimes : Iles Ste-Marguerite et St-Honorat, abondant sur *Carlina corymbosa* !. — Gard, Aude, Pyrénées-Orientales.

4. **Larinus brevis** HERBST, 1795, Käf., VI, p. 127. — *senilis* F., 1801, Syst. Eleuth., II, p. 515. — *lineatocollis* BOH., 1836, ap. Schönherr, Gen. Curc., III, p. 21. — *pollinis* LAICH., 1881. — *rubripes* DESBR., Frel., 1892. — v. *granicollis* BOH., l. c., 1843. — var. *Sanctae-Balmae* ABEILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1872, Bulletin, p. XLIII. — HUSTACHE, 1927, p. 560. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 9-12 mm. Ovale ou suboblong, convexe, noir ou brun ; revêtu en dessus d'une très fine pollinosité jaune-brun ne masquant pas les téguments et d'une pubescence cendrée ou flave, formant, sur le pro-

(1) La forme française a été décrite par CAPIOMONT, PÉTRI, HUSTACHE, etc., sous le nom sans valeur de *vittatus* F. (voir observations précédentes). DUFOUR, l. c., l'a bien désignée sous le nom de *lineola*, mais dans sa collection que j'ai vue, au Muséum de Paris, aucun insecte ne porte ce nom, pas plus, d'ailleurs, que celui de *vittatus* comme l'affirme HUSTACHE, l. c., p. 320. Une série d'exemplaires, sans localités, composée de la forme française et de la forme nord-africaine est nommée *trivius* DEJEAN, in litt.

(2) Chez la subsp. *albarius* BOH., 1843, in SCHÖNH., VII, 2, p. 7, décrite de Sicile, le revêtement des bandes élytrales normales, envahissent presque totalement la surface dorsale, d'autre part la pulvéulence ordinairement très apparente donne un aspect particulier à l'insecte. On devra réunir à cette sous-espèce *rugicollis* BOH., l. c., 1843, p. 18, de l'Afrique du Nord et de l'Espagne méridionale et *albicans* LUCAS, Expl. scient., Algérie, 1849, p. 445. Les variétés *bilineatus* REITT., *Wien. Ent. Zeit.*, 1924, p. 67 d'Espagne et *Bedeli* REITT., Cat. 1906, de Syrie se rapprochent de *subvittatus* ; chez *Bedeli*, en particulier, les bandes élytrales sont très claires et très fortement tranchées.

thorax, une large bande latérale sinuée, une fine bande anté-médiane accompagnée souvent d'une dorso-latérale arquée, entière ou non, ordinairement peu distincte ; sur les élytres de nombreuses petites macules disposées sans ordre, et une tache très nette, occupant la base des 2^e et 3^e interstries ; antennes et pattes foncées. Dessus à pubescence jaunâtre, assez longue. Rostre droit, plus court que le prothorax, subplan, un peu élargi en avant, tricaréné, profondément bisillonné. 1^{er} article du funicule à peine plus long que le 2^e. Prothorax transversal, ses côtés arqués, convergents en avant ; brièvement et fortement resserré au sommet, obsolètement sillonné et finement caréné sur sa ligne médiane, densément ponctué-rugueux, avec une fine granulation devenant plus forte sur les côtés. Élytres ovales, distinctement sinués en dedans sur les côtés, après les épaules, impressionnés derrière la base ; le calus antéapical obsolète, suivi d'une dépression ; stries fines, à points peu distincts ; interstries plans, finement granulés. Pattes robustes ; fémurs non ciliés en dessous ; protibias bisinués et crénelés en dedans. Méta sternum et 1^{er} segment ventral impressionnés longitudinalement chez le mâle.

La variété **Sanctae-Balmae** AB. se différencie uniquement par la taille plus grande et les élytres suboblongs (1).

La forme typique se rencontre, à l'état adulte, sur *Carlina acanthifolia* L. A. CHABAUT ! et sur *Carlina acaulis* L. ! Régions montagneuses. Rare.

Jura : Dôle (HUSTACHE). — Savoie : Pralognan (PERTUISOT). — Isère : Grande-Chartreuse (REY). — Drôme : Luz-la-Croix-Haute (V. PLANET) ; Ombel, sur *Carlina acaulis* en septembre (A. C. HOFFMANN !). — Alpes-Maritimes : Col de Raus, en août (GRUARDET). — Hautes-Pyrénées : Cauterets (ABEILLE !); Barèges, Gèdre, Aussonne, Col d'Aspin, etc., de 1.100 à 1.600 m., sur *Carlina acaulis* (G. TEMPÈRE !).

Europe centrale et méridionale : Thuringe (KRAATZ). Asie-Mineure. Corée.

La v. **Sanctae-Balmae** AB. vit, à l'état larvaire, dans les capitules de *Atractylis humilis* L., de juin à juillet ; nous l'avons obtenue *ex larva* du début d'août à mi-septembre à Mandelieu et à la Roquette-sur-Siagne (Alpes-Maritimes). La larve doit vivre également sur *Carlina acaulis* L., cette Carduacée hébergeant fréquemment l'adulte dans toute la région calcaire du Midi. Nul dans le sud-ouest.

Alpes-Maritimes. — Var. — Basses-Alpes. — Bouches-du-Rhône. — Vaucluse. — Drôme. — Gard. — Hérault. — Aude. — Pyrénées-Orientales.

5. **Larinus maurus** OLIVIER, Ent., V, 1808, p. 281. — *guttifer* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 13. — HUSTACHE, 1927, p. 560. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 6-8 mm. Ovale, assez court, convexe, uniformément revêtu d'une fine pubescence grise et d'une pollinosité dense ocré-pâle ou ferrugineuse, rarement d'une rouge-carmin sombre ; le prothorax orné, sur

(1) La convexité moindre correspond à la taille plus grande ; les exemplaires les plus petits sont les plus convexes. Il en est de même pour la granulation des élytres d'autant plus faible que l'insecte est plus grand.

les côtés, d'une large bande blanche ou jaunâtre et les élytres de petites taches blanches ponctiformes de même couleur, peu nombreuses et alignées ; antennes (sauf la massue) ferrugineuses. Dessous garni de poils serrés et simples. Rostre droit, subparallèle en dessus, tricaréné à la base, rarement jusqu'au sommet ; ponctué-rugueux, 2^e article du funicule moitié plus court que le 1^{er}. Prothorax transversal, subconique, peu arqué latéralement, densément ponctué-rugueux, subsillonné ou non au milieu. Élytres à stries fines ; les interstries plans. Protibias arqués (plus fortement chez le mâle) en dedans au sommet (voir les autres caractères au tableau).

La larve vit dans les capitules de *Asteriscus spinosus* G.G., mais la métamorphose s'effectue en terre (A. CHABAUT). L'adulte se trouve sur la même plante (CHAPUIS, CANDÈZE (1), J. DU VAL, PERRIS, CHABAUT).

France méridionale, surtout région méditerranéenne ; rare (2).

Var : Draguignan (AZAM) ; Hyères (Ch. FAGNIEZ). — Gard : environs de Nîmes (A. CHABAUT !). — Hérault : Montpellier (H. SICARD). — Aude-Carcassonne ; Jouarras, etc. (GAVOY). — Haute-Garonne : Toulouse (MOCQUERYS). — Pyrénées-Orientales : Collioure (GRENIER !).

La larve est parasitée par un Braconide : *Bracon variator* NEES.

Europe méridionale. Algérie.

6. *Larinus cynarae* FABRICIUS, 1787, Mantissa, I, p. 98. — *glabrirostris* GYLL., l. c., 1836. — *Desbrochersi* FUENTE, Bol. Soc. Esp. Hist. nat., 1897. — HUSTACHE, 1927, p. 561. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405 ; Cat. Corse, p. 425.

Long. : 11-20 mm. La plus grande de nos espèces. Oblong, convexe, noir, finement pubescent de gris-cendré ou flavescent, plus dense sur les côtés du prothorax et formant à cet endroit une large bande arquée ; les élytres avec de petites taches peu apparentes le long des stries ; ordinairement recouvert, en entier, d'une pulvéulence dense et jaune, masquant complètement les téguments, sauf les points des stries nets et lui ants ; antennes brunes ; pattes noires. Dessous à pubescence cendrée, longue et simple. Rostre subrectiligne, plus court que le prothorax, subparallèle, luisant, finement ponctué-pointillé et ridé en arrière ; tricaréné, les carènes latérales courtes, visibles à la base et plus ou moins saillantes. Funicule plus long que le scape, son 1^{er} article plus court que le 2^e. Prothorax campanuliforme, ses angles postérieurs aigus ; à carène médiane étroite entière ou seulement apparente au milieu, la ponctuation dense, rugueuse, un peu granuleuse sur les côtés. Écusson triangulaire. Élytres oblongs, sinués en dedans latéralement après les épaules, impressionnés à la base et derrière le calus antéapical presque nul ; interstries plans, finement chagriné ; stries à points assez gros, rapprochés. Fémurs ciliés

(1) CHAPUIS et CANDÈZE, Biologie, *Mém. Soc. royale Scient. Liège*, 1853, p. 552.

(2) Nous l'avons cherché en vain dans les Alpes-Maritimes où l'insecte n'est pas signalé mais doit cependant se trouver.

en dessous ; protibias bisinués, plus fortement chez le mâle, ce dernier muni, en dessous, d'une impression métasterno-ventrale assez nette.

La larve vit et se transforme dans le réceptacle de diverses Carduacées : *Cynara cardunculus* L., à Montpellier (PERRIS), *Cynara scolymus* L., en basse Provence ! L'adulte se rencontre en outre sur *Cirsium ferox* D.C. (BARGAGLI), *Onopordon illyricum* L. (CHABAUT !).

Biologie : MINOS MARTELLI, in *Redia*, vol. XXXIII, 1948, p. 225-255 (Description larvaire ; ethologie, figs).

Répandu dans la Provence ; prodigieusement commun à Mandelieu (Alpes-M.), dans les fleurs d'artichaut, en juin et très nuisible à la culture de cette plante. La larve dévore les akènes ; l'adulte attaque la tige et le feuillage. La ponte s'effectue au printemps. Chaque femelle pond environ 20 à 25 œufs. L'incubation est de 12 à 15 jours. Les larvules minent assez souvent la base des bractées du capitule et gagnent ensuite le réceptacle. La vie larvaire dure de 40 à 55 jours. Une seule génération. L'adulte reste en diapause hivernale et apparaît en mai de l'année suivante. Il est parasité par un Diptère Larvaevoride : *Rondonia cucullata* R. D. (MENOZZI, 1929).

Roussillon, Languedoc. — Corse.

Nord de l'Afrique ; Bassin méditerranéen, Baléares.

Subsp. **latus** HERBST, 1784, FUSSL., Arch. IV, p. 71. — *cardui* ROSSI FN. Et. I, 1790, p. III. — *subcostatus* BRULLÉ, Exp. Mor., III, p. 224. — *hispanicus* MOTSCH., Bull. Moscou, 1849, p. 137. — *costirostris* GYLL., 1836. — *teretirostris* GYLL., 1836. — HUSTACHE, 1927, p. 562.

Long. : 13-20 mm. — Sensiblement plus grande que la forme typique, elle s'en distingue particulièrement par la sculpture des téguments plus forte, le 4^e interstrie subcostiforme sur la moitié antérieure des élytres, ceux-ci un peu plus comprimés latéralement et plus atténués en arrière ; les taches élytrales plus grandes et plus nettes ; le rostre un peu plus long, un peu plus arqué, ses carènes latérales ordinairement nulles ou obsolètes, rarement un peu saillantes.

Vit, en Corse, sur *Onopordon illyricum* L. et *Cynara corsica* Viv. (DAMRY). Corse, plusieurs individus (collection BONNAIRE !).

Europe méridionale ; Russie du sud ; Hongrie ; Caucase ; Perse ; Grèce, Turquie.

7. **Larinus flavescens** GERMAR, 1824, Ins. Sp. novae, p. 386. — *planus* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 68. — *teres* HERBST, l. c., p. 127. — *carinifer* BOH., 1843, in Schönherr Gen. Curc., VII, p. 16. — *lynx* KÜST., Käf., 1847. — HUSTACHE, 1927, p. 564. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405 ; Cat. Corse, p. 425.

Long. : 7-11 mm. Oblong, modérément convexe ; la pubescence dorsale fine, jaune, plus condensée sur les bords du prothorax et formant sur les élytres des petites taches assez nombreuses, mal délimitées, dont une plus marquée à la base des 2^e et 5^e interstries ; revêtu souvent d'une pollinosité jaune irrégulière, plus dense par endroits ; antennes brunes. Rostre presque droit, plus court que le prothorax, plus épais que les profémurs, nettement élargi en avant, un peu renflé en dessous, au milieu, garni à cet endroit de longs poils soulevés ; tricaréné les carènes latérales moins

vives que la médiane et convergentes en arrière, la ponctuation serrée, rugueuse. Front plan, portant un point interoculaire. Funicule à deux premiers articles subgaux ; massue ovale, pointue. Prothorax court, arrondi latéralement, longuement resserré en avant, le lobe basal impressionné ; densément et finement ponctué-pointillé, un peu rugueux, finement subcaréné sur la ligne médiane. Élytres allongés, peu plus larges que le prothorax, les côtés sensiblement rétrécis d'avant en arrière, un peu sinués en dedans derrière les épaules, séparément terminés au sommet en angle obtus ; calus huméral faible, l'antéapical presque nul, suivi d'une faible impression ; finement striés-ponctués ; interstries plans, très finement coriacés. Fémurs ciliés en dessous. Pubescence abdominale, en majeure partie, composée de poils bifides sur les deux premiers segments.

Mâle : protibias fortement bisinués et ciliés en dedans ; dessous avec une impression métasterno-ventrale visible.

La larve dévore les graines des capitules de diverses Composées, mais d'après CHOBOUT elle n'attaquerait pas le réceptacle. Vit sur *Kentrophyllum lanatum* D.C., fin juin (J. THÉROND !) ! *Scolymus hispanicus* L. !, *Carduncellus monspeliensum* ALL., *Carduncellus mitissimus* D.C. (G. BOUCHON, d'après TEMPÈRE). Signalée, en Algérie, sur *Carthamus pectinatus* DESF. (P. DE PEYERIMOFF), *Echinops spinosus* L. (LUCAS), *Carthamus lanatus* L., en novembre (BARGAGLI). Nuisible aux Carthames dans le Midi (NEPVEU !) (fig. 247).

Espèce abondamment répandue dans le Midi, surtout en Provence ; remonte jusque dans l'Isère et à l'Ouest en Charente-Maritime : Courson-d'Aunis (G. BOUCHON) et dans les Deux-Sèvres : St-Loup-en-Thouet (DESMÉ). Commune dans le Gard ; Hérault ; Tarn ; Alpes-Maritimes ! — Corse.

Europe méridionale. Algérie.

OBSERVATION. — Les insectes pulvérulents ou non se prennent indifféremment sur les mêmes plantes, mais ils apparaissent séparément selon certaines générations et peut-être certaines régions. C'est ainsi que nous avons pris à Mandelieu (Alpes-Maritimes) la forme uniquement pollineuse sur *Kentrophyllum lanatum* alors que M. THÉROND, sur cette même plante, à Pont-du-Gard (Gard) ne prend que la forme non pulvérulente et cependant à la même époque, du début à la fin de juin.

8. *Larinus scolymi* OLIVIER, 1808, Ent., V, p. 273. — HUSTACHE, 1927, p. 564. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405 ; Cat. Corse, p. 425.

Long. : 9-15 mm. Corps oblong, peu convexe, à pubescence dorsale brune ou jaune-brun, plus condensée et plus claire sur les côtés du prothorax, et sur les élytres, en de nombreuses petites mouchetures claires ; pourvu assez souvent d'une pulvérulence serrée, jaune d'ocre ; ferrugineuses ou même d'un rouge-carminé sombre, mais dans ce cas, suture, base élytrale étroitement et côtés du prothorax et des élytres, largement jaune-soufre ; antennes et tarses bruns. Dessous à pubescence cendrée, longue, serrée, simple (1). Rostre droit, égal ou à peine plus long que

(1) On observe bien sur les deux premiers segments abdominaux quelques poils bifides, mais ils sont trop peu nombreux par rapport aux poils simples avec lesquels ils sont mélangés, pour être comparés avec ceux de *flavescens*.

la moitié du prothorax, ponctué-rugueux, pubescent, subparallèle, muni de cinq carènes, hérissé de longs poils en dessous. Front plan, avec ou sans point enfoncé. 2^e article du funicule plus court que le 1^{er} ; massue ovale. Prothorax à ponctuation fine, double, serrée, rugueuse. Élytres subrectangulaires, les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, un peu sinués en dedans derrière les épaules qui sont presque effacées ; largement arrondis au sommet obtus ; calus huméral assez marqué, l'antéapical presque nul ; finement striés-ponctués ; interstries plans. Pattes fortes ; fémurs ciliés en dessous ; profémurs claviformes ; tibias presque droits, même les antérieurs chez le mâle, leur tranche interne non crénelée (Voir autres caractères au tableau).

Mâle : base de l'abdomen faiblement impressionné ; rostre un peu plus court que la moitié du prothorax.

Biologie. — MINOS MARTELLI, *Radia*, vol. XXXIII, 1948, p. 255-286 (larve, dégâts, parasites, figs).

La larve vit, en Provence et en Italie, dans les capitules de *Cynara scolymus* L. !

L'adulte se rencontre sur *Onopordon illyricum* L. (CHOBAUT !); en Corse, sur *Cynara corsica* VIV. (DAMRY) ; en Italie sur *Cirsium ferox* D.C., *C. eryophorum* SCOP. et *Carduus nutans* L. (BARGAGLI). En Algérie sur *Echinops spinosus* L., juin-septembre.

Les mœurs de cette espèce diffèrent peu de celles de *L. cynarae* OL. La larve est parasitée par un Ichneumonide : *Pimpla roborator* F. (MARTELLI).

Région méditerranéenne, assez abondant par places. Corse.

Var. — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône. — Gard. — Hérault. — Aude. — Pyrénées-Orientales. — Alpes-Maritimes !

Europe méridionale ; nord de l'Afrique.

9. **Larinus australis** CAPIOMONT, 1874, Ann. Soc. ent. Fr., p. 303. — HUSTACHE, 1927, p. 566. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 4-6 mm. Corps brièvement ovale, convexe, à pubescence cendrée, légère ne voilant pas les téguments noirs, formant une bande peu tranchée sur les côtés du prothorax et de petites taches assez confuses sur les élytres ; recouvert parfois d'une pulvérulence serrée ; jaune ou ferrugineuse ; antennes rougeâtres à la base ; pattes foncées ou ferrugineuses. Dessous à pubescence cendrée et simple.

Rostre un peu arqué, épais, plus long que la tête, plus large que les profémurs, un peu élargi en avant, à carène médiane obtuse, les latérales peu nettes, se confondant plus ou moins avec la rugosité environnante ; dessous non cilié. Front subplan. Yeux grands, presque effacés. 1^{er} article du funicule nettement plus long que le 2^e. Prothorax fortement transversal, les côtés arqués et brusquement convergents rétrécis en avant, muni d'une impression postéro-médiane ; la ponctuation rugueuse, assez fine, mêlée à des points très fins et très serrés. Élytres un peu plus larges que le prothorax, de 1/4 plus longs que larges, les côtés subparallèles ; largement arrondis ensemble au sommet ; impressionnés transversalement

derrière la base ainsi que derrière le calus antéapical, celui-ci presque effacé ; stries fines ; interstries plans, très finement rugueux transversalement. Pattes robustes ; fémurs non ciliés en dessous ; protibias bisinué, très finement crénelés en dedans. Caractères sexuels secondaires semblables aux précédents.

Vit, en Provence, sur *Centaurea leucophaea* JORD., en septembre. Semble rechercher les sols calcaires ! ; dans la Gironde sur *Centaurea nigra* L. (G. TEMPÈRE).

France méridionale ; peu commun. Plaines et montagnes.

Alpes-Maritimes : Grasse !, St-Martin-de-Vésubie ! — Var : Hyères ! ; Le Beausset. — Bouches-du-Rhône : Marseille ; Camargue. — Vaucluse : Les Angles ; Avignon ! — Basses-Alpes : Digne. — Gard : Nîmes. — Drôme : Nyons ! — Hérault : St-Guilhem ! — Pyrénées-Orientales : Ria ; La Massane. — Haute-Garonne : Montrejean. — Tarn : environs de Castres. — Hautes-Alpes : La Monta, 1.700 m. ; Col de Vars, 2.000 m. (FAGNIEZ). — Lot-et-Garonne : Montignac-Toupinerie ; Miremont-de-Guyenne (TEMPÈRE). — Gironde : Rouzan (Ch. CAZAUX).

Hongrie ; Italie ; Espagne.

10. *Larinus canescens* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 126. — *cinerascens* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., IV, 1874, p. 57. — *v. rugulosus* PETRI, 1907, Verh. Naturf. Ver. in Brünn. — *v. pulvinatus* PÉTRI, l. c. — HUSTACHE, Bull. Soc. ent. Fr., 1934, p. 266. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 7-8 mm. Très semblable au précédent ; il en diffère par les caractères suivants : taille plus grande, corps plus robuste dans toutes ses parties ; rostre plus long, atteignant environ les 3/4 de la longueur du prothorax, pas plus épais en avant qu'à sa base et (vu de profil) sans rétrécissement basal en dessous : prothorax plus fortement arqué latéralement, sa sculpture dorsale un peu plus forte, sa ligne médiane subcarénée ; stries plus marquées, surtout en avant.

Signalé du Rhône : Couzon, fin juillet 1926 et Saint-Romain-au-Mont-d'Or, début juillet 1933, sur *Centaurea montana* subsp. *lugdunensis* JORDAN (E. ROMAN).

La *v. rugulosus* PETRI, de taille plus petite, à sculpture rostrale et prothoracique un peu plus forte, se trouve dans les Alpes italiennes.

Autriche ; Hongrie ; Bosnie ; Illyrie ; Espagne ; Alpes-Maritimes (versant italien).

11. *Larinus turbinatus* GYLL., 1835, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 125. — HUSTACHE, 1927, p. 527. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405 ; Cat. Corse, p. 425.

Long. : 4-9 mm. Corps brièvement ovale, convexe, noir ; le prothorax avec une vague bande jaunâtre sur les côtés, les élytres ornés de nombreuses petites taches cendrées ou jaune-verdâtre ; antennes (sauf la massue) ferrugineuses ; la base du scape rouge ; les tarses bruns. Dessous

à pubescence cendrée. Rostre plus court (mâle), à peine aussi long (femelle) que le prothorax ; vu de profil, conique ; et un peu atténué de la base au sommet, vu de dessus ; à carène médiane nulle ou rudimentaire. Front avec une fine fovéole. 2^e article du funicule plus court que le 1^{er}. Prothorax transversal, subconique, peu arqué latéralement et médiocrement resserré en avant, le lobe basal impressionné, subcaréné ou non sur la ligne médiane, la ponctuation finement rugueuse, très serrée. Élytres en ovale court, subparallèles sur leur moitié antérieure, un peu sinués en dedans derrière l'épaule, rétrécis arrondis en arrière, impressionnés derrière la base ; le calus antéapical obsolète, suivi d'une dépression ; finement striés-ponctués ; interstries plans, chagrinés et finement ridés transversalement en avant. Fémurs légèrement ciliés en dessous ; protibias bisinués en dedans, finement crénelés sur la moitié supérieure de leur tranche interne.

Mâle : abdomen impressionné à la base ; rostre plus court, plus sculpté.

La larve vit et se transforme dans le réceptacle des *Cirsium oleraceum* SCOP., *Cirsium arvense* L. ! (PERRIS, Biol., Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 64) et *Carduus nutans* L. ! — L'adulte se rencontre sur *Cirsium lanceolatum* SCOP. (TEMPÈRE), *C. bulbosum* D. C. (RABAUD, Bull. Soc. ent. Fr., 1913, p. 207), *C. eriophorum* SCOP. (idem), sur *Galactitis tomentosa* MOENCH !, *Carduus pycnocephalus* L., *Cirsium ferox* D.C. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, CHABAUT), *Cirsium anglicum* LOB., dans les marais girondins (TEMPÈRE), *Onopordon acanthium* L. (J. MOREAU !).

L'espèce a comme parasite naturel : *Bracon variator* NEES (PICARD et RABAUD, Bull. Soc. ent. Fr., 1914, p. 266-269).

Presque toute la France ; plaines et montagnes jusqu'à 1.800 m. Assez commun dans le Midi et le Centre ; plus rare, mais répandu dans tout le bassin de la Seine, dans les Ardennes, en Alsace, la région armoricaine. Paraît manquer dans les régions côtières de la Manche. — Juin-septembre. Corse.

Europe centrale et méridionale. Turkestan.

12. *Larinus jacaë* F., 1775, Syst., p. 129. — *planus* F. (non HERBST), 1792, Syst. Ent., p. 400. — *stricticollis* DESBR., Opuscule 1875. — v. *stellaris* GYLL., 1835, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 120. — HUSTACHE, 1927, p. 567. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 6-8 mm. Brièvement ovale, convexe, noir ; la pubescence cendrée ; souvent pulvérulent de jaune ; le prothorax pourvu d'une bande latérale assez nette et assez souvent de deux courtes linéoles arquées en avant de la partie discale ; les élytres ornés de nombreuses petites taches plus claires grises ou jaunes, disposées sans ordre et transversalement, dont une plus tranchée à la base du 2^e interstrie ; scape antennaire rougeâtre, funicule et tarsi ferrugineux. Dessous garni de pubescence cendrée. Rostre aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax, un peu moins épais que les profémurs, arqué, cylindrique, sans carinule à la base, parfois brièvement subcaréné ou finement sillonné en avant ; rugueusement ponctué et mat (mâle) ou moins épais,

un peu plus arqué, faiblement luisant au sommet (femelle). Tous les articles du funicule transversaux, le 1^{er} un peu plus long que le 2^e. Prothorax transversal, peu arqué sur les côtés, brusquement rétréci en avant, l'impression antescutellaire faible, pourvu parfois d'un fin sillon basal ; finement ponctué-pointillé, avec ou sans fine ligne médiane lisse, élevée. Élytres en ovale court, peu arqués latéralement et largement arrondis ensemble au sommet, impressionnés à la base, le calus antéapical obsolète, suivi d'une assez forte impression ; finement striés-ponctués ; interstries plans, finement coriacés. Pattes assez fortes ; fémurs non ciliés en dessous ; protibias bisinués et nettement crénelés en dedans dans les deux sexes.

Mâle : abdomen avec une impression basale distincte.

La var. **stellaris** GYLL. a le prothorax plus transversal, à côtés plus fortement arqués, à ponctuation subconfluente, les élytres plus courts.

Elle est mêlée à la forme typique dans toute la Provence et çà et là dans de nombreuses localités. Elle n'est pas rare dans la Haute-Vienne : Eymoutiers, St-Yriex, Oradour-s/-Glane, etc.

L'adulte des deux formes vit sur *Centaurea scabiosa* L. !, *Centaurea nigra* L., *Galactitis tomentosa* MOENCH., *Carduus nutans* L. !, *Cirsium ferox* D.C. Lieux incultes : sols secs, pierreux ; carrières et sablières anciennes.

Presque toute la France : plaines et montagnes. Assez commun dans toute la région méditerranéenne. Semble manquer dans la partie maritime du bassin de la Seine. Très rare dans la Gironde.

Europe méridionale et centrale.

13. **Larinus sturnus** SCHALLER, 1783, Abh. Ges. Hal., I, p. 280. — v. *conspersus* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 12. — HUSTACHE, 1927, p. 568. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405 ; Cat. Corse, p. 425.

Long. : 8-12 mm. Cette espèce présente une certaine analogie avec la précédente. Plus grande, la ponctuation prothoracique grossièrement rugueuse. Rostre avec une fine carène médiane sur sa moitié postérieure, densément ponctuée, assez luisant, la base ridée ; cylindrique, faiblement arqué, légèrement élargi au sommet, aussi long ou un peu plus long (mâle) moitié plus long (femelle) que le prothorax. 2^e article du funicule subégal au 1^{er} ou un peu plus long. Prothorax court, faiblement convergent en avant, assez fortement resserré au sommet profondément impressionné sur le lobe médian, finement et plus ou moins distinctement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres comme chez *jacae*, mais plus allongés, les côtés plus sinués en dedans derrière les épaules, les stries plus fortes. Protibias non ou très finement et peu distinctement crénelés en dedans ; tarses courts.

Mâle : base de l'abdomen impressionnée.

v. **conspersus** BOH. — Taille moins forte ; forme plus courte, plus trapue et plus convexe ; élytres ovales, plus parallèles sur les côtés ; rostre plus court, peu différent de longueur dans les deux sexes. Cette variété pourrait être confondue avec *jacae* ; la conformation du rostre et la denticulation protibiale sont différentes.

La larve et l'adulte de la forme typique vivent sur *Cirsium lanceolatum* SCOP. (PERRIS, Larves des Coleoptères, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1876), sur *Cirsium eriophorum* SCOP., *C. oleraceum* SCOP., *C. palustre* SCOP., *Carduus nutans* L.!, *Centaurea jacea* L.!, *C. scabiosa* L.!: en Algérie sur *Cirsium scabrum* POIR. (PEYERIMHOFF).

Prairies, clairières, prés, marais. Printemps, été, automne.

Toute la France, plaines et montagnes de la région subalpine jusqu'à 1.800 m. Assez commun, sauf dans le sud-ouest. — Corse.

La v. *conspersus* çà et là, mais non mêlée à la forme typique. La larve vit dans les capitules de *Carduus nigrescens* VILL. (H. NICOLAS, *Miscell. Ent.*, n° 1, vol. IV, 1896, p. 3-4), d'après cet auteur les graines seraient d'abord dévorées et le réceptacle ne serait creusé qu'à la fin du développement de la larve pour y nymphosier. Elle est parasitée par *Caelinus viduus* HAL. (Hym. Braconidae).

Très abondante dans les pâturages de moyenne altitude du Jura et des Alpes, sur *Cirsium eriophorum* (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). Pas rare dans la Haute-Vienne: Grignac, Verneuil-s/-Vienne, etc., sur *Centaurea jacea* L. (HOFFMANN). Rhône, Ain, Isère.

Les deux formes répandues dans toute l'Europe, l'Algérie. Asie Occidentale.

14. *Larinus carlinae* OL., 1807, Ent. V, 83, p. 280. — *planus* GERM., SEIDL. (NON F., NON HERBST) (1). — HUSTACHE, 1927, p. 570. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.



FIG. 262. — *Larinus carlinae* OL.

Long. : 5-7 mm. Corps oblong, allongé, noir, la pubescence fine, flave ou cendrée, avec ou sans pulvérulence jaunâtre; le prothorax avec une bande claire sur les côtés; les élytres ordinairement ornés de petites taches irrégulières grises ou flavescents, assez nombreuses; pattes foncées; antennes (sauf la massue) rougeâtres. Dessous à pubescence simple. Rostre cylindrique, presque aussi épais que les profémurs, visiblement arqué, rugueusement ponctué (mâle), plus mince, plus finement ponctué, un peu luisant (femelle), finement subcaréné. Front subdéprimé. 2^e article du funicule un peu plus court que le 1^{er}. Prothorax transversal, conique, médiocrement resserré en avant, les côtés peu arqués;

finement et densément ponctué-granulé, son lobe médian impressionné. Élytres presque deux fois aussi longs que larges, parallèles sur les côtés

(1) *L. carlinae* OL. est réuni à *L. planus* F. dans le catalogue WINKLER.

qui sont un peu sinués en dedans ; rétrécis assez largement ensemble au sommet, impressionnés derrière la base, ainsi qu'en arrière du calus antéapical obsolète ; assez fortement striés-ponctués ; interstries plans, finement chagrinés. Pattes courtes, peu robustes ; protibias arqués, bisinués et très finement crénelés en dedans.

La larve vit et se transforme dans les capitules de nombreuses Composées : *Carduus tenuiflorus* CURT. !, *Cirsium arvense* L., *C. palustre* L. (LABOUBLÈNE, PERRIS), *C. oleraceum* SCOP. (FRAUENFELD), *Carduus acanthoides* L. (KALTENBACH), *C. crispus* L. ! (ROGER), *Carlina vulgaris* L. (PIRAZZOLI), *Centaurea scabiosa* L. (KIEFFER), *Cirsium lanceolatum* SCOP. et *anglicum* LOB. (G. TEMPÈRE).

L'apparition des adultes commence dès le début d'avril, ces derniers sont hivernants (1), mais certaines larves se transforment tardivement, en fin février, début de mars.

La larve est parasitée par deux Hyménoptères *Braconidae* : *Bracon maculiger* WESM. et *Coelinius viduus* HAL. (J. DUVAL et LAREYNIÉ).

Toute la France ; commun partout. Non signalé de la Corse.

Toute l'Europe.

15. *Larinus rusticanus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 123. — *virescens* BOH., in Schönherr, Gen. Curc., VI, 1843, p. 9. — *longirostris* STIERL., Berl. ent. Zeit., 1864. — *stierlini* MARSEUL, FAUST, Wien. ent. Zeit., 187. — HUSTACHE, 1927, p. 571. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405 ; Cat. Corse, p. 425.

Long. : 7-9 mm. Oblong, allongé, médiocrement convexe ; dessus légèrement et finement pubescent de cendré, ordinairement recouvert d'une pollinosité dense d'un jaune-verdâtre ; antennes (sauf la massue) et tarses rougeâtres. Dessous garni de poils gris ou flaves, serrés, en partie bifides. Rostre assez arqué, cylindrique, légèrement élargi en avant, un peu moins épais que les profémurs, à carène nulle ou peu distincte, densément ponctué, mat, aussi long que le prothorax (mâle) ou pointillé, un peu luisant et notablement plus long que le prothorax (femelle). 2^e article du funicule nettement plus long que le 1^{er}, les 3^e et 4^e subcarrés, les suivants progressivement plus larges, transversaux. Front plan. Prothorax campanuliforme, peu transversal, modérément resserré en avant, le lobe basal impressionné, la ponctuation fine, très serrée, mêlée de points plus grands. Élytres allongés, 1/2 plus longs que larges, à peine plus larges que le prothorax, les côtés subparallèles ou très légèrement élargis, faiblement rétrécis séparément au sommet, impressionnés derrière la base et le calus antéapical ; striés-ponctués ; interstries plans, finement coriacés. Pattes assez grêles ; fémurs finement ciliés en dessous ; protibias bisinués et crénelés en dedans, ceux du mâle plus fortement bisinués, l'abdomen, chez celui-ci, impressionné à la base.

(1) Il doit exister deux générations, car l'on rencontre en août-septembre des individus très frais, sur les capitules des Carduacées, et un grand nombre *in copula*.

Vit et se développe, en Corse, dans les capitules de *Kentrophyllum lanatum* L. (DAMRY, BRUERA !); en Algérie, sur la même plante et sur *Carthamus pectinatus* DESF. (PEYERIMHOFF).

Corse ; pas rare, Aléria, Porto-Vecchio, Ajaccio (BÉNARD !); Bastia, une série d'individus très frais, entièrement pollineux, en avril, sur *Kentrophyllum* (P. BRUERA !).

Algérie, commun par places ; Teniet El Haad (BEDEL), etc.

16. *Larinus longirostris* GYLL., 1835, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 124. — *confinis* J. DU VAL, Gen. Col., p. 54. — *filirostris* ROSENH., 1856, Thier. And., p. 268. — v. *consimilis* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1874. — HUSTACHE, 1927, p. 572. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 4-7 mm. Ovale, convexe, noir, revêtu d'une pubescence simple fine, brunâtre et cendrée, cette dernière formant, sur le prothorax, une bande latérale sinueuse claire, assez tranchée et trois linéoles moins nettes sur le disque, la médiane souvent effacée en arrière, les deux dorsales arquées ; sur les élytres une bande occupant le 3^e interstrie et une autre ; marginale, sur le 9^e et empiétant souvent sur le 10^e interstrie, les autres interstries parsemés de petites taches claires variables, irrégulières. Parfois les bandes élytrales décomposées en taches assez grandes ; recouvert souvent d'une pulvéulence jaune ; antennes (sauf la massue) et tarses rougeâtres ; tibias bruns. Dessous (sauf les trois derniers segments ventraux) garni d'une pubescence composée de poils bifides. Rostre fin, allongé, cylindrique, assez fortement courbé, plus long que la tête et le prothorax réunis, finement et densément pointillé, presque mat (mâle) ou plus long, finement pointillé au sommet et luisant (femelle). Front subconvexe, pourvu d'un point interoculaire. 2^e article du funicule un peu plus court que le 1^{er}. Prothorax transversal, conique, peu arqué latéralement, médiocrement resserré en avant, obsolètement impressionné sur le lobe médio-basal ; finement densément ponctué, un peu rugueux, avec des points plus gros, peu nombreux. Élytres ovales, subparallèles, faiblement bisinués en dedans latéralement et arrondis ensemble au sommet, impressionnés derrière la base ; le calus antéapical faible, suivi d'une légère impression ; les stries fines, élargies et creusées, à la base ; les interstries plans, finement coriacés. Pattes médiocres ; fémurs garnis de quelques poils en dessous ; protibias bisinués et crénelés en dedans ; tarses courts. Caractères sexuels secondaires comme chez le précédent.

L'adulte (et probablement la larve) vit sur *Centaurea aspera* L. (J. DU VAL, CHABAUT !, GAVOY), *Centaurea jacea*, L. (CHABAUT), *Asteriscus spinosus* G.G. (CABANÈS).

Région méditerranéenne ; assez commun ; s'étend jusque dans la Drôme, l'Isère et le Tarn.

Alpes-Maritimes ! — Var ! — Vaucluse, nombreuses stations, s'élève jusqu'à 1.200 m. au Mt Ventoux. — Bouches-du-Rhône ; commun. — Drôme : St-Paul-des-Trois-Châteaux (CHABAUT). — Isère : Vienne (FALCOZ). — Gard ! — Hérault. — Aude. — Tarn : Albi (A. PERRIER).

Europe méridionale. Non cité de la Corse.

17. **Larinus leuzae** H. FABRE, 1870, Faune avignonnaise, p. 109. — HUSTACHE, 1927, p. 573. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 7-8 mm. Espèce voisine de la précédente, semblable d'aspect et ayant avec elle de nombreux caractères communs, en particulier les poils bifides du dessous du corps, la longueur et la conformation du rostre, etc. Diffère par la taille plus forte, les élytres sans bandes plus claires, seulement pourvus de petites taches de pubescence fine, cendrée, peu tranchée, le prothorax avec une bande latérale et trois courtes linéoles claires peu nettes situées en avant, une médiane et deux latérales. 2^e article du funicule de même longueur que le 1^{er}. Rostre seulement aussi long que le prothorax, celui du mâle pubescent jusqu'au sommet et plus mat que chez le *longirostris* du même sexe. Prothorax un peu plus court, ses côtés plus arqués. Écusson allongé, bien distinct. Protibias moins fortement bisinués ; tarses plus clairs ; tibias souvent rougeâtres.

La larve vit et se transforme dans le capitule de *Leuca conifera* D.C., dont elle dévore les graines ; elle est parasitée par *Pimpla roborator* L.

Espèce spéciale à la France méridionale ; côteaux secs et calcaires ; août-septembre ; rare.

Vaucluse : au pied du Mt Ventoux (A. CHABAUT !) ; col de Vitrolles, dans le massif du Luberon (HUSTACHE, FAGNIEZ, COLAS !). — Bouches-du-Rhône : Marseille (L'HERMITE) ; Barbentane (CHABAUT). — Gard : Les Angles (CHABAUT !) ; environs de Nîmes (THÉROND). — Aveyron : St-Affrique (E. RABAUD !).

Subsp. *staehelinae* BEDEL, 1908, Bull. Soc. ent. Fr., p. 261. — E. RABAUD, Biol., Feuilles des jeunes Nat., 1909, 39^e, p. 153-160 et 40^e, p. 104, HUSTACHE, 1927, p. 574. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405. — Long. : 4-5 mm. — Diffère de la forme typique par la taille moitié plus petite, le rostre un peu plus court, moins arqué, le prothorax plus convexe, à ponctuation plus grossière, le lobe basal impressionné, les élytres un peu plus étroits, les tarses souvent rouge-clair.

La larve vit dans les mêmes conditions et sur la même plante que celle de la forme typique et, en outre, sur *Staehelina dubia* L. Elle a pour parasites : *Pimpla roborator* L., *Eurytoma aterrima* SCHRANK, *Pteromalus elevatus* WALK. et *Bracon variator* NEES.

Même distribution et souvent avec *leuzae* typique, mais encore plus rare.

Aveyron : Saint-Affrique, type, sur *S. dubia* (RABAUD). — Bouches-du-Rhône : Barbentane, sur *Leucea conifera* (A. CHABAUT). — Vaucluse : Col de Vitrolles, sur la même plante (FAGNIEZ). — Gard : Les Angles, sur *Leucea* (A. CHABAUT) ; Pont-du-Gard, sur la même plante (G. THÉROND !). — Hérault : Montpellier (F. PICARD).

OBSERVATION. — Le front présente, chez cette espèce, une petite tache de pubescence cendrée de chaque côté de l'œil ; ce caractère, qui a été donné comme spécifique, se retrouve chez *longirostris* GYLL.

18. **Larinus Reichei** CAPIOMONT, 1874, Ann. Soc. ent. Fr., IV (1873), p. 286. — HUSTACHE, 1927, p. 575. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 8-9 mm. Oblong, convexe, revêtu d'une pubescence cendrée et

d'une pulvéulence jaunâtre ; le prothorax avec une large bande sur les côtés, la partie dorsale avec trois linéoles le plus souvent indistinctes, les élytres pourvus de nombreuses taches ordinairement transversales un peu confuses ; antennes et pattes brunes. Dessous à pubescence simple assez serrée (1). Rostre peu arqué, bien plus épais que les profémurs, légèrement élargi en avant, plus court que le prothorax, portant cinq carènes, la médiane élevée, les dorsales convergentes en arrière, les latérales droites formant une arête sur les bords du rostre. Front plan. Les articles du funicule transversaux, le 1^{er} un peu plus long que le 2^e ; massue grosse et ovale. Prothorax très transversal, faiblement arqué latéralement, brusquement et fortement rétréci en avant, la base bisinuée, son lobe médian impressionné ; muni ou non d'un fin sillon médian ; la ponctuation très dense, très fine, mêlée de points un peu plus gros, espacés. Élytres un peu plus larges que le prothorax, subparallèles, sinués en dedans au milieu, à partir de cet endroit légèrement rétrécis, largement arrondis ensemble au sommet ; impressionnés à la base et sous le calus antéapical, celui-ci obsolète ; stries fines, plus fortes vers la base ; interstries plans, densément et finement rugueux. Pattes courtes ; tibias ciliés en dedans ; protibias élargis à l'angle apical externe.

L'adulte se prend sur les Carduacées, notamment sur *Carlina acaulis* L. ! France méridionale : rare.

Drôme (REICHE) ; Nyons (RAVOUX !). — Hautes-Alpes : Serres (LOMBARD). — Basses-Alpes : Riez (TAXIL) ; Draix (HUSTACHE) ; Cousson (FAGNIEZ) ; Forcalquier (ABELLE !) ; Sainte-Tulle (BEDEL). — Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie ! (GROUVELLE !). — Bouches-du-Rhône : La Sainte-Baume (A. CHABAUT, FAGNIEZ).
Espagne : Andalousie (KRAATZ).

19. **Larinus ferrugatus** GYLL., 1835, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 132. — *brevis* GYLL., l. c., p. 136 (non HERBST). — *hololeucus* MOSTCH., Bull. Moscou, 1845, p. 101. — *brevis* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., IV, 1874, p. 55. — HUSTACHE, 1927, p. 576.

Long. : 4-6,5 mm. Assez semblable d'aspect à *australis*, la conformation du sommet des protibias ne permet cependant aucune confusion. Corps brièvement ovale, très convexe ; le dessus à pubescence grise ou brunâtre, à pulvéulence jaune ou couleur de rouille ; prothorax uniforme, la pubescence un peu hérissée latéralement ; élytres avec de nombreuses petites taches plus claires, transversales ; antennes et tarsi ferrugineux. Dessous à pubescence simple, grise, peu dense sur l'abdomen, les bords de la poitrine avec quelques poils bifides. Rostre à peine arqué, à peine plus long que la tête, subparallèle (vu de dessus), muni d'une fine carène médiane, ridé, rugueux, plus ou moins distinctement bisilloné en avant, hérissé

(1) On observe cependant quelques poils bifides autour des hanches pro- et mésothoraciques.

en dessous, de longs poils flaves. Front impressionné, fovéolé. 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e ; massue grosse, ovale. Prothorax très transversal, brusquement et brièvement étranglé en avant, les côtés arqués, la base bisinuée, le lobe médian impressionné, la ponctuation fine, serrée, sans mélange de points plus gros, l'interpunctuation lisse, la ligne médiane subsillonnée ou non. Élytres un peu plus larges que le prothorax, non ou à peine arqué sur les côtés, largement arrondis ensemble au sommet ; finement striés-ponctués ; interstries plans, finement chagrinés. Pattes fortes et courtes ; protibias bisinués en dedans, élargis en dehors, au sommet.

Vit, en Algérie, sur *Centaurea niceensis* ALL. (DE PEYERIMHOFF).

France méridionale ; très rare.

Cité du Midi de la France (CAPIOMONT). — Alpes-Maritimes : Nice (coll. GRENIER !).

Italie, Sicile, Espagne, Egypte, Algérie, Tunisie.

Gen. **LACHNAEUS** SCHÖNHERR, 1826, Disp. Méth., p. 59.
(*Stolatus* MULS., Ann. Soc. Linn. Lyon, XX, p. 46).

Genre très voisin des *Larinus*, caractérisé par la pilosité hérissée du dessus du corps et des pattes, par la massue des antennes distinctement détachée du funicule. Rostre pas plus long que la tête, non courbe. Corps ovale.

Quatre espèces paléarctiques ; une seule en France.

Lachnaeus crinitus BOH., 1836, ap. Schönherr, Gen. Eurc., III, p. 144. — *Nicolasi* MULS., Ann. Soc. Linn. Lyon, XX, p. 46. — *hirtus* WALT., Isis, 1838, p. 468. — HUSTACHE, 1927, p. 577. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 3,5-5 mm. Brièvement ovale, convexe, noir ou brun, revêtu d'une pubescence serrée, appliquée, ocrée et de soies blanches, longues, dressées, flexueuses, inégales et acuminées ; ces soies disposées sur tout le corps (rostre et pattes compris) ; antennes et tarsi ferrugineux. Dessous également hérissé de poils, la pubescence foncière couchée, cendrée, clairsemée. Rostre droit, plus épais que les profémurs,

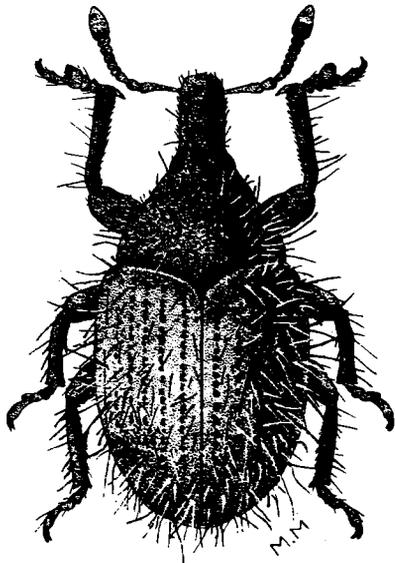


FIG. 263. — *Lachnaeus crinitus* BOH.

subcylindrique, à peine aplati en dessus, à ponctuation serrée, muni d'une faible carène. Tête convexe ; front plan. Antennes fines, non hispides ; 2^e article du funicule bien plus mince que le 1^{er}, presque aussi long que lui, 7^e très transversal et bien détaché de la massue, celle-ci oblongue. Prothorax transversal, ses côtés arqués, convergents et non étranglés en avant, sa base bisinuée. Élytres en ovale court, progressivement rétrécis en arrière, les côtés arqués ; stries fines masquées par le revêtement ; interstries plans, leurs soies non alignées. Fémurs épais ; tibias droits sauf les protibias un peu bisinués en dedans ; 2^e article des tarses notablement plus large que long, le 4^e égal aux trois précédents réunis. Abdomen impressionné à la base chez le mâle.

La larve ronge les graines et le réceptacle de *Pulicaria dysenterica* GAERTN. (REDTENBACHER, CHOBAUT, PUEL) et de *Inula britannica* L. (CABANÈS, 1933).

France méridionale ; rare.

Camargue, assez abondant par places : Albaron : Les Saintes-Maries de la Mer (PUEL, CHOBAUT !). — Gard : Beaucaire (CHOBAUT !). — Aude : Carcassonne (H. VENET !).

Europe centrale, Transylvanie, Balkans, Russie méridionale, Syrie, Asie-Mineure.

Gen. **RHINOCYLLUS** GERMAR, Neu Watterau Ges., 1819, I, p. 137.

(*Coelosthetus* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 273).

Rostre très court, plus court que la tête, profondément canaliculé sur sa ligne médiane. Scrobes coudés, s'arrêtant, en arrière, au niveau inférieur des yeux. Corps allongé, subparallèle, à pubescence dorsale simple. Ongles égaux. Prosternum simple, non creusé devant les hanches.

Genre comprenant cinq espèces paléarctiques dont une en France.

Rhinocyllus conicus FRÖLICH, 1792, Naturf., XXVI, p. 132. — *antiodontalgicus* GERBI, 1794, Stor. nat. ; HERBST, Käf., VII, p. 18. — *latirostris* LATREILLE, 1804, Hist. Crust. Ins., XI, p. 125. — *Olivieri* GYLL., in Schönherr, 1836, p. 148. — HUSTACHE, 1927, p. 579. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 3-4 mm. Allongé, noir, convexe ; le revêtement composé d'une pubescence brune et cendrée, non appliquée ; le prothorax avec une bande brune assez confuse et une bande étroite arquée sur le disque, les bords latéraux munis de poils assez longs, hérissés ; les élytres portant de nombreuses taches transversales ; antennes et tarses ferrugineux ou roussâtres. Dessous à pubescence gris-clair, simple. Rostre un peu rétréci en arrière et visiblement élargi vers son milieu, canaliculé et caréné au milieu, anguleux sur ses bords latéraux, avec une impression triangulaire à la base de l'œil, pubescent, hérissé, à points gros, rugueux. 2^e article

du funicule égal ou subégal au 1^{er} ; massue grosse, ovale. Tête convexe ; front plan, fovéolé, l'intervalle interoculaire moins large que le rostre. Prothorax subtransversal ou nettement plus large que long, arqué sur les côtés, resserré en avant, la base faiblement bisinuée, les lobes oculaires développés, arrondis ; la ponctuation dense sur un fond lisse et brillant. Élytres plus larges que le prothorax, moitié plus longs que larges, subparallèles jusqu'au tiers postérieur, arrondis séparément au sommet, impressionnés à la base ; interstries plans, finement chagrinés. Tibias droits ; tarses courts.

La larve vit et se transforme dans les capitules de nombreuses Carduacées : *Cirsium arvense* Scop. !, *C. palustre* Scop. ; *C. anglicum* Lob., *C. lanceolatum* Scop., *Carduus nutans* L., *C. crispus* L., *C. nigrescens* Vill., *C. pycnocephalus* L., *Centaurea nigra* L., *Galactitis tomentosa* Moench ; *Cnicus lanceolatus* W. En Algérie sur *Cirsium chrysacanthum* Ball. (PEYERIMHOFF).

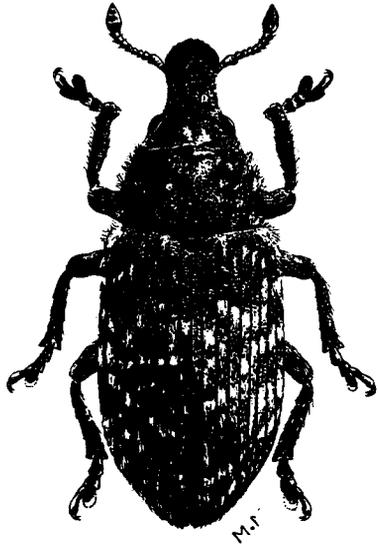


FIG. 264. — *Rhynocyllus conicus* FRÖLICH.

Biologie : PERRIS, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 62. — H. NICOLAS, *Biologie et éthologie, Miscell. ent.*, n° 2, vol. IV, 1896, p. 25.

Chaque capitule renferme de une à cinq larves. Il existe deux générations ; la première ponte a lieu en mai ; l'imago apparaît en juillet, la 2^e ponte s'effectue dans le courant de ce dernier mois, donnant des adultes au début de septembre, ces derniers restent en diapause jusqu'au printemps. — La larve est parasitée par *Holocryptus nigripes* Grav. (Hym. *Ichneumonidae*).

Toute la France ; commun. Non signalé de la Corse.

Europe moyenne et méridionale ; Algérie.

OBSERVATION. — Dans le catalogue WINKLER, les *Rhynocyllus* et les *Bangasternus* sont placés à la suite des *Cleonini* et forment la tribu bien inutile des *Rhynocyllini*.

Gen. **BANGASTERNUS** DES GOZIS, 1886,

Recherche de l'espèce typique, p. 31.

(*Coelosthetus* II CAP., *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 273).

Genre voisin du précédent, diffère par les caractères suivants : Rostre conique (vu de côté), très court, scrobes peu arqués, non élargis en arrière et s'arrêtant un peu en avant des yeux. Prosternum creusé devant les hanches prothoraciques. Corps oblong. Pubescence dorsale formée en partie de poils bifides. Ongles inégaux.

Huit espèces paléarctiques ; une seule en France.

Bangasternus provincialis FAIRMAIRE, 1863, Cat. GRENIER, p. 110 (*Rhynocyllus*). — HUSTACHE, 1927, p. 580. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 405.

Long. : 4-4,5 mm. Ressemble étonnamment à *Rhynocyllus conicus* quant à la forme et à la coloration. Corps allongé, peu convexe, la pubescence

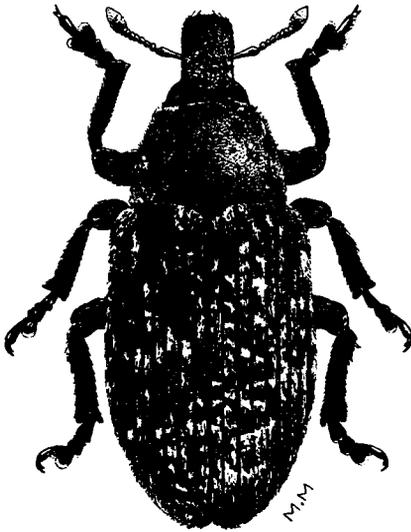


FIG. 265. — *Bangasternus provincialis* FAIRM.

courte, soulevée, brune et cendrée, les poils de cette dernière couleur bifides, les autres simples ; le prothorax éclairci sur les côtés qui sont garnis de poils hérissés, médiocrement longs, le disque orné de deux bandes dorsales étroites, arquées ; les élytres avec de nombreuses petites taches, plus claires et plus condensées sur les côtés ; antennes et tarsi ferrugineux. Dessous à pubescence claire composée de poils simples, les uns couchés, les autres longs et soulevés. Rostre très court, plus épais que large en dessus, plan, assez fortement rétréci, déprimé en avant, avec ou sans carène médiane fine assez distincte, flanquée de chaque côté d'une dépression longi-

tudinale assez profonde ; sa ponctuation serrée, rugueuse, masquée souvent par la pubescence. Tête convexe ; front plan, fovéolé ou non, plus étroit que le rostre. 2^e article du funicule plus court que le 1^{er} ; masse ovale, grosse. Prothorax fortement transversal, convexe, arqué latéralement, resserré en avant, la base peu sinuée, les lobes oculaires arrondis, bien distincts ; densément ponctué, l'interpunctation lisse. Élytres largement moitié plus longs que larges, subparallèles sur les côtés jusqu'au tiers postérieur, arrondis séparément au sommet ; stries fines ; interstries plans, finement rugueux. Pattes à pubescence un peu hérissée ; tibias droits.

La larve vit et se transforme dans les capitules de *Centaurea nigra* L. (PERRIS, Larves, p. 387). L'adulte a été observé sur cette dernière plante (TEMPÈRE), sur *Centaurea paniculata* L. (CHEVALLIER !, HUSTACHE), sur *Centaurea scabiosa* L. (HOFFMANN).

France méridionale, remonte jusqu'aux environs de Lyon ; assez rare. Var : St-Raphaël, types (RAYMOND) ; Hyères (REY !) ; Sainte-Baume (CHOBAUT). — Bouches-du-Rhône : Marseille (ABEILLE). — Alpes-Maritimes : Mandelieu, mai, en nombre sur *Centaurea paniculata* L. (M. CHEVALLIER !). — Gironde : nombreuses localités (TEMPÈRE) (1). — Landes (Cat. GOBERT). — Rhône : Yzeron, fin mai, sur *Centaurea scabiosa* L. !

(1) TEMPÈRE (G.), Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 76. Cet entomologiste m'a signalé avoir reçu cette espèce d'Aix-en-Provence (M. DURET).

Gen. **MICROLARINUS** HOCHHUT, Bull. Moscou, 1847, II, p. 450.
(PÉTRI, Verh. Nat. Ver. Brünn, 907 ; Bestim. Tabell., p. 60).

Rostre au plus aussi long que la tête, très large ; les côtés un peu convergents en avant ; scrobes profonds, faiblement arqués, prolongés en dessous, traversant le rostre perpendiculairement. Prothorax oblong, nullement transversal. Corps allongé, subparallèle. Pubescence dorsale double, l'une couchée, l'autre dressée.

Cinq espèces paléarctiques, réparties surtout dans la région méditerranéenne ; une seule espèce dans notre faune.

Microlarinus Lareyniei J. DU VAL, 1852, Ann. Soc. ent. Fr., p. 714 ; Gen. Curc., 1854, p. XVII, fig. 81. — HUSTACHE, 1927 p. 581. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 3-4 mm. Corps allongé, assez étroit, subparallèle, brun ; la pubescence double, l'une gris-clair, couchée, serrée, formant une bande sur les côtés du prothorax et une ligne médiane en avant, l'autre plus claire, dressée et alignée sur les élytres, ceux-ci ornés de petites linéoles blanches situées à la base des 2^e et 3^e interstries, sur le calus huméral et vers le milieu des 6^e et 8^e interstries ; antennes et pattes testacées. Dessous garni d'une pubescence cendrée. Rostre droit, plan en dessous, pubescent, finement et densément ponctué, hérissé. Front plus large que le rostre, muni d'une fovéole. Yeux grands, subconvexes, ornés au bord supérieur d'une petite tache claire. Antennes très grêles ; funicule à 2^e article presque aussi long que le 1^{er} ; massue grosse et ovale. Prothorax oblong, aussi long que large ; peu arqué latéralement, faiblement bisinué à la base, peu convexe ; la ponctuation serrée, ordinairement indistincte sous la vestiture. Élytres presque trois fois aussi longs que larges ; dépassant à la base celle du prothorax, parallèles jusqu'au tiers postérieur, rétrécis en arrière et arrondis, ensemble à l'extrémité, subplans, les épaules très obliques ; les calus huméral et antéapical obsolètes ; stries fines à points petits ; interstries plans. Pattes hispides ; tibias droits, tarses courts.

Mâle : protibias finement mais visiblement crénelés à leur sommet interne ; base de l'abdomen déprimé.

La larve vit dans l'intérieur des graines d'une Zygophyllacée : *Tribulus terrestris* L. (A. CHABAUT, J. LICHTENSTEIN, PERRIS, J. DU VAL, F. PICARD, etc.).

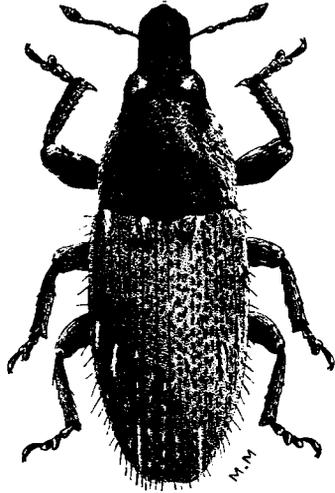


FIG. 266. — *Microlarinus Lareyniei* Duv.

Biologie : F. PICARD, *Feuilles des jeunes Naturalistes*, XLI, p. 50.

Provence et Languedoc. Rare.

Hérault : Montpellier, type (LICHTENSTEIN) ; Palavas (LAVAGNE !). — Gard : Les Angles (CHABAUT) ; Aigues-Mortes, en octobre (THÉROND !). — Vaucluse : La Bonde, en septembre (FAGNIEZ !). — Bouches-du-Rhône : Marseille (ABEILLE !) ; Aix-en-Provence (FAGNIEZ). — Var : Draguignan (AZAM) ; Hyères (LÉVEILLÉ !). — Alpes-Maritimes : Nice (V. PLANET !).
Italie, Sicile, Espagne, Tunisie, Grèce, Soudan : Dogo (REMAUDIÈRE) !

Subfam. *CURCULIONINAE*.

TABLEAU DES TRIBUS.

1. Dessus du corps fortement et grossièrement sculpté. Prothorax longitudinalement bi-impressionné sur les côtés, les impressions latérales formant parfois des fossettes. Front bossu ou non, orné de carènes orbitaires ou d'une pubescence interoculaire en forme de brosse. (p. 551) **Rhytirrhini**.
 - Dessus du corps non ou modérément sculpté. Prothorax simple ou avec une carène médiane ou une impression longitudinale unique, parfois avec de multiples impressions serrées. Front sans bosse ni pubescence spéciale entre les yeux. 2.
2. Tibias munis d'une épine à l'angle apical interne peu distincte ; corbeilles tarsales ouvertes. 3.
 - Tibias armés d'une dent aiguë, dirigée en dedans, à l'angle apical interne ; corbeilles tarsales fermées 4.
3. Rostre cylindrique. Prothorax sans impression ni carène longitudinales au milieu. (p. 567) **Hyperini**.
 - Rostre subdéprimé en dessus. Prothorax avec une carène médiane ou une impression plus ou moins accusée, mais rarement nulle. Scrobes atteignant le bord inférieur de l'œil. (p. 623) **Alophini**.
4. Massue antennaire à 1^{er} article moins long que les deux suivants réunis ; funicule à 7^e article élargi. Élytres à interstries tous semblables. (p. 630) **Curculionini** (1).
 - Massue des antennes à 1^{er} article plus long ou au moins aussi long que les deux suivants réunis 5.
5. Tibias dépourvus d'onglet apical externe. Funicule à 7^e article élargi. Interstries alternes des élytres généralement élevés. (p. 648) **Plinthini**.
 - Tibias armés d'un ongle apical externe. Funicule à 7^e article non élargi. Prothorax sans lobes oculaires. Fémurs inermes. Corps non squamulé (p. 671) **Cotastrini**.

(1) Synonyme de *Hylobini*.

Tribu des *Rhytirrhini* (fig. 267 à 276).

Front souvent tuberculé. Prothorax trisillonné longitudinalement, les sillons latéraux souvent indistincts ou réduits à des fossettes. Tibias finement ongulés au sommet interne; tarsi étroits, non spongieux en dessous; ongles libres. Dessus ordinairement à forte sculpture; élytres portant souvent des côtés plus ou moins élevés. Prosternum échancré en avant. Métasternum très court.

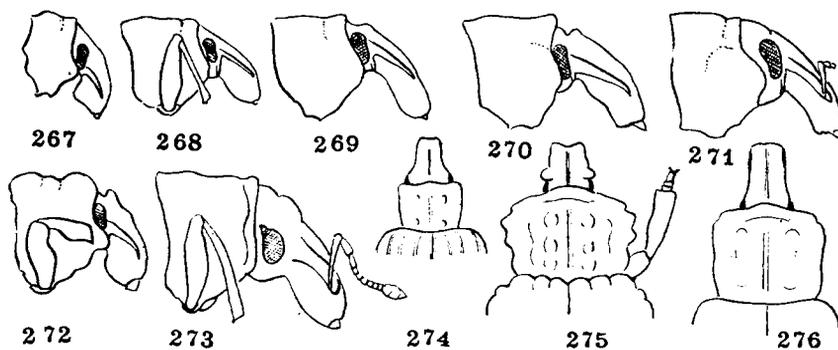


FIG. 267 à 276. — 267. *Gronops lunatus* (avant-corps, profil); — 268. *Rhytirrhinus punctirostris* (id.); — 269. *R. Veyreti* (id.); — 270. *R. laesirostris* (id.); — 271. *R. impressicollis* (id.); — 272. *R. biskrensis* (id.); — 273. *Dichotrachelus Linderi* (id.); — 274. *Gronops lunatus* (avant-corps, vu de dessus); — 275. *Rhytirrhinus biskrensis* (id.); — 276. *R. impressicollis* (id.).

TABLEAU DES GENRES.

1. Scrobes antennaires rectilignes, creusés profondément jusqu'aux yeux, puis coudés et dirigés en dessous. Prothorax à marge antérieure munie de grands lobes oculaires, masquant la majeure partie des yeux pendant la contraction de la tête 2.
- Scrobes élargis, effacés devant les yeux. Prothorax à lobes oculaires petits ou nuls, ne masquant pas les yeux pendant la contraction. Prothorax inégal. Interstries alternes des élytres plus élevés que les autres et garnis d'une ligne de soies dressées le plus souvent claviformes. (p. 552) **Dichotrachelus.**
2. Prothorax à côtés parallèles, quadrangulaire, bien plus étroit que les élytres; ceux-ci à épaules anguleuses et saillantes en dehors, les côtés droits ou un peu convergents en arrière; les intervalles alternes garnis de grosses soies squamuleuses, presque couchées. Front profondément fovéolé. Rostre sans impression longitudinale (p. 566) **Gronops.**

— Prothorax à côtés arrondis. Élytres à épaules saillantes ou non, nullement projetées en dehors. Tête souvent bossue entre les yeux. Rostre le plus souvent longitudinalement impressionné ou sillonné. (p. 560) **Rhytirrhinus**.

Gen. **DICHOTRACHELUS** STIERLIN, 1853, Stett. ent. Zeit., p. 171. (STIERLIN, Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1878, V, p. 454 (Révision). — LACORDAIRE, Gen. Coleopt., VI, 1863, p. 334. — HUSTACHE, Curc. Gallo-Rhén. in Ann. Soc. ent. Fr. (1929), XCVIII, p. 9 (592)).

Rostre plus long et plus étroit que la tête, faiblement arqué, les bords anguleux, le dessus plan, souvent sillonné ; scrobes linéaires, obliques, graduellement effacés en arrière, atteignant les yeux. Antennes subapicales ; scape fortement et progressivement épaissi à l'extrémité, atteignant la partie antérieure de l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers subconiques, allongés, le 1^{er} plus long que le 2^e, les 3-7 courts, transversaux ou arrondis ; massue ovale, articulée. Front ordinairement pourvu de deux reliefs formés de grosses squamules. Yeux ovales. Prothorax sillonné au milieu, son bord antérieur échancré en dessous, sa base subtronquée ou à peine arquée ; les lobes oculaires indistincts. Écusson nul. Élytres peu convexes, oblongs ovales, de même largeur que le prothorax, échancrés en arc à leur base ; épaules obliques, obtuses ; portant 10 stries ponctuées ; insterstries impairs convexes ou costiformes, pourvus d'un rang de soies. Fémurs médiocrement claviformes, mutiques ; tibias droits ou à peine bisinués en dedans ; corbeilles tarsales ouvertes, à soies jaunes ; tarses étroits, le 3^e article plus ou moins échancré ou entier. Abdomen à 2^e segment égal aux 3^e et 4^e réunis, sa suture avec le 1^{er} arquée, le 5^e subégal aux deux précédents ensemble ; saillie intercoxale large, tronquée en avant. Aptère. Revêtement dorsal composé de squamules et soies dressées, parfois squameuses et striées. Tarses et antennes roux ou testacés chez nos espèces.

Mâle : forme plus étroite, 5^e segment ventral déprimé longitudinalement.

Ce genre, très homogène (1), groupe environ 28 espèces habitant la région alpine de l'Europe et des îles de la Corse, de la Sardaigne et de la Sicile (2), la plupart au-dessus de 2.000 m. d'altitude ; elles se tiennent souvent sous les pierres. Notre faune renferme une dizaine d'espèces.

Les mœurs des *Dichotrachelus* sont à peu près inconnues (3).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax transversal, presque hexagonal, très rétréci en avant, les côtés subrectilignes dans leur milieu, muni d'un

(1) STIERLIN a scindé les *Dichotrachelus* en trois groupes.

(2) Sauf une espèce : *afar* PEYER., décrite de l'Atlas algérien.

(3) SOLARI (*Boll. Soc. ent. Ital.*, 1933, p. 161), mentionne qu'il a trouvé la larve de *D. sulcipennis* STIERL. dans les racines de *Saxifraga oppositifolia* L., dans les Alpes Pennines.

- large et profond sillon médian et d'une impression latérale de chaque côté partagée ordinairement en deux fossettes. Rostre canaliculé. Élytres à interstries 3, 5, 7 costiformes, le 1^{er} un peu plus élevé, les 3^e, 7^e ordinairement réunis au sommet. Protibias avec un ongle apical interne court (mâle) ou nul (femelle). Insecte non ou peu convexe 2.
- Prothorax non transversal. Rostre sillonné ou faiblement canaliculé. Insecte convexe 5.
2. Prothorax pourvu latéralement d'une crête de soies grosses, squamuleuses, dressées, bien visibles 3.
- Prothorax dépourvu sur les côtés de grosses soies, tout au plus avec quelques soies extrêmement courtes et peu visibles 4.
3. Sillon médian du prothorax élargi et approfondi dans le milieu. Antennes à 1^{er} article du funicule presque deux fois aussi long que le 2^e. Yeux surmontés d'une touffe de squamules peu élevées (gibbosités frontales). Élytres deux fois et demie aussi longs que le prothorax. Soies des interstries assez épaisses. Long. : 5,5-6 mm. 2. **sulcipennis.**
- Sillon médian du prothorax plus obsolète, ordinairement interrompu au milieu. Funicule à 1^{er} article de un tiers seulement plus long que le 2^e. Yeux surmontés d'une touffe de squamules élevées, très saillante. Élytres trois fois aussi longs que le prothorax. Soies des interstries plus fines, moins penchées en arrière. Long. : 8-8,2 mm. 3. **Manueli.**
4. Rostre fortement canaliculé. Gibbosités frontales élevées. Funicule à 1^{er} article près de deux fois aussi long que le 2^e. Antennes et tarsi ferrugineux ou roux-foncé. Interstries 3, 5, 7 très costiformes, leurs soies courtes, épaisses, claviformes. Long. : 6-8 mm. 1. **Linderi.**
- Rostre médiocrement sillonné. Gibbosités frontales obsolètes. Funicules à 1^{er} article une fois et demie seulement aussi long que le 2^e. Antennes et tarsi d'un roux-clair. Interstries 3, 5, 7 modérément élevés, leurs soies fines, plus longues, non claviformes. Long : 3,5-5 mm. 4. **Doderoi.**
5. Prothorax subcylindrique à sillon médian profond, tout au moins marqué nettement, couvert de soies, plus condensées en avant et sur les côtés où elles forment des touffes. Tarsi à 3^e article beaucoup plus large que le 2^e et fortement bilobé 6.
- Prothorax plus long, subelliptique, sa plus grande largeur au milieu, à sillon médian nul ou obsolète, sans touffes de soies ou tubercules sur les côtés. Tarsi à 3^e article pas plus large ou modérément plus large que le 2^e, entier ou bilobé 8.

6. Prothorax à peu près aussi long que large. Suture élytrale plane, sans soies en avant. Taille n'excédant pas 5 mm. (rostre exclus). 7
- Prothorax plus long que large. Suture des élytres légèrement élevée et munie de soies mi-dressées en avant. Scape antennaire fortement épaissi au sommet, couvert de squamules noires. Interstries des élytres impairs relevés, le 3^e réuni en arrière au 9^e, les 5^e et le 7^e pourvus de longues soies brunes, mi-dressées. Gibbosités frontales petites, noires. Rostre arqué, sillonné. Tarses courts, le 3^e article profondément bilobé. Long. : 6,5 mm. 5. **seminudus**.
7. Élytres oblongs, peu arqués, sur les côtés, en avant ; interstries de largeur variable, tantôt plus larges, tantôt moins larges que les stries ; suture munie à sa déclivité postérieure d'une brosse de soies noires très épaisses. Funicule à 2^e article une fois et demie aussi long que large. Long. : 4-4,5 mm. 6. **Rudeni**.
- Élytres ovales, visiblement plus arqués en avant dès les épaules et un peu plus élargis au milieu. Stries élytrales fortement ponctuées. 2^e article du funicule à peine plus long que large. Long. : 4 mm. **Rudeni sulcirostris**.
8. Élytres à peine échancrés à leur base, à côtés plus élevés. Prothorax plus ou moins resserré latéralement derrière le bord antérieur. 9.
- Élytres échancrés en arc à leur base et fortement élargis sur les côtés après le milieu, vers le tiers postérieur ; fortement striés-ponctués, à côtes élevées portant de courtes soies non claviformes. Prothorax non resserré en avant, plus long que large ; brièvement sillonné devant la base. Protibias et mésotibias fortement arqués en dedans au sommet. Long. : 4 mm. **valesiacus** (1).
9. Tarses à 3^e article plus ou moins profondément bilobé 10.
- Tarses à 3^e article entier, pas plus large que le 2^e. Prothorax faiblement arqué sur les côtés ; à sillon médian large évanescant en avant. Élytres oblongs ; interstries légèrement plus larges que les stries. Tibias faiblement arqués en dedans au sommet. Parfois élytres ovales, plus arqués latéralement ; prothorax plus rétréci en arrière (ssp. *venturiensis* HUST.). Long. : 3-3,5 mm. 7. **alpestris**.
10. Élytres oblongs, faiblement arqués sur les côtés chez la

(1) *D. valesiacus* STIERL. Rev. 561, décrit du Valais, Val d'Entremont, m'est resté inconnu en nature.

- femelle, brièvement subparallèles après les épaules chez le mâle 11.
- Élytres ovales, arqués sur les côtés dans les deux sexes. Prothorax non ou faiblement sillonné. Tarses à 3^e article profondément bilobé. Long. : 3-3,2 mm. **verrucosus** **Koziorowiczi**.
11. 3^e article des tarses assez long ; presque deux fois aussi large que le 2^e et profondément bilobé. Prothorax non ou obsolètement sillonné, un peu élargi sur les côtés. Protibias bisinués, assez arqués au sommet. Long. : 2-3 mm. 8. **verrucosus**.
- 3^e article des tarses court, à peine plus large que le 2^e, faiblement bilobé. Prothorax ordinairement sillonné, plus faiblement arqué sur les côtés et paraissant plus long. Pattes plus longues, plus grêles ; protibias non ou légèrement bisinués. Long. : 2,5-3 mm. 9. **muscorum**.

1. **Dichotrachelus Linderi** FAIRMAIRE, 1852, Ann. Soc. ent. Fr., p. 87. — *bigorrensis* BONVOULOIR, 1861, Ann. Soc. ent. Fr., p. 569. — *gallicus* TOURNIER, Ann. Soc. ent. Belg., XXII, p. 117. — HUSTACHE, 1929, p. 597. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 6-8 mm. Espèce de grande taille, de forme oblongue, subelliptique, médiocrement convexe. Rostre fortement canaliculé ; front pourvu de deux fortes gibbosités formées de grosses squamules serrées ; antennes et tarses d'un roux foncé, le 1^{er} article du funicule 2 fois aussi long que le 2^e. Prothorax transversal, ses côtés droits dans leur milieu, fortement et rectilignement rétréci en avant, sa base un peu arquée ; muni d'une large impression longitudinale au milieu du disque et de deux latérales profondes, interrompues souvent dans leur milieu et réduites à deux fossettes ; les côtés portant de très courtes soies. Élytres longuement rétrécis acuminés au sommet ; interstries 1, 3, 5, 7 fortement relevés, les dorsaux à grosses et courtes soies claviformes, les latéraux avec des soies moins épaisses, un peu plus longues et arquées, les interstries 3, 7 réunis au sommet.

Tibias sans onglet apical ; 3^e article des tarses médiocrement bilobé.

Spécial aux Pyrénées ; au-dessus de 2.000 m. ; sous les pierres, à proximité des Saxifrages. Rare.

Pyrénées-Orientales : Canigou, vers 2.500 m., type : Cambre d'Aze, même altitude (HUSTACHE, H. SICARD). — Hautes-Pyrénées : Pic du Midi de Bigorre, vers 2.500 m. (HUSTACHE) ; Cirque de Troumouse (D^r GRENIER, in coll. LÉVEILLÉ !) (1) ; environs de Gèdre (DONGÉ).

2. **Dichotrachelus sulcipennis** STIERLIN, 1853, Stett. ent. Zeit., p. 171. — *concavicollis* TOURN., Ann. Soc. ent. Belg., 1879, XXII, p. 116. — v. *Benhardinus* STIERL., l. c., Révision, p. 405. — v. *pedemontanus* STIERL., l. c.,

(1) La collection de Curculionides GRENIER-LÉVEILLÉ, aujourd'hui en ma possession renfermait soixante-trois spécimens de *D. Linderi*, provenant du Cirque de Troumouse.

p. 554. — HUSTACHE, 1929, p. 598. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 5,5-6 mm. Espèce voisine de la précédente. Taille plus petite ; prothorax muni sur les côtés de soies épaisses et dressées, les sillons profonds, le médian en particulier fortement creusé dans son milieu, les élévations qui le bordent plus ou moins convergentes en avant (1) ; élytres plus brusquement rétrécis en arrière, le sommet terminé en forme de bec ; les soies des interstries moins grossières, celles du disque plus longues ; les gibbosités frontales moins élevées. La forme typique qui se rencontre dans les Alpes italiennes est à peine différente de la forme française (v. *pedemontanus*) et de celles du Valais (v. *bernhardinus*).

Voici comment les séparer :

1. Côtés du prothorax obliquement élargis en arrière, ce dernier paraissant subconique, son bord latéral subbituberculé, les côtes dorso-médianes convergentes en avant forme typique.
(Val d'Aoste, Zermatt, Mt Rose, versant italien.)
- Côtés du prothorax parallèles ou subparallèles, presque droits ou faiblement sinués 2.
2. Sillon médian en forme de large fossette élargie au milieu, ses bords relevés fortement convergents en avant . . . v. *bernhardinus*.
(Grand St Bernard, Col des Fenestres, Valais, etc.)
- Sillon médian du prothorax moins élargi, ses bords relevés faiblement convergents en avant. v. *pedemontanus*.

La race française (*pedemontanus*) est assez rare ; elle se rencontre dans les Alpes méridionales depuis le Mt Genis, au-dessus de 2.200 m.

Savoie : Pralognan !, col de la Vanoise. — Hautes-Alpes : Névache !, Col du Vallon. — Alpes-Maritimes : Col de Tortissa ; lac de Rabuons ; Col du Chignon, vers 2.950 m. (HUSTACHE).

La larve, d'après SOLARI (*Boll. Soc. ent. Ital.*, 1933, p. 161) vit dans les racines de *Saxifraga oppositifolia* L., dans les Alpes Pennines : Val d'Ayaz, entre 2.400 et 2.600 m. d'altitude.

3. **Dichotrachelus Manuelli** MARSEUL, 1871, Ann. Soc. ent. Fr., p. 79. — HUSTACHE, 1929, p. 599. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 8-8,2 mm. Taille et aspect du *Lindleri*. Il s'en distingue par les antennes grêles, à articles plus détachés, le 1^{er} article du funicule de 1/3 ou de 1/4 seulement plus long que le 2^e ; les bords du prothorax pourvus d'une crête de soies dressées, bien distinctes ; les interstries élytraux à soies plus fines. Plus voisin de *sulcipennis*, il s'en éloigne par la taille plus grande ; le sillon médian du prothorax moins profond, parfois interrompu au milieu, à bords obtusément relevés, parallèles, nullement convergents en avant ; les élytres plus longs, plus étroits, non brusquement rétrécis en arrière ; les gibbosités frontales très saillantes.

(1) Certains exemplaires de *Lindleri* ont les côtes médianes du prothorax visiblement convergentes en avant.

Espèce rare dans les limites de notre faune.

Savoie : Mont Cenis, au bord des neiges, type (MANUEL).

Piémont : Val di Via, en nombre (K. DANIEL !).

4. **Dichotrachelus Doderoi** SOLARI, 1905, Ann. Mus. Civ. St. Nat. Genova, p. 94. — HUSTACHE, 1929, p. 599. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 3,5-5 mm. Voisin de *sulcipennis* ; plus petit ; le prothorax plus court, subcarré, moins rétréci en avant, les sillons prothoraciques moins profonds, ses côtés dépourvus de soies dressées ; antennes plus courtes, d'un roux clair (ainsi que les tarses) ; élytres à rétrécissement postérieur moins brusque.

Alpes-Maritimes. Rare.

Environs de St-Martin-de-Vésubie, crête de la Croix, de Ferusson, type (DODERO) ; Col du Drecos (DODERO) ; St-Étienne-de-Tinée (HOFFMANN, TEMPÈRE) ; Passe du Morgon (DODERO !).

5. **Dichotrachelus seminudus** TOURN., Ann. Soc. ent. Belg., XXII, 1879, p. 118. — HUSTACHE, 1929, p. 599. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 6,5 mm. Étroit, elliptique, convexe. Rostre un peu arqué, sillon é, les gibbosités frontales élevées, petites, noires ; scape épais, couvert de squamules noires, allongées ; funicule grêle, roux, le 1^{er} article médian peu profond, moins distinct, les latéraux également plus obsolètes ; assez fortement impressionné transversalement en avant ; couvert de soies squamuleuses dressées, formant des touffes sur les côtés et en avant. Élytres à suture presque aussi élevée que les interstries impairs, le 3^e réuni au 9^e en arrière, les 5 et 7 pourvus de soies brunes, mi-dressées, claviformes, le 3^e avec des soies semblables mais plus courtes, le 1^{er} (sutural) partant des soies très courtes ou nulles en avant, épaisses, nombreuses et plus longues en arrière. Tarses courts, roux ; le 3^e article profondément bilobé.

Haute-Savoie ; Col de Balme, vers 2.400-2.500 m., au bord des neiges, type unique (TOURNIER) : Mt Buet (coll. R. OBERTHUR !).

OBSERVATION. — Cette espèce n'est probablement qu'une race géographique de *Imhoffi* STIERLIN, d'Espagne, auquel l'auteur la compare. Elle s'en distingue par le scape plus épais au sommet et muni de squamules noires, par le sillon rostral plus profond, le prothorax plus long, un peu plus étroit en arrière qu'en avant. L'individu, provenant du Mt Buet, signalé ci-dessus, possède des caractères intermédiaires dont quelques-uns le rapprochent des *Imhoffi*, provenant de la Sierra-Nevada, auxquels je l'ai comparé ; le scape est recouvert de soies et les gibbosités frontales d'un brun assez clair.

6. **Dichotrachelus Rudeni** STIERL., 1853, Stett. ent. Zeit., p. 183. — *alpinus* BREMI, 1855, Stett. ent. Zeit., p. 197. — *depressipennis* TOURN., Ann. Soc. ent. Belg., XXII, 1879, p. 119. — *sabaudus* FAIRM., Ann. Soc.

ent. Fr., 1861, p. 586. — *angusticollis* CHEVR., in Cat. GRENIER, 1863, p. 111. — *arbulus* TOURN., l. c., p. 121. — v. *sulcistrostris* TOURN., l. c., p. 121. — HUSTACHE, 1929, p. 600. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

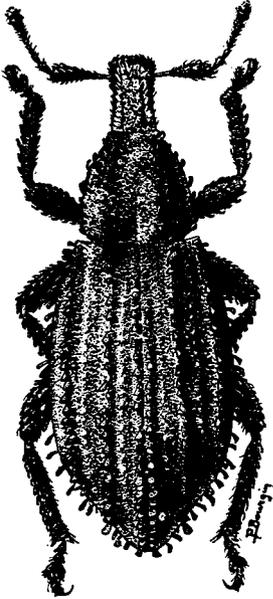


FIG. 277. — *Dichotrachelus Rudeni* STIERL.

Long. : 4-4,5 mm. Rostre sillonné ; scape antennaire claviforme ; 2^e article du funicule bien plus long que large. Prothorax sycylindrique, aussi long que large, profondément canaliculé, couvert de soies plus serrées en avant et sur les côtés. Élytres oblongs, à suture plane, dépourvue de soies en avant, mais munie, en arrière, d'une brosse de soies noires très épaisses. 3^e article des tarsi notablement plus large que le 2^e et fortement bilobé.

La v. *sulcistrostris* se distingue par les élytres un peu plus larges ; les points des stries plus forts, le 2^e article du funicule plus court, seulement un peu plus long que large.

Régions élevées des Alpes : assez répandu.

Haute-Savoie : Mt Mirantin (MANUEL !). — Haute-Savoie : Col de la Vanoise (V. PLANET). — Hautes-Alpes : Névache aux Rochilles (HUSTACHE) ; Col du Lautaret (BÉNARD !) ; Mt Genève (Coll. BONNAIRE !).

La variété se rencontre dans la plupart des localités de la forme typique : Haute-Savoie : Col de Balme, etc.

Alpes de Suisse ; du Valais ; de Savoie ; St-Gothard : Mt Rose ; grand St-Bernard ; Chamonix ; Oberland Bernois ; Mt Rose ; Mt Moro, etc.

7. *Dichotrachelus alpestris* STIERLIN, 1853, Stett. ent. Zeit., p. 566. — *maculosus* FAIRM., 1869, Stett. ent. Zeit., p. 233. — HUSTACHE, 1929, p. 601. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 3-3,5 mm. Cette espèce est remarquable par le 3^e article de ses tarsi arrondi, entier et pas plus large que le 2^e. Rostre sillonné. Funicule (et tarsi) roux ; scape délié à sa base, assez fortement épaissi, ferrugineux. Prothorax plus long que large, faiblement arqué latéralement, marqué d'un sillon large, plus profond en arrière. Élytres oblongs ; interstries 3-5-7 costiformes, les autres subconvexes. Tibias légèrement bisinués et un peu arqués en dedans.

La subsp. *venturiensis* HUST., *Ann. Soc. ent. Fr.* 1929, p. 18 (sep. 601), constitue une race locale remarquable par ses élytres ovales, nettement plus élargis sur les côtés et les soies des interstries plus arquées (1).

(1) Les autres caractères se rapportant à la conformation du prothorax, plus rétréci en arrière, aux interstries pairs plans, au scape plus court, etc. sont exagérés ou inconstants.

La forme typique n'est pas rare dans la région alpine des Alpes à partir de 2.000 m. jusqu'à 3.000 m., sous les pierres, les mousses, l'humus.

Hautes-Alpes : Col du Vallon ; Col de St-Véran ; l'Echaudat ; environs de Gap ; Col des Tourettes ; Mt Pelvoux. — Basses-Alpes : Larche, Lauzanier ; Col Longet ; Les Boules ; Faillefeu ; Col de St-Dalmas ; Les Trois-Evéchés. — Alpes-Maritimes : St-Martin de Vésubie ; Col des Fenêtres ! ; Pas des Ladres ; Col de Tortissa ; Mt St-Honorat ; St-Étienne de Tinée (HOFFMANN). Les types sont indiqués des Alpes (BRISOUT).

La race *venturiensis*, dans le Vaucluse : Mt Ventoux, 1.200-1.800 m. (CHABAUT, FAGNIEZ !).

8. **Dichotrachelus verrucosus** KIESENWETTER, 1851, Ann. Soc. ent. Fr., p. 646. — HUSTACHE, 1929, p. 602. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 2-3 mm. Espèce souvent confondue avec *muscorum*. Elle s'en différencie par le 3^e article des tarsi profondément bilobé et bien plus large que le 2^e. Prothorax ovalaire, canaliculé. Élytres oblongs (mâle), subovales (femelle) ; soies squamuleuses du prothorax très courtes, épaisses, jaune-pâle, ces mêmes soies se retrouvant sur les élytres, condensées en petites taches, celles des côtés et du sommet, brunes, plus longues, penchées, claviformes. Funicule et tarsi roux. Protibias bisinué.

Assez répandue, par places, dans les Pyrénées-Orientales, plus rare et souvent mêlée à l'espèce suivante dans les Pyrénées centrales.

Pyrénées-Orientales : Le Canigou ! ; Cambros d'Aze ! ; Le Perthus ! — Hautes-Pyrénées : Payolle (MOREL ! ; Gavarnie (J. CLERMONT ! ; Col du Tourmalet !

Subsp. **Koziorowiczi** DESBROCHERS, 1873, Bull. Soc. ent. Fr., p. 119. — *sardous* SOLARI, Bull. Soc. ent. Ital., 1904, p. 180. — HUSTACHE, 1929, p. 602. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406 ; Cat. Corse, p. 427. — Diffère de la forme typique par les élytres ovales, arqués latéralement dans les deux sexes ; les pattes moins robustes ; les tarsi un peu plus grêles, le plus souvent testacés ainsi que le sommet des tibiai et le funicule des antennes.

Race spéciale à la Corse et à la Sardaigne.

Région des hautes montagnes, dans la zone des forêts ; dans les mousses recouvrant les rochers, les vieux troncs d'arbres, les vieilles souches ; descend jusqu'à 800 m. d'altitude. Assez rare.

Corse, types ; Vizzavona ; forêt d'Aitone ; Calacuccia ; Evisa, etc.

Sardaigne : Monte Gennargentu (DODERO).

OBSERVATION. — *D. Koziorowiczi*, extrêmement voisin de *verrucosus*, en constitue bien une race insulaire ; les caractères qui le distinguent de celui-ci sont de peu d'importance ; la forme plus large des élytres étant à peu près la seule différence, appréciable. Chez la plupart des femelles de *verrucosus*, les élytres sont peu différents étant souvent ovalaires. L'homologue se retrouve chez le *Rudeni* et sa variété *sulcirostris*.

9. **Dichotrachelus muscorum** FAIRMAIRE, 1848, Ann. Soc. ent. Fr., p. 170 (*Styphlus*). — *Tournieri*, l. c., Rev., 1853, p. 569. — *minutus* TOURN., Ann. Soc. ent. Belg., 1879, XXII, p. 122. — HUSTACHE, 1929, p. 602. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 2,5-3 mm. Voisin du précédent et souvent confondu avec lui dans les collections. Il s'en sépare nettement par le 3^e article des tarses court, faiblement bilobé et à peine plus large que le 2^e. Élytres oblongs, plus allongés ; les épaules un peu plus effacées ; le prolongement apical plus long, plus étroit. Taille un peu plus grande. Pattes plus fines, plus longues ; protibias un peu arqués en dedans au sommet, mais leur tranche externe presque droite.

Régions alpines et subalpines, descend jusqu'à 700 m. d'altitude. Assez rare, mais bien plus répandu et d'une extension plus large que *verrucosus*. Pyrénées, Massif Central, Cévennes, Jura.

Haute-Garonne : Bagnères de Luchon, type (coll. FAIRMAIRE !). — Hautes-Pyrénées : Gavarnie, 1.600-1.700 m., en juillet (G. TEMPÈRE) ; Gripp, 1.250 m., en septembre (A. LANDÈS) ; Payolle (MOREL) (1). — Basses-Pyrénées : Eaux-Bonnes ; Gabas (HUSTACHE). — Gard : Mt Aigual (CHOBAUT) ; Mt Pilat (GUILLEBEAU). — Cantal : Le Lioran (PIC). — Puy-de-Dôme : Mt Dore, Clergue (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). — Haut-Jura : Crêt de la Neige. — Haute-Savoie : Le Salève (TOURNIER).

Gen. **RHYTIRRHINUS** SCHÖNHERR, Curc. Disp. Méth., 1826, p. 162. (DESBROCHERS, Le Frelon, XVII, 1911, p. 125 (Révision). — MELICHAR, Casopis, Acta Soc. ent. Bohemiae, 1920 (*Rhytirrhinini*). (*Rhytidorrhinus* VOLLASTON, Cat. Col. Can., 1864, p. 333. — *Trichorrhinus* MELICHAR 1920. — *Depresseremiarhinus* Pic., Ech. XXX, 1914, p. 38).

Rostre robuste, assez long, arqué vers le sommet lequel est épaissi, pourvu ordinairement d'un sillon médian (sauf chez *punctirostris*). Antennes courtes ; scape claviforme ; funicule grêle, ses articles 1-2 allongés ; massue oblongue. Yeux oblongs, transversaux, plans. Prothorax plus ou moins transversal, de forme variable, trisillonné ou portant des impressions longitudinales. Écusson petit, peu distinct. Élytres oblongs, plus larges que le prothorax, les épaules obliques ; les côtés subrectilignes ou très rarement un peu arqués, munis de trois côtes simples ou tuberculées, la 2^e et parfois la 3^e tuberculeuses au sommet. Pattes courtes ; fémurs claviformes, mutiques ; tibias droits et ciliés en dedans ; tarses squamulés en dessus, ciliés sur leurs deux faces, le 3^e article bilobé. Abdomen à 2^e segment plus court que les 3^e et 4^e ensemble, sa suture avec le 1^{er} arquée ; saillie intercoxale large et tronquée en avant. Corps à sculpture inégale, à revêtement squamuleux, serré, souvent enduit d'une couche terreuse. Les mâles ont le corps plus étroit, plus parallèles aux élytres ; les pro-fémurs plus épais, les tarses plus courts à articles plus serrés.

Ce genre renferme environ 80 espèces paléarctiques répandues dans les contrées chaudes de l'Europe et en Afrique ; notre faune en renferme cinq.

(1) J'indique cette localité sur la foi de M. HUSTACHE, car tous les exemplaires de cette station, m'ayant passé sous les yeux, sont des *verrucosus*.

On les rencontre sous les pierres ou sur le sol, dans les plaines et dans les régions alpines ; leurs mœurs sont inconnues.

OBSERVATION. — Le genre *Rhytirrhinus* a été fractionné en plusieurs sous-genres et genres nouveaux (SOLARI, *Mém. Soc. ent. It.*, XIX, 1940, XVIII, p. 76-92).

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|--|---------------------------|
| 1. Front sans saillies orbitaires au dessus des yeux | 2. |
| — Front pourvu, au dessus des yeux, d'une saillie orbitaire plus ou moins développée | 5. |
| 2. Rostre pourvu d'un sillon médian, accompagné ou non d'un sillon latéral plus étroit. Interstries impairs plus ou moins costiformes, le 5 ^e formant à son sommet une saillie antéapicale distincte | 3. |
| — Rostre nullement sillonné, marqué seulement de quatre lignes de petits points espacés, superficiels. 1 ^{er} et 3 ^e interstries seuls costiformes, le 5 ^e obsolète et sans saillie au sommet. Stries fortement ponctuées. Long. : 3,5-4 mm. | 4. punctirostris. |
| 3. Soies des interstries impairs longues, nombreuses, hérissées, dépassant les bords latéraux des élytres (vu de dessus). Écusson dénudé. Rostre trisillonné. Fascie médiane claire des élytres plus ou moins distincte. Pénis brusquement élargi au sommet, à troncature apicale largement et obsolètement échancrée. Long. : 5,5-6 mm. | 2. impressicollis. |
| — Soies des interstries impairs courtes, fortement arquées, couchées, ne dépassant pas les bords des élytres | 4. |
| 4. Soies des interstries impairs fines, grises ou flaves. Rostre avec un seul sillon médian. Les deux impressions latérales du prothorax ordinairement réunies en un seul sillon. Pénis conformé comme chez le précédent. impressicollis Stableaui. | |
| — Soies des interstries impairs épaisses, squamiformes, blanches, espacées. Écusson tomenteux, blanc (comme chez <i>laesirostris</i>). Rostre trisillonné. Insecte fortement sculpté, les côtes élytrales étroitement relevées, tranchantes. Dessus densément squamulé ; fascie élytrale ordinairement bien apparente. Pénis brusquement élargi et subtronqué au sommet. Taille des précédents. | 3. Veyreti. |
| 5. Front pourvu de deux petits tubercules squamuleux. Prothorax et élytres sans reliefs tuberculés. Interstries impairs relevés en côtes régulières et munis de soies fines arquées, peu soulevées. Prothorax transversal, arqué latéralement. Revêtement dorsal tranché, varié de brun et de blanc. Long. : 5 mm. | 1. laesirostis. |

— Front portant, au dessus des yeux, une saillie orbitaire élevée, conique. Prothorax subhexagonal, rectilignement élargi de la base jusqu'au tiers antérieur et rétréci, ensuite, obliquement en avant, fortement et largement trisillonné, le bord des sillons décomposés en protubérances plus ou moins élevées. Interstries impairs élevés en tubercules saillants, particulièrement aigus en arrière et sur les côtés et surmontés chacun d'une épaisse et courte soie. (Subgen. *Asperorrhinus* MÉLICHAR) (1). Long. : 4-4,5 mm. . 5. **biskrensis**.

1. **Rhytirrhinus laesirostris** FAIRM., Ann. Soc. ent. Fr., 1859, p. 278. — HUSTACHE, 1929, p. 604. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406 ; Cat. Corse, p. 425.

Long. : 5 mm. Oblong un peu court, convexe ; revêtement dorsal formé de squamules ovales, concaves, serrées, brunes et blanches, celles de cette dernière couleur constituant, sur les élytres, des taches assez fortement tranchées, nombreuses, condensées surtout en arrière et sur les côtés et, vers le milieu, une fascie transversale perpendiculaire ou oblique et interrompue sur les deux premiers interstries ; écusson, le prothorax en grande partie, le rostre en entier, de cette même coloration. Pattes et antennes rousses ou ferrugineuses. Rostre peu arqué, trisillonné ; front surmonté, devant les yeux, de deux gibbosités élevées. Prothorax subhexagonal, fortement sillonné au milieu, fovéolé latéralement vers la base, obliquement et fortement impressionné en avant. Élytres subparallèles, faiblement sinués en dedans sur les côtés ; interstries impairs costiformes, séparés par deux rangées de points assez forts et portant une ligne de soies claires ou foncées recourbées, le 5^e interstrie (3^e côte relevée) tuberculé au sommet.

La larve, d'après DAMRY, vivrait dans les racines de *Helichrysum italicum* MATH. (2).

Espèce spéciale à la faune corso-sarde.

Corse : Bastia, en avril (LAREYNIÉ, types) ; Biguglia ; Aleria ; Porto-Vecchio ! — Sardaigne.

2. **Rhytirrhinus impressicollis** BOH., in Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 419 (non LUCAS, 1849). — *Luciae* RAGUSA, 1833, Nat. Sic., 2, p. 304. — HUSTACHE, 1929, p. 605. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 5,5-6 mm. Oblong, convexe, brun-rougeâtre ou grisâtre ; les élytres avec une fascie jaunâtre, peu nette, vers le milieu et quelques vagues marbrures en arrière ; antennes et tarses roux ; tibias et souvent fémurs rougeâtres. Rostre arqué, trisillonné, portant de courtes soies assez nombreuses, inclinées en avant ; prothorax subcarré, à peu près

(1) Les cinq espèces précédentes appartiennent au groupe *Pseudorrhinus* MÉLICHAR.

(2) Il s'agit de *Achillea tomentosa* L., synonyme également de *Chrysanthemum italicum* L.

aussi long que large, un peu plus large en avant qu'en arrière, à sillon médian large ; portant quatre fortes impressions, deux en avant et deux en arrière, muni de soies courtes, relevées ; la ponctuation forte, espacée. Élytres conformés comme chez le précédent, mais un peu plus étroits, l'angle huméral plus ou moins obtus (1) ; les interstries avec une rangée de soies grises ou flaves, relevées, non ou à peine arquées ; calus antéapical plus ou moins marqué.

Réandu, quoique assez rare, dans toute la partie sèche de la région méditerranéenne.

Alpes-Maritimes : Nice ; Cap d'Antibes, trouvé en nombre, fin avril, sur *Artemisia gallica* WILL. ! — Vaucluse. — Haute-Garonne. — Var. — Bouches-du-Rhône. — Gard. — Aude. — Pyrénées-Orientales (2).
Italie ; Espagne : Alicante (L. MESNIL !).

Subsp. *alpicola* FAIRM., 1869, Stett. ent. Zeit., p. 232. — Dessus dénudé ; prothorax plus étroit ; interstries impairs moins élevés, les pairs subconvexes, les soies plus courtes, plus nombreuses, moins relevées, le calus apical du 5^e interstrie peu nette ou moins développé.

Race d'altitude assez abondante dans la région alpine méridionale, jusqu'à 2.500 m.

Basses-Alpes : Cheval Blanc ; Montagne des Boules ; Col d'Allos ! ; Faillefeu ; Col de Cayolle. — Alpes-Maritimes : Col de la Moutière ; St-Étienne-de-Tinée ! — Hautes-Alpes : Col d'Izoard ; St-Bonnet-de-Champsaur. — Vaucluse : Mt Ventoux, vers 1.300 m.

Subsp. *Stableau* FAIRM., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 554. — Race pyrénéenne distincte de la forme typique par des caractères légers mais constants. Sillons latéraux du rostre réduits à une ligne de points serrés ; prothorax faiblement mais visiblement arqués sur les côtés, en avant, chez la femelle ; le sillon médian obsolète mais presque toujours entier, les impressions latérales assez souvent réunies en un sillon sinueux, peu profond ; interstries impairs des élytres peu élevés, portant de courtes soies arquées et couchées ; calus antéapical obsolète ; revêtement dorsal d'un bronzé submétallique ; le rostre parfois un peu cuivreux ; pattes et antennes rougeâtres.

Pyrénées-Orientales : Montlouis ! ; Le Canigou, pas rare. — Hautes-Pyrénées : Gavarnie (MAGNIN ! G. TEMPÈRE, etc.).

(1) Je me suis rendu compte sur un grand nombre d'individus, de la variabilité de l'angle huméral dont le bord antérieur est tantôt arqué, tantôt obtus. Ce caractère donné pour séparer *alpicola* de la forme typique apparaît donc comme de peu de valeur.

(2) DESBROCHERS, *Prel.*, XVII, p. 188, l'indique de Corse, mais cette assertion reste douteuse.

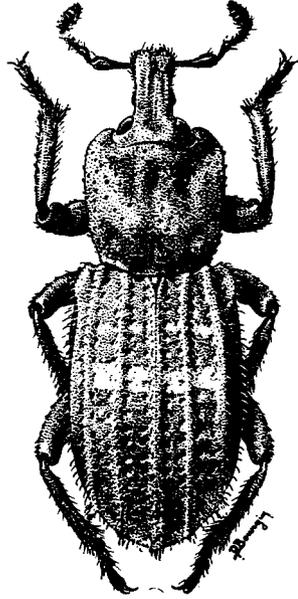


FIG. 278. — *Rhytirrhinus impressicollis* BOH.

3. *Rhytirrhinus Veyreti*, n. sp.

Taille et aspect de *l'impressicollis* BOH. S'en distingue par la sculpture plus forte du prothorax, les interstries impairs des élytres plus étroitement costiformes, à soies plus courtes, plus distantes, bien plus épaisses, mais non claviformes, squameuses, fortement arquées, blanches, non relevées et (vu de dessus) ne dépassant pas les bords des élytres, l'écusson

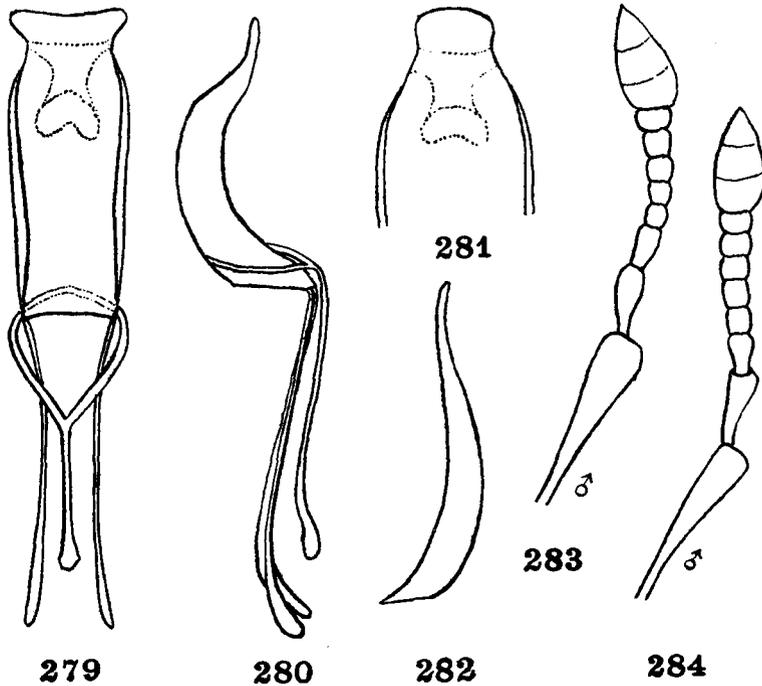


FIG. 279 à 284. — 279. *Rhytirrhinus impressicollis* (pénis, face ventrale); — 280. (idem, profil); — 281. *R. Veyreti* (id. face ventrale); — 282. (idem, profil); — 283. Antenne droite de *R. impressicollis* ♂; — 284. id. de *R. Veyreti*.

très blanc. Comme chez *l'impressicollis*, le rostre est trisilloné et le mâle est muni d'une légère dépression sur le segment anal.

Les cinq spécimens que j'ai vus, et qui m'ont été gracieusement offerts par M. VEYRET, ont les pattes entièrement d'un rouge clair ou à peine assombries, impliquant que leur capture a précédé de peu la date d'éclosion imaginaire; leur état de fraîcheur absolument remarquable renforce cette hypothèse. Chez l'unique mâle en ma possession, les articles 4-5 du funicule sont nettement plus transversaux que chez le précédent du même sexe.

Capturé en nombre, en juillet 1945-1947, au pied des *Reseda lutea* L. rabougris, dont l'insecte dévore le feuillage durant les heures nocturnes : La Sainte-Baume (Var), R. VEYRET.

OBSERVATION. — Bien que très voisin du précédent, la nature et la disposition des soies élytrales, le revêtement du scutellum et la conformation différente de la pointe péniale (fig. 281) militent en faveur de la valeur spécifique attribuée à cet insecte.

4. **Rhytirrhinus punctirostris** A. HOFFM., 1938, Bull. Soc. ent. Fr., p. 49. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 3,5-4 mm. Distinct de toutes les espèces du groupe *Pseudorhynchus* par son rostre non sillonné. Oblong, étroit, parallèle dans les deux sexes ; revêtu de squamules métalliques, d'un cuivreux-doré intense chez le mâle, moins brillantes chez la femelle ; pattes et antennes jaunes ou rougeâtres. Rostre presque droit, épaissi en dessous au sommet, élargi, en dessus, en avant, marqué seulement de quatre lignes de très petits points espacés obsolètes. Prothorax transversal, subcarré, subparallèle sur les côtés (femelle) ou un peu élargi en avant (mâle), à sillon médian entier et profond, à sillon latéral profond, à peine interrompu au milieu. Élytres subparallèles, non sinués latéralement ; 1^{er} et 3^e interstries seuls costiformes, le 5^e obsolète et sans saillie au sommet (femelle) ou à saillie à peine distincte (mâle) ; stries marquées de points assez gros, très profonds ; pilosité élytrale fine, couchée, jaunâtre. Protibias élargis au milieu de leur tranche interne qui est finement ciliée (femelle), non élargis et non ciliés en dedans (mâle).

Mâle : métasternum et segments ventraux 1-2 excavés, les 3^e et 4^e à moitié plus étroits que ceux de la femelle ; cette dernière avec seulement une faible impression métasterno-ventrale.

Pyrénées-Orientales : Val d'Eynes (sommet de la vallée, au bord du torrent, sous les pierres, vers 2.600 m.), 26 juillet 1931 ; trois exemplaires, un mâle, deux femelles !

OBSERVATION. — *R. longulus* ROSENH., d'Espagne, des Baléares et d'Algérie ressemble à cette espèce, mais elle s'en éloigne par de nombreux caractères que j'ai exposés lors de la description de *punctirostris* (Bull. Soc. ent. Fr., 1938, p. 50). Chez *longulus* le rostre est trisillonné, non ou à peine élargi en avant ; le prothorax est fortement élargi vers la partie antérieure dans les deux sexes, le sillon médian est peu profond, interrompu au milieu, muni de deux fovéoles latérales ; les interstries 1-3-5 des élytres costiformes, le calus antéapical distinct, les bords latéraux des élytres resserrés vers leur milieu ; les points des stries plus grands mais obsolètes ; les protibias conformés autrement et les caractères sexuels secondaires différents.

5. **Rhytirrhinus biskrensis** PIC, l'Échange, n° 123, mars 1895, p. 30. — HUSTACHE, Bull. Soc. ent. Fr., 1934, p. 266. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 406.

Long. : 4-4,5 mm. Ovale-oblong, noir, à revêtement varié de brun-jaune et gris, avec sur les élytres, une bande post-médiane grisâtre bordée de noirâtre chez les exemplaires frais ; antennes (massue comprise) rousses ; tarsi bruns. Rostre épaissi en dessous au sommet, courbé à l'extrémité

dessus déprimé, muni d'un sillon très net atteignant le front. Yeux petits, enfoncés et presque cachés par la forte saillie orbitaire élevée et conique. Prothorax hexagonal, trisillonné longitudinalement, les bords élevés des sillons fortement et grossièrement tuberculés. Élytres à côtés subparallèles, légèrement atténués d'avant en arrière ; les interstries impairs portant une rangée de gros tubercules, plus forts et plus aigus en arrière, le 5^e (3^e côte) terminé par un tubercule un peu plus élevé ; l'interstrie sutural, muni seulement en arrière de tubercules plus petits ; rangées striales des points obsolètes. Pattes très robustes ; fémurs et tibias portant chacun une tache brune sur la partie moyenne de leur bord externe ; protibias courts, épais, finement spinulés au sommet.

Espèce connue, en France, en deux individus des deux sexes capturés par M. A. TRESSENS, dans les Pyrénées-Orientales, l'un aux environs d'Osseja, vallée de Vanera, début août 1933, et l'autre au-dessus de Palau, courant d'août 1934 (1).

Assez répandu dans plusieurs localités algériennes et tunisiennes.

Algérie : Biskra, type (Pic) ; Laghouat ; Tabrent, etc. — Tunisie : Gafsa ; Bou-Saada ; Gabès. — Tripolitaine.

Gen. **GRONOPS** (2) SCHÖNHERR, Curc. Disp. Méth. 1826, p. 157.

(DESBROCHERS, Le Frelon, XVII, 1910, p. 196).

Rostre conformé comme chez les *Rhytirrhinus*. Antennes courtes ; scape finement pileux ; funicule de 7 articles, à 1^{er} article, seul, allongé, le 2^e court, analogue au 3^e, les autres très courts, le dernier contigu à la massue. Prothorax transversal ou carré, à côtés droits, très rarement anguleux, pourvu d'un sillon médian. Écusson bien visible. Élytres oblongs ; les côtés parallèles ou légèrement arqués ; interstries impairs généralement costiformes, non tuberculés ; épaules anguleuses.

Ce genre voisin du précédent rassemble une quinzaine d'espèces, pour la plupart de petite taille, distribuées surtout dans le nord de l'Afrique et en Europe jusqu'en Sibérie orientale, Russie méridionale, Turkestan et même en Chine centrale. Une seule espèce dans notre faune (3).

Gronops lunatus F., 1775, Syst. Ent., p. 148. — *seminiger* ALLARD, Berl. ent. Zeit., 1870, p. 205. — *C-nigrum* ROSSI, Fn. Etr., 1890, p. 130. — *rubricus* AHRENS, Hal., 1812, 2, p. 16. — *lateniger* PIC, L'éch., 1920. — *rubricatus* EV., Col. Neerl., 1913. — HUSTACHE, 1929, p. 607. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407 ; Cat. Corse, p. 426.

Long. : 2,5-4 mm. Oblong, noir ; revêtement dorsal composé de squamules serrées, cendrées ou grisâtres ; uniforme, sans soies apparentes ;

(1) M. TRESSENS a bien voulu me laisser examiner l'un de ces deux exemplaires.

(2) Se basant sur les proportions relatives des deux premiers articles du funicule certains auteurs rangent les *Gronops* dans la tribu des *Gronopsini*.

(3) Plusieurs espèces existent en Afrique équatoriale.

antennes, tibias et tarses ferrugineux. Rostre arqué, épais, sillonné ; front profondément fovéolé. Prothorax carré, portant sur sa ligne médiane un profond et large sillon, caréné au milieu, ce sillon souvent interrompu au milieu et formant ainsi deux impressions, avec, en outre, deux impressions de chaque côté des bords latéraux. Les interstries impaires des élytres élevés, la suture seulement élevée en arrière ; calus antéapical saillant ; les points des stries bien distincts. Pattes fines ; fémurs annelés de noir ; ainsi que les tibias, ces derniers ciliés en dedans au sommet ; tarses étroits, leurs articles de largeur égale, le 1^{er} assez long, les deux suivants courts, le 2^e transversal.

Mâle : abdomen impressionné à sa base.

Les deux variétés suivantes se rencontrent avec la forme typique :

v. **seminiger** ALLARD. — Revêtement gris-cendré, avec sur les élytres une grande tache triangulaire post-médiane noire, souvent une étroite fascie de même couleur en avant et une autre beaucoup plus petite vers le sommet.

v. **C. nigrum** ROSSI. — Élytres rougeâtres, leurs bords externes avec une bande noire dilatée en dedans vers le milieu.

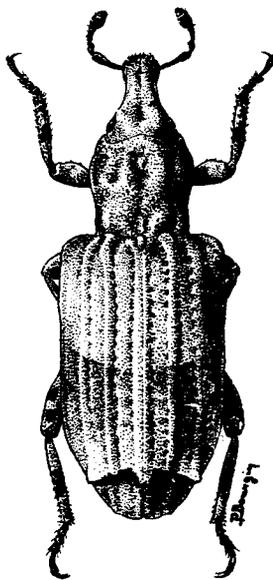


FIG. 285. — *Gronops lunatus* F.

L'adulte vit sur *Matricaria inodora* L. dont il dévore les feuilles radicales ! Signalé sous les feuilles basales des *Verbascum* (V. MAYET, G. TEMPÈRE).

Presque toute la France mais peu abondant. Semble manquer sur les affleurements calcaires du bassin de la Seine ; paraît rechercher plus particulièrement les régions sablonneuses, les terrains graveleux et secs, les dunes. En Gironde, sur *Anthemis mixta* L. (TEMPÈRE), mais plus fréquent sous *Spergularia rubra* PERS. qui, d'après TEMPÈRE et COIFFAIT, pourrait bien nourrir la larve.

Tribu des Hyperini.

Rostre plus long que la tête, subcylindrique, entier ou médiocrement situé à l'apex ; scrobes profonds en avant, effacés en arrière. Funicule antennaire de 7 articles, rarement 6. Yeux transversaux. Mandibules courtes, arquées, glabres ou éparsément pileuses ; sous-menton muni d'un pédoncule large, plus ou moins saillant. Prothorax transversal ou subtransversal, à lobes oculaires nuls ou très faibles. Écusson médiocre. Élytres variables. Fémurs inermes (rarement dentés : *Donus salviae*) ; tibias à ongles apical très court ou nul ; corbeilles tarsales ouvertes ; tarses plus ou moins larges ; ongles libres. Épisternes métathoraciques

variables ; épimères mésothoraciques non ascendants. Hanches prothoraciques contiguës. Abdomen à 1^{er} segment plus long que le 2^e, à bord postérieur arqué ; le 2^e ordinairement moins long que les 3^e et 4^e réunis.

TABLEAU DES GENRES.

- | | |
|---|-------------------|
| 1. Funicule antennaire de 7 articles | 2. |
| — Funicule de 6 articles. (p. 616) | Limobius. |
| 2. Prothorax sans lobes oculaires ; tibias sans onglet apical distinct | 3. |
| — Prothorax pourvu de lobes oculaires médiocres mais distincts. Tibias munis d'un onglet apical. Rostre allongé. Yeux ovales ; tarses pubescents en dessous. Corps linéaire. (p. 622) | Hyperodes. |
| 3. Épaules arrondies, effacées. Aptère. Scape antennaire ne dépassant pas les yeux. (p. 595) | Donus. |
| — Épaules saillantes, coupées plus ou moins obliquement. Ailé | 4. |
| 4. Yeux arrondis. Revêtement dorsal à squamules métalliques, bleues, vertes, dorées ou brunes . . . (p. 618) | Coniatus. |
| — Yeux transverses, ovales ou oblongs (p. 568) | Hypera. |

Gen. **HYPERA** GERMAR, 1821, Mag. Ent., IV, p. 335-345 (1).

(*Phytonomus* SCHÖNHERR, Curc. Disp. méth., 1826, p. 175, Gen. 94, type *arator* L. — *Anlidonus* BEDEL (n. nov.), Faune Bass. Seine, VI, 1886, p. 255. — *Donus* CAPIOMONT, 1868 (non JEKEL, 1864, type *punctatus* F.). CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1867 et 1868 : Monographie).

Rostre plus long que la tête, plus ou moins robuste, cylindrique ou subanguleux ; scrobes obliquement dirigés en arrière où ils deviennent obsolètes et atteignent le bord postérieur des yeux. Antennes subapicales ; scape claviforme, ne dépassant pas le bord antérieur de l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers obconiques, allongés, ordinairement subégaux, les suivants courts ; massue ovale ou oblongue ; prothorax variable. Écusson distinct. Élytres ovales ou suboblongs, à base plus ou moins

(1) EN 1821, GERMAR, *Mag. Ent.*, IV, p. 335-345, désigne sous le nom de *Hypera* un genre hétérogène constitué par : *Coniatus*, *Limobius*, *Elleschus*, *Hypera*, ce dernier mêlé en majeure partie d'espèces appartenant aux *Phytonomus* auct. et d'espèces de *Hypera* (aptères) auct. (p. 345). Il ne désigne pas de types. SCHÖNHERR, en 1826, décrit le genre *Phytonomus* qu'il substitue sciemment à celui de GERMAR, mettant *Hypera* GERM. en synonymie. Il élimine les *tamarisci* (et *repandus*) pour lequel il crée le genre *Coniatus* (Gen., 95). Il distingue 2 stirpes, donnant comme typus de la 1^{re}. *Rhynchaenus polygوني* F. (*arator* L.), et sans donner de type à la 2^e stirpe (*fasciculatus*, *punctatus*, *ozalis*, *contaminatus*, *viennense* et *setosus*) dont *axalis* et *viennense* sont aptères. *Hypera* et *Phytonomus* étant synonymes, le type est fixé par SCHÖNHERR, c'est *arator* L. *Phytonomus*, synonyme primaire, ne peut être employé même comme sous-genre.

échancrée en arc ; épaules accusées. Tibias légèrement ongulés au sommet avant l'angle apical interne. Épimères mésothoraciques assez larges, formant à leur point de réunion avec les épisternes métathoraciques un angle presque droit (fig. 287), Ailé. (Mœurs diurnes). Revêtement du corps constitué par des squamules entières ou bifides pouvant servir utilement à la séparation spécifique.

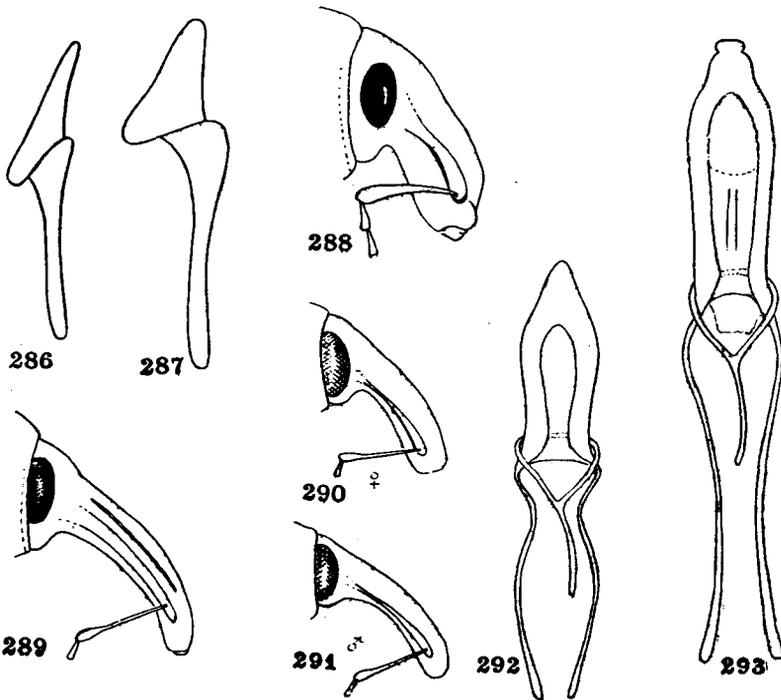


FIG. 286 à 293. — 286. Épimère et épisterne méso- et métathoraciques, chez *Donus crinitus* BOH. ; — 287. id., chez *Hypera zoilus* SEOP. ; — 288. *H. zoilus* (tête profil) ; — 289. *Hypera meles* F. (id.) ; — 290. *H. variabilis* HERBST (id. ♀) ; — 291. id., ♂ ; — 292. Pénis, vu par la face ventrale chez *H. variabilis* ; — 293. id., chez *H. murina* F.

Caractères sexuels secondaires : Rostre mâle ordinairement plus court, plus épais que chez la femelle ; protibias le plus souvent arqués en dedans au sommet ; corps plus svelte.

Ce genre réunit environ 120 espèces paléarctiques dont 23 en France. Les larves, comme celles de tous les *Hyperini*, sont ectophages et se meuvent à la manière des chenilles, se déplaçant très aisément à l'aide d'ampoules ventrales bilobées ; leur corps est lubrifié, sur la surface, par une sécrétion spéciale. Au terme de leur développement, elles s'enferment dans un cocon transparent, fixé par une matière agglutinante, sur une partie quelconque du végétal, et y opèrent leur transformation. La couleur de ces larves est

grise ou d'un vert clair ou foncé qui aide à les confondre avec certaines chenilles de Lépidoptères (1). Plusieurs espèces ont été introduites en Amérique et y commettent de graves dégâts sur des cultures de Légumineuses. Les plantes les plus recherchées par les *Hypera* appartiennent aux Papilionacées, Ombellifères, Cariophyllacées, Géraniacées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Rostre pourvu latéralement et au dessus du scrobe, soit d'une rainure unique bien délimitée, soit d'une rainure confuse ou remplacée par une ligne de points, mais jamais simple ou pluristrié. Squamules piliformes 2.
- Rostre sans sillon ni rainure ou ligne de points au dessus du scrobe, mais parfois pluristrié (2). 5.
2. Rostre pourvu d'une rainure distincte et bien délimitée au dessus du scrobe (fig. 289) 3.
- Rostre ayant, soit une rainure confuse, soit une ligne de points au dessus du scrobe 4.
3. Interstries plans. Squamules élytrales bifides dès la base (poils connés) (fig. 302). Prothorax sans sinuosités avant les angles postérieurs. Dessin élytral foncé, peu net et de tonalité peu différente des parties claires environnantes. Fémurs bruns ; tibias et tarses ferrugineux. Segment anal de la femelle simple. Long. : 4-5 mm. 8. **meles.**
- Interstries convexes. Squamules élytrales bifides seulement à partir de leur milieu. Élytres bruns ou fauves avec des bandes longitudinales claires, peu tranchées, sur les interstries impairs et la suture. Prothorax orné de trois bandes étroites, claires, peu tranchées ; sinué sur les côtés devant les angles postérieurs. Long. : 5,5-6,5 mm. 7. **striata.**
4. Rostre presque droit, presque aussi long que le prothorax, muni d'une ligne de points au dessus du scrobe. Prothorax à squamules dorsales simples. Élytres à squamules bifides. Dessin élytral très tranché ; les deux premiers interstries en entier, la base du 5^e, le 6^e presque entièrement d'un brun foncé, les autres parties d'un gris-doré clair. Fémurs, tibias et tarses noirs. Long. : 4,8-5 mm. 9. **Mariei.**
- Rostre visiblement arqué, d'un quart plus court que le prothorax, muni d'une strie obsolète au dessus du scrobe. Prothorax orné d'une bande médiane claire bordée de

(1) C'est ainsi que la chenille de *Cacaecia pronubana* HÜBNER (*Tortricidae*), par sa taille et sa coloration verte, a l'aspect superficiel de la larve de *H. arator* L., avec laquelle on la rencontre fréquemment sur les *Dianthus*.

(2) *H. vidua* a parfois la rainure du dessus du scrobe accompagnée d'une strie plus ou moins rudimentaire, mais ses squamules ovales l'éliminent sans erreur possible de l'alinéa précédent.

- deux bandes dorsales foncées ; les côtés plus clairs ; ses squamules piliformes et bifides. Élytres gris ou jaunes, à squamules fendues jusqu'au milieu, parfois jusqu'à la base ; ornés d'une tache basale sur le 3^e interstrie et d'une bande discale ou d'une grande tache triangulaire, brunes. Fémurs foncés ; tibias et tarses ferrugineux. Long. : 3-4 mm. 18. **plantaginis.**
5. Élytres à squamules dorsales entières, ovales ou subrectangulaires, parfois tronquées au sommet, mélangées de soies 6.
 — Élytres à squamules dorsales échancrées, bifurquées ou bifides dès leur base, mélangées de soies 11.
6. Interstries alternes portant des touffes foncées de soies squamuleuses. Squamules imbriquées, grandes et convexes. Hanches métathoraciques écartées d'au moins la largeur d'une hanche. 7.
 — Interstries sans touffes foncées de soies. Squamules contiguës, plus petites et seulement ponctuées en leur centre. Hanches métathoraciques plus rapprochées, leur intervalle nettement moindre que la largeur d'une hanche. 9.
7. Élytres à stries dorsales droites jusqu'à leur base 8.
 — Élytres à 4^e, 5^e et 6^e stries largement arquées en dehors avant la base ; à revêtement brun ou gris, avec une fascie claire en demi-cercle, reliant les épaules ; base des 1^{er} et 3^e interstries avec des linéoles noires. Prothorax orné de trois bandes claires. Long. : 5-7 mm. 3. **fasciculata** (1).
8. Rostre court, presque aussi épais que les profémurs, et seulement environ deux fois aussi long que large. Revêtement dorsal du prothorax et des élytres dense, brun-cendré, à squamules ovales ou subrectangulaires, impressionnées en leur milieu (fig. 307-308). Interstries impairs avec de petites taches brunes, les côtés de la suture plus claire en arrière. Long. : 7-10 mm. 1. **zoilus.**
 — Rostre trois fois, au moins, aussi long que large, épaissi en avant. Revêtement noir ou violacé ; élytres avec des taches claires dont une humérale, quelques petites le long du bord externe et quelques plus fines le long du 5^e interstrie ; interstries impairs avec des macules très noires peu tranchées. Fémurs annelés de jaune ochracé. Long. : 7-8 mm. 2. **vidua.**
9. Interstrie sutural rétréci brusquement avant le sommet qui est orné d'une tache triangulaire ; interstries à soies très courtes 10.

(1) Près de *fasciculata* viendrait se placer *H. Theresae* PIC, que je ne connais pas en nature et dont la description originale est reproduite dans la partie descriptive des espèces.

- Interstrie sutural non sensiblement rétréci vers le sommet qui est sans tache bien distincte. Vertex squamulé. Revêtement gris, brun ou verdâtre ; élytres assez souvent ornés, après le milieu, d'une fascie transversale, claire assez confuse ; prothorax à côtés plus clairs. Long. : 4-7 mm. 6.
10. Interstries portant une rangée de soies, les impairs, tout au moins les 1^{er} et 3^e, découpés par de petites taches

rumicis.

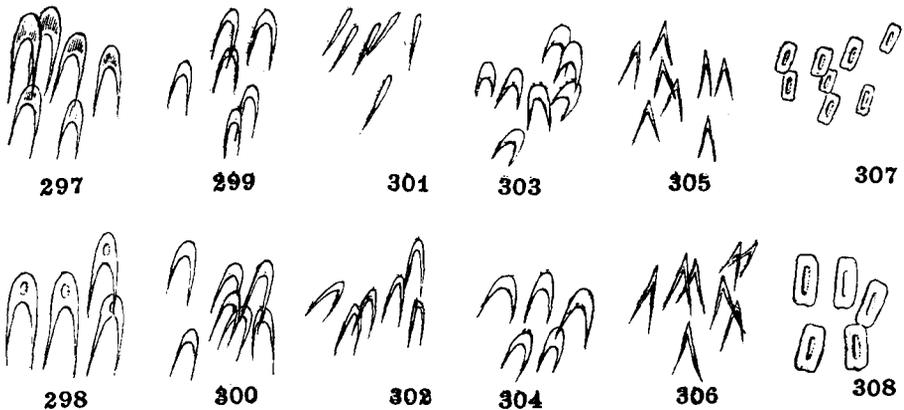


FIG. 297 à 308. — 297. Squamules prothorâciques chez *Hypera murina* F. ; — 298. Squamules élytrales du même ; — 299 et 300. Squattules prothorâciques et élytrales chez *H. variabilis* HERBST ; — 301 et 302. Squamules prothorâciques et élytrales chez *H. meles* F. ; — 303 et 304. id., chez *H. arator* L. ; — 305 et 306. id., chez *H. nigrirostris* F. — 307 et 308. id., chez *H. zoilus* SCOP.

- foncées (forme typique). Parfois les interstries 3, 5, 7, 8, 9 nettement plus clairs sur toute leur longueur que les autres (v. *alternans* STEPH.). Vertex pubescent. Long. : 4-7 mm. 5.
- Interstries portant plusieurs rangées irrégulières de soies. Revêtement sans taches distinctes, à peu près uniforme ; gris, roux ou flavescent, d'aspect pollineux. Vertex squamulé. Long. : 6-8,5 mm. 4.
11. Rostre simple, non pluristrié en dessus. 12.
- Rostre pluristrié en dessus. Prothorax très élargi en avant des côtés, orné d'une ligne médiane fine, claire. Élytres portant à leur base une tache carrée noire ou brune de chaque côté de l'écusson et une fascie latérale brune subtriangulaire tranchant sur le fond gris-cendré ; la pubescence fine, assez longue et presque dressée. Long. : 4-5 mm. 10.
12. Tibias sans longs crins hérissés sur leur bord externe, mais parfois seulement avec une pubescence appliquée ; mêlée de

adpersa.

arundinis.

maculipennis.

- poils assez longs, et dans ce cas, prothorax non subcordiforme 13.
- Pattes et dessus du corps hérissés de longs crins. Prothorax subcordiforme, à côtés sinués en dedans, devant les angles postérieurs, orné de bandes latérales larges et d'une bande médiane claires, parfois absentes. Interstries impairs des élytres tachetés de noir en damier ou à taches confuses ou presque nulles. Long. : 3,5-5 mm. 11. **pastinacae.**
13. Protibias simples sur leur bord interne. 15.
- Protibias avec une dent (mâle) ou un angle saillant (femelle), vers le milieu de leur bord interne 14.
14. Interstries des élytres convexes, le 3^e souvent bordé de noir en avant, le 4^e et 6^e bordés de noir en arrière ; suture avec des taches foncées échelonnées. Squamules prothoraciques élytrales bifides, courtes, épaissies à leur base. (fig. 303-304. Long. : 6-7 mm. 13. **arator.**
- Interstries plans au faiblement convexes, à très petites taches cendrées ou brunâtres, à reflets métalliques. Squamules prothoraciques simples, celles des élytres échancrées à leur sommet. Long. : 6-7 mm. 12. **Pandellei.**
15. Funicule à 1^{er} article de un tiers environ aussi long que le 2^e. 16.
- Funicule à 1^{er} article deux fois aussi long que le 2^e. 19.
16. Prothorax à pubescence dorsale composée de poils simples . . . 17.
- Prothorax à bandes claires composées de poils bifides. Élytres ordinairement ornés, à leur base, d'une tache foncée plus ou moins allongée le long de la suture ; interstries munis de crins relevés bien visibles, les squamules piliformes et bifides, leurs lobes subparallèles 18.
17. Élytres allongés, subparallèles (mâle) ou légèrement élargis après le milieu (femelle) ; squamules bifides à lobes divergents. Yeux convexes. Revêtement dorsal gris ou brun ; prothorax ordinairement éclairci sur les côtés ; élytres avec des taches brunâtres peu distinctes ; interstries convexes, munis de soies soulevées, bien visibles. Long. : 5,5-7 mm. 14. **elongata.**
- Élytres oblongs (mâle) ou ovales (femelle). Revêtement cendré, blanchâtre, jaunâtre ou brun ; squamules brièvement incisées au sommet, à lobes subparallèles. Yeux plans. Prothorax orné de trois bandes dorsales, la médiane étroite et claire, les latérales brunes. Élytres avec de nombreuses petites taches foncées ; interstries plans à soies couchées, peu visibles, sauf en arrière. Long. : 4-7 mm. 15. **pedestris.**
18. Interstries des élytres plus régulièrement convexes. Pro-

- thorax transversal, orné de trois lignes claires peu tranchées, les côtés souvent plus foncés. Soies élytrales bien visibles, en avant, sur les interstries pairs. Revêtement variable. Pénis (vu de face) à lobe médian long, subparallèle, rétréci avant le sommet, étranglé fortement à l'extrémité qui est tronquée. Long. : 4,5-7 mm. 17. **murina.**
- Interstries un peu moins convexes. Prothorax non ou à peine plus long que large, orné de trois bandes claires, la médiane parfois absente, les latérales très larges. Revêtement élytral variable gris, brun ou fauve, parfois subunicolore, avec une tache suturale brune abrégée en arrière. Soies élytrales plus courtes, peu visibles en avant. Pénis (vu de face) à lobe médian plus court, oblong, graduellement rétréci et terminé en pointe un peu obtuse en avant. Long. : 4-6,5 mm. 16. **variabilis.**
19. Revêtement dorsal des élytres composé de squamules fendues presque jusqu'au milieu, mais non jusqu'à la base, leurs lobes parallèles ou faiblement divergents. Vestiture dense et squamuleuse ; interstries portant des soies inclinées ou couchées. 20.
- Revêtement dorsal des élytres formé de poils connés divergents. Vestiture pubescente ; interstries à soies plus relevées ; plus distinctes. Pattes et antennes ferrugineuses ou testacées, les fémurs parfois rembrunis 21.
20. Prothorax orné de trois bandes claires ; la médiane étroite, les latérales plus larges, maculées de noir. Élytres pourvus, à la base, d'une tache dorsale allongée rectangulaire, ménageant une fine linéole suturale, blanche, basale ; la suture en arrière, et les 3^e, 5 et 7^e interstries ornés de taches claires et foncées ; une petite tache noire au sommet apical. Antennes et pattes ferrugineuses. Soies élytrales soulevées bien visibles, de profil, même en avant. Long. : 4-4,5 mm. 22. **constans.**
- Prothorax et élytres à revêtement presque uniforme, à taches foncées peu distinctes sur les interstries impairs. Antennes et pattes noires, sauf le scape parfois rougeâtre. Soies des élytres très courtes, couchées, très peu visibles même sur la déclivité postérieure. Long. : 4-5 mm. 23. **viciae.**
21. Pubescence de la tête et du prothorax couchée, seulement très brièvement hérissée sur les côtés du prothorax. Rostre à peine aussi long que le prothorax. Interstries impairs avec des crins relevés, assez longs, bien visibles, les interstries pairs à crins très courts ou nuls au moins en avant ; stries à points distincts 22.

- Pubescence de la tête et du prothorax couchée, composée de poils connés, mélangés de poils simples bien plus longs, dressés et bien distincts sur les côtés. Rostre un peu plus long que le prothorax. Vestiture dorsale serrée, grise ou fauve-clair ; prothorax orné de deux bandes dorsales brunes, peu nettes, souvent effacées en avant ; élytres à interstries pourvus, en arrière, de quelques petites taches foncées, confuses ; soies élytrales relevées, longues, très distinctes sur tous les interstries ; stries très fines, sans points distincts. Long. : 4-5 mm. 19. **ononidis.**
22. Prothorax revêtu de poils connés sur sa ligne médiane claire et sur les côtés, la ligne médiane bordée latéralement par deux larges bandes foncées. Pubescence dorsale d'un beau vert ou gris-verdâtre, parfois brune. Élytres presque unicolores ou à suture un peu rembrunie par places. Long. : 3-4 mm. 20. **nigrirostris.**
- Prothorax revêtu de poils simples sur sa ligne médiane claire. Revêtement brun ou noir ; pubescence dorsale grise ou fauve-clair, élytres ornés d'un dessin foncé comprenant : une linéole sur la base des 1^{er} et 3^e interstries, une autre, en arrière du milieu des 4^e, 5^e et 6^e, quelques petites taches sur la suture dont une au sommet. Pilosité des interstries indistincte en avant, peu visible en arrière. Long. : 2,8-3,5 mm. 21. **trilineata.**

1. *Hypera zoilus* SCOPOLI, 1763, Ent. Car., p. 33. — *punctatus* F., 1775, Syst. Ent., p. 150. — *medius* MARSH., Ent. Brit., p. 302. — *aus-triacus* HERBST, Col., VI, p. 243. — *rufus* BOH., 1834, ap. SCHÖNHERR, Gen. Curc., II, p. 402. — *opimus* LECOMTE, 1876, Pr. Ann. Phil. Soc., XV, p. 124. — HUSTACHE, 1929, p. 644. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407 ; Cat. Corse, p. 429.

Long. : 7-10 mm. Corps ovale, trapu, modérément convexe ; revêtement dorsal squamuleux et un peu pubescent ; les squamules ovales ou subrectangulaires, impressionnées dans leur milieu, celles des élytres plus grandes que celles du prothorax, ces dernières, en outre, très finement multi-striées ; de coloration gris foncé ou pâle, plus rarement jaune-brun ou noirâtre ; prothorax orné de trois lignes claires, la médiane plus étroite, rarement métallique, les latérales arquées ; élytres avec les côtés ordinairement blanchâtres ; les interstries impairs plus clairs, rarement sans macules brunes alignées, avec deux ou trois rangs irréguliers de soies blanchâtres, soulevées, les interstries pairs un peu moins convexes et portant seulement un rang de ces mêmes soies. Dessous plus clair que le dessus. Rostre presque droit, court, presque aussi épais que les pro-fémurs, environ 2 fois aussi long que large, pubescent, substrié au dessus

du scrobe, à ponctuation serrée, rugueuse. Front plus de $\frac{1}{2}$ moins large que le rostre fovéolé. Scape atteignant l'œil au milieu ; funicule à deux premiers articles allongés, subégaux, les 3-4 obconiques, les suivants



FIG. 294. — *Hypera zoilus* SCOP.

transversaux. Prothorax faiblement transversal, ses côtés, médiocrement arrondis en avant, subparallèles, droits en arrière, à peine sinués en dedans chez le mâle, la plus grande largeur avant le rétrécissement antérieur, bien plus étroite que les élytres, densément, rugueusement ponctué. Écusson clair. Élytres larges, subparallèles, largement arrondis au sommet, assez fortement striés-ponctués ; interstries convexes. Pattes fortes, brunes ou ferrugineuses ainsi que les antennes.

Mâle : plus étroit, protibias bisinués et arqués en dedans au sommet.

La larve dévore les jeunes pousses de la Luzerne et des Trèfles spontanés et cultivés. Ses dégâts peu importants, dans nos régions, prennent le caractère d'un véritable fléau en Amérique du Nord où l'insecte a été importé. Elle est d'un vert

clair, mesure 12-15 mm., et est munie d'une ligne dorsale blanchâtre bordée de rougeâtre. Elle hiverne et se transforme au printemps dans un cocon à mailles lâches. La durée nymphale est d'environ 15 jours. L'adulte apparaît en juin-juillet, il se nourrit de feuilles de diverses Légumineuses. La ponte, d'après HERRIK et HADLEY, comprend 500 œufs, insérés individuellement dans une entaille pratiquée par la femelle avec son rostre dans le feuillage ou les jeunes tiges. L'incubation dure une quinzaine de jours, à l'exclusion des œufs pondus tardivement, en octobre début de novembre, qui n'éclosent qu'au printemps suivant. La plupart des imagos meurent à l'automne, quelques-uns hivernent.

Les prédateurs connus sont : *Cerceris arenaria* L., *C. Ferrari* LIND. et *C. labiata* F. (Hym. Sphegidae). La larve est parasitée en Europe par *Dibrachoides dynastes* FORST. (Hym. Pteromalidae), *Bathyplectes tristis* GRAV. (Hym. Ichneumonidae) et *Anaphes pratensis* FORST. (Hym. Myrmaridae) aux États-Unis (THOMPSON).

Commun dans toute la France et la Corse, s'élève jusque dans la zone subalpine.

2. *Hypera vidua* GÉNÉ, 1837, in Comolli, Col. prov. Novoc., p. 32. — *nigrovelutinus* FAIRM., 1859, Ann. Soc. ent. Fr., p. 56. — HUSTACHE, 1929, p. 645. — Cat. SAINTE-GLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 7-8 mm. En ovale court, convexe, noir, le revêtement d'un noir violacé, composé de squamules ovales, imbriquées, impressionnées, moins serrées sur le prothorax ; ce dernier portant quelques soies presque

couchées ; les élytres avec quelques petites taches blanchâtres ou jaunâtres dont une recouvrant le calus huméral, quelques unes plus petites, alignées sur le 9^e interstrie et une ou deux autres vers le sommet du 5^e interstrie, généralement bien tranchées ; les interstries impairs plus convexes et munis de reliefs squamuleux, espacés, d'un noir profond, mat et peu tranché sur le fond déjà noir mais un peu luisant ; soies des interstries foncées (sauf quelques unes blanchâtres en arrière), soulevées ; pattes noires, sauf les tarses bruns et l'onychium ferrugineux ; antennes variées de foncé et de rougeâtre ; fémurs densément annelés au milieu (et plus visiblement sur leur face externe) de jaunâtre. Rostre arqué, subégal (mâle) ou égal (femelle) au prothorax, muni d'une forte strie, accompagnée d'une autre moins distincte, au dessus du scrobe ; fortement élargi et épaissi au sommet, ponctué-rugueux. Front, entre les yeux, un peu plus étroit que la base du rostre. Funicule à deux premiers articles allongés, subégaux, le 3^e plus long que large, les suivants (sauf le 4^e) transversaux. Prothorax transversal, arqué sur les côtés, au milieu, ceux-ci subrectilignes en arrière, les angles postérieurs presque droits, très brièvement rétréci en avant, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, la ponctuation assez grosse, serrée. Élytres débordant fortement le prothorax à la base ; le calus huméral très saillant ; les côtés parallèles ou très faiblement arqués ; striés-ponctués. Soies des corbeilles tarsales noires.

Mâle : taille plus petite ; rostre plus court ; pattes plus grêles ; base de l'abdomen subdéprimé.

Paraît vivre sur *Geranium sanguineum* L. ; deux spécimens *in copula* capturés sur cette plante ; en fin mai, dans la Haute-Vienne (HOFFMANN). Cette espèce, très rare, a été rencontrée dans les localités suivantes : Hautes-Pyrénées : Cauterets (BRISOUT, PANDELLÉ, CHARNIER). — Isère : Grande Chartreuse (L. VILLARD) ; Plateau St-Ange, près Claix (GUÉDEL). — Doubs : Cuisance (MUNERET, ma coll. !). — Saône-et-Loire : St-Roch (VITURAT). — Haute-Vienne : Verneuil-s/-Vienne (!). — Seine-et-Marne : Forêt de Fontainebleau, carrières de Bellecroix (SÉDILLOT !).

Italie du Nord.

3. *Hypera fasciculata* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 289. — *dauci* OL., 1807, Ent. V, p. 127. — *variiegata* BACH, Käf. Fauna, II, p. 234. — *lunata* WOLL., 1854. — *curtilthorax* PIC, L'Éch., 1925, p. 6. — HUSTACHE, 1929, p. 646. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407 ; Cat. Corse, p. 427.

Long. : 4-5 mm. Ovale, convexe ; le revêtement dorsal dense, gris ou brun rarement fauve, formé de squamules serrées, ovales, impressionnées, le prothorax orné de trois bandes claires, la médiane étroite, les latérales ordinairement plus larges, souvent confuses ; le disque, ainsi que le rostre, avec des soies claires, soulevées ; élytres à interstries impairs un peu plus élevés, généralement plus clairs et pourvus de petites macules noires ou brunes, le 1^{er} interstrie (au moins en arrière) roux ; avec une fascie claire, cendrée, formant une lunule allant d'une épaule à l'autre et flanquée

latéralement d'une tache triangulaire claire bordée de brun en dedans, la base des 1^{er} et 3^e interstries portant une petite tache triangulaire noire (1) ; les interstries impairs avec deux rangs (les pairs avec seulement un rang) de soies soulevées, claires et foncées ; antennes et pattes ferrugineuses, celles-ci à pubescence cendrée, maculée de brun. Rostre arqué, à peine aussi long que le prothorax, anguleux, ses côtés parallèles, densément pubescent (mâle), le sommet dénudé (femelle). Front, entre les yeux, un peu plus étroit que le rostre, muni d'une étroite fossette ou d'un point enfoncé. Funicule à 2^e article subégal au 1^{er}, les suivants subarrondis, transversaux. Prothorax transversal, arrondi latéralement en avant, non cintré en arrière, plus large à la base qu'au sommet. Élytres brièvement ovales, débordant fortement le prothorax à la base, le calus huméral élevé ; subdéprimé en arrière ; stries fortes, leurs points assez gros, souvent masqués par la vestiture, les stries 4-5 et 6 arquées en dehors, en avant ; interstries convexes, les pairs plus étroits et moins élevés. Corbeilles tarsales bordées de soies rousses.

La larve et l'adulte vivent sur diverses Géraniacées croissant dans les lieux chauds, sablonneux, notamment sur *Erodium cicutarium* L'HÉRIT. (PERRIS, GOBERT, TEMPÈRE, LEBON !), *Erodium moschatum* L'HÉRIT. !, *Geranium rotundifolium* L. et *G. pyrenaicum* L. !, *G. molle* L. (СHИДДТЕ) (2).

Disséminé dans presque toute la France, la Corse. Assez rare sauf dans les régions côtières où il est assez commun par endroits. Tout le bassin de la Seine ; paraît manquer dans l'est.

Europe moyenne et méridionale ; Angleterre ; Bassin méditerranéen. Asie et Afrique ; Madère.

A la suite de *fasciculata* viendrait se placer l'espèce suivante, décrite sur un seul individu que nous n'avons pas vu.

Hypera Theresae PIC, L'Échange, n° 437, 1929, p. 9 ; idem, n° 445, 1931, p. 11.

Long. : 6 mm. Un peu allongé, pas très large aux élytres, foncé, revêtu de squamules simples, presque uniformes, fauves ou un peu grisâtres et orné de quelques soies claires peu redressées ; antennes rousses à massue obscurcie ; rostre pas très robuste, assez long, à peine courbé, densément pubescent ; tête avec un petit sillon entre les yeux ; prothorax assez long, subarqué sur les côtés et un peu élargi en avant, à ponctuation distincte, assez forte et dense, avec une ligne médiane à peine indiquée faite de squamules plus claires ; élytres bien plus larges que le prothorax, à épaules marquées quoique arrondies, pas très longs, atténués posté-

(1) La fascie basale ainsi que les taches latérales des élytres font parfois défaut chez certains spécimens. La massue antennaire est ordinairement obscurcie.

(2) L'assertion de PÉTRI (*Mcn. Hyp.*, p. 122) concernant le victus de cette espèce sur le genre *Daucus* (Cmbellifères) et affirmée par M. GIRARD (*Traité d'Ent.*, p. 670) ainsi que par OLIVIER (*En.*, V, p. 127), est tenue comme inexacte par BEDEL (*Faune Suppl.*, VI bis, p. 28).

rieurement à rangées de points assez gros se fondant dans les stries qui deviennent irrégulières, avec des intervalles en partie surélevés ; pattes assez robustes et pas très courtes ; tibias antérieurs sinués en dedans et un peu arqués à l'apex.

Diffère de *fasciculata* par le rostre plus long, le prothorax moins court et le revêtement presque uniforme des élytres.

Puy-de-Dôme : Mont Dore (Pic).

La description ci-dessus est celle qui est donnée par l'auteur dans *L'Echange*, n° 445, 1931, p. 11. La diagnose latine, parue antérieurement dans la même revue, n° 437, 1929, p. 9, est composée d'une vingtaine de mots, et peut s'appliquer à de nombreuses espèces.

4. *Hypera arundinis* PAYKULL, Mon. Curc., 1792, p. 47. — *hydro-lapathi* WEISE, Deutsche ent. Zeit., 1908. — HUSTACHE, 1929, p. 647. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 6-8 mm. Oblong, peu convexe ; revêtement dense, d'un gris roux ou ocré d'aspect pollineux, formé de squamules ovales impressionnées, plus serrées sur les élytres que sur le prothorax, mélangées sur ce dernier à des poils squameux appliqués ; les interstries munis de deux à trois rangs de poils clairs, courts et couchés ; prothorax avec deux bandes foncées assez vagues ; les élytres avec une tache apicale brune sur la suture ; pattes foncées, tarsi bruns ; base du scape et funicule ferrugineux.

Rostre peu robuste, subcylindrique, un peu élargi en avant, arqué au sommet, aussi long que le prothorax, obsolètement caréné, pubescent, sauf à l'extrémité à partir de l'insertion antennaire. Front et vertex squamulés, l'intervalle interoculaire muni d'un point plus ou moins distinct ; sa largeur presque 1/3 moins large que le rostre ; antennes insérées vers le tiers apical, les deux premiers articles du funicule subégaux, le 3^e au moins aussi long que large, les suivants transversaux. Prothorax transversal, ses côtés presque droits (mâle) ou faiblement arqués en avant (femelle), médiocrement resserré derrière le bord antérieur. Écusson petit, triangulaire. Élytres subparallèles, allongés, visiblement élargis en arrière ; stries fines, à points très fins ; interstries subconvexes ; pro-tibias arqués en dedans au sommet.

La larve et l'adulte vivent sur les Ombellifères aquatiques, notamment sur *Sium latifolium* L. (GADEAU DE KERVILLE) (1) et *Sium angustifolium* L. (HOFFMANN).

Marécages froids, bords des eaux. Très rare en France et seulement dans le nord et l'est.

Nord : Valenciennes (MARMOTTAN !) ; Lille (LETHIERRY). — Marne ; marais

(1) GADEAU DE KERVILLE, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1886, p. 357. — Mœurs : WEISE in *Deutsche ent. Zeitschrift*, 1901, p. 85.

de la Vesle, entre la station du chemin de fer de Muizon et le village du même nom, en nombre, sur *Sium latifolium*, 19 mai 1930 (HOFFMANN) (1).

Europe septentrionale jusqu'en Sibérie occidentale; Belgique (GUILLEAUME).

5. ***Hypera adpersa*** F., 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 413. — *pollux* F., 1801, Syst. Eleuth., II, p. 457. — *rumicis* OL. (non L.), Ent., V, 1808, p. 126. — *japonica* PETRI, Monographie, 1901. — v. *alternans* STEPHENS, 1831, Ent. Brit., IV, p. 95. — *parallelogramma* BOH. ap. Schönherr, 1834, Curc., II, p. 366. — *julini* SAHLBERG, Ins. Fen., 1834, II, p. 42. — v. *histrion* BOH., l. c., 1840, IV, p. 374. — v. *ignota* BOH., l. c., p. 378. — HUSTACHE, 1929, p. 648. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408; Cat. Corse, p. 429.

Long. : 4-7 mm. Oblong, noir, assez convexe, le revêtement gris ou brun jaunâtre, d'ailleurs variable, à reflet métallique, formé de squamules ovales, faiblement impressionnées, bien moins serrées et mêlées, en grande partie, de poils squamuleux sur le prothorax; les interstries avec un rang de courtes soies courbées; prothorax densément squamulé sur les côtés, le disque à vestiture plus légère; muni de deux lignes latérales claires et souvent d'une médiane plus étroite et ordinairement métallique; interstries maculés de taches foncées très tranchées, ces taches en nombre variable et disposées parfois sur quelques interstries impairs; les interstries 3-7-8-9 ordinairement plus clairs sur toute leur longueur et un peu plus convexes que les autres; antennes (sauf la massue) ferrugineuses; pattes foncées; tarsez bruns. Rostre arqué, cylindrique, caréné, pubescent sauf au sommet lisse et brillant; aussi long (mâle) ou plus long (femelle) sur le prothorax, faiblement rétréci à la base. Front aussi large que le rostre, fovéolé. Funicule à deux premiers articles subégaux (le 1^{er} à peine plus long que le 2^e), les suivants globuleux, sauf le 7^e, les trois derniers transversaux. Prothorax faiblement transversal, subcylindrique (mâle) plus arrondi latéralement (femelle), resserré en avant, la ponctuation serrée, rugueuse, visible sur le disque. Écusson clair. Élytres débordant fortement le prothorax, leurs côtés subparallèles (mâle) ou faiblement arqués (femelle); striés-ponctués; interstries (sauf les 3, 7, 8, 9 subconvexes) subplans. Protibias légèrement arqués au sommet.

Les variétés suivantes se rencontrent avec la forme typique :

v. ***alternans*** STEPH. (*parallelogramma* BOH., *julini* SAHLB.). — Remarquable variété décrite comme espèce propre; se distingue nettement par la suture et les interstries 3, 5, 7, 8, 9 entièrement squamulés de clair, cendrés, blanchâtres ou jaunâtres, leurs soies plus visibles; les autres interstries plus foncées.

v. ***histrion*** BOH. — Se rapporte à des petits mâles dont la vestiture est d'un jaune métallique.

v. ***ignotus*** BOH. — Constituée par de petits mâles à revêtement cendré, à prothorax plus étroit que chez la forme typique.

(1) C'est par erreur que cette espèce est citée de Seine-et-Oise dans le Catalogue des Coléoptères de France de SAINTE-CLAIRE-DEVILLE.

La larve (1) et l'adulte pullulent sur *Helosciadum nodiflorum* KOCH dans les Alpes-Maritimes, aux abords de la Siagne, ainsi que dans tous les petits cours d'eau et rigoles d'écoulements dépendant de cette rivière. La larve se trouve surtout de mai à juin ; son cocon est brun. L'adulte observé sur cette plante par de nombreux entomologistes, vit également sur *Crithmum maritimum* L. (GADEAU DE KERVILLE).

La larve est parasitée par *Sympiesis sericeicornis* NEES (Hym. *Eulophidae*) (WAGNER).

Toute la France, la Corse ; commun dans toutes les régions marécageuses où croit la plante nourricière. La v. *alternans* souvent accouplée avec la forme typique et parfois plus abondante que cette dernière en Gironde (G. TEMPÈRE).

Europe, Sibérie, Japon.

6. **Hypera rumicis** LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 379. — *acetosae* PANZER, Fr. Germ., 1797. — HUSTACHE, 1929, p. 649. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 4-7 mm. Faciès du précédent dont il est d'ailleurs très voisin. Revêtement formé de squamules subrectangulaires, impressionnées, longitudinalement, mêlées de soies claires très fines, appliquées et peu distinctes ; coloration variable : gris-brun, rougeâtre, jaune ou verdâtre ; le prothorax avec trois bandes claires peu tranchées, souvent nulles, la médiane fine ou indistincte ; les élytres avec une vague fascie claire post-médiane en forme de V, la suture, en arrière, et les côtés plus ou moins clairs, les interstries impairs, vers le sommet, avec ou sans taches foncées (voir les autres caractères au tableau).

La larve (ainsi que l'adulte) vit sur les Polygonacées, dans les lieux frais ou marécageux et au bord des eaux. Elle construit son cocon sur la plante nourricière ou sur tout autre végétal se trouvant à sa portée. Elle est parasitée par un *Chalcididae* : *Eulophus ramicornis* F. qui est lui-même parasité par un *Ichneumonidae* du genre *Pezomachus* GRAV. ; ce dernier construit sa puppe dans le cocon de *H. rumicis* (DECAUX, Journ. Soc. Agric. Fr., 1896). Six espèces d'Hyménoptères parasites de la larve, aux Etats-Unis, sont citées par THOMPSON.

Très commun dans toute la France, sur *Rumex patientia* L., *R. crispus* L., *R. hydrolapathum* HUDS., *R. acetosa* L. ; signalé sur *Polygonum aviculare* L. (BOIE, Stett. ent. Zeit, 1850, p. 360).

Europe, Sibérie occidentale. Etats-Unis.

7. **Hypera striata** BOH., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 388. — *Karamani* STIERLIN, Mitt. Schweiz. ent. Ges., p. 229. — v. *sicilianus* PETRI, Monogr., 1901, p. 157. — HUSTACHE, 1929, p. 650. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 5,5-6,5 mm. Ovale-oblong, convexe ; revêtement gris-brun ou brun-rougeâtre, légèrement soyeux, composé sur le prothorax de poils squamuleux simples, peu serrés, appliqués, formant trois bandes peu

(1) PERRIS (*Mém. Ac. Lyon*, 1851, p. 93-102) a décrit la larve, par erreur, sous le nom de *viciae*.

nettes ou même indistinctes ; sur les élytres de squamules bifides à partir de leur milieu ou de leur tiers basal (mais non bifides dès la base), et de poils squamuleux couchés le long des stries ; les interstries avec des soies inclinées, peu nettes (sauf au sommet) ; suture et interstries impairs plus clairs, formant des bandes peu tranchées ; antennes, tibias et tarsi ferrugineux. Rostre faiblement arqué, cylindrique, un peu rétréci à la base, égal au prothorax, finement et nettement caréné au milieu, portant une strie bien délimitée au dessus du scrobe ; pubescent, densément ponctué. Front plus étroit que le rostre muni d'une fossette sulciforme plus ou moins distincte. 1^{er} article du funicule $\frac{1}{2}$ plus long (mâle) ou aussi long (femelle) que 2^e, les 3-4 plus longs que larges, les suivants subglobuleux, le 7^e nettement transversal ; massue allongée. Prothorax fortement dilaté-arrondi latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu ; les côtés sinués en arrière, le bord antérieur bien plus étroit que la base. Élytres oblongs, à côtés légèrement arqués, rétrécis en arrière à partir du milieu (mâle) ou ovale-oblongs, les côtés subparallèles au milieu, plus largement arrondis en arrière à partir du tiers postérieur (femelle) ; stries ponctuées ; interstries impairs plus relevés. Abdomen subdéprimé au milieu chez le mâle (1).

L'adulte vit sur *Plantago coronopus* L. !

Espèce très rare, paraissant calcifuge.

Rhône : Irigny ; Brignais. — Drôme : Valence. — Loire : St-Etienne-au-Bois-Noir. — Puy-de-Dôme : près Châtel-Guyon ; environs de Riom ; Luzillat. — Haute-Vienne : Ambazac, début de juin ! — Saône-et-Loire ; Digoïn. — Cantal : vallée de la Cère. — Vaucluse : Morières. — Bouches-du-Rhône : Camargue ! — Hérault : Béziers !. — Htes-Alpes : Nevache (D^r ROMAN).

Autriche, Croatie, Serbie, Sicile, Belgique.

8. ***Hypera meles*** F., 1792, Ent. Syst., p. 446. — *trifolii* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 266. — *straminea* STEPH., Ent. Brit., IV, p. 99. — *pallidulus* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1868. — HUSTACHE, 1929, p. 651. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 430.

Long. : 4-5 mm. Ovale, convexe, à revêtement serré, cendré, brun, fauve, verdâtre, parfois légèrement métallique, formé, en grande partie, sur les élytres, de poils bifides (connés) dès la base, et de poils simples (sauf sur les côtés) sur le prothorax, ce dernier avec trois bandes claires, la médiane étroite, les latérales larges ; élytres à dessin variable et peu tranché, ordinairement unicolores, avec ou sans mouchetures plus claires ou plus foncées vers le sommet, parfois avec des bandes ou linéoles plus sombres à la base du 3^e interstrie, sur le 6^e, en entier, la suture et les 5-7-9^e en partie, interstries portant un ou deux rangs de soies fines un

(1) Le mâle de cette espèce a des caractères sexuels secondaires assez aberrants ; c'est ainsi que le segment anal est tantôt simple, tantôt muni d'une petite fossette distincte à son sommet, la plupart ont les protibias conformés comme ceux de la femelle c'est-à-dire presque droits.

peu soulevées, les poils des stries indistincts ou nuls ; antennes, tibias et tarses ferrugineux. Rostre peu arqué, aussi long que la tête et le prothorax (mâle) ou seulement que le prothorax (femelle) (1), finement caréné au milieu, pubescent, marqué d'un sillon très net au dessus du scrobe. Front $\frac{1}{2}$ plus étroit que le rostre. Funicule à 1^{er} article nettement plus long (mâle) ou peu plus long (femelle) que le 2^e. Prothorax fortement arrondi latéralement, mais non sinué en arrière des côtés, sa plus grande largeur vers le milieu. Élytres ovales, subparallèles jusqu'au tiers postérieur ; finement striés-punctués ; interstries dorsaux plans. Protibias arqués en dedans au sommet (mâle) ou non arqués (femelle). Segment anal du mâle sillonné, celui de la femelle simple.

La larve et l'adulte vivent sur diverses Papilionacées : *Trifolium pratense* L., *T. repens* L., *T. arvense* L., *T. filiforme* L., *Medicago sativa* L., *Lotus corniculatus* L., dans le midi sur *Dorycnium suffruticosum* VILL. ! Parasite larvaire : *Pimpla maculator* F. (THOMPSON).

Très commun dans toute la France et la Corse.

Europe, Sibérie, Algérie, Maroc.

9. **Hypera Mariéi** A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 15. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 4,8-5 mm. Espèce intermédiaire entre *striatus* et *meles*. La forme du prothorax comme chez le premier, mais le revêtement dorsal composé de poils connés dès la base ; sa taille et son aspect général la rapprochent davantage de *meles*. Elle en diffère par le rostre presque droit, grossièrement punctué, la strie au dessus du scrobe remplacée par une ligne de points ; le prothorax sinué sur les côtés avant les angles postérieurs, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu (comme chez *striatus* ou *plantaginis*) ; les protibias arqués en dedans chez la femelle ; les fémurs et les tibias noirs, plus robustes ; le segment anal de la femelle fortement échancré en une incision longitudinale ; les poils des interstries fortement appliqués, non visibles en arrière même de profil. Enfin le dessin du prothorax et des élytres est très tranché, les deux premiers interstries, en entier, la base du 3^e, le sommet du 4^e et du 5^e, le 6^e presque en entier, d'un brun foncé, les autres parties d'un gris-doré très clair. Mœurs inconnues.

Deux exemplaires femelles recueillis à Larches (Basses-Alpes) par M. Pierre MARIÉ.

10. **Hypera maculipennis** FAIRMAIRE, 1859, Ann. Soc. ent. Fr., p. 279. — HUSTACHE, 1929, p. 652. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 429.

Long. : 4-5 mm. Espèce reconnaissable à la particularité de son dessin élytral. Oblong, densément revêtu de squamules piliformes, bifides dès

(1) Exactement le contraire de la plupart des Curculionides.

leur base ; la tête et le prothorax pourvus de courtes soies dressées ; les interstries avec un rang de soies plus longues, inclinées ; prothorax d'un fauve-clair, les côtés et le disque plus foncés, muni d'une étroite bande claire médiane très tranchée, métallique ; élytres cendrées avec un dessin très tranché composé d'une grande tache latérale brune, triangulaire, commençant vers le 1/4 antérieur et terminée avant le sommet et d'une petite tache basale d'un brun velouté placée transversalement de chaque côté de l'écusson ; antennes rousses ; pattes ferrugineuses ou rougeâtres, les fémurs parfois rembrunis. Rostre arqué, mince, bien plus long que le prothorax, muni de 5 carènes, la médiane plus forte, les sillons profonds ; presque dénudé, presque lisse. Front densément pubescent, plus étroit, entre les yeux, que le rostre, avec ou sans fovéole. 1^{er} article du funicule 1/3 plus long que le 2^e. Prothorax fortement transversal, dilaté-arrondi latéralement en avant, sa plus grande largeur en avant du milieu, un peu sinué avant la base. Élytres assez convexes en arrière, subrectangulaires, les épaules subcarrées, les côtés parallèles, atténués de la base au sommet, ponctués-striés ; interstries subplans. Protibias arqués en dedans au sommet.

L'adulte a été trouvé en nombre, dans le Vaucluse, début de juin 1950, sur *Thapsia villosa* L. (Ombellifères) (!).

Lieux arides et chauds (HOFFMANN).

France méridionale, rare, et çà et là, très rare dans le Nord.

Bas-Rhin : Strasbourg (GOUBERT). — Seine-et-Marne : Pont de Valvins, près Fontainebleau (BONNAIRE, ma coll. !). — Loiret : Orléans (FAIRMAIRE !). — Drôme : Nyons (RAVOUX !). — Puy-de-Dôme : Mt Dore (H. VENET !). — Vaucluse : Orange (HOFFMANN) ; La Bonde (FAGNIEZ). — Var : Brignoles (HUSTACHE) ; Hyères ; Fréjus (ABEILLE !, AUBÉ !). — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence (ABEILLE !). — Hérault : Béziers (MARQUET). — Haute-Garonne : Toulouse (QUÉRILHAC). — Tarn : environs d'Albi (PERRIER). — Corse : Bonifacio, types (LAREYNIÉ).

Espagne, Italie, Sicile, Algérie !, Tunisie !

11. ***Hypera pastinacae*** ROSSI, 1790, Fn. Etr., I, p. 116. — *setosa* BOH. 1834, in Schönherr. Gen. Curc., II, p. 379. — *v. olivieri* CAP., 1868, Ann. Soc. ent. Fr., p. 181. — *pastinacae* OL., 1808, Ent., V, p. 124. — *v. ligrina* BOH., l. c., p. 376. — *v. sejugata* BOH., l. c., p. 376. — *albicans* CAP., l. c., 1868. — *zarudnyanus* SUVOR., Rev. Russe d'Ent., 1915. — HUSTACHE, 1929, p. 652. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 429.

Long. : 3,5-5 mm. Ovale-oblong, faiblement convexe, de coloration variable, jaune d'ocre (forme typique) ou blanchâtre, gris, brun-ocre, avec ou sans reflet métallique (variétés), densément revêtu de squamules ovales incisées au sommet, avec quelques poils squamuleux ; tout le dessus (tête et rostre compris) hérissé de longues soies blanches et foncées, unisériées sur les interstries élytraux ; antennes (sauf la massue) rousses ; pattes testacées, les tarsi un peu plus foncés ; prothorax unicolore ou

orné de deux bandes dorsales assombries, séparées par une ligne médiane plus claire ; interstries impairs un peu plus clairs et ornés de petites macules foncées, alignées, parfois peu nettes en avant. Rostre arqué, bien moins gros que les profémurs, presque cylindrique, faiblement élargi de la base au sommet, pubescent, pointillé, plus long que la tête et le prothorax réunis, non caréné, brillant à l'extrémité. Front un peu plus étroit que le rostre, densément squamulé. 1^{er} article du funicule de 1/4 plus long que le 2^e, les suivants (sauf le 7^e) non transversaux. Prothorax fortement dilaté, évasé en avant, les côtés presque rectilignement rétrécis en arrière, arqués en avant ; sa plus grande largeur presque à son tiers antérieur. Élytres ovales (mâle) ou ovales-oblongs (femelle), subparallèles sur la moitié antérieure, très finement striés-punctués, interstries plans. Tibias hérissés de longues soies.

Les variétés suivantes ont une taille dépassant rarement 4,5 mm.

v. **Olivieri** CAP. (*pastinacae* OL.). — Rostre (sauf le sommet brun) testacé ; revêtement jaune-clair, sans reflet métallique ; taches foncées des élytres petites et espacées.

v. **tigrina** BOH. — Revêtement clair, gris ou blanchâtre, métallique ; interstries impairs (suture comprise) ornés de taches foncées, carrées, parfois confluentes.

v. **sejugata** BOH. — Comme le précédent mais sans reflet métallique, le 3^e interstrie sans macule à la base.

Ces deux dernières formes sont réunies par la plupart des auteurs et constituent la véritable race française, la forme typique étant très rare en France et exclusivement méridionale.

La forme typique et les variétés vivent sur *Pastinaca sativa* L. et *Daucus carota* L., surtout dans les terrains calcaires, chauds et bien exposés.

La larve de *H. pastinacea* v. *tigrina* BOH. vit dans les ombelles de la Carotte sauvage, mais elle peut s'attaquer aux Carottes cultivées et commettre de sérieux dégâts aux plantes porte-graines. Elle mesure 8 mm. à sa taille définitive, elle est très agile et ressemble étonnamment à une chenille ; d'un vert clair (vert d'eau) ou jaunâtre avec 5 lignes longitudinales blanches dont 3 dorsales et 2 latérales ; sa tête est petite, noir-brillant ; le 1^{er} segment thoracique porte une tache écailleuse brunâtre, interrompue sur la ligne médiane et n'atteignant pas le bord externe. Le cocon est blanc, assez opaque. La transformation en imago et la sortie ont lieu au bout d'une quinzaine de jours. Il y a plusieurs générations durant la belle saison, la dernière donne des adultes hivernants (A. GIARD, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1901, p. 232).

La forme typique, rare en France, se rencontre dans le Var : Fréjus, Hyères, etc., et çà et là dans le Roussillon.

La v. *Olivieri* se trouve en Corse, Sardaigne, Algérie, Chypre, Perse.

La v. *tigrina* (*sejugata* inclus) est commune dans toute la France.

Europe méridionale ; bassin méditerranéen ; Grande-Bretagne.

12. **Hypera Pandellei** CAP., 1868, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 189. — HUSACHE, 1929, p. 654. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 6-7 mm. Oblong, convexe, revêtu de squamules courtes, peu serrées, cendrées et mates ou d'un brun cuivreux métallique, incisées

jusqu'en leur milieu ; les interstries avec un rang de soies assez longues, soulevées, visibles de profil, en arrière ; le prothorax à squamules simples, piliformes, avec seulement quelques squamules incisées sur les côtés ; antennes ferrugineuses ; pattes brunes. Dessous à pubescence de même couleur que le dessus, les squamules incisées, sauf sur les quatre derniers segments ventraux où elles sont simples. Rostre un peu arqué, subcylindrique, faiblement renflé au niveau de l'insertion antennaire, aussi long (femelle) ou un peu moins long (mâle) que le prothorax, finement caréné au milieu, subsillonné au dessus du scrobe, légèrement pubescent, densément ponctué-rugueux, brillant au sommet. Front fovéolé, $\frac{1}{2}$ plus étroit que le rostre. Funicule à 1^{er} article presque $\frac{1}{2}$ plus long que le 2^e, les suivants plus longs que larges ; massue fusiforme. Prothorax légèrement transversal, arrondi sur les côtés en avant, sa plus grande largeur en avant du milieu ; sinué latéralement devant les angles postérieurs, très densément ponctué-rugueux. Élytres oblongs, un peu arqués à partir des épaules, assez longuement rétrécis en arrière ; stries étroites, à points assez forts ; interstries subconvexes. Tibias arqués en dedans.

Mâle : corps plus étroit ; prothorax moins large ; protibias pourvus en dedans, vers le milieu, d'une dent aiguë assez forte.

Mœurs inconnues.

Espèce spéciale aux Pyrénées françaises ; très rare.

Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre, types (DELAROUZÉE, PANDELLÉ). — Hte-Garonne, Bagnères-de-Luchon au Val d'Arboust (H. DU BUYSSON !). — Basses-Pyrénées : Gabas, vers 1.200 m., en juin, trois individus (L. DAILLÉ), idem, mai-juin, 5 exemplaires (A. LANDÈS, TRUILHÉ et TEMPÈRE).

13. *Hypera arator* L., 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 370. — *polygoni* L., 1761. — *Schusteri* PETRI, Mon., 1901. — HUSTACHE, 1929, p. 655. — Cat., SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 340.

Long. : 6-7 mm. Oblong, convexe, le revêtement gris-cendré ou fauve, formé de squamules serrées, bifides, celles des élytres plus courtes que celles du prothorax ; les interstries munis de courtes soies couchées, peu distinctes sur les interstries impairs ; prothorax orné de trois bandes claires, la médiane plus étroite, souvent un peu métallique ; élytres à 3^e interstrie ordinairement bordé de noir en avant, le 4^e et le 6^e noir sauf en avant, suture, à partir d'une certaine distance de la base, munie de taches foncées échelonnées ; scape (sauf au sommet) et funicule (sauf la massue) roussâtres ; pattes brunes ou ferrugineuses ; tarses bruns ou rougeâtres. Rostre arqué, subcylindrique, assez épais, subégal au prothorax, subsillonné au dessus du scrobe, pubescent, sauf au sommet luisant, densément pointillé. Front moitié plus large que le rostre, fovéolé, pubescent. Funicule à 1^{er} article $\frac{1}{2}$ plus long que le 2^e, le 3^e presque aussi long que le 2^e, les 3-7 courts (le 7^e transversal) ; massue oblongue. Prothorax transversal, modérément arqué, assez fortement resserré en avant, obli-

quement rétréci, non sinué latéralement en arrière, les côtés du bord antérieur (vu de profil) fortement et largement arrondis, échancrés au niveau des yeux. Élytres oblongs, subparallèles sur les côtés, striés à points squamigères ; interstries convexes, parfois tectiformes. Tibias presque droits ; p:otibias munis sur le milieu de leur tranche interne d'une petite dent spiniforme très aiguë (mâle) ou obtuse ou réduite à une simple dilatation (femelle).

La larve vit, ainsi que l'adulte, sur les Cariophyllacées : *Silene inflata* SM., *Dianthus carthusianorum* L. et *deltoides* L., *Cucubalus bacciferus* L., *Lychnis dioica* D.C., *L. flos-cuculi* L., *L. githago* SM., *Moenchia erecta* GÄRTN., *Spergularia arvensis* L., *Stellaria media* VILL., parfois nuisible aux œillets cultivés, surtout en juillet-août ! Nous avons décrit la larve et l'éthologie de cette espèce (A. HOFFM., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1929, p. 47-52).

La ponte a lieu successivement du début de mai à fin septembre ; le cocon est jaune ou blanc (1). La nymphose dure de 12 à 14 jours. La larve mesure 5 à 7 mm., allongée, atténuée à ses extrémités, d'un vert pâle, grisâtre ou vert foncé, avec une bande dorsale plus claire, la tête brune, luisante. Les adultes provenant des dernières pontes hivernent ; la plupart des femelles fécondées à l'automne entrent en diapause et pondent au printemps des œufs fertiles.

Toute la France, la Corse ; assez commun.

Toute l'Europe ; Sibérie ; Nord de l'Afrique.

OBSERVATION. — L'espèce, en Angleterre, est parasitée par deux Hyménoptères : *Hemiteles albomarginatus* BRIDGM. (Ichneumonidae) et *Necremnus leucarthros* NEES (Eulophidae).

14. ***Hypera elongata*** PAYKULL, 1800, Fn. Suec., III, p. 236. — *mutabilis* GERMAR, 1821. — HUSTACHE, 1929, p. 656. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 5,5-7 mm. Oblong, peu convexe, noir ; revêtement pratiquement uniforme, formé d'étroites squamules serrées bifides dès la base, grises, jaunâtres ou brunes avec ou sans reflet cuivreux ; prothorax orné ou non de trois faibles bandes peu distinctes, la médiane très étroite, souvent absente ; élytres avec parfois de vagues taches plus claires, la base des 2^e et 3^e interstries souvent maculée brièvement de foncé ; interstries avec de petites soies soulevées, peu visibles, antennes (massue foncée exceptée) ferrugineuses ; pattes foncées, tarses brun de poix. Rostre peu arqué, subcylindrique, moins long que le prothorax, pubescent, subcaréné, strié au-dessus du scrobe, ponctué vers la base, subdénudé, lisse, brillant au sommet. Front peu moins large, entre les yeux, que le rostre à sa base. Yeux convexes. 1^{er} article du funicule à peine plus long que le 2^e. Prothorax modérément transversal, ses côtés fortement arrondis, sa plus grande largeur vers le milieu, densément ponctué. Élytres allongés,

(1) Nous avons déjà fait observer que la coloration du cocon varie selon la constitution chimique de la plante nourricière.

subparallèles (mâle) ou légèrement arqués (femelle), rétrécis à partir du tiers postérieur ; stries fortes, ponctuées ; interstries convexes, les impairs plus élevés. Pattes allongées ; tarses postérieurs à 1^{er} article 1 ½ fois aussi long que large.

Mâle : forme plus svelte ; prothorax plus étroit ; protibias faiblement arqués.

Mœurs inconnues.

Lieux humides et froids ; surtout en juillet. Très rare.

Nord : Lille (NORQUET !). — Seine-Inférieure : Dieppe (GROUVELLE). — Jura : Pont-de-Lachaux (CHATENAY !). — Puy-de-Dôme (DESBROCHERS) ; sommet du Puy-de-Dôme, juillet (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). — Haute-Vienne : bord de la Vienne, au Pont de la Gabie, 10 juillet (!). — Haute-Loire : Mt Mezenc (MANEVAL), idem (D^r RAMBAUD !), sur *Gnaphalium dioicum* L., début d'août. — Drôme : forêt de Lentès (HUSTACHE).

Europe septentrionale ; provinces rhénanes (von HEYDEN, Larve, Käfer Nassau, p. 258) ; Belgique. — Sibérie, Groenland.

Amérique du Nord (*Proc. Am. Phil. Soc.*, XV, p. 414).

15. *Hypera pedestris* PAYK., 1792, Monogr. Curc., p. 46. — *miles* PAYK., l. c., p. 233. — *suspiciosus* HERBST, Käf., 1795, VI, p. 265. — *meles* GYLL., Ins. Suec., III, p. 97. — HUSTACHE, 1929, p. 657. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 429.

Long. : 4-7 mm. Oblong, convexe, à revêtement dorsal serré, cendré, blanc d'argent, jaunâtre ou brun, avec ou sans reflet métallique, formé de squamules bifides sur le tiers ou la moitié de leur longueur, ces squamules remplacées uniquement par des poils squamuleux simples sur le disque du prothorax ; les interstries avec de courtes soies couchées, peu distinctes de profil, prothorax muni de deux larges bandes discales plus foncées, séparées par une étroite ligne claire, les côtés rembrunis ou non ; élytres portant de nombreuses petites taches foncées parfois nulles ou presque indistinctes ; antennes rousses ou ferrugineuses ainsi que les tarses. Rostre presque droit, moins long que le prothorax, cylindrique, un peu élargi en avant, subcaréné, pubescent sauf au sommet subdénudé. Front pubescent, l'intervalle interoculaire 1/3 plus étroit que le rostre. Yeux aplatis. 1^{er} article du funicule à peine plus long que le 2^e, les trois derniers transversaux. Prothorax aussi long que large (mâle) ou faiblement transversal (femelle), fortement et régulièrement arqué latéralement les côtés non sinués en arrière, très finement et densément ponctué. Élytres oblongs (mâle) ou ovale (femelle), les côtés faiblement arqués, un peu élargis (femelle) ou atténués (mâle) en arrière ; striés-ponctués ; interstries plans ou à peine convexes. Protibias arqués en dedans ; 1^{er} article tarsal postérieur seulement ½ aussi long que large.

Mâle : Corps plus étroit ; abdomen impressionné longitudinalement ; protibias plus fortement arqués en dedans au sommet.

La larve a été observée sur *Lotus uliginosus* SCHK. et *Lathyrus pratensis* L.

(KALTENBACH, Métam. Pflanzenf., 1872, p. 129). L'adulte se rencontre fréquemment sur cette dernière plante !

Prairies humides ; bois frais ; marais ; toute la France ; assez commun. Europe septentrionale et moyenne ; Sibérie.

16. *Hypera variabilis* HERBST, 1795, Käf. VI, p. 263. — *parcus* GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 390. — *postlicus* GYLL., l. c., p. 391. — *sericeus* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 207. — *siculus* CAP., l. c., p. 207. — *brevipes* DESBR., Opusc., 1875. — HUSTACHE, 1929, p. 659. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 430.

Long. : 4-6,5 mm. Oblong, convexe, les téguments, bruns ou noirâtres, densément revêtu dorsalement sur le prothorax et les élytres de squamules bifides, non fendues jusqu'à la base, leurs lobes parallèles ; cendrées, rousses ou brunes ; prothorax avec le disque foncé, muni d'une étroite bande médiane claire métallique, parfois nulle, les côtés largement éclaircis ; élytres à dessin variable, parfois unicolores, mais ordinairement la suture sur ses deux tiers antérieurs, les 2^e, 3^e interstries plus ou moins brièvement en avant, foncés, les côtés et le sommet de la suture maculés de brun ; les interstries munis d'un rang de soies claires, soulevées, plus visibles en arrière, plus longs sur les impairs ; antennes (sauf la massue), tibias et tarses ferrugineux. Rostre presque droit, peu robuste, moins long que le prothorax, pubescent, rugueux, subcaréné au milieu, subsillonné au-dessus du scrobe. Front, entre les yeux, $\frac{1}{2}$ moins large que le rostre. 1^{er} article du funicule à peine plus long que le 2^e, le 3^e ovoïde, le 4^e aussi long que large, les suivants transversaux. Prothorax non ou à peine transversal, médiocrement arrondi latéralement, indistinctement sinué sur les côtés, devant les angles postérieurs. Élytres oblongs, subparallèles jusqu'au delà du milieu ; stries fines, à points petits, serrés, interstries subconvexes ou plans. Protibias presque droits, faiblement arqués en dedans au sommet.

Mâle : métasternum et 1^{er} segment impressionnés ensemble.

La biologie de cette espèce a fait l'objet d'une littérature nombreuse et d'inégale valeur. Parmi les meilleurs, nous citerons le récent travail de OTTO KAUFMANN (*Ztschr. für angew. Ent.*, 1939, XXVI, I, p. 312-58, figs, II, p. 387.)

La larve vit sur diverses Légumineuses, elle est particulièrement nuisible à la Luzerne et aux Trèfles cultivés dont elle dévore les feuilles et les jeunes pousses. La ponte commence au début de juin, dans le sommet des tiges, elle s'échelonne sur plusieurs semaines, chaque femelle peut pondre de 600

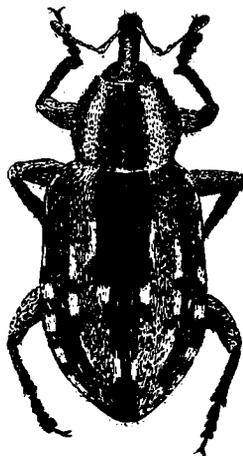


FIG. 295. — *Hypera variabilis* HERBST.

à 1.500 œufs. Il existe deux générations sous nos climats et jusqu'à quatre sous les climats plus chauds (Amérique centrale) (1). La ponte des femelles issues de la 2^e génération peut se prolonger jusqu'à l'automne. L'incubation, selon la température, varie de 14 jours à 2 mois. L'éclosion se produit à partir de 17°. Les œufs pondus tardivement peuvent rester en incubation pendant toute la période hivernale (2). Au 1^{er} stade, la larve a les téguments verruqueux, les soies claviformes des segments peu nombreuses. La larve et la nymphe peuvent hiverner ainsi que certains adultes. Il existe 3 à 4 stades larvaires ; les larves néonates (1^{er} et 2^e stades) vivent cachées dans les rameaux axillaires et entre les feuilles plissées non entièrement développées ; celles des 3^e et 4^e stades (adultes) sont nettement ectophages et très actives. Elles sont d'un vert clair, sans teinte rougeâtre dorsale. Le cocon est fixé aux feuilles et rameaux. La durée nymphale subordonnée au climat et à la température peut varier de 15 jours à plusieurs mois.

Ses ennemis naturels les plus connus sont : *Therisiopus pedestris* (Hym. *Ichneumonidae*) et *Eulophus ramicornis* F. (Hym. *Chalcididae*) (3).

L'adulte, vif et agile au soleil, est un excellent voilier. Ses dégâts caractérisés par des mangeures longitudinales du limbe dans le sens et entre les nervures secondaires, se différencient nettement de ceux des *Sitona* qui font des échancrures arrondies sur le bord des feuilles (4).

Toute la France, la Corse ; commun partout ; s'élève en montagne jusqu'à 1.800 m.

Toute l'Europe ; îles atlantiques ; nord de l'Afrique ; Asie centrale et boréale ; États-Unis (importé).

17. *Hypera murina* F., 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 463. — *suturalis* REDT., 1848. — *cordicollis* STIERL., Mitt. Schweiz. ent. Ges., 1884. — *dalmalinus*, STIERL., l. c., 1892. — v. *unicolor* KOLBE, Bresl., 1827. — HUSTACHE, 1929, p. 658. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 430.

Long. : 4,5-7 mm. Espèce très voisine de la précédente et parfois difficile à distinguer de celle-ci ; même coloration et même variabilité dans le dessin qui est identique mais cependant moins tranché. Taille plus grande, forme plus robuste ; prothorax plus large, ses côtés plus fortement arrondis et sinués en avant des angles postérieurs. Rostre un peu plus court ; funicule avec les trois derniers articles nettement plus grand, moins fortement transversaux et surtout moins serrés. Vue au microscope la partie basale des squamules élytrales est impressionnée, celles du prothorax ont cette partie finement striolée. Les interstries sont plus convexes, les soies des impairs plus visibles en avant. Les caractères sexuels secondaires sont identiques mais l'organe copulateur du mâle est très différent de celui de *variabilis* (voir figures 292-293).

(1) Introduite aux États-Unis, cette espèce y cause de grands ravages dans les cultures fourragères de Trèfle et de Luzerne (F. M. WEBSTER, in *U. S. Dept. Agr. Ent.* (1912) Bull. n° 112, fig.).

(2) KAUFMANN a observé une ponte le 18 novembre dont l'éclosion a eu lieu au début de mai de l'année suivante.

(3) Trente espèces d'Hyménoptères parasites de *H. variabilis* sont citées par THOMPSON, *Cat. of the parasites and predators of insect pests*, 1943.

(4) Observé comme très nuisible au feuillage de la Pomme de terre, dans les Ardennes, été 1953 (VENTURA !).

L'adulte vit sur *Medicago sativa* L., *M. falcata* L., *Trifolium pratense* L. ! La plupart des observations biologiques n'offrent qu'une faible garantie d'exactitude étant donné la confusion avec *variabilis* (1).

Toute la France, souvent avec le précédent, mais moins commun ; Corse. Europe moyenne et septentrionale ; Algérie ; Bassin de la Méditerranée ; Asie occidentale. — Etats-Unis (importé) (2).

18. *Hypera plantaginis* DE GEER, 1775, Mém. V, p. 237. — v. *aureoli nealus* BRULLÉ, Exp., 1832. — HUSTACHE, 1929, p. 660. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 2-4 mm. Ovale, convexe ; revêtement gris, jaune ou brun, composé de squamules fendues jusqu'au milieu ou presque jusqu'à la base, à lobes parallèles, réparties densément sur les élytres et les côtés du prothorax, la partie discale de ce dernier presque exclusivement revêtue de poils squamuleux simples ; les côtés du prothorax clairs, la partie dorsale brune et divisée par une ligne claire souvent métallique ; les élytres ornés d'une tache basale sur la 3^e interstrie et d'une grande tache discale variable, ordinairement triangulaire, brunes ; les interstries impairs avec ou sans petites macules foncées en arrière ; les interstries avec un rang de soies claires, courtes, soulevées, plus distinctes sur les impairs, les points des stries finement setigères ; antennes (massue foncée excepté, tibias et tarsi ferrugineux. Rostre arqué, un peu plus court que le prothorax, finement caréné, plus ou moins distinctement striolé au dessus du scrobe, pubescent, ponctué. Yeux subconvexes. Front fovéolé, guère plus étroit, entre les yeux, que le rostre. 1^{er} article du funicule $\frac{1}{2}$ plus long que le 2^e. Prothorax très élargi latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés fortement rétrécis sinués en arrière devant les angles postérieurs. Écusson clair. Élytres à côtés droits jusqu'au delà du milieu ; striés-ponctués ; interstries plans ou un peu convexes.

Le revêtement élytral est assez variable, il peut être en grande partie clair et la tache dorsale réduite à une bande allongée sur les interstries 4-6 (3). Plus rarement cette tache est décomposée en petites macules plus ou moins tranchées.

La larve et l'adulte vivent sur *Lotus uliginosus* SHRK. (!) et sans doute sur *Plantago lanceolata* L. (KALTENBACH), *Plantago major* L., *Plantago media* L. (MATHIEU, DE GEER) (4).

Toute la France ; plaines et montagnes, s'élève jusqu'à 2.000 m. d'altitude. Assez commun.

Europe ; Algérie.

(1) Signalé par les auteurs américains comme nuisible aux cultures fourragères.

(2) Une dizaine de parasitès, *Ichnumonidae* et *Pteromalidae* en particulier, sont signalés sur *H. murina* (THOMPSON).

(3) HUSTACHE, l. c. signale une variété à taille plus grande, se rapprochant de cette forme, mais dont le revêtement dorsal serait formé de poils allongés avec des soies sur les interstries impairs plus longs. Cet insecte vit en Camargue, Béziers (PUEL) dans les terrains salés. Il serait intéressant d'en connaître la plante nourricière.

(4) La description et le dessin de la larve ont été donnés par DE GEER (Mém., 1771), IV, p. 358-460.

19. **Hypera ononidis** CHEVROLAT, 1863, in Cat. Grenier, p. 105. — HUSTACHE, 1929, p. 662. — Cat. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, p. 408.

Long. : 4-5 mm. Oblong, assez convexe, les téguments bruns ou rougeâtres ; revêtement dorsal serré, gris-roussâtre, cendré, jaunâtre, plus rarement verdâtre ; tête et prothorax à pubescence couchée, composée de poils connés à branches divergentes, mêlés de poils simples bien plus longs, dressés et bien distincts, sur les côtés ; les élytres avec des poils connés exclusivement, les soies relevées, longues, claires, très visibles sur tous les interstries ; prothorax avec une bande dorsale brune, séparée par une fine ligne médiane claire ; antennes rougeâtres ; pattes ferrugineuses, hispides. Rostre arqué, mince, un peu plus long que le prothorax dans les deux sexes, sa ligne médiane lisse ; strié au-dessus du scrobe, densément pointillé. Front, entre les yeux, moitié plus étroit que le rostre. 1^{er} article du funicule $\frac{1}{2}$ plus long que le 2^e, les suivants transversaux, serrés. Prothorax transversal, très arrondi sur les côtés. Élytres oblongs, parallèles jusqu'au milieu ; striés à points indistincts sous la vestiture ; interstries plans.

La larve et l'adulte vivent sur divers *Ononis* : *O. natrix* L. !, *O. repens* L. !, *O. viscosa* L. (AUBÉ). En Algérie sur *O. variegata* L. (PEYERIMHOFF).

Sur les sols secs, arides, surtout sablonneux.

Presque toute la France, surtout dans le Midi et l'Ouest, plus rare dans le Sud-Ouest et le Nord-Est ; çà et là dans le bassin de la Seine. Très rare ou nul dans le Nord et le Centre.

Europe méridionale ; Algérie ; Espagne.

20. **Hypera nigrirostris** F., 1775, Syst. Ent., p. 132. — *variabilis* F., 1777, Ent. Syst., p. 407. — *viridis* PROV. (non REITT.), Bull. Soc. Esp. Hist. nat., 1906. — v. *Stierlini* CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 223. — v. *hirta* PETRI, Monogr. Hyperini, 1901, p. 165. — HUSTACHE, 1929, p. 668. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 430.

Long. : 3-4 mm. Espèce voisine de *ononidis*, dont certaines variétés peuvent être confondues avec elle. Se différencie par la forme un peu plus courte, la taille plus petite, le revêtement moins dense, à pubescence plus courte ; le prothorax pas plus large que long, dépourvu de soies sur les côtés, sauf aux angles antérieurs, les téguments normalement foncés, les squamules dorsales d'un vert gai, soyeuses, mais parfois cendrées ; l'étroite bande de la ligne médiane du prothorax et les côtés de celui-ci uniquement occupés par des poils connés (la ligne médiane prothoracique chez *ononidis* composée à la fois de poils connés et de poils simples) ; le bord des élytres, la suture, le disque du prothorax d'un brun rougeâtre ; les interstries avec une rangée de soies blanches, celles des pairs bien moins distinctes ; les élytres avec ou sans quelques taches confuses d'un roux obscur. Rostre presque aussi long (mâle) ou égal (femelle) au prothorax. Écusson vert. Stries plus visibles.

v. *Stierlini* CAP. — Prothorax transversal à revêtement dorsal fauve, plus grossier, les soies plus relevées. Taille grande (Alpes, Suisse).

v. *hirta* PETRI. — Rostre moins arqué ; pubescence élytrale fauve, plus longue en avant. — Jura : Dôle (HUSTACHE). — Tarn : Albi (A. PERRIER).

La larve et l'adulte vivent sur *Ononis spinosa* L. (GOBERT), sur *Trifolium pratense* L., *T. incarnatum* L. et *T. repens* L. (HOFFMANN).

Biologie : R. M. WEBSTER (*U. S. Dpt. Agric. Ent.*, 1911, Bull. 85, figs) ; HUDS et WOOD (*Ann. Rep. Soc. ent. Ontario*, 1924, p. 71).

Toute la France, la Corse : commun partout.

Toute l'Europe, l'Algérie. Importé en Amérique du Nord où il se montre nuisible aux Trèfles cultivés (WEBSTER) (1).

La v. *hirta* est fréquente en Italie et au Maroc : Archa, moyen Atlas (BRÉMOND !).

21. *Hypera trilineata* MARSHAM, 1802, *Ent. Brit.*, p. 268. — *repanda* OL., 1807, *Ent.*, V, p. 139. — *plagiata* REDTENB., 1849, *Fn. Aust.*, éd. I, p. 437. — HUSTACHE, 1929, p. 664. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 430.

Long. : 2,8-3,5 mm. Oblong, peu convexe, les téguments bruns ; revêtement cendré, jaunâtre ou gris-verdâtre ; squamules du prothorax piliformes, simples, celles des élytres bifides, divergentes ; les interstries avec un rang de soies soulevées, un peu arquées, bien visibles en arrière ; prothorax avec trois bandes longitudinales claires, parfois à reflet un peu cuivreux ; les latérales larges, la médiane étroite ; élytres avec la base du 3^e interstrie, la suture plus ou moins (sauf en arrière), les 2/3 postérieurs des côtés, plus rarement le bord externe des épaules, rembrunis ; antennes (massue assombrie exceptée) et pattes rousses ou ferrugineuses. Rostre peu arqué, mince, cylindrique, aussi long que le prothorax, légèrement pubescent, finement pointillé, brillant. Front, entre les yeux, 1/2 moins large que le rostre. 1^{er} article presque 1/2 plus long que le 2^e, les 3^e et 4^e aussi longs que larges, les suivants serrés et transversaux. Prothorax transversal, régulièrement arqué sur les côtés. Écusson clair. Élytres ovales-oblongs, parallèles sur la moitié antérieure des côtés ; stries assez fortes ; interstries subconvexes.

La larve et l'adulte vivent sur diverses Papilionacées : *Lotus corniculatus* L. (L. BEDEL), *Anthyllis vulneraria* L. (ROSENHAUER, G. TEMPÈRE), *Onobrychis sativa* LAM. (BEDEL, BARGAGLI), *Ulex nanus* L. (!).

Prairies, friches, clairières des bois.

Toute la France et la Corse ; commun.

Europe ; bassin méditerranéen.

22. *Hypera constans* BOH., 1834, ap. Schönherr, *Gen. Curc.*, II, p. 394. — *balleatus* CHEVR., *Rev. Zool.*, 1840, p. 16. — HUSTACHE, 1929, p. 665. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 430.

(1) Une dizaine d'espèces d'Hyménoptères, parasites de *H. nigrirostris*, aux États-Unis, est mentionnée par THOMPSON (W. R.), *Cat. of the parasites and predators of insect pests*, 1943.

Long. : 4-4,5 mm. Ovale, peu convexe, noir, revêtu densément de squamules gris-brun ou gris-verdâtre plus ou moins métalliques, incisées sur la moitié de leur longueur, sauf celles des côtés du prothorax qui sont plus longuement bifides ; leurs lobes parallèles ; tout le dessus (tête et rostre compris) portant des soies relevées, bien visibles de profil ; prothorax orné de trois bandes claires, la médiane étroite souvent d'un vert métallique, les latérales plus larges et maculées de noir ; élytres pourvus d'une large tache noire commune partant de la base où elle ménage une fine linéole suturale claire, prolongée sur les 2/3 antérieurs, occupant les trois premiers interstries, découpée latéralement sur sa moitié supérieure ; la suture au sommet, les 3^e, 5^e, 7^e interstries ornés de taches brunes, l'apex avec une tache foncée ; antennes (sauf la massue), tibias et tarsi ferrugineux. Rostre arqué, cylindrique, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax, pubescent, subcaréné. Front presque aussi large que le rostre. 1^{er} article du funicule $\frac{1}{2}$ plus long que le 2^e, les 3^e et 4^e subcarrés, les suivants transversaux. Prothorax transversal, modérément et régulièrement arqué, un peu plus étroit en avant qu'à la base. Écusson clair. Élytres ovales, subparallèles sur les côtés, subplans en avant, un peu convexes en arrière ; stries fines à points finement piligères ; interstries convexes. Pattes finement et brièvement hispides.

Mœurs inconnues.

France méridionale ; rare. Bouches-du-Rhône : Camargue (PUEL). — Aude : Loubaière (GAVOY). — Hautes-Pyrénées : Ste-Marie-de-Campan (H. SICARD !). — Basses-Pyrénées : St-Christau (MAINDRON). — Pyrénées-Orientales : Banyuls-s/-Mer (Ph. FRANÇOIS !). — Pyrénées-centrales : Val d'Aran (HILAIRE). — Corse : Ajaccio (VODOZ) ; Aleria (LEONHARD).

Europe méridionale ; Algérie ; Syrie ; Madère : Carical, en nombre (BALACHOWSKY !).

23. *Hypera viciae* GYLL., 1813, Ins. Suec., III, p. 101. — *laticollis* HOCHH. 1827. — HUSTACHE, 1929, p. 666. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 4-5 mm. Ovale, noir, convexe, à revêtement presque uniforme, cendré-clair au gris-jaunâtre un peu soyeux, composé de squamules brièvement incisées au sommet ; le disque du prothorax avec des squamules piliformes simples ; soies élytrales très courtes, couchées à peine visibles même en arrière ; prothorax parfois assombri sur sa partie dorsale ; élytres avec ou sans petites taches foncées peu nombreuses sur les interstries impairs ; antennes noirâtres (le scape et quelques articles du funicule plus ou moins rougeâtres) ; pattes foncées, les tarsi brun de poix. Rostre arqué, cylindrique, un peu plus court que le prothorax, pubescent, finement rugueux. Front peu plus étroit que le rostre, muni d'un point interoculaire. 1^{er} article du funicule $\frac{1}{2}$ plus long que le 2^e, le 3^e subglobuleux, les suivants progressivement transversaux. Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur au milieu, la base plus

large que le sommet, densément pointillé. Élytres ovales, subparallèles, progressivement rétrécis en arrière à partir des épaules (où se trouve sa plus grande largeur) ; stries fines, leurs points très petits ; interstries plans. Tarses très courts.

La larve vit sur *Vicia tenuifolia* ROTH. (BEDEL), l'adulte éclôt fin juillet et persiste jusqu'en mai et juin de l'année suivante (BEDEL *Fn.*, VI bis, p. 29). Vit également sur *Vicia silvatica* L. (GYLLENHAL), *Lathyrus aphaca* L., mi-juin (HOFFMANN, *Miscell. Ent.*, XXXII, 1929, p. 4).

Clairières des bois, prairies, friches, en bordure de forêt.

Disséminé dans de nombreuses régions de notre faune ; assez rare.

Non signalé ou très rare dans le nord et le nord-ouest.

Vosges ; Haute-Marne ; Oise ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Yonne ; Aube ; Côte-d'Or ; Jura ; Ain ; Haute-Savoie ; Indre-et-Loire ; Maine-et-Loire ; Haute-Vienne ; Allier ; Haute-Garonne ; Tarn ; Var ; Gironde.

Europe septentrionale : Sibérie.

Gen. **DONUS** JEKEL, 1864, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1864, p. 55

(type *philanthus* OL.). — *Hypera* auct. (non GERMAR, 1824).

(CAPIOMONT, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1867, p. 473 et 1868, p. 73. — Karl PETRI, in *Siesbenb. Ver Natur.* (1901)).

Groupe comprenant un certain nombre d'espèces détachées des *Hypera* GERM. et distinctes par plusieurs caractères constants. Épaules effacées. Épimères mésothoraciques formant à leur point de réunion avec les épisternes métathoraciques, un angle plus ouvert que l'angle droit. Aptère (mœurs nocturnes). Ces insectes sont généralement de taille plus forte, plus massive ; leur revêtement est formé, comme celui des *Hypera*, de squames variables, accompagnées de poils ou de soies, leur coloration est également variable.

Le mâle diffère de la femelle par le corps plus étroit, moins convexe, le rostre moins robuste et souvent plus long (caractère sexuel secondaire très rare chez les Curculionides chez lesquels ce sont, au contraire, les femelles qui ont cet organe plus long et plus mince que chez les mâles), les antennes sont plus grêles.

Ce genre comprend plus d'une centaine d'espèces dispersées en Europe, dans le nord de l'Afrique et l'Asie occidentale. La faune française en compte une vingtaine.

Les adultes se rencontrent surtout sur le sol, sous les pierres, les plantes basses. Les larves ectophages évoluent comme chez les *Hypera*. Ainsi que le font remarquer GOUREAU (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1856, *Bull.* p. xviii) et GIARD (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1901, p. 232), les larves des *Hyperini* forment leur cocon à l'aide d'une sécrétion produite par des glandes disséminées le long du corps et le processus, différent de celui des chenilles, est plutôt comparable à celui qui a lieu dans la production du puparium des *Cecidomyia* du groupe *destructor*.

Les espèces de nos régions vivent sur les Composées, Polygonacées, Labiacées, Saxifragacées, Umbellifères, Verbascées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Strie suturale, à son extrémité apicale, non rapprochée brusquement de la suture des élytres. 2.
 — Strie suturale des élytres, à son sommet, brusquement rapprochée de la suture, la largeur du 4^e interstrie se trouvant, de ce fait, diminuée de moitié. Élytres oblongs (mâle), ovales (femelle), à côtés peu arqués, même chez cette dernière, à squamules piliformes, serrées ; interstries convexes, un peu rugueux. Funicule antennaire à 1^{er} article subégal au 2^e, celui-ci deux fois aussi long que large, les 3^e et 4^e un peu plus longs qu'épais. Long. : 7-8 mm. (1) **tristis**.
2. Rostre plus ou moins arqué 3.
 — Rostre très droit, à peine plus long que la moitié du prothorax. Ce dernier faiblement convexe, les côtés rectilignes, parallèles jusqu'au premier tiers antérieur, obliquement rétréci en avant. Élytres courts, ovales, convexes. Revêtement dorsal gris-cendré avec quelques taches brunes, confuses ; squamules du prothorax courtes, bifides, parsemées de poils squamuleux appliqués ; celles des élytres plus longues, entières et bifides. Des soies gris-doré, mi-soulevées, bien visibles de profil, rangées sur deux ou trois rangs par interstrie. Long. : 5,5 mm. 13. **Lhostei**.
3. Revêtement dorsal des élytres composé de poils squamuleux simples, couchés ou peu soulevés 4.
 — Revêtement des élytres composé à la fois de soies ou de poils simples et de squamules entières ou incisées ou fendues jusqu'à la base 9.
4. Protibias arrondis en dedans à l'angle apical externe. 5.
 — Protibias dilatés en dehors à l'angle apical externe (subgen. *Pachypera* CAP.). Élytres ovales, très convexes. Prothorax très dorsal, fortement arqué latéralement. Pubescence dorsale fine, gris-fauve ou gris-cendré ou verdâtre. Interstries impairs des élytres avec de petites taches brunes un peu confuses. Long. : 6,5-7 mm. 1. **arvernicius**.
5. Corbeilles tarsales bordées de soies foncées. 6.
 — Corbeilles tarsales bordées de soies claires, jaunes ou d'un brun jaune clair 8.

(1) Décrite par CAPIOMONT (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1867, p. 542) sur un mâle et une femelle provenant des Pyrénées-Orientales (KIESENWETTER). Il n'est pas prouvé que cette espèce soit de provenance française ; CAPIOMONT n'indique pas s'il s'agit du versant français ou espagnol. Elle n'a jamais été reprise. D'après l'auteur, le mâle ressemble surtout à de petits *velutinus* du même sexe, mais les élytres ne sont pas déhiscentes à l'apex et son revêtement est plutôt écailleux que soyeux. La femelle relativement peu ventrue ne ressemble à aucune autre du groupe.

6. Élytres fortement échancrés en arc à leur base ; stries discales fortes à points serrés ; interstries convexes ; déclivité postérieure abrupte. Vestiture foncée avec des taches noires ou dorées bien distinctes 7.
- Élytres faiblement échancrés à leur base ; stries discales fines, à points plus écartés ; interstries dorsaux plans ; déclivité postérieure oblique. Vestiture soyeuse, d'un gris-fauve ou d'un gris-verdâtre submétallique, avec de nombreuses taches brunes peu tranchées. Long. : 7-10 mm. 2. **intermedius**.
7. Profémurs avec une forte échancrure basale en dessous, subdentés. Interstries des élytres modérément convexes, plus larges que les stries. Ces dernières à points assez fins, n'entamant pas les bords des interstries (1). Funicule à 6^e et 7^e articles aussi longs ou peu moins longs que larges. Protibias du mâle bisinués en dedans. Vestiture dorsale serrée, composée de poils roux et cendrés variée de taches noires. Long. : 6-8 mm. 6. **salviae**.
- Profémurs à échancrure basale faible, inermes. Interstries fortement convexes, ordinairement moins larges que les stries, celles-ci grossièrement ponctuées, leurs points entamant le bord des interstries. Funicule à 6^e et 7^e articles courts, transversaux. Protibias du mâle indistinctement bisinués en dedans, arqués au sommet. Vestiture peu dense, noire ; les interstries impairs tachés de cuivreux-doré. Long. : 7-8 mm. 5. **Bonvouloiri**.
8. Élytres, au sommet, non déhiscent, l'angle apical non renflé au bord interne. Yeux presque plats. Long. : 6,5-10 mm. 3. **ovalis**.
- Élytres, au sommet, légèrement, mais distinctement déhiscent, l'angle apical renflé au bord interne. Yeux un peu saillants. Long. : 6,5-10 mm. 4. **volutinus**.
9. Élytres sans crins dressés ou à crins peu serrés, assez courts, inclinés, plus distincts en arrière. 10.
- Élytres, prothorax, rostre et pattes pourvus de crins hérissés et nombreux, plus longs sur les élytres. Squamules petites, imbriquées, striées, entières ou légèrement incisées au sommet. Corbeilles des tarsi à soies jaunes, très courtes 20.
10. Corbeilles tarsales bordées de soies noires ou brunes. Squamules des élytres bifides. 11.
- Corbeilles tarsales à soies claires ; jaunes ou oranges. Squa-

(1) Sauf chez le mâle dont les points des stries, en avant, entament un peu les bords des interstries.

- mules élytrales ovales ou oblongues, entières ou échancrées au sommet, mélangées de poils simples. 17.
11. Abdomen avec les deux premiers segments revêtus de poils bifides, plus distincts sur les bords. 12.
- Abdomen garni de poils simples (1). Prothorax presque aussi long que large, médiocrement élargi en avant. Élytres oblongs; interstries convexes, à soies squamuleuses blanches; stries très fines, à points plus visibles en avant. Revêtement formant de nombreuses petites taches gris-cendré et brun-clair ou roussâtre. Long. : 4-6 mm. 7. **tessellatus.**
12. Rostre densément pubescent, à carène médiane peu distincte. Élytres ordinairement ornés de taches bien visibles. . . . 13.
- Rostre éparsément pubescent, à carène médiane étroite, mais bien distincte. Prothorax faiblement transversal, les côtés presque droits, sa plus grande largeur vers le milieu. Élytres ovales, à taches fauves peu visibles, à déclivité postérieure brusque. Revêtement dorsal léger, formé de squamules d'un gris-doré, peu serrées, bifides, mélangées de courtes et nombreuses soies soulevées. Long. : 5-7 mm. 9. **obscurus.**
13. Revêtement dorsal fin, soyeux, cuivreux ou fauve. Les poils des élytres simples, mélangés aux squamules bifides sont peu nombreux et indistincts en avant. Taches élytrales peu visibles 14.
- Revêtement dorsal grossier, mat, d'aspect feutré, brunâtre ou cendré. Les poils des élytres simples, mélangés aux squamules bifides, sont nombreux, soulevés et bien visibles même en avant; interstries impairs portant des taches foncées. 15.
14. Revêtement dorsal roux-clair, plus condensé le long de la suture, composé de petites squamules incisées presque jusqu'à la base. Inserstries pourvus de plusieurs rangs de soies grises, courtes, soulevées; strie suturale chez le mâle, très divergente à la base. Long. : 5-6 mm. . . . 15. **Fairmairei.**
- Revêtement dorsal homogène, cuivreux ou fauve, composé de poils connés. Interstries pourvus de soies très rares ou nulles; strie suturale du mâle faiblement divergente à la base. Long. : 4,5-6 mm. 14. **Barnevillei.**
15. Élytres à revêtement dorsal d'aspect feutré, composé en majorité de poils serrés avec des squamules moins distinctes, bifides; interstries impairs pas plus élevés que les inter-

(1) On observe bien çà et là quelques poils bifides, mais ils sont trop peu nombreux par rapport aux autres, pour être pris, pratiquement, en considération.

- stries pairs. Prothorax à pubescence assez longue, à ponctuation peu visible. 16.
- Élytres à revêtement composé, en majeure partie, de squamules bifides. Prothorax à pubescence plus courte, soulevée, ne voilant pas la ponctuation, ses côtés subparallèles en arrière. Élytres du mâle oblongs, ceux de la femelle en ovale court ; interstries fortement chagrinés ; les impairs visiblement plus élevés que les pairs. Long. : 4-5 mm. 12. **Delarouzei.**
16. Prothorax faiblement transversal, médiocrement élargi, en avant jusqu'au tiers antérieur. Élytres subparallèles en avant (mâle), peu arqués sur les côtés (femelle). Revêtement élytral composé, en majeure partie, de squamules bifides, à branches divergentes (en forme de V), fines et aiguës et de poils simples peu nombreux. Arrière-corps chez la femelle, arqué après les épaules, sa plus grande largeur en arrière du milieu. Interstries impairs des élytres portant des taches brunes plus nettes ; la suture chez le mâle ordinairement fauve. Scape antennaire claviforme ; funicule moins robuste, à trois derniers articles (mâle) nettement plus longs que larges, les deux premiers pubescents. Long. : 6-9 mm. 10. **Piochardi.**
- Prothorax nettement transversal, plus court, d'un tiers plus large que long, arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur vers le milieu. Élytres du mâle oblongs, ceux de la femelle en ovale court ; les côtés arqués dès les épaules, leur plus grande largeur vers le milieu, dans les deux sexes. Revêtement des élytres composé de squamules bifides moins denses, plus courtes, à branches non ou à peine divergentes (en forme de U), mêlées à des poils simples plus nombreux. Interstries impairs des élytres à taches brunes plus obsolètes, parfois nulles ; suture toujours concolore. Scape antennaire médiocrement claviforme ; funicule plus robuste, les trois derniers articles (mâle) transversaux, les trois premiers très pubescents. Points des stries plus petits que chez *Piochardi*. Long. : 4-8 mm. 11. **obtusus.**
17. Prothorax non fortement arrondi sur les côtés, orné de deux bandes latérales et d'une ligne médiane claires. Élytres oblongs ou elliptiques 18.
- Prothorax globuleux fortement arrondi-dilaté latéralement sans bandes. Élytres en ovale court. Rostre très arqué, peu moins long chez le mâle, ou plus long chez la femelle, que le prothorax. Revêtement élytral composé de squamules incisées jusqu'au milieu, entremêlées de poils simples,

- inclinées, sans taches ou à taches brunes peu distinctes.
Long. : 7-8 mm. 8. **globosus.**
18. Scape antennaire s'arrêtant au bord antérieur de l'œil sans le dépasser. Interstries peu convexes, à pilosité rare et courte. Squamules dorsales entières ou échancrées à leur sommet. 19.
- Scape des antennes atteignant le bord postérieur de l'œil, sans toutefois le dépasser. Interstries tous convexes, à pilosité plus fournie, un peu plus longue et mieux visible. Squamules dorsales serrées, échancrées au sommet et impressionnées ou sillonnées au milieu. Prothorax fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur au milieu, orné d'une étroite bande claire médiane, les bandes latérales larges, confuses ou nulles. Funicule à 1^{er} et 2^e articles subégaux. Élytres elliptiques ; interstries impairs, avec des petites taches brunes assez nettes ; peu nombreuses. Long. : 6-9 mm. 16. **circumvagus.**
19. Prothorax finement ponctué orné de trois bandes bien tranchées, la latérale large, se continuant avec la bande latérale claire, mal délimitée, mais tranchée des élytres. Élytres oblongs, elliptiques, bruns ou brun-fauve, dorés, submétalliques ; suture plus claire avec des taches foncées ; ces mêmes taches peu nombreuses sur les interstries impairs. 1^{er} article du funicule un peu plus long que le 2^e. Long. : 7-11 mm. 17. **philanthus.**
- Prothorax rugueux, finement granuleux, les granules ombiliquées, perceptibles à travers le revêtement, à bande médiane peu tranchée (les latérales nulles ou peu nettes). Élytres ovales ou suboblongs, sans bandes latérales. Revêtement brun ou fauve avec des taches claires et foncées ; suture des élytres plus ou moins largement, ainsi que le disque du prothorax ferrugineux. 1^{er} article du funicule un peu plus court que le 2^e. Long. : 7-10 mm. . . . 18. **austerus.**
20. Rostre aussi large ou plus large que les profémurs, aussi long que la moitié du prothorax, assez fortement caréné. Sommet de la suture élytrale avec ou sans tache noire. Saillie mésosternale ovale entre les hanches. Long. : 3,5-6,5 mm. 19. **crinitus.**
- Rostre moins large que les profémurs, presque aussi long que le prothorax, à carène médiane très fine ou indistincte. Intervalle interoculaire plus étroit. Sommet de la suture des élytres pourvu d'une tache noire (1). Saillie mésosternale parallèle entre les hanches. Long. : 3,5-5,5 mm. . . . 20. **perplexus.**

(1) La plupart des auteurs indiquent ce caractère pour séparer *perplexus* de *crinitus* ; il se retrouve cependant presque constamment chez *crinitus*.

1. **Donus arvernicus** CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 449. (*Pachypera*). — *pyrenaeus* CAP., l. c., p. 502. — HUSTACHE, 1929, p. 616. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 7 mm. Ovale, court, très convexe, revêtu d'une fine pubescence un peu soyeuse, serrée, formée de poils squamuleux simples, appliqués, d'un gris-cendré ou gris-doré, parfois verdâtre ; les interstries impairs des élytres avec de petites taches brunes assez confuses ; antennes brunes ; tarses ferrugineux. Rostre presque droit, un peu plus long que la moitié du prothorax, subacaré, pubescent, densément ponctué, sauf au sommet dénudé, lisse et brillant. Scape antennaire atteignant le bord antennaire de l'œil ; funicule à deux premiers articles allongés, subégaux. Prothorax transversal, fortement arqué latéralement, $\frac{1}{2}$ plus large à la base qu'au sommet, ses angles postérieurs obtus, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, finement et densément ponctué. Élytres en ovale court, à épaules arrondies ; arqués ensemble au sommet, ni déhiscent ni calleux à cet endroit, finement striés-ponctués ; interstries larges et plans. Tibias droits, spinulés sur leur tranche interne ; l'angle apical externe des protibia dilaté en dehors ; tarses courts.

Mœurs inconnues. L'adulte a été capturé, au Mt Dore, en juin, en fauchant *Adenostyles albifrons* RECHB. (A. ROUDIER, *L'Entomologiste*, VII, n° 1, 1951, p. 43-44).

Espèce spéciale à la France ; très rare.

Puy-de-Dôme : Mt Dore, type de *arvernicus* (DELAROUZÉE) ; idem, Grande Cascade, 1.500 m. d'altitude, en juin (P. HÉCART !) ; idem, Mt Dore (H. DU BUYSSON !, PIC) ; Puy Pariou, vers 1.200 m. (Abbé P. HÉCART !) ; Puy Ferand, vers 1.700 m. (H. VENET !) ; Le Sancy (H. DU BUYSSON !) ; le Lioran (E. SIMON !). — Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre, type de *pyrenaeus* (BONVOULOIR).

2. **Donus intermedius** BOH., in Schönherr, Gen. Curc., 1840, VI, p. 352. — *fusescens* BOH., l. c., p. 370. — v. *marmoratus* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 250. — HUSTACHE, 1929, p. 617. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 6-10 mm. Ovale oblong, plus allongé chez le mâle ; très convexe, le revêtement formé de poils fins, squamuleux, simples, appliqués, d'un gris-verdâtre ou cuivreux métallique ; les élytres avec de petites taches plus ou moins tranchées ; brunes ; antennes (sauf la massue et parfois le sommet des articles du funicule rembrunis) ferrugineuses ; pattes brunes. Rostre peu arqué, un peu moins long que le prothorax subanguleux, ponctué-rugueux, obsolètement caréné, pubescent, sauf le sommet lisse et brillant. Front fovéolé, moins large que le rostre. Funicule à deux premiers articles subégaux (mâle) ou le 1^{er} plus court que le 2^e (femelle), les 3^e et 4^e moitié plus courts que le 2^e, les suivants transversaux. Prothorax transversal ($\frac{1}{3}$ plus large que long), plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur au tiers antérieur, muni d'un

sillon médian, sa partie dorsale rugueusement ponctuée. Élytres oblongs, étroits, peu plus larges que le prothorax (mâle) ou en ovale régulier, fortement arqués, bien plus larges que le prothorax (femelle), rétrécis, arrondis ensemble et non déhiscent au sommet ; stries fines, à points rapprochés ; interstries subconvexes. Angle apical externe des protibias arrondi en dedans ; protibias du mâle arqués au sommet. Saillie mésosternale en triangle allongé.

Les deux formes suivantes ont été décrites comme espèces propres.

v. **marmoratus** CAP. — Plus ovale ; revêtement marbré de gris-ardoisé et de brun, prothorax à côtés moins rétrécis en arrière, ce qui le fait paraître plus trapezoïdal ; élytres plus courts à stries moins fortes, à interstries plus larges, plus plans. Se rencontre avec la forme typique et d'ailleurs peu distincte de celle-ci.

Subsp. **Aubei** CAP., l. c., p. 521. — Race pyrénéenne ; diffère de la forme typique par le revêtement plus grossier, plus mat, plus foncé, marbré de gris et de brun obscur ; antennes obscurcies ; prothorax moins arrondi latéralement, moins convexe, plus fortement sculpté, sa ligne médiane sillonnée devant la base est élevée et brillante en avant ; élytres moins convexes vers la base, plus fortement chagrinés, les interstries substriolés transversalement et granuleux. Saillie mésosternale moins triangulaire, à peu près globuleuse (1).

La larve de la forme typique vit sur *Mentha officinalis* L. (GOUREAU, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1856, Bull., p. xviii). L'adulte a été capturé sur une Menthe (J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Forme typique ; assez rare. Signalée des départements suivants : Pas-de-Calais ; Seine-Inférieure ; Seine-et-Oise (2) ; Seine ; Marne ; Aisne ; Haute-Marne ; Ardennes ; Côte-d'Or ; Yonne ; Puy-de-Dôme ; Cantal ; Loire ; Jura ; Ain ; Rhône ; Isère ; Haute-Savoie ; Savoie ; Hautes-Alpes ; Basses-Alpes ; Gironde ! Non signalé des Alpes-Maritimes.

Subsp. **Aubei**. — Haute-Garonne : Bagnères-de-Luchon ; Montréjeau ; St-Gaudens ; Barousse, etc. — Basses-Pyrénées : Gabas (A. LANDÈS). — Pyrénées-Orientales : Ariège : Prat. — Aude : Vallée de Rebenty. — Tarn : Albi. — Pyrénées-Centrales : Val d'Aran.

Suisse ; Tyrol ; Hongrie ; Styrie ; Carniole.

3. **Donus ovalis** BOH., in Schönherr, *Gen. Curc.*, 1840, VI, p. 371. — v. *Fauconneli* PIC, l'Échange, 1925, p. 6 (3). — HUSTACHE, 1929, p. 619. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 407.

Long. : 6,5-10 mm. Oblong (mâle) ou ovale (femelle), convexe, recouvert assez densément de poils squamuleux gris-cendré, gris-verdâtre, parfois bruns ou fauves, avec ou sans reflet soyeux, les interstries impairs avec quelques petites taches alternativement claires et brunâtres, peu nettes ;

(1) Caractère peu constant chez la forme typique.

(2) Les captures dans le bassin inférieur du bassin de la Seine semblent provenir d'insectes du haut bassin ayant été entraînés par les inondations.

(3) Les catalogues, même récents, réunissent à tort *ovalis* à *oxalidis* HERBST, espèce étrangère à notre faune.

antennes (massue foncée exceptée) ferrugineuses ; pattes brunes. Rostre arqué, de $1/4$ plus court que le prothorax, aussi épais que les profémurs, pubescent, ponctué-rugueux. Funicule antennaire à 2^e article nettement plus long que le 1^{er}. Intervalle interoculaire fovéolé, plus étroit que le rostre à sa base. Yeux plats. Prothorax transversal, sa plus grande largeur en avant du milieu, ses côtés subrectilignement rétrécis en arrière et brièvement sinués devant les angles postérieurs, bien plus large à la base qu'au sommet, finement densément ponctué-rugueux, muni d'un étroit sillon médian. Élytres allongés, peu arqués, plus longuement rétrécis en arrière (mâle) ou ovales assez fortement arrondis, leur plus grande largeur en arrière du milieu, brièvement arrondis en arrière (femelle), obtus, arrondis ensemble au sommet ; stries fines, ponctuées, les deux premiers interstries plans, les autres un peu convexes ; rugueux.

Mâle : pattes plus élancées ; protibias fortement arqués en dedans au sommet, leur tranche interne ciliée.

L'adulte se rencontre sur *Adenostyles albifrons* RCHB. (Cat. BOURGEOIS) et *Adenostyles alpina* BLUFF et FINGERUTH (BELLIER DE LA CHAVIGNERIE).

Région montagneuse ; assez rare.

Région de l'Alsace-Lorraine ; Vosges ! ; Ardennes ! ; Haute-Loire ; Haute-Saône ; Jura ! ; Doubs ; Savoie ; Isère ! ; Ain ! ; Loire ; Ardèche ; Cantal ! ; Haute-Vienne, en mars ! ; Tarn ; Ariège.

Allemagne ; Autriche ; Suisse ; Alpes-Vaudoises.

4. *Donus velutinus* BOH., in Schönherr, Gen. Curc., 1840, VI, p. 353. — HUSTACHE, 1929, p. 620. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 7-10 mm. Voisin du précédent, le revêtement semblable, mais à reflet métallique plus vif ; le rostre finement ponctué ; la fovéole frontale étroite, allongée ; les yeux un peu convexes ; le prothorax de même forme, à sculpture identique ; les élytres moins convexes, plus longuement rétrécis en arrière dans les deux sexes, distinctement quoique légèrement déhiscent au sommet, l'angle apical renflé au bord interne sur le 1^{er} interstrie ; les interstries subconvexes, les impairs un peu plus relevés.

Mœurs inconnues.

Ain : Col de la Faucille (G. AUDRAS) (1).

Europe orientale ; Russie ; Allemagne ; Autriche ; Suisse orientale.

5. *Donus Bonvouloiri* CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1867, p. 549 (2). — HUSTACHE, 1929, p. 621. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 7-8 mm. Distinct de toutes les espèces françaises par sa forte sculpture élytrale et ses téguments paraissant dénudés. — Ovale, un peu plus étroit chez le mâle, convexe, noir ou brun ; le revêtement peu dense, ne masquant pas les téguments, composé de poils squamuleux dorés,

(1) Je n'ai pu contrôler cette capture et ne la cite que sur la foi de SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Catalogue, p. 407).

(2) N'est peut-être qu'une variété de *D. elegans* BOH., 1842 (cf. SMRECZYNSKI, *Pub. Pism. Ent.*, V, 1926, p. 5, 8, 27, fig. 17-18).

cuireux ou verdâtres ; le prothorax avec trois fines bandes peu nettes, souvent effacées ; les interstries impairs des élytres avec quelques taches métalliques, alignées ; antennes (sauf la massue) ferrugineuses ; pattes brunes. 1^{er} article du funicule renflé au sommet, à peine moins long que le 2^e, les suivants globuleux ou subglobuleux. Rostre arqué, plus court que le prothorax, finement caréné, pubescent, ponctué-rugueux. Front plus étroit que le rostre. Yeux un peu convexes. Prothorax aussi long que large (mâle) ou faiblement transversal (femelle), sa plus grande largeur au tiers antérieur où il est un peu dilaté ; rétréci, un peu sinué en arrière, finement et densément ponctué-rugueux, canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres modérément arqués sur les côtés jusqu'au delà du milieu, les épaules obtusément marquées en avant ; arrondis ensemble au sommet ; stries très fortes, profondes, leurs points grossiers ; interstries convexes, moins larges ou seulement un peu plus larges que les stries, éparsément et finement granulés. Fémurs non subdentés.

L'adulte vit sur *Rumex maritimus* L., dont il dévore les feuilles (A. HOFFMANN, *Miscell. Ent.*, XXXII, n^o I, 1929, p. 4). Rare.

Hautes-Pyrénées : Caunterets, type (DELAROUZÉE). — Basses-Pyrénées : Gabas (LANDÈS). — Haute-Garonne : Bagnères-de-Luchon (BONVOULOIR). — Cantal : St-Jacques-des-Blats (R. PESCHET !). — Puy-de-Dôme : Mt Dore (FAUVEL). — Haute-Vienne : Eymoutiers, début septembre (!). — Tarn : Montagne Noire (GALIBERT) ; Les Salvages (GAVOY). — Pyrénées-Centrales : Val d'Aran (L. HILAIRE).

6. *Donus salviae* SCHRANK, *Naturf.*, XXIV, 1889, p. 74. — *latipennis* BOH., 1834, ap. Schönherr, *Gen. Curc.*, II, p. 397. — *abruiana* DESBR., *Frel.*, 1904. — HUSTACHE, 1929, p. 622. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407 ; Cat. Corse, p. 428.

Long. : 6-8 mm. Brièvement ovale dans les deux sexes, très convexe, noir ; le revêtement du prothorax peu dense, celui des élytres serré, composé de poils squamuleux, bruns, cendré-verdâtre ou roussâtres ; prothorax pourvu d'une ligne fine médiane claire, les interstries impairs des élytres concolores ou plus clairs et portant, en outre, de nombreuses macules foncées, assez tranchées ; antennes ferrugineuses ; tarses bruns. Rostre arqué, cylindrique, moins long que le prothorax, subcaréné, pubescent, densément ponctué. Front, entre les yeux, $\frac{1}{2}$ plus étroit que le rostre, muni d'une petite fovéole. Yeux plats. 1^{er} article du funicule nettement plus court que le 2^e, les 3^e et 4^e ovoïdes, les suivants globuleux, non ou faiblement transversaux. Prothorax médiocrement transversal, arrondi-dilaté latéralement, sa plus grande largeur en avant du milieu, les côtés, en arrière, obliquement rétrécis, presque droits (mâle) ou un peu sinués (femelle), finement, densément ponctué, un peu granulé. Élytres en ovale court, $\frac{1}{5}$ plus longs que larges (femelle), à peine plus étroits (mâle), fortement déclives en arrière, fortement striés-ponctués ; interstries larges, faiblement convexes. Fémurs fortement renflés, sub-

dentés en dedans, échancrés au sommet près du genou ; protibias bisinués en dedans.

Mâle : interstries un peu plus convexes ; protibias arqués et plus fortement bisinués.

La larve vit, en Provence, sur *Mentha pulegium* L., elle nymphose sur la plante dans un grossier cocon. L'adulte éclot vers la fin et au début de juillet (HOFFMANN).

Rare en France.

Alpes-Maritimes ; St-Martin-de-Vésubie (HUSTACHE) ; Antibes ; La Napoule (HOFFMANN, GROUVELLE) ; Belvédère (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; Nice (LÉVEILLÉ !) ; Cannes, lieu dit « La Blanchisserie », fin avril, sur *Mentha pulegium* L. (!). — Var : Ste-Baume (CHABAUT !). Remonte jusque dans le Cantal : Le Lioran (PEYERIMHOFF). — Corse, nombreuses localités.

Italie ; Turquie ; Algérie, Maroc.

7. *Donus tessellatus* HERBST, Käf., VI, 1795, p. 369. — *variegatus* BRULLÉ, Exp. Morée, 1856, p. 241 (non CAP.). — *maculatus* REDT., Fauna Austriaca, p. 434. — HUSTACHE, 1929, p. 622. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long : 4-6 mm. Ovale, oblong, convexe, brun ou roux, le revêtement dense, d'un brun varié de fauve et de cendré, formé, sur le prothorax, de poils simples, et sur les élytres de petites squamules profondément bifides, à branches piliformes, un peu divergentes ; les stries avec un rang de fines squamules simples, couchées ; les interstries pourvus de deux ou trois rangées irrégulières de soies blanches, très courtes, un peu soulevées et visibles en arrière, de profil ; prothorax orné de trois bandes claires, les latérales souvent décomposées en petites taches irrégulières ; les interstries impairs ordinairement plus clairs et portant de petites macules brunes, assez tranchées ; antennes et pattes ferrugineuses. Rostre presque droit, moins long que le prothorax, subparallèle, non caréné, pubescent, pileux au sommet. Scape antennaire dépassant le bord antérieur de l'œil ; les deux premiers articles du funicule subgéraux, les trois derniers transversaux. Front plus étroit que le rostre, muni d'une fossette profonde. Yeux plats. Prothorax faiblement transversal, modérément et assez régulièrement arqué latéralement, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, finement densément ponctué. Écusson très petit, souvent indistinct. Élytres oblongs, un peu plus arqués chez la femelle, à déclivité oblique, finement striés-ponctués ; interstries plans.

Vivrait, d'après VON HEYDEN, sur *Verbascum thapsus* L. ; le cocon a été figuré par CAPIOMONT (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1867, pl. III, fig. 2) (1).

Très rare en France.

Jura : Salins (A. CHABAUT ! MADON).

Provinces Rhénanes ; Allemagne ; Autriche ; Carpathes.

(1) Je possède, en collection, le cocon de cette espèce, fixé au feuillage de *Daucus carota* L. provenant d'Autriche (HAMPE, ex GRENIER).

8. **Donus globosus** FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., 1858, p. 879. — HUSTACHE, 1929, p. 623. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 7-8 mm. Ovale, convexe, noir ; le revêtement brun, fauve ou cuivreux à reflet métallique, formé sur l'avant-corps (tête et rostre compris) de poils simples, peu denses, ne voilant pas les téguments ; les élytres avec des squamules fendues jusque vers le milieu et mêlées à des poils courts mi-dressés, bien visibles de profil ; interstries impairs portant des petites taches alternativement claires et foncées, ordinairement peu tranchées ; antennes et tarsi ferrugineux ; tibia brun de poix. Dessous à pubescence simple. Rostre fortement arqué, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax, densément ponctué, finement pubescent et brièvement hispide en dessus et en dessous, muni d'une forte carène médiane et d'un sillon plus ou moins distinct au dessus du scorbe. Funicule antennaire à deux premiers articles allongés, subégaux, le 3^e et 4^e plus longs que larges, les suivants faiblement transversaux. Intervalle interoculaire plus étroit que le rostre, muni d'une fine fovéole. Yeux faiblement convexes. Prothorax transversal (plus fortement chez la femelle), suborbiculaire, les côtés régulièrement et fortement arqués, moins large au sommet qu'à la base, celle-ci marginée et brièvement resserrée devant les angles postérieurs, la ligne médiane fine, plus ou moins distinctement lisse, la ponctuation serrée, subrugueuse. Élytres ovales, plus larges chez la femelle, arrondis aux épaules et régulièrement arqués latéralement jusqu'au milieu, rétrécis et brièvement arrondis ensemble au sommet, la convexité plus forte en arrière qu'en avant ; stries fines, à points assez forts, peu rapprochés ; interstries subplans. Protibia arqués (plus fortement chez le mâle) en dedans ; méso et métatibia droits ; corbeilles tarsales bordées de soies rousses ou ferrugineuses.

Mœurs inconnues.

Régions montagneuses (de 2.000 à 2.300 m. d'alt.), sous les pierres ; assez commun par endroits.

Jura. — Côte d'Or. — Rhône : Monts du Lyonnais. — Haute-Loire : Mt Mézenc. — Lozère. — Drôme. — Cantal : Le Lioran. — Aveyron. — Isère. — Basses-Alpes, commun. — Vaucluse : Mt Ventoux. — Alpes-Maritimes ; L'Estérel, en nombre sur la route de Fréjus à Mandelieu, fin mars à début d'avril ! — Var : Mt Tanneron ; Logis-du-Pin ! — Pyrénées (1). Suisse.

9. **Donus obscurus** CAPIOMONT, 1867, Ann. Soc. ent. Fr., p. 556. — HUSTACHE, 1929, p. 625. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 5-7 mm. Ovale, convexe, le revêtement dorsal gris et fauve, assez dense, formé, sur le prothorax (2) et les élytres de fines squamules

(1) CAPIOMONT, l. c., p. 554, signale que les insectes des Pyrénées ont un aspect plus métallique que ceux des autres contrées, mais qu'ils ne présentent d'ailleurs aucune différence essentielle. Cette variété est étiquetée dans « quelques » collections : *rotundatus* CHEVROLAT ; inédit. Nous n'avons vu aucun spécimen provenant des Pyrénées.

(2) HUSTACHE, l. c. indique par erreur que le prothorax est revêtu de poils simples.

bifides presque dès la base, à lobes parallèles et de poils simples ; les interstries avec deux ou trois rangs irréguliers de courtes soies soulevées, blanchâtres, visibles de profil, en arrière ; le prothorax orné de trois fines bandes longitudinales formées de poils squamuleux simples, blanchâtres ; les élytres avec de petites taches alternativement cendrées et brunâtres sur les interstries impairs, peu apparentes, un peu plus tranchées en arrière, sur l'interstrie sutural ; antennes et onychium ferrugineux, les tarses rarement de cette couleur, le plus souvent bruns ainsi que les tibias ; soies des corbeilles tarsales brunes. Rostre arqué, plus épais que les profémurs, de 1/4 (mâle) ou de 1/3 (femelle) plus court que le prothorax, ponctué, rugueux, portant une carène médiane distincte et parfois une carène latérale obtuse, avec en outre un sillon peu net au-dessus du scrobe, finement et éparsément pubescent. Front assez étroit, fovéolé. Yeux faiblement convexes. Funicule avec ses deux premiers articles subégaux, les suivants courts, les trois derniers transversaux. Prothorax faiblement transversal (mâle) ou de 1/3 plus large que long (femelle) (1), modérément arqué latéralement sa plus grande largeur au milieu, assez fortement rétréci en avant, les côtés presque droits, en arrière ; densément et finement ponctué. Élytres ovales, assez fortement striés-ponctués ; interstries convexes, égaux.

Mâle : plus étroit ; protibias bisinués au bord interne arqués en dedans au sommet.

Femelle : Protibias presque droits ; élytres moins fortement striés-ponctués à interstries moins convexes.

Mœurs inconnues.

Très rare espèce décrite sur deux individus : un mâle (coll. FAIRMAIRE), une femelle (coll. CHEVROLAT), provenant de la Lozère.

Lozère : Mende (G. NICOD). — Puy-de-Dôme : Lameyrand (G. TEILHARD). — Cantal : Thierac, juin 1891 (coll. BONNAIRE !).

10. **Donus Piochardi** CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 85. — HUSTACHE, 1929, p. 625. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 6-9 mm. Oblong (mâle) ou ovale (femelle), convexe, noir ; revêtu de gris et de brun, à squamules dorsales, bifides mêlées de poils simples plus longs, moins nombreux, ceux du prothorax parfois épaissis à la base ; la vestiture élytrale feutrée ; prothorax orné de trois lignes plus claires, les latérales souvent indistinctes ; les interstries avec de très courtes soies soulevées, visibles de profil, les interstries impairs à taches alternativement cendrées et foncées plus ou moins tranchées ; la suture ordinairement roussâtre ou dorée ; antennes et tarses ferrugineux ; corbeilles tarsales bordées de soies foncées. Rostre arqué, assez épais, aussi long que la moitié du prothorax, subanguleux sur les côtés,

(1) L'auteur écrit : 1 fois et demie aussi long que large, mais il s'agit évidemment d'une faute involontaire.

finement caréné au milieu, subsillonné au-dessus du scrobe, ponctué-rugueux, pubescent. Front assez étroit, à fossette sulciforme, parfois obsolète. Yeux un peu convexes. Scape claviforme ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, les autres plus courts. Prothorax faiblement transversal, médiocrement élargi, les côtés subrectilignes et peu rétrécis en arrière, sa plus grande largeur au tiers antérieur, bien plus étroit au sommet qu'à la base, celle-ci finement rebordée ; densément ponctué. Écusson visible. Élytres oblongs, à côtés subparallèles en avant (mâle) ou ovales, un peu arqués latéralement,

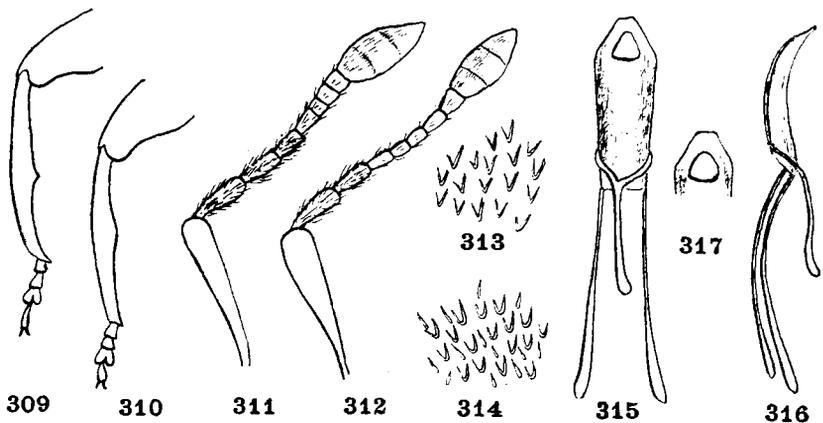


FIG. 309 à 317. — 309. Protibia chez *Hypera arator* (mâle) ; — 310. id. (femelle) ; — 311. Antenne ♂ chez *Donus obtusus* ; — 312. id., chez *D. Piochardi* ; — 313. Squamules élytrales chez *D. Piochardi* ; — 314. id., chez *D. obtusus* ; — 315 et 316. Pénis face et profil, chez *D. Piochardi* ; — 317. Pointe péniale chez *D. obtusus*.

leur plus grande largeur en arrière du milieu (femelle) ; assez fortement striés-ponctués, les points peu serrés ; interstries convexes, les impairs non ou à peine plus élevés chez le mâle ; base des 1-3-5- interstries ordinairement avec une tache brune. Tarses courts, le 2^e article fortement transversal.

Mâle : prothorax moins rétréci en avant ; protibias faiblement bisinués et arqués en dedans au sommet. Femelle : protibias presque droits ; prothorax plus court, les côtés moins rectilignes en arrière.

Mœurs inconnues ; sous les pierres ; juillet-septembre.

Espèce spéciale à la France ; régions montagneuses du sud-est, souvent en compagnie de *globosus*. Rare.

Basses-Alpes : Faillefeu, types (DELAROUZÉE, PIOCHARD DE LA BRULERIE) ; Digne ; Cousson ; Courbons ; Cheval-Blanc et de nombreuses autres localités. — Hautes-Alpes : Serres (HOFFMANN). — Alpes-Maritimes : Mt Mounier ; Sospel. — Drôme : Lus-la-Croix-Haute (HUSTACHE). — Vaucluse : abondant au Mt Ventoux !

11. **Donus obtusus** ROSENHAUER, 1856, Thier. And., p. 252. — CAPIOMONT Révison, Ann. Soc. ent. Fr., 1863, p. 90. — HUSTACHE, l. c., p. 627. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 4-8 mm. Voisin du précédent. Plus court, plus large, plus obèse, le prothorax plus fortement élargi latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu, la femelle, en particulier, plus ventrue postérieurement que celle de *Piochardi* ; squamules bifides des élytres plus courtes, moins nombreuses que les squamules simples. Suture élytrale concolore ; interstries impairs plus clairs et ornés ou non de taches peu tranchées ; soies des élytres très courtes, couchées en avant, un peu soulevées en arrière où elles sont peu visibles de profil. Protibias garnis, sur leur tranche interne, de cils noirs plus courts.

Espèce rare, spéciale à la France et à l'Andalousie (ROSENHAUER, type). Pyrénées-Orientales (VON BRUCK) : Le Cambre-d'Aze, vers 2.200 m. d'alt. (H. SICARD). — Basses-Pyrénées : sommet du Pic d'Orry ! en mai (G. TEMPÈRE).

OBSERVATION. — HUSTACHE a décrit des Dourbes (Basses-Alpes) sous le nom de **Grouvellei**, Ann. Soc. ent. Fr., 1929, p. 627, une variété, sur deux femelles, à prothorax fortement dilaté latéralement, à élytres très arqués sur les côtés, à peine plus longs que larges au milieu. Si je m'en rapporte à un spécimen femelle que j'ai vu de la même localité et conforme à la description de l'auteur, cette variété doit être rattachée à *Piochardi*.

12. **Donus Delarouzei** CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 87. — HUSTACHE, 1929, p. 628. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 4-5 mm. Ovale, convexe ; le revêtement dorsal serré, brun, composé en grande partie de petites squamules assez épaisses, profondément fendues, à lobes parallèles, mêlées à de petits poils simples, nombreux et de quelques soies foncées, mi-dressées sur la partie postérieure des élytres ; prothorax revêtu sur le disque d'une pubescence plus dense, simple, soulevée, mélangée sur les côtés à des squamules bifides ; orné de trois lignes claires, d'un gris-cendré ; les interstries impairs des élytres alternativement maculés de cendré et de foncé ; les antennes (massue obscurcie) ferrugineuses ou brunes ainsi que les tarses ; rostre médiocrement arqué, légèrement caréné, avec un court sillon vers le sommet, plus épais que les profémurs, moins long que le prothorax, pubescent, ruguleusement ponctué. Front avec une fossette oblongue. Yeux subdéprimés. 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e, les suivants transversaux. Prothorax faiblement transversal, un peu élargi en avant, les côtés subparallèles en arrière. Écusson visible. Élytres suboblongs (mâle) ou brièvement ovales et moitié plus larges que le prothorax (femelle), assez fortement striés, les points des stries rapprochés ; interstries convexes, les impairs plus élevés. Protibias bisinués en dedans.

Mâle : prothorax à peine élargi en avant.

Mœurs inconnues. Très rare.

Espèce particulière à la France et paraissant exclusivement localisée dans les Pyrénées-Orientales.

Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains, type (DELAROUZÉE) ; idem (A. GROUVELLE, coll. BONNAIRE !, Ch. BRISOUT !, coll. GRENIER !) ; Pla Guilhem (P. JOFFRE).

OBSERVATION. — On trouve parfois dans les collections, sous le nom de *Delarouzei*, une espèce espagnole assez voisine : *longicollis* PETRI, Monogr., 1911. Celle-ci se distingue nettement par son prothorax un peu plus long, ses squamules élytrales piliformes, connées, à lobes très divergents, les points des stries bien plus gros et garnis chacun d'un poil squamuleux court bien plus épais que chez *Delarouzei*.

13. **Donus Lhostei** A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1938, p. 125. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 5,5 mm. En ovale court, convexe. Revêtement dorsal gris-cendré avec quelques taches brunes confusément réparties sur les élytres, formé de petites squamules ovales impressionnées, les unes entières, les autres échancrées jusqu'au tiers ou la moitié de leur longueur, mélangées à des poils squamuleux appliqués, ceux-ci plus longs sur le prothorax ; les interstries pourvus de deux à trois rangées inégales de soies gris-doré, épaisses, très courtes, mi-soulevées, bien visibles de profil même en avant ; antennes (massue obscurcie exceptée) et tarses ferrugineux, ongles brunâtres ; corbeilles des tarses bordées de soies oranges. Rostre très droit, plus épais que les profémurs, à peine plus long que la moitié du prothorax, faiblement tricaréné, la carène latérale arquée ; brièvement sillonné au sommet, éparsément squamulé et pubescent. Intervalle interoculaire $\frac{1}{2}$ plus étroit que le rostre et muni d'une fossette punctiforme. Yeux plans. Funicule à deux premiers articles subégaux, les autres courts mais non transversaux. Prothorax faiblement transversal, peu convexe, les côtés rectilignes, parallèles jusqu'au tiers antérieur où il est modérément et obliquement rétréci en avant, finement ponctué. Écusson très petit. Élytres courts, régulièrement ovales, de $\frac{1}{5}$ plus longs que larges, à déclivité apicale assez brusque ; stries fortes, à gros points ; interstries égaux, convexes, faiblement chagrinés. Pattes robustes, finement pubescentes ; protibias faiblement bisinués au côté interne, médiocrement arqués au sommet, tous les tibias pourvus d'un faux ongllet à leur sommet interne. Épimères mésothoraciques très étroitement rétrécis avant le sommet. Saillie mésosternale étroite, subparallèle.

Se distingue de toutes les espèces françaises par le rostre très droit, le prothorax parallèle, la saillie mésosternale sublinéaire.

Cantal : Le Lioran, 21-V-1929, un exemplaire femelle (L. LHOSTE).

OBSERVATION. — Cette espèce est voisine de *hispanicus* CAP., l. c., 1868, p. 86, d'Espagne, mais celui-ci a les squamules prothoraciques plus profondément bifides et les élytres sont couverts de poils connés mêlés à de nom-

breux poils simples ; les soies des interstries sont, en outre, plus longues, arquées ; le rostre très peu arqué n'est cependant pas rectiligne sur sa ligne dorsale.

14. **Donus Barnevillei** CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 79. — HUSTACHE, 1929, p. 628. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 4,5-6 mm. Ovale, convexe, à vestiture dorsale subuniforme d'un brun fauve ou cuivreux-doré ; le prothorax couvert de poils squamuleux simples, peu serrés ; le revêtement élytral plus dense, composé de petits poils connés et de poils simples très courts, couchés, avec quelques soies très courtes, soulevées sur la partie postérieure, rares ou nulles sur le reste des élytres ; les interstries impairs à taches grisâtres ou brunes peu distinctes, la suture assez souvent fauve ou dorée ; antennes (massue foncée exceptée) ferrugineuses ; tarses foncés (1). Rostre assez arqué, épais, d'un tiers plus court que le prothorax, caréné, pubescent, ponctué-rugueux. Front un peu plus étroit que le rostre, muni d'une petite fossette parfois indistincte. 1^{er} article du funicule à peine plus long mais bien plus épais que le 2^e, les 3-5 plus longs que larges, les deux derniers plus courts non ou faiblement transversaux. Yeux subconvexes. Prothorax peu plus large que long, médiocrement élargi latéralement, sa plus grande largeur au tiers antérieur, les côtés, en arrière légèrement sinués en dedans devant les angles postérieurs chez le mâle ; densément ponctué-rugueux, plus ou moins distinctement sillonné au moins à la base. Écusson visible. Élytres oblongs, à côtés légèrement arqués (mâle) ou ovales et plus fortement arrondis (femelle), striés-ponctués, plus fortement chez le mâle ; interstries très légèrement convexes, les impairs un peu plus élevés. Protibias fortement bisinués au bord interne et, chez le mâle, arqués en dedans au sommet.

L'adulte vivrait, d'après DE BONVOULOIR, sur *Saxifraga autumnalis* LAM. (*aizoides* L.). Sur un Saxifrage, dans les Basses-Pyrénées (G. TEMPÈRE). Spécial aux Pyrénées ; rare. — Basses-Pyrénées : Coaraze (coll. BEDEL) ; Camou-Cibigue ; Itxssou ; Mt Darrain (MASCARAUX) ; Larrau ; Vallée d'Ossau ; Vallée d'Aspe ; Gabas (G. TEMPÈRE, LANDÈS). — Hautes-Pyrénées : Bagnère-de-Bigorre, type (BONVOULOIR) ; St-Sauveur, type (BRUCK) ; Cauterets (A. GROUVELLE). — Pyrénées-Orientales : La Preste, type (BELLEVOYE). — Landes : St-Martin (MASCARAUX !).

15. **Donus Fairmairei** CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 81. — *dubius* CAP., l. c., p. 82. — HUSTACHE, 1929, p. 629. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 5-6 mm. Espèce apparentée à la précédente et qui pourrait peut-être n'en constituer qu'une race. Les squamules élytrales quoique bifides et à lobes divergents sont épaisses (poils connés chez *Barnevillei*) ;

(1) Certains individus ont l'onychium testacé ou ferrugineux.

le rostre plus robuste, plus court, plus brièvement et plus obsolètement caréné ; le prothorax moins transversal chez la femelle, sa ponctuation moins rugueuse ; les interstries subplans, les impairs à macules brunâtres plus rares, peu distinctes ; les soies plus apparentes, plus nombreuses. Chez la femelle les élytres sont moins convexes en arrière, chez le mâle la strie suturale est très divergente à la base (peu divergente chez *Barnevillei* du même sexe) (1).

La v. *dubius* est décrite sur un individu mâle à pubescence élytrale pas plus condensée sur la suture que sur le reste de l'élytre, la strie suturale n'est pas divergente à la base, les points des stries sont plus écartés, les interstries sont plus bombés ; le prothorax est beaucoup plus court.

Mœurs inconnues. Très rare.

Les deux formes sont décrites chacune sur un type unique, comme espèces propres ; elles proviennent de la Lozère (AUBÉ, CHEVROLAT, FAIRMAIRE, REICHE). — Lozère, deux mâles (coll. BONNAIRE !, vus par CAPIOMONT) ; une femelle, sous le nom de *dubius* (coll. GRENIER !).

16. *Donus circumvagus* BOHEMAN, ap. Schönherr, 1834, II, p. 367. — v. *mauritanicus* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 96. — HUSTACHE, 1929, p. 630. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 6-9 mm. Corps oblong, allongé, déprimé en dessus ; le revêtement serré, feutré sur les élytres ; gris ou brun cuivré, composé sur le prothorax et les élytres d'un mélange de poils squamuleux simples et de squamules ovales ou suboblongues sillonnées au milieu et échancrées à leur sommet ; les crins courts à peine soulevés en avant, visibles de profil, en arrière sur les élytres ; prothorax orné de trois bandes longitudinales squamuleuses, la médiane plus claire, plus tranchée, les latérales plus larges et moins nettes ; les élytres éclaircis sur les côtés, à interstries impairs plus clairs, portant de nombreuses macules brunes (2) ; antennes (massue foncée exceptée) ferrugineuses ; tarsi bruns. Rostre arqué, épais, bien plus court que le prothorax, obsolètement caréné, ponctué, pubescent. Front médiocrement rétréci, finement fovéolé. Funicule à 2^e article nettement plus court que le 1^{er}, les 3-4 plus longs que larges, subconiques, les suivants courts, épais. Yeux déprimés. Prothorax transversal, régulièrement et fortement arqué sur les côtés, plus étroit en avant qu'en arrière, sa plus grande largeur vers le milieu, la ponctuation serrée. Écusson bien distinct, clair. Élytres elliptiques, assez fortement strié-ponctués, les points rapprochés et brièvement piligères ; interstries impairs très convexes, les pairs moins élevés. Pattes élancées ; tibias bisinués légèrement sur leur tranche interne ; tarsi étroits.

(1) Caractère sujet à caution, car certains exemplaires de *Barnevillei* ont la strie suturale conformée comme celle de *Fairmairei*.

(2) On trouve en Algérie : Tlemcen, Batna, etc. (coll. BONNAIRE), des individus dont les élytres sont unicolores et sans trace de macules foncées sur les interstries impairs, v. *Bonnairei*, nova.

Mâle : corps un peu plus étroit ; protibias plus fortement bisinués, leur sommet arqué en dedans.

Cette espèce est signalée du midi de la France par CAPIOMONT, sans autres indications ; elle n'y a pas été retrouvée. Sa présence dans notre pays demande à être confirmée.

Nord de l'Afrique ; Tunisie ; Algérie ; Maroc ; Grèce ; Sicile.

17. **Donus philanthus** OLIVIER, Ent., V, 1808, p. 123. — CAP., l. c., 1867, p. 531. — HUSTACHE, 1929, p. 631. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 7-11 mm. Ovale oblong, peu convexe, densément revêtu en dessus de brun ou de cuivreux, avec ou sans reflet métallique ; les squamules oblongues, entières ou brièvement fendues, entremêlées de quelques soies claires, très courtes, couchées, peu distinctes ; les côtés du prothorax et des élytres largement bordés de blanc ou de cendré, la ligne médiane du prothorax déprimée, ordinairement cendrée ou d'un cuivreux rougeâtre intense ; la suture élytrale, au moins en arrière, cendrée ; les interstries impairs ornés de petites taches foncées ; antennes (sauf la massue) et tarses ferrugineux ; pattes plus ou moins maculées de brun. Rostre un peu arqué, épais, moins long que le prothorax, portant trois carènes, la médiane plus forte, entière, bifurquée à l'apex, muni d'un sillon très net au sommet ; rugueux, densément pubescent de cendré. Front $\frac{1}{2}$ plus étroit que le rostre foveolé. Yeux subdéprimés. Funicule à deux premiers articles longs, subégaux, les suivants graduellement plus courts, la massue étroite, oblongue. Prothorax peu transversal, médiocrement élargi latéralement, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, les côtés à peine arqués en arrière, sinués en dedans devant les angles postérieurs, la base rebordée, impressionnée fortement, plus large que le bord antérieur qui est faiblement rétréci. Écusson petit. Élytres suboblongs, leur plus grande largeur au milieu ; stries fines à points assez espacés ; interstries impairs plus ou moins convexes ; les pairs plans. Pattes élancées ; protibias faiblement arqués et un peu bisinués en dedans (mâle) ou droits (femelle).

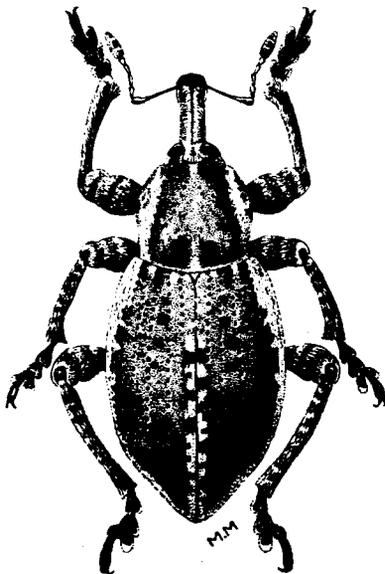


FIG. 296. — *Donus philanthus* OL.

L'adulte vit, en Provence, sur *Rumex conglomeratus* MURR. (HOFFMANN), surtout de mai à fin juin. Assez rare.

Alpes-Maritimes : Vence (FAGNIEZ) : assez répandu sur la côte depuis Antibes jusqu'à Mandelieu ! — Var : nombreuses localités, pas rare au Mt Tanneron ! — Bouches-du-Rhône : Marseille (ABEILLE !). — Pyrénées-Orientales : Collioures, Amélie-les-Bains ! — Corse : Ajaccio ; Aléria ; Calvi.

Italie ; Algérie ; Iles de la Méditerranée.

18. *Donus austerus* BOH., in Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 376. — *fuscatus* BOH., l. c., 1840, p. 368. — HUSTACHE, 1929, p. 632. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 7-10 mm. Suboblong, peu convexe ; revêtement dorsal formé ; sur le prothorax, de petits poils squamuleux bruns, mêlés, sur les côtés à de petites squamules gris-cendré ; les élytres avec de petites squamules oblongues, impressionnées et échancrées à leur sommet, brunes et cendrées, mélangées de courtes soies soulevées ; les trois bandes prothoraciques claires, presque indistinctes ; les interstries impairs élytraux marbrés de petites taches foncées, jaunes et cendrées ; les antennes (massue obscurcie exceptée) ferrugineuses ; les tarses bruns. Rostre un peu arqué, peu épais, plus court que le prothorax, tricaréné, densément pointillé, pubescent. Front muni d'une petite fossette. Funicule à deux premiers articles très longs, le 1^{er} plus court que le 2^e, les 3^e et 4^e non transversaux, les 5^e, 6^e et 7^e plus courts. Prothorax faiblement transversal, légèrement arrondi, élargi à son tiers antérieur, les côtés, en arrière, presque droits et peu rétrécis, les angles postérieurs presque droits, plus étroit au sommet qu'à la base qui est finement rebordée ; la ligne médiane finement canaliculée ; le disque mamelonné ; la ponctuation serrée, rugueuse. Écusson distinct. Élytres ovales, à épaules arrondies ; leur plus grande largeur au milieu ; points des stries gros, assez distants ; interstries subplans. Pattes fortes ; tibias droits ; tarses courts.

Mâle : abdomen à deux premiers segments longitudinalement impressionnés ensemble ; protibias faiblement arqués en dedans au sommet. Forme plus étroite.

L'adulte vit sur *Daucus maximus* DESF. et *D. maritimus* LAMK. (R. PORCHET).

Rare en France et seulement signalé des trois départements suivants : Pyrénées-Orientales : Collioures (AUBÉ ! GRENIER !) ; Port-Vendres (NORMAND) ; Amélie-les-Bains (MAGDELAINE !) ; Argelès ; Perpignan (V. MAYET) ; Ria (XAMBEU, CHABAUT ! PORCHET !) ; Banyuls (H. SICARD). — Aude : Narbonne ; Fontfroide (GAVOY). — Haute-Garonne : Toulouse (MARQUET in coll. GRENIER !).

Maroc, type ; Algérie ; Portugal ; sud de l'Espagne.

OBSERVATION. — Cette espèce a souvent le disque du prothorax et la suture élytrale d'un rouge ferrugineux.

19. **Donus crinitus** BOH., 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 403. — *socialis* BOH., 1840, l. c., VI, p. 364. — HUSTACHE, 1929, p. 633. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 3,-6,5 mm. (1). Ovale, brun, convexe, revêtu de gris ou de brun-jaunâtre ; tout le dessus (tête et rostre compris), ainsi que les pattes, hérissé de crins longs et nombreux, ceux des élytres plus longs et un peu recourbés ; le prothorax orné de trois lignes claires, la médiane plus tranchée et de deux bandes larges, foncées ; la vestiture prothoracique formée de poils simples mélangés à de très petites squamules, plus grandes sur les lignes claires ; les élytres à squamules ovales, impressionnées, striées, entières ou à peine incisées à leur sommet ; les interstries impairs ornés de petites macules noires ; antennes et pattes ferrugineuses, la massue parfois rembrunie. Dessous à pubescence formée, en grande partie, de poils connés. Rostre arqué, aussi épais que les profémurs, moitié moins long que le prothorax, tricaréné, pubescent et hispide. Front nettement fovéolé. Scape des antennes dépassant le milieu de l'œil ; funicule à 2^e article un peu plus court que le 1^{er}, les autres globuleux transversaux. Prothorax faiblement transversal, régulièrement et assez fortement arqué sur les côtés, la ponctuation fine, serrée. Écusson très réduit. Élytres ovales, fortement échancrés en arc à leur base, l'angle huméral assez saillant en avant ; stries assez fortes, leurs points rapprochés ; interstries faiblement convexes ; les impairs un peu plus relevés. Protibias bisinués en dedans. Fémurs et tibiais ordinairement annelés ou maculés de brun sur fond clair.

Mâle : protibias légèrement arqués en dedans au sommet.

Mœurs inconnues (2).

France méridionale : commun dans la Provence, le Roussillon, le Bas-Languedoc ; çà et là et plus rare dans quelques localités du centre. Alpes-Maritimes. — Var. — Basses-Alpes. — Bouches-du-Rhône. — Vaucluse. — Gard. — Hérault. — Aude. — Pyrénées-Orientales. — Charente-Maritime : Mortagne ; Mescher (G. TEMPÈRE, A. LANDÈS). — Puy-de-Dôme (PORTEVIN). — Indre-et-Loire : Tours (DESBROCHERS). — Hautes-Alpes : Boscadon (MADON).

Corse : Bastia ; Bonifacio.

Algérie ; bassin méditerranéen.

20. **Donus perplexus** CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 105. — HUSTACHE, 1929, p. 634. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 407.

Long. : 3,5-5,5 mm. Espèce voisine de *crinitus*, mais bien distincte par son rostre moins robuste, moins épais que les profémurs, plus long, plus arqué, plus cylindrique ; ses squamules dorsales plus courtes subcarrées ou subarrondies, tronquées et souvent échancrées au sommet,

(1) CAPIOMONT indique 8 mm. de longueur, mais le rostre doit être compris dans cette mensuration.

(2) J'ai observé à plusieurs reprises cet insecte sur *Artemisia gallica* VILLD., à Antibes, Juan-les-Pins et Cannes, sans avoir pu connaître s'il s'agissait-là du véritable victus.

fortement impressionnées concaves au milieu ; le front plus étroit ; le prothorax à côtés arqués en avant, presque droits en arrière, sa plus grande largeur au tiers antérieur ; la pilosité dorsale un peu moins dressée, un peu plus courte, plus droite non arquée à l'extrémité ; les interstries impairs plus clairs, un peu plus relevés que les pairs, assez souvent concolores ou à peine plus pâles et sans taches distinctes, sauf à l'extrémité de l'interstrie sutural qui est toujours taché de brun.

Mœurs inconnues.

Signalé par CAPIOMONT du Var : Fréjus (AUBÉ).

Maroc, Algérie, Portugal, Espagne méridionale.

OBSERVATION. — CAPIOMONT, dans sa description, compare *perplexus* à *hispidulus* BOH. dont la forme du prothorax est analogue. Chez ce dernier les élytres sont plus oblongs. Ils se différencie nettement de *crinitus* et de *perplexus* par ses squamules ovales et fortement échancrées à lobes légèrement divergents, les soies dorsales beaucoup plus nombreuses, plus dressées, flavescents, les pattes concolores ou obsolètement maculées de brun, les interstries impairs non ou à peine plus clairs que les pairs, leurs taches brunâtres peu nettes. Enfin, la carène rostrale est très obsolète ou nulle. — Egypte : Alexandrie. — Tunisie : Sfax.

Gen. **LIMOBIVS** SCHÖNHERR, 1847, Mantissa secund. Fam. Curc., p. 44.
(CAPIOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 246).

Rostre de la longueur du prothorax, ou plus long, cylindrique, arqué ; scrobes linéaires, obliquement dirigés vers la partie inférieure des yeux. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre. Funicule de 6 articles, le 1^{er} plus gros et bien plus long que le 2^e, les 3^e à 6^e très courts, transversaux et serrés, graduellement élargis ; massue ovale. Prothorax sans lobes oculaires. Tibias brièvement mucronés au sommet ; tarses larges et courts. Ailé.

Mâle plus étroit : rostre plus robuste, plus court ; 2^e segment ventral égal aux 3^e et 4^e réunis.

Ce genre ne compte que deux espèces de petite taille répandues dans toute l'Europe et la région circa-méditerranéenne.

Les larves vivent aux dépens des Géraniacées et construisent un léger cocon dans lequel elles se transforment.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Squamules dorsales entières. Interstries impairs des élytres plus convexes que les autres. Rostre médiocrement arqué. Soies dorsales courtes presque appliquées, peu visibles. Dessin élytral composé d'une tache commune noire, suturale, triangulaire située après le milieu, d'une courte linéole noire à la base des 2^e et 4^e interstries et parfois de quelques

- petites taches foncées, éparses sur les interstries. Yeux grands, convexes, subarrondis. Long. : 2,5-3,5 mm. 1. **mixtus**.
 — Squamules dorsales échancrées au sommet. Interstries également plans. Rostre fortement arqué. Soies dorsales longues, hérissées, peu inclinées, bien visibles. Élytres avec la suture et les interstries impairs plus ou moins marqués de petites taches carrées ou rectangulaires, alternativement foncées et blanches. Yeux plus petits et oblongs. Long. : 2,5-3 mm. 2. **borealis**.

1. **Limobius mixtus** BOH., ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 380. — HUSTACHE, 1929, p. 667. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

Long. : 2,5-3,5 mm. Subrectangulaire, peu convexe, brun, revêtu densément de squamules ovales, entières, brunes, jaunâtres ou verdâtres, avec ou sans éclat métallique ; les interstries munis d'un rang de soies claires, très courtes, presque couchées, médiocrement visibles de profil ; antennes (massue parfois rembrunie) et pattes rousses ; prothorax avec une bande latérale claire, arquée, les côtés hérissés de courtes soies ; le dessin élytral décrit au tableau. Rostre assez arqué, assez épais, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax. Front un peu plus large que le rostre dans sa partie moyenne, densément revêtu de poils squamiformes, brièvement hispide au sommet. Prothorax transversal, médiocrement arqué latéralement en avant du milieu où se trouve sa plus grande largeur, les côtés presque droits en arrière, un peu arqués convergents en avant. Élytres presque rectangulaires, les côtés rectilignes et faiblement rétrécis en arrière à partir des épaules (qui sont anguleuses), leur plus grande largeur au niveau de celles-ci ; stries très fines, les points indistincts ; interstries impairs plus relevés que les pairs qui sont subplans. Tibias droits.

La larve vit sur *Erodium cicutarium* L'HÉRIT. (nombreux observateurs) (1). La transformation s'effectue dans un cocon très léger, elle peut avoir lieu au printemps alors que certains adultes nés à la fin de l'été rentrent en diapause hivernale à l'automne.

Terrains sablonneux ; mai à septembre. Assez commun dans le nord et l'ouest, surtout sur le littoral, plus rare dans le midi : semble manquer dans l'est, le sud-est et le centre.

Vosges. — Pas-de-Calais. — Somme. — Oise. — Seine-Inférieure. — Manche. — Eure. — Seine. — Seine-et-Oise. — Seine-et-Marne. — Yonne. — Aube. — Aisne. — Marne. — Vendée, commun ! — Tarn. — Aude. — Bouches-du-Rhône. — Landes. — Gironde.

Angleterre, Belgique, Algérie, Tunisie.

2. **Limobius borealis** PAYK., Mon. Curc., 1792, p. 57. — *dissimilis* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 290. — *globicollis* REICHE, Ann. Soc. ent. Fr.,

(1) Elle vit, en Algérie, sur *Erodium malacoides* WILD. (PEYERIMHOFF).

1857, p. 680. — HUSTACHE, 1929, p. 668. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408.

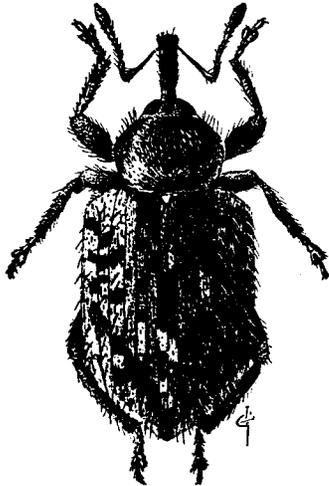


FIG. 318. — *Limobius borealis* PAYK.

Long. : 2,5-3 mm. Diffère nettement du précédent, avec lequel il présente plusieurs caractères communs, par le dessus plus convexe ; les squamules oblongues, échancrées au sommet ; les soies dorsales en majeure partie foncées, longues, relevées, hérissées sur le front et le rostre ; les élytres sans tache noire post-médiane (dessin élytral décrit au tableau). Le rostre est faiblement arqué ; les yeux plus petits ; non convexes ; le prothorax plus fortement arrondi sur les côtés ; la suture élytrale presque toujours claire en arrière.

La larve vit sur *Geranium sanguineum* L., *G. molle* L., *G. pyrenaicum* L. ; *Erodium ciconium* WILLD. (1), *E. malacoides* WILLD. !

Clairières, bordure des bois, jachères semi-ombragées de toute la France et de la Corse. Assez commun. Mars à septembre.

Europe, Nord africain.

Gen. **CONIATUS** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. méth., p. 176.

(GERMAR, Mag., II, p. 340. —

CAPOMONT, Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 251).

Rostre plus long que la tête, subcylindrique, subanguleux, peu arqué, caréné en dessus ; scrobes peu profonds, presque droits, évanescents en arrière, s'effaçant devant les yeux. Antennes médianes ou submédianes ; scape graduellement épaissi ; funicule de 7 articles, les deux premiers articles allongés, le 1^{er} plus épais et plus long que le 2^e, les 3-7 courts, serrés, progressivement épaissis ; massue allongée. Yeux arrondis, saillants. Prothorax tronqué au bord antérieur sublobé derrière les yeux. Écusson petit. Élytres ovales oblongs, un peu plus larges que le prothorax, légèrement échancrés à leur base ; épaules obtusément anguleuses ; 5^e interstrie subcalleux au sommet. Fémurs claviformes ; tibias des deux premières paires brièvement mucronés à l'extrémité ; tarsi à 4^e article long. Abdomen à 2^e segment un peu plus long que les 3^e et 4^e ensemble, sa suture avec le 1^{er} anguleuse. Corps oblong. Ailé.

Les mâles ont le rostre un peu plus court, le 5^e segment ventral plus grand, le 6^e visible.

(1) KIEFFER, 1901, aurait observé que les attaques larvaires sur l'inflorescence de cette Géraniacée amènent une déformation cécidiforme de la fleur.

Genre comprenant une douzaine d'espèces de petite taille, à revêtement squamuleux formant des dessins d'un rouge cuivreux, blancs et noirs sur un fond vert ou bleuâtre, du plus brillant effet. Elles sont dispersées dans la région circa-méditerranéenne, au Caucase, en Mésopotamie, en Transcaucasie. Elles vivent sur les Tamarix, leurs larves construisent un cocon dans lequel s'effectue la transformation.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Rostre épais, bien plus court que le prothorax, finement strié et caréné de chaque côté de l'œil jusqu'au sommet. Scape des antennes atteignant l'œil. Yeux grands et sail-lants, leur intervalle sur le front, au moins aussi large que le rostre. Protarses à 4^e article moins long que les trois précédents réunis (*Conialus* s. st.). 2.
- Rostre mince, égal ou subégal en longueur au prothorax, finement strié sur les côtés de l'insertion antennaire. Scape s'arrêtant bien en avant de l'œil. Yeux petits, peu saillants, leur intervalle sur le front deux fois aussi large que le rostre. Protarses à 4^e article plus long que les précédents réunis (*Bagoïdes* CAP.). Long. : 3-3,5 mm. 3. **suavis.**
2. Revêtement dorsal brun, orné de taches élytrales allongées, rouges, cuivreuses ou brunes. Fémurs plus ou moins squa-mulés de vert. Prothorax un peu transversal. Long. : 4-6 mm. 1. **tamarisci.**
- Revêtement dorsal brun, orné sur les élytres de fascies obliques, transversales, noires et claires alternées. Fémurs squamulés de brun. Prothorax fortement transversal. Long. : 2-4,5 mm. 2. **repandus.**

1. *Coniatus tamarisci* FABRICIUS, 1787, Mantissa, I, p. 113. — v. *Dey-rollei* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 256. — HUSTACHE, 1929, p. 670. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 408 ; Cat. Corse, p. 430.

Long. : 4-6 mm. Oblong, peu convexe ; revêtu sur la tête, le prothorax, les élytres et les fémurs de squamules serrées, ovales ou suboblongues, impressionnées, métalliques, avec de petites soies un peu soulevées, peu distinctes ; le front et parfois la base du prothorax cuivreux ; le prothorax vert avec trois fines bandes longitudinales un peu plus pâles, les élytres ornés d'une large tache discale verte naissant à la base et prolongée au moins jusqu'au milieu ; les côtés d'un vert clair ou cendré, émettant, obliquement, deux prolongements internes ; le reste d'un cuivreux-doré, parfois d'un rouge-doré intense, dessinant sur chaque élytre une bande oblique partant de l'épaule et s'étendant jusqu'au sommet, mais interrompue en son milieu par une tache noire qui est reliée parfois à la tache noire suturale triangulaire située vers le tiers postérieur ; la partie sub-

apicale portant une fascie oblique découpée, foncée ; antennes, tibias et sommet du rostre, roux ; tarses plus foncés. Prothorax transversal, médiocrement arrondi latéralement ; sa plus grande largeur au milieu ou un peu

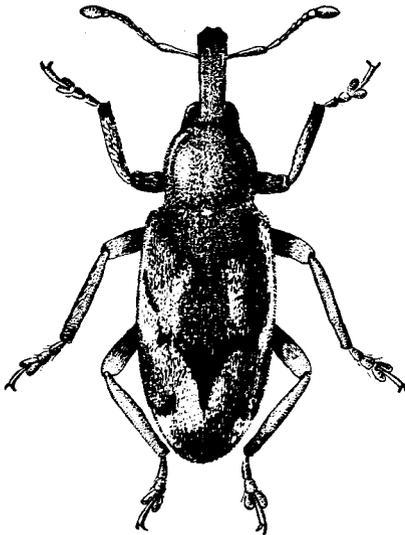


FIG. 319. — *Coniatus tamarisci* F.

en avant du milieu, les côtés un peu sinués en dedans devant les angles postérieurs. Élytres oblongs, finement striés-punctués ; interstries plans. Pattes assez longues, les fémurs squamulés de vert sauf au sommet, cuivreux. Dessous du corps densément squamulé de vert brillant ou de cendré-verdâtre.

La v. **Deyrollei** CAP. s'applique à des insectes ayant le prothorax plus fortement arrondi latéralement, à plus grande largeur un peu en arrière du milieu, les côtés fortement sinués en arrière, faisant paraître les angles postérieurs plus saillants en dehors. Soies dorsales plus visibles en avant. Prothorax avec le disque ordinairement d'un rouge cuivreux.

Cette variété, souvent peu caractérisée, a été décrite comme espèce propre ; on la rencontre parfois avec la forme typique.

Vit sur les *Tamarix* : *T. anglica* WEBB. (G. TEMPÈRE !, R. LEBON !), *T. gallica* L. (A. CHABAUT) (1).

France méridionale ; littoral de l'Atlantique jusqu'à la Loire-Inférieure où il est commun. — Corse, assez abondant.

La v. *Deyrollei*, moins fréquente, se rencontre dans l'Aude, les Bouches-du-Rhône et les Pyrénées-Orientales.

Toute l'Europe méridionale ; région circa-méditerranéenne : Algérie ; Maroc ; Espagne ; Italie, etc.

2. ***Coniatus repandus*** FABRICIUS, 1792, Ent. Syst., II, p. 513. — *brevicornis* REY, l'Éch., 1894, p. 130. — v. *Wenckeri* CAP., Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 260. — HUSTACHE, 1929, p. 672. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409 ; Cat. Corse, p. 431.

Long. : 2-4,5 mm. Plus petit que le précédent, le revêtement gris brunâtre ou gris rosâtre et brun ; les squamules plus minces, non impressionnées mais multiponctuées (voir au microscope) ; le prothorax à disque brun foncé, orné d'une bande médiane claire parfois d'un cuivreux métallique léger ; les côtés largement bordés de clair ; les élytres ornés d'un dessin foncé formant une petite tache à la base de la suture et du 3^e inter-

(1) Biologie : L. DUFOUR (Ann. Soc. ent. Fr., 1850, p. 25). — ESCHERICH (Verh. Gess. Wien., XLIV, p. 300).

strie, cette dernière tache souvent prolongée en fascie commune subpentagonale, sur le tiers antérieur, une autre, post-médiane, plus large en forme de chevron ondulé, et une courte bande arquée reliée ou non, de chaque côté, à cette dernière fascie ; ces dessins foncés ordinairement soulignés de clair ; écusson clair ; antennes (massue rembrunie exceptée) et pattes (fémurs compris) rougeâtres ou ferrugineux-clair, les tarses un peu plus foncés ; le rostre ordinairement de la même couleur ; base des fémurs squamulée de vert ; soies élytrales fines, couchées ; seulement visibles en arrière, plus longues et redressées au sommet du prothorax et sur le front. Prothorax transversal, fortement élargi sur les côtés.

La v. *Wenckeri* CAP., décrite comme espèce distincte, est d'une taille plus grande, atteignant plus généralement 4,5 mm. ; ses pattes sont noires, sauf les genoux et le sommet des tibias étroitement rougeâtres ; son rostre est foncé ou seulement plus clair au sommet, les antennes brunes, le dessin dorsal plus clair.

La forme typique vit et se développe sur *Tamarix anglica* WEBB. (G. TEMPÈRE), *Tamarix africana* WEBB. (!) ; avril à septembre.

France méridionale et Corse : commune.

Europe méridionale : Algérie ; Maroc.

La v. *Wenckeri* vit sur *Myricaria germanica* DESV. (*Tamarix germanica* L.).

Elle constitue une race biologique se rencontrant au bord des torrents alpins jusqu'à 1.600 m. d'altitude. L'adulte éclôt de juillet à septembre.

Strasbourg, type : commun dans les îles du Rhin (WENCKER). — Rhône : îles du Rhône, en amont de Lyon. — Isère. — Haute-Loire. — Hautes et Basses-Alpes.

OBSERVATION. — Cette espèce abonde au bord de la Siagne (Alpes-Maritimes), sur *T. africana* ; toutefois les spécimens de cette région ont généralement une teinte gris-rosé avec le dessin prothoracique et élytral obsolète, la bande médiane du prothorax, en particulier, souvent absente.

3. *Coniatus suavis* GYLL., 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 407. — *triangulifer* CHEVROLAT, Rev. Zool., p. 455. — v. *chrysochlorus* LUCAS, 1848, Ann. Soc. ent. Fr., p. 18. — HUSTACHE, 1929, p. 673. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 3-3,5 mm. Se différencie des deux précédents par sa taille inférieure, ses squamules dorsales courtes, subarrondies et fortement impressionnées, concaves, ses soies excessivement courtes, indistinctes de profil. Revêtement d'un vert argenté, vert-doré ou bleu-verdâtre ; la tête (au sommet), le disque du prothorax et une longue tache triangulaire occupant, sur le disque, les deux tiers postérieurs des élytres, d'un cuivreux métallique, cette tache coupée en son milieu par une fascie transversale brune ou noire en forme de V, et bordée de foncé au sommet ; pattes (tarses compris) noires et densément squamulées de vert ; rostre rouge ; antennes rousses, finement squamulées de vert. Prothorax faiblement transversal, régulièrement arqué latéralement. Élytres convexes, la suture nettement relevée à l'apex, le sommet du 6^e interstrie calleux ; finement striés ; interstries subplans.

v. **chrysochlorus** LUC. — Taches cuivreuses bien plus éclatantes ; la coloration verte plus brillante ; les interstries plus convexes en avant.

Vit sur divers *Tamarix* ; la larve attaque les feuilles et les inflorescences, son cocon est à mailles très épaisses.

Sur *Tamarix anglica* WEBB. (TEMPÈRE, AGNUS, etc.), *T. gallica* L. (HOFFMANN) ; d'avril à fin octobre, souvent avec les précédents (1).

Biologie : E. PERRIS (*Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1857, p. 138).

France méridionale, assez commun.

Forme typique : Var : Les Sablettes ; Hyères ; Fréjus (LÉVEILLÉ !, BRISOUT !, GRENIER !). — Aude : Béziers ! — Gironde : bassin d'Arcachon (AGNUS !).

La v. **chrysocephalus** LUC., plus commune que la forme typique, se trouve souvent avec elle ; abondante en Gironde. — Morbihan : Quiberon (RUTER). Europe méridionale ; Algérie.

Gen. **HYPERODES** JEKEL, 1864, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 566.

(*Macrops* KIRBY, *Fne. Bor. Am.*, IV, 1837, p. 199.

Mascarauzia DESBR., *Frelon*, 1898, p. 59).

Rostre assez long, aussi large que le front ; scrobes linéaires, profonds, s'arrêtant au bord inférieur de l'œil. Antennes subterminales ; scape atteignant l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} à peine plus long que le 2^e. Prothorax échancré en dessous, à lobes oculaires variables. Élytres longs, parallèles, échancrés en arc à leur base, striés-ponctués. Fémurs inermes ; protibias brièvement onglés à l'angle apical interne ; tarses pubescents en dessous ; corbeilles tarsales des métatibias ouvertes.

Revêtement dorsal squamulé et pubescent.

Ce genre comprend un peu plus d'une centaine d'espèces, réparties dans les régions tempérées des deux Amériques. La seule espèce que l'on trouve en France, originaire de la République Argentine, y a été introduite et s'y est maintenue.

OBSERVATION. — Le genre *Hyperodes* est placé par certains auteurs dans la sous-famille néarctique des *Cylindrorrhinita* (LACORDAIRE, *Gen. Col.*, VI, 1863, p. 339).

Hyperodes cyrtica DESBROCHERS, *Frelon*, 1898, p. 59. — HUSTACHE, 1929, p. 674. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 3,5-4 mm. Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, brun ou rougeâtre, revêtu dorsalement de squamules rondes, petites, jaunâtres, formant trois bandes prothoraciques (la médiane étroite, plus claire que les latérales plus larges, légèrement sinuées) et des bandes élytrales sur les interstries pairs ; le rostre, le prothorax et les pattes hérissés de courtes soies ; les interstries impairs avec les mêmes soies plus longues, alignées ;

(1) M. G. TEMPÈRE m'écrit qu'il n'a jamais rencontré simultanément *C. tamarisci* et *repandus* sur le même *Tamarix* ; ces deux espèces s'excluraient-elles ?

pattes et antennes ferrugineuses. Rostre assez fortement arqué, aussi long que le prothorax, muni de cinq carènes, squamulé ainsi que le front, celui-ci ponctué, dépourvu de soies. 1^{er} article du funicule un peu plus long que le 2^e, les 3-6 globuleux, le dernier transversal ; massue oblongue. Prothorax aussi long que large, plus étroit que les élytres, régulièrement et faiblement arqué latéralement, ses extrémités de largeur subégale, sa ponctuation fine, peu dense. Écusson peu visible, squamulé. Élytres parallèles jusqu'au tiers postérieur, fortement échancré en arc à la base ; les épaules subobliquement et brièvement arrondies ; stries à points arrondis, peu rapprochés, plus petits en arrière qu'en avant ; interstries très finement ponctués, subplans. Pattes élancées ; fémurs épaissis ; pubescence du bord interne des tibias plus longue aux métatibias ; tarses courts, le 3^e article large, bilobé. Sommet du segment anal subtronqué (mâle) ou arrondi et déprimé (femelle).



FIG. 320. — *Hyperodes cyrtica* DESBR.

Paraît vivre sur *Paspalum voginatum* L., Graminée naturalisée et abondante dans le sud-ouest !

Landes : St-Jean-de-Lier, type (MASCARAUX) ; environs de DAX (CLERMONT !). — Gironde : marais de Parempuyre, sept exemplaires pris en quatre fois de 1927 à 1935 ; avril-mai (GIRAUD, TEMPÈRE) (1).

Importé de la République Argentine.

Tribu des Alophini.

Rostre plus ou moins aplati ; à bords anguleux, à sillon médian. Scrobes nettement délimités sur les bords, ordinairement profonds, atteignant le bord inférieur des yeux. Prothorax caréné ou sillonné au milieu. Tibias avec un ongle apical interne ; tarses à 3^e article bilobé et plus large que le 2^e ; corbeilles tarsales postérieures ouvertes. Épisternes métathoraciques larges, à suture distincte.

TABLEAU DES GENRES.

1. Prothorax à lobes oculaires largement arrondis, bien visibles. Scrobes linéaires, profonds, obliquement dirigés vers le bord inférieur des yeux qui sont grands, déprimés, transversaux, rapprochés du bord antérieur du prothorax.

(1) G. TEMPÈRE, *Soc. ent. Fr.*, 1935, p. 268 ; *Miscell. ent.*, XXXII, 1939, p. 36.

- Hanches prothoraciques situées plus près du bord postérieur que du bord antérieur du prosternum. Ailé ou brachyptère 2.
- Prothorax à lobes oculaires indistincts. Scrobes fortement élargis après l'insertion antennaire et effacés devant les yeux qui sont petits, arrondis, convexes, éloignés du bord antérieur du prothorax à une distance égale à leur diamètre. Hanches prothoraciques situées au milieu du prosternum. Aptère (p. 629) **Trachelemorphus**.
2. Rostre bi- ou trisilloné longitudinalement. Prothorax avec des plis et des sillons longitudinaux. Épaules accusées ; élytres avec deux taches discales obliques, claires. Prosternum sans tubercules derrière les hanches prothoraciques. (p. 624) **Rhytidoderes**.
- Rostre avec un sillon longitudinal unique, parfois absent. Prothorax avec une faible impression, médiane. Épaules effacées ; élytres ordinairement marqués de deux taches obliques claires. Prosternum relevé en saillie tuberculeuse au milieu du bord postérieur, contre les hanches prothoraciques. (p. 627) **Alophus**.

Gen. **RHYTIDODERES** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. méth., p. 119.
(*Diastochelus* J. DU VAL, 1868, Gen. Col., Curc., p. 21).

Rostre faiblement arqué, robuste, parallèle, sillonné, aussi long que le prothorax ; scrobes linéaires, profonds, un peu arqués, obliques, dirigés et fortement infléchis sous les yeux. Antennes apicales, assez courtes ; scape un peu claviforme, n'atteignant pas le bord antérieur de l'œil ; funicule de 7 articles, hérissés de poils, les deux premiers articles allongés, le 2^e un peu plus court que le 1^{er}, les 3-7 peu serrés et noueux, le 7^e contigu à la massue, laquelle est étroite, allongée et articulée. Yeux ovales. Prothorax subcarré, sa base arquée, son bord antérieur échancré en dessous ; ses lobes oculaires, médiocres. Écusson distinct. Élytres saillants aux épaules, faiblement échancrés en arc à la base. Fémurs claviformes ; tibias brièvement mucronés à leur extrémité ; protibias arqués au sommet ; tarses étroits, villeux en dessous ; le 3^e article des postérieurs plus court que le 2^e ; ongles libres, grands, très courbés. Abdomen à 2^e segment plus long que les 3^e et 4^e réunis, sa suture avec le 1^{er} arqué. Métasternum long.

Genre monospécifique (1). L'espèce, très variable, est largement répandue dans toute l'Europe méridionale, le nord de l'Afrique, en Grèce et dans les îles de l'Atlantique.

(1) *Rhytidoderes albidus* PETRI, *Wiener ent. Zeitung*, 1915, de l'Asie Mineure paraît être une forme de *R. plicatus* OL.

Rhytidoderes plicatus OLIVIER, 1790, *Encycl. méth.*, V, p. 532. — *sulcatus* GOEZE, 1777 ; FOURCROY, 1785 (non F.). — v. *siculus* FAHRS, 1842, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VI, 2, p. 61. — HUSTACHE, 1929, p. 586. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 409.

Long. : 6,5-14 mm. Oblong, déprimé en dessus, noir, revêtu dorsalement de squamules ovales, fortement imbriquées, grises, jaunes ou brunes avec quelques soies, plus nombreuses, rangées irrégulièrement en deux ou trois rangs sur les interstries élytraux, couchées, arquées, peu distinctes de profil ; le dessous couvert des mêmes squamules, plus claires, ordinairement plus serrées avec de nombreux poils fins ; dessin élytral composé de deux taches claires, obliques, situées en avant du milieu et d'une fascie post-médiane commune, transversale, ondulée, également claire, ce dessin entouré ordinairement d'un liseré brun ou noir ; pattes brunes, densément squamulées ; scape et massue des antennes à vestiture brune, le funicule cendré. Abdomen avec deux taches brunes situées à

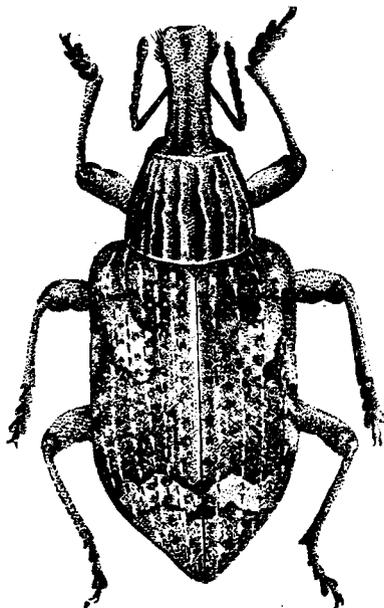


FIG. 321. — *Rhytidoderes plicatus* OL.

la base du 1^{er} segment et deux autres plus grandes, occupant, au milieu, les 3^e et 4^e segments et débordant parfois en avant sur la base du 2^e. Rostre densément squamulé ainsi que la tête, muni d'un sillon médian profond atteignant sur le front, la fossette interoculaire, et d'un sillon latéral, s'arrêtant devant l'œil. Prothorax couvert de plis longitudinaux profonds, fortement ondulés ou subrectilignes, le sillon médian plus large, formant souvent en avant et en arrière des fossettes ovales ou oblongues. Élytres oblongs, subparallèles jusqu'au tiers postérieur ; fortement striés-punctués, les points gros, serrés, garnis chacun d'une petite squamule ovale ; interstries étroits, convexes. Pattes sétosulées ; fémurs ordinairement avec un anneau clair vers leur tiers apical.

Mâle : base du métasternum et les deux premiers segments abdominaux largement impressionnés ensemble.

La v. **siculus** FAHRS. a les plis longitudinaux du prothorax plus irréguliers, le sillon médian caréné, les stries des élytres plus fines, à points plus serrés.

La larve de cette espèce vit aux dépens des racines des Résédacées et de diverses Crucifères. Elle a été signalée comme exerçant de grands ravages

dans les importantes cultures de Choux-fleurs de la région d'Avignon (Vaucluse) et des Bouches-du-Rhône, en 1937-1938, par R. PUSSARD (*C. R. Acad. Agr. de Fr.*, 1939, p. 355-359, et en 1953 (P. NEPVEU), *Pr. verb. Ac. Agr.*, 4, II, 1953). Les choux atteints s'élevaient à une proportion de 80 %. On a compté parfois plus de cent larves au pied d'un même chou. La ponte est déposée à la surface du sol ; les œufs sont [sphériques, d'abord blancs, ils

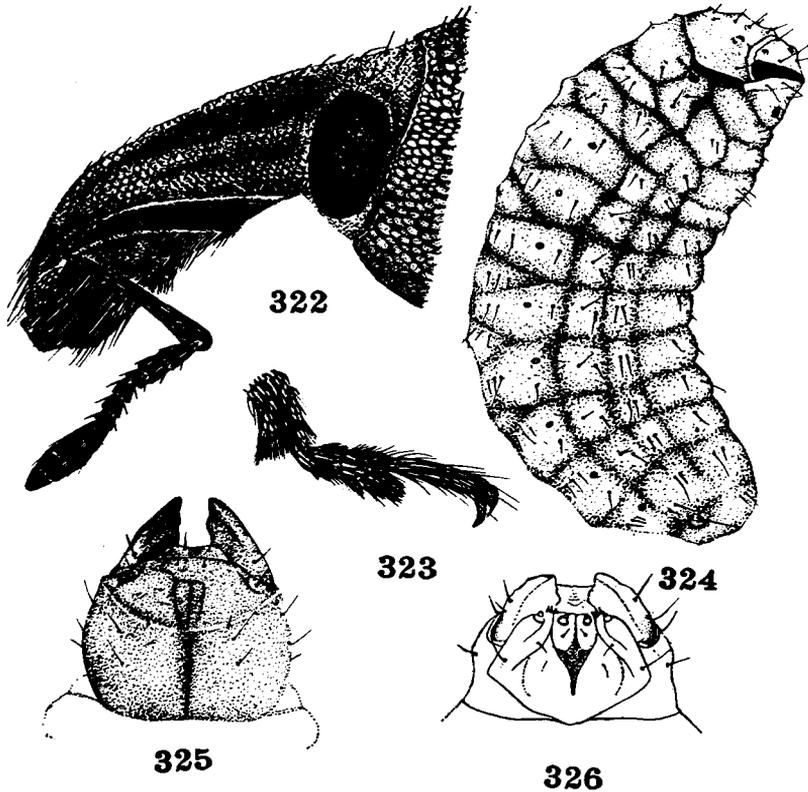


FIG. 322 à 326. — 322. *Rhytidoderes plicatus* OL. (détails de la tête, profil) ; — 323. Métatarse du même ; — 324. Larve âgée du même ; — 325. Capsule céphalique du même, chez la larve ; — 326. Complexe maxillo-labial, idem (original).

deviennent, en quelques jours, noir-brillant, ils mesurent 1 mm. La larve adulte atteint 15 mm. de long sur 5-7 mm. de large. Elle s'enfonce et circule librement dans le sol et peut descendre jusqu'à 90 cm. de profondeur ; elle ronge les racines, y creuse des cavités. La nymphose a lieu en terre, dans une coque terreuse. L'évolution larvaire est de plusieurs mois (août-octobre). Les larves hibernent et se transforment en imagos dès le mois de mars.

L'adulte ronge les feuilles et parfois les inflorescences. Il vit également sur *Diplotaxis tenuifolia* D.C. (!) et sur *Reseda lutea* L. (nombreux observateurs).

Toute la France, commun dans tous les terrains sablonneux ou calcaires (sauf dans les endroits marécageux) du midi. Moins fréquent ailleurs, mais répandu dans les dunes et dans les basses vallées de la Somme, de la Seine et de l'Eure (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). Pas rare aux environs de Paris, près du Mt Valérien, surtout en septembre, au pied des *Reseda* !

La *v. siculus* plus ou moins caractérisée, se rencontre dans les Alpes-Maritimes avec ou sans la forme typique (HOFFMANN) et dans le Gard (P. NÈPVEU). Italie, Grèce, Syrie, Sicile, Algérie.

Gen. **ALOPHUS** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. méth., p. 166.

(Révision des espèces paléarctiques, F. SOLARI, Mém.

Soc. ent. It., XXIV, 1945, p. 5-41, fig.).

Rostre notablement plus long que la tête, peu arqué, subparallèle, légèrement épaissi au sommet, plan, pourvu d'un sillon médian ; scrobes profonds, linéaires, un peu courbés, atteignant les yeux en dessous. Antennes médiocres, subterminales ; scape épaissi au sommet, n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur de l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers articles obconiques, allongés, les suivants courts, globuleux ou lenticulaires ; massue oblongue, articulée. Yeux transversaux. Prothorax transversal, distinctement lobé derrière les yeux. Écusson petit. Élytres ovales oblongs, à épaules effacées. Fémurs mutiques ; tibias droits, sans ongle au sommet. Abdomen à 2^e segment largement aussi long que les deux suivants ensemble, sa suture avec le 1^{er} arqué. Aptère.

Genre homogène, composé d'une vingtaine d'espèces vivant en Europe, Sibérie, Mongolie, Grèce, Canaries. Deux espèces en France.

L'adulte est polyphage et s'attaque au feuillage des Borraginacées, Composées, Plantaginacées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax à ponctuation fine, avec ou sans fossette obsolète en avant. Long. : 7-8 mm. 1. **triguttatus**.
- Prothorax à ponctuation grossière, composée de grands points varioliques, avec une grande et profonde fovéole en avant. Long. : 5-7 mm. 2. **nictitans**.

1. **Alophus triguttatus** F., 1775, Syst. Ent., p. 148. — HUSTACHE. Cat., l. c., p. 588. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 7-8 mm. Oblong, convexe, revêtu densément, sur les élytres, de petites squamules ovales, pour la plupart impressionnées, mêlées de soies mi-dressées ; sur le prothorax de squamules piliformes métalliques, assez épaisses à leur base, mélangées de poils fins, couchés ; la coloration cendrée, brun-jaunâtre ; antennes (massue comprise) et tarsi roux. Rostre

densément squamulé, visiblement sillonné au milieu. Funicule à deux premiers articles égaux. Prothorax à côtés presque droits, faiblement convergents en arrière, brièvement et obliquement en avant, la ponctuation serrée, masquée par le revêtement ; les côtés ornés d'une faible bande un peu plus claire, à peine tranchée. Écusson squamulé. Élytres ornés ordinairement d'une tache pâle, oblique, sur le premier tiers antérieur et d'une fascie post-médiane commune, en chevron irrégulier blanchâtre, peu tranchée ; ces taches parfois nulles ou indistinctes ; stries fines, leurs points squamigères ; interstries plans ou subconvexes.

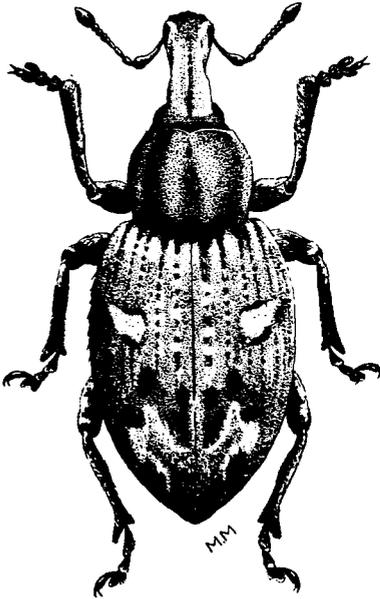


FIG. 327. — *Alophus triguttatus* F.

Dessous finement pubescent ; base de l'abdomen avec une profonde impression chez le mâle.

Le dessin, très variable chez cette espèce, a donné lieu à de nombreuses variétés étrangères à notre faune.

On rencontre avec la forme typique des exemplaires dont le revêtement gris-uniforme ne porte aucune tache (v. *uniformis* REITT., *Wien. Zeit.*, 1894, p. 308).

La fascie post-médiane varie de forme et de dimensions, elle peut être en forme de V, cordiforme, trilobée. HUSTACHE, l. c., p. 589, mentionne un individu de Seine-et-Marne : Lagny, ayant 6 grands points blancs ocellés de fauve, sur la première strie des élytres, avec quelques points semblables le long de la base.

Polyphage : vit sur *Plantago lanceolata* L. (JENNINGS, *Ent. monthly Mag.*, 1915, p. 167), sur *Symphytum officinale* L. (DUDICH, *Ent. Blätt.*, 1911, p. 62), *Eupatorium cannabinum* L. (PENECKE, *Wien. ent. Zeit.*, 1922, p. 186), *Taraxacum officinale* WIGGERS. (REITTER).

Toute la France, assez commun. Plaines et régions montagneuses ; dès le mois de mars ; souvent sous les mousses, les détritux, en hiver.

Europe moyenne.

2. *Alophus nictitans* BOH., 1840, ap. Schönherr, *Gen. Curc.*, VI, 2, p. 207. — *singularis* J. DU VAL, *Gen. Col.*, IV, p. 21, pl. 9, fig. 40. — *foraminosus* STIERL., *Wiener ent. Monatschrift*, 1861. — *hebraeus* STIERL., *Mitt. Schweiz. ent. Ges.*, 1888. — *syriacus* CHEVR., in Stierlin, l. c. ; HUSTACHE, 1929, p. 589. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 409.

Long. : 6-7 mm. Semblable d'aspect au précédent, le dessin élytral analogue, ordinairement plus effacé. — Rostre portant 5 sillons, les

latéraux plus ou moins obsolètes. Funicule à 1^{er} article nettement plus long que le 2^e. Ponctuation prothoracique bien plus forte, très différente de celle de *triguttatus*. Interstries élytraux convexes, pourvus d'un rang de soies longues, inclinées, bien visibles même en avant. Protibias du mâle fortement arqués en dedans au sommet. Abdomen sans taches brunes particulières.

Le mâle a le même caractère ventral que le précédent ; son rostre est muni en dessous, devant la base, d'une saillie élevée, bien distincte. Cette saillie est très obsolète et peut même faire défaut chez la femelle.

L'adulte vit, en Provence, sur *Sonchus asper* ALL. (HOFFMANN) ; début de mai.

Région méditerranéenne ; assez rare.

Var : Hyères (ABEILLE) ; Fréjus ; St-Raphaël (GRENIER !, LÉVEILLÉ !). — Alpes-Maritimes : La Napoule ! ; Théoule ! — Basses-Alpes : Riez (TAXIL). — Hérault : Lattes ; Montpellier (H. LAVAGNE !). — Corse : Bastia (DE CARAFFA). Italie ; Grèce ; Turquie ; Asie-Mineure.

Gen. **TRACHELEMORPHUS** SEIDLITZ, Fauna Baltica, p. 119.

Rostre large et court, avec un étroit sillon médian, les côtés parallèles, anguleux ; scrobes linéaires, profonds en avant, élargis après l'insertion antennaire, devenant très larges et obsolètes devant les yeux. Ces derniers ronds, petits, saillants, éloignés du bord prothoracique à une distance égale à leur diamètre ; plus rapprochés du bord supérieur que du bord inférieur de la tête. Antennes subterminales, grêles ; scape fortement claviforme atteignant le milieu de l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers allongés, le 1^{er} plus long que le second, les autres courts ; massue articulée, oblongue. Prothorax tronqué à la base, sans échancrure au bord inféro-antérieur ; lobes oculaires peu distincts. Écusson très réduit. Élytres oblongs, à sa base relevée, non contiguë à celle du prothorax ; épaules arrondies. Pattes longues ; fémurs épaissis ; tibias étroits, rectilignes ; protibias très brièvement ongulés à l'angle apical interne ; tarses courts ; ongles divariqués. Abdomen à 1^{er} segment médiocrement sinueux postérieurement, le 2^e moins long que les deux suivants réunis. Aptère.

Genre monospécifique dont l'espèce rappelle, par son faciès, *Brachyderes pubescens* ; elle vit dans la zone alpine des Alpes italiennes et des Alpes méridionales françaises, sur les Saxifrages.

Trachelemorphus Baudii SEIDLITZ, Fauna Baltica, 1875, p. 119. — HUSTACHE, 1929, p. 590. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 8-10 mm. Oblong, peu convexe, les téguments brun de poix et brillants en dessus comme en dessous ; revêtu d'une pubescence dorsale brune, double, l'une plus courte appliquée, l'autre plus longue, soulevée, bien distincte sur les côtés des élytres ; ces derniers pourvus de taches nébuleuses ; antennes et tarses roux. Dessous finement pubescent. Rostre

peu arqué, plus court que le prothorax, densément et rugueusement ponctué. Prothorax faiblement transversal, ses côtés peu arqués ; fortement impressionné devant la base, sa ligne médiane ordinairement lisse et faiblement élevée en avant, la ponctuation fine et dense. Élytres oblongs, allongés, $\frac{1}{2}$ plus larges que le prothorax ; stries fortes ; ponctuées ; interstries plans en avant, légèrement convexes en arrière.

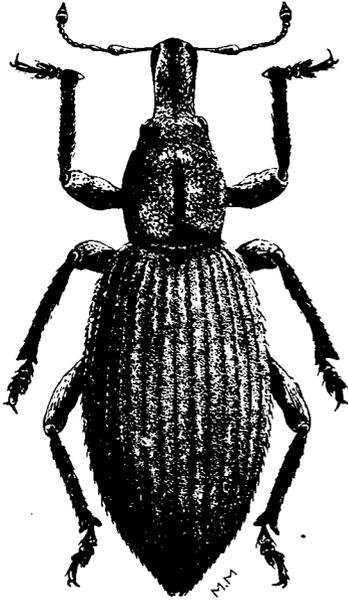


FIG. 328. — *Trachelemorphus Raudii* STEPH.

Mâle : corps un peu plus étroit ; l'abdomen portant une impression basale.

Vit dans la zone alpine de la chaîne axiale des Alpes méridionales entre 2.000 et 2.850 m. d'altitude, sur *Saxifraga oppositifolia* L. ; la larve en attaque les racines (P. DE PEYERIMHOFF et J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

L'adulte s'éloigne peu de la plante nourricière et apparaît dès la fonte des neiges (HUSTACHE).

Assez rare quoique répandu dans les localités suivantes :

Alpes-Maritimes : Mt Mounier (PEYERIMHOFF, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). —

Hautes-Alpes : Nevache et régions environnantes ; haute vallée du Queyras au Col vieux ; col St-Véran ! (HUSTACHE).

— Basses-Alpes : Maurin au col Marry

(L. VILLARD, HUSTACHE) ; col d'Allos (HOFFMANN, PEYERIMHOFF, G. SERULLAZ) ; pic de Siolane Haute ; Col de Valgelaye (PEYERIMHOFF) ; Mt Pelat (Ch. FAGNIEZ) ; Pic des Trois Évêchés (PEYERIMHOFF).

Alpes italiennes de la crête frontière ; Mt Rose.

Tribu des Curculionini (1).

Antennes de 7 articles, le 7^e gros, contigu à la massue, le 1^{er} article de la massue plus court que les suivants réunis. Tibias aplatis, élargis de la base au sommet, bisinués en dedans et armés, au sommet, d'un ongles interne robuste accompagné d'un faisceau de poils. Corbeilles tarsales postérieures plus ou moins fermées, à bord externe pectiné enclavant au bord externe du tarse une lame mucronale lisse. Prosternum échancré, longuement cilié en avant, avec une saillie intercoxale entre les hanches prothoraciques ; brièvement cilié en arrière.

(1) Le genre *Hyllobius* SCHÖNHERR, 1826, étant synonyme de *Curculio* L. 1758, nous changeons le nom de la tribu : *Hyllobini* en *Curculionini*.

TABLEAU DES GENRES.

1. Mandibules courtes, bidentées au sommet. Élytres à épaules accusées. Ailés. 2.
- Mandibules aplaties, assez allongées, en lobes arrondies, non dentées au sommet. Élytres à épaules arrondies. Aptère. 3.
2. Mandibules glabres en dessus, ou seulement avec deux ou trois poils fins sur les côtés. Prothorax faiblement lobé. Mésosternum imponctué sur les côtés et glabre contre la hanche mésothoracique. Lame mucronale des corbeilles tarsales très développée. (p. 634) **Curculio.**
- Mandibules portant en dessus quelques mèches de longs poils clairs. Prothorax à lobes oculaires à peine distincts. Lame mucronale peu développée. 2^e article du funicule plus long que le 1^{er}. (p. 631) **Lepyrus.**
3. Tibias portant un ongle apical interne grand, aigu, à pointe simple. Massue antennaire distinctement articulée. Angle apical externe des protibias arrondi. . . (p. 639) **Liparus.**
- Tibias portant un ongle apical interne large, denté en dessous. Massue des antennes courte, compacte. Angle apical externe des protibias saillant en dehors. (p. 645) **Anisorrhynchus.**

Gen. **LEPYRUS** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. méth., p. 167.

(J. DU VAL, Gen. Col., 1868, p. 24 ; GERMAR, Mag., II, p. 348).

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, cylindrique, assez mince, graduellement et peu épaissi vers le sommet, faiblement arqué ; scrobes étroits, un peu sinués, très obliquement dirigés contre la partie inférieure des yeux. Mandibules villeuses. Antennes médiocres, subapicales ; scape claviforme, n'atteignant pas l'œil ; funicule de 7 articles ; les deux premiers peu allongés, obconiques, le 2^e à peine plus long que le 1^{er}, le 7^e étroitement appliqué à la massue qui est ovale oblongue. Yeux oblongs. Prothorax brièvement subconique, tronqué, à lobes oculaires indistincts. Écusson distinct. Élytres oblongs. Fémurs claviformes et plus ou moins obtusément dentés ; tibias droits à sommet fortement onglé avec un faisceau de poils clairs ; corbeilles tarsales postérieures ouvertes, à bords pectinés de courtes soies foncées ; tarsi spongieux en dessous. Abdomen à 2^e segment égal, au milieu, aux deux suivants réunis.

Insectes de taille moyenne ou grande, à revêtement composé d'une pubescence squamuleuse, appliquée, varié de gris et de fauve, à taches élytrales nulles ou ponctiformes blanches ou jaunâtres.

Ce genre renferme une dizaine d'espèces dispersées dans toute l'Europe

jusqu'en Sibérie orientale et au Japon (1). Nos deux espèces françaises se rencontrent surtout sur les Saules.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax conique, peu arqué latéralement et orné d'une bande latérale claire bien tranchée. Rostre non ou obsolètement caréné sur sa ligne médiane. Épaules obtusément saillantes en avant. Long. : 7-11,5 mm. 1. **palustris.**
 -- Prothorax nettement transversal, arqué sur les côtés, portant une bande latérale confuse ou indistincte. Rostre avec une carène médiane fine et saillante, flanquée d'une carène latérale obsolète mais ordinairement visible. Épaules obliquement arrondies. Long. : 10-12 mm. 2. **capucinus.**

1. *Lepyryus palustris* SCOPOLI, Ent. Carn., 1763, p. 33. — *colon* L., Mant. plant., 1771, VI, p. 531. — *bipunctatus* FOURCROY, Ent. Par., 1785, I, p. 118. — HUSTACHE, 1929, p. 677. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409 ; Cat. Corse, p. 420.

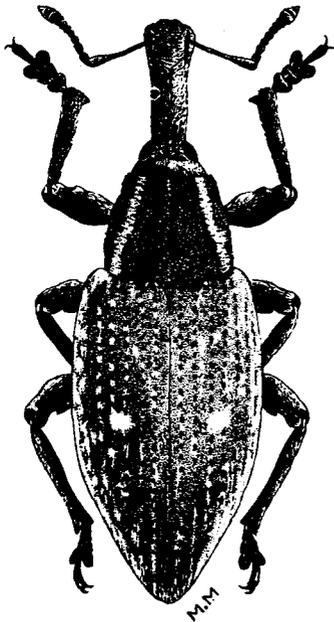


FIG. 329. — *Lepyryus palustris* SCOP.

Long. : 7-11,5 mm. Oblong, peu convexe, noir, revêtu de petits poils squameux appliqués, gris ou bruns et cendrés, avec un léger reflet métallique ; le prothorax orné d'une bande latérale très tranchée et d'une courte bande basale blanchâtres ou jaunâtres ; les élytres avec les côtés et l'extrémité maculés de clair et une tache submédiane arrondie, de même couleur, sur le 4^e interstrie, cette tache débordant parfois transversalement sur les 3^e et 5^e interstries ; antennes et pattes brunes ; fémurs annelés de clair. Rostre médiocrement arqué, non ou obsolètement caréné, pubescent, sa ponctuation rugueuse. Front fovéolé. Yeux faiblement convexes. Prothorax aussi long que large, subconique, finement caréné sur sa ligne médiane, rugueux, granulé. Élytres oblongs, légèrement arqués jusqu'au tiers postérieur et

de là, notablement rétrécis en arrière, terminés séparément en angle aigu au sommet ; stries fines à points peu serrés ; interstries plans. Suture

(1) Aussi dans les régions septentrionales du Nouveau Monde : Canada.

commune des 1^{er} et 2^e segments abdominaux subrectilignes ; ces deux segments, chez le mâle, fortement impressionnés ensemble.

On trouve les variations suivantes mêlées à la forme typique (1) :

v. **canus** GYLL., 1834, in Schönherr, Gen. Curc. II, p. 331. — Élytres sans taches discales.

v. **asperatus** SCHAUF., Numq. Ot., 1882, III, p. 554. — *Herbichi* ZAWADOKY, in litt. — *rugicollis* DESBR., Frelon, 1896, p. 47. — Élytres à tache submédiane transversale, occupant les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e interstries, et pourvus en outre, d'une petite tache anté-apicale claire sur les 4^e et 5^e interstries ; sculpture dorsale plus forte.

La larve, que nous avons observée dans les Alpes-Maritimes, ronge les racines principales de *Rumex obtusifolius* D.C. (Polygonacées) ; la nymphose s'effectue dans le sol, dans une coque de terre agglutinée, la transformation a lieu en mai (2).

L'adulte vit sur *Salix pentandra* L. (BARGAGLI), *S. fragilis* L. (!), *S. triandra* L. (!) ; lieux humides, bords des eaux, bois frais.

Toute la France ; assez commun sauf dans le sud-ouest ; abondant dans toute la Provence avec sa variété *canus*. La v. *asperatus* plus fréquente dans les parties montagneuses du Jura et surtout des Vosges ! — Corse.

Toute l'Europe : Sibérie. — Canada.

2. **Lepyryrus capucinus** SCHALLER, Abh. Ges. Hal., 1783, I, p. 283. — *bimaculatus* OL., 1808, V, p. 292. — *binotatus* F., Ent. Syst., I, 2, 1793, p. 484. — *terrestris* MOTSCHULSKY, Schrenck, Reis., 1860, p. 165. — HUS-TACHE, 1929, p. 678. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 10-12 mm. Semblable d'aspect au précédent, mais d'une taille plus forte, plus épaisse, le dessus plus convexe. Diffère d'ailleurs par le prothorax plus court, arqué latéralement, la bande latérale peu distincte ; les élytres avec seulement une moucheture claire au sommet du 5^e interstrie (forme typique) ou avec, en outre, une légère fascie transversale, vers le milieu, sur les 3^e, 4^e et 6^e interstries (v. *terrestris* MOTSCH.) (3) ; les antennes (sauf la massue) rougeâtres ; la carène médiane du rostre fine et saillante, flanquée ordinairement d'un léger sillon latéral finement rebordé et formant une carène latérale obsolète mais distincte ; les yeux plus convexes ; la carène médiane du prothorax plus forte ; les fémurs non annelés de clair, plus fortement quoique obtusément dentés ; la suture commune des 1^{er} et 2^e segments abdominaux fortement arquée au milieu. Caractères sexuels secondaires analogues à *palustris*.

Cette espèce paraît assez polyphage, l'adulte vit sur divers Saules : *Salix viminalis* L. !, *S. triandra* L. !, *S. cinerea* L., ainsi que sur *Alnus glutinosa*

(1) D'autres variétés étrangères à notre faune ont été décrites par REITTER et SCHAUFUSS.

(2) Observations faites en 1940, dans la vallée de la Siagne, au hameau de St-Jean, commune de la Roquette-sur-Siagne (A.-M.).

(3) Je n'ai vu aucun spécimen de notre faune se rapportant à la v. *terrestris*.

GAERTN. ! et *Alnus incana* D.C. ! PENECKE (*Wien. ent. Zeit.*, 1922, p. 166) l'indique comme dévorant les feuilles de *Rubus coesius* L.

Assez commun dans toute la région silvatique inférieure et montagneuse de la France, s'élève jusqu'à 2.000 m. d'altitude.

Toute l'Europe.

Gen. **CURCULIO** LINNÉ, 1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 377.

(J. DU VAL, *Gen. Col.*, 1868, p. 24 ; pl. XI, fig. 48. (*Hylobius* SCHÖNH., 1826, *Curc. Disp. Méth.*, p. 170) (*Hypomolyx* LECONTE, *Proc. Am. Phil. Soc.*, XV, p. 139)).

Rostre allongé, faiblement arqué, subcylindrique, subdéprimé et un peu élargi à l'extrémité, sillonné ; scrobes linéaires profonds, subrectilignes, dirigés vers le bord inférieur des yeux ; mandibules glabres, dentées en dedans. Antennes assez fortes subapicales ; scape claviforme, n'atteignant pas l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers assez longs, obconiques, le 1^{er} un peu plus long, les suivants courts moniliformes (sauf le dernier transversal) ; massue ovale acuminée, à 1^{er} article plus court que le reste de la massue. Yeux grands, allongés, plans, très transversaux. Prothorax arrondi latéralement, tronqué au sommet, à peine bisinué à la base, son bord antéro-inférieur fortement échancré et cilié. Écusson en triangle curviligne. Élytres oblongs, convexes, subparallèles sur leurs deux premiers tiers, le calus antéapical distinct et suivi d'une impression bien nette ; leur base largement échancrée et plus large que le prothorax ; épaules saillantes. Fémurs claviformes, dentés ou mutiques ; tibias sinués intérieurement, comprimés, armés d'un éperon interne au sommet. Abdomen à 2^e segment plus long que les 3^e et 4^e réunis ; suture du 1^{er} avec le 2^e anguleuse au milieu. Métasternum avec une impression lisse à son bord postérieur. Corps oblong. Ailé.

Les mâles ont la base de l'abdomen largement impressionnée et le segment anal déprimé circulairement.

Ce genre comprend une cinquantaine d'espèces réparties dans l'hémisphère boréal des deux continents. Un certain nombre se trouvent en Chine et au Japon (1).

La plupart s'attaquent aux Conifères (2). Leur biologie est bien connue et a fait l'objet de nombreux mémoires dont quelques-uns, parmi les plus récents, sont remarquables (3).

Quatre espèces se trouvent en France.

(1) Deux genres exotiques voisins des *Curculio* : *Aclees* SCHÖNH. et *Hilipus* GERM. (ce dernier comprenant plus de 500 espèces) se trouvent en Afrique Australe et en Amérique du Sud.

(2) *C. perforatus* ROEB. est signalé, au Japon, comme très nuisible à l'Olivier. Une de nos espèces vit aux dépens des Lythracées.

(3) NUSSLIN., *Leitfaden der Forstinsektenkunde*, 1905, p. 116, Berlin. — FUCHS (G.), *Naturw. Zeitsch. für Forst und Landwirtschaft*, 1912, p. 50, Stuttgart. — ESCHERICH, *Fortinsekten Mitteleuropas*, II, 1923 p. 342.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax avec plusieurs fortes impressions dorsales. Fémurs à dent faible ou nulle. Tibias lisses, sans dilatation anguleuse vers le milieu (Subg. *Hypomolyx* LECOMTE). Brun ou noir, avec de nombreuses petites taches élytrales jaunes formées de poils squamuleux peu serrés. Sculpture grossière. Écusson glabre. Long. : 12-16 mm. 4. **piceus**.
- Prothorax sans impressions dorsales. Fémurs fortement dentés. Tibias ponctués, pubescents, anguleusement élargis au milieu de leur bord interne et rétrécis à leur base (*Curculio* s. st.). Élytres ornés de lignes transversales ondulées, formées de petites taches pubescentes jaunes. Écusson pubescent. 2.
2. Bords du métasternum ponctués jusque contre les épisternes, une ligne étroite contre ces derniers restant imponctuée. Prothorax presque plan. Élytres sans tache humérale. 3
- Bords du métasternum, près des épisternes, lisses, imponctués. Téguments rouge-brun. Prothorax convexe, à gros points serrés, arrondis, subconfluents. Écusson densément pubescent de jaune. Élytres avec une petite tache sur l'épaule et deux lignes transversales de taches, interrompues à la suture. Long. : 8-11 mm. 3. **transversovittatus**.
3. Prothorax grossièrement et densément ponctué, les points rugueusement confluents longitudinalement. Élytres à stries plus étroites que les interstries, ornés de nombreuses petites taches jaunes formant une ligne antéapicale, une ligne oblique partant du tiers antérieur du bord latéral et s'arrêtant vers le milieu de la suture, une courte ligne en avant, sur les 2^e et 3^e interstries. Téguments et pattes d'un noir profond, rarement bruns. Long. 8-14 mm. 1. **abietis**.
- Prothorax moins fortement ponctué, les points arrondis, séparés ou faiblement et irrégulièrement confluents. Élytres à stries presque aussi larges que les interstries, ornés de deux lignes transversales de taches, la ligne postérieure à peine sinueuse. Téguments d'un rouge-brun. Pattes rouges ou testacées. Long. : 7,5-9,5 mm. 2. **pinastri**.

1. **Curculio abietis** LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, 1758, p. 383. — *tigris* GOEZE, 1777. — *tigrinus* FOUCROY, 1785, Ent. Paris, I, p. 126. — *pini* MARSHAM, Ent. Brit., 1802, p. 289 (pars). — *excavatus* SCHRANK, Fn. boie., I, p. 479. — v. *rugulosus* BOH., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 336. — v. *semirufescens* PIC, 1924, l'Échange, p. 26 (immature). —

v. *albonotatus* PIC, l. c. — HUSTACHE, 1930, p. 683. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 8-14 mm. Oblong, peu convexe, les téguments noirs, subdénudés ; le prothorax avec la région anté-scutellaire et les côtés ornés

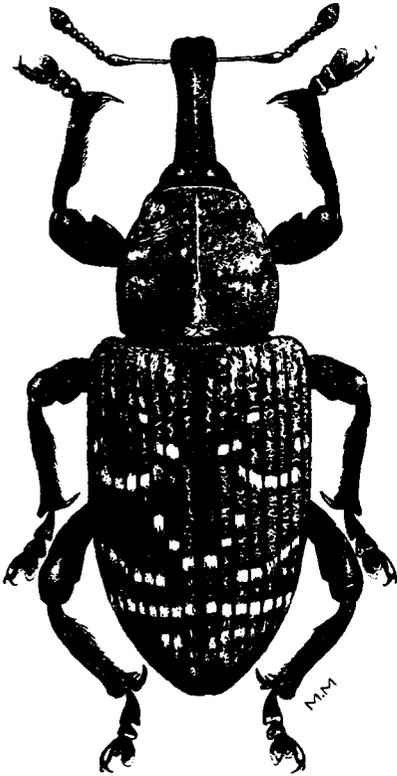


FIG. 330. — *Curculio abietis* L.

d'une tache jaune, légère, formée de poils squamuleux ; les élytres portant des taches et fascies de même nature (voir tableau) ; yeux surmontés d'une petite tache jaune ; antennes brunes ou rougeâtres ; pattes noires. Rostre muni d'une fine carène médiane et d'une latérale plus ou moins visible ; sillon latéral assez profond ; la ponctuation rugueuse ainsi que celle de la tête. Front fovéolé. Scape ponctué ; funicule à 1^{er} article deux fois aussi long que large, le 2^e épais, conique, le 3^e obconique, les suivants transversaux, le dernier lenticulaire et rapproché étroitement de la masse. Prothorax faiblement transversal (mâle), ou aussi long que large (femelle), modérément arqué latéralement, un peu rétréci en avant, les angles postérieurs presque droits, muni d'une carène médiane ordinairement effacée au niveau de l'impression antéscutellaire, la ponctuation rugueuse et longitudinalement confluyente. Élytres fortement striés, à points rec-

tangulaires, rapprochés ; interstries plans, rugueux, granulés. Pattes ponctué rugueuses ; fémurs dentés ; tranche interne et sommet externe des tibias pubescents de jaune. Dessous du corps grossièrement ponctué, luisant, éparsément pubescent, la pubescence plus condensée sur les bords des segments ventraux et de l'intervalle intercoxal des pro- et métasternum.

Mâle : base de l'abdomen impressionnée ; segment anal déprimé circulairement.

v. *rugulosus* BOH. — Élytres à stries plus étroites, à points plus fins, refoulés par les rugosités plus fortes des interstries. — Décrit de France méridionale (CHEVROLAT).

v. **albonotatus** PIC. — Remarquable variété décrite de la forêt de St-Prix en Morvan, caractérisée par des taches nombreuses et blanches et des tarses roux.

Vit sur les Pins ; la larve creuse des galeries dans les souches, les troncs et les branches. Observé sur *Pinus silvestris* L. !, *Pinus halepensis* MILL. !, *Pinus maritima* LAM. (BEDEL, TEMPÈRE, etc.) (1).

Le cycle évolutif de cette espèce est réparti sur deux années (2). La femelle dépose ses œufs de mars à mai, par groupes de deux à cinq, dans un trou pratiqué dans l'écorce. L'éclosion a lieu au bout de 15 à 18 jours ; la larve évolue de mai jusqu'en septembre, elle attaque le liber, puis l'aubier, elle effectue, à proximité de l'écorce, une excavation enveloppée de résidus fibreux, dans laquelle elle hiverne jusqu'en juin de l'année suivante ; la nymphose qui dure 20 à 30 jours environ, a lieu en juillet, et la transformation de fin juillet au début d'août. L'adulte hiverne et reprend sa ponte de fin mars à mai comme la première année.

L'insecte parfait, encore plus nuisible que la larve, décortique les jeunes plants de Pin sylvestre, un peu au-dessus du sol ; l'arbre se dessèche rapidement et meurt (J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

La larve est parasitée par *Ephialtes tuberculatus* FOURC. et *Mesostenus gladiator* SCOP. (Hym. Ichneumonidae), *Megaselia plurispinulosa* ZETT. (Dipt. Phoridae), et en Angleterre par *Microbracon hylobii* RATZB. (Hym. Braconidae) d'après THOMPSON.

Répandu et commun dans toutes les plantations de Pin, s'élève jusqu'à 2.000 m. d'altitude.

Europe septentrionale et moyenne, Italie du Nord !, Espagne.

2. **Curculio pinastri** GYLL., 1813, Ins. Suec., III, p. 168 ; id. ap. Schönherr, Gen. Curc., 1834, II, p. 335. — v. **robustus** PIC, l'Éch., 1924. — v. **sublaevis** MOTSCH., 1860. — HUSTACHE, 1930, p. 685. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 7,5-9,5 mm. Ressemble au précédent, plus petit, plus étroit, le dessin élytral différent, de coloration plus claire : cendré ou jaunâtre, composé de deux fascies principales décomposées en petites macules, la première anguleusement sinuée, la postérieure presque droite ; parfois s'observent quelques mouchetures entre les deux fascies et quelques autres avant le sommet des élytres ; le front muni d'une très faible tache au-dessus de l'œil ; les antennes moins robustes, les deux premiers articles du funicule bien moins épais, le 1^{er} plus long, le 2^e non conique ; les pattes rouges ou au moins rougeâtres ; le prothorax un peu moins large et un peu plus convexe, à points séparés ou seulement un peu confluent par places, la carène médiane rudimentaire, visible au milieu. Dessous du corps finement pubescent à taches nulles ou peu distinctes.

Mâle : Caractères sexuels secondaires analogues à *abieltis*.

(1) Selon CLÉMENT, *Bull. Soc. ent. Fr.*, II, p. CXVIII et GIRARD, l. c., p. XCIV, cette espèce commettrait des dégâts à la Vigne. Cette observation demanderait à être confirmée.

(2) Biologie : JUDEICH et NITSCHKE, *Lehrb. der Mitteleur. Forstinsektenkunde*, p. 417. — BARBEY, *Traité d'Entomologie forestière*, p. 173 et nombreux mémoires d'auteurs français et étrangers.

Vit et se transforme, comme l'espèce précédente, dans les Pins. Sur *Pinus silvestris* L. (**Biologie** : JUDEICH et NITSCHÉ, *Lehrb. der Mitt. Forstinsekt.*, Wien, I, p. 415).

Très rare en France : Vosges (WENCKER) ; Gérardmer (JACQUET) ; col de Saverne (D^r RONDEAU). — Haut-Rhin : Colmar (KAMPMANN).

Europe, Russie, Sibérie.

3. **Curculio transversovittatus** GOEZE, 1777, *Ent. Beytr.*, I, p. 396. — *faluus* ROSSI, *Fn. Étr.*, 1790, I, p. 122. — *stellifer* FOURCROY, 1785. — *rugicollis* Mannh., 1825. — HUSTACHE, 1930, p. 685. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 409.

Long. : 8-11 mm. Reconnaisable à ses téguments rougeâtres et à la forte convexité de son prothorax. Antennes et pattes rougeâtres ; funicule à dernier article arrondi, moins transversal que chez les précédentes espèces ; le sillon latéral du rostre obsolète, la tache supra-oculaire très nette ; la ponctuation prothoracique serrée, grossière, à points subconfluents, la carène médiane plus ou moins distincte au milieu ; l'écusson densément pubescent de jaune. Élytres avec une macule très distincte sur l'épaule au point de rencontre des interstries 7, 8 et 9, deux lignes transversales sinueuses (formées de petites taches), interrompues sur le 1^{er} interstrie, l'apex avec quelques mouchetures jaunes ; les interstries un peu plus larges que les stries, plans, densément et finement rugueux et granulés. Métasternum présentant une bande lisse et polie le long des épisternes métathoraciques.

Mâle : Les deux premiers segments de l'abdomen impressionnés ensemble ; segment anal fortement déprimé ; protibias non pubescents en dedans.

La larve vit et hiverne dans les racines ligneuses de *Lythrum salicaria* L., elle y trace une galerie sinueuse. Par suite de sa présence dans le pivot radicaire, le collet de la plante s'hypertrophie et atteint jusqu'à 2 cm. de diamètre (V. MAYET). La nymphose a lieu fin mai, l'imago apparaît vers la mi-juin ! (1). L'adulte se rencontre de juin à novembre, dans les endroits humides, au bord des eaux, dans les marais, il entre en diapause hivernale dès les premiers froids.

Toute la France ; commun par places.

Europe : Espagne, Italie, Allemagne, Russie ; Sibérie.

4. **Curculio piceus** DE GEER, 1775, *Mém.*, V, p. 224. — *pineti* F., *Ent. Syst.*, p. 339. — HUSTACHE, 1930, p. 686. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 409.

Long. : 12-16 mm. Insecte plus grand que les précédents, s'en distingue facilement par les caractères suivants : Prothorax aussi long que large, convexe, portant au milieu deux fortes impressions latérales allongées,

(1) L'apparition de l'adulte à cette date a été observée dans les Alpes-Maritimes. Il est possible qu'il y ait une éclosion plus tardive, vers la fin de l'été ainsi que le suppose BEDEL, *Fn. Suppl.*, VI *bis*, p. 38.

irrégulières, séparées par la forte carène médiane élevée à cet endroit mais effacée à ses extrémités ; la ponctuation discale très grossière, tourmentée, confluyente, les côtés couverts de granules. Rostre striolé-carinulé, le sillon, devant l'œil, profond. Antennes et pattes foncées, le 7^e article du funicule faiblement transversal, contigu à la massue. Écusson brillant, ponctué. Élytres parsemés de nombreuses et très petites mouchetures jaunes ; les points des stries profonds, en rectangle allongé ; interstries à peine plus larges que les stries, plans, très densément granulés-rugueux. Pattes rugueuses, finement pubescentes. Dessous brillant, fortement ponctué, finement et éparsément pubescent.

Mâle : les deux premiers segments ventraux profondément excavés ensemble ; le segment anal ponctué avec une faible impression latérale. — Femelle : l'impression basale de l'abdomen courte et obsolète ; le segment anal simple.

Vit sur le Mélèze (*Larix europaea* D.C.), d'après GIRARD, REDTENBACHER, DESBROCHERS, etc., et sur *Pinus silvestris* L. (ZETTERSTEDT).

Dans les Alpes, jusqu'à 2.000 m. d'altitude. Rare.

Hautes-Alpes : Briançon (ABEILLE) ; Abriès (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). — Suisse (MOREL).

Europe boréale et moyenne. Sibérie.

Gen. **LIPARUS** OLIVIER, 1807, Ent., V, 83, p. 73 et 283.

(*Molytes* SCHÖNHERR, Curc. Disp. Méth., 1826 ; J. DU VAL, Curc. Gen., 1868, p. 25, pl. II, fig. 49). Synopsis : REITTER, Wien. ent. Zeit., 1923, p. 43. — LUIGI MAGNANO, Mém. Mus. Civ. Storia nat. Verona, 1948, p. 141-163).

Rostre aussi long que le prothorax, robuste, faiblement arqué, subcylindrique à sa base, déprimé et un peu épaissi à son sommet, marqué devant l'œil d'un sillon variable souvent obsolète ; scrobes profonds, linéaires, rectilignes, dirigés contre le bord inférieur des yeux. Antennes robustes, insérées vers le tiers antérieur du rostre ; scape claviforme, atteignant presque l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers allongés, obconiques, les suivants courts, arrondis ou subturbinés, le 7^e épaissi et appliqué à la massue qui est ovale, articulée, finement pubescente. Yeux déprimés, grands, allongés, transversaux. Prothorax ovalaire, tronqué à sa base, largement échancré en dessous du bord antérieur, lobes oculaires largement arrondis mais peu marqués. Écusson petit en triangle curviligne. Élytres ovales, convexes, dépassant un peu la largeur du prothorax à leur base qui est arquée ; épaules arrondies, légèrement saillantes antérieurement. Pattes robustes ; fémurs claviformes, dentés ou inermes ; tibias bisinués en dedans, armés d'une lame mucronale recourbée et très saillante au sommet, avec un fort pinceau apical de poils fauves ; tarses élargis, les deux premiers spongieux en entier en dessous ; les ongles peu développés. 2^e segment de l'abdomen à suture antérieure arquée ; subégal aux 3^e

et 4^e réunis. Aptère. Corps noir, glabre ou à pubescence rase, orné ou non de taches de pubescence jaune. Les caractères sexuels secondaires variables selon les espèces ; la base de l'abdomen et le segment anal, chez le mâle, ordinairement impressionnés.

Genre groupant une quinzaine d'espèces paléarctiques, dispersées surtout dans les contrées montagneuses de l'Europe centrale et méridionale ; Grèce, Japon. Cinq espèces se trouvent en France.

Les adultes et les larves vivent aux dépens des Umbellifères.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Dessus et dessous du corps avec des taches de pubescence jaune. Rostre à sillon latéral rectiligne, parfois abrégé ou indistinct. 2.
- Dessus et dessous glabres ou sans taches apparentes. Rostre à sillon latéral arqué, entier, plus ou moins élargi dans son milieu. 2^e article du funicule bien plus court que le 1^{er} et plus long que large. Ponctuation prothoracique simple, fine et régulière. Fémurs indistinctement dentés. Long. : 18-20 mm. 1. **dirus.**
2. Protibias munis de petits denticules sur leur tranche interne. 3.
- Protibias presque lisses en dedans ; fémurs renflés, mutiques. Rostre à sillon latéral obsolète. Prothorax avec deux taches dorsales petites, sa base bordée de cils courts. Élytres subtronqués à leur base, l'angle huméral non saillant en avant ; taches discales petites, peu nombreuses. Segment anal obliquement impressionné de chaque côté (femelle) et muni d'une large fovéole (mâle). Long. : 15-20 mm. 5. **engadinensis.**
3. Base du prothorax bordée d'un liseré de courte pubescence jaune interrompue ou non dans son milieu. Rostre pourvu, en avant, d'une fovéole allongée, parfois plus courte ou indistincte. Élytres légèrement échancrés en arc à leur base, l'angle huméral plus ou moins saillant. 4.
- Base du prothorax sans liseré de courte pubescence. Rostre portant un court sillon dorsal en avant. Élytres tronqués à leur base, l'angle huméral très obtus, arrondi ; taches élytrales grandes et nombreuses. Fémurs inermes. Long. : 17-19 mm. 2. **glabrirostris.**
4. Prothorax à gros points pupillés mêlés de points plus petits et simples, ses angles antérieurs pubescents, le liseré basal interrompu au milieu. Élytres à taches nombreuses, couvrant les impressions des téguments. Fémurs finement dentés ou inermes. Long. : 8-17 mm. 3. **germanus.**

— Prothorax à ponctuation assez forte, simple, assez régulière, ses angles antérieurs glabres, le liseré basal entier.

Élytres ornés de petites taches ne couvrant aucune impression des téguments. Fémurs avec une dent forte et aiguë.

Long. : 6-15 mm. 4. **coronatus**.

1. **Liparus dirus** HERBST, 1790, Käf., VI, p. 331. — *glabratus* F., 1801, Syst. Ent., p. 75. — *punctostriatus* BERT., Bull. Soc. ent. Ital., 1893. — HUSTACHE, 1930, p. 689. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 18-20 mm. Reconnaisable à sa grande taille et à son corps entièrement glabre, sans trace de taches dorsales. Antennes et pattes foncées. Rostre à sillon latéral profond et arqué, à ponctuation simple, un peu plus grossière que celle de la tête. Front avec ou sans fovéole. Funicule à 2^e article conique, plus de 1/4 plus court que le 1^{er}, les suivants transversaux. Prothorax aussi long que large (mâle) ou faiblement transversal (femelle), sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, les côtés, en arrière, presque droits ; brièvement étranglé au sommet, sa ligne médiane obsolète, lisse, le disque régulièrement pointillé, les flancs finement granulés ; le bord antéro-inférieur frangé de cils jaunes. Élytres ovales, leur plus grande largeur en avant du milieu (mâle) ou vers le milieu (femelle), très finement coriacés-pointillés ; stries nulles ou jalonnées d'une série de points à peine visibles. Fémurs subdentés ; tranche interne des tibias brièvement ciliée ; corbeilles tarsales bordées de soies d'un brun de poix. Ponctuation ventrale forte et serrée.

Mâle : 1^{er} segment ventral fortement impressionné ; segment anal avec une forte impression longitudinale ; 6^e segment visible bordé d'une pubescence brun-fauve. Femelle : 1^{er} segment ventral subdéprimé ; l'anal avec une impression latérale assez forte, le milieu convexe ; 6^e segment invisible.

Les exemplaires à stries élytrales obsolètes et à points plus distincts constituent la v. **punctostriatus** BERT.

Vit sur des Ombellifères du genre *Laserpitium* (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, BELLIER), *Laserpitium latifolium* L. (ROUGET), *Laserpitium gallicum* L. (!).

Régions collinaires et montagnes ; endroits secs et pierreux.

Région alsacienne. — Haute-Marne : Gudmont. — Aube : Bar-sur-Aube ; les Riceys. — Côte-d'Or : environs de Dijon. — Saône-et-Loire : Mâcon. — Cher : Bourges. — Hautes-Alpes : Durbon ; Monestier de Briançon ; Sauvas. — Basses-Alpes : Col d'Allos ; Draix ; Les Dourbes. — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence. — Var : Ste-Baume. — Alpes-Maritimes : St-Etienne-de-Tinée ; St-Vallier ! ; St-Arnoux ! en juin, sur *L. gallicum* L. — Aude : Campagne. — Hautes-Pyrénées : Cauterets. — Basses-Pyrénées : Pau !

La variété çà et là mêlée ou non à la forme typique : Basses-Alpes : Les Dourbes ; Hautes-Alpes : Briançon, etc.

Europe centrale : Allemagne ; Autriche ; Crimée ; Caucase ; Italie du Nord.

2. **Liparus glabrirostris** KÜSTER, Käf., 1849, XVIII, p. 82. — *cari-naerostris* KÜST., l. c., XV, p. 57 (non GYLL.). — *rugipennis* KR., Deutsche

ent. Zeitsch., 1896. — HUSTACHE, 1930, p. 690. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 409.

Long. : 17-19 mm. Un peu moins grand, plus étroit que le précédent, les téguments plus brillants, parsemés en dessus de nombreuses taches

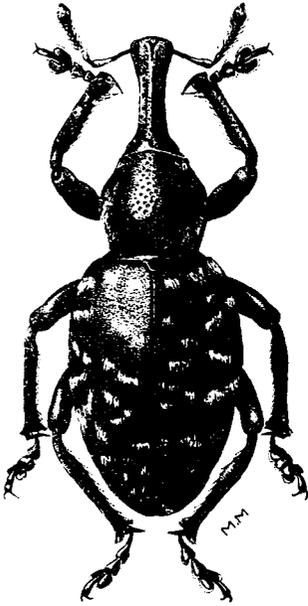


FIG. 331. — *Liparus glabrirostris*
KÜST.

squamuleuses jaunes, celles des élytres recouvrant de petites impressions transversales ; le prothorax orné d'une bande de même nature que les taches élytrales, cette bande anguleusement sinuée, rarement entière, interrompue avant le sommet, émettant, vers son milieu, une courte bande arquée en dedans ; les taches des élytres variables, formant une ligne transversale vers la base, les autres taches disposées plus ou moins transversalement mais sans ordre ; pattes et antennes foncées. Rostre obsolètement caréné au milieu, à sillon latéral profond, presque droit ; sommet, entre l'insertion antenneaire, brièvement sillonné ; la ponctuation assez fine sauf dans les sillons où elle est serrée et grossière. Front muni d'une fossette ponctiforme. Antennes moins robustes que chez *dirus*, le 2^e article du funicule nullement conique, faiblement renflé au sommet, aussi long que le 1^{er}, les 3^e, 4^e et 5^e subovoïdes, le 6^e

globuleux, faiblement transversal, le dernier cupuliforme et contigu à la massue. Prothorax aussi long que large dans les deux sexes, modérément arqué sur les côtés, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, la ligne médiane lisse, très obsolète ou nulle ; ponctuation discale fine, les côtés granulés ; le bord antéro-inférieur cilié de jaune. Élytres finement chagrins ; les stries nulles à points non ou à peine distincts. Ponctuation ventrale fine, peu serrée, les saillies intercoxales des pro- et mésosternum, le métasternum, les côtés des segments abdominaux et le segment anal, au sommet, revêtus plus densément de pubescence jaune. Pattes finement pubescentes ; fémurs inermes ; tranche interne des tibias granulée et ciliée ; corbeilles tarsales bordées de soies fauves métalliques.

Mâle : 1^{er} segment ventral excavé ; segment anal fortement impressionné et pubescent, son sommet feutré de jaune ; 6^e segment finement pubescent.

Cette espèce varie sensiblement ; les taches élytrales peuvent être très réduites, ponctiformes ou absentes ; la ponctuation ventrale plus forte peut devenir granuleuse.

Vit sur *Heracleum pyrenaicum* LAMK., dans les Hautes et Basses-Pyrénées, vers 1.100-1.200 m. d'altitude (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, G. TEMPÈRE, etc.). Doit vivre sur d'autres espèces du genre dans les localités où cette plante n'existe pas.

Répandu mais assez rare dans les Vosges : Guebwiller (SCHERDIN) ; Ballon de Servance (CAULLE !). — Alpes-Maritimes : Breil à Sospel (MAGDELAINE !). — Basses-Pyrénées : Gabas (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, G. TEMPÈRE). — Hautes-Pyrénées : Payolle (HUSTACHE) ; plusieurs localités (TEMPÈRE). — Pyrénées centrales : Val d'Aran (L. HILAIRE).

Régions montagneuses de l'Europe centrale ; abondant sur le versant italien.

3. *Liparus germanus* LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 383. — *carinae-rostris* GYLL., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 352. — *laesi-rostris* GYLL., l. c., p. 352. — HUSTACHE, 1930, p. 691. — Cat. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, p. 409.

Long. : 8-17 mm. Aspect du précédent, mais de forme plus courte, plus trapue ; diffère par de nombreux caractères. Dessus peu brillant, portant des taches jaunes ; le prothorax orné latéralement d'une tache isolée située sur les flancs et d'une bande sinueuse, souvent décomposée en deux taches plus ou moins réduites ; le bord basal avec un liseré de poils jaunes interrompu au milieu, les élytres parsemés de nombreuses petites macules jaunes irrégulièrement disposées et couvrant les impressions des téguments ; antennes et pattes foncées. Dessous à pubescence espacée, un peu plus condensée sur les bords des deux premiers segments ventraux ; prosternum avec ses bords antérieur et postérieur ciliés de jaune. Rostre non caréné, à sillon latéral assez profond, rectiligne et ponctué-rugueux, le dessus à points assez fins, séparés. Front ponctué de même, à fossette ponctiforme. 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e, les 3^e et 6^e globuleux, le 7^e conique, plus long que large. Prothorax conformé comme chez *glabrirostris*, portant une impression latérale vers le milieu, recouverte de pubescence jaune ; la ligne médiane lisse, obsolette ; la ponctuation discale double, composée de très petits points simples et de gros points pupillés, les côtés rugueux-tuberculés. Élytres en ovale assez court, les téguments un peu plus fortement chagrinés que chez la précédente espèce. Fémurs dentés. Ponctuation du dessous forte, serrée, râpeuse sur le métasternum.

Mâle : les deux premiers segments ventraux excavés ensemble, le segment anal avec une forte impression à bords latéraux un peu relevés, densément pubescent de jaune au sommet ainsi que sur l'extrémité du 6^e segment visible.

v. *marginicollis*, nova. — Téguments très brillants ; base du sillon rostral densément pubescent de jaune ; taches élytrales grandes, régulièrement disposées, très jaunes ; liseré basal du prothorax non interrompu au milieu. Jura : Pontarlier, 20-V-1893 (coll. BONNAIRE !).

Vit sur *Heracleum Lecokii* GODR. et GERM. (*H. flavescens* D.C.), dans le

Massif Central : Mt Dore (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). Capturé au pied de *Angelica silvestris* L. (P. LABBÉ).

L'adulte est parasité par un Diptère Tachinaire : *Rondania dimidiata* MEIGEN (THOMPSON).

Régions froides ou accidentées ; dans les prairies ; s'élève, dans les Alpes, jusqu'à 2.000 m. d'altitude. mai-juillet. Assez rare.

Vosges. — Jura. — Ain. — Alpes. — Massif Central. — Haute-Vienne. — Ardennes. — Nord. — Pas-de-Calais. — Seine-Inférieure. — Oise. — Aisne. — Haute-Marne.

Europe boréale et moyenne ; Angleterre.

4. **Liparus coronatus** GOEZE, 1777, Ent. Beytr., I, p. 395. — *fallax* BAUDI, Cat., 1889. — v. *sulcirostris* DESBR., Mitt. Schweiz. ent. Ges. III (1872), p. 392 (*paulopunctatus* PIC, l'Éch., 1933, p. 15). — HUSTACHE, 1930, p. 692. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

Long. : 6-15 mm. Plus petit et moins large que le précédent. Dessus presque glabre ; le prothorax portant, de chaque côté, deux macules jaunes arrondies, l'interne couvrant une faible impression ; le bord basal à liseré jaune entier, non interrompu au milieu ; les élytres entièrement glabres ou avec quelques rares mouchetures très petites, pattes foncées ; antennes brunes. Dessous à pubescence jaune, condensée sur le métasternum, les bords de l'abdomen et les saillies intercoales des pro- et mésosternum ; le bord antérieur du prosternum frangé de poils jaunes, le bord postérieur avec une très étroite frange peu distincte. Rostre finement et densément ponctué ainsi que le front, ce dernier fovéolé. 2^e article du funicule obconique, moitié plus court que le 1^{er}, les suivants transversaux. Prothorax très faiblement transversal, ses côtés presque droits jusqu'au tiers antérieur où se situe sa plus grande largeur, le disque à points très fins, la ligne médiane lisse, obsolète, les côtés rugueux. Élytres chagrinés, sans stries ni points. Fémurs dentés ; protibias échancrés en arc à leur base interne ; corbeilles tarsales bordées de soies d'un brun-jaunâtre. Dessous du corps à points denses et rugueux.

Mâle : base de l'abdomen et segment anal impressionnés ; ce dernier pubescent. Femelle : abdomen simple mais segment anal déprimé.

v. **sulcirostris** DESBR. — Race montagnarde à sculpture élytrale plus fine ; les points des stries assez gros, alignés et distincts ; la ponctuation prothoracique ordinairement plus grosse mais plus obsolète ; le sillon latéral du rostre profond, son rebord inférieur saillant.

Chez cette espèce la ponte s'échelonne depuis le printemps jusqu'à l'automne, elle s'effectue au collet des plantes nourricières telles que *Daucus carota* L., *Chaerophyllum temulum* L., *Anthriscus vulgaris* PERS. Les larves sont adultes de juillet à septembre, elles restent en diapause soit dans la racine, soit à proximité de celle-ci et se transforment l'année suivante de mai à fin juillet. L'adulte nouveau-né reste en place plusieurs semaines avant de sortir définitivement de sa loge. La larve a été décrite par VALÉRY MAYET (in BEDEL, Fn. Bass. Seine, 1884, VI, p. 96) et par ROSENHAUER (*Stett. ent. Zeit.*, 1882, p. 130). Elle est parfois nuisible à la Carotte cultivée

et plus rarement au Céleri-rave ! Les adultes s'attaquent au feuillage et à la tige (1).

Toute la France ; plaines et montagnes ; commun.

La v. *sulcirostris* se trouve dans le Puy-de-Dôme, les Basses-Alpes, l'Isère ! On rencontre dans les plaines des individus à caractères intermédiaires.

Presque toute l'Europe.

5. *Liparus engadinensis* REITTER, 1897, Deutsche ent. Zeitschrift, p. 239. — HUSTACHE, 1930, p. 693. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

Long. : 15-20 mm. Taille du *dirus*, mais corps plus oblong ; les élytres plus étroitement et plus longuement resserrés en arrière ; d'ailleurs différent par de nombreux caractères. Corps presque glabre, brillant ; prothorax muni de deux petites taches latérales, situées vers le milieu des côtés, le bord basal finement frangé de jaune ; le bord antéro-inférieur avec une frange assez longue, visible de dessus dans l'angle antérieur ; les élytres portant quelques petites taches plus nombreuses et plus grandes sur les côtés. Dessous brillant à pubescence un peu plus serrée sur les côtés de l'abdomen, sur le métasternum et la saillie mésosternale.

Antennes et pattes noires. Rostre à sillon latéral obsolète ; finement et densément ponctué comme la tête. Front avec un point enfoncé. 2^e article du funicule conique, plus court que le 1^{er}, les 3^e, 4, 5, globuleux, les 6, 7 transversaux. Prothorax aussi long que large et peu arqué latéralement (mâle), ou transversal et un peu plus arrondi (femelle), brièvement et assez fortement resserré en avant, les côtés, en arrière, obliquement et presque rectilignement rétrécis, la ponctuation discale très fine, serrée, la ligne médiane presque nulle. Élytres subtronqués à la base, finement chagrinés, les stries et les points ordinairement indistincts (2). Fémurs inermes ; tranche interne des protibias non crénelée, finement ciliée ; corbeilles tarsales à soies d'un jaune foncé.

Mâle : segments 1-2 de l'abdomen impressionnés ; segment anal largement fovéolé, bordé de pubescence ; 6^e segment visible, pubescent.

Mœurs inconnues.

Savoie : assez commun dans la Haute-Maurienne, surtout à Thermignon et à Bonneval (V. PLANET, abbé CARRET).

Alpes centrales ; Engadine.

Gen. **ANISORRHYNCHUS** SCHÖNHERR, 1842, Gen. Curc., VI, 2, p. 308.

(J. DU VAL, Gen. Curc., 1868, p. 26, Pl. XI, fig. 51. REITTER,

Wien. ent. Zeit., 1923, p. 17 (Synopsis)).

Rostre épais, plus court que le prothorax, aussi large que l'intervalle interoculaire, un peu arqué, plan en dessus, caréné, anguleux latéralement,

(1) FALLOU (J.) in *Rev. Sc. Nat. appl.* (1889), n° 2 (mœurs).

(2) Je possède des exemplaires de l'Italie du Nord : Val Bregaglia (1.100 m. d'alt.) dont les séries de points apparaissent en lignes catéculées bien distinctes.

légèrement épaissi au sommet ; scrobes profonds, obliques atteignant l'œil. Mandibules élargies, concaves en dessous, le bord interne denté. Antennes courtes, robustes, insérées vers le tiers antérieur du rostre ; scape claviforme, atteignant presque le bord antérieur de l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers relativement courts, le 1^{er} conique, un peu plus long que le 2^e, les suivants fortement transversaux, le dernier contigu à la massue, celle-ci ovale. Yeux ovales, déprimés. Prothorax à peine transversal, atténué antérieurement, rectiligne à sa base, angles postérieurs droits, largement échancré en dessous, en avant ; lobes oculaires larges. Écusson très petit. Élytres ovales, leur base échancrée en arc ; épaules effacées. Pattes fortes ; fémurs claviformes, mutiques ; tibias râpeux, bisinués en dedans et ciliés ; corbeilles tarsales munies en dehors d'une courte dent et en dedans d'une dent longue, droite, dentée en dessous ; tarses étroits, les trois premiers articles de même largeur aux postérieurs, le 3^e incomplètement bilobé, tous lisses en dessous au milieu, les côtés des deux premiers garnis de quelques soies, ceux du 3^e tomenteux, 2^e segment ventral presque aussi long que les 3^e et 4^e

ensemble, sa suture antérieure anguleuse au milieu. Aptère.

Insectes d'aspect terne, à téguments rugueux.

Ce genre comporte une dizaine d'espèces habitant, pour la plupart, le nord de l'Afrique et les régions méridionales de l'Europe. En France, une seule espèce.

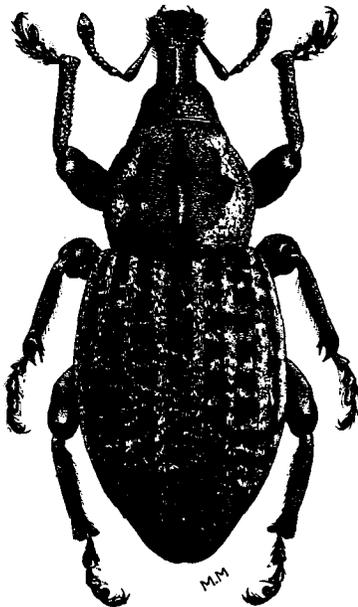


FIG. 332. — *Anisorrhynchus barbatus* ROSSI.

Anisorrhynchus barbatus ROSSI, 1794, Mant. II, p. 93. — *bajulus* OL., 1807, Ent., V, 83, p. 287. — *curtus* PERRIS, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1857, p. 137. — *gallicus* DESBR., Bull. Soc. ent. Fr., 1874, p. 171. — HUSTACHE, 1930, p. 695. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

Long. : 10-14 mm. Oblong, noir terne, dénudé ; les élytres revêtus de très fines et très courtes soies jaunâtres, un peu soulevées, nombreuses mais peu denses ; pattes et antennes foncées. Rostre muni d'une carène médiane fine mais bien distincte ;

ponctué-rugueux. Prothorax peu convexe, peu arqué latéralement, brièvement et assez fortement resserré au sommet, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, finement et densément ridé, non

ponctué, pourvu d'une ligne médiane lisse et de chaque côté une petite plaque lisse bien distincte. Élytres suboblongs, très convexes, à sculpture variable (1), densément couverts de petits granules aplatis ; interstries impairs formant ordinairement des lignes relevées, ondulées, lisses ou granulées, parfois ces lignes réunies transversalement par des lignes obsolètes, les interstries pairs à peine distincts ou nuls ainsi que les stries. Prosternum sans espace lisse contre les hanches prothoraciques.

Mâle : segments 1-2 de l'abdomen excavés ensemble ; segment anal sans impression, densément pubescent de jaune ; 6^e segment visible. Femelle : les deux premiers segments déprimés ; segment anal sans pubescence spéciale ; 6^e segment indistinct.

On peut distinguer une sous-espèce :

- Prothorax couvert sur le disque, de fines rides sans mélange de points. Élytres portant de petits granules aplatis, serrés ; interstries impairs souvent relevés et formant des lignes sinueuses lisses ou granulées ; stries indistinctes. Long. : 10-14 mm. **barbatus.**
- Prothorax couvert, sur le dos, de points distincts, non ou peu confluent. Élytres à interstries impairs peu relevés ; stries formées de larges fossettes réunies par de larges empâtements aplatis et pointillés. Long. : 15-16 mm. **barbatus costatus.**

Friches ; pelouses sèches ; bords des chemins, surtout en sol calcaire. Avril à juin.

France méridionale et occidentale, assez commun ; rare dans le nord et le centre.

Seine. — Seine-et-Oise. — Seine-et-Marne. — Yonne. — Côte-d'Or. — Loiret. — Aube, friche devant la gare de Messon, enterré au pied d'un *Eryngium* (G. D'ANTESSANTY). — Cantal : Le Lioran (FAUVEL). — Charente-Maritime : Ile de Ré (BOUNNAIRE !). — Gironde, quatre individus au pied d'*Eryngium campestre* L. (A. LANDÈS). — Pyrénées-Orientales. — Roussillon. — Provence.

Europe méridionale.

Subsp. **costatus** BOH., 1842, in Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, p. 311. — HUSTACHE, 1930, p. 695. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Corse, p. 420 ; Cat. Fr., p. 410.

Long. : 15-16 mm. — Diffère de la forme typique par la taille plus grande et par les caractères de la sculpture dorsale exposés au tableau ci-dessus. Le prosternum est, en outre, pourvu d'un petit espace lisse plus ou moins visible contre les hanches prothoraciques.

Cette forme, décrite comme espèce distincte et considérée comme telle par plusieurs auteurs, n'est vraisemblablement qu'une race insulaire propre aux îles de la Corse et de la Sardaigne.

Corse : assez répandue dans de nombreuses localités : Bonifacio ; Aléria ; Porto-Vecchio, etc.

OBSERVATION. — La citation : Barcelone (Espagne), par REITTER, nous apparaît assez douteuse. Tous les insectes que nous avons vus du nord de l'Espagne se rapportent à la forme typique.

(1) La variabilité de la sculpture a donné lieu à plusieurs variétés étrangères à notre faune.

Tribu des *Plinthini*.

Antennes de 7 articles, le 7^e plus gros que le précédent, mais distinct de la massue ; le 1^{er} article de la massue aussi long ou plus long que les deux suivants réunis. Tibias ongulés à l'angle apical interne. Aptère.

TABLEAU DES GENRES.

1. Scrobes entièrement visibles latéralement, dirigés obliquement vers le milieu ou le bord inférieur des yeux, leur bord supérieur effacé au niveau supérieur de l'œil. Tarses spongieux en dessous, le 3^e article bilobé et plus large que le 2^e ; ongles normaux. Dessus le plus souvent fortement sculpté, les élytres portant des côtes plus ou moins élevées. Espèces de 5,5 à 14 mm. (Sous-tribu : *Plinthina*). 5.
- Scrobes non visibles en entier de côté, dirigés obliquement, sous le rostre, leurs bords effacés en avant des yeux ou sous le bord inférieur des yeux. Prothorax sans lobes oculaires. Ongles anormalement petits. Espèces de petite taille, de 2 à 4 mm. (Sous-tribu : *Liosomina*). 2.
2. Rostre ni strié ni caréné, seulement ponctué, les points plus ou moins sériés. Dessus du corps à peu près glabre, brillant. Hanches prothoraciques contiguës . . . (p. 659) **Liosoma**.
- Rostre grossièrement ponctué-strié et plus ou moins caréné. Dessus du corps avec des poils ou des soies ; stries élytrales bien marquées 3.
3. Interstries des élytres sans granules 4.
- Interstries des élytres fortement granulés. Antennes grêles, les deux premiers articles du funicule allongés et égaux, les 3 à 7 arrondis. Hanches prothoraciques subcontiguës. (p. 668) **Aparopion**.
4. Élytres globuleux ; dessus et pattes garnis de longs poils sétacés. Hanches prothoraciques contiguës. . . (p. 667) **Adexius**.
- Élytres elliptiques. Pattes sans soies dressées. Hanches prothoraciques subcontiguës (p. 669) **Anchonidium**.
5. Protibias coupés droit au sommet, l'angle apical externe plus ou moins anguleusement élargi. Fémurs inermes ; tarses étroits. Mandibules bi- ou tridentées. Front presque aussi large que le rostre à sa base. Corps brièvement ovale, subcarré. (p. 649) **Minyops**.
- Protibias obliquement coupés au sommet, non dilatés à l'angle apical externe. 6.
6. Intervalle interoculaire aussi large que le rostre. Prothorax généralement caréné au milieu. Prosternum cilié aux bords antérieur et postérieur. Fémurs dentés. 7.

- Intervalle interoculaire plus étroit que le rostre. Rostre et prothorax non carénés. Prosternum non cilié sur les bords antérieur et postérieur. Fémurs inermes. Hanches métathoraciques globuleuses. Corps squamuleux. (p. 658) **Hyperomorphus**.
7. Hanches prothoraciques contiguës 8.
- Hanches prothoraciques étroitement séparées par un processus prosternal. Épisternes métathoraciques à suture distincte. Corps allongé, de grande taille . (p. 653) **Neoplinthus**.
8. Corps court ; élytres densément squamulés. Prothorax transversal. Saillie mésosternale inclinée en avant. Suture des épisternes métathoraciques distincte. Hanches postérieures transverses. 2^e segment abdominal environ aussi long que les 3^e et 4^e réunis (p. 650) **Meleus**.
- Corps allongé, étroit, presque nu. Prothorax plus long ou aussi long que large. Saillie mésosternale subhorizontale. Suture des épisternes métathoraciques indistincte. Hanches postérieures globuleuses. 2^e segment de l'abdomen bien plus long que les 3^e et 4^e ensemble. (p. 655) **Plinthus**.

Gen. **MINYOPS** SCHÖNHERR, Curc. Disp. méth., 1826, p. 163.

(J. DU VAL, Gen. Curc., 1868, p. 23, Pl. X, fig. 45. — Karl DANIEL, Münch. Kol. Zeitschr., III, (1908), p. 364 (Monographie)).

Rostre environ deux fois aussi long que la tête, peu arqué, légèrement épaissi au sommet ; scrobes profonds, flexueux, élargis en arrière, le bord inférieur infléchi, le supérieur dirigé vers l'œil. Antennes courtes épaisses ; scape n'atteignant pas les yeux ; funicule de 7 articles, le 1^{er} article médiocrement allongé, obconique, les suivants courts, subperfoliés, graduellement plus épais ; massue brièvement ovale. Yeux petits, déprimés, ovales. Prothorax transversal, caréné, lobé derrière les yeux, fortement échancré au bord antérieur, en dessous. Écusson indistinct. Élytres brièvement ovales, épaules arrondies. Fémurs inermes, faiblement claviformes ; tibias fortement mucronés au sommet ; tarses étroits, non spongieux en dessous, le 3^e article faiblement échancré. Abdomen à 2^e segment ventral plus long que les deux suivants réunis, sa suture avec le 1^{er} fortement arquée. Aptère.

Abdomen, chez le mâle, déprimé à la base.

Genre comprenant une dizaine d'espèces dispersées en Europe, Asie Mineure, Syrie, Grèce, etc. Une seule espèce en France, représentant le type du genre.

OBSERVATION. — Ce groupe a été placé par REITTER dans les *Rhytirrhini*, par BEDEL dans les *Curculionini* et par WINKLER dans une tribu spéciale : *Minyopsini*. K. DANIEL a pu établir ses affinités avec les *Meleus* et le place définitivement dans les *Plinthini*.

Minyops carinatus LINNÉ, 1767, Syst. Nat., éd. XII, p. 1066. — *variolosus* F., 1775, Syst. Ent., p. 150. — *rugosus* GOEZE, 1777. — GEOFFROY, Fn. Paris, 1785, p. 117. — HUSTACHE, 1930, p. 700. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

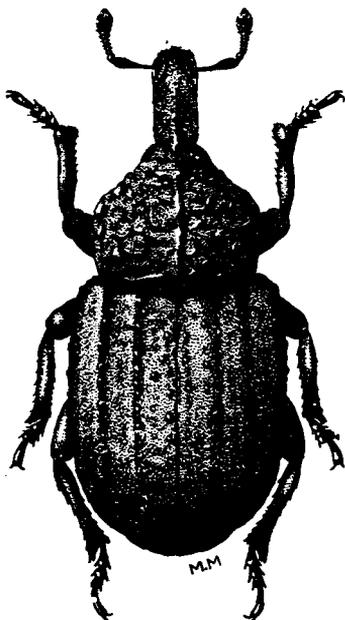


FIG. 333. — *Minyops carinatus* L.

Long. : 7-9,5 mm. Oblong, peu convexe, d'un noir mat, muni de squamules cendrées, peu nombreuses, condensées entre les aspérités élytrales ; les élytres avec de très courtes soies noires, soulevées, sur les reliefs (1). Rostre déprimé à la base, tricaréné, la carène médiane saillante. 1^{er} article du funicule à peine plus long que large, le 2^e transversal, les suivants serrés, très transversaux. Prothorax transversal, moitié plus large à la base qu'au sommet, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur, ponctuation rugueuse, variolique, sa ligne médiane carénée. Élytres ovales, subparallèles sur le milieu des côtés, assez fortement rétrécis au sommet ; stries fines, souvent indistinctes ; interstries portant une série de granules assez gros, les 3^e, 5^e et 7^e relevés, plus fortement granulés. Corbeil-

les des tarses antérieurs garnies de cils courts, bruns ; onychium égal aux trois articles précédents réunis.

Mœurs inconnues.

Insecte épigé, se rencontrant au bord des chemins, le long des murs, dans les endroits secs, en terrain découvert. Assez commun.

Presque toute la France, non signalé du Finistère.

Europe occidentale, méridionale et orientale. Asie Mineure, Syrie, Perse, Transcaucasie.

Gen. **MELEUS** LACORDAIRE, 1863, Gen. Col., Curc., VI, p. 358.

(*Plinthus* auct. nec GERMAR).

(REITTER, Deutsche ent. Zeit., 1884, p. 9 et 1897, p. 65.

(Revision) FAUST, Stett. ent. Zeit., 1884, p. 217).

Rostre environ aussi long que le prothorax, assez robuste, peu arqué, cylindrique, scrobes linéaires, non infléchis, obliquement dirigés vers le milieu de l'œil. Antennes médiocres, subapicales ; scape n'atteignant pas tout à fait les yeux ; funicule de 7 articles, les deux premiers subégaux,

(1) Le dessus est ordinairement enduit d'une couche terreuse, masquant les téguments.

obconiques, les suivants courts, subturbinés ou subarrondis ; massue ovale. Yeux ovales, non convexes. Prothorax tronqué à sa base, à lobes oculaires faibles ; profondément échancré en dessous, au bord antérieur. Écusson indistinct. Élytres échancrés en arc à la base ; épaules obliques, ordinairement assez saillantes en avant, calleuses en arrière. Fémurs dentés ou inermes ; tibias armés, au sommet, d'un mucron aigu. Corps ovale-oblong. Aptère.

Ce genre comprend une quarantaine d'espèces distribuées dans toute l'Europe, dont plus de la moitié dans le Caucase.

Trois espèces seulement dans notre faune (dont une assez douteuse), ayant le calus antéapical marqué et les fémurs dentés.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres fortement striés, les interstries impairs parsemés de petits granules nombreux et brillants. Carène médiane du prothorax flanquée de chaque côté, en avant du milieu, d'une impression plus ou moins marquée. Insecte brun-noir, orné, au sommet de la déclivité des élytres, d'une étroite fascie cendrée, sinueuse. Long. : 9-10 mm. 1. **Findeli** (1).
- Élytres finement striés, à interstries impairs sans granules ou à granules très faibles et espacés. Carène médiane prothoracique non accompagnée d'impression latérale. 2.
2. Fascie postéro-transversale des élytres blanche et très nette ; interstries impairs à peine relevés, pourvus de soies squamuleuses fines. Long. : 8-9 mm. 3. **Pareyssi**.
- Fascie postérieure transversale des élytres confuse ou effacée ; interstries impairs distinctement relevés et pourvus de grosses soies squamuleuses. Long. : 10-11 mm. 2. **brevipennis**.

1. **Meleus Findeli** BOH., in Schönherr, Gen. Sp. Curcul., 1842, p. 320. — REITTER, Deutsche ent. Zeit., 1897, p. 65. — v. *styrianus* BOH., l. c., p. 324. — v. *griseus* REITTER, l. c., 1890, p. 95. — v. *vicentinus* MULL., Bull. Soc. ent. It., 1924. — Stanislas SMRECYNSKI, Bull. Soc. ent. Fr., 1951, LVI, n° 5, p. 73 (2).

Long. : 9-10 mm. Corps peu convexe, brun foncé, revêtu en dessus de petites squamules ovales ou oblongues, serrées, brunes et jaunâtres ; les interstries élytraux impairs portant de courtes soies squamuleuses assez fines, soulevées, arquées, brunes, visibles de profil ; prothorax orné

(1) *Meleus Megerlei* PANZ. (*Illigeri* auct., non GERM.) signalé de France, est étranger à notre faune ; il se rencontre dans les Alpes orientales et régions avoisinantes du Sud-Ouest. Quant à *Illigeri* GERM., 1824, il habite la Carniole et l'Illyrie.

(2) L'espèce varie de taille selon les régions, le dessin des élytres plus ou moins marqué, parfois obsolète ou absent. Aussi les variétés décrites n'ont guère d'importance. Les spécimens français sont sensiblement plus petits et moins sculptés que ceux des Alpes de l'Europe centrale.

d'une ligne médiane et d'une bande latérale arquée, d'un jaune-clair ; élytres avec une fascie antéapicale très sinueuse et parfois une courte

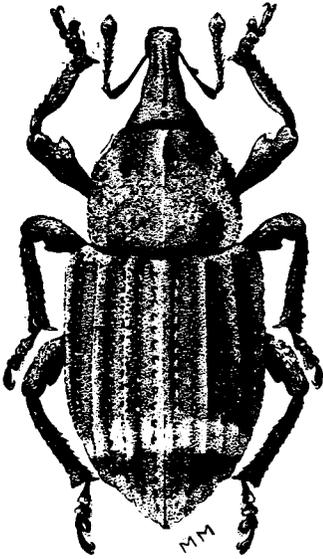


FIG. 334. — *Meleus Findeli* BOH.

ligne transversale vers le milieu des côtés, de même coloration ; antennes et tarsi ferrugineux ; fémurs et tibias bruns. Rostre un peu élargi en avant, sa carène médiane étroite et saillante ; couvert de points striolés, serrés, rugueux. Front fovéolé. Prothorax faiblement transversal, peu arqué latéralement, rétréci en avant, obliquement et assez fortement rétréci en arrière, sa plus grande largeur vers le milieu, muni d'une carène médiane élevée, couvert de granules serrés et de courtes soies squamuleuses couchées, disposées transversalement. Élytres ovales-oblongs, faiblement arqués, presque droits latéralement jusqu'au rétrécissement postérieur ; points des stries pupillés ; interstries pairs plans, les impairs costiformes, couverts de nombreux petits granules noirs ; fémurs dentés, finement pubescents ; tibias rugueux, hispides. Méta-

sternum et segments 1-2 de l'abdomen rugueux et granulés.

Mâle : 1^{er} segment abdominal impressionné ; segment anal transversalement déprimé ; le 6^e segment visible.

Vit sur *Rumex alpinus* L. (SCHMIDT).

Région alpine et subalpine des Vosges, du Massif central, des Alpes dauphinoises, des Pyrénées centrales et occidentales. Assez rare.

Vosges : Remiremont ; Le Honeck ; Ballon d'Alsace ; Ballon de Servance, etc. — Puy-de-Dôme : Mt Dore ; La Bourboule. — Cantal : St-Flour. — Loire : Mt Pilat. — Cher : St-Amand. — Haut-Rhin : Bellevue. — Isère : Grande Chartreuse ; Casque de Néron, près Grenoble ! — Alpes-Maritimes : Coursegoules, août 1940 (HOFFMANN) ; Vens, près St-Étienne-de-Tinée, septembre 1947 (P. HERVÉ). — Basses-Pyrénées : Larrau. — Hautes-Pyrénées : Causerets, Ste-Marie-de-Campan, etc. — Pyrénées centrales : Val d'Aran.

Région alpine de l'Europe centrale, surtout méridionale.

OBSERVATION. — *Meleus Megerlei* PANZER (voir note précédente) n'est pas français. Tout ce qui en est mentionné par HUSTACHE (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1930, p. 701) doit être rapporté à *M. Findeli*. Le meilleur criterium pour séparer les deux espèces réside dans l'examen du pénis ; la pointe péniale est pointue chez *Findeli* et largement arrondie chez *Megerlei* (SMRECZYNSKI).

2. *Meleus brevipennis* REITTER, Deutsche ent. Zeitsch., 1890, p. 94. — HUSTACHE, 1930, p. 703. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

Long. : 10-11 mm. Très voisin du précédent. Diffère par les caractères suivants : Rostre plus obsolètement caréné. Élytres plus courts, plus fortement rétrécis en arrière ; la fascie postérieure nulle ou indistincte ; stries fines ; les interstries impairs notablement moins relevés, à granules plus rares, plus fins, leurs soies plus apparentes. Prothorax étroitement caréné, couvert de fortes rugosités aplaties et de quelques points assez gros, dispersés, sans granules distincts. Pour le reste, semblable à *Findeli*.

Espèce rare et méconnue.

Alpes-Maritimes : St-Martin de Vésubie (BUCHET !); St-Étienne-de-Tinée (HOFFMANN); Vievola, au pied du Col de Tende, côté français, trois exemplaires (P. BONADONA), 9-X-1952 !

Piémont, type : Suse ; Halma : Bosnie méridionale !

3. **Meleus Pareyssi** BOH., 1842, in Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, p. 328. — HUSTACHE, 1930, p. 703. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

Long. : 8-9 mm. Insecte ayant un certain nombre de caractères communs avec le précédent. Élytres à épaules plus marquées, moins obliques, les points striaux munis d'une squamule plus fine que celles des interstries ; la fascie postérieure distincte, blanchâtre, le disque portant quelques taches brunes et noires. Prothorax couvert de gros points arrondis, serrés, munis d'une fine squamule transversalement disposée ; les côtés pourvus d'une étroite bande blanche irrégulière. Segments 1-2 de l'abdomen squamulés et pubescents.

Espèce connue des Alpes, des Carpathes et de Transcaucasie.

REITTER prétend avoir vu un individu provenant de la Corse (ex SCHAUFUSS) ; cette observation n'a pas été confirmée et SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, qui a étudié spécialement la faune corse, la tenait pour douteuse.

Gen. **NEOPLINTHUS** BEDEL, 1888, Faune Bass. Seine, VI, p. 91.

(F. SOLARI, Revision, Mem. Soc. ent. Ital., XX, 1941, p. 43-90).

Ce genre voisin des *Meleus* et encore plus des *Plinthus* s'en distingue particulièrement par les hanches prothoraciques étroitement séparées non strictement contiguës. Rostre pluricaréné. Prothorax à carène médiane élevée. Élytres allongés, subparallèles, de même largeur que le prothorax, l'angle huméral saillant en avant. Fémurs dentés. Épisternes métathoraciques libres.

Petit groupe comprenant une demi-douzaine d'espèces décrites, toutes étroitement apparentées et dont la plupart peuvent être considérées comme des races d'une même espèce ; elles se trouvent dans les Alpes, dans le nord de l'Italie et aux Canaries. Leurs mœurs sont inconnues.

Une seule espèce en France.

***Neoplinthus tigratus* ROSSI, 1792, Mantissa, I, p. 39. — HUSTACHE, 1930, p. 704. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410 (1).**



FIG. 335. — *Neoplinthus tigratus* ROSSI.

Long. : 11-14 mm. Corps allongé, subdéprimé en dessus, brun ou noir, revêtu de squamules grises ou brunâtres formant, sur les côtés du prothorax, de vagues taches et sur les élytres quelques légères marbrures ainsi qu'une fascie transversale obsolète au sommet, le calus antéapical taché de clair ; la pubescence prothoracique et élytrale courte, fine, soulevée ; antennes et pattes foncées. Rostre bien plus court que le prothorax, portant cinq carènes, une médiane et deux latérales, ces dernières convergentes à la base ; rugueusement ponctué. Front fovéolé. Funicule à deux premiers articles allongés, égaux, les suivants globuleux. Prothorax plus long que large, subparallèle sur les côtés, fortement resserré derrière le bord antérieur, densément rugueux et plus ou moins ponctué sur le disque, les côtés granulés, muni d'une forte carène médiane lisse et élevée, celle-ci flanquée latéralement d'une dépression longitudinale obsolète ou peu profonde. Élytres fortement échancrés en arc à leur base, parallèles jusqu'au quart postérieur, rétrécis faiblement et arrondis

largement ensemble à l'extrémité, finement granulés ; les points des stries nuls ou indistincts, les interstries impairs plus fortement relevés que les pairs ; le calus apical saillant au sommet du 5^e interstrie, accompagné d'une forte impression latérale. Pattes robustes ; fémurs finement dentés ; tibias râpeux, leur tranche interne crénelée et granulée, leurs bords parallèles et brusquement rétrécis à la base, les protibias progressivement élargis, non bisinués en dedans ; tarses courts, le 2^e article beaucoup plus large que long.

Mâle : segment anal (5^e) portant une impression à bords latéraux relevés ; le 6^e segment visible.

Mœurs inconnues ; sous les pierres. Rare.

Alpes-Maritimes ; St-Martin-de-Vésubie, assez fréquent (MAGDELAINE !, LÉVEILLÉ !, HUSTACHE, BONNAIRE !) ; Beuil (FAGNIEZ, MAGDELAINE !) ;

(1) *Neoplinthus tigratus* donne lieu à quatre races restées étrangères à notre faune : *porcatus* PANZER (Autriche, Carniole, Bohême), *pseudoporcatus* SOLARI (Croatie, Styrie, Hongrie, Transylvanie), *abbreviatus* SOLARI (Abruzzes), *tridentinus* SOLARI (Trentin, Tyrol, Autriche).

St-Dalmas-le-Salvage (HUSTACHE); montagne des Courmettes (A. BUCHET); Mandelieu (L. SCHAEFER!); environs de Nice (COLBRANT!).

Région montagneuse du nord de l'Italie et Tyrol.

OBSERVATION. — Le *granulatus* BOH., 1842, p. 331 est une simple variété de *tigratus*, dont les intervalles alternes plus fortement convexes, mais moins costiformes, sont plus densément couverts de granules ronds, bien séparés, les stries plus superficielles et les épipleures moins visiblement ponctuées. Elle se rencontre avec l'espèce, mais paraît plus répandue dans les Alpes italiennes que dans nos Alpes maritimes françaises.

Gen. **PLINTHUS** GERMAR, 1818, N. Ann. Wetterau Ges., I, p. 173; (Insectorum Species novae, 1824. — (*Epipolaeus* (1) J. WEISE, Wien. ent. Zeit., 1907, p. 13. — PÉTRI, Mitt. Bas., 1896, p. 560. — REITTER Deutsche ent. Zeitschr., 1897, p. 65. — F. SOLARI, Boll. Soc. ent. Ital., LXX, 1938, p. 77-80)).

Mêmes caractères généraux que les *Meleus*, ayant comme eux les hanches prothoraciques contiguës, mais à épisternes indistincts (bien dessinés chez les *Meleus*). Forme allongée comme chez les *Neoplinthus*. Ils se distinguent encore des *Meleus* par les hanches postérieures subarrondies au lieu d'être transversales comme chez ces derniers.

Ce genre comprend une demi-douzaine d'espèces de l'Europe occidentale et méridionale; deux sont françaises.

La larve de *P. caliginosus* paraît très polyphage.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax portant une impression longitudinale de chaque côté d'une carène médiane élevée, à ponctuation dorsale forte, confluyente sur les côtés, l'intervalle des points finement alutacé, non pointillé. Stries des élytres à gros points serrés; interstries impairs plus ou moins saillants. Long.: 5,5-9 mm. 1. **caliginosus**.
- Prothorax sans impressions dorsales, sa ponctuation moins forte, plus serrée, parfois confluyente, l'intervalle des points pointillé. Ponctuation striale des élytres moins grosse; interstries impairs fortement relevés en côtes tranchantes. Long.: 5-7 mm. 2. **imbricatus**.

1. **Plinthus caliginosus** FABRICIUS, 1775, Syst. Ent., p. 137. — HUSTACHE, 1930, p. 705. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

(1) Ainsi que l'indique BEDEL, Faune, Suppl. VI bis, 1924, p. 39, le nom de *Epipolaeus* imposé par WEISE aux *P. caliginosus* et *P. imbricatus* doit être mis en synonymie de *Plinthus* GERMAR, car, quoique n'ayant pas désigné de génotype, GERMAR en 1818 et en 1824, associe *Curculio caliginosus* F. à une série d'autres espèces que LACORDAIRE a séparées plus tard des *Plinthus* sous le nom de *Meleus*. Si ce classement n'est pas très heureux, il n'en est pas moins, en pareil cas, absolument régulier.

Long. : 5,5-9 mm. Corps allongé, peu convexe, noir, mat, dénudé, les interstries élytraux portant de très petits poils jaunâtres, alignés, à peine distincts ; antennes et tarses ferrugineux.

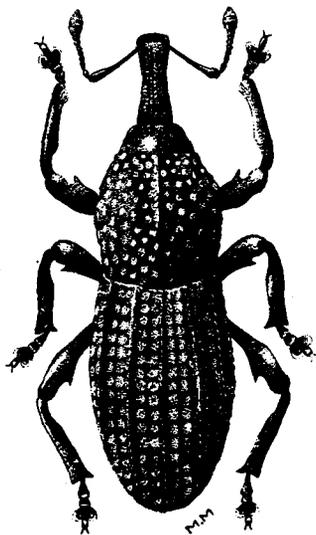


FIG. 336. — *Plinthus caliginosus* F.

Rostre faiblement arqué, plus court que le prothorax, ponctué-strié, avec ou sans ligne médiane lisse ; portant ordinairement trois faibles carènes, plus ou moins distinctes, et une faible strie ponctuée devant l'œil. Front sans fovéole. Funicule à deux premiers articles allongés, égaux, rarement le 2^e très légèrement plus long que le 1^{er}. Prothorax oblong, déprimé, brièvement rétréci au sommet, ses points, sur le disque, gros, varioliques, très finement squamigères, non contigus ; muni d'une carène médiane fine et tranchante, flanquée de deux impressions longitudinales. Élytres allongés, à angle huméral saillant en avant, faiblement sinués latéralement en arrière de cet angle, puis légèrement arqués ; rétrécis et arrondis ensemble au sommet ; les interstries impairs (sutural compris) ordinairement élevés, les stries remplacées par des séries de très gros points rapprochés, squamigères. Fémurs à dent aiguë ; tibias bisinués en dedans, leur sommet garni d'une pubescence serrée, dorée.

Mâle : abdomen impressionné à la base ; segment anal tronqué au sommet.

Dans les bois, sous les fagots, les mousses, les détritux végétaux ; mars à novembre.

La larve est très nuisible, en Angleterre, dans diverses régions, où elle attaque les racines du Houblon. Ses dégâts constituent un véritable fléau (Dr A. M. MASSEE) (1).

Toute la France ; plaines et montagnes ; s'élève jusqu'à 2.000 m.

Assez commun dans la plupart des régions. Rare en Gironde, d'après G. TEMPÈRE, où celui-ci l'a pris, une fois, en plusieurs exemplaires, dans les touffes de *Lathraea clandestina* L. (Orobanchacées).

Europe moyenne. Angleterre.

OBSERVATIONS. — La métamorphose a été décrite par CHAPUIS et CANDÈZE (*Mém. Soc. Sc. Liège*, 1853, p. 547). Cependant PERRIS (cf. *Larves de Col.*, 1877, p. 384) met en doute l'identité de la larve attribuée au *P. caliginosus* par CHAPUIS. A. ROUDIER (*La Feuille des Naturalistes*, 1940, N. S., IV) signale l'imago, dans l'écorce d'une vieille souche de peuplier, en août.

(1) A. M. MASSEE, Annual Report of the East Malling Research Station for 1950 (1951), p. 141.

2. *Plinthus imbricatus* DUFOUR, Act. Soc. Sc. Bordeaux, 1851, p. 343. — *nivalis* J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1854, p. 27. — HUSTACHE, 1930, p. 706. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

Long. : 5-7 mm. Faciès du précédent. Plus petit ; les élytres légèrement plus arqués latéralement, nullement sinués en dedans derrière l'angle huméral ; le rostre finement ponctué, sillonné plus nettement devant l'œil ; le prothorax sans impressions dorsales, les points du disque moins gros, plus serrés, parfois confluent, l'interpunctuation ordinairement pointillée ; les élytres moins grossièrement ponctué ; les interstries pairs subplans, les impairs fortement costiformes. Caractères sexuels secondaires identiques à *caliginosus*.

Pyrénées ; sous les pierres, les mousses. Assez rare.

Basses-Pyrénées : Eaux-Bonnes, type de *imbricatus* (SCHLUMBERGER) ; Pic d'Orry, vers 1.950 m. d'altitude (G. TEMPÈRE) ; Larrau (COLAS). — Hautes-Pyrénées : Col du Tourmalet (H. SICARD) ; Arrhens (coll. FAIRMAIRE !) ; Cirque de Gavarnie, 15-1.600 m. d'altitude (G. TEMPÈRE). — Haute-Garonne : Bagnères-de-Luchon (H. DU BUYSSON !) ; Le Prat-long, vers 200 m. (Ch. ALLUAUD). — Pyrénées centrales : Val d'Aran (L. HILAIRE).

Espagne centrale.

OBSERVATION. — BEDEL (Faune, Suppl. VI bis, 1924, p. 39) a réuni *P. Perezii* Ch. BRISOUT (Ann. Soc. ent. Fr., 1866, p. 408) à *P. imbricatus* DUF. F. SOLARI (Boll. Sc. ent. Ital., 1938, p. 77-80) n'admet pas cette synonymie, faisant observer que les deux espèces sont distinctes par de nombreux caractères et par la différence de l'organe copulateur mâle. L'examen que nous avons fait, dans la collection BONNAIRE, de deux exemplaires nommés *Perezii*, l'un par DESBROCHERS, l'autre par BEDEL lui-même, nous fait partager l'opinion de SOLARI. Il nous paraît nécessaire de conserver à *Perezii*, tout au moins valeur de sous-espèce. Cet insecte étant décrit des Pyrénées centrales, il serait possible de le retrouver sur notre territoire ; c'est pour cette raison que nous donnons le moyen ci-après de le séparer de *imbricatus*.

1. Funicule à 2^e article subégal au 1^{er}, les articles suivants arrondis. Tête très légèrement ponctué ; rostre presque lisse ou très finement ponctué en avant. Punctuation discale du prothorax moins forte, plus régulière, non rugueuse, l'interpunctuation pointillée ou seulement alutacée. Lobe du pénis du double aussi long que chez *Perezii*, progressivement rétréci de la base au sommet, celui-ci terminé en pointe un peu plus longue ; l'ouverture apicale plus étroite **imbricatus.**
- Funicule à 2^e article évidemment plus court que le 1^{er}, les autres arrondis-transversaux. Tête densément et fortement ponctué ; rostre irrégulièrement et densément ponctué, même en avant. Punctuation discale du prothorax formée de gros points rugueux et de nombreux petits points. Lobe du pénis très court, progressivement élargi de la base au sommet, la pointe péniale plus courte ; l'ouverture apicale large, arrondie **Perezii.**

Gen. **HYPEROMORPHUS** PERRIS, 1869, L'Abeille, VII, p. 26 (novembre).
(*Acrisius* DESBROCHERS, 1869, Ann. Soc. ent. Fr., p. 396 (décembre)).

Rostre à peu près aussi long que le prothorax, médiocrement arqué, faiblement épaissi vers le sommet ; scrobes profonds, élargis en arrière, à fond luisant, le bord supérieur s'arrêtant devant le bord antérieur de l'œil, le bord inférieur dirigé en dessous. Antennes subapicales ; scape linéaire, n'atteignant pas les yeux ; funicule de 7 articles, les deux premiers subégaux, peu allongés, le 1^{er} plus épais, les suivants globuleux ; massue brièvement ovale, son 1^{er} article aussi long que le reste de la massue. Yeux petits, ovales, plats. Prothorax faiblement transversal, arrondi latéralement, de 1/3 plus étroit en avant qu'en arrière ; lobes oculaires indistincts ; échancré en dessous. Écusson nul. Élytres oblongs, plus larges que le prothorax à leur base qui est largement échancrée ; épaules peu marquées. Fémurs claviformes, mutiques ; tibias bisinuéés en dedans ; protibias fortement ongulés à leur angle interne ; tarses à 1^{er} article triangulaire, moitié plus long que le 2^e qui est transversal, le 3^e assez large, bilobé ; onychium épais ; ongles robustes, épaissis à la base. Abdomen à 2^e segment peu distinct du 1^{er}, leur suture droite, peu marquée, le 3^e extrêmement court, le 4^e aussi long que le 2^e. Hanches prothoraciques contiguës. Aptère.

Une seule espèce dont les mœurs sont inconnues.



FIG. 337. — *Hyperomorphus asperatus* PERRIS.

Hyperomorphus asperatus PERRIS, L'Abeille, VII, p. 26 (novembre 1869). — *Acrisius Kozirowiczi* DESBROCHERS, Ann. Soc. ent. Fr., 1869 (8 décembre), p. 396. — HUSTACHE, 1930, p. 707. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410 ; Cat. Corse, p. 427.

Long. : 5,5-6 mm. Corps oblong, brun. Dessus avec de courtes soies soulevées, assez nombreuses ; pattes et antennes ferrugineuses. Front plus étroit que le rostre, celui-ci strié-punctué, sillonné sur les côtés. Prothorax déprimé, granuleux, pourvu de gros points sétigères, rarement avec une carène médiane rudimentaire abrégée en avant et en arrière. Élytres déprimés, faiblement arqués sur les côtés, fortement rétrécis en arrière à partir du tiers postérieur, brièvement arrondis ensemble à l'apex ; calus antéapical nul ; stries larges, superficielles, à points grands, peu profonds, intercalés de granules ;

interstries bien plus étroits que les stries, subcostiformes, granuleux et munis de une ou deux rangées de petites soies. Dessous du corps luisant, grossièrement ponctué.

Mâle : rostre moins épais ; antennes insérées plus près du sommet. Segment anal déprimé, non impressionné.

Insecte remarquable, isolé dans la faune européenne et, jusqu'ici, spécial à la Corse.

Montagnes de moyenne altitude et par places dans les localités fraîches et ombragées de la région basse ; surtout dans les mousses ; répandu bien qu'assez rare.

Environs d' Ajaccio (KOZIOROWICZ), types de *Acrisius Koziorowiczi* DESBR. ; Bastia, forêt de l' Ospedale, près Porto-Vecchio, types de *Hyperomorphus asperatus* PERRIS ; Cartalavona (DIECK) ; Bocognano (LÉONHARD, PESCHET !); Cerviona ; Folelli (LEONHARD) ; Evisa (DEVILLE) ; Corte (BICKHARDT).

Gen. **LIOSOMA** STEPHENS, 1831, Ill. Brit. Ent., p. IV et 106.

(*Leisoma* STEPHENS, l. c. — *Leisomus* SCHÖNH., 1842, Gen. Sp. Curc., VI, p. 315). — J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, p. 26, pl. XI, fig. 52.

— BEDEL, Rev. d'Ent., III, 1884, p. 123 (Synopsis).

Rostre subégale au prothorax, assez robuste, cylindrique, peu arqué ; scrobes profonds, linéaires, obliques, dirigés vers la partie inférieure de l'œil. Antennes médiocres, insérées au 1^{er} tiers du rostre ; scape graduellement épaissi au sommet, n'atteignant pas l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers articles un peu allongés, obconiques, le 2^e plus court que le 1^{er}, les suivants transversaux, assez serrés ; massue ovale. Yeux grands, subarrondis, subplans. Prothorax légèrement bisinué à sa base, plus ou moins rétréci en avant, subtronqué au sommet, fortement échancré en arc au bord antéro-inférieur. Écusson extrêmement petit. Élytres ovales ; épaules arrondies ou un peu angulées. Fémurs inermes, rarement denticulés ; tibias armés d'un très petit crochet apical ; tarses un peu élargis, spongieux en dessous. Aptère.

Les mâles se distinguent par une forme plus svelte, le rostre plus épais et moins long, les antennes subapicales, les tibias bisinués en dedans et munis au sommet de la tranche interne d'une pubescence jaune plus fournie ; l'abdomen avec une large impression basale (1).

Genre groupant environ 25 espèces disséminées dans les régions accidentées de l'Europe moyenne et méridionale, du Caucase, de l'Algérie et des îles Canaries. Elles sont de petite taille, leurs téguments glabres ou très finement pubescents, ordinairement brillants, d'un noir de jais avec ou sans reflets violacés ou bleuâtres ; leurs antennes en majeure partie et au moins les tarses de couleur rousse.

La larve et l'adulte de plusieurs espèces sont connus pour vivre aux dépens des Renonculacées.

(1) Chez une espèce d'Italie et d'Autriche : *L. Baudii* BEDEL, le mâle possède sur la tranche interne des prothibias, vers le tiers apical, une petite dent bien visible.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Épisternes métathoraciques garnis d'une couche de squamules blanchâtres 2.
- Épisternes métathoraciques dépourvus de couche squameuse. Fémurs inermes 7.
2. Fémurs inermes 3.
- Fémurs finement dentés en dessous, les profémurs plus distinctement. Funicule antennaire à 2^e article à peine plus long que large. Élytres en ovale large, à stries ponctuées. Prothorax fortement ponctué. Antennes (sauf la massue) et tarses ferrugineux, ou pattes entièrement rousses (variété). Long. : 2,5-3 mm. 1. **deflexum.**
3. Pubescence dorsale nulle ou indistincte. Pattes non entièrement rousses, les fémurs rembrunis au moins au sommet. 4.
- Pubescence dorsale à pilosité grise bien visible. Toutes les pattes entièrement d'un roux vif. Élytres allongés, peu convexes. Prothorax avec une bande médiane lisse distincte. Long. : 2,2-2,8 mm. 5. **rufipes.**
4. Tibias roux-clair ou roux-foncé 5.
- Tibias foncés (sauf le sommet). Dessus du corps noir, dépourvu d'éclat métallique. Prothorax finement réticulé entre les points. Élytres finement coriacés. Long. : 2,25-2,75 mm. 3. **subcoriaceum.**
5. Élytres noirs à reflets bleuâtres ou violacés. Funicule à 1^{er} article plus de deux fois (mâle) ou seulement deux fois (femelle) aussi long que large. Téguments du prothorax et des élytres polis entre les points. 6.
- Élytres d'un noir de jais, sans reflets bleuâtres ou violacés. Funicule à 1^{er} article épais, seulement deux fois plus long que large (mâle) ou un peu plus long que large (femelle). Tibias d'un roux vif, rarement assombris. Long. : 2-2,5 mm. 4. **muscorum.**
6. Funicule du mâle à 2^e article $\frac{1}{2}$ plus court que le 1^{er}. Tibias le plus souvent d'un roux-brun dans les deux sexes. Long. : 2,8-3 mm. 2. **oblongulum.**
- Funicule du mâle à 2^e article subégal au 1^{er}. Tibias plus épais, d'un roux vif dans les deux sexes. Long. : 2,2-3 mm. **oblongulum Lethierryi.**
7. Pubescence dorsale nulle ou indistincte. Fémurs ordinairement rembrunis. 8.
- Pubescence dorsale grise, fine, mais bien distincte de profil. Pattes entièrement rousses. Prothorax à points forts et très serrés. Interstries des élytres plans. Long. : 2-2,2 mm. 6. **Devillei.**

8. Élytres sans rainures striales distinctes ; oblongs, à reflets légèrement bleuâtres ; interstries plans. Prothorax poli entre les points 9.
- Élytres à points alignés sur des rainures distinctes ; en ovale court, noirs, sans reflets bleuâtres ; interstries subcostiformes, au moins en arrière. Prothorax alutacé entre les points. Long. : 2 mm. 9. **cribrum.**
9. Interstries 4 et 6, au moins à la base, dépourvus de petits points. Ponctuation prothoracique médiocre, assez éparse. Séries striales à points séparés entre eux par des intervalles deux fois aussi larges qu'un point. Dessus absolument glabre. Long. : 2,4-2,6 mm. 7. **Pandellei.**
- Interstries tous pourvus d'une rangée de petits points beaucoup plus fins que ceux des séries striales. Ponctuation prothoracique forte et assez serrée. Séries striales des élytres à points plus forts que chez l'espèce précédente, leur intervalle non ou à peine aussi large qu'un point, au moins en avant. Dessus à pubescence extrêmement courte, mais visible sous un certain grossissement. Long. : 1,8-2,2 mm. 8. **pyrenaicum.**

Liosoma deflexum PANZER, 1795, Ent. Germ., p. 310. — *ovatum* (pars) CLAIRVILLE, 1897, Ent. Helv., I, p. 82. — *punctatum* MARSHAM, 1802, Ent. Brit., p. 291. — *impressum* BOH., 1842, in Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, p. 317. — *neglectum* BREMI, 1855, Stett. ent. Zeit., p. 200. — HUSTACHE, 1930, p. 710. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 410.

Long. : 2,5-3 mm. Espèce assez variable. La forme typique a les points des stries élytrales aussi gros ou plus gros que ceux du prothorax ; les antennes (sauf la massue) et les tarsi ferrugineux, les fémurs finement denticulés.

On rencontre les variations suivantes mêlées à la forme typique :

v. **testaceipes**, nova. — Pattes entièrement rousses ; pour le reste comme la forme typique.

v. **timidus**, nova. — Comme le précédent mais tibias, seuls, roux.

v. **collare** RYE, *Ent. month. Mag.*, IX, 1873, p. 242. — Élytres noirs, tout le reste du corps (pattes comprises) rouge. — Cette variété n'est qu'un état de maturation incomplet, car ainsi que le fait observer BEDEL, le pigment noir, au moment de l'éclosion, envahit les élytres avant les autres parties du corps.

v. **Hardyi**, nova. — Fémurs inermes (Puy-de-Dôme : Mt Dore, HARDY).

v. **Discontignyi** Ch. BRISOUT, 1867, in Mat. Cat. Grenier, p. 189. — Taille ordinairement plus petite ; ponctuation prothoracique moins forte que chez la forme typique, les points des stries élytrales plus fins que ceux du prothorax et séparés par des intervalles moins élevés que les interstries ; les pattes brunes comme chez la forme typique.

v. **fallax**, nova. — Pattes entièrement rousses ; pour le reste comme la v. *Discontignyi*.

La larve vit au pied de diverses Renonculacées (BEDEL) (1). Signalé sur *Ranunculus repens* L. (PERRIS), *R. montanus* WILLD. dans les Basses-Pyrénées, vers 1.800 m. (G. TEMPÈRE), sur *Anemone nemorosa* L. (KALTENBACH), *Caltha palustris* L. (HUSTACHE).

Endroits frais ; plaines et montagnes de toute la France ; commun.

La v. *Discontignyi* n'est pas loin de constituer une race spéciale aux Pyrénées, mais elle s'y rencontre aussi communément que la forme typique et mêlée à celle-ci.

Europe centrale ; Suisse ; Écosse ; Grande-Bretagne.

2. **Liosoma oblongulum** BOH., 1842, in Schönherr, Gen. Curc., VI, 2, p. 316. — BEDEL, l. c., p. 137. — HUSTACHE, 1930, p. 712. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2,8-3 mm. La coloration élytrale varie du noir de jais au noir violacé ou bleuâtre ; les tibias ferrugineux sont parfois d'un roux vif ; le 2^e article du funicule, chez le mâle, est moitié plus court que le 1^{er} ; les yeux assez convexes ; le prothorax visiblement élargi en avant du milieu, sa ponctuation variable, tantôt forte et serrée, tantôt plus obsolète et plus espacée ; le dessus du prothorax et des élytres avec une pubescence extrêmement fine, visible à un certain grossissement et seulement sur des exemplaires frais ; interstries élytraux lisses, parfois très finement pointillés.

v. **bicolor**, nova. — Élytres à reflet bronzé ; prothorax violacé ; tibias d'un roux vif.

L'adulte vit sur *Anemone nemorosa* L. (BEDEL), *Aquilegia vulgaris* L. (GUÉDEL) ; apparaît dès le mois de mars.

Bois frais d'une grande partie de la France. Assez répandu dans les contrées montagneuses ; çà et là et bien plus rare dans la plaine.

Vosges. — Nord. — Aisne. — Marne ! — Haute-Marne. — Seine-Inférieure. — Calvados. — Seine-et-Oise : Bois de la Malmaison à Rueil, en nombre, en avril, sur l'Anémone Sylvie (!) ; Etiolles, forêt de Sénart (J. MAGNIN !). — Puy-de-Dôme. — Cantal. — Loire. — Tarn. — Isère ! — Drôme ! — Pyrénées-Orientales. — Pyrénées Centrales : Val d'Aran (L. HILAIRE) (2).

La v. *bicolor* provient des Pyrénées-Orientales : Vernet (ex GROUVELLE !). Suisse, Apennins, Carpathes. — Angleterre.

Subsp. **Lethierryi** Ch. BRISOUT, 1863, Mat. Cat. Grenier, p. 100. — BEDEL, Rev. d'Ent., III, 1884, p. 132. — HUSTACHE, 1930, p. 711. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat., p. 411.

Long. : 2,2-3 mm. Ainsi que l'indique BEDEL, l. c., p. 137, il n'existe aucun caractère constant pour séparer *Lethierryi* de *oblongulum* chez les femelles ; la seule différence entre les deux formes repose sur les proportions des deux premiers articles du funicule chez le mâle (voir tableau). Les tibias chez *Lethierryi*, de coloration d'ailleurs variable, sont ordinairement d'un roux

(1) Biologie, PERRIS, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1863, p. 467 ; Larves de Coléopt., 1877, p. 384. — KALTENBACH, *Pflanzenfeinde*, 1874, p. 6.

(2) C'est par erreur que le Catalogue des Coléoptères de France de STE-CLAIRE-DEVILLE indique cette espèce de la Corse.

vif, mais cette couleur des tibias se retrouve chez certains spécimens de *oblongulum*. D'autre part, l'épaisseur plus grande des tibias dans les deux sexes de *Lethierryi*, par rapport à ceux de *oblongulum* n'est pas constante et cette différence, lorsqu'elle existe, n'est-elle encore que peu appréciable.

Race des régions méridionales, plus chaudes et plus sèches. Abondante par endroits ; elle présente les variations suivantes qui se rencontrent avec elle :

v. **atripes**, nova. — Tibias foncés comme les fémurs.

v. **Olieri**, nova. — Pattes entièrement rouges ou testacées.

Cette sous-espèce vit, comme la forme typique, sur les Renonculacées ; *Ranunculus acris* L., *R. repens* L. (G. TEMPÈRE !).

Pyénées-Orientales : Mt Louis, type (LETHIERRY) ; Vernet (GROUVELLE !); Banyuls-s/-Mer (Ph. FRANÇOIS !), etc. — Aude : Corbières, assez répandu. — Hérault : Le Salvetat (LAVAGNE !). — Gironde, nombreuses localités : Cambes (OLIER !, TEMPÈRE !); Cussac ; Camarsac, etc. (GIRAUD !, TEMPÈRE !). — Ariège (coll. HUSTACHE).

OBSERVATION. — Cette espèce pourrait se confondre avec *pyrenaeus* lorsque les épisternes de ce dernier se trouvent désquamulés accidentellement. On la distinguera de celui-ci par son rostre à peine élargi au niveau des scrobes, à ponctuation composée de points allongés mêlés de cannelures distinctes ; ses yeux bien plus convexes ; ses premiers articles antennaires plus grêles, un peu plus longs.

3. **Liosoma subcoriaceum** DANIEL, Münch. Kol. Zeit., III, 1905, p. 310. — HUSTACHE, 1930, p. 713. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2,25-2,75 mm. Voisin de *oblongulum*, mais très différent par les caractères suivants : coloration du corps d'un noir profond à peine luisant, sans reflet métallique ; l'interponctuation du prothorax finement réticulée ; les élytres finement coriacés ; le prothorax plus étroit, nullement un peu élargi en avant, mais au contraire atténué à cet endroit dans les deux sexes ; les pattes foncées ; sauf les tarse et l'extrême sommet des tibias roux ou ferrugineux ; antennes rougeâtres avec la massue et les deux derniers articles du funicule plus ou moins obscurcis ; la forme du corps peu sensiblement différente chez le mâle et la femelle.

Les caractères sexuels secondaires sont ceux indiqués à la description du genre.

Espèce très rare en France.

Alpes-Maritimes : L'Authion, un exemplaire nommé par DANIEL (J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; Beuil, un couple (mâle et femelle), 16-VI-1934 (R. PORCHET, ma collection) ; St-Étienne-de-Tinée, une femelle, 10-VII-1945 (!).

Nord de l'Italie : Alpes Liguriennes et Pennines.

4. **Liosoma muscorum** Ch. BRISOUT, 1863, Mat. Cat. Grenier, p. 101, 189. — v. *geniculatum* Ch. BRIS., l. c. — BEDEL, l. c., p. 134, 138. — HUSTACHE, 1930, p. 713. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2-2,5 mm. Plus petit que les précédents ; dessus d'un noir, de jais très brillant, sans reflet bleuâtre ou violacé. Prothorax à côtés

subparallèles, à peine plus élargi en avant, très brièvement et faiblement rétréci au sommet ; marqué ordinairement d'une faible carène médiane ; sa ponctuation forte et serrée. Interstries élytraux ordinairement larges, très lisses, brillants. Antennes rousses. Fémurs entièrement noirs ou roux à leur base ; tibias et tarses d'un rouge vif (forme typique) ou pattes entièrement rouges ou roux-clair ; sauf les genoux (sommet des fémurs) noirs (v. *geniculatum* BRIS.), plus rarement pattes (sauf les tarses) foncées (v. *lugubris*, nova).

Région pyrénéenne ; Tarn ; Ariège ; s'élève jusqu'à la limite de la zone subalpine ; assez rare.

Hautes-Pyrénées : Cauterets, type de *muscorum* (DELA ROUZÉE) ; Cirque de Gavarnie, en nombre (R. PORCHET !) ; Bagnères-de-Bigorre ! — Basses-Pyrénées : Pic d'Orhy (R. PORCHET !) ; Gabas (TEMPÈRE !) ; Eaux-Bonnes (HUSTACHE, etc.). — Ariège : Ax-les-Thermes (HUSTACHE). — Tarn : Brassac (GAVOY). — Pyrénées centrales : Val d'Aran (L. HILAIRE !). La v. *lugubris* : Hautes-Pyrénées : Gavarnie !

La v. *geniculatum* décrite des Pyrénées, sans autre indication (GRENIER). Nord de l'Espagne ; Andorre.

5. *Liosoma rufipes* Ch. BRISOUT, 1863, Mat. Cat. Grenier, p. 104. — BEDEL, l. c., p. 134, 138. — HUSTACHE, 1930, p. 713. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2,2-2,8 mm. Reconnaisable à sa forme plus allongée que chez les précédentes espèces et surtout à la pilosité dorsale grise, couchée, bien visible sur le prothorax et les élytres. Noir, assez brillant, antennes (massue rembrunie exceptée) et pattes (entièrement) rousses ; prothorax visiblement arqué un peu en avant du milieu des côtés, modérément et assez longuement rétréci en avant, presque droit latéralement en arrière, sa ligne médiane ordinairement lisse, la ponctuation serrée, assez forte, parfois subrugueuse ; les élytres peu convexes, suboblongs ou oblongs, à interstries finement ponctués ou pointillés, parfois seulement finement coriacés ; les côtés à peine arqués ou presque droits. Pattes robustes, finement et assez densément pubescentes.

Spécial à la France. Très rare.

Pyrénées-Orientales : Costa-Bonna, types (LINDER ; coll. Ch. BRISOUT !, GRENIER !, DESBROCHERS) ; Banyuls-sur-Mer (Ph. FRANÇOIS !) ; idem, deux spécimens (MAGDELAINÉ !). — Tarn : Montagne noire (GALIBERT).

6. *Liosoma Devilloi* BEDEL, 1912, Bull. Soc. ent. Fr., p. 419. — HUSTACHE, 1930, p. 713. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411 ; Cat. Corse, p. 427.

Long. : 2-2,2 mm. Ovale, convexe, noir sans reflet d'autre couleur, brillant ; le rostre, la tête, le prothorax et les élytres revêtus d'une pilosité gris-roussâtre, courte, très fine, un peu soulevée, unisériée sur les interstries des élytres ; antennes (massue obscurcie exceptée) et pattes entièrement rousses. Rostre obsolètement caréné, densément ponctué-

rugueux ; la tête à points moins serrés. Funicule à 1^{er} article deux fois aussi long que le 2^e. Prothorax faiblement arrondi latéralement en avant du milieu, très faiblement arqué, mais non rectiligne, en arrière, peu rétréci au sommet ; le disque couvert de points arrondis, régulièrement disposés, serrés mais non contigus, l'interpunctuation lisse. Élytres régulièrement ovales, modérément arqués dès les épaules ; les interstries plans, assez larges, la plupart unisérialement pointillés. Pattes robustes, finement pubescentes.

Espèce spéciale à la Corse où elle est fort rare.

Vizzavona, dans les mousses, septembre 1898, type (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; La Foce (MOREL) ; Mte Paglia Orba, août 1933, sous une pierre (BALACHOWSKY !).

7. **Liosoma Pandellei** Ch. BRISOUT, 1867, Mat. Cat. Grenier, p. 191. — BEDEL, l. c., p. 135 et 139. — HUSTACHE, 1930, p. 714. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2,4-2,6 mm. Corps oblong, convexe ; noir brillant avec un léger reflet bleuâtre, absolument glabre ; antennes (sauf la massue) et tarses roux ; fémurs et tibias bruns ou roux ou fémurs foncés et tibias ferrugineux ; prothorax faiblement arqué sur les côtés, sa plus grande largeur vers le milieu, sa punctuation médiocre, peu serrée, l'interpunctuation lisse ; élytres oblongs à côtés subparallèles ou à peine arqués, sans stries distinctes, les séries striales formées de points médiocres, allongés, très espacés (l'intervalle entre chaque point deux fois aussi larges qu'un point) ; interstries larges et lisses, dépourvus, au moins à la base des 4^e et 6^e interstries, de petits points.

Espèce spéciale aux Pyrénées française ; très rare.

Hautes-Pyrénées : Cauterets, val d'Arrens, type (PANDELLÉ, coll. BRISOUT, LETHIERRY, BEDEL, GRENIER, HOFFMANN). — Basses-Pyrénées : Eaux-Bonnes, assez fréquent ! ; Gabas (HUSTACHE, TEMPÈRE).

8. **Liosoma pyrenaicum** Ch. BRISOUT, 1867, Mat. Cat. Grenier, p. 190. — BEDEL, l. c., p. 135 et 139. — HUSTACHE, 1930, p. 714. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 1,8-2,2 mm. Voisin du précédent, le dessus, les pattes et les antennes de même coloration. Un peu plus petit, un peu moins oblong, il diffère notamment par la présence d'une pubescence dorsale excessivement fine, mais visible à un certain grossissement ; les points du prothorax plus gros et plus serrés, ceux des séries striales des élytres plus profonds, plus rapprochés, les interstries tous munis d'une rangée de très petits points.

Espèce pyrénéenne, plus répandue et bien moins rare que *Pandellei*, se retrouve dans les régions avoisinantes telles que la Gironde, le Tarn. Assez commun. Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre, type (Ch. BRISOUT) ; col du Tourmalet ; Lourdes ! — Basses-Pyrénées : Eaux-Bonnes ; Larreau ;

vallée d'Aspe et d'Ossau, en mai-juin, sur *Valeriana pyrenaica* L. et *Lathraea clandestina* L. (G. TEMPÈRE). — Haute-Garonne : Luchon (H. DU BUYSSON !); Toulouse (MARQUET). — Tarn : bassin de l'Agout (GALIBERT). — Gironde : répandu dans plusieurs localités des environs de Bordeaux, sur *Lathraea* (TEMPÈRE !). — Pyrénées centrales : Val d'Aran (L. HILAIRE !).

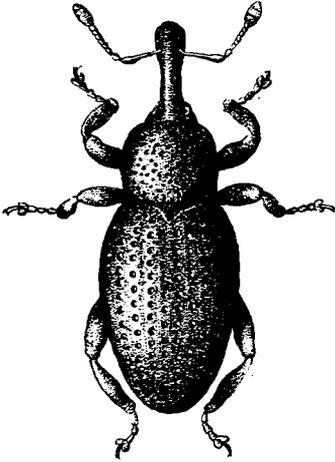


FIG. 338. — *Liosoma pyrenaicum*
Ch. BRIS.

Subsp. *troglodytes* RYE, 1873, Ent. month. Mag., X, p. 136. — BEDEL, l. c., p. 135, 193. — HUSTACHE, 1930, p. 714. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat., p. 411.

Cette forme, décrite comme espèce propre, se distingue par sa taille plus petite (1,8-2 mm.), sa coloration noire sans reflet bleuâtre, ses élytres plus largement ovoïdes, sa ponctuation prothoracique ordinairement plus serrée. Elle constitue un cas remarquable de disjonction géographique avec la forme typique.

Rare en France et localisé dans le Calvados : coteaux de Mouden ; Fresnay-le-Puceux ; Carville ; Oully-le-Basset (FAUVEL) ; forêt de Cerisy (L. BEDEL). — Seine-Inférieure : Forêt de Rouveray (R. DUPREZ !).

Sud-Est de l'Angleterre : Faversham (J. J. WALKER, type).

9. *Liosoma cribrum* GYLL., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., II, p. 357. — BEDEL, l. c., p. 136 et 140. — HUSTACHE, 1930, p. 174. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2 mm. Cette espèce ne peut être confondue avec aucune autre de notre faune par la conformation de ses interstries élytraux étroits, convexes, subcostiformes. Corps brièvement ovoïde, noir, glabre, peu luisant ; le prothorax densément ponctué, très finement alutacé entre les points, non caréné ; les élytres en ovale court, largement et profondément sillonnés, grossièrement ponctués ; les interstries relevés au moins en arrière et beaucoup plus étroits que les stries ; antennes rousses, sauf la massue obscurcie ; pattes entièrement ferrugineuses, les fémurs parfois assombris.

Trouvé en nombre sur *Ficaria ranunculoides* ROTH. (GUTTIN !).

Espèce rare en France où sa répartition paraît peu rationnelle et demanderait à être précisée pour certaines régions.

Endroits frais ; bois ombragés de la région sylvaque inférieure.

Loire-Inférieure : Rouen, côte Ste-Catherine (MOCQUERYS) ; forêt de la Londe, au vallon de Crèveœur (LANCEVELÉE) ; Bois l'Abbé, près Eu (L. BEDEL). — Eure : Lyons-la-Forêt (A. SIMON) ; forêt d'Evreux à Boisset près Pacy-sur-Eure, en avril, sur Ficaire (Chanoine GUTTIN !). — Haute-Vienne : Limoges (BLEUSE !). — Rhône : Brignais (HUSTACHE). — Var : Hyères (ex GRENIER !). — Landes (GOBERT). — Gironde (coll. LÉVEILLÉ) (1).

Belgique : Forêt de Saignes (F. GUILLAUME). Europe centrale : Croatie.

(1) Ces deux dernières localités ne paraissent pas offrir toute garantie d'exactitude.

Gen. **ADEXIUS** SCHÖNHERR, 1834, Gen. et Sp. Curc., II, p. 366.
(J. DU VAL, Curc., 1863, p. 27 (Pl. XII, fig. 53).

Rostre aussi long que le prothorax, robuste, modérément arqué, subcylindrique ; scrobes profonds, linéaires, à peine infléchis, dirigés vers la partie inférieure de l'œil. Antennes subapicales ; scape subclaviforme, atteignant les yeux ; funicule de 7 articles, les deux premiers obconiques, le 1^{er} plus long que le 2^e, les autres courts, transversaux, subturbines et progressivement plus larges vers le sommet ; massue grande, en ovale court. Yeux ovalaires, déprimés. Écusson nul. Élytres larges, arrondis, très convexes ; épaules arrondies, non saillantes. Fémurs inermes, sublinéaires ; tibias larges, droits au bord externe, arqués au sommet, munis d'un crochet apical aigu ; tarses petits, non spongieux en dessous, le 2^e article très transversal ; ongles grêles. Aptère. Corps glabre, hérissé de soies courtes.

Ce petit genre comprend trois espèces réparties dans les régions accidentées et boisées de l'Europe continentale, du Caucase, de la Grèce, de l'Italie.
Une seule espèce en France dont les mœurs sont inconnues.

Adexius scrobipennis GYLL., 1834, ap. Schönherr, Gen. Curc., II, p. 367. — HUSTACHE, 1930, p. 715. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 3,5-4 mm. Subglobuleux, brun, glabre, le dessus (rostre compris) muni de soies claires dressées, celles du prothorax dirigées en avant et moitié plus courtes que celles des élytres où elles sont alignées, unisériées sur chaque interstrie ; le bord externe des tibias muni de soies alignées et dressées ; antennes et pattes ferrugineuses. Dessous à deux premiers segments ventraux éparsément et grossièrement ponctués, les 3^e et 4^e imponctués, l'anal seulement ponctué à la base et brillant. Rostre sillonné-caréné, les carènes au nombre de 5 à 7, la médiane plus forte. Yeux transversaux. Prothorax médiocrement transversal, fortement convexe, peu arqué latéralement, rétréci, et un peu resserré en avant, sa base droite ; portant de nombreuses fossettes serrées, sétigères. Stries élytrales larges, marquées de fossettes grandes et rapprochées ; interstries étroits, subcostiformes.

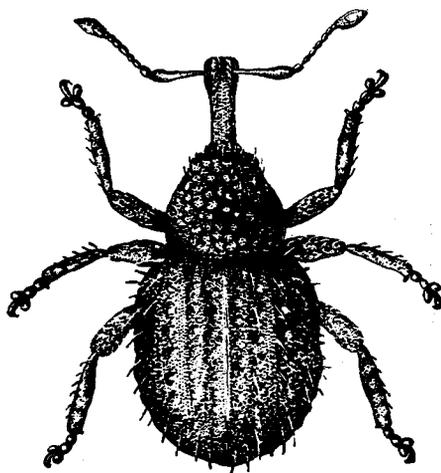


FIG. 339. — *Adexius Scrobipennis* GYLL.

Sous les mousses, les détritux végétaux, surtout au pied des vieux Noisetiers ; l'éclosion, selon BEDEL, aurait lieu vers la fin de septembre.

Assez rare. Terrains jurassiques du Nord-Est, de Metz à Avallon ; tout le Jura ; Savoie ; Isère ; Rhône ; Ain ; Loire ; Auvergne ; Haute-Vienne ; Hautes et Basses-Pyrénées.

Alpes suisses. — Tyrol. — Caucase.

Gen. **APAROPION** HAMPE, 1861, Wien. ent. Monatschr., V, p. 68.

Rostre subégal au prothorax, subcylindrique, peu arqué, subdéprimé, élargi en avant ; scrobes subrectilignes, non infléchis en arrière, un peu obliques, dirigés vers le bord antérieur de l'œil. Antennes fines, subapicales ; scape fin, claviforme au sommet, atteignant les yeux ; funicule de 7 articles, les deux premiers articles allongés, égaux, les suivants courts, arrondis ; massue à 1^{er} article aussi long que les autres réunis. Yeux petits, subdorsaux, arrondis, assez convexes. Prothorax ovale, non transversal, convexe, resserré au bord antérieur. Écusson indistinct. Élytres ovales, plus larges que le prothorax à la base, quadrigibbeux en arrière. Fémurs sublinéaires, inermes ; tibias étroits, médiocrement bisinués en dedans ; tarses courts, les deux premiers articles subégaux, le 3^e élargi, bilobé ; ongles grêles, simples. Abdomen du mâle à 5^e segment échancré au sommet. Aptère.

Genre renfermant trois espèces dont deux font partie de notre faune.

On les rencontre surtout dans les régions montagneuses de l'Europe centrale ; Carpathes ; Italie ; Corse ; Algérie.

Mœurs inconnues.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Suture élytrale simple, sans gros tubercule avant le sommet ; interstries convexes, tuberculés ; les impairs en côtes parfois interrompues, avec un fort tubercule situé vers le sommet du 5^e et un autre vers le milieu antéapical du 4^e.
Long. : 3,5-4 mm. 1. **costatum**.
- Suture des élytres pourvue au milieu de la déclivité postérieure d'un gros tubercule de dimension égale à ceux des 3^e et 5^e interstries. Interstries impairs plus tranchants et interrompus plusieurs fois. Long. : 3,5-4 mm. 2. **suturidens**.

1. **Aparopion costatum** FÄHREUS, 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 409. — *Brucki* TOURNIER, Ann. Soc. ent. Belg., 1874, p. 72. — *Chevrolati* DU VAL, 1868, Gen. Curc., IV (*Plinthus*), p. 74. — *corsicum* PERRIS, 1875, l'Abeille, XIII, p. 9. — HUSTACHE, 1930, p. 716. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411 ; Cat. Corse, p. 428.

Long. : 3,5-4 mm. Ovale, convexe, brun, mat, glabre, portant des soies très courtes, semi-dressées, unisériées sur les interstries élytraux ;

antennes et tarses roux. Rostre portant de nombreuses stries ponctuées ; tête enfouie dans le prothorax ; front sans fovéole. Prothorax subtransversal, ovalaire, déprimé à la base, resserré derrière le bord antérieur, à ponctuation très grosse, serrée, confluyente avec de fortes rugosités ; la ligne médiane étroitement carénée, visible au milieu du disque. Élytres rétrécis à partir du milieu, assez fortement en arrière, le sommet arrondi ; stries larges, à grands points peu profonds, leur séparation rugueuse ; interstries tuberculés, convexes, les impairs en côtes entières (forme typique) ou interrompues (v. *Chevrolati* DU VAL), les 3^e et 5^e interstries fortement tuberculés, le 3^e sur la déclivité postérieure, le 5^e vers le sommet.

Plaines et montagnes dans les mousses, sous les fagots. Assez rare.

Alpes-Maritimes. — Ain. — Hérault. — Aude. — Tarn. — Aveyron. — Puy-de-Dôme. — Haute-Vienne ! — Loire-Inférieure. — Charente-Maritime ! — Gironde. — Corse.

La v. *Chevrolati*, parfois bien peu caractérisée, a été décrite du Maine-et-Loire : Saumur. Elle semble plus fréquente dans la région basse des plaines, accompagnée ou non de la forme typique.

Europe centrale ; Italie ; Carpathes ; Caucase ; Algérie ; Mt Edough (CHABAUT).

2. *Aparopion suturidens* REITER, 1891 ; Wien. ent. Zeit., p. 248. — HUSTACHE, 1930, p. 717. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411 ; Cat. Corse, p. 428.

Long. : 3,3-4 mm. Extrêmement voisin du précédent, ne diffère guère que par les caractères exposés au tableau des espèces.

Corse : Cervione, plusieurs individus (LEONHARD).

Calabre : St-Eufemia ; Aspromonte, types (PAGANETTI). — Iles d'Elbe et de Giglio (SOLARI). — Italie continentale, nombreuses localités : environs de Rome, de Naples, etc. (DODERO, SOLARI, MUZZI).

Gen. **ANCHONIDIUM** BEDEL, Faune Bass. Seine, VI, 1884, p. 92.

Rostre égal, environ, au prothorax, épais, arqué, cylindrique, multicaréné ; scrobes profonds, assez larges, obliques, dirigés en dessous. Antennes insérées au tiers apical du rostre ; scape n'atteignant pas l'œil ; funicule de 7 articles, le 2^e moitié plus court que le 1^{er}, les suivants transversaux ; massue ovale, obtusément arrondie au sommet. Yeux très

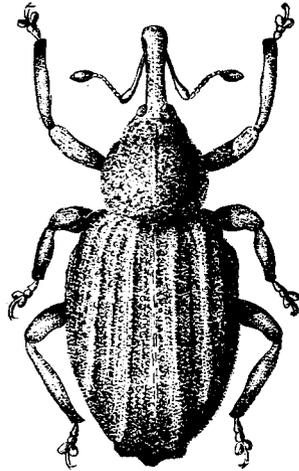


FIG. 340. — *Aparopion costatum* FAHR.

petits. Tête enfoncée dans le prothorax, celui-ci non transversal, à côtés subrectilignes, étranglé vers son tiers antérieur, fortement caréné au milieu, sur sa ligne médiane. Écusson indistinct. Élytres allongés, subrectilignes dans leur milieu plus larges que le prothorax ; épaules obliques ; peu convexes. Fémurs étroits, inermes ; tibias épais, droits, les protibias un peu bisinués ; tarses très étroits, à 2^e article court, transversal, ongles très fins, divariqués. Aptère. Abdomen du mâle fortement impressionné à sa base.

Deux espèces paléarctiques habitant la région balcanique, le Caucase, l'Espagne. Une seule espèce française, spéciale à notre faune, dont une variété se retrouve au Maroc et en Espagne.

Anchonidium unguiculare AUBÉ, 1850, Ann. Soc. ent. Fr., p. 340. — *rotundicolle* FAIRM., 1881, Rev. Zool., p. 39. — HUSTACHE, 1930, p. 717. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

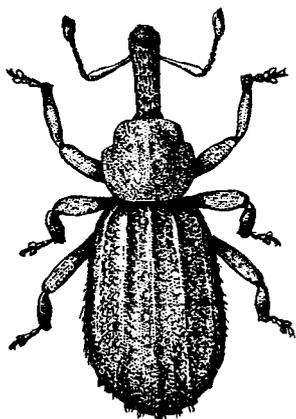


FIG. 341. — *Anchonidium unguiculare* AUBÉ.

Long. : 2-3,2 mm. Oblong, peu convexe, brun, muni de soies dorsales courtes, couchées, jaunâtres, celles du prothorax plus longues, plus nombreuses que celles des élytres qui sont unisériées sur chaque interstrie, plus serrées et plus abondantes sur la déclivité postérieure ; antennes et pattes rousses. Métasternum et segments ventraux 1-2 grossièrement ponctués, les segments 2, 3, 4 avec une rangée de points, leur bord postérieur lisse. Rostre densément pubescent sauf au sommet, légèrement rétréci à la base, pourvu de 5 carènes. Prothorax subtransversal, les côtés subrectilignement convergents en arrière, fortement rétrécis en avant, profondément impressionné à la base du disque, plus légèrement en avant et

sur les côtés, la carène médiane forte. Élytres subparallèles jusqu'au tiers postérieur, étroitement arrondis au sommet, subverticalement déclives postérieurement ; stries profondes, marquées de larges fossettes rapprochées ; interstries plus étroites que les stries, les impairs costiformes, plus larges et plus relevés vers la base. Pattes courtes.

Mousses, fagots, débris végétaux.

France occidentale ; rare ou assez rare.

Côtes-du-Nord. — Finistère. — Loire-Inférieure. — Maine-et-Loire. — Mayenne : St-Pierre-des-Landes ! — Eure ! — Indre-et-Loire. — Indre : Châteauroux, type (AUBÉ). — Haute-Vienne ! — Tarn. — Aude. — Gironde, très répandu (TEMPÈRE). — Charente-Maritime : Ile de Ré (BONNAIRE !). — Landes, très commun. — Hérault : Massif du Caroux, très rare (P. HERVÉ !).

Tribu des Cotastrini.

Bord supérieur du scrobe épaissi au niveau de l'insertion antennaire et visible du dessus à cet endroit. Tibias avec un ongle apical externe. Fémurs inermes. Hanches prothoraciques subcontiguës. Segments ventraux 1-2 grands, soudés dans le milieu. Insertion des antennes située vers le milieu du rostre. Prothorax sans lobes oculaires. Scutellum nul. Corps non squamulé, plus ou moins pubescent.

Cette tribu forme transition entre les *Plinthini*, les *Pissodini* et les *Cossonini* ; elle diffère des premiers par la présence de l'onglet apical externe des tibias et des deux derniers par la forme des scrobes.

TABLEAU DES GENRES.

1. Rostre presque déprimé en dessus, entièrement pubescent, mat, rugueux. Prothorax portant des soies claviformes, hérissées, dirigées en avant. Yeux situés en dessous du rostre. Épisternes métathoraciques indistincts. Scrobes confluent en dessous du rostre. (p. 673) **Echinoderes** (1).
- Rostre plus ou moins convexe en dessus, allongé, subglabre, fortement ponctué. Prothorax sans soies claviformes redressées. Yeux subdorsaux, bien visibles vus de haut. 2.
2. Scrobes dirigés sous le bord inférieur des yeux et faiblement convergents. Prothorax bi-impressionné et caréné au milieu. 3^e article des tarses bilobé. Épisternes métathoraciques à suture nettement distincte tout le long du métasternum. (p. 675) **Styphloderes**.
- Scrobes arqués, éloignés en avant des yeux, convergents en dessous où ils sont séparés par une étroite carène. Surface du prothorax unie. 3^e article tarsal entier. Épisternes métathoraciques indistincts. (p. 671) **Cotaster**.

Gen. **COTASTER** MOTSCHULSKY, 1851, Rev. Mag. Zool., p. 425.

(LACORDAIRE, Gen. Col., Curc., VII, p. 330).

Rostre assez épais, cylindrique, arqué ; scrobes naissant vers le milieu du rostre, obliques, séparés en dessous par une étroite carène. Antennes robustes ; scape non claviforme, atteignant les yeux ; funicule de 7 articles, le 1^{er} un peu plus long et plus épais que les suivants qui sont très courts,

(1) Ainsi que l'indique G. MULLER (*Boll. Bologna*, 1937-38, X, p. 17, figs), le genre *Echinoderes* JACQ. (*Echinomorphus* FAUV.) se distingue nettement du genre *Microcopes* auquel REITTER, HUSTACHE et bien d'autres auteurs le réunissent. Chez ce dernier genre, étranger à notre faune, le funicule a 6 articles libres, le 7^e étant intimement fusionné avec la base de la massue et les scrobes, vus de dessus, sont invisibles.

serrés, progressivement élargis ; massue ovale à 1^{er} article plus long que le reste de la massue. Yeux très petits, ovales, plans, latéraux. Prothorax oblong, tronqué à ses deux extrémités. Écusson nul. Élytres oblongs, un peu plus larges que le prothorax, légèrement échancrés à leur base. Fémurs inermes, peu épais, non claviformes ; tibias droits, progressivement élargis, tronqués obliquement au sommet qui est armé d'un fort crochet externe et d'un denticule interne ; tarses étroits, très courts, les 2^e et 3^e articles transversaux, ce dernier entier, le 1^{er} au moins aussi long que large, de même largeur que le 2^e, l'onychium plus court que les trois articles précédents ensemble ; ongles petits, libres. Intervalle intercoxal postérieur très large. Abdomen à 1^{er} et 2^e segments longs, leur suture commune arquée au milieu. Aptère.

Genre composé de deux espèces se trouvant dans les limites de notre territoire.

Mœurs inconnues.

Les adultes vivent dans la sanie des bois décomposés ; vieilles souches, troncs d'arbres pourris, débris végétaux.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres à interstries convexes, les impairs un peu plus élevés, presque lisses, l'interstrie sutural étroitement caréné

en avant. Soies dorsales des élytres dressées, plus longues que la largeur d'un interstrie. Long. : 2-2,5 mm. 1. **uncipes.**

- Élytres à interstries plans, au moins en avant, distinctement ponctués, avec des rugosités transversales, l'interstrie sutural plan en avant ou faiblement convexe mais non caréniforme ; soies dorsales beaucoup plus courtes, à peine relevées. Long. : 2-2,5 mm. 2. **cuneipennis.**

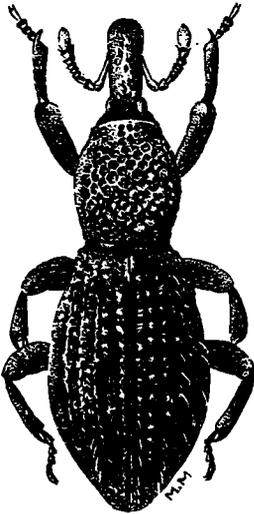


FIG. 342. — *Cotaster uncipes* BOH.

1. **Cotaster uncipes** BOH., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 1055. — *pilosus* MOTSCHULSKY, 1851, Bull. Moscou, p. 599. — HUSTACHE, 1930, p. 721. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2-2,5 mm. Oblong, convexe, brun ou brun-rougeâtre, peu luisant ; le prothorax éparément revêtu d'une pubescence jaune très courte, couchée ; les élytres avec des soies dressées unisériées sur les interstries ; antennes, pattes et

rostre ferrugineux ou roux. Rostre faiblement arqué, égal au prothorax, à ponctuation serrée, rugueuse, un peu moins forte que celle de la tête. Front finement fovéolé. Prothorax plus long que large, peu arqué latéralement, légèrement resserré derrière le bord antérieur, sa ponctuation arrondie, serrée, peu profonde, obsolètement caréné ou non. Élytres oblongs à épaules effacées, un peu élargis en arrière, rétrécis en pointe obtuse au sommet; stries formées de gros points; interstries un peu moins larges que les stries, convexes, les impairs un peu plus relevés, presque lisses sauf le 1^{er} (sutural) avec une série de très petits points.

Mâle: rostre plus court, plus épais; 1^{er} segment abdominal déprimé.

Au pied des vieux arbres morts; dans le bois décomposé. Rare.

Vosges: Remiremont (PUTON!); Le Hohneck (MARMOTTAN). — Jura (coll. GRENIER!). — Ain: Chartreuse-des-Portes, Nantua, Chézéry (GUILLEBEAU). — Puy-de-Dôme: Puy Pariou, en août, en très grand nombre (RICHARD!). — Haute-Vienne: Forêt de Veyrac, en août, sous les mousses!

Europe centrale, Italie, Piémont, Croatie, Illyrie.

2. **Cotaster cuneipennis** AUBÉ, 1850, Ann. Soc. ent. Fr., p. 340. — HUSTACHE, 1930, p. 721. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long.: 2-2,5 mm. Très voisin de *uncipes*; il s'en distingue par les interstries élytraux nettement ponctués, non convexes, au moins en avant, et aussi larges que les stries, leurs soies bien plus courtes, à peine relevées; élytres un peu moins arqués latéralement en avant; tibias à denticule apical interne plus robuste (1).

Très rare en France.

Savoie: forêt de St-Hugon, près Allevard (MÉQUIGNON); St-Jean-la-Porte (coll. HUSTACHE). — Drôme: col de Perty (HOFFMANN). — Hautes-Alpes: forêt de Durbon (HUSTACHE). — Hautes-Pyrénées (cité par SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Italie: Alpes du Piémont, type; Monte Penna (DODERO!).

Gen. **ECHINODERES** JACQUET, 1888, Bull. Soc. ent. Fr., p. 144.

(*Echinomorphus* FAUVEL, 1889, Rev. d'Ent., VIII, p. 185).

Rostre court, épais, très large; scrobes naissant en avant du milieu du rostre, larges, profonds, visibles en avant (vus de haut). Antennes insérées vers le tiers antérieur du rostre; scape non claviforme, atteignant l'œil; funicule de 7 articles, le 1^{er} conique plus gros que les autres qui sont très serrés et graduellement élargis, transversaux, le 7^e nettement distinct de la massue; celle-ci ovale. Yeux petits, déprimés. Prothorax suboblong, peu moins large que les élytres à leur base. Élytres ovales, convexes, les épaules effacées. Fémurs mutiques; tibias tronqués obliquement au sommet, sans trace de denticule interne. Corps pubescent, hérissé de soies. Aptère.

Genre voisin des *Microcopes* (voir note précédente, à la suite du tableau

(1) Si l'on compare des insectes du même sexe, la forme des élytres, chez cette espèce, ne présente pas, avec la précédente, autant de différence que l'indiquent certains auteurs.

des genres), ne renfermant qu'une seule espèce dont les mœurs sont inconnues. L'adulte se rencontre dans la tanée des arbres, sous les écorces (1).

Echinoderes Ravouxi JACQUET, Bull. Soc. ent. Fr., 1888, p. 144. — HUSTACHE, 1930, p. 722 (*Microcopes*). — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411 (*Microcopes*).

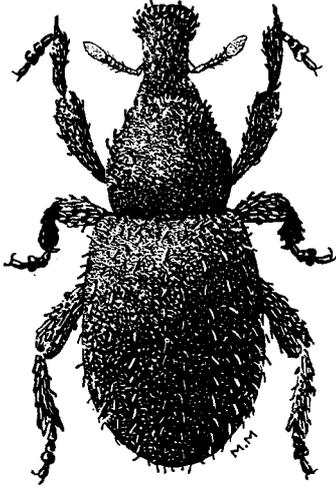


FIG. 343. — *Echinoderes Ravouxi* JACQUET.

Long. : 1,5-3 mm. Oblong, convexe, brun, mat, le prothorax revêtu d'une pubescence couchée et, en outre, hérissé de soies jaunâtres claviformes pour la plupart et dirigées en avant, les interstries élytraux avec des soies plus longues et unisériées ; pattes hérissées de courtes soies ; antennes et tarseaux roux. Rostre peu arqué, un peu plus long que la moitié du prothorax légèrement élargi au sommet, finement rugueux, sa pubescence double, en partie couchée et en partie dressée. Scape, au sommet, et funicule hispides. Prothorax subtransversal, faiblement arqué sur les côtés, fortement resserré en avant, ses angles postérieurs arrondis ; la partie antérieure portant une

dépression transversale ; la ponctuation indistincte. Élytres régulièrement ovales, guère plus larges que le prothorax à la base ; stries formées de gros points, serrés, peu profonds ; interstries aussi larges que les stries, convexes, sans ponctuation distincte. Pattes fortes.

France méridionale ; Alpes dauphinoises et maritimes, remonte jusque dans le centre. Très rare.

Drôme : Nyons, type, dans le bois mort de *Juglans regia* L. (RAVOUX). — Isère : Grenoble (AGNUS) ; La Mure (LAHAUSOIS, coll. MAGNIN !). — Vaucluse : La Bonde (Ch. FAGNIEZ). — Hérault : Montpellier, dans un vieux tronc de *Cercis siliquastrum* L. (V. MAYET, Bull. Soc. ent. Fr., 1903, p. 141). — Alpes-Maritimes : Sospel ; Gorges du Loup, environs de Grasse, dans le bois mort de *Acer campestre* L. et *Quercus pubescens* WILLD. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). — Haute-Vienne : forêt de Veyrac, 16 septembre et 20 octobre, en grand nombre, dans d'anciennes fourmilières abandonnées de *Formica rufa* (HOFFMANN, Miscell. Ent., XXXII, 1929, p. 4).

Illyrie : Goridz (J. DANIEL).



FIG. 344. — Tête (vue de profil) de *Echinoderes Ravouxi* JACQ. (Dessin P. HERVÉ).

(1) Il est fort possible que la larve soit saprophage et vive comme celles de certains *Cossonini*.

Gen. **STYPHLODERES** WOLLASTON, 1873, Trans. ent. Soc. Lond., IV, p. 435.

Rostre presque aussi long que le prothorax, subcylindrique, arqué, à scrobes naissant vers son tiers apical et dirigés vers le bord inférieur de l'œil, atteignant la base du rostre, mais restant séparés en dessous. Antennes assez longues ; scape faiblement arqué, atteignant l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} plus long et plus épais que le 2^e, les autres arrondis ; massue ovalaire. Yeux moyens, latéraux, faiblement convexes. Prothorax tronqué à la base et au sommet, caréné sur sa ligne médiane, impressionné longitudinalement de chaque côté de cette dernière. Élytres très oblongs. Fémurs claviformes, mutiques ; tibias étroits rectilignes ; tarses robustes et courts, le 3^e article bilobé et bien plus large que le 2^e ; onychium allongé, ongles divariqués assez longs. Corps presque glabre. Aptère.

Ce genre comprend seulement deux espèces paléarctiques, dont l'une appartient à notre faune ; l'autre se trouve au Portugal. Mœurs inconnues.

Styphloderes exsculptus BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 410. — *littoralis* MOTSCHULSKY, Rev. Zool., 1851, p. 427. — HUSTACHE, 1930, p. 723. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 412.

Long. : 2,5-4,5 mm. Corps allongé, convexe, brun-rouge ou testacé, glabre, peu brillant ; antennes et pattes rousses ou ferrugineuses. Rostre densément ponctué ainsi que la tête ; front avec ou sans fovéole interoculaire. Prothorax aussi long que large, très faiblement arqué sur les côtés, fortement resserré en avant, portant d'une part deux impressions médianes allongées, obliquement confluentes, à la base, et, d'autre part, deux autres étroites, obsolètes ; les deux médianes séparées en avant par une carène médiane ; la ponctuation forte, peu serrée sur le milieu du disque, plus dense et plus fine sur les côtés et en avant. Élytres elliptiques, aussi larges que le prothorax à la base ; stries fortes, marquées de gros points très rapprochés et transversaux ; interstries convexes, moins larges que les stries, portant une série de points. Dessous éparsément ponctué ; base de l'abdomen impressionnée.

L'adulte se trouve sur les rivages marins, sous les algues desséchées ou autres détritiques ; littoral de la Provence et du Roussillon. Assez rare.

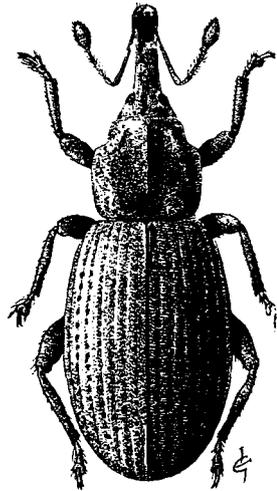


FIG. 345. — *Styphloderes exsculptus* BOH.

Bouches-du-Rhône : Marseille, type du *littoralis*. — Var : Toulon ; La Seyne ; Hyères ! ; St-Maximin ; St-Raphaël ! — Alpes-Maritimes : Menton ; Théoule ! ; Ile St-Honorat ! — Pyrénées-Orientales : Port-Vendres. — Corse : Ajaccio ; Bonifacio.

Sicile, type de *exculptus*. — Nord de l'Afrique.

Subfam. *CALANDRINAE*.

TABLEAU DES TRIBUS (1).

1. Extrémité apicale des élytres avec une bordure, membraneuse. Tibias portant des lignes de points ou des carènes longitudinales. Antennes insérées à la base du rostre, au niveau d'une dilatation basale ; massue compacte, à 1^{er} article lisse et luisant. Pygidium découvert . (p. 1044) **Calandrini**.
— Extrémité apicale des élytres sans bordure membraneuse. Tibias sans lignes de points ou carènes longitudinales (si ce dernier caractère existe le prosternum porte un sillon rostral profond) 2.
2. Tibias ongulés sur la tranche apicale externe ; ongles libres 3.
— Tibias avec une épine sur la tranche apicale interne ou tibias sans épine 9.
3. Prosternum sans sillon rostral profond 4.
— Prosternum avec un sillon rostral profond susceptible de recevoir le rostre au repos **Cryptorrhynchini**.
4. Fémurs inermes ou dentés. Dessus du corps nu 5.
— Fémurs armés d'une grande dent. Dessus du corps avec des squamules et des poils squamiformes soulevés **Trachodini**.
5. Onychium court, dépassant à peine les lobes du 3^e article des tarsi ou nul. Fémurs mutiques ; tibias portant une épine terminale très fine 6.
— Onychium bien développé. Épine terminale des tibias robuste. Dessus du corps avec des taches de squamules claires 7.
6. Onychium très réduit mais distinct. Dessus du corps avec des taches. Écusson nul (p. 710) **Tanysphyrini**.
— Onychium nul. Dessus du corps unicolore. Écusson distinct (p. 707) **Anoplini**.
7. Revêtement du corps généralement composé de taches de squamules claires. Fémurs inermes ; hanches prothoraciques rapprochées ; tibias fortement ongulés à l'angle apical externe (p. 679) **Pissodini**.
— Revêtement sans squamules, composé d'une fine pubescence 8.

(1) Les tribus dont la pagination n'est pas indiquée seront traitées dans la troisième partie de cet ouvrage.

8. Tarses normaux ; onychium dépassant, de leur longueur, les lobes du 3^e article. Prothorax à angles postérieurs assez accusés. Segments ventraux 2-4 à bord postérieur rectiligne. Insectes bleus, verts, rouges ou noirs. . . . (p. 685) **Magdalini**.
 — Tarses courts, étroits ; onychium très long, subégal au reste du tarse ; 3^e article non ou à peine élargi. Prothorax à angles postérieurs arrondis. Segments ventraux 1-2 très longs, soudés. Insectes allongés, le plus souvent linéaires. (p. 744) **Cossonini** (1).
9. Épimères mésothoraciques visibles de dessus dans l'angle thoraco-élytral 10.
 — Épimères mésothoraciques non visibles de dessus. 12.
10. Protibias sans crochet recourbé à leur angle apical interne ou externe, yeux non contigus. Prothorax généralement muni de lobes oculaires (p. 791) **Ceuthorrhynchini**.
 — Protibias avec un crochet recourbé à leur angle apical interne 11.
11. Yeux grands, dorsaux, subcontigus en dessus, l'intervalle interoculaire plus étroit que le rostre. Fémurs dentés. (p. 1042) **Corryssomerini**.
 — Yeux médiocres ; l'espace interoculaire large. Fémurs inermes (p. 1053) **Barini**.
12. Antennes de 6 à 7 articles. 15.
 — Antennes de 4 à 5 articles. Fémurs dentés ou mutiques 13.
13. Yeux latéraux ; espace interoculaire au moins aussi large que le rostre. Segments abdominaux à bord postérieur droit. **Mecinini**.
 — Yeux dorsaux ; espace interoculaire étroit ou très étroit, bien moins large que la largeur du rostre. 14.
14. Écusson distinct, assez grand. Élytres ordinairement ornés sur leur milieu antéapical d'une tache commune arrondie, d'un noir velouté ou brune. Segments de l'abdomen 2 à 4 à bord postérieur prolongé latéralement en arrière. **Cionini**.
 — Écusson nul. Hanches prothoraciques atteignant, en avant, l'extrême bord du prosternum. Segments ventraux tous rectilignes à leur bord postérieur **Nanophyini**.
15. Pattes postérieures normales, non saltatoires et fémurs non renflés ou anormalement épaissis 16.
 — Pattes postérieures saltatoires, les fémurs renflés. Yeux contigus ou très rapprochés sur le front. Rostre, pendant la contraction, couché sur le prosternum **Orchestini**.

(1) Nous faisons entrer dans cette tribu les *Dryophthorini*, caractérisés par l'onychium pourvu d'un article supplémentaire à sa base, et par un funicule de quatre articles, mais dont la plupart des autres caractères sont identiques à ceux des *Cossonini*.

16. 2^e segment ventral à bord postérieur arqué, prolongé et atteignant de chaque côté, la base du 4^e, par dessus le 3^e. Rostre (vu de profil) ordinairement atténué en avant. Ongles appendiculés (p. 1132) **Tychiini.**
 (Mêmes caractères, mais le 2^e segment, quoique prolongé en arrière, n'atteignant pas, de chaque côté, la base du 4^e).
 **Lignyodini.**
- 2^e segment ventral à bord postérieur coupé droit. Rostre non atténué en avant. 17.
17. Rostre très long, étroit, courbé. Élytres cordiformes, triangulaires. Mandibules droites, saillantes, insérées côte à côte et se mouvant verticalement. Fémurs et ongles dentés (p. 1085) **Balanini.**
- Rostre moins long. Élytres non triangulaires, oblongs, ovales ou parallèles. Mandibules courtes insérées de chaque côté du rostre et se mouvant horizontalement. Ongles ordinairement simples 18.
18. Yeux très convexes, saillants au-dessus du front 19.
- Yeux normaux, non saillants au-dessus du front 20.
19. Prothorax (vu de haut) avec une petite dent à ses angles antérieurs ; bords latéraux rebordés. Ongles libres et simples. Fémurs inermes **Derelomini.**
- Prothorax (vu de haut) avec les angles antérieurs normaux, les bord latéraux simples. Ongles libres, ordinairement dentés ou appendiculés. Fémurs le plus souvent dentés.
 (p. 1100) **Anthonomini.**
20. Élytres arrondis ensemble à l'apex et couvrant, au moins en majeure partie, le pygidium 21.
- Élytres séparément arrondis au sommet et laissant le pygidium à découvert. Tibias sans ongle apical. Ongles simples (p. 1126) **Acalyptini.**
21. Ongles non dentés à la base. Espace interoculaire à peine plus étroit que le rostre 22.
- Ongles très divergents et dentés à la base. Yeux transversaux, front moins large, entre les yeux, que le rostre à sa base. (p. 1129) **Elleschini.**
22. Tarses à 3^e article nullement bilobé, non ou à peine plus large que le 2^e 25.
- Tarses à 3^e article profondément bilobé, nettement plus large que l'article précédent 23.
23. Ongles libres, non dentés 24.
- Ongles soudés à la base. Rostre nettement séparé du front par une ligne ou une dépression transversale. Yeux contigus ou subcontigus en dessus. **Smicronychini.**

24. Onychium très court, ne dépassant pas les lobes du 3^e article des tarses antérieurs 6 (1).
 — Onychium dépassant nettement les lobes du 3^e article des tarses, yeux latéraux **Erirrhini.**
25. Des yeux. Élytres non soudés. Ailé. 26.
 — Pas d'yeux. Élytres soudés. Aptère. (Insectes hypogés, à téguments généralement testacés). . . (p. 776) **Raymondionimi.**
26. Corps trapu ; élytres subcarrés, épaules très saillantes. Tibias non onglés au sommet. Revêtement formé de squames brunes variées d'ochracé. **Stenopelmi.**
 — Corps oblong ; élytres nettement plus longs que larges. Revêtement formé de pellicules cireuses, soudées, fortement appliquées. Tibias munis d'un ongllet au sommet. Ongles longs et grêles (p. 711) **Hydronomi.**

Tribu des Pissodini.

Hanches prothoraciques subcontiguës. Prosternum à bord antérieur faiblement échancré et brièvement cilié, sans excavation devant les hanches. Tibias munis de deux petits faisceaux de soies au sommet, accompagnant l'onglet apical interne.

Cette tribu renferme le seul genre suivant :

Gen. **PISSODES** GERMAR, 1824, Ins. Sp. nov., p. 316.
 (LACORDAIRE, Gen. Col., Curc., VI, p. 361. — REITTER,
 Ent. Nachr., 1898, p. 66).

Rostre aussi long que la tête et le prothorax réunis, assez robuste, cylindrique, faiblement arqué ; scrobes médians, atteignant le bord antérieur des yeux. Antennes médianes, courtes, médiocres ; scape non ou à peine épaissi au sommet, atteignant l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} assez allongé, subconique, plus long que le 2^e qui est lui-même plus long que le 3^e, les suivants courts, graduellement élargis ; massue ovale. Yeux moyens, ovales, transversaux, plats. Prothorax transversal, rétréci, en goulot en avant, lobes oculaires nuls ; caréné au milieu. Écusson arrondi, densément pubescent. Élytres peu convexes, oblongs, parallèles, aussi larges que le prothorax à leur base, celle-ci un peu échancrée. Fémurs claviformes, inermes ; tibias comprimés, armés, au sommet, d'un crochet recourbé, en dedans ; tarses courts, le 3^e article spongieux en dessous, les 1^{er} et 2^e, seulement à leur sommet, le 1^{er} assez long, subconique, le 2^e court, triangulaire, le 3^e un peu plus large, bilobé ; l'onychium assez

(1) Les caractères d'opposition choisis pour séparer les *Tanysphryini* étant assez subtils, nous avons jugé utile de les faire figurer à deux endroits de notre tableau ; ce qui oblige ici à remonter à l'alinéa 6 concernant cette tribu.

long, les ongles simples, écartés. Abdomen à 2^e segment plus long que les 3^e et 4^e réunis, sa suture avec le 1^{er} arquée.

Les mâles ont le rostre plus court, le 1^{er} segment abdominal plus ou moins impressionné.

Insectes oblongs, fortement sculptés, ternes, noirs ou bruns à squamules dorsales formant des taches ou des fascies fauves ou blanchâtres.

Une quinzaine d'espèces réparties dans toute l'Europe centrale et boréale : Sibérie et Japon. Cinq dans notre faune.

La biologie est assez bien connue, ayant fait l'objet d'assez nombreux travaux. Les larves vivent dans les branches des Conifères malades ; elles y creusent des galeries pouvant atteindre la partie médullaire. Cependant chez *P. validirostris*, espèce de l'Europe centrale et boréale, la larve s'attaque aux cônes de *Pinus silvestris* L. (1).

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|--|--------------------|
| 1. Prothorax graduellement rétréci en avant, sa plus grande largeur à la base, les angles postérieurs aigus, plus ou moins saillants en dehors | 2. |
| — Prothorax arrondi sur les côtés, plus ou moins rétréci en arrière, sa plus grande largeur derrière le milieu, les angles postérieurs arrondis, obtus ou droits, mais non saillants en dehors | 3. |
| 2. Stries élytrales à points très irréguliers, fovéiformes ; interstries impairs bien plus larges, plus convexes ; fascie post-médiane des élytres jaune, assez large. Long. : 7-10 mm. | 1. piceae. |
| — Stries élytrales à points rectangulaires, plus petits, serrés, régulièrement disposés ; interstries impairs seulement un peu plus larges que les pairs ; deux fascies transversales sur les élytres, l'une post-médiane, l'autre anté-médiane ; cette dernière interrompue au milieu. Long. : 5-7 mm. | 2. notatus. |
| 3. Prothorax avec les angles postérieurs nettement arrondis sa ponctuation assez fine, non rugueuse | 4. |
| — Prothorax à angles postérieurs droits, sa ponctuation dorsale grossière, rugueuse. Élytres à stries marquées de gros points allongés ; interstries de largeur subégale, les impairs un peu plus élevés ; deux fascies transversales, la post-médiane ordinairement entière, l'antérieure réduite à deux mouchetures sur chaque élytre. Long. : 7-9 mm. | 3. pini. |
| 4. Interstries impairs nettement plus élevés et plus larges que les autres ; élytres ornés de deux fascies transversales jaunes ou blanches très tranchées. Fémurs et tibiais mou- | |

(1) Cf. H. v. Lengenken, *Ent. Blätter*, Heft 4, 1941, p. 145.

- chetés de squamules claires. Téguments brun-foncé. Long. :
 5-6 mm. 4. **harcyniae**.
 — Interstries impairs peu sensiblement plus élevés et peu
 distinctement plus larges que les pairs ; élytres ornés seu-
 lement d'une large fascie d'un jaune d'ocre, située un peu
 après le milieu. Téguments roux ou d'un brun-rougeâtre.
 Long. : 4-5 mm. 5. **piniphilus**.

1. **Pissodes piceae** ILLIGER, 1807, Mag., p. 309. — *pini* PANZER, Fauna germanica (non L.). — HUSTACHE, 1930, p. 731. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 412.

Long. : 7-10 mm. Brun-rouge, revêtu de petites squamules oblongues, jaunes, peu serrées, plus condensées et formant, sur le prothorax, quatre petites taches ponctiformes dont deux en arrière du milieu, de chaque côté de la carène médiane, tapissant le fond d'une impression circulaire ; les deux autres sur les côtés du milieu avec trois taches basales et deux taches au sommet (1) ; sur les élytres une fascie post-médiane assez large, très nette et une faible tache transversale confuse, souvent nulle, en avant du milieu, sur les 4^e à 7^e interstries ; antennes, fémurs et tibias ainsi que le rostre ferrugineux. Funicule à 2^e article plus long que large. Prothorax aussi large à sa base que celle des élytres, sa plus grande largeur vers sa base, les côtés en arrière presque droits, ses angles postérieurs aigus et faiblement prolongés en arrière ; le dessous assez fortement ponctu-rugueux, le milieu du disque parsemé de squamules piliformes. Stries élytrales à gros points fovéolés de grandeur et de profondeur très inégales ; calus antéapical saillant, suivi d'une assez forte impression ; interstries 3-5-7 nettement relevés et plus larges que les autres. Tibias et fémurs largement annelés de clair.

Vit sur *Picea excelsa* LINK. (RATZBURG, Forstinsekt., 1837, I, p. 120, fig.), *Abies pectinata* D.C. (FAUVEL).

Considéré à tort comme monophage. La femelle dépose sa ponte en juin-juillet, recherchant les nœuds des branches, les blessures ou anomalies de l'écorce. Les œufs sont disposés en couronne au nombre de 30 à 50. Les larves néonates rayonnent dans tous les sens, creusant des galeries d'abord très étroites, qui s'élargissent avec la taille et l'âge des larves, et décrivant des méandres variés pouvant atteindre de 50 à 70 cm. de longueur et 4 à 7 mm. de diamètre ; l'extrémité de ces couloirs remontent au voisinage du liber et aboutissent à la chambre nymphale. La larve hiverne. Il n'existe qu'une génération annuelle (ESCHERICH, Forstinsekten Mitteleuropas, II, 1923 (biologie).

La larve est parasitée, en Autriche, par un Hyménoptère *Braconidae*, *Coeloides abdominalis* ZETT. (THOMPSON).

(1) Ces taches prothoraciques se retrouvent chez toutes nos espèces qui ont en outre comme caractères communs : une tache apicale et une autre subapicale aux élytres, les protibia rugueux ; ciliés en dedans, les corbeilles tarsales comprimées, obliques et bordées de soies noires, les tarsi foncés, le rostre densément ponctué, le calus antéapical des élytres saillant.

Montagnes de toute la France ; zone des Abiétacées ; assez commun. Vosges ; toutes les Alpes ; Pyrénées ; Massif central. Régions montagneuses de l'Europe.

2. **Pissodes notatus** FABRICIUS, 1787, Mant., I, p. 103. — *castaneus* DE GEER (forte), 1775. — HUSTACHE, 1930, p. 731. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 412 ; Cat. Corse, p. 431.

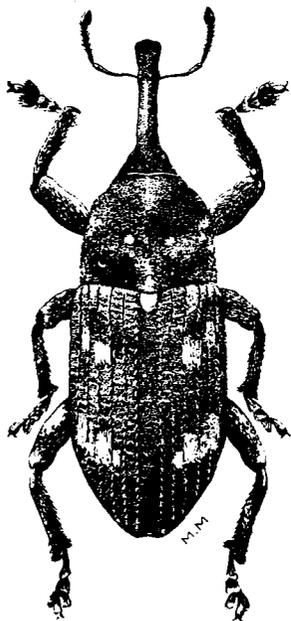


FIG. 346. — *Pissodes notatus* F.

Long. : 5-7 mm. Voisin du précédent ; plus petit, d'un brun ordinairement plus foncé ; les squamules dorsales plus claires, jaunâtres ou blanchâtres. Élytres ornés de deux fascies distinctes, l'antérieure courte, jaune, occupant les interstries 4-5-6 déprimés à cet endroit, la postérieure entière blanchâtre sauf ordinairement sur les interstries 6-7 où elle est jaune et élargie. Les flancs du prothorax assez densément squamulés. Funicule à 2^e article aussi long que large. Prothorax à base un peu plus étroite que les élytres. Stries élytrales à points bien moins gros, subrectangulaires, plus rapprochés, réguliers ; interstries 3-5-7 à peine plus larges et seulement un peu plus relevés que les autres.

Vit sur *Pinus silvestris* L. !, *P. maritima* LAM. et sa sous-espèce *pinaster* SOLAND, *P. pinea* L., *P. laricio* POIR. et sa sous-espèce *Salzamanni* DUNEL, *P. halepensis* MILL. !, *Taxus baccata* (GIRARD) (1).

La larve s'attaque aux arbres malades. Ponte d'avril à septembre, ordinairement sur tiges et branches de faible diamètre. Les larves vivent aussi bien sous l'écorce que dans le canal médullaire des menues branches. (PERRIS, Larves, 1877, p. 390), elles sont particulièrement nuisibles aux jeunes plants. Leur présence est décelée par des boursoufflements au collet des jeunes arbres dans lesquels se trouvent les berceaux de transformation. L'imago et la larve peuvent hiverner. L'évolution dure 12 mois. Une seule génération. L'adulte est un bon voilier.

La larve est parasitée en France par divers Hyménoptères : *Pimpla instigator* F., *Neurateles papyraceus* RATZB., *Atanycolus initiator* NEES, et surtout très activement par *Habrobrachon sordidator* RATZB. (Hym. Braconidae) (2).

Toute la France ; la Corse. Commun. Toute l'Europe ; Sibérie. Algérie.

OBSERVATIONS. — En Écosse, la larve est parasitée par *Ephialtes crassisetula* THOMS. (*Ichneumonidae*) ; en Angleterre par *Rhopalicus tutela* WLK. (*Ptero-*

(1) GIRARD, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1881, p. 128. Cette observation n'a pas été confirmée.

(2) Cf. KLEINE (*Zeitschrift für wiss. Insektenbiologie*, 1908, pp. 414-417).

malidae) ; en Espagne par *Metacolus unifasciatus* THOMS. (*Pteromalidae*) ; en Autriche par *Coeloides scolytidae* et *C. initiatellus* RATZ. (*Braconidae*).

3. *Pissodes pini* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, p. 379. — *ferrugineus* REY, l'Échange, 1895, p. 2 (immature). — HUSTACHE, 1930, p. 732. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 412.

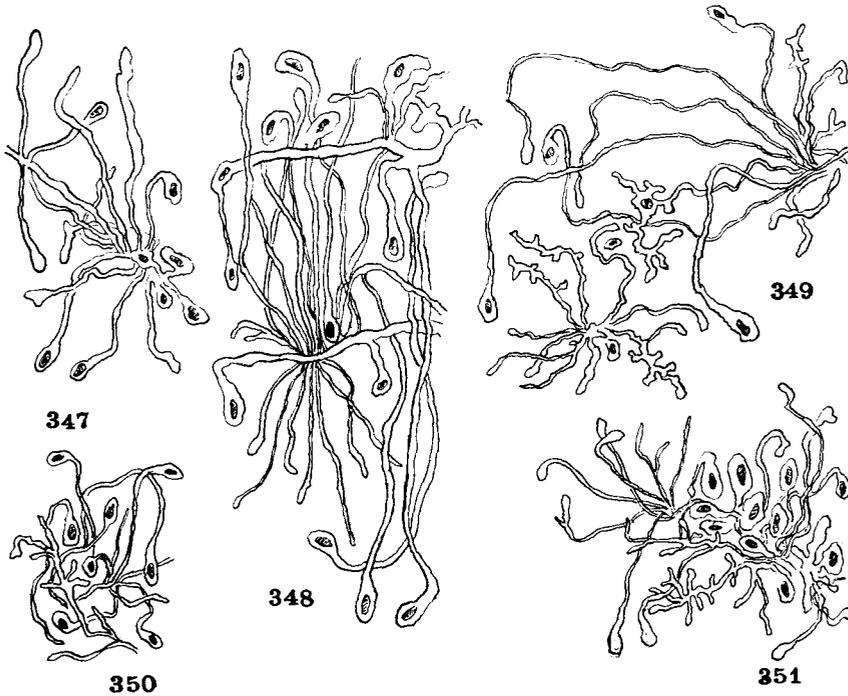


FIG. 347 à 351. — Schémas des galeries larvaires et chambres nymphales chez divers *Pissodes*. — 347. *P. notatus* F. ; — 348. *P. piceae* ILL. ; — 349. *P. harcyniae* HERBST ; — 350. *P. piniphilus* HERBST ; — 351. *P. pini* L. (inspiré de ESCHERICH).

Long. : 7-9 mm. Brun foncé ou noir ; le prothorax à taches antérieures arquées, allongées, prolongées ou non jusqu'aux taches postérieures ; les élytres ornés de deux fascies transversales jaunes, l'antérieure composée de deux macules obliques sur les 4^e et 6^e interstries, la postérieure entière ou décomposée en petites taches ; pattes et antennes (sauf le scape rougeâtre) foncées. Prothorax à peine plus étroit que les élytres à la base ; rétréci en arrière, sa plus grande largeur en arrière du milieu, ses angles postérieurs droits, non saillants, sa ponctuation grossière, serrée, rugueuse, marqué de légères impressions basales. Élytres déprimés en avant, les points des stries formant de grandes fovéoles subégales ; interstries convexes, les 3-5-7 légèrement plus larges et un peu plus convexes.

Vit sur *Pinus silvestris* L., *Pinus montana* LAM. subsp. *uncinata* RAMOND (G. TEMPÈRE, Hautes-Pyrénées : Cirque de Gavarnie).

Biologie : ESCHERICH (Forstinsekten Mitteleuropas, II, 1923).

Les œufs sont déposés par paquets, à partir du printemps jusqu'en automne, l'incubation dure 20 à 25 jours, la durée larvaire peut être de trois à cinq mois. La transformation s'effectue dans des chambres nymphales profondes, entaillées dans l'aubier. Les couloirs larvaires sont étendus mais embrouillés et sans ordre. La larve attaque aussi bien les branches que la base des troncs. Il existe deux générations annuelles. La larve est parasitée par un Braconide, *Microbracon hylobii* RATZ. (THOMPSON).

Vosges ; Cévennes ; toutes les Alpes ; Pyrénées ; assez répandu.

Europe centrale et méridionale ; Suisse.

4. *Pissodes harcyniae* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 214. — *interstilius* C.R. SAHLB., Ins. Fenn., II, 1834, p. 26. — HUSTACHE, 1930, p. 732. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 412.

Long. : 5-6 mm. Noir ou brun-foncé ; élytres portant deux fascies transversales jaunâtres ou blanchâtres, l'antérieure décomposée en trois taches situées sur les interstries 4-5-6 ; la postérieure étroite ; prothorax assez largement marginé de roux à son bord antérieur (1), les deux taches du sommet allongées ; antennes brunes (scape ferrugineux) ; profémurs annelés de gris-clair ; 2^e article du funicule aussi long que large. Prothorax subtransversal, peu convexe, plus étroit que les élytres à la base, les angles postérieurs arrondis, l'impression antéscutellaire en forme de V ; ponctuation serrée, non rugueuse ; stries et fossettes assez régulières.

Vit sur *Pinus silvestris* L., *Abies pectinata* D.C. et surtout *Picea excelsa* LINK. (ESCHERICH, l. c. — BARBEY, Ent. Forestière, 1913).

La femelle pond d'avril à septembre, dans le voisinage des nœuds ; les œufs sont déposés par 3 à 5. L'incubation dure trois semaines environ. Chaque larve se disperse dans une direction donnant un type de couloir étoilé.

L'évolution larvaire dure une année, l'échelonnement des pontes donne des larves et des nymphes hivernant simultanément. La transformation s'effectue près de l'écorce dans des excavations bourrées de fibres (berceaux de transformation). Ces détritits se retrouvent, chez toutes les espèces du genre (2). La ponte s'effectue le plus souvent dans l'écorce mince de la cime, mais elle peut également s'opérer à la partie inférieure des troncs de gros calibre. Une seule génération. L'espèce est considérée comme ravageur secondaire, n'attaquant que les arbres malades ou atteints déjà par les *Scolytidae*.

Rare sur notre territoire.

Vosges : Gérardmer (PUTON) ; la Schlucht (VOUAUX). — Jura : Magnovillard ; sources de l'Ain (VIENNOT-BOURGIN !). — Rhône : Beaujolais (REY). — Vaucluse : Mt Ventoux ; val de Buons (ABEILLE). — Alpes-Maritimes : St-Martin-de-Vésubie (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Europe centrale et boréale.

L'espèce est parasitée par *Coeloides abdominalis* ZETT. (*Braconidae*), *Ephialtes tuberculatus* FOURE. (*Ichneumonidae*), *Xorides erosus* TSCHER. (*Ichneumonidae*) (THOMPSON).

(1) La plupart des espèces ont le bord antérieur du prothorax étroitement roux.

(2) Également chez les *Hylobius*.

5. **Pissodes piniphilus** HERBST, Käf., 1797, VII, p. 24. — HUSTACHE, 1930, p. 733. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 412.

Long. : 4-5 mm. Brun, souvent rougeâtre ; élytres ornés seulement d'une fascie postérieure, très large, jaune, s'arrêtant intérieurement au 4^e interstrie ; antennes (massue foncée exceptée), fémurs et tibias bruns ou ferrugineux ; 2^e article du funicule moins long que large. Prothorax convexe, transversal, l'impression basale courte, obsolète, la ponctuation peu serrée, l'intervalle des points lisse et plus large que les points ; interstries subconvexes, égaux ; points des stries subrectangulaires, serrés, peu profonds et assez réguliers.

Vit sur *Pinus silvestris* L., ainsi que sur *Abies nordmanniana* SPACH. (1). Nous l'avons observé sur ce dernier, à Veyrac (Haute-Vienne) en juillet 1922.

Les dégâts portaient sur un arbre âgé d'une trentaine d'années, dans les branches de la base, d'un diamètre de 0,06 cm. à 0,08 cm. Les galeries brièvement sinueuses au départ, dans la couche corticale, traversent la partie ligneuse en ligne droite pour devenir très sinueuses près des grands rayons médullaires et s'engagent dans la moelle centrale en effectuant un coude assez brusque. Les faisceaux ligneux à cellules plus denses constitués par l'insertion des rameaux latéraux sont évités et contournés par la larve. La nymphose s'opère dans l'aubier à l'extrémité de la galerie qui, après avoir traversé la partie centrale, revient affleurer l'écorce. (A. HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1925, p. 32). L'espèce semble ne s'attaquer qu'à des arbres malades ou déficients.

Très rare en France : Haute-Savoie : Chamonix (ABEILLE). — Puy-de-Dôme : Mt Dore (H. DU BUYSSON !). — Haute-Vienne : Veyrac (HOFFMANN). Europe centrale et septentrionale ; Suisse.

Tribu des Magdalini.

Hanches prothoraciques contiguës. Prosternum à bord antérieur entier. Prothorax sans lobes oculaires, sa base bisinuée. Scrobes rectilignes, naissant vers le milieu du rostre et atteignant la base de ce dernier. Antennes faiblement coudées. Yeux transversaux. Tibias avec un crochet apical externe. Fémurs claviformes ; corbeilles tarsales ouvertes. Écusson visible. Pygidium découvert.

Cette tribu renferme un seul genre.

Gen. **MAGDALIS** GERMAR, 1818, *Mag. Ent.*, II (1817), p. 339.

(*Magdalinus* GERMAR, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VII, 2, 1843, p. 135 ; J. DU VAL, *Gen. Curc.*, 1868, pl. XVIII, fig. 83. — *Tamnophilus* SCHÖNH., *Curc. Disp. méth.*, 1826, p. 51 (olim). — DESBROCHERS, *Monogr.*, L'Abeille, VI, 1870 ; Le Frelon, XIII, (1905). — K. DANIEL, *Münch. Kol. Zeitschr.*, I (1903), p. 229. — REITTER, *Deutsche ent.*

(1) Cette Conifère, originaire d'Asie-Mineure, est fréquemment cultivée en pépinières et plantée dans les parcs et jardins.

Zeits., (1895), p. 297 ; Fauna Germ., V, 1916. — J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Faun. Seine, VI bis, 1924. — HUSTACHE, Miscellanea entomologica, vol. XXXV, 1933 (*Magdalini*).

Rostre très variable, assez long ou très court, épais ou cylindrique, plus ou moins arqué ; scrobes dirigés vers la partie inférieure du rostre. Antennes variables et accusant des différences sexuelles très marquées ; scape arqué non ou peu claviforme, atteignant les yeux ; funicule de 7 articles, le 1^{er} plus long que le 2^e, ce dernier rarement transversal ; massue variable, souvent plus longue ou aussi longue, chez les mâles, que le reste du funicule. Yeux oblongs, transversaux. Prothorax tronqué au sommet, bisinué à sa base, ses angles postérieurs aigus, rarement droits. Élytres plus ou moins allongés, arrondis séparément au sommet, aussi larges ou à peine plus larges que le prothorax à leur base, arrondis séparément de chaque côté de l'écusson et avancés contre le prothorax. Pattes médiocres ; fémurs épais, dentés ou inermes ; tibias souvent droits, onglés au sommet ; tarses à deux premiers articles plus longs que larges, le 3^e fortement bilobé ; ongles fins. Abdomen à 2^e segment subégale aux deux suivants réunis, sa suture avec le 1^{er} arqué. Ailé.

Chez le mâle, le rostre est plus court, plus robuste, pubescent en dessous, les antennes sont ordinairement aberrantes, le corps est plus parallèle.

Genre comptant une soixantaine d'espèces répandues dans toute la région paléarctique. Quelques-unes habitent l'Australie et l'Amérique du Sud.

De taille médiocre, de couleur noire, bleue, verdâtre, plus rarement rouge, généralement à peu près glabre chez les insectes de nos régions.

La biologie de la plupart des espèces est bien connue. Les larves, xylophages, attaquent le tronc et les rameaux d'arbres ordinairement morts ou déficients appartenant à diverses familles : Abietacées, Fagacées, Bétulacées, Salicacées, Rosacées arborescentes. Les œufs sont déposés au printemps sous l'écorce ; les larves minent le liber et l'aubier à la manière des *Scolytidae*. Chez certaines espèces la larve pénètre jusqu'à la région médullaire où elle trace de longues galeries, celles-ci se prolongent jusqu'à la région corticale où a lieu la transformation en imago après une brève période nymphale. Les dégâts de plusieurs espèces compromettent gravement certaines cultures fruitières et plantations de Résineux.

TABLEAU DES SOUS-GENRES.

1. Rostre arqué, plus long que la tête. 2.
- Rostre droit, pas plus long que la tête. Prothorax ayant sur les côtés, vers le milieu ou un peu en avant, un tubercule ou une saillie râpeuse. Écusson plan, au même niveau que les élytres. Fémurs mutiques ; ongles simples. Taille petite. Noir ; élytres rugueux à ponctuation confuse. **Edo.**
2. Écusson sur le même plan horizontal que les élytres et atteignant presque le bord antérieur des élytres ; interstries finement et densément rugueux, à ponctuation indistincte.

- Prothorax anguleux et fortement râpeux vers le milieu ou en arrière des côtés. Fémurs inermes ou indistinctement dentés. Insecte noir. 3.
 — Écusson incliné enfoncé en avant, n'atteignant pas le bord antérieur des élytres 4.

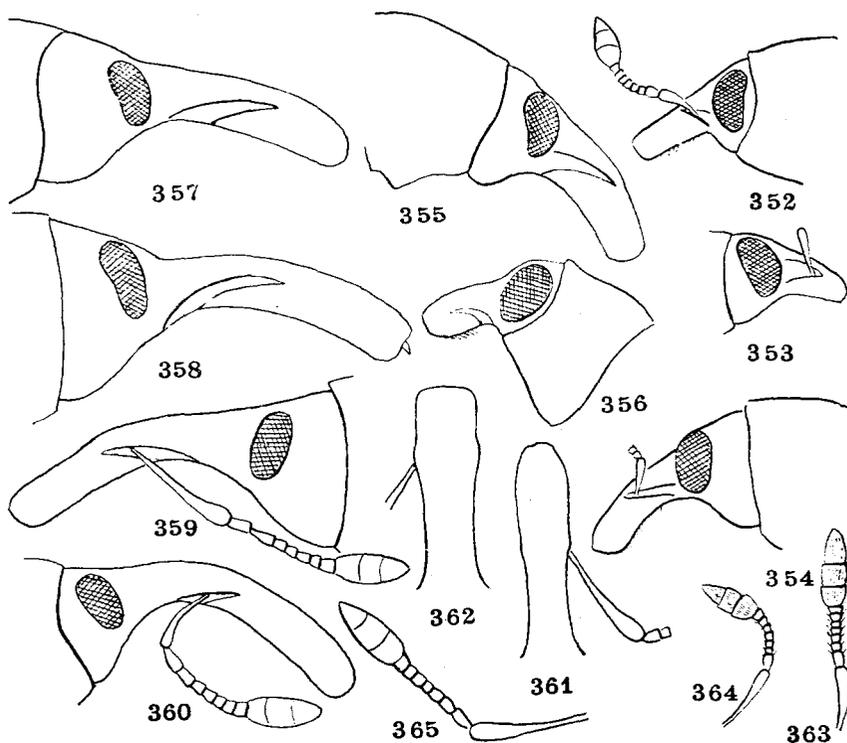


FIG. 352 à 365. — 352. *Magdalis (Edo) nitidipennis* BOU. (tête mâle, profil); — 353. idem, *ruficornis* L. (id.); — 354. *M. (Neopanus) cerasi* L. (id.); — 355. *M. (Magdalinus) armigera* FOURC. (id.); — 356. *M. (Neopanus) exarata* BRIS. (id.); — 357. *M. (Magdalis* s. st.) *violacea* (tête mâle); — 358. Tête femelle du même; — 359. idem, *frontalis* GYLL. (tête mâle); — 360. Tête femelle du même; — 361. Rostre (vu du dessus) chez *M. violacea* L. (femelle); — 362. idem chez le mâle; — 363. *M. cerasi*, antenne mâle; — 364. id. chez la femelle; — 365. *M. violacea* (antenne femelle).

3. Antennes grêles, à massue beaucoup plus courte que le funicule dans les deux sexes, ovale et tri-articulée. Dessus à pubescence éparse, très courte mais visible. Ongles dentés.
 — Antennes à massue plus courte chez la femelle et simplement tri-articulée; densément pubescente, anormalement allongée, beaucoup plus long que le funicule chez le mâle. Noir; corps étroit. Ongles simples (chez nos

Panopsis.

- espèces). Élytres plus longs chez le mâle que chez la femelle. **Panus.**
4. Prothorax ni denté ni anguleux vers le tiers ou le quart antérieur des côtés 5.
- Prothorax avec les angles antérieurs dentés, où ses côtés, en avant, denticulés ou carénés. Noir ; les pièces latérales du corps sans pubescence spéciale. Dessus glabre ou à pubescence très fine et peu visible **Magdalinus.**
5. Élytres à interstries ponctués, très finement alutacés ou coriacés, la ponctuation parfois râpeuse au bord antérieur. Épisternes et épimères généralement couverts de pubescence blanche et serrée, composée de poils bifides. Rostre long. Massue antennaire simple, plus courte que le funicule. Profémurs le plus souvent fortement dentés. Ongles simples. Corps élancé **Magdalis.**
- Élytres à interstries non ponctués, finement et densément rugueux ou très finement granulés. Épisternes et épimères sans pubescence plus claire. Rostre du mâle un peu plus long que la tête. Prothorax impressionné devant le milieu. Massue des antennes presque aussi longue (femelle), plus longue (mâle) que le funicule, densément villose. Fémurs inermes ou indistinctement dentés. Ongles ordinairement dentés. Corps trapu, noir, sans éclat métallique. **Neopanus.**

TABLEAU DES ESPÈCES (1).

1. Dessus du corps noir ou métallique, bleu ou verdâtre. 2.
- Dessus, rostre, antennes et pattes d'un roux-brun ; dessous ordinairement noir. Fémurs avec une très petite dent, souvent nulle ou peu distincte aux méta-fémurs. Rostre presque aussi long que la tête et le prothorax réunis. Long. : 3,5-5,5 mm. 1. **rufa.**
2. Prothorax présentant, un peu avant les angles antérieurs, un denticule aigu, les côtés râpeux en arrière de ce denticule. Interstries plans ou subconvexes, mats, bien plus larges que les stries. Fémurs dentés. Long. : 3-4,5 mm. 10. **armigera.**
- Prothorax à angles antérieurs normaux ou légèrement râpeux, sans denticule nettement distinct (ou avec un

(1) Nous groupons, dans ce tableau, les espèces du genre, sans tenir compte du tableau des sous-genres donné précédemment à titre purement documentaire. Cette partie analytique est tirée du travail de K. DANIEL, in *Münchn. Kol. Zeitschr.*, I (1903), p. 229, et reproduite pour les espèces françaises par SAINTE-CLAIRE DEVILLE, *Fne Bass. Seine*, VI bis, 1924, p. 56, et par A. HUSTACHE, in *Miscell. Ent.*, 1933.

- denticule très court, mais dans ce cas, les angles postérieurs aigus, déjetés). Interstries des élytres élevés. 3.
3. Fémurs fortement dentés. Écusson déclive en avant, légèrement enfoncé à l'extrême base des élytres. 4.
- Fémurs inermes ou profémurs armés d'une très petite épine 12.
4. Prothorax muni, vers les angles antérieurs, d'un groupe de reliefs râpeux. Élytres à stries profondes, à interstries étroites, convexes, luisants et très finement chagrinés. Insecte tout noir. Long. : 3,5-6 mm. 11. **carbonaria**.
- Prothorax sans reliefs râpeux vers les angles antérieurs. Interstries élytraux plans. Espèces vivant sur les Abiétacées. 5.
5. Yeux convexes, proéminents. Corps allongé, en entier d'un bleu d'acier foncé, un peu plus vif sur les élytres, Long. : 4,5-5 mm. 2. **phlegmatica**.
- Yeux aplatis, non proéminents 6.
6. Insecte entièrement d'un noir franc (1) 7.
- Insecte bleuâtre ou verdâtre, au moins sur les élytres. 10.
7. Élytres brillants ; stries réduites à des fines rangées de points ; interstries bien plus larges que les stries, avec de très petits points alignés sur un ou deux rangs. Prothorax finement ponctué, muni d'une fine ligne médiane lisse. Rostre très peu courbé. Long. : 4-5 mm. 3. **nitida**.
- Élytres plus ou moins mats. Rostre fortement arqué. 8.
8. Front marqué, entre les yeux, d'une fossette ponctiforme. Épisternes et épimères du métathorax recouverts d'une pubescence grise, bien apparente, tranchant un peu sur le fond noir du reste des téguments (2). Interstries larges, plans, leur ponctuation confondue dans un fond uniformément rugueux. Tête très convexe, formant avec la base du rostre une sinuosité bien marquée. Long. : 3,5-4,5 mm. 6. **punctulata**.
- Front sans fossette ponctiforme. Épisternes et épimères métathoraciques sans pubescence spéciale. 9.
9. Base des élytres fortement lobée de chaque côté de l'écusson, lequel se raccorde au calus huméral par une courbe accusée. Stries des élytres formées de gros points quadrangulaires ; interstries à peu près aussi larges que les stries et ridés transversalement. Long. : 4-9 mm. 4. **memnonia**.

(1) Les élytres chez *nitida* et *memnonia* ont parfois un léger reflet violacé.

(2) Ce caractère se retrouve chez les espèces à élytres bleus, notamment chez *duplicata*, mais ce dernier se reconnaît de *punctulata* à la série régulière de points bien marqués de ses interstries.

- Base des élytres faiblement lobée de chaque côté de l'écusson, lequel se raccorde au calus huméral par une ligne à peu près droite et perpendiculaire à la suture. Stries des élytres fines ; interstries larges, très plans, finement ponctués en série. Courbure du rostre continuant celle de la tête sans sinuosité. Long. : 3-4,5 mm. 5. **linearis.**
10. Prothorax aussi long que large, fortement rétréci en avant. Base des élytres relevée en gouttière entre l'écusson et le calus huméral ; ceux-ci raccordés par une ligne à peu près droite et perpendiculaire à la suture, ce qui fait paraître les épaules carrées. Points des stries séparés par des intervalles qui sont dans le plan des interstries. Long. : 4-6 mm. 9. **violacea.**
- Prothorax nettement transverse, médiocrement rétréci en avant. Base des élytres non ou à peine relevée, lobée de chaque côté de l'écusson et rejoignant le calus huméral par une ligne oblique par rapport à la suture, ce qui fait paraître les épaules obtuses. Stries des élytres creusées en rainures, les intervalles de leurs points, en conséquence, moins élevés que les interstries 11.
11. Vertex à peine ponctué. Interstries finement granulés. Élytres d'un bleu vif. Long. : 4,5-6,5 mm. 8. **frontalis.**
- Vertex nettement ponctué. Interstries à ponctuation normale. Élytres d'un bleu ou d'un vert très sombre. Long. : 3,5-4,5 mm. 7. **duplicata.**
12. Élytres bleu foncé. Rostre court, droit, pas plus long que la tête. Antennes foncées, insérées tout près de la base du rostre. Long. : 3-3,5 mm. 18. **nitidipennis.**
- Élytres d'un noir franc 13.
13. Stries fines, beaucoup plus étroites que les interstries, ou profondes mais avec des interstries convexes. 14.
- Stries larges, peu profondes, crénelées de gros points ; interstries plans à peu près de la longueur des stries. Prothorax court, angulé latéralement. Massue antennaire du mâle plus longue que le funicule. Long. : 3-4 mm. 13. **exarata.**
14. Écusson horizontal, à peu près dans le même plan que la base des élytres 15.
- Écusson déclive en avant, sa base à un niveau inférieur à celui des élytres. Prothorax court. Antennes noires. Dessus noir, mat ; interstries plans, densément granulés. Massue antennaire mâle villeuse, près de deux fois aussi longue que le funicule. Long. : 3-4 mm. 12. **cerasi.**
15. Prothorax portant de chaque côté, un peu en arrière du milieu, une petite saillie conique. Rostre droit, vu de pro-

- fil, conique, pas plus long que la tête. Antennes à base rousse. Interstries glabres. Long. : 2,5-3,5 mm. . . 19. **ruficornis**.
 — Prothorax sans saillies spéciales, ou seulement finement râpeux sur les côtés. 16.

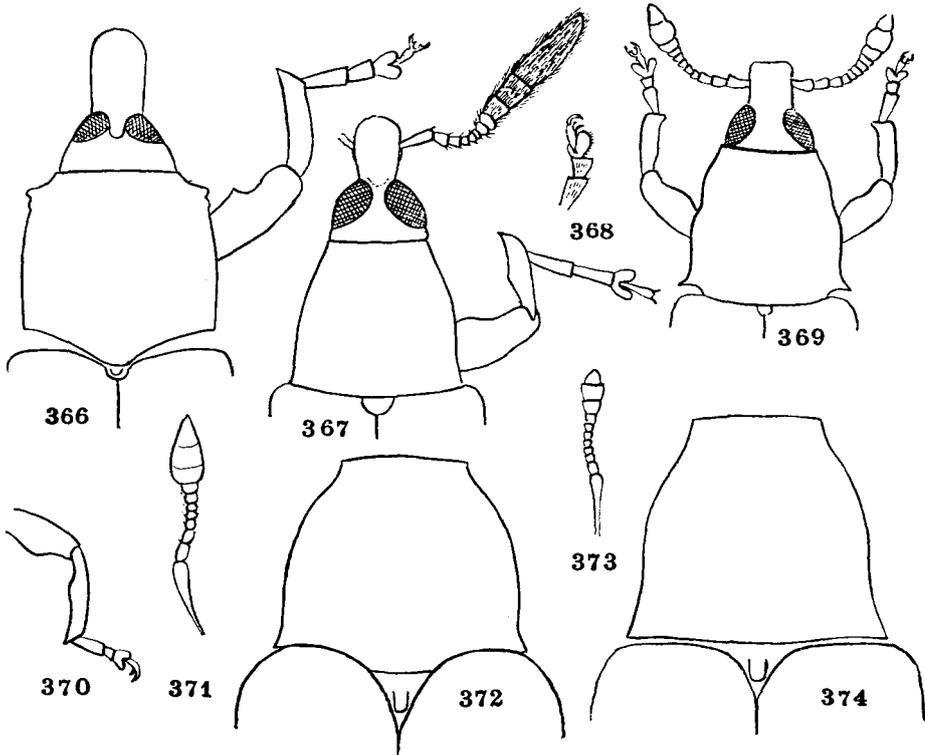


FIG. 366 à 374. — 366. *Magdalis armigera* FOURC. (avant-corps du mâle); — 367. *M. barbicornis* LATR. (id. mâle); — 368. *M. flavicornis* GYLL. (mésotarse); — 369. *M. stricta* DESPR. (avant-corps, mâle); — 370. *M. ruficornis* L. (Protibia mâle); — 371. *M. armigera* GEOFFR. (antenne mâle); — 372. *M. frontalis* GYLL. (prothorax et base des élytres); — 373. *M. barbicornis* (antenne, femelle); — 374. *M. violacea* L. (prothorax et base tronquée (non lobée) des élytres).

16. Profémurs complètement inermes. Interstries pratiquement glabres (1). Antennes à base rousse; massue antennaire du mâle allongée, longuement villeuse, plus longue que tout le reste de l'antenne, les 6^e et 7^e articles du funicule dilatés et villeux comme la massue. Long. : 3-4 mm. 14. **barbicornis**.
 — Profémurs très finement dentés. Interstries élytraux munis

(1) On observe à très fort grossissement une série de poils extrêmement fins et courts.

- chacun d'une série de poils bruns, fins et couchés en arrière.
 Antennes du mâle normales. 17.
17. Interstries convexes, subcostiformes. Élytres assez brillants. Antennes foncées. Prothorax nettement râpeux aux angles antérieurs, très rarement avec un denticule très net avant les angles antérieurs (variété). Long. : 3-3,5 mm. 17. **stricta**.
- Interstries plans, rugueux. Élytres mats. Antennes testacées au moins à la base. Prothorax non ou très finement râpeux sur les côtés 18.
18. Antennes entièrement testacées ; 3^e strie élytrale reliée, en arrière, à la 6^e. Long. : 2,5-3,5 mm. 15. **flavicornis**.
- Antennes rousses à la base seulement ; 3^e strie des élytres reliée, en arrière, à la 8^e. Long. : 2,5-3,5 mm. 16. **fuscicornis**.

Subgen. **Magdalis** s. st. (K. DANIEL, l. c., p. 237).

1. **Magdalis rufa** GERMAR, 1824, Ins. sp., p. 193 ; DESBROCHERS, l'Abeille, VI, 1870, p. 36. — *russata* FAIRM. Compt. Rend. ent. Belg., 1884. — HUSTACHE, Extrait Miscell. Ent., vol. XXXV, 1933, p. 11 (*Magdalini*). — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 3,5-5,5 mm. Dessus (rostre, tête, antennes et pattes compris) entièrement d'un roux-châtain (coloration unique chez nos espèces), glabre, mat. Prothorax subconique, médiocrement arqué latéralement, étranglé avant le sommet, les angles postérieurs aigus, prolongés en arrière ; très densément et finement ponctué ; finement caréné au milieu. Stries élytrales fines, à points linéaires ; interstries plans, finement ridés et munis d'une très fine rangée de points. Dessous du corps (ainsi que les flancs du prothorax) ordinairement noirâtre. Fémurs inermes, sauf parfois les postérieurs très finement dentés.

La larve vit et se transforme dans les branches de *Pinus silvestris* L., *P. halepensis* MILL. !, *P. laricio* L. ! Elle est parasitée par *Spathius brevicaudis* RATZB. (Hym. Braconidae) et *Elachistus leucogramma* RATZB. (Hym. Chalcididae). L'adulte éclôt en mai-juin (H. CAILLOL).

France méridionale ; commun. Remonte dans le bassin parisien où il est acclimaté de longue date et où il est rare, s'y multipliant peu. Tout le midi ; non signalé sur *P. maritima* LAM., en Gascogne. — Seine-et-Oise. — Seine. — Aisne. — Marne, assez commun au Mt de Berru, près Cernay-les-Reims ! — Haute-Marne. — Somme. — Calvados. — Orne. — Corse.

Autriche, Italie, Afrique du Nord.

2. **Magdalis phlegmatica** HERBST, Käf., VII, 1797, p. 567. — *virescens* GERM., 1824, Ins. Sp. Novae, p. 195. — v. *macrophthalma* REITTER, Deutsche ent. Zeits., 1895, p. 302. — HUSTACHE, 1933, p. 12. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 4,5-5 mm. Dessus d'un bleu plus ou moins foncé, parfois un peu verdâtre, plus clair sur les élytres ; assez mat. Rostre peu arqué,

cylindrique, moins long que la tête et le prothorax réunis. Antennes submédianes. Tête en cône allongé, les tempes plus longues que le diamètre d'un œil ; fortement densément ponctué. Prothorax à côtés presque droits jusqu'au fort et brusque rétrécissement du tiers antérieur, les angles postérieurs très pointus, la base fortement bisinuée ; le dessus subdéprimé, avec ou sans ligne médiane lisse, la ponctuation dense et forte. Écusson ponctué, enfoncé en avant. Élytres à peine plus larges, à la base, que le prothorax, s'élargissant jusqu'au tiers postérieur (mâle et femelle), la base peu arquée de chaque côté de l'écusson, relevée et impressionnée ; stries à points rectangulaires étroitement séparés par des intervalles sur le même plan que les interstries, ceux-ci deux fois aussi larges que les stries, couverts d'une ponctuation serrée. Fémurs fortement dentés. Dessous à pubescence grise, assez dense, plus longue et de coloration plus claire sur les côtés de la poitrine.

Mâle : Rostre plus robuste, plus fortement ponctué, mat au sommet (un peu brillant chez la femelle).

v. **macrophthalma** REITT. — Interstries élytraux pour la plupart unisérialement ponctués.

La larve vit dans les branches et rameaux déficients ou sains des *Pinus halepensis* MILL., *P. silvestris* L., *P. uncinata* RAMOND et *Picea excelsa* LINK. Elle attaque le liber et l'aubier, parfois la moelle centrale. La nymphose a lieu dans une excavation en forme de cuillère, pratiquée à cet effet par la larve. L'évolution complète dure une année ; la ponte s'effectue en avril-juin.

L'adulte apparaît de mars à juillet de l'année suivante. La larve est parasitée par *Hemiteles melanarius* GR. (Hym. Ichneumonidae) et *Coenocelius agricolator* L. (Hym. Braconidae), cf. CAILLOL, « Le chêne », 1936, p. 74). Elle a comme prédateur *Rhizophagus depressus* F. ! (Col. Nitidulidae).

Toute la France ; zone de croissance spontanée du Pin sylvestre. Très commun dans le midi, les Alpes, les Pyrénées. Introduit assez récemment, en voie de propagation rapide dans les plantations de Pins de tout le bassin parisien, la Touraine, la Bourgogne, l'Orléanais, la Bretagne etc. Signalé, dans l'Allier, sur le Pin noir d'Autriche (AGNUS !). — Limousin ; Massif Central. — Corse.

La variété partout mêlée à la forme type.

Europe septentrionale, centrale et méridionale ; Grande-Bretagne.

3. **Magdalis nitida** GYLL., 1827, Ins. Suec., IV, p. 261. — HUSTACHE, 1933, p. 12. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 4-5 mm. Reconnaissable à ses téguments noirs, lisses et brillants sur les élytres, ces derniers avec ou sans reflet violacé. Rostre à peine arqué, luisant, finement densément ponctué, sauf en avant où les points sont espacés ; environ aussi long que le prothorax. Antennes ferrugineuses à la base ; funicule à 2^e article presque aussi long et moitié plus épais que le 1^{er}. Tête transversale, subconique, convexe, à points fins, peu serrés. Yeux plats. Prothorax peu convexe, peu transversal, étroitement mais peu fortement resserré en avant, les angles postérieurs aigus, finement mais plus fortement ponctué que la tête, à points allongés, leurs

intervalles lisses et aussi grands que les points ; la ligne médiane lisse, imponctuée. Écusson allongé, lisse, avec quelques points épars. Élytres peu élargis en arrière, leur base arquée faiblement de chaque côté de l'écusson et impressionnée latéralement ; stries fines (la 1^{re} plus marquée), à points rectangulaires, leurs intervalles au même niveau que les interstries. Ces derniers trois fois aussi larges que les stries, plans, très finement coriacés, munis de très petits points uni- ou bisériés. Fémurs dentés ; ongles simples. Pièces latérales de la poitrine densément squamulées de blanc.

Vit et se développe dans les rameaux maladifs de *Picea excelsa* LINN. ! La larve attaque le liber et l'aubier ; ses galeries atteignent rarement la partie médullaire. Le cycle évolutif dure un an. La ponte a lieu en mai-juin. L'adulte se rencontre depuis avril jusqu'en juillet (1).

Toutes les Alpes ; Massif Central ; Vosges. Accidentel dans le bassin de la Seine où son arbre nourricier n'existe qu'à l'état de plantations peu étendues. Signalé pour la première fois dans la Marne (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, 1904) ; dans la Haute-Marne (PESCHET, 1909) ; l'Aube (LANAIGE, HOFFMANN, 1924). — Saône-et-Loire (PIC, 1914). — Meurthe-et-Moselle. — Provinces rhénanes. — Suisse. — Belgique.

Europe boréale et montagnes de l'Europe tempérée jusqu'aux Alpes-Maritimes.

4. **Magdalis memnonia** GYLLENHAL, 1837, in Faldermann, Fn. Transc., II, p. 165. — *carbonaria* F., 1792 (non LINNÉ), Ent. Syst., I, 2, p. 439. — HUSTACHE, 1933, p. 13. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

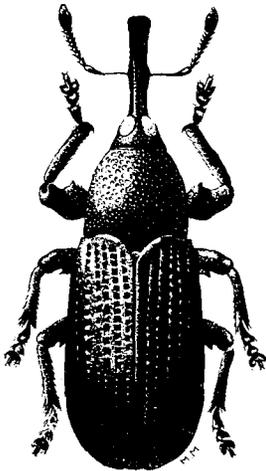


FIG. 375. — *Magdalis memnonia* GYLL.

Long. : 4-9 mm. Noir, un peu luisant. Rostre fortement arqué, cylindrique, luisant, très finement ponctué. Tête conique assez fortement et densément ponctué ; yeux plats. Antennes anté-médianes, brunes, hispides. Prothorax subconique, subtransversal, faiblement arrondi au milieu, presque obliquement rétréci au sommet à partir du tiers antérieur ; subdéprimé en avant, sa ponctuation très serrée, assez forte, parfois presque confluyente, avec ou sans ligne médiane lisse. Écusson déclive en avant. Élytres très peu plus larges que le prothorax à la base, subparallèles et largement arrondis séparément au sommet ; la base arquée, fortement lobée de chaque côté de l'écusson, lequel se raccorde au calus huméral par une

courbe accusée, impressionnée ; stries formées de points très gros, subrectangulaires, à séparation étroite au même niveau que les interstries.

(1) Deux Hyménoptères Braconides, parasites de la larve, ont été signalés en Tchécoslovaquie, *Cenocoelius agriculator* L. et *Striobracon laetus* WOM. (W. R. THOMPSON, 1943).

Ceux-ci plus étroits que les stries et fortement ridés en travers. Fémurs dentés. Dessous pubescent de blanchâtre, le sommet des épisternes du métathorax finement taché de clair.

Vit dans les branches et rameaux malades de nombreuses espèces de Pins : *Pinus silvestris* L., *P. maritima* POIR., *P. laricio* L., *P. halepensis* MILL., *P. maritima-pinaster* SOLAND., *P. cembra* L. !

La larve cause de graves dégâts lorsqu'elle s'attaque, plus rarement il est vrai, à des arbres sains. Elle fouille l'écorce et fore souvent une longue galerie dans le canal médullaire des pousses d'un an. Elle est pourchassée par *Rhinosimus planirostris* F. (Col. *Salpingidae*). L'adulte éclôt en mai ou juin ; il hiverne et reparait en avril (H. CAILLOL). — Biologie : PERRIS (Hist. du Pin maritime, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1856, p. 253). La larve est parasitée par *Metacolus unifasciatus* THOMS. (Hym. *Pteromalidae*) et *Polymoria coronata* THOMS. (Hym. *Eupelmidae*) (W R. THOMPSON).

Répandu dans toute la France ; forêts spontanées et plantations de Pins. Plus commun dans la zone méditerranéenne.

Suisse ; Belgique ; Provinces rhénanes.

Europe ; Sibérie ; Algérie.

5. *Magdalis linearis* GYLL., 1827, *Ins. Suec.*, IV, p. 560. — HUSTACHE, 1933, p. 14. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 3-4,5 mm. Corps étroit, d'un noir un peu terne. Rostre fortement arqué, luisant, formant avec la tête une ligne sinueuse (vu de profil), à points fins plus denses à la base. Tête transversale, subconique, sa ponctuation fine, peu serrée ; yeux faiblement convexes. Antennes antémédianes, brunes ; scape brusquement arqué, épaissi au sommet. Prothorax peu convexe, aussi long que large, subparallèle jusqu'au tiers antérieur, les angles postérieurs peu aigus, ni prolongés en arrière, ni déjetés extérieurement, la ponctuation très serrée mais non confluyente. Écusson ponctué, incliné en avant. Élytres subparallèles, faiblement élargis en arrière ; la base sublobée de chaque côté de l'écusson lequel se raccorde au calus huméral par une ligne à peu près droite et perpendiculaire à la suture, faiblement impressionnée ; stries bien marquées (la 1^{re} plus profonde), leurs points subcarrés, séparés par un intervalle étroit sur le même plan que celui des interstries ; ces deniers légèrement plus larges que les stries, coriacés, munis d'un rang de points petits mais bien distincts jusqu'au sommet. Fémurs dentés (les postérieurs obsolètement) ; ongles simples. Dessous finement et éparsément pubescent.

Vit sur *Pinus silvestris* L. (H. CAILLOL), *Pinus montana uncinata* RAMOND (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Montagnes de l'Est et du Centre ; Pyrénées-Orientales et çà et là. Assez rare. Alsace. — Rhône : Yzeron, fin mai. — Allier. — Haute-Vienne : Grignac, en nombre, en juin, sur Pin silvestre ! — Puy-de-Dôme. — Loire. — Isère ! — Hautes-Alpes ! — Drôme ! — Basses-Alpes. — Alpes-Maritimes. — Ardèche. — Pyrénées-Orientales. — Signalé de la Côte-d'Or : Moley (D^r PATER). — Provinces rhénanes. — Suisse.

Europe septentrionale et centrale ; Danemark.

6. **Magdalis punctulata** REY, Opuscule, IX, 1875, p. 30. — *alpina* LETZNER, 1882, Zeit. Bresl., p. 11. — HUSTACHE, 1933, p. 15. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 3,5-4,5 mm. Noir, terne. Rostre fortement et régulièrement incurvé, plus court que le prothorax, à ponctuation serrée. Scape antennaire brun, brusquement arqué, claviforme. Tête très transversale, très convexe, à ponctuation obsolète ; front fovéolé ; tempes imponduées ; la base du rostre formant avec celle de la tête, de profil, un angle rentrant. Prothorax peu transversal, arqué latéralement, ses angles postérieurs très pointus, déjetés en dehors ; peu convexe, faiblement resserré en avant, rétréci sinué à la base, couvert de points oblongs, peu profonds, très serrés, muni d'une ligne médiane lisse non, ou seulement en partie, ponctuée. Écusson chagriné. Élytres à base droite de chaque côté de l'écusson, perpendiculaire à la suture ; points des stries rectangulaires, séparés par des intervalles moins élevés que les interstries ; ces derniers deux fois aussi larges que les stries, très plans, densément régulièrement rugueux, portant une rangée de points peu visibles, sauf à la base. Métafémurs obsolètement dentés ; ongles petits, très rapprochés à leur base. Dessous à pubescence grisâtre, plus apparente sur les pièces latérales de la poitrine.

Vit dans les branchettes de *Picea excelsa* LINK. et principalement d'après SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, sur *Abies pectinata* D.C. ; mai-juillet. Assez rare.

Vosges : Raon l'Étape (RUTER). — Jura (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). — Isère : Col de l'Arc (GUÉDEL) ; La Mure (LÉVEILLÉ !). — Rhône : Beaujolais (BEDEL). — Drôme : Saint-Jean-en-Royans ! — Hautes-Alpes : Durbon ; Savines ; Boscodon (ABEILLE !). — Haute-Savoie : Chamonix (ABEILLE, GRENIER !). — Loire : Mont Pilat (REY) ; St-Étienne (cité par HUSTACHE). — Puy-de-Dôme : Mt Dore (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; La Bourboule (H. DU BUYSSON !). — Ardèche : La Louvesq (RIZAUCOURT). — Vaucluse : Mt VENTOUX (A. CHOBAUT !). — Pyrénées-Orientales : Mont-Louis (H. SICARD).

Alpes suisses ; bas-Valais : Alpes maritimes : Val Présio ; col de Tende : Mt-Rose, type de *alpina* LETZN.

7. **Magdalis duplicata** GERMAR, 1824, Ins. Sp. novae, p. 194. — HUSTACHE, 1933, p. 16. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 3,5-4,5 mm. Noir ; les élytres d'un bleu ou d'un vert assombri, plus rarement d'un noir bleuâtre ; scape antennaire brun ou ferrugineux. Rostre arqué, cylindrique, moins long que la tête et le prothorax, finement ponctué. Antennes médianes. Tête transversale, conique, finement et peu densément ponctuée ; front plan, finement fovéolé ; vertex nettement ponctué. Prothorax transversal, peu convexe, un peu arqué sur les côtés, brusquement et modérément rétréci à son tiers antérieur, les angles postérieurs aigus, brièvement et obsolètement impressionné transversalement en avant, la ponctuation très serrée. Élytres arqués à la base de chaque côté de l'écusson, la base non relevée et faiblement impressionnée ; stries

fines, profondes, leurs points rectangulaires, rapprochés, séparés par d'étroites cloisons moins élevées que les interstries ; ces derniers notablement plus larges que les stries, plans en avant, convexes vers le sommet, finement densément rugueux, avec une rangée de points très visibles. Fémurs dentés ; ongles simples. Dessous à pubescence blanche éparsée et très courte, plus serrée et bien distincte sur les épimères et épisternes méso- et métathoraciques.

Mâle : 1^{er} segment ventral et base du 2^e avec une impression commune.

v. *parallelocollis* DESBROCHERS, Le Frelon, 1905, p. 28. — Prothorax à côtés rectilignes jusqu'au tiers antérieur ; base des élytres moins arquée latéralement, l'impression plus marquée, les interstries élytraux moins rugueux. Coloration plus claire (1).

La larve attaque les branches de *Picea excelsa* LINK., *Pinus silvestris* L., *Larix europaea* D.C. Elle creuse l'écorce et la moelle des petits rameaux, mais elle recherche surtout les bois en voie de dépérissement (H. CAILLOL).

Région montagneuse de toute la France ; répandu dans presque toutes les plantations de Conifères, sauf peut-être dans les Landes de Gascogne. L'adulte se prend, dans les Hautes-Pyrénées : Gavarnie, sur *Pinus uncinata* RAM. (TEMPÈRE). — Assez commun.

La v. *parallelocollis*, décrite sur un spécimen des Pyrénées-Orientales constitue une race que l'on rencontre en Cerdagne française ; environs de Mont-Louis (HUSTACHE). Je possède un exemplaire bien typique nommé par DESBROCHERS (in coll. BONNAIRE) de cette dernière localité. Toutefois chez d'autres insectes de la même région que j'ai vus, le prothorax est analogue à celui de la forme type ; la sculpture générale seule plus faible et la coloration plus claire les rapprochent de cette variété.

Europe, Sibérie orientale.

8. *Magdalis frontalis* GYLLENHAL, 1813, Ins., IV, p. 158. — *violacea* BEDEL, (pars) Faun. Seine, VI, p. 134. — v. *ambigua* DESBR., Frel., 1905, p. 35. — HUSTACHE, 1933, p. 18. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 4,5-6,5 mm. Voisin de *duplicata*, plus grand, l'avant-corps foncé, la coloration élytrale plus claire, ordinairement d'un bleu ou d'un vert assez vif, plus rarement d'un bleu noirâtre ou violet foncé ; les téguments plus luisants ; le prothorax plus conique, moins transversal, à côtés moins arqués ; le vertex à peine ponctué, presque lisse ; les interstries élytraux, au moins en avant, finement granulés mais non ponctués, sauf parfois très finement à la base et râpeux.

La v. *ambigua* représente des individus sans fovéole frontale, à prothorax plus étroit. Elle est mêlée à la forme typique (2).

(1) *M. Poncyi* DESBR., Frel., XIII, 1905, p. 41, décrit du Canton de Vaud (Suisse) sur deux mâles, n'est probablement qu'une forme aberrante de *duplicata*. — Tête étroite ; yeux dorsaux ; prothorax à ponctuation plus éparsée, obsolète, ses angles postérieurs fortement déjetés en dehors ; interstries plans, unisérialement ponctués.

(2) *M. rotundicollis* DESBR. (Frel., XIII, 1905, p. 41), décrit sur un unique exemplaire femelle des Alpes françaises et que je ne connais pas en nature, me paraît devoir se rattacher à *frontalis* comme aberration individuelle. — Corps plus allongé, plus parallèle ;

Vit sur les Pins, principalement sur *Pinus silvestris* L., *Pinus montana* LAM. et sa subsp. *uncinata* RAMOND (H. CAILLOL), *Pinus austriaca* HÖSS. (DEVILLE). — Surtout sur les jeunes pieds. Sa larve se développe dans le canal médullaire des pousses terminales et occasionne de sérieux dégâts. Elle est parasitée par *Pimpla nucum* RATZ. (Hym. *Ichneumonidae*).

Régions montagneuses de presque toute la France ; assez récemment acclimaté et répandu dans le bassin de la Seine, surtout vers l'Est et le Sud-Est (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; extrêmement abondant et nocif au Pin sylvestre dans le Haut Var et à la limite des Alpes-Maritimes : Le Logis du Pin ; La Grande Bastide ; au pied du Mt La Chens, fin avril ! — Seine-et-Oise ; champ de Courses de St Cloud, sur Pin noir d'Autriche ! — Serait rare dans les Hautes-Pyrénées, d'après G. TEMPÈRE.

Suisse ; Provinces rhénanes ; Belgique. Europe ; Sibérie ; Asie Mineure.

9. *Magdalis violacea* LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X. — *Heydeni* DESBR., 1870, L'Abeille, p. 21. — HUSTACHE, 1933, p. 19. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 4-6 mm. Voisin des deux précédents et souvent confondu avec eux ; la coloration des élytres bleue ou violette est semblable à celle de *frontalis* (1). Se différencie par les caractères suivants : bord antérieur du prothorax ordinairement bleuâtre, métallique distinct du reste du prothorax qui est noir. Tempes (lisses) moins renflées ; ce qui fait paraître la tête plus conique, celle-ci éparsément et finement ponctuée. Prothorax non transversal, plus fortement mais non brusquement rétréci en avant, sa ponctuation plus grosse et plus profonde. Élytres à rebord basal plus fortement relevé, rectiligne entre l'écusson et le calus huméral ; stries nulles ou superficielles ; marquées de points subrectangulaires plus forts, leur intervalle au niveau des interstries ; ces derniers plans, à points râpeux, unisériés ; calus antéapical un peu plus (quoique faiblement) marqué, suivi d'une dépression distincte.

Vit sur *Picea excelsa* LINK. (HEIKERTINGER, in Wien. ent. Zeit. (1912), p. 217) et *Abies pectinata* D.C. (H. CAILLOL).

Répanu dans la zone de croissance de ces deux Résineux. Plus rare que les deux espèces précédentes ; d'une extension progressive, mais peu abondante, dans les plantations d'*Epicea* du bassin de la Seine.

Oise : forêt de Compiègne (Ph. GROUVELLE !). — Haute-Marne : Roocourt-la-Côte, juin 1904 (DEVILLE !); Langres (A. GROUVELLE). — Marne : Gueux, assez abondant en 1907-1909, sur *Epicea* ! — Aisne : Jonchery-sur-Vesle (A. HOFFMANN). — Haute-Vienne : St-Victurnien ! — Vosges (CAULLE !). — Haute-Savoie. — Savoie. — Isère. — Hautes-Alpes. — Basses-Alpes. — Vaucluse. — Mt Ventoux. — Aude.

Europe centrale et boréale ; Suisse ; Alpes italiennes ; Belgique.

OBSERVATION. — En Espagne, ce *Magdalis* est parasité par *Eurytoma auricoma* MAYR. (Hym. *Eurytomidae*) et *Polymoria coronata* THOMS. (W. R. THOMPSON, 1942).

prothorax plus court, arrondi latéralement, ses angles postérieurs courts, aigus, déjetés en dehors ; stries plus fines, moins profondes ; tête à points très fins, peu serrés ; vertex lisse.

(1) Je n'ai vu aucun exemplaire à élytres verdâtres, coloration peu fréquente chez *frontalis*.

Subgen. **Magdalinus** GERM., K. DANIEL, l. c., p. 238.

10. **M. (Magdalinus) armigera** FOURCROY, 1785, Ent. Paris., p. 130. — *aterrima* FABRICIUS (non LINNÉ), Syst. Ent., 1775, p. 141. — *stygia* GYLL., 1813, Ins. III, p. 184. — HUSTACHE, 1933, p. 19. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438 ; Cat. Corse, p. 457.

Long. : 3-4,5 mm. Cette espèce se reconnaît facilement au denticule placé de chaque côté, un peu en arrière des angles antérieurs du prothorax (1). Noir, presque mat ; antennes brunes ou ferrugineuses, parfois rousses à la base. Rostre modérément arqué, d'un tiers (mâle) ou au moins moitié plus long (femelle) que le prothorax, en outre chez le mâle, élargi en avant, plus mat, densément ponctué et sillonné en avant, chez la femelle, cylindrique, luisant, pointillé avec ou sans sillon plus obsolète au niveau de l'insertion antennaire. Massue des antennes égale aux cinq derniers articles du funicule (mâle) ou aux six (femelle). Prothorax sub-carré, très faiblement arqué latéralement, étroitement impressionné transversalement derrière le bord antérieur, faiblement rétréci sinué devant les angles postérieurs, ceux-ci rectangulaires ou peu aigus ; les côtés râpeux derrière le denticule antérieur ; la ponctuation assez forte, serrée ; muni ou non d'une ligne médiane obsolète. Écusson chagriné. Élytres subparallèles (mâle) ou un peu élargis en arrière (femelle), la base rectiligne de chaque côté de l'écusson et légèrement impressionnée ; finement striés sur le disque, plus fortement sur les côtés, à points rectangulaires ; interstries plans, deux à trois fois aussi larges que les stries, très finement et très densément ridés transversalement. Profémurs assez fortement dentés, méso- et métafémurs finement denticulés. Ongles dentés en dedans.

La dent des bords antérieurs du prothorax est parfois très réduite chez de petits individus étiolés. On trouve ça et là quelques modifications individuelles sans intérêt ; d'une manière générale l'espèce est aussi peu variable que possible.

La larve se développe dans les troncs et les branches de *Ulmus campestris* L. !, perforant densément l'écorce et l'aubier de nombreuses galeries courtes et sinueuses. Elle est parasitée par *Doryctes undulatus* RATZB. et *Spathius brevicaudis* RATZB. (Hym. Braconidae) et activement pourchassée dans ses galeries par *Laemophloeus testaceus* F. (Col. Cucujidae).

L'éthologie de ce *Magdalis* a été étudiée récemment par R. JULLIARD (*Bull. Soc. ent. Suisse*, 1939, XVII, p. 565). La ponte est déposée vraisemblablement vers la fin d'avril. Les larves éclosent du début de mai à début de juin, la période larvaire s'étend jusqu'en février de l'année suivante. La nymphose s'effectue vers le début de mars et l'éclosion imaginale du 1^{er} au 10 avril. L'espèce hiverne donc à l'état larvaire. Les dégâts observés

(1) *M. carbonaria* possède parfois un denticule analogue, mais il est placé plus en arrière de l'angle antérieur et obsolète. D'ailleurs chez cette espèce l'angle postérieur prothoracique est aigu et déjeté en dehors.

sur *Ulmus campestris* ressemblent beaucoup à ceux des Scolytes, toutefois il n'y a pas de galeries maternelles. Les couloirs larvaires sont très sinueux (ceux des jeunes larves croisent fréquemment ceux des larves âgées) ; ils sont dans l'ensemble vaguement parallèles et suivent le sens des fibres, creusés entre l'écorce et le bois, assez profondément dans l'aubier, les berceaux de nymphose sont disposés sans ordre, mais plus ordinairement à l'extrémité des galeries. Les trous de sortie apparaissent à l'extérieur, sur l'écorce qui semble criblée de petite grenaille (1-1,1/4 mm. de diamètre).

L'adulte phyllophage se rencontre d'avril à la fin de juillet. Il dévore les feuilles de l'Orme, les réduisant à l'état de dentelle (A. HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1943, p. 98). La biologie larvaire a été étudiée par URBAN (*Ent. Blätter*, 26, 1930, p. 175-176).

Toute la France ; commun. — Corse.

Europe ; Sibérie.

11. **M. (Magdalinus) carbonaria** LINNÉ, 1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 382. — *atramentaria* GERM., 1824, *Ins. Sp. novae*, p. 133. — *tridentata* GRADL., 1881, *E. N.*, p. 302. — HUSTACHE, 1933, p. 20. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 438.

Long. : 3,5-6 mm. Voisin du précédent ; diffère par de nombreux caractères. Noir, plus brillant ; les élytres plus allongés ; le scape antennaire presque droit, plus long, plus grêle ; la massue plus étroite, fusiforme ; le front subdéprimé au milieu. Prothorax transversal, visiblement arrondi sur les côtés ; au niveau du rétrécissement (vers le tiers antérieur) s'observent latéralement 2 à 3 denticules (plus distincts chez le mâle), les côtés, en arrière, sinués devant les angles postérieurs, ces derniers aigus et divergents chez le mâle, presque droits chez la femelle ; la ponctuation un peu moins dense mais plus profonde. Élytres à base légèrement, mais visiblement, arquée de chaque côté de l'écusson ; stries très profondes, à points subcarrés ; interstries étroits, aussi larges ou moins larges que les stries, convexes, finement chagrinés en travers. Fémurs tous nettement dentés ; protibias du mâle élargis en dedans au milieu ; ongles dentés à leur base interne.

On rencontre, mêlés à la forme typique, des individus ayant le prothorax inerme ; ils constituent la v. **atrocyanea** BOH., 1843, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VII, p. 140 (*asphaltina* BOH. (non STEPH.), l. c., 1843. — *Bohemani* WINKLER (n. nom.), (*Cat.* 1924).

Vit et se développe dans les branches supérieures dépérissantes de *Betula alba* L. La larve trace, sous l'écorce, des galeries longitudinales sinueuses, longues de 5 à 6 centimètres. L'image apparaît en mai-juin (J. J. KIEFFER, in *Bull. Soc. Hist. Nat. Metz*, 2, XVII, 1887).

Cette espèce, paraissant d'origine continentale, est répandue, quoique peu commune, dans diverses parties de notre territoire. Elle semble manquer dans l'Ouest et n'est pas signalée du Centre. Nord : Lille (DE NORQUET). — Ardennes : Lumes (Ch. DEMAISON). — Marne : Coulommès (HÉCART !). — Haute-Marne (DEVILLE). — Oise : forêt de Compiègne (L. BEDEL !, J. MAGNIN !). — Seine-et-Oise : forêt de St-Germain (BRISOUT) ; forêt de Marly, près Ste-Gemme ! ; parc du Château de Versailles, en juin ! ; Chevreuse ! — Seine-et-Marne : Fontainebleau (BONNAIRE !). — Eure : Évreux (REGIMBART).

— Saône-et-Loire : St-Prix (CHAMPENOIS). — Basses-Alpes : Colmars (ABELLE) (1). — Var : Ste-Baume, sur *Fagus sylvatica* L. (IABLOKOFF)
 Provinces rhénanes. — Belgique. — Europe boréale : Alpes ; Sibérie ;
 Amour.

Subgen. **Neopanus** REITTER, 1916, Fn. Germ., p. 123.

12. **M. (Neopanus) cerasi** L., Syst. Nat., éd. X, p. 378. — *meridionalis* DESBROCHERS. Frel., VI, 1897, p. 27 ; id., XIII, p. 48. — HUSTACHE, 1933, p. 22. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438 ; Cat. Corse, p. 457.

Long. : 3-4 mm. Noir, mat, subdéprimé ; scape antennaire brun ou d'un ferrugineux obscur. Rostre arqué, un peu plus long que la tête, élargi en avant et brièvement sillonné, ponctué, mat (mâle) ou moins épais, presque aussi long que le prothorax, cylindrique, un peu luisant (femelle). Massue antennaire cylindrique (mâle) ou elliptique (femelle). Tête couverte de points serrés rugueux, assez superficiels ; impressionnée sur le front. Prothorax transversal, arrondi latéralement au milieu, resserré au 1/4 antérieur, rétréci sinué en arrière, les angles postérieurs aigus, transversalement déprimé en avant, finement caréné sur sa ligne médiane, très densément et fortement ponctué-rugueux. Écusson décline en avant, rugueux. Élytres parallèles (mâle), à peine élargis en arrière (femelle), la base à peine arquée au milieu, de chaque côté de l'écusson ; stries fines obsolètement ponctuées ; interstries deux fois aussi larges que les stries, plans ou subconvexes, finement densément granulés. Profémurs avec un petit denticule ; tibias rectilignes ; ongles dentés à leur base interne.

Chez le mâle, la massue des antennes est plus longue que le reste du funicule ; chez la femelle, un peu plus courte.

v. *meridionalis* DESBR., l. c. — 1^{er} article du funicule plus brièvement conique, la massue elliptique. Rostre plus fin, sans sillon en avant. Prothorax arrondi dilaté dans les deux sexes, à angles postérieurs non saillants en dehors.

OBSERVATION. — Je possède un mâle, nommé *meridionalis* de la main de l'auteur (coll. BONNAIRE). Il diffère à peine de la forme type. Cet exemplaire a d'ailleurs la massue cylindrique. Ajoutons que certains individus chez l'espèce ont le sillon rostral parfois très obsolète, le prothorax est également très variable quant à sa dilatation latérale. Cette variété plus ou moins bien caractérisée est mêlée à la forme typique.

Vit sur les Rosacées arborescents, surtout à pépins : *Malus communis* POIR !, *Pirus amygdaliformis* VILL. !, *Crataegus oxyacanthoides* THUILL. !, *Mespilus germanica* L. !, *Sorbus aucuparia* L. et *domestica* L. ! ; aussi sur *Prunus* (TEMPÈRE) ; souvent sur les poiriers et pommiers cultivés. Signalé sur le genre *Rosa* par plusieurs auteurs allemands.

La larve creuse sa galerie dans le liber et l'aubier des menues branches. La nymphose a lieu en place où l'adulte hiverne et ne sort qu'au mois de mai ; quelques individus cependant n'éclosent qu'en août et passent l'hiver sous les mousses, lichens ou écorces des arbres. Ils dévorent, pendant la nuit,

(1) La citation des Hautes-Pyrénées (ABELLE) doit être supprimée.

les feuilles sous lesquelles ils restent en repos pendant le jour (H. CAILLOL, « Le chêne », 1936, p. 75).

Toute la France ; très commun. — Corse.
Europe ; Algérie.

13. **M. (Neopanus) exarata** H. BRISOUT, 1862, Rev. Zool., p. 24. — *Kraatzi* Weise, 1872, Berl. ent. Zeit., p. 149. — HUSTACHE, 1933, p. 23. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 2,5-4 mm. Quoique assez voisine de la précédente, cette espèce ne peut être confondue avec elle. Elle en diffère nettement par la taille un peu plus faible ; le rostre très court, épais dans les deux sexes, celui du mâle à peine aussi long que le prothorax, très droit, élargi au sommet, épaissi au milieu en dessous, densément ponctué et mat ; celui de la femelle un peu plus long, à peine arqué, cylindrique, pointillé au sommet et un peu luisant ; la massue antennaire, chez le mâle, cylindrique, vilieuse, plus longue que le reste du funicule ; chez la femelle, ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités, nullement vilieuse et plus courte que le reste du funicule ; le prothorax subdilaté anguleusement au milieu des côtés, ses angles postérieurs aigus, déjetés en dehors, sa ponctuation à points plus larges, à fond luisant ; les élytres de conformation analogue, mais les stries plus larges, plus profondes, à points carrés, assez grands, serrés, séparés par une étroite cloison, un peu moins élevés que les interstries ; ceux-ci plans, étroits, à peine aussi larges que les stries, finement et transversalement rugueux. Profémurs très finement et à peine distinctement denticulés ; protibias très faiblement arqués vers la base : 3^e article tarsal ferrugineux ; ongles simples.

La larve vit dans les menues branches des chênes, indifféremment de ceux à feuilles caduques ou à feuilles persistantes. Elle est parasitée par *Elachistus leucogramma* RATZB. (Hym. Chalcididae). L'adulte éclôt en mai ou en juin et se tient sur les arbres nourriciers : *Quercus pubescens* WILLD. !, *Quercus sessiliflora* SALISB. !, *Quercus ilex* L. et *Quercus suber* L. (H. CAILLOL) (1).

Presque toute la France, mais peu commun en dehors du Midi et du Centre où il est plus fréquent.

Haut-Rhin. — Meuse. — Marne. — Pas-de-Calais. — Somme. — Oise. Seine-et-Oise ! — Seine-et-Marne. — Yonne. — Loiret. — Aube. — Eure. — Côte-d'Or. — Allier. — Puy-de-Dôme. — Haute-Vienne ! — Ain. — Isère. — Rhône. — Drôme. — Basses-Alpes. — Var ! — Bouches du Rhône. — Vaucluse. — Tarn. — Gironde. — Charente. — Non signalé des Pyrénées. Semble manquer ou très rare dans les Alpes-Maritimes.

Europe moyenne et méridionale ; Belgique ; Suisse ; Grèce (REITTER).

OBSERVATION. — J'ai examiné de longues séries d'individus des deux sexes et j'ai pu me rendre compte que le 1^{er} article du funicule, de proportion variable, ne constitue pas un caractère sexuel assez stable pour être retenu.

(1) WEISE (*Deutsche ent. Zeit.*, 1885, p. 415), l'indique sur Néflier, mais il s'agit sans doute d'une capture accidentelle.

Subgen. **Panus** STEPHENS, 1831 ; K. DANIEL, l. c., p. 237.

14. **M. (Panus) barbicornis** LATREILLE, 1804, Hist. Nat. Crust. et Ins., XI, p. 103. — *trifoveolata* GYLL., 1827, Ins., IV, p. 564. — *clavigera* KÜST, 1851, Käf., XXIII, p. 89. — HUSTACHE, 1933, p. 24. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438 ; Corse, p. 457.

Long. : 3-4 mm. Corps noir, luisant, allongé ; les antennes (sauf la massue) ferrugineuses ou rousses, les tarsi ferrugineux ou d'un brun de poix. Rostre presque droit, à peine plus long que la tête, élargi sur sa moitié antérieure, finement chagriné ; mat (mâle), faiblement courbé, cylindrique, un peu plus long, densément pointillé, un peu luisant au sommet (femelle), muni en dessus, vers le milieu d'un faible sillon ; scape arqué, plus robuste chez le mâle ; chez ce dernier les 6^e et 7^e articles du funicule sont villeux comme la massue, celle-ci subcylindrique, plus longue que le reste du funicule ; chez la femelle les 6^e et 7^e articles sont à peine transversaux, non villeux, la massue fusiforme, à pubescence normale et seulement aussi longue que les cinq ou six articles précédents. Front étroit, surtout chez le mâle, subdéprimé, obsolètement fovéolé. Yeux gros, un peu convexes (mâle), plus petits, non convexes (femelle). Prothorax transversal, arrondi sur le milieu des côtés, rétréci-sinué en arrière, les angles postérieurs aigus mais non déjetés en dehors ; un peu déprimé en avant, subobliquement rétréci du milieu au sommet, la ligne médiane lisse, parfois indistincte ; mat, la ponctuation forte, très dense, le disque déprimé transversalement, vers le milieu, de chaque côté de la ligne médiane. Écusson ponctué. Élytres allongés, sublinéaires, à peine élargis en arrière chez la femelle, la base rectiligne, sans impression ; stries profondes, leurs points petits, arrondis ; interstries un peu plus larges que les stries, convexes, finement rugueux transversalement. Fémurs inermes ; protibias du mâle faiblement bisinué en dedans ; ongles simples.

Vit dans les rameaux de Rosacées ligneuses arborescentes : *Crataegus* divers, *Prunus spinosa* L., *Prunus (ex cultis)*, *Malus communis* L. (PERRIS, Biol. Larves, 1877, p. 400), *Pirus* sauvages et cultivés !, *Sorbus aucuparia* L. (BEDEL), *Mespilus germanica* L. ! ; capturé en nombre sur les fleurs d'un *Cotoneaster* dans un jardin (TEMPÈRE) ; sur *Spiraea Billiardii* HERING ! et *Spiraea hypericifolia* L., arbuste subspontané et abondant au lieu dit « Les Closaux » à Versailles (HOFFMANN).

Toute la France ; Corse.

Europe.

Subgen. **Panopsis** Karl DANIEL, l. c., p. 237.

15. **M. (Panopsis) flavicornis** GYLL., 1834, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 275. — HUSTACHE, 1933, p. 25. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438 ; Cat. Corse, p. 457 (1).

(1) *M. mixtu* DER. (*L'Abeille*, VII, 1870, p. 11 et 51), répandu en Europe centrale,

Long. : 2,5-3,5 mm. Diffère de *barbicornis* par le rostre plus long, courbé dans les deux sexes, les antennes entièrement d'un roux pâle, rarement avec la massue un peu assombrie, cette dernière oblongue-acuminée, semblable dans les deux sexes. Prothorax faiblement transversal, moins arqué latéralement, médiocrement rétréci en avant, ses angles postérieurs aigus, plus longs et déjetés en dehors, les côtés râpeux. Écusson finement rugueux. Élytres conformés comme chez *barbicornis* ; stries profondes, à points médiocres, la 3^e strie reliée en arrière à la 6^e ; interstries plans ou légèrement convexes, un peu plus larges que les stries, plus fortement quoique finement ridés en travers et portant une rangée de poils bruns très courts. Profémurs très finement spinulés, parfois inermes chez certaines femelles ; tibias rectilignes, leur ongles apical interne roux ; ongles finement dentés en dedans à la base.

Comme chez la précédente espèce, le mâle a les yeux un peu plus convexes et le front très étroit ; chez la femelle les yeux sont plats et le front est assez large.

La larve vit sous l'écorce des branchettes des chênes à feuilles caduques (PERRIS, GRUARDET, CAILLOL). Elle est parasitée par *Spathius brevicaudis* RATZB. (Hym. Braconidae).

Toute la France, commun ; Corse.

Toute l'Europe.

16. **M. (Panopsis) fuscicornis** DESBROCHERS, L'Abeille, VI, 1870, p. 55. — *quercicola* WEISE, 1872, Deutsche ent. Zeits., p. 150. — HUSTACHE, 1933, p. 26. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 438.

Long. : 2,5-3,5 mm. Espèce restée longtemps méconnue, extrêmement semblable à *flavicornis* et confondue avec lui. Se différencie seulement par les antennes rousses à la base, la 3^e strie élytrale reliée en arrière à la 8^e, les fémurs inermes ou très rarement et presque indistinctement denticulés (1) ; les élytres à peine plus larges.

La larve vit comme celle de *flavicornis* dans l'écorce des menues branches des chênes à feuilles caduques (CAILLOL). L'imago a été obtenu d'éclosions de brindilles de chêne-rouvre (GRUARDET).

Presque toute la France ; assez commun. — Haute-Marne. — Aube. — Oise. — Seine-et-Oise : Forêt de Marly, près Bailly, en nombre ! ; Poissy ! ; Parc de St-Cloud, en mai. — Loir-et-Cher : Vouzon (R. DUPREZ !). — Loiret.

a été récemment trouvé en France, à Saint-Dié (Vosges) (1). Très voisin de *barbicornis*, le mâle se distingue de celui de ce dernier, par le dernier article du funicule subcarré non fortement transversal, non disjoint de la massue, ni nettement détaché de l'article qui le précède ; scape épaissi mais non anguleux au sommet ; le dernier article de la massue moins étroitement allongé. La femelle a le prothorax plus élargi et la massue des antennes plus forte que chez *barbicornis* du même sexe.

(1) SAINTE-CLAIRE DEVILLE donne cette espèce comme ayant les fémurs dentés, KARL DANIEL comme inermes dans les deux sexes, HUSTACHE n'en dit rien. Parmi la trentaine d'exemplaires en ma possession et au moins autant examinés dans d'autres collections, j'ai pu voir seulement trois spécimens : un mâle et deux femelles ayant les profémurs très finement spinulés.

— Indre-et-Loire. — Allier. — Vaucluse. — Var. — Basses-Alpes. — Tarn.
— Charente-Maritime. — Gironde, rare (TEMPÈRE).
Europe centrale.

17. **M. (Panopsis) stricta** DESBROCHERS, Le Frelon, 1905, XIII, p. 49. — HUSTACHE, 1933, p. 27. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 439.

Long. : 3-3,5 mm. Se distingue des deux précédents par les téguments dorsaux plus brillants, les interstries élytraux bien plus étroits et subcostiformes, les antennes ordinairement brunes, parfois ferrugineuses, mais jamais rousses, la massue foncée, le prothorax râpeux aux angles antérieurs. Rostre plus long, celui du mâle plus court que le prothorax, peu courbé, un peu élargi en avant, celui de la femelle plus long ou aussi long que le prothorax, arqué, cylindrique. Prothorax arrondi sur les côtés, ses angles postérieurs aigus, déjetés en dehors, la ligne médiane ordinairement lisse, imponctuée au moins au milieu, la ponctuation discale serrée, peu profonde. Élytres à peine impressionnés à la base, celle-ci légèrement arquée de chaque côté de l'écusson ; stries fortes, leurs points peu serrés, la 3^e strie reliée en arrière à la 7^e et à la 8^e ; interstries élevés, presque lisses. Profémurs très finement dentés ; tibias droits ; ongles dentés en dedans.

La larve vit sous l'écorce des rameaux des vieux Hêtres (CHOBOUT), des Alisiers (H. CAILLOL), du Charme (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE), de l'Orme (CAILLOL).

L'adulte se rencontre en outre sur *Ostrya carpinifolia* Scop. (DEVILLE).

Espèce rare et méconnue, dont la répartition géographique est à compléter. Décrite de la France méridionale.

Vaucluse : Mt Ventoux (A. CHOBOUT !). — Basses-Alpes : près Digne (HUSTACHE). — Alpes-Maritimes : Mont Agel, au-dessus de la Turbie (DEVILLE). — Haute-Marne : Gudmont (DEVILLE). — Seine-et-Oise : près les Étangs de Hollande, sur *Carpinus betulus* L. (A. HOFFMANN).

Subgen. **Edo** GERM., 1819, Neue. Ann. Watt. Ges., IV, p. 117.

18. **M. (Edo) nitidipennis** BOHEMAN, 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 145. — HUSTACHE, 1933, p. 28. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 439.

Long. : 3-3,5 mm. Élytres bleu-foncé, brillants ; prothorax noir ou bleu noirâtre ; antennes brunes ou ferrugineuses ; pattes d'un noir bleuâtre. Rostre très court, droit, aussi long que la tête dans les deux sexes ; celui du mâle un peu élargi en avant, déprimé, sillonné, rugueux, mat, celui de la femelle cylindrique, moins ponctué en avant, luisant, sillonné à la base. 1^{er} article du funicule ovale, les suivants courts, serrés ; massue ovale-acuminée, presque égale aux six articles précédents. Tête transversale, rugueusement ponctuée ; front muni d'une fossette ponctiforme. Prothorax convexe, faiblement transversal ; les côtés faiblement arqués vers le milieu, médiocrement rétrécis en avant, un peu sinués devant les angles

postérieurs qui sont brièvement aigus ; transversalement impressionné derrière le bord antérieur, celui-ci plus étroit que le postérieur ; couvert de points arrondis, très serrés, peu profonds, avec ou sans ligne médiane ponctuée. Écusson plan, ponctué. Élytres subparallèles (mâle), un peu plus élargis en arrière (femelle), la base légèrement arquée de chaque côté de l'écusson, sans impression distincte ; stries profondes, à points débordant les interstries, ceux-ci convexes, à peine plus larges que les stries, finement ridés-granulés. Fémurs inermes ; tibias robustes, droits, l'onglet apical interne noir ; ongles simples.

Certains spécimens ont les côtés du prothorax (dans la partie la plus large) avec de très petits granules bien visibles de haut.

Vit exclusivement dans les rameaux des Peupliers, surtout les vieux sujets de *Populus alba* L. (BEDEL) et *P. nigra* L. (nombreux observateurs) (1). — Biologie : WEISE (*Deutsche ent. Zeits.*, 1887, p. 368).

Assez répandu quoique rare dans la majeure partie de notre territoire ; non signalé de l'ouest de la France, ni des Pyrénées ni des Alpes.

Région de l'Alsace-Lorraine. — Meuse. — Aisne. — Marne. — Oise. — Somme. — Seine-et-Oise. — Seine-et-Marne. — Loir-et-Cher. — Maine-et-Loir. — Indre. — Loiret. — Côte-d'Or. — Jura. — Allier. — Vaucluse.

Provinces rhénanes. — Belgique. — Suisse : Genève, etc. (STIERLIN).

Europe centrale et méridionale : Grèce ; Asie-Mineure.

19. **M. (Edo) ruficornis** LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 385. — *pruni* L., 1767, l. c., p. 607. — HUSTACHE, 1933, p. 29. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 439.

Long. : 2,5-3,5 mm. Se distingue des espèces voisines par le rostre très droit et nettement conique, vu de profil, dans les deux sexes. — Noir, mat, glabre ; antennes rousses ou un peu rembrunies au sommet. Rostre du mâle plus court que la tête, épais, mat, élargi en avant, celui de la femelle cylindrique, brillant, aussi long que la tête ; celle-ci transversale, à ponctuation médiocre ; les tempes plus courtes que le diamètre de l'œil ; yeux convexes ; masse antennaire oblongue (mâle) ou ovale (femelle), plus courte que le reste du funicule. Prothorax peu convexe, subanguleusement, quoique peu arqué latéralement dans le milieu, un peu sinué sur les côtés devant les angles postérieurs qui sont aigus mais courts, légèrement impressionné transversalement en avant, portant, sur la partie moyenne des bords latéraux, une petite saillie granuleuse ; la ponctuation très dense, fine et rugueuse. Écusson arrondi, chagriné. Élytres conformés comme les précédents, la base rectiligne, sans impression ; stries profondes, étroites, les points serrés, peu nets ; interstries convexes, presque aussi larges que les stries (mâle) ou un peu plus larges (femelle). Fémurs inermes ; tibias droits, l'onglet apical interne roux ; ongles simples.

(1) L'insecte passe pour se tenir au sommet des arbres, nous l'avons cependant observé, par temps très calme, sur des rejets à la base des troncs.

La larve vit sous l'écorce des menues branches de *Malus communis* POIR., *Cerasus padus* L., *Prunus domestica* L., *Prunus spinosa* L., *Armeniaca vulgaris* L. (BOUCHÉ), *Crataegus* divers. Elle est parasitée par *Laccophrys magdalini* et par *Coenocoelius agriculator* L. (Hym. Braconidae).

L'adulte apparaît en avril-juin, il dévore le feuillage et attaque les bourgeons (BOUCHÉ). On le rencontre sur *Crataegus monogyna* JACQ. (PERRIS, TEMPÈRE), *Sorbus torminalis* CRANTZ (G. TEMPÈRE); dans les pépinières orléanaises sur *Spiraea salicifolia* L. et *S. crenata* L. (HOFFMANN), sur *Rosa canina* L. (ROSENHAUER).

Toute la France; commun, sauf en Provence d'où il n'est pas signalé.
Europe: Sibérie.

Tribu des Anoplini.

Prothorax transversal, plus étroit que les élytres, ceux-ci courts à épaules saillantes. Rostre épais (faciès des *Orchestes*). Un seul genre.

Gen. **ANOPLUS** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. méth., p. 244.

(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, pl. XXII, fig. 104).

Rostre épais, égal ou subégal au prothorax; scrobes naissant au tiers apical, profonds, linéaires, rectilignement dirigés sous le rostre. Antennes courtes; scape faiblement claviforme, dépassant un peu le bord antérieur de l'œil, funicule de 7 articles, le 1^{er} épais et peu plus long que le 2^e, les 3^e et 4^e à peu près aussi longs que larges, les suivants transversaux, le dernier plus large; massue ovale, subarticulée. Yeux arrondis, faiblement convexes, subdorsaux. Prothorax transversal, rétréci en avant, arrondi aux angles postérieurs. Élytres ovales légèrement arqués latéralement, peu échancrés à la base; épaules saillantes. Écusson distinct. Fémurs mutiques, non claviformes; tibias droits, finement onglés au sommet; tarsi courts, les deux premiers articles subégaux, le 3^e élargi, faiblement bilobé, avec un nodule basal (article rudimentaire); onychium et ongles nuls. Abdomen à 2^e segment aussi long que les deux suivants réunis, sa suture avec le 1^{er} arquée au milieu, le 3^e et le 4^e segments très courts, égaux. Ailé. Les mâles ont le rostre plus court, plus rugueux, l'insertion antennaire plus près du sommet.

Ce genre renferme trois espèces qui se trouvent dans notre pays. Elles sont répandues dans les plaines et montagnes de l'Europe. Elles sont de petite taille à téguments noirs.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Soies des interstries plus ou moins longues, dressées ou demi-couchées, mais toujours bien apparentes et nettement distinctes de celles des stries 2.
- Soies des interstries très courtes, extrêmement fines, analogues à celles (à peine visibles) des stries. Prothorax

- poli entre les points. Rostre de la femelle trois fois aussi long que large et peu plus long que celui du mâle. Long. : 1,5 mm. 1. **plantaris**.
- 2 Soies des interstries fines, recourbées, demi-couchées. Prothorax alutacé entre les points. Rostre de la femelle près de quatre fois aussi long que large et notablement plus long que celui du mâle. Long. : 2 mm. 2. **roboris**.
- Soies des interstries longues, raides, dressées, blanches. Rostre de la femelle environ trois fois aussi long que large et à peine plus long que celui du mâle. Long. : 1,5 mm. 3. **setulosus**

1. **Anoplus plantaris** NÆZEN, 1794, Act. Holm., IV, p. 270. — *armenicus* F., Ent. Syst., 1792, p. 405. — *abralus* STEPH., Ill. Brit. Ent. Mand., IV, 1831, p. 53. — *brevis* MARSHAM, Ent. Brit., 1801, p. 265. — *nitidulus* STEPH., l. c., p. 53. — J. DU VAL, Gen. Curc., 1854, pl. 22, fig. 104. — HUSTACHE, Ann. Soc. ent. Fr. (1931), p. 1100. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 441.

Long. : 1,5 mm. Assez brillant, pourvu d'une pilosité dorsale extrêmement fine et courte, appliquée, les soies élytrales seulement bien visibles vers le sommet ; le scape antennaire et parfois le 1^{er} article du funicule roux, le reste foncé ; tarses bruns. Prothorax à fond lisse, poli, les points assez réguliers, serrés ; avec ou sans fine carène médiane. Écusson tomenteux de blanc chez les spécimens non défraîchis (1). Stries élytrales profondes, ponctuées, munies de fines soies à peine visibles ; interstries plus étroites (mâle) ou à peine plus larges (femelle) que les stries, finement rugueux-granulés. Rostre du mâle seulement un peu plus court que celui de la femelle.

La larve mine les feuilles de *Populus nigra* L. (MARTIN HERING, Aus der Praxis des Käfersammlers, in *Col. Rundschau*, 1930, p. 127, fig. 1).

L'adulte attaque les feuilles de *Betula alba* L. (BEDEL) et *Alnus glutinosa* GAERTN. (HOFFMANN).

Espèce assez commune et répandue dans toute la France ; surtout dans la région sylvatique inférieure, mais aussi dans les Alpes, les Pyrénées. Europe.

2. **Anoplus roboris** SUFFRIAN, Ent. Zeit., I, 1840, p. 59. — *plantaris* C. G. THOMSON, Skand. Col., VII, 1865, p. 319. — HUSTACHE, 1931, p. 1100. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 411.

Long. : 2 mm. Distinct du précédent par sa taille plus forte, son prothorax alutacé entre les points, les soies des interstries plus distinctes, légèrement soulevées, arquées, nettement plus épaisses que celles des points des stries. Rostre du mâle bien plus court que celui de la femelle.

Vit sur *Alnus glutinosa* GAERTN. ; avril-juillet.

(1) Caractères communs aux autres espèces.

Confondu et souvent associé avec *plantaris* ; presque dans toute la France ; plaines et montagnes. Abondant dans tout le bassin de la Seine, le Centre, le Midi, paraît plus rare dans l'ouest et le sud-ouest et manquer dans la région armoricaine.

Europe.

3. **Anoplus setulosus** KIRSCH, Berl. ent. Zeitschr., XIV, 1870, p. 217. — *plantaris* C. G. THOMS., l. c. (pars). — HUSTACHE, 1931, p. 1100. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 441 ; Cat. Corse, p. 451.

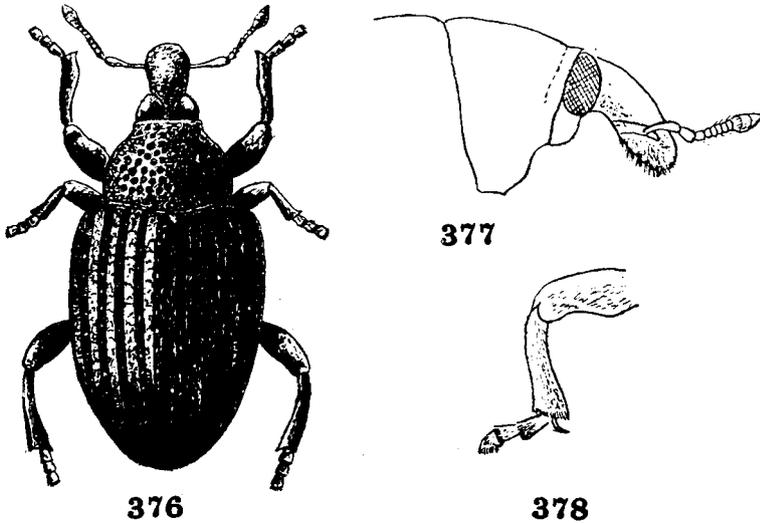


FIG. 376 à 378. — 376. *Anoplus plantaris* NAEZEN ; — 377. Avant-corps du même ; — 378. Patte intermédiaire du même, et détail du tarse.

Long. : 1,5 mm. Diffère de *roboris* par ses soies élytrales raides, relevées, bien épaisses, blanches formant, sur chaque interstrie, une rangée rectiligne bien tranchée même en avant, le funicule souvent ferrugineux ; les tarses bruns ou rougeâtres ; les interstries élytraux un peu plus larges que les stries ; prothorax à fond brillant, pubescent, portant à sa base des poils squamuleux.

Rostre du mâle à peine plus court que celui de la femelle.

Espèce montagnarde vivant sur *Alnus viridis* CHAIX et, en Corse, probablement sur *Alnus suaveolens* REQ. (DEVILLE), aussi sur *Alnus glutinosa* GAERTN. ! Répandue dans les Vosges, le Jura, les Alpes, la Corse.

Haut-Rhin. — Ain. — Drôme. — Isère, abondants par endroits. — Alpes-Maritimes. — Hautes-Alpes. Nulle dans les Pyrénées et le Massif Central. Europe centrale ; Allemagne ; Autriche ; Nord de l'Italie.

Tribu des *Tanysphyrini*.

Ongles libres ; onychium très court, ne dépassant pas les lobes du 3^e article. Revêtement du corps hydrofuge (aspect d'un *Bagous*). Un seul genre.

Gen. **TANYSPHYRUS** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. méth., p. 568.

(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, pl. X, fig. 47. LACORDAIRE, Gen. Curc., VI, p. 487).

Rostre allongé, cylindrique, arqué, à scrobes subapicaux, presque droits, atteignant les yeux. Antennes grêles ; scape claviforme ; funicule pratiquement de 6 articles, le 1^{er} plus gros, le 2^e un peu allongé, les suivants courts, serrés, arrondis (1) ; la massue ovale, grosse englobant le 7^e article du funicule. Yeux oblongs. Prothorax cylindrique, transversal, faiblement arqué latéralement, tronqué au sommet. Écusson petit triangulaire. Élytres ovales, peu convexes, subparallèles sur les deux tiers antérieurs, rétrécis en pointe en arrière ; épaules accusées débordant le prothorax. Fémurs claviformes, inermes ; tibias droits, brièvement mucronés au sommet ; tarses courts, larges, spongieux en dessous. Abdomen à 2^e segment égal aux deux suivants réunis, sa suture avec le 1^{er} arquée. Ailé.

Ce petit genre renferme cinq espèces de très faible taille réparties dans l'Europe, l'Asie du Nord, le Japon, le nord de l'Amérique.

Une seule espèce en France (2).

Tanysphyrus lemnae PAYKULL, 1792, Monogr. Curc., p. 78. — HUSTACHE, 1930, p. 801. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 1,5 mm. Ovale, brun noirâtre, le dessus avec un dessin souvent peu net composé de petites squamules arrondies, nacrées, formant, sur le prothorax, deux bandes latérales n'atteignant pas le sommet, sur les élytres une tache humérale, deux dorsales situées en avant du milieu, deux autres sur les bords latéraux et une fascie post-médiane ; pattes et antennes rousses ou ferrugineuses. Rostre moins long (mâle) ou aussi

(1) En réalité le funicule possède bien 7 articles, mais le 7^e fait corps avec la massue et ne se distingue guère des autres articles composant cette dernière.

(2) Une espèce décrite récemment : *T. callae* Woss (*Ent. Blätter* 1943, p. 17, figs) a été découverte au Danemark, environs de Copenhague (18 août 1942). La larve mine les feuilles de *Calla palustris* L. (Aracées). Cette plante vivant dans les lacs, étangs et marais tourbeux de l'Est, Vosges, Lorraine, Alsace ; il serait intéressant de rechercher cet insecte dans ces parties de notre faune.

On le distingue de *T. lemnae* PAYK. par les caractères suivants :

- a. La 3^e strie des élytres reliée, au sommet, aux 6, 7 et 8^e stries ; la 4^e et la 5^e restant isolément réunies, funicule noir, massue ovale ; les 4 derniers articles très transversaux *callae*.
- b. La 3^e strie reliée à l'apex à la 8^e ; les 4, 5, 6 et 7^e stries sont réunies entre elles, un peu avant le sommet, funicule roux, les 4 derniers articles non transversaux ; massue oblongue *lemnae*.

long (femelle) que la tête et le prothorax. Élytres striés-punctués. Prothorax finement rugueux. 1^{er} article des tarsi triangulaire, le 2^e transversal, le 3^e large, bilobé fortement, le 4^e (onychium) enfoui entre les lobes de ce dernier. Dessous du corps revêtu de squamules blanches non contiguës.

La larve vit sur les *Lemna* (Biologie : URBAN, *Ent. Blätt.*, 15, 1919, p. 183 et 18, 1922, p. 73-75 ; HAMILTON, *Canad. Ent.*, XVI, p. 135).

Nous l'avons observée sur *Lemna minor* L. Elle vit dans l'intérieur du limbe, se nourrissant du parenchyme, elle est de très petite taille, de couleur jaunâtre ; elle abandonne aisément une feuille pour en attaquer une autre, grâce à une sécrétion spéciale de l'épiderme qui la rend hydrofuge et lui permet de se mouvoir à la surface de l'eau aussi facilement que l'adulte.

Surface des eaux stagnantes ; commun dans toute la France. Mai à fin juillet.

Toute l'Europe ; Asie du Nord ; Japon ; Amérique du Nord.



FIG. 379. — *Tanysphyrus lemnae* PAYK.

Tribu des Hydronomini.

Onychium grand, le 3^e article tarsal non bilobé ou très faiblement échancré au sommet, non ou à peine plus large que le 2^e ; corbeilles tarsales ouvertes ; ongles libres. Fémurs inermes. Yeux latéraux, déprimés, transversaux. Antennes de 6-7 articles, glabres ou à peu près. Pygidium non découvert. Hanches prothoraciques contiguës. Épimères mésothoraciques invisibles de haut. Revêtement hydrofuge, composé de squamules de nature cireuse, plus ou moins soudées entre elles. Ailé.

TABLEAU DES GENRES.

1. Bord antérieur du prosternum échancré profondément ; ce dernier avec un canal rostral ou une forte dépression devant les hanches. Prothorax à lobes oculaires bien développés. Tarses presque glabres en dessous, avec seulement quelques longs poils fins. Massue antennaire ordinairement compacte 2.
- Bord antérieur du prosternum faiblement échancré, celui-ci sans canal rostral ni dépression devant les hanches. Prothorax avec de faibles lobes oculaires. Tarses revêtus, en dessous, d'une fine et très courte pubescence grise, serrée. Massue des antennes distinctement articulée ; antennes insérées en avant du milieu du rostre . . . (p. 713) **Hydronomus.**

2. Rostre long, mince, presque droit. Antennes longues, grêles, à massue fusiforme. Élytres terminés à l'apex par deux fortes épines divergentes. Corps étroit, allongé. (p. 712) **Dicranthus**.
 — Rostre court, ordinairement épais et arqué. . . . (p. 714) **Bagous**.

Gen. **DICRANTHUS** MOTSCHULSKY, 1845, Bull. Moscou, I, p. 102, 296.
 (*Anaclodes* BRISOUT, Monogr. in Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 497).

Rostre aussi long que la tête et le prothorax, mince, cylindrique, presque droit ; scrobes naissant en arrière du milieu, rectilignement dirigés devant les yeux, un peu élargis à cet endroit. Antennes submédianes, glabres ; scape flexueux, un peu épaissi au sommet, atteignant à peine les yeux ; funicule de 7 articles, le 1^{er} à peine plus long que large, le 2^e un peu plus mince et au moins deux fois et demie aussi long, les quatre suivants progressivement plus courts mais non transversaux, le 7^e transversal et contigu à la massue ; celle-ci fusiforme. Yeux arrondis à peine convexes.

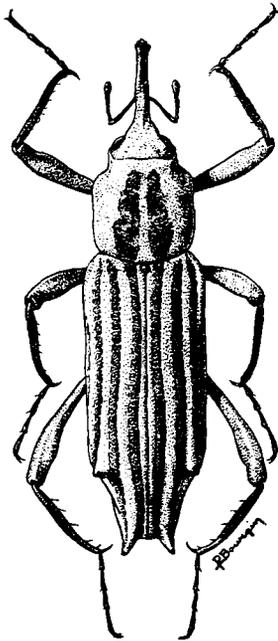


FIG. 330. — *Dicranthus elegans* F.

Prothorax non transversal, subparallèle sur les deux tiers postérieurs, obtusément caléux latéralement au tiers apical et brusquement étranglé derrière le bord antérieur ; lobes oculaires très accusés ; dessus peu convexe. Écusson très petit. Élytres très allongés ; dépassant un peu le prothorax à la base, les côtés parallèles, longuement rétrécis et acuminés en arrière, subdéprimés, 5^e interstrie tuberculé à son sommet. Pattes grêles, élancées ; fémurs étroits, inermes ; tibias ciliés, granulés en dedans ; protibias fortement bisinués, ongulés au sommet ; tarses longs, étroits ; onychium plus long que l'article précédent ; ongles très fins, divariqués.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce.

Dicranthus elegans FABRICIUS (*Lixus*), 1801, Syst. Eleut., II, p. 493. — *vittatus* MOTSCH., 1845, l. c. — HUSTACHE, 1930, p. 802. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 4-8,5 mm. Allongé, étroit, brun, revêtu de squamules grises ou jaunes. Prothorax avec deux bandes brunes assez larges. Élytres avec les interstries impairs foncés.

Front longitudinalement impressionné. Antennes, tibias et tarses roux. Élytres environ trois fois aussi longs que larges, la suture et les interstries impairs plus convexes et portant des soies squamuleuses excessivement

courtes, blanchâtres ; le 3^e interstrie réuni, au sommet, avec le 9^e et prolongé en une dent relevée et aiguë ; calus antéapical du 5^e interstrie fortement accusé ; stries à points très nets ; calus huméral distinct.

Mâle : rostre un peu plus court que la tête et le prothorax réunis, mat, ponctué, squamulé par places. Abdomen longitudinalement et profondément impressionné. Femelle : rostre un peu plus long, très finement ponctué, glabre. Abdomen légèrement déprimé au milieu.

Vit sur *Arundo phragmites* L. — Biologie (BRAUNS, *Ent. Nachr.*, 1881, pp. 17, 107, 108 et *Stett. ent. Zeit.*, 1885, p. 25).

Très rare en France : Loire-Inférieure : Lac de Grandlieu (Ch. BRISOUT) ; La Bernerie (MARMOTTAN). — Vendée : Noirmoutiers (L. ROUCQUÈS !).

Europe moyenne, occidentale et boréale ; Allemagne : Breslau (coll. LÉVEILLÉ), Magdebourg (BREDDIER) ; Hollande : Alsmeer (VAN VELSEN) ; Suède ; Danemark ; Hongrie ; Kirghises ; Astrakan.

Gen. **HYDRONOMUS** SCHÖNHERR, 1826, *Curc. Disp. méth.*, p. 231.

(J. DU VAL, *Gen. Curc.*, 1868, pl. XIX, fig. 88).

Rostre robuste, arqué, à peine aussi long que le prothorax ; scrobes naissant vers le tiers apical, subrectilignement dirigés contre le bord antérieur des yeux, un peu élargis en arrière. Antennes insérées au sommet du scrobe ; scape un peu épaissi au sommet, n'atteignant pas l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} plus gros mais plus court que le 2^e, les suivants courts, serrés, transversaux, le 7^e grand et serré contre la massue, celle-ci ovale, acuminée. Yeux arrondis, latéraux, un peu convexes. Prothorax subcylindrique, un peu élargi latéralement devant le milieu, un peu resserré en avant, tronqué à ses deux extrémités ; lobes oculaires distincts, sans vibrisses. Prosternum non canaliculé. Écusson peu distinct. Élytres tronqués à la base, plus larges, à cet endroit, que le prothorax, les côtés parallèles, fortement rétrécis en arrière et impressionnés de chaque côté avant l'apex, le 5^e interstrie obsolètement calleux, au sommet ; épaules anguleuses. Pattes grêles ; fémurs inermes ; tibias arqués au sommet, leur tranche interne ni ciliée ni granulée ; tarsi assez robustes, les deux premiers articles de même largeur, le 2^e plus court, le 3^e un peu élargi, un peu échancré ; onychium épais ; ongles très fins peu divariqués.

Ce genre ne comprend qu'une espèce.

Hydronomus alismatis MARSH., 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 272. — *tibialis* (*Bagous*) BOH., 1845, ap. Schönherr, *Gen. Curc.*, VII, 2, p. 87. — HUS-TACHE, 1930, p. 835. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 3-4 mm. Brun ou noir, revêtu en dessus de squamules petites, arrondies, cendrées, envahissant largement les côtés du prothorax et formant, sur les élytres, une fascie transversale très nette, en arrière du milieu, sur les interstries 2, 3, 4 et une tache oblique, sur les côtés en avant du milieu ; en outre, chez les spécimens frais, la région apicale ainsi que la

partie antérieure sont assez densément squamulées ; les interstries impairs portent une rangée de poils squamuleux très courts, peu visibles ; la base des antennes et les tibias roux ou ferrugineux ; les tarses de cette dernière coloration sont parfois rembrunis. Rostre et tête squamulés ; front foveolé. Prothorax étroitement et peu profondément canaliculé sur la ligne médiane, finement et densément punctuogranulé. Stries élytrales bien marquées et ponctuées ; interstries plans, égaux. Méta-sternum et abdomen avec une impression longitudinale chez le mâle.

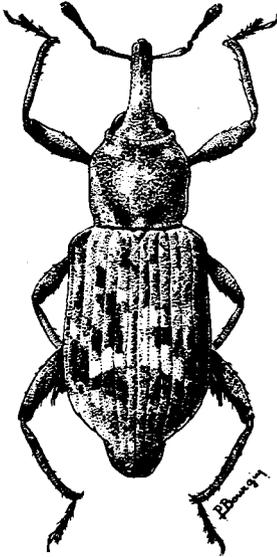


FIG. 381. — *Hydronomus alismatis* MARSH.

Les variations suivantes se rencontrent avec la forme typique :

v. **aureomicans** GERHARDT, Deutsche ent. Zeit., 1899, p. 219. — Revêtu de squamules dorées.

v. **brunneipes**, nova. — Comme la forme typique, mais tibias en majeure partie foncés.

v. **geniculatus**, nova. — Semblable à la forme typique mais pattes (genoux foncés exceptés) entièrement rousses.

Vit sur *Alisma plantago* L. La larve dévore le parenchyme des feuilles en ménageant l'épiderme ; pour se transformer, elle pénètre dans le pétiole (KALTENBACH, Die Pflanzenfeinde aus der Klasse der Insecten, Stuttgart, éd. Hoffmann, 1872, p. 710). L'adulte se rencontre également sur *Damasonium stellatum* RICH. (!). Selon BEDEL, l'éclosion a lieu au début de l'été.

Étangs, marais, fossés, ruisseaux ; dans toute la France ; commun. Europe septentrionale et moyenne ; Sibérie ; Asie-Mineure.

Gen. **BAGOUS** SCHÖNHERR, 1826, Disp. méth., p. 289.

(H. BRISOUT, Monographie, Ann. Soc. ent. Fr., 1863, p. 491. — J. DU VAL, Gen. Curc., 1868, p. 64. — J. SCHILSKY, Révision ; Käfer Europas, 1907. — SHARP, Ent. monthly Mag., L, II, 1916, p. 275 et L, III, 1917, pp. 27 et 100. — Hans WAGNER, Col. Gent., III (1929-1930) et VI (1932-1933). — A. HUSTACHE, Miscell. ent., XXXVIII, p. 56, 1937).

Rostre variable, épais ou étroit, arqué, subcylindrique ; scrobes profonds, linéaires, obliques, un peu infléchis inférieurement, leur bord supérieur dirigé vers l'œil. Antennes médiocres, médianes ou submédianes ; funicule de 7 articles, les deux premiers articles obconiques, le 1^{er} plus épais, le 2^e plus étroit, plus long, les suivants courts et graduellement élargis, le 7^e (et parfois le 6^e) incorporé à la massue ou appliqué étroi-

tement contre elle ; celle-ci ovale ou oblongue. Yeux latéraux, subarrondis ou ovalaires, assez grands, peu convexes ou subdéprimés. Prothorax subcylindrique, ou dilaté en avant, subtransversal, à base tronquée ou

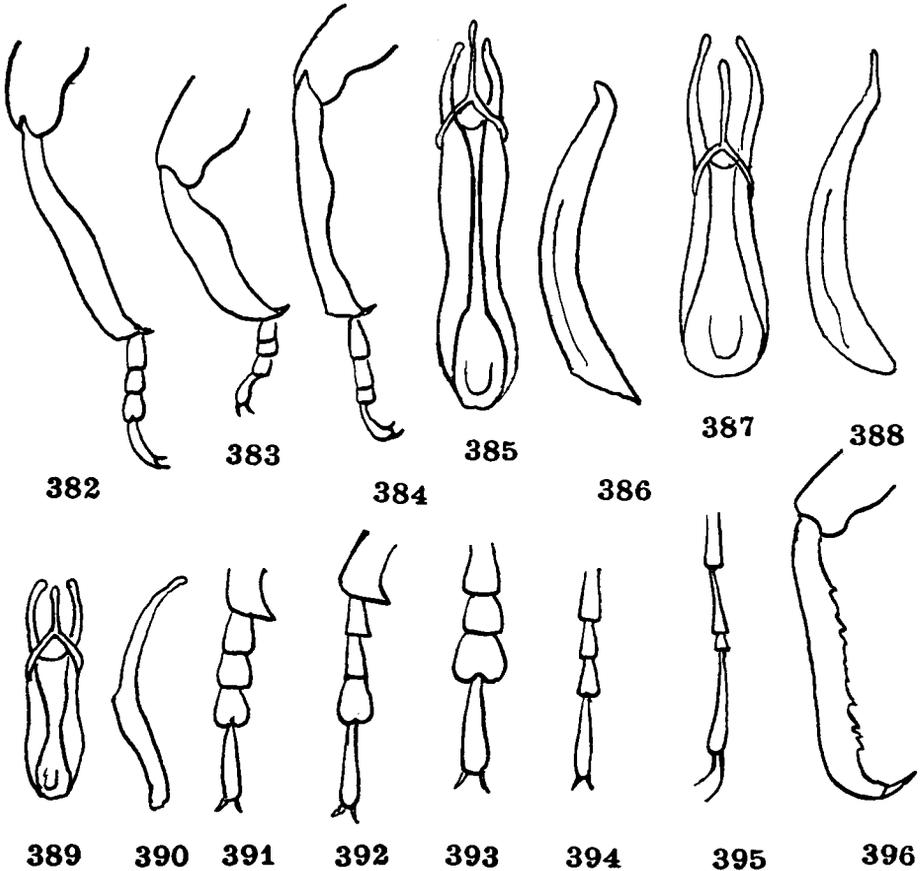


FIG. 382 à 396. — 382. Patte postérieure du mâle, chez *Bagous Revelieri* TOURS. ; — 383. id., chez *B. armoricanus* HOFFM. ; — 384. id., chez *B. lutulosus* GVILL. ; — 385. Pénis (face ventrale) chez *B. Revelieri* ; — 386. id., (profil) du même ; — 387. Pénis (face ventrale) de *B. armoricanus* ; — 388. id., (profil) du même ; — 389 et 390. Pénis (face ventrale et profil) chez *B. lutulosus* ; — 391. Protarse femelle de *B. lutulosus* ; — 392. id., chez *B. Haesleri* NEWB. ; — 393. id., chez *B. glabrirostris* HERBST ; — 394. id., chez *B. tempestivus*, s. sp. *cnemerythrus* BOH. ; — 395. id., chez *B. geniculatus* HOCHR. ; — 396. Protibia du même.

bisinuée, plus étroit en avant, fortement lobé derrière les yeux. Écusson très petit, ordinairement distinct. Élytres ovales ou oblongs, souvent subdéprimés dorsalement en avant, déclives en arrière, plus ou moins calleux postérieurement, obtusément anguleux aux épaules ; prosternum

à sillon pectoral large, peu profond, s'arrêtant devant les hanches prothoraciques, ces dernières contiguës. Les deux premiers segments abdominaux respectivement plus courts que les 3^e, 4^e et 5^e réunis, les 3^e et 4^e très courts. Tarses variables. Chez le mâle, le rostre est plus court à sommet non dénudé ; les antennes plus antérieures ; les tarses plus courts ; l'impression métasterno-ventrale plus accusée.

Genre assez important, comprenant une soixantaine d'espèces paléarctiques répandues dans toute l'Europe, la Chine orientale, la Sibérie, le Japon, la Syrie, le Caucase, le Turkestan, la Grèce, tout le nord africain et un certain nombre dans les régions exotiques.

Divers auteurs l'ont subdivisé en sous-genres dont les caractères paraissent constants.

Les *Bagous* se trouvent dans les eaux stagnantes ou à courant faible ; dans les mares, les étangs, les fossés, au bord des rivières. Ils vivent sur diverses familles de plantes aquatiques : Potamogetanacées, Lemnacées, Lentibulariacées, Equisétacées, Salsolacées, Hydrocharidacées, Typhacées, Cypéracées, et au bord de la mer sur les Frankeniacées. La métamorphose a lieu sur place, sur la plante nourricière. La plupart de ceux dont la biologie est connue sont d'excellents nageurs à l'état adulte et peuvent rester très longtemps immergés (1). Ils sont souvent recouverts, plus ou moins densément, de pellicules ciréuses d'origine hypodermique, qui les rendent hydrofuges, certains d'entre eux ont cependant des squamules analogues à celles des autres *Curculionidae*.

TABEAU DES SOUS-GENRES.

1. Prothorax nettement moins large que les élytres à la base ; calus huméral distinct ; épaulés plus ou moins saillantes. 2.
- Prothorax aussi large que les élytres à la base ; calus huméral faible ou nul 3.
2. Massue antennaire étroite, à 1^{er} article allongé, glabre et brillant comme le funicule, les deux autres articles courts, pubescents et mats. Insertion des antennes située vers le milieu du rostre. (p. 717) **Ephimeropus.**
- Massue des antennes ovale, entièrement pubescente et mate, le 1^{er} article plus court que les deux suivants réunis. 4.
3. Élytres au moins deux fois aussi longs que larges. Corps allongé, linéaire. Tarses allongés, les trois premiers articles plus longs que larges. Antennes insérées vers le milieu du rostre ; celui-ci long et étroit. (p. 721) **Lyprus.**
- Élytres bien plus courts. Corps oblong. Tarses très courts. Antennes insérées en avant du milieu du rostre qui est plus

(1) On rencontre cependant certains *Bagous* habituellement aquatiques dans les lieux secs, même en altitude, ce qui laisse supposer une adaptation secondaire qu'il serait intéressant d'étudier.

- robuste. Squamules élytrales plus ou moins granuleuses
 (p. 722) **Parabagous**.
 4. 3^e article des tarses beaucoup plus large que le 2^e, dilaté,
 aussi large ou plus large que long et bilobé. . . (p. 740) **Abagous**.
 — 3^e article des tarses non dilaté, entier, non ou à peine plus
 large que le 2^e. (p. 724) **Bagous** (1).

Subgen. **Ephimeropus** HOCHHUTH, 1847, Bull. Moscou, XX, p. 543.
 (*Elmidomorphus* CUSSAC, 1851, Ann. Soc. ent. Fr., p. 200.
Helminthimorphus BEDEL, Fn. Seine, VI, p. 103).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Tibias denticulés et ciliés en dedans ; tarses très allongés,
 le 4^e article (*Onychium*) portant à sa base, un nodule distinct (2). Antennes entièrement glabres et testacées. Long. :
 3,5-4 mm. 1. **geniculatus**.
 — Tarses non denticulés sur leur tranche interne, munis seulement de quelques cils. Tarses courts, normaux. Sommet
 de la massue antennaire pubescent, mat, foncé. 2.
2. Corps très court. Élytres très convexes, assez brusquement
 déclives en arrière. Rostre court, fortement arqué, moins
 long que le prothorax, densément ponctué, très mat. Pro-
 thorax très transversal. Interstries convexes, à stries fortes
 et grossièrement ponctuées. Long. : 2-3,2 mm. 4. **petro**.
 — Corps oblong. Élytres médiocrement convexes, graduel-
 lement déclives en arrière. Rostre moins robuste, moins
 arqué, aussi long ou plus long que le prothorax. 3.
3. Stries des élytres fines, à points très petits, ordinairement
 indistincts chez les exemplaires non desquamulés. Pro-
 thorax sans impression latérale. Long. : 2,5-2,8 mm. 3. **Mulsanti**.
 — Stries élytrales fortes, leurs points gros, très nets, même
 chez les spécimens squamulés. Prothorax légèrement
 impressionné sur les côtés. Long. : 2,5-3 mm. . . 2. **biimpressus**.

1. **B. (Ephimeropus) geniculatus** HOCHHUTH, 1847, Bull. Soc. Imp. Nat.
 Moscou, XX, p. 544. — *denticulatus* HUST., 1913, Bull. Soc. ent. Fr.,

(1) Ce groupe tel qu'il est défini ici, renferme les *Probagous* SHARP, les *Pseudolyprus* NER. et WAGNER, et les *Heterobagous* SOLARI.
 (2) Ce nodule s'interpose entre le 3^e et le 4^e article et simule un article supplémentaire. Chez une espèce extrêmement voisine : *Doderoi* SOLARI, de la Sardaigne, le nodule est plus petit et moins distinct ; les autres caractères donnés pour séparer cette dernière de *geniculatus* HOCHH. (*denticulatus* HUST.) sont assez faibles : stries plus nettement ponctuées et interstries plus régulièrement convexes. Rappelons que chez *argillaceus* qui appartient à un autre groupe, l'*onychium* est également noduleux à la base.

p. 234. — Curcul. gallo-rhén., in Ann. Soc. ent. Fr., XCIX (1930), p. 810.
— Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 3,5-4 mm. Ovale, peu convexe ; le revêtement uniformément d'un gris-cendré, avec, sur les élytres, quelques vagues taches plus claires

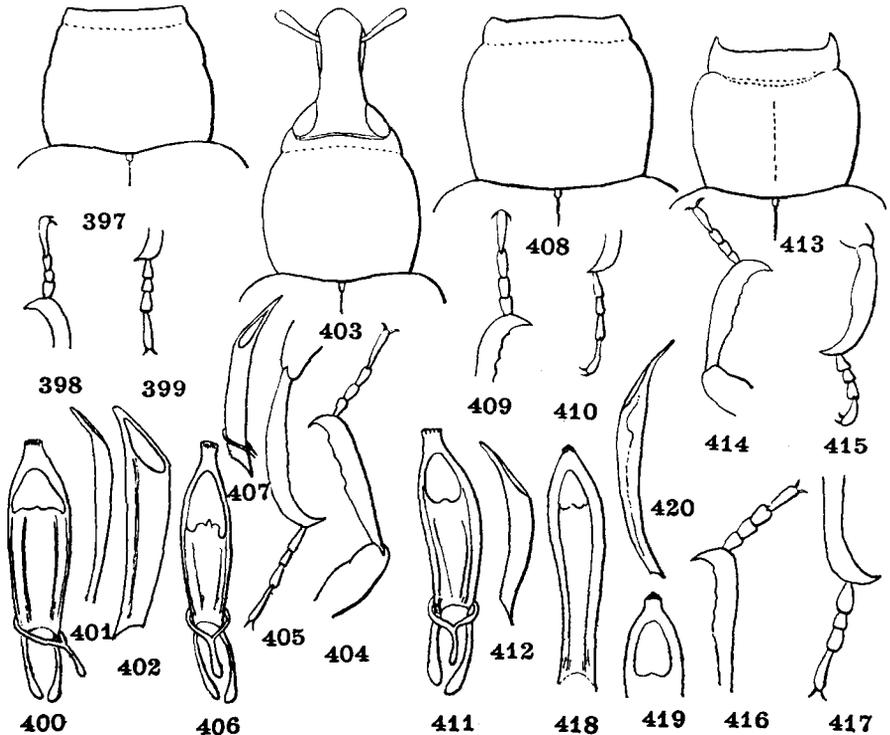


FIG. 397 à 420. — 397. *Bagous collignensis* HERBST (prothorax du mâle) ; — 398. Protarse mâle du même ; — 399. Métatarse mâle du même ; — 400 et 401. Pénis (face ventrale et profil) du même ; — 402. id., (vue dorso-latérale) ; — 403. *Bagous longitarsis* THOMS. (prothorax mâle) ; — 404. Patte antérieure du même (mâle) ; — 405. Patte intermédiaire mâle du même ; — 406 et 407. Pénis (face ventrale et profil) chez le même ; — 408. *B. Duprezi* HOFFM. (prothorax mâle) ; — 409. Protarse (mâle) du même ; — 410. Métatarse (mâle) du même ; — 411 et 412. Pénis (face ventrale et profil) du même ; — 413. *B. curtus* GYLL. (prothorax mâle) ; — 414. Patte antérieure mâle du même ; — 415. Patte postérieure mâle du même ; — 416. Patte antérieure femelle chez le même ; — 417. Patte postérieure, idem ; — 418 et 419. Pénis (face ventrale et face dorsale) du même ; — 420. id., de profil.

à peine tranchées ; les antennes (massue comprise), les tibias et les tarses d'un roux clair, les fémurs (genoux foncés exceptés) rougeâtres, plus rarement roux. Rostre épais, faiblement arqué, cylindrique, subégal au prothorax ; front avec ou sans fovéole. Yeux faiblement convexes. Funicule à 1^{er} article aussi long que large, une fois plus court et plus épais que le 2^e, les suivants (sauf les deux derniers transversaux et plus larges),

aussi longs que larges et égaux ; massue oblongue étroite. Prothorax subplan, à peine transversal, anguleusement élargi et à peine arrondi, latéralement, vers le tiers antérieur, ses côtés, en arrière, subrectilignement rétrécis, le bord antérieur fortement et brusquement rétréci ; finement et densément granulé. Écusson très petit, concolore. Élytres bien plus larges à leur base que le prothorax ; épaules saillantes, largement arrondies ; les côtés parallèles jusqu'au tiers postérieur, sinués derrière l'épaule, fortement et brusquement rétrécis en arrière ; calus antéapical peu accusé ; stries bien marquées, à points bien nets mais peu profonds ; interstries faiblement convexes, finement et densément granulés. Tibias bisinués sur leur tranche interne laquelle porte 6 à 8 denticules à la base desquels sont implantés de longues soies ; tarses filiformes à 1^{er} article de plus, de $\frac{1}{2}$ plus court que le 2^e, le 3^e de $\frac{1}{3}$ plus long que le second ; l'onychium noduleux à sa base.

Espèce rare dont les mœurs ne sont pas exactement connues.

Bouches-du-Rhône : Camargue : Les Saintes-Maries-de-la-Mer, type de *denticulatus* (L. PUEL) ; plage de Vaccarès, en mai, en triant des *Potamogeton pectinatus* L., rejetés par le vent (CHABAUT, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1919, p. 182). — Hérault : plage de Palavas, près Montpellier (H. LAVAGNE).

Autriche.

OBSERVATION. — *B. Doderoi* SOLARI, *Bull. Soc. ent. It.*, 1930, p. 49, décrit de Sardaigne : Terranova Pausiana (DODERO) et dont je possède deux paratypes, n'est à mon sens, qu'une forme de *geniculatus*. Elle se distingue de ce dernier par les interstries plus convexes, les points des stries plus profonds, le nodule basal de l'onychium à peine plus petit.

2. **B. (Ephimeropus) biimpressus** FÄHREUS, 1845, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VII, 2, p. 78. — *frater* J. DU VAL, *Gen. Col.*, IV, 1854, p. 64. — HUSTACHE, 1930, p. 812. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 514.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale, court, assez convexe, densément et uniformément revêtu de squamules grises ou cendrées ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et tarses testacés. Rostre fortement courbé, aussi long que le prothorax chez le mâle, un peu plus long chez la femelle. Front fovéolé. Antennes insérées en avant du milieu (mâle) ou vers le milieu (femelle) ; massue ovale à 1^{er} article noir et brillant, le reste mat. Prothorax transversal, subcordiforme, les côtés rectilignement rétrécis en arrière à partir de sa plus grande largeur qui se trouve en avant du milieu, fortement élargi arrondi à cet endroit, modérément étranglé au sommet, le dessus très finement granulé, portant une impression transversale de chaque côté de sa partie moyenne. Élytres bien plus larges que le prothorax, les côtés parallèles ; stries fortes à points gros, entamant le bord des interstries, ceux-ci convexes, les impairs un peu plus relevés au sommet ; calus antéapical nul. Tibias un peu sinués ; munis de longs et rares cils en dedans ; tarses grêles aussi longs que la moitié du tibia ; l'onychium égal aux trois précédents articles réunis.

Mœurs inconnues.

Littoral de la Méditerranée et de l'Atlantique, jusqu'à la Loire. Assez rare.

Alpes-Maritimes. — Var : Hyères assez fréquent. — Bouches-du-Rhône : Aix ; Camargue. — Hérault : Montpellier ; Palavas. — Aude : Béziers. — Gironde : Léognan, au sud de Bordeaux (CLERMONT). — Loire-Inférieure : La Bernerie.

Europe centrale et méridionale ; Grèce ; Caucase ; Turkestan ; Algérie (d'après REITTER).

3. **B. (Ephimeropus) Mulsanti** FAUVEL, 1885, Rev. ent., p. 302. — *minutus* MULSANT, Opuscule, IX, 1859, p. 35. — HUSTACHE, 1930, p. 814. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 2,5-2,8 mm. De même forme que le précédent, le corps, les pattes et les antennes de même coloration, l'arrière-corps à peine plus étroit. En diffère notablement par les stries élytrales plus fines, superficielles, à points très petits, obsolètes, ou même indistincts chez les individus squamulés ; le prothorax un peu plus fortement rétréci en arrière et sans impressions latérales. Caractères sexuels secondaires analogues à *biimpressus*.

Mœurs inconnues.

Région littorale de la Méditerranée et de l'Atlantique ; Corse. Rare.

Var : Hyères ; environs de Toulon ! — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence ; Camargue, bord des étangs de Valcarès, etc. — Hérault : Étang de Mauguio ; Montpellier ; étang de Perols. — Charente, sans précision (CHAMPENOIS). — Aude : Étang de Vendres. — Finistère : Penmarch (G. ODIER, cité par HUSTACHE).

Corse : Ile Cavallo, près Bonifacio (R. DE BORDE).

Nord de l'Asie-Mineure ; Corfou ; Algérie.

4. **B. (Ephimeropus) petro** HERBST, Käf., VI, 1795 p. 366. — *Aubei* CUSSAC, Ann. Soc. ent. Fr., 1851, p. 206. — *chorinaceus* FÄHRs., in Schönherr, Gen. Curc., VII, 1845, p. 78. — HUSTACHE, 1930, p. 815. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 2-3,2 mm. Se distingue des précédentes espèces par le corps plus court, plus obèse, les élytres très convexes. Noir, mat ; recouvert, à l'état frais, sur les élytres et plus densément, sur le prothorax, d'une squamosité pelliculaire grise ou cendrée ; les stries portant une rangée de soies squamuleuses assez épaisses, couchées, de couleur claire ; le plus souvent les élytres dénudés, le prothorax restant densément squamulé ; antennes (massue comprise), tibias et tarsi testacés. Rostre fortement arqué, épais, subégal au prothorax, dénudé (ainsi que la tête), densément très finement pointillé, plus ou moins luisant. Tête mate, granulée ; front obsolètement fovéolé. Antennes médianes, les deux premiers articles du funicule un peu plus longs que larges, le 1^{er} plus épais, à peine moins long que le 2^e, les suivants serrés et progressivement élargis ; massue ovale. Prothorax transversal, fortement dilaté-arrondi latéralement en avant du milieu, les côtés à partir de cet élargissement, subrectilignes

et fortement convergents en arrière, rétrécis brusquement en avant ; modérément étranglé derrière le bord antérieur ; densément granulé. Écusson très réduit mais ordinairement visible. Élytres bien plus larges que le prothorax, de $1/3$ seulement plus longs que larges, les côtés faiblement arqués ou subparallèles, rétrécis arrondis au tiers postérieur, puis brusquement et assez fortement resserrés en arrière ; calus huméral et antéapical nuls ou indistincts ; stries profondes, leurs points assez forts, rapprochés ; interstries plus larges que les stries, un peu convexes, (sauf le 1^{er} interstrie moins élevé), finement chagrinés. Pattes fines ; tranche interne des tibias bisinuée, munie de quelques cils ; tarses grêles, les articles égaux en largeur, un peu plus longs que larges, le 2^e à peine plus court que le 1^{er} et le 3^e réunis.

L'adulte vit sur *Utricularia vulgaris* L. (RUTER, TEMPÈRE, HOFFMANN). S'accommode très bien, en captivité, de *Ceratophyllum submersum* L. et de *Elodea canadensis* RICH. (RUTER). Excellent nageur et nettement aquatique, il peut rester indéfiniment immergé et ne sort de l'eau, circulant sur les végétaux avoisinants, que dans les soirées chaudes du printemps et de l'été (RUTER, *L'Entomologiste*, 1945, p. 95).

Marais, étangs, ruisseaux ; assez rare, mais répandu par places.

Nord. — Somme. — Marne. — Seine-et-Oise : nombreuses localités, Chaville, Gargan, Sucy, Rambouillet, Marly. Étangs de St-Quentin où il n'est pas rare en mai-juin ! — Aisne : répandu dans les marais de Braisne ! et de Ludes, en juillet ! — Loiret. — Loire-Inférieure. — Gironde.

Europe centrale et boréale.

Subgen. **Lyprus** SCHÖNHERR, 1826, Disp. méth., p. 290.

5. **B. (Lyprus) cylindrus** PAYKULL, 1800, Fn. Suec., III, p. 241. — *Lixus attenuatus* AHRENS, N. Schrift. Ges. Hal., II, 2, 1812, p. 18. — HUS-TACHE, 1930, p. 816. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 3-4 mm. Corps allongé, étroit, cylindrique, subdéprimé en dessus, revêtu de squamules cendrées ; prothorax portant deux bandes dorso-longitudinales brunâtres assez larges, parallèles ou réunies, le disque des élytres avec parfois un dessin brunâtre peu tranché ; antennes (massue foncée exceptée) et tibias roux ou ferrugineux, fémurs et tarses bruns. Rostre arqué, mince, plus long que le prothorax, finement squamulé ainsi que la tête, celle-ci densément granulée. Antennes médianes ; funicule à 1^{er} article très épais, le 2^e étroit et environ de $1/5$ plus long que le 1^{er}, les suivants très serrés, les 6^e et 7^e adhérent à la massue grosse et ovale. Prothorax un peu plus long que large, cylindrique (mâle), un peu arqué latéralement (femelle), légèrement étranglé au sommet. Écusson très petit à peine distinct. Élytres débordant très peu le prothorax à la base, cylindrique, rétrécis en forme de bec au sommet ; finement striés, les points nuls ou peu visibles sauf en avant ; interstries plans, le 5^e subcalleux à son extrémité postérieure, le 1^{er} un peu relevé, au moins en arrière. Pattes fines ; tibias sinués et ciliés en dedans ; tarses allongés,

leur 3^e article non dilaté ; onychium subégal en longueur aux trois articles précédents réunis. Métasternum et 1^{er} segment ventral impressionnés longitudinalement chez le mâle.

L'adulte vit sur *Callitriche aquatica* HUDS. (HOFFMANN) dont il dévore les feuilles et les tiges. Semble rechercher les eaux calmes et non alcalines des étangs ou marécages à fond tourbeux. Quoique nageur lent et peu adroit, reste longtemps immergé. Se rencontre toute l'année, souvent au pied des plantes voisines ; l'hiver, sous les détritux végétaux rejetés sur les berges.

Probablement dans toute la France ; assez commun, sauf dans le sud-ouest où d'après TEMPÈRE il serait rare.

Europe centrale et septentrionale.

Subgen. **Parabagous** SCHILSKY, 1907, Käfer Europas, XLIV (1907), p. 44. A. HOFFMANN ; tableau des espèces paléarctiques (Bull. Soc. ent. Fr., 1936, p. 62).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax à côtés faiblement arqués, subparallèles, le disque granulé. Interstries 3, 5, 7 costiformes, surtout le 3^e en avant ; suture relevée ; interstries impairs avec de petites macules foncées. Long. : 2-2,2 mm. 6. **costulatus**.
- Prothorax subcordiforme, à côtés bien arrondis ; le dessus à ponctuation grosse et alvéolée, couverte de squamules cupuliformes. Interstries 3, 5, 7 à peine plus relevés que les autres et nettement plus larges ; suture non relevée. Dessin dorsal offrant deux taches basales brunes sur le prothorax et des macules alternativement claires et foncées sur les interstries impairs. Long. : 3 mm. 7. **corsicanus**.

6. **B. (Parabagous) costulatus** PERRIS, L'Abeille, VII, 1870, p. 23. — HUSTACHE, 1930, p. 817. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. France, 1936, p. 61. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415 ; Cat. Corse, p. 433.

Long. : 2-2,2 mm. Ovale, oblong, convexe, squamulé de brun ou de grisâtre ; interstries impairs des élytres avec ou sans petites macules alternativement brunes et grises, les 3-5-7 munis de soies dressées, très fines et peu nombreuses ; scape antennaire, pattes et souvent le sommet du rostre brunâtres ou ferrugineux-obscur. Rostre arqué, mince, cylindrique, squamulé, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax. Tête convexe, granulée ; front sans fovéole. Antennes médianes ; massue ovale, noire. Prothorax de 1/4 plus large que long, à côtés subparallèles ou faiblement arqués, indistinctement rétrécis en arrière ; fortement impressionné transversalement derrière le bord antérieur, celui-ci relevé ; fortement granulé-rugueux ; sillon médian nul ou peu marqué. Écusson plus ou moins distinct. Élytres légèrement plus larges, à la base que le prothorax, à peine 1 1/2 fois aussi longs que larges, à côtés subpa-

rallèles, rétrécis en ogive en arrière ; stries obsolètes, à points indistincts ; interstries 3-5-7 costiformes surtout en avant, la suture relevée, les autres interstries plans, bisérialement et très finement granulés ; calus antéapical nul. Pattes robustes ; tibias courts et larges ; tarses à 3^e article plus large que le 2^e, l'onychium subégale aux trois articles précédents réunis, ceux-ci transversaux.

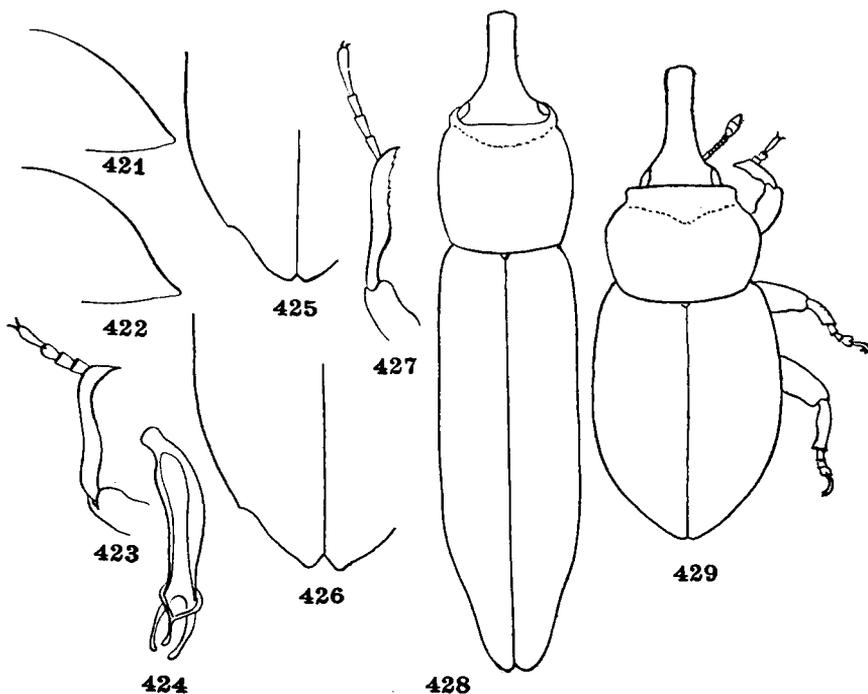


FIG. 421 à 429. — 421. *Bagous frit* HERBST (apex des élytres, vus de profil) chez le mâle ; — 422. id., chez la femelle ; — 423. Patte antérieure du mâle, du même ; — 424. Pénis (vu face ventro-latérale), du même ; — 425. Sommet des élytres du mâle ; — 426. id., de la femelle, chez le même ; — 427. *Bagous cylindrus* PAYK. (patte antérieure du mâle) ; — 428. Silhouette du même (mâle) ; — 429. id., chez *B. corsicanus* HOFFM. (mâle).

Mœurs inconnues. Très rare.

Corse : Porto-Vecchio, marais, au pied des joncs (REVELIÈRE, types) ; Corse (coll. BONNAIRE !).

Sardaigne, Sicile, Grèce.

OBSERVATION. — *B. guttatus* DESBR., *Frel.*, V, 1895, p. 98, de Tunisie et d'Algérie, n'est bien qu'une race de *B. costulatus*, dont la seule différence réside dans la tête et le prothorax ponctués au lieu d'être granulés.

7. **B. (Parabagous) corsicanus** A. HOFFMANN, 1936, *Bull. Soc. ent. Fr.*, p. 61. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 415.

Long. : 3 mm. Oblong, convexe, le dessus revêtu de squamules cendrées, serrées ; les interstries impairs pourvus de petites soies dressées, ainsi que le dessus et le dessous du rostre, la tête et le prothorax ; les antennes et les pattes d'un ferrugineux sombre ; interstries impairs alternativement tachés de clair et de foncé. Rostre arqué, plus long que le prothorax, densément squamulé sauf le sommet dénudé. Antennes médianes. Tête recouverte de squamules arrondies, convexes, un peu plus grandes que celles de interstries. Prothorax de 1/4 plus large que long, subcordiforme, peu plus large à la base qu'au sommet, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, les côtés obliquement rétrécis d'avant en arrière, brusquement étranglé en avant, son bord antérieur un peu relevé ; la ligne médiane non canaliculée, orné de deux bandes dorso-latérales brunes très peu distinctes ; ponctuée de gros points profonds, alvéolés, recouverts de squamules cupuliformes. Écusson indistinct. Élytres de 1/4 plus longs que larges, régulièrement convexes, sans impression basale, les côtés subparallèles, régulièrement et assez brièvement rétrécis arrondis au sommet, les interstries 3-5-7 un peu plus relevés et environ de 1/3 plus larges que les autres et recouverts de trois rangs de squamules rondes et convexes, les autres interstries seulement de deux rangs de ces mêmes squamules. Tarses très courts, les trois premiers articles transversaux, le 3^e plus large que le précédent, l'onychium égal à ces derniers.

Espèce remarquable et aisément distincte de toutes celles du groupe par la forme du prothorax et la grossière ponctuation alvéolée qui le recouvre. Mœurs inconnues.

Corse : environs de Porto-Vecchio, une femelle, fin avril 1933 (Antonio BRUERA).

Subgen. **Bagous** s. st.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Dessus du corps (ainsi que les pattes) comme vernissé ; les squamules plates, luisantes. Onychium pourvu d'un très petit nodule à sa base. Long. : 3,5 mm. 21. **argillaceus**.
- Dessus du corps mat. Prothorax granulé. 2.
2. Élytres sans calus appréciable sur la déclivité postérieure, les interstries peu convexes. Prothorax fortement rétréci en avant, à granulation forte et serrée. Tarses très courts, les trois premiers articles réunis moins longs que la moitié du tibia. Taille très petite. Long. : 1,6-1,8 mm. 8. **exilis**.
- Élytres à 3^e ou 5^e interstries tuberculés ou calleux au sommet antéapical. 3.
3. Élytres portant sur le 3^e interstrie, une bosse verruciforme subconique, au sommet de la déclivité postérieure, cette bosse aussi élevée que celle du sommet du 5^e interstrie ;

- base des élytres relevée en étroit bourrelet luisant de chaque côté de l'écusson. Long. : 4,5-6 mm. 20. **binodulus**.
- Élytres sans bosse ou seulement un peu renflés sur le 3^e interstrie, au sommet de la déclivité postérieure ; base des élytres sans bourrelet spécial. 4.
4. Stries des élytres larges, à points gros, entamant fortement les interstries, ceux-ci convexes. Prothorax subcordiforme, à granulation fine et serrée. Long. : 3-3,5 mm. 18. **limosus**.
- Stries des élytres fines, non ponctuées ou à points médiocres. 5.
5. Élytres à 5^e interstrie terminé au sommet par une forte apophyse. Tibias spinulés sur leur tranche inférieure. Long. : 4,5-5,5 mm. 19. **nodulosus**.
- Élytres à 5^e interstrie simplement épaissi ou calleux au sommet 6
6. Corps allongé ; élytres deux fois ou près de deux fois aussi longs que larges. Prothorax presque aussi large que les élytres. 7.
- Corps en oblong plus court ; élytres 1 $\frac{1}{2}$ fois au plus aussi longs que larges. Prothorax notablement moins large que les élytres. 8.
7. Tarses à 3^e article de même largeur ou à peine plus large que le 2^e. Prothorax à côtés faiblement arqués, plutôt subrectilignement rétréci en arrière. Corps plus étroit (forme typique) ou prothorax plus transversal, les côtés visiblement arrondis. Corps plus grand, plus robuste (v. *cnemerhythus* BOH. = *dilatatus* THOMS.) Long. : 2,5-4 mm. 17. **tempestivus**.
- Tarses à 3^e article distinctement plus large que le 2^e. Prothorax à côtés presque droits en arrière de l'étranglement antérieur. Élytres un peu plus courts, une fois et trois quarts aussi longs que larges. Long. : 2,2-2,8 mm. . . **tempestivus Haesleri** (1).
8. Élytres une fois et demie environ aussi longs que large. 9.
- Élytres une fois et un tiers aussi longs que larges. Prothorax transversal, finement sillonné sur sa ligne médiane ; ses côtés subparallèles. Insecte épais, convexe, d'un gris-uniforme, très rarement marbré de brun (variété). Suture et 3^e interstrie des élytres plus relevés, au moins à la base, les autres assez convexes. Tibias épais ; tarses courts. Long. : 2,5-3,5 mm. 10. **diglyptus**.

(1) *Haesleri* NEWBERY, *Ent. Rec.*, XIV, 1902, p. 149. Signalée, sans doute par erreur, de notre faune, cette forme reste localisée en Angleterre : New Forest (localité typique). Les caractères tirés de la conformation des tarses et la brièveté relative des élytres sont constants et suffisants à la maintenir au rang de sous-espèce de *tempestivus*, dont elle constitue une race géographique fort intéressante.

9. Tarses postérieurs à 2^e et 3^e articles médiocrement plus longs que larges, le 2^e article nettement plus court que le 1^{er}. 10.
- Tarses postérieurs à 2^e et 3^e articles nettement plus longs que larges chez le mâle et deux fois aussi longs que larges chez la femelle. Les deux premiers articles subégaux. Prothorax non sillonné, faiblement étranglé en avant ; presque aussi long que large. Stries des élytres distinctement ponctuées. Long. : 3,3-4 mm. 13. **subcarinatus**.
10. Élytres non déhiscentes au sommet. 11.
- Élytres déhiscentes au sommet. Prothorax avec un sillon médian étroit et profond. Segment anal femelle échancré fortement au sommet. Long. : 3-3,5 mm. 9. **frit**.
11. Prothorax sans sillon médian ou avec un sillon entier. 12.
- Prothorax muni d'un large sillon médian interrompu au milieu, laissant sur le disque une forte impression en avant et en arrière. Interstries impairs un peu plus relevés que les autres ; stries finement ponctuées ; calus antéapical assez saillant. Revêtement gris avec parfois quelques vagues taches plus claires. Long. : 2,5-3,5 mm. 16. **Revelieri**.
12. Prothorax finement canaliculé longitudinalement au milieu. Interstries des élytres convexes, les impairs ordinairement plus relevés que les autres, ainsi que la suture. 16.
- Prothorax non canaliculé au milieu ou seulement avec un fin sillon souvent abrégé en avant. Interstries moins convexes. Stries élytrales ponctuées ou non. 13.
13. Stries élytrales internes non ponctuées 14.
- Stries élytrales internes ponctuées 15.
14. Prothorax aussi long que large, ses côtés subparallèles ou faiblement arrondis. Élytres presque du double aussi larges, à la base, que le prothorax. Tarses courts, le 3^e article presque aussi long que large. Long. : 2,5-3 mm. 12. **collignensis**.
- Aspect du précédent, mais tarses longs et grêles (comme chez *subcarinatus* GYLL.). Prothorax non parallèle, nettement rétréci en arrière à partir du milieu ou un peu en avant du milieu. Dessin élytral assez confus, analogue à *collignensis* HERBST, présentant sur chaque élytre, après le milieu, une sorte d'anneau plus ou moins distinct. Tarses à 3^e article moitié plus long que large. Long. : 2,5-3 mm. 12 *bis*. **longitarsis**.
15. Stries élytrales internes finement mais distinctement ponctuées en avant. Dessins prothoracique et élytral confus ou nuls. Prothorax plus court, d'un quart plus large que long, arrondi sur les côtés. Élytres une fois et demie aussi larges,

- à la base, que le prothorax. Tarses très courts, le 3^e article un peu plus large que long. Long. : 3-3,5 mm. 11. **curtus**.
- Stries élytrales internes bien plus fortement ponctuées. Téguments très foncés, bruns ou noirs ; dessins prothoracique et élytral fortement tranchés, chaque élytre portant un point d'interrogation renversé de couleur claire, très net. Prothorax à bords latéraux subrectilignement convergents en arrière à partir du tiers antérieur, fortement resserré avant le sommet. Interstries élytraux plus convexes. Tarses grêles, étroits, semblables à *longitarsis* THOMS. Long. : 2,5-3 mm. **longitarsis Duprezi**.
16. Tarses remarquablement courts même l'onychium, le 2^e article plus court que le 3^e. Interstries impairs et suture des élytres plus élevés et un peu plus larges que les pairs. Prothorax aussi long que large, ses côtés subparallèles dans leur milieu. Stries élytrales distinctement ponctuées (forme typique). Parfois stries plus fines, non ponctuées ; tarses plus grêles (s. sp. *Tempei* HOFFM.). Long. : 2,2-2,5 mm. 14. **lutulosus**.
- Tarses moins courts, le 2^e article plus long que large, aussi long ou un peu plus long que le 3^e. Interstries impairs peu sensiblement plus élevés que les pairs et presque aussi larges. Stries élytrales profondes, finement ponctuées. Prothorax transversal, un peu rétréci en arrière, son sillon médian plus large, plus profond. Long. : 3 mm. 15. **armoricanus**.

8. **Bagous** (s. st.) *exilis* J. DU VAL, 1854, Col. Gen., p. 64. — HUSTACHE, 1930, p. 818. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 1,6-1,8 mm. La plus petite des espèces françaises. Oblong, brun ou rougeâtre, peu convexe, densément squamulé de cendré ; le prothorax souvent orné de deux bandes dorsales brunâtres ; les pattes et les antennes ferrugineuses. Rostre arqué, égal au prothorax, assez robuste, rougeâtre au moins au sommet ; antennes médianes. Front finement granulé ainsi que la base du rostre. Prothorax transversal, convexe, à côtés arqués, ses deux extrémités de largeur subégale, ses angles postérieurs obtus, le sommet fortement étranglé derrière le bord antérieur, densément et assez fortement granulé. Écusson à peine visible. Élytres un peu plus larges que le prothorax, d'un tiers plus longs que larges, les côtés parallèles, brièvement rétrécis à partir du tiers postérieur, le sommet en bec obtus, la déclivité apicale abrupte ; calus huméral peu net ; calus antéapical nul ; stries fines à points très petits, peu distincts ; interstries plus larges que les stries, de convexité faible et égale. Pattes courtes ; tibias finement ciliés en dedans ; tarses très courts, les 3 premiers articles subégaux entre eux, aussi longs que larges, le 3^e guère plus large que les autres, l'onychium égal aux 2^e et 3^e ensemble.

L'adulte vit sur *Frankenia laevis* L. ; on le rencontre également sur *Suaeda fruticosa* FORSK. et sur *Camphorosma monspeliaca* L. (HOFFMANN).

Bords des étangs salés ; rivages, falaises. Abondant par places, mais rare dans l'ensemble des localités connues.

Bouches-du-Rhône : Camargue, assez commun. — Alpes-Maritimes : Cap d'Antibes ! — Aude : étang de Vendres. — Loire-Inférieure : falaises de Pouliguen (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Espagne : Aranjuez (PERRIS).

9. **Bagous** (s. st.) **frit** HERBST, Käfer, VI, 1795, p. 256. — *frit* GYLL., Ins., IV, p. 567. — *mundanus* BOH., in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 1845, p. 79. — HUSTACHE, 1930, p. 819. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 3-3,5 mm. Distinct par ses élytres séparément mucronés au sommet dans les deux sexes, mais surtout chez la femelle. Oblong, brun-foncé, subplan, revêtu de squamules grises ou brunes ; le prothorax avec la ligne médiane et les côtés plus clairs ; les élytres ornés de vagues macules ponctiformes, notamment d'une tache plus claire vers le milieu des 3^e et 4^e interstries, les interstries impairs avec quelques très courtes soies blanchâtres un peu soulevées ; le scape antennaire et les tibias ferrugineux. Rostre très arqué, aussi long que le prothorax, subcylindrique, finement ponctué, glabre et luisant en avant. Antennes antémédianes. Front convexe, à fovéole oblongue, très nette. Prothorax subtransversal, sa plus grande largeur en avant du milieu, ses côtés presque droits (mâle) ou faiblement arqués (femelle), modérément rétréci en avant, fortement étranglé derrière le bord antérieur, sillonné au milieu, fortement et densément granulé. Écusson visible. Élytres un peu plus larges que le prothorax, moitié plus longs que larges, parallèles, séparément terminés au sommet, par un petit mucron très net ; calus huméral et antéapical distincts ; stries profondes à points petits, visibles de biais ; interstries subconvexes. Tibias finement denticulés et ciliés en dedans ; tarses courts et étroits, le 1^{er} article triangulaire, plus long que les deux suivants, le 2^e plus court que le 3^e, ce dernier à peine plus large. Métasternum et abdomen impressionnés chez le mâle. Segment anal échancré en arc au sommet chez la femelle.

Très rare espèce dont les mœurs sont inconnues.

Pas-de-Calais : Berck-sur-Mer, un spécimen femelle (G. BOUTET !).

Europe centrale et septentrionale ; Danemark ; Hollande ; Angleterre où il paraît assez répandu.

10. **Bagous** (s. st.) **diglyptus** BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 32. — HUSTACHE, 1930, p. 821. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 2,5-3,5 mm. Corps ovale, convexe, trapu, revêtu uniformément de squamules cendrées, serrées ; antennes (massue foncée exceptée) et tarses bruns ou ferrugineux ; tibias et fémurs foncés. Rostre très arqué,

épais, un peu moins long (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax, dénudé, luisant, finement chagriné ponctué ; antennes antémédianes. Tête squamulée granulée ; front fovéolé. Prothorax faiblement transversal, subcarré, les côtés parallèles, faiblement rétréci en avant, assez fortement impressionné transversalement derrière le bord antérieur, avec parfois une légère impression sur les côtés du milieu chez les grands exemplaires, la base subtronquée et peu plus large que le sommet ; densément granulé, avec un sillon médian très fin, parfois indistinct. Écusson très petit mais visible. Élytres de $1/3$ plus longs que larges, massifs, plus larges que le prothorax, les côtés parallèles ; stries très nettes, leurs points serrés, ordinairement distincts ; calus antéapical assez accusé ; interstries convexes, rarement égaux, ordinairement les impairs (suturaux compris) un peu plus relevés que les autres. Tibias épais bisinués et fortement arqués en dedans au sommet ; tarsi très courts, le 3^e article à peine plus épais et un peu plus long que le 2^e. Base du métasternum et premiers segments ventraux obsolètement impressionnés chez le mâle.

v. *alpestris*, nova. — Taille plus petite (2,5-2,8 mm.) ; squamules élytrales petites, rondes, convexes ; interstries ordinairement tachés de linéoles brunes, nombreuses.

Mœurs inconnues.

Presque toute la France, s'élève en montagne jusqu'à 1.450 m. Rare.

Alsace-Lorraine : Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin. — Meuse : Aincreville ! — Oise : Forêt de Compiègne à Vieux-Moulin ; étang de Sainte-Perrine, etc. — Seine-et-Oise : Chaville ; Buc ; étangs de St-Quentin ! ; La Minière, vallée de la Bièvre ! — Calvados. — Loiret : Olivet ! — Haute-Vienne : étang des Bots, début de juin, en arrachant des *Cladium mariscus* R. Br. ; étang de Cieux, en mars ! — Rhône : Lyon. — Bouches-du-Rhône : Arles. — Puy-de-Dôme : Mont Dore (FAUVEL). — Aude : Béziers. Non signalé du sud-ouest.

La v. *alpestris* est une race d'altitude paraissant vivre dans des conditions différentes de celles de la forme typique ; lieux secs, au pied des graminées ; sous les pierres.

Basses-Alpes : Mt Siron, 1.050 m. alt. (PEYERIMHOFF !) ; Hautes-Alpes : Mt Genève, 1.150 m. (R. PORCHET !).

Europe centrale et septentrionale : Danemark ; Angleterre ; Belgique.

11. *Bagous* (s. st.) *curtus* GYLLENHALL, 1844, ap. Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 81. — *brevitarsis* V. HANSEN, 1917, Ent. Meddel., XI, p. 351. — HUSTACHE, 1930, p. 822. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 415.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale, assez convexe, noir ou brun, revêtu de petites squamules rondes, serrées, grises et brunes ; le prothorax avec les côtés largement cendrés et sa ligne médiane étroitement de même couleur, le disque ordinairement avec deux bandes dorso-latérales brunes souvent interrompues en avant ; les élytres portant des taches claires assez tranchées, confusément disposées en damier, la macule en arrière du milieu, sur le 3^e interstrie particulièrement nette ; plus rarement les élytres entièrement cendrés sans trace de taches quelconques ; antennes (massue

foncée exceptée) et pattes ferrugineuses ; les tarses parfois rembrunis. Rostre arqué, épais, plus court que le prothorax densément squamulé ou dénudé. Front fovéolé. Antennes insérées en avant du milieu (femelle) ou au tiers apical (mâle) du rostre. Prothorax transversal de 1/4 environ plus large que long, un peu arrondi latéralement, légèrement rétréci vers la base, assez fortement impressionné transversalement au sommet et plus ou moins vers son milieu, granulé, non canaliculé, mais souvent avec une fine strie médiane au moins en arrière. Écusson ponctiforme, peu visible. Élytres moitié plus larges à la base que le prothorax et moitié plus longs que larges, les côtés subparallèles légèrement atténués en arrière ; stries fines, bien marquées, les internes, au moins en avant, finement ponctuées ; interstries égaux, subplans, le 5^e calleux au sommet. Pattes fortes ; tarses courts, leurs articles un peu plus longs que larges, le 3^e de même largeur que les précédents. Impression métasterno-ventrale peu profonde chez le mâle.

Mœurs inconnues.

Espèce rare et méconnue, confondue avec *B. collignensis* HERBST (*claudicans*). Allier : Brout-Vernet, en septembre 1907 (H. DU BUYSSON !) ; Haute-Vienne : Grignac, juin 1922 (HOFFMANN).

Danemark ; Allemagne ; provinces baltiques.

12. **Bagous** (s. st.) **collignensis** HERBST (part.), 1797, Käfer. — *claudicans* BOH., 1845, ap. Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 80. — *mulicus* THOMS., Skand. Col., X, 1868, p. 184. — *frit* H. BRISOUT (non HERBST), Ann. Soc. ent. Fr., p. 503. — HUSTACHE, 1930, p. 822. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 2,5-3 mm. Voisin du précédent, plus petit, l'arrière-corps plus court, les stries élytrales imponctuées ; les squamules cendrées, moins distinctement séparées, paraissant en plaques minces ; le prothorax avec trois bandes claires, les élytres portant quelques taches irrégulières dont une plus tranchée après le milieu sur les interstries 3-4 et souvent prolongée en remontant brièvement sur les 5-7 ; la base des antennes et les tibias ferrugineux, les tarses foncés. Rostre fortement arqué, robuste, moins long que le prothorax, entièrement squamulé (mâle), ou égal au prothorax et dénudé au sommet (femelle). Front à fovéole légère. Prothorax aussi long que large, ses côtés subparallèles en arrière, non ou à peine arqués vers le milieu ; fortement resserré en avant ; sans sillon, finement et densément granulé. Écusson petit mais visible. Élytres près de 1/2 plus larges, à la base, que le prothorax, 1/2 plus longs que larges, parallèles jusqu'au milieu, médiocrement rétrécis acuminés au sommet, peu convexes ; calus antéapical accusé ; stries fines non ponctuées ; interstries larges, subplans, la suture un peu relevée en arrière. Pattes plus longues et plus fines que chez *curtus* ; tibias granulés-ciliés en dedans ; tarses courts mais étroits, les trois premiers articles de largeur presque

égale, le 2^e et 3^e aussi longs que larges, le 1^{er} un peu plus long. Méta-sternum, à sa base, et les deux premiers segments ventraux impressionnés chez le mâle.

On rencontre les deux aberrations suivantes avec la forme typique :

v. **rufimanus**, nova. — Tarses rouges ainsi que les tibias, fémurs restant foncés.

v. **juvenilis**, nova. — Pattes entièrement rouges, le bord antérieur du prothorax et le rostre ferrugineux.

La larve vit dans les tiges creuses de *Equisetum limosum* L. ; la ponte a lieu en mai ; la nymphose s'effectue en juin, sur place (MEIJÈRE, **Biologie** : *Tijdschr. Ent.*, 1912, p. 208).

Bord des étangs, des mares d'eau stagnante ; commun dans toute la France et dans toute l'Europe.

12 bis. **Bagous** (s. st.) **longitarsis** THOMS., Skand. Coleopt., 1868, p. 15. — ? **arduus** SHARP., Ent. monthly Mag., LII (1916), p. 105. — A. HOFFMANN, Rev. Fr. d'Ent., XVII, 3, 1950, p. 194.

Long. : 2,5-3 mm. Semblable d'aspect à *collignensis* et constamment confondu avec lui dans les collections françaises. S'en distingue visiblement par ses tarses très allongés, très grêles et la forme de son prothorax (voir tableau des espèces). Les tarses sont ordinairement noirs, toutefois les spécimens français les ont souvent ferrugineux.

Répandu dans toute la France, souvent avec le précédent et aussi commun que lui. Calvados ! ; Eure ! ; Somme ! ; Seine-et-Oise ! ; Loiret ! ; Jura ! ; Charente-Maritime ! ; Alpes-Maritimes ! ; etc.

Europe centrale et septentrionale ; Angleterre !, Pologne ! ; Allemagne ; Herzégovine.

Subsp. **Duprezi** A. HOFFMANN, Rev. Fr. d'Ent., XVII, 3, 1950, p. 194. — Forme remarquable dont divers caractères pourraient bien constituer une valeur spécifique.

Dessin clair du prothorax et des élytres formé de squamules cendrées ou jaunâtres, tranchant fortement sur le fond très foncé des téguments. Arrière-corps plus trapu ; les trois premières stries des élytres fortement creusées, munies de points forts, assez serrés ; interstries subconvexes. Pattes plus robustes ; tarses semblables à *longitarsis* THOMS., noirs ; fémurs foncés, tibias ferrugineux. Mésotibias plus fortement arqués en dedans, au sommet chez le mâle.

Seine-et-Oise : Chaville (J. MAGNIN !) ; Etangs de Ville-d'Avray (R. DUPREZ !).

13. **Bagous** (s. st.) **subcarinatus** GYLL., 1836, ap. Schönherr, Gen. Curc., III, p. 543. — *frit* BEDEL, Fn. Seine, 1885, p. 106. — *longitarsis* SCHILSKY (part.), Käf. Eur., 1907 (non THOMS.). — *unguicularis* HUST., Bull. Maroc, 1927. — HUSTACHE, 1930, p. 824. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 3,3-4 mm. Très voisin de *collignensis* ; s'en distingue à première vue par les tarses plus longs et les stries élytrales ponctuées. Dessin pro-

thoracique identique ; élytres cendrés, ornés d'une fascie post-médiane foncée enclavant une tache punctiforme claire, située exactement sur le 3^e interstrie, cette fascie foncée suivie d'une fascie subapicale claire, envahissant parfois le reste de l'apex ; le calus antéapical squamulé de blanc. Rostre arqué, épais, moins long que le prothorax, très finement pointillé, dénudé et luisant sur sa moitié apicale. Prothorax aussi large que long (mâle) ou à peine transversal (femelle), sa plus grande largeur un peu en avant du milieu au niveau duquel ses côtés sont à peine arrondis, ces derniers médiocrement resserrés en avant, un peu rétrécis en arrière, un peu plus convergents chez le mâle ; pas d'impression latérale vers le milieu, la ligne médiane non sillonnée. Stries des élytres à points peu profonds mais distincts et assez rapprochés ; interstries subconvexes. Pattes élançées ; tarses linéaires à articles tous nettement plus longs que larges, particulièrement chez la femelle où ils sont une fois plus longs que larges. Caractères sexuels secondaires comme le précédent.

La coloration des tibias ordinairement foncée peut être d'un roux-clair, de même les squamules normalement grises peuvent se trouver d'un jaune clair. Ces variations se rencontrent également chez *curtus*, chez *limosus*, etc., elles sont subordonnées à l'état plus ou moins incomplet de la maturation ; elles se modifient progressivement et disparaissent après un temps relativement court (1).

L'adulte vit sur *Ceratophyllum submersum* L., dont il ronge les tiges et les feuilles (2) (RUTER) ; assez bon nageur, il passe la majeure partie de son existence immergé ; dans cet état l'insecte tient ses antennes constamment repliées sous le rostre, attitude déjà signalée pour *Litodactylus leucogaster*, alors que certains *Bagous* considérés comme de meilleurs nageurs tels que *B. petro* et *B. limosus*, tiennent leurs antennes toujours déployées (RUTER, *Rev. Fr. d'Ent.*, IV, 1937, p. 153).

Probablement dans toute la France ; très commun dans de nombreuses stations ; recherche les eaux dormantes des marécages ou des étangs. Semble rare dans le Sud-Ouest et dans la Basse-Provence.

Europe, Afrique du Nord.

14. **Bagous** (s. st.) **lutulosus** GYLL., 1827, *Ins. Suec.*, IV, p. 568. — *formicetorum* J. DU VAL, *Gen. Col.*, 1854. — *dorsalis* PERRIS, 1857, *Soc. Linn. Lyon*, p. 64. — HUSTACHE, 1930, p. 824. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 416.

Long. : 2,2-2,5 mm. Oblong, noir ou brun, parfois rougeâtre, peu convexe, revêtu de squamules petites, rondes, serrées, brunes et cendrées ou jaunâtres, celles-ci formant, sur le prothorax, trois bandes claires et sur les élytres un dessin plus ou moins tranché, ordinairement composé

(1) De 8 à 15 jours pour *subcarinatus*, selon le degré d'éclairement ; une plus grande luminosité semblant favorable à la maturation qu'elle rend plus active.

(2) L'espèce doit vivre également sur d'autres plantes aquatiques, car on la trouve dans des stations où *Ceratophyllum* n'existe pas ; c'est ce que M. G. TEMPÈRE me fait observer relativement à des captures qu'il a faites dans les marais girondins, au nord de Bordeaux et à Médoc.

de linéoles obliquement disposées sur les interstries 3, 4, 5, 6, 7, avec, en outre, une petite tache post-médiane plus nette, rarement absente et située sur le 3^e interstrie ; la base des antennes et les tibias ferrugineux. Rostre très arqué, épais, plus court que le prothorax, squamulé, mat (mâle) ou à peine égal au prothorax, dénudé en avant, luisant (femelle). Front avec une légère fovéole. Antennes médianes. Prothorax aussi long que large, ses côtés subparallèles chez le mâle, ou un peu arqués chez la femelle, sa base peu plus large que le sommet, fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé, le disque densément granulé, la ligne médiane sillonnée. Écusson visible. Élytres plus larges que le prothorax, $\frac{1}{2}$ plus longs que larges, parallèles sur les côtés, brièvement arrondis et rétrécis en bec obtus au sommet ; stries assez fortes, nettement ponctuées ; calus antéapical nul ou obsolète ; calus huméral petit mais distinct ; interstries impairs plus convexes et un peu plus larges que les pairs. Pattes courtes, robustes ; fémurs épais ; tarses remarquablement courts, le 2^e article plus court que le 3^e. Caractères sexuels secondaires du dessous identiques aux précédents.

Subsp. **Temperei** A. HOFFMANN, Rev. Fr. d'Ent., XVII, 3, 1950, p. 196. — Stries élytrales plus fines, non ponctuées ; tarses un peu plus longs ; calus antéapical plus accusé.

L'adulte chez la forme typique vit sur *Joncus obtusiflorus* EHRH. (!) dont il ronge les bractées basales des tiges. Se rencontre fréquemment hors de l'eau et assez loin des abords des marécages.

Probablement toute la France ; assez commun en Champagne, en Touraine, dans le Centre : disséminé et moins fréquent ailleurs ; çà et là dans tout le bassin de la Seine ; pas très rare dans les marécages des bois de la Minière, près de St-Cyr (Seine-et-Oise), en mai ! Toute l'Europe.

La subsp. *Temperei* provient de la Gironde : Eysinas, en avril (TEMPÈRE !), dans les endroits secs et sablonneux, terrains à *Joncus bufonius* L. Cette forme se retrouve en Kabylie : Bou-Berak (PUEL !).

15. **Bagous** (s. st.) **armoricanus** A. HOFFMANN, 1931, Bull. Soc. ent-Fr., p. 68. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 3 mm. Oblong, noir ; le revêtement composé de squamules brunes et jaunâtres, ces dernières formant de nombreuses taches peu nettes, condensées sur les côtés des élytres et un peu après le milieu sur les 3^e et 4^e interstries et trois bandes sur le prothorax ; scape et base du funicule des antennes, ainsi que les tibias d'un ferrugineux obscur. Rostre court, épais, très courbé, à peine aussi long que le prothorax, desquamulé, luisant au sommet (femelle), plus court et entièrement squamulé (mâle). Antennes médianes ; scape un peu plus long que la plus grande largeur du rostre ; front légèrement fovéolé. Prothorax convexe, un peu transversal, ses côtés parallèles au milieu, non arqués (mâle) un peu convergents en arrière (femelle), fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est un peu relevé ; densément finement granulé, sa ligne médiane canaliculée. Écusson très réduit mais visible. Élytres subplans, débordant

largement le prothorax, $\frac{1}{2}$ plus longs que larges, les côtés parallèles ; interstries impairs plus élevés que les pairs, ces derniers presque aussi larges et assez convexes ; stries profondes, finement ponctuées ; calus huméral accusé, l'antéapical du 5^e interstrie distinct. Pattes robustes, allongées ; fémurs non claviformes ; tibias faiblement bisinués et ciliés en dedans mais non granulés ; tarses assez longs, leur 1^{er} article $\frac{1}{3}$ plus long que le 2^e, celui-ci plus long que le 3^e qui lui-même est plus long que large. Le mâle avec une impression métasterno-ventrale médiocre.

Espèce intermédiaire entre *lutulosus* et *Revelieri*, diffère du premier par la taille plus forte, la forme du prothorax, les interstries plus convexes, les taches élytrales autrement disposées et jaunâtres, les pattes bien plus longues, les tibias moins sinués, le 2^e article des tarses plus long que le 3^e (exactement le contraire chez *lutulosus*). Du deuxième il se rapproche par la taille et la longueur des pattes ; il s'en éloigne par le prothorax non arrondi latéralement, le sillon médian bien moins large, les tibias rougeâtre-obscur et non ferrugineux-clair, le 3^e article tarsal $\frac{1}{3}$ plus court que le 2^e (égaux chez *Revelieri*), enfin, de coloration différente, non uniformément gris-cendré. Chez *armoricanus* le pénis (vu de face) apparaît très robuste, étranglé vers sa base, son extrémité fortement élargie, spatulée, les apophyses basales bisinuées à pointes divergentes ; chez *lutulosus* cet organe est beaucoup plus petit, parallèle, à sommet obtus, les apophyses arquées convergentes ; chez *Revelieri* le pénis moins robuste que celui de *armoricanus* est plus long, subcylindrique, puis brusquement élargi en forme de cuillère au sommet, les apophyses basales courtes, convergentes.

Mœurs inconnues.

Très rare et localisé dans le Finistère : Morlaix (HERVÉ, in coll. BONNAIRE !), type et paratypes ; Plouyé, à mi-chemin et au sud de Huelgoat (J. MATHIAS !).

16. **Bagous** (s. st.) **Revelieri** TOURNIER, 1884, Ann. Soc. ent. Belg., p. 106. — HUSTACHE, 1930, p. 825. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416 ; Cat. Corse, p. 433.

Long. : 2,5-3,5 mm. Oblong, peu convexe, revêtu uniformément de squamules cendrées, tantôt concolore, tantôt avec deux bandes assombries sur le prothorax et de vagues taches à peine plus claires, obliquement disposées sur les côtés des élytres, occupant après le milieu les interstries 3, 4, 5 et en avant les 6-7-8. Scape et funicule (massue noirâtre), ainsi que les tibias roux ou ferrugineux-clair. Rostre arqué, plus court que le prothorax, légèrement squamulé, glabre et luisant au sommet, finement granulé à sa base. Tête plus fortement granulée, densément squamulée. Prothorax arrondi latéralement et transversal (femelle) ou aussi long que large, les côtés parallèles, un peu convergents en arrière (mâle), fortement étranglé en avant, à sillon médian large, assez profond, souvent obsolète au milieu, couvert de granules très serrés et ponctués. Écusson plus ou moins distinct. Élytres plus larges que le prothorax, parallèles sur les côtés jusqu'au tiers postérieur, brusquement rétrécis acuminés au sommet ; stries fines à points serrés, petits, ordinairement distincts ; interstries impairs plus relevés, les pairs subplans ; calus antéapical assez

saillant. Tibias étroits, ciliés mais non denticulés en dedans ; tarsi étroits, les trois premiers articles plus longs que larges, les 2^e et 3^e égaux. Caractères sexuels secondaires du dessous, chez le mâle, semblables à ceux du précédent.

Mœurs inconnues.

Corse (REVELIÈRE, *types*) ; id. (DAMRY) ; Aléria ; Bonifacio (R. DE BORDE) ; Porto-Vecchio (BONNAIRE !).

Sardaigne (DODERO). — Algérie : Ain Belda (L. LABROUSSE, sec. HUSTACHE). — Maroc : Tanger (ma collection !) (1).

17. **Bagous** (s. st.) **tempestivus** HERBST, 1795, Käfer, VI, p. 246. — *adpersus* FÖRSTER, Verh. Nat. Ver. Rhein, VI, 1849, I, p. 34. — *amplialis* THOMS., Skand. Col., X, 1868, p. 342. — *angustulus* THOMS., Op. ent., II, 1870, p. 139. — HUSTACHE, 1930, p. 827. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 2,5-3 mm. Allongé, cylindrique, faiblement convexe, revêtu de squamules brunes et d'un gris-cendré ou jaunâtre ; le prothorax clair, orné dorsalement de deux larges bandes brunes ; les élytres bruns avec un dessin clair composé de nombreuses petites taches, d'une tache couvrant les épaules et d'une fascie post-médiane assez large, occupant transversalement les cinq premiers interstries, mais souvent interrompue sur la suture, parfois tout le dessus gris, concolore, sans trace de dessin quelconque ; les antennes (massue foncée exceptée) et tibiai ferrugineux ; tarsi ordinairement noirâtres. Rostre arqué, robuste, cylindrique, squamulé sur sa moitié basale, luisant en avant (mâle) ou glabre, brillant, finement, pointillé (femelle). Antennes médianes. Tête granulée ; front fovéolé. Prothorax étroit, aussi long que large, non ou à peine arqué latéralement, ses côtés rectilignes et convergents en arrière, faiblement étranglé au sommet, finement granulé, étroitement canaliculé au milieu. Écusson visible. Élytres un peu plus larges que le prothorax, une fois plus longs que larges, les côtés parallèles, le sommet terminé en bec obtus ; stries fines à points souvent indistincts ou très petits ; interstries pairs subplans, les impairs (suture comprise) convexes ; calus antéapical assez saillant. Pattes grêles ; tarsi allongés, les trois premiers articles de largeur égale, à peine plus longs que larges, le 2^e un peu plus court.

v. **cnemerythrus** BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 83 ; MARSH., 1812, Ent. Brit., p. 268. — *tempestivus* BEDEL, Fn. VI, p. 106, 277. — *dilatatus* C. G. THOMS., 1868, Skand. Col., X, p. 342. — *convexicollis* BOH. in Schönh., l. c., p. 84. — *Czwalinae* SEIDL., Fauna Balt., 1891, p. 17. — HUST. l. c., p. 826.

Long. : 3-4 mm. — Diffère de la forme typique par sa taille plus robuste dans toutes ses parties, le prothorax transversal, distinctement dilaté vers le tiers antérieur et un peu arrondi à cet endroit, les côtés subrectilignement

(1) Les spécimens marocains sont de plus petite taille que ceux de la Corse ; ils sont en outre, ornés plus fréquemment de taches élytrales claires.

rétrécis en arrière, plus fortement étranglé derrière le bord antérieur, celui-ci un peu plus relevé.

Ces caractères, quoique faibles, sont constants et militent en faveur du maintien de cette variété. Elle constitue une race géographique représentant l'espèce dans notre pays. La forme typique, décrite d'Allemagne et assez répandue en Sibérie et en Pologne, ne semble pas avoir été trouvée en France.

La v. *cnemerythrus*, quoique assez rare, se rencontre dans toute la France. Nous l'avons prise sur *Potamogeton densus* L., à Rueil, étangs de St-Cucufa et à Poissy, au bord de la Seine, en triant des *Potamogeton pectinatus* L. A noter que l'adulte se rencontre souvent en dehors de l'eau, accroché aux végétaux avoisinant les berges.

Tout le bassin de la Seine, la Normandie, la Bretagne. Cité de nombreux départements : Nord ; Vosges ; Haut et Bas-Rhin ; Meurthe-et-Moselle ! ; Ardennes ! ; Meuse ! ; Jura ; Ain ; Rhône ; Yonne ! ; Saône-et-Loire ; Allier ! ; Loiret ! ; Charente-Maritime ! ; Vendée ! ; Var ! ; Alpes-Maritimes ! ; Pyrénées-Orientales ; Aude ; Tarn-et-Garonne ; Gironde ; Landes.

Europe septentrionale et centrale ; Angleterre ; Belgique ; Allemagne occidentale ; Autriche.

Subsp. **Haesleri** NEWBERY, 1902, Ent. Rec., XIV, p. 149 (1). — Diffère de la forme typique par le 3^e article tarsal un peu plus large et un peu plus long que le 2^e, les élytres légèrement plus courts.

Signalée de France sans localité précise par NEWBERG. Sa présence dans les limites de notre territoire demanderait à être confirmée. — Angleterre : New-Forest.

18. **Bagous** (s. st.) **limosus** GYLL. (2), 1827, Ins. Suec., IV, p. 566. — *laticollis* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 548. — *obscurus* REY, L'Échange, 1895, p. 38. — HUSTACHE, 1930, p. 828. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale-oblong, déprimé en dessus, noir ou brun, revêtu de squamules cendrées ; le prothorax orné de deux bandes dorsales brunes plus ou moins tranchées ; les élytres avec quelques vagues taches dorsales brunes ; le scape et la base du funicule antennaire, les tibias et les tarses ferrugineux ; ces derniers parfois foncés. Rostre très arqué, plus court que le prothorax, épais, squamulé ou souvent dénudé, un peu luisant, finement pointillé. Antennes anté-médianes ; massue noire, grosse, ovale, mate, pubescente. Tête convexe, densément granulée, front sans fovéole. Prothorax transversal, subcordiforme, fortement (femelle) ou un peu moins (mâle) élargi devant le milieu, les côtés rectilignement rétrécis en arrière, fortement étranglé en avant, finement et

(1) *B. tessellatus* FÖRST., Verh. Ver. Preuss. Rheinl., VI, 1849, I, Nachth., p. 34, doit se rapporter à *B. Haesleri*.

(2) Le catalogue Winkler, 1932, p. 1535, réunit bien à tort à *B. limosus*, le *B. brevis* GYLL., 1836, Ins. Suec., IV, p. 550, distinct par sa forme allongée, ses stries finement ponctuées, ses tarses plus robustes. Il appartient d'ailleurs au groupe *lutulosus* et présente une certaine analogie avec *B. armoricanus* HOFFM., mais sa taille est plus grande, ses tarses plus longs, les interstries élytraux uniformément convexes, etc. Cité de France, par erreur, dans le Catalogue Reitter, 1906. Se trouve en Suède, au Danemark, en Allemagne. Serait peut-être à rechercher dans nos régions alsaco-vosgiennes.

très densément granulé. Écusson très réduit, souvent indistinct. Élytres débordant fortement le prothorax à la base, moitié plus longs que larges, les côtés parallèles jusqu'en arrière du milieu, rétrécis postérieurement, le sommet en bec court et obtus, portant une impression assez forte derrière le calus antéapical qui est peu saillant ; stries à points assez gros, entamant les bords des interstries ; ces derniers peu plus larges que les stries, convexes ; la suture et les interstries impairs un peu plus larges et un peu plus élevés que les pairs. Pattes assez longues ; tarses étroits, les trois premiers articles subégaux, un peu plus longs que larges, le 3^e pas plus large que le précédent. Base du métasternum et les deux premiers segments ventraux impressionnés longitudinalement chez le mâle.

On rencontre des spécimens à pattes et antennes (massue exceptée) testacées, à taches élytrales jaune-clair fortement tranchées sur le fond brun. Il s'agit, comme je l'ai indiqué déjà pour d'autres espèces, d'un état de prématuration des téguments.

Cette espèce ressemble à *B. petro*, mais ce dernier a la massue antennaire petite, étroite, entièrement rousse et à 1^{er} article luisant. L'adulte vit sur *Potamogeton lucens* L. (RUTER), *P. natans* L. (RUTER, TEMPÈRE), *P. crispus* L. (HOFFMANN) ; eaux stagnantes ou à faible courant.

Toute la France ; assez commun, sauf peut-être dans le Sud-Ouest où il semble rare.

Europe ; Caucase ; Algérie ; Maroc.

19. **Bagous** (s. st.) **nodulosus** GYLL., ap. Schönherr, Gen. Curc., III, 1836, p. 538. — *binodulus* THOMS. (non HERBST). Skand. Col., 1868, VII, p. 182. — HUSTACHE, 1930, p. 829. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 4,5-6 mm. Oblong, noir, peu convexe, couvert de squamules cendrées ; les élytres avec une macule claire au milieu du 3^e interstrie ; base des antennes, tibias et tarses ferrugineux. Rostre arqué, épais, un peu plus court que le prothorax, dénudé en avant, noir brillant au sommet ; front avec ou sans fovéole, squamulé. Prothorax subtransversal à côtés presque droits (mâle) ou faiblement arqué (femelle), un peu convergents en arrière, largement resserré en avant, finement granulé, obsolètement sillonné. Écusson visible. Élytres plus larges que le prothorax, une fois plus longs

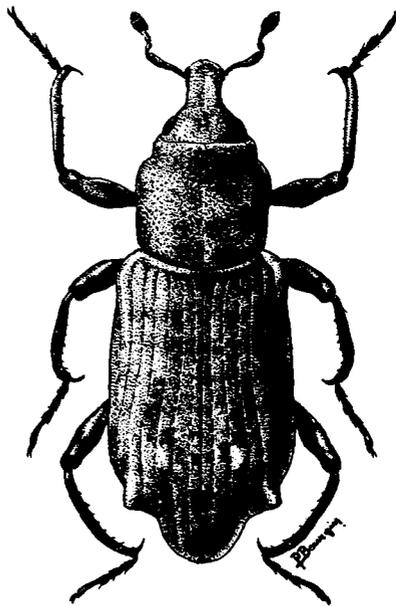


FIG. 430. — *Bagous nodulosus* GYLL.

que larges, un peu sinués derrière l'épaule, les côtés parallèles ; le calus huméral assez saillant ; le sommet en bec obtus, le dessus impressionné derrière la base ; stries un peu sinueuses, ponctuées ; interstries convexes, la suture et les interstries impairs plus élevés, le 5^e interstrie fortement calleux au sommet, le 3^e un peu renflé en avant de la déclivité postérieure. Pattes élancées, grêles ; tibias finement denticulés et ciliés en dedans ; tarsi allongés, non feutrés en dessous, les trois premiers articles de même largeur, triangulaire, un peu plus longs que larges. Segment anal arrondi au sommet. Une impression métasternoventrale distincte chez le mâle.

L'adulte vit sur *Butomus umbellatus* L. dont il ronge les tiges ; il monte, en plein soleil, sur les boutons floraux et dans les fleurs ; l'accouplement s'effectue en plein air, vers la mi-mai (!).

Rivières, ruisseaux, surtout dans les eaux limpides à faible courant ; mai à septembre. France septentrionale et centrale, rare. Plus rare encore dans le midi et le sud-ouest.

Bas-Rhin : Strasbourg. — Nord : Lille. — Seine : Aubervilliers ! ; Charenton ; Joinville ! — Seine-et-Oise : Étang de Hollande ! ; Étangs de Trappes ! ; Versailles, Grand Canal (ALLOCHÉ !). — Seine-et-Marne : Forêt de Fontainebleau, mares de Bellecroix ! — Seine-Inférieure : Rouen. — Yonne : Joigny ; Lalande (COMON). — Saône-et-Loire : Neuvy. — Haute-Vienne : inondations de la Vienne à Verneil (!). — Rhône : Lyon. — Gard : Aigues-Mortes. — Gironde (TEMPÈRE). — Loir-et-Cher : Vouzon (DUPREZ !); Europe centrale et boréale ; Sibérie ; Angleterre ; Suède ; Allemagne Autriche ; Suisse ; Italie du Nord.

20. **Bagous** (s. st.) **binodulus** HERBST, 1795, Käfer, VI, p. 247. — *atri-rostris* OL., Ent., V, p. 143. — HUSTACHE, 1930, p. 830. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 4,5-6 mm. Très semblable d'aspect au précédent. Se distingue par le prothorax orné de trois bandes claires, les élytres avec une tache humérale suivie parfois d'une tache oblique également claires ; s'arrêtant vers le milieu des élytres ; les tibias ordinairement moins foncés, les points des stries plus réguliers, et surtout les 3^e et 5^e interstries fortement gibbeux, au sommet, ces bosses revêtues de clair, mais parfois dénudées ; la base des élytres formant, de chaque côté de l'écusson, un étroit bourrelet noir et brillant ; le 3^e article des tarsi un peu plus large et un peu plus court que le 2^e, les tarsi couverts, en dessous à leur sommet, d'une pubescence plus longue chez le mâle que chez la femelle. Segment anal tronqué au sommet, celui-ci chez le mâle, revêtu d'une pubescence blanche, serrée, assez longue. Métasternum et segments ventraux 1-2 fortement impressionnés chez le mâle.

Vit sur *Stratiotes aloides* L. ; juin à août. L'accouplement a lieu dans les fleurs (1) ; mares et marécages à fond tourbeux.

(1) L'insecte grimpe sur les fleurs en s'aidant des crochets des tibias qui lui permettent de se livrer à des acrobaties extraordinaires (A. DEGORS).

Très rare en France et çà et là dans les localités suivantes :

Seine-Inférieure : marais d'Heurteauville (LANCEVELÉE, DEGORS, GADEAU DE KERVILLE, R. RICHARD) (1) ; Villequier (DUCOUDRÉ). — Seine-et-Oise : étang de St-Cucufa (R. LEBON, A. HOFFMANN). — Pas-de-Calais : St-Omer (MARMOTTAN). — Bas-Rhin : Strasbourg (WENCKER). — Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER). — Maine-et-Loire : Angers (P. LERAY).

Europe septentrionale et moyenne. Angleterre, Suisse, Belgique.

21. **Bagous** (s. st.) **argillaceus** GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 542. — *encaustus* BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 76. — *inceratus* GYLL., l. c., 1836. — *halophilus* REDT., 1848, Faun. Aust., éd. I, p. 893. — *Leprieuri* GUILL., 1890, Bull. Soc. ent. Fr., p. 74. — HUSTACHE, 1930, p. 831. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long : 3-5 mm. Très reconnaissable à son aspect vernissé. Oblong, peu convexe, recouvert de squamules cendrées, très denses, aplaties, fortement appliquées, luisantes ; le prothorax brun ou cendré, orné dans ce dernier cas, de deux larges macules dorso-basales brunes peu tranchées ; les élytres concolores (forme typique) ou confusément marbrés de taches brunâtres et blanchâtres (v. **inceratus** GYLL. = *Leprieuri* GUILL.) ; les antennes (massue foncée exceptée), les tibias et les tarses ferrugineux. Rostre arqué, cylindrique, subégal au prothorax, muni latéralement d'un court sillon basal, squamulé, granulé. Front large et fovéolé. Antennes anté-médianes. Prothorax assez convexe, aussi long que large, les côtés subparallèles (mâle) ou faiblement arqués (femelle) ; modérément rétréci en avant et légèrement étranglé au sommet, pourvu d'un étroit sillon médian souvent effacé au milieu ; très finement granulé. Écusson bien visible. Élytres plus larges que le prothorax, au moins deux fois aussi longs que larges, parallèles sur la moitié antérieure des côtés, le sommet en bec large, peu accentué ; stries étroites à points très fins ou peu distincts ; stries internes un peu plus fortes ; interstries dorsaux subconvexes, les externes plans ; calus antéapical faible. Pattes vernissées ; fémurs robustes ; tranche interne des tibias munie de quelques cils ; tarses non feutrés en dessous, les trois premiers articles un peu plus longs que larges, égaux, en largeur, le 2^e un peu plus court que les deux autres. Dessous avec une impression métasterno-ventrale chez le mâle.

Mœurs inconnues.

Littoral de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée ; bord des étangs salés, également dans les mares ou étangs de l'intérieur. Assez rare. La variété plus fréquente que la forme typique.

Somme. — Pas-de-Calais. — Indre : Donadic, abondant (DEGORS !). — Ain : étang des Dombes, types de *Leprieuri* (GUILLEBEAU). — Lozère : Luc. — Var : Hyères ; Fréjus ! ; Puget-sur-Argens ! — Bouches-du-Rhône :

(1) M. R. RICHARD m'écrit qu'il a observé ce *Bagous*, en assez grand nombre le 3 juillet 1942, nageant presque immergé parmi les *Stratiotes*.

St-Chamas. — Pyrénées-Orientales. — Aude : Béziers ; Narbonne, etc. — Charente-Maritime : Royan (1).

Europe : Russie méridionale : Sarepta (coll. BONNAIRE !); Grande-Bretagne ; Algérie.

Subgen. **Abagous** SHARP, 1916,
The Entomologist's monthly Magazine.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Rostre non strié latéralement au dessus du scrobe. Élytres assez allongés, atténués au sommet en un bec assez long, leur déclivité postérieure oblique ; tachés de jaune, la tache postérieure du 3^e interstrie peu tranchée. Sculpture dorsale fine, à granules pupillés, ceux du prothorax petits, très denses, ceux des élytres très petits. Long. : 3,5-5 mm. 22. **lutosus**.
- Rostre strié ou sillonné latéralement au-dessus du scrobe. Forme plus large, plus courte. Granulation dorsale plus forte. Élytres à déclivité postérieure brusque ; la tache postérieure du 3^e interstrie blanche ou jaunâtre, accusée 2.
2. Funicule antennaire à 2^e article beaucoup plus long que le 1^{er}, aussi long que les trois suivants réunis. Tarses, en dessous, avec une brosse de poils courts, serrés, gris d'argent, le 3^e article fortement élargi 3.
- Funicule des antennes à 2^e article non ou à peine plus long que le 1^{er}. Tarses pourvus, en dessous, de poils plus longs, irrégulièrement disposés par groupes, le 3^e article moins élargi. Tibias et tarses d'un rouge ferrugineux, le 3^e article tarsal parfois rembruni 4.
3. Antennes (sauf parfois la base du scape ferrugineux) et tarses noirs. Long. : 2,2-3,6 mm. 25. **lutulentus**.
- Antennes et tarses d'un rouge ferrugineux plus ou moins foncé, mais jamais noirs. Revêtement dorsal dense et brun. Taille plus grande. Long. : 3,5-5 mm. **lutulentus robustus**.
4. Élytres très brièvement prolongés en bec au sommet, sans impression sur le disque. Long. : 2,5-3,5 mm. 23. **glabrirostris**.
- Élytres plus longuement prolongés en bec au sommet, leur disque inégal et offrant de chaque côté, une légère impression commençant derrière l'épaule et atteignant la suture devant son milieu. Prothorax fortement rétréci en avant, les côtés subrectilignes. Long. : 3,5-3,8 mm. 24. **puncticollis**.

(1) L'insecte indiqué de Royan par HUSTACHE lui a été communiqué par M. GIRAUD, il provient de la coll. LABORDERIE. La citation de la Gironde du même auteur est à rayer provisoirement de cette région.

22. **B. (Abagous) lutosus** GYLL., 1813, Ins., III, p. 85. — *validitarsis*, BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 87. — *caudatus* THOMS., Ins. Skand., 1868. — HUSTACHE, 1930, p. 832. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 3,5-5 mm. Oblong, peu convexe, le revêtement squamulaire gris-cendré ou brun-jaunâtre ; le prothorax concolore ou orné de deux bandes dorsales noirâtres assez confuses ; les élytres ordinairement avec le disque rembruni sur les cinq ou six premiers interstries, les 3^e et 4^e sur leur moitié antérieure, les 5^e et 6^e brièvement à la base, la suture parfois concolore, la tache claire post-médiane du 3^e interstrie ordinairement peu tranchée ainsi que celle du calus antéapical ; base des antennes, tibias et tarses ferrugineux, ces derniers rarement foncés. Rostre arqué, squamulé jusqu'à l'insertion antennaire (mâle) ou seulement à la base et brillant au sommet (femelle). Front finement granulé, muni d'une fossette peu profonde. Antennes anté-médianes ; massue grosse et oblongue. Prothorax un peu transversal, de 1/4 ou 1/5 plus large que long, les côtés subparallèles sur ses 3/4 postérieurs, modérément étranglé au sommet, couvert de très fins granules pupillés, à sillon médian plus ou moins distinct. Écusson visible. Élytres plus larges que le prothorax, de 1/3 plus longs que larges, parallèles jusqu'au tiers postérieur, atténués au sommet en un bec assez long ; stries à points petits parfois indistincts ; interstries légèrement convexes, très finement granulés ; calus antéapical fortement accusé. Pattes assez longues ; tibias finement râpeux en dedans ; tarses densément pubescents en dessous, le 2^e article aussi long que large, un peu plus court que les 1^{er} et 3^e, ce dernier notablement plus large que le 2^e et bilobé. Dessous avec une impression métasterno-ventrale chez le mâle.

Peu variable, les individus à dessus brun et à interstries presque plans se rapportent à la v. *validitarsis* BOH. Parfois les pattes sont entièrement testacées ; il s'agit d'insectes immatures.

L'adulte vit probablement sur *Sparganium ramosum* HUDS., plante sur laquelle nous l'avons constamment rencontré, immergé.

Toute la France, surtout dans les marécages ; assez rare. La variété avec la forme typique.

Seine-et-Oise : Chaville, assez commun, de mai à juin aux étangs des Fonceaux ! ; St-Léger, marais des Plants ! — Oise : marais de Coye (J. MAGNIN ! — Marne : marais de la Vesle, au Moulin de Compensé (L. CHA-PUIS !). — Loire-Inférieure : Étang de Grandlieu (DEGORS !); La Bernerie (CHAMPENOIS !). — Allier : La Sioule près Brout-Vernet (DU BUYSSON !). — Haute-Vienne : Étang de Cieux (HOFFMANN). — Var : Hyère (LÉVEILLÉ !). — Charente-Maritime : Ile de Ré (BONNAIRE !). — Drôme : sans localité (M. BERTOUT, coll. GRENIER !). — Gironde, rare : Marais de Moron (G. TEM-PÈRE !).

Presque toute l'Europe.

23. **B. (Abagous) glabrirostris** HERBST, 1795, Käfer, VI, p. 254. — *collig-nensis* HERBST (partim). — *nigritarsis* auct. (part.) non THOMS. — H. WAG-

NER, l. c. — HUSTACHE, *Miscell. ent.*, XXXVIII, p. 59. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 2,5-3,5 mm. Oblong, l'arrière-corps un peu plus court que le précédent, les squamules brunes et jaunâtres ou blanchâtres ; le prothorax orné de trois étroites bandes claires, la médiane très fine ; les élytres marbrés de taches jaunâtres dont une couvrant le calus huméral et une autre plus grande, oblique, de chaque côté du milieu, sur les interstries 4 à 7, la tache antéapicale occupant les 2^e et 3^e interstries, arrondie, plus claire, très distincte, ainsi que celle du calus antéapical ; les antennes (massue foncée exceptée), les tibias, les tarsi, plus rarement les fémurs, d'un ferrugineux-clair. Rostre très courbé, finement squamulé ou subdénudé, celui de la femelle brillant au sommet. Front muni d'une fovéole allongée. Antennes insérées vers le tiers antérieur du rostre. Prothorax à peine plus large que long, ses côtés faiblement mais visiblement arqués vers le milieu, presque droits en arrière, médiocrement rétrécis en avant ; assez fortement étranglé au sommet non relevé, la ligne médiane non ou finement sillonnée, le disque couvert de granules fins et serrés. Écusson visible. Élytres relativement courts (1,5 × 2), bien plus larges que le prothorax, parallèles sur les côtés, assez brièvement resserrés en arrière, le sommet en bec court et obtus ; le disque non impressionné ; les stries finement ponctuées ; les interstries presque plans, les 1^{er} et 3^e ordinairement un peu plus élevés, les impairs avec un rang de très fines et très courtes soies ; calus antéapical médiocrement saillant. Pattes fines, mais fémurs presque claviformes ; tibias très finement râpeux en dedans ; tarsi à 1^{er} article un peu plus long que les deux suivants respectivement, ceux-ci aussi longs que larges, le 2^e un peu plus court, le 3^e nettement plus large que les deux autres. Caractères sexuels secondaires analogues au précédent.

Mœurs exactes inconnues ; d'après M. R. RICHARD l'adulte vivrait immergé à l'aisselle des feuilles de *Stratiotes aloides* L., en compagnie de *binodulus* et *puncticollis*, dans les marais d'Heurteauville (Seine-Inférieure), en juillet.

Répandu dans de nombreuses localités, mais peu commun et confondu avec *puncticollis* et *lutulentus*. Très rare dans le Midi et le Sud-Ouest, paraît plus fréquent dans l'Est.

Aisne : Neufchâtel-sur-Aisne ! ; Bazoches ! — Marne : marais de la Vesle à St-Brice ! — Nord : Lille (NORQUET !). — Seine-Inférieure : marais d'Heurteauville (R. RICHARD). — Gironde : St-Laurent d'Arce, en mai ; rare (TEMPÈRE !). — Loir-et-Cher : VOUZON (R. DUPREZ !).

Europe centrale et boréale ; Sibérie ; commun en Allemagne : Hönnow (H. WAGNER !) et en Pologne (SMRÉCZYŃSKI !).

24. **B. (Abagous) puncticollis** BOH., 1845, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VIII, 2, p. 86. — H. WAGNER, l. c. — HUSTACHE, l. c., p. 60. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 3,5-3,8 mm. Confondu avec le précédent dans de nombreuses collections françaises. Il s'en distingue nettement par l'impression dis-

cale des élytres en forme de V, située sur le tiers antérieur ; la fossette frontale profonde ; le prothorax plus parallèle sur les côtés, plus fortement étranglé au sommet, le sillon médian plus distinct surtout à la base ; les élytres un peu plus longs, plus longuement prolongés en bec au sommet, les interstries impairs avec de très petites soies claires plus visibles, en particulier sur la déclivité postérieure. Pour le reste semblable à *glabrirostris*.

L'adulte sur *Stratiotes aloides* L., parfois avec le précédent (R. RICHARD) ; sur *Helodea canadensis* RICH. (R. DUPREZ !) ; probablement sur *Hydrocharis morsus-ranae* L. (G. TEMPÈRE).

Étant donné la confusion régnant dans ce petit groupe et plus particulièrement entre *glabrirostris* et *puncticollis*, je ne cite que les localités certaines.

Loire-Inférieure : Lac de Grandlieu (DEVILLE !). — Seine-Inférieure : marais d'Heurteauville (R. RICHARD). — Loir-et-Cher : Vernou (R. DUPREZ !). — Gironde : marais de Parempuyre ; marais du Moron à St-Laurent-d'Arce, en nombre (G. TEMPÈRE !). — Alpes-Maritimes : Étang de Vaugranier (DEVILLE !) (1).

Europe centrale et septentrionale.

OBSERVATION. — Chez les spécimens de Hongrie, les squamules ombiliquées du prothorax sont d'un tiers plus grosses que chez les insectes français (v. **Wagneri**, n. var.).

25. **B. (Abagous) lutulentus**. GYLL., 1813, Ins., III, p. 86. — *nigritarsis* THOMSON, 1868, Skand. Col., VII, p. 90. — HUSTACHE, l. c., p. 58. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 2,2-3,6 mm. Très voisin du précédent, diffère par ses antennes et ses tarsi noirs ; les tibias ferrugineux parfois rembrunis ; le prothorax orné de deux larges bandes dorsales foncées étroitement séparées de clair sur la ligne médiane, rarement concolore ; les élytres avec les côtés marbrés de jaunâtre, le disque orné d'un large dessin foncé assez variable, occupant ordinairement, au milieu, les trois premiers interstries, élargi, en arrière, jusqu'au 5^e interstrie et, en avant, obliquement jusqu'à l'épaule ; la tache post-médiane ponctiforme, blanche, occupant les 2^e et 3^e interstries ; fémurs noirs. Rostre arqué aussi long (mâle) ou plus long (femelle) que le prothorax, granulé, squamulé jusqu'à l'insertion antennaire, brillant au moins en avant. Prothorax visiblement arrondi latéralement, un peu rétréci en arrière, les angles postérieurs obtusément arrondis ; étranglé au sommet, canaliculé au milieu, fortement granulé. Écusson distinct. Élytres bien plus larges que le prothorax, légèrement convexes, conformés comme chez *puncticollis* ; stries à points petits ou indistincts ; interstries subplans, les impairs à peine plus élevés ; calus antéapical assez saillant. Tibias finement râpeux et ciliés en dedans ; tarsi pourvus, en dessous, d'une brosse de pubescence soyeuse, gris-clair ; le 3^e article fortement élargi. Caractères sexuels secondaires, chez le mâle, analogues aux précédents.

(1) C'est l'insecte cité par SAINTE-CLAIRE DEVILLE, sous le nom de *glabrirostris* (Fa. Seine, Suppl. VI bis, p. 44).

L'adulte vit au pied des Prêles immergées (Ch. GUTTIN !, B. DE BRUNIER, RUTER, JARRIGE).

Répandu largement dans les étangs et les marais de presque toute la région sylvatique inférieure. Seine-et-Oise : étang des Fonceaux ; marais de Clairfontaine, en arrachant des *Equisetum limosum* L., fin juillet (HOFFMANN). Abondant dans tout le bassin de la Seine. Normandie ; Bretagne. Pas rare dans la Mayenne à St-Pierre-des-Landes ! Loir-et-Cher : Vouzon (R. DUPREZ !). Provence ; Roussillon ; plus rare dans la Gironde. Paraît manquer dans l'Est. Europe centrale et septentrionale ; Suède (Mahaut !).

Subsp. **robustus** H. BRISOUT, Ann. Soc. ent. Fr., 1863, p. 513. — *Olcsei* TOURNIER, Bull. Soc. ent. Belg., 1874. — *tenietensis* DESBR., Frel., 1896. — *inermis* DESBR., l. c. — *validus* SCHILSKY (non ROSENH.). — WAGNER, Col. Centrabl., VI, p. 35. — HUSTACHE, l. c., p. 59. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 3,5-5 mm. Diffère de la forme typique par sa taille plus forte, les pattes plus robustes, les antennes (massue foncée exceptée) et les tarsi rouges ou ferrugineux mais non foncés ; le revêtement brun ou jaune-brun ; le prothorax orné ou non de deux bandes foncées ; les élytres subconcolores ou avec de vagues taches noirâtres ; la tache post-médiane des interstries 2-3 ordinairement plus large, jaunâtre, bien moins tranchée ; soies des interstries impairs plus distinctes, la tranche interne des tibias plus fortement granulée.

Cette forme se rencontre en Grèce, en Algérie, au Maroc. La variété suivante seule se trouve en France.

v. **robustoides** NER. et WAGNER, 1931, Coleopt. Centrabl., VI, p. 35. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat., p. 416.

Diffère simplement par la taille n'excédant pas 4 mm. et sa forme moins robuste dans toutes ses parties.

Répandu dans de nombreuses stations ; sa dispersion devra cependant être précisée.

Jura. — Loire-Inférieure. — Aude. — Alpes-Maritimes : Nice (GRENIER !). — Var : Hyères ! — Gironde : marais de Parempeyre (TEMPÈRE).

Centre et Nord de l'Europe.

OBSERVATION. — *Bagous validus* ROSENH., 1854 (*Kraatzi* BRIS., 1863) ne doit pas être confondu avec *B. validus* SCHILSKY. Le premier habite la Hongrie, la Moravie, la Russie, la Turquie, etc. ; il se distingue à première vue par sa forme plus massive ; son prothorax subtrapézoïdal, orné de quatre bandes brunes, sa granulation bien plus fine ; ses interstries élytraux plus convexes, la tache post-médiane nulle ou obsolète.

Tribu des Cossonini.

Tibias munis d'un onglet apical externe. Fémurs inermes ; tarsi étroits ; ongles libres. Prothorax sans lobes oculaires. Prosternum simple, sans sillon en avant des hanches. Segments ventraux 1-2 longs et soudés. Téguments non squamulés, glabres ou finement pubescents. Corps le plus souvent linéaire.

TABLEAU DES GENRES.

1. Funicule antennaire ayant plus de 4 articles 2.
- Funicule de 4 articles. Yeux fortement granulés, petits, transversaux. Écusson indistinct (p. 746) **Dryophthorus.**
2. Funicule de 5 articles 3.
- Funicule de 6 ou 7 articles 5.
3. Tibias courts, fortement élargis au sommet. Élytres fortement sillonnés-punctués, les stries séparées par de fines arêtes. Rostre large et court. Yeux visibles. Prothorax à peu près aussi large que les élytres. Antennes épaisses ; massue étroite à peine plus large que le dernier article du funicule. Noir de suie ou brun mat (p. 747) **Choerorhinus.**
- Tibias non ou peu élargis au sommet. Élytres striés-punctués régulièrement ; interstries sans lignes de carène. Corps glabre 4.
4. Yeux nuls ou rudimentaires, représentés par quelques granulations derrière l'insertion antennaire. Élytres punctués, sans stries régulières (p. 748) **Amaurorhinus.**
- Yeux distincts. Élytres striés-punctués. Écusson visible (p. 750) **Pentarthrum.**
5. Écusson visible 6.
- Écusson nul 8.
6. Rostre dilaté en rectangle et aplati au sommet dans les deux sexes. Front fovéolé. Segment anal muni de deux petites soies à son bord postérieur (p. 751) **Cossonus.**
- Rostre sans dilatation au sommet, mais parfois dilaté en arrière ou au niveau de l'insertion des antennes. Segment anal sans trace de soies 7.
7. Rostre semblable dans les deux sexes. Épisternes métathoraciques étroits, linéaires (p. 761) **Rhyncholus.**
- Rostre très différent dans les deux sexes ; chez le mâle, plus épais, plus fort ; les antennes insérées vers le milieu ; chez la femelle, grêle, cylindrique, en avant, élargi en arrière ; les antennes insérées près de la base. Épisternes métathoraciques plus larges non linéaires (p. 754) **Mesites.**
8. Dessus du corps glabre. Brun luisant à reflet légèrement bronzé. Épisternes métathoraciques nettement délimités (p. 757) **Caulotrupis.**
- Dessus du corps pubescent 9.
9. Prothorax punctué. Rostre moins long que le prothorax. Épisternes métathoraciques indistincts (p. 758) **Pselachus.**
- Prothorax grossièrement et régulièrement granulé, faiblement caréné sur sa ligne médiane. Rostre grêle, aussi long

que la tête et le prothorax réunis, rugueusement ponctué.

Élytres à stries grossièrement ponctuées ; interstries avec un rang de poils soulevés. Épisternes squamulés de blanc.

Yeux noirs. Corps testacé (p. 759) **Phloeophagoides**.

Gen. **DRYOPHTORUS** SCHÜNHERR, 1826, Curc. Disp. Méth., p. 332.

(J. DU VAL, Gen. Curc., 1868, p. 72 ; Pl. 30, fig. 145).

Rostre assez long, faiblement arqué, subcylindrique, ses scrobes naissant vers son milieu, courts, profonds, élargis en arrière, leur bord supérieur presque droit, leur bord inférieur infléchi en dessous. Antennes courtes, post-médianes ; scape progressivement épaissi, atteignant l'œil ; funicule de 4 articles, les deux premiers brièvement coniques, le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, les deux autres serrés, transversaux, graduellement plus larges ; massue grande, ovale, à 1^{er} article glabre, aussi long que les trois derniers articles du funicule, le reste de la massue très court, pubescent. Yeux latéraux, ovalaires, déprimés. Écusson indistinct. Prothorax oblong, tronqué à ses deux extrémités, plus étroit en avant, fortement resserré au sommet. Élytres allongés, un peu plus larges que le prothorax à la base, peu convexes, atténués postérieurement ; épaules obtusément angulées. Fémurs simples ; tibias droits, munis d'un ongllet apical externe robuste ; tarses subpentamères, filiformes, à articles courts, d'égale largeur, l'onychium pourvu d'un article supplémentaire à sa base ; ongles simples. Hanches prothoraciques étroitement séparées. Prosternum

bordé latéralement d'une étroite frange de cils roux. Méta sternum sillonné au milieu en arrière.

Ce genre renferme une douzaine d'espèces réparties dans diverses régions du globe : l'Europe ne compte qu'une espèce faisant partie de notre faune.

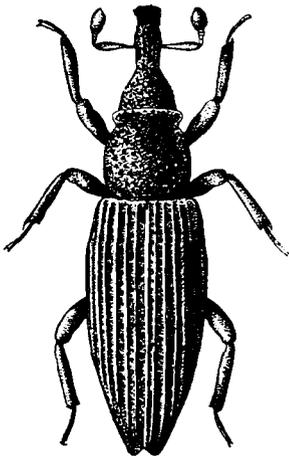


FIG. 431. — *Dryophthorus corticalis* PAYK.

Dryophthorus corticalis PAYKULL, 1792,

Mon. Curc., p. 41. — *lymexylon* LINNÉ, 1792.

— BEDEL, Fn. Seine, VI, p. 192. — HUST.,

l. c., Ann. Soc. ent. Fr., 1930, p. 862. —

Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417 ; Cat.

Corse, p. 435.

Long. : 3-3,5 mm. Allongé, noir, mat, les pattes et les antennes brunes ou ferrugineuses. Rostre épais, plus court que le prothorax, à peine renflé au niveau de l'insertion antenneaire, rugueux, sillonné à la base.

Tête subconique, à ponctuation forte et espacée. Yeux aplatis. Prothorax subcylindrique, fortement étranglé derrière le bord antérieur, ses côtés

faiblement arrondis, grossièrement ponctué. Élytres allongés, longuement atténués au sommet ; stries larges et profondes à points gros, et serrés, squamulés ; interstries plus étroites que les stries, élevés, les 5^e et 7^e réunis en une carène apicale. Onychium pourvu à sa base d'un article supplémentaire presque aussi long que le 2^e article tarsal, faisant paraître les tarsi de cinq articles.

La larve décrite par PERRIS (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1856, p. 245, fig. 324, 325) vit comme celles des autres espèces de la tribu, dans le bois carié de diverses essences : *Pinus*, *Salix*, *Quercus*, *Hedera*, etc. L'adulte se rencontre fréquemment dans les galeries de certains fourmis du genre *Lasius* (1).

Toute la France, plus commun dans le Midi ; Corse.

Toute l'Europe.

OBSERVATION. — La présence d'un article supplémentaire à la base de l'onychium, que l'on retrouve chez plusieurs Curculionides tels que certains *Bagous*, n'offre pas un caractère suffisant pour maintenir la tribu des *Dryophthorini* que je réunis aux *Cossonini*.

Gen. **CHOERORRHINUS** FAIRMAIRE, 1857,
Ann. Soc. ent. Fr., p. 732.

Rostre court, large, déprimé dorsalement, ses scrobes naissant au milieu, profonds, obliques, atteignant la base. Antennes épaisses, très courtes ; scape très claviforme ; funicule de 5 articles, le 2^e un peu plus court que le 1^{er}, les quatre derniers courts et serrés, le 5^e aussi large que la base de la massue, celle-ci un peu plus large que le funicule, à 1^{er} article glabre, égal aux 4^e et 5^e articles du funicule, le reste de la massue très court et pubescent. Yeux petits, arrondis. Pattes robustes, fémurs non claviformes, simples ; tibias de même longueur que les tarsi, fortement et graduellement élargis, l'onglet apical externe robuste ; tarsi de quatre articles, très courts, le 3^e plus large que l'article précédent ; onychium petit. Prothorax un peu plus long que large, fortement étranglé en avant, un peu élargi en arrière, ses angles postérieurs arrondis. Prosternum convexe devant les hanches prothoraciques, celles-ci étroitement séparées. Abdomen à 1^{er} et 2^e segments soudés, plus longs ensemble que les suivants réunis. Métasternum strié sur sa ligne médiane.

Ce genre ne comprend qu'une espèce.

Choerorrhinus squalidus FAIRM., 1857, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 733. — *brevirostris* CHEVR., 1860, *Rev. Zool.*, p. 137. — *intrusus* REY, 1895, *l'Éch.*, p. 50. — HUSTACHE, 1931, p. 874. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 ; Cat. Corse, p. 435.

(1) Leur présence dans les fourmilières n'implique pas nécessairement des habitudes myrmécophiles. Il s'agit, ainsi que nous l'avons observé déjà pour *Microcopes Ravouxi* et d'autres espèces lignivores, d'un commensalisme accidentel résultant de l'envahissement par les fourmis, d'un habitat également favorable à un même régime. Il est d'ailleurs remarquable de constater la parfaite et commune entente des deux hôtes.

Long. : 2,8-3,2 mm. Allongé, noir ou brun mat, revêtu d'une squamosité grise, recouvrant plus densément la ponctuation des stries élytrales ; pattes et antennes brunes ou ferrugineuses. Rostre moins long que la

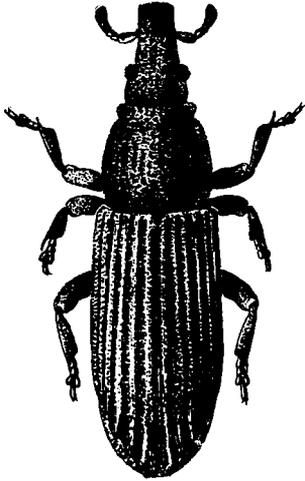


FIG. 432. — *Choerorrhinus squalidus* FAIRM.

moitié du prothorax, parallèle, à ponctuation serrée, rugueuse. Tête subtransversale. Yeux un peu saillants. Prothorax densément et assez finement ponctué, convexe, brièvement sillonné, déprimé au milieu à la base, avec ou sans une fine carène en avant de l'impression. Élytres légèrement plus larges que le prothorax, allongés, subparallèles, obtusément rétrécis au sommet, les bords latéraux à cet endroit un peu explanés ; stries larges, assez profondes, leurs points petits, séparés par de fins granules ; interstries très étroits, élevés, rugueux.

Vit dans le bois mort et sous les écroces de nombreuses essences : Figuier, Orme, Peuplier, Chêne, ses mœurs lignicoles sont analogues à l'espèce précédente. La biologie a été décrite par PERRIS, 1874, et XAMBEU, *L'Ech.*, 1892, p. 38.

Var : Hyères ! Le Beausset ; Tanneron !, etc. —

Vaucluse : Mt Ventoux ; Avignon, etc. — Bouches-du-Rhône : Camargue. — Hérault : Montpellier. — Aude : Carcassonne ; Mt Alaric. — Pyrénées-Orientales : Collioures ; Ria. — Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre. — Tarn. — Gironde. — Corse.

Europe méridionale : Sicile ; Algérie.

Gen. **AMAURORRHINUS** FAIRMAIRE, 1860, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 628.

(*Mesoxemus* WOLLASTON, *Trans. ent. Soc. London*, 2, V, p. 395. —

Mazagranus PIC, *l'Éch.*, 1906, p. 146). — BEDEL, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1885, p. 134 et *Revue d'Ent.*, 1890, p. 541).

Rostre arqué, cylindrique, ses scrobes naissant vers le milieu, allongés, fovéiformes. Tête courte et convexe. Yeux nuls ou très rudimentaires (représentés par quelques traces de granulation). Antennes fines ; scape un peu arqué, atteignant l'œil ; funicule de 5 articles, le 1^{er} près de deux fois aussi long que les deux suivants ensemble ; massue oblongue, comprimée, son 1^{er} article pubescent, subégal au reste de la massue. Prothorax oblong, tronqué à ses deux extrémités. Écusson indistinct. Élytres allongés, à base tronquée, environ aussi larges à la base que le prothorax ou un peu moins larges, ponctué, non striés. Pattes courtes ; fémurs épais mais non claviformes, inermes ; tibias rectilignes, graduellement élargis, l'onglet apical externe robuste ; tarses linéaires, courts. Prosternum frangé de cils courts au bord antérieur ; hanches prothoraciques étroitement sépa-

rées. Abdomen à deux premiers segments soudés, plus longs ensemble que le reste du ventre. Épisternes métathoraciques indistincts.

Genre groupant sept espèces réparties dans la région méditerranéenne, le nord de l'Afrique, la Dalmatie, les îles Madère et Canaries. Notre faune en compte deux.

Insectes polymorphes, faciles à confondre et ayant donné lieu à de nombreuses synonymies.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Rostre légèrement, mais visiblement élargi en avant de l'insertion antennaire chez le mâle. Prothorax plus long que large, assez longuement rétréci en avant. Élytres plus ou moins ponctués. Long. : 2-2,8 mm. 1. **bewickianus**.
- Rostre non élargi en avant de l'insertion des antennes dans les deux sexes. Prothorax aussi long que large et assez régulièrement arqué latéralement. Élytres non ponctués. Long. : 1,8-2 mm. 2. **Clermonti**.

1. **Amaurorrhinus bewickianus** WOLL., 1860, Ann. Nat. Hist., p. 451. — *Bonnairei* FAIRM., 1860, Ann. Soc. ent. Fr., p. 629. — *narbonensis* BRIS., Cat. Grenier, p. 115. — *crassiusculus* FAIRM., 1869, Stett. ent. Zeit., p. 232. — *andalusicus* DIECK., 1869, Diagn., p. 6. — *genuensis* FAIRM., 1883, Ann. Mus. Civ. Genova, p. 757. — *constrictus* REITT., 1884, Deutsche ent. Zeits., p. 28. — HUSTACHE, 1931, p. 867. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417 ; Cat. Corse, p. 435.

Long. : 2-2,8 mm. Oblong, subdéprimé, glabre, brun-châtain ou noirâtre ; antennes et pattes rousses. Rostre plus court que le prothorax, plus fortement et plus densément pointillé que sur la tête. Prothorax oblong, un peu plus long que large, sa plus grande largeur vers le tiers postérieur, atténué en avant, légèrement resserré de chaque côté, derrière le bord antérieur, finement ponctué. Élytres subparallèles, très faiblement élargis en arrière chez la femelle, convexes, brillants, séries striales finement ponctuées, les interstries à ponctuation plus fine.

Chez le mâle le rostre est un peu plus court et plus fortement ponctué.

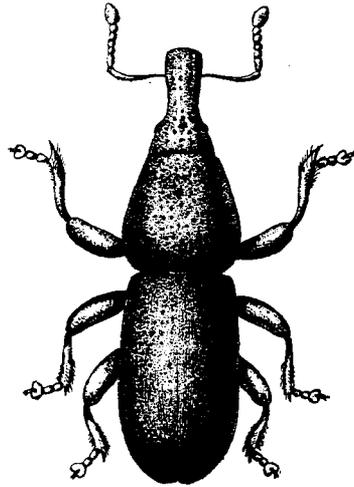


FIG. 433. — *Amaurorrhinus bewickianus* WOLL.

Espèce polymorphe dont la ponctuation varie d'un individu à l'autre. L'adulte se rencontre dans le bois en voie de décomposition et semble bien avoir un régime lignivore.

Littoral de la Méditerranée. Rare.

Aude : Narbonne, *type* de *narbonensis* BRIS. (MARQUET) ; Carcassonne (GAVOY). — Var : St-Raphaël (coll. GRENIER !). — Corse : Ajaccio, détritit d'inondations de la Gravone, *type* du *Bonnairei* (BONNAIRE !).

Italie : Gênes, etc. ; Sardaigne ; Andalousie. Algérie : Oran, Égypte, Grèce.

2. **Amaurorrhinus Clermonti** DESBROCHERS, 1908, Le Frelon, XVI, p. 62. — HUSTACHE, 1931, p. 868. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 1,8-2 mm. Plus étroit que le précédent, de même coloration, les élytres parfois plus foncés que le prothorax, souvent noirs ; antennes d'un jaune testacé, les pattes rougeâtres ; le prothorax subtransversal, plus large et plus arrondi latéralement chez le mâle que chez la femelle, la ponctuation un peu plus fine quoique variable ; les élytres faiblement atténués en arrière, les épaules plus obliquement arrondies ; sans ponctuation distincte ; rostre un peu plus arqué.

Landes : Biscarosse, huit spécimens (J. CLERMONT) ; types.

Cette espèce non reprise en France depuis la découverte de M. CLERMONT se trouve assez fréquemment aux Canaries et à Madère.

Gen. **PENTARTHURUM** WOLLASTON, 1854,

Ann. Mag. nat. Hist., XIV, p. 129.

Rostre plus long que le prothorax, presque droit, cylindrique ; scrobes naissant vers son milieu et atteignant les yeux. Antennes courtes, robustes ; scape claviforme, atteignant largement le bord inférieur de l'œil ; funicule de 5 articles, les deux premiers assez courts, le 1^{er} plus gros et plus long, les suivants très courts, serrés ; massue ovulaire, pubescente, à 1^{er} article plus grand que les suivants qui sont spongieux. Yeux moyens, arrondis, assez convexes. Prothorax allongé, ses extrémités tronquées. Écusson distinct. Élytres cylindriques, allongés, tronqués à leur base, ne dépassant pas le prothorax. Pattes courtes ; fémurs larges, comprimés, mutiques ; tibias aplatis ; tarsi très courts, les deux premiers articles subégaux, le 3^e plus large, bilobé ; l'onychium égal aux trois précédents ensemble ; ongles petits. Hanches prothoraciques écartées. Prosternum sillonné transversalement en avant. Métastrernum, chez le mâle, avec un sillon médian et son 1^{er} segment abdominal largement et profondément impressionné.

Genre comprenant deux espèces, l'une européenne, se trouve sur différents points de nos côtes et de l'intérieur, l'autre au Japon.

Pentarthrum Huttoni WOLL., 1854, Ann. Mag. nat. Hist., XIV, p. 130. — *Hervei* ALLARD, (sub *Rhyncolus*), L'Abeille, V, p. 475. — HUSTACHE, 1931, p. 875. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418.

Long. : 2,7-4 mm. Subdéprimé, brun-rougeâtre, le prothorax plus foncé que les élytres, glabre, luisant ; antennes et pattes ferrugineuses. Rostre épais, assez densément ponctué (mâle), plus mince, plus finement et éparsément ponctué (femelle). Antennes post-médianes. Prothorax plus long que large, à côtés arrondis un peu avant la base, assez longuement atténués en avant, sa plus grande largeur vers le quart inférieur, puis arrondi-rétréci en arrière, plus large à la base qu'au sommet, étranglé latéralement derrière le bord antérieur, déprimé en arrière du milieu, assez fortement et densément ponctué. Élytres cylindriques, striés-ponctués, les points larges, transversaux ; interstries subplans, un peu plus larges que les stries, munis d'une rangée de très petits points. Tibias bisinués, les protibias anguleux au sommet interne et ciliés en dedans vers l'extrémité.

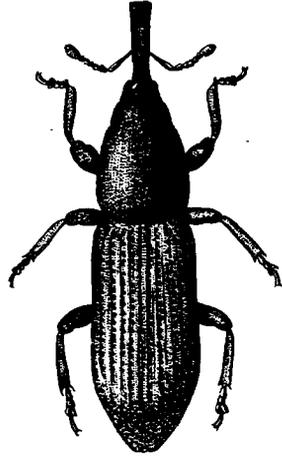


FIG. 434. — *Pentarthrum Huttoni* WOLL.

Vit et se développe dans l'aubier des vieux arbres, les vieilles boiseries vermoulues, se rencontre fréquemment dans les celliers et les caves. Surtout dans les villes de la zone maritime où la larve commet parfois de graves dégâts aux maisons d'habitation dont elle mine les poutres et les parquets.

Région maritime du Nord et de l'Ouest : répandu dans le bassin de la Seine, dans le Centre, l'Orléanais ; l'Anjou, l'Auvergne, etc.

Nord. — Somme. — Haute-Marne. — Seine-et-Marne. — Seine-et-Oise. — Manche. — Seine-Inférieure. — Calvados. — Finistère. — Ille-et-Vilaine. — Sarthe. — Mayenne. — Maine-et-Loire. — Indre-et-Loire. — Loiret. — Cantal. — Loire-Inférieure. — Charente-Maritime : Ile de Ré.

Angleterre, Belgique, Hollande, Guernesay.

Gen. **COSSONUS** CLAIRVILLE, 1798, Ent. Helv., I, p. 58.

(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, p. 70 (Pl. 29, fig. 141). — BEDEL, Fne Col. Seine, VI, p. 195. — HUSTACHE, Curc. gallo-rhén., p. 876).

Rostre assez allongé, élargi et aplati vers l'extrémité, subcylindrique en arrière, arqué ; scrobes obliques, naissant près du sommet, très infléchis en dessous. Antennes assez fortes, insérées vers le tiers antérieur du rostre ; scape non claviforme, atteignant l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers obconiques, peu allongés, le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, les suivants très courts, transversaux, lenticulaires ; massue grande, ovale. Yeux latéraux, médiocres, arrondis en ovales, transversaux, déprimés. Prothorax oblong, tronqué à la base, plus étroit en avant, resserré au sommet. Écusson visible. Élytres allongés, linéaires, déprimés,

tronqués à leur base, plus larges, à cet endroit, que le prothorax ; épaules rectangulaires ; stries très nettes. Fémurs comprimés, fortement claviformes ; tibias fortement onglés au sommet ; tarses courts, linéaires, l'onychium aussi long que les trois articles précédents réunis ; ongles simples. Intervalle intercoxal prothoracique moitié plus grand que le mésothoracique. Abdomen avec une impression basale plus forte que chez le mâle. Ailé.

Ce genre renferme trois espèces européennes qui se trouvent en France et deux espèces au Japon et dans la région Sino-Sibérienne de l'Amour.

Les larves, lignivores, s'attaquent au bois gâté des Salicacées. Les adultes se rencontrent sous les écorces et dans les vieux troncs d'arbres cariés.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres à stries dorsales pourvues de points aussi larges que les interstries contigus. Rostre glabre, à peine plus long que la tête. Impression basale de l'abdomen glabre chez le mâle. 2.
- Élytres à stries dorsales pourvues de points moitié moins larges que les interstries contigus. Rostre pubescent sur les côtés, près de deux fois aussi long que la tête. Impression basale du ventre, chez le mâle, à pubescence jaune. Insecte subdéprimé. Long. : 4,5-6 mm. 1. **linearis.**
2. Dessus convexe. Prothorax grossièrement et assez régulièrement ponctué, très brièvement impressionné à la base. Rostre épais, sa partie étroite aussi longue que sa partie apicale élargie. Long. : 5-6 mm. 3. **cylindricus.**
- Dessus déprimé. Prothorax à ponctuation très inégale, assez fine sur les côtés et grosse et plus serrée sur le milieu ; largement impressionné sur sa partie médiane et caréné en son milieu devant la base. Rostre plus fortement dilaté au sommet, sa partie épaissie plus courte que la partie étroite. Long. : 4,5-5 mm. 2. **planatus.**

1. **Cossonus linearis** FABRICIUS, 1775, Syst. Ent., p. 136. — *parallelepipedus* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 275. — *ferrugineus* CLAIRVILLE, 1798, Ent. Helv., p. 60. — *linearis* PAYK., Mon., 1792. — BEDEL, Fn., VI, p. 195, 355. — HUSTACHE, 1931, p. 878. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 (1).

Long. : 4,5-6 mm. Subdéprimé, brillant ; le prothorax noir ; les élytres bruns ou brun-châtain ; les pattes et les antennes ferrugineuses. Rostre près de deux fois aussi long que la tête, à dilatation apicale subcarrée, l'extrémité rougeâtre. Prothorax à côtés subparallèles quoique très légèrement arqués, non brusquement rétréci en avant, sa ponctuation fine

(1) Pour la synonymie des trois espèces françaises du genre *Cossonus*, cf. BEDEL, Fne Seine, VI, 1885, p. 195, et SAINTE-CLAIRE DEVILLE, Cat., p. 418 (note).

et espacée ; faiblement impressionné à la base, à carène médiane nulle ou obsolète. Élytres à interstries subplans, deux fois aussi larges que les stries, celles-ci très étroites et finement ponctuées.

Mâle : segments ventraux 1-2 portant une impression grande, ovale, profonde, densément ponctuée et pubescente de jaune. Fémurs, tibias et tarsi frangés en dessous ; tibias non ongulés au sommet interne.

Femelle : abdomen avec une impression basale moins profonde, à ponctuation espacée, plus fine ; non ou à peine pubescente. Pattes non frangées en dessous ; tibias ongulés à l'angle apical interne.

La larve décrite par KIRSCH (*Berl. ent. Zeit.*, 1866, p. 282), vit dans les souches et les vieux troncs des Saules et des Peupliers, elle y creuse des galeries au cœur du bois (FRAUENFELD, *Verh. z. b. Ges. Wien*, 1864, p. 360).

L'adulte se rencontre sous les écorces.

France septentrionale et centrale. Assez répandu dans le bassin de la Seine, très rare dans l'ouest ; nul dans le midi.

Europe moyenne.

2. **Cossonus planatus** BEDEL, Faune du Bassin de la Seine, VI, 1885, p. 195 (nom. nov.). — *linearis* BOH., HUST. et auct. (non F.). — HUSTACHE, 1931, p. 878. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418.

Long. : 4,5-5 mm. Distinct du précédent par son corps plus déprimé, son prothorax plus fortement impressionné à la base de chaque côté de la carène médiane plus saillante, les stries à points aussi larges que les interstries, ces derniers portant une rangée de très petits points ; la ponctuation prothoracique très inégale ; les fémurs et les tibias non frangés.

Mâle : caractères sexuels secondaires à peu près identiques, mais l'impression ventrale glabre et peu profonde.

Femelle : tibias brièvement ongulés en dedans, au sommet.

Vit dans les troncs cariés des Salicacées ; la larve a été observée par PERRIS (*L'Abeille*, VII, p. 34) dans le bois de *Populus canadensis*.

Toute la France ; commun partout.

Europe moyenne.

3. **Cossonus cylindricus** SAHLBREG, 1834, Diss. Ins. Fenn., II, p. 110. — *linearis* var. GYLL., 1827. — HUSTACHE, 1931, p. 880. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418.

Long. : 5-6 mm. Distinct des deux précédents par son corps plus con-

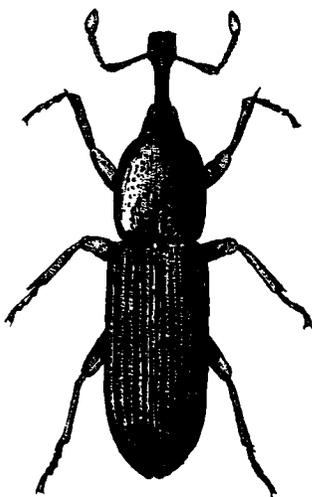


FIG. 435. — *Cossonus planatus* BEDEL. (♂).

vexe, son prothorax plus parallèle latéralement, plus brièvement et plus fortement rétréci en avant, la ponctuation grossière, assez régulière, l'impression basale très courte ; les stries élytrales aussi larges que les interstries ; le rostre à peine aussi long que la tête. Coloration ordinairement plus foncée. Caractères sexuels secondaires comme chez *planatus*.

Vit dans les troncs malades des vieux Saules, dans les endroits humides, au bord des eaux. Assez rare. Surtout dans les régions septentrionale et du Centre ; très rare ou manque ailleurs.

Vosges. — Alsace-Lorraine. — Oise. — Seine-et-Marne. — Seine. — Seine-et-Oise. — Aube. — Yonne. — Côte-d'Or. — Allier. — Jura. — Isère. — Vaucluse. — Indre. — Maine-et-Loire. — Mayenne. — Landes. — Corse.

Europe moyenne ; Baltique ; Sibérie occidentale. — Suisse. — Provinces rhénanes.

Gen. **MESITES** SCHÖNHERR, 1838, Gen. Sp. Curc., IV, p. 396.

(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, p. 71, Pl. 29, fig. 142. — HUSTACHE, Curc. gall. rhen., Ann. Soc. ent. Fr. (1931), p. 176-178).

Rostre deux fois aussi long que la tête ; chez le mâle, subcylindrique dans sa moitié basale, à peine courbé, faiblement épaissi en avant, renflé au niveau de l'insertion antennaire ; chez la femelle, plus long, dilaté à la base, cylindrique, grêle, lisse et brillant au sommet. Scrobes naissant avant le milieu du rostre, très infléchis, obliques (mâle) ; courts, basilaires, caverneux (femelle). Antennes robustes ; scape progressivement très épaissi, courbé ; funicule de 7 articles, les deux premiers subturbinés, assez courts, les autres très serrés et graduellement élargis ; massue petite, très courte. Front fovéolé. Yeux arrondis, peu convexes. Prothorax oblong, tronqué ou subsinué à la base, atténué en avant, resserré au sommet et marqué d'un sillon transversal derrière le bord antérieur. Écusson petit, subarrondi, lisse. Élytres allongés, parallèles, aussi larges que le prothorax, épaules obtusément angulés. Fémurs inermes ; protibias plus ou moins anguleusement dilatés en dedans avant le sommet et angulés au sommet interne ; tarses courts, étroits ; ongles simples. Hanches prothoraciques à écartement de moitié plus grand que celui des mésothoraciques.

Genre constitué par une quinzaine d'espèces paléarctiques dont la plupart appartiennent à la faune insulaire atlantique : Canaries, Madère ; quelques-unes sont dispersées en Europe méridionale (1), Italie, Espagne ; au Maroc, au Caucase, en Syrie, dans l'île de Rhode. Trois d'entre elles se trouvent en France.

Les larves vivent comme celles des *Cossonus* dans le bois carié de diverses essences.

(1) Une espèce : *Mesites (Rhopalomesites) Tardyi* CURTIS se trouve sur les côtes anglaises.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Interstries à ponctuation semblable en avant et en arrière des élytres, uniformément brillants. Prothorax glabre, fortement et densément ponctué, muni d'une ligne médiane lisse, sans impression antéscutellaire. Coloration unicolore, d'un brun foncé ou brun-roux. Pattes et base des antennes parfois rougeâtres. Long. : 6-8 mm. 3. **cunipes.**
- Interstries à ponctuation fine, devenant plus forte et plus dense en arrière, la déclivité postérieure des élytres mate. . . . 2.
2. Élytres à interstries pourvus d'une série de points assez gros, très distincts. Prothorax à points gros et serrés sur le disque, confluent sur les côtés ; à pubescence bien visible et plus longue que dans les angles antérieurs. Coloration noire ou d'un brun-châtain. Long. : 5-9 mm. 2. **aquitanus.**
- Élytres à interstries pourvus d'une série de points excessivement fins. Prothorax à ponctuation fine, peu serrée sur le disque, confluent sur les côtés ; à pubescence moins visible. Coloration noire ou brune, les élytres ordinairement plus clairs, enfumés au sommet. Long. : 5-7 mm. 1. **pallidipennis.**

1. **Mesites pallidipennis** BOH., 1837, ap. Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 1045. — HUSTACHE, 1931, p. 896. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 5-7 mm. Rostre noir ou brun (mâle) ou rouge (femelle) ; prothorax brun foncé ou brun-rougeâtre ; élytres plus clairs, ordinairement rouges ou jaune-brun, avec le sommet enfumé ; antennes et pattes ferrugineuses, la massue antennaire testacée (voir les autres caractères au tableau).

Littoral méditerranéen. Se développe dans les vieux troncs de Pin, de Peuplier et les pièces de bois rejetées par la mer. Assez rare.

Var : Fréjus ; Hyères, assez commun. — Alpes-Maritimes : île Ste-Marguerite, détrit, au bord de la mer ! — Bouches-du-Rhône : Marseille ; Camargue, Les Saintes-Maries-de-la-Mer. — Gard : Grau du Roi. — Pyrénées-Orientales : Collioures (DELAROUZÉE !). — Corse : Bastia ; Bonifacio ; île Cavallo !

Europe méridionale ; Crimée ; Caucase ; Turquie ; Grèce !

OBSERVATION. — Je possède un exemplaire femelle étiqueté : Gironde : Arcachon (NICOLAS) ; cette localité est-elle exacte ?

2. **Mesites aquitanus** FAIRMAIRE, 1859, Ann. Soc. ent. Fr., p. 52. — *pallidipennis* PERRIS (non BOH.), Ann. Soc. ent. Fr., p. 252. — HUSTACHE, 1931, p. 896. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419.

Long. : 5-9 mm. Très voisin de *pallidipennis* BOH., s'en distingue par la taille plus grande, les tibias plus larges, la ponctuation discale du prothorax plus forte, plus serrée ; le prothorax plus large, un peu plus (quoique

faiblement) arqué latéralement ; dessus du corps parfois noir, concolore ; ordinairement les élytres brun-rouge ou rouges, mais jamais aussi clairs que chez le précédent, le sommet non enfumé ; les interstries plus larges, munis d'une rangée de points notablement plus gros.

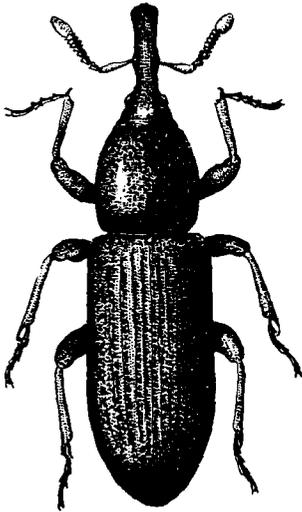


FIG. 436. — *Mesites aquitanus*
FAIRM. (♂).

Zone maritime du sud-ouest jusqu'au nord de Royan ; dans les pièces de bois flottantes ; sur les plages sablonneuses. Juin à septembre ; assez commun.

Gironde : La Teste ; Cap Ferret ; Bordeaux ; Arcachon, etc. — Landes. — Charente-Maritime : Royan, Grande Côte, très abondant en août 1918 (R. LEBON !) ; île de Ré (BONNAIRE !). Cité de Toulouse et de Tours, captures probablement accidentelles.

Maroc occidental.

OBSERVATION. — La biologie de *M. aquitanus* a été décrite par PERRIS (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1863, pp. 332, 333) sous le nom de *pallidipennis* PERRIS.

3. *Mesites cunipes* BOH., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, p. 1046. — v. *cribatus* FAIRM., 1856, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 542.

— HUSTACHE, 1931, p. 897. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419.

Long. : 6-8 mm. Plus étroit, plus allongé que le précédent, un peu plus convexe ; le prothorax entièrement glabre, sans pubescence aux angles antérieurs ; muni le plus souvent d'une ligne médiane lisse très nette, sa ponctuation moins forte, mais aussi serrée ; les interstries élytraux plans à ponctuation très fine, unisériée ; les fémurs plus courts, paraissant plus épais, glabres en dessous, les protibias à dilatation anguleuse plus forte que chez les deux autres espèces. Coloration dorsale unicolore, d'un brun-rougeâtre.

Sous les écorces et les vieux troncs de Saule et de Peuplier (Biologie, KRAUSE, *Arch. Naturg.*, 1915, p. 67).

France méridionale : région méditerranéenne et aquitaine. Dispersion plus étendue que les précédentes espèces : remonte jusque dans le Lyonnais. Assez rare.

Bouches-du-Rhône : Marseille ; Camargue. — Var : La Seyne ; Toulon ! ; Hyères ! ; Fréjus ! etc. — Vaucluse : Apt ; La Bonde ; Avignon ; Ste-Colombe, etc. — Hérault : Montpellier ; Lattes. — Aude : Carcassonne. — Pyrénées-Orientales : Collioures. — Gers : Coche (J. DAYREM). — Lot-et-Garonne : Sos. — Haute-Garonne : Toulouse. — Tarn : Castres. — Gironde : Cap Ferret ; Bègles près Bordeaux, vieux tronc de *Populus alba* L., août-septembre (G. TEMPÈRE !). — Rhône : environs de Lyon.

Espagne, nord de l'Italie ; Sicile ; Égypte ; Caucase ; Asie-Mineure.

OBSERVATION. — La v. *cribatus* a la ponctuation prothoracique plus dense et plus forte que chez la forme typique. Elle se trouve en Espagne, au Caucase et en Grèce.

Gen. **CAULOTRUPIS** WOLLASTON, 1854, Ins. Madère, p. 308.

(*Phlæophagus* (pars) SCHÖNHERR).

Rostre large et court, subconique (vu de côté), droit ; scrobes arqués, étroits, naissant près du sommet, infléchis sous la base du rostre. Antennes fines ; scape brusquement claviforme, arqué, atteignant largement l'œil ; funicule de 7 articles. Prothorax oblong, tronqué à ses deux extrémités. Écusson indistinct. Élytres oblongs ; striés distinctement ou non, dépassant peu ou non le prothorax à leur base ; épaules un peu anguleuses en avant. Fémurs médiocrement épaissis ; tibias droits, robustes, indistinctement élargis au sommet ; tarsi étroits, les 2^e et 3^e articles réunis plus longs que le 1^{er}, le 3^e triangulaire, faiblement bilobé, l'onychium aussi long que le 1^{er}. Prosternum avec une impression triangulaire devant les hanches, ces dernières étroitement séparées ; frangé de cils courts, jaunes à ses deux bords. Métasternum sillonné au milieu, à épisternes distincts. Hanches mésothoraciques étroitement, les métathoraciques largement séparées. Ailé.

Une dizaine d'espèces ont été décrites de l'île Madère par WOLLASTON dont une seule espèce en France que l'on retrouve en Angleterre et à Corfou.

Caulotrupis aeneopiceus BOH., 1845, ap. Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 278. — HUSTACHE, 1931, p. 872. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 3 mm: Oblong, convexe, glabre, brun, parfois roux (immature), légèrement bronzé, brillant ; les antennes et les tarsi testacés. Rostre à courbure dorsale se continuant presque avec celle de la tête, plus étroit que cette dernière, à ponctuation semblable, fine, oblongue et peu dense. Funicule à deux premiers articles plus longs que larges et coniques, le 2^e presque aussi long et plus mince que le 1^{er}, les trois derniers courts, peu épais, arrondis ; massue oblongue, pubescente. Prothorax aussi long que large, un peu plus étroit en avant qu'à la base, celle-ci finement rebordée et impressionnée au milieu ; la ponctuation plus fine en avant qu'en arrière. Élytres médiocrement arqués latéralement, à déclivité postérieure abrupte ; finement rebordés à la base ; points des stries assez gros, arrondis en avant ; interstries plans, sauf en arrière où ils sont un peu convexes, couverts d'un pointillé assez serré.

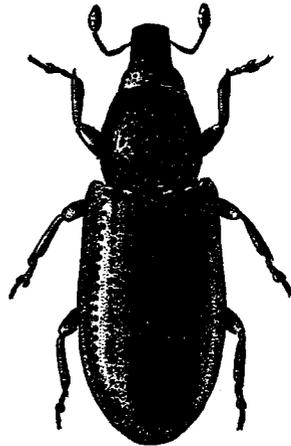


FIG. 437. — *Caulotrupis aeneopiceus* BOH.

La larve décrite par PERRIS (Larves, 1877, p. 411) et l'adulte vivent dans le bois pourri, ouvré ou en grume ; surtout dans les vieilles poutres, dans les caves, les celliers humides, souvent dans les pièces de bois laissées sur le sol.

Région maritime du nord et de l'ouest, plus rarement dans la région méditerranéenne, et çà et là à l'intérieur où il est très rare et peut-être introduit, accidentellement (1).

Seine : Paris, cave du Boulevard St-Michel, en nombre, dans un vieux manche à balai en bois blanc (DEVILLE). — Nord : Lille. — Somme : Amiens. — Seine-Inférieure : Rouen. — Calvados : Caen ; Bagneux. — Ille-et-Vilaine : Rennes. — Finistère : Morlaix ; Santac ; île de Sein ! — Landes : Montfort. — Gironde : St-André-de-Culzac. — Charente-Maritime : Royan ! ; Ile de Ré ! — Tarn : Castres. — Basses-Pyrénées (LÉVEILLÉ !). — Lot-et-Garonne : Sos. — Gers : Lectoure. — Bouches-du-Rhône : Marseille. — Var : Fréjus ! — Corse : Ajaccio ; Bonifacio.

Côtes anglaises ; Corfou ; Açores.

Gen. **PSELACHUS** BROUN, 1886, Manual of the New Zealand, III et IV ; *Pselachus* n. gen. for *P. punctatus* n. sp. New Zealand, p. 972 (*Phloeophagia* AURIVILLIUS, n. nov. pour *Codiosoma* BEDEL (non KIRBY), AURIV., Svensk Insektafauna, 9, Col., 2. Rhynchophora, 1924 (Upsal, p. 65-139, 16 fig.). — *Codiosoma* BEDEL (n. preoc.) Fne. Bass. Seine, VI, 1885, p. 194).

Rostre cylindrique, court, un peu arqué ; scrobes naissant vers le milieu, obliques, étroits, dirigés sous la base du rostre. Antennes médiocres ; scape presque droit, claviforme, atteignant l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers articles obconiques, le 1^{er} un peu plus long, les derniers courts, arrondis ; massue oblongue, pubescente, son 1^{er} article aussi long que le reste de la massue. Yeux plats. Prothorax subovale, tronqué à ses deux extrémités. Écusson indistinct. Élytres oblongs, un peu échancrés en arc à la base. Fémurs peu épaissis ; tibias droits, graduellement et peu élargis ; tarses étroits, à 1^{er} article aussi long que les deux suivants réunis, le 3^e un peu plus large que le 2^e ; onychium égal au 1^{er} article. Prosternum faiblement échancré au bord antérieur ; intervalle intercoxal étroit. Épisternes métathoraciques indistincts. Abdomen à deux premiers segments subégaux, le 2^e un peu plus long que les 3^e et 4^e réunis. Macroptère ou bréviptère.

Mâle : corps plus étroit, rostre un peu moins long, plus épais.

Genre comprenant deux espèces dont l'une se rencontre en France et l'autre récemment décrite se trouve aux Canaries (2).

Comme les précédentes espèces, ces insectes sont lignivores et vivent dans le bois pourri, les vieilles boiseries, etc.

OBSERVATION. — La synonymie établie ci-dessus a été relevée par CHAMPION (*Ent. month. Mag.*, II, 1913, p. 32).

(1) L'insecte a encore été trouvé à Paris, par CLERMONT, HONORÉ !, DUBOIS !

(2) *P. lauri* UYTENBOOGAART, Tijdschrift Entomologie s'Gravenhage, 1920.

Pselachus spadix HERBST, 1795, Käf., IV, p. 256. — *piceus* STEPH., 1831. — *sculptus* GYLL., 1838, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 105. — *sculptus* BOH., in Schönherr, l. c., VIII, p. 279. — *pilosus* BACH., 1854. — *punctatus* (*Pselachus*), Broun, l. c., 1886. — HUSTACHE, 1931, p. 869. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 2,8-3 mm. Oblong, convexe, brun, luisant, muni de poils couchés, jaunâtres, ceux des élytres plus longs, irrégulièrement alignés ; antennes et tarsi roux ou testacés. Rostre plus court que le prothorax, sa courbure dorsale formant, à la base, un angle légèrement rentrant avec celle de la tête, couvert, comme cette dernière, d'un pointillé fin, peu serré. Antennes finement pubescentes. Prothorax à peine plus large que long, sa base à peine plus large que le sommet, sa ponctuation assez fine en avant, plus forte en arrière. Élytres à déclivité postérieure brusque ; stries à points assez forts, arrondis, serrés ; interstries à peine convexes, de même largeur que les stries, un peu ridés, portant de petits points unisériés, émettant chacun un poil aussi long que la largeur d'un interstrie.

Vit dans le bois désorganisé ; boiseries anciennes ; troncs d'arbres abattus de longue date ; trouvé dans une vieille feuille d'Agave (L. PUEL).

Région du littoral de toute la France, et çà et là dans l'intérieur. Assez rare.

Alsace-Lorraine. — Vosges. — Somme. — Manche. — Calvados. — Finistère. — Vendée. — Charente-Maritime. — Gironde. — Bouches-du-Rhône. — Var. — Alpes-Maritimes. — Aude. — Pyrénées-Orientales. — Tarn. — Vaucluse. — Rhône. — Isère. — Corse, dans le bois mort d'*Acer* (KRAUSE).

Littoral de la Baltique, de la Mer du Nord ; Espagne : Alicante ; ports de l'Algérie et de la Turquie ; île Madère. Importé en Australie et en Nouvelle-Zélande (CHAMPION).

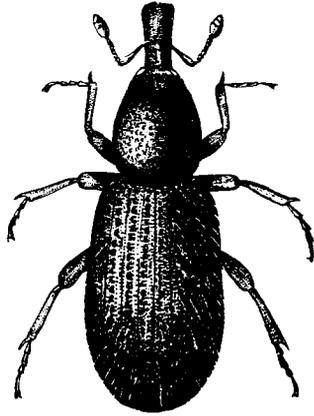


FIG. 438. — *Pselachus spadix* HERBST.

Gen. **PHLOEOPHAGOIDES** ABEILLE DE PERRIN, 1894,

Bull. Soc. ent. Fr., p. 272.

Rostre mince, cylindrique, arqué, très long, aussi long ou plus long que la tête et le prothorax, ses scrobes latéraux, naissant vers son milieu, droits, non visibles du dessus. Yeux transversaux, petits, non saillants, largement séparés en dessus et en dessous. Antennes submédianes, pubescentes, assez minces ; scape claviforme, n'atteignant pas l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} allongé, subconique, subégale aux trois suivants réunis,

le 2^e plus long, le 3^e aussi long que large, les 4-7 progressivement plus larges, arrondis, transversaux ; massue ovale-acuminée assez forte. Prothorax faiblement transversal, régulièrement arqué latéralement ; lobes oculaires nuls. Écusson très petit. Élytres ovales, assez brusquement arrondis au sommet, striés-punctués, les points très forts. Hanches prothoraciques subcontiguës, insérées plus près du bord antérieur que du bord postérieur du prosternum, les mésothoraciques faiblement écartées, les métathoraciques un peu plus distantes. Prosternum légèrement échancré en arc à son bord antérieur. Abdomen à 2^e segment égal aux 3^e et 4^e réunis. Ailé. Pattes robustes ; fémurs claviformes, inermes ; tibias épais sinués, armés d'un onguet apical interne assez grêle mais très distinct ; tarses courts, à 3^e article bilobé. Ongles libres.

Une seule espèce, restée, jusqu'ici, essentiellement française, dont le faciès a une certaine analogie avec celui des *Pselachus*.

Phloeophagoides humilis ABEILLE, 1894, Bull. Soc. ent. Fr., p. 272. — HUSTACHE, 1931, p. 870. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

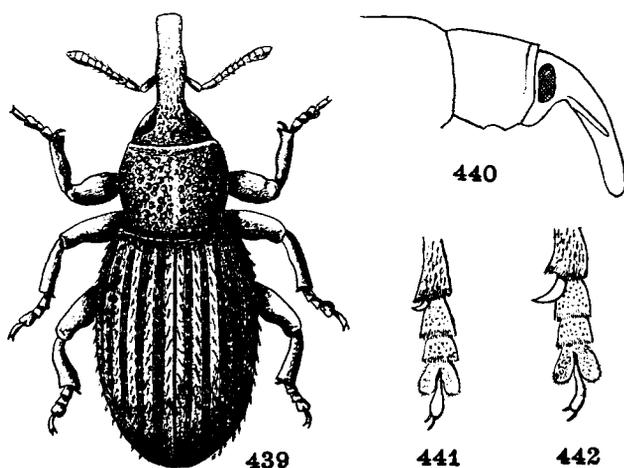


FIG. 439 à 442. — 439. *Phloeophagoides humilis* AB. (♀) ; — 440. id. (avant-corps, profil) ; -- 441. id., mésotarse ♀ (vu du dessous) ; — 442. id., protarse ♀ (vu du dessous).

Long. : 1,25-1,50 mm. Oblong, assez court, entièrement roux-pâle, avec seulement les yeux noirs, un peu luisant, le prothorax et les élytres avec de petits crins blanchâtres, demi-couchés, unisériés quoique mal alignés, sur les interstries ; le dessous du corps muni d'une pubescence squamuleuse très clairsemée, plus condensée sur les côtés de la poitrine. Rostre aussi long que la tête et le prothorax, terne (mâle) ou de 1/5 plus long et luisant, sauf à la base (femelle), la ponctuation forte, subconfluente,

s'atténuant peu à peu et disparaissant au sommet, lequel est lisse (mâle) ou la ponctuation fine, strigieuse jusqu'à l'insertion antennaire (femelle) ; tête convexe, finement et peu densément ponctuée ; front fovéolé, l'intervalle interoculaire aussi large que le rostre à sa base. Antennes submédianes (mâle) ou insérées en arrière du milieu (femelle). Prothorax de 1/4 plus large que long, un peu plus étroit en avant qu'à la base, laquelle n'est pas distinctement rebordée, le disque grossièrement et inégalement granulé, avec ou sans crête médiane lisse, peu accusée. Élytres ovales, un peu plus larges que le prothorax à leur base, munis de 7 stries superficielles (la strie suturale plus forte), formées de très gros points arrondis ; interstries plans, de même largeur que les points des stries.

Cette espèce est remarquable par la longueur, la courbure et la forme cylindrique de son rostre. Ce caractère, unique chez les *Cossonini*, semble en opposition avec le comportement éthologique habituel de ces insectes.

Mœurs inconnues.

Lot-et-Garonne : SOS (ABEILLE DE PERRIN) (1), type unique (mâle). — Alpes-Maritimes : Mandelieu, La Napoule, un spécimen femelle, 29 juillet 1940, au pied de *Lagurus ovatus* L. (HOFFMANN).

Gen. **RHYNCHOLUS** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. novae*, p. 307.

(*Rhyncholus* STEPHENS, 1831).

Rostre variable, tantôt épais, large et court, de même largeur que la tête, tantôt cylindrique, assez allongé et plus étroit que celle-ci ; ses scrobes profonds, plus ou moins obliques, ordinairement infléchis fortement en dessous, parfois cependant remontant vers le milieu de l'œil. Antennes très courtes, épaisses, insérées entre la base et le milieu du rostre ; scape claviforme ; funicule de 7, parfois de 6 articles, ordinairement courts, très serrés, perfoliés, confus, le 1^{er} article plus long, turbiné, épaissi ; massue petite, ovale ou oblongue. Tête grosse. Yeux latéraux, arrondis, déprimés ou faiblement convexes. Prothorax allongé, cylindrique ou subconique, tronqué à ses deux extrémités. Écusson petit. Élytres non ou guère plus larges que le prothorax, plus ou moins allongés, linéaires, convexes, striés-ponctués, obtusément arrondis au sommet et recouvrant le pygidium. Pattes courtes, robustes ; fémurs claviformes ; tibias munis d'un fort ongle au sommet externe et un petit denticule à l'angle interne. Tarses plus ou moins étroits ; ongles simples. Abdomen à segments de dimensions variables ; l'écartement des hanches variant selon les espèces. Les mâles ont le rostre plus court, plus robuste et possèdent une impression basale de l'abdomen plus forte. Ailé.

Le genre, tel qu'il est défini ici, comprend environ 35 espèces paléarctiques, à caractères aberrants. Plusieurs d'entre elles ont été détachées et groupées, par WOLLASTON et REITTER, en genres dont les caractères nous paraissent

(1) Et non par BAUDUER, comme l'indiquent, par erreur, plusieurs auteurs.

plus spécifiques que génériques. Nous avons conservé à ces groupements, valeur de sous-genre pour la commodité de la séparation des espèces.

Les larves très polyphages sont lignivores, on les trouve avec les adultes dans les galeries creusées dans l'aubier des vieux arbres malades ou morts, leur manière de vivre rappelle celle des *Scolytidae*. Les adultes sortent à la tombée de la nuit et sont souvent attirés, au vol, par la lumière.

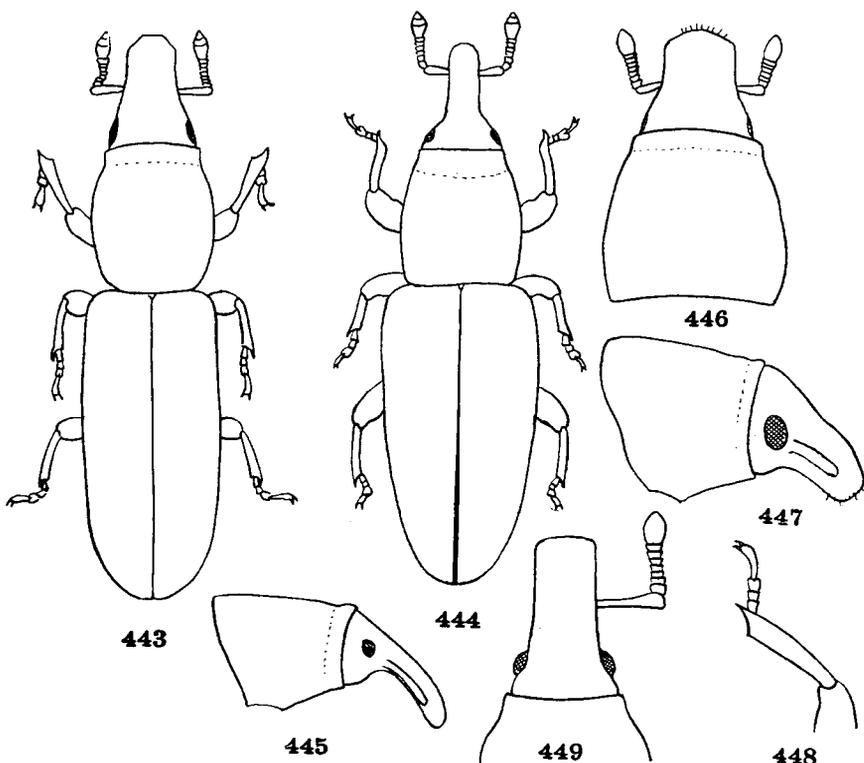


FIG. 443 à 449. — 443. *Rhyncholus (Brachytumnus) filum* MULS. REX (contour du corps) ; — 444. *Rhyncholus (Neohecarthrum) Bonnairei* HOFFM. (id.) ; — 445. Avant-corps, de profil, chez le même ; — 446. *R. (Hecarthrum) culinaris* GERM. (avant-corps) ; — 447. id., de profil ; — 448. Protarse, chez le même ; — 449. *Rhyncholus (s. st.) gracilis* (avant-corps).

TABLEAU DES SOUS-GENRES.

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Funicule antennaire de 7 articles. | 2. |
| — Funicule de 6 articles. | (p. 770) Hexarthrum. |
| 2. Yeux plats ou très faiblement convexes, ronds ou oblongs. | 3. |
| — Yeux saillants arrondis. Rostre parallèle ou un peu conique, aussi large et tout au plus aussi long que la tête, sa courbure continuant celle du front ; scrobes atteignant le sommet du rostre. | (p. 763) Eremotes. |

- 3. Profémurs sans dilatation anguleuse en dessous. 4.
- Profémurs claviformes, dilatés anguleusement en dessous.
 Massue des antennes oblongue. Tarses à 1^{er} article allongé,
 aussi long que les 2^e et 3^e réunis (p. 772) **Stereocorynes.**
- 4. Rostre cylindrique, moins large et plus court que la tête ;
 scrobes naissant vers le milieu du rostre, la base de ce der-
 nier formant, avec le front, un angle rentrant. Massue anten-
 naire subpyriforme, pubescente à la base . . . (p. 773) **Rhyncholus.**
- Rostre très court, conique ou subconique, transversal ou
 à peine plus long que large, plus court ou à peine aussi long
 que la tête ; scrobes naissant en avant du milieu. Massue
 courte. Pubescence élytrale très fine, éparse sur la déclivité
 postérieure. 1^{er} article des tarses un peu plus long que le 2^e.
 (p. 768) **Brachytemnus.**

Subgen. **Eremotes** WOLLASTON (1),
 Trans. ent. Soc. London, 1861, ser. V, p. 364.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- 1. Élytres avec une expansion apicale du 7^e interstrie formant
 une sorte de gouttière distincte. Rostre conique un peu
 plus long que large ; scrobes naissant près du sommet,
 élargis et atteignant les yeux en arrière. Prothorax médio-
 cremenent arrondi latéralement, légèrement resserré en
 avant. Tarses à 3^e article aussi large que le 2^e. Long. :
 2,5-3 mm. 6. **reflexus.**
- Élytres sans dilatation apicale du 7^e interstrie en forme de
 gouttière, mais cet interstrie parfois caréné au sommet. 2.
- 2. Stries dorsales sans trace d'arête sur les bords ; interstries
 plans ou convexes, ponctués ou non. 4.
- Stries dorsales bordées d'une très fine carène coupante,
 visible obliquement ; interstries avec une série de petits
 points. Prothorax fortement et densément ponctué. 3.
- 3. Rostre (vu par devant) légèrement conique, moins de deux
 fois aussi large que long ; tête à ponctuation peu serrée en
 avant. Ponctuation prothoracique formée de très gros
 points, ronds, serrés, séparés sur le disque, aussi gros que
 ceux des stries. Long. : 3,5-4 mm. 5. **sculpturatus.**
- Rostre (vu par devant) à bords parallèles, deux fois aussi
 large que long ; tête à ponctuation très serrée en avant.

(1) Les *Eremotes* sont parfois considérés comme formant un genre distinct. Leurs caractères n'ont pas plus d'importance que ceux des autres groupes appartenant au genre *Rhyncholus* constitué, à vrai dire, par des espèces aberrantes. La découverte d'une espèce corse : *Bonnairei*, dont les caractères appartiennent autant aux *Hexarthrum* qu'aux *Rhyncholus* s. st., est une preuve du peu de valeur de ces sous-genres.

- Prothorax à points moins gros, très serrés et en partie confluent sur le disque. La ponctuation élytrale plus fine, un peu confuse, les interstries finement ridés transversalement vers la base. Long. : 3,5-3,8 mm. . . 4. **strangulatus**.
4. Élytres à 7^e interstrie entièrement uni ou faiblement convexe au sommet. Stries dorsales moins larges que les interstries. Antennes à 1^{er} article du funicule nettement plus large que le 2^e ; massue ovale, plus large que le funicule. Prothorax finement ponctué. Yeux faiblement convexes. . . . 5.
- Élytres à 7^e et 9^e interstries carénés en arrière et réunis avant le sommet. Antennes très épaisses, à 1^{er} article à peine plus large que le 2^e ; massue courte, peu plus large que le funicule. Prothorax plus long que large, resserré aux angles antérieurs, à grosse ponctuation dense sur le disque, rugueuse sur les côtés. Élytres brusquement arrondis ensemble au sommet. Yeux saillants. Long. : 4-4,5 mm. 1. **elongatus**.
5. Dessus glabre. Rostre aussi long que large. Prothorax aussi large en avant qu'en arrière, resserré aux angles antérieurs, faiblement arqué au milieu des côtés, finement ponctué sur toute sa surface. Stries élytrales nettes, bien marquées même latéralement ; interstries subplans à peu près impondués. Élytres rétrécis en ogive au sommet. Long. : 4-4,5 mm. 2. **ater**.
- Dessus (particulièrement les élytres) finement pubescent. Rostre plus large que long. Prothorax élargi au milieu, à angles postérieurs arrondis, graduellement rétréci en avant, à peine resserré aux angles antérieurs, à ponctuation ménageant, devant les angles postérieurs, un espace impondués. Stries élytrales un peu confuses sur les côtés ; interstries distinctement ponctué. Élytres brusquement rétrécis en arrière. Long. : 2,3-2,5 mm. 3. **punctulatus**.

1. **R. (Eremotes) elongatus** GYLL., 1827, Ins. Suec., IV, p. 606. — *planirostris* BEDEL, Fne. Seine, 1888, p. 197. — *gravidicornis* WOLL., Trans. ent. Soc. London, 1873, p. 644. — *crassirostris* PERRIS, Ann. Soc. Lin. Lyon, 1857, p. 147. — *caucasicus* HOCHH., Bull. Mosc., 47, 2, p. 581. — HUSTACHE, 1931, p. 886. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 4-4,5 mm. Noir, glabre ; pattes et antennes ferrugineuses, massue testacée. Rostre gros, très court, ponctué, impressionné triangulairement au sommet. Yeux convexes. Prothorax plus long que large, à ponctuation grosse et serrée sur le disque. Élytres à bords ailés au sommet. Antennes très épaisses. Tarses très courts, le 2^e article presque aussi large que le 3^e. Métasternum nettement sillonné au milieu ; ce sillon plus profond chez le mâle.

Vit dans les troncs et les souches d'Abiétacées à demi décomposés : *Pinus laricio* POIR., en Corse (DEVILLE), *P. halepensis* MILL., *P. maritima* LAM., *Abies pectinata* D.C. Signalé, en Algérie, sur *Abies numidica* LAM. (PEYERIMHOFF).

Surtout dans les régions montagneuses. Assez rare.

Vosges : Col de la Schlucht ; ballon de Servance ! ; Épinal. — Hautes-Pyrénées : Payolle. — Vaucluse : Mt Ventoux. — Var : La Ste-Baume ; Chaîne des Maures ; Mt Tanneron !, dans les troncs demi-carbonisés de *Pinus silvestris* L. — Landes. — Corse : plus commun qu'en France continentale. Europe ; Algérie.

2. **R. (Eremotes) ater** LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 385. — *chloropus* F., 1775, Syst. ent., p. 149. — *pyrenaicus* DUF., 1843, Bull. Soc. Pau, p. 89. — HUSTACHE, 1931, p. 886. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418.

Long. : 4-4,5 mm. Très voisin du précédent, s'en distingue par le rostre moins robuste, muni, ordinairement d'un faible sillon médian, les antennes moins épaisses, les yeux moins saillants, la ponctuation prothoracique bien plus fine, les élytres rétrécis en ogive au sommet, celui-ci à bord non explané ; le sillon métasternal plus large.

Vit dans les vieux troncs de Chêne, de Hêtre, de Châtaignier, de Chêne-liège, de Pin sylvestre ! (Biologie : LETZNER. *Jabresb. schles. Ges.*, 1883, p. 304).

Régions élevées et çà et là dans quelques stations de la zone sylvatique inférieure. Plus répandu et moins rare que le précédent.

Vosges. — Doubs. — Ain. — Isère. — Hautes-Alpes. — Savoie. — Alpes-Maritimes. — Var. — Bouches-du-Rhône. — Vaucluse : Mt Ventoux. — Côte-d'Or : forêt de Cîteaux (ROUGET). — Haute-Vienne : Veyrac, sur Pin sylvestre et tronc abattu de Chêne ! ; Limoges (BLEUSE). — Puy-de-Dôme : Mt Dore. — Landes. — Hautes-Pyrénées : Cauterets, Orédon, etc., écorces de sapins (TEMPÈRE). — Pyrénées centrales : Val d'Aran.

Europe septentrionale et moyenne ; Sibérie. Commun en Suisse.

3. **R. (Eremotes) punctulatus** BOH., 1838, ap. Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 1073. — *punctulatus* REITTER, 1898, Deutsche ent. Zeit., p. 125. — HUSTACHE, 1931, p. 887. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 2,3-2,5 mm. La plus petite de nos espèces. Corps brun-foncé, rarement noir, les élytres ordinairement plus clairs, d'un brun-rougeâtre ; antennes et pattes ferrugineuses. Rostre

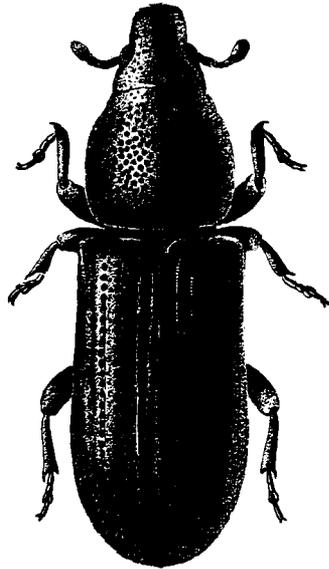


FIG. 450. — *Rhyncholus (Eremotes) punctulatus* BOH.

transversal. Yeux peu convexes. 1^{er} article du funicule plus épais que les suivants qui sont tous de largeur subégale. Prothorax assez finement ponctué, avec ou sans carène obsolète en avant. Élytres très finement pubescentes ; interstries plans, lisses, plus larges que les stries, celles-ci à points plus gros que ceux du prothorax ; le sommet des élytres brusquement arrondi.

La larve et l'adulte vivent dans les troncs malades, sous les écorces, dans la sanie de divers feuillus : Érable-sycomore !, Orme !, Marronnier !, Frêne (LISCHTENSTEIN), Peuplier, Micocoulier (DECAUX), Aulne, Chêne, Châtaignier (PERRIS).

Biologie : PERRIS, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 89. — DECAUX, *Feuilles des jeunes Nat.*, XIX, 1889, p. 2. — J. L. LICHENSTEIN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1918, p. 93.

Parasité par *Telenomus turesis* WLK. (Hym. *Proctotrypidae*).

Répandu dans toute la France, parfois en nombre prodigieux. — Corse. Europe centrale et méridionale.

4. **R. (Eremotes) strangulatus** PERRIS, 1852, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, p. 181. — HUSTACHE, 1931, p. 887. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 3,5-3,8 mm. Brun-châtain, parfois entièrement roux, glabre. Yeux assez saillants ; tête densément ponctuée, les tempes lisses. Prothorax plus long que large, assez fortement impressionné transversalement derrière le bord antérieur, modérément arqué latéralement, sa plus grande largeur vers la base, celle-ci à peine plus large que le sommet, couvert de points assez gros, serrés, parfois subconfluents, la ligne médiane lisse, imponctuée. Élytres cylindriques, non étroitement rétrécis en arrière, le sommet avec une impression latérale assez forte ; stries fines, ponctuées, bien moins larges que les interstries, ceux-ci plans, finement ridés en avant. Tarses courts, les trois premiers articles de largeur subégale.

Vit et se développe dans les Pins malades ou abattus (PERRIS, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1856, pp. 249 et 411, figs).

Espèce spéciale à la France méridionale et à la Corse.

Assez répandu dans les Landes, sur *Pinus maritima* LAM., dans la Charente-Maritime (R. LEBON), plus rare dans la Gironde : La Teste ; Arès, etc. (TEMPÈRE). — Var : St-Raphaël, sur *Pinus laricio* POIR. ! — Alpes-Maritimes, écorces de *Pinus halepensis* MILL. (!). — Corse : Bastia ; Aleria !, etc.

5. **R. (Eremotes) sculpturatus** WALT., 1839, *Käf. v. Passau*, p. 223. — *nitidipennis* THOMS., *Skand. Col.*, X, 1868, p. 348. — *dalmatinus* DESBR., *Frel.*, 1892, p. 79. — HUSTACHE, 1931, p. 888. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418.

Long. : 3,5-4 mm. Même coloration noire et aspect de *elongatus*. S'en différencie par le rostre plus long, les points du prothorax plus serrés, plus arrondis ; le prothorax plus court, à plus grande largeur à la base.

Ne peut être confondu avec *ater* dont la ponctuation prothoracique est bien plus fine, les élytres étroitement rétrécis en arrière, les yeux moins convexes, etc.

Mâle : métasternum fortement sillonné ; femelle : sillon métasternal faible.

Très rare en France et probablement confondu avec l'une et l'autre des deux espèces précitées.

Alpes-Maritimes : forêt de Turini, dans les vieilles souches d'*Epicea* (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE) ; Nice, deux individus (coll. GRENIER !).

Bavière, type. — Suède. — Poméranie. — Prusse. — Dalmatie. — Tyrol.

6. **R. (Eremotes) reflexus** BOH., 1838, ap. Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 1072. — HUSTACHE, 1931, p. 888. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 2,5-3 mm. Petite espèce à peine plus grande que *punctulatus*. Reconnaisable à la large gouttière apicale de ses élytres résultant de la forte expansion du 7^e interstrie. Brun-châtain, glabre, peu convexe ; pattes et antennes ferrugineuses. Rostre conique, un peu plus étroit que la tête, finement densément ponctué ; vertex et tempes lisses. Yeux peu convexes. Funicule à articles (sauf le 1^{er} plus gros) de même largeur ; massue médiocre. Prothorax aussi long que large, un peu arqué sur les côtés, plus étroit en avant qu'en arrière, non étranglé avant le sommet sa plus grande largeur vers la base, couvert de points assez gros, serrés, aussi grands que ceux des stries élytrales, muni ou non d'une ligne médiane faiblement élevée ; interstries plus larges que les stries, à rugosité transversales fortes.

Vit et se développe dans l'aubier de nombreux arbres feuillus : Érable, Marronnier ! Hêtre, Orme !, Aulne, Chêne-liège, etc. Signalé, par PEYERIMHOFF en Algérie sur *Quercus Mirbeki* DUR.

Disséminé, quoique peu commun, dans diverses régions ; rare dans le Midi et le Sud-Ouest ; plus fréquent dans les Vosges ; çà et là dans la région parisienne, le Centre, la Bourgogne, le Bourbonnais. Non signalé du Nord, du Nord-Ouest, de la Champagne.

Seine : Paris, jardins du Luxembourg, vieux marronniers (DEVILLE). — Seine-et-Oise : St-Cloud ; Garches ! ; Rueil ! ; St-Germain. — Seine-et-Marne. — Côte-d'Or. — Ain. — Vaucluse : La Bonde. — Hérault : La Salvetat. — Yonne : Joigny. — Ariège. — Lot-et-Garonne : Sos. — Tarn : Castres. — Puy-de-Dôme : Luzillat-sur-Orme (TEILHARD). — Gironde : Cazeaux, un exemplaire en 1891 (LABORDERIE) (1). — Corse : Aleria ; Vizzavona ; Ajaccio.

Europe moyenne et méridionale ; provinces rhénanes ; Caucase ; Algérie et Maroc.

(1) Localité douteuse d'après G. TEMPÈRE.

Subgen. **Brachytemnus** WOLLASTON, 1873,
Trans. ent. Soc. London, p. 440, 502, 591.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres sans aspérités en arrière. Rostre au moins aussi long que la tête 2.
— Élytres distinctement râpeux, finement muriqués sur sa déclivité postérieure. Rostre épais, très court, moins long et aussi large que la tête ; scrobes naissant au sommet du rostre. Prothorax subcylindrique, à gros points serrés. Élytres profondément sillonnés ponctués ; interstries convexes, très finement pointillés en avant. Long. : 3-3,6 mm. 7. **submuricatus**.
2. Scrobes naissant au sommet du rostre. Prothorax presque carré, grossièrement ponctué, les points arrondis. Élytres un peu plus de deux fois aussi longs que larges. Tarses à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e. Long. : 3,2-4 mm. 8. **porcatus**.
— Scrobes naissant vers le milieu du rostre. Prothorax subcylindrique, bien plus long que large, à points forts, serrés, oblongs. Élytres trois fois aussi longs que larges. Tarses filiformes, à 1^{er} article beaucoup plus long que le 2^e. Long. : 2,8-3,2 mm. 9. **filum**.

7. **R. (Brachytemnus) submuricatus** BOH., 1837, ap. Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 1067. — *simum* CHEVROLAT, 1861, Rev. Zool., p. 125. — HUSTACHE, 1931, p. 889. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 3-3,6 mm. Corps cylindrique, brun, parfois les élytres rougeâtres. Très distinct par ses élytres finement muriqués au sommet, les interstries portant, en arrière, des soies roussâtres, excessivement fines, unisériées, demi-couchées. Antennes et pattes ferrugineuses, la massue et les tarses plus clairs. Rostre subconique, transversal, convexe, séparé du front par une fine impression transversale et arquée ; densément et rugueusement ponctué ; scrobes élargis en arrière et coudés contre les yeux. Tête convexe, sa ponctuation plus fine et moins dense que celle du rostre ; front fovéolé. Antennes très courtes, glabres, le funicule à 1^{er} article gros, transversal, les articles suivants d'épaisseur égale ; massue évasée. Yeux effacés. Prothorax subcarré, non arqué latéralement, les côtés sinués en dedans en arrière du milieu ; faiblement resserré en avant, la ponctuation discale forte, serrée, plus dense et rugueuse sur les bords latéraux. Élytres à stries profondes, ponctuées ; interstries un peu convexes, de largeur subégale à celle des stries, finement ponctués en avant.

Vit dans l'aubier des Peupliers, des Saules (PERRIS, V. MAYET), du Hêtre (FAGNIEZ). Sur *Populus nigra* L., *Salix alba* L. (G. TEMPÈRE).

France méridionale et Corse. Assez répandu.

Isère : Grande-Chartreuse ; St-Jean-en-Royan ! — Hautes-Alpes : nombreuses localités. — Alpes-Maritimes : Menton ; Cannes ! — Hérault : Montpellier. — Vaucluse : Avignon ; La Bonde, etc. — Var : Ste-Baume ; Toulon ; St-Tropez, etc. — Bouches-du-Rhône : Camargue ; Albaron. — Aude : Carcassonne. — Lozère : Mt Aigoual. — Gers : Ardure, Garbeau. — Tarn : Castres. — Landes. — Gironde, région bordelaise (G. TEMPÈRE). — Hautes-Pyrénées : Cautejets, juillet 1854 (DELAROUZÉE, in coll. GRENIER !). — Corse : Ajaccio ; Bastia.

Europe méridionale.

8. **R. (*Brachytemnus*) *porcatus*** GERM., 1824, Ins. Sp. novae, p. 308. — *crassirostris* DUFOUR, Act. Soc. Linn. Bordeaux, 1851, p. 89. — *cribratus* BAUDI, Cat. Col. Piémont, p. 176. — HUSTACHE, 1931, p. 889. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418 ; Cat. Corse, p. 436.

Long. : 3,2-4 mm. Brun foncé, glabre ; antennes et tarsi ferrugineux, fémurs et tibias foncés. Rostre conique, aussi long que la tête, densément ponctué, obsolètement impressionné longitudinalement, les scrobes infléchis et éloignés des yeux en arrière ; front non finement fovéolé, vertex et tempes presque lisses, brillants. Yeux plats. Antennes épaisses, glabres ; massue évasée. Prothorax un peu plus long que large, subcarré, faiblement rétréci en avant, les côtés à peine sinués vers le milieu (bien moins fortement que chez le précédent), couvert de gros points arrondis, assez serrés, à intervalles lisses, brillants, muni ou non d'une carène médiane obsolète. Élytres à stries fortes munies de gros points serrés ; interstries plans, aussi larges que les stries ou plus étroits que celles-ci et paraissant convexes.

Vit et se développe dans les Abiétacées : *Pinus maritima* LAM. (PERRIS, TEMPÈRE) ; *Pinus laricio* POIR. (DEVILLE), *Pinus halepensis* MILL. ! Signalé d'Algérie dans les Cèdres et dans l'*Abies numidica* (PEYERIMHOFF). Souvent dans les bois de Résineux échoués.

Biologie : de la larve et de la nymphe (PERRIS, Larves, p. 247) (1).

Vosges ; Lyonnais ; Bouches-du-Rhône ; Var ; Alpes-Maritimes ; Vaucluse ; Landes et Gironde, très commun ; Corse, abondant.

Nul dans le Nord, le Centre et le Nord-Ouest.

Europe méridionale et centrale : provinces rhénanes.

9. **R. (*Brachytemnus*) *filum*** REY, Opuscule, IX, l'Éch., 1892, p. 42. — HUSTACHE, 1931, p. 890. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418.

Long. : 2,8-3,2 mm. Remarquable par son corps linéaire, très étroit. Brun-noir ; antennes et pattes rousses, les tarsi plus clairs. Rostre conique, un peu plus long que large, convexe, finement et densément ponctué ;

(1) L'espèce a deux générations se chevauchant, car l'on trouve des individus à tous les stades, presque toute l'année. Elle vit dans le bois nécrosé, non deshydraté (A. H.).

scrobes infléchis, atteignant le milieu de l'œil ; la courbure dorsale du rostre continuant celle de la tête. Yeux complètement effacés, situés près du bord antérieur du prothorax. Antennes grêles ; 1^{er} article du funicule ovoïde, aussi long que large, les suivants transversaux ; massue assez grande, ovale. Prothorax subcylindrique, la base à peine plus large que le sommet, celui-ci faiblement resserré, sa ponctuation assez forte, serrée, oblongue. Élytres parallèles, le sommet assez longuement rétréci, portant quelques poils très fins, peu visibles vers l'apex ; stries profondes, plus larges que les interstries, à points ronds, serrés, un peu plus gros que ceux du prothorax ; interstries élevés, lisses, le 7^e réuni au 9^e avant le sommet, chaque interstrie avec une ligne de très petits points, plus distincts sur le sutural. Fémurs dilatés, comprimés ; tibias graduellement élargis au sommet ; protibias bisinués et ciliés vers le sommet interne.

Vieux troncs de Pins et bois échoués.

Littoral méditerranéen et du sud-ouest. Rare.

Var : Hyères (REY, ABEILLE), type ; idem (GRENIER !) ; St-Raphaël (RAYMOND). — Gironde : Cap Ferret (TEMPÈRE) ; Biscarosse (COLAS). — Corse : ile Cavallo, en nombre (OTTIN, DEVILLE !) ; Bonifacio (BONNAIRE !).
Algérie : Philipville (THÉRY).

Subgen. **Hexarthrum** WOLLASTON, 1860,

Ann. Mag. nat. Hist., V, p. 448.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Rostre droit, court, un peu plus long que large, plus long que la tête. Élytres distinctement muriqués, couverts de fines aspérités aiguës sur la déclivité postérieure ; pubescents au sommet. Massue des antennes compacte, comprimée, obliquement tronquée au sommet, plus courte que le funicule. Insecte d'un brun-châtain. Long. : 3-3,2 mm. : 10. **culinaris**.
- Rostre peu arqué, cylindrique, allongé, quatre fois aussi long que large, plus long (femelle) ou un peu moins long (mâle) que le prothorax. Élytres non muriqués en arrière, entièrement glabres. Massue antennaire ovale, grande, tronquée droit au sommet, subégale au funicule. Insecte entièrement testacé. Long. : 2-2,3 mm. 11. **Bonnairei**.

10. **R. (Hexarthrum) culinaris** GERM., 1824, Sp. nov., p. 306. — *exiguus* BOH., 1838, ap. Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 1066. — *cribripennis* GRAELS, 1858, Mém., p. 88. — HUSTACHE, 1931, p. 891. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419.

Long. : 3-3,2 mm. Brun-châtain, convexe, cylindrique, allongé médiocrement, presque glabre ; pattes et antennes rousses. Rostre plus long

et plus étroit que la tête, à peine atténué en avant, à ponctuation fine, serrée ; scrobes naissant un peu en avant du milieu du rostre, atteignant le bord inférieur de l'œil. Antennes médianes, courtes, glabres ; funicule de 6 articles, le 1^{er} égal aux deux suivants réunis, les articles 2^e à 6^e serrés, transversaux ; massue comprimée, obliquement tronquée au sommet. Yeux plats. Prothorax un peu plus long que large, faiblement arqué sur les côtés, légèrement rétréci en avant, sa plus grande largeur vers la base, couvert de points serrés, arrondis, plus gros que ceux du rostre. Élytres une fois plus longs que larges, leur sommet largement et brièvement arrondi ; points des stries assez gros, arrondis, assez rapprochés ; interstries plans, peu plus larges que les stries, unisérialement pointillés en avant, muriqués et couverts d'aspérités fines et aiguës en arrière, très finement pubescents à ce dernier endroit. Tibias à bords parallèles.

Vit dans l'aubier de diverses espèces d'arbres à feuilles caduques, parfois dans de vieilles boiseries. Observé dans le Hêtre !, l'Orme, le Châtaignier, l'Érable-plane !, le Marronnier, l'Aubépine, le Cerisier, Le Tilleul.

Presque toute la France, abondant par places. Assez rare dans le Sud et dans l'Ouest : Lot-et-Garonne : Sos (LÉVEILLÉ !) ; Charente-Inférieure : Ile de Ré (BONNAIRE !). Paraît manquer en Provence.

Europe moyenne et méridionale ; Caucase.

11. **R. (Hexarthrum) Bonnairei** A. HOFFMANN, 1938, Bull. Soc. ent. Fr., p. 48. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419.

Long. : 2-2,3 mm. Elliptique, assez étroit, glabre, entièrement testacé (sauf les yeux noirs et les genoux un peu rembrunis). Rostre assez mince, cylindrique, faiblement arqué, aussi long que les 2/3 du prothorax (mâle) ou plus long (femelle), à ponctuation fine, serrée, régulière ; scrobes visibles du dessus, naissant vers le milieu du rostre, dirigés rectilignement vers la base où ils s'infléchissent pour s'arrêter à une faible distance de l'œil. Yeux oblongs, plats. Front convexe, formant un angle rentrant avec la base du rostre, à ponctuation, ainsi que celle des tempes, semblable à celle du rostre. Antennes assez robustes ; funicule de 6 articles, le 1^{er} épais, un peu plus long que large, le 2^e aussi long que large, les autres transversaux et serrés ; massue ovale, grande, détachée du funicule, aussi longue que les cinq articles précédents ensemble, subtronquée au sommet, terminée par un pinceau de poils. Prothorax un peu plus long que large, plus long que la moitié des élytres, du double plus large à sa base qu'au sommet qui est légèrement étranglé ; faiblement arqué latéralement, sa plus grande largeur au tiers postérieur, couvert d'une fine ponctuation régulière, les points arrondis, assez profonds. Écusson petit. Élytres moitié plus longs que larges, faiblement arqués, leur plus grande largeur en avant du milieu, terminés en pointe assez longue ; nettement plus larges que le prothorax à la base, les épaules accusées ; stries profondes, leurs points entamant les bords des interstries ; ceux-ci un peu plus larges, plans, munis d'une ligne régulière de points très fins. Pattes courtes,

robustes ; le 3^e article des tarses plus large que le 2^e. Dessous du corps à ponctuation serrée sur le prosternum, moitié plus forte et plus espacée sur le méso- et métasternum, moins forte mais plus dense sur les autres parties. 1^{er} segment ventral d'un tiers plus large que le 2^e, les 3^e et 4^e étroits et égaux, le 5^e subégal, au 2^e. Hanches prothoraciques subcontiguës.

Mâle : métasternum muni d'un fin et profond sillon médian (ce sillon superficiellement marqué chez la femelle).

Mœurs inconnues.

Corse : Aléria, quatre exemplaires des deux sexes (BONNAIRE !). — Sardaigne : Cagliari (U. LOSTIA, sec. SOLARI, *Bull. Soc. ent. It.*, 1951, p. 19).

OBSERVATION. — Cette espèce diffère des *Hexarthrum*, dans lesquels nous la rangeons provisoirement, par ses élytres non muriqués, son rostre long et étroit, le 3^e article de ses tarses plus large que le 2^e. Elle pourrait prendre place, malgré son funicule de six articles, parmi les *Rhyncholus* s. st., groupe d'ailleurs aberrant. Elle se distingue de toutes les espèces connues par les dimensions du rostre et de la massue et la forme des élytres. Nous proposons pour cet insecte, la création d'un sous-genre nouveau : **Neohexarthrum**.

Subgen. **Stereocorynes** WOLLASTON, 1873,
Trans. ent. Soc. Lond., pp. 439, 500, 588.

12. **R. (Stereocorynes) truncorum** GERM., 1824, *Ins. Sp. novae*, p. 308. — *Hopffgarteni* STIERLIN, 1884, *Mitt. Schw. ent. Ges.*, p. 56. — HUSTACHE, 1931, p. 892. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 418.

Long. : 3-3,6 mm. Brun-foncé ou brun-rougeâtre, convexe, glabre, luisant ; fémurs et tibias foncés ; antennes et tarses roux. Rostre subconique, convexe, plus long et plus étroit que la tête, finement densément ponctué ; scrobes naissant vers le milieu. Yeux plats. Funicule de 7 articles ; massue ovale, tronquée au sommet. Prothorax aussi long que large, faiblement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur devant la base, progressivement rétréci en avant, sans étranglement antérieur, sa ponctuation fine, serrée. Élytres parallèles, moins de deux fois aussi longs que larges, largement et brusquement arrondis, subtronqués au sommet ; stries assez fortes, leurs points gros, arrondis, serrés ; interstries à peine aussi larges que les stries, subconvexes, unisérialement et très finement pointillés. Fémurs anguleusement dilatés en dessous. 1^{er} article tarsal égal aux deux suivants réunis.

Vit dans l'aubier de divers arbres à feuilles caduques : Tilleul !, Érable champêtre ! ; Hêtre, Chêne, Saules, Peuplier !, mai-septembre.

Presque toute la France ; surtout dans les grandes forêts ; plus rare dans le Midi et le Sud-Ouest.

Europe septentrionale et moyenne.

OBSERVATION. — D'après BEDEL, la biologie décrite par HEEGER, *S. B. Akad. Wiss. Wien*, 1859, p. 225, ne s'appliquerait pas à cette espèce.

Subgen. **Rhyncholus** s. st.

(*Rhloxophagus* SCHÖNH., 1838, Gen. Curc., IV, p. 1047.)

TABLEAU DES ESPÈCES.

- 1. Scrobes dirigés obliquement vers le dessous des yeux, leur bord supérieur très oblique. Protibias larges, à bords parallèles. 3^e article des tarsi large et bilobé. Prothorax arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur au milieu, resserré aux angles antérieurs. 2.
- Scrobes à bord supérieur subparallèle au bord supérieur du rostre, le bord inférieur obliquement dirigé vers la partie inférieure des yeux. Protibias bisinués en dedans et munis sur leur moitié apicale interne, d'une ligne de pubescence jaune et dense. 3^e article des tarsi pas plus large que le 2^e. Prothorax peu arqué latéralement, sa plus grande largeur vers le quart postérieur, fortement rétréci en avant, mais indistinctement resserré aux angles intérieurs 3.
- 2. Élytres courts à peine deux fois aussi longs que larges ensemble ; stries formées de points peu profonds ; interstries plus larges que les stries, avec une série bien nette de petits points. Prothorax fortement arrondi sur les côtés ; aussi large que les élytres, à ponctuation fine et espacée. Long. : 3-3,3 mm. 13. **lignarius.**
- Élytres plus longs, plus de deux fois aussi longs que larges ensemble ; stries profondément ponctuées ; interstries à points presque indistincts. Prothorax légèrement arrondi sur les côtés, un peu plus étroit que les élytres. Long. : 4 mm. (1) **turbatus.**
- 3. Prothorax aussi long que large. Interstries des élytres densément pointillés vers le sommet, le 9^e non relevé. Rostre grêle. Yeux peu saillants. Hanches prothoraciques subcontiguës. Long. : 3-3,5 mm. 15. **gracilis.**
- Prothorax nettement plus long que large. Interstries des élytres unisérialement pointillés même en arrière ; le 9^e saillant en arrière. Rostre bien plus épais. Yeux un peu plus saillants. Hanches prothoraciques largement écartées. Long. : 3,5-4 mm. 14. **cylindrus.**

13. **Rhyncholus** (s. st.) **lignarius** MARSH., 1802, Ent. Brit., p. 275. — *cylindrirostris* OL., 1807, Ent., V, p. 427. — *sulcirostris* THOMS., Opusc.

(1) *R. turbatus* BOH., in Schönherr, Gen. Curc., 1834, VIII, 2, p. 279, est cité par REITTER, des Provinces rhénanes, mais on ne le connaît d'aucune localité française. Il vit sur l'Orme, le Sycomore, le Marronnier, le Tilleul. Il n'est pas rare en Suède. Europe centrale et boréale.

17, p. 1862. — *latitarsis* THOMS., Bull. Soc. ent. Fr., 1886, p. 11. — HUSTACHE, 1931, p. 892. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419.

Long. : 3-3,3 mm. Brun, glabre, les antennes et les pattes ferrugineuses ou d'un brun de poix. Rostre cylindrique, deux à trois fois aussi long que large, égal à la moitié du prothorax, à peine arqué, finement et peu densément ponctué ; massue étroite. Yeux subconvexes. Prothorax convexe, aussi long que large, arqué latéralement, assez fortement rétréci, mais non étranglé en avant, sa plus grande largeur vers le tiers postérieur, couvert de petits points peu serrés, l'intervalle entre ces derniers plus grand que les points. Élytres striés-ponctués ; interstries plans ou subplans, un peu plus larges que les stries, chagrinés. Hanches prothoraciques subcontiguës. Prosternum et mésosternum, entre les hanches, faiblement impressionnés, lisses, presque imponctués ; métasternum brièvement sillonné au milieu ; abdomen avec une impression basale densément ponctuée, cette impression plus forte chez le mâle. Chez ce dernier, le sillon métasternal est plus marqué que chez la femelle.

Vit dans l'aubier du Marronnier d'Inde, du Peuplier !, de l'Orme !, du Hêtre, du Charme !

Toute la France, commun, sauf dans le Midi où il paraît plus rare. Europe moyenne et septentrionale ; Sibérie occidentale.

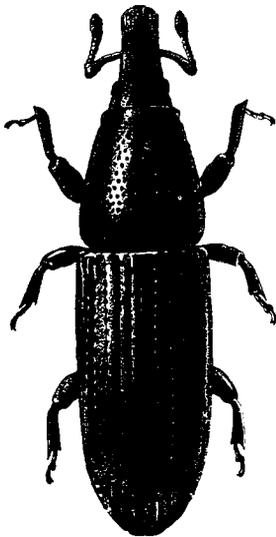


FIG. 451. — *Rhyncholus* (s. st.) *cylindrus* BOH.

14. **Rhyncholus** (s. st.) **cylindrus** BOH., 1838 (non REITTER, 1887), in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 1060. — *cylindricus* BOH., Cat. Heyd., REITT. et WEISSE, 1906. — *turbatus* REITTER (non BOH.), Deutsche ent. Zeit., 1887, p. 127. — *longicollis* BOH., 1836, l. c., p. 1060. — *grandicollis* Ch. BRISOUT, in Cat. Grenier, p. 193. — *gracilis* REDT. (non ROSENH.), Faun. Aust., éd. 2, p. 366. — *cylindrirostris* THOMS., 1865, Skand. Col., VII, p. 342. — HUSTACHE, 1931, p. 893. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419.

Long. : 3,5-4 mm. Cylindrique, brun foncé, brillant ; antennes et pattes rougeâtres. Rostre épais, à peine arqué, un peu plus long que la tête, finement ponctué. Vertex lisse. Yeux faiblement convexes. Antennes fortes ; scape arqué ; funicule à 1^{er} article plus épais et une fois plus long que le 2^e, les suivants fortement transversaux ; massue ovale, grande, comprimée. Prothorax sub-

conique, allongé, de 1/5 à 1/4 plus long que large, progressivement et subrectilignement rétréci en avant à partir du tiers basal, sa ponctuation

assez fine, espacée, l'interponctuation lisse ; muni ou non d'une ligne médiane imponctuée. Stries élytrales étroites, leurs points médiocres, peu rapprochés ; interstries subconvexes, plus larges que les stries, les 7^e et 9^e réunis en arrière et formant une étroite expansion. Protibias bisinués en dedans. Hanches prothoraciques écartées, l'intervalle intercoxal méso- et métathoracique égal ou subégal au diamètre d'une hanche. Abdomen du mâle avec une forte impression basale, son segment anal muni d'une impression densément pubescente de jaune.

Vit dans l'aubier du Pin, de l'Orme, du Chêne-liège, de l'Érable champêtre !

France méridionale. Assez rare.

Var : Hyères ; Fréjus ; Draguignan, etc. — Alpes-Maritimes : Mouans-Sartoux, écorces de Pin d'Alep ! ; Grasse, dans l'aubier de l'*Acer campestre* L. ! ; Nice (GRENIER !). — Vaucluse : Avignon. — Bouches-du-Rhône : Luzillat. — Gers : Coche (DAYREM). — Aude : Carcassonne. — Pyrénées-Orientales : Perthus (GRENIER, type de *grandicollis*, ma coll.). — Lot-et-Garonne : Sos. — Tarn : Castres. — Maine-et-Loire : Ste-Gemmes (GALLOIS) (1). — Corse.

Europe méridionale et moyenne. — Égypte (ALFIERI, cité par HUSTACHE).

15. *Rhyncholus* (s. st.) *gracilis* ROSENHAUER, 1856, Thier. Andal., p. 300. — *augustus* FAIRM., 1859, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. CLXIV, p. 164. — HUSTACHE, 1931, p. 894. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 419.

Long. : 3-3,5 mm. Brun ou brun-rouge, brillant ; le rostre plus mince que celui de *lignarius*, un peu plus long que la moitié du prothorax. Antennes fines ; scape non arqué ; funicule cylindrique, massue courte. Yeux presque effacés. Prothorax médiocrement convexe, subtransversal, subconique, faiblement arqué latéralement, moitié plus large à la base qu'au sommet, sa ponctuation assez forte, peu serrée ; muni d'une ligne médiane lisse. Élytres parallèles sur les côtés, rétrécis assez longuement à partir du milieu ; stries assez larges, leurs points nettement plus gros que ceux du prothorax ; interstries plans, un peu plus larges que les stries, finement pointillés. Pattes courtes, assez robustes ; protibias bisinués en dedans ; tarses très courts. Hanches médianes et postérieures largement écartées, l'intervalle intercoxal plus grand que le diamètre d'une hanche. Métasternum sillonné. Abdomen du mâle avec une forte impression basale.

Vit dans le Chêne-liège !, l'Orme, le Peuplier !, le Frêne !, l'Érable.

France méridionale. Assez répandu.

Var : Massif de l'Estérel ; Cavalaire ; Hyères ; St-Raphaël ! ; Toulon, etc. — Bouches-du-Rhône : Marseille ; Albaron. — Vaucluse : Avignon ; La Bonde. — Drôme : Nyons (CHABAUT). — Gironde, nombreuses localités (TEMPÈRE). — Corse : Ajaccio, Aleria, Bonifacio, etc.

Europe méridionale ; nord de l'Afrique ; Cité d'Algérie, sur *Populus nivea* WILLD. et *Fraxinus oxyphylla* MARSH. (PEYERIMHOFF). — Égypte.

(1) Localité douteuse.

Tribu des Raymondionymini (1).

Taille petite. Brun, brun-rougeâtre ou testacé. Yeux nuls. Rostre subégale au prothorax, un peu courbé, élargi ou non en avant de l'insertion antennaire. Antennes subapicales ; scape atteignant la base du rostre ; funicule de 5 ou 6 articles, le 1^{er} plus long que le 2^e, les suivants plus courts ; massue ovale, pointue, tri-articulée, son 1^{er} article aussi long que les deux autres ensemble. Prothorax oblong. Écusson indistinct. Élytres soudés, enveloppant l'abdomen en arrière, les bords latéraux repliés, portant ordinairement des séries de points ; calus huméral nul. Prosternum simple ou concave en avant, son bord antérieur échancré. Hanches prothoraciques plus ou moins rapprochées ou séparées par une large saillie intercoxale ; méso- et métasternum courts. Hanches métathoraciques plus largement distantes que les mésothoraciques. Segments ventraux 1-2 soudés. Tibias élargis en dehors, sans ongle apical ; méso- et métatibias échancrés en dedans au sommet, cette échancrure bordée de soies serrées ; tarse de 4 articles, longuement pileux, les trois premiers courts, de largeur égale ou subégale, le 4^e un peu plus long que le 3^e ; ongles simples, libres.

TABLEAU DES GENRES.

1. Scrobes latéraux, très courts, dirigés obliquement en arrière sous le rostre ; celui-ci sans ligne caréniforme médiane en dessous. Scape des antennes dépassant la base du rostre. Mésosternum sur le même plan que le pro- et métasternum. Fémurs brusquement rétrécis à leur base et portant au sommet de leur face interne un court sillon tarsale (p. 777) **Alaocyba.**
- Scrobes naissant au bord inférieur du rostre, convergents et séparés en dessous par une carène étroite. Scape des antennes ne dépassant pas la base du rostre. Mésosternum plus ou moins enfoncé 2.
2. Fémurs brusquement amincis à la base, pourvus au sommet de la face interne d'un court sillon pour la réception du tarse au repos (p. 778) **Alaocephala.**
- Fémurs progressivement rétrécis à la base, munis, sur leur face interne, d'un long sillon. Mésosternum fortement enfoncé (p. 779) **Raymondionymus.**

(1) Le travail de CROISSANDEAU sur les insectes de cette tribu (*Il Natur. Sic.*, 1898), ne mérite guère d'être cité si ce n'est que pour les figures qui y sont assez fidèlement reproduites.

Gen. **ALAOCYBA** PERRIS, 1869, L'Abeille, VII, p. 31.
(L. GANGBAUER, Rev., Münchn. Kol. Zeitschr., III, 1906, p. 193).

Tête et rostre médiocrement inclinés. Scrobes latéraux. Élytres à 3^e interstrie plus ou moins relevé ; séries striales ponctuées du disque faibles. Corps déprimé. Prosternum simple ; hanches prothoraciques subcontiguës. Abdomen du mâle avec une impression basale chagrinée. Tibias médiocrement élargis en dehors.

Ce genre se compose de quelques espèces dont quelques-unes sont très affines et peu caractérisées. Elles sont localisées en Tunisie, Sicile, Sardaigne ; une seule appartient à la faune corse.

Insectes hypogés dont les mœurs sont inconnues.

Alaocyba carinulata PERRIS, 1869, L'Abeille, VII, p. 31. — HUSTACHE, 1931, p. 840. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416 ; Cat. Corse, p. 434.

Long. : 1-1,2 mm. Très petite espèce, reconnaissable au 3^e interstrie de ses élytres relevé. Corps étroit, allongé, déprimé, à téguments d'un roux pâle ou testacés, brillants, pourvu de poils rares, courts, très fins, dressés. Rostre faiblement arqué, aussi long que la tête et le prothorax, lisse, brillant, éparsément et très finement ponctué, sa base formant avec celle de la tête, un angle rentrant, celle-ci non sillonnée transversalement en avant. Funicule à 1^{er} article subégal aux 2^e et 3^e réunis. Prothorax oblong déprimé, faiblement arqué latéralement, tronqué à ses deux extrémités, un peu plus large en avant qu'en arrière, muni d'une carène médiane n'atteignant pas le sommet, celle-ci flanquée de chaque côté d'une impression longitudinale, la ponctuation nulle ou rare et très fine. Élytres un peu plus larges que le prothorax, oblongs, aplatis en dessus, portant 5 séries obsolètes de petits points effacés en arrière, le 3^e interstrie élevé, arqué et convergent en avant, vers la suture. Protibias progressivement élargis en dehors jusqu'en avant de leur milieu ; méso- et métatibias plus anguleux vers le milieu externe, sinués et munis entre l'élargissement et le sommet, d'une épaisse frange de pubescence. Prosternum transversalement impressionné en son milieu.

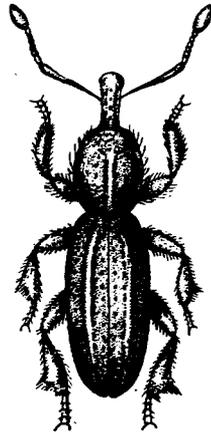


FIG. 452. — *Alaocyba carinulata* PERRIS.

Corse (GANGLBAUER). Très rare.

Décrit de Sardaigne où il a été retrouvé, en assez grand nombre, dans plusieurs localités.

Gen. **ALAOCEPHALA** GANGLBAUER, 1906,
Münchn. Kol. Zeitschr., III, p. 139 et 141.

Tête et rostre inclinés verticalement. Scrobes subventraux. Dessus du corps légèrement convexe. Prosternum simple. Hanches prothoraciques subcontiguës. Mésosternum un peu enfoncé. Fémurs grêles et courbés à la base et brusquement claviformes au sommet.

Se rapproche des *Alaocyba* par la présence d'un court sillon au sommet de la face interne des fémurs ; s'en éloigne par la position des scrobes.

Ce dernier caractère le rapproche des *Raymondionymus*.

Genre monospécifique, appartenant exclusivement à la faune pyrénéenne française. Insecte hypogé. Mœurs inconnues.

Alaocephala Delarouzei Ch. BRISOUT, 1861, Ann. Soc. ent, Fr., p. 603. — HUSTACHE, 1931, p. 841. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

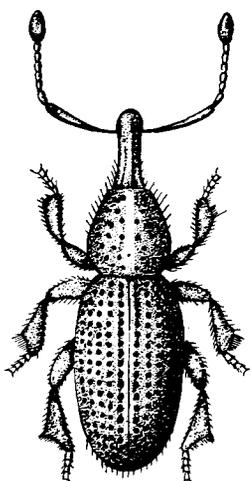


FIG. 453. — *Alaocephala Delarouzei* Ch. BRIS.

Long. : 1,2-1,3 mm. Corps allongé, étroit, un peu convexe, d'un roux-brunâtre ou roux-pâle, luisant, muni dorsalement de courtes soies un peu plus longues vers le sommet des élytres.

Rostre peu arqué, assez robuste, subégal au prothorax, finement rugueux-punctué, surtout vers la base. Scape antennaire claviforme ; funicule de 6 articles, les quatre derniers arrondis et courts ; massue grosse, ovale, acuminée. Prothorax déprimé, oblong, un peu plus large au sommet qu'à la base, sa plus grande largeur au milieu, le bord antérieur finement rebordé, obsolètement ou non impressionné obliquement de chaque côté au sommet, la ponctuation grosse, peu serrée, alignée ou non le long de la ligne médiane qui est lisse et imponctuée. Élytres à peine plus larges que le prothorax ; stries dorsales à gros points devenant plus petits au sommet ainsi que sur les

séries latérales ; interstries plans, plus étroits que les stries, les dorsaux à peine distinctement ponctués. Protibias subanguleusement élargis en dehors, en avant de leur milieu, sinués de cet endroit au sommet ; méso- et métatibias à dilatation plus anguleuse. Abdomen portant, sur les côtés, une ou deux séries de points et, à sa base, une impression allongée.

Coteaux arides et dénudés, dans le voisinage des petits torrents desséchés, au pied des touffes de chiendent (D^r NORMAND). Souvent sous les pierres enfoncées, en avril-mai et en automne ! Très rare et localisé dans quelques stations des Pyrénées-Orientales.

Collioure, type (DELAROUZÉE) ; Banyuls (MARQUET, NORMAND, PORCHET !) ; Port-Vendres (GRENIER !) ; Prats de Mollo (MADON).

Gen. **RAYMONDIONYMUS** WOLLASTON, 1873,

Trans. ent. Soc. Lond., p. 456 et 531.

P. HERVÉ, Rev. Fr. Ent., XVI, 3, 1949, p. 131-144, fig. ; *ibid.*, XVII, I, 1950 ; Ann. Soc. Sc. nat. Toulon (1952-53), n° 5, p. 9-11. — *Raymondia* AUBÉ, 1861, Ann. Soc. ent. Fr., p. 195, non FRAUENF., 1856 (1).

Tête et rostre verticaux, ce dernier séparé de la tête par un sillon transversal. Prosternum variable, simple ou plus ou moins impressionné devant les hanches. Fémurs progressivement claviformes, munis d'un long sillon à leur bord interne.

Ce genre a été scindé en cinq sous-genres dont trois : *Raymondiellus* GANGLB., *Tarattostichus* GANGLB. et *Ubychia* ROST., ne sont pas français.

Il comprend environ 25 espèces endogées, réparties dans le sud de l'Europe et le nord de l'Afrique. Leurs mœurs sont inconnues.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres à 8 ou 9 séries régulières de points ou de stries ; échancrés en arc et non rebordés à la base. Prosternum sans sillons antennaires distincts (Subgen. *Raymondionymus* s. st.) 2.
- Élytres à 14 séries de points ; rebordés et subtronqués à la base. Prosternum avec des sillons antennaires profonds devant les hanches pour la réception du scape (Subgen. *Derosasius* GANGLB.). Ovale, brun-châtain, à soies très courtes. Stries des élytres creusées à la déclivité postérieure. Long. : 3 mm. 10. **Damryi.**
2. Antennes à funicule de 6 articles. 3.
- Antennes à funicule de 5 articles. Long. : 1,3-1,4 mm. 9. **Benjamini.**
3. Élytres à 8 lignes de points, dont deux sur le repli latéral. 4.
- Élytres à 9 lignes de points, dont trois sur le repli latéral, le 7^e interstrie plus ou moins costiforme en arrière. Long. : 1,7-3,2 mm. 1. **Marqueti.**
4. Interstries dorsaux des élytres non relevés en côtes. Métafémurs sans ligne pubescente sur leur bord externe (2). Dessus brillant 5.
- Interstries dorsaux costiformes. Métafémurs pourvus, sur leur bord externe, d'une ligne pubescente assez caduque. Dessus mat ou peu luisant, à pubescence dressée, très courte. Long. : 1,4-1,8 mm. 8. **Perrisi.**
5. Prothorax à points gros et profonds ou fins et épars ; également rétréci en avant et en arrière 6.

(1) *Raymondia* FRAUENFELD, *S. B. Ak. Wiss. Wien, Math. Naturw. Kl.*, 18, p. 323-328, est un Diptère Pupipare d'Égypte.

(2) Chez *R. Laneyriei* HERVÉ, les métafémurs portent, sur leur tranche externe, une rangée de soies assez écartées, régulièrement disposées, sans rapport avec la ligne de pubescence caduque que l'on observe, sur la même partie, chez *R. Perrisi* GREN.

- Prothorax à points grands mais peu profonds ; faiblement rétréci en avant, plus étroit à la base qu'au sommet. Stries élytrales à points gros et serrés en avant, devenant plus petits et plus espacés en arrière. Long. : 1,7-2,3 mm. 7. **Lavagnei.**
6. Métatibias triangulaires, à dilatation dentiforme sur leur tranche externe. Prothorax, le plus souvent, marqué de gros points réguliers. Déclivité postérieure élytrale moins brusque. 7.
- Métatibias obtusément dilatés sur leur tranche externe. Prothorax lisse ou finement ponctué, à l'exception de quelques points obsolètes et épars. Élytres à déclivité postérieure brusque. Long. : 1,7-2 mm. 6. **laevithorax.**
7. Interstries impairs des élytres, seuls ponctués, les points fins, peu visibles. Protibias anguleusement et assez fortement dilatés extérieurement, leur tranche externe non denticulée, mais portant 2-3 petits granules émettant chacun une soie assez longue. Funicule court. Long. : 2-2,2 mm. 2. **fossor.**
- Interstries des élytres (au moins dorsaux) tous visiblement ponctués. Protibias à peine ou modérément dilatés en dehors. 8.
8. Corps étroit, subparallèle. Protibias non anguleux, extérieurement, leur bord externe avec 4 denticules, le proximal plus long que les autres, terminés par une soie plus fine. Funicule antennaire encore plus court que chez *fossor*. Long. : 1,7-2 mm. 3. **longicollis.**
- Corps oblong. Protibias médiocrement dilatés, avec ou sans denticules au bord externe. Funicule des antennes plus allongé. 9.
9. Métafémurs munis, sur leur tranche externe, d'une rangée de soies. Protibias légèrement dilatés en courbe régulière sur leur bord externe, lequel porte (sauf à l'extrême base) une crête de soies courtes, inclinées, disposées comme les dents d'un peigne. Long. : 2,2 mm. 5. **Laneyrii.**
- Métafémurs sans rangée de soies au bord externe. Protibias faiblement dilatés extérieurement, portant 3-4 denticules épineux 10.
10. Prothorax relativement plus long, plus étroit, plus large au sommet qu'à la base, sa plus grande largeur un peu au delà du milieu. Rostre (vu de profil) à bord supérieur subrectiligne. Derniers articles du funicule transverses. Points du prothorax à peu près de même dimension que ceux des élytres. Long. : 2-2,3 mm. 4. **stricticollis.**
- Prothorax relativement plus court et plus large, à peu près

d'égale largeur à la base et au sommet, sa plus grande largeur vers le milieu. Rostre (vu de profil) à bord supérieur légèrement et régulièrement courbé. Funicule antennaire plus allongé, les derniers articles subglobuleux. Long. : 2-2,5 mm.

stricticollis Hoffmanni.

a. — Diffère du précédent par les soies des stries très courtes par rapport à celles des interstries. Forme plus svelte ; denticules des protibias plus forts, plus aigus. Points du prothorax presque égaux à ceux des élytres (plus petits que ceux des élytres chez *Hoffmanni* typique). Long. : 2 mm. environ

v. **orientalis.**

b. — Taille plus grande. Funicule antennaire grêle ; pattes plus allongées. Soies des points des stries très courtes, celles des interstries, au contraire, longues. Points prothoraciques et élytraux à peu près égaux. Long. : 2,5 mm.

v. **Ochsi.**

c. — Diffère de *Ochsi* par le prothorax un peu plus court à côtés convergents vers la base qui est plus large que le sommet. Long. : 2,6 mm.

v. **problematicus.**

1. **Raymondionymus** (s. st.) **Marqueti** AUBÉ, 1863, Grenier, Cat. Fr., p. 130. — HUSTACHE, 1931, p. 842. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416 ; Cat. Corse, p. 434.

Long. : 1,7-3,2 mm. Espèce polymorphe. Corps brun-rouge ou roux-clair ; antennes et tarsi roux ou ferrugineux ; dessus pourvu de petites soies espacées, inclinées, celles du prothorax et de la tête dirigées en avant, celles des élytres dirigées en arrière et plus courtes. Rostre assez arqué, moins long que le prothorax, à ponctuation oblongue, variable, ordinairement assez grosse, subconfluente ou simple. Scape antennaire claviforme ; funicule à 2^e article plus long que large ou au moins aussi long que large, le dernier (6^e) à peine transversal ; prothorax oblong, son bord antérieur, un peu plus large que le bord postérieur, les côtés un peu arqués, à peine sinués en arrière, la ponctuation discale, grosse, espacée, plus serrée sur les côtés, avec ou sans ligne médiane lisse. Élytres oblongs, peu convexes, portant neuf séries de points dont trois sur chaque élytre, composées de gros points profonds devenant moins forts et moins rapprochés

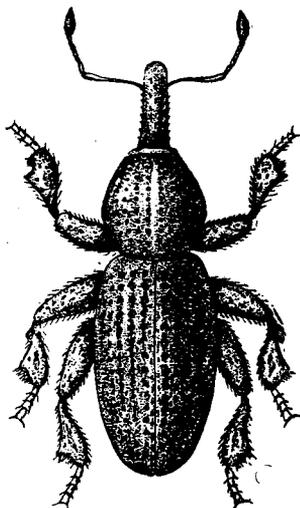


FIG. 454. — *Raymondionymus Marqueti* AUBÉ.

en arrière ; interstries plans, aussi larges que les points des séries, parfois un peu plus étroits et faiblement relevés, le 7^e, au moins au sommet, costiforme et bordé en dedans d'une impression longitudinale plus ou moins profonde, l'interstrie sutural à ponctuation fine, alignée, les 3-5 avec quelques points espacés. Fémurs fortement ponctués ; protibias à dilatation forte et aiguë en avant du milieu du bord externe, puis fortement échancrés entre cette dilatation et le sommet, méso- et métatibias à dilatation analogue et ciliés le long de l'échancrure. Dessous à ponctuation forte, peu serrée, celle des segments ventraux 3-4 unisériée, le 5^e imponctué. Prosternum simple devant les hanches. Abdomen avec une impression basale ovale et profonde (mâle) ou indistincte (femelle).

Chez cette espèce la taille, la forme et la sculpture variant assez considérablement, certaines de ses formes ont été décrites spécifiquement ; elles ne sont que des races ou de simples variétés dont la séparation est d'ailleurs parfois difficile, car elles offrent souvent des caractères de passage de l'une à l'autre.

Les caractères séparatifs de ces variations sont les suivantes :

1. Forme plus allongée ; prothorax plus étroit, les côtés faiblement arqués. 2.
- Forme plus courte, plus large ; prothorax assez fortement arqué sur les côtés, sa ponctuation assez forte, espacée, à ligne médiane, lisse indistincte ou seulement à peine visible en avant. Séries des élytres à points assez gros, devenant plus petits, plus effacés en arrière. Long. : 1,9-3 mm. forme typique.
2. Prothorax, sur le disque, à points mieux alignés, avec le plus souvent, une ligne médiane lisse ; la ponctuation élytrale comme chez la forme typique. Long. : 3 mm. v. *curvinasus*.
(Parfois taille plus petite : 1,7-2 mm. et ponctuation dorsale plus forte v. *Dorlae*.)
- Prothorax, sur le disque, à ponctuation très forte, à ligne médiane lisse, très distincte. Interstries des élytres, un peu élevés ; les points des séries plus gros et bien distincts même en arrière. Long. : 2,5-3,2 mm. v. *apenninus*.

Forme typique. — Répandue dans la région aquitanique jusqu'à la Dordogne. Haute-Garonne : Toulouse, bord de la Garonne à Bourrasas, type (MARQUET) ; St-Beat (GALIBERT). — Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER). — Landes : St-Sever (J. DE MUIZON), plusieurs individus sous un potiron. — Tarn : Castres (GALIBERT), dans les racines de Graminées. — Gers : Coche (J. DAYREM). — Gironde : Caunnarrac ; Cubzac-les-Ponts, rive droite de la Dordogne (BUSTARRET).

Italie centrale : Ligurie ; Carniole.

v. *curvinasus* ABEILLE, Étude Col. cavern. Marseille, 1872, p. 39. — *apennina* CROISSANDEAU, II Nat. Sic., 1896, fig. 6.

Bouches-du-Rhône : Marseille, au Rouet (ABEILLE, type) ; St-Julien (Ch. FAGNIEZ). — Var : Le Paraquet (J. OCHS). — Alpes-Maritimes : Cannes à Rocheville, sous une planche, dans un jardin ! — Drôme : environs de Livron (J. OCHS). — Hérault : Montpellier (LAVAGNE). — Hautes-Pyrénées : Arrouis. — Préchac (OCHS). — Landes : St-Sever (J. DE MUIZON). — TARN : Castres

(GALIBERT). — Rhône : Écully, près Lyon, 3. II, 1948, en nombre (AUDRAS !).
— Corse : Aleria (LEONHARD).

v. **Doriae** CROISS., l. c., pl. I, fig. 2 et 4.

Alpes-Maritimes : Nice, la Californie (OCHS).

Italie : Ruta, près Gênes (DODERO).

v. **apenninus** DIECK., Berl. ent. Zeitschr., 1869, p. 354. — *hispalensis* DESBR., Le Frel., X, 1902, p. 106. — *vallebrosae*, l. c., correct., vol. X.

Race subalpine de l'espèce. On trouve dans les Alpes-Maritimes : grotte du Garigaï (FAGNIEZ) et à Beuil (MAGDELAINE !) des individus pouvant se rapporter à cette forme.

Décrit d'Italie : Vallombrosa ; Appenins de Toscane ; Émilie.

2. **Raymondionymus** (s. st.) **fossor** AUBÉ, 1861, Ann. Soc. ent. Fr., p. 195. — HUSTACHE, 1931, p. 845. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416.

Long. : 2-2,2 mm. Faiblement convexe, roux-brunâtre ou testacé. Très brillant, le dessus, rostre compris, avec une très fine pubescence espacée et dressée. Rostre paraissant presque droit, arqué en avant et à l'extrémité, presque aussi long que le prothorax, à ponctuation oblongue, subconfluente. Prothorax ovulaire, ses deux extrémités de même largeur, un peu arqué latéralement, sa plus grande largeur au milieu, faiblement resserré derrière le bord antérieur, sa ponctuation assez forte, serrée, ligne médiane lisse, bien distincte (1) ; légèrement et obliquement impressionné de chaque côté du sommet, les impressions visibles de côté. Élytres oblongs, notablement plus larges que le prothorax, munis de huit séries grossièrement ponctuées, les points rapprochés, plus petits sur les quatre séries latérales, particulièrement forts sur les deux premières ; interstries à peu près de la même largeur que les points des stries, les impairs seuls avec une rangée de points espacés, peu distincts. Protibias dilatés, obtusément anguleux au bord externe, la dilatation finement granulée sur le bord, sinués entre l'élargissement et le sommet ; méso- et métatibias obtusément dilatés, avec une échancrure frangée entre la dilatation et le sommet. Prosternum rectangulairement et fortement échancré à son bord antérieur. Segments 1-2 de l'abdomen grossièrement et éparsément ponctués, impressionnés chez le mâle ; ce dernier avec le segment anal concave. Fémurs non claviformes, éparsément et finement ponctués.

Très rare, semble localisé dans le Var et les Alpes-Maritimes, surtout dans les anciens massifs cristallophylliens de l'Esterel-Tanneron.

Var : St-Raphaël (RAYMOND, type) ; Fréjus (DODERO) ; vallon du Reyran (BONADONA et OCHS) ; Agay (BONADONA, HERVÉ) ; Malpey (AUDRAS, BONADONA) ; St-Jean-de-l'Esterel (BONADONA) ; Massif du Tanneron à St-Cassien-des-Bois (BONADONA, OCHS). — Alpes-Maritimes : environs de Cannes, « La Blanchisserie » (R. PORCHET !) ; Le Bar (OCHS).

(1) Caractère peu important, étant donné sa variabilité chez les insectes de ce groupe.

OBSERVATION. — Les individus ayant les deux derniers articles du funicule transverses ont été décrits, comme variété, sous le nom de **Bonadonai** HERVÉ (Rev. fr. Ent., XVI, 3, 1949) ; ils se rencontrent dans l'Esterel et au Tanneron (Var), avec la forme typique.

3. **Raymondionymus** (s. st.) **longicollis** PERRIS, 1869, L'Abeille, VII, p. 29. — v. *sublaevicollis* GANGLB., Münchn. Kol. Zeitschr., III, p. 153. — HUSTACHE, 1931, p. 846. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416 ; Cat. Corse, p. 435.

Long. : 1,7-2 mm. Distinct du précédent par son corps plus étroit, plus déprimé, sa coloration brun-rouge, ses points élytraux plus fins, unisériés sur tous les interstries, son prothorax oblong, un peu plus large au sommet qu'à la base, sans carène médiane distincte. Dessus, rostre compris, muni d'une pubescence fine, courte, dressée. Rostre régulièrement et faiblement courbé, un peu atténué au sommet, subégal au prothorax, pourvu d'une carène médiane flanquée d'une ligne de points oblongs, alignés ; massue antennaire grande, oblongue, aussi longue que le reste du funicule qui est très court. Prothorax subhexagonal, impressionné obliquement en avant, sa plus grande largeur au milieu, les points du disque assez gros, peu serrés, souvent alignés en deux séries de chaque côté de la ligne médiane lisse. Élytres étroits, à peine plus larges que le prothorax, munis de huit séries de points rapprochés, les deux premières séries plus fortement ponctuées ; interstries plus étroits (sauf parfois le 1^{er} aussi large) que les points des séries, les dorsaux avec de très petits points distants, unisériés. Prosternum simple en avant. Segments 1-2 de l'abdomen à gros points écartés, ces segments fortement impressionnés chez le mâle. Segment anal plan dans les deux sexes. Protibias bien moins élargis et munis de 4 denticules sur leur tranche interne.

Les exemplaires ayant, de chaque côté de la ligne médiane du prothorax, deux séries de 4 à 5 gros points espacés et alignés, constituent la v. **sublaevicollis** GANGLB.

Spécial à la Corse ; très rare.

Omessa (REVELIÈRE, BONNAIRE !) ; Corse (RAYMOND, types).

OBSERVATIONS. — CROISSANDEAU (*Nat. Sic.* (Extr.) 1896, p. 12), réunit, à tort, *R. longicollis* à *fossor*, et, en parlant de *R. Benjamini*, émet l'opinion qu'il s'agit d'une variété du *longicollis*, sans tenir compte qu'il vient, quelques lignes précédentes, de déclarer celui-ci variété de *fossor* et sans avoir vu, semble-t-il, que *Benjamini* n'a que cinq articles au funicule ; il est vrai que dans ses planches, la figure en porte six.

4. **Raymondionymus** (s. st.) **stricticollis** REITTER, Wien. ent. Zeit., 1894, p. 306, subsp. *Hoffmanni* P. HERVÉ, Rev. fr. Ent., XVI, p. 133, fig.

Long. : 2-2,5 mm. Assez voisin de *fossor* et confondu avec lui dans plusieurs collections. Corps moins robuste, moins brillant, les téguments finement réticulés. Rostre plus régulièrement courbé. Funicule antennaire plus long, plus grêle, les articles 1-2-3 oblongs, les suivants globuleux.

Scape plus brusquement claviforme. Prothorax fortement impressionné en avant. Contour des élytres à sinuosité antéapicale distincte. Interstries tous distinctement, bien que très finement, ponctués, plus étroits que les points des stries qui sont gros, profonds, très rapprochés, et portent chacun

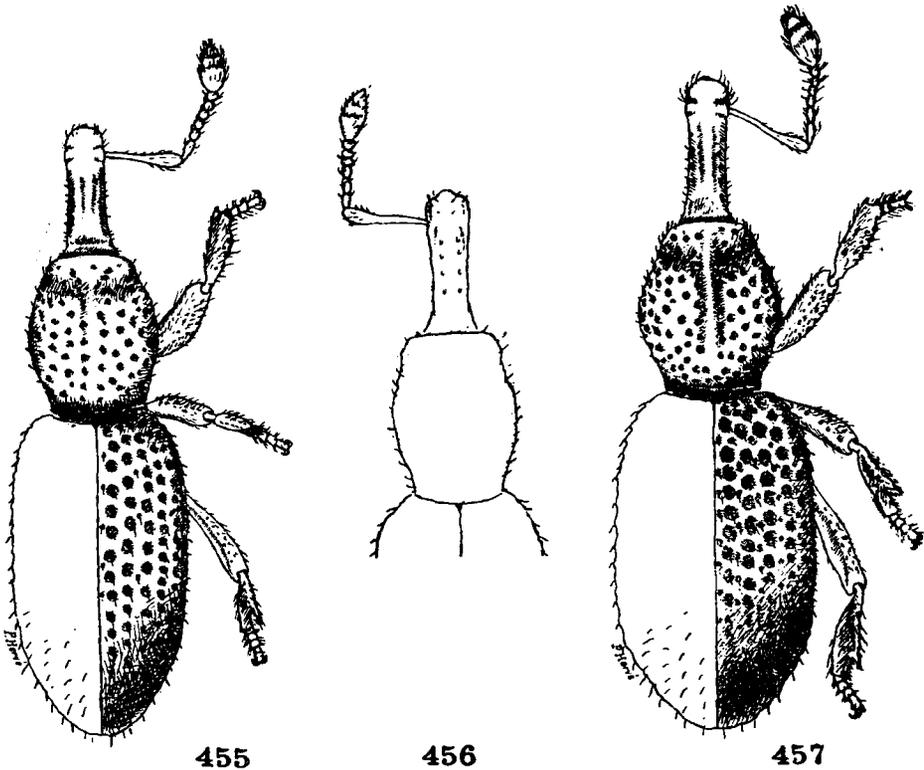


FIG. 455 à 457. — 455. *Raymondionymus fossor* AUBÉ (schéma du corps); — 456. *R. stricticollis* REITT. (avant-corps); — 457. *R. stricticollis*, subsp. *Hoffmanni* HERVÉ (schémas d'après P. HERVÉ).

une soie plus courte que celles des points des interstries (chez *fossor*, les soies des points des stries sont plus longues, mais celles des interstries plus ou moins distinctes). Protibias moins dilatés au bord externe, lequel est pourvu de 3-4 petits denticules subégaux; méso- et métatibias peu différents.

Caractères sexuels secondaires peu marqués; mâle moins oblong; la denticulation protibiale plus forte; l'impression métasterno-ventrale plus accentuée; segment anal plus étroit; les antennes plus robustes.

La forme typique mesure 2-2,2 mm. Elle se rencontre sur la côte adriatique de l'Italie moyenne. Le pénis est identique à celui de la sous-espèce.

La sous-espèce **Hoffmanni** HERVÉ constitue une race géographique occidentale, répandue dans plusieurs localités du Var et des Alpes-Maritimes. Sa taille est à peu près identique à la forme typique. Elle présente, sur notre territoire, trois variétés dont les caractères sont donnés au Tableau : la

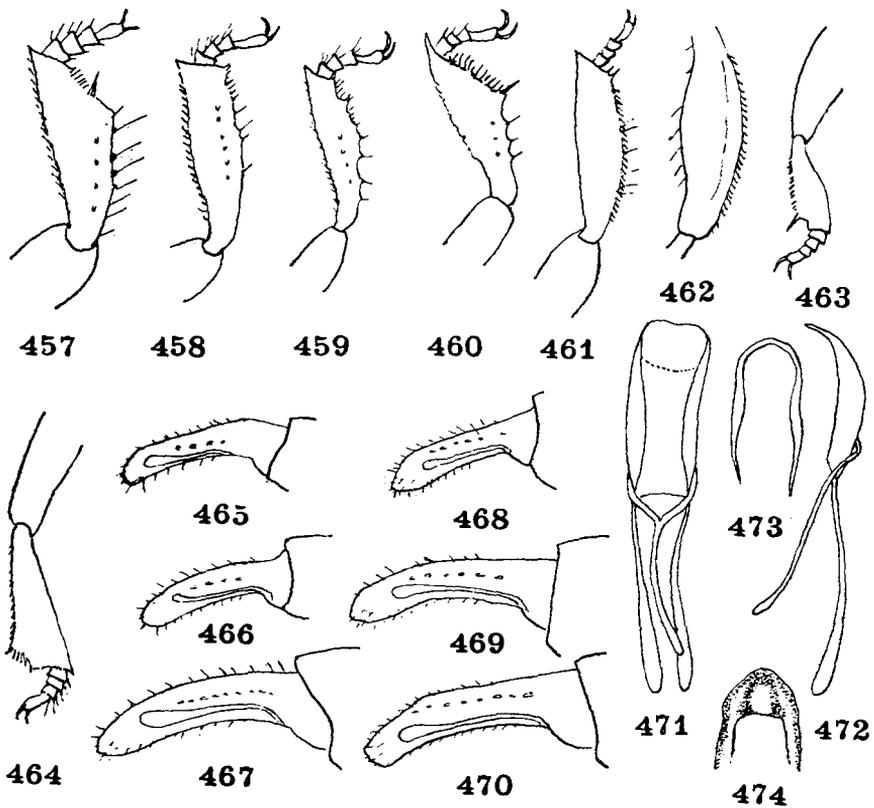


FIG. 457 bis à 474. — 457 bis. Protibia droit chez le mâle du *Raymonilonymus fossor* ; — 458. id., chez *R. stricticollis Hoffmanni* (mâle) ; — 459. id., chez *R. stricticollis* (forme typique) mâle ; — 460. id., chez *R. longicollis* (mâle) ; — 461. id., chez *R. Laneyriei* ; — 462. Métafémur droit chez le même ; — 463. Métatibia gauche chez *R. longicollis* (mâle) ; — 464. id., chez *R. fossor* (mâle) ; — 465. Rostre mâle du *R. fossor* ; — 466. id., du *R. Hoffmanni* (mâle) ; — 467. id., chez *R. Hoffmanni* (femelle) ; — 468. id., du *R. stricticollis* (mâle) ; — 469. id., du même (femelle) ; — 470. id., du *R. longicollis* (femelle) ; — 471. Pénis (face ventrale) du *R. stricticollis* ; — 472. id., de profil, du même ; — 473. id., face dorsale ; — 474. Pointe péniale (détail) du même.

v. **Ochsi** HERVÉ, *Rev. fr. d'Ent.*, XVI, 3, 1949, p. 136 ; la v. **problematicus** HERVÉ, l. c., p. 137 et la v. **orientalis** HERVÉ, l. c.

R. Hoffmanni paraît se rencontrer plus particulièrement dans les sols calcaires. Pont-des-Voyans, commune de Montauroux (Var) (BONADONA, HERVÉ !, OCHS). — Alpes-Maritimes : environs du Bar (OCHS) ; entrée de la grotte de Garagai (FAGNIEZ !). La v. *Ochsi*, dans les Maures, Dom-des-

Bormes (Var) (Ochs). La v. *problematicus*, près Beuil, La Lubiane, haute vallée du Cians, 1.700 m. alt. (Alpes-Maritimes) (Ochs). L'unique individu de cette variété a été trouvé dans un piège, placé dans une petite grotte calcaire, située sur la rive gauche du Cians. La v. *orientalis* provient d'Albaria, près Sospel (Alpes-Maritimes).

OBSERVATIONS. — Comme le fait observer justement HERVÉ, l. c., p. 135, HUSTACHE a confondu *stricticollis* avec *fossor* ; les caractères de la denticulation protibiale donnés dans sa description (Curc. gallo-rhénois, 1930, p. 846) confirment cette erreur.

R. Hoffmanni a les soies des stries subégales à celles des interstries alors que chez toutes ses variétés, aussi bien que chez *stricticollis* typique, ces soies sont constamment très courtes par rapport à celles des interstries,

5. **Raymondionymus** (s. st.) **Laneyriei** P. HERVÉ, Rev. fr. Ent., XVI, 3, 1949, p. 137, fig.

Long. : 2,2 mm. Espèce s'éloignant de celles du groupe *sensu str.* par divers caractères. Forme assez large, les élytres amples ; assez déprimés. Prothorax nettement plus étroit que les élytres. Antennes assez allongées, à funicule analogue à celui de *stricticollis* (art. 1 allongé, 2 et 3 peu allongés, 4, 5, 6 subglobuleux). Interstries dorsaux tous ponctués (une dizaine de points), mais les points plus fins que chez la précédente espèce. Points des huit séries élytrales gros ; ceux du prothorax particulièrement gros (sur le disque, presque le double de ceux des élytres). Soies des interstries assez longues, celles des points des stries indistinctes. Protibias de conformation spéciale et métafémurs portant une rangée régulière de soies au bord externe (voir Tableau).

Un unique exemplaire, récolté dans le Var : Massif des Maures, au Dom-des-Bormes (Ochs).

6. **Raymondionymus** (s. st.) **laevithorax** PERRIS, 1870, L'Abeille, XIII, p. 11. — HUSTACHE, 1931, p. 847. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 416 ; Cat. Corse, p. 435.

Long. : 1,7-2 mm. Distinct par son prothorax imponctué ou avec seulement quelques rares points superficiels. Corps assez étroit, faiblement convexe, brun-rouge ou roux, brillant, à pubescence rare et très courte. Rostre à peine courbé, assez mince, égal au prothorax, presque lisse, muni de 4 fines stries ponctuées de points allongés et de 3 carènes, la médiane un peu plus saillante. Prothorax subhexagonal, obtusément élargi au milieu, ses deux extrémités de largeur subégale, la ponctuation nulle ou présentant quelques points épars, obsolètes. Élytres oblongs plus larges que le prothorax, portant huit séries de points, les trois premières à gros points, les autres à points moins forts et plus rapprochés ; interstries plus étroites que les points des séries et nettement pointillées. Fémurs non ou finement ponctués. Protibias élargis en dehors, mais non anguleux dans leur milieu, faiblement échancrés sur leur moitié supérieure ;

méso- et métatibias anguleusement élargis en dehors et fortement échan-
crés à partir de la dilatation, les métatibias, en outre, frangés de pubes-
cence jaune sur leur moitié apicale externe. Prosternum faiblement échan-
cré à son bord antérieur. Segments 1-2 de l'abdomen grossièrement et
éparsément ponctués, impressionnés chez le mâle.

Spécial à la Corse. Rare.

Omessa (types, RAYMOND). Repris en nombre dans cette localité (REVE-
LIÈRE !, CROISSANDEAU !).

7. **Raymondionymus** (s. st.) **Lavagnei** VALÉRY MAYET, 1898, Bull.
Soc. ent. Fr., p. 87. — HUSTACHE, 1930, p. 848. — Cat. SAINTE-CLAIRE-
DEVILLE, p. 416.

Long. : 1,7-2,3 mm. Corps peu convexe, brillant, brun-châtain ou roux ;
antennes et tarsi roux ; la pubescence dorsale clairsemée, dressée, très
courte. Rostre à peine arqué, plus court que le prothorax, faiblement
et obsolètement strié, alutacé, caréné à la base. Funicule à articles 2-6
arrondis. Prothorax très oblong, peu élargi latéralement, plus large en
avant qu'à la base, un peu plus rétréci dans son tiers postérieur que sur
ses deux tiers antérieurs où les côtés sont peu convergents en avant,
faiblement impressionné au sommet, le disque marqué de gros points
arrondis, peu profonds et peu serrés, la ligne médiane lisse plus ou moins
distincte. Élytres oblongs, faiblement arqués sur les côtés, assez briè-
vement rétrécis en ogive au sommet, munis de huit séries à gros points
assez rapprochés, devenant plus petits et plus espacés en arrière ; inter-
stries dorsaux plans, aussi larges que les points des séries, les latéraux
plus étroits ; munis de petits points très espacés. Tibias anguleusement
dilatés en dehors vers leur milieu ; protibias brièvement ciliés en avant
de la dilatation ; méso- et métatibias fortement échanrés et frangés dans
leur partie élargie à leur sommet. Prosternum médiocrement échanré
en avant ; les deux premiers segments ventraux à gros points espacés,
impressionnés chez le mâle.

Rare et localisé dans l'Hérault. Se prend toute l'année, profondément
enterré dans le sol.

Hérault : Castelnau, près Montpellier (H. LAVAGNE !), en nombre.

8. **Raymondionymus** (s. st.) **Perrisi** GRENIER, 1864, Ann. Soc. ent.
Fr., p. 137. — *Aubei* MARQUET, L'Abeille, 1864, p. 372. — HUSTACHE,
1930, p. 849. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 1,4-1,8 mm. Peu convexe, brun-rouge ou jaune, mat ou un peu
luisant, aussi long que le prothorax, un peu élargi en avant, ponctué fine-
ment rugueux. Scape antennaire un peu arqué vers sa base, non clavi-
forme, les articles 2-6 du funicule courts, arrondis, les deux derniers trans-
versaux. Prothorax étroit, son sommet notablement plus large que la
base qui est nettement rebordée, resserré et impressionné transversa-

lement au tiers antérieur, le disque couvert de gros points serrés, inégaux, sans ligne médiane imponctuée. Élytres subovalaires munis de huit séries de très gros points arrondis, serrés, entamant les interstries qui sont plus étroits qu'eux, élevés et finement pointillés. Protibias simplement élargis en dehors et frangés de pubescence au bord externe ; méso- et métatibias médiocrement élargis en dehors, la frange externe plus large, au milieu de la dilation, que le tibia. Prosternum impressionné en avant. Abdomen à segments 1-2 éparsément et grossièrement ponctués, impressionnés ensemble (mâle) ou seulement un peu déprimés (femelle).

Région aquitanique. Rare.

Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER, *types de Perrisi*). — Haute-Garonne : Toulouse (MARQUET, *type de Aubei*). — Ariège : Massat (DODERO) ; Foix (D^r NORMAND) ; entrée de la grotte des Capètes ; au fond de la grotte de Lestelas (R. JEANNEL) ; grotte de Portel, près Foix (P. JOFFRE). — Tarn : environs de Castres, en nombre (H. GALIBERT !). — Gard : Avèze !

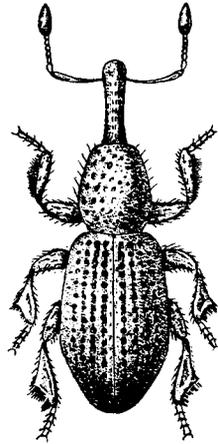


FIG. 475. — *Raymondionymus Perrisi* GRENIER.

9. *Raymondionymus* (s. st.) *Benjamini* MARQUET, 1875, *Petites Nouvelles entomol.*, p. 512. — HUSTACHE, 1930, p. 850. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 1,2-1,4 mm. Subdéprimé, brun-rouge, assez luisant, la pubescence dorsale très courte, relevée. Rostre faiblement courbé, presque aussi long que le prothorax, irrégulièrement ponctué-subsilloné. Funicule de 5 articles (1), le 2^e plus long que large et guère plus court que le 1^{er}, les suivants arrondis, non transversaux. Prothorax plus long que large, ses deux extrémités de largeur subégale, un peu arqué latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu, faiblement resserré vers le tiers antérieur, pourvu d'assez gros points peu serrés, la ligne médiane imponctuée, un peu élevée. Élytres allongés, étroits, obliquement déclives au sommet ; stries bien marquées, leurs points arrondis, serrés, presque aussi gros que ceux du prothorax, peu profonds ; interstries convexes, plus ou moins pointillés. Tibias dilatés anguleusement en dehors et sinués frangés entre la dilatation et le sommet. Prosternum échancré au bord antérieur ; l'abdomen à segments 1-2 grossièrement et assez densément ponctués, profondément impressionnés ensemble chez le mâle.

Entre les racines de Graminées, sous les pierres enfoncées. Très rare. Pyrénées-Orientales : La Massane (BENJAMIN, MAYET, type) ; Banyuls (D^r

(1) Le 2^e article fusionne avec le 3^e et simule un article unique.

NORMAND, MAYET !); Collioure (NORMAND); Port-Vendres, 12-V-1931 (R. PORCHET !); Arles-sur-Tech, 28-V-1931 (id.!).

Espagne; Catalogne, Vattvidiera (GARIQUIEZ); La Garriga (DODERO!).

10. **R. (Derosasius) Damryi** PERRIS, 1874, L'Abeille, XII, p. 12. — HUSTACHE, 1931, p. 850. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417; Cat. Corse, p. 435.

Long. : 3 mm. Corps ovale, brun-châtain ou brun-rouge, convexe, brillant; soies dorsales rares, très courtes, relevées, plus longues et plus visibles sur la déclivité postérieure des élytres; antennes et pattes ferrugineuses; tarses plus clairs. Rostre subcylindrique; assez épais, presque droit, un peu atténué au sommet, moins long que le prothorax, pubescent, finement caréné au milieu, la ponctuation fine, en rides longitudinales, l'extrémité lisse. Scape antennaire non claviforme; funicule de 6 articles, les trois premiers plus longs que larges, le 4^e subcarré, les deux derniers plus grands, arrondis ou faiblement transversaux; massue grande et oblongue. Prothorax ovalaire, un peu plus long que large, sa plus grande largeur au milieu, moitié plus étroit au sommet qu'à la base, celle-ci finement rebordée, la ponctuation assez forte, espacée sur le disque, plus serrée et moins grosse sur les côtés, la ligne médiane lisse, un peu élevée. Élytres ovales, plus larges que le prothorax, leur base subtronquée, finement rebordée, les côtés assez régulièrement arqués, munis chacun de 14 séries de points médiocres, un peu allongés et peu profonds, les séries creusées en stries sur la déclivité postérieure; interstries lisses, plans en avant, convexes en arrière. Pattes fortes; fémurs pourvus d'une ligne de poils courts et dorés sur leur bord interne; métafémurs avec, en outre, une frange de même nature, mais plus longue et plus dense, le long du bord externe; tibias fortement dilatés triangulairement en dehors, échancrés en arc entre la dilatation et le sommet, l'échancre des méso- et métatibias bordée d'une frange de pubescence longue et épaisse; tarses longuement pubescents. Prosternum échancré en arc au bord antérieur, muni, devant les hanches, de deux profonds sillons antennaires (1).

Métasternum et segments 1-2 de l'abdomen grossièrement ponctués, ces deux segments impressionnés chez le mâle, déprimés chez la femelle.

Très rare espèce.

Corse: Bonifacio (type unique, DAMRY). Ne semble pas avoir été repris depuis en Corse.

Sardaigne: Seni (A. DODERO!); Cantonera d'Arqueri (DODERO!).

OBSERVATION. — Le type, trouvé mort, a les antennes incomplètes; le funicule gauche et le sommet du droit jusqu'au 3^e article font défaut. Nous avons complété la description sur deux individus des deux sexes, provenant de Sardaigne.

(1) Ces sillons reçoivent le scape des antennes au repos.

Tribu des Ceuthorrhynchini.

Synopsis : REITTER, Bestim. Tabell., LXVIII, p. 56 (1912). — Catalogue : SCHULZE, in Deutsche ent. Zeitschr. (1902), p. 205 ; (1903), p. 237. — Révision : HUSTACHE, in Miscellanea ent., 1920. — Cat. paléarct. DELLA TORRE et HUSTACHE, 1930. — Révision : HANS WAGNER, Ent. Blätt., 1937.

Corps ovale, plus ou moins allongé ou plus ou moins globuleux, à faciès assez uniforme. Mandibules simples. Funicule antennaire de 6 ou 7 articles. Rostre assez long ou très long, rarement court, de largeur moindre ou égale à celle de l'intervalle interoculaire ; scrobes latéraux dirigés inférieurement. Yeux latéraux, non contigus ; plus ou moins saillants, arrondis ou ovales. Prothorax souvent relevé en avant au-dessus du vertex, les lobes oculaires plus ou moins distincts ; souvent tuberculé sur les bords de la partie dorsale. Protibias sans crochet arqué à l'angle apical interne et externe, sans arête régulière sur la ligne médiane de la face postérieure, très rarement denticulés ou crénelés sur la face externe (*Neozomyza*). Ongles parfois simples, souvent dentés ou appendiculés à leur base interne ; article basilaire de l'onychium presque invisible. Épimères mésothoraciques explanés dans l'angle thoraco-élytral, leur partie supérieure plus ou moins visible en dessus. Hanches prothoraciques séparées par un intervalle simple ou canaliculé (canal rostral) pour la réception du rostre. Abdomen à 2^e segment prolongé latéralement en arrière, mais distant de la base du 4^e. Pygidium souvent limité dans sa partie supérieure par une arête à la limite de la surface occupée par les élytres.

TABLEAU DES SOUS-TRIBUS (1).

1. Rostre subparallèle. Prothorax (vu de profil) sur le même plan, au moins en arrière, que la base des élytres. Écusson réduit ou nul. Corps non contractible. 2.
- Rostre très rétréci en avant, et lisse à partir de l'insertion antennaire. Corps globuleux, vu de profil, sa plus grande convexité derrière la base des élytres. Écusson grand, squamulé de blanc. Dessus presque nu. Corps fortement contractible (p. 1041) 7. **Oorbitina.**
2. Métafémurs brusquement épaissis dès la base, dotés d'un faible pouvoir saltatoire. Funicule de 7 articles. Ongles simples. (p. 798) 3. **Hypurina.**
- Métafémurs non sensiblement plus épais que les pro-

(1) Nous avons adopté la subdivision de la tribu des *Ceuthorrhynchini* en sept sous-tribus, telle qu'elle a été établie par REITTER, *Verh. Nat. Ver. Brünn*, L. I, 1912 (1913), Bestimm. Tabel., p. 68, modifiée par AURIVILLIUS, *Svensk Insekt.*, t. 9, 1924, p. 115, et plus récemment par HANS WAGNER, *Ent. Blätter*, 1936, 1937.

- mésosfémurs, ou claviformes mais non brusquement épaissis dès la base ; non saltatoires 3.
3. Élytres à 8^e interstrie élargi et relevé en bosse derrière la base, formant un calus huméral plus ou moins saillant. Sculpture dorsale souvent grossière 4.
- Élytres à 8^e interstrie pas plus large en avant que les autres et ne formant pas de calus huméral. Prothorax sans tubercules dorso-latéraux, son bord antérieur non relevé. Élytres sans calus antéapical. Corps ordinairement dénudé, noir. Interstries des élytres étroits, portant une rangée de tubercules ou de rugosités pointus munis à leur sommet de courtes soies. (p. 796) 2. **Scleropterina.**
4. Prothorax à bord antérieur simple, appliqué sur la tête ; lobes oculaires généralement nuls au niveau des yeux. 5.
- Prothorax à bord antérieur avec une double arête formant une sorte de colerette plus ou moins relevée au rebord supérieur ; le plus souvent lobé ou sinué au niveau des yeux. (p. 839) 6. **Ceuthorrhynchina.**
5. Onychium pourvu d'un ongle unique. . . (p. 792) 1. **Mononychina.**
- Onychium terminé par deux ongles. 6.
6. Rostre court, épais, plus ou moins déprimé dorsalement, non replié entre les hanches prothoraciques au repos. (p. 805) 4. **Rhinoncina.**
- Rostre long et mince, plus ou moins cylindrique, généralement replié, au repos, entre les hanches prothoraciques. (p. 830) 5. **Amalina.**

Sous-tribu *Mononychina* REITTER, 1912.

Gen. **MONONYCHUS** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. novae*, p. 241.

(J. DU VAL, *Gen. Col., Curc.*, 1868, p. 58, pl. XXV, fig. 121.

WAGNER, *Ent. Blätter*, 1937 (Revision)).

Rostre allongé, cylindrique, assez mince, un peu arqué ; scrobes commençant vers le milieu du rostre, un peu infléchi, dirigés obliquement vers la partie inférieure des yeux. Antennes assez courtes, fines, médianes ou antémédianes ; scape moitié plus long que le funicule, ce dernier de 7 articles. Yeux arrondis, assez convexes, convergents. Prothorax court, prolongé en pointe vers le milieu de la base, modérément arrondi sur les côtés, le bord antérieur non relevé, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière. Écusson très petit, enfoncé, peu distinct. Élytres subcarrés, impressionnés derrière l'écusson, arrondis séparément au sommet et découvrant le pygidium. Prosternum à sillon rostral profond, terminé entre les hanches mésothoraciques par une excavation taillée à pic.

Tibias à corbeille ascendante, formant à sa partie supérieure une saillie dentiforme. Onychium terminé par un ongle unique et simple.

Mâle : méso- et métatibias ongulés à leur angle apical interne. Segment anal terminé par deux lobes subdentiformes.

Ce genre compte environ une dizaine d'espèces répandues en Europe, Afrique du Nord, Syrie, Sibérie et en Chine. Elles vivent et se développent dans les graines de diverses espèces, aquatiques et terrestres, du genre *Iris* et dans celles de Colchicacées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- 1 Protibias du mâle sans crochet apical interne. Prothorax modérément arrondi sur les côtés, non brusquement rétréci en avant, sa plus grande largeur à la base. Rostre assez arqué, distinctement élargi au sommet à partir de l'insertion antennaire 2.
- Protibias du mâle pourvu, à son angle apical interne, d'un crochet perpendiculaire au tibia. Prothorax fortement arrondi latéralement, très brusquement rétréci en avant, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu. Rostre presque droit, subparallèle ou faiblement élargi au sommet de l'insertion antennaire. Revêtement en partie composé de squamules piliformes fauves, condensées sur les pattes, la tête, les côtés du prothorax et des élytres, le sommet de ceux-ci et le pygidium ; la région dorsale, sauf l'écusson, ordinairement dénudée, noire. Long. : 3,8-4 mm. 2. **superciliaris.**
2. Prothorax et élytres à pubescence noire, avec seulement quelques squamules jaunâtres ou fauves sur les bords du prothorax, sur l'écusson, le pygidium, les côtés de la poitrine et de l'abdomen (forme typique). Ou entièrement noir en dessus et en dessous à l'exception de quelques squamules flaves à la base du prothorax, sur les côtés, les pattes et le segment anal (v. *Rondoui* VUILLET). Long. : 4-4,2 mm. 1. **punctum-album.**
- Prothorax et élytres également revêtus, sur toute leur surface d'une pubescence squameuse grise ou d'un brun-fauve. v. **salviae.**

1. **Mononychus punctum-album** HERBST, 1784, in Fuessly., Arch., p. 74. — *pseudacori* FABRICIUS, Ent. Syst., I, 2, 1792, p. 402. — HUSTACHE, Miscell. Ent. (Public. hors texte), 1920, p. 10. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422 ; Cat. Corse, p. 439.

Long. : 4-4,2 mm. En ovale court, convexe (sauf en avant des élytres subdéprimé), noir ; le rostre, la tête plus ou moins squamulée de jaune ; le prothorax bordé latéralement d'une pubescence squamuleuse jaunâtre,

la base avec une moucheture anté-scutellaire de même nature. Élytres paraissant dénudés, à pubescence foncée, appliquée, peu visible, formant une tache post-scutellaire blanchâtre ; pygidium et sommet des élytres squamulés ; pattes foncées ; antennes rousses, sauf la massue et parfois les deux derniers articles du funicule noirs. Rostre assez arqué, aussi long que le prothorax, ponctué, squamulé (mâle) ou dénudé, sauf à la base, luisant au sommet (femelle). Antennes antémédianes (mâle) ou médianes (femelle). Tête rugueuse, ponctuée ; front très déprimé. Prothorax transversal, médiocrement arrondi latéralement, non brusquement rétréci en

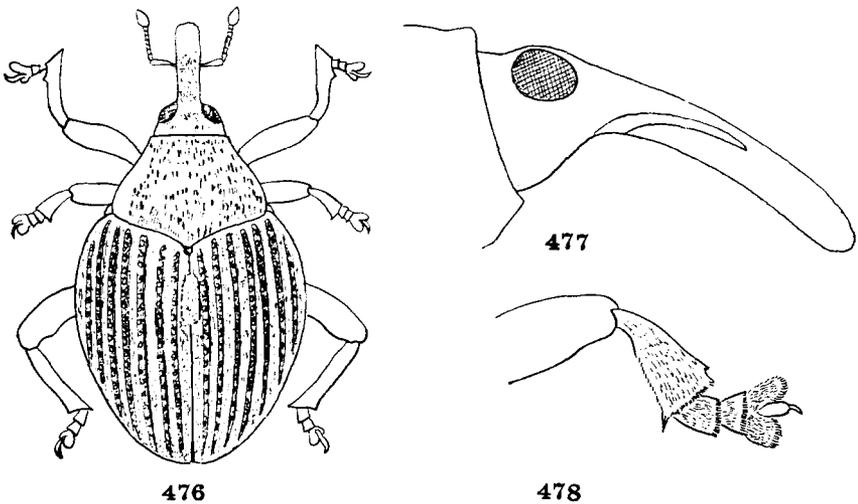


FIG. 476 à 478. — 476. *Mononychus punctum-album* HERBST (mâle) ; — 477. Rostre mâle, de profil, du même ; — 478. Patte intermédiaire droite mâle, du même.

avant, sans étranglement derrière le bord antérieur, sa base bisinuée, le disque assez fortement et densément ponctué, marqué d'un fort sillon médian plus profond à ses extrémités ; stries larges, profondes ; interstries plans, rugueux. Pattes fortes, squamulées, à ponctuation rugueuse ; fémurs claviformes, inermes ; corbeilles tarsales ascendantes, bordées de soies raides et serrées ; tarsi triangulaires, longuement pubescents en dessus, spongieux en dessous. Dessous du corps squamulé de jaunâtre, les pièces latérales de la poitrine plus densément squamulées.

Mâle : pygidium bosselé longitudinalement de chaque côté, le sommet pourvu d'une touffe de poils jaunes ; segment anal impressionné avec une échancrure par deux lobes subdentiformes ; méso- et métatibias munis d'un ongllet robuste au sommet interne.

Femelle : pygidium latéralement déprimé au sommet ; segment anal déprimé.

v. **Rondoui** A. VUILLET, 1911, Feuille des jeunes Naturalistes, vol. 41, p. 63. — Semblable à la forme typique, mais taille un peu plus petite, les squamules du dessous et du dessus noires, avec seulement quelques squamules jaunâtres à la base du prothorax et sur les côtés, à la base du rostre, au dessus des yeux et sur le segment anal.

v. **salviae** GERMAR, 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 241. — Prothorax et élytres uniformément revêtus d'une pubescence grise ou brun-fauve.

La forme typique et la v. *salviae* vivent souvent ensemble, cette variété n'est bien qu'une mutation tantôt indépendante, tantôt accompagnant le type dans une même éclosion. Nos propres observations relativement à la sortie de ces deux formes des mêmes capsules d'*Iris pseudacorus* L., confirment celles de J. L. LICHTENSTEIN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1918, p. 93, 94, faites à Montpellier sur *Iris germanica* L., *I. florentina* L. et *I. foetidissima* L. Le même fait a été signalé par H. DU BUYSSON (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1911, p. 94).

La v. *salviae* a été obtenue isolément, ex larva, en septembre 1938, de graines de *Colchicum autumnale* L., provenant de St-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes) !

Biologie : PERRIS, Larves Col., 1876, p. 407. — URBAN, *Ent. Blätt.*, XXV, 1929, p. 24.

La ponte a lieu en mai-juin dans l'ovaire des fleurs, la transformation s'effectue de la mi-août à début de novembre, dans les graines. L'adulte hiverne ; on le rencontre parfois dans les capsules anciennes et desséchées de la plante nourricière.

Toute la France, commun aux bords des eaux ; parfois dans les endroits secs sur divers *Iris* sauvages et cultivés ; la v. *salviae* plus fréquente dans le midi. Cette variété (individus plus petits) a été observée dans les capsules d'*Iris spuria* L., en septembre, près la Rochelle (G. TEMPÈRE !). La forme typique est citée d'Angleterre sur *Iris foetidissima* (CURTIS).

Toute l'Europe (1) ; Corse.

La v. *Rondoui* est une race pyrénéenne. Elle vit dans les capsules d'*Iris xiphioides* EHRR. (*I. pyrenaica* BUBANI) à Gavarnie (Hautes-Pyrénées), 1.600-2.000 m. alt. (RONDOU, G. TEMPÈRE !); Gèdres ; Aragnouet, fin juillet (HUSTACHE !).

La larve agglutine deux à trois graines et les dévore. L'adulte sort par la déhiscence de la capsule ou par un trou pratiqué par l'insecte. L'éclosion a lieu de fin septembre à début de novembre (ROTROU).

2. **Mononychus superciliaris** BOH., 1844, in Schönherr, Gen. Sp. Curc., VIII, I, p. 401. — *algerinus* LUCAS, Nouv. et faits n° 115, p. 74 ; Bull. Ac. Hippone, XIII, p. 98.

Long. : 3,8-4 mm. Coloration et aspect de *punctum-album* (forme typique). S'en distingue, à première vue, par le rostre subrectiligne, non ou à peine élargi au sommet, le prothorax, fortement arrondi sur les côtés, très brusquement rétréci en avant et fortement étranglé derrière le bord antérieur, la présence d'un crochet à l'angle apical interne de protibias chez le mâle. La squamosité jaune des bords du prothorax,

(1) Cinq variétés étrangères à notre faune sont décrites de Russie et diverses régions de l'Europe méridionale.

envahissant parfois entièrement le disque (voir les autres caractères donnés au Tableau).

Vit et se développe dans les capsules d'*Iris foetidissima* L., en Algérie (PEYERIMHOFF) ; sur la même plante dans le midi de la France (!) ; sur *Iris xiphium* L. (*variabilis* JACQ.), au Maroc, Oudjda (P. DUMÉE !).

Biologie. — P. DE PEYERIMHOFF (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1919, p. 239). L'auteur ayant trouvé des larves âgées en fin juin qui lui ont donné l'imago en mi-juillet, en déduit que l'espèce pourrait peut-être avoir deux générations par an.

Très rare en France et sans doute confondu avec le précédent.

Charente-Maritime : Ile de Ré (BONNAIRE !) ; Royan, juillet 1919 (R. LEBON !) ; Var : environs de Toulon (coll. GUÉRIN !) ; Alpes-Maritimes : La Roquette-sur-Siagne, 10 mai 1940, en nombre sur *Iris foetidissima* L. en fleurs (HOFFMANN).

Algérie, Maroc, Portugal, Espagne.

Sous-tribu *Scleropterina* (1) REITTER, 1912.

Gen. **RHYTIDOSOMA** STEPHENS, 1831, *Brit. Ent.*, IV, p. 45, 288.

(*Rydidosoma* STEPH.. — *Scleropteridus* OTTO, *Verh. zool. bot. Ges. Wien*, 1897, p. 65).

Rostre environ aussi long que la tête et le prothorax, robuste, cylindrique, très arqué ; scrobes linéaires, obliques, élargis en arrière, à bord inférieur infléchi. Antennes médiocres submédianes ; funicule de 6 articles, les deux premiers un peu allongés, subconiques, les suivants courts, arrondis, assez serrés ; massue suboblongue, acuminée, pubescente. Yeux latéraux, subarrondis, peu convexes. Prothorax faiblement transversal, rétréci en avant, faiblement resserré, derrière le bord antérieur, à lobes oculaires faibles. Écusson peu distinct. Élytres brièvement ovales, très convexes, $\frac{1}{2}$ plus larges que le prothorax à la base, très obtusément anguleux aux épaules, fortement déclives en arrière et séparément subarrondis au sommet, découvrant le pygidium, leur marge latérale curviligne, sans entaille le long de l'épisternie métathoracique ; interstries étroits et très convexes. Prosternum élargi derrière les hanches ; sillon pectoral bien marqué, profond en avant, terminé derrière les hanches prothoraciques. Mésosternum enfoncé. Abdomen à trois premiers segments profondément impressionnés à leur base. Fémurs non claviformes, denticulés ou inermes ; tarsi à 3^e article largement bilobé ; ongles appendiculés.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Subglobuleux ; élytres à peine plus longs que larges, leur plus grande largeur vers le tiers antérieur ; épaules sail-lantes. Segment anal femelle sans fossette. Long. : 2 mm. 1. **globulus**.

(1) Cette sous-tribu comprend encore, pour la faune paléarctique, les genres *Brachiodontus* SCHULTZE et *Scleropterus* SCHÖNHERR.

— Piriforme ; élytres notablement plus longs que larges, leur plus grande largeur vers le milieu ; épaules effacées. Segment anal femelle (comme chez le mâle) avec une fossette arrondie et profonde. Long. : 2,8 mm. 2. **pici.**

1. **Rhytidosoma globulus** HERBST, Käfer, VI, 1795, p. 398. — *dentipes* REITT., Deutsche ent. Zeitschr., 1885, p. 398. — HUSTACHE, 1920, p.13. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

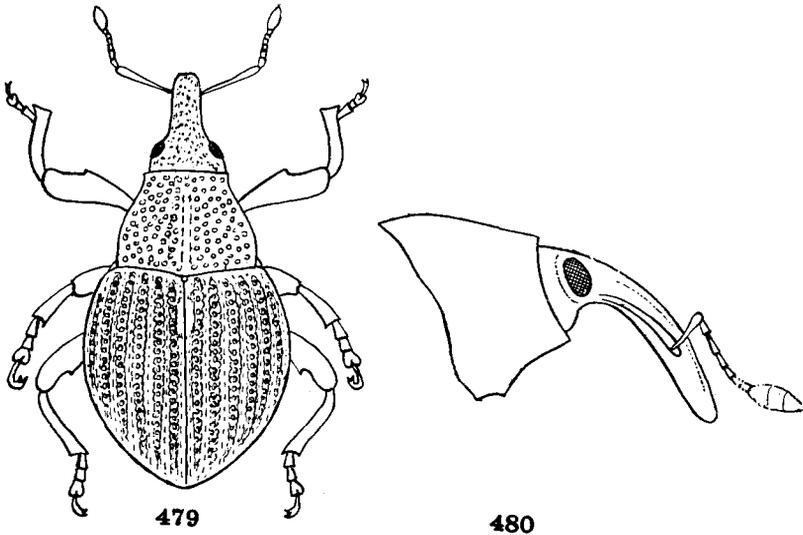


FIG. 479 à 480. — 479. *Rhytidosoma globulus* HERBST ; — 480. id., avant-corps (profil).

Long. : 2 mm. Corps subglobuleux, entièrement noir, peu brillant ; les élytres portant une tache postscutellaire blanche un peu allongée, les pièces latérales de la poitrine revêtues de squamules blanches, serrées ; la tête, le prothorax, et les élytres portant des squamules éparses, linéaires, blanches, parfois plus condensées à la base du prothorax ; pattes et antennes foncées, ces dernières parfois rougeâtres ; tarsi ferrugineux. Rostre fortement arqué à la base, épais, aussi long que le prothorax, glabre, mat, ponctué-rugueux, sillonné latéralement sur sa moitié basale. Funicule de 6 articles, les deux premiers articles subégaux, le 2^e moins épais, les suivants serrés, courts ; massue oblongue aussi longue que les quatre derniers articles du funicule. Tête arrondie, ponctuée. Prothorax à peine relevé au milieu du bord antérieur, sa base presque droite, ses côtés médiocrement arrondis, un peu resserrés en avant ; couvert de points forts, serrés, non confluent, pourvu d'un sillon médian peu profond, abrégé en avant. Élytres globuleux, régulièrement arqués latérale-

lement, leur plus grande largeur vers le tiers antérieur ; stries crénelées ; interstries plus étroites que les stries, costiformes, rugueux. Fémurs robustes, finement dentés ; tibias comprimés, arqués à la base ; tarses courts et spongieux en dessous.

Mâle : segment anal échancré au sommet (simple chez la femelle) ; tibias finement ongulés en dedans au sommet.

L'adulte vit sur les rejets des *Populus alba* L. ! et *tremula* L., dont il cribble les feuilles terminales de piqûres nutritives ; mai-août.

France septentrionale et orientale jusque dans les Basses-Alpes. Commun dans le bassin de la Seine, le nord et le nord-est, plus rare ailleurs.

Manque dans tout l'ouest, les Pyrénées, la Provence, le Centre. Europe centrale.

2. **Rhytidosoma Pici** A. SCHULTZE, 1889, Deutsche ent. Zeitschr., p. 293. — HUSTACHE, 1920, p. 14. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

Long. : 2,8 mm. Se distingue du précédent par sa taille plus forte ; les élytres un peu moins courts, fortement convexes, à épaulures effacées, leur plus grande largeur au milieu, les téguments plus brillants ; le prothorax à points plus forts, plus profonds, le sillon médian n'occupant que la moitié basale ; le rostre plus régulièrement arqué ; les antennes rousses, rarement rembrunies ; les tarses et les tibias rougeâtres, les fémurs foncés ; les interstries élytraux aussi larges que les stries costiformes. Pattes plus grêles ; fémurs très finement denticulés, rarement inermes. Segment anal pourvu d'une fossette profonde et pubescente dans les deux sexes. Tous les tibias, chez le mâle, armés d'un petit ongle apical interne.

Mœurs inconnues. Vit peut-être aux dépens des Noisetiers ou des Aulnes au pied desquels on le trouve fréquemment, dans les mousses vers 1.000 m. d'altitude. Plus rarement dans la plaine. Assez rare.

Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie, type (Pic). Retrouvé en nombre dans cette localité par de nombreux entomologistes, ainsi que dans les vallons de Borréon et des Fenêtres ; l'Authion ; Cagnes-sur-Mer ! ; Vence ! — Doubs : Pontarlier (DEVILLE !).

Sous-tribu *Hypurina* REITTER (1).

TABLEAU DES GENRES ET SOUS-GENRES (2).

- | | |
|---|--------------------------|
| 1. Élytres obtusément arrondis ensemble au sommet, sans prolongement en pointe courte à l'apex | 2. |
| — Élytres séparément prolongés horizontalement en pointe mousse à l'apex, rectangulaires ; calus huméral distinct | (p. 799) Hypurus. |

(1) A ce groupe appartiennent les genres non français : *Oreorrhynchus* OTTO, *Anthypurus* WAGN. et *Neoplatygaster* WAGN., n. nov. pour *Platygaster* FAUST, 1885 (n. précoc. par un Hyménoptère de LATREILLE).

(2) D'après H. WAGNER, *Ent. Blätt.*, 1937, 33, p. 290 et 1941, p. 2-3.

2. Rostre lisse et brillant dans les deux sexes, rougeâtre (mâle), noir ou brun (femelle), un peu aplati ventro-dorsalement depuis l'insertion antennaire jusqu'au sommet qui est en outre élargi. Antennes insérées au tiers ou au quart basal du rostre (p. 801) **Pseudophytobius**.
- Rostre, dans les deux sexes, noir ou brun, cylindrique, à peine rétréci en avant, fortement ruguleusement ponctué et mat jusqu'au sommet, ou à peine luisant chez la femelle. Antennes médianes ou submédianes. 3.
3. Prothorax plus ou moins profondément impressionné transversalement en avant, l'impression atténuée sur les côtés; le bord antérieur seulement marqué. Épimères visibles du dessus, dans l'angle thoraco-élytral. (p. 804) **Hemiphytobius**, s. str. (1).
- Prothorax à bord antérieur nettement séparé du disque par un fin sillon transversal se continuant latéralement (vu de profil) jusqu'au niveau inférieur de l'œil. Angle thoraco-élytral nul, le prothorax et les élytres formant une ligne fermée, les épimères sont invisibles du dessus. (p. 804) subgen. **Aphytobius**.

Gen. **HYPURUS** REY, 1882, Rev. d'Ent., I, p. 189.
(Hans WAGNER, Ent. Blätter, 1918; l. c., 1941, p. 102).

Rostre aussi long que la tête et le prothorax réunis, assez épais un peu arqué; scrobes rectilignement dirigés vers le bord antérieur des yeux qu'ils atteignent. Antennes médiocres; scape épaissi à partir du milieu; funicule de 7 articles, les deux premiers subégaux, le 1^{er} plus épais, subconique, les suivants plus courts, les trois derniers globuleux; massue ovale, aussi longue que les trois articles précédents réunis. Yeux moyens, peu convexes. Prothorax transversal, resserré en avant, le bord antérieur très relevé. Écusson très petit. Élytres subcarrés, subdéprimés, un peu atténués latéralement en arrière, leur angle sutural fasciculés (mâle) ou prolongés en un tubercule saillant (femelle). Pygidium vertical. Prosternum à canal rostral creusé à pic; intervalle des hanches prothoraciques faible, plus étroit que celui des hanches mésothoraciques, celui des hanches métathoraciques très large, Fémurs dentés; métafémurs saltatoires; très épaissis dès leur base. Ongles simples.

Une seule espèce.

(1) Ce sous-genre comprend quatre espèces du nord-africain et d'Espagne: *H. rumicum* PEYERH. (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1919, p. 240); *H. glaucii* CHEVROLAT, *Rev. d'Ent.*, 1839 (*Antoinei* HUST., *Bull. Soc. Maroc*, 1923); *H. luctuosus* DESBR., *Frel.*, V (1895-96) et *H. Fuentei* DESBR., *Frel.*, XVI (1908), p. 64.

Hypurus Bertrandi PERRIS, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1852, p. 183 (*Ceuthorrhynchus*). — *carneus* PERRIS, l. c., 1857, p. 146 (*Ceuthorrhynchus*). — *portulacae* HUST., Bull. Soc. ent. Égypte, X, 1926, p. 262 (immature). — ab. *nigritulus* VITALE, Riv. ital., III, 1905, p. 207. — *biskrensis* DBR., Frel., 1908. — HUSTACHE, 1920, p. 11. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422 ; Cat. Corse, p. 440.

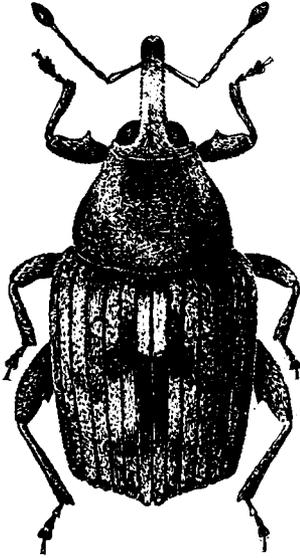


FIG. 481. — *Hypurus Bertrandi* PERRIS.

Long. : 2 mm. Corps déprimé en dessus, les téguments dorsaux d'un brun-rougeâtre ; parfois plus foncé, couvert de fines squamules allongées, roussâtres, peu serrées sur le prothorax, sauf sur les bords latéraux et dans le sillon médian, plus dense sur les élytres, où elles sont un peu soulevées, sub-sériées, formant une tache peu tranchée sur le tiers de la suture et sur les saillies apicales, ménageant sur la suture et les côtés un dessin foncé plus ou moins cruciforme ; pattes et antennes rousses, la massue parfois rembrunie. Rostre testacé (mâle) ou foncé (femelle) (1). Prothorax obsolètement canaliculé, finement tuberculé latéralement, un peu en arrière du milieu. Élytres à calus huméral saillant ; stries ponctuées et

squamulées, bien plus étroites que les interstries, ceux-ci plans, granulés, les dorsaux saillants au sommet ; l'angle sutural simple (mâle) ou prolongé en un petit tubercule saillant (femelle). Pattes robustes, squamulées, saltatoires ; fémurs finement denticulés. Ongles simples. Pygidium rougeâtre, squamulé.

Mâle : Pygidium vertical. Segment anal avec une impression triangulaire et canaliculée au milieu. Femelle : Pygidium refoulé en dessous. Segment anal fortement échancré, le fond fortement impressionné en arc en avant.

Vit à l'état larvaire et imaginaire sur *Portulaca oleracea* L. (G. TEMPÈRE).

Mœurs, éthologie, description de la larve et de la nymphe (A. HOFFMANN et G. TEMPÈRE, Bull. Soc. ent. Fr., 1944, p. 100-104, figs).

La femelle dépose un œuf sous l'épiderme, de la feuille du Pourpier. L'incubation est de 3 à 4 jours ; la larve mine et dévore le parenchyme ; elle abandonne et attaque successivement quatre et cinq feuilles durant son évolution qui dure 8 à 10 jours. La transformation se fait dans le sol, dans une coque de terre ; la durée nymphale est de 6 à 8 jours. Il doit exister au moins trois

(1) HUSTACHE, l. c., a interprété faussement les caractères sexuels secondaires de cette espèce.

génération de juin à octobre. L'adulte hiverne sous les écorces ou détritrus divers. Les dégâts sont souvent considérables (1).

France méridionale. Surtout dans le sud-ouest ; plus rare ailleurs.

Landes : Sinderès, type de *Bertrandi* ; Biscarosse (type de *carneus*) ; Dax (MASCARAU). — Gironde : environs de Bordeaux, en grand nombre (G. TEMPÈRE !). — Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER). — Aude : Carcassonne (GAVOY !). — Hérault : Béziers (PUEL). — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille (ABEILLE !). — Vaucluse : Avignon (PUEL) ; Apt (ABEILLE). — Rhône : St-Genis-Laval (FALCOZ !, V. PLANET, etc.). — Corse : Ajaccio (VODOZ). — Sicile.

OBSERVATION. — La larve a de nombreux parasites naturels : *Thersilochus moderator* L. (*Ichneumonidae*) ; *Diospilus oleraceus* HAL et *Triaspis pallipes* NEES (*Braconidae*) ; *Necremnus leucarthros* THS., *Eulophus pectinicornis* L. et *Hemiptarsenus ruficollis* WLK. (*Chalcididae*) (Ch. GRANGER) cf. TEMPÈRE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1950, p. 59).

Gen. **PSEUDOPHYTOBIUS** DESBROCHERS, *Bull. Acad. Hipp.*, 1884, n° 19, p. 96.

(*Hypurus* auct. (non REY), pars). H. WAGNER, *Ent. Blätter*, 33, p. 293, (1937) ; l. cit., 37, p. 98 (1941)).

Rostre épais, court, arqué, un peu aplati en avant et élargi au sommet, lisse et brillant dans les deux sexes. Antennes grêles, insérées au tiers ou au quart basal du rostre ; funicule de 7 articles, le 1^{er} un peu plus épais au sommet, les 2^e, 3^e filiformes, les suivants graduellement plus courts et épaissis ; massue courte, ovale, confusément articulée. Yeux latéraux, petits, déprimés. Prothorax court, transversal, fortement resserré derrière le bord antérieur, bituberculé sur les côtés du disque, obsolètement sillonné. Écusson petit. Élytres brièvement ovales, peu plus larges que le prothorax, convexes, arrondis ensemble au sommet ; calus huméral effacé ; plus courts que l'abdomen. Pattes courtes, fémurs épais ; métafémurs fortement claviformes, saltatoires ; tarse à 3^e article bien plus large que le 2^e. Ongles simples et libres. Prosternum avec un canal rostral assez profond. Mésosternum à excavation peu profonde, limitée au bord antérieur du métasternum.

Ce genre comprend une seule espèce à laquelle sont rattachées plusieurs formes géographiques (2).

TABLEAU DES FORMES FRANÇAISES.

— Prothorax visiblement quoique faiblement arrondi sur les côtés de la moitié postérieure, à tubercules aigus mais

(1) D'après HUSTACHE, *Bull. Soc. ent. Egypte*, 1926, p. 263, le D^r ALFIERI aurait obtenu *Hypurus portulacae* HUST., de cécidies sur Pourpier. Cette observation, que n'accompagne aucun détail, devra être confirmée.

(2) La forme française du sud-ouest se rapporte à la subsp. *Tempereti* WAGN., la subsp. *continuatus* DESBR., *Frel.*, V, p. 54 (1895-96), se trouve en Algérie, Sardaigne, WAGNER la cite de Corse, mais sans précision. La subsp. *saltator* DESBR., *Bull. Acad. Hipp.*, n° 19, sep. 97 (1884), vit en Algérie, au Maroc et en Espagne.

- petits. Élytres assez régulièrement arqués latéralement. Revêtement dorsal blanchâtre, varié de roux çà et là. Parfois presque unicolore, blanchâtre (v. *salicorniae* HUST.). Interstries faiblement convexes. Squamules élytrales plus grandes ; stries peu distinctes, leurs squamules piliformes peu visibles. Long. : 1,6 mm. **acalloides.**
- Prothorax subparallèle sur la moitié postérieure des côtés, à tubercules plus développés. Élytres faiblement arqués jusqu'au milieu et subrectilignement rétrécis ensuite jusqu'au niveau du calus antéapical. Revêtement brun ou roussâtre ; prothorax avec la bande médiane blanche. Élytres à suture claire et à tache post-scutellaire blanche plus nette ; interstries convexes, ornés de petites mouchetures ou linéoles claires ; stries très marquées, leurs fines squamules bien distinctes. Long. : 2 mm. subsp. **Temperei.**

Pseudophytobius acalloides FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., V, 1857, p. 639. — *salicorniae* HUST., Bull. Soc. ent. Fr., 1930, p. 194 (1). — HUST. Miscell. ent., 1920, p. 18. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422 ; Cat. Corse, p. 440.

Long. : 1,6 mm. Corps ovalaire ; le revêtement dorsal blanchâtre plus ou moins varié de roux, paraissant presque unicolore, masquant entièrement les téguments noirs, formé d'une couche serrée de squamules claires, faiblement ou non impressionnées, ovales, un peu plus allongées et plus grandes sur les élytres que sur le prothorax, les squamules des stries filiformes, peu distinctes ; le bord antérieur du prothorax le plus souvent rougeâtre ; les pattes rousses ou testacées ; les antennes rousses ou noirâtres. Rostre subégale au prothorax, roux (mâle), noir ou brun (femelle). Antennes insérées vers le quart basal du rostre ; scape claviforme ; 1^{er} article du funicule un peu moins épais que le scape au sommet, les 2^e, 3^e et 4^e articles filiformes, le 2^e plus long que le 1^{er}, les 5^e à 7^e assez épais mais encore aussi longs que larges au moins. Prothorax à bord antérieur relevé, bidenté au milieu. Élytres à stries fines ; interstries beaucoup plus larges que les stries, subconvexes, le 5^e calleux au sommet. Ongles simples.

Mâle : 1^{er} segment ventral impressionné ; segment anal avec une fossette ronde, assez profonde ; mésotibias très finement onglés à l'angle apical interne.

La larve vit dans le parenchyme des feuilles de *Suaeda fruticosa* FORSK ; elle s'attaque successivement à plusieurs feuilles. La transformation a lieu en terre ; il semble n'y avoir qu'une seule génération (TEMPÈRE, Bull. Soc. ent. Fr., 1950, p. 60).

(1) *P. salicorniae* HUST. a été mis en synonymie par H. WAGNER, Ent. Blätt., 1937, heft 3.

L'adulte se trouve sur la même plante (J. LICHTENSTEIN !, H. LAVAGNE !) et sur *Suaeda maritima* DUMONT (GRENIER !).

Terrains salés. Assez rare.

Hérault : Palavas, types (V. MAYET, LICHTENSTEIN, LAVAGNE, etc.) Frontignan (MINSMER) ; Cette (V. MAYET). — Bouches-du-Rhône : Marseille (FALCOZ !). — Aude : La Nouvelle (GRENIER !). — Corse.

Europe occidentale, Algérie, Espagne, Sardaigne.

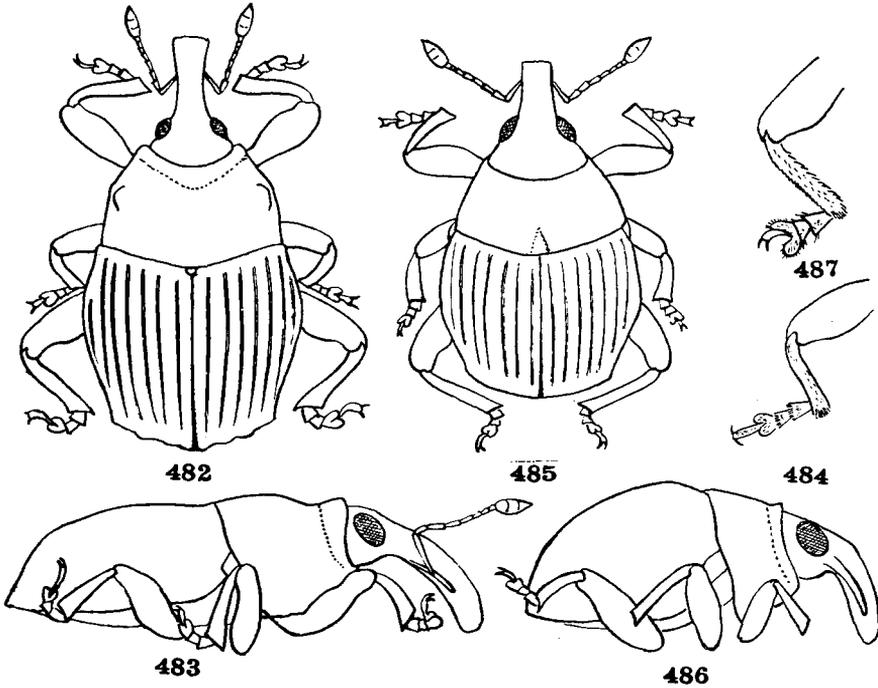


FIG. 482 à 487. — 482. *Pseudophytobius acalloides* FAIRM. ; — 483. id., corps de profil ; — 484. id., protibia gauche ; — 485. *Hemiphytobius (Aphytobius) sphaerion* BOH. ; — 486. id., corps de profil ; — 487. id., protibia gauche.

Subsp. **Temperei** WAGNER, Ent. Blätter, 33, p. 294 (1937) et 37, p. 98 (1941).

— Diffère de la forme typique par les caractères mentionnés au tableau. L'adulte (et probablement la larve) vit sur *Suaeda fruticosa* FORSK. (G. TEMPÈRE, Bull. Soc. ent. Fr., 1935, p. 266 ; Procès-verbaux Soc. Linn. Bordeaux, 1938, p. 76).

Littoral de l'Atlantique ; commun par places.

Vendée : Noirmoutier (FAUVEL, Rev. d'Ent., 1885, p. 195) (1). — Gironde, bassin d'Arcachon : Ile aux Oiseaux (A. AGNUS !, G. TEMPÈRE !).

(1) Les individus provenant de cette localité et que j'ai vus dans les collections BRISOUT et GRENIER, appartiennent à la subsp. *Temperei*.

Gen. **HEMIPHYTOBIUS** WAGNER, Ent. Blätt., 33, p. 297-300 (1907).
(*Hypurus* auct., non REY, 1882, part. — *Pseudophytobius* auct., non
DESBROCHERS, 1884, part.).

Rostre épais, robuste, courbé, cylindrique, rugueux, mat jusqu'au sommet, à peine luisant chez la femelle. Antennes grêles insérées vers le milieu du rostre ; funicule de 7 articles, les deux premiers subégaux, le 1^{er} très épais, le 2^e très oblong, subfiliforme, le 3^e d'un tiers plus court que le 2^e, les suivants courts, globuleux ; massue oblongue, aussi longue que les quatre précédents articles réunis. Prothorax plus ou moins fortement transversal, convexe, impressionné ou sillonné transversalement en avant derrière le bord antérieur, portant deux tubercules plus ou moins développés. Écusson très petit ou indistinct. Élytres courts, très brièvement ovales ; épaules nulles. Fémurs inermes ; métafémurs plus épais, salta-toires. Ongles simples, divergents. Les autres caractères analogues à ceux des *Pseudophytobius*.

Ce genre comprend actuellement cinq espèces réparties dans le nord-africain, l'Espagne et le sud de la France. L'unique espèce française se rapporte au sous-genre *Aphytobius* WAGNER (1).

H. (Aphytobius) sphaerion BOHEMAN, 1845, in Schönherr, Gen. Sp. Curc., VIII, 2, p. 145. — *subglobosus* Ch. BRIS., Abeille, V, 1869, p. 442. — *veronicae* FRIVALDSKY, Term. Füz., VIII, 1884, p. 284. — WAGN., l. c. — HUSTACHE, 1920, p. 10. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

Long. : 1,2-1,4 mm. Subglobuleux, convexe noir ou brun, revêtu en dessous, de petites squamules allongées, étroites, brunes et cendrées, les plus claires condensées sur le front, sur le prothorax (sauf deux taches discales brunes, étroitement séparées par la fine ligne médiane, élargies en avant, tangentes à la base mais non au sommet), sur les élytres trois fascies transversales plus ou moins tranchées, parfois décomposées en petites macules, la suture ordinairement pourvue d'une courte bande post-scutellaire claire et d'une autre de même couleur, plus longue, post-médiane ; les fémurs foncés, finement squamulés, les tibias et les tarses roux ou ferrugineux ; les antennes noirâtres ou rousses avec la massue obscurcie ; yeux latéraux, assez convexes. Prothorax court, finement

(1) Une seconde espèce : *H. Guedeli* HUST., Bull. Ann. Soc. ent. Belg., 1946, p. 136, a été décrite sur un unique spécimen femelle, provenant de l'Isère : Massif de la Grande Chartreuse (GUÉDEL). Les caractères donnés par l'auteur paraissent plutôt convenir à une forme de *sphaerion* dont le revêtement squamulaire est d'ailleurs variable. Se distinguerait de ce dernier par le 2^e article du funicule seulement un peu moins épais que le 1^{er} article ; le prothorax plus fortement et plus densément ponctué, sans impression ni tache antéscutellaires ; le dessin élytral blanc composé de poils plus grossiers que les bruns (mais non de squamules) et comprenant : une légère fascie arquée formée de linéoles sur la déclivité postérieure et une linéole sur la base des interstries 6-7 ; stries plus larges, profondes.

tuberculé, peu arqué latéralement, fortement rétréci en avant, avec une forte impression transversale derrière le bord antérieur qui est très relevé, obsolètement canaliculé au milieu. Écusson presque indistinct. Élytres nettement plus larges que le prothorax à la base, brièvement ovalaires, les épaules effacées, le calus antéapical peu distinct ; finement striés-punctués. Pygidium découvert, squamulé. Dessous finement squamulé, les pièces latérales de la poitrine densément squamulées de clair. Fémurs inermes, robustes, les postérieurs plus épais. Ongles simples.

Mâle : méso- et métafémurs finement onglés au sommet interne.

La larve vit en mineuse dans les feuilles de *Silene nutans* L. L'adulte se rencontre sur la plante ainsi que sur *Silene gallica* L. ; avril-août (G. TEMPÈRE, *Miscell. ent.*, 38 (1936), p. 103 ; *Procès-verbaux Soc. Linn. Bordeaux*, 1938, p. 79 ; *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 77). Observée plus récemment dans les feuilles des *Melandryum album* MILL., *Silene inflata-vulgaris* GAUD. et *Arenaria montana* L. (TEMPÈRE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1950, p. 59 (1)).

Espèce longtemps considérée comme rarissime en France ; la découverte de son éthologie par M. TEMPÈRE, a permis de la capturer en grand nombre dans le sud-ouest, elle fera connaître plus exactement son aire de dispersion encore peu étendue dans notre faune.

Hautes-Pyrénées, sans localité précise, type unique de *subglobosus*. — Isère : Grande-Chartreuse, un spécimen (D^r GUÉDEL). — Gironde : environs de Bordeaux, Léognan, Cadaujac, une trentaine d'individus capturés de 1936 à 1939 (G. TEMPÈRE !) ; dans le Médoc, à Louens, Illats (BUSTARRET, LANDÈS).

Tarn : GALIBERT. P. de Dôme : Mt Dore (ROUDIER). Autriche, Saxe.

OBSERVATION. — Les spécimens français ont le dessin élytral moins tranché que ceux de l'Europe centrale, les fascies sont rarement toutes distinctes, ordinairement la médiane seule est assez visible. BRISOUT signale que son *subglobosus* se distingue de *sphaerion* par la base du prothorax tronqué et son écusson invisible. En réalité, le premier de ces caractères est illusoire, quant à l'écusson il est tantôt distinct, tantôt presque nul selon les individus.

Sous-tribu *Rhinoncina* (selon WAGNER) (2).

TABLEAU DES GENRES ET SOUS-GENRES.

1. Massue antennaire à 3 articles distincts, finement tomenteuse, le 1^{er} article, au plus, une fois et demie aussi long que les deux autres distaux ensemble. Dessous des tarsi feutré ou garni d'une pubescence épaisse, le 1^{er} article nettement plus large que les deux premiers et passablement bilobé 2.

(1) La larve évolue en avril-mai ; en élevage elle accepte de nombreuses Caryophyllacées et des Chenopodiacées : *Chenopodium album* L. et *C. vulvaria* L. La transformation a lieu dans le sol, dans une coque de terre. La vie imaginaire dure environ dix mois. L'espèce n'a qu'une génération (G. TEMPÈRE).

(2) WAGNER fait entrer dans cette sous-tribu le genre *Marmoropus* SCHÖNHERR, rangé habituellement parmi les *Ceuthorrhynchina*. Ce genre comprend deux espèces ; il n'appartient pas à notre faune.

- Massue paraissant n'avoir qu'un article ; glabre, brillante, les deux articles distaux très réduits et comme empaquetés dans le 1^{er} en forme de vase. Dessous des tarses glabre, les articles très longs, le 3^e à peine plus large que le 2^e, non lobé distinctement ; onychium très allongé et très grêle. Tibias et tarses garnis de longs poils (cils natatoires). (p. 807) **Eubrychius**.
- 2. Funicule antennaire de 6 articles 3.
- Funicule de 7 articles. Ongles appendiculés en dedans 8.

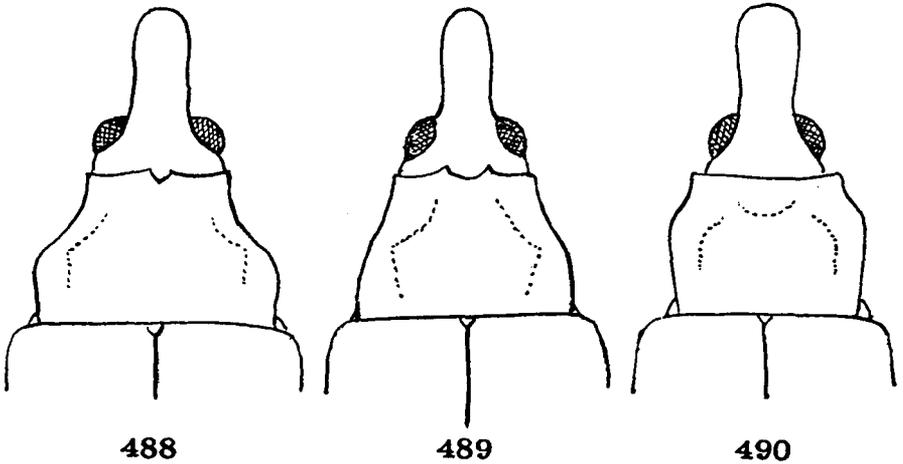


FIG. 488 à 490. — 488. Avant-corps d'un *Heterophytobius* WAGN. ; — 489. id. d'un *Phytobius* s. st. ; — 490. id. d'un *Phytobius* subg. *Paleonomus* THOMS.

- 3. Tarses très étroits, le 2^e article au moins deux fois aussi long que large, le 3^e distinctement lobé mais guère plus large que le 2^e. Dessous des tarses à pubescence simple ; onychium (ongles compris) trois fois aussi long que le 3^e article. Ongles simples. (p. 809) **Litodactylus**.
- Tarses moins étroits, le 2^e article au plus d'un tiers aussi long que large, trapézoïdal, le 3^e normalement large, bilobé. Dessous des tarses avec une épaisse brosse de poils ; onychium (ongles compris) à peine du double aussi long que le 3^e article 4.
- 4. Bord antérieur du prothorax simple, non échancré au milieu, avec parfois deux tubercules plus ou moins aigus, mais non rapprochés à leur base, leur intervalle égal au diamètre du front 5.
- Bord antérieur du prothorax échancré au milieu, présentant deux denticules fortement rapprochés l'un de l'autre, formant, à leur base, un angle aigu 7.

5. Prothorax sans tubercules distincts au bord antérieur.
 Ongles simples (p. 812) **Phytobius** subgen. **Pelonomus**.
 — Prothorax avec deux tubercules distincts 6.
6. Ongles simples, seulement épaissis légèrement à leur base.
 Élytres marbrés de taches claires, irrégulières, tranchant
 sur le fond sombre des téguments, avec parfois de fines
 squamules brillantes, métalliques. (p. 811) **Phytobius**.
 — Ongles courts, appendiculés en dedans. Élytres noirs ou
 noirâtres, à pubescence rare, ornés d'une tache post-scutel-
 laire squamuleuse d'un blanc pur.
 (p. 818) **Phytobius** subgen. **Paraphytobius**.
7. Ongles grêles, paraissant simples (ou munis à leur base,
 interne d'une spinule extrêmement fine). Élytres ornés,
 sur fond sombre, de petites taches squameuses claires,
 inégalement ordonnées
 (p. 819) **Heterophytobius** (s. st.).
 — Ongles moins grêles, appendiculés en dedans. Élytres noirs,
 à pubescence fine et rare, avec une tache post-scutellaire
 squameuse d'un blanc pur.
 (p. 821) **Heterophytobius** subgen. **Neophytobius**.
8. Prothorax, sur le disque, assez régulièrement convexe, sans
 trace d'un tubercule sur les côtés (1). Élytres à taches
 blanchâtres, irrégulièrement disposées sur fond sombre.
 Corps oblong, subparallèle.
 (p. 828) **Rhinoncus** subgen. **Amalorhinoncus**.
 — Prothorax, sur le disque, avec une dépression de chaque
 côté du milieu, limitée à la base par un relief plus ou moins
 aigu, qui, vu obliquement, apparaît comme un tubercule
 médian (chez une espèce : *pericarpus* ce relief est à peine
 distinct, mais la dépression, vue de côté, est bien visible).
 Corps court, ovale (p. 822) **Rhinoncus**.

Gen. **EUBRYCHIUS** C. G. THOMSON, 1859, Skand. Col., I, p. 138.

(H. WAGNER, Ent. Blätt., 32, p. 1936, p. 187).

Rostre épais, assez long, arqué. Antennes courtes, médianes ou submé-
 dianes ; scape conique, très court, n'atteignant pas le bord de l'œil en
 avant ; funicule de 6 articles, les deux premiers articles subégaux, le 1^{er}
 presque aussi épais que le scape, le 2^e moins robuste, les suivants courts,
 serrés ; massue glabre, oblongue, aussi longue que les trois précédents
 articles réunis. Yeux grands, peu saillants. Prothorax subtransversal,

(1) On observe parfois un petit tubercule très obsolète, peu distinct et n'offrant aucune
 comparaison avec celui des espèces du groupe suivant.

subparallèle dans sa moitié basale, resserré en avant, bisinué à sa base et pourvu de 4 tubercules aigus. Écusson distinct. Élytres courts, deux fois plus larges que le prothorax, à épaules arrondies mais non effacées. Pattes élancées ; fémurs grêles, mutiques ; tibias bisinués, munis de cils natatoires ; tarses à articles étroits, allongés, non spongieux en dessous, le 3^e article entier, non bilobé, l'onychium très long, égal aux trois articles précédents réunis, ongles simples. Hanches prothoraciques subcontiguës.

La seule espèce du genre se trouve en Europe occidentale.

Eubrychius velatus BECK, Beitr. bayer. Ins. Fn., 1817, p. 20. — *myriophylli* STEPHENS, Ill. Brit. Ent., IV, 1831, p. 52. — *aqualicus* C. G. THOMS., 1859, Skand. Col., I, p. 138. — *Lecontei* DIETZ, Trans. Amer. ent. Soc., 23, 1896, p. 475. — HUSTACHE, 1921, p. 48. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

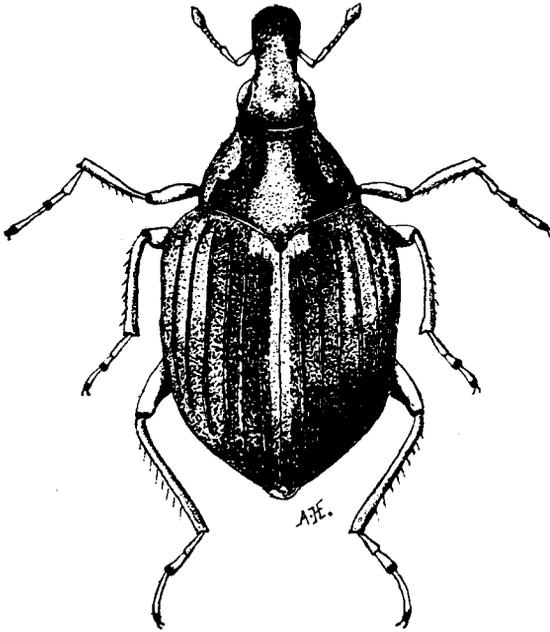


FIG. 491. — *Eubrychius velatus* BECK.

Long. : 2,5-3 mm. Brièvement ovalaire ; convexe, noir, mat, revêtu de fines pellicules squameuses, serrées, brunes, d'aspect velouté et cendrées ou d'un jaune-verdâtre, ces dernières couvrant la tête et le prothorax ménageant sur celui-ci deux bandes dorsales foncées, arquées sinuées ; les élytres soit entièrement squamulés de clair (jaune ou cendré) soit avec les interstries plus ou

moins foncés, la suture restant toujours densément squamulée ; antennes entièrement testacées ; pattes rousses, sauf les genoux, les 2^e et 3^e articles des tarses et le sommet de l'onychium noirs ; yeux grands, peu saillants. Prothorax avec deux petits denticules au bord antérieur, leur intervalle plus grand que la largeur du front et deux tubercules aigus assez forts, situés vers le tiers basal des bords latéraux ; obsolètement sillonné au milieu, la base avec une impression anté-scutellaire peu profonde. Élytres très convexes, brièvement ovalaires, leur plus grande largeur un peu en arrière de la base, calus huméral peu visible ; stries fines mais profondes,

ponctuées, squamulées ; interstries convexes bien plus larges que les stries. Pygidium squamulé. Pattes élancées ; fémurs assez grêles, inermes ; tibias ciliés. Dessous à squamules plus claires que celle du dessus.

Mâle : mésotibias très finement ongulés en dedans au sommet ; abdomen à segments 1-2 subdéprimés au milieu ; segment anal fovéolé, squamulé.

Vit sur *Potamogeton densus* L., dont l'adulte dévore les tiges, les feuilles et les pétioles. Il nage lentement dans les eaux calmes et s'accroche fortement aux plantes dès le moindre remous (!). **Biologie** : URBAN, *Ent. Blätter*, 25 (1929), p. 72, 74, œuf, larve, nymphe.

Presque toute la France ; peu commun.

Région de l'Alsace-Lorraine. — Meuse : Dugny ! — Nord. — Somme. — Oise : Coye, Chantilly. — Seine-et-Oise : Genevilliers, bord de la Seine ; Chaville (MAGNIN !), etc. — Seine-Inférieure : Grand-Quevilly, Heurteauville. — Calvados. — Eure. — Mayenne : St-Denis-de-Gastines ! — Ille-et-Vilaine : Le Rheu !, près Rennes. — Marne : La Vesle (BETTINGER !). — Aisne : marais de Courcelles ! — Aube : Romilly (CHANTRIER !). — Saône-et-Loire : Digoïn. — Indre-et-Loire : Tours. — Haute-Vienne : Verneil, dans la Vienne ! — Isère : Entre-deux-Guiers (V. PLANET), etc. — Vaucluse : Avignon (CHOBAUT). — Aude : Narbonne (GAVOY, MARQUET). — Landes (PERRIS, GOBERT). — Gironde (GOBERT, EYQUEM).

Suède, Allemagne, Angleterre. — États-Unis.

Gen. **LITODACTYLUS** REDTENBACHER, 1845,

Gatt. Deutsch. Käferfn., p. 43.

(Hans IAGNER, *Ent. Blätter*, 32, 1936, p. 187).

Rostre peu épais, subégal au prothorax. Antennes médianes ; scape clavi-forme, atteignant le bord antérieur de l'œil, funicule de 6 articles, les deux premiers subégaux, le 1^{er} plus épais, les suivants courts, serrés ; massue oblongue presque aussi longue que les quatre articles précédents réunis. Yeux très grands, saillants. Prothorax transversal, resserré en avant, portant 5 tubercules, canaliculé au milieu. Écusson distinct. Élytres ovales, subdéprimés, bisinués à la base, débordant le prothorax ; calus huméral assez saillant. Pygidium découvert. Pattes élancées ; fémurs simples ; tibias et tarsi faiblement ciliés, ces derniers très rétrécis, légèrement spongieux en dessous, leurs deux premiers articles allongés, le 3^e guère plus large que le 2^e et lobé, ce dernier au moins deux fois aussi long que large ; onychium subégal aux articles précédents réunis ; ongles simples. Hanches prothoraciques subcontiguës.

Une seule espèce.

Litodactylus leucogaster MARSHAM, 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 253. — *myriophylli* GYLL., 1813, *Ins. Suec.*, III, p. 152. — v. *argentatus* HUST., *Miscell. ent.*, 1922, p. 48 (DEGORS in litt.). — HUSTACHE, 1922, p. 47. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 422.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale-court, subdéprimé, noir, mat, couvert de

petites squamules ovales, serrées mais non imbriquées, brunes et cendrées ; le prothorax avec les côtés largement et une fine ligne médiane clairs : les élytres ornés d'une tache post-scutellarie claire occupant les deux premiers interstries ou réduite au 1^{er} interstrie seulement et de nombreu-

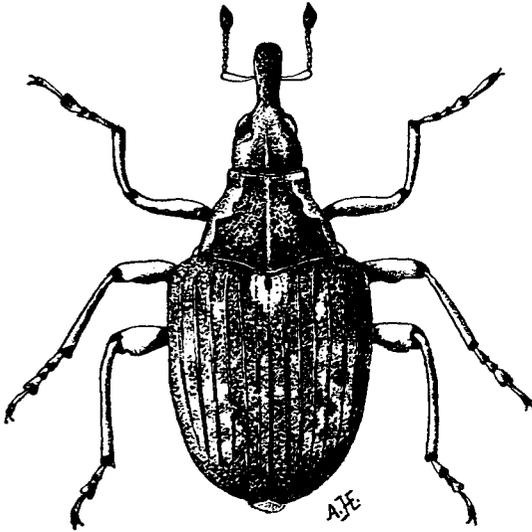


FIG. 492. — *Lithodactylus leucogaster* MARSH.

ses mouchetures moins tranchées, plus condensées sur les côtés et au sommet, éparses ou nulles sur le disque ; antennes rousses, sauf la massue et parfois les deux derniers articles du funicule rembrunis ; pattes rougeâtres (genoux et tarses noirs). Tête densément squamulée, déprimée entre les yeux ; vertex caréné. Prothorax assez convexe, muni de deux très petits tubercules aigus sur le bord antérieur, leur intervalle plus grand que la largeur du front, et de deux

autres tubercules plus forts, formant une petite crête sur le tiers basal des bords latéraux. Élytres en ovale court, déprimés en avant, bisinués à la base, très faiblement arqués sur les deux tiers antérieurs des côtés. à calus huméral allongé, assez saillant ; séparément arrondis au sommet comme chez les précédentes espèces ; stries fines, ponctuées, squamulées ; interstries bien plus larges que les stries, très convexes, le 5^e très élevé, subcalleux à la base. Pygidium squamulé de clair. Pattes finement squamulées ; fémurs inermes. Dessous squamulé de blanc ou de jaunâtre.

Mâle : mésotibias munis d'un petit ongllet apical interne ; segment anal pourvu d'une petite fossette squamulée ; pygidium retroussé et bordé au sommet par une petite touffe de poils.

La v. **argentatus** est revêtue en dessus et en dessous d'une squamosité uniforme gris-blanchâtre.

Vit sur les *Myriophyllum*, l'adulte coupe l'extrémité des tiges (HUSTACHE). Observé sur les inflorescences de *Myriophyllum verticillatum* L. (R. JEANNEL, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1916, p. 218), cf. Frank BROCHER, *Ann. de Biologie lacustre*, V, 1911, Observations biologiques sur quelques Curculionides aquatiques (1).

L'adulte excellent nageur possède un revêtement parfaitement hydrofuge.

(1) La biologie a été étudiée par GYLLENHAL, S. CURTIS, Ch. MATHIEU, BARGAGLI, etc.

Il peut soit marcher sur l'eau en faisant mouvoir ses pattes alternativement, soit ramer et glisser sur la surface en pressant en arrière simultanément ses six pattes (HUSTACHE). Il hiverne parfois dans les tas de foin coupés dans les marais (CARPENTIER).

Réandu probablement dans toute la France ; étangs, marécages ; avril-juillet. Assez commun. Non signalé du centre.

Vosges. — Nord. — Somme. — Tout le bassin de la Seine. — Ille-et-Vilaine. — Finistère. — Mayenne. — Eure. — Calvados. — Anjou. — Loir-et-Cher. — Aude. — Hérault. — Alpes-Maritimes. — Isère. — Ain. — Jura. — Côte-d'Or. — Landes. — Gironde.

La v. *argentatus* dans l'Eure : Toutainville, en grand nombre et mêlée à la forme typique (DEGORS !).

Europe septentrionale et moyenne.

Gen. **PHYTOBIUS** SCHÖNHERR, 1836, Gen. Curc., III, p. 458.

(*Pachyrhinus* STEPH., Ill. Brit. Ent., Mandib., 4, p. 50 (1831) part.).

Subgen. *Pelonomus* C. G. THOMS., Skand. Col., I, 138 (1859). Subgen.

Paraphytobius WAGN., Ent. Blätt., 32, p. 181, 187 (1936).

Rostre court, épais, arqué. Antennes peu robustes, pubescentes ; scape légèrement claviforme, atteignant presque l'œil ; funicule de 6 articles, les deux premiers subégaux, allongés, le 1^{er} plus épais, subconique, les suivants courts, serrés ; massue ovale ou oblongue. Yeux grands, arrondis, saillants. Prothorax transversal, tuberculé, le bord antérieur simple ou portant deux tubercules écartés, à intervalle ordinairement aussi large que le front, mais sans échancrure formée par deux denticules rapprochés. Écusson petit ou indistinct. Élytres larges, brièvement ovales, assez convexes ; calus huméral obtusément anguleux. Pattes assez robustes ; fémurs non claviformes, arqués à leur base, inermes ; tibias plus ou moins bisinués ; tarses courts, épais, spongieux en dessous, leur 1^{er} article obconique ainsi que le 2^e mais un peu plus court, d'un tiers seulement aussi long que large, le 3^e large, bilobé ; onychium plus court que les trois articles précédents réunis, deux fois aussi long que le 3^e article ; ongles simples ou dentés. Hanches prothoraciques contiguës ou étroitement distantes. Les mâles se différencient par la présence d'un petit ongle apical interne aux mésotibias et par des impressions abdominales variables selon les espèces.

WAGNER a créé pour ce groupe, deux sous-genres : *Phytobius* s. st. et *Paraphytobius*, en se basant sur les ongles appendiculés ou simples ; la disposition des squamules élytrales et la présence d'une tache post-scutellaire (1).

Ce genre tel qu'il est défini comprend une quinzaine d'espèces paléarctiques, dont sept se trouvent dans notre pays. Elles sont distribuées dans toute l'Europe septentrionale et méridionale jusqu'en Sibérie, au Japon, en Chine et dans le Nord de l'Afrique (2).

(1) WAGNER a encore créé le genre *Phytobiomorphus* (Ent. Blätt., 33, p. 309, 1937) pour *P. variegatus* HUST., Ann. Soc. ent. Fr., 1919, p. 333, du Yunnan.

(2) Huit espèces particulières au Nouveau Monde se trouvent aux États-Unis, Californie, Brésil, Colorado.

Insectes terrestres et semi-aquatiques, recherchant les endroits humides, le bord des eaux. Ils sont connus, pour la plupart, pour vivre aux dépens des Polygonacées et les Lythriacées. Une espèce semble inféodée à *Comarum palustre* L. (1). Leurs larves sont ectophages, leur transformation s'effectue dans une coque fixée au végétal comme chez les *Cionus*, mais parfois elles s'enfoncent dans les rameaux y provoquant des réactions cecidiformes.

Subgen. **Pelonomus** THOMS., Skand. Coleoptera, I, p. 138 (1859).

1. **P. (Pelonomus) comari** HERBST, 1795, Käf., VI, p. 411. — HUSTACHE, 1922, p. 34. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 1,7-2 mm. Se distingue de toutes les espèces du genre par son prothorax inerme au bord antérieur, les tubercules postérieurs obsolètes, formant un mince repli transversal, peu net, situé en arrière du milieu. Corps convexe, subglobuleux, revêtu de petites squamules ovales ; le dessus foncièrement brun, orné, sur les élytres, de nombreuses petites taches cendrées, les côtés du prothorax largement et sa ligne médiane étroitement squamulés de même, le disque prothoracique brun avec ou sans un léger reflet cuivreux. Dessous squamulé de clair, antennes et tibias testacés, les tarses plus ou moins enfumés ; fémurs bruns. Rostre du double aussi épais que les fémurs, plus court (mâle) ou à peine aussi long (femelle) que le prothorax. Antennes insérées en avant du milieu du rostre ; massue ovale-oblongue. Prothorax canaliculé. Élytres à stries profondes, à points assez forts ; interstries plus larges que les stries, subplans, non muriqués. Hanches prothoraciques contiguës. Ongles simples.

Mâle : mésotibias finement onglés en dedans, au sommet ; segment anal fovéolé.

Espèce polyphage. La larve, ectophage, se nourrit des feuilles de plusieurs espèces végétales. Sur *Lythrum salicaria* L. (ROUGET, Cat. Col. Côte-d'Or, p. 194), l'auteur déclare avoir obtenu l'imago d'éclosion de petites coques d'un brun-clair, assez molles fixées à la face inférieure du limbe. Élevé de larves vivant sur la même plante (L. CARPENTIER, *Bull. Soc. Linn. N. Fr.*, IX, p. 281). Également sur le même *Lythrum*, dans l'Isère (V. PLANET), dans la Gironde (TEMPÈRE). Capturé, à l'état adulte, en grand nombre, sur *Comarum palustre* L., dans les Vosges, Jura, Pas-de-Calais (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE !). Signalé sur *Polygonum persicaria* L. (Ch. BRISOUT). Nous l'avons nous-même observé constamment sur cette plante, plusieurs années de suite, au bord de la Seine, dans l'île de Chatou où l'adulte est commun de mai à septembre. Resté en diapause imaginale pendant l'hiver, il sort au printemps et ronge les cotylédons et les premières feuilles de la plante naissante (DUPREZ, HOFFMANN).

Biologie : URBAN (*Ent. Blätt.*, 19, 1923, p. 191).

Probablement dans toute la France, sauf peut-être dans la région méditerranéenne. Non signalé du Massif Central, ni du sud du secteur rhodanien, ni de la Corse.

Europe moyenne et septentrionale. Suède. Angleterre.

(1) Une espèce : *P. hygrophilus*, paraît devoir vivre sur les Saxifrages.

Subgen. **Phytobius** s. st. (WAGNER).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Scape inséré vers le dernier tiers du rostre, ce dernier deux fois aussi long que large 2.
- Scape inséré vers le milieu du rostre ou un peu au delà, ce dernier au moins trois fois aussi long que large. Interstries subplans. Tubercules postérieurs du prothorax aigus, mais à peine aussi forts que les antérieurs. Fémurs rougeâtres ou seulement rembrunis au milieu. Long. : 2,2-2,5 mm. 4. **Waltoni.**
2. Élytres sans tache post-scutellaire noire ; interstries latéraux légèrement râpeux 3.
- Élytres avec une tache anté-scutellaire d'un noir-velouté. Prothorax à sillon médian net, élargi en triangle en avant, orné d'une bande latérale blanche. Interstries latéraux des élytres non râpeux. Long. : 2 mm. 3. **canaliculatus.**
3. Pattes avec au moins les tarses et les genoux noirs ou rembrunis. Revêtement dorsal avec tout au plus quelques rares squamules nacréées. Prothorax assez fortement ponctué. 4.
- Pattes entièrement rougeâtres. Prothorax finement ponctué. Revêtement dorsal avec une assez forte proportion de squamules verdâtres, scintillantes. Abdomen à 2^e segment, chez le mâle, avec un repli transversal arqué en avant revêtu d'un feutre blanchâtre. Long. : 2-2,5 mm. 2. **velaris.**
4. Suture élytrale non élargie à la base. Élytres pourvus au au sommet, de petits tubercules râpeux. Pattes rembrunies (fémurs noirs, tibias enfumés au milieu). Front déprimé. Base du 2^e segment ventral du mâle avec un point noir dénudé entouré de squamules blanches. Long. : 1,2-2,5 mm. 5. **quadrītuberculatus.**
- Suture élytrale visiblement élargie dans son tiers basal. Élytres sans tubercules râpeux au sommet. Pattes jaunes ; tarses et genoux noirs, parfois les fémurs rembrunis. Front non déprimé. Segment anal du mâle avec une large fossette transversale. Long. : 2,2-2,4 mm. 6. **hygrophilus** (1).

2. **Phytobius** (s. st.) **velaris** GYLL., 1827, Ins. Suec., IV, p. 581 ; in Schönherr, 1836, Gen. Sp. Curc., III, p. 344. — HUSTACHE, 1920, p. 36. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2-2,5 mm. Densément revêtu en dessus de petites squamules ovales, brunes et cendrées mêlées à d'autres plus petites, plus nombreuses,

(1) Espèce oubliée dans la Révision de WAGNER.

d'un vert-doré, scintillantes ; prothorax muni d'une bande squamulée de clair sur les côtés, limitée en dedans par les tubercules prothoraciques ; élytres parsemés de taches nuageuses, peu tranchées d'un gris-cendré ; antennes noirâtres ; tibias ferrugineux, tarse enfumés. Rostre très épais, assez arqué, aussi long (mâle) ou un peu plus court (femelle) que le prothorax. Antennes subapicales ; scape claviforme ; funicule de 6 articles, le 1^{er} article obconique, épais, une fois plus long que large, le 2^e subcylindrique, moins long, les trois derniers globuleux ; massue ovale, égale aux trois précédents articles réunis. Tête déprimée. Prothorax faiblement convexe, nettement quadrituberculé, les deux tubercules du bord antérieur assez forts, triangulaires, leur intervalle égal à la largeur du front, les deux autres plus aigus, situés un peu en arrière du milieu des bord latéraux ; pourvu d'un sillon médian assez large. Écusson petit, visible. Élytres convexes, plus larges que le prothorax à la base, leurs côtés subparallèles sur les 2/3 antérieurs, leur plus grande largeur vers la base, le bord apical liseré de rougeâtre ; calus huméral indistinct ; stries fines, ponctuées, squamulées ; interstries bien plus larges que les stries, convexes. Pygidium et dessous du corps densément squamulés de clair.

Mâle : tibias des trois paires armés d'un petit onglet apical interne ; abdomen à 2^e segment pourvu d'une petite crête transversale, arquée en dedans.

Vit sur *Polygonum persicaria* L., sur lequel il produit une cécidie allongée, de la grosseur d'un petit pois, située, le plus souvent sur les rameaux à leur point d'attache sur la tige principale. Août-septembre (A. HOFFMANN, *Miscell. ent.*, XXXII, 1929, p. 5). Observé, sur la terre humide, circulant entre les plantules de *Polygonum* (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Suppl. Rhynch., VI bis, p. 106).

Sables des rivières, bord des eaux, marécages, Rare.

Haut-Rhin : Mulhouse (FISCHER). — Haute-Marne : St-Dizier (DEVILLE). — Aisne : Menneville (R. LEY). — Marne : Vitry-le-François (DEVILLE). — Seine-et-Oise : Trappes (D^r PATER). — Haute-Vienne : St-Yriex-sur-Aixe (!). — Saône-et-Loire : Autun (FAUCONNET). — Ain : Charnoz (GUILLEBEAU). — Landes (GOBERT). — Gironde : Arlac (LABORDERIE sec. TEMPÈRE).

Autriche, Allemagne, Suède.

3. **Phytobius** (s. st.) **canaliculatus** FAHRS., 1833, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 347. — *notula* C. G. THOMS., Skand. Col., 1865, p. 235. — v. *libialis* REY, L'Échange, 1895, p. 37. — HUSTACHE, 1920, p. 37. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2 mm. Reconnaissable à sa tache post-scutellaire noire. Assez convexe, noir, revêtu de très fines squamules allongées, linéaires, grises et brunes ne masquant pas entièrement les téguments un peu brillants ; les côtés du prothorax couverts de squamules ovales, serrées, blanchâtres ; les élytres parsemés de légères taches claires ; la tache post-scutellaire d'un noir velouté, la suture squamulée de clair en arrière ; antennes et pattes ferrugineuses. Dessous garni de petites squamules claires arrondies,

serrées. Rostre épais, arqué, plus court que le prothorax dans les deux sexes. Antennes insérées vers le tiers apical ; scape claviforme, 1^{er} article du funicule obconique, à peine moins épais que le sommet du scape, le 2^e plus court 1/2 moins épais, les suivants plus courts, les trois derniers transversaux ; massue oblongue, subégale aux quatre précédents articles ensemble. Tête déprimée entre les yeux. Prothorax avec 4 tubercules aigus, les deux antérieurs à intervalle droit, aussi grands que le diamètre du front, les deux postérieurs plus forts, en arrière du milieu des bords latéraux, le disque un peu convexe, à sillon médian élargi en avant entre les tubercules. Élytres une fois plus larges que le prothorax ; indistinctement arqués latéralement après les épaules, bordés de roux au sommet ; calus huméral assez saillant ; stries assez profondes, ponctuées, squamulées ; interstries assez convexes, plus larges que les stries. Pattes squamulées, assez grêles ; fémurs inermes.

Mâle : abdomen à segments 1-2 faiblement impressionnés ; segment anal profondément fovéolé ; mésotibias ongulés en dedans au sommet.

La forme typique a les pattes entièrement rousses ou ferrugineuses.

Parfois les fémurs sont entièrement noirs et les tarses enfumés (v. **femoralis**, nova). — Les spécimens ayant les tibias en partie foncés s'appliquent à la v. **tibialis** REY, décrite de la Suisse mais que l'on rencontre, ainsi que la variété précédente avec la forme typique.

Observé constamment sur *Potamogeton natans* L., en Gironde, mai-août (G. TEMPÈRE) ; sur la même plante, dans le bassin de l'Agout (GALIBERT). Probablement dans toute la France ; bord des rivières, des étangs. Se laisse glisser lentement, en surface, au fil de l'eau.

Abondant autrefois à l'étang des Fonceaux (Seine-et-Oise). Cité de nombreuses régions françaises : paraît rare dans le Centre et dans la vallée du Rhône. Non signalé de la Corse.

Europe septentrionale et moyenne.

4. **Phytobius** (s. st.) **Waltoni** BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 345. — *notula* GYLL., 1827, Ins. Suec., I, 4, p. 582. — HUSTACHE, Miscell. ent., 1920, p. 38. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2,2-2,5 mm. Noir, mat, revêtu en dessus de squamules ovalaires, brun-foncé et blanchâtres, peu serrées ; le prothorax avec, sur les côtés, une large bande claire limitée aux reliefs prothoraciques, mais émettant assez souvent un prolongement transversal n'atteignant pas, sur le disque, la ligne médiane, celle-ci ordinairement squamulée de clair, au moins à sa base ; les élytres parsemés de taches cendrées bien tranchées, la suture roussâtre ; une tache post-scutellaire, petite, formée de squamules plus denses et précédée, près de l'écusson, d'une petite tache cendrée ; antennes (massue comprise) rousses ; pattes entièrement rousses, parfois les fémurs plus ou moins rembrunis au milieu. Dessous densément squamulé. Rostre assez robuste, égal au prothorax, un peu arqué, rugueux, légèrement squamulé. Tête non déprimée, squamulée. Yeux arrondis, très saillants. Antennes médianes ou submédianes ; massue oblongue

égale aux 4 précédents articles. Prothorax très transversal, resserré derrière le bord antérieur, celui-ci portant deux tubercules, leur écartement égal au diamètre du front, les deux autres tubercules aigus, guère plus forts que les antérieurs, situés vers le tiers basal des bords latéraux, le disque largement sillonné au milieu, le sillon élargi à ses deux extrémités. Élytres assez convexes, 1 fois plus larges que le prothorax, les côtés faiblement arqués, liserés de rougeâtre au sommet ; calus huméral saillant ; stries étroites, ponctuées, squamulées ; interstries un peu convexes, finement granulés. Pattes grêles ; fémurs inermes.

Mâle : mésotibias finement ongulés au sommet interne ; segment anal muni d'une petite fossette dénudée.

Vit sur *Polygonum hydropiper* L. (BEDEL, PERRIS, G. TEMPÈRE !, R. DUPREZ !). La larve observée par PERRIS (*Mém. Acad. Sc. Lyon*, 1851, p. 102) vit dans les tiges et se transforme dans une coque fixée aux feuilles de la plante.

Toute la France ; assez commun ; paraît plus rare dans le Centre.

Europe boréale et moyenne. — Japon.

5. **Phytobius** (s. st.) **quadrituberculatus** FABRICIUS, 1787, *Mant. Ins.*, I, p. 100. — *quadricornis* PAYK., 1792, *Monogr. Curc.*, p. 71. — *notula* GERM., 1824, *Ins. Sp. nov.*, I, p. 240. — *quadridentalis* STEPH., 1831, III, *Brit. Ent., Mand.*, IV, p. 51. — *ribis* STROEM, *Skrivt. Köbenh. Selsk.*, II, 1873, p. 58. — HUSTACHE, 1920, p. 39. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 423 ; *Cat. Corse*, p. 440.

Long. : 2-2,5 mm. Aspect et faciès de *Walloni*, les taches élytrales nulles ou très légères, les fémurs noirâtres ou entièrement foncés, les tibias roux ordinairement rembrunis au milieu ; rostre plus épais (2 fois aussi long que large), plus court ou à peine aussi long que le prothorax ; yeux moins convexes ; tubercules prothoraciques des bords latéraux situés moins en arrière ; stries élytrales plus étroites ; interstries plus larges, les externes légèrement râpeux.

Se différencie de *canaliculatus* par sa taille plus forte, ses tubercules prothoraciques postérieurs moins saillants ; la tache post-scutellaire claire, peu tranchée (non d'un brun ou d'un noir de velours). Caractères sexuels secondaires du mâle différents des deux espèces précitées.

Mâle : 1^{er} segment abdominal assez fortement impressionné, le 2^e segment avec une petite fossette dénudée ; segment anal simple ; méso- et métatibias finement ongulés à l'angle apical interne.

L'adulte vit sur *Polygonum lapathifolium* L. et *P. persicaria* L., dans les lieux humides (BRISOUT), sur *Polygonum aviculare* L., en sol sablonneux (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Presque toute la France ; Corse.

Assez rare dans le bassin de la Seine, plus fréquent dans l'Orléanais !, la Touraine !, la Sologne !, les régions de l'est et du nord. Cité du Mt Dore (GUÉDEL). Non signalé des Pyrénées-Orientales. Rare en Gironde (TEMPÈRE),

dans les Landes, les Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie (HUSTACHE). Sa dispersion dans le nord-ouest demanderait à être précisée.

Europe moyenne et septentrionale ; Sibérie ; Japon.

6. **Phytobius** (s. st.) **hygrophilus** HUSTACHE, Bull. Soc. ent. Fr., 1923, p. 248. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2,2-2,4 mm. Noir-brun, revêtu de petites squamules cendrées éparses plus serrées çà et là en formant quelques petites taches sur les élytres, la suture recouverte de squamules foncées et mates sur son tiers basal ; les côtés du prothorax densément revêtus de squamules cendrées, plus grandes ; les antennes brunes ou ferrugineuses, la massue foncée ; les pattes rousses, sauf les genoux et la tarse foncée, les fémurs parfois assombris. Dessous densément squamulé de cendré. Rostre épais (2 ½ fois aussi long que large), finement et densément ponctué-rugueux, avec parfois de très petites squamules métalliques, peu serrées. Tête non déprimée. Yeux faiblement convexes. Funicule de 6 articles. Prothorax fortement transversal, régulièrement mais peu arqué latéralement, quadrilobulé, les deux tubercules du bord antérieur obtus, peu saillants, à intervalle égal à la largeur du front entre les yeux, les deux autres placés vers le milieu des côtés, plus forts et aigus ; pourvu d'un large et profond sillon médian élargi en avant, assez fortement et densément ponctué. Élytres non ou à peine arqués sur les côtés, légèrement atténués à partir des épaules ; calus huméral saillant ; stries fortes, ponctuées ; interstries plus larges que ces dernières, un peu convexes, les impairs parfois un peu plus élevés, la suture élytrale (1^{er} interstrie) visiblement élargie en avant. Pattes médiocrement fortes ; fémurs inermes ; ongles simples.

Mâle : segment anal portant une large fossette transversale et rebordée. La conformation de la suture élytrale et les caractères du mâle distinguent cette espèce des autres du même groupe. Parfois les 8^e et 9^e stries élytrales sont plus profondes que les autres ; les interstries ne portent pas d'aspérités au sommet. L'écusson est très petit tantôt visible, tantôt indistinct.

L'adulte vit probablement sur *Saxifraga aizoides* L. sur lequel il a été pris constamment, dans les Basses-Pyrénées, par MM. G. TEMPÈRE et DAILLÉ (TEMPÈRE, *Miscell. ent.*, XXXVI (1935), p. 93. Peut-être sur *Saxifraga granulata* L. dans les régions non montagneuses. Nous l'avons capturé dans le Limousin, au bord d'un étang, le 9 juin 1922 (avant la description), en triant des Sphaignes (1). (HOFFMANN, *Miscell. ent.*, XXXII (1929), p. 5).

Basses-Pyrénées : Gabas, 2-VIII-1910 et 2-VIII-1920, vers 1.100 m. d'altitude, en secouant des sphaignes imbibées par l'eau d'une petite source (HUSTACHE, types) ; idem, sur *Saxifraga aizoides* (G. TEMPÈRE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1935, p. 269) ; sur la même plante à Bielle, vers 450 m., vallée d'Aspe en juin (L. DAILLÉ). — Haute-Vienne : Grignac, cinq individus, dans les Sphaignes (HOFFMANN).

(1) *Saxifraga granulata* abonde dans les environs immédiats de cette station, toutefois la relation de cette plante avec l'insecte est entièrement hypothétique.

Subgen. **Paraphytobius** WAGNER, 1936.

7. **Ph. (Paraphytobius) quadricornis** GYLL., 1813, *Ins. Suec.*, I, 3, p. 154. — *quadrituberculatus* HERBST, *Nat. syst. Käf.*, VI, 1795, p. 409 (non F., 1787). — HUSTACHE, 1920, p. 45. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 423.

Long. : 2,5-2,8 mm. Dessus assez convexe, noir, paraissant dénudé, muni d'une très fine pubescence squamuleuse, brunâtre, peu visible (sauf à un certain grossissement), mat ; les bords latéraux du prothorax (ainsi que le dessous) densément revêtus de squamules ovales, blanches ou jaunâtres, limitées par les reliefs prothoraciques ; la fossette antéscutellaire et l'extrême base du prothorax souvent squamulées de clair ; élytres ornés d'une tache post-scutellaire très blanche, tranchée, ne dépassant pas latéralement le 1^{er} interstrie ; antennes rousses, sauf la massue et parfois les derniers articles du funicule foncés ; pattes soit entièrement rousses, soit avec les fémurs, le sommet des tibias et les tarses rembrunis. Rostre un peu arqué, deux fois aussi long que large, moins long que le prothorax, finement ponctué-rugueux. Antennes post-médianes, les derniers articles du funicule non transversaux ; massue oblongue, égale aux 4 précédents articles. Tête plane et comme le rostre, subdénudée, densément ponctué. Yeux saillants. Prothorax avec 4 tubercules aigus, deux sur le bord antérieur, leur écartement égal à la largeur du front, les deux autres plus gros, situés latéralement vers le tiers postérieur ; le disque un peu convexe entre les reliefs, la ponctuation serrée, un peu rugueuse, sans sillon médian. Élytres très faiblement arqués sur les côtés, à calus huméral saillant, oblong ; stries larges et profondes, fortement ponctuées ; interstries moitié plus larges que ces dernières, subconvexes, densément chagrinés. Pygidium dénudé. Pattes élancées ; fémurs inermes ; tarses garnis en dessous d'une spongiosité soyeuse. Ongles appendiculés en dedans garnis en dessous d'une spongiosité soyeuse. Ongles appendiculés en dedans.

Mâle : mésotibias très finement ongulés au sommet interne ; segment anal muni d'une fossette obsolète.

Vit sur *Polygonum lapathifolium* L. (H. BRISOUT, G. TEMPÈRE !, R. DUPREZ !), sur *P. amphibium* L. v. *terrestre* (URBAN). La larve ectophage se nourrit du feuillage de la plante ; la nymphose s'effectue dans une coque adhérente aux feuilles et aux tiges (URBAN, *Ent. Blätt.*, 10 (1914), p. 176, œuf, larve, nymphe).

L'adulte se rencontre de mai à septembre.

Commun dans les régions du nord et de l'est ; tout le bassin de la Seine ; Sologne ; Touraine ; Aquitaine ; Franche-Comté. Non cité de la région armoricaine ni du Massif Central. Très rare ou nul dans la zone méditerranéenne, les Alpes, les Pyrénées.

Europe centrale et septentrionale.

Gen. **HETEROPHYTOBIUS** WAGNER, 1936, Ent. Blätter, 32,
p. 180 ; id., ibid, 33, p. 308, 1937.
(*Phytobius* SCHÖNH. et auct., part.)

Ce genre détaché des *Phytobius* SCHÖNH. par WAGNER, s'en distingue par la présence d'une échancrure au bord antérieur du prothorax située au niveau de la tête et formant deux saillies très rapprochées l'une de l'autre (ces saillies ne doivent pas être confondues avec les tubercules dentiformes, placées en avant du prothorax, que l'on observe chez les *Phytobius* vrais). WAGNER en se basant sur la conformation des ongles et la présence ou l'absence de la tache post-scutellaire, a créé deux sous genres : *Heterophytobius* s. st. et *Neophytobius*. Ils constituent un petit groupe de quatre espèces dont l'une n'appartient pas à notre faune (1).

Subgen. **Heterophytobius** (s. st.) WAGNER.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Stries élytrales profondes, aussi larges que les interstries.
Prothorax à ponctuation assez forte, confluyente. Long. :
1,5-1,8 mm. 1. **muricatus**.
- Stries des élytres fines ; interstries plans, trois fois aussi
larges que les stries. Prothorax à ponctuation fine, peu
apparente. Long. : 2-2,5 mm. 2. **granatus**.

1. **Heterophytobius** (s. st.) **muricatus** Ch. BRISOUT, 1867, in Grenier, Mat. Col. Fr., II, p. 187. — *quadriodosus* W. FOWL (non GYLL.). — HUS-TACHE, 1920, p. 40. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 1,5-1,8 mm. Ovale, très court, assez convexe, noir, ou élytres d'un brun-rougeâtre ; revêtu de petites squamules brunes et cendrées, éparses ou plus serrées, ne voilant pas les téguments, formant quelques petites taches claires, confuses, en arrière des élytres, la suture avec deux taches blanchâtres, peu tranchées, l'une post-scutellaire, l'autre post-médiane ; le prothorax parsemé dorsalement de squamules gris-clair, condensées sur les bords latéraux, sur la ligne médiane et dans l'impression antéscutellaire ; antennes rougeâtres ou un peu obscurcies ; pattes soit entièrement ferrugineuses, soit avec le milieu des fémurs et le sommet des tibias assombris. Dessous (et pygidium) assez densément squamulé de clair. Rostre arqué, épais (2 fois environ aussi long que large), subégal au prothorax, fortement densément ponctué, subglabre, Antennes post-médianes ; scape claviforme ; funicule de 6 articles, le 1^{er} épais, moitié plus long que le 2^e qui est un peu plus long que le 3^e, les suivants courts,

(1) *H. Hartmanni* SCHULTZE, *Deutsche ent. Zeitschr.*, 1901, p. 97 du Tientsin (? *Chaf-fanjon*) HUST., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1916, p. 70, de Mandchourie).

serrés ; massue ovale, acuminée, égale aux quatre articles précédents réunis. Tête subconvexe entre les yeux, subglabre, à ponctuation très serrée, rugueuse. Yeux assez convexes. Prothorax fortement transversal, légèrement arqué sur la moitié postérieure de ses côtés, rétréci en avant, son bord antérieur assez relevé et portant deux petits tubercules dentiformes rapprochés, dont l'intervalle, formant une échancrure en angle aigu, est bien moins large que le front ; deux autres tubercules plus forts, triangulaires, s'observent vers le tiers postérieur des bords latéraux ; la ponctuation très dense, assez forte, subconfluente. Élytres seulement un peu plus longs que larges, les côtés assez fortement et régulièrement arqués ; calus huméral peu marqué ; stries larges, profondes, ponctuées, aussi larges que les interstries ; ceux-ci convexes, rugueux, muriqués à partir du 3^e interstrie. Fémurs mutiques ; ongles simples.

Mœurs inconnues.

Marécages. L'adulte se rencontre toute l'année, même en hiver, sous les détritus végétaux. Très rare partout.

Oise : marais de Coye (MAGNIN !). — Seine-et-Oise : Gargan (idem !) ; Marly ; Rambouillet, type (MAGNIN !) ; Saclas, vallée de la Juine (BEDEL) ; Étang de St-Quentin, 5 individus, 23-IV-1918 (HOFFMANN) ; Ile de Chatou, bord de la Seine, 2 exemplaires, 16-VI-1929 (idem) ; St-Cloud, fin juillet (idem). — Seine-et-Marne : Lagny (HUSTACHE). — Marne : Thuizy (BETTINGER). — Cher : environs de Bourges (DEVILLE). — Hautes-Alpes : Savines (SIETTI). — Pyrénées (Ch. BRISOUT).

Danemark ; Suède ; Allemagne ; Angleterre.

2. *Heterophytobius* (s. st.) *granatus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 460. — *granatus* C. G. THOMSON, Skand. Col., VIII, 1865, p. 239. — *Brisouli* SEIDLITZ, F. Trans., 1891, p. 211. — *spurius* REY, L'Éch., 1895, p. 25. — HUSTACHE, 1920, p. 42. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2-2,5 mm. Ovale court, peu convexe, noir ou élytres rougeâtres ; revêtu, en dessus, de squamules ovales, brunes et cendrées, parfois serrées, mais ne masquant pas entièrement les téguments ; le rostre, la tête plus ou moins squamulés ; le prothorax avec les côtés densément squamulés de clair, la squamulation limitée en dedans par les reliefs prothoraciques, parfois la ligne médiane squamulée de même ; les élytres ornés sur la suture de deux taches blanches bien plus fortement tranchées que chez *muricatus*, l'une post-scutellaire, l'autre post-médiane ; la moitié postérieure pourvue de taches claires assez nettes, formant des lignes transversales sinueuses ; antennes brunes ; pattes ferrugineuses, ou assez souvent les fémurs et les tarsi rembrunis, squamulés, profémurs annelés, de clair (plus visiblement lorsque ceux-ci sont foncés). Dessous squamulé de blanchâtre. Pygidium subdénudé. Rostre arqué (3 fois aussi long que large), subégal au prothorax, densément ponctué. Antennes submédianes, conformées comme chez le précédent. Tête déprimée entre les yeux qui sont un peu saillants. Prothorax transversal, ses côtés faiblement arrondis

et s'élargissant un peu en arrière, resserré en avant sur son tiers antérieur, le bord antérieur muni de deux petits tubercules à intervalle aigu, bien plus étroit que le front, et de deux autres plus développés vers le milieu des côtés ; le disque subplan, finement ponctué. Élytres très courts, de même forme que chez *muricatus*, mais le calus huméral saillant ; stries assez fines, ponctuées, squamulées ; interstries plans, trois fois aussi larges que les stries, couverts (le 1^{er} et la base des suivants exceptés) de fines aspérités tuberculeuses. Fémurs inermes ; ongles simples.

Mâle : 1^{er} segment ventral déprimé, l'anal assez profondément fovéolé ; mésotibias finement ongulés en dedans, au sommet.

L'adulte dévore le feuillage de *Polygonum lapathifolium* L., dans le Limousin, en juillet-août (!) ; très abondant, et occasionnant les mêmes dégâts sur les jeunes plantules de cette plante, au bord de la Siagne (Alpes-Maritimes), dès le début d'avril (HOFFMANN).

Région de l'Alsace-Lorraine, des Vosges. Très rare dans le bassin de la Seine : Haute-Marne : Saucourt ; forêt du Val (DEVILLE). — Aube : Foicy (D'ANTESSANTY). — Anjou : Orléanais. — Haute-Vienne : Verneuil et Aix-sur-Vienne ! — Bassin du Rhône. — Provence, commun par endroits. — Alpes-Maritimes : toute la vallée de la Siagne ; Cagnes-sur-Mer. — Var ! — Bouches-du-Rhône ! — Languedoc. Plus rare dans le secteur aquitain, surtout dans les Landes et la Gironde. — Hautes-Pyrénées. Non signalé de la Bretagne, de la Normandie, du Nord, de la Corse.

Suède, Allemagne, Autriche, Hongrie, Italie du Nord.

Subgen. *Neophytobius* WAGNER, l. c..

3. *H. (Neophytobius) quadrinodosus* GYLLH., 1813, Ins. Suec., III, p. 155. — *mucronulatus* GERM., Ins. Sp. nov., I, 1824, p. 239. — *denticollis* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 584. — HUST., l. c., p. 43. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2-2,5 mm. Pourrait être confondu avec *muricatus*. Ses élytres noirs rarement bruns sont un peu plus allongés, muriqués seulement à

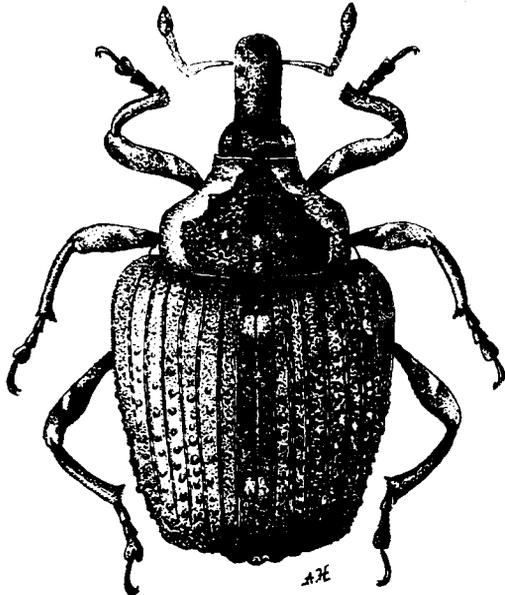


FIG. 493. — *Heterophytobius granatus* GYLL. ♀.

partir du 5^e interstrie. Le prothorax moins transversal, à ponctuation moitié plus grosse, les tubercules prothoraciques plus obtus, le disque sillonné au milieu ; les élytres finement pubescents, avec une tache post-scutellaire blanchâtre, mais sans tache post-médiane ; les antennes sub-médianes ; yeux un peu plus convexes. Stries élytrales larges, profondes, ponctuées, à peine moins larges que les interstries, ceux-ci convexes, granulés-ridés. Ongles appendiculés en dedans. Caractères sexuels du mâle différents. Pour le reste à peu près semblable à *muricatus*.

Mâle : les quatre premiers segments ventraux avec une dépression longitudinale sur leur milieu, bordée de poils clairs ; méso- et métatibias finement onglés au sommet interne.

L'adulte vit sur *Polygonum amphibium* L. (Ch. BRISOUT), sur la même plante dans le Limousin (HOFFMANN).

Presque toute la France ; bord des eaux ; assez commun par places.

Signalé du Nord, des Vosges, de la Haute-Marne, de la Somme, de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, du Finistère, de l'Indre, de la Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or, du Jura, du Doubs, de l'Ain, du Rhône, de l'Isère, de la Haute-Savoie, du Var, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Allier, de la Haute-Vienne.

Angleterre, Suède, Allemagne, Autriche.

Gen. **RHINONCUS** STEPHENS, 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 40. (SCHÖNHERR, Gen. Sp. Curc., IV, I, 1837, p. 577. — WAGNER, Ent. Blätt., 32, 1936, p. 185 ; id., *ibid.*, 35, 1939, p. 202 (Monographie)).

Rostre court, épais, cylindrique, légèrement arqué, non logé entre les hanches prothoraciques, au repos ; scrobes linéaires, dirigés en dessous. Antennes fines ; scape non ou à peine claviforme, atteignant le bord antérieur de l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} article plus épais, subconique ou subparallèle, le 2^e plus étroit, mais presque aussi long, les suivants plus courts, plus ou moins transversaux, le dernier ordinairement un peu plus long ; massue ovale, pointue, pubescente. Yeux ronds, latéraux, assez convexes. Prothorax court, peu arqué latéralement, atténué en avant, légèrement étranglé derrière le bord antérieur, échancré en dessous. Écusson très petit, peu distinct. Élytres ordinairement courts et ovales, parfois suboblongs, obtusément anguleux aux épaules, séparément arrondis au sommet. Pattes peu épaissies ; fémurs non ou faiblement claviformes, inermes ; tibias droits ou peu sinués ; tarses feutrés en dessous, le 3^e article plus large, bilobé. Ongles appendiculés en dedans.

Ce genre renferme 25 espèces environ, répandues en Europe, Sibérie, Asie-Mineure, Chine, Japon, Afrique centrale, Madagascar, États-Unis, Brésil, etc. On en compte 13 dans la région paléarctique dont 7 dans notre faune. WAGNER a scindé ce groupe en deux sous-genres différenciés par le prothorax inerme et le corps plus allongé (*Amalorhinoncus*) ou par le prothorax impressionné ou tuberculé et le corps plus court (*Rhinoncus* s. st.).

La plupart des espèces de nos régions vivent sur les Polygonacées. Les larves se développent dans les tiges ou au collet des plantes ; l'endroit attaqué accuse parfois un renflement fusiforme plus ou moins net.

Subgen. **Rhinoncus** s. st. (WAGNER).

TABLEAU DES ESPÈCES.

- 1 Élytres sans aspérités grenues sur les interstries. 2.
 — Élytres avec des aspérités distinctes, au moins sur une partie des interstries. Bords latéraux du prothorax avec un relief aigu 4.
 2. Prothorax à bords latéraux pourvus d'un relief aigu, bien distinct 3.
 — Prothorax à bords latéraux sans relief aigu, portant seulement (vu de côté) une élévation faible et obtuse. Suture élytrale ornée d'une tache scutellaire jaunâtre. Interstries élytraux plans, aussi larges ou un peu plus larges que les stries, les latéraux non tuberculeux. Long. : 2-3,5 mm. 3. **pericarpus**.
 3. Interstries des élytres convexes, moins larges que les stries, fortement granulés, les granules plus gros et devenant plus aigus sur les latéraux et vers le sommet. Prothorax à reliefs petits, aigus. Tache scutellaire d'un blanc pur, très tranchée. Long. : 2-3 mm. 4. **Henningsi**.
 — Interstries plans, notablement plus larges que les stries, rugueux. Reliefs prothoraciques gros, aigus. Suture élytrale à squamules brunes, mates, sans trace de tache scutellaire. Long. : 2-2,5 mm. 5. **gramineus**.
 4. Téguments du prothorax et des élytres entièrement noirs. Interstries tous garnis d'aspérités grenues. Tache scutellaire blanche ou jaunâtre bien accusée. Sillon médian du prothorax superficiel. Long. : 2-2,5 mm. 1. **castor**.
 — Téguments bordés de roux au sommet du prothorax et des élytres. Interstries en majeure partie dépourvus d'aspérités. Tache scutellaire nulle ou peu distincte. Sillon médian du prothorax assez profond. Long. : 2-2,5 mm. 2. **bruchoides**.

1. **Rhinoncus** (s. st.) **castor** FABRICIUS, 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 408. — *fruliculosus* HERBST, Käf., VI, 1792, p. 400. — v. *flavipes* STEPH., Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, 1831, p. 41. — *rufipes* STEPH., l. c., p. 42. — *granulipennis* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Sp. Curc., IV, p. 580. — *interstitialis* REICHE, 1797, Mant. Ins., p. 6. — *leucostigna* MARSH., Ent. Brit., I, 1802, p. 255. — *scabratus* F., Ent. Syst., I, 2, 1792, p. 411. —

seniculus GRAV., Vergl. Ueb. Zool. Syst., 1807, p. 206. — HUSTACHE, 1920, p. 25. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

Long. : 2-2,5 mm. En ovale court, assez convexe, noir ; le dessus avec

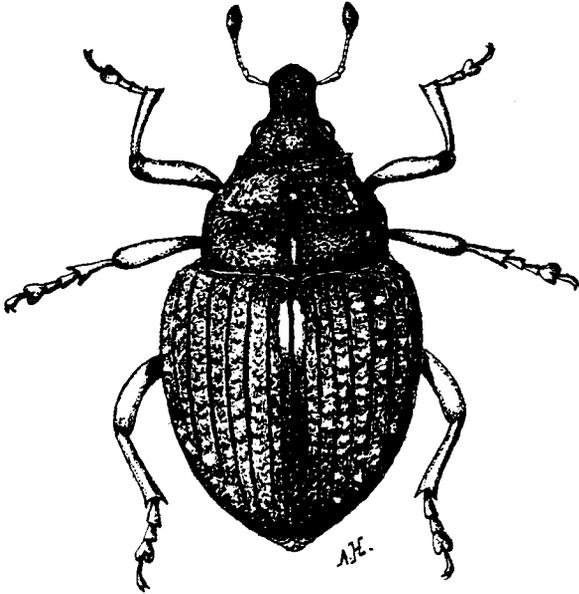


FIG. 494. — *Rhinoncus castor* F.

de fines squamules linéaires brunes et blanches, ces dernières recouvrant légèrement le rostre et le front, et formant, sur le prothorax, un dessin peu dense composé de deux étroites bandes latérales et d'une ligne médiane, souvent interrompue au milieu, sur les élytres de légères petites taches assez nombreuses alignées sur chaque interstrie (sauf le 1^{er}), une tache post-scutellaire blanche ou jaunâtre, très tranchée, formée de squamules

très serrées, parfois une courte bande post-médiane claire sur la suture peu nette ; antennes roussâtres, sauf la massue foncée ; pattes rousses ou ferrugineuses ; onychium noirâtre. Dessous assez densément squamulé de clair. Rostre plus court que le prothorax, rugueux, muni d'une fine carène médiane. Antennes médianes. Prothorax à peine plus long que large, faiblement arrondi latéralement, muni d'un fin tubercule situé un peu en arrière du milieu des bords latéraux ; légèrement canaliculé, densément rugueusement ponctué. Élytres ovales, bien plus larges que le prothorax à la base, faiblement arqués sur les côtés ; calus huméral saillant ; stries étroites, ponctuées, non squamulées ; interstries convexes, beaucoup plus larges que les stries, couverts de nombreuses aspérités. Fémurs peu robustes, inermes ; tibias droits ; tarses courts ; ongles appendiculés en dedans.

Mâle : abdomen à segments 1-2 obsolètement impressionnés au milieu ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

On rencontre, avec la forme typique, les variations suivantes, d'ailleurs de peu d'intérêt.

v. **flavipes** STEPH., l. c. — Pattes jaunes : tache post-scutellaire et poitrine à squamules jaunâtres.

v. **rufipes** STEPH., l. c. — Dessus à squamules cendrées, peu nombreuses, la tache scutellaire absente (ou peu nette : v. GYLL., Ins. Suec., III, p. 160).

v. **interstitialis** STEPH., l. c. — Insecte plus petit, à squamules cendrées, éparses ; bandes claires du prothorax très nettes ; tache scutellaire d'un blanc pur ; pattes roussâtres.

v. **leucostigna** MARSH., l. c. (*granulipennis* GYLL.). — Comme la forme typique mais de forme un peu plus oblongue.

Vit sur *Rumex acetosella* L. (BUDDEBERG, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, TEM-PÈRE). Se rencontre dans les terres sablonneuses aussi bien que dans les lieux humides près-marais, marécages, etc. La larve se développe à la racine ; la nymphose s'effectue dans une coque, au pied de la plante ; l'adulte ronge les inflorescences (BUDDEBERG, in *Jahrb. Nass. Ver. Nat.*, XLI, p. 9).

Toute la France ; commun dans toute la région sylvatique inférieure ; plus rare en montagne : Basses-Pyrénées, sommet de la Rhune, 900 m. alt.

Non signalé de la Corse. — Printemps, été, automne.

Europe ; Asie-Mineure.

2. **Rhinoncus** (s. st.) **bruchoides** HERBST, in Fuessly, Arch. Insectengesch., v. 1784, p. 85. — *crassus* MARSH., Ent. Brit., I, 1802, p. 264. — *leucogaster* GYLL., 1813, Ins. Suec., p. 161. — *asperatus* GYLL., id., IV, 1827, p. 583. — *spurius* REY, 1895, L'Éch., XI, p. 25. — v. *rufescens* STEPH., Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, 1831, p. 50. — HUSTACHE, 1920, p. 27. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

Long. : 2-2,5 mm. Ovale court, un peu convexe, noir, revêtu en dessus de petites squamules linéaires brunes et flavescentes, plus rarement blanchâtres, assez serrées, masquant plus ou moins les téguments, formant un dessin de coloration neutre, peu tranchée ; les squamules les plus claires revêtant le rostre, la tête, plus éparsément le disque du prothorax, y créant parfois une vague linéole latérale et une légère bande médiane ; les élytres avec de petites linéoles claires peu tranchées, espacées, tantôt assez régulièrement disposées sur les 3^e, 5^e, 7^e interstries, tantôt formant deux fascies très obliques, suture avec une tache brune antémédiane, précédée ou non d'une vague tache post-scutellaire ; antennes testacées (massue assombrie ou non) ; pattes roussâtres, sauf l'onychium foncé ; prothorax transversal, bituberculé, canaliculé. Élytres ovales, faiblement arqués sur les côtés qui sont atténués dès les épaules ; stries fines, ponctuées ; interstries convexes, les deux premiers et ordinairement les 3^e et 4^e dépourvus d'aspérités, les autres portant quelques aspérités plus fines que chez *castor*.

Caractères sexuels du mâle analogues à ceux de ce dernier.

Le bord antérieur du prothorax et le sommet des élytres sont fréquemment rougeâtres (v. *leucogaster* GYLL. = *asperatus* GYLL.). Un certain nombre d'autres variétés ont été décrites qui sont sans intérêt et représentant des

variations fréquentes, propres à l'espèce et comprises dans la description ci-dessus.

Vit sur *Polygonum hydropiper* L. (HOFFMANN, *Miscell. cnt.*, XXXII, 1929, p. 6), observé sur la même plante (TEMPÈRE), sur *P. lapathifolium* L. (BUDEBERG, TEMPÈRE, A. DUBOIS, JOUS), sur *P. persicaria* L. (TEMPÈRE). Mars, septembre. La larve, d'après BUDEBERG (*Jahrb. Nassau Ver f. Nat.*, 37, p. 76) vit dans les tiges.

Répandu et commun dans la région des plaines de toute la France.

Non signalé de la Corse.

Europe septentrionale et moyenne. Sibérie. Japon.

OBSERVATION. — D'après SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, in BEDEL, *Rhynch.*, VI bis, p. 104, cette espèce, par les temps chauds, serait capable d'exécuter, à la manière des *Orchestes*, de petits bonds de quelques centimètres.

3. **Rhinoncus** (s. st.) **pericarpus** LINNÉ, *Syst. Nat.*, éd. X, 1758, p. 380. — *gramineus* GYLL. (non F.), ap. Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, 1837, p. 582. — *conjectus* GYLLH., l. c., p. 582. — *spartii* STEPHENS, *Ill. Brit. Ent.*, Mand., IV, 1831, p. 41. — *luteola* REY, *L'Éch.*, l. c. — HUSTACHE, 1920, p. 28. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, 7, p. 422 ; *Cat. Corse*, p. 440.

Long. : 2-3,5 mm. Ovale, convexe, noir ou brun, revêtu de fines squamules linéaires, jaunâtres ou blanchâtres, ne masquant pas les téguments qui paraissent dénudés, à peine plus condensées dans le sillon médian du prothorax, et formant parfois, sur les interstries élytraux, quelques linéoles légères, plus claires ; les squamules condensées sur les bords latéraux du prothorax plus grandes, ovalaires ; les élytres avec une tache post-scutellaire composée de squamules également ovales, mais plus serrées, la suture avec ou sans linéole apicale claire ; antennes (massue noirâtre exceptée) et pattes ferrugineuses : dessous densément revêtu de courtes squamules grisâtres. Rostre épais, plus court que le prothorax, à points serrés, squamulé. Antennes antémédianes, fines ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 1^{er} plus épais, obconique, les suivants progressivement plus courts, le dernier globuleux ; massue oblongue. Tête déprimée entre les yeux, ponctuée et finement squamulée. Prothorax transversal, les côtés peu arqués, rétrécis en avant, le bord antérieur non relevé ; la base subrectiligne ; sans tubercules latéraux, pourvu d'un sillon médian, la ponctuation discale forte et serrée. Élytres plus larges que le prothorax à la base, les côtés faiblement arqués ; calus huméral saillant ; stries profondes, ponctuées ; interstries plans ou subplans, plus larges que les stries, granulé-ridés. Fémurs inermes ; tibias un peu sinués.

Mâle : segments ventraux 1-2 avec une dépression large, assez profonde, ponctuée et glabre ; méso- et métatibias onglés en dedans au sommet.

v. **conjectus** GYLL. — Tache post-scutellaire et pièces latérales de la poitrine jaunâtres ; quelques linéoles blanches vers le sommet des élytres et une autre aux épaules.

v. **luteola** REY. — Tache post-scutellaire et vestiture jaunâtres.

Ces variations, sans grand intérêt, sont mêlées à la forme typique.

La larve a été observée, par BUDBERG, dans les tiges de *Rumex obtusifolius* D.C. ; elle attaque aussi les racines de l'oseille cultivée, *Rumex acetosa* L. (ΕΣΤΙΟΤ). L'éclosion s'effectue fin août.

Toute la France, la Corse. Plaines et montagnes ; très commun. Europe ; Turkestan ; Sibérie ; Algérie ; Amérique du Nord.

4. **Rhinoncus** (s. st.) **Henningsi** WAGNER, Ent. Blätter, 32, 1936, p.70. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

Long. : 2,2-3 mm. Voisin du précédent ; plus petit, les téguments très noirs, brillants ; le prothorax à ponctuation plus forte, muni d'un fin tubercule, bien visible (vu de côté) ; les élytres plus grossièrement striés-ponctués, les interstries convexes, moins larges ou à peine aussi larges que les stries, à granules plus gros, plus aigus et plus développés sur les interstries externes et le sommet ; la tache scutellaire d'un blanc pur, tranchant fortement, toutes les squamules claires d'ailleurs, blanches (non jaunâtres) ; antennes insérées presque au tiers apical du rostre, rousses, sauf la massue noire ; pattes grêles rougeâtres, fémurs, sommet des tibias et ongles plus ou moins assombris ; protibias droits.

Mâle : méso- et métatibias finement ongulés à l'angle apical interne.

Vit sur *Polygonum bistorta* L. (S. SMRÉCZYNSKI !, WAGNER !).

Haut-Jura : Les Verrières (HUSTACHE, Bull. Soc. ent. Fr., 1937, p. 13). — Haut-Rhin : Murbach, mai 1948 (R. RICHARD !).

Allemagne : environs de Berlin, Heidelberg, Hambourg. — Pologne : Cracovie, où il est assez commun et d'où M. SMRÉCZYNSKI m'en a envoyé une série des deux sexes.

5. **Rhinoncus** (s. st.) **gramineus** FABRICIUS, 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 465 (non GYLL., 1827). — *ininspectus* HERBST, Käf., VI, 1795, p. 405. — *accipitrinus* REICHE, Mant. Ins., 1797, p. 5. — *canaliculatus* STEPHENS, Ill. Brit. Ent., IV, 1837, p. 43. — *suturalis* OLIVIER, Ent., V, 1807, p. 83. — HUSTACHE, 1920, p. 29. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 422 ; Cat. Corse, p. 440.

Long. : 2-3,5 mm. Semblable d'aspect à *pericarpus*. Diffère par la vestiture dorsale composée de fines squamules piliformes, en majeure partie roussâtre, plus serrées sur les interstries ; le prothorax plus fortement resserré derrière le bord antérieur, distinctement tuberculé sur les bords latéraux, en arrière du milieu, la base bisinuée ; les élytres sans tache post-scutellaire claire, la suture entièrement squamulée de jaunâtre ; stries plus fines, ponctuées ; interstries plans, rugueux.

Mâle : abdomen avec une profonde impression longitudinale sur les deux premiers segments, prolongée parfois très obsolètement sur les deux segments suivants ; segment anal échancré au sommet ; mésotibias, seuls, pourvus d'un ongllet apical interne.

D'après KALTENBACH, la larve vivrait dans les tiges de *Polygonum amphibium* L. et *P. lapathifolium* L. (*nodosum* PERS.), l'éclosion a lieu en juin et septembre. **Biologie** : URBAN (Ent. Blätt., 15, (1919), p. 247).

L'adulte vit sur les mêmes plantes (BEDEL, BRISOUT, TEMPÈRE). La ponte aurait lieu en avril (BEDEL).

Plaines et montagnes ; lieux humides ; marais.

Commun dans toute la France ; Corse.

Europe septentrionale et moyenne.

Subgen. **Amalorhinoncus** WAGNER, Ent. Blätt., 1936.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Scape antennaire, majeure partie des tibias et tarsi noirs. Élytres ornés d'un dessin blanc assez net, sur leur moitié postérieure. Rostre plus long que la tête ; vertex finement caréné. Segment anal du mâle nettement fovéolé ; méso-tibias du mâle, seuls, armés d'un ongle apical interne. Long. : 2,5-3 mm. 6. **albicinctus**.
- Scape, tibias et tarsi roux. Élytres à dessin très vague, souvent jaunâtre ; tache scutellaire accusée. Rostre aussi long que la tête ; vertex non caréné. Segment anal du mâle faiblement impressionné. Méso- et métatibias du mâle pourvus d'un ongle apical interne. Long. : 1,6-2 mm. 7. **perpendicularis**.

6. **Rh. (Amalorhinoncus) albicinctus** (1) GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 586. — (*albo-cinctus* auct.). — HUSTACHE, 1920, p. 31. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

Long. : 2,5-3 mm. Oblong, peu convexe, noir, mat, couvert, en dessus, de fines squamules linéaires grises ou brunes et de squamules plus claires, épaisses, blanches ou un peu jaunâtres, formant un dessin assez tranché constitué comme suit : sur le prothorax une large bande latérale, une ligne médiane interrompue ou non en avant, et, parfois, un point isolé vers le milieu des côtés ; sur les élytres, une fascie oblique de largeur variable, interrompue sur la suture et sur le 6^e ou 7^e interstrie, placée sur la partie post-médiane et remontant latéralement jusqu'au tiers basal, sur le 8^e interstrie, cette fascie émettant le plus souvent une courte bande, en arrière sur les 5^e et 6^e interstries ; les bords latéraux et le sommet des élytres sont, en outre, plus ou moins largement et irrégulièrement éclaircis ; antennes noirâtres ; pattes squamulées ; tibias plus ou moins rougeâtres ; fémurs, au moins en partie, rembrunis ainsi que les tarsi. Dessous (et surtout côtés de la poitrine) densément squamulé de clair. Rostre assez arqué, plus long que la tête ; vertex finement caréné. Massue antennaire ovale. Prothorax faiblement transversal, un peu arqué latéralement, modérément atténué en avant, assez fortement rétréci derrière le bord antérieur, den-

(1) Et non *albo-cinctus* comme l'écrivent la plupart des auteurs.

sément ponctué. Élytres oblongs, subparallèles ; stries ponctuées, squamulées ; interstries un peu convexes, un peu plus larges que les stries, assez finement rugueux. Fémurs inermes ; tibias droits.

(Caractères sexuels du mâle mentionnés au tableau).

v. **Buyssoni**, nova. — Diffère de la forme typique par la présence d'une tache scutellaire assez grande et aussi tranchée que les autres parties claires du dessin élytral.

v. **tibialis**, nova. — Tibias noirs.

Vit et se transforme dans les entre-nœuds du *Polygonum amphibium* L. v. *natanans* ALL. (Abbé GOURY) ; chaque partie attaquée renferme une larve ; la nymphe repose nue, accolée contre la paroi ou le fond de l'entre-nœud. L'adulte vit, en outre, sur *P. amphibium* L. v. *terrestre* (MOCQUERYS, TEMPÈRE), sur *P. persicaria* L. (DECAUX).

France septentrionale et moyenne ; région aquitannique ; assez rare.

Paraît nul en Provence ; non signalé des Pyrénées. Cité des départements suivants : (Alsace-Lorraine) ; Nord ; Somme ; Seine-Inférieure ; Seine-et-Oise ; Oise ! ; Aisne ! ; Marne ! ; Seine-et-Marne ; Côtes-du-Nord ; Mayenne ! ; Ille-et-Vilaine ! ; Cher ; Haute-Vienne ! ; Allier ; Gironde ; Landes ; Tarn ; Rhône ; Ain ; Saône-et-Loire ; Jura.

Les variétés mêlées à la forme typique.

Europe centrale et méridionale.

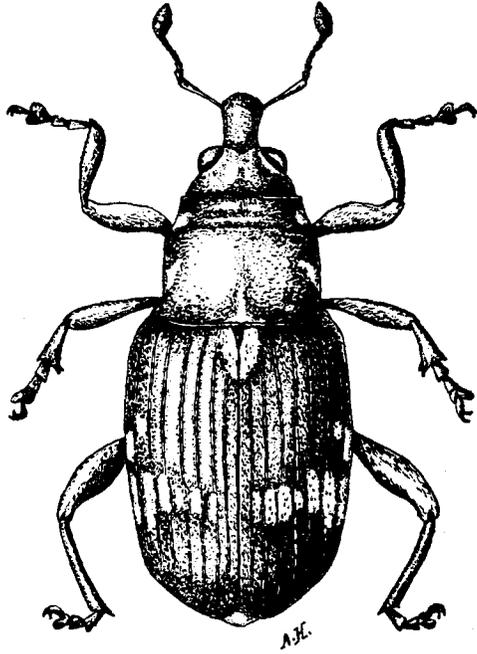


FIG. 495. — *Rhinoncus (Amalorhinoncus) albicinctus* GERM.

7. **Rh. (Amalorhinoncus) perpendicularis** REICHE, 1797, Mant. Ins., p. 10. — *guttalis* GRAV., 1807, Vergl. Ub. Zool. Syst., p. 206. — *subfasciatus* GYLL., 1813, Ins. Suec., p. 253. — *erythrocneme* BECK., Beitr. bayer. Ins., 1817, p. 22. — *tibialis* STEPH., Ill. Brit. Ent., Mand., IV, 1831, p. 41. — v. *rubricus* PIC, Miscell. ent., IV, 1896, p. 95. — v. *rufiformoratus* SCHULTZE, Deutsche ent. Zeitschr., 1901, p. 94. — v. *Lyskolmi* PIC, l. c., 1896, p. 95. — v. *picipennis* HUST., Miscell. ent. (1920), p. 31. — HUSTACHE, 1920, p. 30. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 422.

Long. : 1,6-2 mm. Oblong, assez convexe, noir, un peu luisant ; dessus

à squamules cendrées ou flavescentes, peu densément condensées sur les côtés et sur la ligne médiane du prothorax, formant quelques linéoles allongées sur les élytres, ceux-ci avec une tache scutellaire linéaire, blanche, très tranchée ; la suture brune au milieu et plus ou moins squamulée de clair en arrière ; antennes insérées vers le milieu du rostre, testacées à la base, la massue et le sommet du funicule foncés ; fémurs noirâtres ; tibias testacés, tarsi rembrunis mais parfois testacés. Dessous du corps densément squamulé de clair. Rostre bien plus court que le prothorax, à peine arqué, à points serrés. Funicule antennaire à 1^{er} article court, épais, les suivants plus étroits, plus courts ; massue oblongue. Vertex non caréné. Prothorax oblong, subconique, très peu resserré derrière le bord antérieur, ses côtés faiblement arqués, à tubercules très obsolètes, peu distincts, légèrement sillonné au milieu, la ponctuation serrée, assez profonde. Élytres bien plus larges que le prothorax à la base, à peine arqués latéralement ; calus huméral saillant ; stries larges, profondes, ponctuées ; interstries convexes, à peine plus larges que les stries, finement chagrinés. Pattes légèrement squamulées ; fémurs subclaviformes, inermes.

(Caractères sexuels secondaires du mâle mentionnés au tableau).

On rencontre les variations suivantes mêlées à la forme typique.

v. **rufofemoratus** SCHULTZE. — Pattes entièrement rousses.

v. **rubrius** PIC. — Élytres rougeâtres.

v. **Lyskolmi** PIC. — Élytres roux-clair.

v. **picipennis** HUST. — Élytres brun de poix.

La larve vit dans les tiges des *Polygonum amphibium* L. et *hydropiper* L. (BUDDENBERG). Éclôt en août. L'adulte sur les mêmes plantes en sols humides et sur *P. aviculare* L., en terres sèches (TEMPÈRE).

Toute la France, la Corse. Commun sauf dans les régions montagneuses. La v. *rufofemoratus* commune dans le midi ; les autres, çà et là, avec la forme typique, représentent l'insecte à ses différents degrés d'immaturation.

Europe, Algérie, Sibérie, Égypte, Amérique du Nord.

Sous-tribu *Amalina* WAGNER (1).

TABLEAU DES GENRES.

- | | |
|---|-------------------|
| 1. Antennes à funicule de 6 articles | 3. |
| — Antennes à funicule de 7 articles | 2. |
| 2. Fémurs inermes. Pattes élancées, minces. Dessus mat, densément squamulé de clair. Élytres avec un dessin foncé en damier. Prothorax orné de deux bandes foncées au milieu (p. 831) | Poophagus. |
| — Fémurs finement denticulés. Pattes fortes. Dessus squamulé | |

(1) *Amalina* WAGNER, *Ent. Blätter*, 1936, p. 188 (*Rhinoncina* REITTER, part. Bestimm. Tabel., 1913).

- finement pubescent ; téguments d'un vert doré métallique.
 Fémurs squamulés (p. 833) **Drusenatus.**
3. Prosternum à bord antérieur non échancré. Prothorax à lobes inféro-oculaires nuls 4.
 — Prosternum profondément échancré en avant par le canal pectoral (canal rostral) ; prothorax latéralement lobé, échancré au niveau des yeux. Ongles appendiculés. Corps oblong. Revêtement d'un gris-jaunâtre interrompu au milieu des élytres par une bande transversale brune de forme variable. (p. 835) **Tapinotus.**
4. Ongles dentés. Hanches prothoraciques contiguës ; rostre non replié entre elles, au repos. Dessus finement et épar-
 sément pubescent, les bords du prothorax et la suture ély-
 trale garnis de squamules blanches. Corps ovale, brun-
 rougeâtre. Pattes et antennes rouges ; fémurs inermes.
 (p. 837) **Amalus.**
- Ongles simples. Hanches prothoraciques non contiguës ;
 rostre susceptible de se loger entre elles au repos. Bords
 latéraux du dessus et environs de la suture élytrale
 revêtus de squamules blanchâtres, appliquées. Pattes et
 antennes noires (p. 838) **Amalorrhynchus.**

Gen. **POOPHAGUS** SCHÖNHERR, 1837, Gen. Sp. Curc., IV, I, p. 590.
 (J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, pl. 27, fig. 129. — HANS WAGNER,
 Ent. Blätt., 32, 1936, p. 185. (*Acnemiscelis* DESBROCHERS, Frelon, V,
 1896, p. 104).

Rostre mince, allongé, cylindrique, arqué ; scrobes naissant un peu en avant du milieu du rostre, sur les côtés inférieurs de ce dernier, légèrement arqués et se terminant contre le bord inférieur de l'œil. Antennes grêles, antémédianes ; scape légèrement épaissi au sommet, n'atteignant pas les yeux, ces derniers arrondis, non saillants. Funicule antennaire de 7 articles, le 1^{er} un peu plus épais, subcylindrique, le 2^e à peine plus long, plus étroit, les suivants plus courts, les trois derniers obconiques ; massue ovale, épaisse, pubescente, son 1^{er} article occupant plus de la moitié de sa longueur. Prothorax non transversal, faiblement arqué latéralement, fortement resserré derrière le bord antérieur, plus étroit que les élytres, canaliculé au milieu, subanguleux à la base, échancré en dessous, sans lobes oculaires distincts. Écusson très petit. Élytres allongés, subrectangulaires, calus huméral oblong, saillant ; arrondis séparément au sommet, découvrant le pygidium. Pattes minces, élancées ; fémurs arqués à la base, mutiques ; tibias droits ; tarses à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, obconique, le 3^e bilobé, spongieux en dessous. Ongles simples. Mésosternum simple.

Ce genre renferme quatre espèces dont une seule appartient à notre faune (1); elles habitent l'Europe centrale et septentrionale, la Russie du Sud, le Caucase.

Poophagus sisymbrii FABRICIUS, 1776, Gen. Ins., p. 224. — HUSTACHE, 1920, p. 52. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

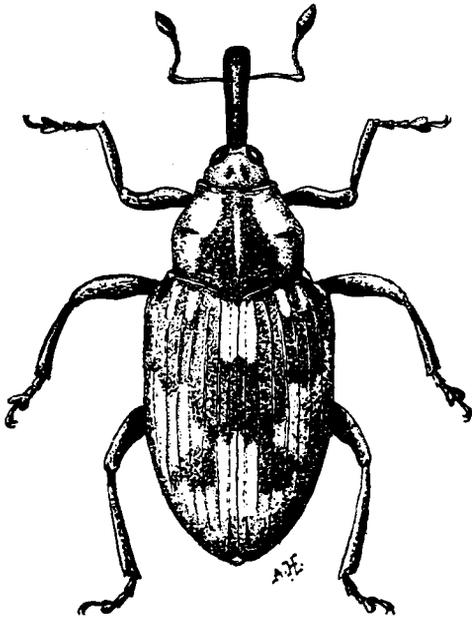


FIG. 496. — *Poophagus sisymbrii* FAHR.

Long. : 2,5-3,5 mm.
Oblong, subdéprimé, noir, revêtu densément de petites squamules rondes d'un blanc cendré et brunes, ces dernières formant un dessin foncé composé comme suit : sur le prothorax, deux larges bandes dorsales étroitement séparées sur la ligne médiane ; sur les élytres deux fascies variables, l'une partant du calus huméral, obliquant sinueusement jusqu'à la suture, au niveau du milieu des élytres, l'autre transversale, au niveau du calus antéapical, ces fascies, parfois larges et ininterrompues, sont ordinairement décomposées en taches formant ainsi un dessin en damier ; la fascie antéapicale plus rarement réduite à deux taches très petites, ponctiformes ; pattes squamulées, foncées, ainsi que les antennes. Dessous du corps densément squamulé de cendré. Rostre très arqué, aussi long (mâle) ou plus long (femelle) que le prothorax et la tête réunis, finement rugueusement ponctué, subdénudé, le sommet pointillé et un peu luisant chez la femelle. Tête squamulée, plane entre les yeux ; vertex caréné. Prothorax subconique. Écusson squamulé. Élytres allongés, le calus huméral verruciforme, dénudé ; stries fines, mais bien marquées, ponctuées, squamulées ; interstries subconvexes, bien plus larges que les stries ; calus apical assez distinct (voir les autres caractères à la description du genre).

(1) Une belle espèce, très voisine de notre espèce française, se rencontre en Allemagne, Hongrie, Bosnie et Russie méridionale ; il s'agit de *P. Hopffgarteni* TOURNIER, *Mitth. Schweiz. ent. Ges.*, IV (1874), p. 189. Elle diffère par sa couleur d'un brun foncé, à fascie post-médiane et à tache post-scutellaire fauves ou d'un jaune verdâtre, ses tibias roux, ses tarses à 1^{er} article ainsi que l'onychium bien plus longs, le scape antennaire plus grêle au sommet (même taille).

Mâle : segment anal muni d'une fossette ronde, assez profonde, squamulée ; méso- et métatibias finement onglés en dedans au sommet.

Vit à l'état larvaire dans les tiges fistuleuses des *Nasturtium amphibium* R. Br. (*Roripa amphibia* BESS.) et *palustre* D.C., croissant au bord des eaux. L'adulte souvent au pied de ces plantes. Dans le midi, il se rencontre sur *Nasturtium silvestre* R. Br. (HOFFMANN).

La ponte est déposée dans le tissu des tiges inférieures à partir du 15 avril ; les plantes sont, à cette époque, peu développées ; la larve éclôt au bout d'une dizaine de jours, elle trace des sillons irréguliers, atteignant parfois la base des racines. La transformation a lieu dans la galerie larvaire, la larve se développe en 30 à 40 jours, la nymphose dure 15 à 18 jours. Les imagos sortent et pondent à nouveau sur la même plante, de la première quinzaine de juin jusqu'au début de juillet. Cette 2^e génération hiverné à l'état larvaire et nymphale, les adultes se montrent du 15 au 25 avril de l'année suivante. Observations faites sur *Nasturtium amphibium*, prélevé au bord de la Seine (Ile de Chatou, Seine-et-Oise, en 1919 !). Ajoutons que plusieurs individus nés en avril ont vécu jusqu'à la fin de septembre.

L'insecte n'est nullement incommodé par une submersion prolongée durant plusieurs heures ; ses squamules paraissent absolument hydrofuges.

FALCOZ (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1927, p. 230) signale que les larves servent de proies à celles de *Stenus* (*Staphylinidae*), qui vivent dans les mêmes galeries. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Fn. Bass. Seine, VI bis, 1924, p. 101) rappelle que KRYGER a fait la même observation concernant les larves de *Stenus biguttatus* L. (1).

Toute la France ; assez commun dans toute la région basse des plaines où croissent les plantes nourricières. Un peu moins fréquent dans le midi. Non signalé de la Corse.

Europe centrale et méridionale.

Gen. **DRUSENATUS** REITTER, 1916. — Fn. Germ., V., p. 175-180.

(*Drusenatus* REITT., Verh. nat. Ver. Brünn, LI, 1912, (1913). H. WAGNER, Ent. Blätter, 32, 1936, p. 185).

Genre très voisin des *Poophagus*, il en diffère par un certain nombre de caractères ; rostre moins fortement arqué ; scape des antennes atteignant le bord inférieur de l'œil. Prothorax transversal, brièvement subconique, sa base plus anguleuse au milieu. Pattes assez robustes ; fémurs finement et aigûment denticulés ; tibias sinués, épais. Élytres finement pubescents, à téguments métalliques, verts.

Drusenatus nasturtii GERMAR, Ins. Sp. nov., I, 1824, p. 233. — *olivaceus* GYLL., 1837, in Schönhert, Gen. Sp. Curc., IV, p. 592. — HUSTACHE, 1920, p. 53. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2,5-3,2 mm. Oblong, subdéprimé ; les téguments métalliques, d'un vert plus ou moins doré, couverts de petites squamules serrées, d'un

(1) Cf. KLEINE, Ent. Blätt., VI, 1910, p. 277. — LETZNER, Jahresb. nat. Sect. Schles. Ges. nat. Cult., 1883, p. 301.

gris très clair, oblongues ou brièvement piliformes, nullement arrondies (1) ; l'extrémité du rostre, les antennes (massue comprise), les tibias, les tarsi, les fémurs (en partie) d'un roux-clair, les fémurs à pubescence squamuleuse

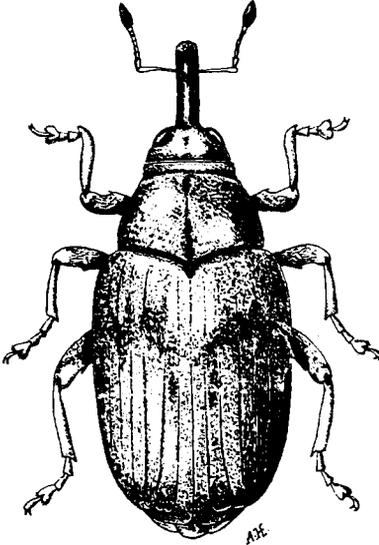


FIG. 497. — *Drusenatus nasturtii* GERM.

verte. Rostre peu arqué, presque aussi long que la tête et le prothorax réunis, subglabre, finement ponctué-rugueux, pointillé et brillant au sommet. Antennes antémédianes ; scape faiblement épaissi au sommet ; funicule à 1^{er} article obconique, un peu plus long que le 2^e, celui-ci bien plus étroit, les suivants graduellement plus courts mais non transversaux (sauf le 7^e) ; massue ovale, pointue. Tête plane entre les yeux, finement densément ponctuée. Yeux assez saillants. Prothorax court, subconique, fortement bisinué à la base, celle-ci 2 fois aussi large que le sommet, couvert de points petits et serrés, un peu rugueux, latéralement, pourvu d'un sillon médian très net. Écusson petit, squamulé. Élytres allongés, subrectangulaires, à calus huméral oblong, saillant, l'apical peu marqué ; stries fines, ponctuées et squamulées ; interstries plans beaucoup plus larges que les stries, à ponctuation fine et rugueuse. Pattes fortes ; fémurs denticulés. Ongles simples.

Mâle : segment anal muni d'une fossette peu profonde ; méso- et métatibias finement onglés au sommet interne.

Vit sur *Nasturtium officinale* R. Br. La larve évolue dans l'intérieur des tiges supérieures et moyennes, la ponte s'effectue d'avril à mai ; l'adulte se transforme à l'intérieur des galeries et apparaît de juin à août. Il n'y a qu'une génération dans les régions du nord ; dans le midi une seconde ponte a lieu en juillet donnant des adultes en septembre qui restent en diapause jusqu'au printemps suivant (HOFFMANN).

Toute la France, assez commun par places, parfois très nuisible, aux Cressonnières. Rare dans les régions montagneuses. Passablement répandu en Corse, sur la côte nord-est, de Bastia jusqu'à Aléria (P. BRUERA !).

Angleterre, Écosse ; Hollande ; Allemagne ; Hongrie ; Italie ; Algérie.

(1) Chez les spécimens très frais les squamules masquent, à peu près entièrement, les téguments, ménageant une fascie très obsolète, en avant des élytres, entourant la région scutellaire.

Gen. **TAPINOTUS** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. Méth., p. 292.

(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., IV, 1854, p. 63, pl. 27, fig. 130).

Rostre peu arqué, plus long que le prothorax, assez fort, subcylindrique, susceptible de se coucher entre les hanches prothoraciques ; scrobes linéaires, fortement infléchis en dessous, leur bord supérieur seul dirigé vers l'œil. Antennes assez grêles, insérées presque au tiers antérieur du rostre ; scape presque linéaire, n'atteignant pas les yeux ; funicule de 6 articles ; les trois premiers allongés, obconiques, le 1^{er} plus épais et un peu plus court, les suivants courts, égaux, subarrondis ; massue oblongue, acuminée. Yeux latéraux subarrondis, peu convexes. Prothorax subconique, bisinué à la base, faiblement arrondi sur les côtés, faiblement resserré en avant, le bord antérieur non ou à peine relevé, assez fortement lobé derrière les yeux, profondément échancré en dessous par le canal rostral et déterminant, au niveau des yeux, une échancrure angulaire précédant le lobe oculaire ; canal rostral léger sur le mésosternum, finissant devant des hanches mésothoraciques. Écusson très petit, peu distinct. Élytres subrectangulaires, subdéprimés, dorsalement, obtusément anguleux aux épaules, séparément arrondis au sommet, découvrant le pygidium. Pattes élancées ; fémurs peu épaissis, subdenticulés, échancrés au sommet ; tibias droits, non comprimés ; tarses allongés, le 3^e article tarsal fortement bilobé. Ongles appendiculés en dedans. Hanches prothoraciques étroitement distantes ; lobe antérieur de l'épisternie métathoracique s'avancant vers la 10^e strie élytrale sans l'atteindre.

Ce genre renferme une seule espèce.

Tapinotus sellatus FABRICIUS, 1794, Ent. Syst., IV, p. 454. — *lysimachiae* OL., Ent., V, 1807, p. 217. — *ephippiger* SCHÖNH., Disp. méth. Curc., 1826, p. 293. — HUSTACHE, 1920, p. 55. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 4-4,5 mm. Oblong, noir, densément revêtu de squamules imbr-

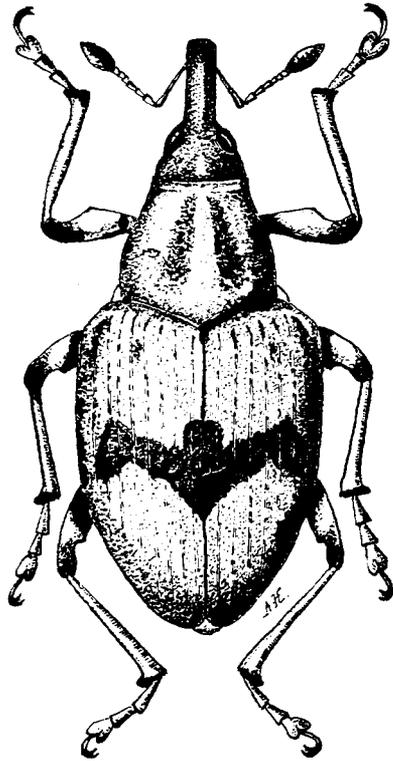


FIG. 498. — *Tapinotus sellatus* F.

quées, brièvement ovales, cendrées et brunes, ces dernières formant, sur le prothorax, deux bandes dorsales plus ou moins foncées, et, sur les élytres, une bande médiane, transversale, ondulée, ordinairement dilatée sur la suture, limitée latéralement au 7^e interstrie et quelques macules subapicales parfois réunies ; antennes (massue foncée exceptée), tibias et tarsi rouges ou testacés ; fémurs foncés et densément squamulés. Dessous squamulé de clair comme le dessus, mais les squamules un peu plus grandes. Élytres subparallèles, déprimés en avant, plus larges que le prothorax, à calus huméral oblong, saillant, subdénudé, le calus antéapical obtus mais distinct (vu de côté) ; stries fines, squamulées, indistinctement ponctuées ; interstries presque plans, bien plus larges que les stries et munis d'un rang de petites squamules linéaires, soulevées, excessivement courtes. Segment anal fovéolé dans les deux sexes (voir les autres caractères à la description du genre).

Mâle : mésotibias ongulés à l'angle apical interne ; fossette anale plus profonde et bordée en avant d'une touffe de poils.

Les variations suivantes se rencontrent avec la forme typique :

v. **rubripes**, nova. — Pattes entièrement rouges ou testacées.

v. **nigripes**, nova. — Pattes entièrement noires ou noirâtres.

v. **binotatus**, nova. — Prothorax à bandes réduites à deux taches ponctiformes.

v. **simplex**, nova. — Prothorax sans trace de bandes ou de taches quelconques ; élytres ornés seulement de la bande médiane brune habituelle, mais très réduite.

La larve vit au collet et à la base des racines de *Lysimachia vulgaris* L. (Primulacées), dans nos régions, et sur *L. thyrsoflora* L., en Suède. La biologie (œuf, larve, nymphe) a été décrite par URBAN (*Ent. Blätt.*, 9, 1913, p. 133-135) (1).

L'adulte apparaît de la fin d'avril à début de mai ; la ponte commence en mai et se prolonge jusqu'en juillet. Les œufs arrondis, brillants, très blancs, sont introduits individuellement à la base de la tige, au-dessus du collet de la plante. La larve éclôt au début de juin, elle se nymphose en juillet-août. La transformation s'opère dans une loge à l'extrémité de la galerie larvaire, qui après avoir atteint la base des racines, remonte au-dessus du collet, vers le niveau de son point de départ. L'imago se montre en août-septembre. L'accouplement et la ponte recommencent à cette époque, donnant lieu à une 2^e génération soumise à une diapause à la fois nymphale et imaginale, selon l'échelonnement des pontes. Les adultes, au printemps, criblent le feuillage et les fleurs de trous nutritiels ; leurs squamules quoique hydrofuges ne leur permettent pas de nager librement.

Presque toute la France ; bords des eaux ; terrains marécageux ; surtout dans les grands marais froids du nord et de l'est. Assez commun dans tout le bassin de la Seine, dans le sud-ouest, le centre. Paraît nul ou très rare dans le midi. Non cité de la Provence où cependant sa plante nourricière ne manque pas.

Europe tempérée ; Sibérie ; Amour et Turkestan.

(1) Les indications biologiques de ROSENHAUER, 1882, et de BUDDENBERG, 1884, ne méritent pas d'être citées.

Gen. **AMALUS** SCHÖNHERR 1826, Curc. Disp. méth., p. 240.
(J. DU VAL., Gen. Coléopt., IV, 1868, p. 46 (pl. 21, fig. 99). HANS WAGNER,
Ent. Blätt., 32, 1936, p. 188).

Rostre allongé, assez mince, arqué, cylindrique, non couché entre les hanches prothoraciques ; scrobes linéaires, infléchis en dessous et dirigés vers la partie inférieure de l'œil. Antennes grêles, submédianes ; scape atteignant presque les yeux ; funicule de 6 articles, les trois premiers un peu allongés, le 1^{er} plus épais, les trois derniers courts, noueux ; massue ovale-oblongue. Prothorax plus étroit en avant, tronqué au sommet, arrondi latéralement, bisinué à la base, sans saillies latérales au-dessus des yeux. Écusson indistinct. Élytres courts, subovales, à épaules obtusément anguleuses ; arrondis séparément au sommet, laissant le pygidium à découvert. Pattes médiocres ; fémurs inermes ; tibias droits ; ongles dentés. Mésosternum plan.

Genre ne comprenant qu'une espèce.

Amalus haemorrhous HERBST, Käf., VI, 1795, p. 399. — *scortillum* HERBST, 1795, l. c., p. 418. — *brunneus* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 284. — *agricola* PAYK., Fn. Suec., III, 1800, p. 260. — *inflexus* MARSH., l. c., p. 260. — *castaneus* STEPH., Ill. Brit. Ent., Mand., IV, 1831, p. 54. — *rubicundus* PANZER, Fn. Ins. Germ., 1809, p. 99. — HUSTACHE, 1920, p. 22. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 1,7-2 mm. Ovale oblong, brun-rougeâtre, le rostre et le prothorax plus foncés ou noirs, revêtu d'une fine pubescence, peu serrée et de squamules blanches épaisses, ovalaires, condensées sur les côtés du prothorax et parfois à la base devant l'écusson, couvrant soit entièrement la suture des élytres, soit seulement la base, formant ainsi une linéole post-scutellaire. Dessous densément squamulé de blanchâtre ; antennes (massue foncée exceptée) et pattes entièrement rousses. Rostre modérément arqué, au moins aussi long (mâle) ou plus long (femelle) que la tête et le prothorax, finement strié à la base, le restant ponctué, luisant. Prothorax transversal, $\frac{1}{2}$ plus large à la base qu'au sommet, arqué latéralement, son bord antérieur non relevé, subglabre, assez fortement et densément ponctué. Élytres ovalaires ; stries profondes, ponctuées ; interstries subconvexes, à peine plus larges que les stries.

Mâle : mésotibias brièvement onglés à l'angle apical interne.

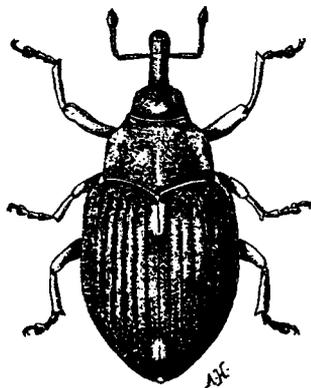


FIG. 499. — *Amalus haemorrhous* HERBST.

Biologie : PENECKE, *Wien. ent. Zeit.*, XXXIX, 1922, p. 187.

La larve vit dans le collet de *Rumex obtusifolia* D.C. La transformation a lieu dans le sol, à proximité des racines de la plante ; l'imago se montre en juillet-août et hiverne ; la ponte s'effectue en avril-mai. Il ne doit y avoir qu'une seule génération annuelle. L'adulte se rencontre fréquemment sur *Polygonum aviculare* L. ! (BEDEL, TEMPÈRE, etc.).

Marécages ; terrains frais ; lisière des bois ; friches ; champs après la moisson.

Toute la France ; commun.

Europe boréale et moyenne. Turkestan. Amour.

Gen. **AMALORRHYNCHUS** REITTER, 1912, *Bestim. Tabel.*, 68, p. 70.

(Hans WAGNER, *Entomologische Blätter*, 33, 1936, p. 188).

Rostre long, mince, couché, au repos, entre les hanches prothoraciques. Antennes insérées vers le tiers inférieur du rostre chez la femelle ou vers le milieu (mâle) ; scape faiblement claviforme ; funicule de 6 articles, les deux premiers assez courts, subégaux, le 1^{er} plus épais, les suivants progressivement plus courts, le dernier globuleux ; massue ovale, plus courte que les 4 articles précédents réunis. Prothorax subtransversal, brusquement resserré derrière le bord antérieur qui n'est pas relevé mais appliqué sur le vertex, les côtés parallèles dans leur moitié postérieure, sa base bisinuée, anguleuse au milieu ; non tuberculé. Écusson distinct. Élytres ovales, à calus huméral assez saillant, faiblement mais régulièrement arqués sur les côtés. Pattes grêles ; fémurs inermes ; tarses médiocres, à 3^e article fortement bilobé. Ongles simples. Hanches prothoraciques étroitement distantes ; mésosternum uni ; métasternum bombé latéralement.

Une seule espèce.

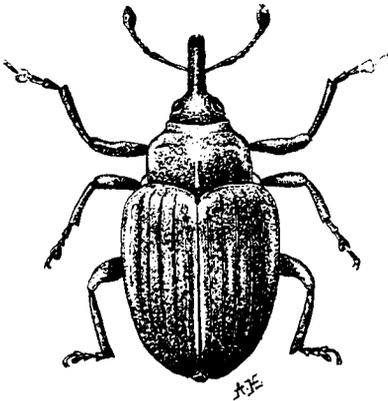


FIG. 500. — *Amalorrhynchus melanarius* STEPH.

Amalorrhynchus melanarius STEPHENS, 1831, *Ent. Brit.*, IV, p. 31. — *convexicollis* GYLL., 1837, *Schönherr, Gen. Curc.*, IV, p. 495. — *glaucus* BOH., 1845, in *Schönherr, l. c.*, VIII, p. 144. — *camelinae* BOH., 1845, in *Schönherr, l. c.*, p. 170. — HUSTACHE, 1920, p. 23. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 423.

Long. : 2 mm. Ovale, noir, très mat, revêtu de petites squamules ovales ou rondes, d'un gris-ardoisé, condensées sur les bords latéraux du prothorax et des élytres et le long de la suture ; antennes et pattes

noirâtres. Dessous couvert de squamules serrées blanchâtres, un peu plus grandes que celles du dessus. Rostre fortement courbé, dénudé finement

rugueux-punctué, pointillé et luisant au sommet. Prothorax finement punctué, portant une brève impression anté-scutellaire. Élytres à stries fines, ponctuées et squamulées ; interstries deux fois aussi larges que les stries, convexes, très finement granulés. Segment anal fovéolé dans les deux sexes.

Mâle : 1^{er} segment ventral profondément impressionné ; méso- et métatibias finement ongulés à l'angle apical interne ; segment anal à fossette arrondie plus grande que chez la femelle.

Espèce reconnaissable à son revêtement squamulaire d'aspect pruineux, à ses fémurs grêles, au bord intérieur de son prothorax plaqué contre le vertex.

La larve vit dans les semences du Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale* R. BR. et *N. amphibium* R. BR. (GOUREAU, BEDEL, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, VIENNOT-BOURGIN !, TEMPÈRE, A. HOFFMANN, etc.).

L'adulte pond de mai jusqu'au début de juillet dans les silicules du Cresson de fontaine, la larve dévore les graines ; la transformation imaginale se fait dans l'intérieur, l'éclosion a lieu en mai-juin de l'année suivante, les silicules attaquées ne sont pas déhiscentes à l'époque de la maturité comme celles restées indemnes. Chaque fruit ne renferme qu'une seule larve, très rarement deux. Il semble n'y avoir qu'une génération, au moins dans le nord et le centre de la France.

Presque toute la France ; commun, sauf dans les régions montagneuses. Paraît manquer dans le Roussillon, l'Aude, le Tarn. Abondant dans les Alpes-Maritimes et le Var surtout dans la région côtière ! Répandu dans tout l'ouest, le centre, le bassin de la Seine, la Touraine, etc.

Toute l'Europe.

OBSERVATION. — La larve de cette espèce est parasitée par deux Hyménoptères *Chalcididae* : *Trichomalus fulgidus* FRST. (*Pteromalinae*) et *Eulophus viridarius* DE GAULLE (*Eulophinae*).

Sous-tribu *Ceuthorrhynchina*.

TABLEAU DES GENRES.

- | | |
|---|------------------|
| 1. Antennes à funicule de 7 articles | 2. |
| — Antennes à funicule de 6 articles | 11. |
| 2. Protibias droits ou à peine courbés, le bord externe arrondi ou crénelé mais non tranchant, sans sillon tarsal | 3. |
| — Protibias fortement coudés près du genou, le bord externe tranchant ; sillon tarsal occupant presque la totalité de leur longueur. Mésosternum concave, le sillon rostral s'arrêtant avant le métasternum. Fémurs mutiques. Ongles dentés. (p. 841) | Auleutes. |
| 3. Interstries des élytres avec un rang de tubercules pointus ou de granulations râpeuses munis de courtes soies. Prothorax, bituberculé, la base subrectiligne | 4. |
| — Interstries dorsaux des élytres sans tubercules ou grains | |

- râpeux, sauf tout au plus sur les interstries externes ; le sommet parfois avec un calus apical 5.
4. Élytres plus ou moins squamulés de blanc, avec des soies ou poils blanchâtres relevés et alignés en un seul rang sur chaque interstrie. Prothorax à bord antérieur non sinué au niveau des yeux. Antennes, pattes et rostre roux (p. 843) **Micrelus.**
- Élytres sans squamules ; d'un noir brillant avec une série de crins noirs alignés sur chaque interstrie. Prothorax presque glabre, bombé. Mésosternum excavé. Ongles dentés. Rostre, antennes et pattes plus ou moins foncés (p. 845) **Zacladus.**
5. Canal pectoral nul ou peu profond, s'arrêtant entre les hanches mésothoraciques dans une loge de profondeur variable 7.
- Canal pectoral profond, terminé par une excavation profonde du métasternum. Tarses à 3^e article plus large que le 2^e et distinctement bilobé. Corbeilles tarsales postérieures longues, très obliques 6.
6. Tibias minces, non élargis au sommet, rarement comprimés (1), leur tranche externe inerme. Calus apical des élytres nul ou indistinct, non relevé en forme de crête transversale, parfois seulement muriqué (p. 859) **Coeliodes.**
- Tibias dilatés, comprimés, munis sur leur tranche externe d'une denticulation très nette et de fascicules épineux. Calus apical relevé en forme de crête transversale saillante. (p. 856) **Neoxyonyx.**
7. Suture du prothorax et des élytres finement dentée. Insertion antennaire subapicale. Élytres à interstries pairs ornés de macules noires, veloutées, alignées régulièrement ; interstries suturales avec une tache post-scutellaire et antéapicale blanches. Mésosternum concave. Ongles dentés. (p. 854) **Phrydiuchus.**
- Insecte ne présentant pas l'ensemble de ces caractères 8.
8. Mésosternum profondément excavé, les bords taillés à pic 9.
- Mésosternum plan ou obsolètement concave 10.
9. Élytres ornés d'une tache commune noir-velouté sur la suture, derrière l'écusson. Excavation mésosternale prolongée en avant, simulant une petite lame arrondie au sommet et dépassant les trochanters mésothoraciques (p. 851) **Stenocarus.**
- Élytres portant latéralement des traces de fascie blanche. Excavation mésosternale à bords latéraux contournant,

(1) *Coeliodes rubricus* GYLL., étranger à notre faune, a les tibias aplatis mais leur tranche externe est simple.

- en avant, les trochanters mésothoraciques, la partie à pic n'atteignant que le milieu des trochanters. Tibias rous-sâtres. (p. 847) **Cidnorrhinus**.
10. Fémurs, au moins les antérieurs, plus ou moins longuement canaliculés en dessous. Tibias à tranche externe simple. Corbeilles tarsales postérieures très courtes. Canal pectoral profond, mais entamant brièvement le bord antérieur du métasternum. Insecte en majeure partie de couleur rouge ou testacée. Aspect des *Coeliodes*. Calus apical transversal, relevé (p. 858) **Paroxyonyx**.
— Fémurs non ou indistinctement canaliculés en dessous. Corbeilles tarsales variables. Insectes noirs ou de couleur métallique, rarement rougeâtre sur une faible partie du dessus (1). (p. 879) **Ceuthorrhynchus**.
11. Interstries des élytres sans soies spéciales alignées. Revêtement squamuleux ou pubescent 12.
— Interstries souvent granulés ou portant une rangée de soies raides, hérissées, plus ou moins épaisses. Téguments du dessus et pattes ordinairement roux ou brunâtres. (p. 867) **Ceuthorrhynchidius**.
12. Élytres sans taches de squamules claires, sauf parfois une tache post-scutellaire. Canal pectoral ordinairement obsolète et n'atteignant pas le mésosternum ; ce dernier uni. (p. 881) **Ceuthorrhynchus** subgen. **Calosirus**.
— Élytres avec des linéoles et une tache post-scutellaire allongée, de couleur claire, formées de squamules courtes et épaisses. Canal pectoral profond, atteignant le mésosternum ; ce dernier concave. Ongles appendiculés. (p. 849) **Coeliastes**.

Gen. **AULEUTES** DIETZ, 1896, Trans. Amer. ent. Soc., XXIII, p. 402. (*Cnemogonus* BEDEL (et auct.), Fn. Seine, 1885, p. 161 (non LECONTE, 1876 (2)). — *Craponius* WEISE (non LECONTE, 1876), Fn. Germ., V. 1916, p. 147).

Rostre épais, arqué, moins long que la tête et le prothorax réunis. Antennes médianes, scape étroit ; funicule de 7 articles, les deux premiers articles subégaux, le 1^{er} obconique, beaucoup plus épais, les suivants

(1) Plusieurs espèces : *consputus* GERM., *querceti* GYLL., *picipennis* SCHULTZ, etc., sont dans ce cas, leurs élytres étant plus ou moins rougeâtres, mais l'ensemble des autres caractères s'opposent à ceux des *Paroxyonyx*.

(2) D'après DIETZ (Rév. Ceuth. nord Amér.), les caractères donnés par LECONTE pour son *Cnemogonus* (*Proc. Am. Phil. Soc.*, XV, 1876, p. 269) ne conviennent pas à *epilobii* et s'appliquent à une autre espèce. WEISE a remplacé ce genre par *Craponius* LECONTE (l. c., p. 268), sans justifier ce changement. SCHULTZE a admis cette modification dans son Catalogue des *Ceuthorrhynchini* sans vérification. HEYDEN, RËTTER et WEISE, auteurs du Catalogus Coleopt. Europae, ont fait de même.

progressivement plus courts ; massue ovale. Yeux convexes, saillants. Prothorax transverse, rétréci en avant, resserré derrière le bord antérieur qui est relevé ; finement tuberculé. Écusson petit. Élytres courts, notablement plus larges que le prothorax à la base, à calus huméral saillant, les côtés faiblement arrondis. Fémurs élargis, inermes ; tibias aplatis, élargis extérieurement, à bord externe tranchant, coudés à la base, creusés en dehors pour la réception partielle du tarse. Ongles dentés. Métasternum concave ; sillon prosternal atteignant le métasternum.

Ce genre, presque exclusivement américain, renferme 24 espèces réparties en Amérique centrale et septentrionale ; une seule parmi celles-ci se retrouve en Europe et appartient à notre faune.

Auleutes epilobii PAYKULL, Fn. Suec., III, 1800, p. 259. — HUSTACHE, 1923, p. 71. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

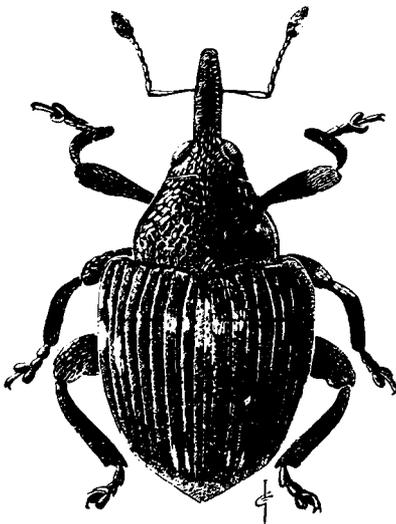


FIG. 501. — *Auleutes epilobii* PAYK.

Long. : 2,2-2,5 mm. Corps ovale court, noir, revêtu de fines squamules linéaires, brunes et blanches ; les squamules claires éparées sur le prothorax, formant, sur les élytres, une tache post-scutellaire cruciforme, des mouchetures espacées sur les interstries et une fine linéole au bord apical ; antennes ferrugineuses ; pattes foncées, sauf les tarsi testacés. Dessous à squamules blanchâtres, oblongues, éparées, plus condensées et formant une tache claire, bien visible du dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre squamulé, fortement strié-ponctué (mâle), subglabre, brillant, strié ponctué à la base (femelle). Tête squamulée de brun et de clair, déprimé entre les yeux. Prothorax

convexe transversal, rétréci au sommet où il est deux fois plus étroit qu'à la base bisinuée, le bord antérieur relevé, avec une échancrure médiane obtusément bidenticulée ; les côtés arrondis, portant, vers le tiers postérieur des bords latéraux, un petit tubercule, la ligne médiane obsolètement sillonnée. Élytres brièvement ovales, à peine plus longs que larges, médiocrement arqués latéralement ; stries larges, ponctuées, squamulées ; interstries convexes, de largeur subégale aux stries, rugueux. Tibias minces, aplatis, rétrécis coudés près du genou. Segment anal avec une fossette arrondie dans les deux sexes.

Mâle : segments 1-2 de l'abdomen déprimés ; segment anal à fossette

squamulée, moins profonde que celle de la femelle ; tibias ongulés à l'angle apical interne.

v. **immaculatus** HUST., *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1940, p. 9. — Dessus sans tache blanche.

Vit sur *Epilobium spicatum* LAM. La ponte s'effectue dans la tige, en juin. La larve produit une pleurocécidie dans laquelle a lieu la transformation (KALTENBACH, *Die Pflanz.*, 1874, p. 246 ; SZEPLIGETI, 1890, in *Term. Füz.*, XIII, p. 15 ; URBAN, *Ent. Blätt.*, 25, 1929, p. 68-69. — Biologie, Larve).

Clairières des bois humides. Rare.

Signalé des départements suivants : Nord ; Somme ; Oise ; Vosges ; Meuse ; Aisne ; Côte-d'Or ; Cantal ; Haute-Vienne : Veyrac, Grignac, St-Martial, en nombre, sur *Epilobium spicatum*, en juillet (HOFFMANN) ; Saône-et-Loire ; Ain ; Rhône ; Isère ; Savoie.

Nul dans l'ouest et le midi.

Europe boréale et moyenne ; Sibérie. — Amérique du Nord.

Gen. **MICRELUS** C. G. THOMSON, 1859,
Skand. Col., I, p. 140 ; 1865, VII, p. 267.

Rostre mince, plus ou moins arqué. Antennes grêles, post-médianes (femelle) ou submédianes (mâle) ; funicule de 7 articles. Yeux grands, assez convexes. Prothorax transverse, faiblement resserré derrière le bord antérieur, sans lobe oculaire distinct, bituberculé, base rectiligne. Écusson distinct. Élytres ovales, subglobuleux, profondément striés-punctués ; interstries étroits, sétuleux. Pattes médiocres ; fémurs claviformes, inermes ; corbeille tarsale ascendante, bordée de soies noires. Ongles dentés. Mésosternum subconcave. Méso- et métatibias munis d'un petit ongllet apical interne chez le mâle.

Ce genre renferme une dizaine d'espèces, la plupart africaines, une se trouve au Japon et deux en Europe font partie de notre faune. Elles vivent sur les *Ericacées*.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres grossièrement striés ; interstries couverts d'aspérités tuberculeuses, d'aspect râpeux. Funicule à 2^e article plus long que le 3^e. Dessus noir. Rostre, antennes et pattes rouges. Parfois entièrement roux (v. *Olceseï* PIC). Long. : 1,5-1,8 mm 1. **ericae**.
- Élytres plus finement striés ; interstries non ou indistinctement râpeux. Funicule à 2^e et 3^e articles de longueur égale. Dessus roux ; dessous rembruni. Long. : 1,5-1,8 mm. 2. **ferrugatus**.

1. **Micrelus ericae** GYLL., 1813, *Ins. Suec.*, I, 3, p. 147. — *albosetosus* GYLL., in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, 1837, p. 500. — v. *olseceï* PIC, *Miscell. ent.*, IV, 1896, p. 95. — v. *rufescens* SCHULTZE, *Deutsche ent. Zeits.*,

1898, p. 267. — HUSTACHE, 1923, p. 91. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,5-1,8 mm. En ovale court, noir, un peu luisant ; le prothorax muni de fines squamules piliformes peu serrées, les élytres pourvus sur

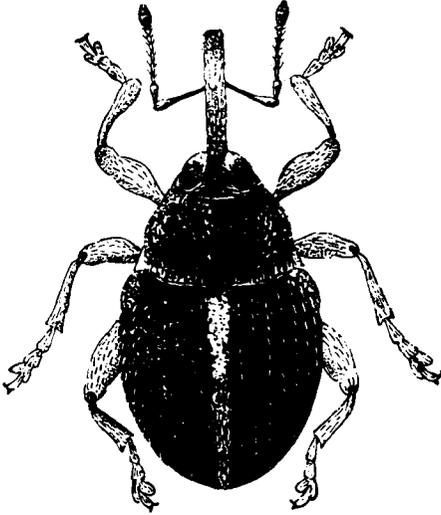


FIG. 502. — *Micrelus ericae* GYLL.

le disque, de petites squamules jaunâtres peu nombreuses, caduques, la suture garnie de squamules blanches, ovales, plus serrées à la base, les interstries portant de petites soies blanches, midressées, alignées sur un rang par interstrie, et en outre de petites aspérités d'aspect râpeux ; rostre, antennes et pattes rouges. Rostre égal à la tête et au prothorax réunis (mâle), un peu plus long (femelle), à ponctuation fine, peu serrée, légèrement squamulé à la base, chez le mâle. Funicule à 2^e article plus long que le 3^e, le 1^{er} article plus long et plus épais que le 2^e,

les suivants progressivement plus courts, le dernier (7^e) globuleux ; massue ovale. Prothorax convexe, muni vers leur tiers postérieur d'une saillie tuberculeuse, finement canaliculé, à points serrés, assez fins. Élytres brièvement ovales, subcordiformes, le calus huméral saillant, rugueux ; interstries convexes, étroits ; stries profondes, ponctuées. Dessous assez fortement mais peu densément ponctué, muni de squamules allongées, blanches ; pygidium squamulé. Segment anal pourvu, chez le mâle, d'une fossette arrondie, peu profonde. Celui-ci a, en outre, les méso- et métatibias armés au sommet interne, d'un petit ongllet noir.

On rencontre mêlées à la forme typique les deux variations suivantes :

v. **Gyllenhali**, nova (v. B. GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 499). — Dessus et dessous entièrement roux.

v. **Olsecei** PIC, l. c.. — Dessous rembruni, dessus roux.

La larve vit dans l'ovaire des fleurs de diverses Bruyères, la transformation a lieu dans le sol.

Biologie : PERRIS, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1877, p. 249 ; *Larves Col.*, 1877, p. 409. — BOURGEOIS, *Mittheil. Nat. Ges. Colmar*, IX, 1908, p. 175. — KLEINE, *Ent. Blätt.*, VI, 1910, p. 244.

L'adulte se rencontre sur *Calluna vulgaris* L., *Erica tetralix* L., *E. cinerea* L. !, *E. scoparia* L. !, avril-septembre.

Commun partout ; plaines et montagnes.

Europe ; Algérie.

2. **Microelus ferrugatus** PERRIS, Mém. Acad. sc. Lyon, II, 1847, p. 477. — HUSTACHE, 1923, p. 93. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425 ; Cat. Corse, p. 441.

Long. : 1,5-1,8 mm. Très semblable à la v. *olsecei* PIC (*rufescens* SCHULTZE) de l'espèce précédente. S'en distingue par les interstries élytraux non râpeux ou seulement sur les 7^e et 8^e, en arrière, les stries moins grossières, le funicule à 2^e et 3^e articles égaux, le sillon médian du prothorax plus marqué, squamulé de blanc ; le prothorax est, en outre, largement squamulé sur les côtés et en avant.

Caractères sexuels secondaires identiques à *ericæ*.

La larve vit dans les fleurs de *Erica scoparia* L. (PERRIS, Larves Col., 1877, p. 403). L'adulte se rencontre sur la même plante d'avril à octobre (HOFFMANN, TEMPÈRE !), sur *Erica arborea* L. (CHAMPENOIS).

France méridionale, assez commun ; moins répandu que le précédent dans l'ouest jusqu'à la Loire-Inférieure, remonte en Seine-et-Marne à Fontainebleau.

Non signalé dans le Centre. Nul dans le Nord et l'Est.

Corse ; Sardaigne ; Espagne ; Maroc. Cité de Belgique (BOVIE).

Gen. **ZACLADUS** REITTER, Verh. Nat. Ver. Brünn, LI, 1912.

(*Allodactylus* WEISE, Deutsche ent. Zeitschr., 1883,

p. 255, nom. praeocc.)

Rostre robuste, arqué, environ aussi long que le prothorax. Antennes médianes ou submédianes ; scape claviforme ; funicule de 7 articles, les deux premiers (chez nos espèces) subégaux, courts, le 1^{er} subconique, moins épais que le sommet du scape, les suivants graduellement plus courts et plus épais ; massue ovale. Yeux peu saillants. Prothorax bombé, son bord antérieur plus ou moins relevé. Écusson indistinct. Élytres brièvement ovales, à interstries verruqueux, râpeux, garnis de crins alignés. Pattes fortes ; fémurs assez épais, inermes ou finement denticulés ; ongles dentés. Canal prosternal profond, terminé entre les hanches métathoraciques. Hanches prothoraciques largement distantes.

Mâle : fémurs finement dentés ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

Ce genre renferme une dizaine d'espèces paléarctiques, répandues en Europe, Sibérie, Chine, Japon, Turkestan. Deux espèces vivent en France, sur les Géraniacées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- Prothorax à bord antérieur très relevé, formant, vu de face, un bandeau le long du vertex. Élytres hérissés de crins noirs, bien apparents de profil. Ponctuation prothoracique très fine. Long. : 1,8-2,8 mm. 1. **exiguus**.
- Prothorax à bord antérieur seulement un peu obliquement relevé au dessus du vertex. Élytres à crins noirs, plus courts, très inclinés en arrière, à peine visibles de profil. Ponctuation du prothorax assez fine. Long. : 2-3 mm. 2. **affinis**.

1. **Zacladus exiguus** OLIVIER, V, 1807, 83, p. 138. — HUSTACHE, 1923, p. 76. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424 ; Cat. Corse, p. 440.

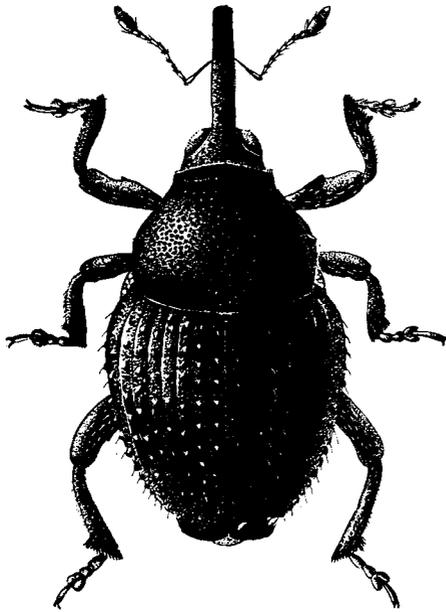


FIG. 503. — *Zacladus exiguus* OL.

Long. : 1,8-2,8 mm. Brièvement ovale, noir, brillant ; antennes brunes ; pattes brun de poix ou noirâtres ; rostre finement et éparsément couvert de squamules filiformes, grisâtres ; prothorax à pubescence très courte, espacée, dirigée en avant ; les interstries élytraux portant des crins noirs, assez longs, penchés en arrière. Dessous couvert de squamules blanchâtres. Rostre arqué, un peu plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax, finement ponctué. Scape antennaire fortement épaissi au sommet ; funicule à deux premiers articles subégaux. Tête à points serrés, plus forts que ceux du prothorax ; vertex avec une fine carène.

Prothorax convexe, faiblement transverse, à bords latéraux peu arqués, élargis en arrière, rétrécis en avant, le bord antérieur relevé en bandeau au-dessus du vertex, muni de deux très petits tubercules situés un peu en arrière du milieu des bords latéraux, à ponctuation très fine et très serrée. Élytres à calus huméral saillant, à côtés faiblement arqués, séparément arrondis au sommet ; stries profondes à points peu distincts ; interstries avec un rang de tubercules plus aigus en arrière. Tarses finement pubescents ; tibiae finement ciliés. Fémurs inermes (femelle) ou avec un

denticule très fin (mâle). Caractères sexuels secondaires mentionnés à la description du genre.

Vit sur diverses Géraniacées, notamment sur *Geranium molle* L. (BRISOUT), *G. pusillum* L., *G. rotundifolium* L., *G. dissectum* L. (ROUGET), *G. pyrenaicum* L. (!), *G. robertianum* L. (P. DE PEYERIMHOFF), *Erodium moschatum* L'HÉRIT. (!). La larve, d'après PERRIS (Larves, col. 1877, p. 408), devrait vivre au collet de la racine.

Toute la France ; commun, sauf en montagne. Corse.
Europe ; Algérie.

2. **Zacladus affinis** PAYK., Mon. Curc., 1792, p. 68. — *geranii* PAYK., Fn. Suec., III, 1800, p. 256. — HUSTACHE, 1923, p. 77. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

Long. : 2-3 mm. Semblable au précédent, s'en distingue aisément par les caractères suivants. Taille un peu plus forte, plus mat ; prothorax plus transversal et plus fortement resserré en avant, son bord antérieur redressé obliquement et non verticalement, sa ponctuation plus forte, la pilosité élytrale bien plus fine, plus courte, moins relevée et peu visible de profil, les interstries à tubercules plus serrés, plus réguliers, moins saillants.

Caractères sexuels secondaires identiques.

Vit sur divers *Geranium* : *G. robertianum* L. (LE BOUTEILLER), *G. sanguineum* L. (BEDEL, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, HUSTACHE), *G. pratense* L. (HUSTACHE, GYLLENHAL), *G. silvaticum* L. (HUSTACHE, TEMPÈRE), *G. cinereum* CAV. (G. TEMPÈRE), *G. pyrenaicum* L. (!) (DUBOIS A.).

Biologie : XAMBEU, in *Ann. Soc. Linn. Lyon* (1903), p. 198. — URBAN, *Ent. Blätt.*, 25, 1929, p. 70-72 ; 27, 1931, p. 191-192, Biol. larve, imago.

Toute la France, surtout dans le midi ; plaines et montagnes, s'élève jusqu'à 1.800 m. d'altitude. Abondant dans les Basses et Hautes-Pyrénées (G. TEMPÈRE), dans l'Isère, les Alpes-Maritimes, les Hautes Alpes ; Ain, Jura, Vosges, Massif Central, etc.

Europe ; Sibérie.

Gen. **CIDNORRHINUS** C. G. THOMSON, 1865,
Skand. Col., VII, p. 249.

Rostre assez robuste, aussi long que le prothorax, arqué. Antennes médianes ou submédianes ; funicule de 7 articles. Yeux peu saillants. Prothorax faiblement transverse, fortement resserré derrière le bord antérieur assez relevé, un peu anguleux sur les côtés, en arrière du milieu, la base subsinueuse. Écusson visible. Élytres ovales, plus larges que le prothorax, à calus huméral saillant, les bords latéraux faiblement et régulièrement arqués, arrondis séparément au sommet. Pattes fortes ; fémurs claviformes, dentés ; tibias sinués, normaux ; corbeille tarsale brièvement ascendante et bordée de soies noires ; tarses robustes, le 3^e article profondément bilobé. Ongles dentés ; paraissant bifides. Méta-

sternum excavé anguleusement entre les hanches mésothoraciques, les bords de l'excavation taillés à pic.

Ce genre renferme trois espèces dont une habite l'Afrique orientale, une autre la Grèce, la troisième se trouve en Europe jusqu'en Sibérie.

Cidnorrhinus quadrimaculatus LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 380. — *urticae* SCOP., Ent. Car., 1763, p. 28. — *oleracea* SCOP., l. c., p. 29. — *albopunctatus* GOEZE, Ent. Beytr., I, 1777, p. 396. — *tripunctatus* FOURCR., Ent. Paris., I, 1785, p. 130. — *urticarius* CLAIRV., Ent. Helv., I, 1798, p. 98. — *viduus* PANZER, Fn. Germ., 1797, n° 17. — *gibbipennis* GERM., 1824, Ins. Sp. nov., p. 228. — *nigrirostris* BOH., in Schönherr, Gen. Sp. Curc., VIII, 2, 1845, p. 157. — *didymus* F., Spec. Ins., I, 1781, p. 178. — v. *rimulosus* GERM., 1824, Ins. Sp. nov., p. 230. — *immaculatus* GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., IV, 1837, p. 301. — *urticae* MARSH., Ent. Brit., I, 1802, p. 281. — v. *melancholicus* GYLL., l. c., 1837, p. 518. — v. *nigrotibialis* SCHULTZE, Deutsche ent. Zeitschr., 1901, p. 94. — v. *rufipes* JACOB., Ent. Zeitschr. (Frankfurt), 39, 1926, p. 166. — HUSTACHE, 1923, p. 73. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

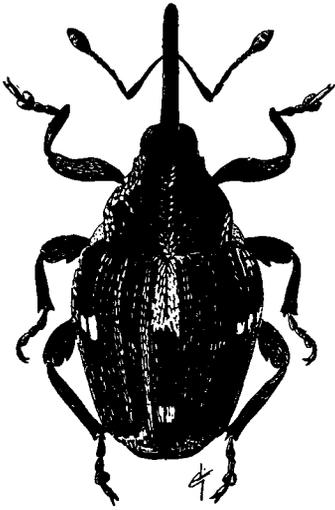


FIG. 504. — *Cidnorrhinus quadrimaculatus* L.

Long. : 2,5 mm. Ovale, noir, revêtu de squamules ovales brunes et cendrées, peu serrées, les squamules claires condensées latéralement sur les bords du prothorax, formant sur les élytres une tache post-scutellaire allongée, une fascie sur la partie moyenne des côtés, une fine bordure apicale ; antennes, tibias et tarsi ferrugineux ; dessous à squamules plus grandes, plus serrées que celles du dessus, ordinairement blanchâtres ; les stries élytrales garnies de petites squamules oblongues, blanches, bien distinctes. Rostre mat, ponctué-ridé, subglabre. Tête squamulée, ponctuée rugueusement ; vertex finement caréné. Antennes fines ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 2^e moins épais, les trois derniers globuleux ; massue ovale. Prothorax obsolètement sillonné, à ponctuation assez fine, serrée. Élytres à stries fortes, ponctuées, à interstries plans, muriqués au sommet. Fémurs foncés, claviformes, dentés. Pygidium squamulé.

Mâle : méso- et métatibias brièvement onglés au sommet interne ; segment anal muni d'une fossette peu profonde, squamulée.

On observe les variations suivantes ; ordinairement mêlées à la forme typique.

v. **rimulosus** GERM. (*immaculatus* GYLL. — *urticae* MARSH.). — Fascie latérale blanche des élytres nulle.

v. **melancholicus** GYLL. — Prothorax plus fortement resserré en avant.

v. **nigrotibialis** SCHULTZE. — Pattes entièrement noires.

v. **Grouvellet**, nova. — Téguments entièrement ferrugineux.

v. **cruralis** REY, L'Ech., 1895, p. 37. — Fémurs plus fortement dentés.

v. **plantaris** REY, L'Ech. 1895, p. 38. — Comme la forme typique, mais l'enfoncement du prosternum est à peine distinct entre les hanches mésothoraciques.

La larve vit dans les racines de *Urtica dioica* L. et *U. urens* L., elle y creuse des galeries qui remontent parfois à la base des tiges. La ponte s'effectue en avril-mai. La transformation a lieu dans le sol ; l'imago apparaît en juin-juillet, il s'accouple et pond vers cette époque, donnant naissance à des larves hivernantes qui se transforment au printemps suivant (HOFFMANN).

Biologie : GOUREAU, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1866, p. 172. — PERRIS, Larves, p. 408. — URBAN, *Ent. Blätt.*, 25, 1929, p. 69-70, Larve.

Toute la France, très commun partout sur les Orties. Printemps-été.

Corse (BONNAIRE !).

Europe.

Gen. **COELIASTES** WEISE, 1883,

Deutsche ent. Zeitschr., XXVII, p. 255.

Rostre mince, cylindrique, fortement arqué, environ aussi long que la tête et le prothorax réunis. Antennes fines, médianes (femelle) ou antémédianes (mâle) ; scape grêle, funicule de 6 articles, le 1^{er} subconique, plus long et plus épais que le 2^e, les suivants plus courts, le 6^e globuleux ; massue ovale oblongue. Yeux assez convexes. Prothorax subconique, très faiblement transverse, médiocrement resserré derrière le bord antérieur, la base bisinuée ; assez fortement bituberculé. Écusson distinct. Élytres ovales, plus larges que le prothorax à la base ; calus huméral obtusément anguleux, peu saillant ; séparément arrondis au sommet. Pattes assez fortes ; fémurs subclaviformes, denticulés ; tarses feutrés en dessous. Ongles appendiculés. Mésosternum concave ; canal rostral (pectoral) profond, atteignant le métasternum.

Genre monospécifique.

Coeliastes lamii FABRICIUS, 1792, *Ent. Syst.*, I, 2, p. 437. — *punctulatum* HERBST, *Käf.*, VI, 1795, p. 407. — *abruptestriatus* GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, p. 521. — *mendosus* GYLL., l. c., p. 529. — *minimus* RYE, *Ent. monthly Mag.*, II, 1865, p. 12. — *congener* FÖRST., *Verh. Ver. Preuss. Rheinl.*, VI, 1849, *Suppl.*, p. 28. — HUSTACHE, 1923, p. 78. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 424.

Long. : 1,5-2 mm. Corps brièvement ovale, peu convexe, noir, le dessus marqué d'un dessin blanc, formé de squamules ovales, peu serrées, formant,

sur le prothorax une bande médiane, une autre plus ou moins large sur les bords latéraux et quelques fines mouchetures sur le disque ; sur les

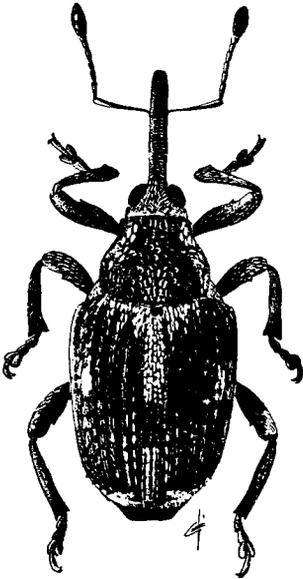


FIG. 505. — *Coeliasites lamii* F.

élytres, une tache post-scutellaire rectangulaire, occupant le tiers basal de la suture, une fascie transversale plus ou moins interrompue, située au milieu, une autre plus large, post-médiane, une bande au sommet de la suture, la base et le sommet avec quelques linéoles plus ou moins serrées ; antennes ferrugineuses ou brunâtres ; fémurs noirs, genoux roux ; tibias et tarsi ferrugineux. Dessous du corps assez densément squamulé de blanc. Rostre ponctué, finement strié à la base, squamulé entièrement chez le mâle ou seulement à la base chez la femelle. Massue antennaire égale aux quatre articles précédents du funicule. Tête squamulée, front plan. Prothorax fortement et densément ponctué, assez fortement tuberculé latéralement, obsolètement sillonné au milieu, plus profondément devant l'écusson. Élytres faiblement

arqués sur les côtés ; stries assez profondes, ponctuées, subglabres ; interstries plans, plus larges que les stries, rugueux (voir les autres caractères à la description du genre).

Mâle : abdomen largement et profondément impressionné sur les deux premiers segments, l'impression plus ou moins nettement prolongée sur les 3^e et 4^e segments. Segment anal avec une fossette arrondie ; méso- et métatibias armés d'un petit ongle apical interne.

La larve vit dans les tiges de *Lamium maculatum* L. (PERRIS, Larves Col., 1877, p. 408), et de *Lamium album* L. ! En Algérie sur *L. mauritanicum* (P. DE PEYERIMHOFF, Ann. Soc. ent. Fr., 1915, p. 54).

L'adulte apparaît dès la fin mars à début d'avril et disparaît rapidement. Il semble se nourrir du sac pollinique des fleurs non encore épanouies avant la ponte qui a lieu vers la mi-avril. La larve évolue lentement jusqu'en juillet, elle nymphose dans le sol, à proximité des racines de la plante, l'insecte reste en diapause nymphale jusqu'au printemps ; il n'existe qu'une seule génération !

— **Biologie** : URBAN (*Ent. Blätt.*, 25, 1929, p. 70, larve).

Probablement dans toute la France, assez commun le long des haies, en bordure des chemins, des friches. Paraît très rare en Gironde où M. TEMPÈRE ne l'a pas encore observé malgré d'actives recherches sur la plante nourricière.

Europe méridionale, Algérie.

OBSERVATION. — Sous nos climats, l'adulte devient introuvable dès le 15 mai. On doit le rechercher de très bonne heure, au printemps, avant l'épanouissement des fleurs des Lamiers, et lors même de temps froids, pluvieux ou neigeux.

Gen. **STENOCARUS** C. G. THOMSON, 1865,
Skand. Col., VII, p. 232.

Rostre épais, arqué, à peu près aussi long que le prothorax. Antennes submédianes, funicule de 7 articles, le 1^{er} article un peu épaissi subégal au 2^e, celui-ci moitié moins épais, les suivants plus courts, le dernier globuleux ; massue ovale-acuminée. Yeux ronds, convexes. Prothorax trapézoïdal, fortement transverse, à bord antérieur sinueux, relevé au-dessus du vertex ; lobes oculaires distincts ; base bisinuée légèrement ; les côtés obtusément anguleux derrière le bord antérieur et arrondis sous les tubercules latéraux. Écusson distinct. Élytres ovales, un peu plus larges que le prothorax, à calus huméral très saillant, les côtés faiblement arqués, obtusément arrondis au sommet, sans verrues sur les interstries ; munis d'une tache post-scutellaire allongée, d'un brun-velouté ; téguments noirs. Pattes robustes ; fémurs dentés ; tarses feutrés en dessous. Ongles dentés. Canal pectoral profond, atteignant le bord antérieur du métasternum, ce dernier subtronqué entre les hanches mésothoraciques. Mésosternum profondément creusé, les bords de l'excavation taillés à pic. Mésotibias des mâles terminés par un petit ongles apical interne.

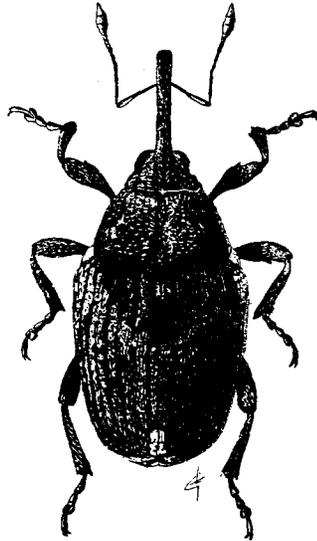


FIG. 506. — *Stenocarus fuliginosus* MARSH.

Ce genre renferme six espèces paléarctiques, réparties en Europe, Sibérie, Turkestan, Algérie. Deux espèces appartiennent à notre faune. Elles vivent sur les Papavéracées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- Tête pourvue d'une strie interoculaire. Prothorax offrant un relief latéral assez développé et continué jusqu'au bord externe (vu de haut) ; les bords latéraux sinueux, formant un angle très obtus, mais distinct en arrière du bord antérieur. Long. : 3-3,5 mm. 1. **cardui**.
- Tête sans strie entre les yeux. Prothorax avec un petit tubercule paraissant isolé (vu de haut) ; les côtés obliques, non sinueux, ne présentant pas un angle en arrière du bord antérieur. Long. : 2,5-3 mm. 2. **fuliginosus**.

1. **Stenocarus cardui** HERBST, 1784, in Füssly, Arch., V, p. 79. — *guttula* F., 1787, Mant. Ins., I, p. 107. — *Hedenborgi* BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 160. — HUSTACHE, 1923, p. 68. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale, subdéprimé, noir, mat, revêtu de squamules oblongues, brunes, assez serrées ; la suture élytrale d'un noir velouté en avant, jaunâtre vers le sommet ; pattes noires, tarsi testacés ; antennes noirâtres. Rostre pluristrié, densément ponctué, la base squamulée de roussâtre, le sommet un peu luisant. Tête marquée, entre les yeux, d'un sillon ou d'une fossette lancéolée ; ponctué squamulée densément de roussâtre. Prothorax à côtés bisinués formant un angle obtus mais bien distinct derrière le bord antérieur, profondément impressionné latéralement derrière le bord antérieur, muni d'un sillon médian profond et large, plus ou moins obsolète en son milieu, les deux tubercules gros, coupés obliquement en avant (voir caractères au tableau), à ponctuation assez forte, serrée. Écusson enfoncé. Élytres ovales ; stries ponctuées, squamulées, plus larges et plus profondes à la base, la suturale arquée en dehors, au niveau de la tache scutellaire, les 2^e, 3^e et 4^e un peu arquées en dehors ; en avant ; interstries muriqués au sommet, plans, beaucoup plus larges que les stries, le 2^e presque moitié plus étroit à la base, les 2^e, 3^e et 5^e ondulés en avant ; ponctués-ridés ; revêtus de squamules peu denses, oblongues, rangées assez régulièrement sur 4 à 5 rangs. Dessous à squamules grandes, serrées, jaunâtres ou cendrées, formant une tache très visible du dessus dans l'angle thoraco-élytral. Segment anal muni d'une fossette squamulée, obsolète (femelle), plus profonde et plus grande (mâle). Fémurs denticulés (voir les autres caractères mentionnés dans la description du genre).

Mâle : mésotibias finement ongulés à l'angle apical interne.

Mœurs inconnues. Terrains sablonneux ; dunes. — Printemps-automne. Presque toute la France. Assez commun par places. Répartition géographique à préciser. Semble nul dans la Gironde (sec. TEMPÈRE).

Europe moyenne et méridionale. Algérie ; Oran, Batna (BONNAIRE !) ; Maroc : Tanger (VAUCHER).

2. **Stenocarus fuliginosus** MARSHAM, 1802, Ent. Brit., I, p. 280. — *guttula* (v. b) GYLL., Ins. Suec. IV, 1827, p. 592. — *ruficornis* STEPHENS, Ill. Brit. Ent., IV, 1831, p. 25. — *canaliculatus* GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, 1837, p. 293. — *umbrinus* GYLL., l. c., p. 292. — *pruni* BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 159. — HUSTACHE, 1923, p. 70. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

Long. : 2,5-3 mm. Espèce très voisine de la précédente ; elle en diffère par sa taille plus petite, le front plan non sillonné ou fovéolé, les bords latéraux du prothorax subrectilignes, ne formant pas un angle marqué derrière le bord antérieur, celui-ci moins relevé, le disque prothoracique à sillon médian plus étroit ; les côtés du prothorax en avant moins for-

tement impressionnés, les tubercules moins gros, non obliquement coupés en avant, isolés ; stries élytrales et interstries plus réguliers, le 2^e interstrie non ou faiblement rétréci en avant ; le sommet des élytres bien moins

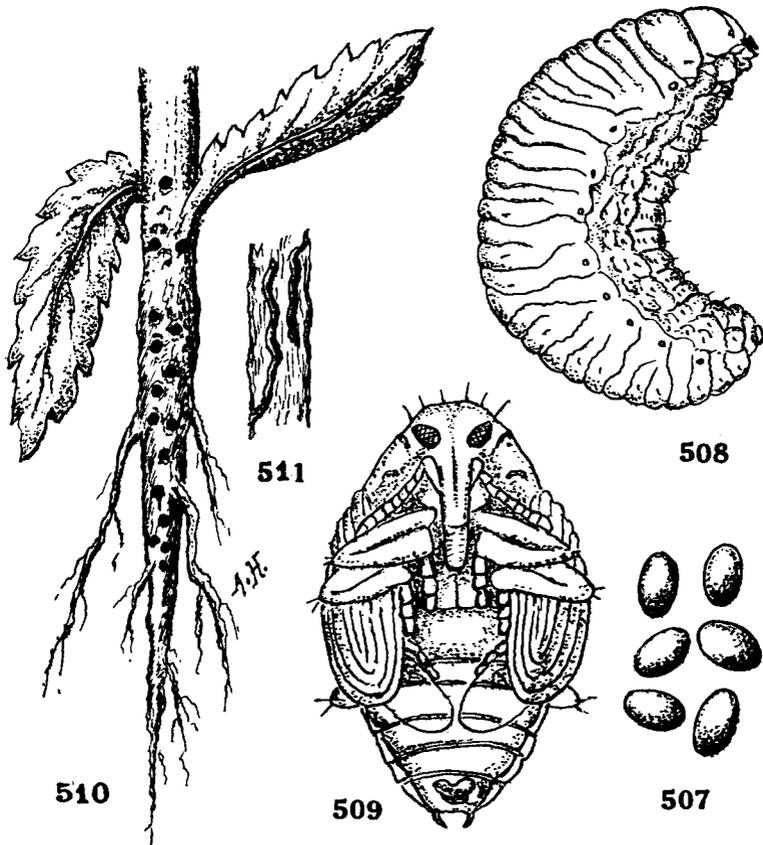


FIG. 507 à 511. — *Stenocarus fuliginosus* MARSH. ; — 507. (Eufs ; — 508. Larve âgée ; — 509. Nympe ; — 510. Trous de sortie de la larve, au collet et sur racine de *Papaver somniferum* L. ; — 511. Galeries larvaires sur racine d'œillette (en coupe).

fortement muriqué ; le segment anal simple chez la femelle (fovolé seulement chez le mâle).

Certains spécimens ont les interstries alternativement foncés et cendrés.

La larve a été observée dans les racines de *Papaver somniferum* L. (RUPERTSBERGER, *Verh. zool. bot. Ges. Wien*, XX, 1870, p. 837), aussi par J. ROZSYPAL, qui en a étudié substantiellement la biologie et l'anatomie de la larve et de l'adulte (*Entomologické Listy*, IV, 1941, p. 1-27, figs). La larve fait de gros dégâts aux cultures de l'œillette (*Papaver somniferum* L. v. ni-

grum) en Yougoslavie (Macédoine) (L. JUBCO ČAKAR !), aussi en Eure-et-Loir, environs de Chartres (HOFFMANN).

L'insecte vit encore sur *Papaver rhæas* L., *P. dubium* L., *P. argemone* L., *P. hybridum* L. (divers observateurs).

L'adulte apparaît en avril. La ponte a lieu d'avril à la mi-juillet ; la larve se rencontre de mai à août ; la nymphose s'effectue de mai à septembre dans le sol, dans une coque de terre ; l'éclosion imaginale à partir de juin jusqu'au début d'octobre ! Une seule génération ; les premières pontes donnent une apparition d'adultes en août qui hivernent dès les premiers jours de septembre, plus rarement octobre. Les œufs sont déposés au collet et à la base des racines, parfois sur les nervures principales des feuilles basales. Les larves se dirigent vers les racines, qu'elles minent, faisant périr la plante. On trouve jusqu'à 40 larves dans la racine principale.

Toute la France ; commun. Corse. — Printemps, été, automne.
Europe, Algérie, Maroc, Madère.

Gen. **PHRYDIUCHUS** DES GOZIS, 1885,
Revue d'Entomologie, IV, p. 129.

Rostre très épais, courbé. Antennes subapicales ; scape médiocrement épaissi ; funicule de 7 articles, le 1^{er} assez allongé, obconique, le 2^e plus étroit et moins long, les suivants courts, épais, les trois derniers globuleux ; massue oblongue égale aux cinq articles précédents réunis. Yeux subplans. Prothorax subtransversal, brusquement resserré en avant, fortement étranglé derrière le bord antérieur, ce dernier verticalement redressé au-dessus du vertex ; sinué au-dessous des yeux, les côtés subparallèles vers la moitié postérieure, pourvu d'un fort tubercule vers le milieu de bords latéraux. Écusson visible, enfoncé. Élytres ovales, un peu plus larges que le prothorax, à calus huméral très saillant, les côtés arrondis faiblement, la suture finement dentée. Pattes fortes ; fémurs finement denticulés ; tibias élargis au sommet ; tarses courts, feutrés en dessous ; ongles dentés. Mésosternum concave.

Genre comprenant deux espèces européennes, dont une se trouve en France.

Phrydiuchus topiarius GERMAR, *Ins. Sp. novae*, I, 1824, p. 239. — *coarctatus* J. DU VAL, *Gen. Col.*, IV, 1854, p. 62. — HUSTACHE, 1923, p. 94. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 4-5 mm. Ovale, noir, peu convexe, revêtu en dessus de squamules allongées, brunes, fauves et blanches, formant sur la tête une tache d'un blanc jaunâtre dans laquelle se trouvent deux petites macules brunes situées au niveau des yeux et trois autres de même couleur sur le vertex, sur le prothorax foncièrement brun, de petites mouchetures claires plus condensées en avant et deux taches fauves, peu tranchées, placées de chaque côté de la ligne médiane ; sur les élytres une tache scutellaire blanche, très tranchée, rectangulaire, occupant le quart basal de la suture,

celle-ci rousse sur le reste de sa longueur, un peu plus claire seulement au sommet, les interstries pairs avec de nombreuses mouchetures alternativement d'un noir velouté et blanchâtre ou fauves ; les interstries latéraux munis de soies noires soulevées ; les antennes (sauf la massue rembrunie) et les pattes ferrugineuses ou rousses. Rostre entièrement ponctué, rugueux, à sommet pubescent, à base squamulée, égal au prothorax. Tête déprimée, vertex caréné. Prothorax à ponctuation rugueuse, serrée, muni d'une fossette anté-scutellaire. Élytres à stries ponctuées, squamulées ; interstries plans, muriqués au sommet, les externes verruqueux, les impairs un peu plus étroits que les pairs (voir les autres caractères mentionnés dans la description du genre).

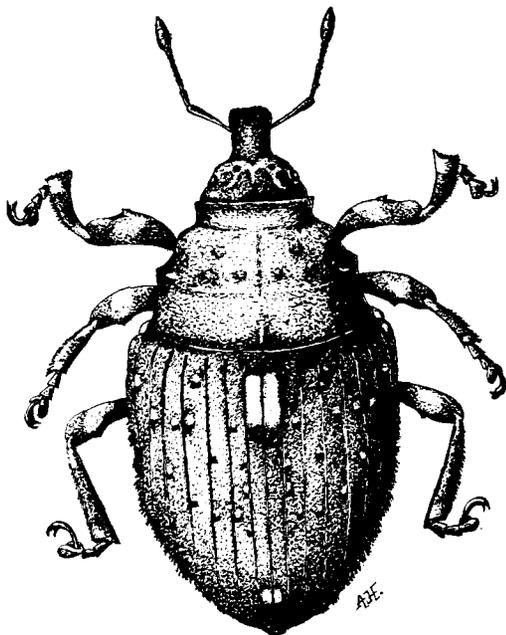


FIG. 512. — *Phrydiuchus topiarius* GERM.

Mâle : segment anal avec une fossette entamant son bord postérieur ; pygidium avec un sillon profond ; mésotibias finement ongulés à l'angle apical interne.

Femelle : pygidium simple.

La larve vit au collet de *Salvia pratensis* L., dans une courte galerie atteignant la partie médullaire. La nymphose a lieu en terre, à l'automne ; la transformation s'effectue en mars-avril ! L'adulte qui se montre en avril-mai, se rencontre sous les feuilles basales de la plante nourricière (BRISOUT, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1859, Bull., p. cxxxii).

En Algérie, sous les feuilles de base de *Salvia argentea* L. (PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1915, p. 54). **Biologie** : PERRIS, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, XXIII, 1876 (1877), p. 24 ; Larves Col., 1877, p. 410. — H. WAGNER, *Col. Centralbl.*, III, 1928-28 (1929), p. 243. — BORCHERT, *Ent. Blät.*, 31, 1935, p. 201.

Presque toute la France, plus commun dans le midi. Semble très rare dans le sud-ouest, en particulier dans la Gironde. Non signalé de la Corse.

Europe centrale et méridionale. Algérie.

Gen. **NEOXYONYX** A. HOFFMANN, 1930, Bull. Soc. ent. Fr., p. 107,
 (génotype *monticola* DESBR.).
 (*Oxyonyx* DESBROCHERS, Frel., V, 1895-96, p. 52 (non FAUST) (1)).

Rostre assez mince, arqué, polystrié, ponctué au sommet, subéga! à la tête et au prothorax réunis. Antennes grêles médianes ou submédianes ; funicule de 7 articles, les deux premiers allongés, le 2^e un peu plus court, le dernier faiblement transversal, non noueux ; massue épaisse. Yeux assez convexes. Prothorax transverse, fortement atténué en avant, son bord antérieur relevé, les bords latéraux parallèles en arrière, le dessus non sur le même plan que les élytres, formant au point de rencontre avec ceux-ci un angle rentrant, le disque pourvu de saillies transversales avant le milieu. Écusson distinct. Élytres suboblongs, presque plans, à calus huméral médiocre ; les côtés arqués, atténués en arrière ; calus antéapical en forme de crête transversale. Pattes robustes ; fémurs peu claviformes, non canaliculé en dessous, inermes ; tibias comprimés, dilatés et denticulés sur leur tranche externe ; métatibias à corbeille tarsale ascendante ; tarses non linéaires, le 3^e article plus large que le 2^e et fortement bilobé. Ongles très finement dentés. Canal rostral profond, terminé sur le méta-sternum par une excavation profonde, non délimitée, sur les côtés, par une crête latérale.

Ce genre renferme une seule espèce.

Neoxyonyx massageta KIRSCH, in Schneider et Leder, Verh. Nat. Ver. Brünn, XVII, 1878 (1879), p. 43. — *monticola* DESBR., Frelon, V, 1895-96, p. 52. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1930, p. 106-107. — HUSTACHE, 1923, p. 67. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424. — PEYERIMHOFF, Ann. Soc. ent. Fr., 1919, p. 239.

Long. : 3-3,2 mm. Suboblong, brun, revêtu d'une couche serrée de squamules blanches, brun-fauve, mordorées ou rougeâtres, plus courtes, subarrondies sur le prothorax, ovales ou oblongues sur les élytres ; la tête squamulée de clair avec deux taches brunes longitudinales sur le front et prolongées sur le vertex ; le prothorax blanchâtre, orné de deux taches discales brunes, assez variables, ordinairement arrondies et assez larges ; les élytres clairs, blancs ou rougeâtres, avec une fascie médiane

(1) Le genre *Oxyonyx* FAUST, *Stett. ent. Zeit.*, XLVI, 1885, p. 192, dont le génotype *O. Brisouti* FAUST (l. c.), est étranger à notre faune, est très différent des genres dans lesquels sont rangés la plupart des espèces (cf. HUSTACHE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1931, p. 250). Les tarses sont linéaires, le 3^e article indistinctement bilobé, court, pas plus large que le 2^e ; le canal rostral se termine par une impression sur la saillie mésosternale ; les élytres sont tuberculés ou dentés ; le revêtement très dense est formé de squamules concaves. Se trouve dans le Turkestan.

d'un brun-mordoré, transversale, remontant latéralement jusqu'à l'épaule, sur les interstries 6-7-8, puis prolongée en arrière sur la suture et s'élargissant en une fascie subapicale (forme typique) ou la fascie médiane rarement prolongée en avant et en arrière (v. *monticola*) ; antennes et rostre bruns ou ferrugineux ; pattes rougeâtres, squamulées. Prothorax très convexe, canaliculé sur sa ligne médiane, muni d'une saillie transversale de chaque côté, vers son milieu. Élytres subplans, à stries fines, ponctuées, squamulées ; interstries subconvexes. Tibias aplatis, dilatés extérieurement ; protibias portant une fine denticulation le long du bord externe ; mésotibias avec trois saillies anguleuses ; métatibias munis seulement de deux saillies dentiformes sur la tranche externe. Dessous du corps densément squamulé de clair (voir les autres caractères à la description du genre).

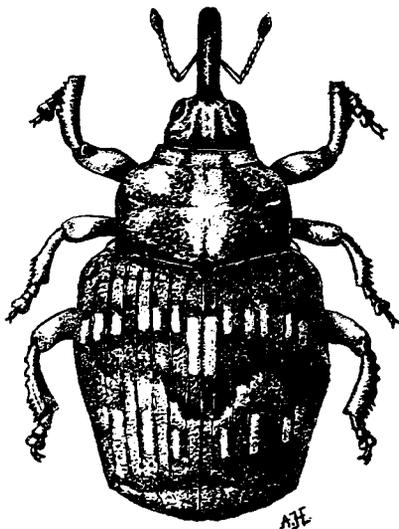


FIG. 513. — *Neoxyonyx messageta*
KIRSCH v. *monticola* DESBR.

Mâle : segment anal avec une impression transversale limitée au sommet, par une petite crête garnie de poils squameux. Mésotibias et métatibias pourvus de très petits crochets au sommet interne.

Vit en France sur *Ephedra distachya* L. (PERRIN !, H. WAGNER, S. SMRECYNSKI !); en Algérie sur *Ephedra nebrodensis* TÉN. (PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1919, p. 239).

Très rare en France ; Pyrénées-Orientales, types de *monticola* (VAULOGER !); idem, Canet, en juin (PERRIN !, DELMAS, PERROT) ; Argelès-sur-Mer, en mai (GIRAUD). — Hérault : Villeneuve-les-Maguelonnes, en nombre, en juin (WAGNER et SMRECYNSKI !, H. SICARD).

Algérie : Djebel Ougstaia de Djelfa, 1.800 m. alt. (PEYERIMHOFF) ; Maroc ; Caucase, type de *massageta*.

OBSERVATION. — J'ai réuni *monticola* DBR. à *massageta* KIRSCH (cf. HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1931, p. 156). Toutefois on pourra conserver à la forme française, valeur de variété ; elle diffère par le prothorax plus obsolètement canaliculé et la fascie apicale des élytres, souvent peu marquée.

Gen. **PAROXYONYX** HUSTACHE, 1931,

Bull. Soc. ent. Fr., p. 251.

(Génotype : *cinclus* CHEVR., Rev. Zool., 1861, p. 122, *Coeliodes*).

Rostre peu robuste, arqué, polystrié, subégal à la tête et au prothorax réunis. Antennes fines médianes ♂ ou submédianes ♀ ; funicule de 7 articles, le 1^{er} allongé, conique ou subconique, un peu plus long que le 2^e, celui-ci plus mince, le 7^e ordinairement globuleux ; massue ovale ou suboblongue. Yeux convexes. Prothorax transverse, plus ou moins resserré au tiers antérieur, les côtés arqués au milieu, subparallèles en arrière ; base subtronquée, bord antérieur relevé. Écusson petit mais distinct. Élytres subrectangulaires ; calus apical sans crête transversale, mais portant des aspérités râpeuses. Fémurs plus ou moins longuement canaliculés en-dessous, au moins chez les antérieurs ; méso- et métafémurs avec une saillie dentiforme ; tibias non comprimés, non denticulés au bord externe ; métatibias à corbeille tarsale très courte, sa troncature apicale peu oblique ; tarses conformés comme chez les *Neoxyonyx* mais plus grêles ; ongles simples, épaissis à leur base. Canal rostral traversant seulement les hanches prothoraciques, la saillie mésosternale oblique, plane ou faiblement impressionnée.

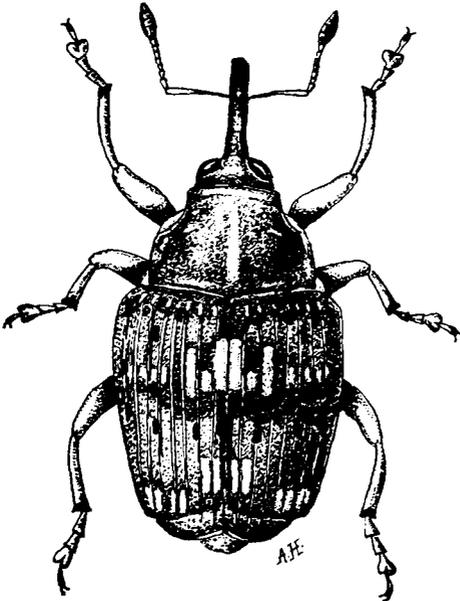


FIG. 514. — *Paroxyonyx Sicardi* HUST.

Ce genre ainsi défini renferme une demi-douzaine d'espèces réparties dans le nord-africain, en Espagne, en Palestine. Un certain nombre d'autres, décrites dans le genre *Oxyonyx* FAUST, seraient à réviser et pourraient rentrer dans ce groupe. Un grand nombre ont été observées sur les Éphédres. Une seule espèce en France.

Paroxyonyx Sicardi HUST., Bull. Soc. ent. Fr., 1931, p. 251. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424. — HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 22.

Long. : 2,7-3 mm. Sub-oblong, peu convexe ; la base du rostre, la tête, le prothorax (le bord antérieur roux excepté), les fémurs et le

dessous du corps noirs ; les élytres (en majeure partie), les tibias, les tarses et la base de l'onychium ferrugineux ou testacés ; revêtu dorsalement de

fines squamules blanchâtres, peu serrées sur le disque du prothorax, un peu plus denses et plus grandes à la base, dans le sillon médian et sur les bords latéraux, étroites, linéaires, un peu soulevées, assez régulièrement bisériées sur les interstries, la base de la suture à squamules plus grosses, plus claires, blanches ; les élytres ornés d'une fascie médiane noire ou brune, arquée, reliée à une étroite bande, de même couleur, se prolongeant, en arrière, sur le 1^{er} interstrie jusqu'au niveau du calus apical, celui-ci foncé ainsi que la base des interstries impairs ; antennes ferrugineuses ; massue noire, pattes finement pubescentes. Tête pubescente ; front déprimé. Prothorax impressionné fortement en avant, pourvu d'un sillon médian, le disque finement et densément ponctué. Élytres à légère impression scutellaire, à stries fines, ponctuées, à interstries plus larges que les stries, plans.

Mâle : méso- et métatibias armés d'un crochet apical interne bien visible.

Espèce rare, vivant sur les Éphédres.

Hérault : Villeneuve-les-Maguelonnes, Pérols ; juin-juillet 1931, en nombre (H. SICARD !), Carnon (PERROT).

Gen. **COELIODES** SCHÖNHERR, 1837,

Genera Sp. Curculionidum, IV, p. 282 (1).

(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., IV, 1868, p. 59 (Pl. 25, fig. 122),

(*Megacetes* C. G. THOMSON, Skand. Col., I, 1859, p. 139)).

Rostre plus ou moins grêle, cylindrique, plus ou moins arqué, environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis. Antennes fines, sub-médianes ; funicule de 7 articles, les 4 premiers allongés, graduellement plus courts, obconiques, les suivants généralement courts ; massue sub-oblongue. Yeux arrondis, peu convexes. Prothorax plus ou moins transversal, à bord antérieur peu relevé, les bords latéraux non ou médiocrement tuberculés, plus ou moins sinueux, lobé derrière les yeux ; les côtés arrondis, plus ou moins resserré au sommet. Écusson visible quoique parfois très réduit. Élytres ovales, arrondis séparément à l'extrémité, sans tubercules alignés, sans élévations râpeuses vers le sommet (sauf chez une espèce) (2). Pygidium découvert. Fémurs inermes ou dentés,

(1) BEDEL, Fn. Seine, 1885, p. 163, commet une erreur en réunissant le genre *Coeliodes* au genre *Ceuthorrhynchus*. SCHÖNHERR, en 1826, n'a pas désigné de *type* dans l'ensemble du genre *Ceuthorrhynchus*, il l'a divisé et réparti les espèces en sections diverses (*Stirpes*, *Manipuli*, etc.) et pour chacun de ces groupes caractérisés, il a fixé un *type*. Mais en 1837, dans le *Genera*, il a démembré, comme c'était son droit, le genre primitif en plusieurs autres, notamment les *Coeliodes* auxquels il conserve le même *type quercus* F.

(2) *Coeliodes rubricus* GYLL., in Schönherr, Gen. Sp. Curc., IV, 1, 1837, p. 285, étranger à notre faune, a des aspérités au sommet des élytres, il a (ainsi que *C. zonatus* GERM., autre espèce non française) les tibias comprimés. C'est en se basant sur ces caractères exceptionnels dans le genre *Coeliodes*, qu'HUSTACHE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1931, p. 251,

non sillonnés ; tibias minces, rarement aplatis, leur bord externe simple, leur sommet non élargi ; corbeilles tarsales des métatibias ascendantes, longues, obliques ; protibias droits ou peu arqués, sans sillon tarsal au bord antérieur ; tarsi à 3^e article plus large que le 2^e et fortement bilobé. Ongles dentés. Canal rostral (pectoral) terminé au-delà des hanches mésothoraciques par une excavation profonde du métasternum.

Les caractères sexuels secondaires sont variables selon les espèces, l'impression ventrale intéresse le 1^{er} ou les deux premiers segments ou seulement le 2^e, le segment anal est plus ou moins profondément fovéolé ou différemment modifié ; les méso- et métatibias sont ordinairement onglés en dedans, au sommet.

Ce genre comprend plus de 50 espèces réparties dans toute la région paléarctique, l'Afrique et le Nouveau Monde. L'Europe jusqu'en Sibérie, l'Asie-Mineure, la Syrie, le Caucase, la Perse, le Japon, en comptent environ la moitié.

Dans nos régions, toutes les espèces vivent sur les Cupulifères et les Bétulacées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|---|------------------------|
| 1. Prothorax sans relief anguleux vers la partie moyenne des côtés | 2. |
| — Prothorax avec une saillie anguleuse vers la partie moyenne des côtés. Fémurs finement dentés. Abdomen du mâle à 2 ^e segment muni d'une fossette ronde, très nette. Insecte entièrement roux. Long. : 2,5-3 mm. | 1. cinctus . |
| 2. Élytres à interstries convexes, presque lisses, avec une seule série de soies pâles sur chacun d'eux. Fémurs inermes. Prothorax, tête et rostre noirs ; élytres et pattes d'un rouge foncé (forme typique). Rarement rouge en entier (v. <i>rubricollis</i> SCHULTZE). Ongles épaissis, subdentés à la base. Long. : 2,5-2,8 mm. | 2. rubicundus . |
| — Élytres à interstries plans, chagrinés ou multiponctués avec des soies claires serrées sans ordre, ou sur deux rangs par interstrie | 3. |
| 3. Interstries à soies squamuleuses alignées sur deux rangs sur chacun d'eux | 5. |
| — Interstries à soies squamuleuses serrées sans ordre. Rostre soit entièrement roux, soit noir avec l'extrémité rousse. Fémurs finement ou obsolètement dentés. Ongles dentés | 4. |

décrite que *Neoxyonyx* HOFFM. doit seulement être retenu comme sous-genre de *Coeliodes*. Or, le genre *Neoxyonyx* est caractérisé par des tibias dilatés-denticulés (caractère unique chez les *Ceuthorrhynchini*) et le calus spical est relevé en crête transversale. Le *victus* est, en outre, considérablement éloigné de celui des *Coeliodes* et analogue à celui du groupe des *Oxyonyx* s. lat. auquel il appartient.

4. Élytres sans aire dénudée en avant ; l'élévation anté-apicale finement muriquée. Long. : 2,5-3 mm. 3. **ruber.**
 — Élytres présentant sur toute leur moitié antérieure (sauf la suture) une large plage dénudée ; l'élévation anté-apicale non muriquée. Long. : 2,7-3 mm. 4. **plagiatus.**
5. Fémurs inermes 6.
 — Fémurs faiblement mais distinctement denticulés en dessous (1). Rostre roux à sommet obscurci. Suture des élytres non rembrunie ; interstries subconvexes. Ongles très finement dentés. Abdomen du mâle à 2^e segment portant une fossette luisante à bords tranchants. Long. : 2,3-2,5 mm. 5. **trifasciatus.**
6. Rostre noir, cannelé. Suture élytrale rembrunie sur toute sa longueur. Pubescence prothoracique répartie en trois bandes de squamules jaunes, serrées, la médiane fine, souvent abrégée en avant, parfois absente. Segment anal foncé ; 2^e segment ventral du mâle vaguement impressionné à sa base. Long. : 2-2,5 mm. 6. **quercus.**
 — Rostre roux, presque lisse, obscurci à son extrême sommet. Suture des élytres concolore ou rembrunie à sa base seulement. Pubescence du prothorax condensée sur les côtés, envahissant plus ou moins le disque, sans bandes bien définies. Segment anal roux ; 2^e segment ventral du mâle avec une légère impression occupant sa longueur, suivie de deux mouchetures squameuses. Long. : 1,8-2 mm. . . 7. **ilicis.**

1. *Coeliodes cinctus* GEOFFROY, 1875, in Fourcroy, Ent. Par., I, p. 124 ; ROSSI, Mant., I, 1795, p. 38. — *erythroleucos* GMÉLIN, in Linné, Syst. Nat., éd. XIII, 1788, p. 1805. — *subrufus* HERBST, 1795, Natursyst. Ins., Käfer, VI, p. 418. — *tricinctus* OLIVIER, Encycl. méth., V, 1790, p. 497 ; WALCKEN., Fn. Par., I, 1802, p. 246. — *andalusicus* SCHULTZE, Deutsche ent. Zeitschr., 1903, p. 292. — HUSTACHE, 1923, p. 61. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423 ; Cat. Corse, p. 439.

Long. : 2,5-3 mm. Espèce reconnaissable à son prothorax anguleux vers le milieu des côtés. Corps ovale, convexe, entièrement (pattes et antennes comprises) rougeâtre ou testacé, la massue antennaire cependant obscurcie ; revêtu en dessus de fines squamules rousses avec d'autres plus grosses, blanchâtres ou flaves, ces dernières oblongues, éparées sur le disque du prothorax, plus condensées à la base, linéaires et formant sur les élytres, trois fascies transversales arquées : la 1^{re} sur le tiers basal, remontant, sur le 2^e interstrie, de chaque côté de la base de l'écusson, la seconde fascie, post-médiane, peu arquée, la 3^e subapicale reliée ou

(1) Certains spécimens ont la dent métafémorale très développée.

non à la précédente, sur les côtés. Antennes anté-médianes, les deux premiers articles du funicule subégaux, le 2^e moitié plus étroit, les deux derniers subglobuleux. Prothorax faiblement transversal, modérément resserré derrière le bord antérieur qui est un peu relevé ; muni d'un sillon médian faible, obsolète en son milieu, la base bisinuée, les côtés peu arqués. Écusson très petit, enfoncé. Élytres subcordiformes ; stries larges, ponctuées, glabres ; interstries plans, deux fois, au moins, aussi larges que les stries, pointillés, finement muriqués au sommet. Pattes squamulées ; fémurs finement dentés ; tarsi courts ; ongles distinctement dentés. Dessous d'un rougeâtre foncé et squamulé de blanc.

Mâle : 1^{er} segment ventral faiblement impressionné à sa base, le 2^e largement fovéolé, l'anal avec une excavation bordée latéralement d'une crête de squamules serrées ; les touffes de squamules ornant le 2^e segment de couleur variable : blanche, rousse ou noirâtre.

v. **andalusicus** SCHULTZE, l. c. — Téguments dorsaux d'un rouge-brun ; le dessous à squamules rousses.

v. **Devillei**, nova. — Diffère de la forme type par les côtés du prothorax plus parallèles en arrière, les squamules prothoraciques plus denses, formant un revêtement plus homogène.

v. **concolor**, nova. — Élytres entièrement squamulés de blanchâtre, sans trace de fascies.

La larve vit aux dépens des fleurs femelles de *Quercus sessiliflora* SALISB., en Seine-et-Oise : Le Perray, mi-mai 1928 ; la ponte a lieu dès le début d'avril. La femelle crible les jeunes bourgeons de piqûres nutritives, ce qui entrave leur développement normal (HOFFMANN).

Toute la France ; plaines et montagnes ; commun, surtout dans le midi.

La forme typique, dans le nord, vit exclusivement sur les chênes à feuilles caduques ; on la rencontre plus rarement en Provence, sur *Quercus pubescens* WILLD., en Gironde sur *Quercus pedunculata* EHR. et *Q. Toza* BOSC. (G. TEMPÈRE). Les variétés, franchement méridionales vivent sur les chênes à feuilles persistantes : la v. *andalusicus* s'observe à Mandelieu (A.-M.), sur *Q. ilex* L. ; la v. *Devillei* (Cat. crit. Col. Corse, 1906, p. 439), est fréquente en Corse, sur *Q. ilex* (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE !) ; elle se retrouve en Provence quoique moins caractérisée et formant passage à la forme typique ; la v. *concolor*, à Pegomas (A.-M.), sur *Q. suber* L., v. *occidentalis* GAY (HOFFMANN).

Europe boréale et moyenne.

2. **Coeliodes rubicundus** HERBST, 1795, Natursyst. Ins., Käfer, VI, p. 267. — *quercus* PAYK. (non F.), Mon. Curc., 1792, p. 73. — *melanocephalus* STEPH., Ill. Brit. ent., Manidb., IV, 1831, p. 23. — v. *rubricollis* SCHULTZE, 1901, Deutsche ent. Zeitschr., p. 93. — v. *nigritarsis* HARTM., Deutsche ent. Zeits., 1895, p. 315. — HUSTACHE, 1923, p. 62. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2,5-2,8 mm. Se distingue par son aspect dénudé et ses interstries élytraux convexes. Dessous du corps, tête, rostre et prothorax

(son bord antérieur roux excepté) noirs ; élytres et pattes rouges ; antennes ferrugineuses, à sommet plus foncé ; revêtu légèrement de squamules piliformes, jaunâtres sur la tête et le prothorax, un peu plus épaisses sur la base de celui-ci ; ordinairement plus claires, blanchâtres, sur les élytres où elles forment une tache scutellaire allongée, bien tranchée, recouvrant le tiers basal de la suture et composée de squamules plus blanches et plus fortes que celles des interstries où elles sont alignées sur un ou deux rangs sur chacun d'eux ; pas de trace de fascies élytrales. Prothorax sans reliefs anguleux, sa ponctuation serrée, assez forte, non ou obsolètement sillonné au milieu. Élytres moins visiblement atténués latéralement d'avant en arrière que chez le précédent ; le calus huméral moins saillant ; stries fortement ponctuées, glabres ; interstries convexes, presque lisses, non muriqués au sommet. Fémurs inermes ; ongles dentés.

Mâle : abdomen largement mais peu profondément impressionné sur les deux premiers segments ; segment anal pourvu d'une fossette oblongue plus ou moins nette ; méso- et métatibias finement onglés à leur extrémité interne.

Les squamules font souvent défaut sur le milieu des élytres ainsi que sur le disque du prothorax. On rencontre, mêlées à la forme typique, les deux variations suivantes :

v. **rubricollis** SCHULTZE, l. c. — Prothorax (et dessous du corps en majeure partie) rouge comme les élytres.

v. **nigritarsis** HARTM., l. c. — Tarses noirs.

Vit sur *Betula alba* L., surtout de juin à fin juillet ; signalé aussi sur *Fraxinus excelsior* L. (DEVILLE) et sur les Aulnes, dans les Pyrénées (V. MAYET).

La larve vit en semi-ectophage dans les chatons femelles du Bouleau, à Veyrac (Haute-Vienne), d'avril à mai ; l'adulte doit pondre de très bonne heure, peut être au début d'avril ; il crible les très jeunes pousses de piqûres nutritives, les feuilles en se développant prennent un aspect gaufré très caractéristique.

Presque toute la France ; commun. Semble très rare ou nul en Basse-Provence, ainsi que dans la Gironde (sec. TEMPÈRE). Non signalé de la Corse.

Europe moyenne et boréale ; Caucase.

3. **Coeliodes ruber** MARSHAM, 1802, Ent. Brit., I, p. 251. — *rana* F., 1787, Mant. Ins., I, p. 101 (verisim.). — *Mannerheimi* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Cure., IV, p. 298. — *rufirostris* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent., IV, p. 23. — HUSTACHE, 1923, p. 63. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2,5-3 mm. Facile à reconnaître par sa vestiture plus serrée que chez les autres espèces, composée de squamules rangées sans ordre sur les interstries élytraux, ne laissant pas d'aire dénudée en avant. Dessus convexe, les téguments d'un brun-rouge, les squamules blanchâtres, allongées, denses ; le prothorax concolore, entièrement squamulé, rarement avec le disque subdénudé et orné d'une ligne médiane claire ; les

élytres à dessin variable, ordinairement ornés de trois fascies transversales peu tranchées, une antémédiane très arquée, reliée à la base sur les deux premiers interstries et remontant latéralement jusqu'à l'épaule,

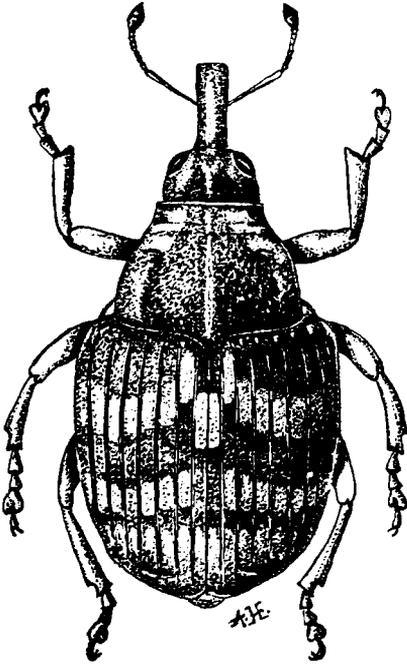


FIG. 515. — *Coeliodes ruber* MARSH.

une postmédiane également arquée, confondue ou non avec la subapicale, formant dans le premier cas une large bande claire, parfois toute la surface élytrale squamulée sans trace de fascies ; rostre soit entièrement roux, soit seulement de cette dernière couleur au sommet, le reste noir ; antennes médianes, ferrugineuses avec la massue et les deux derniers articles du funicule rembrunis ; pattes rousses. Prothorax subconique, à peine arqué latéralement, fortement resserré derrière le bord antérieur relevé, inerme. Élytres ovales, faiblement arrondis sur les côtés, le calus huméral très saillant ; stries assez fines, ponctuées, squamulées ; interstries bien plus larges que les stries, plans, finement muriqués au sommet. Pattes squamulées ; fémurs fine-

ment dentés en dessous ; ongles distinctement dentés. Dessous rougeâtre à squamules claires, serrées.

Mâle : abdomen à deux premiers segments profondément impressionnés ensemble ; segment anal fovéolé ; méso- et métatibias avec un ongle apical interne.

Les individus méridionaux sont plus densément et plus grossièrement squamulés que ceux du nord. Le disque du prothorax, le calus huméral et le milieu des élytres sont parfois d'un brun-rougeâtre foncé.

La larve a été observée, en Italie, dans les chatons mâles du Noisetier (*Corylus avellana* L.). La nymphose a lieu en terre (R. SILVESTRI, in *Boll. Zool. Portici*, XII (1918), p. 155, fig.). Dans nos régions, cette espèce se tient constamment sur les Chênes.

Toute la France ; commun d'avril à juin.

Europe ; Caucase ; Algérie.

4. *Coeliodes plagiatus* DESBROCHERS, Frelon, V, 1895-96, p. 50. — HUSTACHE, 1923 (note), p. 64.

Long. : 2,7-3 mm. Extrêmement voisin du précédent dont il n'est vraisemblablement qu'une race ; même coloration et même système de squamulation rangée sans ordre et serrée sur les interstries, le rostre de même couleur aussi variable. S'en distingue par une plage subquadrangulaire, dénudée, occupant la moitié basale des élytres, la suture restant densément squamulée ; le calus huméral fortement relevé, noir, l'élévation apicale non muriquée, les stries plus grossièrement squamulées ; les fémurs subdentés ; la carène du vertex peut-être un peu plus saillante. Parfois l'aire dénudée des élytres occupée par une fascie anté-médiane peu tranchée, renforçant l'analogie avec *ruber*.

Cette espèce, décrite d'Asie-Mineure : Akbès, où elle est commune, aurait été capturée par ABEILLE DE PERRIN, en Provence, à Aix, dans le canal du Verdon (Catal. CAILLOL).

OBSERVATION. — Je mentionne cette citation sous toute réserve, n'ayant pas retrouvé cet insecte dans la collection ABEILLE, au Muséum de Paris.

5. *Coeliodes trifasciatus* BACH, 1854, Käferfn., p. 332. — *subrufus* SEIDLITZ (non HERBST), BEDEL, Fn. Seine, p. 323. — v. *siculus* SCHULTZE, 1901, Deutsche ent. Zeits., p. 93. — HUSTACHE, 1923, p. 64. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 423.

Long. : 2,3-2,5 mm. Se distingue de *ruber* par sa taille plus petite, sa coloration plus claire, son dessin élytral bien plus tranché, composé de trois fascies transversales à disposition analogue, mais à fascie post-médiane plus rapprochée du sommet, non reliée à l'apicale ou seulement réunie à celle-ci sur quelques interstries ; les squamules disposées sur deux ou trois rangs sur chaque interstrie (1), assez régulièrement ; la suture concolore ; les stries plus fortes, à points entamant légèrement le bord des interstries subplans ; le rostre roux à sommet noir ; les dents fémorales très fines, les ongles très finement dentés.

Mâle : segment 2 de l'abdomen muni d'une fossette à bords tranchants, à fond luisant ; méso- et métatibias munis d'un petit onglet apical interne.

L'adulte se rencontre sur les Chênes, rarement sur le Bouleau (A. DUBOIS). Espèce assez rare et peut-être confondue avec *ilicis* BEDEL (2), plus fréquente dans le Midi, sur le Chêne blanc (*Quercus pubescens* WILLD. !), aussi sur le Chêne vert (*Quercus ilex* L. !).

Cité des départements suivants : Seine-et-Oise, sur *Quercus pedunculata* EHR. ! — Seine-et-Marne ! — Seine-Inférieure. — Loir-et-Cher ! — Indre. — Saône-et-Loire. — Ain. — Isère. — Vaucluse. — Basses-Alpes ! — Gard. — Hérault. — Aude. — Gers. — Pyrénées-Orientales. — Hautes-Pyrénées.

Europe moyenne et méridionale. Serait commun en Hollande, d'après EVERTS.

(1) Plusieurs auteurs mentionnent ces squamules comme rangées sur deux rangs, alors qu'elles le sont très souvent sur trois.

(2) *C. ulicis* BEDEL a le rostre de même coloration, mais ses fémurs sont inermes, sa suture élytrale est rembrunie à la base, ses squamules sont moins serrées, ses stries plus étroites, sa taille plus petite.

6. **Coeliodes quercus** FABRICIUS, 1787, Mant. Ins., I, p. 102. — *dryados* GMÉLIN, 1788, in Linné, Syst. Nat., éd. XIII, IV, p. 1748. — *pallens* MARSHAM, 1804, Ent. Brit., I, p. 251. — *melanorhynchus* MARSH., l. c., p. 250. — HUSTACHE, 1923, p. 65. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

Long. : 2-2,5 mm. Petite espèce facile à reconnaître par les caractères suivants : rostre, entièrement, la suture élytrale, sur toute sa longueur et souvent la base des élytres noirs ; tête prothorax, élytres, pattes et antennes (massue foncée exceptée) rougeâtres ; le prothorax orné de trois bandes longitudinales jaunâtres, peu nettes, la médiane très étroite, parfois nulle ; les élytres portant trois fascies transversales faiblement arquées, peu tranchées, l'antérieure un peu oblique, la post-médiane ondulée, reliée parfois à la précédente sur les 5^e et 7^e interstries. Rostre cannelé. Prothorax inerme, ses côtés assez arqués, largement et assez fortement resserré derrière le bord antérieur. Élytres à calus huméral saillant, finement râpeux, le calus apical distinct ; stries fines, ponctuées ; interstries nettement plus larges que les stries, subplans. Segment anal foncé. Fémurs inermes ; ongles courts, finement dentés.

Mâle : 1^{er} et 2^e segments ventraux largement déprimés ; segment anal avec une légère impression limitée par une petite crête pubescente ; méso- et métatibias finement onglés en dedans, au sommet.

Subsp. **nigrotibialis**, nova. — Long. 2,6 mm. Forme remarquable, distincte du type par le disque du prothorax orné, au milieu, d'une large tache sub-triangulaire très noire, les côtés et la partie antérieure restant d'un rouge clair ; la tête, les calus huméral et apical, la majeure partie des tibias, le dessous des genoux et les ongles noirs ; le rostre également noir, mais le sommet largement rouge-vif ; les calus élytraux fortement muriqués ; le scape antennaire noir, le funicule testacé, la massue enfumée. Dessous de l'arrière-corps foncé ; le prothorax subconique, non arqué latéralement ; les pattes visiblement plus robustes.

La forme typique, à l'état adulte, se rencontre sur les Chênes : *Quercus sessiliflora* SM. et *Q. pedunculata* EHR. dans les régions du Nord et du Centre ; sur *Q. pubescens* WILLD., dans le Midi. Commune dans toute la France ; non signalée de la Corse.

Toute l'Europe.

La sous-espèce *nigrotibialis* pourrait bien constituer une espèce propre ; les deux exemplaires capturés sont des femelles.

Var : près Le Logis-du-Pin, sur *Quercus pubescens* WILLD., 27-VII-1490 (HOFFMANN).

7. **Coeliodes ilicis** BEDEL, Fn. Bassin Seine, VI, 1882-88 (1885), p. 164 ; (1887), p. 322. — *Schönherri* Ch. BRIS. (in litt.). — HUSTACHE, 1923, p. 66. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

Long. : 1,8-2 mm. Assez semblable au précédent ; s'en différencie nettement par les caractères suivants : Taille un peu plus petite ; dessus plus convexe ; rostre roux, son extrême sommet parfois rembruni, presque lisse, nullement cannelé ; front plus densément squamulé ; élytres à

revêtement plus dense, la suture concolore, ou seulement obscurcie à la base ; stries élytrales plus larges, les interstries subconvexes, à peine égaux à la largeur des stries ; les trois fascies des élytres ordinairement moins nettes, souvent confuses, les squamules des intervalles généralement sur deux rangs ; le prothorax subdénudé sur le disque, sans bandes distinctes ; le funicule des antennes plus grêle, les 2^e, 3^e et 4^e articles subégaux ; le dessous de l'arrière-corps noir, mais le segment anal roux ; les ongles un peu plus finement dentés.

Mâle : segments ventraux 1-2 avec une vague impression subtriangulaire, suivie de deux mouchetures squameuses ; segment anal avec une impression bordée de poils dressés ; tibias des deux dernières paires onglées en dedans au sommet.

L'adulte vit dans le bassin de la Seine et le Limousin, sur *Quercus pedunculata* EH. !, et dans le Midi sur *Q. ilex* L. !, *Q. pubescens* WILLD. ! et *Q. suber* L. ! — **Biologie** : RUSCHKAMP, *Ent. Blät.*, 29, 1933, p. 65.

Commun dans tout le Midi : Provence, Languedoc, Roussillon, moins fréquent dans le sud-ouest jusqu'au sud du Poitou. Disséminé et plus rare en Auvergne, Limousin, Touraine, Ile-de-France, Basse-Normandie, vallée du Rhône et tout le secteur rhodanien, la zone subalpine de l'Isère, la Drôme, etc. Aussi dans le Jura et les Vosges. Semble manquer dans le nord et le nord-ouest.

Europe méridionale. Asie-Mineure. Algérie. Maroc.

Gen. **CEUTHORRHYNCHIDIUS** J. DU VAL,

Gen. Col. d'Europe, IV, 1854, p. 54 (1).

(*Ceuthorrhynchus* (pars) BEDEL, Fn. Seine, VI, 1881.

Révision : A. SCHULTZE, Münch. Kol. Zeitschr., III, 1906, p. 1-10).

Rostre ordinairement égal à la tête et au prothorax ou plus court, d'épaisseur variable, courbé, sillonné, au moins jusqu'à l'insertion antennaire. Les antennes grêles, insérées au milieu ou un peu en avant du milieu du rostre, selon les sexes ; funicule de 6 articles. Prothorax plus ou moins transversal, de conformation variable, sa base fortement appliquée contre les élytres. Écusson distinct. Élytres plus larges que le prothorax, ovales ou subovales ; épaules plus ou moins saillantes, suture ordinairement foncée. Téguments bruns, brun-roux ou rougeâtres, rarement noirs, munis de soies raides, longues ou courtes, et d'un revêtement squameux, pulvérulent, ou tomenteux, variable en épaisseur et en densité. Pygidium petit, plus ou moins découvert. Fémurs dentés ou inermes ; ongles dentés. Hanches prothoraciques plus ou moins distantes, non contiguës. Les mâles ont le 1^{er} segment abdominal plus ou moins fortement impressionné, les méso- et métatibias armés d'un petit onglet à l'angle apical interne.

(1) La description du genre *Ceuthorrhynchidius* de J. DU VAL dans son *Genera Col.*, Curc., IV, 1854, p. 60, s'applique à *Ceuthorrhynchus floralis* PAYK., dont il donne la figure à la planche 27.

Genre renfermant 17 espèces, d'aspect assez homogène, réparties dans toute l'Europe jusqu'en Sibérie, le Japon, l'Afrique du Nord.

La France en compte neuf.

La plupart de ces insectes vivent aux dépens des *Plantago* (Plantaginacées) ; trois espèces sont inféodées aux Composées des genres *Carduus*, *Cirsium*, *Matricaria*, etc.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax avec une saillie tuberculeuse vers la partie moyenne des côtés. Rostre grossièrement strié-ridé presque jusqu'au sommet. Funicule à 3^e article presque aussi long que le 1^{er} 2.
- Prothorax sans traces de saillies tuberculeuses. Rostre strié ou finement striguleux seulement jusqu'à l'insertion antennaire. Funicule à 3^e article beaucoup plus court que le 1^{er} 3.
2. Interstries portant de grosses soies naissant à l'extrémité d'un tubercule aigu et bien distinct. 2^e segment ventral du mâle avec une fossette squamulée de jaunâtre ; segment anal de la femelle finement caréné au sommet. Long. : 3-4 mm. 1. **horridus.**
- Interstries avec des soies plus fines, sans tubercules apparents, sauf sur le calus antéapical. 2^e segment ventral mâle faiblement impressionné ; segment anal femelle sans carène au sommet. Long. : 2-3 mm. 2. **urens.**
3. Prothorax à bord antérieur légèrement relevé, formant cependant un bandeau visible au-dessus du vertex, vu de face. Rostre noir ou d'un brun-rouge 4.
- Prothorax à bord antérieur non relevé, strictement appliqué sur le vertex. Rostre roux, parfois enfumé à son extrême sommet. Long. : 1,5-1,7 mm. 3. **Dawsoni.**
4. Tête avec une tache blanche sur le front composée de squamules grandes et serrées 5.
- Tête sans tache distincte de squamules blanches entre les yeux. Téguments des élytres bruns ou rouge-brun, pelliculeux, garnis de squamules denses, grises ou jaunâtres, d'aspect terreux, visibles à travers la pilosité dressée et les squamules piliformes blanches formant le dessin élytral. 7.
5. Revêtement élytral double, formé de crins dressés et de squamules piliformes. Téguments plus foncés par places. Rostre et antennes noirs ou noirâtres 6.
- Revêtement élytral portant seulement des crins soulevés. Dessin squamuleux des élytres composé d'une fascie blanche arquée partant de l'écusson et atteignant les bords

- latéraux sous l'épaule ; suture noire, le reste des téguments uniformément roux. Bandes claires du prothorax ainsi que le dessin élytral tranchés. Rostre et antennes brun-rouge. Tibias droits. Long. : 2,5-3 mm. 10. **Barnevillei**.
6. Interstries également convexes. Prothorax à bande médiane confuse ou indistincte. Crins des élytres plus fins, ceux du prothorax peu distincts ou très courts. Long. : 1,7-2 mm. 4. **rufulus**.
- Interstries impairs dorsaux plus fortement convexes en avant. Prothorax à bande médiane blanche nette, entière. Crins des élytres et du prothorax plus épais, plus relevés. Long. : 2,8-3 mm. 5. **hystrix**.
7. Élytres distinctement muriqués au sommet ; calus anté-apical bien marqué 8.
- Élytres non muriqués au sommet ; calus antéapical faible, à peine indiqué ; hérissés de crins bien visibles même en avant ; ornés sur chacun d'eux d'une fascie pâle naissant près de l'écusson et remontant en arc sous l'épaule ; interstries pairs ornés, vers le sommet, de linéoles claires. Prothorax court, régulièrement arqué sur les côtés, sa plus grande largeur à la base, portant des crins bien visibles. Segments abdominaux plans, les deux premiers, chez le mâle, impressionnés ensemble ; le segment anal simple, sans fossette ni dépression distinctes. Long. : 2-2,5 mm. 9. **hassicus**.
8. Prothorax à angles postérieurs arrondis, à crins peu visibles de profil. Élytres avec une fascie antérieure blanchâtre assez distincte. Forme plus courte. Abdomen du mâle fortement convexe ; 1^{er} segment à peine impressionné ; segment anal avec une large fossette. Long. : 2,3-2,6 mm. 7. **Thalhammeri**.
- Prothorax à angles postérieurs obtusément arrondis, à soies courtes, fines, mais bien visibles. Élytres à dessin confus, les soies des interstries en majeure partie blanchâtres ; tubercules apicaux formant une crête transversale. Forme plus svelte que le précédent. Abdomen du mâle à 1^{er} segment déprimé, l'anal largement impressionné. Téguments élytraux rougeâtres ou bruns (forme typique), rarement noirs et pattes foncées (v. *Bucheli*, nova). Long. : 2,5-2,8 mm. 6. **troglodytes**.
- Prothorax comme le précédent, mais à soies plus longues, un peu plus épaisses. Soies des interstries plus grosses, toutes flavescents ; tubercules apicaux (ne formant pas de crête transversale comme chez les deux espèces précédentes) très petits, alignés et serrés, au nombre de trois sur le 6^e inter-

strie et de trois à cinq sur le 7^e. Forme plus courte. Long. :
2,3-2,8 mm. 8. **baldensis**.

1. **Ceuthorrhynchidius horridus** PANZER, 1801, Ins. Germ., 84, n° 9. — *spinus* GEMM. et HAROLD (non GOEZE), Col. Cat., VIII, 1871, p. 2612. — HUSTACHE, 1923, p. 82. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424 ; Cat. Corse, p. 441.

Long. : 3-4 mm. La plus grande de nos espèces. Ovale, subdéprimé, brun de poix, l'avant-corps (tête, rostre, prothorax) plus foncé ; luisant mais ordinairement revêtu d'une squamosité pulvérulente, blanchâtre ou jaunâtre, formant sur les élytres quelques taches irrégulières, simulant de vagues fascies obliques, incomplètes ; la tête couverte de squamules blanches, allongées, serrées, avec quelques soies squamuleuses dressées au bord interne des yeux ; le prothorax muni de soies longues, dressées, inclinées en avant et de fines squamules blanches soulevées et espacées ; les élytres pourvus de longues soies dressées, noires et blanches (ces dernières plus nombreuses en arrière) émergeant de la base de nombreux tubercules couvrant les interstries ; pattes brunes ou ferrugineuses, les tibias plus clairs, enfumés au sommet ; antennes rousses ou flaves, la massue obscurcie. Dessous du corps foncé, luisant, ponctué à squamules ovales, blanchâtres ou jaunâtres, assez serrées. Rostre épais, arqué, pubescent, fortement strié-rugueux, sauf au sommet. Antennes antémédianes, sétuleuses ; funicule à trois premiers articles allongés, subégaux, le 2^e un peu plus long que les deux autres, le 1^{er} plus épais, les trois derniers arrondis ; massue oblongue. Front déprimé ; vertex caréné. Yeux saillants. Prothorax un peu transversal, étranglé brusquement derrière le bord antérieur qui est très relevé, échancré en son milieu et bordé de courtes spinules serrées ; les côtés arrondis ; la base subtronquée, relevée ; en crête finement mais distinctement dentée ; la partie médiane des bords latéraux avec un petit tubercule, le disque à ponctuation grosse, serrée, pourvu d'un sillon médian plus ou moins mat. Élytres à peine arqués latéralement, leur base relevée en une fine bordure contiguë à celle du prothorax ; stries ponctuées, interstries convexes, surtout les impairs, couverts de tubercules foncés. Pattes robustes, rugueuses ; fémurs bisinués, échancrés sous le genou, finement denticulés, squamulés-pubescents ; tibias densément pubescents, élargis au sommet ; corbeille tarsale courte, bordée de soies noires ; tarsi à 3^e article feutré en dessous ; ongles pubescents, fortement dentés.

Mâle : segment 2^e de l'abdomen avec une dépression arrondie, densément squamulée. Femelle : segment anal finement caréné au sommet.

La larve vit dans la partie inférieure des tiges d'*Onopordon acanthium* L., la nymphose se fait dans le sol, en juillet, la transformation en août-septembre. L'adulte hiverne ! ; il se rencontre sur *Carduus nutans* L., *C. crispus* L., *Cirsium arvense* Scop.

Biologie : PERRIS, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1876, p. 248 ; Larves Col., 1877, p. 408. — KLEINE, *Ent. Blätter*, VI, 1910, p. 243.

Toute la France ; plaines et montagnes ; commun, surtout dans le Midi. Europe moyenne et méridionale.

2. **Ceuthorrhynchidius urens** GYLLENHAL, 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, p. 564. — *albohispidus* FAIRM., *Ann. Soc. ent. Fr.*, V, 1857, p. 640. — HUSTACHE, 1923, p. 83. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 424.

Long. : 2-3 mm. Faciès, coloration et système de revêtement semblables au précédent. Plus petit, le rostre moins fort, plus long, la crête basale du prothorax presque lisse ou indistinctement crénelée ; les interstries élytraux à tubercules plus petits, obsolètes ; les soies dorsales plus fines et un peu plus courtes. Revêtu en dessus de squamules très blanches, oblongues, plus serrées, caduques, formant chez les exemplaires non défraîchis, un dessin composé comme suit : sur le prothorax, une large bande sur les côtés et sur le bord antérieur, une tache sur la fossette anté-scutellaire ; sur les élytres, trois fascies transversales, la première à la base même des élytres, rectiligne, la seconde, post-médiane fortement arquée, remontant latéralement sur l'épaule où elle est réunie à la basale, la troisième subapicale, oblique, abrégée en dedans sur le 4^e interstrie.

Mâle : 2^e segment ventral impressionné. Femelle : segment anal non caréné.

v. **Reyi**, nova. — Téguments dorsaux entièrement d'un rouge-clair.

L'adulte se trouve sur *Cirsium arvense* SCOP. (SIETTI, M. DE BOISSY !) et en Algérie, sur *Picnomon acarna* CASS., plante croissant également dans notre région méditerranéenne (PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1911, p. 304).

Littoral de la Méditerranée. Rare en France.

Pyénées-Orientales : Ria (PUEL) ; Arles-sur-Tech (V. MAYET) ; le Canet (GUÉRIN !). — Hérault : Montpellier (LAVAGNE). — Bouches-du-Rhône : Marseille (ABEILLE). — Var : Le Beausset (SIETTI, DE BOISSY !) ; Hyères (REY) ; St-Raphaël (LÉVEILLÉ !). — Alpes-Maritimes : Théoule (HOFFMANN) (1).

La variété mêlée à la forme typique ne doit pas être confondue avec des individus immatures.

Europe méridionale ; Algérie ; Syrie ; Caucase.

3. **Ceuthorrhynchidius Dawsoni** Ch. BRISOUT, Abeille, V, p. 438. — HUSTACHE, 1923, p. 84. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 424.

Long. : 1,5-1,7 mm. Ovale, assez convexe, les téguments dorsaux d'un ferrugineux obscur ou d'un brun-rougeâtre plus clair (la suture élytrale noire) ; revêtu, en dessus, de fines squamules blanches, allongées, peu serrées, ne voilant pas les téguments, plus condensées et formant, sur le

(1) Cité dans le Catalogue SAINTE-CLAIRE DEVILLE, de Seine-et-Oise : Chatou (Mme DE ST-ALBIN) ; capture singulière et certainement accidentelle.

prothorax, trois bandes longitudinales peu tranchées et sur les élytres quelques vagues taches ; les interstries munis de très courtes soies dressées, subclaviformes, flaves, alignées ; le rostre roux avec l'extrême sommet souvent rembruni ; les pattes et les antennes testacées, la massue et les ongles noirâtres. Rostre très courbé, luisant, aussi long (mâle) ou plus long (femelle) que la tête et le prothorax réunis, finement strié sauf au sommet. Antennes antémédianes (mâle), médianes (femelle) ; funicule à 1^{er} article allongé, obconique, moitié plus long et plus épais que le 2^e, celui-ci subégal au 3^e, les suivants plus courts, les trois derniers subglobuleux ; massue oblongue. Prothorax subconique, faiblement resserré derrière le bord antérieur qui n'est pas relevé ; obsolètement canaliculé, finement et densément ponctué. Élytres ovales, un peu plus larges que le prothorax à la base, les côtés faiblement mais visiblement arqués ; calus huméral faible ; stries glabres à points assez forts ; interstries un peu plus larges que les stries, assez convexes, muriqués vers le calus apical. Dessous du corps densément squamulé de clair, noirâtre, sauf le prosternum et le segment anal rougeâtres. Profémurs inermes ; méso- et métafémurs à peine visiblement dentés ; ongles dentés.

Mâle : 1^{er} segment ventral largement impressionné ; segment anal profondément fovéolé.

v. **fuscus**, nova. — Dessus et dessous du corps d'un brun foncé, le rostre, les pattes et les antennes restant roux.

L'adulte vit sur *Plantago maritima* L. (BEDEL), *P. coronopus* L. (DEVILLE !, LEBON !, TEMPÈRE !), *P. arenaria* WALDST et KIT. (!) ; souvent au pied des plantes. Mai à septembre.

Région littorale de toute la France ; dans les falaises ; assez commun ; la variété mêlée à la forme typique.

Pas-de-Calais : Wimereux, Equihen, etc. — Côtes de la Manche. — Finistère : Plougasnou ; Crozon ; île de Sein, commun (R. LEBON !). — Côtes-du-Nord : Belle-Isle et nombreuses localités. — Loire-Inférieure. — Vendée. — Charente-Maritime : Grande Côte (TEMPÈRE). — Bouches-du-Rhône : Ste-Baume. — Var : Fréjus ; Hyères. Non observé sur la côte des Alpes-Maritimes.

Irlande : île de Man. — Côtes d'Angleterre et îles de Wight, de Jersey. — Espagne : plateaux de l'intérieur, notamment à Pozuelo de Calatrava. — Maroc : côte occidentale.

4. **Ceuthorrhynchidius rufulus** DUFOUR, 1851, Act. Soc. Linn. Bordeaux, XVII, p. 346. — *cruciger* DUFOUR, l. c. (non HERBST). — *frontalis* Ch. BRISOUT, 1869, L'Abeille, V, p. 438. — HUSTACHE, 1923, p. 85. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

Long. : 1,7-2 mm. Ovale, peu convexe, le dessus d'un brun-rougeâtre ; parfois le prothorax brun (son bord antérieur rougeâtre) et les élytres testacées ; le front densément squamulé de blanc, le prothorax avec les côtés et le milieu assez densément squamulés de blanchâtre, le disque de chaque côté de la ligne médiane plus éparsément squamulé ou subdénudé ; les élytres portant chacun, sur la partie antérieure, une fascie glabre.

foncée, en forme d'anneau oblique, un peu allongé, limitée à la suture ou au 2^e interstrie et atteignant la base de l'épaule, la suture souvent obscurcie ; les interstries munis de nombreuses soies flaves ou brunes, rarement blanches, assez longues, relevées, unisériées, avec quelques squamules piliformes blanches, soulevées ; le rostre brun, rarement roux ; pattes testacées ; antennes ferrugineuses (la massue noirâtre). Dessous du corps foncé, squamulé. Rostre arqué, plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que la tête et le prothorax réunis, strié jusqu'à l'insertion antennaire, le sommet peu densément pointillé. Antennes antémédianes (mâle), médianes (femelle) ; funicule à 1^{er} article obconique, un peu plus long et plus épais que le 2^e, celui-ci égal au 3^e, les derniers courts, subglobuleux ; massue assez grosse, ovale. Prothorax distinctement arqué latéralement ; médiocrement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé ; canaliculé, la ponctuation assez fine, serrée. Élytres suboblongs, à bords latéraux à peine arqués ; calus huméral faible ; stries ponctuées, finement squamulées ; interstries convexes, un peu plus larges que les stries, muriqués vers le calus apical. Fémurs très faiblement dentés ; ongles dentés.

Mâle : 1^{er} segment ventral impressionné ; segment anal fovéolé.

L'adulte se rencontre sur *Plantago lanceolata* L. !, *P. alpina* L. (G. TEM-PÈRE !), *P. maritima* L. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE), *P. lagopus* L., à La Napoule (A.-M.) (HOFFMANN). Déjà signalé sur cette dernière plante, en Algérie (PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1919, p. 242).

Toute la France ; plaines et montagnes de la zone subalpine ; assez commun ; plus abondant dans le midi. — Mai à septembre.

Non signalé de la Corse.

Toute l'Europe ; Angleterre ; Caucase ; Algérie.

5. **Ceuthorrhynchidius hystrix** PERRIS, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, II, 1852, p. 181. — HUSTACHE, 1923, p. 86. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 424.

Long. : 2,8-3 mm. Ovale, peu convexe, brun-rouge (l'arrière-corps ordinairement plus clair) ; le prothorax, pourvu de courtes soies noires et blanches, arquées, dirigées en avant, orné de trois bandes de squamules ovales, blanches ; le front, entre les yeux, squamulé de même ; les élytres avec deux fascies claires, très rapprochées, formées de fines squamules blanchâtres, l'une antémédiane, fortement arquée, partant de la base du 2^e interstrie, descendant jusqu'au tiers antérieur, puis remontant dans la région infra-humérale, l'autre très oblique, en forme de chevron, la pointe située un peu en arrière du milieu des élytres, la branche externe atteignant la base de l'épaule ; ces fascies souvent effacées ou réduites à des lignes obliques, sur les côtés ; les interstries munis de soies blanches et foncées, dressées, inclinées en arrière, assez longues, les plus claires formant les fascies et, en outre, condensées vers le sommet des élytres ; pattes (ongles foncés exceptés) et antennes testacées, celles-ci parfois brunâtres. Rostre noirâtre, arqué, un peu plus court (mâle) ou aussi long

(femelle) que la tête et le prothorax réunis, ponctué-strié, jusqu'à l'insertion antennaire, le reste ponctué, luisant. Antennes submédianes ; funicule à deux premiers articles égaux, le 2^e plus étroit, le 3^e un peu plus court que le précédent, les trois derniers subglobuleux ; massue ovale, acuminée. Prothorax court, arrondi latéralement, fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est nettement relevé et échancré en son milieu, la base subtronquée, la ponctuation assez forte, très serrée. Élytres suboblongs, à côtés faiblement arqués-convergens en arrière ; calus huméral saillant ; stries fortes, ponctuéées, finement squamulées ; interstries nettement plus larges que les stries, convexes, les impairs dorsaux un peu plus que les autres, muriqués vers le calus apical. Dessous foncé (le sommet de l'abdomen plus ou moins rougeâtre), densément ponctué, à squamules claires peu serrées. Pattes éparsément squamulées de blanc ; fémurs finement denticulés ; ongles dentés.

Mâle : 1^{er} segment ventral largement et profondément impressionné ; segment anal avec une impression assez profonde ; tibias onglés finement au sommet interne.

L'adulte vit dans le sud-ouest, sur *Anthemis mixta* L. (R. LEBON, août 1918, à Royan, Charente-Maritime !), sur la même plante (J. TEMPÈRE, mai-juin, 1943, nord de Bordeaux, Gironde !).

Espèce rare ; endroits sablonneux, arides.

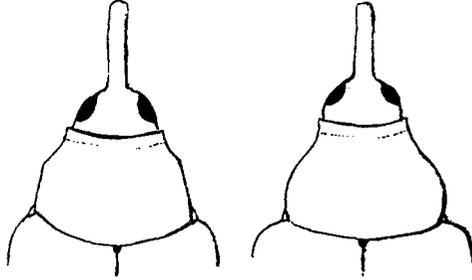
Landes : Sindères (type) ; Mont-de-Marsan (LASCARAU). — Gironde : région bordelaise (GOBERT, TEMPÈRE) ; Bruges (GIRAUD), Fossines : Le Taillau, de mai à juin, aussi en hiver (TEMPÈRE). — Charente-Maritime : Royan (R. LEBON !). — Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER).

Italie ; Espagne ; Algérie ; Grèce.

6. **Ceuthorrhynchidius troglodytes** FABRICIUS, 1787, Mant. s., I, I, p. 106. — *spiniger* HERBST, 1796, Käf., VII, p. 410. — *pusio* PANZER, 1795, Deutschl. Ins. Fn., p. 311. — HUSTACHE, 1923, p. 87. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE.

Long. : 2,5-2,8 mm. Ovale, assez convexe ; les téguments de coloration variable, d'un brun plus ou moins foncé, brun-rouge ou entièrement roux ; revêtu d'une squamosité blanchâtre ou jaunâtre et de soies blanches et noires, dressées, dirigées en avant sur le prothorax, plus longues et inclinées en arrière sur les élytres, les soies blanches plus nombreuses sur les côtés et au sommet ; le prothorax orné de trois bandes de squamules jaunâtres, ovales, appliquées, la médiane recouvrant le sillon médian, les latérales larges, mais souvent obsolètes ; les élytres avec des squamules linéaires, un peu soulevées, blanchâtres, formant deux fascies plus ou moins distinctes, la 1^{re} en forme de boucle anguleuse, partant rectilignement de la base des élytres sur les 3^e et 4^e interstries pour atteindre le tiers antérieur et remonter obliquement sous l'épaule, la 2^e fascie, subapicale, oblique, très large (envahissant parfois le reste du sommet) et reliée à la 1^{re} fascie par une bande occupant les 3^e et 4^e interstries ;

une courte linéole à la base des deux premiers interstries et une autre à la base des 5^e et 6^e ; ces fascies souvent peu nettes ou décomposées en courtes linéoles obsolètes ; le rostre brun-foncé ou brun-roux ; les antennes et les pattes rougeâtres ; les ongles noirâtres. Dessous du corps foncé, à gros points peu serrés, squamulés de blanc. Rostre aussi long que la tête et le prothorax, arqué, fortement strié-punctué jusqu'à l'insertion antennaire, le reste moins sculpté, glabre, luisant. Antennes médianes ; funicule à trois premiers articles allongés, le 1^{er} plus épais et un peu plus long que les deux suivants subégaux,



516

517

FIG. 516 à 517. — 516. Avant-corps de *Ceuthorrhynchidius troglodytes* F ; — 517. id., chez *C. Thalhammeri* SCHULTZ.

les trois derniers courts, mais non transversaux ; massue suboblongue, acuminée. Tête déprimée entre les yeux, squamulée ; vertex finement caréné. Yeux un peu saillants. Prothorax faiblement transverse, subconique, peu resserré derrière le bord antérieur qui est relevé et subéchancré en son milieu, les côtés à peine arqués, les angles postérieurement arrondis, la base droite, le disque sillonné au milieu, densément punctué. Élytres ovales, à côtés à peine arqués et un peu convergents en arrière ; calus huméral faible ; stries fortes, ponctuées ; interstries un peu plus larges que les stries, convexes, muriqués vers le calus apical qui est transversal et bien marqué. Pattes squamulées ; fémurs distinctement dentés ; tibias faiblement arqués, munis, chez le mâle, d'un petit ongllet apical interne au sommet, plus réduit aux protibias ; ongles dentés.

Mâle : 1^{er} segment déprimé ; segment anal largement impressionné au milieu.

v. **Bucheti**, nova. — Rostre, prothorax et élytres d'un noir profond ; pattes d'un brun de poix ; antennes normalement rougeâtres.

La larve vit dans la base des tiges de *Plantago lanceolata* L. dont elle ronge la moelle en creusant une galerie atteignant le pivot radulaire ; l'éclosion a lieu en juillet (BUDBERG, Jahrb. Nassau Ver. f. Nat. XXXVIII, 1885, p. 88).

L'adulte, sur la même plante, dans les prairies. Avril-septembre.

Répandu et très commun dans toute la France et la Corse ; plaines et montagnes jusqu'à 1.800 m. d'altitude. La v. *Bucheti* dans le Cher : le Noyer (BUCHET) et çà et là avec la forme typique !

Europe, Sibérie ; Algérie, Maroc.

7. **Ceuthorrhynchidius Thalhammeri** A. SCHULTZE, Münch. Kol. Zeitschr., III, 1906, p. 7. — HUSTACHE, 1923, p. 89. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 2,3-2,6 mm. Très voisin du précédent et facile à confondre avec lui ; même coloration. Forme plus courte ; le prothorax à angles postérieurs franchement arrondis, formant ainsi, à son point de rencontre avec l'élytre, un angle rentrant bien marqué ; le calus huméral plus saillant ; le rostre toujours foncé, plus long que la tête et le prothorax réunis, même chez le mâle, sans stries ; le funicule antennaire à 3^e article plus court que le 2^e, la massue ovale, plus courte ; la ponctuation prothoracique formée de gros points isolés et d'autres points plus fins, peu marqués ; les soies du prothorax courtes, peu visibles de profil ; les élytres à dessin un peu différent, la fascie antérieure formant une boucle plus franchement triangulaire étant reliée obliquement (et non rectilignement) en avant, à la base des élytres sur le 2^e interstrie, les fascies d'ailleurs souvent effacées et peu distinctes, comme chez *troglydites*.

Mâle : 1^{er} segment ventral convexe, à peine déprimé ; segment anal avec une large fossette ; méso- et métatibias onglés en dedans au sommet.

L'adulte vit sur *Plantago maritima* L. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, TEMPÈRE) et *P. coronopus* L. ! (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, TEMPÈRE, ROUCQUÈS !). Mai-septembre.

Région littorale ; assez commun en certains points. — Loire-Inférieure : Le Croisic (DEVILLE !) ; île d'Yeu (PAULIAN). — Bouches-du-Rhône : Camargue (PUEL !, CHABAUT !). — Charente-Maritime : Grande-Côte (TEMPÈRE !) ; St-Georges, près Royan (R. LEBON ! ROUCQUÈS !). — Gironde : dunes du Verdon (G. TEMPÈRE !). — Corse (DEVILLE).

Cette espèce est probablement plus répandue qu'elle ne le paraît, mais sa grande ressemblance avec *troglydites*, avec lequel on la confond, est la cause de sa distribution incomplète en France.

Hongrie méridionale : Kalosca (types). Alpes occidentales.

8. **Ceuthorrhynchidius baldensis** SCHULTZE, 1896, Deutsche ent. Zeitschr., p. 263. — HUSTACHE, Bull. Soc. ent. Fr., 1930, p. 194. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 2,3-2,8 mm. Très semblable d'aspect à *troglydites*. S'en différencie par ses antennes plus robustes, le funicule à deux premiers articles plus courts, les deux derniers subglobuleux, non ovalaires ; les élytres un peu plus courts ; les soies du prothorax et de la tête très distinctes ; celles des élytres plus épaisses ; le prothorax plus fortement resserré derrière le bord antérieur ; les tubercules apicaux ne formant pas une crête transversale, bien plus petits, alignés et serrés, au nombre de trois sur le 6^e interstrie et de trois à cinq sur le 7^e ; la dent profémorale plus petite.

Espèce méconnue, à rechercher dans toutes les Alpes françaises où elle doit vivre sur des Plantains.

Isère : Col de l'Arc, au-dessus de Grenoble, août 1915, juillet 1917. (A. HUSTACHE). — Basses-Alpes : Larche (Ch. GOUGELET !); environs de St-Paul (idem), juin 1945.

Nord de l'Italie : Monte Baldo (type) ; Grand-St-Bernard ; Bosnie, Herzégovine, Styrie, Hongrie.

9. **Ceuthorrhynchidius hassicus** SCHULTZE, 1903, Deutsche ent. Zeitschr., p. 244-290. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 20. — TEMPÈRE, Bull. Soc. ent. Fr., 1940, p. 77.

Long. : 2-2,5 mm. Voisin de *troglydyles* et plus encore, par sa forme, de *Thalhammeri*. Se reconnaît à ses élytres plus convexes, hérissés de longs poils bien visibles en avant ; non muriqués au sommet, à calus apical très faible. Les spécimens frais ont, sur les élytres, une double fascie pâle, ordinairement bien tranchée ; la première fascie, plus courte, occupe le tiers basal, la 2^e, plus grande, plus largement arquée, prend naissance sur la pointe de la première, se prolonge sur la moitié du disque et remonte, sur les côtés, à la base du 9^e interstrie ; le prothorax plus transversal, paraissant un peu anguleusement arqué latéralement, les angles postérieurs un peu plus arrondis que chez *troglydyles* et un peu moins que chez *Thalhammeri*.

Mâle : abdomen avec les segments 1-2 impressionnés ensemble ; segment anal simple ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

Mœurs exactes inconnues (1).

L'adulte se prend communément sur *Plantago lanceolata* L., en Pologne, dans la région de Cracovie où il abonde (SMRECZYNSKI !).

Rare en France et probablement confondu avec l'une ou l'autre des espèces précédentes.

Vosges : Val d'Ajol, près Plombières ; juillet 1937 (S. VIREM !). — Gironde : Villegouge ; pris régulièrement chaque année, en avril, dans cette station (LANDES !, G. TEMPÈRE !), au pied de *Anthemis mixta* L. et d'*Achillea millefolium* L.

Allemagne, Hongrie, Bosnie, Pologne.

10. **Ceuthorrhynchidius Barneillei** GRENIER, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, Bull., p. LXV. — *Chevolati* (BRISOUT), TYLDEN, Ent. monthly Mag., VIII, 1872, p. 205 (s. desc.). — *troglydyles* var. d. GYLL., Fn. Succ., 1827, p. 597. — HUSTACHE, 1923, p. 90. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 2,3-2,8 mm. Faciès du *troglydyles* ; un peu moins robuste, les téguments brillants, entièrement d'un brun-rouge franc, sauf la suture ordinairement brunâtre, sans squamosité foncière ; les trois bandes prothoraciques et le dessin élytral blancs, très nets, ce dernier composé

(1) Pour la répartition de cette espèce, cf. HÄNEL, Ent. Blätt, 36, 1940, p. 190.

d'une fascie latérale très arquée, naissant à la base, près de l'écusson, descendant sur le 4^e interstrie jusque vers le milieu où elle est brièvement

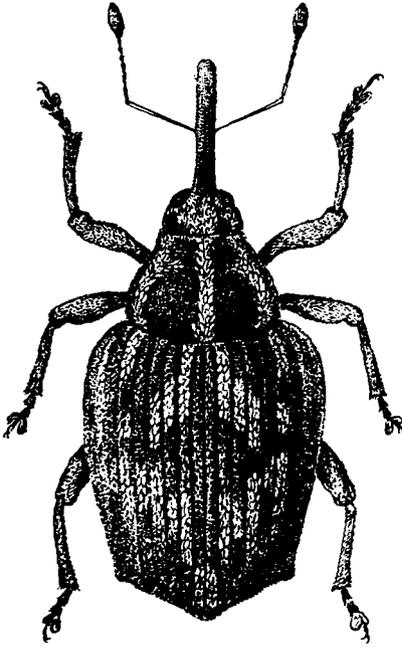


FIG. 518. — *Ceuthorrhynchidius Barnvillei* GREN.

horizontale sur les 4^e et 5^e interstries, interrompue, sur le 6^e et à partir du 7^e, très obliquement dirigée vers la base de l'épaule ; le front nettement et densément squamulé de blanc ; rostre, antennes (massue parfois rembrunie) et pattes d'un brun rouge plus ou moins clair. Rostre aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que la tête et le prothorax, ponctué-strié jusqu'à l'insertion des antennes ; celles-ci à funicule ayant son 2^e article distinctement plus long que le 3^e ; massue oblongue. Prothorax plus fortement sculpté, les points plus serrés que chez *troglydyles*, le bord antérieur plus échancré en son milieu que chez ce dernier. Stries élytrales profondes, fortement ponctuées ; interstries convexes. Fémurs finement denticulés, les profémurs plus obsolètement ; tibias droits ; ongles dentés.

Mâle : 1^{er} segment ventral déprimé ; segment anal non ou à peine impressionné ; méso- et métatibias très finement onglés en dedans, au sommet.

Vivrait probablement, d'après HUSTACHE, sur *Plantago alpina* L., dans les régions montagneuses. Rare.

Biologie : URBAN, *Ent. Blätt.*, 15, 1919, p. 183 ; KNIEPHOF, l. c., 31, 1935, p. 78.

Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre, au Bedat (DE BONVOULOIR, type !). — Pyrénées-Orientales : Amélie-les-Bains (MAGDELAINE !). — Hautes-Alpes : Mont Genève (HUSTACHE) ; Névache (VACHON). — Basses-Alpes : La Fouillousse, vers 1.850 m. (HUSTACHE). — Vosges : Raon-l'Étape, en nombre (RUTER !). — Jura : Les Rousses (LÉVEILLÉ !).

Allemagne ; Bavière ; Autriche occidentale ; Hongrie ; Croatie ; Caucase ; Transcaucasie ; Danemark ; Suède ; Angleterre.

Gen. **CEUTHORRHYNCHUS** GERMAR,
Col. Ins. Sp. novae, I, 1824, p. 217.

(SCHÖNHERR, Disp. méth. Curc., 1826, p. 298 (*Ceuthorrhynchus napi*, génotype) (1) ; Gen. Sp. Curc., IV, 1837, p. 475 ; VIII, 2, 1845, p. 131. — J. DU VAL, Gen. Col., Curc., IV, 1868, p. 60 (Pl. 27, fig. 128, *C. floralis* PAYK)).

Rostre généralement de la longueur de la tête et du prothorax réunis, parfois beaucoup plus long, d'épaisseur et de courbure variables. Antennes insérées vers le milieu ou vers le tiers apical du rostre ; funicule de 7 articles (*Ceuthorrhynchus* sp. pr.) (2) ou de 6 (subgen. *Calosirus*). Yeux sub-déprimés ou faiblement convexes. Prothorax assez court, tronqué ou bisinué à la base, faiblement lobé derrière les yeux, le bord antérieur relevé ou appliqué sur le vertex, le disque tuberculé ou non. Écusson petit ou indistinct. Élytres ovales ou suboblongs, ordinairement plus larges que le prothorax, arrondis séparément au sommet, les épaules obtusément anguleuses. Pygidium découvert. Fémurs dentés ou mutiques. Ongles simples, appendiculés ou dentés en dedans à la base. Canal rostral peu profond, n'atteignant pas le métasternum.

Les caractères sexuels secondaires intéressent l'abdomen qui est diversement modifié par des impressions variables chez le mâle. Chez ce dernier, en outre, les tibias sont armés d'un onglet apical interne ; le rostre est plus court, l'insertion antennaire est située ordinairement en avant du milieu, alors qu'elle est vers le milieu chez la femelle.

Ce genre, très important, comprend environ 600 espèces distribuées dans l'Ancien continent, en Afrique et dans le Nouveau-Monde. La région paléarctique en compte à peu près 400 et la faune française 135.

Il apparaît difficile de tenir strictement compte des coupes subgénériques créées par REITTER (Fn. Germ., V, 1916, p. 152) et par THOMPSON (Skand. Col., I, 1859, p. 140) pour ce genre. Les nombreuses subdivisions auxquelles elles sont soumises dans les monographies sont la preuve de leur peu d'homogénéité. Beaucoup d'espèces semblant avoir des points d'affinité, pourraient, par d'autres caractères, se placer parmi celles de groupes voisins. Nous donnerons donc le tableau des sous-genres, mais nous négligerons ceux-ci dans le tableau des espèces. Ces dernières, dans la partie descriptive seront classées dans chacun des groupes paraissant le mieux leur convenir. Les *Calosirus*

(1) En 1837, le genre *Ceuthorrhynchus* est limité au Manipule 2 de la Stirpes I de 1826 (moins les *Poophagus*). Là sont indiqués trois types pour les trois groupes : *napi*, *assimilis*, *echii*, aucun type n'est fixe en 1837. En 1840, WESTWOOD indique *asperifoliarum* que SCHÖNHERR n'avait nullement désigné en 1826 ; il ne semble pas à adopter ; cela changerait deux noms de sous-genre. Au contraire, en prenant comme type *napi* (plutôt qu'*assimilis*) parce que le premier nommé, on a le même groupe : *Ceuthorrhynchus* s. st. 1826 que dans les Catalogues actuels ; c'est la solution qui paraît la plus régulière et la plus simple.

(2) *C. distinctus*, appartenant à ce groupe, n'a que six articles au funicule, mais il s'agit d'une mutation se rapportant à *C. marginatus* chez lequel se rencontrent d'ailleurs des individus ayant une antenne de six, l'autre de sept articles.

sont maintenus moins pour leur valeur subgénérique propre qu'en raison de la facilité offerte par leur caractère antennaire pour en séparer les espèces. La biologie d'un assez grand nombre de ces insectes est connue. La plupart vivent sur les Crucifères, Composées, Labiacées, Borraginacées, Résédacées Papavéracées, Alliées, Fumariacées, etc.

TABLEAU DES SOUS-GENRES (1).

1. Corbeilles tarsales (au moins celles des métatibias) fortement ascendantes, remontant jusqu'au tiers environ du bord externe, pectinées et formant un talon saillant en dehors. (p. 922) **Thamiocolus**.
- Corbeilles tarsales plus courtes et ne présentant pas les caractères précités 2.
2. Base du prothorax bordé étroitement de squamules arrondies, blanches, le disque avec trois fines lignes longitudinales de même couleur. Élytres ornés de lignes longitudinales claires accompagnées généralement de lignes obliques ; interstries latéraux tuberculés. Bord antérieur du prothorax relevé et crénelé. Fémurs dentés. (p. 928) **Mogulones**.
- Base du prothorax sans ligne étroite squamuleuse blanche (ou rarement présente), le bord antérieur non relevé. Côtés des élytres sans tubercules. Fémurs faiblement dentés 3.
3. Élytres avec des taches blanches (rarement jaunâtres) : une tache suturale scutellaire, une fascie latérale oblique formée de macules situées au milieu ou en avant du milieu et quelques taches apicales. Prothorax ordinairement sans sillon médian. Élytres souvent munis d'une crête granuleuse, mal délimitée, au sommet. Ongles dentés (p. 931) **Hadroplontus**.
- Élytres avec ou sans tache suturale post-scutellaire, la partie moyenne des côtés sans fascie claire 4.
4. Dessus le plus souvent densément squamuleux, sans éclat métallique vert, bleu ou bronzé (les élytres seulement parfois avec un faible reflet métallique) 5.
- Dessus (au moins les élytres) métallique, vert, bleu ou bronzé ou parfois avec un reflet plombé 8.
5. Élytres avec une crête apicale tuberculée étroite et élevée, pourvus d'une macule scutellaire claire et d'une petite tache sur la crête apicale. Prothorax à tubercules latéraux étroits, faiblement transversaux. (p. 965) **Ethelcus**.
- Élytres souvent tuberculés avant le sommet mais sans crête de tubercules distincte limitant la partie apicale 6.

(1) Ce tableau renferme les groupes d'espèces ayant 7 articles antennaires ; le groupe *Calosirus* THOMS. à 6 articles, n'y figure pas, on le trouvera à la suite de celui-ci. Sa place naturelle, dans notre rangement, se situant en tête des autres sous-genres.

6. Prothorax fortement transversal, sa base aussi large que celle des élytres, fortement arrondi sur les côtés, très resserré en avant, le bord antérieur relevé, pas de sillon médian. Élytres courts, plus ou moins arrondis, ornés d'une macule scutellaire claire limitée au 1^{er} interstrie, parfois les interstries alternes squamulés de clair (p. 969) **Glocianus**.
 — Prothorax le plus souvent nettement plus étroit que les élytres, rarement sans sillon médian. Élytres plus longs; calus huméral développé 7.
7. Ongles simples; fémurs inermes ou faiblement dentés; tibias rouges ou ferrugineux. Élytres avec des taches blanches à la base de la suture qui est parfois entièrement squamulée de blanc (p. 976) **Oprohinus**.
 — Ongles généralement dentés; fémurs dentés ou inermes, toujours foncés; macule scutellaire nulle ou rarement distincte (p. 980) **Ceuthorrhynchus**.
8. Prothorax à ponctuation rugueuse; les interstries élytraux étroits, à points formant des plissements surélevés en forme de fer à cheval. Élytres avec la suture blanche ou une macule scutellaire rarement nulle. (p. 1015) **Dionoremus**.
 — Prothorax à ponctuation simple (p. 1017) **Marklissus**.

Subgen. **Calosirus** C. G. THOMSON,
 Skand. Col., VII, 1865, p. 254 (1).
 (*Sirocalus* HEYDEN, 1906, Catal. Col. Eur., 2^e éd., p. 672).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Ongles des tarses simples 2.
 — Ongles dentés en dessous ou appendiculés en dedans 12.
2. Élytres à stries gravées régulièrement, leurs points ne débordant pas les interstries 3.
 — Élytres à stries formées seulement de gros points alignés, entamant les bords des interstries qui sont de même largeur que ces derniers. Téguments dorsaux luisants, non voilés par le revêtement constitué par de fines squamules claires, soulevées, alignées sur un ou deux rangs par interstrie. Tibias et tarses roussâtres. Long. : 0,8-1,5 mm. 11. **posthumus**.
3. Interstries avec un seul rang de fines squamules alignées ;

(1) H. WAGNER (Monogr. Ceuth., *Ent. Blätter*, 1938, p. 164) indique avec raison que THOMSON a créé le genre *Calosirus* pour *apicalis* GYLL., et que de ce fait le nom de *Sirocalus* HEYD. tombe en synonymie du premier. WAGNER donne le nom de *Neosirocalus* au groupe des espèces : *pulvinatus*, *pyrrhorhynchus*, *Hampéi*, etc., et celui de *Strocalodes* pour les espèces *nigrinus*, *miztus*, *quercicola*, etc.

- stries squamulées ou presque glabres. Dessus brillant.
 Pattes noires 4.
- Interstries avec plusieurs rangs de squamules, ou sans pubescence distincte et paraissant glabres, à l'exception de la tache scutellaire quand elle existe 5.
4. Interstries plans, notablement plus larges que les stries. Rostre du mâle roux, celui de la femelle noir, très rarement roux. Dessus à reflet bronzé, brillant. Front non fovéolé. Long. : 1,2-1,5 mm. 12. **micans.**
- Interstries convexes, subcostiformes, à peu près de même largeur que les stries. Rostre noir dans les deux sexes, presque mat (mâle), un peu luisant surtout au sommet (femelle). Dessus noir sans reflet bronzé. Pattes noires. Front pourvu d'une fossette très nette. Long. : 1,6-2,2 mm. 13. **Perrisi.**
5. Dessus sans pubescence appréciable, paraissant dénudé, avec seulement quelques squamules claires formant, sur le prothorax, une bande médiane et sur les élytres une tache scutellaire blanche. Prothorax bituberculé, à gros points. Élytres à téguments noirs largement teintés de roux à l'apex (forme typique), ou entièrement roux (v. *doctoris* PIC.). Long. : 1,5-2 mm. 1. **terminatus.**
- Dessus revêtu de pubescence ou de squamules 6.
6. Élytres sans tache apicale rousse. Prothorax à ponctuation fine, très serrée, plus ou moins masquée par la vestiture 7.
- Élytres à tache apicale rousse ou rougeâtre. Prothorax bituberculé, à points assez gros, bien visibles. Dessus finement pubescent. Tache scutellaire blanchâtre, peu tranché. Tibias et tarses roux. Long. : 1,5-1,8 mm. 2. **apicalis.**
7. Prothorax plus ou moins, mais visiblement arrondi latéralement, sa base biarquée, avancée au milieu vers le point scutellaire. Massue antennaire plus courte que les cinq articles précédents 8.
- Prothorax subtrapézoïdal, un peu anguleux sur les côtés à hauteur des tubercules, sa base subrectiligne. Massue antennaire fusiforme, aussi longue que les cinq articles précédents réunis. Élytres à fines squamules cendrées, alignées, sur deux ou trois rangs par interstries avec quelques squamules plus grandes, éparses, plus condensées à la base de la suture. Fémurs inermes. Long. : 1,5-2 mm. 5. **nigrinus.**
8. Stries élytrales sans trace de poils ou de squamules 9.
- Stries élytrales avec une série de fines squamules grises couchées dans le fond. Revêtement des élytres formé de

- poils gris, très fins, peu serrés, disposés sur deux rangs par interstrie. Pattes noires ; tarsi roux. Long. : 1,8-2 mm.
 10. **hepaticus**.
9. Prothorax avec un relief plus ou moins saillant vers la partie moyenne des côtés. Rostre noir ; pattes noires rarement rougeâtres 10.
- Prothorax pulviné, bombé vers les côtés ; inerme ou très obsolètement bituberculé 11.
10. Squamules élytrales fines, pointues. Funicule à 3^e article un peu plus long que le 4^e. Prothorax deux fois aussi large que long. Segment anal simple chez la femelle. Long. : 1-2 mm. 6. **floralis**.
- Squamules élytrales assez épaisses, tronquées au sommet. Funicule à 3^e article presque deux fois aussi long que le 4^e. Prothorax plus fortement transverse, nettement plus de deux fois aussi large que long. Segment anal avec une fossette chez les deux sexes. Pattes ordinairement noires, au moins en partie. Rarement entièrement testacées (v. *Hardouini* HOFFM.). Long. : 1,2-2,6 mm. 7. **rhenanus**.
11. Marge antérieure du prothorax, rostre et tibiai roussâtres. Corps en ovale-oblong. Prothorax médiocrement transversal. Long. : 1,5-2 mm. 8. **pyrrhorhynchus**
- Marge antérieure du prothorax, rostre et majeure partie des tibiai noirs. Élytres noirs ; corps en ovale large. Prothorax fortement transversal. Long. : 1,5-2 mm. 9. **pulvinatus**.
12. Prothorax subtrapézoïdal, déprimé, à squamosité très courte. Élytres subdéprimés, quadrangulaires à épaules accusées. Massue antennaire fusiforme. Taille ne dépassant pas 2 mm. 13.
- Prothorax nullement trapézoïdal, convexe, les côtés arrondis, à peu près glabre. Élytres convexes et subarrondis ; épaules non saillantes ; une tache scutellaire blanche. Massue antennaire piriforme. Long. : 2,5-2,7 mm. (**distinctus**) (1).
13. Élytres avec une tache scutellaire blanche allongée, bien tranchée. Tarsi noirs. Prothorax nettement bituberculé. Vestiture élytrale brune variée de taches nuageuses grisâtres. Long. : 1,7-2 mm. 4. **quercicola**.
- Élytres sans tache scutellaire. Tarsi et genoux roux. Prothorax obsolètement bituberculé. Vestiture élytrale uniformément gris-brun avec de fines squamules plus claires, éparses, souvent peu distinctes. Long. : 1,5-2 mm. 3. **mixtus**.

(1) Placé ici avec les *Calosirus* pour en faciliter la détermination, cet insecte devra reprendre sa place naturelle avec *C. marginatus* ПАУК., dont il constitue une aberration, n'ayant que six articles au funicule antennaire (voir p. 972).

1. **C. (*Calosirus*) terminatus** HERBST, 1795, Käfer, VI, p. 401. — *haemorrhoidalis* PANZER, 1809, Fn. Ins. Germ., 99, t. II. — GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, 1, p. 1837. — *Walloni* BOHEMAN, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, 1845, p. 164. — *apicalis* REDTB., 1858, Fn. Austr.,

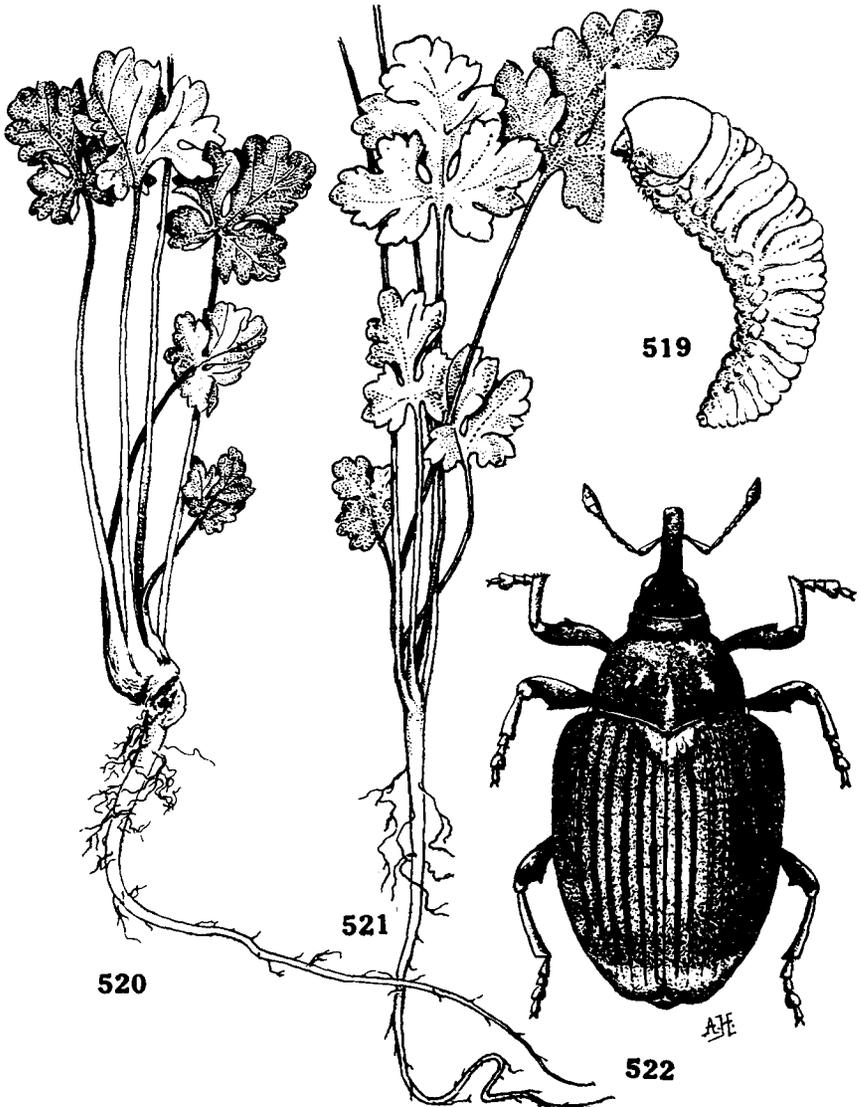


FIG. 519 à 522. — 519. *Ceuthorrhynchus terminatus* HERBST (larve âgée); — 520. Jeune plant de Persil attaqué au collet par la larve; — 521. Plant indemne; — 522. Insecte adulte.

éd. 2, p. 798. — v. *doctoris* PIC, L'Échange, 1913, XXIX, p. 97. — HUS-TACHE, 1923, p. 120. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425 ; Cat. Corse, p. 441.

Long. : 1,5-2 mm. En ovale court, assez convexe, les téguments dorsaux noirs ou bruns (le sommet des élytres rougeâtres) ; le prothorax orné d'une bande médiane revêtant le sillon médian et les bords latéraux avec ou sans ligne médiane fine de même nature, composées de squamules ovales, jaunâtres ou blanchâtres ; les élytres paraissant dénudés, assez brièvement ornés d'une tache scutellaire mal délimitée, occupant ordinairement les deux premiers interstries, formées de squamules semblables à celles du dessin prothoracique, les interstries éparsément couverts de poils grisâtres extrêmement fins, ne voilant aucunement les téguments ; le rostre, les fémurs et les antennes noirs ; les genoux, les tibias et les tarses rougeâtres. Dessous foncé, couvert de squamules claires, ovales, condensées davantage sur la poitrine. Rostre arqué, un peu plus long que la tête et le prothorax, ponctué-strié, sauf au sommet qui est lisse et pointillé. Antennes submédianes ; funicule de 6 articles, les deux premiers égaux ; le 1^{er} obconique et plus épais, les 3^e et 4^e non transversaux, les deux derniers globuleux ; massue ovale. Tête glabre, ponctuée, convexe. Prothorax convexe, transversal, resserré derrière le bord antérieur qui est relevé et échancré en son milieu, la base bisinuée, les bords latéraux peu arrondis et portant, vers leur milieu, un petit tubercule, muni d'un sillon médian, la ponctuation discale grosse, arrondie. Élytres ovales, arqués latéralement, déprimés à leur base ; calus huméral saillant ; stries assez larges, ponctuées ; glabres ; interstries un peu plus larges que les stries, plans, ridés-granulés. Pattes assez grêles, finement squamulées de clair ; fémurs avec un fin denticule en dessous, souvent masqué par la squamulation ; corbeilles tarsales coupées obliquement et bordées de cils noirs ; ongles très courts, simples.

Mâle : segment anal avec une profonde fovéole ; pygidium concave en dessous et bordé de poils serrés ; mésotibias finement onglés au sommet interne.

Assez variable ; parfois les squamules ovales du dessin prothoracique et de la tache scutellaire envahissent, quoique peu densément, le disque du prothorax et des élytres (v. *vestitus*, nova). Les élytres peuvent être roux, la tache apicale à peine plus claire, l'avant-corps restant foncé ; les pattes soit comme chez la forme typique, soit entièrement rougeâtres ; le dessus à squamulation normale ou plus rarement squamulé comme chez la variété précédente (v. *doctoris* PIC, l. c. — var. *y*. CHEVROLAT, 1831, in SCH., Gen. Curc., IV, p. 490) (1). Rarement prothorax et élytres entièrement roux (v. *Temperei*, nova).

(1) *C. praeustus* Ch. BRIS., *Abeille*, V., 1869, p. 436, décrit d'Algérie est réuni, comme variété, à *C. apicalis* GYLL. (cf. Catalogues JUNK et WINKLER) ; le type que j'ai vu dans la collection de l'auteur me paraît être une forme de *terminatus* à stries très fines, à interstries notablement plus larges que chez ce dernier.

La larve décrite par XAMBEU (*Rev. d'Ent.*, 1898, p. 31) a été observée, par ESTIOT, sur le Persil cultivé (*Petroselinum sativum* HOFFM.) dont elle ronge la tige, au collet, en y traçant des galeries circulaires superficielles (1). L'éclosion a lieu en juillet (DONGÉ, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1896, p. 402). Très nuisible aux cultures de Persil, région d'Achères (S.-et-O.) (A. HOFFMANN, *Rev. Path. végét. ent. agr.*, XXVIII, n° 3, 1949, p. 160), ainsi qu'au Céleri (A. et J. DESHUSSES, *Rev. hort. Suisse*, 1931, p. 194).

L'adulte se rencontre sur *Chaerophyllum temulum* L. (HOFFMANN) et sur *Sium angustifolium* L. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Répandu, quoique peu commun, dans toute la France et la Corse.

A l'orée des bois frais, dans les prairies humides ; juin à septembre.

Les variétés çà et là avec la forme typique, mais plus particulièrement dans le Midi.

Europe septentrionale et moyenne.

2. **C. (*Calosirus*) *apicalis*** GYLL., 1827, *Ins. Suec.*, p. 579 (non REDT.). — *analis* PANZ., 1813, *Ind. Fn. Germ.*, p. 193. — HUSTACHE, 1923, p. 121. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 425.

Long. : 1,5-2 mm. Voisin du précédent, mais très distinct par de nombreux caractères. Taille plus petite, forme un peu plus oblongue ; le dessus entièrement revêtu d'une fine pubescence grise, couchée, bien visible, assez serrée mais ne voilant que très légèrement les téguments, disposée sur les élytres en deux à trois rangs par interstrie ; prothorax à bande médiane claire, nulle ou très obsolète, à squamules plus condensées et un peu plus épaisses dans l'impression antéscutellaire, la ponctuation plus dense, les tubercules latéraux et post-médians ; les élytres plus convexes, sans dépression à leur base, la tache scutellaire légère, blanche, très peu tranchée, formée de squamules linéaires, un peu plus épaisses que celles de la base du prothorax ; stries assez larges, peu profondes, squamulées, au moins en avant ; interstries plans, plus finement rugueux. Coloration des pattes et des antennes semblable à *terminatus*.

Mâle : sommet du pygidium de poils gris, serrés ; mésotibias onglés.

Biologie. — La larve vit dans le collet de la racine de *Heracleum spondylium* L., où nous l'avons observée vers la fin de juillet 1939 à Rueil (S.-et-O.). Elle s'est montrée nuisible à la même date, à une culture de Céleri-Rave, installée à proximité ; on trouve à la partie supérieure du collet et à la base des pétioles, des mines étroites, peu sinueuses, d'une longueur de 5 à 15 mm., renfermant respectivement une à trois larves. La transformation se fait dans le sol, dans une petite coque de terre agglutinée, de la fin d'août à la mi-septembre. L'adulte hiberne et n'apparaît qu'à la fin de mars de l'année suivante. On le rencontre sur *Heracleum*, depuis cette dernière date jusqu'en juin. Il se tient sur les feuilles inférieures de la plante et rarement vers le sommet de celle-ci sauf par temps orageux (cf. A. HOFFMANN, *Rev. Path. vég. et Ent. agr.*, XXVIII, n° 3, 1949, p. 159).

(1) Dans la majorité des cas, les attaques provoquent, au collet de la plante, un renflement caractéristique non cécidiforme, amenant le rabougrissement des plants, puis leur mort.

Régions de l'Alsace-Lorraine. — Nord : Lille. — Marne : Rilly, Sillery, Coulommès ! — Aisne : Soissons, Braisne !, Jonchery-sur-Vesles !, etc. — Somme : Péronne. — Oise : Vieux-Moulins ; Coye. — Seine-et-Marne : environs de Lagny ! — Seine-et-Oise : Rueil ! ; Lardy ; Noisy-le-Roy ! ; St-Cyr-l'École ! — Côte-d'Or : Dijon. — Indre : Le Blanc. — Finistère : Kergolle ; Ste-Geneviève-en-Ploujean, etc. — Mayenne : Ernée ! ; St-Pierre-des-Landes ! — Isère : environs de Grenoble. — Ardèche : Privas. — Var : Le Luc ! — Alpes-Maritimes : Cannes ; La Roquette-sur-Siagne !, Antibes, etc. — Aude : Carcassonne. — Lot-et-Garonne : Sos. Paraît manquer dans le sud-ouest ; non cité du Massif Central.

Suède ; Allemagne ; Hollande ; Belgique ; Italie.

3. **C. (Calosirus) mixtus** MULSANT et REY, 1858, Ann. Soc. Agr. Lyon, II, p. 295. — HUSTACHE, 1923, p. 122. — Gat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,5-2 mm. Ovale, faiblement convexe, les téguments noirs ou bruns, mats ou peu luisants, revêtus dorsalement de squamules pili-formes, assez serrées, couchées, d'un brun-roux, mêlées de blanchâtres moins nombreuses sans dessin apparent, formant, sur les interstries trois rangs, les plus claires plus grandes, triangulaires, plus nombreuses à la base et en arrière des bords latéraux des élytres ; le rostre noir, les antennes et les pattes (tarses testacées exceptées) brunes, les ongles enfumés. Dessous du corps couvert densément de squamules triangulaires, blanchâtres. Rostre courbé, finement ponctué-strié jusqu'à l'insertion antennaire, squamulé, aussi long que le prothorax (mâle) ou presque glabre, à sommet luisant, plus long que le prothorax (femelle). Antennes insérées vers le tiers antérieur du rostre ; funicule de 6 articles, le 1^{er} obconique, allongé, bien plus épais et un peu plus long que le 2^e, le 3^e oblong, les trois derniers courts mais non transversaux ; massue fusiforme, égale aux cinq articles précédents ensemble. Tête déprimée, squamulée, à points serrés et rugueux. Prothorax court, subtrapézoïdal, resserré derrière le bord antérieur, celui-ci relevé ; obtusément tuberculé un peu en arrière du milieu des bords latéraux ; la base tronquée obliquement, le dessus plan, à impression basale profonde, à points serrés, rugueux. Élytres non arqués latéralement, un peu convergents en arrière, obtusément arrondis séparément au sommet, les épaulures obtusément anguleuses, le calus huméral assez saillant ; stries fines, ponctuées ; interstries bien plus larges que les stries, plans et rugueux. Pattes élancées, squamulées de clair ; méso- et méta-fémurs avec un denticule aigu, assez fort ; profémurs à dent obsolète ; tarses à 3^e article large et fortement bilobé ; ongles dentés.

Mâle : mésotibias finement onglés au sommet interne.

v. **recticollis** (Ch. BRISOUT, in litt.) HUST., l. c., p. 124. — Tibias roux.

La larve vit dans les tiges des *Fumaria officinalis* L. et *parviflora* LAM., sans provoquer de cécidies. L'œuf est déposé dans les tiges supérieures, en avril ; l'évolution larvaire s'accomplit dans la région médullaire ; en mai la

larve abandonne la plante pour se transformer dans le sol, à 12 ou 15 cm. de profondeur, dans une loge de terre agglutinée, la nymphose dure environ 20 jours. L'imago apparaît vers le début de juin. Il existe une 2^e génération à très longue nymphose hivernale. La larve est parasitée par *Diospilus ole-raceus* HALIDAY (Hym. *Braconidae*) (1). Cf. J. LICHTENSTEIN (*Feuilles des jeunes Naturalistes*, XLIV, 1914, p. 66-68. — PEYERIMHOFF (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1915, p. 54).

Probablement dans toute la France, dans les terrains vagues ou en culture, les jardins, les décombres, sur les Fumeterres. Plus répandu dans le midi où il est commun et apparaît dès le mois de mars.

Signalé ou observé des départements suivants : Nord. — Somme. — Marne. — Seine-et-Oise. — Seine-et-Marne ! — Seine-Inférieure. — Finistère. — Côtes-du-Nord. — Ain. — Saône-et-Loire. — Allier. — Haute-Vienne ! — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône. — Var ! — Alpes-Maritimes ! — Gard. — Hérault. — Aude. — Vendée ! — Semble manquer dans le sud-ouest.

Europe centrale et méridionale : Allemagne, Autriche, Turquie, Angleterre, Espagne. Algérie, sur *Fumaria capreolata* L. (PEYERIMHOFF).

4. **C. (*Calosirus*) *quercicola*** PAYKULL, 1792, Mon. Curc., p. 70. — *uniguttatus* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 283. — *grypus* HERBST, 1795, Käfer, VI, p. 399. — *versicolor* Ch. BRIS., in Wencker et Silbermann, Cat. Alsace, 1866, p. 134. — *maculicollis* REY, L'Échange, XI, 1895, p. 38. — HUSTACHE, 1923, p. 124. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,7-2 mm. Corps ovalaire, subdéprimé, noir, revêtu en dessus de squamules allongées, brunes, appliquées, assez serrées ; les élytres avec une tache post-scutellaire bien tranchée, prolongée sur le tiers basal, composée de squamules plus serrées, blanches ou jaunâtres et de linéoles de même nature, disposées le long des stries, mais surtout sur les bords latéraux ainsi qu'au sommet où elles sont condensées en une bordure apicale irrégulière ; le rostre, les antennes et les pattes foncées. Dessous densément squamulé de cendré ou de flave. Rostre courbé, mat, strié à la base, squamulé jusqu'à l'insertion antennaire, ponctué et pubescent au sommet (mâle) ou glabre (femelle). Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre ; funicule de 6 articles, le 1^{er} obconique, à peine plus long mais bien plus épais que le 2^e, les suivants de plus en plus courts, le dernier globuleux ; massue fusiforme, subégale aux cinq articles précédents réunis. Tête plane, ponctuée, squamulée. Prothorax faiblement transverse, subtrapézoïdal, faiblement resserré derrière le bord antérieur un peu relevé ; la base rectilignement tronquée, le disque obsolètement sillonné, les bords latéraux anguleux en arrière de leur milieu. Écusson petit, enfoncé. Élytres subrectangulaires, les côtés non arqués, et légèrement convergents en arrière jusqu'au tiers postérieur ; calus huméral très saillant ; stries squamulées à points faibles ; interstries plans, fine-

(1) T. A. MARSHALL, *Braconidae*, p. 259 ; DE GAULLE, Cat. Hym. Fr., p. 84, et E. ANDRÉ, Sp. Hym. Europe et Algérie, citent cette espèce comme parasite des *Ceuthorrhynchus assimilis* PAYK., *sulcicollis* GYLL. et *rapae* GYLL.

ment ridés, plus larges que les stries. Pattes fines, squamulées ; fémurs armés d'un fin denticule aigu ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une large et profonde fossette squamulée ; mésotibias finement onglés à l'angle apical interne.

La v. **maculicollis** REY, l. c., mêlée çà et là à la forme typique, a deux taches basales pâles, de grandeur variable, sur le prothorax.

L'espèce vit à l'état larvaire aux dépens de *Fumaria officinalis* L. La larve, cécidogène, produit à la base des tiges, une hypertrophie du collet et le raccourcissement des premiers entre-nœuds. Elle s'enfonce dans le sol, dans le courant de mai, pour s'y transformer ; l'éclosion s'effectue durant la seconde quinzaine de juin (L. FALCOZ, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1922). L'adulte se trouve aussi sur *Fumaria capreolata* L. (!), dans les endroits frais.

Répandu, quoique peu commun, dans toute la France.

Europe méridionale et moyenne ; Suède ; Hollande ; Angleterre ; Suisse
Russie : Caucase.

5. **C. (Calosirus) nigrinus** MARSHAM, 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 250. — *depressicollis* GYLL., *Ins. Suec.*, III, 1818, p. 147. — *optabilis* FAUST, *Stett. ent. Zeit.*, XLVI, 1885, p. 197. — *foveolatus* GERHARDT, 1911, *Deutsche ent. Zeitschr.*, p. 337. — HUSTACHE, 1923, p. 126. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 425.

Long. : 1,5-2 mm. Ovale, noir, peu convexe, le revêtement dorsal uniforme, composé de fines squamules linéaires, d'un gris-cendré, assez serrées, les élytres parfois avec une faible tache scutellaire blanchâtre, peu tranchée ; les pattes et les antennes foncées, assez souvent les tibias et les tarses rougeâtres. Dessous couvert de squamules de même coloration mais un peu plus grandes que celles du dessus. Rostre courbé, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax, ponctué-strié, luisant, pointillé au sommet, glabre, sauf à sa base finement squamulée. Antennes antémédianes ; funicule de 6 articles, le 1^{er} obconique, à peine plus long, mais plus épais que le 2^e, les suivants peu à peu plus courts ; massue forte, fusiforme, égale aux cinq articles précédents. Tête déprimée, squamulée, ponctuée. Prothorax transverse, subtrapézoïdal, ses bords latéraux portant une saillie anguleuse un peu en arrière du milieu, le sommet un peu resserré, le bord antérieur relevé ; la base rectilignement tronquée ; sillon médian faible, approfondi devant l'écusson, le disque finement et très densément ponctué. Élytres subrectangulaires, à calus huméral peu marqué ; stries larges, ponctuées et glabres ; interstries plans, un peu plus larges que les stries. Pattes assez grêles ; fémurs inermes ; ongles simples.

Mâle : segment anal avec une profonde fossette ; mésotibias très finement onglés au sommet interne (1).

La larve vit dans les tiges des *Fumaria officinalis* L. et *parviflora* LAMK.,

(1) Le pygidium est donné comme échancré au sommet, chez le mâle ; ce caractère se retrouve parfois chez la femelle.

sans y provoquer de cécidies (LICHTENSTEIN, *Feuille des Jeunes Nat.*, XLIV, 1914, p. 67). L'éthologie est analogue à celle de *C. mixtus*. L'adulte se rencontre encore sur *Fumaria Vaillantii* LOIS., *F. spicata* L., *F. capreolata* L. (nombreux observateurs).

Toute la France ; assez commun ; mars à fin juin. Particulièrement abondant sur la côte littorale des Alpes-Maritimes et du Var ! Non cité de la Corse. Europe. Algérie.

6. **C. (*Calosirus*) *floralis*** PAYKULL, 1792, *Curc. Mon.*, p. 73. — *typhae* HERBST, 1795, *Käfer*, VI, p. 415. — *sulcatus* MARSH., *Ent. Brit.*, I, 1802, p. 258. — *monostigma* MARSH., l. c., p. 257. — v. *cakilis* v. HANSEN, *Ent. Meddels.*, p. 355, 1917. — HUSTACHE, 1923, p. 128. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 425.

Long. : 1-2 mm. Ovale, médiocrement convexe, noir, couvert de fines squamules piliformes, acuminées, appliquées, cendrées ou roussâtres, un peu brillantes, celles des élytres assez régulièrement bisériées sur chaque interstries ; la suture en entier, et parfois, la base du 2^e interstrie revêtues de squamules blanches, plus grandes et serrées ; ces mêmes squamules se retrouvant assez souvent éparses et peu nombreuses, sur les interstries ; le rostre, les antennes et les pattes noires ou brunes. Dessous du corps à squamules claires, semblables à celles de la suture élytrale. Rostre courbé, mince, aussi long (mâle), plus long (femelle) que la tête et le prothorax ensemble, la base finement striée-ponctuée et squamulée, le reste glabre, presque lisse, brillant au sommet. Antennes fines, légèrement post-médianes ; funicule à 6 articles, les deux premiers subégaux, le 2^e moins épais que le 1^{er}, plus long que le 3^e, le 4^e un peu plus court que le précédent, les derniers subglobuleux, non transversaux. Tête subconvexe, ponctuée, squamulée. Prothorax transversal, très peu arrondi latéralement, fortement resserré derrière le bord antérieur assez relevé ; muni d'un petit tubercule vers la partie moyenne des côtés ; la base bisinuée ; le disque canaliculé, la ponctuation fine, masquée par la vestiture. Écusson enfoncé. Élytres ovales, les côtés très faiblement arqués près les épaules obtusément anguleuses, un peu convergentes en arrière ; calus huméral médiocre ; stries assez fortes, ponctuées, glabres ; interstries environ 2 fois aussi larges que les stries, plans, rugueux, non ou finement muriqués au sommet. Pattes assez robustes, squamulées ; fémurs mutiques ; ongles simples.

Mâle : segment anal portant une profonde fossette ; méso- et métatibias finement onglés à leur angle apical interne.

La larve vit dans les siliques de nombreuses Crucifères : *Lepidium draba* L. (HEGEER, *S. B. Ak. Wiss. Wien.*, 1854, p. 873), *Nasturtium silvestre* R. BR., *Barbarea praecox* R. BR. (URBAN, in *Ent. Blätt.*, 17, 1921). La nymphose se fait en terre. L'adulte se rencontre sur *Capsella bursa-pastoris* MOENCH !, *Erysimum cheiranthoides* L. !, *Sisymbrium thalianum* GAY !, *S. sophia* L., *Arabis alpina* L. !, *Lepidium sativum* L. !, *Thlaspi arvense* L. !, *Cakile maritima* SCOP. (HANSEN, DEVILLE !), *Crambe maritima* L. (HANSEN).

La biologie larvaire a été décrite par URBAN, *Ent. Blätt.*, 20, 1924, p. 50. Toute la France, la Corse ; plaines et montagnes ; très commun partout. Toute l'Europe jusqu'en Sibérie. Algérie.

OBSERVATION. — Cette espèce, assez variable, donne lieu à deux races bien tranchées, que l'on distingue comme suit :

a. Interstries portant généralement deux rangs de poils squamuleux. Suture des élytres garnie de squamules blanchâtres. Taille de 1,5 à 2 mm. (*floralis* forme typique).

b. Interstries revêtues régulièrement de trois rangs de poils squamuleux ; suture élytrale blanche, très tranchée. Squamules du prothorax plus grossières que chez la forme typique. Taille plus forte : 2-2,3 mm. (*floralis* subsp. *cakilis* HANSEN).

c. Interstries à pilosité constamment unisériée. Suture élytrale concolore. Taille très petite 0,8-1 mm. (*floralis* subsp. *palustris* EDW. (in litt.)).

La race *cakilis* est décrite du Danemark comme espèce propre ; elle vit dans la zone halophile, sur *Crambe maritima* SCOP. Elle se trouve en France, dans le Pas-de-Calais, sur *Cakile maritima* (DEVILLE).

La race *palustris*, nommée par EDWARDS, sur des petits spécimens du sud de l'Angleterre, n'a pas été décrite. Elle correspond à de minuscules exemplaires, vivant dans les marais de la Vesle (Marne), sur *Nasturtium silvestre*, que j'ai désignés, dans ma collection, sous le nom de *floralis* v. *uniserialis*.

7. **C. (*Calosirus*) rhenanus** SCHULTZE, 1895, Deutsche ent. Zeitschr., p. 124. — HUSTACHE, 1923, p. 129. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,2-2,6 mm. Très voisin de *C. floralis*, il s'en distingue nettement par la taille plus forte, la forme trapue ; le prothorax plus large, à côtés plus arrondis, ses tubercules moins apparents, formant une petite crête transversale ; les élytres plus courts, visiblement arqués latéralement, à squamules courtes, épaisses, tronquées au sommet et rangées en deux ou trois séries sur chaque interstrie (1) ordinairement plus claires, rarement un peu métalliques ; le funicule antennaire à 3^e article près de deux fois aussi long que le 4^e ; les interstries plus larges. Comme chez le précédent, les pattes et les antennes sont foncés, les fémurs inermes et les ongles simples. Le segment anal du mâle avec une fossette large, peu profonde ; celui de la femelle pourvu d'une petite impression peu profonde, squamulée, au milieu du sommet (ce segment simple chez la femelle de *C. floralis*) ; méso- et métatibias fortement ongulés en dedans, au sommet.

L'espèce reste bien distincte, malgré la variabilité de la taille, la vestiture, la coloration des pattes et des antennes. La suture des élytres peut être

(1) L'emplacement des squamules trisériées, par rapport aux bisériées, sur les interstries, est des plus variables et ne peut être retenu comme un caractère racial. C'est ainsi que nous avons observé trois rangs de celles-ci sur les interstries 6-7-8-9, puis sur les 3-6-7-9, enfin sur tous les interstries (sauf le 4^e). D'autre part, les interstries portant deux rangs de squamules sur la majeure partie de leur longueur en sont pourvus souvent de trois à leur base.

concolore ou densément squamulée de blanc, la densité plus ou moins grande du revêtement change l'aspect de l'insecte ; comme chez *floralis* les interstries portent parfois quelques squamules de même nature que celles de la suture ; disséminées, peu nombreuses, elles se retrouvent, en outre, plus ou moins condensées à la base du prothorax. Certains individus atteignent 2,7 mm. (Gironde, coll. BONNAIRE). On en rencontre qui ne dépassent pas 2 mm., ayant les pattes et les antennes testacées, ils constituent une petite race biologique vivant sur *Lepidium draba* L. (v. **Hardouini** HOFFM., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1935, p. 73).

Vit sur diverses Crucifères : *Cheiranthus cheiri* L. (!) (HUSTACHE !, JAMES !, etc.), *Alliaria officinalis* L. (!), *Erysimum ochroleucum* D.C. (!). La répartition géographique de cet insecte, dans notre territoire, est incomplètement connue, la cause en est due à la confusion avec *C. floralis*. La larve attaque les siliques de la Giroflée cultivée (Ravenelle) (HOFFMANN).

Assez largement répandu dans la région parisienne, surtout vers le début de mai. — Seine : Paris. — Seine-et-Oise : Garches ! ; St-Cloud ! ; Chatou ! ; Mériel (JAMES !), etc. — Seine-et-Marne : Lagny (HUSTACHE !). — Côte-d'Or : environs de Dijon (ROUGET). — Jura : Dôle (HUSTACHE). — Pyrénées-Orientales : Mont Louis (PIC). — Gironde : Bordeaux (VAULOGER, BONNAIRE !). Europe moyenne ; Russie ; Transylvanie.

8. **C. (Calosirus) pyrrhorhynchus** MARSHAM, 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 257. — *phaeorhynchus* MARSH., l. c., p. 258. — *ruficrus* MARSH., l. c., p. 258. — *erythrorhynchus* GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, p. 496. — *achillae* GYLL., l. c., p. 497. — *suturalis* STEPH., 1831, III, *Brit. Ent.*, Mandib., IV, p. 419. — v. *linealbatas* SCHULTZE, *Deutsche ent. Zeit.*, 1902, p. 223. — HUSTACHE, 1923, p. 131. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 425.

Long. : 1,5-2 mm. Très semblable d'aspect à *C. floralis*. Diffère par son arrière corps oblong, ses squamules plus épaisses, linéaires, régulièrement bisériées sur chaque interstrie, son rostre roux ou brun, les tibias et les tarses testacés, la marge antérieure du prothorax rougeâtre ; le prothorax convexe, court, pulviné (bombé sur les côtés), ses tubercules nuls ou indistincts ; rostre brillant ; antennes plus robustes, brunes, insérées en arrière du milieu du rostre, les trois premiers articles du funicule subégaux, le dernier globuleux, la massue grosse, ovale ; vertex finement caréné ; élytres subrectangulaires, le calus huméral peu marqué, l'apical assez saillant, les stries profondes, ponctuées, glabres, les interstries de même largeur que les stries, subconvexes, rugueux. Comme chez *floralis* la suture peut être concolore ou squamulée de blanc, les fémurs sont mutiques et les ongles simples.

Caractères sexuels secondaires analogues à cette dernière espèce ; cependant chez le mâle, le rostre est ordinairement roux, chez la femelle il est foncé, mais il peut être également roux. La coloration des téguments est assez variable ; les élytres peuvent être roux, les pattes sont parfois entièrement de cette couleur, par contre le bord antérieur du prothorax et le rostre peuvent être foncés, les pattes plus ou moins assombries.

Mœurs exactes inconnues.

L'adulte semble vivre sur *Sisymbrium officinale* L. (DEVILLE, JACQUET, BEDEL, HOFFMANN, TEMPÈRE !), *S. austriacum* JACQ. (G. TEMPÈRE), *S. strictissimum* L. (H. SCHEUCH, *Münchner Kol. Zeitschr.*, IV, 1904, p. 155) et probablement sur d'autres Crucifères.

Toute la France, assez répandu, surtout dans le Midi où l'on rencontre les variations indiquées précédemment ; s'élève jusqu'à la zone subalpine. Non cité de la Corse.

Europe centrale et méridionale ; Angleterre ; Algérie.

9. **C. (Calosirus) pulvinatus** GYLL., 1831, in Schönherr, Gen. Curc., VI, p. 494. — *cochleariae* G. THOMS., 1865, Skand. Col., VII, p. 255 (non GYLL.). — HUSTACHE, 1923, p. 132. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,5-2 mm. Facile à confondre avec *C. pyrrhorhynchus*. Il s'en distingue par sa forme plus courte, plus massive, plus convexe ; le prothorax plus fortement transversal, plus fortement bombé sur les côtés et plus resserré derrière le bord antérieur non rougeâtre, sans tubercules distincts ; les élytres à calus huméral un peu saillant ; l'apical effacé, les interstries à squamules bisériées, mais plus denses, et un peu plus épaisses ; la suture, comme chez le précédent, peut être concolore ou squamulée de blanc.

Caractères sexuels analogues. Varie peu, les pattes normalement noires peuvent être parfois rougeâtres, ainsi que l'extrême sommet du rostre.

La larve vit, en Europe centrale, dans les siliques de *Sisymbrium sophia* L. ; la nymphe s'effectue dans le sol (URBAN, in *Ent. Blätter*, 1917, p. 315 ; Hugo SCHEUCH, *Col. Rundsch.*, VI, 1928, p. 17). L'adulte se rencontre sur *Isatis tinctoria* L. dans le Soissonnais (G. DE BUFFÉVENT), sur *Sisymbrium officinale* Scop., dans le Limousin (A. HOFFMANN, *Miscell. ent.*, XXXII, 1929, p. 6). — **Biologie**, larve, URBAN, *Ent. Blätt.*, 20, 1924, p. 51.

Espèce rare, mais répandue probablement dans toute la France, de mai à juin, puis de fin août à septembre ; souvent en compagnie de la précédente avec laquelle elle est presque constamment confondue.

Citée des départements suivants : Marne : Berru (LAJOIE). — Région alsacienne. — Seine-et-Oise : St-Germain, Achères ! (BRISOUT). — Seine : Paris (SÉDILLOT). — Seine-et-Marne : Fontainebleau (DUCHÈNE !, BONNAIRE !). — Eure : Pont-Audemer (DEGORS !). — Haute-Vienne : Verneuil-sur-Vienne (!). — Drôme : Nyons (RAVOUX !). — Aude : Carcassonne (GAVOY). — Bouches-du-Rhône : Fontanes (TISSON) (1).

Toute l'Europe ; Angleterre !

10. **C. (Calosirus) hepaticus** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 482. — HUSTACHE, 1923, p. 133. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,8-2 mm. Insecte ovale, peu convexe, noir, d'aspect luisant

(1) Parmi les localités citées par HUSTACHE, celles du Nord (NORGUET) et des Pyrénées-Orientales : Eaux-Bonnes (coll. BONNAIRE) sont à supprimer ; j'ai vu les insectes dans les collections LÉVEILLÉ et BONNAIRE, ce sont des *C. pyrrhorhynchus*.

et dénué ; la pubescence dorsale grise, très fine, peu serrée, ne voilant pas les téguments, sur les élytres, rangée assez régulièrement en deux ou trois rangs sur chaque interstrie ; le rostre noir ; les antennes brunes ou ferrugineuses ; les pattes noirâtres mais les tibias et les tarses souvent rougeâtres. Dessous finement squamulé de cendré. Rostre grêle, arqué ; égal à la tête et au prothorax réunis, finement pubescent et ponctué à sa base, le reste lisse et brillant. Antennes submédianes ; funicule à 6 articles, les deux premiers allongés, égaux, le 1^{er} moitié plus épais, le 3^e linéaire, $\frac{1}{2}$ plus court que le 2^e, les trois derniers courts, le 5^e globuleux ; massue oblongue, égale aux quatre articles précédents. Tête subdéprimée entre les yeux, ponctué ; vertex convexe. Prothorax court, subconique, resserré assez fortement derrière le bord antérieur relevé, les côtés un peu arrondis, la base bisinuée, le disque légèrement sillonné, les bords latéraux faiblement tuberculés, la ponctuation assez forte, serrée, arrondie, bien visible. Écusson enfoncé. Élytres faiblement arqués latéralement, le calus huméral saillant, les épaules obtusément anguleuses ; stries fines, ponctuées, munies d'une rangée de poils très visibles ; interstries 2 $\frac{1}{2}$ fois aussi larges que les stries, plans, rugueux, les externes muriqués en arrière, plus fortement vers le calus apical. Pattes assez fortes ; fémurs inermes ; ongles simples.

Mâle : segment anal avec trois fossettes, la médiane plus large et plus profonde ; mésotibias armés d'un petit ongle apical interne.

Mœurs exactes inconnues.

L'adulte se rencontre sur *Brassica cheiranthus* VILL. (Ch. BRISOUT, HERVÉ, *Sisymbrium officinale* SCOP., début de juillet (HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1935, p. 73).

Répandu çà et là dans une grande partie de la France. Rare.

Somme. — Calvados. — Oise. — Seine-et-Oise, nombreuses stations ! — Côtes-du-Nord. — Haute-Vienne ! — Lot-et-Garonne. — Landes. — Gers. — Basses-Pyrénées. — Gard. — Var. — Vaucluse : Mt Ventoux, alt. 700 m., septembre 1917 (A. CHABAUT !). — Isère. — Côte-d'Or.

Europe méridionale et centrale. Cité d'Angleterre.

11. **C. (*Calosirus*) *posthumus*** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. Novae*, p. 237. — *pumilio* GYLL., 1827, *Ins. Suec.*, IV, p. 578. — *asperulus* BOH., 1845, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VIII, p. 140. — *Poweri* RYE, 1864, *Ent. monthly Mag.*, I, p. 137. — HUSTACHE, 1923, p. 134. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 0,8-1,5 mm. Petite espèce facile à identifier par la conformation de ses stries élytrales non gravées ou très superficielles et formées seulement de gros points alignés aussi larges que les interstries. Ovale, convexe, les téguments bruns ou noirs, brillants ; ordinairement le rostre (l'extrême sommet roux excepté), la tête, les antennes, le prothorax (sauf la bordure antérieure rougeâtre) noirs, les élytres bruns ou rougeâtres, les pattes tantôt entièrement testacées ou entièrement foncées, tantôt avec les

fémurs seulement rembrunis ; couvert de fines squamules piliformes grises, peu serrées sur le prothorax, blanchâtres, espacées et soulevées sur les élytres où elles sont uni- ou bisériées sur chaque interstrie. Rostre peu courbé, égal au prothorax, ponctué à la base, glabre, pointillé et brillant au sommet. Antennes submédianes ; funicule de 6 articles, le 1^{er} obconique, plus épais et à peine plus long que le 2^e, le 3^e plus court, les trois derniers globuleux ; massue grosse, ovale. Tête fortement ponctué. Prothorax court, un peu resserré en avant, le bord antérieur faiblement relevé ; les côtés plus ou moins arrondis ; faiblement bituberculé, le sillon médian léger, plus distinct à la base, celle-ci bisinuée ; densément ponctué-rugueux. Élytres légèrement arrondis, convergents en arrière, à calus huméral assez saillant ; stries formées de points forts, entamant les interstries qui sont rugueux-réticulés et moins larges ou seulement aussi larges que les points.

Mâle : segment anal muni d'une étroite et profonde fossette ; méso- et métatibias finement onglés au sommet interne.

Vit sur une petite Crucifère : *Teesdalia nudicaulis* R. BR. ; la larve dévore les graines, elle quitte la plante, vers la fin mai à début de juin, pour s'enfoncer en terre et s'y transformer, lorsque la déhiscence de la silicule tarde trop ; pour s'échapper, elle en perfore une des valves. Elle est parasitée par deux Hyménoptères *Chalcididae* : *Eulophus hegemon* WER. et *Entedon hyppia* (PERRIS, Larves Col., 1877, p. 409. — H. WAGNER, Col. Centralbl., III, 1929, p. 244).

La ponte a lieu dès le début d'avril, dans les fleurs à peine développées ! L'adulte se rencontre sur *Alyssum calicinum* L., *Berteroa incana* D.C. et *Capsella bursa-pastoris* L. (FRANK., Ent. Blätt., 1936, p. 101).

Presque toute la France ; sols siliceux et régions granitiques ; paraît plus rare dans le midi, sauf dans le sud-ouest où il est commun par places (1).

Toute l'Europe.

12. **C. (*Calosirus*) *micans*** Ch. BRISOUT, l'Abeille, V, 1869, p. 436. — v. *pygmaeus* SCHULTZE, 1896, Deutsche ent. Zeit., p. 288. — HUSTACHE, 1923, p. 136. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,2-1,5 mm. Ovale, peu convexe, d'un noir plombé assez luisant, revêtu de petites squamules étroites, peu serrées, cendrées ou blanchâtres, appliquées, disposées en un seul rang sur chaque interstrie ; antennes et pattes foncées. Rostre du mâle ordinairement roux, celui de la femelle noir, arqué aussi long (mâle) ou plus long (femelle) que le prothorax, atténué de la base au sommet (vu de profil), lisse, pointillé et brillant sauf à la base où il est squamulé et ponctué. Antennes submédianes ; scape épaissi au sommet ; funicule de 6 articles, le 1^{er} moitié plus épais et plus long que le 2^e, les suivants graduellement plus courts, le dernier globuleux ; massue ovale, égale aux trois articles précédents réunis.

(1) M. TEMPÈRE me signale des individus de la Gironde, atteignant 1,7 mm. (rostre exclu).

Prothorax transverse, tuberculé, finement canaliculé, médiocrement resserré derrière le bord antérieur peu relevé ; la base bisinuée ; finement densément ponctué. Élytres subrectangulaires, à côtés peu arqués, à calus huméral assez saillant ; stries fines, ponctuées, paraissant glabres (1) ; interstries bien plus larges que les stries, plans, pointillés. Fémurs inermes ; ongles simples.

Mâle : segment anal largement fovéolé ; méso- et métatibias ongulés en dedans, au sommet ; l'onglet assez long, simple, aigu, subperpendiculaire au tibia.

L'adulte se prend, dans le midi, sur *Biscutella laevigata* L. (HOFFMANN) en mai, dans les environs de Paris, sur *Senebiera coronopus* L. (MORÈRE !, RUTER !), en juillet.

France méridionale et environs de Paris ; rare.

Alpes-Maritimes : Cannes (DEVILLE !) ; route de Mandelieu à Pegomas, au lieu dit « La Fênerie », sur *Biscutella* ! — Var : Ste-Baume (ABEILLE). — Hérault : Montpellier ; Lattes (H. LAVAGNE) ; Béziers (PUEL). — Pyrénées-Orientales : Port-Vendres (NORMAND). — Gironde : St-Médard (GIRAUD) ; St-Vincent-de-Paul (G. TEMPÈRE !). — Seine : Romainville, en nombre ; St-Ouen (RUTER et MORÈRE !).

Algérie ; Tunisie.

13. **C. (Calosirus) Perrisi** Ch. BRISOUT, L'Abeille, V, 1869, p. 436. — HUSTACHE, 1923, p. 137. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 1,6-2,2 mm. Ovale, assez court, convexe, d'un noir assez brillant. Rostre noir, médiocrement arqué, cylindrique, peu différent selon les sexes, de même longueur ou un peu plus court que la tête et le prothorax réunis, ponctué ridé, à peine luisant, sauf au sommet plus brillant et presque lisse. Antennes brunes, assez fines, submédianes ; scape sublinéaire, nullement renflé au sommet ; funicule de 6 articles, tous allongés, les trois premiers cylindriques, le 1^{er} subégal aux 3-4 réunis, un peu plus long que le 2^e, les deux derniers subégaux ; massue oblongue, acuminée, égale (ou presque) aux cinq articles précédents ensemble. Front portant ordinairement une petite fossette. Prothorax transversal, à tubercules latéraux petits, le bord antérieur non relevé, avec un sillon médian obsolète, visible en arrière ; la ponctuation arrondie, serrée ; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée, assez serrée, souvent légère. Élytres assez brièvement ovalaires, à calus huméral peu développé ; les stries munies à l'état frais de squamules assez caduques, courtes, épaisses, d'un gris sale, masquant parfois, en partie, les points gros et rapprochés ; interstries costiformes, de même largeur ou moins larges que les stries, ridés transversalement et portant un rang de soies blanches, courtes, assez serrées, mi-dressées, bien alignées. Pattes foncées finement squamulées ; fémurs inermes ; ongles simples.

(1) En réalité, les stries sont munies de petites squamules extrêmement fines et caduques.

Mâle : segment anal légèrement impressionné ; méso- et métatibias avec un onglet apical interne arqué, robuste.

L'adulte a été trouvé en nombre sur *Thlaspi alpestre* L. (*T. brachypetalum* JORD.) dans le Cantal (A. ROUDIER).

Espèce rare. Le *type*, décrit sur un spécimen que j'ai pu examiner, est conservé dans la collection PERRIS, à l'École d'Agriculture de Montpellier (1). Il porte la mention : Mont-de-Marsan, alors que Ch. BRISOUT, à la fin de sa description, l'indique des environs de Madrid. Cette contradiction pourrait laisser supposer que le *type* est apocryphe. Cependant, même dans ce cas, l'identification faite par l'auteur lui confère une authenticité spécifique indéniable. En outre, un individu femelle, provenant des Hautes-Pyrénées, Gavarnie (PANDELLÉ), se trouve dans la collection GRENIER !, nommé de la main de l'auteur. J'ai pu constater la parfaite identité de ces deux insectes. Plusieurs spécimens du Massif Central, offerts par M. ROUDIER, m'ont convaincu qu'ils se rapportent aux spécimens vus ou identifiés par BRISOUT, bien que ces derniers ne soient pas dans un parfait état de fraîcheur.

Retrouvé dans le Cantal : Le Lioran, au pied du Bec de l'Aigle, en juin 1948 (LEVASSEUR !); même station, en nombre, sur la Crucifère sus-désignée, 22 juin 1950 (A. ROUDIER !). — Gironde : St Marillon, IV-1938, IV-1954, en nombre sur *Thlaspi silvestre* JORD (TEMPÈRE).

Espagne : La Granga (TRAIZET !) (2).

Subgen. **Ceuthorrhynchus**, sp. pr. (3).

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1. Ongles dentés en dessous ou appendiculés intérieurement | 2. |
| — Ongles simples | 99. |
| 2. Rostre (vu de profil) nullement subulé dans sa moitié apicale, le plus souvent cylindrique ou graduellement aminci au sommet | 3. |
| — Rostre visiblement subulé dans sa moitié apicale. Insecte suboblong, à prothorax arrondi latéralement, sans tubercules. Revêtement uniformément gris, composé de squamules assez fines, cendrées, disposées sur deux rangs par interstries. Tarses ferrugineux. Long. : 2,3-2,8 mm. | 15. uniformis subulatus. |
| 3. Élytres pourvus de squamules ou de poils couchés ou relevés formant au moins deux rangs par interstrie | 4. |
| — Élytres pourvus de soies soulevées, visibles de profil, alignées sur un seul rang par interstrie ; calus apical muriqué. Téguments brillants, noirs ou métalliques | 19. |

(1) Je remercie M. DELMAS, Directeur du Laboratoire d'Entomologie agricole de Montpellier, d'avoir bien voulu me communiquer le *type* de *C. Perrisi*.

(2) Le *Thlaspi* qui héberge cet insecte, en Auvergne, se trouve dans la région pyrénéenne, ainsi qu'en Espagne.

(3) Sous cette rubrique, nous englobons les sous-genres créés par REITTER (Bestim. Tabel., LXVIII (1912), p. 56), ainsi que les *Thamicolus* THOMSON.

4. Revêtement élytral variable mais toujours appliqué contre les téguments 5.
 — Revêtement élytral à pubescence soulevée, visible de profil 33.
5. Téguments des élytres noirs ou ardoisés, rarement d'un noir bleuâtre 6.
 — Téguments des élytres métalliques : bleus, verts, cuivreux, non masqués par le revêtement. Prothorax à ponctuation assez grosse, profonde et bien distincte 28.
6. Élytres sans soies blanches sur les côtés. 7.
 — Élytres soit avec un réseau blanc composé de raies longitudinales le long des stries et de quelques autres obliques sur les interstries, soit seulement de simples lignes blanches longitudinales sur les interstries. Prothorax finement rayé de blanc, ses angles postérieurs arrondis 36.
7. Élytres à 7^e interstrie sans aspérités spéciales, sauf parfois en arrière 8.
 — Élytres à 7^e interstrie verruqueux sur toute sa longueur ; épaules très râpeuses. Prothorax grossièrement et densément ponctué 38.
8. Interstrie 9 semblable aux interstries voisins. 9.
 — Interstrie 9 verruqueux jusqu'à l'épaule, formant un bourrelet qui (vu de haut) dépasse extérieurement la saillie du calus huméral. Prothorax anguleusement relevé sur les côtés ; canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres avec une tache transversale claire, précédée de grains râpeux vers leur sommet. Antennes et tarsi testacés. Long. : 3-4 mm. 50. **pollinarius.**
9. Élytres garnis de fines squamules subarrondies, sans tache scutellaire, mais parfois avec des traces de fascie latérale blanchâtres. Fémurs dentés 39.
 — Élytres revêtus de poils ou de squamules piliformes en dehors des taches ou fascies squameuses pouvant occuper en partie la surface des téguments 10.
10. Rostre aussi long que les $\frac{3}{4}$ du corps. Prothorax fortement arrondi latéralement, resserré en avant en forme de goulot. Tarsi roux 41.
 — Rostre plus court que les $\frac{3}{4}$ du corps. Prothorax plus ou moins resserré derrière le bord antérieur, mais non en forme de goulot 11.
11. Élytres marqués au sommet d'une tache rougeâtre ou jaunâtre. 42.
 — Élytres à téguments unicolores ou parfois finement bordés de ferrugineux au sommet, mais sans tache 12.

12. Prothorax non ou progressivement rétréci vers la base 13.
 — Prothorax large et court, brusquement rétréci en arrière des angles postérieurs, avec un sillon médian, sa base subtronquée. Revêtement squamuleux des élytres assez dense, assez long, d'un gris-cendré uniforme ou un peu nuageux, avec ou sans trace de tache scutellaire ou de fascie latérale. Fémurs à dent aiguë ; tibias droits. Antennes et tarsi testacés. Long. : 3-3,5 mm. 26. **borraginis.**
13. Insecte convexe, de grande taille. Rostre tricaréné. Antennes testacées. Prothorax avec une fine carène médiane. Vestiture élytrale légère, nuageuse, à squamules roussâtres mêlées d'autres plus grandes, blanchâtres, offrant des traces de fascies latérales pâles. Fémurs très épais, armés d'une forte dent triangulaire. Tibias bisinués, coudés au niveau de la dent fémorale ; tarsi testacés. Long. : 4-5 mm. 23. **abbreviatulus.**
 — Insecte ne présentant pas l'ensemble de ces caractères 14.
14. Élytres sans dessins sur la partie moyenne des côtés 15.
 — Élytres avec un dessin composé d'une tache ou fascie latérale pâle comprise entre les 5^e et 8^e interstries et de taches claires variables occupant la base ou l'extrémité de la suture. Fémurs dentés 17.
15. Élytres avec une tache scutellaire blanche ou écru 43.
 — Élytres sans tache scutellaire 16.
16. Élytres avec une série de squamules ou de très petites soies insérées dans l'intérieur de chaque strie 51.
 — Élytres à stries nues, apparaissant ainsi sous forme de raies noires 67.
17. Corbeilles des tibias non ascendantes 18.
 — Corbeilles des tibias remontant jusqu'au tiers du bord postérieur, leurs bords pectinés et formant un talon saillant. Élytres ornés de dessins blancs 96.
18. Tibias noirs au faux-jour 73.
 — Tibias testacés ou ferrugineux par transparence 86.
19. Élytres ornés d'une tache suturale blanche élargie à la base sur les premiers interstries et prolongée presque jusqu'au sommet ; interstries portant un rang de soies claires à peine soulevées. Prothorax pulviné, grossièrement ponctué-granulé muni de fines soies blanches un peu soulevées. Téguments noirs. Long. : 2 mm. 96. **leucorrhamma.**
 — Élytres sans tache suturale blanche ; soies foncées ou claires, mais alors nettement relevées ou dressées. Prothorax non pulviné 20.
20. Élytres à soies longues, de même longueur ou plus longues

- que la largeur d'un interstrie et bien relevées ; prothorax à pubescence relevée ou non relevée 22.
- Élytres à soies très courtes, à peine soulevées ; prothorax rétréci en avant, mais non brusquement étranglé derrière le bord antérieur, pourvu, ainsi que le front, d'une fine pubescence couchée 21.
21. Angle thoraco-élytral marqué d'une tache blanche densément squameuse, bien visible de dessus. Élytres bleu-clair ; interstries peu convexes, pas plus larges que les stries, assez fortement sculptés transversalement, mais sans petits tubercules. Fémurs inermes. Long. : 1,8-2,3 mm. 111. **pectoralis.**
- Angle thoraco-élytral sans tache squamuleuse blanche, seulement avec quelques squamules blanches éparses. Élytres vert-bleuâtre ou bleu-verdâtre ; interstries très convexes, étroits, couverts de rugosités transversales parmi lesquelles on distingue une rangée de petits tubercules plus forts et plus aigus au sommet. Pro- et mésos-fémurs avec un fascicule de poils, métas-fémurs obsolement dentés. Long. : 2-2,5 mm. 112. **viridipennis.**
22. Élytres noirs à reflet ardoisé, à soies blanches ; interstries plus larges que les stries. Long. : 1,5 mm. 93. **atomus.**
- Élytres soit métalliques, bleus ou verts, soit d'un noir bleuâtre, mais alors à soies obscures 23.
23. Scape antennaire formant une massue assez brusque dans son tiers ou son quart apical 24.
- Scape graduellement épaissi de la base au sommet. Élytres d'un bleu d'acier ; stries étroites, profondes ; interstries plans, plus larges que les stries et marqués d'une série de points très nets. Fémurs finement dentés. Long. : 2,5-3 mm. 101. **sulcicollis.**
24. Prothorax noir ; élytres métalliques. Rostre ponctué ou finement strié latéralement, mais non carinulé en dessus à la base 25.
- Prothorax noir ; élytres noir-ardoisé ou noir-bleuâtre foncé, parfois entièrement noirs (v. *varius* REY). Stries élytrales profondes, ponctuées, avec des poils blancs couchés, bien visibles, plus étroites que les interstries qui sont convexes et portent une rangée de longues soies obscures et dressées. Fémurs inermes ; profémurs parfois avec un petit fascicule de poils au bord inférieur. Long. : 1,7-1,8 mm. . . 110. **hirtulus.**
25. Tarses entièrement noirs ou brun de poix. Angle thoraco-élytral avec ou sans tache squamulée blanchâtre. 26.
- Tarses roux ou ferrugineux. Angle thoraco-élytral avec

- une tache blanche visible de dessus. Prothorax à sillon médian profond, squamulé de blanc. Fémurs inermes. Segment anal du mâle muni, ordinairement, d'une faible impression. Pénis (vu de face) subrectangulaire, largement tronqué au sommet ; partie du sac interne à la base du lobe sans trace de phanères bruns. Long. : 1,8-2,5 mm. 116. **Leprieuri.**
26. Épimères mésothoraciques couverts de squamules fortement condensées en une tache blanche bien visible du dessus. Élytres bleu-foncé, parfois un peu verdâtre ; plus rarement d'un cuivreux-doré (v. *aeneomicans* PIC). Fémurs, au moins les postérieurs denticulés. Segment anal du mâle avec une fossette ronde assez profonde. Pénis (vu de face) ogival, à sommet pointu ; deux phanères foncés, réniformes, bien visibles, à la base du lobe, à travers les parois du sac interne. Long. : 1,8-2,5 mm. 115. **chalybaeus.**
- Épimères mésothoraciques sans squamules condensées, ou seulement serrées, mais non contiguës et ne formant pas une couche squamuleuse épaisse (1) 27.
27. Protibias légèrement arqués à la base, leur largeur, vers le tiers inférieur, moindre que celle du rostre ; celui-ci (vu de profil) non épaissi en dessus à la base. Métafémurs toujours finement dentés. Prothorax brillant. Élytres vert-bleuâtre foncé. Long. : 1,8-2,5 mm. **chalybaeus timidus.**
- Protibias fortement arqués à leur base ; dans leur plus grande largeur, aussi larges au moins que l'épaisseur du rostre ; celui-ci (vu de côté) un peu renflé au-dessus à la base. Fémurs inermes. Prothorax mat, très noir. Élytres plus fortement arrondis que chez les deux précédents, les épaules moins marquées ; interstries plus convexes, plus grossièrement sculptés ; les soies élytrales plus courtes, blanchâtres (non obscures), dressées et alignées. Coloration des élytres d'un bleu franc, plus clair. Pattes bien plus robustes. Long. : 2,3-2,6 mm. 117. **coerulescens.**
- Parfois taille plus faible ; arrière-corps plus étroit ; élytres d'un bleu encore plus clair. Soies des élytres nettement plus longues, plus blanches, plus apparentes. Pénis identique (lobe médian lancéolé, progressivement élargi vers le sommet, puis rétréci en une pointe obtuse dont l'apex est finement rebordé de brun ; pas de phanères visibles). Long. : 2 mm. **coerulescens lepidi.**
28. Antennes grêles, le 5^e article du funicule, visiblement plus

(1) Chez *coerulescens*, les épimères ont des squamules assez serrées, mais non contiguës, formant une tache blanche visible du dessus. Chez *timidus*, les squamules, à cet endroit, sont bien plus éparses et ne forment aucune tache visible.

- long que large ; scape graduellement épaissi vers le sommet, Angle thoraco-élytral plus ou moins squamulé, formant ordinairement une tache visible du dessus. 29.
- Antennes plus robustes, le 5^e article du funicule moins long ou à peine aussi long que large ; scape assez brusquement épaissi au sommet. Calus apical des élytres nettement muriqué. Angle thoraco-élytral sans tache squamuleuse appréciable du dessus 32.
29. Tache squamuleuse de l'angle thoraco-élytral blanche. Élytres d'un bleu plus ou moins clair, nullement d'un bleu-obscur 30.
- Tache squamuleuse de l'angle thoraco-élytral d'un jaune d'œuf (1). Prothorax noir, à sillon large et profond. Élytres ovales, assez convexes, d'un bleu-obscur, assez arqués latéralement ; stries assez étroites, peu profondes, ponctuées-squamulées ; interstries plus de deux fois aussi larges que les stries, portant deux rangs de poils squamiformes blancs et couchés ; massue antennaire très pubescente. Parois taille plus petite ; 2 mm., brillant, à pilosité plus fine, plus courte ; stries glabres ; tache thoraco-élytrale jaune-clair, presque blanchâtre (v. *Temperei* HOFFM.). Long. : 2,3-2,8 mm. 98. **Grenieri.**
30. Élytres à 2^e interstrie distinctement ponctué dans l'angle apical ; interstries subconvexes, à deux rangs de poils très petits, peu distincts, sauf au sommet. Prothorax de coloration plus foncée que celle des élytres, l'interponctuation prothoracique finement alutacée ou pointillée 31.
- Élytres sans points distincts au sommet du 2^e interstrie ; interstries plans, avec trois rangs de petits poils bruns. Prothorax à peu près de même coloration que celle des élytres, d'un beau bleu ; interponctuation prothoracique lisse et brillant. Long. : 3-3,5 mm. 103. **barbareae.**
- 31 Méso- et métafémurs avec un denticule distinct. Élytres régulièrement ovales un peu allongés ; prothorax obsolètement sillonné, à tubercules latéraux petits mais aigus, sa ponctuation grossière ; celle de la tête de même. Base du rostre striée-ponctué. Squamules du méso- et métasternum plus serrées que celles de l'abdomen. Long. : 2,5-2,7 mm. 104. **pervicax.**
- Très semblable au précédent, mais prothorax nettement sillonné, les tubercules plus obsolètes ; ponctuation protho-

(1) On trouve, en basse Provence, mêlés çà et là, à la forme typique, des individus à tache thoraco-élytrale grisâtre (v. *Leveillei* HOFFM.).

- racique ainsi que celle de la tête moitié moins forte. Base du rostre nettement tricarénée. Squamules du méso- et métasternum plus grandes, mais pas plus serrées que celles de l'abdomen. Pilosité élytrale plus dense, plus visible. Même taille. 105. **ignitus.**
- Fémurs mutiques ou très obsolètement denticulés. Prothorax à tubercules latéraux obtus, peu accusés ; à sillon médian entier et assez profond. Élytres subparallèles sur les deux tiers antérieurs. Long. : 2,5-3 mm. 106. **Pandellei.**
32. Méso- et métafémurs finement denticulés. Funicule à 4^e article aussi long que large. Interstries à squamules fines, rares et peu distinctes. Rostre vert ou bronzé-clair. Dessus du corps bleu ou vert-cuivres très brillant. Long. : 2,3-2,5 mm. 113. **laetus.**
- Fémurs inermes. Funicule à 4^e article deux fois aussi long que large. Interstries à deux rangs de squamules flaves très visibles. Rostre noir ou bronzé-foncé. Dessus bleu ou bleu-vert peu brillant. Long. : 2,5-2,7 mm. 114. **chlorophanus** (1).
33. Angle thoraco-élytral avec une tache squamuleuse, jaune ou grisâtre, visible de dessus. Prothorax bituberculé. Calus apical des élytres muriqué. Tarses testacés. 34.
- Angle thoraco-élytral sans tache squamuleuse. Prothorax à bords latéraux inermes, arrondis ; faiblement resserré en avant, le bord antérieur non ou légèrement relevé, la base à peine bisinuée. Élytres avec de fines et courtes soies grises, soulevées, rangées assez irrégulièrement sur deux rangs par interstrie ; calus apical non muriqué. Pattes noires. Long. : 1,8-2 mm. 80. **subpilosus.**
34. Prothorax à base biarquée, s'avancant au milieu vers le point scutellaire. Revêtement des élytres double, composé d'une couche de squamules appliquées sur les téguments et de crins noirs un peu soulevés. Calus apical des élytres saillant et fortement muriqué 35.
- Prothorax à base rectiligne. Revêtement élytral composé de soies foncées, rudes et très penchées en arrière, d'une courte tache scutellaire blanche et de quelques squamules de même couleur, éparses sur le disque. Long. : 2-2,5 mm. 60. **pilosellus.**
35. Couche inférieure du revêtement élytral composé de squamules oblongues, blanches ou jaunâtres, irrégulièrement disposées, formant une tache scutellaire assez confuse ;

(1) Une espèce voisine qui doit se rapporter à *viridanus* GYLL., 1837, a été trouvée récemment dans les Alpes-Maritimes françaises. Ses caractères sont mentionnés dans la partie descriptive de *chlorophanus*.

- soies des élytres fauves, mi-dressées. Long. : 2-3,5 mm.
 99. **quadridens.**
- Couche inférieure du revêtement élytral formé d'une fine pubescence d'un gris-brunâtre peu serrée ; soies fines, courtes, soulevées ; tache scutellaire jaune bien accusée. Long. : 2,5-3 mm 100. **picitarsis.**
36. Élytres ornés de bandes claires, blanchâtres, abrégées ou non, sur les interstries 2, 6, 10, 11 et formées de squamules fines, peu serrées, disposées sur trois rangs. Prothorax avec trois raies blanches de squamules assez denses, les latérales parfois raccourcies. Fémurs finement denticulés. Tibias et tarses roux. Long. : 3,5-4 mm 55. **albovittatus.**
- Élytres avec un réseau blanc composé de raies longitudinales le long des stries, et de quelques raies obliques sur les interstries. Prothorax avec des lignes blanches. Interstries élytraux 8-9 verruqueux jusqu'à l'épaule. Squamosité foncière brun-foncé. Pattes noires. Fémurs fortement dentés. 37.
37. Élytres avec une ligne ondulée en avant et une autre contournant le calus apical. La squamosité foncière très épaisse et très serrée, voilant entièrement la ponctuation dorsale. Interstries latéraux à tubercules forts. Parfois les lignes formant le dessin élytral post-scutellaire plus larges, composées de quatre rangées de squamules (au lieu de deux au trois chez la forme typique) et élytres du mâle subdéprimés en avant (subsp. *Sainte-Clairei* H. WAGN.). Long. : 4-4,5 mm. 20. **geographicus.**
- Élytres sans ligne blanche ondulée en avant (1) ni autour du calus apical. La squamosité foncière notablement plus fine et moins serrée, rendant visible la ponctuation dorsale. Interstries latéraux à tubercules bien moins forts que chez le précédent. Long. : 3,8-4 mm. 21. **Beckeri.**
38. Interstries 5-6 des élytres portant quelques verrues, celles du sommet très fortes. Prothorax orné de trois lignes blanches. Antennes, tibias et tarses testacés. Corbeilles tarsales ascendantes, atteignant le tiers de la longueur du tibia. Long. : 4-4,3 mm. 22. **radula.**
- Interstries 5-6 sans verrues, muriqués seulement vers le sommet. Prothorax sans lignes blanches. Antennes, tibias et tarses noirs. Corbeilles tarsales courtes. Élytres subrectangulaires, à peine rétrécis en arrière. Long. : 4-5 mm. 90. **rusticus.**

(1) La fascie existe dans de nombreux cas, mais elle est presque indistincte à la base des élytres et seulement visible sur les côtés.

39. Corbeilles tarsales courtes, non ascendantes ; les quatre tibias postérieurs sans talon saillant au bord externe. 40.
- Corbeilles tarsales ascendantes ; bord externe des quatre tibias postérieurs armés, vers le tiers apical, d'une pointe détachée, suivie d'un peigne de soies raides le long de la corbeille tarsale. Prothorax sans reliefs latéraux, son bord antérieur relevé ; canaliculé seulement à la base. Pattes ferrugineuses. Long. : 3-4 mm. 14. **viduatus.**
40. Prothorax subconique, anguleusement relevé vers la partie moyenne des côtés, les tubercules nets et aigus ; bord antérieur non ou faiblement retroussé, canaliculé. Fémurs très finement denticulés. Épimères mésothoraciques non visibles de dessus. Long. : 3-4 mm. 25. **angulosus.**
- Prothorax transversal, sans reliefs latéraux, les côtés arqués, le bord antérieur retroussé ; non canaliculé. Fémurs fortement dentés. Épimères mésothoraciques bien apparentes, de dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Long. : 3-4 mm. 24. **symphyti.**
41. Revêtement élytral peu serré, uniforme, composé de squamules fines, cendrées, disposées assez régulièrement sur 3-4 rangs par interstrie. Prothorax fortement arrondi latéralement rétréci en avant en forme de goulot. Rostre femelle aussi long que les 3/4 du corps. Fémurs finement dentés. Long. : 4-4,2 mm. 70. **longirostris.**
- Revêtement élytral bien plus dense, formé de squamules assez grossières, blanchâtres, avec quelques taches brunâtres peu tranchées sur les interstries impairs des élytres. Prothorax subconique, resserré en avant mais ne formant pas un goulot distinct. Rostre de la femelle aussi long que les 3/4 du corps. Profémurs inermes ou obsolètement dentés, les quatre fémurs postérieurs finement dentés. Long. : 4 mm. 41. **Fairmairei** ♀.
42. Revêtement dorsal formé de fines squamules linéaires brun-foncé et blanches, ces dernières un peu soulevées et offrant sur les élytres, de vagues marbrures et une tache scutellaire ; calus apical finement muriqué. Pattes roux-testacé ; métafémurs portant un fascicule dentiforme. Long. : 2-2,2 mm. 63. **querceti.**
- Revêtement dorsal avec des squamules d'un jaune d'ocre ou d'un blanc jaunâtre, plus longues, plus épaisses et plus denses, formant, sur les élytres, une grande tache scutellaire et une bande transversale ondulée, arquée, partant de la tache scutellaire et aboutissant sous l'épaule. Ces dessins

- bien tranchés sur la vestiture foncière foncée (1). Fémurs noirâtres sur leur moitié basale ; tibias et tarses roux. Métafémurs dentés. Long. : 2-2,3 mm. 64. **italicus**.
43. Suture élytrale pourvue d'une tache apicale opposée à la tache scutellaire 44.
- Suture sans tache apicale 45.
44. Élytres portant, en arrière, des verrues grossières, obliquement échelonnées et formant une sorte de crête. Funicule à 2^e article aussi long que le 1^{er}. Long. : 3-3,5 mm. 52. **dentatus**.
- Élytres très légèrement râpeux en arrière. Funicule à 2^e article presque moitié moins long que le 1^{er}. Long. : 2,5-3,5 mm 51. **verrucatus**.
45. Tibias et tarses roussâtres 46.
- Tibias et tarses noirs 47.
46. Prothorax angulé vers la partie moyenne des côtés, sillonné sur sa ligne médiane ; sa ponctuation assez forte, très serrée. Antennes foncées. Tarses courts. Long. : 2,5-3 mm. 91. **resedae**.
- Prothorax simplement convexe vers les côtés, sans sillon médian, mais le plus souvent avec une raie blanche médiane bord antérieur relevé en bandeau sur le vertex, vu de face. Antennes rousses. Tarses à deux premiers articles allongés. Long. : 2,5-4 mm. 54. **macula-alba**.
47. Prothorax fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est très relevé. Élytres à squamosité concolore (en dehors de la tache scutellaire), formée de fines squamules allongées, lâchement appliquées sur les téguments ; calus apical non ou finement muriqué 48.
- Prothorax médiocrement resserré derrière le bord antérieur qui est faiblement relevé. Élytres à squamosité fortement appliquée nuageuse, formée de courtes squamules brunes et cendrées, ces dernières condensées çà et là en petites taches ou linéoles élevées ; calus apical fortement muriqué. Long. : 2,2-2,7 mm. 53. **biscutellatus**.
48. Élytres finement râpeux sur les bords latéraux, déprimés en avant. Pygidium du mâle fovéolé en arrière ; celui de la femelle entier 49.
- Élytres nullement râpeux sur leurs bords latéraux, convexes, seulement brièvement et légèrement déprimés en avant 50.
49. Prothorax subdéprimé, ses bords latéraux bien arrondis

(1) Sur les spécimens bien frais, on observe, çà et là, quelques petites squamules élytrales, très étroites d'un gris jaunâtre.

- sur leur tiers postérieur ; chagriné ridé. Élytres nettement plus larges que le prothorax, atténués légèrement en arrière dès le calus huméral. Long. : 2,5-3,5 mm. . . . 56. **marginatus.**
- Prothorax un peu convexe, ses bords latéraux convergeant subrectilignement vers le sommet, finement granulé, les intervalles, entre les granules, lisses et brillants. Élytres à peine plus larges que le prothorax, à bords parallèles dans leur moitié antérieure. Forme paraissant très légèrement plus allongée. Long. : 2,8-3,5 mm. 57. **granulithorax.**
50. Pygidium, dans les deux sexes, avec une profonde incision. Interstries élytraux trois fois aussi larges que les stries. Squamules des élytres très fines, brunes sur les interstries et blanchâtres dans les stries. Tache scutellaire très nette. Forme en ovale court. Long. : 2,5-3,5 mm. 58. **punctiger.**
- Pygidium nullement incisé. Interstries à peine deux fois aussi larges que les stries. Squamules des interstries et des stries de coloration uniformément cendré. Tache scutellaire seulement un peu plus claire, peu tranchée ou même indistincte. Forme très brièvement ovale. Long. : 2,3-2,7 mm. 59. **Moelleri.**
51. Prothorax presque glabre ou à fines squamules peu serrées, à ponctuation distincte. Profémurs avec, au moins, un fascicule dentiforme ; métafémurs plus ou moins distinctement, mais toujours dentés 52.
- Prothorax revêtu de poils, cendrés assez longs ou de squamules linéaires blanches. Profémurs inermes ou avec un faible fascicule squamuleux 65.
52. Tarses entièrement ou en partie testacés 53.
- Tarses noirs 57.
53. Angle thoraco-élytral présentant une tache formée de squamules serrées, jaunes ou jaunâtres, visible de dessus. . . . 54.
- Angle thoraco-élytral n'offrant pas de tache squamuleuse, les épimères mésothoraciques presque glabres ou avec quelques squamules cendrées peu serrées. Long. : 2,5-3 mm. (1).
 **Roberti alliariae.**
54. Prothorax anguleux vers la partie moyenne des côtes. Revêtement élytral serré, marbré, présentant un fin liseré rougeâtre au bord apical des élytres 56.
- Prothorax transversal, à bords inermes. Revêtement

(1) *C. intermedius* BRIS., dont j'ai vu le *type* unique dans la collection de l'auteur, en 1923, est une simple aberration du *Roberti* GYLL. dont la massue antennaire plus longue est égale aux 5 articles précédents réunis (voir les autres caractères dans la partie descriptive de ce dernier).

- élytral concolore, formé de fines squamules blanchâtres disposées sur deux rangs par interstrie 55.
55. Tibias et tarses testacés. Élytres noirs ou avec un reflet bleuâtre peu sensible. Tache thoraco-élytrale jaune clair. Long. : 2,5-2,8 mm. 94. **tibialis**.
- Tibias et tarses noirs, sauf le 3^e article roux. Élytres d'un bleu obscur. Tache thoraco-élytrale jaune foncé. Long. : 2,3-2,8 mm. 98. **Grenieri** (1).
56. Élytres brièvement ovales. Prothorax avec un sillon médian entier, large et profond en arrière. Tibias noirs. Long. : 2,2-2,5 mm. **obscurus** (2).
- Élytres subrectangulaires. Prothorax à sillon médian obsolète ou interrompu au milieu, à fossette antéscutellaire ronde et profonde. Tibias noirs ou ferrugineux. Long. : 2-2,3 mm. **obsoletus** (3),
57. Sommet des élytres plus ou moins fortement muriqués, mais nullement verruqueux 58.
- Sommet des élytres verruqueux. Dessus subdéprimé, noir, terne, à petites squamules piliformes brunes, courtes, serrées. Pas de tache squameuse dans l'angle thoraco-élytral. Fémurs armés d'un denticule aigu. Prothorax bituberculé, à sillon médian entier quoique moins creusé au milieu. Long. : 2,5-3 mm. 73. **Duvali**.
58. Élytres sans cavité basale derrière le point scutellaire. Insectes plus ou moins brillants et subconvexes 60.
- Élytres avec une excavation basale derrière le point scutellaire. Angle thoraco-élytral avec une tache de squamules écruës. Insectes mats, subdéprimés 59.
59. Vestiture élytrale formée d'une pubescence fine, grise ou flavescence, parsemée de squamules ovales, plus claires ; stries à squamules étroites, couchées, blanchâtres. Prothorax subtrapézoïdal, peu resserré derrière le bord antérieur, faiblement tuberculé. Profémurs inermes, méso- et méta-fémurs finement denticulés. Long. : 2,5 mm. 88. **sophiae**.
- Vestiture élytrale entièrement composée de petites squamules linéaires éparses, cendrées et brunes, formant des taches nuageuses ; stries à squamules fines, grisâtres. Prothorax transverse, assez resserré derrière le bord

(1) Voir à l'alinéa 29 où figure également cette espèce.

(2) *C. obscurus* Ch. BRIS., *L'Abeille*, 1869, V, p. 454, décrit d'Espagne, se trouve au Maroc, Algérie, Dalmatie. Signalé par erreur d'Avignon par SCHULTZE.

(3) *C. obsoletus* GERMAR, *Ins. Sp. nov.*, I, 1824, p. 230, est une espèce étrangère à notre faune ; l'insecte signalé par erreur sous ce nom (HUSTACHE, *Rev. Ceuth. Gallo-Rh.*, in *Miscell. Ent.*, 1924, p. 108, 230), provenant de l'Allier : Broût Vernet (H. DU BUYSSON) et que j'ai examiné se rapporte à *foeculentus* GYLL.

- antérieur, à tubercules latéraux obtus. Tous les fémurs finement dentés. Long. 1,5-2 mm. 89. **foeculentus.**
60. Téguments élytraux noirs ou plombés 61.
 — Téguments des élytres bleuâtres, à pubescence fine, brunâtre, à peine soulevée, disposée irrégulièrement sur deux ou trois rangs par interstrie ; stries à squamules cendrées, plus fortes que celles des interstries. Long. : 1,8-2,5 mm. 95. **carinatus.**
61. Prothorax avec un sillon médian entier. Pubescence élytrale fine et clairsemée ou assez dense, mais dans ce dernier cas, avec une tache squamuleuse dans l'angle thoraco-élytral 63.
 — Prothorax sans sillon ou avec un sillon interrompu sur le milieu dorsal 62.
62. Pas de tache dans l'angle thoraco-élytral. Prothorax faiblement anguleux. Pubescence élytrale grise, assez apparente quoique peu serrée et un peu soulevée, disposée sur deux rangs par interstrie ; stries fines, ponctuées, à squamules cendrées, couchées, de même épaisseur que celles des interstries. Fémurs très finement denticulés. Tarses foncés. Long. : 1,7-2 mm. 69. **griseus.**
 — Une tache jaunâtre dans l'angle thoraco-élytral. Prothorax arrondi latéralement et obsolètement bituberculé. Pubescence élytrale assez longue, couchée, bien apparente, sur deux rangs par interstrie ; squamules des stries plus courtes et un peu plus épaisses que celles des interstries. Fémurs finement denticulés. Tarses ferrugineux. Long. : 2-2,5 mm. **pleurostigma dubius.**
63. Épimères mésothoraciques à squamules clairsemées, ne formant pas de tache distincte dans l'angle thoraco-élytral. Bord antérieur du prothorax non ou faiblement relevé. Fémurs tous fortement dentés. Long. : 2,8-4 mm. 67. **Roberti.**
 — Épimères mésothoraciques couverts de squamules serrées, formant une tache écruée dans l'angle thoraco-élytral. Bord antérieur du prothorax bien relevé 64.
64. Élytres à 2^e interstrie non élargi dans l'angle apical. Rostre arqué, plus fin, assez brillant au sommet. 1^{er} article du funicule aussi long que le 2^e. Stries à squamules assez épaisses bien visibles. Revêtement des élytres à squamules fines, cendrées et brunes ne formant pas de taches nuageuses. Front plan. Fémurs finement dentés, les profémurs parfois obsolètement. Segment anal avec une large fossette dans les deux sexes. Avant-dernier segment

- ventral du mâle portant deux petits tubercules sur son bord postérieur. Long. : 1,8-3 mm. 65. **pleurostigma.**
- Élytres à 2^e interstrie élargi dans l'angle apical. Rostre très arqué, épais, mat. 1^{er} article du funicule deux fois plus long que le 2^e. Stries à squamules très fines, peu visibles ; interstries à squamules fines, brunâtres mélangées de squamules grises plus épaisses, formant des taches nuageuses très confuses. Front large, déprimé. Fémurs finement dentés. Segment anal du mâle muni d'une fossette bordée latéralement d'un petit tubercule. Long. : 2,5 mm. 66. **lycoctoni.**
65. Fémurs tous inermes. Prothorax avec un relief aigu vers la partie moyenne des côtés. Élytres subrectangulaires à revêtement formé de petites squamules blanchâtres très serrés sur deux rangs par interstrie, de même grandeur que celles des stries (forme typique). Parfois prothorax à tubercules en forme de crête transversale. Squamules des stries plus fines que celles des interstries, ce qui fait paraître les stries plus distinctes (subsp. *angustulus* GYLL.) (1). Long. : 1,5-1,7 mm. 87. **nanus.**
- Métafémurs dentés. Revêtement dorsal formé de squamules écruës, effilées. Arrière corps large, à sommet bien arrondi 66.
66. Prothorax sans trace de tubercule latéral. Interstries garnis de trois à quatre rangs de squamules ; stries fines, trois fois moins larges que les interstries. Long. : 3-3,5 mm. 71. **napi.**
- Prothorax avec une saillie tuberculeuse vers la partie moyenne des côtés. Interstries avec trois rangs de squamules ; stries assez larges, assez profondes, seulement deux fois moins larges que les interstries. Long. : 2,7-3,2 mm. 72. **rapae.**
67. Prothorax bombé sur les côtés, sans trace de reliefs particuliers. Élytres sans aspérités spéciales en arrière 68.
- Prothorax avec un relief latéral (2), mais cependant visible, vu de côté 70.
68. Pubescence prothoracique rare, très courte, ne voilant pas la sculpture dorsale des téguments 69.
- Pubescence prothoracique assez longue, voilant la majeure partie de la sculpture dorsale. Squamules élytrales assez grossières, blanchâtres ou flavescentes, disposées sur deux rangs par interstrie et légèrement soulevées. Prothorax sillonné, son bord antérieur non relevé. Rostre du mâle

(1) *Angustulus* n'est bien certainement qu'une forme montagnarde de *nanus* GYLL.

(2) Chez *syrites*, les tubercules prothoraciques sont peu distincts à première vue.

- aussi long que la tête et le prothorax réunis ; celui de la femelle d'un tiers plus long. Long. : 2,5-3 mm. . . 75. **inaffectatus**.
69. Élytres en ovale court. Prothorax très transverse, à bord antérieur un peu relevé. Stries élytrales larges, profondes ; interstries deux fois à peine aussi larges que les stries, leurs squamules blanchâtres, disposées sur deux rangs par interstrie assez régulièrement. Fémurs inermes. Long. : 1,7-2 mm. 77. **constrictus** (1).
- Élytres en ovale oblong. Prothorax moins large, à bord antérieur non ou faiblement relevé. Stries fines, peu profondes ; interstries plus de deux fois aussi larges que les stries, leurs squamules plus fines, plus égales. Long. : 2-2,5 mm. 78. **plombeus**.
70. Interstries avec deux séries de squamules sur toute ou presque leur étendue 71.
- Interstries avec une seule série de squamules sur la majeure partie de leur étendue ; stries glabres, presque aussi larges que les interstries. Prothorax avec un petit relief aigu vers la partie moyenne des côtés. Revêtement ne voilant pas les téguments qui sont noirs et un peu luisants. Long. : 1,5-2 mm. 82. **Schonherri**.
71. Élytres sans aspérités aiguës et très distinctes vers leur sommet, tout au plus faiblement râpeux (vu à un certain grossissement) 72.
- Élytres garnis d'aspérités râpeuses, aiguës vers leur sommet. Prothorax avec une légère trace de relief latéral. Interstries notablement plus larges que les stries, à squamules grossières, flavescentes, en séries irrégulières. Long. : 2,7-3 mm. 76. **syrites**.
72. Massue antennaire allongée, fusiforme, de la longueur des cinq articles précédents réunis. Prothorax avec deux petits tubercules, son bord antérieur à peine relevé. Élytres ovales, fortement striés, les points des stries gros, bien visibles ; squamules fines, sur deux rangs par interstrie. Rostre mince, cylindrique, plus long que la tête et le prothorax chez les deux sexes, et fortement courbé. Long. : 2-2,3 mm. 79. **curvirostris** (2).
- Massue antennaire oblongue, plus courte que les cinq

(1) Une espèce voisine : *coarctatus* GYLL., 1837, SCHÖNH., Gen., IV, p. 573 (*Gerhardii* SCHULTZE, 1839), connue de divers points de l'Europe septentrionale, méridionale et moyenne, a été citée, par erreur, de Fontainebleau par BRISOUT. J'ai pu retrouver, dans sa collection, l'unique exemplaire nommé ainsi et provenant de cette localité ; il s'agit d'un individu de *C. constrictus* dont le prothorax est très obsolètement sillonné.

(2) Certains auteurs rangent *curvirostris* SCHULTZE, bien à tort, parmi les espèces à ongles simples.

- articles précédents. Prothorax avec deux tubercules en forme de crête transversale, son bord antérieur bien relevé. Élytres oblongs, faiblement arqués, sur les côtés, à stries peu distinctement ponctuées ; squamules dorsales courtes, tronquées, serrées, masquant les téguments et rangées sur deux rangs par interstrie, plus condensées et plus claires sur la suture. Rostre ne dépassant pas la longueur de la tête et du prothorax chez la femelle, à peine aussi long que ces organes chez le mâle. Long. : 1,3-1,8 mm. 86. **turbatus** (1).
73. Stries élytrales aussi larges ou peu moins larges que les interstries, leurs squamules fines, peu apparentes. Dessin des élytres assez peu marqué 74.
- Stries des élytres notablement plus étroites que les interstries 75.
74. Stries élytrales peu visiblement squamulées, les dorsales plus larges ou au moins aussi larges que les interstries. Prothorax sans sillon médian, obsolètement tuberculé, d'un tiers plus large que long et faiblement resserré en avant. Élytres obovales, à squamules piliformes, fines, blanchâtres, bisériées sur les interstries dorsaux régulièrement, appliquées, à dessin clair, comprenant : une tache post-scutellaire ; une apicale et une fascie oblique vers le milieu des côtés, atteignant le 6^e intervalle ; formé de de squamules ovales. Sur le prothorax, une bande médiane et une latérale confuses, de même nature que le dessin élytral. Fémurs finement dentés ; tarses roux. Long. : 2,2 mm. 36. **Magnini**.
- Taille et aspect du précédent, mais stries un peu moins larges que les interstries, lesquels sont revêtus de fines squamules brunes, appliquées, bi- ou trisériées, peu distinctes. Dessin des élytres plus net, composé de trois fascies bien tranchées, la tache scutellaire formée d'une ligne suturale et de trois lignes claires, plus courtes, à la base des 2-3-4 interstries. Prothorax avec trois bandes claires. Fémurs plus fortement dentés ; tarses foncés, d'un ferrugineux-brunâtre. 36 bis **Deronnei**.
75. Squamules striales courtes, blanches, rapprochées, formant des lignes distinctes sur l'ensemble du dessin élytral souvent peu tranché 76.
- Squamules plus ou moins apparentes, mais ne tranchant pas particulièrement sur le reste de l'élytre 77.

(1) Facile à confondre avec *parvulus* BRIS. auquel il ressemble étonnamment, mais ce dernier a les ongles simples.

76. Prothorax subconique, relevé au bord antérieur, à tubercules aigus, orné d'une fine bande médiane claire. Dessin élytral blanchâtre composé d'une tache oblique sur la partie moyenne des côtés, d'une tache scutellaire, d'une apicale ; les côtés des élytres plus ou moins largement squamuleux. Antennes noires, insérées vers le tiers apical du rostre ; tarses noirs ou brunâtres ; profémurs à dent aiguë, triangulaire. Long. : 2-2,2 mm. 37. **euphorbiae**.
- Prothorax trapézoïdal, médiocrement relevé à son bord antérieur, fortement resserré en avant, obsolètement bituberculé, finement squamulé sur sa ligne médiane. Élytres avec la suture revêtue d'une bande squamulée de clair, interrompue au milieu et quelques vagues mouchetures sur les côtés. Antennes en partie rousses ou ferrugineuses, submédianes. Tarses roux ; profémurs inermes ou obsolètement dentés. Long. : 2,2-2,8 mm. 38. **urticae**.
77. Profémurs armés d'une dent triangulaire distincte 77 bis
- Profémurs mutiques ou finement et indistinctement dentés. Rostre plus long que la tête et le prothorax réunis. Vestiture élytrale grisâtre, marquée de taches brunes, confuses, disposées en damier irrégulier ; une fascie latérale claire, oblique, sur les interstries 6-9. Prothorax maculé de brunâtre (forme typique). Parfois dessin dorsal très net, bien tranché (v. *stigmaticus* HOFF.). Tarses roux. Long. : 4 mm. 41. **Fairmairei** ♂.
- 77 bis. Pubescence foncière du dessus noire et brune, en dehors des taches blanches 78.
- Pubescence foncière du dessus, en grande partie roux-clair ou gris-jaunâtre, en dehors des taches blanches. Ces dernières formant, sur les élytres, une tache scutellaire cruciforme s'étendant sur les quatre premiers interstries, du double plus longue sur le 2^e que sur les 3^e et 4^e interstries ; une petite fascie latérale oblique vers le milieu, souvent réduite à un point isolé sur le 6^e interstrie ; une accolade transversale à l'apex. Dessous densément squamulé de blanc, ainsi que les côtés des élytres et du prothorax. Ce dernier avec une fine ligne blanche médiane, souvent effacée au milieu. Antennes et tarses testacés ; fémurs à dent aiguë. Long. : 3-4 mm. 30. **peregrinus**.
78. Pro- et mésoprotégumens à dent fortement tronquée extérieurement (1). Tarses roux 79.

(1) Ce caractère, ainsi que l'indique **BEDDEL**, ne s'apprécie bien que si la patte est étendue suffisamment, pour que la base de la dent fémorale soit tout entière en évidence.

- Pro- et mésosfémurs à dent triangulaire ou spiniforme 82.
79. Ornement scutellaire et fascie latérale des élytres très nets, formés de squamules ovales et imbriquées, la squamosité foncière dorsale brun-foncé. Dessous densément squamuleux. Prothorax non anguleusement dilaté vers le milieu de ses bords latéraux 80.
- Ornement scutellaire et fascie latérale des élytres, peu apparents, formés de squamules allongées, oblongues, contiguës, non imbriquées. Squamosité foncière dorsale noire. Dessous à squamules non contiguës. Prothorax anguleux vers le milieu de ses bords latéraux qui sont subrectilignement convergents en avant et en arrière. Long. : 2,5-2,8 mm. 28. **angulicollis.**
80. Prothorax, sur sa moitié postérieure, à côtés faiblement convergents en avant ou subparallèles ; assez brusquement rétréci derrière le bord antérieur. Ornement scutellaire rangé sur les quatre premiers interstries. Méso- et métatibias du mâle armés d'un ongle apical interne. Long. : 3,5-4,2 mm. 27. **cruciger.**
- Prothorax, sur sa moitié postérieure, à côtés convergents en avant, moins brusquement resserré vers le bord antérieur et paraissant, de ce fait, plus conique, moins ample 81.
81. Tache scutellaire cruciforme blanche, réduite latéralement aux deux premiers interstries et formant plutôt un T qu'une croix. Méso- et métatibias du mâle avec un ongle apical interne. Long. : 3,5-4 mm. 27 *bis.* **Aubei.**
- Tache scutellaire cruciforme ordinairement teintée de jaunâtre, occupant latéralement les quatre premiers interstries. Dents fémorales plus aiguës, leur troncature étant plus oblique. Mésotibias, seuls, armés d'un ongle apical interne chez le mâle. Long. : 3,2-4 mm. 27 *ter.* **gratiosus.**
82. Élytres à 9^e interstrie largement visible derrière la saillie du calus huméral. Dessous couvert d'une couche compacte de squamules blanches avec un point noir sur le bord latéral du 5^e segment ventral. Dessin blanc du prothorax et des élytres grand, très net, formé de squamules imbriquées, ovales, concaves. Fémurs et tibiais annelés de blanc. Long. : 3,5-4 mm. 29. **larvatus** (1).
- Élytres à 9^e interstrie à peine visible de haut. Dessous

(1) C'est l'*ornatus* BEDEL, Fne Bass. Seine, pp. 173 et 325 (*ornatus* GYLL., 1837.) Cette espèce n'est pas française, elle se distingue du *larvatus* SCHULTZE par le revêtement foncier brun plus clair et l'absence de tache noire sur le 5^e segment ventral et d'autres caractères importants.

- garni de squamules grises ou claires simplement juxtaposées 83.
83. Insecte oblong-allongé. Élytres nettement plus longs que larges. Prothorax faiblement transverse, bituberculé, méso- et métatibias avec un ongle apical interne chez le mâle 85.
- Insecte ovale. Élytres à peine plus longs que larges. Prothorax nettement transverse, au moins deux fois aussi large que long, non tuberculé. Tibias des six pattes, chez le mâle, terminés par un petit ongle 84.
84. Interstries avec trois rangées de squamules gris-clair, interrompues par quelques très vagues taches brunâtres ; une macule post-scutellaire et quelques mouchetures claires vers le milieu des élytres sur les 6^e, 7^e et 8^e interstries ; squamules des stries bien visibles quoique très fines. Tarses roux. Parfois entièrement gris, sans trace de taches quelconque (v. *Méquignoni* PIC). Long. : 2-3 mm. 34. **pallidicornis** (1).
- Interstries avec deux rangées de squamules blanches et brun-fauve mélangées. Une tache scutellaire et une bande apicale sur la suture blanches ; ces taches plus ou moins réduites ou absentes. Tarses noirs ou bruns. Long. : 2-3,3 mm. 35. **albosignatus**.
85. Vestiture foncière à squamules grises ou fauves, assez épaisses. Dessin élytral blanchâtre peu net, comprenant une tache scutellaire prolongée sur la suture et quelques vagues fascies souvent interrompues ; çà et là quelques taches brunâtres (forme typique). Parfois élytres moins étroits. Revêtement en partie fauve ; squamules blanches des stries plus distinctes (subsp. *maurus* SCHULTZE). Long. : 2,5-3 mm. 48. **melanostictus**.
- Vestiture foncière du dessus à squamules très courtes, serrées, obscures et brunâtres. Dessin élytral blanc, très net, comprenant une bande suturale post-scutellaire, une autre bande à l'extrémité de la suture, reliée à la basale par un étroit liseré jaunâtre sur le 2^e interstrie, ce liseré encadrant une tache oblongue noire, une bande oblique vers la partie médiane sur les 6-7-8^e interstries. Prothorax

(1) Près de cette espèce se placerait *tresignatus* GYLL., 1837 (*cynoglossi* FRAUCAF., 1866), signalée de Suisse par REY, non encore découverte en France. Elle se distingue par une tache scutellaire et une fascie latérale sur les interstries 6-9, blanches très nettes. HUSTACHE (Ceuth. Gallo-Bhén., p. 114) la place dans ses tableaux, par erreur, avec les espèces à tibias testacés.

- avec une étroite bande longitudinale et une latérale d'un jaune obscur. Long. : 2-2,5 mm. 39. **Arcasi.**
86. Élytres avec un dessin blanc comprenant des taches ou des linéoles en plus de la fascie latérale 87.
- Élytres avec seulement une fascie latérale oblique, blanche sur les interstries 6 à 9, et un point blanc ou jaune sur le 3^e interstrie, avant la base ; une tache suturale noire après le milieu. Calus apical noir, une macule anté-basale de cette même couleur sur les 3^e et 5^e interstries. Vestiture foncière brun-foncé ou brun-rougeâtre. Prothorax fortement bituberculé. Long. : 2,5-2,7 mm. 40. **subfasciatus.**
87. Tache scutellaire des élytres reliée à la fascie latérale par une série de taches continue ou interrompue sur le 4^e interstrie ; ou dessin élytral peu tranché, peu net, à peine indiqué par quelques taches plus claires 89.
- Tache scutellaire séparée de la fascie latérale sur quatre interstries 88.
88. Prothorax à bords latéraux arrondis, obsolètement tuberculé, non sillonné, portant une fossette anté-scutellaire profonde ; fortement étranglé derrière le bord antérieur. Tache scutellaire et fascie latérale blanc pur, tranchées ; pas de tache basale sur le 2^e interstrie. Revêtement foncier noir ou brun avec quelques squamules ovales claires (forme typique). Parfois taille petite : 1,8 mm. Squamules blanchâtres serrées, alignées sur les interstries, rendant le dessin élytral plus confus. Prothorax moins arqué latéralement (v. *myosotidis* DEVILLE). Long. : 1,8-2,7 mm. 33. **asperifoliarum.**
- Prothorax subconique, anguleusement tuberculé sur les côtés, sillonné sur sa ligne médiane. Tache scutellaire atteignant presque le milieu des élytres sur la suture ; une tache basale sur le 2^e interstrie ; dessin élytral blanchâtre ou jaunâtre peu tranché. Rostre très arqué, aussi long (mâle), nettement plus long (femelle) que la tête et le prothorax. Long. : 2-2,5 mm. 49. **arquatus.**
89. Dessin élytral assez net ou très net 93.
- Dessin élytral vague ou parfois réduit à la seule tache foncée suturale 90.
90. Dessin des élytres formé de lignes très larges, peu tranchées sur le revêtement foncier blanchâtre ; fascie élytrale interrompue sur le 4^e interstrie. Prothorax large. Taille grande : 2,6-3,5 mm. 91.
- Dessin des élytres formé de lignes plus fines ; fascie latérale interrompue sur le 8^e interstrie. Taille petite : 2-2,5 mm. 92.

91. Élytres légèrement déprimés en avant sur le dessus, à dessin peu tranché. Prothorax assez fortement étranglé en avant, son bord antérieur modérément relevé. Antennes fines, le 2^e article du funicule moitié plus long que le 3^e, les trois derniers plus longs que larges, ovoïdes. Tibias ferrugineux. Long. : 2,6-3 mm. 42. **millefolii.**
- Élytres largement déprimés en avant, à dessin très net. Prothorax fortement étranglé en avant, son bord antérieur bien relevé. Antennes plus épaisses, le 2^e article du funicule environ une fois plus long que le 3^e, les trois derniers globuleux. Tibias rouges. Taille un peu plus grande que le précédent (3,6-4 mm.) 43. **Falcozi.**
92. Funicule à 2^e article un peu plus court que le 1^{er}. Revêtement élytral cendré ; dessin des élytres mal défini, décomposé et souvent confondu avec la vestiture foncière ; la tache suturale brune mal délimitée. Prothorax faiblement tuberculé. Long. : 2-2,5 mm. . . . **chrysanthemi rugulosus.**
- Funicule à 2^e article aussi long que le 1^{er}. Revêtement élytral ferrugineux ; dessin des élytres plus clair, la fascie souvent décomposée et interrompue sur les 2^e et 4^e interstries ; tache suturale noire veloutée, nette. Prothorax fortement bituberculé. Long. : 2-2,5 mm. **chrysanthemi rubiginosus.**
93. Prothorax brusquement rétréci en avant, fortement et brièvement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé. Funicule à 2^e article égal au 1^{er}. 94.
- Prothorax subconique ; non brusquement rétréci en avant, non étranglé, mais seulement un peu resserré derrière le bord antérieur qui n'est pas relevé. Élytres à bords latéraux visiblement quoique faiblement convergents en arrière ; dessin élytral assez bien tranché sur le revêtement foncier noir ; fascie élytrale ininterrompue. Rostre aussi long que la moitié du corps (femelle), aussi long que la tête et le prothorax réunis (mâle). Long. : 2-2,5 mm. 44. **triangulum.**
94. Tache suturale foncée des élytres simple ; 4^e interstrie avec une raie blanche à la hauteur de cette tache 95.
- Tache suturale foncée des élytres formant, avec les taches foncées des 2^e et 3^e interstries, une sorte de T renversé ; le 4^e interstrie sans raie claire. Forme plus trapue, les élytres assez arqués derrière les épaules. Prothorax court. Fascie élytrale interrompue sur le 4^e interstrie. Long. : 2,2-2,8 mm. 45. **campestris.**
95. Fascie élytrale très sinueuse, anguleuse, remontant assez longuement sur le 5^e interstrie pour former un angle droit avec la macule du 3^e interstrie, la fascie étant ordinairement

- interrompue sur le 4^e interstrie. Rostre de la femelle aussi long que la tête et le prothorax ; celui du mâle seulement égal au prothorax. Long. : 2-2,5 mm. 46. **chrysanthemi.**
- Fascie élytrale moins sinueuse, coupant obliquement le 5^e et le 4^e interstries sans former un angle droit à cet endroit ; la fascie non interrompue sur le 4^e interstrie, mais parfois sur le 5^e (v. *interruptus* SCHULTZE). Interstries plus convexes. Revêtement foncier fauve ou brun-fauve. Prothorax moins brusquement étranglé en avant. Rostre plus long (femelle) ou aussi long (mâle) que la tête et le prothorax réunis. Long. : 2-3 mm. 47. **molitor.**
96. Prothorax sans reliefs sur les côtés, le bord antérieur non relevé. Pattes foncées ; tarsi ferrugineux 97.
- Prothorax finement bituberculé sur les côtés ; tarsi et tarsi ferrugineux 98
97. Fascie des interstries 6-9, composée de fines squamules linéaires, peu serrées, semblables à celles des autres dessins et de même teinte. Antennes du mâle insérées, vers le premier tiers apical du rostre ; celles de la femelle insérées au milieu (1). Mésotibias munis, chez le mâle, d'un onglet apical interne ; tarsi ferrugineux-sombre. Parfois linéoles des interstries ininterrompues (v. *continuatulus* REY) ; ou interstries à linéoles continues et fascie réduite à une petite tache claire sur le 6^e interstrie (v. *Bedeli* SCHULTZE = *Planeti* HUST.) Long. : 2,5-2,8 mm. 16. **pubicollis.**
- Fascie élytrale des interstries 6-8 formée de squamules serrées, comme écrasées, très blanches, tranchant sur le reste du dessin. Antennes, dans les deux sexes, insérées un peu en avant du milieu. Mésotibias seuls, pourvus, chez le mâle, d'un onglet apical interne ; tarsi ferrugineux-clair. Long. : 2,3-2,7 mm. 17. **signatus.**
98. Antennes foncées ; massue épaisse, ovale, plus courte que les cinq articles précédents. Prothorax orné de trois bandes blanchâtres, souvent interrompues. Dessin élytral comprenant une tache scutellaire cruciforme prolongée sur la suture jusqu'au premier tiers, quelques linéoles basales, une série transversale de linéoles subapicales, une fascie latérale vers le milieu sur les interstries 6-8. Fémurs épaissis au milieu et obsolètement denticulés. Long. : 2,5-2,8 mm, 18. **Sahlbergi.**
- Antennes testacées, le scape parfois rembruni ; massue très étroite, fusiforme, aussi longue que les six articles

(1) HUSTACHE, Ceuth. Gallo-Rhén., p. 116, donne les caractères exactement contraires.

- précédents. Prothorax en partie ou entièrement squamulé de blanc. Dessin élytral d'un beau blanc, très tranché, comprenant une grande tache scutellaire cruciforme, de fines linéoles apicales plus ou moins prolongées sur les interstries, atteignant parfois la fascie latérale des interstries 6-9. Fémurs non épaissis au milieu et finement dentés. Long. : 2,8-3 mm. 19. **Kraatzi.**
99. Prothorax à base rectiligne. Pattes et antennes brunes ou ferrugineuses. Fémurs inermes 100.
— Prothorax biarqué à la base qui est légèrement avancée au milieu, vers le point scutellaire. 101.
100. Élytres ornés d'une bande de squamules blanches ou jaunâtres, tout le long de la suture. Prothorax obsolètement anguleux vers le milieu des côtés. Long. : 2,5-3 mm. 61. **suturalis.**
— Élytres ornés d'une tache scutellaire blanche mal définie et de quelques macules pâles répandues sur le disque. Prothorax à bords latéraux anguleux vers le milieu. Long. : 1,5-2 mm. 62. **consputus.**
101. Élytres avec un dessin blanc offrant une fascie latérale, une tache apicale et un ornement scutellaire. Fémurs fortement dentés. Antennes testacées ou ferrugineuses. 102.
— Élytres sans dessins (sauf parfois avec des lignes longitudinales mais non des fascies transversales). 103.
102. Ornement scutellaire tout blanc, formant une tache cruciforme variable réduite à une tache suturale et un point isolé sur le 3^e interstrie. Prothorax arrondi latéralement, la courbure, peu modifiée par les tubercules petits, noirs, isolés dans la bande latérale blanche. Fémurs sans anneau blanc, déterminé ; tarses noirâtres ou d'un ferrugineux sombre. Long. : 3-3,5 mm. 31. **litura.**
— Ornement scutellaire formant un trait fauve flanqué de trois petites taches blanches. Prothorax très fortement bituberculé ; brusquement étranglé latéralement devant les tubercules qui ne sont pas isolés dans la bande latérale blanche. Fémurs nettement annelés de blanc ; tarses roux (forme typique). Parfois tubercules latéraux du prothorax circonserits de squamules blanches. Suture à tache basale blanche, non fauve, tache apicale blanche (v. *hybridus* SCHULTZE) (1). Long. : 3-3,5 mm. 32. **trimaculatus.**
103. Élytres à téguments noirs, revêtus d'une squamosité, soit serrée et voilant la coloration foncière, soit peu serrée,

(1) Cette variété est extrêmement semblable à *litura* F.

- mais alors les squamules alignées sur un ou plusieurs rangs par interstrie 112.
- Élytres à téguments soit métalliques : bleu ou vert, soit noirs ou noir-bleuâtre, mais dans ces deux derniers cas à pubescence très fine ou à squamules non alignées et ne voilant pas la coloration foncière brillante (1). 104.
104. Antennes noires ou noirâtres 105.
- Antennes testacées ; massue foncée. Élytres bleu-foncé, à pubescence fine, brune, couchée ; calus huméral finement muriqué. Pattes noires ; tous les tibias du mâle armés d'un petit ongle apical interne ; celui des protibias très fin ; fémurs inermes. Long. : 1,6 mm. 109. **flavicornis.**
105. Prothorax bituberculé. Élytres sans soies squamuleuses blanches et alignées sur un seul rang par interstrie, ou, dans ce dernier cas, élytres noirs 106.
- Prothorax à bords latéraux arrondis et inermes, très court, pulviné, brièvement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé. Élytres bleu-clair ; interstries rugueux avec chacun un rang aligné de soies squamuleuses blanches. Corbeilles tarsales ascendantes, bordées de cils raides et longs ; tarses grêles, le 3^e article très large. Long. : 1,2-2,5 mm. 97. **intersetosus.**
106. Fémurs inermes 110.
- Fémurs dentés ou portant un fascicule dentiforme bien visible aux métafémurs 107.
107. Tarses testacés 109.
- Tarses noirs ou bruns 108.
108. Élytres bleus. Épimères mésothoraciques densément squamulés de jaune dans l'angle thoraco-élytral visible de dessus. Prothorax noir orné de trois lignes de fines squamules jaunâtres et marqué de points profonds et espacés. Élytres avec une rangée de très petits poils blanchâtres couchés sur chaque interstrie. Fémurs armés d'un fascicule dentiforme. Long. : 2-2,3 mm. 102. **scapularis.**
- Élytres noirs, l'angle thoraco-élytral garni de squamules blanches, ovalaires. Revêtement général du dessus formé de squamules piliformes. Prothorax noir, subconique, faiblement tuberculé, avec trois lignes peu tranchées de squamules blanchâtres plus serrées. Interstries avec des squamules linéaires blanches, peu serrées, mêlées de soies effilées, brunes ou fauves, nettement soulevées, surtout à

(1) Chez *Landesi*, les squamules ovalaires ou elliptiques, bien que serrées, ne masquent pas entièrement les téguments.

- l'apex, l'interstrie sutural entièrement squamulé de clair ; stries garnies de courtes squamules blanches, couchées. Fémurs obsolètement dentés ; massue des antennes courte, subpiriforme. Long. : 2-2,3 mm. 68. **pyrenaeus.**
- Aspect et taille du précédent ; revêtement général du dessus formé d'éléments squamiformes. Les squamules blanchâtres, en général larges, elliptiques ou ovalaires, souvent contiguës, celles des élytres appliquées, les squamules brunes des interstries étroites, mais tronquées, non ou à peine soulevées vers l'apex. Suture paraissant dénudée en partie, par l'absence de squamules claires. Massue des antennes elliptique. 68 *bis.* **Landesi.**
109. Noir, presque glabre, à pubescence excessivement fine. Prothorax à ponctuation grosse, serrée et profonde. Pas de tache dans l'angle thoraco-élytral. Stries des élytres aussi larges que les interstries. Fémurs finement dentés ; tibias noirs. Long. : 2 mm. 92. **fulvitaris.**
- Métallique, bronzé-foncé. Élytres vert-bronzé, vert-bleu ou vert-doré, peu densément couverts de fines squamules blanchâtres. Une tache jaune dans l'angle thoraco-élytral. Stries des élytres fines, plus de deux fois moins larges que les interstries. Fémurs finement denticulés. Long. : 2,2-3 mm. 118. **aeneicollis.**
110. Élytres sans tache scutellaire, ni tache dans l'angle thoraco-élytral. Tarses noirs 111.
- Élytres avec une tache scutellaire blanchâtre, mal limitée. Angle thoraco-élytral avec une tache blanche. Prothorax squamulé de blanc sur sa ligne médiane. Dessus noir à reflet parfois ardoisé, avec de fines squamules piliformes, courtes, cendrées, appliquées, éparses. Fémurs noirs, mutiques ; tarses et souvent tibias ferrugineux. Long. : 1,5-2 mm. 81. **cochleariae.**
111. Prothorax avec un léger sillon médian ; noir à reflet métallique cuivreux. Élytres métalliques, bleus, bleu-vert, violets, brillants ; interstries plans, bien plus larges que les stries, avec chacun un rang de poils fins, courts, couchés, blanc-jaunâtre. Long. : 1,6-2 mm 107. **erysimi.**
- Prothorax sans sillon médian ; noir bleuâtre ou verdâtre ainsi que les élytres, avec un faible reflet métallique non cuivreux. Stries élytrales plus larges, plus profondes et plus fortement ponctuées ; interstries peu plus larges que les stries (forme typique). Parfois forme plus oblongue ; prothorax plus conique ; interstries aussi larges ou moins larges que les stries qui paraissent caténulées (v. *lunaria*

- DEVILLE). Rarement pattes testacées (v. *pallipes* CROTCH.).
 Long. : 1-1,7 mm. 108. **contractus.**
112. Élytres à stries dénudées, sans série de squamules ; interstries avec deux séries de fines et courtes squamules blanchâtres, alignées parallèlement. Prothorax muni de deux tubercules en forme de crête transversale. Long. : 1,3-1,8 mm. 85. **parvulus.**
- Élytres à stries portant une série de squamules couchées dans le fond 113.
113. Squamules élytrales disposées en deux rangs au moins sur chaque interstrie. Fémurs inermes 114.
- Squamules élytrales disposées en une seule série sur la majeure partie des interstries. Ces squamules courtes, fines, blanchâtres, peu serrées. Pattes noires. Long. : 1,5-2 mm. 84. **thlaspi.**
114. Interstries élytraux portant chacun deux rangées très rapprochées de squamules, formant, avec celles des stries, un revêtement peu serré. Long. : 1,7-2 mm. 83. **similis.**
- Interstries élytraux avec chacun trois à quatre séries de squamules analogues à celles des stries et formant avec elles un revêtement serré. Long. : 2-3 mm. 74. **assimilis.**

Subgen. **Thamiocolus** THOMSON, 1859, Skand. Col., I, p. 140.

14. **Ceuthorrhynchus viduatus** GYLL., Ins. Suec., I, 1813, p. 220. — HUSTACHE, 1924, p. 138. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 3-4 mm. Corps ovale, convexe, noir ou brun, mat, revêtu de très petites squamules arrondies, brunes ou cendrées ; celles des élytres en majeure partie brunes mêlées à quelques autres plus grandes, un peu soulevées, d'un cendré-clair, ces dernières formant une courte fascie oblique, un peu arquée en avant, occupant les 6^e à 9^e interstries et une fine bordure apicale ; antennes et pattes ferrugineuses, celles-ci squamulées. Dessous à squamules rondes, serrées, cendrées ou flavescentes. Rostre arqué, robuste, à peine plus long que le prothorax, ponctué-rugueux, squamulé, mat, seulement un peu brillant au sommet chez la femelle. Tête déprimée entre les yeux, vertex caréné ; ponctué, squamulé. Antennes antémédianes ; scape claviforme ; funicule à 1^{er} article obconique à peine plus long et plus épais que le 2^e, les 3^e et 4^e plus longs que larges, les suivants courts mais non transversaux ; massue oblongue égale (ou un peu plus longue) aux quatre articles précédents réunis. Prothorax transversal, non tuberculé, à côtés arrondis ; fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé et échancré au milieu ; la base étroite, le disque densément ponctué-rugueux, muni d'une étroite et profonde impression antéscutellaire. Élytres peu arrondis latéralement, à calus

huméral médiocre ; stries étroites, bien tracées, ponctuées, squamulées ; interstries bien plus larges que les stries, plans, rugueux. Pattes fines ; fémurs fortement dentés ; tibias bisinués ; corbeilles tarsales antérieures plus courtes que les autres, mais très obliques ; ongles dentés.

Mâle : segment anal largement déprimé ; mésotibias ongulés à l'angle apical interne.

Vit sur *Stachys ambigua* L. ! et *S. palustris* L. (TEMPÈRE).

Terrains marécageux et froids, depuis avril jusqu'en novembre. Assez rare. Répandu dans la majeure partie de notre territoire. Tout le bassin de la Seine ; régions du nord, du nord-est ; Bretagne ; Orléanais ; Centre ; région lyonnaise ; Gironde. Semble manquer en Provence et dans le Roussillon.

Europe boréale et centrale ; Hollande ; Angleterre.

15. **Ceuthorrhynchus uniformis** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 571. Subsp. *subulatus* Ch. BRISOUT, Abeille, V, 1869, p. 453. — HUSTACHE, 1924, p. 139. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 425.

Long. : 2,3-2,8 mm. Espèce remarquable par son rostre nettement subulé au sommet. Corps ovale, convexe, noir, couvert de squamules linéaires, d'un gris très clair, modérément serrées, disposées, sur les élytres, en deux rangs sur chaque interstrie ; les antennes noirâtres ou ferrugineuses ; les pattes brunes ou rougeâtres, les tarsi parfois testacés ; le rostre noir en entier ou avec le sommet roux-foncé. Dessous assez densément squamulé de clair. Rostre peu arqué, égal au prothorax, atténué au sommet, ponctué, pubescent sauf à l'extrémité, glabre et luisant. Antennes submédianes, assez courtes ; funicule à 1^{er} article moitié plus long que le 2^e, les derniers globuleux ; massue assez grosse, ovale. Prothorax médiocrement transversal, fortement rétréci en avant, brièvement étranglé derrière le bord antérieur qui n'est pas relevé, les côtés arrondis, le disque fortement et densément ponctué, brièvement sillonné à la base. Élytres ovales, convexes, arqués latéralement ; stries fines, ponctuées, glabres ; interstries plus larges que les stries, plans, rugueux. Fémurs robustes, claviformes, munis d'un fascicule dentiforme ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une fovéole densément squamulée ; méso- et métatibias finement ongulés en dedans, au sommet.

La description ci-dessus s'applique à la sous-espèce *subulatus*, décrite de Madrid, comme espèce propre. Elle a été mise en synonymie d'*uniformis* de Syrie et du Caucase par SCHULTZE (*Deutsche ent. Zeit.*, 1902, p. 213).

La comparaison que j'ai faite des deux formes m'a permis de relever un certain nombre de caractères distinctifs et de conserver à *subulatus* valeur de sous-espèce. Chez *uniformis* typique, le prothorax est plus court, plus fortement contracté en avant, la ponctuation plus faible. Le caractère le plus saillant et qui frappe à première vue réside dans l'épaisseur moitié plus grande des squamules qui sont en même temps plus longues, formant, sur les élytres, deux rangs très serrés sur chacun des interstries dont ils masquent

entièrement le fond ; les soies des corbeilles tarsales sont plus épaisses, ordinairement d'un roux foncé (testacées chez *subulatus*). En outre, les élytres portent parfois de vagues taches brunâtres plus ou moins distinctes.

L'adulte vit sur *Phlomis herba-venti* L. (Labiacées) ; il en ronge (parfois entièrement) les bourgeons terminaux des tiges, avant la floraison (LICHTENSTEIN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1913, p. 428). Il se rencontre sur la même plante, en Algérie, dès le mois d'avril (PEYERIMHOFF).

Très localisé, mais abondant dans les stations suivantes :

Hérault : Montpellier, en mai (LICHTENSTEIN !) ; Villeneuve-les-Maguelonne (H. SICARD !). — Gard : Codognan (J. THÉROND).

Espagne, Algérie.

16. *Ceuthorrhynchus pubicollis* GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, p. 146. — *signatellus* GYLL., l. c., p. 575. — *interstinctus* GYLL., l. c., p. 570. — *Weisei* REITTER, 1885, *Wien. ent. Zeit.*, VII, p. 272. — *Sequensi* STIERL, 1897, *Mitt. Schweiz. ent. Ges.*, IX, p. 479. — v. *Bedeli* SCHULTZE, 1903, *Deutsche ent. Zeit.*, p. 292. — v. *Planeti* HUST. *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1916, p. 114. — v. *continuus* REY, *L'Éch.*, XI, 1895, p. 38. — HUSTACHE, 1924, p. 143. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 426.

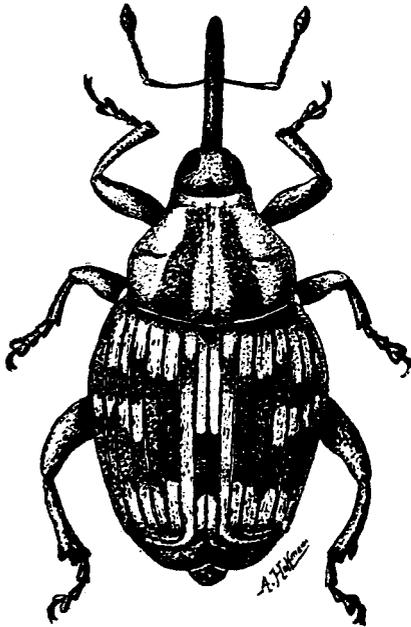


FIG. 523. — *Ceuthorrhynchus (Thamioctolus) pubicollis* GYLL.

Long. : 2,5-2,8 mm. Corps ovale, court, convexe, noir, revêtu de squamules étroites, linéaires, brunes et blanches, bien plus courtes sur le prothorax que sur les élytres ; les squamules occupant presque entièrement le prothorax, ne ménageant qu'une bande latérale brune de chaque côté de la ligne médiane qui reste plus ou moins largement squamulée de blanc ; les élytres avec un dessin clair en damier, assez fortement tranché

chez la forme typique, composé comme suit : la suture avec une bande postscutellaire allongée jusqu'à sa moitié antérieure et flanquée latéralement d'une courte macule basale sur le 2^e interstrie, une fascie submédiane arquée, occupant les interstries 6-7-8-9, une autre subapicale, large et entière, une bordure apicale, une linéole à l'extrémité de la suture, enfin de fines linéoles souvent obsolètes à la base des 3^e à 6^e interstries ; les antennes et les pattes noirâtres ; les tarsi ferrugineux. Rostre aussi long

(mâle) ou un peu plus long (femelle) que la tête et le prothorax réunis, pointillé et un peu squamulé à la base, très brillant au sommet chez la femelle. Antennes insérées vers le tiers (mâle) ou vers le milieu (femelle) du rostre ; funicule à 1^{er} article court, obconique, à peine plus long et beaucoup plus épais que le 2^e, les suivants peu à peu plus courts ; massue suboblongue, plus courte que les cinq articles précédents réunis. Prothorax un peu transverse, légèrement resserré derrière le bord antérieur non relevé, la base un peu bisinuée, le disque convexe, brièvement fovéolé à la base, les bords latéraux arrondis en arrière et non modifiés par les tubercules très obsolètes ou nuls. Élytres à calus huméral assez saillant, stries bien marquées, peu distinctement ponctuées, glabres, interstries plus larges que les stries, plans, alutacés. Pattes robustes, squamulées de clair ; fémurs épais, finement denticulés ; tibias droits, ongles dentés.

Mâle : segment anal assez profondément fovéolé ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

La vestiture est variable. Parfois les linéoles blanches des élytres sont ininterrompues (v. *continuus* REY) ; ou la squamulation claire envahit densément les élytres qui deviennent d'un cendré uniforme, moins quelques taches de la fascie antérieure qui restent plus claires (v. *Bedeli* SCHULTZE = *Planeti* HUST.).

Vit sur *Betonica officinalis* L. ! (nombreux observateurs) ; observé également sur *Stachys palustris* L., dans les Landes (J. DE MUIZON, d'après HUSTACHE).

Prairies ; clairières et allées herbeuses des bois ; parfois dans les marécages.

Répandu dans presque tout notre territoire, sauf dans le nord-ouest. Très commun dans la région littorale des Alpes-Maritimes, vers la fin juin à la mi-juillet ! — Corse.

La v. *continuus* dans le Rhône, en Provence où elle constitue une race homogène, et çà et là avec la forme typique. La v. *Bedeli* dans l'Isère, en Savoie et en Espagne ; La Granja (Ph. FRANÇOIS !), peu distincte de la précédente.

Europe centrale et méridionale ; Allemagne ; Autriche ; Italie ; Espagne ; Balkans ; Caucase.

17. **Ceuthorrhynchus signatus** GYLLENHAL, 1837, in Schönherr, Gen. Curc., V, I, p. 522. — HUSTACHE, 1924, p. 140. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 2,3-2,7 mm. Très voisin du précédent, ordinairement un peu plus petit, le dessin élytral analogue, mais la fascie oblique submédiane

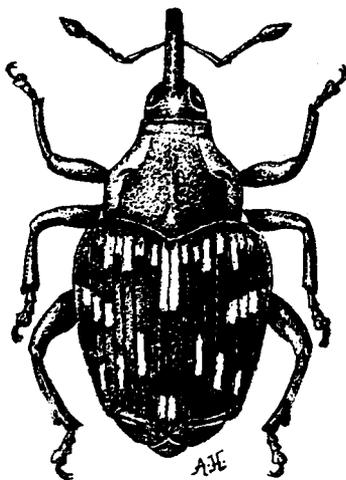


FIG. 524. — *Ceuthorrhynchus* (*Thamiocolus*) *signatus* GYLL.

n'occupant que les interstries 6-7-8 et formée, ainsi que la bande post-scutellaire et celle de l'extrémité de la suture, de squamules ovales ou oblongues, aplaties, serrées, tranchant plus fortement sur le reste du dessin ; le prothorax avec trois bandes longitudinales claires plus distinctes, les pattes brunes ou d'un ferrugineux obscur ; le rostre égal au prothorax ; les antennes plus courtes, insérées un peu en avant du milieu du rostre.

Chez le mâle, le segment anal est plus obsolètement fovéolé et les mésotibias seuls, portent un onglet apical interne.

L'espèce est peu variable, les pattes sont parfois entièrement rougeâtres.

Vit sur *Stachys recta* L. (BRISOUT, BEDEL, DEVILLE, HUSTACHE, TEMPÈRE, HOFFMANN). Endroits secs ; bois, talus, falaises ; plaines et montagnes ; surtout en terrains siliceux ou calcaires. Printemps-automne.

Répandu dans presque toute la France. Rare dans le Centre. Non signalé de la Bretagne.

Europe moyenne et méridionale ; Pologne ! ; Turkestan ; Russie méridionale.

18. **Ceuthorrhynchus Sahlbergi** (SCHÖNHERR) SAHLBERG in Schönherr, Gen. Sp. Curc., VIII, 2, 1845, p. 152. — *lamii* C. R. SAHLBERG, Ins. Fenn., II, 1834-39 (1835), p. 96. — HUSTACHE, 1924, p. 145. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 2,5-2,8 mm. Ressemble étonnamment à *C. signatus* et facile à confondre avec lui ; la coloration et le dessin élytral presque identiques. On le sépare cependant par les caractères suivants. Taille plus forte ; les squamules brunes plus foncées ce qui fait paraître le dessin clair plus tranché ; le prothorax moins transversal, plus longuement rétréci en avant, finement tuberculé ; la bande latérale claire rarement entière, largement interrompue en son milieu, la bande médiane réduite à deux taches, l'une au sommet, l'autre à la base, le disque parsemé ou non de quelques squamules blanches ; sur les élytres, la fascie submédiane analogue, les linéoles formant la fascie postérieure à squamules ordinairement aussi denses et aussi tranchées que les autres dessins élytraux (chez *signatus*, ces linéoles sont bien moins tranchées et à squamules moins serrées que la fascie antérieure et les bandes suturales) ; les élytres plus étroits, moins arqués latéralement, le calus huméral plus saillant ; le rostre plus ponctué ; les antennes médianes, ferrugineuses ; la massue foncée, épaisse, ovale ; les pattes brun de poix avec les tibias et les tarses plus clairs, rougeâtres ; fémurs claviformes, très finement denticulés ; les soies des corbeilles tarsales plus fortes ; ongles dentés comme chez *signatus*. Caractères sexuels secondaires du mâle analogues.

L'adulte vit probablement sur *Lamium galeobdolon* CRANTZ (Lamier jaune), plante sur laquelle je l'ai capturé une première fois dans la Meuse, à Lamorville et une seconde fois dans la Marne à Janvry (HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 204). Signalé en Allemagne, sur *Lamium album* L. (KNIEPHOF) (1).

(1) KNIEPHOF, Ent. Blätter, II, 1935, p. 78.

Régions froides ; taillis et bois découverts ; avril-mai-juin.

Europe boréale et moyenne ; Finlande ; Allemagne septentrionale ; Belgique ; Danemark, sur les Lamiers (V. HANSEN) ; Autriche ; Hongrie ; Turquie ; Caucase.

19. **Ceuthorrhynchus Kraatzi** Gh. BRISOUT, Abeille, V, 1869, p. 461. — *bosnicus* SULTZE, Mittheil. Bosnien, V, 1897, p. 501. — *Devillei* HUST., Bull. Soc. ent. Fr., 1912, p. 409. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1931, p. 157 ; idem, 1940, p. 21. — HUSTACHE, 1924, p. 143 et 146. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 2,8-3 mm. Voisin des trois espèces précédentes et en particulier de *C. signatus* par la forme du corps et le dessin élytral. Remarquable parmi les insectes du même groupe, par la longueur de la massue antennaire. — Brièvement ovale, assez convexe, noir, revêtu de squamules d'un brun très foncé et blanches ; le prothorax avec les côtés latéraux et une tache médiane postérieure de squamosité blanche, le disque parsemé ou non d'une pubescence squamuleuse blanchâtre, peu dense ; les élytres avec un dessin blanc de craie composé comme suit ; une grande tache cruciforme, derrière l'écusson, une fascie latéro-

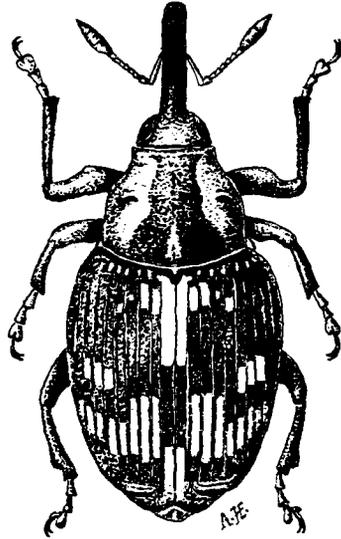


FIG. 525. — *Ceuthorrhynchus* (*Thamiocolus*) *Kraatzi* BRIS.

médiane s'étendant sur les interstries 6 à 9, la partie postérieure de la suture et une petite tache avant le sommet, une assez large bande transversale en arrière de la fascie médiane, s'étendant en arrière le long de la suture, cette dernière bande composée de squamules linéaires, plus fines et moins serrées que celles des autres dessins dont les squamules sont oblongues, denses, un peu soulevées, plus tranchées ; parfois cependant les deux bandes sont réunies et dans ce cas les squamules sont toutes de même épaisseur. Dessous du corps à squamosité blanche et compacte. Antennes ferrugineuses ou testacées (massue comprise), l'extrémité du scape parfois noirâtre ; pattes annelées de clair ; fémurs foncés ; tibias brun de poix ; tarses roux. Rostre plus robuste que chez les précédents, arqué, un peu plus long (femelle) ou aussi long (mâle) que la tête et le prothorax réunis, ponctué, rugueux. Antennes antémédianes (mâle) ou médianes (femelle) ; funicule à 1^{er} article à peine plus long que le 2^e ; massue fusiforme, aussi longue que les six articles précédents ensemble. Prothorax transversal, fortement rétréci en avant, légèrement

étranglé derrière le bord antérieur qui est peu relevé ; bituberculé, canaliculé en arrière, le disque à points serrés confluent, la base peu bisinuée. Élytres courts, atténués latéralement en arrière ; stries assez fines, ponctuées, glabres ; interstries plans, rugueux, finement muriqués en arrière. Fémurs avec un très fin denticule ; ongles dentés.

Mâle : segment anal fovéolé ; méso- et métatibias ongulés en dedans au sommet.

Certains spécimens ont les squamules claires d'un jaune safran, mais peut-être s'agit-il d'une altération *post-mortem* des squamules ordinairement d'un blanc pur ?

Les exemplaires français décrits sous le nom de **Devillei** HUST., ne sont distincts du *Kraatzi* que par le prothorax un peu plus court et les tempes, un peu plus élargies derrière les yeux, ils ne constituent qu'une simple variété, d'autant que ces mêmes caractères se retrouvent chez certains spécimens que j'ai vus provenant de Roumanie.

Vit en France sur *Stachys ambigua* SM. (HUSTACHE) et *Stachys palustris* L. (HOFFMANN) en Autriche, sur cette même plante (URBAN), sur *S. silvatica* L. en Croatie (K. DANIEL !). — Marécages, abords des bois ; mai-juin. Rare.

Jura : Tavaux, types du *Devillei* (HUSTACHE) ; Dôle (idem). — Côte-d'Or : environs de Dijon (ROUGET). — Isère : Entre-deux-Guiers (V. PLANET !). — Aisne : Bazoches, en nombre, 26-VII-1938 (A. HOFFMANN). — Oise : Compiègne (BESNARD !).

Suisse ; Espagne ; Hongrie et Croatie, types du *Kraatzi* ; Roumanie ; Caucase ; Bosnie.

Subgen. **Mogulones** REITTER, Fn. Germ., V, 1916, p. 152.

20. **Ceuthorrhynchus geographicus** GOEZE, 1777, Ent. Beitr., I, p. 359. — *echii* F., 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 436. — *glypticus* SCHALLER, 1783, Abh. Nat. Ges. Halle, I, p. 282. — *Pueli* HUST., Bull. Soc. ent. Fr., 1913, p. 233. — HUSTACHE, 1924, p. 148. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426 ; Cat. Corse, p. 441.

Long. : 4-4,5 mm. Reconnaisable à son dessin dorsal composé de fines lignes claires longitudinales et obliques. Ovale, noir, peu convexe, couvert de squamules piliformes assez grossières, serrées, appliquées, d'un brun plus ou moins foncé, et d'autres oblongues, blanches, un peu soulevées, formant sur le prothorax, trois fines lignes longitudinales, les deux latérales arquées, la médiane prolongée sur le front, une fine ligne transversale barrant, vers le milieu, la ligne médiane et tangente, par son extrémité, aux latérales et une fine bordure basale ; sur les élytres des lignes longitudinales le long des stries interrompues ou réunies transversalement à certains endroits, une fascie partant de l'écusson s'étendant obliquement sur les quatre premiers interstries, descendant vers le milieu sur le 5^e interstrie pour remonter, à partir du 6^e, jusque sous l'épaule, une bande suturale sur la moitié antérieure, une fascie subapicale assez confuse et une fine bordure apicale ; le dessin post-scutellaire formé ordinairement par trois rangées de squamules ; les antennes rousses,

la massue foncée ; les pattes noirâtres, sauf les tarses ferrugineux. Dessous du corps couvert de petites squamules serrées, ovales, cendrées. Rostre épais, arqué, ponctué-strié, pubescent jusqu'au sommet, aussi long (mâle), plus long (femelle) que le prothorax. Antennes antémédianes. Front déprimé, orné de trois fines lignes blanches. Prothorax transversal, arrondi latéralement, obtusément anguleux vers le milieu, largement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé et échancré en son milieu ; base bisinuée, le disque ponctué-rugueux, les côtés râpeux. Élytres ovales, à côtés faiblement arqués et convergents ; le calus huméral saillant, rugueux, l'apical râpeux ; stries fortes, ponctuées, squamulées de blanc, la 9^e et la 11^e arquées sous l'épaule, convergentes et

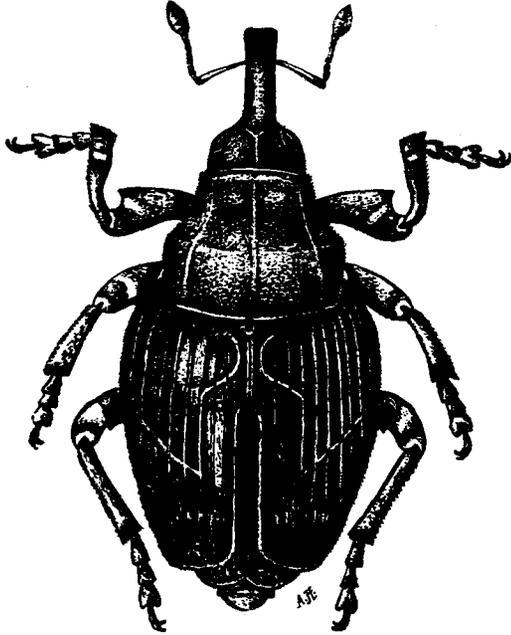


FIG. 526. — *Ceuthorrhynchus (Mogulones) geographicus* GOEZ.

touchant la 10^e ; interstries larges, plans, les 8^e et 9^e entièrement et fortement granuleux. Pattes pubescentes, annelées de clair ; fémurs épais, fortement dentés ; tibias arqués à la base ; ongles dentés.

Mâle : abdomen à segments 1-2 fortement déprimés ; segment anal avec une large fovéole ; tibias ongulés à l'angle apical interne. — Femelle : segment anal déprimé longitudinalement ; la vestiture foncière ordinairement brune peut être d'un brun roux (1).

La larve vit dans les racines de *Echium vulgare* L. et en Algérie sur *E. grandiflorum* DESF. (PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1911, p. 305). Elle se transforme dans le sol, dans une coque de terre. L'adulte se trouve abondamment sur les *Echium* de juin à juillet, puis de septembre à octobre.

Toute la France, la Corse ; plaines et régions montagneuses, s'élève jusqu'à 1.500 m. d'altitude.

Toute l'Europe ; Algérie ; Maroc ; Madère.

(1) On trouve même au Maroc, à Marrakech, vivant sur *Echium grandiflorum* DESF. (DUMÉE), une race dont les squamules foncières sont d'un roux pâle, le dessin dorsal, de ce fait, est très peu tranché ; les élytres, dans les deux sexes, sont en outre nettement subdéprimés (V. Duméol, nova).

Subsp. **Sainte-Clairei** H. WAGNER, 1927, Col. Centralbl., II, p. 206. — A. HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1931, p. 157. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Fr., p. 426.

Diffère de la forme typique par l'arrière-corps un peu plus étroit, le dessus des élytres plus aplati ; le prothorax plus brièvement contracté en avant, les bords latéraux, de ce fait, paraissant plus arrondis ; les stries élytrales plus fortes, les interstries plus étroits et moins plans ; la squamosité plus grossière, un peu soulevée, les squamules formant le dessin blanc plus grandes. Pour le reste semblable à *geographicus* dont il constitue une race biologique.

Vit sur *Borrigo laxiflora* D.C., en Corse : Bastia, mai, 1927 (H. WAGNER !) ; Aleria (AGNUS !).

Je n'ai vu de cet insecte (trois paratypes de l'auteur compris) que des mâles. Sa valeur en tant que race se trouve confirmée par sa présence dans les mêmes localités où se rencontre la forme typique.

21. **Ceuthorrhynchus Beckeri** A. SCHULTZE, 1900, Deutsche ent. Zeitschr., p. 26. — HUSTACHE, 1924, p. 150. — Cat. Fr. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426 ; Cat. Corse, p. 442.

Long. : 3,8-4 mm. Voisin du précédent, coloration analogue et dessin dorsal peu différent. On le distingue par les caractères suivants. Taille un peu plus faible ; les lignes longitudinales claires des élytres formant des bandes bien plus larges, presque entières, composées de 2 à 3 rangées de squamules très blanches sur les interstries, les squamules du prothorax également plus grandes ; le prothorax à bord antérieur moins relevé, les côtés plus obsolètement ou nullement tuberculés, à ponctuation plus forte, très serrée ; les stries plus fortes, la plupart squamulées ; les interstries latéraux bien plus finement granulés ; les squamules brunes formant la vestiture foncière plus fines, laissant voir, en partie, la ponctuation qui est plus forte ; la fascie antérieure souvent nulle est parfois représentée par une bande oblique latérale, plus ou moins distincte, la ligne entourant le calus apical, chez *geographicus*, fait ici entièrement défaut, les tibias du mâle plus finement ongulés.

Vit sur les *Echium* (A. SCHULTZE), sur *E. vulgare* L. (P. BRUERA !).

Corse : Bastia (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE !, P. BRUERA !) ; Aleria (AGNUS !) ; La Foce, 1.200 m. alt. (M. MAINDRON, ma coll.).

Syrie ; Grèce ; Turquie ; Asie-Mineure ; Italie ; Sicile ; Allemagne : Hanovre.

22. **Ceuthorrhynchus radula** GERMAR, 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 238. — HUSTACHE, 1924, p. 151. — H. WAGNER, Col. Centralbl., II, 1927, p. 205, 213.

Long. : 4-4,3 mm. Ovale, peu convexe, la vestiture foncière à squamules fines piliformes, peu serrées, brunes ou fauves, avec des squamules blanches, oblongues formant, sur le prothorax, trois lignes claires, les deux latérales arquées, sinueuses, reliées vers leur milieu par une ligne transversale en forme de V qui traverse la ligne médiane ; sur les élytres une bande post-scutellaire étroite, occupant le tiers antérieur de la suture, accompagnée d'une macule à la base du 2^e interstrie, de petites macules

assez rapprochées alignées sur la plupart des interstries, une fine bordure apicale et plus rarement une fascie latérale oblique, décomposée en macules, un peu en avant du milieu sur les interstries 6, 7, 8. La squamosité mêlée à une fine et très courte pilosité foncée, soulevée, peu distincte ; pattes noires ; tibias brun de poix, tarsi ferrugineux ; antennes rougeâtres (sauf parfois le sommet du scape et la massue noirâtres). Dessous du corps densément squamulé de blanchâtre. Rostre peu arqué, égal au prothorax, entièrement et fortement ponctué-rugueux, pubescent, mat. Antennes antémédianes ; les deux premiers articles du funicule égaux, le 2^e seulement plus étroit, les suivants courts mais non transversaux ; massue grosse, ovale, acuminée, égale aux quatre précédents articles. Tête squamulée ; front déprimé, vertex caréné. Prothorax transversal, arrondi latéralement et fortement rétréci derrière le bord antérieur qui est fortement relevé et entier, le disque à points serrés, les côtés fortement ridés-tuberculés. Élytres à bords latéraux faiblement arqués, convergents ; le calus huméral saillant, muriqué ; stries fortes, ponctuées, squamulées ; interstries plus larges que les stries, plans, rugueux, les latéraux à partir du 5^e, entièrement tuberculés, les quatre premiers muriqués à leur sommet. Pattes robustes, squamulées de brun et annelées de cendré ; fémurs claviformes, fortement dentés ; tibias bisinués, fortement arqués à la base et élargis au sommet ; corbeilles obliques, bordées de soies rousses ; ongles dentés.

Mâle : segment anal muni d'une profonde et large fossette squamulée ; tibias armés d'un petit ongllet apical interne roux ou testacé.

Vivrait sur *Isatis tinctoria* L., d'après FAVRE, cité par HUSTACHE (1). Très rare en France : Savoie ; Samoëns (coll. BONNAIRE !).

Suisse, Canton de Vaud, Aigle (JACCARD) ; Valais : Chandolin (FAVRE). Allemagne ; Autriche ; Russie ; Italie.

Subgen. **Hadroplontus** C. G. THOMSON, 1859, Skand. Col., I, p. 140.

23. **Ceuthorrhynchus abbreviatulus** FABRICIUS, 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 436. — *abbreviatulus* REDT., 1849, Fn. Aust., p. 385. — *invasor* HERBST, Käf., VI, 1795, p. 414. — *variegatus* GRAV., Vergl. Ubers. Zool. Syst., 1807, p. 205. — HUSTACHE, 1924, p. 147. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 4-5 mm. Espèce de grande taille, noire, convexe, à vestiture légère composée de fines squamules linéaires, brunes et jaunâtres ou blanchâtres, ces dernières couvrant éparsément le prothorax et les élytres, d'autres, plus grossières, formant sur les élytres une grande fascie vague, peu distincte, très sinueuse, partant de la région scutellaire, d'abord subperpendiculaire à la suture sur les quatre premiers interstries, inter-

(1) Ce victus, sur une Crucifère, paraît singulier chez une espèce aussi voisine de celles vivant habituellement sur les Borraginacées.

rompue sur le 5^e et remontant obliquement vers les côtés (à partir du 6^e et un peu en avant du milieu) ; une autre fascie apicale arquée-coudée accompagnée ou non d'une subapicale peu nette ; les pattes brunes ; les tarsi et les antennes ferrugineux (la massue obscurcie ou non). Dessous finement et éparsément squamulé de blanchâtre. Rostre égal au prothorax, robuste, faiblement courbé de la base à l'insertion antennaire, plus arqué ensuite, tricaréné, ponctué-rugueux, finement squamulé. Antennes antémédianes, hispides ; funicule à 2^e article linéaire, de 1/3 plus long que le 1^{er}, les 3 à 7 progressivement plus épais et plus courts ; massue ovale, plus courte que les quatre articles précédents ensemble. Tête rugueuse ; front déprimé ; vertex caréné. Prothorax transversal, modérément arqué sur les côtés qui sont presque droits en arrière, assez fortement resserré derrière le bord antérieur qui est un peu relevé et échancré en son milieu ; la base subrectiligne ; finement caréné sur sa ligne médiane et brièvement sillonné devant l'écusson, densément ponctué-rugueux. Élytres ovales, larges, à épaules arrondies, non saillantes, à bord latéraux faiblement arqués, atténués et largement arrondis en arrière ; stries fortes, ponctuées, squamulées au moins en arrière ; interstries larges, plans, très finement rugueux. Pattes fortes, squamulées ; fémurs armés d'une forte dent triangulaire ; tibiai légèrement bisinué ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une fovéole ; tibiai munis d'un petit onglet foncé à l'angle apical interne.

Vit sur *Lamium album* L. et *L. purpureum* L. (nombreux observateurs).

Connu, en France, seulement de plusieurs localités de l'Est. Nul ailleurs.

Assez répandu dans la région de l'Alsace-Lorraine : Strasbourg, Thionville, Colmar, Metz, Contrexéville. — Meuse : Arrancy (HOFFMANN).

Europe centrale et méridionale, Pologne : Cracovie (SMRECZYNSKI !); Caucase.

24. ***Ceuthorrhynchus symphyti*** BEDEL, 1885, Faun. Bass. Seine, VI, p. 168 (nom. nov.). — *raphani* auct. (non F., Ent. Syst., I, 2, p. 438) (1). — HUSTACHE, 1924, p. 179. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3-4 mm. En ovale, noir, assez convexe, le dessus uniformément revêtu de petites squamules brièvement ovales, assez serrées, d'un brun-jaunâtre ou d'un gris sale ; les élytres avec quelques soies épaisses, très courtes, soulevées, noirâtres, plus visibles sur les bords latéraux et sur le calus apical, et vers la moitié antérieure une vague fascie latérale blanchâtre, oblique, à partir du 6^e interstrie ; pattes foncées ; tarsi et antennes ferrugineux. Dessous du corps couvert de squamules analogues à celles du dessus, très denses, plus claires, formant une couche squameuse sur la poitrine, les épimères mésothoraciques visibles, vus de haut, dans

(1) D'après BEDEL, la description de *C. raphani* F. s'appliquerait probablement à *C. rapae* GYLL., le nom d'abord inédit de *symphyti* avait été proposé par C. VON HEYDEN (Cat. STURM 1826).

l'angle thoraco-élytral. Rostre long, arqué, noir, finement ponctué-squamulé à la base, pointillé et luisant en avant dans les deux sexes, celui du mâle plus long que la tête et le prothorax réunis, celui de la femelle de 1/4 plus long. Antennes faiblement antémédianes (mâle) ou submédianes (femelle); funicule à deux premiers articles presque égaux, le 1^{er} un peu plus épais, les 5-7 globuleux (mâle), brièvement ovoïdes (femelle); massue oblongue, égale aux quatre précédents articles réunis. Tête convexe, squamulée; front plan, vertex finement caréné. Prothorax transversal, subtrapézoïdal, très faiblement arrondi latéralement, à peine anguleux vers le milieu, la base bisinuée légèrement, le sommet brièvement étranglé, le bord antérieur relevé et échancré; muni d'une fossette anté-scutellaire oblongue, la ligne médiane parfois finement carénée. Élytres légèrement arqués-convergens, à calus huméral assez saillant, l'apical médiocre; stries très fines, ponctuées, squamulées; interstries bien plus larges que les stries, plans, rugueux; la suture nettement relevée à partir de la moitié jusqu'au niveau du calus apical. Pattes fortes, squamulées; fémurs épais, fortement dentés; tibias amincis et arqués à la base; ongles dentés.

Mâle: segment anal pourvu d'une large et profonde fovéole; méso- et métatibias onglés en dedans au sommet.

Vit sur *Symphytum officinale* L. et, en Provence, sur *S. tuberosum* L. ! (Borraginacées).

De nos observations faites à Versailles, il résulte que la larve ne vit pas seulement dans les tiges, mais aussi dans les racines qu'elle atteint profondément par des galeries descendant du collet, endroit où s'effectue ordinairement la ponte, d'autres couloirs ascendants peuvent exister qui atteignent la tige sur une longueur de 6 à 8 cm. La ponte a lieu de mai à juin. L'évolution larvaire dure jusqu'en fin de septembre, époque où l'on trouve encore des larves. La nymphose se fait en terre, dans une logette, elle dure tout l'hiver et jusqu'à la fin de mars. L'imago apparaît dès le mois d'avril, mais surtout au commencement de mai. Quelques éclosions se prolongent jusqu'à la fin de juin et même au début de juillet, mais c'est là une exception. Les adultes lardent le sommet des jeunes tiges et l'inflorescence, avant son épanouissement, de nombreuses piqûres nutritives, un peu avant leur accouplement. La larve est attaquée activement par *Sigalphus pallipes* NEES (Hym. *Bracnidae*). — Cf. aussi URBAN, *Ent. Blät.*, 20, 1924, p. 53.

Répandu dans de nombreuses régions; endroits humides, près-marais; bords des fossés; chemins frais des bois, etc.

Assez commun dans l'Est et dans le bassin de la Seine; Côte-d'Or; Bourbonnais; moins fréquent dans le Midi: Isère; Drôme; Vaucluse; Alpes-Maritimes!; Landes. Paraît très rare en Gironde; manque dans le Nord-Ouest.

Europe moyenne; Hollande; Belgique; Russie.

25. **Ceuthorrhynchus angulosus** BOH., in Schönherr, *Gen. Sp.*, VIII, 2, 1845, p. 160. — *balsaminae* GUILL., *Echange*, I, n° 7, p. 3. — *impressicollis* LITTLE, in WATERHOUSE, *Cat. Brit. Col.*, 1861, p. 80 (s. *descript.*). — HUSTACHE, 1924, p. 181. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 426.

Long. : 3-4 mm. Facile à distinguer par son prothorax long et conique, ses pattes allongées et grêles. Corps suboblong, noir, peu convexe, revêtu en entier de petites squamules denses, ovales, d'un gris jaunâtre ou cendré ; le prothorax uniformément squamulé ou avec trois bandes très vagues de squamules plus serrées ; les élytres avec ou sans fascie plus claire mais peu distincte partant du milieu, environ sur le 6^e interstrie et atteignant obliquement la région sous-humérale, plus rarement avec une vague tache cruciforme derrière l'écusson ; les antennes (massue noire exceptée) et les tibias ferrugineux ; les tarses un peu plus clairs, les ongles souvent noirâtres. Dessous squamulé comme le dessus, mais les squamules plus grandes et plus claires. Rostre fortement courbé, cylindrique, égal à la tête et au prothorax, squamulé à sa base, ponctué, pubescent. Antennes antémédianes ; 1^{er} article du funicule subconique et un peu plus épais que le 2^e qui est presque aussi long que lui, les deux derniers subglobuleux ; massue fusiforme égale aux cinq articles précédents ensemble. Tête squamulée ; front plan. Prothorax conique à peine transversal, sa base trois fois aussi large que le sommet, ses côtés subrectilignement rétrécis d'arrière en avant, faiblement resserré derrière le bord antérieur non ou à peine relevé et échancré ; portant en arrière du milieu un tubercule aigu ; base peu sinuée ; ligne médiane assez profondément canaliculée. Élytres courts, modérément arqués-convergenents latéralement ; calus huméral saillant, l'apical assez marqué ; stries fines, ponctuées et squamulées ; interstries bien plus larges que les stries, subplans, finement granulés. Pattes élancées, squamulées ; fémurs très finement dentés ; tibias droits ; corbeilles tarsales courtes et bordées de spicules noires ; tarses spongieux en dessous ; ongles dentés.

Mâle : segment anal pourvu d'une petite fossette squamulée ; méso- et métatibias avec un petit ongle foncé au sommet interne.

Insecte peu variable, parfois la suture en arrière, l'apex et une fascie antérieure oblique brunâtres ; les tibias peuvent être plus ou moins foncés.

L'adulte vit sur diverses Labiacées, dont il crible les feuilles et le sommet des tiges de multiples petits trous circulaires provoquant une atrophie partielle de ces organes, sur *Lycopus europaeus* L. (A. HOFFMANN, HUSTACHE !, DUPREZ !), *Stachys ambigua* SM. (HUSTACHE), *Galeopsis Tetrahit* L. (HOFFMANN, RUTER, DE BOISSY !, V. PLANET !).

Marécages ; champs incultes ; moissons ; taillis ; indifféremment dans les endroits secs ou humides ; surtout en mai-juin.

Abondant par places dans diverses régions du Nord et de l'Est, dans les environs de Paris ; çà et là dans le Centre, plus rare ailleurs. Semble manquer en Bretagne, en Normandie et dans la région méditerranéenne. Signalé des départements suivants : Haut et Bas-Rhin ; Vosges ! ; Jura ! ; Nord ; Somme ; Oise ! ; Loire-Inférieure ; Marne ! ; Aisne ! ; Seine-et-Marne ! ; Seine-et-Oise ! ; Seine ! ; Côte-d'Or ; Haute-Vienne ! ; Ain ; Isère ! ; Savoie ! ; Ariège ; Gironde.

Belgique, Angleterre, Danemark, Allemagne, Pologne, Hongrie, Russie, Suisse.

26. **Ceuthorrhynchus borraginis** FABRICIUS, 1792, Syst. Ent., I, 2, p. 437. — HUSTACHE, 1925, p. 240. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3-3,5 mm. En ovale court, peu convexe, noir, mat ; la vestiture foncière, composée de squamules linéaires assez épaisses, serrées, appliquées, cendrées ou gris-jaunâtre, masquant les téguments, assez souvent accompagnées de squamules plus grandes, ovales, blanches, caduques, formant, sur les élytres, une bande post-scutellaire, non tangente à la base et s'étendant sur la moitié antérieure de la suture ; cette bande rarement absente est accompagnée parfois d'une fascie latéro-médiane oblique sur les interstries 6, 7, 8, 9, d'une basale en forme de 4 occupant les interstries 2, 3, 4, et de quelques taches apicales peu nettes ; les antennes (massue foncée exceptée) et tarses roux ; les ongles souvent noirâtres. Dessous couvert de squamules rondes, serrées, cendrées. Rostre courbé, assez fort, un peu atténué vers le sommet, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax, ponctué et squamulé, sauf au sommet chez la femelle. Antennes antémédianes ; funicule à 1^{er} article à peine plus long que le 2^e, les autres plus courts, serrés ; massue ovale-acuminée, égale aux quatre précédents articles. Front subdéprimé ; vertex finement caréné. Prothorax court, fortement arrondi latéralement vers le tiers postérieur, brièvement et fortement rétréci en avant, le bord antérieur peu relevé, la base bisinuée, plus de deux fois aussi large que le sommet, canaliculé au milieu. Élytres courts, médiocrement arqués-convergeants sur les côtés ; calus huméral saillant ; stries fines, ponctuées, squamulées, interstries plus larges que les stries, plans. Pattes robustes, squamulées ; fémurs épais, armés d'une dent aiguë ; tibias droits ; ongles fortement dentés.

Mâle : segment anal avec une fovéole ronde, grande et profonde ; méso- et métatitibas onglés à l'angle apical interne.

L'adulte se prend sur diverses Borraginacées : *Lycopsis arvensis* L. !, *Cynoglossum officinale* L. (nombreux observateurs), *Borrago officinalis* L. ! ; en Algérie sur *Solenanthes lanatus* D.C. (PEYERIMHOFF).

Terres incultes, jardins, abords des villages, surtout sur le calcaire ; mai à juillet.

Presque toute la France quoique peu abondant. Paraît manquer dans le nord-ouest, le sud-est ; très rare dans la région méditerranéenne.

Allemagne, Italie, Espagne, Algérie, Maroc.

27. **Ceuthorrhynchus cruciger** HERBST, 1784, in Fuëssly, Arch., V, p. 73. — *cruciger* OL., 1807, Encycl., V, p. 498. — *quadrinaculatus* GERM., 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 220. — *trinaculatus* PAYK., 1792, Monogr. Curc. Suec., p. 26. — *cruciger* var. 3 HERBST, Natursyst. Ins. Käf., VI, 1795, p. 394. — HUSTACHE, 1925, p. 153. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3,5-4,2 mm. Ovale, noir, peu convexe, la vestiture foncière formée de fines squamules piliformes, appliquées, serrées, d'un brun foncé

et de squamules ovales, imbriquées, d'un blanc pur, celles-ci dessinant, sur le prothorax, une fine ligne latérale arquée, située dans le rétrécissement antérieur et une étroite bande médiane obsolète souvent réduite à une

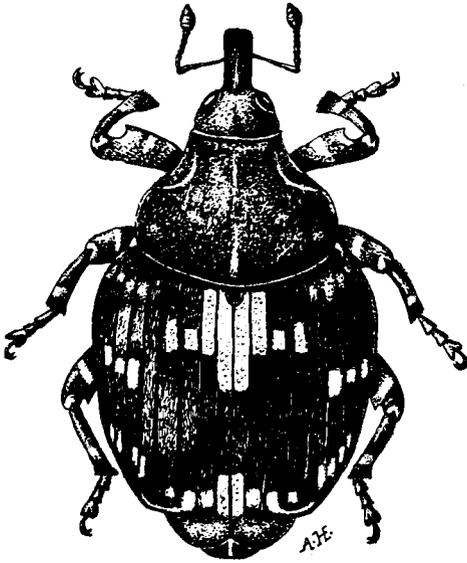


FIG. 527. — *Ceuthorrhynchus (Hadroplontus) cruciger* HERBST.

tache basale, couvrant la fossette antéscutellaire ; sur les élytres une large tache cruciforme post-scutellaire peu variable, dont les branches latérales s'étendent jusqu'au 4^e interstrie, la macule occupant le 2^e interstrie plus longue que celles des 3^e et 4^e et atteignant la moitié de la macule suturale, parfois même subégale à celle-ci (1), une autre tache cruciforme bien plus courte, subapicale, s'étendant de chaque côté jusqu'au 3^e interstrie et de là prolongée en une ligne fine et arquée jusqu'au sommet du 8^e interstrie, une fascie latéro-médiane obliquement arquée à partir du 6^e interstrie et rejoignant le bord de

l'élytre qui est confusément squamulé de clair, enfin quelques taches parfois peu nettes en arrière sur les 6^e, 7^e et 8^e interstries ; antennes rousses, sauf la massue et le sommet du scape noirâtres ; pattes brunes, annelées de clair, les tarses rougeâtres. Dessous du corps grossièrement et densément squamulé de blanc. Rostre courbé, épais, atténué en avant, rugueux, pubescent, hispide en dessous, mat, aussi long que la tête et le prothorax ensemble. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre ; les deux premiers articles du funicule subégaux, le 2^e un peu plus étroit, le 7^e globuleux ; massue ovale-acuminée, égale aux quatre précédents articles. Tête squamulée à points forts et serrés ; front déprimé ; vertex caréné. Prothorax convexe, transversal, bien arrondi latéralement, les côtés, sur sa moitié postérieure, non convergente en avant ; brusquement et fortement rétréci-resserré derrière le bord antérieur qui est redressé ; sans saillies ni tubercules, base faiblement bisinuée, non ou finement caréné au milieu, fortement ponctué-rugueux. Élytres

(1) *La v. cruz-major* HOFFM. (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 22), que l'on trouve en Algérie (BONNAIRE, BEDEL, PEYERIMHOFF, LEFIGRE), se distingue de la forme typique, par son prothorax plus ample, sa tache scutellaire plus large, composée de squamules plus grandes et plus fortement imbriquées.

faiblement arqués-convergenents sur les côtés, à calus huméral oblong, très saillant, l'apical médiocre ; stries étroites mais profondes, ponctuées, squamulées ; interstries 2 à 3 fois aussi larges que les stries, plans, rugueux, les latéraux râpeux. Pattes fortes, rugueuses ; fémurs épais, échancrés sous le genou et portant une forte dent triangulaire, tronquée extérieurement aux méso- et métafémurs ; tibias arqués à leur base ; corbeilles tarsales obliques ; ongles fortement dentés. Segment anal muni d'une fossette dans les deux sexes.

Mâle : tibias ongulés à l'angle apical interne.

L'adulte vit sur de nombreuses espèces de Borriginacées : *Cynoglossum officinale* L. !, *C. pictum* AIT. !, *Echium vulgare* L. (SCHERDLIN), *Anchusa italica* L. (PIRAZZOLI). Mai à juillet. La larve non cécidogène attaque la partie médullaire des tiges et du collet de *Cynoglossum officinale* (!).

Toute la France ; plus commun dans le Midi que dans le Nord ; semble très rare dans les régions armoricaine et aquitaniennes.

Europe, Maroc, Algérie, sur *Cynoglossum cheirifolium* L. (PEYERIMHOFF).

27 bis. **Ceuthorrhynchus Aubei** BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 148. — HUSTACHE, 1924, p. 156. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3,5-4 mm. Se distingue du précédent par les caractères suivants : taille un peu inférieure ; arrière-corps moins large, à côtés un peu plus convergenents en arrière ; prothorax plus étroit, moins arrondi en arrière, ses bords latéraux sur la moitié inférieure, convergenents en avant, bien moins brusquement resserré derrière le bord antérieur, et paraissant ainsi plus conique, un peu anguleux vers le milieu des côtés ; la tache post-scutellaire réduite latéralement aux deux premiers interstries et affectant plutôt la forme d'un T que d'une croix ; méso- et métatibias du mâle ongulés au sommet interne. Pour le reste semblable à *cruciger*. L'organe copulateur est identique à celui de ce dernier.

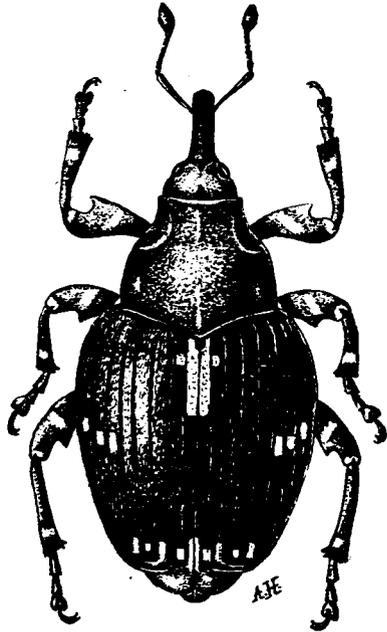


FIG. 528. — *Ceuthorrhynchus* (*Hadroplontus*) *Aubei* BRIS.

L'adulte se rencontre sur diverses Borriginacées : *Anchusa italica* L. ! (GAVOY), *Lycopsis arvensis* L. (G. TEMPÈRE), ainsi que sur *Cerithe major* L.,

Anchusa et *granatensis* Bois, en Algérie (PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1911, p. 305) (1).

Répandu dans de nombreuses localités françaises, mais plus rare que l'espèce précédente, et comme celle-ci, plus fréquente dans les régions chaudes du Midi. Signalé des départements suivants :

Somme ; Oise ; Seine-et-Oise ; Loiret ! ; Haute-Vienne ! ; Saône-et-Loire ! ; Lot-et-Garonne ; Gers ; Aude ; Alpes-Maritimes ! ; Tarn ; Pyrénées-Orientales ; Gironde.

Caucase, Maroc, Algérie, Italie, Grèce.

27 ter. ***Ceuthorrhynchus graciosus*** Ch. BRISOUT, 1869, Abeille, V, p. 460. — HUSTACHE, 1924, p. 154. — A. HOFFMANN, *Bul. Soc. ent.*

Fr., 1940, p. 21. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3,2-4 mm. Semblable d'aspect à *Aubei* ; le prothorax plus conique, non anguleux sur la partie moyenne des côtés ; le dessin élytral identique, à ce dernier, mais la tache post-scutellaire en forme de T est constamment teintée de jaunâtre et occupe latéralement les quatre premiers interstries ; la dent fémorale est plus aiguë, à troncature plus oblique ; chez le mâle, les mésotibias, seuls, sont pourvus d'un ongle interne à l'angle apical, le segment anal est légèrement impressionné (plus fortement chez la femelle). L'organe copulateur analogue aux deux précédentes espèces.

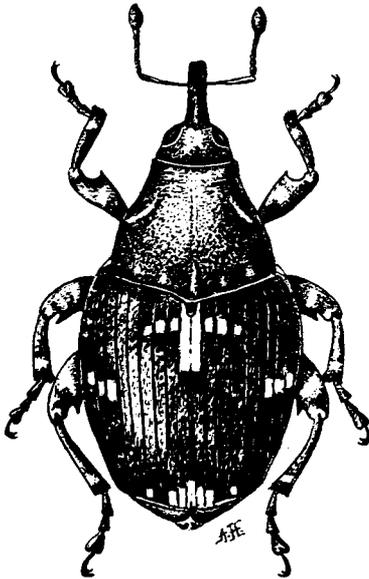


FIG. 529. — *Ceuthorrhynchus (Hadroplontus) graciosus* BRIS.

Vit sur *Anchusa italica* L., en Provence, dans la première quinzaine de mai ! ; très rare. La larve mine le collet de la plante, de mai à fin juin.

Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, types (GRENIER, un paratype dans ma collection). — Vaucluse : Apt (ABEILLE de PERRIN !). — Basses-Alpes : Riez (TAXIL). — Aude : La Malpère (GAVOY). — Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER !). — Landes (GOBERT, vu par HUSTACHE). — Alpes-Maritimes : Golfe de Juan, 2 mai 1934, en nombre (A. CHATENAY !), idem, 7 et 13 mai 1940 (HOFFMANN). — Tarn (GALIBERT).

Espagne, Algérie, Maroc.

OBSERVATION I. — Chez la femelle, le prothorax est parfois presque de la même forme que celui de *cruciger*. Dans certains cas la tache scutellaire peut être réduite latéralement et limitée au 2^e interstrie (comme chez *Aubei*).

(1) Pour la biologie de l'imago, cf. MOOSBRUGGER, *Ent. Blätt.*, 15, 1919, p. 248.

Le meilleur criterium de séparation réside dans la coloration jaunâtre des squamules et, pour le mâle, l'examen de l'onglet mésotibial.

OBSERVATION II. — Il est difficile de partager l'opinion émise par HUSTACHE (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, p. 6), selon laquelle *gratiosus* serait une forme méridionale de *Aubei*, étant donné leurs caractères sexuels secondaires différents. En outre, si *Aubei* remonte plus au nord, on le rencontre dans des régions aussi méridionales que *gratiosus*.

28. **Ceuthorrhynchus angulicolis** SCHULTZE, 1896, *Deutsche ent. Zeits.*, p. 268. — HUSTACHE, 1924, p. 158. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 2,5-2,8 mm. Espèce remarquable par la conformation de son prothorax élargi en angle obtus vers le milieu des côtés et la structure particulière de la dent fémorale. Ovale, noir, assez luisant ; le prothorax subglabre sauf sur la ligne médiane et les bords latéraux peu densément couverts de squamules blanches, un peu soulevées et plus rarement avec deux mouchetures au sommet ; les élytres ornés d'un dessin blanc ou jaunâtre variable, formant une tache scutellaire en forme de T à branches latérales s'arrêtant au 1^{er} ou au 2^e interstrie ou s'étendant parfois sur les quatre premiers, une fascie latéro-médiane décomposée en trois ou en quatre macules, une tache au sommet et quelques mouchetures sur la suture et ses côtés, surtout vers la moitié postérieure, la tache scutellaire souvent réduite à une courte linéole suturale ; ou le dessin faisant entièrement défaut ; les antennes et les pattes brunes, les tarses ferrugineux. Rostre courbé, robuste, égal au prothorax, subcaréné sur ses 2/3 inférieurs, densément ponctué-rugueux. Antennes antémédianes ; funicule à 1^{er} article peu allongé, un peu plus épais et plus long que le 2^e, les suivants progressivement plus courts et plus larges ; massue suboblongue, égale aux quatre articles précédents. Tête fortement ponctué ; front convexe. Prothorax peu transversal, subplan, le milieu des côtés élargi en angle obtus ; faiblement rétréci en arrière, subrectilignement et assez fortement rétréci en avant, le sommet $\frac{1}{2}$ plus étroit que la base qui est bisinuée, le disque ponctué-rugueux, canaliculé. Élytres à stries ponctuées, glabres, à interstries plus larges, plans, rugueux. Pattes fortes, à peine squamulées ; fémurs armés d'une dent forte, échancrée et redressée extérieurement ; ongles dentés.

Mâle : segment anal portant une fossette profonde ; tous les tibias onglés au sommet interne.

Semble vivre aux dépens des *Myosotis* (E. GIRAUD, G. TEMPÈRE, A. HOFFMANN) : sur *Myosotis silvatica* HOFFM. (G. TEMPÈRE) et *Myosotis alpestris* SCHMIDT (A. HOFFMANN).

Rare ; répandu çà et là dans les régions montagneuses. Juin-juillet.

Haute-Savoie : Lanslebourg (PIC). — Isère : Le Drac, près Grenoble, début de juillet (!). — Cantal : Le Lioran (RUTER !) ; idem, en juillet (E. GIRAUD). — Basses-Pyrénées : Gabas, en juin (TEMPÈRE). — Alpes-Maritimes : La Turbie, 7-VII-1950, sur *Myosotis alpestris* SCHMIDT (A. HOFFMANN).

Italie, Styrie, Transylvanie, Hongrie, Turquie.

29. **Ceuthorrhynchus larvatus** SCHULTZE, 1896, Deutsche ent. Zeit., p. 266. — *ornatus* BEDEL, 1885, Fn. Seine, VI, p. 173 (non GYLL.). — *Andreae* BEDEL, l. c., (non GERM.). — *ornatus* HANSEN, Danmarks. Fn., IV, 1918, p. 160. — HUSTACHE, 1924, p. 161.—Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

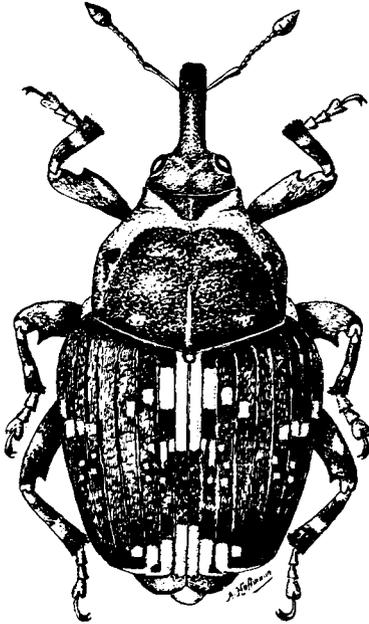


FIG. 530. — *Ceuthorrhynchus*
(*Hadroplontus*) *larvatus* SCHULTZE.

Long. : 3,5-4 mm. Faciès de *C. cruciger*. La vestiture foncière formée de squamules piliformes d'un brun-foncé ; le dessin dorsal composé de squamules blanches, grandes, ovales, impressionnées, imbriquées, se décomposant comme suit : sur le prothorax, une large bande couvrant les bords latéraux et entourant les tubercules, quelques macules au sommet dans la fossette antéscutellaire, sur la ligne médiane et souvent une étroite bande traversant le disque ; sur les élytres, une grande tache scutellaire cruciforme (simulant parfois assez bien un X), non tangente à la base, atteignant presque le milieu de la suture, brièvement bifide au sommet, s'étendant latéralement sur les quatre premiers interstries, une

fascie apicale large, sinueuse, tronquée en avant ou prolongée brièvement à son sommet, sur la suture et s'étendant, à sa base, en un liseré arqué qui laisse, au sommet du 2^e interstrie, un espace noir, arrondi, enfin une fascie latérale un peu oblique, occupant les interstries 6, 7, 8, 9 ; l'interstrie 10 presque entièrement blanc et muni d'un prolongement squamuleux sur la partie creusée de la 9^e strie, sous l'épaule ; l'interstrie 11 entièrement blanc ; les antennes (scape noirâtre exceptée) et les tarses testacés ; les fémurs et les tibias foncés et annelés de clair. Dessous du corps (pygidium compris) densément couvert de squamules ovales, blanchâtres ; le 5^e segment avec un point dénudé noir, sur les côtés, le milieu du 3^e segment plus ou moins dénudé ainsi qu'une partie des 2^e et 4^e. Rostre arqué, assez fort, égal au prothorax, mat, rugueusement ponctué-strié, squamulé. Antennes antémédianes ; scape épaissi au sommet ; funicule à 1^{er} article subconique, plus épais que le 2^e qui est presque aussi long que lui, les deux derniers globuleux ; massue ovale-oblongue, plus allongée chez la femelle et subégale aux quatre articles précédents ensemble. Tête ponctuée, front déprimé, squamulé de clair, vertex caréné. Prothorax

court, subplan, ses côtés fortement anguleux en arrière du milieu, subparallèles en arrière, convergents en avant ; assez fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé et échancré en son milieu, la base bisinuée, le disque densément ponctué et rugueux, les bords latéraux avec un tubercule posmédian ; la fossette antéscutellaire profonde. Élytres faiblement élargis, arqués-convergents, leur plus grande largeur en arrière du calus huméral qui est très saillant ; calus apical peu développé ; stries fines, ponctuées, squamulées, la 9^e creusée sous l'épaule ; interstries trois fois plus larges que les stries, plans, rugueux, le 9^e nettement plus large que le 8^e. Fémurs claviformes, armés d'une forte dent triangulaire ; tibias sinués ; corbeilles tarsales très obliques ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une large impression squamulée ; méso- et métatibias finement onglés à leur sommet interne.

L'adulte se rencontre sur *Echium vulgare* L. (GIRAUD, TEMPÈRE, HOFFMANN) et *E. grandiflorum* DESF., en Algérie (PEYERIMHOFF) ; *Pulmonaria officinalis* L. (HUSTACHE). — Mars à juillet.

Cité par Hugo SCHEUCH, *Koleopt. Rundsch.*, 1931, comme se trouvant sur *Symphytum officinale* L., en Europe centrale.

Réandu quoique peu commun dans l'Est, la région parisienne, le bassin du Rhône, le secteur aquitainien ; plus abondant dans la région méditerranéenne. Jura. — Rhône. — Isère ! — Drôme. — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône. — Var ! — Alpes-Maritimes, pas rare dans la région de Grasse ! — Hérault. — Aude. — Gers. — Haute-Garonne. — Tarn. — Gironde. — Basses-Pyrénées.

Europe, Sibérie, Maroc, Algérie.

OBSERVATION. — *C. larvatus* est souvent confondu avec *C. ornatus* GYLL., 1837, de l'Europe centrale qui s'en distingue nettement par sa vestiture d'un brun-clair, les bandes latérales blanches du prothorax n'enclavant pas les tubercules, la fascie apicale des élytres tronquée en avant, le 5^e segment ventral sans tache noire dénudée sur ses côtés, etc.

30. **Ceuthorrhynchus peregrinus** GYLL., in Schönherr, 1837, Gen. Curc., IV, p. 504. — HUSTACHE, 1924, p. 163. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3-4 mm. En ovale court, peu convexe, noir, mat, revêtu foncièrement de squamules linéaires fauves, un peu soulevées, des squamules ovales blanches recouvrant le sillon médian et plus ou moins l'étranglement antérieur du prothorax, formant, sur les élytres, une tache basale cruciforme s'étendant latéralement sur les quatre premiers interstries, une fascie latérale submédiane naissant sur le 6^e interstrie et atteignant obliquement les bords latéraux, une fascie subapicale sinueuse, contournant le calus apical et enclavant une tache foncée au sommet du 2^e interstrie, quelques squamules blanches çà et là, particulièrement sur les côtés ; antennes (massue et scape obscurcis exceptés) et tarsi testacés. Dessous (pygidium compris) très densément squamulé de blanc ; le 5^e segment ventral avec un point noir latéral, le milieu des segments 2, 3, 4 avec deux

taches noires souvent confondues en une seule. Rostre arqué, noir, égal au prothorax, rugueux, ponctué, squamulé à la base, brillant lisse, finement pubescent au sommet. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre ; scape non claviforme, le 1^{er} article du funicule plus épais et un peu plus long que le 2^e ; massue oblongue, presque aussi longue que les cinq articles précédents réunis. Tête densément ponctué, squamulée de fauve ; front concave ; vertex caréné. Prothorax transversal, à bords latéraux brusquement élargis derrière le rétrécissement antérieur qui est très accentué, le bord antérieur relevé, la base bisinuée et 2 fois aussi large que le sommet, fortement anguleux en arrière du milieu des côtés, pourvu d'un sillon médian approfondi fortement devant l'écusson, la ponctuation médiocre, serrée, rugueuse. Élytres faiblement arqués-convergens, arrondis obtusément aux épaules, le calus huméral saillant, rugueux ; stries ponctuées, squamulées de fauve et de blanc ; fémurs armés d'une forte dent triangulaire ; tibias arqués à leur base.

Mâle : segment anal avec une impression longitudinale et une fossette médiane, squamulée, entamant le sommet du pygidium ; méso- et méta-tibias très finement onglés à l'angle apical interne.

L'adulte se rencontre sur *Borrago officinalis* L. (AGNUS !) et *Cerintho major* L. (*aspera* ROTH.) en Provence (!) (1). — Mars à juin.

Rare en France : Gers : Samatan (CLERMONT). — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence (TISSON). — Var : Hyères (REY, ABEILLE !). — Basses-Alpes : Riez (TAXIL). — Alpes-Maritimes : Pégomas, ancienne route de Grasse, 12 mars (HOFFMANN). — Corse : Bastia, assez commun (AGNUS !), sur Bourrache.

Algérie, Sardaigne, Sicile, Turquie : Constantinople (coll. BRISOUT et LÉVEILLÉ !).

31. *Ceuthorrhynchus litura* F., Syst. Ent., 1775, p. 141. — *ovalis* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 179. — v. *Rollini* PIC, L'Éch., XXIV, 1908, p. 34. — HUSTACHE, 1924, p. 165. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale, peu convexe, les téguments noirs, mats, revêtus en dessus de fines squamules piliformes d'un brun-foncé avec un dessin blanchâtre ou blanc-jaunâtre médiocrement tranché, composé de squamules ovales serrées, formant sur le prothorax une très large bande, occupant la totalité des bords latéraux et circonscrivant les tubercules, une bande transversale en avant et une plus étroite à la base, parfois une ligne médiane interrompue au milieu ; sur les élytres une tache scutellaire cruciforme, s'étendant latéralement sur les quatre premiers interstries, la macule du 4^e plus petite, ponctiforme et située plus en arrière que celle du 3^e (parfois la bande suturale et la macule du 3^e interstrie seules subsistent), une fascie latérale occupant obliquement les interstries 6, 7, 8 ; le 9^e (sauf une tache noire sous-humérale) et le 10^e entièrement squamulés

(1) En Algérie, l'insecte apparaît dès le mois de février, et se trouve sur ces deux Borraginacées (PEYERIMHOFF, Ann. Soc. ent. Fr., 1911, p. 305).

de blanc, de même le tiers apical des élytres, sauf une assez large partie noire enclavée dans laquelle se trouve le calus apical, des squamules claires çà et là, le long des interstries ; les antennes ferrugineuses ; les pattes foncées, sauf les tarsi testacés. Dessous (pygidium compris) densément squamulé de clair. Rostre robuste, courbé, subégal à la tête et au prothorax réunis, fortement ponctué, luisant vers le sommet. Antennes du mâle insérées vers le tiers apical du rostre, celles de la femelle moins en avant ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 2^e plus étroit, les deux derniers ovoïdes ; massue ovale-oblongue, subégale aux quatre articles précédents. Tête squamulée de clair ; front déprimé ; vertex caréné. Prothorax transversal, à côtés arrondis, assez fortement resserré derrière le bord antérieur qui est peu relevé ; assez fortement tuberculé, ponctué-rugueux, obsolètement sillonné, muni d'une fossette à la base, la base bisinuée, le milieu s'avancant en pointe vers l'écusson. Élytres légèrement arqués-convergents, à épauls obtusément arrondies, à calus huméral rugueux et saillant ; stries ponctuéées, squamulées de clair ; interstries bien plus larges que les stries, plans, rugueux. Pattes assez robustes, squamulées de blanchâtre ; fémurs portant une forte dent triangulaire ; tibiai arqués à leur base et bisinués en dedans ; ongles simples.

Mâle : segment anal à fossette large, profonde, squamulée ; tibiai des trois paires onglés au sommet interne.

La larve vit au collet de *Carduus nutans* L., en juillet (!). L'adulte se rencontre sur la même plante (nombreux observateurs), ainsi que sur *Carduus crispus* L. (MOCQUERYS) et *Cirsium arvense* SCOP. (DEVILLE). — Mai à octobre.

Presque toute la France ; assez commun aux environs de Paris ; tout le littoral depuis le Pas-de-Calais jusqu'à l'embouchure de la Loire. Çà et là dans les régions de l'Est, la Normandie, la Bretagne, la Sologne, l'Orléanais, la Touraine, le Beaujolais, le secteur rhodanien, la Provence, le Roussillon. Rare dans le Massif-Central. Plus rare dans le Sud-Ouest.

Europe, Hollande, Suède, Nord de l'Afrique.

OBSERVATION. — Parfois le disque du prothorax est entièrement (sauf les tubercules) squamulé de blanc.

32. *Ceuthorrhynchus trimaculatus* F., Syst. Ent., 1775, p. 141. — *litura* var. GYLL., 1813, Ins. Suec., p. 223. — *litura* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 34. — v. *hybridus* SCHULTZE, 1898, Deutsche ent. Zeitschr., p. 168. — HUSTACHE, 1924, p. 167. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 3,-3,5 mm. Corps ovale, assez convexe, noir ; la vestiture dorsale foncière à squamules oblongues, serrées, brunes, roussâtres, par places, le dessin composé de squamules ovales, impressionnées, serrées-imbriquées, fauves et blanches, les squamules blanches occupant largement les bords latéraux du prothorax en une seule bande limitée par les tubercules ; sur cet organe, les squamules fauves condensées en une ligne médiane parfois obsolète, mais toujours distincte à la base où elle recouvre la

fossette antéscutellaire et une petite macule à la base des tubercules ; les élytres ornés d'une bande scutellaire fauve sur le tiers antérieur de la suture et d'un dessin blanc comportant : trois macules avant la base, sur les interstries 2, 3, 4, celle du 4^e, punctiforme et située en arrière des deux autres qui sont au même niveau ; une fascie latérale épaisse, sur les interstries 5, 6, 7, 8, les 9 et 10 entièrement blancs, la squamulation du 9^e débordant brièvement sur le 8 sous le calus huméral ; une large fascie transversale occupant le sommet, ménageant une large tache noire dans laquelle se trouve le calus apical (parfois cette tache foncée non enclavée en avant) ; les antennes (sommet du scape et massue rembrunis exceptés) et les tarses testacés ; les fémurs et les tibias noirs annelés de clair. Dessous du corps revêtu d'une couche de squamules claires, le segment anal avec un point noir dénudé sur ses côtés. Rostre arqué, rugueux, ponctué-strié, aussi long que le prothorax. Antennes antémédianes ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 2^e moitié plus étroit, les 3^e et 4^e oblongs, les trois derniers subglobuleux ; massue oblongue, égale aux quatre précédents articles réunis. Tête squamulée de brun ou de fauve ; front plan ; vertex caréné. Prothorax peu transversal, les bords latéraux presque droits sur leur moitié postérieure, fortement anguleux vers leur milieu, très resserré derrière le bord antérieur qui est relevé ; fortement bituberculé, le disque sillonné au milieu. Élytres faiblement arqués-convergeants, les épaules anguleusement obtuses, le calus huméral saillant, rugueux, l'apical médiocre ; stries ponctuées, squamulées, interstries plus larges que les stries, subconvexes, rugueux, muriqués vers le calus apical. Pattes fortes ; fémurs claviformes, pourvus d'une grande dent aiguë ; ongles simples.

Mâle : abdomen à 1^{er} segment fortement impressionné, le 2^e bituberculé au milieu, l'anal avec une fossette squamulée ; tous les tibias avec un ongle apical interne assez fort.

v. **hybridus** SCHULTZE, l. c. — Ressemble étonnamment à *C. litura* ; la suture est squamulée de blanc à la base, les tubercules prothoraciques sont entièrement circonscrits par la squamulation blanche des bords latéraux. Chez une femelle, provenant de Saclas (S.-et-O.), la suture reste fauve comme chez la forme typique. Cette variété connue surtout d'Espagne et de Hongrie, se rencontre çà et là avec le type (1).

La larve vit au collet de la racine de divers Chardons (FRAUENFELD).

L'adulte se prend sur *Cirsium lanceolatum* SCOP. †, *Carduus tenuiflorus* CURT. (TEMPÈRE, MOCQUERYS), *Carduus nutans* L. (ROUGET) et en Algérie sur *Carduus myriacanthus* COSS. (PEYERIMHOFF).

Répandu dans toute la France et en Corse ; plaines et régions montagneuses, s'élève jusqu'à 1.800 m. dans les Hautes-Pyrénées : Cirque de Gavarnie (TEMPÈRE). De la fin d'avril jusqu'en août. Assez commun par places, sauf dans l'Ouest et particulièrement en Gironde où il paraît rare.

Europe centrale et méridionale, Caucase, Asie-Mineure, Algérie, Maroc.

(1) *Ectamnogaster caviventris* SCHULTZE, du Portugal et du Nord de l'Afrique, n'est bien qu'une race de *C. trimaculatus* F., dont la taille est plus petite et le dessin élytral un peu différent.

33. **Ceuthorrhynchus asperifoliarum** GYLL., 1813, Ins. Suec., I, 3 ; p. 221. — *olivaceus* SCOP., 1763, Ent. Carn., p. 29. — *congener* GERM., 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 217. — *intersectus* GERM., 1824, l. c.. — *quadrimaculatus* MARSH., 1802, Ent. Brit. I, p. 252. — *angustifauces* DESBR., 1895, Frel., V, p. 58. — HUSTACHE, 1924, p. 169. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 1,8-2,7 mm. En ovale, court, peu convexe, noir, mat ; le prothorax avec un dessin obsolète composé de squamules linéaires, grisâtres, formant deux bandes latérales étroites, une bande médiane coupée ou non, vers son milieu, par une ligne transversale, ce dessin ordinairement très vague ou réduit à quelques squamules éparses ; les élytres avec de fines squamules piliformes brunes et quelques autres grisâtres, légères, éparses ou un peu condensées à la base et plus ou moins régulièrement sur les interstries, ornés d'un dessin tranché, d'un blanc pur, formé de squamules ova-

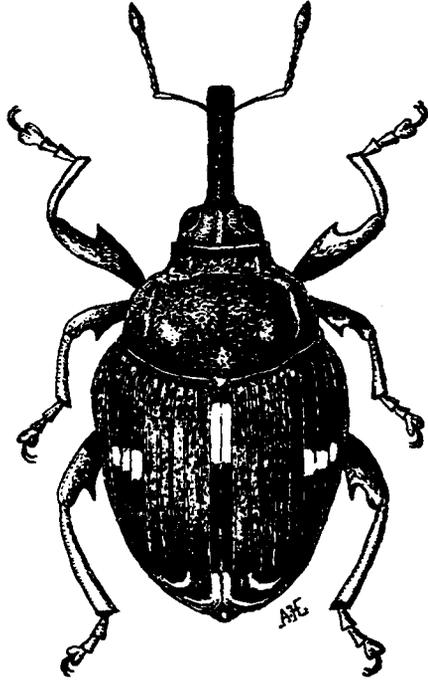


FIG. 531. — *Ceuthorrhynchus (Hadroplontus) asperifoliarum* GYLL.

les, grandes, comprenant une tache suturale post-scutellaire allongée, une fascie latérale médiane, un peu oblique, sur les interstries 6, 7, 8 ; une macule à l'extrémité de la suture et un liseré apical arqué de squamules plus étroites et seulement blanchâtres ; les antennes (massue noire exceptée), les tibias et les tarsi testacés ; fémurs noirs. Dessous du corps assez densément squamulé de grisâtre ou de blanchâtre. Rostre très courbé, égal ou subégal à la tête et au prothorax réunis, ponctué-strié, squamulé à la base, pubescent, un peu luisant vers le sommet. Antennes fines, antémédianes, le 1^{er} article du funicule assez épais, à peine plus long que le 2^e, celui-ci plus fin, les trois derniers globuleux ; massue oblongue. Front squamulé de clair, déprimé. Yeux gros, assez convexes. Prothorax court, les côtés arrondis, fortement et brusquement resserré derrière le bord antérieur qui est très relevé ; non ou obsolètement tuberculé, avec un sillon médian à peine indiqué, impressionné devant l'écusson, la base

subtronquée, le disque rugueux. Élytres un peu arqués-convergeants latéralement, à calus huméral assez saillant ; stries assez fortes, à points indistincts, glabres ; interstries plus larges, plans, finement chagrinés. Pattes fortes, squamulées ; fémurs fortement dentés, ongles dentés.

Mâle : segment anal muni d'une fossette petite, peu profonde, squamulée ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

La proportion des squamules blanches éparses sur les élytres, en dehors des macules principales, est très variable. Parfois le revêtement foncier est densément mélangé de squamules blanches, aussi bien sur le prothorax que sur les interstries, ce qui donne à l'insecte une coloration moins foncée, en outre la tache scutellaire et la fascie médiane paraissent moins tranchées et sont formées de squamules moins larges que dans la forme typique. Taille ne dépassant pas 2 mm. (v. *myosotidis* nova, DEVILLE in litt.).

Rarement le prothorax moins transversal, plus longuement rétréci en avant et moins resserré derrière le bord antérieur, les derniers articles antennaires plus courts, les fémurs plus finement dentés (v. *angustifauces* DESBR., l. c.) (1).

On rencontre çà et là des spécimens à téguments rougeâtres ; ce sont des insectes immatures.

La larve, d'après PERRIS (Larves de Coléopt., 1877, p. 408), vivrait au collet des *Symphytum* et des *Myosotis*. L'adulte se trouve sur *Borrago officinalis* (PLANET, HOFFMANN), *Symphytum bulbosum* SCHIMP. (HOFFMANN), *Symphytum officinale* L. (!), *Lithospermum purpureo-coeruleum* L. (!), *L. arvense* L., *Asperugo procumbens* L. (H. SCHEUCH), *Cynoglossum officinale* L. (G. TEMPÈRE), *Anchusa italica* L. (!), *Echium vulgare* L. (V. PLANET), *Pulmonaria officinalis* L. (HUSTACHE, TEMPÈRE), *Myosotis palustris* WITH. (TEMPÈRE).

Toute la France, assez commun. Mars à juin.

La v. *myosotidis* vit exclusivement sur les *Myosotis* et semble constituer une race biologique de petite taille. Elle se trouve sur *Myosotis silvatica* HOFFM., *M. intermedia* LINK. (DEVILLE) (!), *M. hispida* SCHLECHT (!). Alpes-Maritimes : L'Authion (DEVILLE) ; Pegomas, Auribeau, lieu dit « Le Gabre » (HOFFMANN). — Pas-de-Calais : Sarrebruck (DEVILLE !).

La v. *angustifauces* vit sur *Cynoglossum pictum* AIT. Alpes-Maritimes : Cannes ! — Drôme : Nyons (LÉVEILLÉ !).

Toute l'Europe.

34. *Ceuthorrhynchus pallidicornis* H. BRISOUT, 1860, Ann. Soc. ent. Fr., p. 337. — *quadripunctatus* STIERL., 1894, Sch. M., p. 121. — v. *Méqui-gnoni* PIC, L'Éch., 1914, XXX, p. 17. — HUSTACHE, 1924, p. 171. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 2-3 mm. Ovale, assez convexe, noir, revêtu, en dessus, de squamules piliformes assez serrées, d'un gris-clair, assez irrégulièrement disposées sur trois rangs par interstrie, formant ainsi des bandes qui sont parfois interrompues par de vagues taches d'un brun-roussâtre, la suture ordinairement de cette dernière couleur en son milieu, le prothorax revêtu de squamules blanchâtres et brunâtres mélangées ; sur les élytres,

(1) Cf A. HOFFMANN, *Bull Soc ent Fr.*, 1931, p. 157.

les squamules claires plus condensées et composant, sur la suture, une tache scutellaire et une tache apicale peu tranchées, et trois petites mouchetures disposées transversalement, un peu en avant du milieu des interstries 6, 7, 8 ; les tarsi et les antennes ferrugineux, la massue, les fémurs et les tibias noirs. Dessous plus densément squamulé de clair. Rostre assez fort, égal au prothorax, arqué, un peu atténué au sommet, brillant vers cet endroit, ponctué en entier, pubescent, squamulé à la base. Antennes insérées vers le tiers apical (mâle) ou un peu en avant du milieu (femelle) du rostre ; funicule à 1^{er} article conique, plus épais et un peu plus long que le 2^e, les trois derniers globuleux ; massue suboblongue, égale aux quatre articles précédents. Tête rugueuse, squamulée ; front plan. Prothorax très faiblement transversal, modérément élargi et parfois légèrement anguleux sur le milieu des côtés, peu fortement resserré derrière le bord antérieur relevé, la base à peine bisinuée, non tuberculé ou seulement avec un très petit tubercule obsolète, la ponctuation moyenne, serrée ; avec un faible impression basale et parfois un très léger sillon médian. Élytres peu arqués latéralement, un peu sinués en dedans après les épaules ; le calus apical peu saillant, rugueux, l'apical faible, muriqué ; stries assez fortes, ponctuées, munies dans le fond d'une ligne régulière de squamules piliformes, couchées, tronquées, un peu espacées ; interstries 1 fois plus larges que les stries, plans, chagrinés. Pattes robustes ; fémurs claviformes armés d'une assez forte dent aiguë ; corbeilles tarsales obliques, spinulées de brun-roux ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une fossette relevée sur ses bords ; tibias des trois paires onglés au sommet interne.

On rencontre les variations suivantes mêlées à la forme typique :

a. — Squamules piliformes grises des élytres disposées régulièrement et uniformément sur les interstries, les taches latérales et celles de la suture moins distinctes ou même nulles (v. **Méquignoni** PIC).

b. — Pubescence semblable à la précédente, mais les élytres avec seulement une petite moucheture claire sur le 6^e interstrie et le prothorax orné, vers son milieu, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fine moucheture claire (v. **Léveilléi**, nova).

c. — Semblable à la forme typique, mais les trois macules latérales des élytres disposées sur les interstries 5, 7, 9, la pubescence plus fine, plus longue, un peu soulevée (v. **Irenae**, nova).

L'adulte vit sur les Pulmonaires, on le trouve fréquemment enfoncé dans la corolle des fleurs. Sur *Pulmonaria vulgaris* MÉRAT (HUSTACHE !), *P. officinalis* L. (MAGNIN !, BEDEL, HOFFMANN, etc.), *P. azurea* BESS., *P. angustifolia* L. (part.) (DEVILLE, BRISOUT, RUTER). — Mars-début de juin. Abords des bois, clairières ; chemins herbeux des forêts, surtout sur les sols calcaires et siliceux. Assez rare.

Çà et là dans le sud et le sud-ouest, la région parisienne ; plus commun dans le centre.

Vosges ! — Jura. — Seine-et-Oise. — Seine-et-Marne. — Loire-Inférieure. — Loir-et-Cher. — Indre-et-Loire. — Puy-de-Dôme ! — Haute-Vienne ! —

Allier ! — Saône-et-Loire. — Bouches-du-Rhône. — Rhône. — Haute-Garonne. — Landes. — Gironde !

La v. *Irenae* se trouve en Haute-Vienne, environs de Limoges, sur *Pulmonaria officinalis* forma *alpestris* LAMOT., en avril (A. HOFFMANN).

Europe centrale ; Caucase ; Sibérie.

OBSERVATION. — Près de cette espèce, viendrait se placer *C. trisignatus* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 516 (*cynoglossi* FRAUENF., 1866), de l'Europe centrale, signalée de Suisse et qui pourrait se retrouver sur notre territoire. Il se distingue par son revêtement foncier à pubescence grise, le dessin des élytres blanchâtre, peu tranché, formé de squamules ovales, comprenant une linéole suturale post-cutellaire allongée sur la moitié des élytres, élargie à la base sur le 2^e interstrie ; une fascie médiane transversale, décomposée en macules sur les interstries 6, 7, 8 ; une double bande apicale ; des squamules blanches, un peu plus grandes, disséminées sur les interstries. Rostre atténué au sommet. Prothorax fortement arrondi sur ses côtés et très resserré derrière le bord antérieur qui est fortement relevé, à tubercules très petits. Le mâle a le 1^{er} segment de l'abdomen fortement déprimé, l'anal avec une grande fossette ; les méso- et métatibias onglulés en dedans au sommet. Vit sur les Cynoglosses, en particuliers *Cynoglossum officinale* L. et *C. montanum* LINK. (URBAN).

35. **Ceuthorrhynchus albosignatus** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 517. — HUSTACHE, 1924, p. 173. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 426.

Long. : 2-3,3 mm. Voisin du précédent ; forme plus courte, le dessin plus tranché et un peu différent, les squamules foncières plus brunes ; le prothorax orné de trois bandes longitudinales peu nettes, souvent réduites à quelques taches mal définies ; les élytres avec un dessin blanc composé de squamules oblongues, formant une tache scutellaire atteignant presque le milieu de la suture et flanquée d'une macule basale, souvent absente, sur le 2^e interstrie, une courte fascie latérale sur le milieu des interstries 6, 8 rarement sur le 7^e, une fascie apicale arquée, prolongée en avant de son milieu en une courte bande suturale ; les spécimens frais portent, en outre, de fines squamules linéaires cendrées, irrégulièrement disposées sur deux rangs par interstrie et plus condensées en légères linéoles en avant et en arrière des élytres ; antennes brunes ou ferrugineuses, la massue et les pattes noires, sauf les tarses ferrugineux. Dessous avec des squamules ovales, blanchâtres, peu serrées, sauf sur les bords de la poitrine et de l'abdomen. Rostre moins arqué et un peu plus long que chez *pallidicornis*, cylindrique, nullement atténué au sommet, strié-ponctué, mat, sauf à l'extrémité un peu brillant, pubescent en dessous. Antennes antémédiânes (mâle) ou submédiânes (femelle) ; les deux premiers articles du funicule subégaux ; massue oblongue, égale aux quatre précédents articles. Prothorax transversal, latéralement élargi-arrondi vers le tiers postérieur, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé ; la base légèrement bisinuée, le disque convexe, non tuberculé, la fossette antéscutellaire ovale, assez profonde, finement et densément

granulé. Élytres en ovale court, à stries fortes, ponctuées, finement et irrégulièrement squamulées ; interstries plans, rugueux. Fémurs fortement dentés ; ongles dentés.

Mâle : segment anal à fossette obsolète, bordée latéralement d'une fine saillie ; tibias (métatibias plus fortement) ongulés au sommet interne.

Rarement les antennes (massue comprise) testacées (v. *ruficornis*, nova).

L'adulte se rencontre sur *Lithospermum arcense* L. (HUSTACHE !, HOFFMANN, DEVILLE !). — Mai à juin.

Champs, jachères ; terrains découverts, secs, sablonneux ou silico-calcaires. Assez rare, dans le Nord et le Centre de la France, la région lyonnaise.

Notamment : Région de l'Alsace-Lorraine ; Somme ; Meuse ! ; Marne ; Haute-Marne ; Seine-Inférieure ; Seine-et-Oise ! ; Cher ; Saône-et-Loire ; Côte-d'Or ; Jura ; Doubs ; Isère ; Rhône. Semble manquer en Bretagne et dans l'Aquitaine, ainsi qu'en Provence où nous l'avons cherché en vain sur la plante nourricière qui abonde cependant par endroits.

Allemagne, Autriche, Hongrie.

36. *Ceuthorrhynchus Magnini* A. HOFFMANN, 1939, Revue française d'Entomologie, VI, p. 154.

Long. : 2,2 mm. Brièvement ovale, convexe, noir ; le revêtement composé de poils squamuleux cendrés, peu serrés, plus longs et plus fins sur les élytres où ils sont bisériés sur la majeure partie des interstries, trisériés sur ceux des côtés, régulièrement alignés, appliqués, sauf à l'apex où ils sont un peu soulevés ; sur le prothorax une bande médiane et une latérale assez confuses, formées de squamules ovales, peu serrées, blanchâtres ; sur les élytres, un dessin peu tranché composé de ces mêmes squamules ovales et blanchâtres, plus serrées, se décomposant comme suit : une courte bande post-scutellaire prolongée sur la suture, une moucheture basale sur le 2^e interstrie, une étroite fascie un peu arquée, plus claire, un peu en dessous de la région humérale, sur les 6^e, 7^e et 8^e interstries ; une autre tache au sommet de la suture ; le reste de la suture couvert de squamules ovales et brunâtres ; antennes brunes ; pattes noires sauf les tarsi roux. Dessous du corps revêtu de courtes squamules cendrées, assez serrées plus condensées dans l'angle thoraco-élytral. Rostre assez fortement courbé, cylindrique, un peu plus long que la tête et le prothorax réunis, mat, finement squamulé et cannelé-ridé jusqu'au milieu, pileux ensuite jusqu'au sommet et ponctué-chagriné. Antennes submédianes, fines, déliées ; funicule de 7 articles, le 1^{er} ovoïde, le 2^e subcylindrique de 1/3 plus long que ce dernier, les suivants subconiques, transversaux ; massue oblongue acuminée, aussi longue que les cinq précédents articles réunis. Front concave, finement squamulé ; vertex avec une carène prolongée sur le front ; prothorax transversal, seulement moitié plus étroit au sommet qu'à la base, les côtés peu arqués, subparallèles jusqu'au tiers antérieur, brièvement et modérément resserré en avant, le bord antérieur peu relevé, la base tronquée ; obsolètement tuberculé, sans sillon médian, la

punctuation obsolète, un peu granuleuse, la dépression antéscutellaire ronde, assez profonde. Élytres courts, les côtés un peu arqués-convergens, les épaules obliques, le calus huméral assez saillant, l'apical faible ; interstries plans, un peu plus étroits que les stries sur le disque, de largeur égale à celles-ci, sur les côtés ; stries ponctuées (1), munies de squamules grises extrêmement fines. Pattes assez grêles, finement squamulées ; fémurs étroits, très aigüment dentés ; tibias presque droits ; ongles finement dentés.

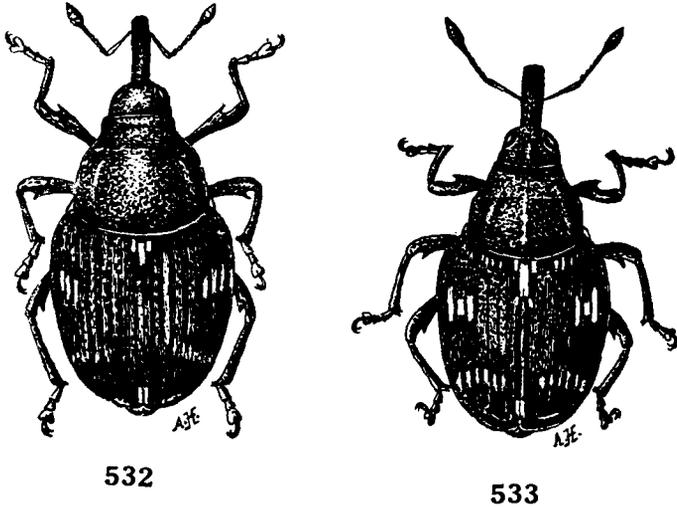


FIG. 532 à 533. — 532. *Ceuthorrhynchus (Hadroplontus) Magnini* A. HOFFM. ♂ ; — 533. *Ceuthorrhynchus (Hadr.) Dernennei* GUILL. ♂.

Petite espèce longtemps méconnue, vit sur *Stachys recta* L. (SMRECZYNSKI).

Un spécimen femelle capturé en Seine-et-Oise : Lardy, 7 juillet 1901, probablement sur *Stachys recta* L., par J. MAGNIN ; un autre individu du même sexe pris dans l'Oise : Coye, fin juin 1920, sur *Stachys silvatica* L., par A. GEORGEL !

Pologne ; assez répandu, notamment aux environs de Cracovie, Przemysl, ainsi qu'à Stanislawow (Pologne méridionale) ; sur *Stachys recta* L. ; apparaît au premier printemps, puis vers la mi-août (SMRECZYNSKI).

36 bis. ***Ceuthorrhynchus Dernennei*** GUILLAUME, 1936, Bull. Soc. ent. Belg., p. 193.

Espèce voisine de la précédente, dont on trouvera les caractères différentiels dans le tableau analytique.

Trouvé sur une Labiacée indéterminée, en 18 spécimens, en juillet 1935, à Orval (Belgique). L'auteur a bien voulu me céder un couple de cet intéressant animal que l'on retrouvera probablement dans nos départements du Nord ou de l'Est.

(1) C'est par erreur que j'ai donné, pour cette espèce, des stries imponctuées, dans la description originale.

37. **Ceuthorrhynchus euphorbiae** Ch. BRISOUT, 1866, in WENCKER et SILB., Cat. Vosges, p. 132. — *crua* WALTON, 1861, Cat. Brit. Col., p. 80 (s. descript.). — HUSTACHE, 1924, p. 174. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2-2,2 mm. Suboblong, noir, assez convexe ; le revêtement dorsal foncier composé de fines squamules linéaires brunes, un peu soulevées ; avec un dessin formé de squamules blanches, courtes, oblongues ou sublinéaires, peu serrées, comprenant, sur le prothorax, une ligne médiane (les flancs entièrement squamulés de clair) ; sur les élytres une tache scutellaire étroite sur le tiers basal de la suture ; accompagnée d'une macule à la base du 2^e interstrie, une fascie latérale oblique sur les interstries 6, 7, 8, une autre fascie subapicale étroite, arquée, une moucheture au sommet de la suture, en outre de nombreuses squamules sur les interstries, plus condensées sur les 9^e et 10^e ; antennes et pattes foncées, parfois les tibias et les tarses d'un ferrugineux obscur. Dessous du corps avec des squamules ovales, blanches, plus serrées dans l'angle thoraco-élytral. Rostre très courbé, épais, cylindrique, égal au prothorax, entièrement rugueux et pileux. Antennes insérées au tiers apical du rostre, scape assez épaissi au sommet ; 1^{er} article du funicule subconique, plus épais, un peu plus long que la 2^e, les trois derniers globuleux ; massue suboblongue, égale aux quatre précédents articles réunis. Tête rugueuse, avec une fine ligne médiane blanche, front plan ; vertex avec une fine carène au sommet. Prothorax transversal, subconique, à tubercules aigus, médiocrement resserré derrière le bord antérieur qui est peu relevé, la base bisinuée, sillonné sur sa ligne médiane, impressionnée devant l'écusson ; ponctué densément et rugueux. Élytres à côtés peu arqués, convergents, les épaules un peu élargies, le calus huméral saillant, rugueux, l'apical peu marqué, muriqué ; stries larges, fortement ponctuées et squamulées de blanc ; interstries un peu plus larges que les stries, plans, rugueux et muriqués à leur extrémité. Pattes assez robustes, squamulées ; fémurs non claviformes, très aigüment dentés ; tibias arqués à leur base ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une fossette ; méso- et métatibias finement onglulés à l'angle apical interne.

L'adulte se trouve constamment sur *Myosotis intermedia* LINK. (HUSTACHE). Nous l'avons pris à plusieurs reprises sur cette Borraginacée dans les environs de Versailles. WALKER (*Ent. monthly Mag.*, 1910, p. 32) le signale sur *Echium vulgare* L. (1).

Friches : endroits secs et arides ; clairières sablonneuses. — Mai à début de juillet.

Répandu et assez commun dans toute la France ; surtout dans la région des plaines, moins fréquent dans les zones du littoral ; assez rare en montagne

(1) Le victus sur *Echium* est plausible, mais il est permis de douter des rapports de l'insecte avec les *Teucrium* et *Glechoma* (Labiacées) signalés comme plantes-hôtes.

où il s'élève dans les Hautes-Pyrénées ; Gavarnie, jusqu'à 1.350 m. (TEMPÈRE) et au Mt Dore (DU BUYSSON !). Semble manquer dans les pré-Alpes.

Allemagne, Danemark, Autriche, Suisse, Italie, Angleterre.

OBSERVATION. — *C. venedicus* WEISE (*Deutsche ent. Zeitschr.*, XXIII, 1879, p. 153) est extrêmement voisin de *C. euphorbiae* et lui ressemble étonnamment. Décrit de Russie méridionale il se rencontre en Allemagne, en Pologne et l'avons même identifié de Belgique : Tournai (WILLEM) ; il pourrait se trouver dans nos régions du Nord.

Il se distingue surtout par la dent mésotémorale tronquée obliquement au sommet et non aiguë comme chez *euphorbiae* (cf. HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 23).

38. *Ceuthorrhynchus urticae* BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2 ; p. 151 (non MARSH.). — HUSTACHE, 1924, p. 176. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2,2-2,8 mm. Semblable d'aspect au précédent, revêtement et sculpture identique. Diffère par la taille plus grande, la forme un peu plus large ; le prothorax trapézoïdal, plus fortement resserré en avant, les bords latéraux plus élargis mais non anguleux, à tubercules peu distincts ; les élytres à suture squamulée de clair, sauf en son milieu ; les antennes en partie rousses ou ferrugineuses ; les tarsi roux ou testacés, les méso- et métastèmes à dent aiguë, mais les profémurs inermes ou avec une dent obsolète. Chez le mâle, le segment anal est seulement impressionné, l'onglet apical interne des méso- et métatibias plus robuste que chez *euphorbiae*.

L'adulte vit sur divers *Stachys*, notamment *S. silvatica* L. (K. DANIEL, J. J. WALKER, JACQUET, MÉQUIGNON !), *S. ambigua* SM. (HUSTACHE), *S. palustris* L. (HOFFMANN). — Printemps-automne.

Rare en France : Oise : Laigneville (MÉQUIGNON !). — Marne : Gueux, lieu dit « La Fouaille » !. — Haute-Marne : bois du Fays, près Chaumont (D^r CLERC). — Yonne : Marchais-Béton, fin juin (J. MOREAU !). — Côte-d'Or : environs de Dijon (ROUGET). — Jura : Salins (JACQUET). — Haute-Garonne, environs de Luchon (TEMPÈRE) (1).

Angleterre ; Belgique ; Allemagne ; Pologne.

OBSERVATION. — Les deux formes suivantes, données parfois comme françaises, sont étrangères à notre faune :

v. *Jacqueti* FAUST, 1889, *Stett. ent. Zeit.*, L, p. 231. — *stachydis* JACQUET, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1888, Bull., p. c. v. — Pattes entièrement rouges ; squamules irrégulièrement disposées sur les interstries. Taille plus forte que chez *urticae* typique. — Vit en Italie sur *Stachys germanica* L. (BAUDI).

V. *stachydis* FAUST, 1888, *Horae Soc. ent. Ross.*, XXI, p. 171. — *Karami* REITT. (in litt.). — Pattes rousses ou rougeâtres chez la femelle, noires (sauf les tarsi) chez le mâle ; antennes foncées ; interstries plus larges que les stries (2).

Caucase, Dalmatie, Turkestan, Italie.

(1) Les indications relatives aux départements de l'Ain (GUILLEBEAU) et Gironde (TEMPÈRE) sont à supprimer.

(2) HUSTACHE, dans ses tableaux (*Curc. Gallo-Rhén.*, p. 111) a donné, par erreur, *C. urticae* BOH. et *C. euphorbiae* BRIS., comme ayant les stries des élytres aussi larges que les interstries.

39. **Ceuthorrhynchus Arcasi** Ch. BRISOUT, Abeille, V, 1869, p. 458. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 457.

Long. : 2-2,5 mm. Ovale, peu convexe, noir ; le revêtement foncier à petites squamules courtes, serrées, brunâtres et obscures ; le prothorax avec trois lignes longitudinales blanchâtres souvent obsolètes ; les élytres ornés d'un dessin clair composé d'une part de squamules oblongues ou ovales, serrées, imbriquées, d'un blanc très pur, formant une tache scutellaire allongée sur la moitié de la suture et d'une fascie médiane oblique partant du 6^e interstrie et se continuant sur les 7^e et 8^e, d'autre part le reste du dessin composé de squamules plus étroites, moins serrées, blanchâtres comprenant : une moucheture basale de chaque côté de l'écusson, une fine bande longitudinale sur la moitié postérieure du 2^e interstrie, une autre au

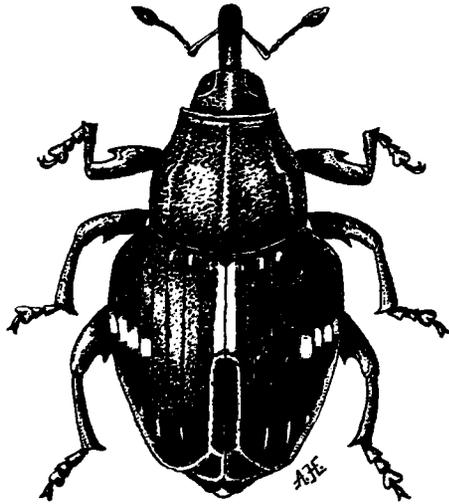


FIG. 534. — *Ceuthorrhynchus (Hadroplontus) Arcasi* BRIS.

sommet de la suture, une double ligne apicale arquée, quelques linéoles antéapicales ; les interstries 9, 10, entièrement clairs (ces dessins parfois jaunâtres) ; antennes et pattes foncées, ces dernières annelées de clair, les tarses bruns ou d'un ferrugineux obscur. Dessous du corps à squamose serrée, blanchâtre. Rostre assez épais, courbé, rugueux. Antennes submédianes (femelle) ou antémédianes (mâle), le 2^e article du funicule plus court que le 1^{er} ; massue oblongue. Front déprimé, orné d'une fine ligne claire. Prothorax subconique, légèrement étranglé derrière le bord antérieur qui est à peine relevé ; bituberculé, canaliculé en arrière, la base bisinuée, finement et rugueusement ponctué. Élytres à côtés à peine arqués subrectilignement convergents en arrière ; calus huméral assez saillant ; stries assez fortes, ponctuées, finement squamulées, les interstries plus larges, plans, rugueux ; le calus apical très finement muriqué. Fémurs armés d'une dent forte et aiguë ; ongles appendiculés.

Mâle : segment anal avec une fovéole ; tous les tibias armés d'un ongle apical interne robuste.

Mœurs inconnues.

Très rare en France et seulement connu par les quatre individus capturés

en 1913, dans un champ en friche, aux environs d'Orléans, près d'Olivet (Loiret), par A. MÉQUIGNON ! (*Bull. ent. Fr.*, 1929, p. 25).

Espagne : environs de Madrid (type) ; Algérie : Geryville (MUNIER !).

40. **Ceuthorrhynchus subfasciatus** CHEVROLAT, 1860, *Rev. Mag. Zool.*, XII, p. 453 (non GYLL.). — *nigrovittatus* SCHULTZE, *Deutsche ent. Zeitschr.*, 1901, p. 95. — HUSTACHE, 1924, p. 196. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 427 ; *Cat. Corse*, p. 442.

Long. : 2,5-2,7 mm. En ovale court, peu convexe, noir, couvert en dessus de fines squamules linéaires ou oblongues acuminées, serrées, d'un brun-rougeâtre, les élytres ornés de deux taches noirâtres, étroites, subbasales sur les interstries 3, 5 et d'autres, plus en arrière, sur les 7, 9, d'une tache noire ou brune, allongée sur le 2^e tiers de la suture et de quelques mouchetures apicales, foncées, en outre d'une fascie latérale blanche située obliquement vers le milieu des interstries 6, 7, 8, 9 et d'un point clair, en avant, sur l'interstrie 3 ; antennes roussâtres, la massue et parfois le sommet du scape rembrunis ; pattes entièrement rousses ou ferrugineuses. Dessous du corps couvert de courtes squamules brunes, serrées. Rostre épais, très courbé, rugueux, ponctué, aussi long que la tête et le prothorax ensemble. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre, le 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e, la massue ovale oblongue, épaisse. Front plan. Prothorax transversal, ses bords latéraux subparallèles en arrière, fortement anguleux vers le milieu ; fortement resserré en avant, le bord antérieur relevé, la base peu bisinuée ; largement et profondément canaliculé au milieu, la ponctuation assez fine, serrée. Élytres faiblement arqués-convergens ; calus huméral très saillant, l'apical finement muriqué ; stries ponctuées, fortement squamulées ; les interstries plus larges que les stries, subconvexes, brillants à travers la squamosité. Pattes squamulées ; fémurs denticulés ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une petite fossette ; méso- et métatibias onglés au sommet interne.

Vit sur une Composée : *Chrysanthemum myconis* L., plante sur laquelle nous l'avons pris en nombre, en Provence, d'après les indications fournies par MOLLANDIN DE BOISSY.

Répandu quoique assez rare en Basse-Provence et dans le Roussillon. Var : chaîne des Maures : Cavalaire, Pignans, Cavalière (MOLL. DE BOISSY !) ; île de Port-Cros (idem). — Alpes-Maritimes : Massif de l'Esterel : Théoule !, La Napoule !, Mandelieu ! etc. — Pyrénées-Orientales : Argelès-sur-Mer ; Banyuls (Ph. FRANÇOIS !).

Italie ; Algérie.

41. **Ceuthorrhynchus Fairmairei** Ch. BRISOUT, 1880, *Ann. Soc. ent. Fr.*, Bull., p. CXXXIII. — HUSTACHE, 1924, p. 177. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 426.

Long. : 4 mm. Remarquable par son dimorphisme sexuel ; le rostre chez la femelle étant égal aux trois quarts du corps et seulement plus

long que la tête et le prothorax chez le mâle. Corps ovale, revêtu de squamules linéaires tronquées, assez grossières, couchées, cendrées ou blanchâtres, un peu plus condensées et formant sur les élytres quelques taches plus claires quoique peu tranchées ; une linéole scutellaire prolongée sur la moitié antérieure de la suture ; une vague fascie latérale et oblique sur les interstries 6, 7, 8, 9 ; une macule punctiforme avant la base du 3^e interstrie ; quelques linéoles peu nettes, çà et là, et en outre quelques macules brunâtres sur les interstries impairs, la suture brune sur son tiers apical ; le prothorax cendré en entier ou varié de taches brunes assez confuses ; les antennes et les pattes brunes, les tarsi ferrugineux. Dessous densément squamuleux, de clair. Rostre assez robuste, arqué (mâle), plus fortement courbé (femelle), cylindrique, rugueux, squamulé. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre et assez robustes (mâle) ou submédianes, plus grêles, d'un tiers plus courtes que le rostre (femelle) ; les deux premiers articles du funicule égaux ; la massue oblongue-acuminée. Tête squamulée ; front déprimé. Prothorax faiblement transversal, subconique, ses bords latéraux médiocrement arrondis ; modérément resserré derrière le bord antérieur qui est relevé, bisinué légèrement à la base, brièvement canaliculé devant l'écusson ; ponctué-rugueux. Élytres faiblement arqués latéralement, le calus huméral saillant ; stries finement squamulées, à points indistincts ; interstries plus larges que les stries, plans. Pattes assez fortes, squamulées ; méso- et métafémurs dentés, profémurs obsolètement dentés ou inermes ; corbeilles tarsales courtes ; ongles dentés.

Mâle : segment anal impressionné ; méso- et métatibias onglés en dedans au sommet.

v. *stigmatica* HOFFM., Rev. fr. Ent., 1934, I, p. 88. — Interstries alternes munis de taches foncées formant un dessin en damier très tranché ; prothorax avec deux taches latérales brunes allongées et une plus courte sur les bords latéraux. Cette variété se trouve avec la forme typique.

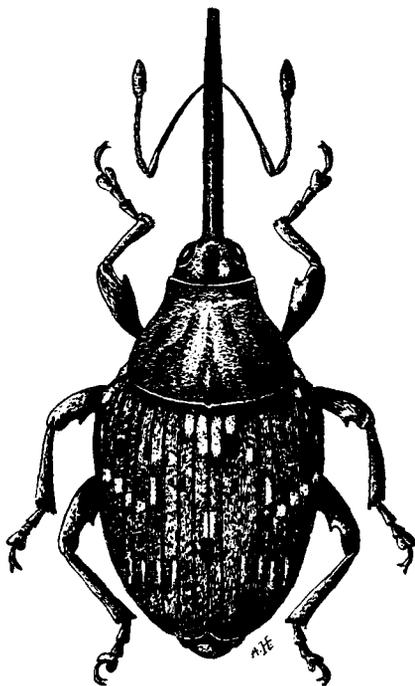


FIG. 535. — *Ceuthorrhynchus* (*Hadroplontus*) *Fairmairei* BRIS., ♀.

L'adulte se rencontre sur *Marrubium vulgare* L. (R. PORCHET !).

Rare espèce, paraissant spéciale aux Alpes méridionales.

Basses-Alpes : Col d'Allos (FAGNIEZ). — Hautes-Alpes : Briançon (types) ; Mt Genève !. — Savoie : Lanslebourg (PIC) ; col Jahorgue (J. THÉRON). — Alpes-Maritimes : St-Martin-Vésubie (R. PORCHET).

42. **Ceuthorrhynchus millefolii** SCHULTZE, Deutsche ent. Zeit., 1896, p. 269. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427 (err.). — *molitor* SEIDL., Fn. Balt., 1891, p. 629. — *molitor* STIERL., Fn. Col. Helvet., 1894, p. 381.

Long. : 2,6-3 mm. Ovale, peu convexe, noir, revêtu de poils squamuleux cendrés assez serrés et de squamules ovales blanchâtres plus denses, formant, sur le prothorax, trois bandes longitudinales assez nettes et, sur les élytres, un dessin clair accompagné de taches brunes ou noirâtres ; le dessin blanc, large, comprenant une bande scutellaire occupant plus de la moitié de la suture, une fascie latérale très sinueuse, partant de l'écusson, descendant jusqu'à la moitié de l'élytre sur le 6^e interstrie et remontant obliquement vers le bord latéral qu'elle atteint en avant du milieu (parfois interrompue sur le 4^e interstrie) ; une deuxième fascie subapicale plus large, plus confuse, envahissant presque tout le tiers apical des élytres, sauf quelques taches foncées au sommet des interstries ; les antennes ferrugineuses ; les fémurs foncés, les tibias et les tarsi rougeâtres. Dessous squamulé densément de blanchâtre. Rostre épais, fortement et assez irrégulièrement courbé, égal à la tête et au prothorax réunis, rugueux. Antennes assez fines, antémédianes, le 2^e article du funicule $\frac{1}{2}$ plus long que le 3^e, les derniers non globuleux ; massue oblongue-acuminée. Prothorax transversal, peu arrondi latéralement, tuberculé, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est à peine relevé. Élytres à côtés modérément arqués-convergens, à stries fines, squamulées, à interstries plans. Fémurs assez finement dentés.

Mâle : segment anal avec une fossette assez profonde ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

Subsp. **tomentosus**, nova. — Taille plus forte, les squamules plus denses ; celles du dessin élytral plus épaisses, comme écrasées, les fascies larges, mal délimitées presque confondues avec la squamosité environnante. Insecte ayant un aspect tomenteux, plus clair que la forme typique, le prothorax plus fortement resserré en avant, le bord antérieur très relevé.

Vit sur *Tanacetum vulgare* L. (Karl DANIEL), *Achillea millefolium* L. (HEYDEN).

Espèce répandue en Allemagne centrale et septentrionale, en Pologne : Cracovie !, en Russie méridionale, en Rhénanie. Elle pourrait se retrouver dans nos provinces de l'Est. Toutefois, son signalement en France par SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Fn. Seine, VI bis, 1924, p. 89) est erroné et provient d'une confusion avec une espèce voisine : *C. triangulum*. La sous-espèce se trouve en Pologne : Cracovie (SMRECYNSKI) !

43. **Ceuthorrhynchus Falcozi** HUST., 1914, Bull. Soc. ent. Fr., p. 282 et 1930, p. 195. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Cet insecte a été d'abord décrit sur un mâle, comme variété de *Fairmairei* (1914), puis la découverte d'un second exemplaire en Vaucluse, considéré comme étant la femelle, a déterminé l'auteur à élever *Falcozi* au rang d'espèce et à le ranger près de *millefolii* avec lequel il a la plus grande ressemblance. Il s'en distingue par les caractères suivants :

Taille presque moitié plus forte, le prothorax plus fortement étranglé, en avant et son bord antérieur plus relevé, les élytres largement déprimés dans la région scutellaire, leur convexité moindre (vue de profil), le rostre plus long, moins fortement mais plus régulièrement courbé, les antennes plus épaisses, le 2^e article du funicule presque 2 fois aussi long que le 3^e, les trois derniers globuleux (HUSTACHE).

Ajoutons que le dessin élytral est beaucoup plus marqué, aussi net que chez *campestris* ; la fascie claire est interrompue sur le 4^e interstrie et parfois sur le 5^e ; la tache trifide scutellaire épaisse, blanche, tranchée.

L'adulte se rencontre sur une Composée corymbifère : *Leucanthemum corymbosum* G. G., en juillet.

Hautes-Alpes : La Cluse-en-Devouly, type, (FALCOZ). — Vaucluse : Mont Ventoux (CHABAUT). — Alpes-Maritimes, 3 spécimens : 1 ♂, 2 ♀, sur *L. corymbosum*, à Colomars, 7. VII, 1945 (J. GANDON et A. HOFFMANN).

44. **Ceuthorrhynchus triangulum** BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 154. — *vicinus* KRAATZ, 1868, Berl. ent. Zeitschr., p. 300. — HUSTACHE, 1924, p. 192. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2-2,5 mm. Espèce voisine de *C. millefolii* mais distincte par plusieurs caractères, notamment par sa taille plus petite, son prothorax plus franchement conique et le rostre de la femelle plus long. Corps en ovale un peu plus oblong, le dessin prothoracique et élytral analogue mais plus fin, plus tranché sur le fond, bien plus foncé, les squamules plus étroites, la tache brune de la suture plus foncée, la fascie latérale non interrompue sur le 4^e interstrie. Rostre fortement arqué, dépassant la longueur de la tête et du prothorax réunis (mâle), subégal à la moitié de l'arrière-corps (femelle), cylindrique, un peu atténué au sommet, densément et finement ponctué, carinulé, presque mat, pubescent (mâle), subglabre, un peu luisant sur sa moitié apicale (femelle) ; le prothorax à côtés faiblement arqués, subrectilignement convergents vers le sommet, la base subtronquée, 2 fois aussi large que le bord antérieur qui n'est pas relevé et médiocrement resserré en arrière, ses tubercules petits. Élytres à bords latéraux plus convergents en arrière à partir du calus huméral et faiblement arqués, le calus apical bien plus saillant ; les stries squamulées de blanc et de brun ; les interstries subconvexes. Pour le reste, semblable à *C. millefolii* (1).

(1) Subsp. **montivagus**, nova. — Diffère de *triangulum* par le dessin clair, plus fin, plus délié, le 2^e interstrie élytral entièrement squamulé de blanc jusqu'à la base, la fascie médiane interrompue sur les intervalles 3, 4, 5. Antennes foncées. Corbeilles tarsales postérieures plus élargies. Une femelle, Pyrénées-Orientales, à l'est du Pic de Carlitte (2.000 m. alt.), à proximité d'*Anthemis montana* L., 1-8-1953 (G. TEMPÈRE).

Vit sur *Chrysanthemum segetum* L. (HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1933, p. 203 ; idem. 1940, p. 22), *Leucanthemum vulgare* LMK. (HEYDEN, V. HANSEN), *Achillea millefolium* L. (HERVÉ, DONISTHORPE, TEMPÈRE).

Répandu, mais rare, dans de nombreuses régions de notre territoire où il a été parfois signalé par erreur sous le nom de *millefolii*. — Mai-septembre.

Pas-de-Calais. — Calvados. — Côtes du Nord. — Finistère. — Eure. — Seine-et-Oise !. — Yonne. — Loire-Inférieure. — Jura. — Côte-d'Or. — Ain. — Rhône. — Vaucluse. — Var !. — Alpes-Maritimes !. — Lot-et-Garonne. — Gironde.

Europe méridionale et moyenne ; Belgique ; Danemark ; île de Wight.

OBSERVATION. — Chez les nombreux spécimens français ou étrangers que nous avons examinés, la fascie latérale des élytres est entière et nullement interrompue sur le 4^e interstrie comme on l'observe habituellement chez *millefolii*, *chrysanthemi* et *campestris*.

45. **Ceuthorrhynchus campestris** GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, p. 523. — ? *variegatus* OL., 1807, *Ent.*, V, p. 135. — *variegatus* BEDEL, *Fn. Bass. Seine*, VI (1894), p. 381. — v. *lepidus* GYLL., 1837, l. c., p. 520. — HUSTACHE, 1924, p. 187. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 427.

Long. : 2,2-2,8 mm. En ovale court, noir, la vestiture foncée d'un brun foncé, composée de fines squamules linéaires avec d'autres de même nature mais blanchâtres, peu serrées, formant, sur les interstries, des linéoles d'inégale longueur et sur le prothorax trois lignes longitudinales peu nettes, les bords latéraux blancs, circonscrivant les tubercules ; le dessin élytral formé de petites squamules blanches, oblongues, comprenant une bande suturale interrompue au milieu par une tache foncée, une fascie latérale partant de la base du 2^e interstrie, descendant vers le milieu de l'élytre sur le 6^e interstrie (interrompue sur le 4^e) et remontant peu obliquement vers le bord latéral qu'elle atteint un peu en avant du milieu du 9^e interstrie, une autre fascie subapicale sinueuse, ménageant le calus apical ; la tache post-médiane brune de la suture formant, avec les taches foncées des 2^e et 3^e interstries, une sorte de T renversé, le 4^e interstrie presque entièrement squamulé de blanchâtre ; les antennes (massue et sommet du scape foncés exceptés), les tibias et les tarsi roux, les fémurs foncés. Dessous du corps couvert de squamules claires, peu serrées sauf dans l'angle thoraco-élytral. Rostre régulièrement courbé, cylindrique, faiblement atténué en avant (vu de profil), ponctué-rugueux, mat jusqu'à l'insertion antennaire, assez brillant au sommet, un peu plus long que la tête et le prothorax réunis. Antennes submédianes, les deux premiers articles du funicule subégaux ; massue oblongue acuminée. Prothorax fortement transversal, les bords latéraux assez fortement arrondis, tuberculés vers leur milieu ; assez fortement et assez brièvement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé ; la base presque droite ; obsolètement sillonné sauf devant l'écusson où le sillon est approfondi. Élytres ovales, un peu élargis, arqués latéralement à partir du calus huméral

qui est saillant, le calus apical assez développé ; stries fines, ponctuées, squamulées ; interstries bien plus larges que les stries, subconvexes, finement rugueux, brillants sur leurs bords. Pattes assez fortes, squamulées ; fémurs rugueux, denticulés ; ongles dentés.

Mâle : segment anal muni d'une fossette squamulée, assez profonde ; méso-et métatibias ongulés au sommet interne. Femelle : segment anal impressionné.

Rarement la fascie latérale interrompue sur le 3^e et parfois le 5^e interstrie, formant ainsi (avec l'interruption normale du 4^e) une tache scutellaire subcruiforme (v. *lepidus* GYLL., l. c.).

On rencontre des individus normalement squamulés dont les téguments (pattes comprises) sont entièrement rougeâtres ; ce sont des immatures. Vit sur *Leucanthemum vulgare* LAMK., la larve attaque le réceptacle du capitule, la nymphose s'effectue en terre (URBAN, *Ent. Blätt.*, 1914, p. 180). L'adulte apparaît dès la floraison de la plante nourricière. — Avril-juin.

Toute la France, assez commun, même en montagne, dans la région sub-alpine, sur *Leucanthemum Delarbrei* TIMB.! Non signalé de la Corse.

Europe moyenne.

46. **Ceuthorrhynchus chrysanthemi** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. novae*, I, p. 221. — *figuratus* GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, 1837. — v. *sartus* FAUST, *Horae Soc. Ent. Ross.*, XXII, 1888, p. 169 (1). — H. TYL, *Wien. ent. Zeit.*, XXXIII (1914), p. 117. — HUSTACHE, 1924, p. 189. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 427.

Long. : 2-2,5 mm. En ovale, faiblement convexe, noir, la vestiture foncière à squamules linéaires fauves ; un dessin dorsal blanc, avec quelques taches brunes ou noires dont une latérale assez grande en arrière du milieu, sur le prothorax et sur les élytres notamment en avant, sur les interstries 3, 5, 6, 7, 9, ainsi que vers le milieu et à l'apex ; le prothorax avec la ligne médiane et les bords latéraux couverts de squamules

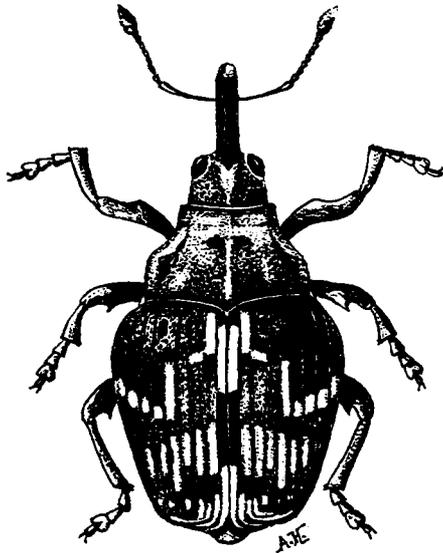


FIG. 536. — *Ceuthorrhynchus (Hadroplontus) chrysanthemi* GYLL.

(1) *C. figuratus* GYLL, de Russie centrale et méridionale et de Grèce, n'est qu'une race géographique de *C. chrysanthemi* à laquelle on doit réunir *C. sartus* FAUST, du Caucase et du Turkestan. Il diffère à peine de *chrysanthemi* par le prothorax un peu plus court, les squamules élytrales plus effilées et le dessin plus confus (HOFFM., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 22).

ovales, serrées-imbriquées, blanches ; les élytres ornés d'un dessin blanc de ces mêmes squamules, comprenant une bande suturale ; interrompue par une tache rectangulaire foncée, une fascie antérieure très sinueuse, partant de la base du 2^e interstrie, atteignant anguleusement le milieu de l'élytre sur le 5^e interstrie et remontant obliquement vers les bords latéraux en arrière du calus huméral (cette fascie souvent interrompue sur le 4^e interstrie), une autre fascie apicale partant de la suture rejoignant les côtés en ménageant le calus apical, souvent reliée avec des linéoles antéapicales ; les antennes (massue et sommet du scape un peu obscurcis), les tarses et les tibias ferrugineux ou testacés, les fémurs foncés. Dessous densément couvert de squamules blanches et ocrées, pour la plupart ovales. Rostre courbé, égal à la tête et au prothorax réunis (mâle), un peu plus long (femelle), ponctué-strié, squamulé à la base, glabre et luisant au sommet (femelle) ou pubescent et mat à cet endroit (mâle). Antennes insérées au tiers apical (mâle) ou un peu en avant du rostre (femelle), le 1^{er} article du funicule bien plus épais mais pas plus long que le 2^e, les derniers globuleux ; massue ovale. Tête squamulée de fauve avec une tache blanche au sommet du front, celui-ci déprimé. Prothorax transverse, ses bords latéraux un peu arrondis, anguleux en arrière de leur milieu, fortement resserré en avant, le bord antérieur relevé, les tubercules bien développés, isolés, bruns, le disque sillonné. Élytres faiblement arqués-convergens à partir des épaules ; le calus huméral foncé, assez saillant, l'apical également foncé, bien marqué, muriqué ; stries ponctuées, squamulées ; interstries plus larges que les stries, plans, rugueux. Pattes fines, squamulées ; fémurs vaguement annelés de blanc, aiguëment denticulés ; ongles dentés.

Mâle : segment anal avec une fossette profonde (déprimé chez la femelle), méso- et métatibias très finement ongulés à l'angle apical interne.

Vit sur les Composées du genre *Artemisia*, notamment *A. vulgaris* L. (HOFFMANN, RUTER !), *A. absinthium* L. (RUTER !). — Mi-avril à fin juillet.

Toute la France, assez commun, sauf peut-être dans le nord-ouest. Non signalé de la Corse.

Toute l'Europe.

Subsp. **rubiginosus** SCHULTZE, 1896, Deutsche ent. Zeitschr., p. 280. Diffère de la forme typique par le revêtement dorsal et ventral entièrement d'un brun ferrugineux, le dessin prothoracique, obsolète ou nul, celui des élytres blanchâtres, peu net, la fascie antérieure décomposée en petites taches et souvent interrompue sur les 2^e et 4^e interstries, parfois à peine indiquée, la fascie apicale obsolète ou absente ; les petites taches foncées des élytres peu nettes ou nulles, celle de la suture brune ou brun-rougeâtre toujours bien distincte ; le prothorax paraissant plus largement arrondi latéralement en arrière, les tubercules petits mais bien nets ; les pattes (fémurs compris) ordinairement ferrugineux ou roux. Pénis identique à la forme type.

Race biologique vivant sur les Composées des genres *Anthemis* et *Matricaria* : *Anthemis nobilis* L. (PERRIS), *A. arvensis* L. (!), *Matricaria chamo-*

milla L. (HUSTACHE, TEMPÈRE), *M. inodora* L. (DEVILLE !, TYL, PERRIS, PENECKE, RUTER !).

Toute la France. — Printemps-été.

Europe méridionale, Tunisie, Algérie.

Subsp. **rugulosus** HERBST, 1795, *Natursyst.*, Käf., VI, p. 406. — *quercicola* var. B. PAYK., *Fn. Suec.*, III, 1800, p. 216. — *cinereus* MARSH., 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 283. — *melanostigma* MARSH., l. c., p. 256. — *subrufus* var. MARSH., l. c., p. 256. — *gallicus* GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, p. 528. — *scutellatus* STEPH., *Ill. Brit. Ent.*, Mandib., IV, 1831, p. 37. — v. *immaculicollis* DELAHON, *Deutsche ent. Zeitschr.*, 1914, p. 622. — HUSTACHE, 1924, p. 194. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Fr., p. 427; Cat. Corse, p. 442.

Long. : 2-2,5 mm. Forme apparentée à *Chrysanthemi* dont elle constitue peut-être une race biologique. — Diffère par le dessin élytral à lignes plus larges, moins nettes, le plus souvent mal définies ou décomposées et confondues avec la vestiture foncière également cendrée, les interstries presque entièrement squamulées de gris, la tache suturale brunâtre peu nettement délimitée; les squamules plus fines, effilées, moins strictement appliquées; le prothorax aussi court, mais non anguleux, plus régulièrement arrondi latéralement, le tubercule très petit ou presque effacé; le rostre plus court que la tête et le prothorax réunis dans les deux sexes; les élytres un peu moins convergents en arrière, un peu plus convexes; le 2^e article du funicule un peu plus court que le 1^{er}. Se distingue nettement de la sous-espèce *rubiginosus* par la coloration différente du revêtement. Caractères sexuels secondaires analogues. Pénis rigoureusement identique à la forme typique.

Vit sur *Matricaria chamomilla* L. (PERRIS, TEMPÈRE, HOFFMANN, RUTER), *Anthemis nobilis* L. (PERRIS). D'après ce dernier, la larve se trouverait dans les tiges de ces plantes (Perris, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 71, 72), sur *Matricaria inodora* L. (RUTER !).

Toute la France; assez commun; mai à juillet. Souvent en compagnie de *C. rubiginosus*. — Corse.

Europe moyenne et méridionale; Algérie.

OBSERVATION. — M. G. RUTER a trouvé à Pantin (Seine), sur *Artemisia absinthium* L., une série de spécimens ayant des caractères intermédiaires avec *C. chrysanthemi*.

47. **Ceuthorrhynchus molitor** GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, p. 525. — *pratensis* CHEVROLAT, 1860, *Rev. Zool.*, p. 510. — v. *inter-ruplus* SCHULTZE, 1898, *Deutsche ent. Zeitschr.*, p. 165. — HUSTACHE, 1924, p. 191. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2-3 mm. Très semblable d'aspect à *C. chrysanthemi*, s'en différencie aisément par les caractères suivants : taille un peu plus grande, le rostre un peu plus long, le prothorax moins anguleux latéralement, un peu moins contracté en avant, de ce fait, paraissant plus conique, le calus huméral plus développé, les stries élytrales plus larges; la vestiture foncière d'un gris doré métallique, le dessin dorsal composé de lignes plus étroites, plus nettes, la fascie antérieure des élytres traversant obliquement les 4^e et 5^e interstries sans longer ce dernier; en conséquence ne formant

pas un angle droit à cet endroit, la facie jamais interrompue sur le 4^e, mais parfois sur le 5^e (v. **interruptus** SCHULTZE).

Caractères sexuels secondaires analogues à ceux de *C. chrysanthemi*.

On rencontre les variations suivantes mêlées à la forme typique :

a. Revêtement dorsal d'un roux métallique intense, le dessin élytral blanc pur, les pattes entièrement testacées : v. **festivus**, nova.

b. Revêtement cendré, le dessin élytral moins tranché et bien moins net que chez la forme typique : v. **confusus**, nova.

La v. *interruptus* sus-désignée est étrangère à notre faune (1).

Vit sur *Anthemis cotula* L., en Seine-et-Oise : Bouray (!), sur *A. mixta* L., en Provence (!). Semble rechercher les sols calcaires ou silico-calcaires.

Rare en France ; ça et là ; mai-juin.

Pas-de-Calais : Boulogne-sur-Mer (DEVILLE !). — Seine-et-Oise : Bouray (MAGNIN !, RUTER, HOFFMANN) ; Quincy-sous-Sénart (DEVILLE). — Seine-et-Marne : Fontainebleau (MARMOTTAN). — Côte-d'Or : Dijon (ROUGET). — Bouches-du-Rhône : Marseille (ABEILLE !) ; Aix-en-Provence (LÉVEILLÉ !). — Var : Beausset (SIETTI) ; Hyères (ABEILLE !, GRENIER !). — Aude : Carcassonne (GAVOY). — Gers : Samatan (CLERMONT). — Corse.

La v. *festivus* se trouve dans les Alpes-Maritimes : Mougins, vers la fin mai, sur *Anthemis mixta* L. !, la v. *confusus* avec la forme type à Bouray (S. et O.).

Europe méridionale : Turquie ; Sicile ; Espagne ; Portugal ; Algérie.

48. **Ceuthorrhynchus melanostictus** MARSHAM, 1802, Ent. Brit., I, p. 292. — *rugulosus* STEPH. (non HERBST), Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, 1831, p. 35. — *concinus* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 531. — *lycopi* GYLL., l. c., p. 533. — *Stenbergi* G. G. THOMS., 1868, Skand. Col., X, p. 344. — v. *obtusicollis* GYLL., l. c., IV, 1837, p. 554. — v. *perturbatus* GYLL., l. c., p. 537. — v. *murinus* GYLL., l. c., p. 537. — HUSTACHE, 1924, p. 197. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427 ; Cat. Corse, p. 442.

Long. : 2,5-3 mm. Suboblong, faiblement convexe, noir, mat, revêtu de squamules linéaires blanchâtres, jaunâtres ou grises et d'autres plus foncées, brunes, formant quelques taches sur les élytres ; en outre des squamules plus épaisses, cendrées ou blanches condensées sur les bords latéraux et obsolètement sur la ligne médiane du prothorax, formant, sur les élytres, un dessin assez vague comprenant : une ligne suturale interrompue après le milieu par une tache brune, une fascie antérieure à peine tranchée et rarement entière partant de la base du 2^e interstrie, descendant vers le milieu sur le 6^e interstrie et remontant très obliquement sous l'épaule (cette fascie parfois réduite à la tache basale du 2^e interstrie), soulignée en avant et en arrière d'une étroite partie foncée ; antennes brunes, plus rarement testacées ; pattes noires, sauf les tarses roux, l'onychium rembruni. Dessous assez densément recouvert de squamules

(1) Vit en Algérie sur *Anthemis pedunculata* DESF. (PEYERIMHOFF, Ann. Soc. ent. Fr., 1911.

courtes, arrondies, blanchâtres. Rostre courbé, assez robuste, subcylindrique, égal au prothorax (mâle) ou à la tête et au prothorax réunis (femelle), mat ou peu luisant, ponctué-rugueux, striolé à la base, le sommet moins sculpté, pubescent. Antennes insérées vers le tiers supérieur (mâle) ou un peu en avant du milieu du rostre (femelle) ; les deux premiers articles subégaux, les trois derniers subglobuleux ; massue ovale. Tête squamulée subdéprimée. Prothorax légèrement transversal, subconique, ses côtés subparallèles en arrière, largement mais peu resserré derrière le bord antérieur qui est médiocrement relevé, les tubercules anguleux, la base bisinuée, le disque sillonné sur sa ligne médiane, creusé devant l'écusson, la ponctuation assez forte, serrée, rugueuse. Élytres oblongs, assez étroits, à peine arqués et faiblement convergents, le calus huméral saillant, rugueux, l'apical effacé ; stries assez étroites, ponctuées, squamulées ; interstries 2 à 3 fois plus larges que les stries, plans, chagrinés. Pattes assez élancées, squamulées ; fémurs fortement et aigüment dentés ; tibias arqués à la base ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette squamulée ; méso- et métatibias onglulés au sommet interne.

Espèce assez variable de forme et de revêtement, mais reconnaissable à son corps allongé et à ses fortes dents fémorales. Voici les variations décrites par GYLLENHAL que l'on rencontre ordinairement mêlées à la forme typique : (1).

1. Dessus subconvexe. Prothorax nettement tuberculé 2.
— Dessus subdéprimé. Prothorax tuberculé ou non 3.
2. Prothorax canaliculé. Corps ovale-oblong forme typique.
— Prothorax non ou faiblement canaliculé. Corps oblongs ; les squamules de la suture et de la base du 2^e interstrie, serrées et plus blanches. v. **perturbatus**.
3. Dessus entièrement et densément squamulé de blanchâtre.
Prothorax tuberculé, canaliculé, assez fortement resserré en avant v. **obtusicollis**.
— Dessus peu densément cendré. Prothorax inerme, non ou obsolètement canaliculé et faiblement resserré en avant. v. **murinus**.

Toute la France, la Corse ; plaines et montagnes jusqu'à 1.600 m. ; assez commun ; bois humides, fossés, prés, marais, etc. — Mai à juillet.

Vit sur les Labiacées des genres *Lycopus* et *Mentha* ; la larve a été observée dans la racine de *Lycopus europaeus* L. (PERRIS) et de *Mentha silvestris* L. (FRAUENFELD). L'adulte se trouve encore sur *Mentha rotundifolia* L. (HOFFMANN), *Mentha aquatica* L. (TEMPÈRE). La biologie de la larve a été décrite par URBAN, *Ent. Blätt.*, 20, 1924, p. 54.

La v. **murinus** GYLL. surtout commune dans le Midi, semble constituer une race biologique distincte. Nous rapportons à celle-ci une série d'individus de forte taille (3-3,5 mm.) que nous avons pris à St-Raphaël (Var), sur *Leonurus cardiaca* L. à l'époque de la préfloraison, en mai.

Europe, Algérie.

(1) Sauf la v. **obtusicollis**, décrite de la Russie méridionale et étrangère à notre faune.

Subsp. **maurus** SCHULTZE, L'Abeille, XXIX, 1899, p. 262. — A. HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 202. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Corse, p. 442.

Décrite comme espèce propre, cette forme diffère de *melanostictus* type par son arrière-corps plus large, plus trapu, le sillon médian du prothorax, très net, le revêtement en partie fauve, le dessin élytral plus distinct ; les fémurs plus fortement dentés.

Corse : Bastia (BONNAIRE !) ; Ajaccio (KRAUSE).
Sardaigne (DODERO). — Algérie.

49. **Ceuthorrhynchus arquatus** HERBST, 1795, Natursyst. Ins., Käf., VI, p. 396. — *occultus* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 530. — *uliginosus* BOH., 1845, in Schönherr, l. c., VIII, 2, p. 150. — v. *Favarcqi* PIC, Éch., XXIV, 1908, p. 35. — v. *oblitus* REY, Éch., XI, 1895, p. 38. — HUSTACHE, 1924, p. 185. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2-2,5 mm. Ovale, assez convexe, noir, avec de courtes squamules linéaires ou oblongues, appliquées, d'un blanc jaunâtre ou roussâtres, formant des linéoles sur les interstries, interrompues par quelques taches rectangulaires de squamules de même nature mais brunes ou noirâtres ; des squamules blanchâtres, ovales, plus serrées, sur les bords latéraux et la ligne médiane du prothorax ; plus blanches, plus denses, imbriquées sur les élytres et constituant un dessin bien tranché composé, d'une tache rectangulaire sur la moitié antérieure de la suture, accompagnée d'une courte linéole à la base du 2^e interstrie, d'une fascie latérale oblique, un peu arquée, sur les interstries 6, 7, 8, 9, d'une autre fascie apicale, souvent obsolète, moins blanche, confondue ou non avec les linéoles subapicales, ménageant une large tache brune dans la région du calus apical ; la suture, au milieu, foncée, son sommet plus ou moins squamulé de clair ; antennes rousses, sauf la massue et le sommet du scape obscurcis : fémurs noirs ; tibias et tarsi testacés. Dessous du corps avec de courtes squamules blanches juxtaposées, plus serrées dans l'angle thoraco-élytral. Rostre fortement courbé, cylindrique, luisant finement chagriné-punctué, subglabre au sommet, aussi long (mâle) ou plus long (femelle) que la tête et le prothorax réunis. Antennes antémédianes (mâle), médianes (femelle) ; les deux premiers articles du funicule subégaux, le 1^{er} beaucoup plus épais, les trois derniers subglobuleux, la massue ovale. Tête plane, squamulée. Prothorax peu transversal, subconique, ses bords latéraux presque droits avec un tubercule isolé, bien développé, saillant et aigu, légèrement resserré en avant, le bord antérieur peu relevé ; la base subtronquée, le disque sillonné au milieu, assez fortement et densément punctué. Élytres courts, un peu élargis-arqués latéralement, les épaules brièvement obliques, le calus huméral très saillant et rugueux, l'apical peu marqué ; stries ponctuées-squamulées, les interstries plus larges, subconvexes, rugueux. Pattes élancées, fine-

ment squamulées ; fémurs avec une petite dent aiguë ; corbeilles tarsales ascendantes ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal muni d'une petite fossette obsolète ; méso- et métatibias avec un petit onglet noirâtre au sommet interne.

Le dessin élytral est assez variable. Chez la forme typique les deux linéoles situées à la base du 2^e interstrie sont suivies d'une linéole brune ou noire, la fascie apicale est moins blanche, à squamules moins serrées et souvent confondue avec les linéoles antéapicales. Chez la v. *oblitus* REY, la fascie latérale, peu nette, est décomposée en petites macules isolées (1).

Terrains marécageux ; bord des ruisseaux ; mares des forêts froides. La larve vit dans les tiges de *Lycopus europaeus* L. (PERRIS, Larves de Coléopt., 1877, p. 408). L'adulte se prend sur la plante depuis avril jusqu'à la fin de septembre (!) (BEDEL, HUSTACHE, TEMPÈRE, RUTER, HOFFMANN).

Répandu et assez commun dans toute la France, sauf peut-être dans les parties sèches de la Provence. Non signalé de la Corse. La v. *oblitus*, décrite de Lyon, se rencontre çà et là avec la forme type.

Europe centrale et méridionale ; Angleterre ; Irlande ; Turkestan ; Algérie.

Subgen. **Ethleocus** REITTER, Fn. Germ., V, 1916, p. 152.

50. **Ceuthorrhynchus pollinarius** FORSTER, 1771, Novae Spec. Ins., p. 33. — *dentatus* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 280 (non PANZ.). — *caliginosus* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 34. — *nigrila* STEPH., 1829, Syst. Cat. Brit. Ins., p. 155. — *glaucinus* BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 146. — HUSTACHE, 1924, p. 184. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427 ; Cat. Corse, p. 442.

Long. : 3-4 mm. Grande espèce reconnaissable à son revêtement dorsal à peu près uniformément brun et au 9^e interstrie élytral presque entièrement verruqueux. Ovale, subdéprimé, noir, revêtu en dessus de fines squamules linéaires assez serrées, brunes et cendrées, appliquées formant, sur les élytres, des taches nuageuses, grisâtres, peu tranchées ou même presque indistinctes, parfois avec une vague fascie oblique sous l'épaule, et une tache plus claire sous le calus apical ; les bords extrêmes des élytres couverts de squamules oblongues, cendrées, les flancs du prothorax et le dessous du corps revêtus de même, mais à squamules plus grandes et ovales ; antennes rousses, sauf la massue et le sommet du scape rembrunis ; pattes squamulées, brunes, les tibias roux au sommet ; tarsi testacés. Rostre épais, courbé, cylindrique, mat, finement ponctué-rugueux, squamulé, pileux au sommet (mâle), subglabre (femelle), finement caréné au milieu, égal à la tête et au prothorax réunis. Antennes

(1) Une forme remarquable se rencontre en Irlande (HALBERT), de taille plus petite, très foncée, le dessin blanc fortement tranché, la fascie apicale et la tache du sommet de la suture formées de squamules aussi serrées et aussi blanches que celles du reste du dessin ; interstries sans linéoles claires ou avec quelques-unes au sommet, restant éloignées de la fascie apicale (v. *elegantulus*, nova).

grêles, insérées au tiers apical (mâle) ou en avant du milieu du rostre (femelle), les deux premiers articles du funicule de même longueur, les suivants plus courts mais non transversaux ; massue oblongue. Front presque plan. Prothorax un peu transversal, à côtés subparallèles en arrière, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé, les bords latéraux fortement tuberculés vers leur milieu, fortement impressionné en avant, avec un sillon médian étroit, approfondi à la base, densément ponctué. Élytres un peu élargis latéralement à calus huméral saillant, granulé ; stries ponctuées et squamulées, les interstries 3 à 4 fois aussi larges, plans, finement granulés et fortement muriqués à leur sommet, le 9^e garni, jusqu'à l'épaule, de gros granules. Pattes élancées ; fémurs épaissis et armés d'une forte dent ; tibias sinueux ; corbeilles tarsales courtes ; le 1^{er} article tarsal allongé ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette ovale, squamulée ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

La larve vit au collet de *Urtica dioica* L. ; la ponte a lieu en mai-juin, à la base des tiges encore tendres, la larve néonate descend à la base des racines en creusant une courte galerie et provoquant une légère déformation à peine visible de l'extérieur. La nymphose s'effectue dans le sol vers le début du printemps (mars-avril) ; l'imago apparaît vers le commencement de mai (A. HOFFMANN).

Toute la France ; très commun, Corse.

Toute l'Europe ; Angleterre ; Algérie ; îles Canaries.

51. **Ceuthorrhynchus verrucatus** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 541. — *biguttatus* BOH., 1845, in Schönherr, l. c., VIII, 2, p. 158. — *raphaelensis* CHEVR., 1859, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. XVIII. — HUSTACHE, 1924, p. 201. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2,5-3,5 mm. Ovale-oblong, subdéprimé, noir, mat ; la vestiture d'un brun-foncé, composée de courtes squamules linéaires fortement appliquées ; la suture des élytres avec deux taches rectangulaires blanches ou jaunâtres bien tranchées, l'une post-scutellaire, l'autre apicale, composées de squamules oblongues, très serrées ; quelques unes de ces squamules disséminées çà et là sur les élytres, notamment sur les côtés ; antennes noires ; fémurs bruns ou ferrugineux, tibias et tarsi testacés. Dessous couvert de squamules ovales, serrées, blanchâtres, condensées et souvent ochracées dans l'angle thoraco-élytral. Rostre peu courbé, robuste, cylindrique, aussi long que le prothorax, ponctué, sillonné sur les côtés, presque glabre et un peu luisant au sommet. Antennes antémédianes, le 1^{er} article du funicule un peu plus épais et un peu plus long que le 2^e, le 3^e oblong, le 4^e aussi long que large, les trois derniers globuleux ; massue oblongue. Tête squamulée, subdéprimée. Prothorax transversal, trapézoïdal, ses côtés, en arrière, subparallèles, un peu élargis au milieu ; fortement resserré en avant, le bord antérieur très relevé ;

fortement tuberculé, bisinué à la base qui est finement rebordée, le disque rugueux, avec un faible sillon médian approfondi devant l'écusson. Élytres à bords latéraux subrectilignement et faiblement convergents après les épaules qui sont obtusément anguleuses, le calus huméral obsole, l'apical peu saillant ; stries fines, ponctuées, munies de poils squamuleux, blanchâtres, couchés, les interstries 2 à 3 fois aussi larges, plans, finement granulés, les huit premiers assez fortement muriqués à leur sommet. Pattes assez fortes, squamulées ; fémurs très finement denticulés ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette profonde, allongée ; méso- et métatibias onglés en dedans au sommet.

La larve vit dans le collet des racines d'une Papavéracée : *Glaucium luteum* SCOP. (PERRIS). L'adulte se tient sur la plante ! Mai-juillet. Sables du littoral de la Provence, du Roussillon, de la Bretagne et de la Vendée. Rare.

Bretagne (DUCHAINE). — Vendée : St-Gilles (DEVILLE !, CAPITAINE). — Pyrénées-Orientales : Argelès-sur-Mer (NORMAND !); Collioures (SIETTI !). — Bouches-du-Rhône : Marseille (LÉVEILLÉ !). — Var : Hyères et St-Raphaël, assez commun !. — Alpes-Maritimes : Nice (PARAGALLO, FAUCONNET) ; Mandelieu, la Napoule ! ; ile Ste-Marguerite (HOFFMANN).

D'après LUCAS (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1860, Bull., p. LXVI), cette espèce aurait été importée accidentellement au Jardin des Plantes de Paris avec la plante nourricière, mais n'ayant pu s'y acclimater elle en a disparu depuis longtemps.

Angleterre ; Caucase ; Russie méridionale.

52. **Ceuthorrhynchus dentatus** PANZER, 1798, Fn. Ins. Germ., V, T. 13. — *denticulatus* OL., 1807, Ent., V, p. 136 (non SCHRANK). — *contusus* PERRIS, 1857, Ann. Soc. Linn. Lyon, IV, p. 145. — *striatodenticulatus* GEMM. et HAROLD, Cat. Col., VIII, 1871, p. 2609 (non GOEZE). — *biguttatus* REDTENB., 1849, Fn. Austr., p. 383 (non BOH., 1845). — v. *undulatus* SCHULTZE, 1902, Deutsche ent. Zeit., p. 217. — HUSTACHE, 1924, p. 199. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 3-3,5 mm. Voisin de *C. verrucatus*, nettement différent par sa

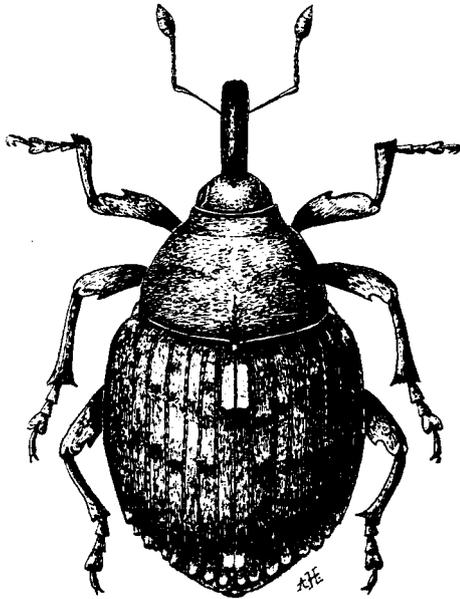


FIG. 537. — *Ceuthorrhynchus (Ethlecus) dentatus* PANZ.

forme plus courte, plus large, les élytres à bords latéraux faiblement arqués dans leur 2/3 antérieurs et non visiblement convergents en arrière, les tubercules du sommet des élytres bien plus gros, formant une crête denticulée saillante ; le prothorax à tubercules peu développés, formant une petite saillie transversale, le disque avec une petite carène médiane en avant, les stries des élytres plus fortes ; la vestiture dorsale plus claire composée de squamules plus grossières, cendrées ou fauves et brunes mêlées, ces dernières formant de petites taches élytrales irrégulières et peu nettes, la tache post-scutellaire bien tranchée, celle du sommet de la suture souvent obsolète ou nulle ; les squamules des stries semblables à celles des interstries ; le rostre aminci vers l'extrémité, les antennes médianes, les deux premiers articles du funicule de longueur égale. Fémurs dentés.

Mâle : Segment anal avec une profonde fossette squamulée, échançant le sommet ; méso- et métatibias ongulés en dedans au sommet. Femelle : Segment anal avec une fossette transversale assez profonde.

Champs incultes ; moissons ; sablières. — Avril à septembre.

Vit sur *Papaver rhæas* L. (DEVILLE, GALIBERT).

Toute la France, assez commun, notamment dans le Midi. Semble plus rare dans le sud-ouest.

Europe centrale et méridionale.

53. **Ceuthorrhynchus biscutellatus** CHEVROLAT, 1859, Bull. Soc. ent. Fr., p. 20. — *antennalis* Ch. BRIS., Abeille, V, 1869, p. 453. — HUSTACHE, 1924, p. 203. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2,2-2,7 mm. Ovale, noir, mat, assez convexe, revêtu de squamules linéaires, assez serrées, appliquées, brunâtres, avec d'autres blanchâtres formant, sur les élytres, des marbrures transversales nuageuses, peu nettes ; une tache post-scutellaire bien visible, blanche ou jaunâtre, rectangulaire, composée de squamules plus épaisses ; antennes et pattes noirâtres, les tarses parfois d'un ferrugineux obscur. Dessous couvert de squamules ovales jaunâtres ou cendrées, plus serrées dans l'angle thoraco-élytral, le bord antérieur du prosternum rougeâtre. Rostre courbé, cylindrique, faiblement aminci au sommet (vu de profil), un peu plus long que la tête et le prothorax, strié à la base, pointillé au sommet, glabre. Antennes grêles, submédianes, le 1^{er} article du funicule presque aussi épais que le sommet du scape, à peine plus long que le 2^e, les derniers ovoïdes ; massue ovale. Tête squamulée, ponctuée ; front légèrement déprimé. Prothorax transversal, trapézoïdal, rétréci en avant et modérément resserré derrière le bord antérieur qui est relevé, la base presque droite, le disque avec un sillon très distinct, creusé devant l'écusson, finement mais nettement tuberculé, la ponctuation serrée, rugueuse. Élytres convexes en arrière, déprimés en avant, faiblement arqués-convergents, le calus huméral saillant, l'apical assez bien marqué, finement muriqué ; stries fines, fai-

blement ponctuées, squamulées, les interstries plus larges, plans, finement rugueux, muriqués au sommet. Pattes assez grêles, squamulées, pubescentes ; les fémurs vaguement annelés de clair et armés d'un petit denticule squamulé ; ongles finement dentés.

Mâle : Segment anal muni d'une fossette bordée de chaque côté d'une petite saillie ; méso- et métatibias finement onglés à l'angle apical interne.

Parfois les téguments sont entièrement roux, les pattes testacées (insectes immatures).

V. **antennalis** Ch. BRIS. — Décrit de Madrid comme espèce propre n'est qu'une anomalie de *C. biscutellatus*, dont le funicule paraît être de 8 articles, le 8^e nettement détaché de la massue ; le prothorax plus court.

Nous rattachons à cette aberration deux individus mâle pris en juin, à Mandelieu (A.-M.), en fauchant des *Papaver rhaeas* L.

Mœurs exactes inconnues.

France méridionale : assez rare.

Hérault : Saint-Guilhem (GUÉDEL). — Gard : Fontanes (TISSON). — Bouches-du-Rhône : Aix, types (ACHARD, ABEILLE !, GRENIER !, etc) ; Marseille (RIZAUCOURT). — Var : Ste-Baume (ABEILLE !, CAILLOL) ; Brignolles (CAILLOL) ; Le Beausset (CLERMONT) ; Hyères (ABEILLE, GRENIER !, LÉVEILLÉ). — Alpes-Maritimes : Mandelieu, en juin (!). — Vaucluse : Apt (ABEILLE) ; La Bonde (FAGNIEZ). — Drôme : Donzère (GUÉDEL).

Algérie.

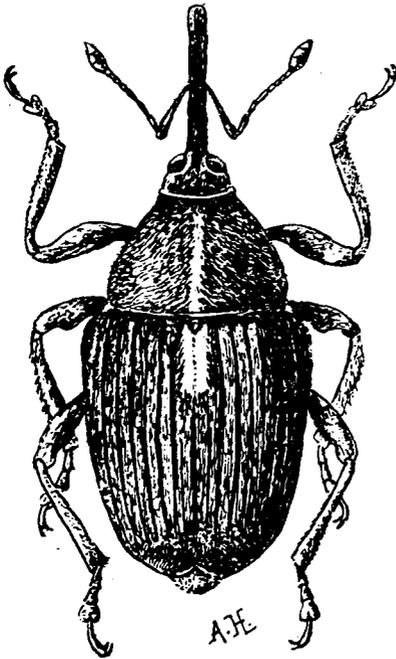
OBSERVATION. — Cette espèce est signalée sur la Luzerne sauvage (FAGNIEZ), sur *Teucrium chamaedrys* L. (ABEILLE) et l'avons prise sur le Coquelicot, mais ce sont là des indications qui n'apportent aucune précision sur le véritable victus.

Subgen. **Glocianus** REITTER, Fn. Germ., V, 1916, p. 152.

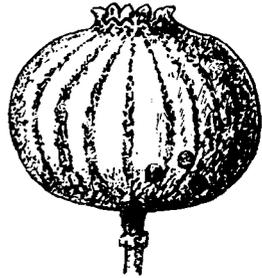
54. **Ceuthorrhynchus macula-alba** HERBST, 1795, Natursyst., Käf., VI, p. 404. — *cardui* OL., 1807, Ent., V, p. 135. — *seriatus* BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 132. — *volgensis* FAUST, Stett. ent. Zeit., XLV, 1884, p. 471. — HUSTACHE, 1924, p. 204. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2,5-4 mm. Ovale-oblong, assez convexe (sauf en avant des élytres), noir, couvert de squamules étroites brunes et cendrées, très serrées, plus grandes, blanches, condensées sur le prothorax en une ligne médiane et une courte linéole sur les angles antérieurs, et, sur les élytres, formant une tache post-scutellaire ordinairement rectangulaire, occupant le quart antérieur de la suture et nettement tranchée, les interstries pairs souvent plus clairs ; antennes, tibias et tarsi ferrugineux ou testacés. Dessous couvert de squamules ovales, blanchâtres, serrées. Rostre peu courbé, cylindrique, à peine atténué en avant, presque aussi long (mâle) ou aussi long (femelle) que la tête et le prothorax réunis, strié à la base, squamulé et ponctué (mâle) presque glabre, pointillé, brillant (femelle).

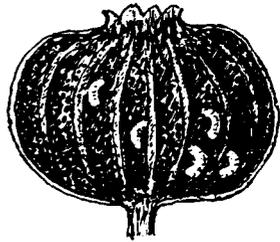
Antennes insérées vers le tiers apical (mâle) ou vers le milieu du rostre (femelle) ; scape claviforme ; les deux premiers articles du funicule égaux, les deux derniers globuleux ; massue oblongue. Tête squamulée ; front un peu déprimé. Prothorax transversal, arrondi latéralement en arrière, rétréci en avant ; fortement resserré derrière le bord antérieur qui est très fortement relevé, le disque convexe, inerme (non tuberculé), obsolètement sillonné avec une fossette anté-scutellaire, la base subrectiligne.



538



539



540

FIG. 538 à 540. — 538. *Ceuthorrhynchus (Glocianus) macula-alba* HERBST ; — 539. Capsule de *Papaver somniferum-nigrum* (œillette) montrant les trous de sortie des larves de *C. macula-alba* ; — 540. id. (en coupe) attaquée par les larves.

Élytres à bords latéraux non élargis, convergents en arrière, à calus huméral saillant et rugueux ; stries assez fortes, ponctuées, squamulées, les interstries deux à trois fois plus larges, plans et finement granulés. Pattes élancées, assez fines, squamulées ; les profémurs à peu près inerms, les méso- et métafémurs avec un très petit fascicule dentiforme, corbeilles tarsales ascendantes ; les articles tarsaux allongés ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal pourvu d'une fossette large, profonde, squamulée, bordée latéralement au sommet, d'une saillie dentiforme ; méso- et métatibias avec un ongle noirâtre au sommet interne.

Les larves vivent par petits groupes dans les capsules de divers *Papaver* sauvages : *P. rhaeas* L. (!), *P. dubium* L. (!) et *P. hybridum* L. (!), dans toute la France et surtout en Provence ! Elles attaquent également les cultures d'œillette (*Papaver somniferum* L.), à Versailles (S. et O.) où nous avons observé leurs dégâts en 1946-47.

Les déprédations de cette espèce, sur l'œillette, sont d'ailleurs bien connues et ont fait l'objet d'une note substantielle (BALACHOWSKY, *L'Entomologiste*, n° 5-6, 1947, p. 208-212, figs.). L'auteur cite des dégâts commis dans l'Yonne et le Massif Central ; en Allemagne : Bade, Wurtemberg (L. MESSNIL) où ils avaient déjà été observés par KLINGELHÖFFER qui a étudié la biologie de ce charançon (*Stett. ent. Zeit.*, 1843, p. 88-843) ; en Russie par SCHREINER (J. F.) et LISSITZINA (L.), dont les travaux sont écrits en langue russe. Les pertes peuvent atteindre jusqu'à 75 et 90 % de la récolte.

L'adulte apparaît vers le début de mai. La ponte a lieu sur les jeunes capsules des fleurs épanouies, elle comporte 7 à 8 œufs inclus dans une même capsule de coquelicot sauvage, mais les fruits de l'œillette peuvent en abriter de 15 à 20, d'après LISSITZINA. L'insecte parfait disparaît vers la fin de juillet. Le développement larvaire est d'environ 25 à 30 jours. Après avoir dévoré les graines, la larve s'enfonce dans le sol où elle se construit un cocon ovoïde. La nymphose s'effectue au bout d'une quinzaine de jours, elle dure environ 14 à 18 jours. Les imagos sont formés à partir du 25 juillet, dans nos régions (1) ; ils restent en diapause jusqu'au printemps suivant.

Europe centrale et méridionale, Caucase, Turkestan, Algérie, Maroc !

55. **Ceuthorrhynchus albovittatus** GERM., 1824 ; Ins. Sp. novae, I, p. 231. — HUSTACHE, 1924, p. 206. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 3,5-4 mm. Espèce voisine de la précédente ; pattes et antennes colorées de même, squamosité analogue, prothorax également sans tubercules. Se distingue par les élytres un peu plus arqués-convergens, les interstries 2, 6, 10, 11 squamulés densément de blanc sur toute leur longueur (parfois les côtés des élytres entièrement blancs à partir du 6^e interstrie), les autres interstries plus foncés, revêtus de fines squamules brunes, roussâtres ou cendrées, moins serrées et rangées sur 3 ou 4 rangs par interstrie ; le prothorax avec trois lignes longitudinales blanches (les latérales parfois raccourcies et dans ce cas semblables à celles de *macula-alba*), le disque ponctué-granulé. Élytres avec la tache post-scutellaire blanche bien distincte ; stries fines, profondes, brillantes, indistinctement ponctuées, non squamulées ; interstries larges, plans, granuleux, râpeux au sommet, le 1^{er} article du funicule plus court que le 2^e. Pour le reste semblable à *macula-alba*. Caractères sexuels secondaires différents.

Mâle : Segment anal à fossette arrondie, profonde ; métasternum et les deux premiers segments ventraux largement déprimés au milieu ; pygidium incisé au sommet et bordé de poils ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne. Femelle : 1^{er} segment abdominal seul légèrement déprimé ; pygidium simple.

(1) La métamorphose peut avoir lieu en fin août et début de septembre, en Europe centrale.

L'adulte vit sur *Papaver rhæas* L. et *sommiferum* L. (GÉHIN).

Très rare en France et signalé seulement de la Moselle : Metz (GÉHIN).
Europe méridionale et moyenne.

56. **Ceuthorrhynchus marginatus** PAYKULL, 1792, Mon. Curc. Suec., p. 27. — *Moelleri* WEISE, Deutsche ent. Zeitschr., 1891, p. 376 (non THOMS.). — *simillimus* EDWARDS, Ent. monthly Mag., XLVII, 191, p. 209. — v. *inaequalis* J. EDW., l. c.. — v. *distinctus* Ch. BRIS., 1870, L'Ab., VII, p. 42. — HUSTACHE, 1924, p. 207. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2,5-3,5 mm. Ovale, noir, un peu convexe, revêtu de squamules linéaires serrées, brunes ; les élytres avec une tache post-scutellaire allongée formée de squamules ovales imbriquées, les bords latéraux (parfois le sommet éparsément) garnis de ces mêmes squamules ; le prothorax avec une tache latérale au bord antérieur de même nature ; antennes et pattes brunes ou noires. Dessous du corps densément squamulé de blanc. Rostre peu arqué, épais, assez luisant, plus court (mâle), ou aussi long (femelle), que la tête et le prothorax ensemble, squamulé et entièrement ponctué (mâle) ponctué et squamulé seulement jusqu'à l'insertion antennaire, pointillé et glabre au sommet (femelle). Antennes insérées vers le tiers apical (mâle) ou vers le milieu du rostre (femelle) ; funicule à 1^{er} article plus épais et un peu plus long que le 2^e, les suivants progressivement plus courts mais plus longs que larges ; massue ovale. Tête densément ponctué, squamulé ; front plan. Prothorax transversal, ses bords latéraux arrondis vers leur tiers postérieur, convergents, en avant fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est fortement redressé au-dessus du vertex ; la base rectiligne, plus d'une fois plus large que le sommet ; le disque faiblement convexe, non ou très finement sillonné, creusé en fossette devant l'écusson ponctué-ridé. Élytres peu convexes, à bords latéraux non élargis et faiblement arqués-convergents, leur base un peu plus large que celle du prothorax et finement rebordée ; stries médiocres, ponctué, squamulé ; interstries au moins deux fois aussi large que les stries, plans, râpeux, granulés, les externes muriqués. Pattes robustes, squamulé ; profémurs avec un fascicule de poils ; méso- et métafémurs finement dentés ; ongles dentés. Pygidium fovéolé (mâle), entier (femelle).

Mâle : Segment anal portant une large dépression transversale au sommet droit et limitée latéralement par une saillie dentiforme restant éloignée du bord postérieur ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

Forme anormale **distinctus** Ch. BRIS.. — Décrite comme espèce propre. Se différencie de la forme typique par ses antennes ayant seulement 6 articles au funicule.

Forme anormale **inaequalis** EDW.. — L'un des funicules composé de 7, l'autre de 6 articles.

La larve vit dans le réceptacle de diverses Composées : *Hypochoeris maculata* L. (GIRAUD, ap. Perris, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1876, p. 188), *Crepis virens* (V. HANSEN), *Taraxacum officinale* WIGGERS (PEUVRIER). La transformation se fait dans le sol. L'adulte se tient sur les fleurs. Toute la France ; plaines et montagnes ; assez commun ; surtout au printemps.
Europe, Algérie.

OBSERVATION. — *C. distinctus* est une mutation caractérisée par la fusion des 3^e et 4^e articles du funicule. Il se rencontre sur *Taraxacum officinale* (HUSTACHE) ; on le trouve fréquemment mêlé à la forme typique. Il est signalé de nombreux départements de toutes les régions de la France, de l'Angleterre, des Provinces Rhénanes, de la Russie méridionale, etc. *C. inaequalis* n'accuse cette réduction que pour l'une des antennes.

Décrit d'Angleterre, il est signalé du Jura : Dôle (HUSTACHE) et des Basses-Pyrénées (TEMPÈRE).

C. simillimus J. EDWARDS n'est bien qu'une forme de *marginatus* dont le mâle a la dépression du segment anal en forme de croissant limitée par deux dents obtuses portées directement sur la marge postérieure du segment et non entièrement séparées du bord postérieur comme chez *marginatus*. Cet insecte, d'après EDWARDS, serait le *C. Moelleri* SCHULTZE (non THOMS.) ; il a été trouvé abondamment en Hollande, sur le Pissenlit (EVERTS, cité par EDWARDS).

57. **Ceuthorrhynchus granulithorax** A. SCHULTZE, 1900, *Deutsche ent. Zeit.*, p. 23. — HUSTACHE, 1924, p. 210. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 427.

Long. : 2,8-3,5 mm. Espèce apparentée à la précédente. S'en distingue par sa coloration plus sombre, sa forme nettement plus étroite, suboblongue, subdéprimée, ses téguments luisants ; les élytres à peine plus large que le prothorax à la base, les bords latéraux plus parallèles, très finement granulés, les interstries revêtus de squamules plus fines, plus foncées, alignées, les interstries latéraux très finement granulés au sommet, la tache scutellaire très blanche, plus grande, ovale ; le prothorax plus long, plus étroit, à sculpture non ridée mais finement et irrégulièrement granulée à intervalle lisse, les taches antérieures blanches du prothorax atteignant les bords latéraux. Pattes moins fortes. Pour le reste semblable à *marginatus*.

Cité du sud de la France, sans autres indications (A. SCHULTZE).
Algérie (PEYERIMHOFF) ; Espagne.

58. **Ceuthorrhynchus punctiger** GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, p. 538. — v. *rufilarsis* GYLL., l. c., IV, p. 538. — HUSTACHE, 1924, p. 211. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2,5-3,5 mm. Très voisin de *C. marginatus*. Plus petit, plus court, la squamosité semblable mais souvent plus claire, cendrée ; les élytres plus convexes, muriqués au sommet mais non sur les bords latéraux, ceux-ci faiblement arqués-convergens, les stries plus fines à squamules blanchâtres, plus grandes que celles des interstries ; le prothorax convexe,

avec un fin sillon médian ; couvert de points arrondis, superficiels, serrés, à peine confluent ; massue antennaire plus allongée, le pygidium fortement entaillé dans les deux sexes ; pattes foncées, les tarses parfois testacées.

Mâle : Segment anal avec une grande et profonde fossette pourvue de chaque côté d'un tubercule triangulaire (chez la femelle, ce segment avec une petite fossette ronde, simple) ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

Parfois les antennes et les tarses roux (v. *rufitarsis* GYLL.), ou les pattes entièrement rougeâtres ou testacées (v. *testaceipes*, nova).

La larve vit dans le calathide du *Taraxacum officinale* WIGGERS et en dévore les akènes en forant le réceptacle. L'étude de la larve et de la nymphose a été faite par URBAN (*Ent. Blätter*, 20, 1924, p. 81-82).

La ponte a lieu dans le calice de l'inflorescence, en avril ; l'œuf est rond, diaphane, mesurant $\frac{1}{2}$ mm. de diamètre. L'éclosion a lieu en 24 à 48 heures (F. BROCHER, Observations et réflexions d'un naturaliste dans sa campagne, 1938, p. 62). L'évolution larvaire est de 15 à 20 jours. La nymphose se fait dans le sol, dans une logette de terre, mesurant 4 à 5 mm. de diamètre extérieur, sa durée est de 46 à 47 jours. L'adulte apparaît de la fin mai à début de juillet, selon les conditions atmosphériques. Il hiverne (R. JULIARD, *Bull. Soc. ent. Suisse*, 1939, p. 562).

La larve est parasitée par un Hyménoptère *Braconidae*, *Bracon maculiger* WSM. (GIRAUD).

Toute la France ; commun sur les Pissenlits à l'époque de leur floraison.

Les variétés çà et là avec la forme type.

Europe.

59. **Ceuthorrhynchus Moelleri** THOMSON, Skand. Col., X, 1868, p. 347 (non WEISE). — *rotundatus* Ch. BRIS., 1869, L'Abeille, V, p. 452. — HUSTACHE, 1924, p. 212. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2,3-2,7 mm. Très voisin de *C. punctiger* ; en ovale plus court, plus convexe, à vestiture plus foncée, formée de squamules plus grandes, étroites, uniformément d'un gris-brun ou cendrées, peu denses, assez régulièrement rangées sur les interstries, avec une tache scutellaire claire souvent obsolète ou nulle ; antennes et tarses d'un brun de poix, fémurs et tibias noirs, ces derniers assez rarement ferrugineux. Dessous assez densément squamulé de blanchâtre. Rostre rugueusement ponctué, presque lisse au sommet. Funicule à 2^e article plus court que le 1^{er}. Prothorax, convexe, très transversal, fortement et brièvement étranglé derrière le bord antérieur qui est très relevé, à ponctuation très dense, rugueuse, confluite. Élytres très brièvement ovales, subarrondis ; stries assez fines, ponctuées, à squamules cendrées ; les interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans, plus fortement rugueux, que chez *C. punctiger*, surtout en arrière. Métafémurs faiblement dentés, les pro- et méso-fémurs avec un fascicule de poils. Pygidium faiblement incisé (mâle) ou entier (femelle).

Vit en Haute-Vienne sur *Leontodon autumnalis* L. (HOFFMANN, *Miscell. ent.*, XXXII, 1929, p. 6).

Ça et là dans diverses régions ; assez rare. Mai-septembre.

Cité des départements suivants : Somme. — Seine-Inférieure. — Côtes-du-Nord. — Haute-Marne. — Puy-de-Dôme. — Haute-Vienne !. — Doubs. — Jura. — Ain. — Rhône. — Isère. — Vaucluse. — Var !. — Alpes-Maritimes. Non encore signalé de l'ouest.

Allemagne, Suède, Autriche, Belgique, Suisse, Caucase.

OBSERVATION. — *C. rotundatus* ne constitue même pas une race occidentale de *C. Moelleri*, les caractères qui ont été donnés pour le séparer de ce dernier ; corps plus convexe, prothorax plus élargi et moins contracté en avant, sont purement illusoires.

60. *Ceuthorrhynchus pilosellus* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, 1, p. 540. — *Gobanzi* REITT., Wien. ent. Zeit., X, 1891, p. 262. — HUSTACHE, 1925, p. 264. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2-3 mm. Ovale, peu convexe, noir, luisant, le dessus couvert de soies jaunâtres, assez longues, mi-dressées, penchées en arrière, avec quelques squamules blanches, plus grandes, éparses, très caduques, plus serrées et formant une courte tache post-scutellaire, et sur le prothorax, une ligne obsolète dans le sillon médian ; antennes et tibias bruns ou ferrugineux, tarsi testacés. Dessous du corps peu densément squamulé de blanchâtre ou de jaunâtre, la squamosité plus condensée dans l'angle thoraco-élytral. Rostre peu arqué, assez épais, cylindrique, égal au prothorax (mâle) ou un peu plus long (femelle), ponctué-strié, squamulé à la base, pubescent en avant. Antennes submédianes, le 1^{er} article du funicule plus épais et plus long que le 2^e, les suivants globuleux ; massue ovale. Tête convexe, ponctuée, à pubescence courte, hérissée ; front plan. Prothorax transverse, arrondi latéralement, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé ; muni de deux tubercules saillants et obtus, hispides, situées vers le milieu des côtés, base droite, distinctement rebordée et deux fois aussi large que le sommet ; obsolètement sillonné, creusé devant l'écusson, la ponctuation rugueuse, serrée. Élytres faiblement convergents sur les côtés, le calus huméral médiocre, rugueux, le bord apical ordinairement rougeâtre ; stries larges, ponctuées, subglabres ; interstries deux fois aussi larges que les stries, convexes, rugueux, finement muriqués au sommet, munis chacun de deux rangées irrégulières de poils. Pattes squamulées ; fémurs avec un fin denticule ; tibias hispides ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal tronqué au sommet et portant une profonde fossette ; méso- et métatibias finement ongulés à l'angle apical interne.

L'adulte trouvé en nombre sur une Crucifère : *Arabis thaliana* L., en mai à Crouzeix (Haute-Vienne) (HOFFMANN).

Répandu mais assez rare, dans de nombreuses régions de notre pays, surtout dans le Nord, le Nord-ouest et le Centre, sur les sols chauds et sablonneux. Printemps-été.

Nord. — Somme. — Eure. — Calvados. — Manche. — Orne. — Oise !. — Aisne. — Seine-et-Oise !. — Seine. — Côtes-du-Nord. — Loiret !. — Loire-Inférieure. — Cher. — Côte-d'Or. — Indre. — Creuse. — Haute-Vienne !. — Haute-Garonne !. — Var. — Isère. — Gironde. — Basses-Pyrénées.
Angleterre, Belgique, Hollande, Espagne, Italie, Suisse, Hongrie, Turquie.

Subgen. **Oprohinus** REITTER, Fn. Germ., V, 1916, p. 152 (1).

61. **Ceuthorrhynchus suturalis** F., 1775, Syst. Ent., p. 133. — HUS-TACHE, 1924, p. 215. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

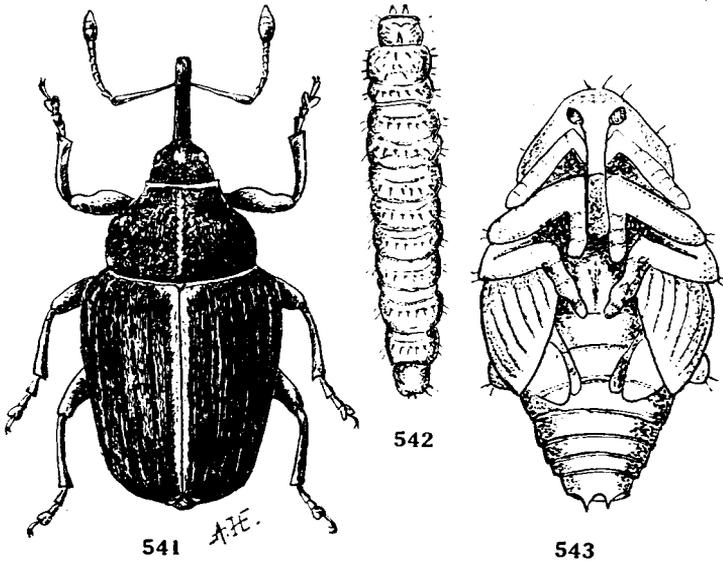


FIG. 541 à 543. — 541. *Ceuthorrhynchus (Oprohinus) suturalis* F. (adulte); — 542. id. (larve); — 543. id. (nymphé).

Long. : 2,5-3 mm. Espèce très reconnaissable à la bande médiane blanche du prothorax faisant suite à celle qui recouvre entièrement la suture élytrale. Corps suboblong, peu convexe, noir ou brun, revêtu de petites squamules piliformes brunes, légèrement soulevées et de squamules blanches, plus grandes, oblongues, serrées, couvrant les bords latéraux, la suture des élytres et la ligne médiane du prothorax ; antennes (massue foncée exceptée) et pattes rousses ou d'un brun-rougeâtre. Dessous densément squamulé de blanc. Rostre arqué, cylindrique, environ aussi long que le prothorax, finement strié à la base, ponctué, un peu pubescent (mâle) ou presque glabre et assez luisant (femelle). Antennes grêles, submédianes ; scape claviforme ; funicule à deux premiers articles allongés,

(1) Et non *Oprohinus* comme l'écrivent certains auteurs.

égaux, le 1^{er} plus épais, subconique, le dernier globuleux ; massue ovale. Tête ponctuée ; front plan. Prothorax transversal, à bords latéraux arrondis vers leur milieu, obtusément anguleux, modérément resserré derrière le bord antérieur qui est peu relevé, le disque subplan, à sillon médian obsolète, à ponctuation médiocre, serrée. Élytres à peine arqués, faiblement convergents, à calus huméral peu marqué ; stries ponctuées, garnies dans le fond de squamules piliformes brunes, plus fines que celles des interstries, ceux-ci deux fois aussi larges que les stries, plans, granulés, finement muriqués au sommet. Pattes squamulées ; fémurs inermes ; ongles simples.

Mâle : Segment anal avec une fossette petite, arrondie ; méso- et métatibias munis d'un petit ongle noirâtre à l'angle apical interne.

Vit sur diverses espèces du genre *Allium*. L'adulte (resté en diapause depuis l'automne) apparaît d'abord de la mi-avril à début de juin, une première ponte a lieu en mai, les œufs sont déposés isolément dans les tissus de la tige et des feuilles des *Allium cepa* L. et *porrum* L. ; l'incubation dure environ une semaine, l'évolution larvaire 15 jours ; la nymphose, qui s'effectue dans le sol, dans une coque de terre, est de 30 jours environ. La sortie de cette première génération a lieu du début de juillet à la mi-août. La ponte de la deuxième génération s'opère vers la fin de juillet et se prolonge jusqu'aux derniers jours d'août, dans les graines encore jeunes de poireau et d'oignon ; un œuf est introduit dans une des loges de l'ovaire, les graines attaquées s'hypertrophient au bout de 4 à 5 jours, c'est-à-dire avant l'éclosion. L'évolution de la larve, plus longue que dans la 1^{re} génération, est d'environ 25 à 30 jours ; la nymphose reste invariable ; l'imago transformé de septembre à fin d'octobre, reste en diapause jusqu'au printemps (HOFFMANN, *L'Entomologiste*, 1945, I, p. 55-59, figs. — JANKE et NIETZKE, *Zeitschr. für angew. Ent.*, XXVI, 1939, p. 209-214, figs).

L'adulte se rencontre sur *Allium ursinum* L. (!), *A. oleraceum* L. (V. PLAFÈÈ), *A. roseum* L., *A. vineale* L. (HUSTACHE), *A. nigrum* L. (HOFFMANN), M. TEMPÈRE l'a observé sur *Muscari*.

Moissons, friches, orée des bois, clairières sèches, surtout dans les endroits calcaires et sablonneux.

Toute la France ; assez commun et parfois nuisible aux porte-graines dans les cultures maraîchères.

Europe moyenne et méridionale ; Algérie ; Asie-Mineure.

62. **Ceuthorrhynchus consputus** GERM., 1824, *Ins. Sp. novae*, p. 232. — *aegrotus* GYLL., in Schönherr, *Gen. Curc.*, VI, 1837, p. 483. — *alboscuteellatus* GYLL., 1837, l. c., p. 478. — *rubescens* BOH., 1845, in Schönherr, l. c., VIII, 2, p. 136. — *erythropterus* STIERL, *Mittel. Schweiz. ent. Ges.* IX, 3, 1894, p. 120. — HUSTACHE, 1924, p. 216. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 1,5-2 mm. En ovale court, peu convexe, les téguments dorsaux ordinairement bruns, parfois ceux des élytres ferrugineux ; revêtu de squamules linéaires fauves ou brunes, serrées, rangées, sur les élytres, en deux rangs par interstrie ; le prothorax avec une bande médiane et les bords latéraux à squamules courtes ; subtriangulaires ; peu serrées,

blanchâtres, dont quelques-unes disséminées sur le disque ; les élytres ornés d'une tache scutellaire blanche ou jaunâtre, mal délimitée, formée de squamules oblongues, dont plusieurs autres éparsément disposées sur les bords latéraux et le long des interstries ; antennes (massue foncée) brunes ou rougeâtres ainsi que les pattes. Dessous du corps noir, densément couvert de squamules ovales, d'un blanc-jaunâtre. Rostre noir à sommet brun ou ferrugineux, parfois entièrement de cette dernière coloration, arqué, subcylindrique, aussi long que la tête et le prothorax, un peu luisant, ponctué à la base, pointillé en avant. Antennes submédianes, les deux premiers articles du funicule subégaux, les deux derniers globuleux ; massue grosse, ovale-acuminée. Tête densément ponctué, squamulée ; front subdéprimé. Yeux assez convexes. Prothorax peu transversal, ses côtés anguleux vers leur moitié, légèrement arrondis en arrière, resserrés en avant, le bord antérieur relevé, le disque avec un sillon médian creusé de fossette à la base ; densément ponctué-rugueux, les tubercules munis de squamules foncées, courtes et relevées. Élytres subrectangulaires, à bords latéraux, subrectilignement convergents de la base en arrière ; calus huméral saillant, rugueux ; stries fines, médiocrement ponctuées et glabres ; les interstries deux à trois fois aussi larges qu'elles, plans, rugueux, finement muriqués au sommet. Pattes peu robustes, finement squamulées de blanchâtre ; fémurs inermes ; tibias sinués ; ongles simples.

Mâle : Segment anal avec une fossette superficielle : méso- et métatibias finement ongulés à l'angle apical interne.

La larve vit dans le sommet de la tige florale d'*Allium roseum* L. (HORMANN) (1). La ponte a lieu en mai ; la nymphose en terre. L'adulte apparaît dès le début d'avril. On le rencontre sur *Allium vineale* L. (HUSTACHE, DEVILLE, TEMPÈRE !), *Allium oleraceum* L. (DEVILLE !), *Allium polyanthus* ROEM. et SCH. (J. LICHTENSTEIN), *Allium ursinum* L. !. Signalé dans la Marne, sur *Muscari comosum* (HAREZ) (2).

Toute la France ; assez commun, depuis avril jusqu'en septembre ; surtout dans les terrains sablonneux ou calcaires.

Europe centrale et méridionale ; Dalmatie.

63. ***Ceuthorrhynchus querceti*** GYLL., 1817, Ins. Suec., I, 3, p. 149 ; l. c., 4, 1827, p. 579. — *haemorrhoidalis* MOTSCHULSKY, Schrenck's Reise Amurland, II, 1860, p. 156. — HUSTACHE, 1924, p. 260. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2-2,2 mm. Ovale, assez convexe, noir, brillant, avec, en dessus,

(1) *C. picipennis* SCHULTZE, espèce vicariante de *C. consputus*, en Algérie et Espagne, est signalée précisément sur les inflorescences d'*Allium roseum* L., près d'Alger (PEYERIMHOFF). De même coloration et de la plus grande ressemblance, avec ce dernier, elle s'en distingue surtout par sa taille plus forte (2-2,3 mm.) et ses élytres à large fascie subapicale blanchâtre et à courtes linéoles à la base des interstries, la linéole du 6^e interstrie nettement plus longue que les autres.

(2) La larve s'est montrée nuisible à l'Oignon cultivé, dont elle mine les feuilles, en Vendée, V. 1954 !

de fines squamules piliformes, peu serrées, brunes et jaunâtres ou blanchâtres, ne voilant pas les téguments ; le prothorax à bord antérieur rougeâtre, ses côtés et sa ligne médiane garnis de squamules ovales, blanchâtres, peu serrées ; les élytres avec leur sommet largement teinté de rougeâtre, ornés d'une tache post-scutellaire blanchâtre, peu tranchée ; les squamules linéaires claires des interstries un peu soulevées et formant parfois de vagues marbrures transversales ; les antennes (scape et massue foncés) ferrugineuses ; les pattes (ongles noirâtres exceptés) entièrement rousses. Dessous du corps couvert de squamules ovales, blanchâtres, plus condensées dans l'angle thoraco-élytral et sur la poitrine. Rostre arqué, égal à la tête et au prothorax réunis, subcylindrique, finement ponctué à la base, glabre, brillant, lisse au sommet. Antennes médianes ; funicule à 2^e article nettement plus court que le 1^{er} ; massue ovale. Tête ponctuée, peu squamulée ; front plan. Prothorax transversal, ses bords latéraux peu arrondis, faiblement resserré derrière le bord antérieur qui est peu relevé, à tubercules petits, aigus ; la base bisinuée ; le disque sillonné, assez densément couvert de points ronds, peu profonds. Élytres à bords latéraux faiblement arqués-convergens ; calus huméral peu saillant, l'apical finement muriqué ; stries étroites, assez profondes, ponctuées, squamulées, les interstries 2 fois aussi larges que les stries, subconvexes, finement rugueux. Pattes fines ; fémurs inermes, sauf les postérieurs pourvus d'un fin fascicule dentiforme ; tibias droits ; ongles très finement dentés.

Mâle : Segment anal et 1^{er} segment ventral avec chacun une fossette profonde ; méso- et métatibias finement onglés au sommet interne.

D'après A. NEWBERRY (*Ent. monthly Mag.*, XLIX, 1913, p. 213), la larve vivrait, en Angleterre : Comté de Norfolk, dans les tiges de *Nasturtium palustre* D. C.. La transformation, selon cet auteur, aurait lieu dans la galerie larvaire. L'adulte trouvé en très grand nombre, à Karow (Allemagne), sur *Nasturtium amphibium* R. Br. et palustre D. C. (WAGNER, *Ent. Blätt.*, 1935).

Rare en France et souvent confondu avec *C. terminatus* HERBST (1).
Isère : Uriage (GROUVELLE !). — Var : les Sablettes (LÉVEILLÉ !). — Alpes-Maritimes : Beuil (R. PORCHET !).

Suisse : Genève. — Angleterre ; Hollande ; Norvège ; Suède ; Allemagne ; Finlande ; Grèce ; Caucase ; Sibérie ; Amour.

64. **Ceuthorrhynchus italicus** Ch. BRISOUT, 1869, L'Ab., V, p. 463. — v. *concolor* SCHULTZE, 1901, Deutsche ent. Zeits., p. 96. — HUST., l. c., p. 262. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2-2,3 mm. Ovale, faiblement convexe, les téguments noirs sauf un fin liseré rougeâtre au bord antérieur du prothorax et une large tache

(1) Cette espèce ressemble étonnamment à *C. terminatus* HERBST ; c'est ainsi que la collection GRENIER renfermait comme tels plusieurs individus de *C. querceti* de localités françaises (A. HOFM., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1933, p. 202). Le funicule de 6 articles et les ongles simples du premier ne permettent guère, cependant, de le confondre.

d'un roux-testacé occupant le tiers apical des élytres ; couvert en dessus de squamules courtes, étroites, jaunâtres, éparses, hérissées sur le rostre, la tête et le prothorax, piliformes et seulement soulevées sur les interstries élytraux où elles sont rangées sur deux rangs ; le front, le prothorax (sur sa ligne médiane et derrière le bord antérieur ainsi que le disque çà et là) avec des squamules plus épaisses, d'un blanc-jaunâtre ; les élytres avec des soies courtes et dressées sur les côtés, ornés d'une large fascie antérieure ondulée formée de squamules peu serrées, étroites, assez grossières, d'un blanc-crème, partant de la région scutellaire, atteignant presque la moitié de l'élytre sur la 5^e interstrie et aboutissant latéralement sous l'épaule ; antennes, fémurs (en partie) noirs ; les genoux, les tarsi et les tibias testacés. Dessous couvert de squamules triangulaires, jaunâtres, les épimères mésothoraciques avec une squamosité épaisse, ochracée, formant une tache thoraco-élytrale visible de dessus. Rostre fort, arqué, ponctué-rugueux. Antennes antémédianes ; 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e ; massue ovale. Prothorax transversal, un peu arrondi latéralement, médiocrement rétréci en avant, légèrement étranglé derrière le bord antérieur qui est un peu relevé ; bituberculé, le disque avec un sillon médian obsolète au milieu, approfondi devant l'écusson, la base un peu bisinuée, assez fortement ponctué-rugueux. Élytres courts, très légèrement arqués-convergents sur les côtés ; stries fortes, ponctuées, peu visiblement squamulées ; les interstries deux fois aussi larges que les stries, plans, rugueux, fortement muriqués dans la région du calus apical. Fémurs avec un fascicule de poils, obsolètement dentés, les antérieurs un peu plus fortement ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une petite fossette ; mésotibias, seuls, avec un petit ongle apical interne.

Mœurs inconnues.

Espèce rare en France, citée du Gers : Samatan (J. CLERMONT). Isère : St-Clair, V. 1922 (A. GEORGEL !); Savoie : Pt-de Beauvoisin (POUSSIELGUE); Côte-d'Or : environs de Dijon (d'après A. SCHULTZE).

Répondue en Italie, Sicile, Dalmatie, Caucase, Mésopotamie.

La v. **concolor** SCHULTZE, sans tache apicale, est décrite de Tunisie.

Subgen. **Ceuthorrhynchus** s. str.

65. **Ceuthorrhynchus pleurostigma** MARSHAM, 1802, Ent. Brit., I, p. 282. — *sulcicollis* C. G. THOMSON, 1865, Skand. Col., VII, p. 272. — HUSTACHE, 1924. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 1,8-3 mm. Corps ovale, assez convexe, noir avec ou sans léger reflet bronzé, revêtu, en dessus, de fines squamules piliformes brunes ou cendrées, espacées, appliquées ou parfois à peine relevées ; antennes et pattes (tarsi compris) foncées. Dessous à squamules plus grandes, oblon-

gues, serrées, blanchâtres, plus denses et formant une tache dans l'angle thoraco-élytral visible du dessus ; le bord antérieur du prosternum ordinairement rougeâtre. Rostre arqué, cylindrique, environ de la longueur de la tête et du prothorax, finement cannelé, un peu squamulé à la base, pointillé et brillant au sommet. Antennes fines, médianes ; les deux premiers articles du funicule égaux, les 3^e et 4^e plus longs que larges, le 5^e non transversal, les deux derniers globuleux ; la massue oblongue. Tête ponctuée, squamulée ; front plan. Prothorax transversal, subconique, un peu élargi arrondi latéralement, resserré en avant, assez fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est assez relevé, la base légèrement bisinuée et un peu relevée ; le disque canaliculé, à points grands, profonds, arrondis et serrés. Élytres faiblement arqués convergents, à calus huméral assez saillant ; stries assez fortes, ponctuées, finement squamulées de cendré, les interstries 2 à 3 fois aussi larges que les stries, ridés et finement muriqués au sommet. Pattes médiocrement robustes, squamulées, fémurs non épaissis, très finement denticulés ; ongles dentés. Segment anal pourvu d'une large fossette dans les deux sexes.

Mâle : Segment 4 de l'abdomen (avant dernier) portant, sur son bord antérieur, deux petits tubercules ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

Espèce polymorphe dont la taille, la vestiture, la sculpture prothoracique et la forme du corps varient sensiblement selon les régions et le victus (1). Les tarsi sont parfois plus ou moins testacés. La plupart de ces variations sont très fluctuantes et difficiles à fixer.

Il existe trois races principales, dont deux ont été décrites comme espèces propres et auxquelles nous conservons valeur de sous-espèce. Elles peuvent se séparer comme suit :

(1) Toutefois, nous pensons que la plupart de ces modifications ne sont pas transmissibles, n'étant dues, momentanément, qu'à des conditions d'existence variant avec le format et la réserve en eau de chacune des nombreuses espèces de plantes nourrissant l'insecte.

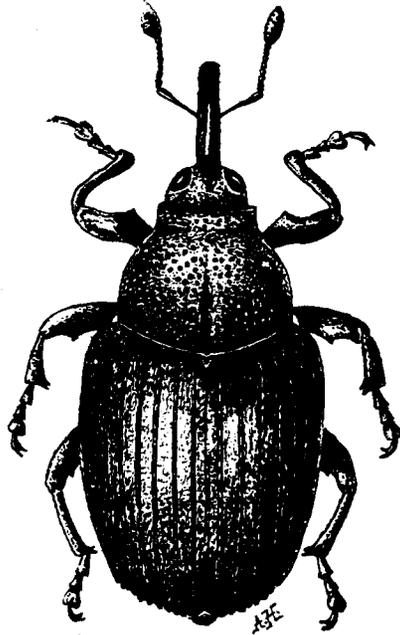


FIG. 544. — *Ceuthorrhynchus* (s. st.)
pleurostigma MARSH.

1. Dessus, vu de profil, assez convexe ; les squamules appliquées ; la tache thoraco-élytrale blanchâtre ou nulle ; les tubercules prothoraciques médiocres ou obsolètes ; le bord antérieur du prothorax peu relevé. Taille très variable. 2.
- Dessus très convexe ; les squamules dorsales fortement relevées ; la tache de l'angle thoraco-élytral ochracée ; tubercules prothoraciques peu développés ; bord antérieur du prothorax fortement relevé, le sillon médian profond. Taille grande : 3 mm. (1) s. sp. **Matthiolae.**
2. Une tache visible dans l'angle thoraco-élytral. Rostre cylindrique 3.
- Pas de tache dans l'angle thoraco-élytral. Rostre aminci en avant, surtout chez le mâle ; le bord antérieur du prothorax à peine relevé ; élytres presque rectilignement convergents sur les côtés, à partir des épaules (comme chez *C. sophiae*) ; stries très finement squamulées. Ongles très finement dentés. Pénis (vu de face) arqué latéralement sur sa première moitié apicale et, de là, rétréci jusqu'à la base. s. sp. **Wagneri.**
3. Squamules des interstries fines, éparses, celles des stries plus étroites. Prothorax à sillon médian entier, à bord antérieur assez relevé, à tubercules petits, mais distincts. Élytres avec un léger reflet bronzé ; le calus huméral assez saillant. Pénis vu de face) rectilignement élargi de la base au sommet **forme typique.**
- Squamules des interstries courtes, plus nombreuses, régulièrement rangées, celles des stries plus épaisses, très apparentes. Prothorax à sillon nul ou obsolète, très peu resserré en avant, le bord antérieur presque appliqué, à tubercules très petits. Élytres mats, à calus huméral presque effacé. Pattes ordinairement brunes ou ferrugineuses. Pénis (vu de face) légèrement rétréci au milieu et élargi vers sa base. s. sp. **dubius.**

Une littérature substantielle a été publiée sur l'éthologie de cette espèce, et l'on connaît plus de 30 espèces de Crucifères attaquées par la larve (2). Celle-ci, décrite par FALCOZ (*Ann. Épiphyties*, 1926, p. 124, Pl. VI, figs 40 à 49), vit dans les racines, le collet ou la tige, y provoquant (sauf très rare exception) des excroissances variables de grosseur et de forme selon la taille et le degré de végétation des plantes atteintes. L'insecte n'est pas cécidogène sur *Nasturtium officinale* R. BROWN ; la prolifération cellulaire qui se manifeste ordinairement sous l'action biochimique d'éléments introduits avec la ponte et développés par la larve, se trouvant sans doute neutralisée par l'action solvante de l'eau dans laquelle vit la plante. La transformation a lieu généralement en terre, mais dans certains cas, la désorganisation cellulaire des loges larvaires rendues friables, favorise l'éclosion sur place, le fait est fréquent pour les tumeurs sur chou. L'évolution cyclique observée sur chou cultivé, dans la région parisienne, se résume ainsi :

La ponte ayant lieu en mai-juin donne des résultats en juillet-août, produisant deux cycles :

1^{er} cycle. — Ponte en août, donnant des adultes en septembre, qui entrent

(1) Je n'ai vu que la femelle.

(2) HOUARD, Zoocécidies d'Europe, p. 1356 ; Thèse 1903, Recherches anatomiques sur les galles des tiges. — H. V. LENGERKEN, *Ent. Blätt.*, 1914, p. 145. — Hugo SCHENCK, *Koleopt. Rundschau*, 1930-31, p. 172.

en diapause imaginale jusqu'en avril-mai de l'année suivante et qui pondent en mai.

2^e cycle. — Ponte en septembre, donnant des larves en septembre qui entrent en diapause larvaire jusqu'en mars-avril de l'année suivante, se transformant en adultes en avril-mai qui pondent en mai-juin. Ces dates peuvent varier sensiblement selon la température et le climat (A. HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1944, p. 68-70). Les galles sur Chou peuvent atteindre la grosseur d'une noix et abriter plusieurs larves ; sur *Cardamine* ou *Sinapis*, elles dépassent rarement celle d'un très petit pois et ne nourrissent qu'un seul animal. L'attaque larvaire sur les choux cultivés altère leur végétation et diminue ou rend nulle leur production.

L'insecte et ses dégâts ont été observés ou signalés sur les plantes suivantes :

Alyssum calycinum L. (!), nodosités uniloculaires au collet ; *Alyssum maritimum* LAM. (!), idem ; *Alliaria officinalis* ANDRZ. (!), idem ; *Arabis albidula* STEY. (PEYERIMHOFF, en Algérie) ; *Berteroa incana* D. C., renflements blanchâtres, arrondis, sur racines (HEIMHOFFEN, SCHLECHTENDAL, etc) ; *Brassica oleracea* L., nodosités parfois énormes, au collet (nombreux observateurs) ; *Brassica napus* L. (Navet) ; *Brassica campestris* L., v. *napobrassica* D. C. (Chou-navet) (!) ; *Brassica campestris* L., v. *oleifera* D. C. (Colza) (D'AGUILAR) ; *Brassica cheiranthus* WILL. (MARCHAL) ; *Cakile maritima* SCOP. (HOUARD) ; *Cardamine pratensis* L. et *Cardamine parviflora* L. !, très petites nodosités au collet ; *Cheiranthus cheiri* L., nodosités uniloculaires (BARGAGLI, KIEFFER, TAVARES) ; *Cochlearia armorica* L. (nombreux observateurs) ; *Diplotaxis erucoïdes* D. C. (!), idem ; *Erucastrum Polichii* SCHIMP. (TAVARES) ; *Erysimum hieracifolium* L. (DIETRICH) ; *Erysimum cheiranthoides* L. (!), galles irrégulières au collet ; *Lepidium draba* L., renflements noueux sur racines et tiges (HOUARD, DARBOUX, FRAUENFELD) ; *Lepidium latifolium* L., nodosités au collet (!) ; *Lepidium sativum* L. (CHATEAU et CHASSIGNOL) ; *Lepidium campestre* R. BROWN, tumeurs sphéroïdes à la base de la tige (PIERRE, MARCHAL) ; *Nasturtium officinale* R. BROWN, sans réaction cécidiforme, mais homotropie en crosse du sommet de la tige attaquée avec coloration orange (!) ; *Nasturtium palustre* D. C., nodosité au collet (!) ; *Raphanus sativus* L., hypertrophie galliforme du collet (!) ; *Raphanus raphanistrum* L. (LEIBEL, RÜBSAAMEN, etc) ; *Sinapis arvensis* L., petites nodosités uniloculaires de la grosseur d'un très petit pois (!), *Sisymbrium sophia* L. et *officinale* SCOP., nodosités au collet (KIEFFER) ; *Thlaspi perfoliatum* L. et *arvense* L. (KIEFFER). La larve est parasitée par plusieurs Hyménoptères *Bracnidae* : *Diospilus affinis* W. (RONDANI) ; *D. oleraceus* HAL. (MARCHAL) ; *Sigalphus obscurellus* NEES (BIGNETTI) ; *S. floricola* WSM. (DONISTHOSPE) ; *S. pallipes* NEES (RONDANI) ; *Rhogas marginator* (NEES) HAL. Aussi par un *Ichneumonidae* : *Thersicolus moderator* HOLMGR.

OBSERVATION. — Les dégâts occasionnés aux Choux cultivés passent souvent inaperçus dans les sols de culture suffisamment fertiles. Il est donc recommandable de leur appliquer des engrais azotés qui favorisent une végétation susceptible de compenser l'altération provoquée par les attaques de l'insecte (1).

Très commun partout en France et en Corse.

Toute l'Europe, le nord de l'Afrique.

(1) Une étude biologique substantielle du *C. pleurostigma*, de Pietro DE PIETRI-TONELLI, a été récemment publiée (in *Redia*, vol. XXXV, 1950, pp. 85-128, 12 fig.).

Subsp. **dubius** Ch. BRIS., Ann. Soc. ent. Fr., III, 1883, p. 116. — *berteroae* PENECKE, Col. Centralbl., 1928, p. 139. — HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 203.

Le type de *dubius* est décrit de Russie méridionale, celui de *berteroae* de l'Europe centrale.

Très rare en France : Hautes-Alpes : Briançon (HOFFM., l. c.).
Allemagne, Bukovine, Algérie.

Subsp. **Wagneri** SMRECZYNSKI, Ent. Blätter, 1937, p. 268.

Décrit de Pologne : Cracovie. J'ai reçu gracieusement de l'auteur, un couple de cette race intéressante. Elle est restée étrangère à notre faune ; elle vit sur *Alyssum calycinum* L. (SMRECZYNSKI).

Subsp. **matthiolae**, nova. — Cet insecte constitue peut-être une espèce distincte, cependant en l'absence du mâle, j'ai préféré, au moins provisoirement, le rattacher à *pleurostigma*.

Éclos d'une galle uniloculaire, arrondie, à la base de la tige de *Matthiola incana* R. BROWN ; fin mai 1940, à Mandelieu (Alpes-Maritimes) (!).

66. **Ceuthorrhynchus lycoctoni** HUST., Bull. Soc. ent. Fr., 1916, p. 232 ; Miscell. Ent., Rev. Ceuth., 1924, p. 224. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2,5 mm. Ovale, peu convexe, noir, mat ; le prothorax subglabre, les élytres avec de fines et courtes squamules piliformes, peu serrées, brunes et cendrées, ces dernières formant quelques vagues taches nua-geuses ; l'épimère mésothoracique garni de squamules ferrugineuses formant une tache dans l'angle thoraco-élytral visible de dessus ; le dessus du corps assez densément couvert de squamules allongées, cendrées ; antennes et pattes entièrement foncées. Rostre très courbé, cylindrique, épais, un peu plus long que le prothorax, luisant, grossièrement ponctué-rugueux jusqu'au sommet (mâle), ou pointillé à cet endroit (femelle). Antennes robustes, antémédianes (mâle), médianes (femelle) ; 1^{er} article du funicule obconique, moitié plus long que le 2^e, les quatre derniers globuleux ; massue grosse, suboblongue. Tête fortement et densément ponctuée, rugueuse ; front déprimé. Prothorax transversal, faiblement arqué latéralement, médiocrement resserré derrière le bord antérieur qui est assez fortement relevé, échancré et moitié plus étroit que la base, celle-ci subtronquée ; assez fortement bituberculé, le disque sillonné, couvert de points profonds, gros, arrondis, serrés. Élytres suboblongs, très peu arqués-convergents sur les côtés ; le calus huméral assez fort, l'apical effacé ; stries ponctuées, squamulées, trois fois plus étroites que les interstries qui sont plans et rugueux. Pattes assez fortes, squamulées, rugueuses ; fémurs avec un fin denticule parfois peu distinct aux profémurs ; ongles dentés. Segment anal avec une fossette bordée latéralement d'un petit tubercule (mâle), la fossette plus petite et simple (femelle).

Mâle : méso- et métatibias très finement ongulés à l'angle apical interne.

L'adulte se rencontre dans les régions alpines, sur *Aconitum lycoctonum* L., dont il semble ronger les feuilles (HUSTACHE !, V. PLANET !).

Découvert par ces deux entomologistes dans les Hautes-Alpes : Col de Vars, alt. 2.200 m. en fin juillet 1916 ; retrouvé par l'auteur, sur la même plante, dans les Basses-Alpes : Maurin, 1.850 m. alt. ; forêt de Faillefeu, début d'août 1916 ; Col de la Cayolle, sur la même plante, 12 août 1950 (A. HOFFMANN).

OBSERVATION. — Cette espèce, quelque peu apparentée à *C. pleurostigma*, s'en distingue principalement par son rostre plus épais, rugueux, la ponctuation de la tête et du prothorax plus grossière, la base du prothorax tronquée, les tubercules prothoraciques peu développés, la brièveté du 2^e article antennaire, la tache de l'angle thoraco-élytral fauve.

67. *Ceuthorrhynchus Roberti* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 548. — *intermedius* BRIS., L'Ab., V, 1869, p. 449. — HUSTACHE, 1924, p. 225. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2,8-4 mm. Encore une espèce très voisine de *C. pleurostigma*, mais d'un noir plus profond, plus mat, les antennes insérées plus en avant sur le rostre, chez le mâle ; le prothorax plus long, subconique, moins arrondi sur les côtés, plus faiblement rétréci en avant, le bord antérieur à peine relevé, la ponctuation plus grossière ; les stries élytrales plus larges, plus profondes ; l'épimère mésothoracique sans trace de tache squameuse ; les fémurs plus fortement dentés. Le mâle est dépourvu de tubercules sur l'avant-dernier segment de l'abdomen ; la femelle a le segment anal sans fossette.

Mâle : Segment anal avec une fossette peu profonde, squamulée ; méso- et métatibias fortement onglés à l'angle apical interne.

v. *intermedius* Ch. BRIS. — Le *type* que nous avons vu, en 1923, dans la collection de l'auteur est une aberration de *C. Roberti*. Diffère par la massue un peu plus oblongue (1), le rostre plus lisse, le bord du prothorax, en avant, plus relevé, le sillon médian prothoracique presque effacé, les fémurs finement dentés, comme chez *C. pleurostigma*.

Une seule femelle des Hautes-Pyrénées : Vallée d'Aure.

Subsp. *alliariae* H. BRIS., 1860, Rev. Mag. Zool., p. 538. — *inornatus* G. R. WATERH., 1861, Trans. ent. Soc. Lond., Proc., p. XIII.

Taille plus petite, ne dépassant pas 3 mm. et descendant souvent à 2,5 mm ; tarsi roux-pâle ; squamules dorsales plus fournies ; stries des élytres un peu plus étroites.

Ces caractères paraîtraient insuffisants pour l'élever au rang de sous-espèce, si elle ne se rencontrait pas si rarement avec la forme typique.

La biologie de *C. Roberti* (forme typique) a été décrite par URBAN, *Ent. Blätt.*, 13, 1917, p. 315. La larve de *C. alliariae* étudiée par le même auteur, *Ent. Blätt.*, 20, 1924, p. 82-83.

Ces deux formes vivent aux dépens de *Alliaria officinalis* ANDRZ. (nombreux observateurs) ; leurs larves qui sont identiques, rongent l'intérieur

(1) La massue antennaire est bien moins longue que l'indique l'auteur dans sa description.

des tiges de la plante sans y déterminer de galle. La nymphose se fait en terre (URBAN). L'insecte a pour parasite un *Ichneumonidae* : *Porizon triangularis* GR. (GOBERT). L'adulte apparaît dès la floraison de la plante, en avril-mai.

La forme typique, plus rare que la sous-espèce, n'a guère été observée dans le bassin de la Seine, elle est signalée de l'Alsace et citée des départements suivants : Yonne ! ; Haute-Vienne ! ; Landes ; Gironde ; Lot-et-Garonne ; Gers ; Hautes-Pyrénées ; Tarn ; Hérault ; Var.

La sous-espèce, plus rare dans le Midi, se rencontre dans presque toute la France, notamment dans les régions du Nord, de l'Est, et du Centre ; assez commune dans le bassin de la Seine. Semble manquer dans toute la région Ouest.

Allemagne, Hollande, Belgique, Caucase.

68. **Ceuthorrhynchus pyrenaicus** Ch. BRISOUT, L'Abeille, V, 1869, p. 439. — A. HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 202. — HUSTACHE, 1924, p. 228. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2-2,3 mm. Ovale, peu convexe, d'un noir brillant, revêtu de squamules oblongues, peu serrées, d'un cendré-blanchâtre, plus condensées et formant sur le prothorax, trois bandes longitudinales peu tranchées, et sur les élytres, dans la région scutellaire une tache plus ou moins nette ; les interstries (en dehors des squamules oblongues et ovalaires qui sont très caduques et font parfois défaut) portant des squamules blanchâtres étroites et des soies brunes, uni- ou bisériées, soulevées, bien visibles de profil ; les stries garnies d'une ligne de squamules blanches, linéaires, assez rapprochées ; la tête avec des squamules claires ; plus ou moins condensées sur la ligne frontale ; les antennes et les pattes brunes ou d'un ferrugineux-obscur. Dessous squamulé, les côtés de la poitrine ordinairement avec des squamules plus grosses que celles du dessus et plus ou moins condensées dans l'angle thoraco-élytral, mais peu visibles de dessus. Rostre assez robuste, arqué, cylindrique, ponctué-rugueux à la base, pointillé au sommet, égal à la tête et au prothorax réunis dans les deux sexes, celui du mâle, un peu plus sculpté, plus mat. Antennes médianes ; scape fortement et brusquement claviforme ; funicule à 1^{er} article conique, un peu plus long que le 2^e qui est plus étroit, subconique, les 3-4 ovoïdes, les trois derniers globuleux ; la massue grosse, ovale. Front déprimé. Prothorax transversal, peu resserré derrière le bord antérieur qui est médiocrement relevé, faiblement tuberculé, canaliculé, ponctué-rugueux. Élytres à peine arqués, convergents en arrière, après les épaules ; calus huméral saillant ; l'apical faible ; stries assez fortes, ponctuées ; interstries plans, rugueux, finement muriqués au sommet ; pattes médiocres, squamulées et hispides ; fémurs obsolètement dentés ; ongles simples.

Mâle : Segment anal avec une large fossette peu profonde ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

Le *type* de BRISOUT, que j'ai vu, est une femelle à vestiture passablement défraîchie ; les individus normaux ont une tache post-scutellaire blanche

bien délimitée, les interstries portent des squamules blanches assez grossières, formant une ligne claire, assez nette, faisant opposition avec les stries qui apparaissent comme des lignes foncées.

Rarissime espèce semblant localisée dans les régions élevées des Pyrénées. Hautes-Pyrénées : Gavarnie, sous les pierres, près des plaques de neige, type unique (Ch. BRISOUT). — Pyrénées Centrales : Cirque de Bielsa, sur une Crucifère spéciale aux Pyrénées : *Iberis bernardiana* GODR. et GERM., deux femelles et un mâle, en juillet (R. PORCHET, ma coll.).

68 bis. **Ceuthorrhynchus Landesi** TEMPÈRE, Bull. Soc. ent. Fr., 1952, LVII, p. 29.

Même taille que *pyrenaicus* et d'aspect à peu près semblable ; il en possède de nombreux caractères, tels que la coloration foncière du corps et celle des pattes et des antennes ; la vestiture élytrale composée de squamules blanches appliquées au fond des stries et de squamules de deux types et deux teintes, irrégulièrement alignées sur les interstries ; le prothorax canaliculé, avec trois bandes de squamules claires, une tache scutellaire claire, l'angle thoraco-élytral garni de squamules blanches, les cuisses obsolètement dentées, les caractères sexuels secondaires identiques, etc.. Il s'en distingue par l'arrière-corps moins oblong, moins élargi en arrière des épaules, moins arqué latéralement, les squamules des stries plus blanches ; chez les exemplaires frais, l'interstrie sutural apparaît plus foncé à la suite de la tache scutellaire et comme dénudé ; ceci à cause des squamules claires absentes à cet endroit. La massue antennaire plus allongée, elliptique. Les squamules claires du corps, elliptiques ou ovales, celles des élytres appliquées, les squamules brunes ou fauve-doré des interstries étroites, mais tronquées et à peine soulevées vers l'apex (piliformes, fortement soulevées, d'aspect hérissé chez *pyrenaicus*). Dans la région apicale la vestiture est formée d'éléments, tous nettement squamiformes.

Trouvé en nombre au pied de *Reseda glauca* L. (LANDÈS, TEMPÈRE !), dans les Hautes-Pyrénées, à Héas, vers 1.350 m. d'altitude ; une première fois, fin juillet 1946 (LANDÈS !), puis début d'août 1951 (TEMPÈRE !). Ariège, cirque d'Anglade, sur la même plante, vers 1.500 m. (TEMPÈRE).

69. **Ceuthorrhynchus griseus** Ch. BRIS., L'Ab., V, 1869, p. 450. — HUS-TACHE, 1924, p. 228. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 1,7-2 mm. En ovale court, peu convexe, noir, brillant, revêtu de petites squamules piliformes, légèrement soulevées, courtes, peu serrées, d'un gris-brunâtre, bisériées sur chaque interstrie élytral ; antennes et pattes foncées. Dessous du corps à squamosité blanchâtre, à peine plus condensée sur les épimères mésothoraciques. Rostre fin, arqué, un peu atténué (vu de profil) au sommet, égal à la tête et au prothorax, squamulé, strié à la base, pointillé, lisse et brillant en avant. Antennes submédianes ; scape brusquement claviforme au sommet ; funicule à 1^{er} article sub-

conique, plus épais et plus long que le 2^e, les suivants peu à peu plus courts mais peu épais ; massue oblongue-acuminée. Front plan. Prothorax peu transversal, rétréci en avant, un peu étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé ; bituberculé, non ou faiblement sillonné, avec une dépression antéscutellaire, la ponctuation bien plus forte que chez *pyrenaeus*, mais plus faible que chez *pleurosigma*. Élytres très légèrement ou non arqués-convergensts latéralement, le calus huméral peu saillant ; les stries fines, ponctuées, pourvues de très fines squamules cendrées, couchées ; les interstries plus larges que les stries, plans, transversalement rugueux, finement muriqués dans la région du calus apical. Pattes assez grêles, squamulées ; fémurs finement dentés ; ongles dentés. Segment anal fovéolé dans les deux sexes, la fossette plus profonde et plus large chez le mâle. Celui-ci avec les méso- et métatibias onglulés à l'angle apical interne.

La larve vit aux dépens de *Arabis thaliana* L. et produit une galle sphérique à la base de la tige (abbé PIERRE, 1901, *Rev. Sc. Bourbonnais*, XIV, p. 77-78). La cécidie est décrite par HOUARD (*Zoocécidies Eur.*, I, 1908, p. 471). La larve, observée encore par URBAN, dans les tiges de *Lepidium graminifolium* L. La métamorphose a lieu en terre.

L'adulte vit également sur *Sinapis arvensis* L. (GRILLAT), idem (!), *Lepidium ruderale* L. (HOFFMANN).

Presque toute la France, sauf peut-être dans la région armoricaine.

Plaines et montagnes. Mai à septembre. Assez rare.

Allemagne ; Hongrie ; Russie méridionale ; Caucase.

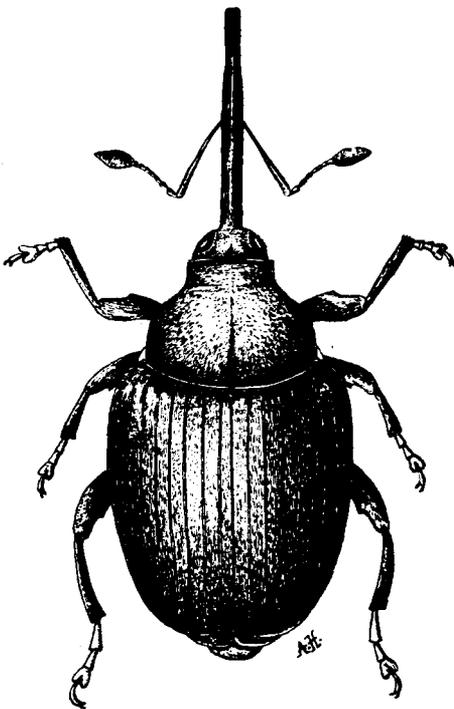


FIG. 545. — *Ceuthorrhynchus* (s. st.) *longirostris* BRIS. ♀.

70. *Ceuthorrhynchus longirostris* Ch. BRISOUT, 1881, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 128. — HUSTACHE, 1924, p. 236. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 4 mm. Particulièrement remarquable par la forme de son prothorax et la

longueur de son rostre. Corps ovale assez court, convexe (surtout le prothorax), couvert, en dessus, de squamules linéaires, cendrées, appli-

quées sur le prothorax, plus fines, plus longues, éparses ; sur les élytres, subtronquées, plus épaisses, peu serrées et rangées uniformément sur 3-4 rangs par interstrie ; scape antennaire brun ; funicule et massue ferrugineux ; fémurs et tibias brun-foncé, tarses roux. Dessous avec de fines squamules cendrées, plus serrées que celles du dessus, les épimères et les épisternes méso- et métathoraciques densément revêtus de squamules ovales, blanchâtres. Rostre très long, égalant environ les $\frac{3}{4}$ du corps, régulièrement et légèrement courbé, visiblement plus étroit en avant à partir de l'insertion antennaire (voir de profil), brillant, éparsément et finement pointillé au sommet qui est pourvu, en outre, d'une légère pubescence, la base ponctuée-ridée. Antennes médianes ; funicule hispide, à 1^{er} article un peu plus épais, mais de même longueur que le 2^e, les deux derniers subglobuleux, la massue ovale-acuminée. Front déprimé. Yeux assez convexes. Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, en forme de goulot, le bord antérieur non relevé, appliqué strictement sur le vertex, la base subtronquée ; non tuberculé, canaliculé, densément ponctué. Écusson enfoncé, très étroit. Élytres faiblement arqués, peu distinctement convergents en arrière, les épaules obtusément saillants ; stries assez étroites, ponctuées, munies, dans le fond, de très fines squamules piliformes appliquées ; interstries trois fois aussi larges que les stries, plans, rugueusement ponctués, finement muriqués au sommet. Fémurs avec une dent très fine, peu visible ; ongles dentés.

Rarissime espèce, connue seulement par des femelles et paraissant localisée, jusqu'à ce jour, dans les Hautes-Pyrénées : Val d'Arreau, types (BRISOUT) ; environs de Lourdes, fin juin (A. HOFFMANN, *Rev. fr. d'Ent.*, I, 1934, p. 88).

OBSERVATION. — La vestiture élytrale a beaucoup d'analogie avec celle de *C. napi*, mais les squamules des interstries sont moins denses et celles des stries beaucoup plus fines. L'arrière-corps est à peu près de même forme, quoique moins rétréci latéralement en arrière (comparer le même sexe), les épaules sont plus saillantes, moins obliques, les interstries sont plus larges. Au surplus *C. longirostris*, par les caractères du rostre et du prothorax, ainsi que par la coloration des tarses, ne saurait être confondu avec aucune autre espèce du groupe.

71. **Ceuthorrhynchus napi** GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, I, p. 549. — *assimilis* OL., 1807, *Ent.*, V, p. 136 (non PAYK.). — HUSTACHE, 1924, p. 239. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale, assez convexe, noir, mat, le dessus couvert uniformément de squamules linéaires, courtes, serrées, blanchâtres, disposées sur les élytres en 3-4 rangs assez peu réguliers, sur le prothorax, plus fines, moins denses ; antennes et pattes foncées, le 3^e article tarsal ferrugineux. Dessous du corps plus densément squamuleux sur les côtés de la poitrine, les squamules plus épaisses, notamment sur l'épimère

mésothoracique. Rostre peu arqué, cylindrique, un peu atténué vers le sommet (surtout chez la femelle), égal à la tête et au prothorax réunis (mâle) ou un peu plus long (femelle), ponctué-strié, squamulé jusqu'à

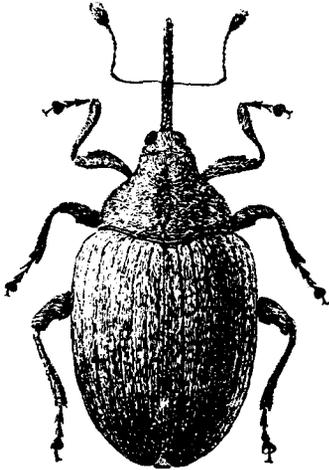


FIG. 546. — *Ceuthorrhynchus* (s. str.)
napi GYLL.

l'insertion antennaire, glabre, éparsément pointillé et brillant en avant. Antennes fines, médianes ; scape non claviforme ; funicule à deux premiers articles allongés, égaux, le 1^{er} plus épais, les 3, 4, 5 plus longs que larges, le 6^e non transversal. Prothorax transversal, sa base légèrement bisinuée, finement rebordée et deux fois plus larges que le sommet, ses côtés arrondis assez fortement resserré derrière le bord antérieur qui est fortement relevé, légèrement rétréci en arrière, non tuberculé, canaliculé, densément ponctué. Écusson petit, étroit, enfoncé. Élytres faiblement arqués convergents (un peu plus chez le mâle), les épaules obtusément anguleuses ; le calus huméral saillant ; stries étroites,

ponctuées, squamulées ; interstries au moins 3 fois aussi larges que les stries, plans, à peine granulés, non muriqués au sommet. Pattes élancées, pubescentes ; les profémurs inermes les méso- et métafémurs finement dentés ; ongles assez fortement dentés.

Mâle : Segment anal portant une fovéole bordée de poils clairs, dressés ; méso- et métatibias onglés en dedans, au sommet.

On rencontre des individus, mêlés à la forme typique, dont le revêtement est plus dense et entièrement d'un gris-jaunâtre tirant parfois sur le verdâtre ; les pattes très densément squamulées (v. Duprezi, nova).

La larve vit aussi bien au collet que dans la partie supérieure des tiges florales de diverses Crucifères, notamment du Colza : *Brassica campestris* L. v. *oleifera* D. C. (TASCHENBERG, MENCHE, D'AGUILAR¹, HOFFMANN) et abondamment aux environs de Chatou, Bougival et Croissy (Seine-et-Oise), sur le Navet, *Brassica napus* L. (DUPREZ, HOFFMANN) ; sur *Sisymbrium officinale* SCOP. (abbé PIERRE, A. DUBOIS) ; sur *Aliaria officinalis* ANDZ. (Dosse) (1). L'adulte s'observe sur divers choux cultivés et sur les *Barbarea* (URBAN, DEVILLE, BOIDUVAL, etc.), sur *Sisymbrium strictissimum* L. (Hugo SCHEUCH, *Koleopt. Rundsch.*, 1930-31, p. 172).

Les attaques larvaires provoquent, sur la tige du Colza, du Navet et du *Velar officinale*, des renflements de forme variable, s'élargissant irrégulièrement et s'allongeant en fuseau, parfois sur une longueur de 15 à 20 cm., s'aplatissant par la suite en une large fasciation, le plus souvent les endroits

(1) GUIDO DOSSE, *Zeitschr. f. angew. Entomologie*, 32, Heft 4, 1951, pp. 490-565 (écologie, éthologie, morphologie de *Ceuthorrhynchus napi* GYLL.).

atteints s'incurvent, donnant un aspect tordu ou onduleux à la tige dont les parois s'amincissent, se fissurent et, se désorganisant rapidement, deviennent très fragiles, se cassant facilement au moindre vent. La métamorphose s'effectue dans le sol dans une coque en terre. Les adultes apparaissent dès le 10 mars, ils se tiennent sur les inflorescences des plantes nourricières qu'ils criblent de piqures nutritives, avant de s'accoupler et de pondre. D'après A. MENCHE (1), il n'existerait qu'une génération annuelle et les œufs seraient déposés séparément en avril ; les larves apparaissent fin avril à début de mai après deux mues successives ; la nymphose aurait lieu en fin juin à début de juillet.

De nos propres observations faites aux environs de Paris, sur le Navet cultivé, il existe deux cycles reproductifs, les œufs sont rarement isolés mais groupés de 5 à 12 sur une surface de quelques centimètres carrés. Le 1^{er} cycle comporte une ponte à la base ou dans la partie moyenne de la tige florale, vers le début d'avril ou le commencement de mai, les larves naissent au bout de 8 jours ; la nymphose s'effectue en terre, dans le courant de juin et début de juillet ; l'imago apparaît du 20 au 25 juin jusqu'au 15 juillet. Le 2^e cycle commence par des pontes de juin à fin juillet, elles sont déposées au collet de la plante ; la nymphose qui a lieu en août-septembre dure jusqu'en fin février ou début de mars de l'année suivante. Les adultes des deux générations ont une vie très brève qui n'excède pas 20 à 25 jours après la ponte.

Dans nos élevages, les larves ont été fréquemment parasitées par *Trichomalus fulgidus* FRST. (Hym. Braconidae) ; d'après GOUREAU, elles auraient encore comme ennemi *Thersilochus moderator* L. (Hym. Ichneumonidae).

Répandu et assez commun sur presque tout notre territoire (2) où son aire de dispersion et l'ampleur de son développement semblent en rapport avec la culture du Colza qui s'intensifie depuis plusieurs années (3). Très commun dans la région parisienne surtout aux alentours des cultures maraîchères où se multiplient subspontanément des Crucifères échappées des exploitations.

La v. *Duprezi* pas rare à Chatou, Seine-et-Oise, sur le Navet (R. DUPREZ !). Europe moyenne et méridionale. Nord de l'Afrique.

72. **Ceuthorrhynchus rapae** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 547. — *inaffectalus* CROTCH (non GYLL.), Entomol., II, (1865), p. 260. — *affluentus* DIETZ, 1896, Trans. Am. ent. Soc., XXIII, p. 421. — HUSTACHE, 1924, p. 237. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2,7-3,2 mm. Espèce présentant avec le précédent un certain nombre de points communs, comme lui d'un noir plombé, les antennes et les pattes foncées, la squamosité semblable mais plus fine, moins serrée sur le prothorax où elle laisse apparaître la ponctuation. Taille plus petite, le dessus moins convexe, l'arrière corps plus étroit ; le prothorax plus

(1) A. MENCHE, Zur Oekologie und Bekämpfung von *C. napi* GYLL., Zeit. Pflanzkrank. und Pflanzschutz, 1942, LII, p. 1-29.

(2) M. G. TEMPÈRE croit que sa présence en Gironde reste douteuse, il en serait de même, d'après lui, pour *C. rapae* GYLL.

(3) L'importance des dégâts est en fonction d'une moindre végétation, aussi est-il recommandé, comme je l'ai déjà indiqué à propos de *C. pleurostigma*, de fournir aux plantes, dès le début de leur croissance, une dose assez importante d'engrais azoté et potassique sous une forme rapidement assimilable (nitrate ou sulfate).

long, subconique, avec une petite saillie tuberculeuse bien distincte sur la partie moyenne des côtés ; bords latéraux arqués, son bord antérieur bien moins relevé, son sillon médian plus profond ; le rostre non atténué

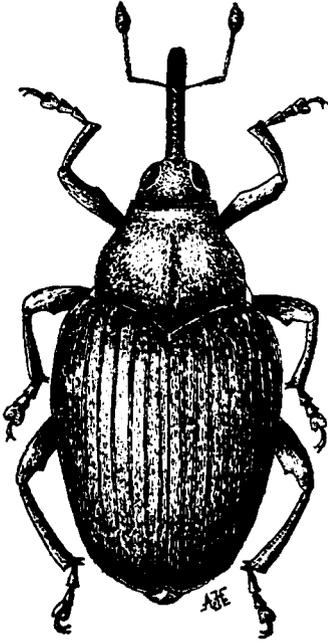


FIG. 547. — *Ceuthorrhynchus*
(s. st.) *rapae* GYLL.

au sommet, à courbure irrégulière, presque droit de la base à l'insertion antennaire, arqué ensuite ; l'écusson moins enfoncé ; les stries des élytres nettement plus larges et plus profondes, les interstries nettement muriqués au sommet, seulement 2 fois aussi larges que les stries, à squamules rangées plus régulièrement et seulement sur 2-3 rangs. Profémurs ordinairement inermes, méso- et métafémurs finement denticulés, le 2^e article des tarses plus courts, le 3^e noirâtre, non ferrugineux ; ongles plus finement dentés.

Caractères sexuels secondaires identiques à ceux de *C. napi*.

Comme chez *C. napi*, le revêtement peut varier du gris-cendré au gris-jaunâtre ; les antennes sont parfois d'un ferrugineux plus ou moins obscur ; plus rarement les profémurs, chez les deux sexes, sont très finement dentés.

La larve vit à l'extrême base des tiges et dans les racines de diverses Crucifères, *Lepidium draba* L. (URBAN), *Brassica napus* L. (DUPREZ !, HAR-

DOUIN !, (!), *Brassica campestris* L. v. *napo-brassicæ* D. C. (SCHERDLIN), *Isatis tinctoria* L. (V. PLANET), *Cheiranthus cheiri* L. (HUSTACHE, JAMES !, HOFFMANN).

L'adulte se rencontre fréquemment, aux environs de Paris, en compagnie de *C. napi*, sur divers *Brassica* en fleurs, notamment sur le Navet, il apparaît plus tardivement que ce dernier et rarement avant le début du mois de mai. La ponte s'effectue de la mi-mai à début de juin, elle est déposée au collet et à la base des racines, sans provoquer d'autre réaction qu'une faible boursofflure de l'épiderme qui se crevasse par la suite et laisse une issue à la larve dont la nymphose a lieu dans le sol vers la fin de juillet ou même à la fin d'août ; l'évolution larvaire dure 1 mois $\frac{1}{2}$ à deux mois ; l'imago se transforme au printemps. Il n'existe qu'une seule génération (HOFFMANN).

La biologie, d'autre part, a été décrite par KLEINE, CHITTENDEN, BLATCHLEY et LENG (1).

La larve est parasitée par deux Hyménoptères Baconides : *Diospilus oleraceus* HAL. (GIRAUD) et *Sigalphus pallipes* NEES (!).

(1) KLEINE, 1910, *Ent. Blätt.*, VI, p. 262. — CHITTENDEN, *Bull. 23. U.S. Dep. Agr. Ent.*, 1900, p. 39-50, fig. — BLATCHLEY et LENG, *Rhynch. NE Americ.*, 1916, p. 442.

Plus rare que le précédent ; assez répandu à l'ouest de Paris et dans les départements limitrophes, ainsi que dans le nord-est, toute la partie orientale de la France ; çà et là dans le Centre, la Provence. Semble très rare dans le Roussillon et le sud-ouest ; douteux en Gironde. Non signalé dans le nord-ouest.

Europe méridionale et moyenne ; Angleterre ! ; Caucase, Turkestan. — Importé aux États-Unis, au Canada (CHAMPION).

73. **Ceuthorrhynchus Duvali** Ch. BRISOUT, 1869, L'Ab., V, p. 448. — HUSTACHE, 1924, p. 219. — Gat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2,5-3 mm. Suboblong, subdéprimé, d'un noir terne, couvert de petites squamules piliformes très courtes, peu serrées, brunes, peu distinctes, sauf en arrière et sur les côtés des élytres où elles sont de coloration blanchâtre, assez serrées, bien visibles ; pattes et antennes noirâtres. Dessous du corps avec des squamules un peu plus larges, peu serrées, nullement plus condensées sur les épimères mésothoraciques. Rostre arqué, subcylindrique, un peu aminci en avant chez la femelle, égal ou subégal à la tête et au prothorax, pointillé, strié à la base, brillant au sommet. Antennes médianes, ou submédianes ; scape faiblement claviforme ; funicule à 2^e article moins épais et plus court que le 1^{er}, les trois derniers subglobuleux ; massue grosse et ovale. Front subdéprimé. Prothorax subconique, faiblement transversal, assez fortement rétréci en avant, légèrement étranglé derrière le bord antérieur qui est peu relevé ; bituberculé, canaliculé, couvert de points assez gros et très serrés, la base faiblement bisinuée, finement rebordée. Élytres à bords latéraux peu élargis, assez fortement convergents en arrière, le calus huméral saillant ; stries fines, ponctuées, squamulées ; interstries 3 fois aussi larges que les stries, plans, finement rugueux, fortement muriqués en arrière, au niveau du calus apical, formant une crête verruqueuse transversale bien distincte. Pattes finement squamulées, fémurs peu robustes, armés d'une dent aiguë ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal muni d'une fovéole arrondie, squamulée ; méso- et métatibias avec un très petit ongllet à l'angle apical interne.

Cette espèce ressemble superficiellement à *C. Roberti*, mais elle s'en éloigne nettement par ses téguments mats, d'un noir de suie, l'arrière-corps plus étroit, la ponctuation du prothorax et la sculpture élytrale bien plus fines, la massue des antennes plus grosse, en ovale plus court, la crête subapicale des élytres fortement crénelée et la présence de squamules cendrées sur les côtés et en arrière des élytres leur donnant un aspect prumineux particulier, etc.

L'adulte se rencontre sur une Crucifère, *Bunias erucago* L. ! (DEVILLE).

Assez répandu dans la Provence et le Roussillon ; mai-juin. Très rare ailleurs. Vosges : Gérardmer (R. RICHARD). — Pyrénées-Orientales (nombreuses localités). — Bouches-du-Rhône (idem). — Var et Alpes-Maritimes, pas rare sur la côte, depuis Antibes jusqu'à Toulon !. — Gard : Pont du Gard, en nombre (J. THÉRON !). — Basses-Alpes !. — Vaucluse : Mt Ventoux (CHABAUT !); La Bonde (FAGNIEZ !).

Italie ; Turquie, Grèce, Perse, Caucase, Turkestan.

74. **Ceuthorrhynchus assimilis** PAYKULL, 1792, Monogr. Curc. Suec., p. 69. — *fallax* SCHULTZE, 1898, Deutsche ent. Zeitschrift, p. 267 (non BOH. 1845) (1). — *brassicae* FOCILL., Rev. Zool., IV, 1852, p. 124. — ? v. *biskrensis* PIC, Miscell. Ent., IV, 1896, p. 43. — Subsp. *litturatus* SCHULTZE, l. c., 1903, p. 292. — Subsp. *sardeanensis* SCHULTZE, l. c., 1903, p. 292. — v. *major* ESCALERA, 1914, Trav. Mus. Madrid, XI, p. 479. —

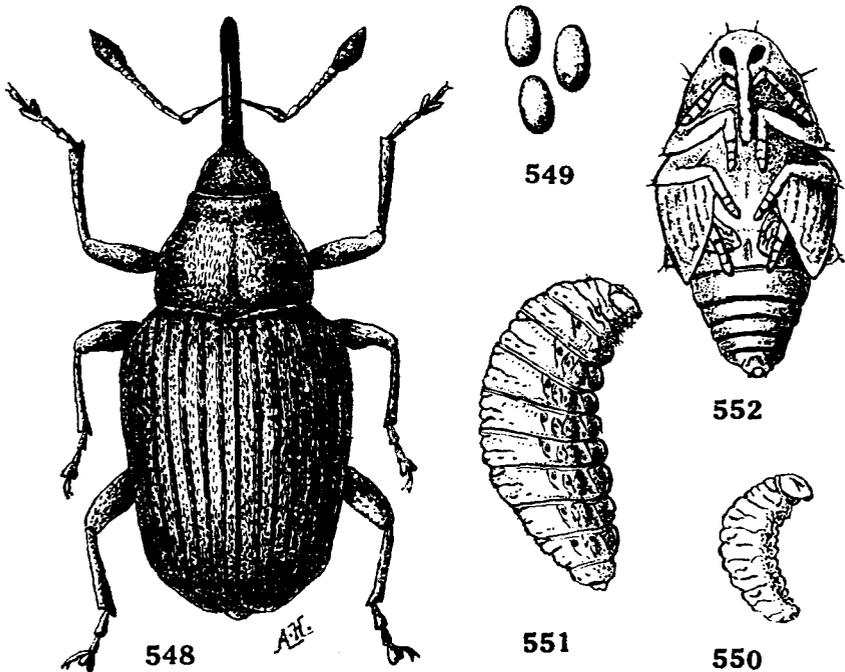


FIG. 548 à 552. — 548. *Ceuthorrhynchus* (s. st.) *assimilis* PAYK. (adulte ♀); — 549. id. (œufs); — 550 et 551. Larve néonate et larve âgée; — 552. Nymphe.

alauda HERBST, 1792, Käf., VI, p. 410. — *granulicollis* SCHÖNH., Gen. Curc., IV, 1837, p. 307. — *obtrictus* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 255. — *subrufus* MARSH., l. c., p. 282. — HUSTACHE, 1925, p. 245. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428. — SOLARI (F.). Bull. Soc. ent. Ital., vol. LXXIX (1949).

Long. : 2-3 mm. Suboblong, subdéprimé, d'un noir-plombé, couvert assez densément de squamules linéaires blanchâtres, sur les élytres disposées en 2-3 rangs peu réguliers sur chaque interstrie, sur le prothorax,

(1) *C. fallax* BOH. est égal à *constrictus* MARSH. La v. *fallax* auct. (non SCHULTZE) appartient en partie à *litturatus* SCHULTZE, du midi de la France, et en partie à la s. sp. *gallo-rhenanus* décrite comme variété d'*assimilis* par SOLARI (Bull. Soc. ent. It., 79 (1949).

voilant en partie les téguments ; les antennes et les pattes noirâtres. Dessous du corps avec des squamules plus fortes, serrées, ovales et plus condensées sur les épimères mésothoraciques. Rostre arqué, étroit, un peu aminci en avant (vu de profil), égal à la tête et au prothorax, finement strié-punctué à la base, pointillé et brillant en avant. Antennes fines, médianes ; scape assez brusquement épaissi à son extrémité ; funicule à deux premiers articles assez allongés, subégaux, les 3, 4, 5 plus longs qu'épais, les deux derniers globuleux ; massue grosse, ovale. Front un peu déprimé ; vertex caréné. Prothorax subconique, faiblement transverse, les bords latéraux faiblement arqués en arrière, peu resserrés en avant, le bord antérieur médiocrement relevé ; obtusément tuberculé, la base bisinuée ; canaliculé, densément punctué. Élytres subrectangulaires, les côtés faiblement convergents d'avant en arrière, le calus huméral peu développé ; stries moyennes, ponctuées, garnies de squamules peu différentes de celles des interstries, ceux-ci de 1 fois $\frac{1}{2}$ à 2 fois aussi larges que les stries, plans, rugueux, finement muriqués vers le calus apical. Pattes grêles, squamulées ; fémurs inermes ; tarses longs, le 3^e article grand à lobes divergents ; ongles simples. Segment anal avec une fossette squamulée chez les deux sexes, celle du mâle plus grande.

Mâle : Méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

La vestiture varie de densité et de coloration, les pattes sont parfois ferrugineuses.

Espèce très variable, présentant plusieurs races géographiques, pouvant être séparées comme suit :

1. Protibias brusquement dilatés en dehors, vers l'apex, leur bord externe sinueux dans la partie distale, munis d'un denticule apical externe. Rostre régulièrement courbé, sculpté à la base, presque lisse ♂, glabre, densément strigieux-punctué (♀) en avant. Partie basale de l'interstrie sutural presque jamais garnie de squamules plus denses et plus blanches que les autres 2.
- Protibias droits, élargis graduellement de la base au sommet, sans denticule apical externe. Interstries couverts de squamules blanches, masquant les téguments, plus serrés sur l'interstrie sutural (spécialement à la base) et plus blanches que celles des interstries voisins. 3.
2. Stries élytrales larges, profondes, paraissant glabres, à points portant une fine squamule courte, brune ou cendrée ; interstries à squamules blanchâtres, linéaires, séparées et disposées en deux séries irrégulières, laissant apparaître les téguments *assimilis* (typique).
- Stries paraissant plus étroites, leurs squamules de même couleur et de mêmes dimensions que celles des interstries où elles sont disposées irrégulièrement en 3-4 séries, formant avec celles des stries un revêtement homogène, masquant le fond des téguments s. sp. *gallo-rhenanus*.
3. Rostre long, égal chez le mâle à la tête et le prothorax réunis, fortement et régulièrement arqué ; funicule antennaire à

- 4^e article 2 fois plus long que large ; interstries à squamules blanches, imbriquées, masquant le fond ; la série de squamules des stries très apparente, d'un blanc pur, comme les autres Subsp. **litturatus**.
- Rostre court (♂ ♀), moins long que la tête et le prothorax réunis, à courbure parabolique. Le 4^e article du funicule 1 fois et demie, au maximum, plus long que large. Squamules des interstries très denses, souvent olivâtres, contrastant avec celles des stries toujours nettement blanches. Pattes courtes, robustes Subsp. **sardeanensis**.

La larve de cette espèce vit dans les siliques de nombreuses Crucifères : Colza, Choux divers, Rave, Navet, Radis sauvages et cultivés, Moutarde, etc. Elle y détermine de faibles déformations. Après en avoir dévoré les graines, elle gagne le sol pour s'y nymphoser ; l'adulte apparaît de la fin mars au début de mai. La ponte est incluse dans l'ovaire du bouton floral (A. HOFFMANN) (1) ou dans la silicule après l'ouverture de la corolle (HEYMONS, WOLFF, etc.) (2). Chaque silique peut renfermer une à cinq larves. L'incubation de l'œuf est de 7 à 10 jours, la vie larvaire dure 20 à 35 jours, selon la température. La nymphose est de durée très variable. Les pontes d'avril-mi-mai, donnent des imagos qui sortent de la mi-juillet à début d'août pour retourner au sol, en septembre et hiverner. Les pontes de fin mai à juin produisent des éclosions imaginaires en mars. Les adultes des deux cycles apparaissent à la même époque, au printemps. Les dégâts larvaires sont considérables, fréquemment de 20 à 30 % sur Colza, parfois 80 à 90 % des siliques sont touchées (Plessis-Belleville, Oise ; récolte colza 1951) ; de 80 à 85 % sur Radis (Vaucluse, 1950) ; 30 à 40 % sur Choux porte-graines (Anjou, 1949-1950).

La larve est parasitée par *Thersilochus moderator* L. (Hym. Ichneumonidae) ; *Bracon maculiger* Wsm., *B. fulvipes* NEES, *Sigalphus obscurellus* NEES, *S. pallipes*, *Diospilus affinis* Wsn., *D. oleraceus* HALIDAY (Hym. Braconidae) ; *Selithricus ceuthorrhynchi* RONDANI, *Eulophus hegemon* Wlk. (Chalcididae).

Toute l'Europe, Crimée, Caucase, Algérie, Maroc, Macédoine, Elbe, Sardaigne, etc.

La s. sp. **gallo-rhenanus** SOLARI, l. c., p. 67 (*fallax* auct., non SCHULTZE) pourrait bien constituer une espèce propre ; le comportement de la femelle déposant sa ponte dans le bouton floral et les caractères larvaires notablement différents l'éloignent de la forme typique, dont la ponte paraît s'effectuer exclusivement dans la silicule à la floraison. Elle est répandue avec l'*assimilis* typique, dans tout le bassin de la Seine. Pas rare à Chatou, Poissy, Garches, Versailles, etc. (Seine-et-Oise).

La s. sp. **litturatus** SCHULTZE, dans tout le Midi de la France, surtout dans le Vaucluse !, le Gard.
Algérie, Maroc.

La s. sp. **sardeanensis** SCHULTZE ne se rencontre pas en France métropolitaine, décrite de Sardaigne, on la retrouve en Corse. SOLARI, l. c., p. 28, l'élève au rang d'espèce et lui rapporte comme sous-espèce, une race qu'il décrit sous le nom de *diversirostris*. Cette forme se trouve en Espagne, au

(1) A. HOFFMANN, *Rev. Path. végét. Ent. agr.*, 1951, n° 4, XXX, p. 238-252, figs. Les observations faites dans ce travail se rapportent à *assimilis* s. sp. *gallo-rhenanus* SOL.

(2) HEYMONS, *Zeitsch. f. angew. Ent.*, 1921, p. 93, figs ; WOLFF et KRAUSSE, *Arch. Naturg.*, Abs. XCI, n° 4, 1925 ; BALACHOWSKY et MESNIL, *Les Insectes nuisibles aux plantes cultivées*, p. 1172-1174, figs, 1936.

Maroc, en Algérie, en Tunisie. Elle diffère de *sardeanensis* par la taille ordinairement plus faible, le rostre fortement et régulièrement arqué, la squamation entièrement blanche.

La v. *fallax*, citée comme vivant en Algérie, sur *Sinapis pubescens* L. se rapporte à la s. sp. *litturatus* SCHULTZE.

75. **Ceuthorrhynchus inaffectatus** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 550. — *glabrirostris* GYLL., l. c., p. 550. — *sulcipennis* SCHULTZE (non LECONTE, 1876,) Deutsche ent. Zeits., 1895, p. 424. — *arator* BEDEL (non GYLL.), Fn. Bass. Seine, VI (1885), p. 172. — HUSTACHE, 1924, p. 242. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale, convexe, noir, assez brillant, assez densément couvert de squamules linéaires grises ou flavescents ; sur le prothorax plus fines, piliformes, masquant en partie les téguments ; sur les élytres plus courtes, assez grossières, légèrement soulevées et rangées en deux rangs par interstrie ; les antennes et les pattes brunes ou noirâtres (les tibias et le funicule parfois ferrugineux). Dessous avec des squamules oblongues, serrées, mais non juxtaposées, blanchâtres, un peu plus condensées sur l'épimère mésothoracique. Rostre peu arqué, mince, cylindrique ; aussi long (mâle) ou plus long (femelle) que la tête et le prothorax réunis, ponctué-strié à la base, lisse et brillant au sommet. Antennes médianes (mâle) ; post-médianes (femelle), médiocrement épaissies au sommet du scape ; funicule à 1^{er} article moitié plus épais que le 2^e, celui-ci aussi long, les 3-4 plus courts, linéaires, le 5^e obconique, les deux derniers globuleux ; massue forte, ovale-oblongue. Front déprimé, vertex caréné. Prothorax transversal, inerme, les côtés obliquement convergents en avant, un peu arrondis-élargis vers leur milieu ; faiblement resserré derrière le bord antérieur qui est peu relevé, la base légèrement bisinuée, finement marginée et au moins 2 fois aussi large qu'au sommet ; fortement canaliculé, assez fortement ponctué. Élytres faiblement élargis-arqués, convergents en arrière, les épaules obliques, le calus huméral saillant, l'apical nul ; stries larges, profondes, ponctuées, paraissant glabres, mais très obsolètement et irrégulièrement squamulées ; interstries aussi larges ou un peu plus larges que les stries, plans, rugueux. Pattes squamulées ; fémurs peu robustes, obtusément dentés ; tibias grossièrement pubescents ; ongles dentés. Segment anal avec une fossette dans les deux sexes, plus profonde chez le mâle.

Mâle : méso- et métatibias ongulés au sommet interne.

La larve vit dans les fruits d'une Crucifère souvent cultivée pour ses fleurs odorantes et connue sous le nom de Julienne des Dames : *Hesperis matronalis* L. (1) (BUDDEBERG, BETTINGER !, H. DU BUYSSON !, TEMPÈRE, etc.). Elle provoque une déformation et un renflement des siliques. La ponte se

(1) L'espèce doit vivre encore sur d'autres Crucifères, notamment dans les régions septentrionales où la plante est rare et n'existe qu'à l'état subspontané (ne se reproduisant que par ensemencement annuel), et n'étant pas vivace comme dans le midi.

fait en juin-juillet, la transformation, en terre, a lieu en septembre-octobre. L'imago reste en diapause jusqu'en mai, époque où il sort pour se répandre sur la plante nourricière dont il ronge les feuilles en forme de sillons à la manière de l'Eumolpe sur la Vigne (renseignements communiqués par H. DU BUYSSON, in litt.). La biologie a été décrite par BUDDEBERG, 1884, GOURY et GUIGNON, 1906, KLEINE, 1910, H. WAGNER, 1929.

Répandu et assez commun par endroits, dans la France septentrionale, orientale et centrale. Plus rare ou manque ailleurs.

Cité de l'Alsace et des Vosges, ainsi que des départements suivants : Nord. — Marne. — Seine-et-Marne. — Seine-et-Oise !. — Yonne. — Loiret !. — Allier !. — Jura. — Ain. — Isère. — Rhône. — Basses-Alpes. — Vaucluse. — Tarn. — Hautes et Basses-Pyrénées.

Europe centrale, Allemagne, Autriche, Hongrie, Balkans, Caucase, Sibérie.

OBSERVATION. — BEDEL a confondu cette espèce avec *C. arator* GYLL., de la Russie et du Turkestan. Celui-ci dont nous avons pu examiner un spécimen de la collection BONNAIRE, nommé par SCHULTZE, diffère par sa taille plus faible, son prothorax plus court, plus resserré au sommet, ses squamules élytrales plus grossières et subtronquées, son rostre plus court, plus épais, ses pattes ferrugineuses.

76. **Ceuthorrhynchus syrites** GERM., 1824, Ins. Sp. novae, p. 232. — *obstrictus* STEPHENS (non MARSH.). Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, 1831, p. 28. — HUSTACHE, 1924, p. 244. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

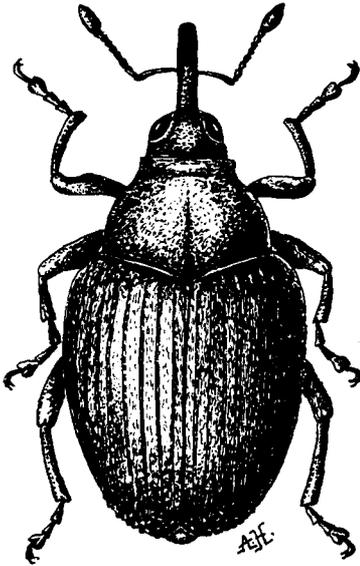


FIG. 553. — *Ceuthorrhynchus* (s. st.) *syrites* GERM.

Long. : 2,7-3 mm. Facile à confondre avec le précédent, diffère par le corps plus trapu, le rostre plus court, peu différent de longueur chez les deux sexes ; le prothorax un peu plus arrondi en arrière, portant une légère saillie anguleuse visible de côté ; les élytres conformées de même, mais un peu plus arquées latéralement, les stries plus fines, les interstries plus rugueux et distinctement muriqués vers le calus apical, les squamules effilées au sommet, plus grossières, plus soulevées, grises ou flavescentes, irrégulièrement rangées en deux rangs par interstrie ; les pattes et les antennes ferrugineuses. Fémurs inermes ; ongles finement dentés. Segment anal avec une fossette un

peu ovale (mâle), simple ou faiblement déprimé (femelle).

Pour le reste semblable à *C. inaffectatus*.

La larve vit dans les siliques de nombreuses Crucifères. Elle provoque de graves dégâts aux cultures de la Cameline en Europe centrale. Assez répandue en France, cette espèce semble s'adapter aux cultures de Colza. La biologie a été décrite par plusieurs auteurs : ÉVERTS, *Coleoptera Nederlandica*, Gravenhage, 1903, II, p. 684 ; SCHEUCH, *Mittlg. ub. Nahr., Coleopt. Rundschau*, 1930, p. 105 ; MADEL, *Nachrichtenblatt der Deutschen Pflanzensch.*, 1951. — La ponte a lieu d'avril à juin, dans les jeunes siliques, après l'ouverture de la corolle ; la transformation, dans le sol, trois semaines ou un mois après l'éclosion larvaire. Les adultes nouvellement nés apparaissent vers le début de septembre et parfois jusqu'au début d'octobre, avant de retourner en terre pour hiberner.

Vit aux dépens des *Sysimbrium officinale* SCOP. (KLEINE 1922 ; SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, 1924 ; WEST, 1941), *S. sophiae* L. (HORIOND, 1940), *S. altissimum* L. (WAGNER, 1943 ; WEST, 1941), *Lepidium draba* L. (SCHEUCH, 1930 ; WAGNER, 1943 ; WEST, 1941), *Sinapis arvensis* L. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, 1924), *Raphanus raphanistrum* L. (H. WAGNER, 1943 ; MADEL, 1948), *R. sativus* L. (A. HOFFMANN, 1950), *Crambe maritima* L. (PÉTRI, 1912), *Alliaria officinalis* AND. (MADEL, 1948-1949), *Camelina sativa* CRANTZ (ÉVERTS, 1903 ; SCHEUCH, 1930 ; H. WAGNER, 1943 ; WEST, 1941, etc.), *Cochlearia sativa* CAW. (MADEL, 1951), *Linostrophum sativum* L. (MADEL, 1951), *Alyssum sativum* SCOP. (MADEL, 1951), *Brassica oleifera* D. C. (A. HOFFMANN, 1950), *Brassica sativa* CLAVAUD (WAGNER, 1943).

Tend à se répandre largement en France. Cité ou observé dans de nombreuses localités : Vosges. — Nord. — Somme. — Seine-et-Oise !. — Eure-et-Loir, environs de Chartres, sur Colza !. — Marne : Muizon, Cernay-les-Reims !. — Seine-et-Marne, nombreuses stations, Mormant, sur Colza !, La Varenne, Fontainebleau, etc. — Loir-et-Cher : Blois, Vendôme, Danzé, La-Ville-aux-Clercs !. — Côte-d'Or : Dijon. — Saône-et-Loire. — Bouches-du-Rhône : Aix. — Haute-Vienne : Landouge !. — Vaucluse : Orange !. — Var : St-Cassien-des-Bois !. — Basses-Alpes. — Rhône. — Lozère. — Landes.

Toute l'Europe : Suisse, Allemagne (Silésie, Saxe, Thuringe, Poméranie, Brandbourg, Westphalie, Wurtemberg, etc.). Danemark, Hollande, Angleterre, (Sud) Italie, (Lombardie, Piémont), Sardaigne, Roumanie, Slovaquie, Pologne, Autriche, Russie, Turkestan, Perse.

77. *Ceuthorrhynchus constrictus* MARSH., 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 258. — *fallax* BOH., 1845, in Schönherr, VIII, 2, p. 142. — HUSTACHE, 1925, p. 255. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,7-2 mm. Ovale, convexe, noir, presque mat, couvert en dessus de courtes squamules linéaires grisâtres ou flavescents peu serrées ; sur le prothorax, plus fines, éparses, ne voilant pas les téguments ; sur les élytres plus épaisses, rangées assez régulièrement en deux rangs par interstrie ; les pattes et les antennes noirâtres, le funicule parfois ferrugineux. Dessous du corps pourvu de squamules de même couleur que celles du dessus, mais ovales, assez serrées, plus condensées sur les épimères mésothoraciques où elles forment une tache bien visible, vue de haut, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre peu arqué, plus court (mâle), ou plus long (femelle), que la tête et le prothorax réunis, cylindrique, ponctué et finement squamulé à la base, lisse, finement pointillé et brillant au sommet. Antennes médianes ; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e,

les trois derniers globuleux ; massue ovale ; scape médiocrement épaissi au sommet. Front plan ; vertex caréné. Prothorax transversal, un peu arrondi latéralement, assez resserré en avant, le bord antérieur peu relevé, la base presque droite ; non tuberculé, le disque obsolètement sillonné au milieu, à ponctuation assez forte, serrée, peu profonde. Élytres faiblement arqués-convergeants, le calus huméral saillant, les stries fortes, ponctuées, glabres ; 1 fois $\frac{1}{2}$ à 2 fois moins larges que les interstries qui sont plans et rugueux. Pattes assez robustes, squamulées ; fémurs inermes ; tarsi courts ; ongles dentés. Segment anal avec une fossette ovale dans les deux sexes (plus grande et plus profonde chez le mâle).

Mâle : Méso- et métatibias onglés en dedans au sommet.

La larve vit dans les siliques de *Alliaria officinalis* ANDRZ. (URBAN, *Ent. Blätt.*, 14, 1918, p. 180 ; id., 20, 1924, p. 83). La ponte a lieu en avril-mai, la métamorphose se fait en terre. Une seule génération annuelle. L'adulte très commun au printemps, se trouve sur la plante nourricière à l'époque de sa floraison.

Toute la France ; plaines et régions collinaires.
Europe centrale.

OBSERVATION. — PERRIS (Larves, 1877, p. 408) indique qu'il a observé la larve au pied de l'Alliaire, mais les connaissances éthologiques acquises sur *C. constrictus* laissent supposer une confusion avec *C. Roberti*. Les observations de J. COTTE, QUINTAREL et CAILLOL, donnant la larve comme cécidogène sur les racines d'*Alyssum calycinum* L. sont également le résultat d'une erreur d'identification et se rapportent à une autre espèce, probablement à *C. pleurostigma*.

78. **Ceuthorrhynchus plumbeus** Ch. BRISOUT, L'Abeille, 1869, V, p. 450. — A. HÖFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1930, p. 105. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 2-2,5 mm. Espèce apparentée à la précédente ; elle s'en éloigne par des caractères faibles mais stables. Forme un peu plus oblongue ; prothorax moins large, plus conique, moins resserré en avant, à bord antérieur moins relevé, à points plus grands, plus nets ; stries élytrales plus étroites, moins profondes, les interstries plus larges, plus plans, leurs squamules plus fines, plus régulièrement rangées ; fémurs inermes ou obsolètement dentés ; scape antennaire brusquement et fortement renflé au sommet ; les téguments quelque peu brillants ; l'onglet apical interne des tibias, chez le mâle, plus robuste. Pour le reste, semblable à *C. constrictus*.

La larve vit, en Allemagne, dans les racines de *Erysimum cheiranthoides* L., sur lesquelles elle provoque des galles. L'adulte se rencontre en septembre sur la plante (URBAN, *Ent. Blätt.*, 20, 1924, p. 59 ; idem, FRANCK, 25, 1929, p. 53). D'après J. NERESHEIMER et WAGNER (*Ent. Mitteilungen*, 1924, p. 8-10, fig. 3), la larve se développerait entièrement dans de nombreuses cécidies et la transformation aurait lieu, sur place, de septembre à octobre.

Fort rare en France, mais probablement confondu avec *C. constrictus*.
Meuse : Chattancourt, 12 septembre 1914 (A. HOFFMANN).

Décrit d'Allemagne où il paraît assez répandu (NERESHEIMER !, WAGNER !, SMRECZYNSKI !).

79. **Ceuthorrhynchus curvirostris** SCHULTZE, 1898, Deutsche ent. Zeit., p. 240. — v. *delphinensis* HUST., Bull. Soc. ent. Fr., 1914, p. 113. — HUST. Miscell. ent., 1925, Monogr., p. 256. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 2-2,3 mm. Encore une espèce très voisine de *C. constrictus*. Corps plus allongé (comme chez *C. plumbeus*), moins convexe ; surtout distincte par son rostre très fortement arqué, plus long que la tête et le prothorax, les antennes plus grêles, le scape nullement claviforme, les articles du funicule plus allongés, la massue très oblongue, fusiforme ; le prothorax moins arrondi latéralement, muni de deux tubercules très petits mais bien visibles, le sillon médian plus faible ; les stries élytrales moins profondes (glabres comme chez les deux précédents), les interstries plans à peine plus larges que les stries ; les pattes plus grêles ; fémurs minces, inermes ; ongles petits, très finement dentés (1). Segment anal fovéolé dans les deux sexes. Pour le reste, semblable aux deux précédents.

v. *delphinensis* HUST. — Prothorax plus long et plus resserré en avant, à ponctuation plus forte, moins serrée.

L'adulte vit sur *Arabis turrita* L. (V. PLANET !, TEMPÈRE !, GALIBERT) ; la variété sur *Lunaria rediviva* L. (V. PLANET !).

Régions montagneuses et çà et là en plaine. Très abondant par places. Marne : Rilly-la-Montagne (Ch. DEMAISON). — Tarn : Castres. — Aude : Gesse. — Allier. — Savoie. — Isère. — Basses-Pyrénées. — Hérault. — Basses-Alpes. — Pyrénées Centrales. — Yonne : Marchais-Beton (J. MOREAU !).

La v. *delphinensis* en juin ; Isère : Grande Chartreuse (V. PLANET).

Autriche, Italie.

80. **Ceuthorrhynchus subpilosus** Ch. BRISOUT, L'Abeille, 1869, V, p. 451. — HUSTACHE, 1925, p. 263. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 2 mm. Distinct de toutes les espèces voisines par sa pilosité élytrale relevée, bien apparente. Corps ovalaire, convexe, noir brillant, revêtu d'une fine pubescence grise et épaisse et sur les interstries élytraux, de poils plus longs, un peu relevés, dirigés en arrière, médiocrement serrés, disposés en deux rangs irréguliers ; antennes et pattes noires. Dessous du corps à squamosité blanchâtre, peu dense, même sur les épimères mésothoraciques. Rostre assez mince, arqué, aussi long que le prothorax (mâle), ou égal à la tête et au prothorax réunis

(1) C'est bien à tort qu'HUSTACHE, l. c., considère cette espèce comme ayant les ongles simples.

(femelle), strié-punctué à la base, pointillé et brillant au sommet. Antennes médianes ; scape brusquement épaissi au sommet ; funicule à 1^{er} article subconique, épais, 2 fois aussi long que le 2^e ; massue médiocre, oblongue. Prothorax à peine transversal et très légèrement étranglé derrière le bord antérieur (mâle) ou plus court et un peu plus resserré en avant (femelle), le bord antérieur non relevé, la base faiblement bisinuée, les bords latéraux arrondis vers leur milieu ; inerme, avec un sillon médian approfondi en arrière, obsolète sur le disque, celui-ci à ponctuation assez forte, rugueuse. Élytres à côtés faiblement arqués, un peu convergents ; calus huméral assez saillant ; stries fines, ponctuées, très finement squamulées ; interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans, avec des rugosités transversales peu serrées. Pattes fortes ; fémurs légèrement dentés ; ongles faiblement dentés.

Mâle : Abdomen à segments 1-2 portant une large impression commune ; segment anal avec une fossette ovale ; méso- et métatibias finement onglés à l'angle apical interne.

L'adulte se trouve sur *Isatis tinctoria* L. (DURET) et *Alyssum calycinum* L. (RUTER). Mai-juin.

Espèce toujours rare et paraissant exclusivement méridionale.

Pyrénées-Orientales : Banyuls (Ph. FRANÇOIS !). — Landes : Mont-de-Marsan (PERRIS). — Var : Sainte-Baume (ABEILLE !). — Bouches-du-Rhône : Aix (DURET !). — Vaucluse : Apt (ABEILLE !); Malaucène (R. PORCHET !). — Gard : Pont-du-Gard (J. THÉRON !). — Lozère : Mende (RUTER).

Espagne, type, environs de Madrid (BRISOUT) ; Baléares ; Caucase ; Maroc ; Ifrane, Moyen Atlas, 1.650 m., fin mai (Ch. RUNGS !).

81. **Ceuthorrhynchus cochleariae** GYLL., Ins. Suec., 1813, III, p. 114. — *atratus* GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., p. 488. — *austerus* GYLL., l. c., p. 481. — HUSTACHE, 1925, p. 254. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,5-2 mm. Corps ovale, convexe, noir, assez brillant, le dessus avec de fines et courtes squamules piliformes, couchées, cendrées, espacées et ne voilant pas les téguments qui paraissent subdénudés, sur les élytres rangées irrégulièrement en 2-3 rangs par interstrie ; en outre, avec des squamules oblongues, blanchâtres, condensées sur les bords latéraux et la ligne médiane du prothorax, et formant, sur les élytres, une tache scutellaire blanche mal délimitée ; les antennes et les pattes noirâtres (le funicule et les tibias parfois bruns ou ferrugineux) ; les tarsi rougeâtres. Dessous du corps à squamosité blanche, condensée en une couche plus compacte sur les côtés de la poitrine. Rostre arqué, robuste, aussi long que la tête et le prothorax, glabre, brillant, ponctué-strié à la base, pointillé au sommet. Antennes grêles, médianes ; scape non claviforme ; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e, le dernier globuleux ; massue ovale (mâle) ou oblongue (femelle). Prothorax transversal, médiocrement arqué sur les côtés, resserré en avant, portant un

petit tubercule ; base bisinuée, 2 fois aussi large que le bord antérieur qui est à peine relevé ; disque légèrement canaliculé, à ponctuation assez forte, ses intervalles lisses et brillants. Élytres en ovale court, leurs bords latéraux visiblement élargis en avant, arqués-convergens ; calus huméral peu saillant ; stries fortes, faiblement ponctuées, glabres ; interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans, ou très faiblement convexes, finement rugueux. Pattes peu robustes ; fémurs inermes ; ongles simples. Segment anal avec une fossette ronde, squamulée, plus profonde chez le mâle.

Mâle : Méso- et métatibias ongulés en dedans au sommet.

La larve vit dans les siliques de diverses Crucifères, notamment dans celles de *Cardamine pratensis* L. ; la nymphose a lieu en terre (URBAN, *Ent. Blätter* (1918), p. 180 ; idem, **20** (1924), p. 83-84, biol. larve). L'adulte se rencontre fréquemment sur *Cardamine pratensis* L. (!), *C. hirsuta* L. (TEMPÈRE) ; *C. amara* L. (HUGO SCHEUCH), *Cochlearia officinalis* L. (GYLLENHAL) ; *Lunaria rediviva* L. (V. PLANET).

Répandu et commun dans toute la France ; plaines et montagnes où il s'élève jusqu'à la zone alpine. Avril-juin.

Europe moyenne et septentrionale.

82. **Ceuthorrhynchus Schönherri** Gh. BRISOUT, L'Ab., 1869, V, p. 451. — *nigritulus* SCHULTZE, Deutsche ent. Zeit., 1896, p. 286. — HUSTACHE, 1925, p. 252. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,5-1,7 mm. Corps en ovale un peu plus large, assez convexe, d'un noir un peu brillant, revêtu de petites squamules piliformes, cendrées, peu serrées, plus nombreuses et plus épaisses vers la base du prothorax et sous l'écusson, un peu soulevées et disposées en un seul rang sur la majorité des interstries (1) ; antennes noirâtres ; pattes brunes ou ferrugineuses. Dessous à squamosité blanchâtre, plus serrée sur les côtés de la poitrine et les épimères mésothoraciques. Rostre mince, arqué, cylindrique, légèrement ponctué-strié à la base, pointillé, brillant au sommet, aussi long que la tête et le prothorax. Antennes assez robustes, médianes ; scape brusquement épaissi au sommet ; funicule à 1^{er} article moitié plus long que le 2^e, les 3, 4, 5 plus longs qu'épais, les deux derniers globuleux ; massue oblongue. Prothorax transversal, assez fortement rétréci en avant, peu profondément étranglé derrière le bord antérieur qui est légèrement relevé ; assez fortement bisiné à la base, finement bituberculé, avec un canal longitudinal étroit, interrompu dans son milieu. Élytres ovalaires, à peine élargis latéralement vers

(1) Ce caractère n'a rien d'absolu, car les nombreux spécimens que j'ai vus, provenant du Midi, ont pour la plupart des interstries avec deux rangs de squamules. Le type de BRISOUT est d'ailleurs représenté par un individu passablement usé, et c'est ce qui explique peut-être la raison qui incite l'auteur à le comparer à *C. cochleariae*, dont il s'éloigne considérablement par ses ongles dentés, ses tubercules prothoraciques plus faibles et sa vestiture bien plus fournie.

leur milieu ; stries fortes, ponctuées, glabres ; interstries à peine plus larges que les stries, subplans, à rugosités transversales, fines, et assez serrées ; région du calus apical très finement muriquée. Fémurs inermes ; ongles dentés :

Mâle : Segment anal avec une fossette ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

L'adulte se rencontre sur *Arabis hirsuta* CLAV. (DEVILLE), *Arabis sagittata* D. C. (TEMPÈRE).

Probablement dans toute la France, quoique toujours rare. Avril-juin. Connu des départements suivants : Nord ; Somme ; Oise ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Mayenne ; Côtes-du-Nord ; Côte-d'Or ; Haute-Marne ! ; Allier ; Loiret ; Basses-Alpes ; Bouches-du-Rhône ; Var ! ; Alpes-Maritimes ! Belgique, Allemagne, Autriche, Hongrie, Caucase, Algérie.

83. **Ceuthorrhynchus similis** Ch. BRIS., L'Ab., V, 1869, p. 441. — *plombellus* SCHULTZE, Deutsche ent. Zeit., 1898, p. 243. — HUSTACHE, 1925, p. 250. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,7-2 mm. Ovale un peu court, assez convexe, noir, légèrement brillant, revêtu de squamules blanchâtres, linéaires, petites, courtes et assez serrées, masquant les téguments, disposées, sur les élytres, en deux rangs un peu irréguliers par interstrie ; antennes et pattes noires. Dessous à squamules plus épaisses, à peine plus serrées que celles du dessus. Rostre régulièrement arqué, progressivement et légèrement atténué en avant (vu de profil), aussi long que la tête et le prothorax, ponctué, squamulé à la base, lisse et brillant au sommet. Antennes épaisses, pubescentes, insérées en avant du milieu (mâle) ou vers le milieu (femelle) du rostre ; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e ; massue oblongue, épaisse, égale aux cinq articles précédents. Prothorax transversal, bituberculé, canaliculé, légèrement étranglé en avant, avec le bord antérieur un peu relevé, finement et densément ponctué, la base bisinuée. Élytres assez courts, subrectilignement (mâle) ou faiblement arqués-convergents (femelle) ; stries fines, ponctuées, pourvues d'une série de petites squamules blanches presque aussi épaisses que celles des interstries, ceux-ci 2 fois aussi larges que les stries, plans, non muriqués au sommet. Fémurs mutiques ; tarses courts ; ongles simples.

Mâle : Segment anal profondément fovéolé ; méso- et métatibias avec un ongllet à l'angle apical interne.

Cette espèce est assez semblable à *C. parvulus*, elle s'en distingue par les squamules des stries plus épaisses ; elle diffère de *C. turbatus* par ses ongles simples, de *C. thlaspi* par ses squamules élytrales plus serrées et bisériées sur chaque interstrie, de *C. nanus* par sa forme plus ovale (non suboblongue).

L'adulte a été trouvé en grand nombre sur les fleurs de *Thlaspi montanum* L. du 15 au 30 avril, à Villiers-sur-Marne, au-dessus du Canal, et à Gudmont, Haute-Marne (J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, L'Ab., XXX (1904), p. 201. — Seine-et-Oise : St Cloud (HOFFMANN). — Eure : Évreux, dans un jardin, sur *Iberis sempervirens* L., 23 avril (Chanoine GUTTIN !). — Basses-Pyrénées :

Gabas, pic de la Sagette, Alt. 2.000 m., à proximité de *Draba aizoides* L. (TEMPÈRE) (1).

Allemagne ; Baden, *type* (BRISOUT). — Transylvanie, Russie.

84. **Ceuthorrhynchus thlaspi** Ch. BRIS., 1869, L'Ab., V, p. 440. — HUSTACHE, 1925, p. 251 (2). — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,5-2 mm. Assez brièvement ovalaire, assez convexe, noir, peu brillant, revêtu de petites squamules filiformes, blanchâtres, peu serrées dont quelques-unes plus épaisses à la base et sur le sillon médian du prothorax, disposées tantôt sur une seule rangée assez régulière sur la plupart des interstries, tantôt, quoique plus rarement, en deux rangs sur un grand nombre de ces derniers ; antennes et pattes noirâtres, les tibias parfois ferrugineux. Dessous à squamosité blanchâtre assez serrée. Rostre arqué, légèrement aminci, au sommet, à peu près égal à la tête et au prothorax réunis, finement strié-punctué à la base, glabre et brillant en avant. Antennes moyennes, médianes ; scape brusquement et fortement épaissi à son extrémité ; funicule à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, les trois derniers globuleux ; massue oblongue. Prothorax transversal, bituberculé, légèrement étranglé en avant, avec le bord antérieur relevé, la base bisinuée, le disque avec un sillon médian, la ponctuation fine et serrée. Élytres courts, les côtés un peu élargis, légèrement arqués-convergens en arrière ; calus huméral faible ; stries fines, ponctuées et squamulées ; interstries 1 fois $\frac{1}{2}$ aussi larges que les stries, plans, finement rugueux, muriqués vers le sommet. Pattes assez grêles, squamulées ; fémurs inermes ; ongles simples. Segment anal avec une large fossette (mâle) ou seulement impressionné (femelle).

Mâle : méso- et métatibias finement onglés au sommet interne.

Se distingue des espèces voisines par sa forme plus convexe, plus brève, plus trapue, l'arrière-corps plus élargi, ses squamules élytrales ordinairement unisériées au moins sur quelques interstries, les interstries plus fortement muriqués au sommet.

L'adulte vit sur *Iberis amara* L. au moment de la floraison (nombreux observateurs), aussi sur *Iberis umbellata* L. dans les Alpes-Maritimes (DEVILLE !). La larve mine le collet de la plante et se transforme dans le sol, en juin (!).

Terres sèches, calcaires ou siliceuses. Juin-juillet.

Espèce connue seulement de la faune française. Assez rare.

Somme ; Oise ; Marne ! ; Seine-et-Oise ! ; Cher ; Hte-Marne ; Yonne ; Côte-d'Or ; Jura ; Htes-Pyrénées ; Bouches-du-Rhône ; Var ; Alpes-Maritimes ; Vaouluse.

85. **Ceuthorrhynchus parvulus** Ch. BRIS., L'Ab., V, 1869, p. 441. — HUSTACHE, 1925, p. 249. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,5-1,8 mm. Assez brièvement ovale, médiocrement convexe,

(1) L'indication de la Marne : Jonchery-sur-Veales, donnée par HUSTACHE, résulte d'une erreur de détermination et doit être supprimée.

(2) La plupart des auteurs écrivent *thlaspi*.

noir, assez brillant, revêtu de petites et courtes squamules d'un cendré clair, plus rarement jaunâtres, assez serrées et assez régulièrement rangées en deux rangs par interstrie, la suture ordinairement couverte de squamules plus épaisses, plus serrées, formant une bande blanche bien tranchée; antennes et pattes noires. Dessous à squamules claires plus épaisses que celles du dessus, condensées et ovales sur les pièces latérales de la poitrine. Rostre assez robuste, arqué, légèrement atténué en avant à partir de l'insertion antennaire (vu de profil), surtout chez le mâle, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax, ponctué et squamulé à la base, lisse et brillant au sommet. Antennes médianes; scape modérément mais brusquement renflé au sommet; funicule à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, les 3-4 obconiques, les trois derniers globuleux; massue oblongue, un peu étirée, subégale aux cinq articles précédents réunis. Front large, plan. Prothorax transversal, fortement rétréci antérieurement, étranglé assez fortement derrière le bord antérieur qui est assez relevé, avec des tubercules assez saillants en forme de petite crête transversale, la base bisinuée, le disque canaliculé, la ponctuation fine, serrée, cachée par le revêtement. Élytres ovales, assez courts, très peu arqués-convergens en arrière; calus huméral peu saillant; stries fines, légèrement ponctuées, avec des squamules filiformes presque invisibles, les interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans, finement muriqués vers le sommet. Pattes squamulées; fémurs inermes; ongles simples. Segment anal impressionné (femelle), avec une fossette large, superficielle (mâle).

L'adulte vit sur *Lepidium campestre* L. (HOFFMANN) et *L. Smithii* KOCK (HERVÉ) (1) à l'époque de la floraison.

Confondu constamment avec *C. turbatus*. Assez rare; fin avril à mi-juin. Nous ne citons que les localités dont nous avons pu contrôler l'exactitude. Seine-et-Oise: Le Vésinet, St Germain (Ch. BRISOUT), Chatou (DUPREZ), Versailles (!), St Cyr (!), Poissy (MÉQUIGNON). — Oise: St Sulpice (!). — Marne: Thillois (BETTINGER). — Finistère (HERVÉ). — Allier: Brout-Vernet (DU BUYSSON). — Gard (PUÉL). — Vaucluse: Avignon (CHABAUT).

Angleterre!, Autriche!, Caucase.

86. **Ceuthorrhynchus turbatus** SCHULTZE, Deutsche ent. Zeitschr., 1902, p. 2221, l. c., 1903, p. 284-291. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1930, p. 105. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long.: 1,3-1,8 mm. Ressemble étonnamment au précédent et facile à confondre avec lui. Il s'en distingue par son rostre moins robuste, non aminci vers le sommet, même chez le mâle, les tubercules prothoraciques un peu saillants, en crête transversale plus longue, l'arrière-corps quelque peu moins trapu, les squamules élytrales un peu moins fines,

(1) HUSTACHE le cite sur *Barbarea praecox* dans le Jura et sur *Lepidium draba* à Lagny, Seine-et-Marne, mais cet auteur ayant confondu cet insecte avec *C. turbatus*, ces observations ne peuvent être retenues qu'avec la plus grande réserve.

la bande suturale blanche plus souvent absente, mais aussi nette lorsqu'elle existe ; la massue des antennes un peu plus courte et plus aiguë, enfin les ongles finement mais distinctement dentés.

Les caractères sexuels secondaires identiques à *C. parvulus*.

L'adulte vit sur *Lepidium draba* L. (A. HOFFMANN), *Lepidium campestre* L. (H. SCHEUCH). La biologie de la larve et de l'imago a été décrite par URBAN (*Ent. Blätt.*, **17**, 1921, p. 93 ; id., **20**, 1924, p. 84-85). D'après cet auteur la larve vit dans les fruits de *Lepidium draba* L., elle s'en échappe de la mi à la fin de juillet pour se transformer vers la fin d'août, dans une coque de terre. L'imago apparaît en septembre, mais la plupart des adultes hivernent et ne se montrent qu'en avril. La ponte a lieu en mai-juin.

Assez largement répandu dans le bassin de la Seine ; très commun dans toute la région parisienne. Dispersion, par ailleurs, mal connue et à compléter.

Nord !. — Vosges !. — Ardennes !. — Marne !. — Aisne !. — Seine-et-Marne !. — Seine-et-Oise !. — Allier !. — Haute-Vienne !. — Vienne !.

Paraît rare ou nul en Provence où nous l'avons recherché en vain sur la plante nourricière cependant abondante.

Allemagne, Autriche, Hongrie, Balkans, Turquie, Bohême, Asie-Mineure.

87. **Ceuthorrhynchus nanus** GYLL., in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 497. — HÛSTACHE, 1925, p. 246. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,5-1,7 mm. Corps oblong, peu convexe, couvert assez densément de fines squamules linéaires d'un cendré-blanchâtre, plus rarement un peu jaunâtres, rangées, sur les élytres, en deux rangs serrés par interstrie ; antennes et pattes noirâtres (parfois ferrugineuses chez les immatures). Dessous couvert densément de squamules ovales, blanches, débordant assez souvent sur les bords latéraux des élytres. Rostre courbé, aussi long que le prothorax, faiblement atténué au sommet, vu de profil ; ponctué, squamulé à la base, lisse et brillant au sommet. Antennes médianes ; scape faiblement épaissi à son extrémité ; funicule à 1^{er} article une fois plus long que le 2^e, les trois derniers globuleux ; la massue ovale et épaisse. Tête squamulée. Prothorax subconique, faiblement transversal, les côtés subrectilignement convergents en avant, très peu resserré derrière le bord antérieur qui est redressé, la base bisinuée, le disque canaliculé ; finement et assez aiguëment tuberculé. Élytres subrectangulaires, les bords latéraux, très faiblement arqués-convergents en arrière, le calus huméral saillant ; stries assez larges, ponctuées, garnies de squamules semblables à celles des interstries, ceux-ci 2 fois aussi larges que les stries, plans ou subplans, finement rugueux, muriqués au sommet. Pattes grêles, squamulées ; fémurs inermes ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal fovéolé, méso- et métatibias avec un petit onglet à l'angle apical interne.

L'adulte vit sur *Alyssum maritimum* LMK. ! (nombreux observateurs), *Lepidium draba* L. (REDTENBACHER, URBAN), *Iberis amara* L. (BEDEL).

Printemps-été.

Répandu et assez commun dans de nombreuses régions, sauf dans l'ouest et le sud-ouest où il n'est pas signalé.

Haut et Bas-Rhin ; Moselle ; Vosges ; Meurthe-et-Moselle ; Haute-Marne ; Marne ; Somme ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Eure ; Saône-et-Loire ; Côte-d'Or ; Jura ; Ain ; Rhône ; Isère ; Drôme ; Vaucluse ; Alpes-Maritimes ! ; Basses-Alpes ; Bouches-du-Rhône ; Var ; Hérault ; Aude ; Pyrénées-Orientales ;

Europe centrale et méridionale. Russie, Turkestan.

Subsp. *angustulus* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 498. — HUSTACHE, 1925, p. 248. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

De même taille que la forme typique dont il n'est bien certainement qu'une simple race d'altitude. Diffère faiblement par les points suivants : Prothorax à tubercules plus forts, en crête transversale ; plus fortement étranglé en avant ; les squamules des stries élytrales plus fines que celles des interstries, ce qui fait paraître les stries plus distinctes et plus larges ; la squamosité générale un peu plus serrée ; dessus un peu plus convexe. Les autres caractères absolument semblables (1).

L'adulte vit dans la Drôme, sur *Alyssum macrocarpum* D. C. (HOFFMANN). Région montagneuse du sud-est et des Pyrénées. Assez rare.

Pyrénées-Orientales : Mont-Louis (PUÉL) ; Canigou (PIC) ; Banyuls-sur-Mer, en nombre (Ph. FRANÇOIS !). — Hautes-Alpes ; le Monestier-de-Briançon (A. GROUVELLE). — Basses-Alpes : Cousson (HUSTACHE) ; Abriès (Ch. FAGNIEZ !). — Drôme : Luz la Croix-Haute (GUÉDEL) ; entre Bouvante et Ombleze, en juin (A. C. HOFFMANN).

Russie, Hongrie, Balkans, Caucase, Transcaucasie, Perse.

88. *Ceuthorrhynchus sophiae* STEV., 1829, Mus. Mosqu., II, p. 100. — *neutralis* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 552. — *misellus* GYLL., l. c., p. 553. — *mendicus* FAUST, in litt., REITTER, Deutsche ent. Zeit., 1896, p. 46. — HUSTACHE, 1924, p. 232. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 2,5 mm. Ovale, peu convexe, brun foncé, mat ; le dessus couvert de squamules, très fines, linéaires, brunes ou cendrées, appliquées, plus serrées sur la ligne médiane et les côtés du prothorax, disposées, sur les élytres, en 3-4 rangs par interstrie, avec çà et là quelques squamules ovales plus claires, plus nombreuses sur les bords latéraux ; antennes et pattes noires, tarsi bruns. Dessous couvert densément de squamules cendrées, ovales, plus condensées au sommet des épimères mésothoraciques. Rostre arqué, un peu plus long que le prothorax, ponctué strié et squamulé à la base, glabre, pointillé et brillant au sommet. Antennes médianes ; scape non claviforme ; funicule à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, les suivants (sauf les deux derniers globuleux) plus longs qu'épais ; massue ovale. Tête squamulée ; front subdéprimé. Yeux un peu saillants. Prothorax transversal, élargi et un peu arrondi

(1) HUSTACHE, dans son ouvrage des *Ceuthorrhynchini*, p. 248, attribue, par erreur, à *C. angustulus* des ongles simples.

latéralement en arrière, médiocrement resserré derrière le bord antérieur assez relevé ; la base bisinuée, au moins 2 fois aussi large qu'en avant ; à tubercules assez forts, obtusément saillants ; canaliculé, la ponctuation serrée, fine et rugueuse. Élytres non élargis et légèrement convergents sur les côtés ; calus huméral saillant, l'apical assez distinct ; stries fines, ponctuées, pourvues de squamules oblongues, couchées, blanchâtres ; interstries 3 fois aussi larges que les stries, plans, ponctués-rugueux, finement muriqués au sommet. Pattes squamulées ; fémurs faiblement dentés ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal profondément fovéolé ; méso- et métatibias avec un crochet à l'angle apical interne.

Mœurs inconnues.

Très rare en France ; Côte-d'Or : Dijon (ROUGET) ; Pyrénées-Orientales : Banyuls (Ph. FRANÇOIS !).

Europe centrale : Allemagne, Autriche. Turquie, Caucase.

89. **Ceuthorrhynchus faeculentus** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 545. — *inclemens* FAUST, 1888, Horae Soc. ent. Ross., XX, p. 170. — HUSTACHE, 1924, p. 231. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 1,5-2 mm. Ovale court, assez convexe, noir-brun, presque mat, revêtu de squamules petites, linéaires, peu serrées, brunes et cendrées, formant sur les élytres, un revêtement nuageux ; antennes et pattes (tarses ferrugineux exceptés) noires. Dessous à squamules un peu plus grandes, plus serrées que celles du dessus, condensées et formant sur les épimères mésothoraciques une tache jaunâtre bien visible du dessus, dans l'angle thoraco-élytral ; bord antérieur du prosternum rougeâtre. Rostre arqué, cylindrique, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax, ponctué, strié-rugueux et squamulé à la base (mâle), finement ponctué, subglabre, brillant (femelle). Antennes grêles, antémédianes ; scape brusquement renflé à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e, les suivants serrés et courts ; massue grosse, ovale (mâle) ou suboblongue (femelle). Tête rugueuse ; front plan. Prothorax transversal, ses côtés un peu arrondis-élargis en arrière, rétréci en avant, assez fortement resserré derrière le bord antérieur qui est bien relevé, finement bituberculé, la base presque droite, avec une dépression antéscutellaire profonde ; canaliculé, la ponctuation serrée rugueuse. Élytres faiblement arqués-convergents en arrière, leur plus grande largeur au niveau des épaules, qui sont anguleuses, le calus huméral saillant, l'apical assez marqué ; stries ponctuées, squamulées de blanchâtre, les interstries 2 fois aussi larges, plans, chagrinés, finement muriqués dans la région apicale. Pattes assez robustes, à squamosité brune variée de gris, rugueuse ; fémurs finement dentés. Segment anal avec une fossette assez profonde (mâle), très petite (femelle).

Mâle : Segment anal échancré au sommet par la fossette qui est bordée par une petite crête latérale ; 1^{er} segment ventral déprimé, méso- et métatibias avec un petit onglet apical au sommet interne.

Mœurs inconnues.

Très rare sur notre territoire : environs de Paris (AUBÉ). — Seine-et-Oise : Saclas, en octobre (BEDEL). — Nord : Lille (BRISOUT). — Somme : Vers (CARPENTIER) ; Amiens (OBERT) ; Ailly-sur-Somme (DELABY). — Vaucluse : Apt (ABEILLE). — Allier : Brout-Vernet (DU BUYSSON !) (1). — Yonne : Marchais-Béton, près Charny, en juin (J. MOREAU !).

Europe centrale, Balkans, Caucase, Sibérie, Grèce, Espagne.

90. **Ceuthorrhynchus rusticus** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 542. — *vocifer* ROTTENE., 1871, Berl. ent. Zeitschr., XV, p. 238. — HUSTACHE, 1924, p. 182. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 4-5 mm. Reconnaissable à sa grande taille, sa coloration d'un noir mat, ses élytres râpeux, tuberculés au sommet, le 7^e interstrie entièrement verruqueux. Ovale, assez convexe, à squamosité piliforme, peu serrée, brunâtre, avec quelques squamules cendrées plus grandes sur les côtés et au sommet des élytres, plus fines et grisâtres sur la ligne médiane du prothorax ; antennes et pattes noires. Dessous couvert de squamules oblongues blanchâtres, assez serrées, plus condensées à l'extrême sommet des épimères mésothoraciques. Rostre robuste, fortement courbé, à peu près égal à la tête et au prothorax réunis, strié-chagriné et squamulé à la base, finement et assez densément pointillé ; brillant sur sa moitié supérieure. Antennes assez fines, antémédianes ; scape peu à peu et médiocrement épaissi à l'extrémité ; funicule à deux premiers articles de longueur égale, les 3-4 ovoïdes, les trois derniers globuleux ; massue oblongue. Tête fortement ponctuée ; front concave. Prothorax faiblement transversal, subtrapézoïdal, les côtés presque droits en arrière ; fortement resserré derrière le bord antérieur qui est fortement relevé, les bords latéraux en arrière du milieu, subtuberculés, plus ou moins anguleux (vus de côté) ; base bisinuée, rebordée, 2 fois aussi large que le sommet ; disque grossièrement ponctué-rugueux, profondément canaliculé. Élytres très faiblement arqués latéralement, convergents en arrière, à partir des épaules ; calus huméral très râpeux et saillant ; stries fortes, ponctuées, squamulées de cendré ; interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans, granulés, leur sommet et le 7^e, en entier, tuberculés. Pattes assez fortes, squamulées ; fémurs épais mais non claviformes, largement échancrés en arrière du genou, à dent aiguë ; tibias très pubescents ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal pourvu d'une large et profonde fossette ; pygidium excavé en arrière ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

(1) C'est la localité faussement indiquée par HUSTACHE (*Ceuthorrhynchini*, p. 230) pour *C. obsoletus* GERM., espèce non française.

Vit sur *Isatis tinctoria* L. ! (très nombreux observateurs) ; mai-juin.

Répandu quoique assez rare dans le sud-est. Ça et là dans le nord-est, le Nord et la région parisienne. Non signalé de l'Ouest de la France. — Alsace-Lorraine. — Somme. — Seine-et-Marne. — Seine-et-Oise !. — Marne. — Saône-et-Loire. — Hérault. — Bouches-du-Rhône. — Var : nombreuses localités !. — Alpes-Maritimes (idem !). — Vaucluse. — Hautes-Alpes. — Savoie !

Suisse, Allemagne, Italie du Nord, Sicile, Portugal.

91. **Ceuthorrhynchus resedae** MARSH., 1802, Ent. Brit., p. 256. — HUSTACHE, 1924, p. 217. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2-3 mm. Ovale, noir, faiblement convexe, la vestiture dorsale composée de fines squamules linéaires, variées de brun ou de gris, et de jaune, un peu soulevées et disposées, sur les élytres, en 2-3 rangs peu réguliers sur chaque interstrie ; avec, sur le prothorax, quelques squamules plus grandes, blanchâtres ou flaves, éparses sur le disque, un peu plus condensées sur la ligne médiane et les côtés ; les élytres avec une tache post-scutellaire blanche ou jaunâtre, rectangulaire ; les interstries parsemés de rares squamules ovales de même coloration ; le bord apical des élytres rougeâtre ; antennes brunes ou testacées ; fémurs bruns ou ferrugineux (au moins les genoux) ; tibias et tarsi testacés. Dessous à squamules jaunâtres, serrées, ovales sur la poitrine, oblongues sur l'abdomen, condensées sur une tache jaune sur l'épimère mésothoracique, bien visible, du dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre courbé, à peu près de la longueur du prothorax, ponctué-strié et squamulé à la base, glabre, pointillé et brillant en avant. Antennes médianes, fines ; scape claviforme ; funicule à deux premiers articles d'égale longueur, le 1^{er} moitié plus épais, les 6-7 globuleux ; massue oblongue. Tête ponctuée, squamulée avec ou sans linéole plus claire ; front plan ; vertex caréné. Prothorax médiocrement transversal, ses côtés assez élargis vers leur milieu, finement et obtusément bituberculé, rétréci en avant, largement et modérément resserré derrière le bord antérieur qui est relevé, largement sillonné au milieu, la ponctuation discale serrée, peu profonde, confluyente. Élytres non élargis latéralement, peu arqués-convergens ; calus huméral et apical peu saillants, ce dernier muriqué ; stries larges, ponctuées, pourvues de squamules cendrées, aussi grandes que celles des interstries, ceux-ci larges, plans, finement rugueux, muriqués au sommet. Pattes assez robustes, squamulées ; fémurs finement dentés ; tibias droits ; tarsi courts ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette squamulée ; méso- et métatibias avec un petit ongle noirâtre au sommet interne.

Endroits secs, de préférence sablonneux et bien exposés.

L'adulte vit sur divers *Reseda* : *R. luteola* L. (nombreux observateurs !), *R. phyteuma* L., dans le Lyonnais (JACQUET), *R. alba* L. à Hyères (HOFF-

MANN) (1). Dès le mois d'avril, sur les jeunes pousses et sur les inflorescences jusqu'au début de juin (PESCHET).

Répandu bien qu'assez rare dans la majeure partie du bassin de la Seine et dans le Lyonnais, plus fréquent en Provence, paraît nul dans l'ouest. Somme !. — Aisne !. — Ain. — Rhône. — Isère. — Drôme. — Basses-Alpes. — Alpes-Maritimes !. — Var !. — Vaucluse. — Aude. — Tarn. — Seine-Inférieure. — Eure. — Seine !. — Seine-et-Oise !. — Seine-et-Marne. — Oise. Angleterre, Hollande, Espagne, Caucase, Algérie, Tunisie.

92. **Ceuthorrhynchus fulvitaris** Ch. BRISOUT, Ann. Soc. ent. Fr., VIII, 1860, p. 336. — HUSTACHE, 1924, p. 235. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 428.

Long. : 2 mm. Ovale, convexe, noir, parfois un peu bleuâtre, brillant, le dessus presque glabre, avec seulement une pilosité rare, très fine, grisâtre, visible, de profil, en arrière des élytres ; antennes et pattes noires (rarement brunes), sauf les tarsi ferrugineux. Dessous avec des squamules ovales, blanches, éparses, non condensées sur les côtés ; bord antérieur du prosternum rougeâtre. Rostre fortement courbé, à peine aussi long (mâle) ou aussi long (femelle) que la tête et le prothorax réunis, un peu aminci en avant chez le mâle, finement strié-rugueux à la base, lisse, pointillé, brillant au sommet. Antennes médianes ou submédianes ; scape brusquement renflé à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article à peine plus long que le 2^e, les 5, 6, 7 globuleux ; massue oblongue. Tête convexe, subglabre, ponctuée. Prothorax transversal, peu arrondi latéralement, assez fortement rétréci en avant, le bord antérieur relevé, la base bisinuée faiblement, finement et aigüment bituberculé ; la ponctuation profonde, grosse, serrée, la ligne médiane sillonnée. Élytres en ovale court, à côtés faiblement arqués-convergens, le calus huméral assez saillant, rugueux ; stries fortes, ponctuées et glabres ; interstries aussi larges ou à peine plus larges que les stries, plans, rugueux, leur sommet muriqué-denticulé. Pattes robustes, pubescentes ; fémurs avec une dent fine et aiguë ; tarsi courts ; ongles petits et simples.

Mâle : Segment anal portant une petite fossette ; méso-et métatibias finement onglés à l'angle apical interne.

L'adulte vit sur *Lepidium Smithii* KOCK (HERVÉ) et communément, dans les Alpes-Maritimes, sur *Lepidium graminifolium* L. (HOFFMANN), dans le sud-ouest, sur *Arabis sagittata* D. C. (TEMPÈRE). — Mai-juin.

Répandu dans toute la région méditerranéenne, surtout dans la partie occidentale de la basse Provence et le Roussillon ; çà et là dans l'Isère, les Basses-Pyrénées, les Landes, la Gironde, le Gers, l'Ariège, le Lot-et-Garonne, le Tarn. Remonte la vallée du Rhône jusqu'aux environs de Lyon. Se retrouve dans de nombreuses stations des Côtes-du-Nord et du Finistère ainsi que dans la Loire-Inférieure : Pornic !

Italie du sud, Sicile ; Algérie.

(1) Déjà signalé sur la même plante, en Algérie (PEYERIMHOFF).

93. **Ceuthorrhynchus atomus** BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 138. — *setosus* BOH., l. c., p. 132. — *miser* HUST., Ceuth., in Miscell. ent., 1924, p. 267. — HUSTACHE, 1925, p. 266. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,5 mm. Ovale, assez convexe, noir-ardoisé, brillant ; le prothorax couvert d'une très courte pilosité grise, éparsée, mi-dressée, dirigée en avant, avec quelques squamules oblongues, blanches, plus serrées sur la ligne médiane ; les élytres portant des soies blanchâtres assez longues, mi-dressées et alignées sur un rang par interstrie ; antenne et pattes noirâtres. Dessous couvert de squamules peu serrées, blanches, ovales-acuminées. Rostre un peu plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que la tête et le prothorax, densément pointillé-striolé à la base, lisse et brillant au sommet. Antennes fines, submédianes ; scape claviforme ; funicule à 1^{er} article épais, un peu plus long que le 2^e, les suivants graduellement plus courts, le 7^e globuleux ; massue suboblongue. Tête ponctuée, squamulée de clair sur la ligne médiane. Prothorax peu transversal, ses bords latéraux légèrement arrondis, rétréci en avant, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est redressé, la base bisinuée, le disque à ponctuation serrée mais peu profonde, faiblement sillonné, longitudinalement au milieu, obsolètement bituberculé. Élytres non élargis et très peu arqués latéralement ; calus huméral médiocrement saillant ; stries fortes, ponctuées, glabres ; interstries plus larges que les stries, lisses, subconvexes, finement muriqués vers le calus apical. Pattes assez grêles ; fémurs inermes ; tibias droits très pubescents ; tarsi grêles ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une profonde fossette ; méso- et métatibias finement onglés à l'angle apical interne.

Parfois les soies élytrales très courtes et très blanches (v. *miser* HUST.). Plus rarement les tarsi testacés ou ferrugineux (v. *Planeti*, nova).

La larve vit dans les tiges d'*Arabis thaliana* L., produisant une galle fusiforme (abbé PIERRE, HOUARD, ROSS, URBAN) (1). L'adulte se rencontre sur la même plante et sur diverses autres Crucifères : *Draba muralis* L. (TEMPÈRE), *Isatis tinctoria* L. (MÉQUIGNON), *Alliaria officinalis* D. C. (DEVILLE), *Cardamine pratensis* L. (HOFFMANN).

Presque toute la France ; assez commun. Surtout sur les sols sablonneux et ensoleillés. Printemps. — La v. *miser* ça et là en Provence ; la v. *Planeti* en Savoie : Lépin (V. PLANET) et dans l'Isère : près Grenoble (POUSSIELGUE).

Europe moyenne et méridionale ; Algérie.

94. **Ceuthorrhynchus tibialis** BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 162. — v. *nigripes* SCHULTZE, 1903, Deutsche ent. Zeitschr., p. 294. — v. *caesius* SCHULTZE, l. c., p. 294. — HUSTACHE, 1925, p. 283. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

(1) L'indication donnée sur *Teesdelia nudicaulis* L. par PERRIS (Cat. Landes, p. 276) nous paraît douteuse et semble s'appliquer plutôt à *C. posthumus*.

Long. : 2,5-2,8 mm. Ovale, convexe, d'un noir-ardoisé, brillant, revêtu de poils squamiformes grisâtres, très courts, appliqués (ou à peine soulevés en arrière sur les élytres), peu serrés, ne masquant pas les téguments, disposés en 2-3 rangs peu réguliers sur chaque interstrie ; antennes brunes ou ferrugineuses ; fémurs noirs ; tibias et tarses testacés. Dessous à squamules oblongues, peu serrées, sauf au sommet des épimères mésothoraciques où elles sont condensées en une tache blanchâtre ou jaunâtre, bien visible du dessus dans l'angle thoraco-élytral. Rostre arqué, assez robuste, brillant, égal au prothorax chez le mâle, ou un peu plus long chez la femelle, ponctué-chagriné à la base, pointillé en avant, l'extrême sommet souvent rougeâtre. Antennes submédianes ; scape un peu épaissi à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e, les trois derniers globuleux ; massue ovale. Tête convexe, fortement et assez densément ponctuée. Prothorax transversal, à bords latéraux assez élargis-arrondis en arrière, rétrécis en avant, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé ; base faiblement bisinuée ; le disque largement et assez profondément sillonné, densément ponctué-rugueux, finement et souvent indistinctement bituberculé. Élytres modérément arqués latéralement ; calus huméral assez saillant ; stries assez fortes, ponctuées, pourvues de squamules semblables à celles des interstries, ceux-ci 2 fois aussi larges que les stries, plans, rugueux, finement muriqués vers le calus apical. Pattes assez robustes ; fémurs obsolètement denticulés ; les profémurs parfois inermes ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette distincte ; méso- et métatibias finement onglés au sommet interne.

VARIATIONS. — Pattes entièrement noires (v. *nigripes* SCHULTZE). — Élytres d'un bleu-noirâtre ; stries plus fortement ponctuées (v. *caesius* SCHULTZE). Antennes (sauf la massue) entièrement testacées (v. *ruficornis*, *nova*). L'adulte semble vivre sur *Diploaxis tenuifolia* D. C. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE).

Espèce spéciale à la région méditerranéenne. Rare.

Vaucluse : La Bonde (FAGNIEZ), Avignon (CHABAUT !). — Alpes-Maritimes : Nice (DEVILLE). — Var : Hyères !, Brignolles (CAILLOL), etc. — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence (GRENIER), Marseille, Fos-sur-Mer ; Camargue, etc. — Aude : Carcassonne (GAVOY). — Pyrénées-Orientales : Port-Vendres (A. GROUVELLE), Banyuls (HUSTACHE, MAGDELAIN !), Collioures (M. DE BOISSY !).

Le v. *nigripes* çà et là avec la forme typique.

La v. *ruficornis* à Aix-en-Provence (GRENIER !) ; la v. *caesius* en Espagne et en Algérie !

Allemagne méridionale, Hongrie, Espagne, Sicile, Algérie, Tunisie.

95. *Ceuthorrhynchus carinatus* GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 559. — *melanocyaneus* BOH., 1845, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, 2, p. 166. — HUSTACHE, 1925, p. 284. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,8-2,5 mm. Ovale, convexe, noir, les élytres un peu luisants, d'un noir bleuâtre ; revêtu d'une pubescence légère, fine, courte, grise ou brunâtre, soulevée, dirigée en avant sur le prothorax, en arrière sur la tête et les élytres où elle est un peu plus inclinée et disposée irrégulièrement sur les interstries ; les stries munies de poils squamuleux couchés, bien visibles ; les antennes et les pattes noires ou brunes. Dessous couvert uniformément de petites squamules piliformes couchées, assez espacées et cendrées ; le bord antérieur du prosternum ferrugineux ; rostre arqué, égal au prothorax (mâle) ou plus long (femelle), légèrement aminci (vu de profil) de la base au sommet, strié-punctué et squamulé sur sa moitié basale, lisse, punctué et brillant en avant. Antennes médianes ; scape un peu épaissi au sommet ; funicule à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, les trois derniers globuleux ; massue oblongue, aussi longue que les cinq articles précédents. Tête convexe, à points serrés ; vertex caréné (1). Prothorax peu transversal, assez arrondi latéralement en arrière, rétréci en avant, rapidement et assez fortement contracté derrière le bord antérieur qui est relevé ; finement et obsolètement bituberculé ; la base bisinuée ; le disque à points larges, serrés, peu profonds, et comme ocellés, canaliculé sur la ligne médiane. Élytres faiblement arqués-convergens en arrière ; calus huméral assez saillant, l'apical obsolète et nettement muriqué ; stries étroites, ponctuées, squamulées ; interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans, rugueux. Pattes moyennes, finement squamulées ; fémurs non claviformes, armés d'un denticule plus petit aux antérieurs ; tibias droits ; ongles très finement dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette large et ponctuée ; méso- et métatibias finement onglés au sommet interne.

Vit sur *Thlaspi perfoliatum* L. (!) ; la larve produit une pleuro-cécidie subglobuleuse de 5 à 6 cm. de diamètre sur les tiges, les pétioles et l'axe de l'inflorescence ; la nymphose s'effectue en terre, la transformation imaginale en mai (H. CAILLOL et QUINTARD, 1912, *Bull. Soc. Provence* ; HOUARD, *Zoocécidies Eur.*, I, 1908, p. 443.). L'adulte a été trouvé sur *Isatis tinctoria* L. (MÉQUIGNON).

Assez commun dans le midi, surtout en Provence, dans le centre, les régions montagneuses du sud-est, la vallée du Rhône. Devient de plus en plus rare vers le Nord bien qu'assez répandu dans le bassin de la Seine, notamment dans la région parisienne. Non signalé du nord-ouest ni du nord-est. Les citations relatives à la Gironde, d'après M. TEMPÈRE, demanderaient à être vérifiées.

Allemagne, Hongrie, Balkans, Russie du Sud, Caucase, Algérie.

Subgen. Dionoremus REITTER (Fn. Germ., V, 1916)

96. **Ceuthorrhynchus leucorrhamma** ROSENH., 1856, Thiere Andalus., p. 293. — HUSTACHE, 1925, p. 259. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

(1) La carène du vertex, aussi bien chez cette espèce que chez les autres, n'est appréciable que lorsque l'insecte tient la tête infléchie en avant, dans l'attitude du repos.

Long. : 2 mm. Ovale, noir, mat, assez convexe, avec des soies blanches, peu serrées, soulevées, unisériées sur chaque interstrie, et des squamules ovales ou oblongues de même couleur, éparées sur le disque, plus condensées sur la ligne médiane et à la base

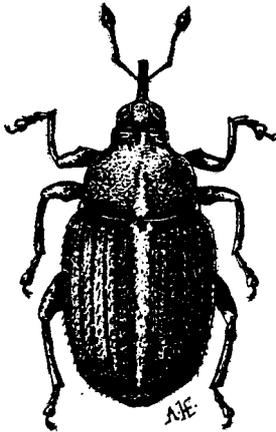


FIG. 554. — *Ceuthorrhynchus*
(*Dionoremus*) *leucorrhamma*
ROSENH.

du prothorax, recouvrant, sur les élytres, la suture en entier, le 2^e interstrie à la base, les bords latéraux, quelques-unes de ces squamules parfois disséminées le long des interstries ; les antennes et les pattes noirâtres, les tibias et les tarse plus ou moins ferrugineux. Dessous assez densément squamulé de clair. Rostre mince, arqué, égal au prothorax, faiblement atténué en avant (vu de côté), ponctué-strié et squamulé à la base, glabre et brillant au sommet, l'extrémité souvent rougeâtre. Antennes grêles, médianes ; scape claviforme ; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e, les 5-6-7 transversaux ; massue ovale, épaisse. Tête couverte de points fins et serrés, squamulée. Prothorax pulviné, très fortement transverse, arrondi latéralement, brièvement et

fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé ; base bisinuée ; obsolètement sillonné, très finement bituberculé, ponctué-rugueux. Élytres subquadrangulaires, faiblement convergents en arrière ; calus huméral peu saillant ; stries fines, glabres ; interstries 3-4 fois plus larges que les stries, plans, fortement rugueux, muriqués au sommet, les interstries latéraux muriqués en entier. Pattes médiocres, squamulées ; fémurs inermes ; corbeilles tarsales très obliques ; tarse allongés ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal pourvu d'une fossette oblongue ; tibias finement onglés au sommet interne.

Mœurs inconnues.

Très rare en France : Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER). — Var : Toulon (GUÉRIN !).

Espagne, Algérie.

97. *Ceuthorrhynchus intersetosus* (Ch. BRIS., in litt.) WEISE, 1883, Deutsche ent. Zeitschr., XXVII, p. 322. — HUSTACHE, 1925, p. 280. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 1,2-2,5 mm. En ovale allongé, assez convexe, d'un bleu-noirâtre, les élytres plus clairs, parfois un peu verdâtre ; le prothorax éparément couvert de poils squamuleux blancs, assez longs, à peine soulevés ; les élytres pourvus d'un rang de courtes soies blanches sur chaque interstrie, peu serrées, un peu soulevées en arrière ; rostre et antennes

noirâtres ; pattes brunes ou d'un brun-rougeâtre. Dessous couvert de squamules plus serrées sur le prosternum et les côtés de la poitrine où elles forment une bande blanche dont le sommet est visible, de dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre arqué, un peu aminci en avant (vu de côté), son extrémité obliquement coupée et rousse, à peu près égal à la tête et au prothorax réunis, tricaréné et ponctué sur la moitié basale, brillant et presque lisse en avant. Antennes grêles, médianes ; scape progressivement et faiblement épaissi vers le sommet ; funicule à 1^{er} article plus long que le 2^e, les suivants peu à peu plus courts et plus larges, les 6-7 globuleux ; massue ovale. Tête finement ponctué. Prothorax pulviné, très fortement transverse, inerme, ses côtés arrondis, brièvement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé ; la base bisinuée, le disque non sillonné, couvert de gros points variolés. Élytres faiblement arqués-convergens en arrière ; calus huméral saillant, l'apical effacé ; stries étroites, obsolètement ponctuées, glabres ; interstries 3-4 fois aussi larges que les stries, subplans, rugueux. Pattes élancées ; fémurs mutiques ; corbeilles tarsales ascendantes, bordées extérieurement de quelques cils fauves assez longs ; tarses grêles ; ongles simples.

Mâle : Segment anal impressionné ; mésotibias très finement onglés en dedans, au sommet.

Vit en France sur *Diplotaxis erucoides* D. C. (R. LEBON !); en Algérie sur la même plante et sur *Diplotaxis catholica* D. C. (PEYERIMHOFF). — Avril à mi-juin.

Espèce méridionale, rare en France : Camargue (L. PUEL). — Pyrénées (FAUCONNET). — Je rapporte à cette espèce, trois spécimens de très petite taille (1-1,2 mm.) recueillis à Royan (Charente-Maritime), le 12 juin 1929, sur *Diplotaxis erucoides*, par M. R. LEBON.

Espagne !, Algérie !, Tunisie !, Maroc !

Subgen. Marklissus REITTER (Fn. Germ., V, 1916)

98. **Ceuthorrhynchus Grenieri** Ch. BRISOUT, 1869, Ann. Soc. ent. Fr., p. 336. — HUSTACHE, 1925, p. 282. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429.

Long. : 2,3-2,8 mm. Ovale, convexe, noir, les élytres d'un bleu foncé, revêtu de poils squamiformes grisâtres, courts, peu serrés, mi-dressés sur la tête, le rostre et le prothorax appliqués sur les élytres où ils sont disposés en 2 (rarement 3) rangs par interstrie ; antennes brunes, le funicule (massue foncée exceptée) parfois roux ; pattes brunes ou noirâtres, tarses plus clairs. Dessous avec de petites squamules cendrées, peu serrées, sauf sur les épimères mésothoraciques où elles sont condensées en une tache d'un jaune d'œuf très distinct de dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre assez robuste, arqué, aussi long que la tête et le prothorax réunis, pointillé-subcaréné à la base, lisse et pointillé au sommet. Antennes médianes ; scape nullement claviforme ; funicule

à deux premiers articles subégaux ; massue grosse, oblongue. Tête convexe, peu densément mais fortement ponctuée. Prothorax transversal, élargi-arrondi latéralement en arrière, rétréci en avant, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé, la base bisinuée ; disque couvert de points gros et serrés, avec un large et profond sillon médian. Élytres à côtés assez arqués, non visiblement convergents en arrière ; calus huméral peu marqué ; stries étroites, ponctuées et finement squamulées ; interstries au moins 2 fois aussi larges que les stries, subplans, rugueux, finement muriqués vers le calus apical. Pattes assez fortes, squamulées ; fémurs non claviformes, finement denticulés ; tarses courts, ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une profonde fossette ; méso-et métatibiaès très finement onglés à l'angle apical interne.

Cette espèce est donnée à tort comme ayant les stries glabres, alors qu'elles sont parfaitement, bien que très finement, squamulées, vues à un certain grossissement (1). Toutefois les stries sont nues dans une race du sud-ouest de la France que nous désignons sous le nom de **Temperei**, n. var. Elle se distingue par la taille plus petite, les téguments plus brillants, la pilosité élytrale plus courte, plus fine, la tache de l'angle thoraco-élytral d'un jaune clair presque blanchâtre. Terrains calcaires de la Gironde (TEMPÈRE !).

La forme typique et la variété vivent sur *Rapistrum rugosum* BERG. (!) (J. LICHTENSTEIN, M. DE BOISSY !, TEMPÈRE !). Mai-juin.

Assez commun dans les régions méditerranéennes et l'Aquitaine ; Corse. Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, types (coll. GRENIER, ma coll. !), idem (nombreuses localités). — Var !. — Alpes-Maritimes !. — Vaucluse. — Drôme. — Hérault. — Aude. — Tarn. — Haute-Garonne. — Lot-et-Garonne !. — Gers. — Gironde !

Algérie, Tunisie, Espagne, Balkans.

OBSERVATION. — En Tunisie, le Kef (NORMAND), se trouve une race particulière : v. *Normandi* HOFFM., dont les élytres sont d'un noir profond et les téguments mats, le sillon prothoracique obsolète, la tache thoraco-élytrale grise et les stries très nettement squamulées.

99. **Ceuthorrhynchus quadridens** PANZER, 1795, Deutschl. Ins. Fn., p. 302. — *borraginis* GYLL. 1813, Ins. Suec., p. 227 (non F.). — *calcar* PANZ. Fn. Ins. Germ., éd. 2, 1800, 36, t. 13. — *pallidactylus* MARSH., 1802, Ent. Brit., p. 259. — *quercicola* MARSH., l. c., p. 280. — *seriesetosus* DIETZ, 1892, Trans. amer. ent. Soc., XXIII, p. 421. — v. *annulipes* A. HOFFM. 1933, Bull. Soc. ent. Fr., p. 202. — HUSTACHE, 1925, p. 267. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 429 ; Cat. Col. Corse, p. 443.

Long. : 2-3,5 mm. Suboblong, très faiblement convexe, noir ; le revêtement dorsal double formé d'une part de squamules oblongues, écruées, appliquées, blanchâtres ou jaunâtres, disposées irrégulièrement et plus condensées par endroits, notamment sur les côtés du bord antérieur et

(1) Ce qui ressort de l'examen des *types* se trouvant tant dans la collection de l'auteur que dans celle du D^r GRENIER, aujourd'hui en notre possession.

dans le sillon médian du prothorax, formant, sur les élytres, une macule scutellaire mal délimitée, d'autre part avec des soies roussâtres, assez courtes, soulevées, unisériées sur chaque interstrie ; antennes testacées ou noirâtres ; pattes noires (1), sauf à l'extrême sommet des tibias et les tarses, en entier, testacées. Dessous couvert de squamules allongées, blanchâtres, un peu plus serrées dans l'épimère mésothoracique et formant une tache claire bien visible du dessus ; le bord antérieur du prosternum largement ferrugineux. Rostre fin, arqué modérément, égal à la tête et au prothorax, strié sur la moitié basale, pointillé et lisse vers le sommet, entièrement pubescent chez le mâle ou seulement à la base chez la femelle. Antennes grêles, antémédianes (mâle), médianes (femelle) ; scape non claviforme ; funicule avec les

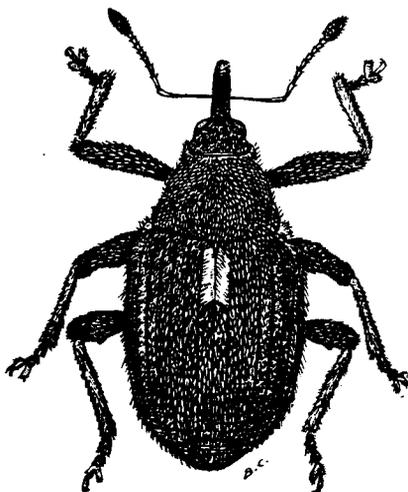


FIG. 555. — *Ceuthorrhynchus* (*Marklisus*) *quadridens* PANZ.

quatre premiers articles allongés, les deux premiers de longueur égale, les 5-6 aussi longs que larges, le 7^e globuleux ; massue courte, ovale-acuminée. Tête squamulée à pilosité soulevée ; front déprimé. Prothorax très faiblement transversal, subconique, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé ; la base biarquée, les bords latéraux, en arrière du milieu, portant un tubercule fort et aigu ; sillonné au milieu, la ponctuation forte, serrée, en partie masquée par la vestiture. Élytres subrectangulaires ; calus huméral saillant, l'apical distinct et muriqué ; stries fines, ponctuées, munies de squamules épaisses et serrées ; interstries 3 fois aussi larges que les stries, plans, rugueux, muriqués au sommet. Pattes fines, hérissées ; fémurs finement et aigüment dentés ; tarses élancés à 3^e article largement bilobé ; ongles courts, dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette large et profonde ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne.

La larve vit dans les racines, au collet et dans les tiges de diverses Crucifères : *Brassica oleracea* L. !, *B. napus* L. (ROSENHAUER, 1882 et nombreux observateurs), *B. oleifera* D. C. (Colza) auquel l'insecte est très nuisible !, *Sinapis arvensis* L. (H. SCHEUCH, PERRIS, Larves, p. 408), *Raphanus rapha-*

(1) Chez la *v. annulipes* HOFFM., d'Algérie, les tibias sont roux clair annelés de noir au milieu, les antennes (massue comprise), à l'exception de l'extrémité du scape, sont testacées.

nistrum L. (TAVARES), *Raphanus maritimum* SM. (!). L'adulte se trouve, en outre, sur *Sinapis alba* L. (!), *S. pubescens* L. (PEYERIMHOFF), *Sysimbrium strictissimum* L. et *Sysimbrium officinale* L. (HUGO SCHEUCH, *Koleopt. Rundschau*, 1930, p. 172), *Sisymbrium austriacum* JACQ. (TEMPÈRE).

Vit en France sur *Diplotaxis erucoides* D. C. (R. LEBON !); en Algérie sur la même plante et sur *Diplotaxis catholica* D. C. (PEYERIMHOFF). — Avril à mi-juin.

La ponte a lieu en avril-mai; la transformation en juin-juillet, soit dans le sol (BOGDANOV) soit dans la vermoulure de l'intérieur des tissus attaqués (GOUREAU, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1896, p. 170). La larve est tantôt cécidogène, produisant un renflement fusiforme (TAVARES), tantôt creusant la partie médullaire des tiges sans y provoquer de prolifération cellulaire (!) (VON KORTING, *Arbeiten Phys. angew. Ent.*, 1942, p. 207-237. — SPEYER, *Ent. Blätt.*, 17, 1921, p. 118, biol. larve, nymphe). La nymphose dure trois semaines environ. Les adultes entrent en diapause dès les premiers froids pour se montrer dès la fin de mars de l'année suivante. Il n'existe qu'une génération.

La larve est parasitée par *Thersilochus triangularis* GR. (Hym. *Ichneumonidae*) et *Diospilus affinis* WSM. (Hym. *Braconidae*).

Toute la France, la Corse; plaines et montagnes jusqu'à la zone subalpine; commun.

Toute l'Europe, Algérie, Maroc. Importé au Canada où l'insecte commet de gros dégâts (L. H. VOGEL, *Entom. Guelph.*, 1921, pp. 169-171).

100. *Ceuthorrhynchus picitarsis* GYLL., 1837, in Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, p. 546. — *tarsalis* BOH., 1845, in Schönherr, l. c., VIII, 2, p. 167.

— HUSTACHE, 1925, p. 269. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430; Cat. Corse, p. 443.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale-oblong, peu convexe, noir assez brillant à reflet un peu bronzé sur les élytres; la vestiture dorsale légère ne voilant aucunement les téguments, composée de poils fins, courts, soulevés, nombreux, bruns, disposés sans ordre sur les élytres, plus grossiers dirigés en avant sur le prothorax, le sillon médian prothoracique couvert en avant et à la base de squamules piliformes jaunes, une tache scutellaire obsolète de même nature sur les élytres; les antennes brunes, les pattes noirâtres, les tarses roux. Dessous à squamules jaunâtres, oblongues, condensées en une tache jaune bien

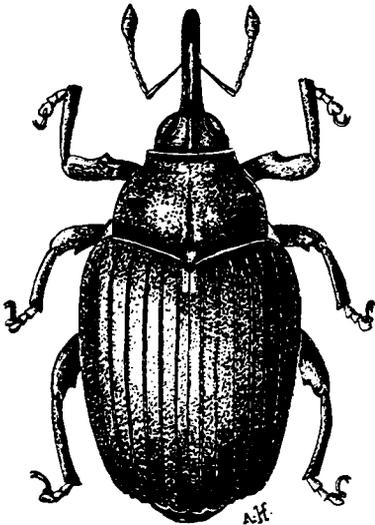


FIG. 556. — *Ceuthorrhynchus* (*Marklisus*) *picitarsis* GYLL.

visible vu de dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre arqué, assez robuste, égal au prothorax (mâle) ou plus long (femelle), grossièrement

striolé sur toute sa longueur chez le mâle ou seulement sur sa moitié basale chez la femelle. Antennes antémédianes dans les deux sexes. Tête ponctuée. Prothorax transversal, à peine arqué sur les côtés, subconique, modérément resserré derrière le bord antérieur qui est peu relevé, celui-ci largement teinté de roux en dessous, le disque à ponctuation assez forte, serrée, ocellée, à sillon médian peu profond, effacé en son milieu ; muni de deux tubercules petits mais bien distincts et revêtus d'une squamosité foncée. Élytres subrectangulaires, les bords latéraux légèrement convergents en arrière à partir des épaules, le calus huméral saillant ; stries assez fines, ponctuées, munies de fines squamules espacées, plus épaisses que les poils des interstries, ceux-ci 2 fois $\frac{1}{2}$ aussi larges que les stries, plans, fortement ridés, muriqués vers le calus apical. Pattes finement hérissées ; fémurs peu robustes, finement dentés ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une fossette ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

La larve vit au collet de la racine de plusieurs espèces de Crucifères sans provoquer de réaction cellulaire apparente. Observée sur *Brassica napus* L. ! (PERRIS, Larves, 1877, p. 408), *Brassica oleifera* D. C. (A. DUBOIS). L'adulte est signalé sur *Diplotaxis tenuifolia* D. C. (DEVILLE), *Isatis tinctoria* L. (V. PLANET), *Barbarea vulgaris* R. BR. (G. TEMPÈRE), *Rapistrum rugosum* ALL. ! (J. LICHTENSTEIN) ; en Algérie sur *Eruca pinnatifida* Pom. et *Lonchophora capiomontana* DUR. (PEYERIMHOFF).

Assez commun dans toute la France, la Corse. Mars à mi-juin.

Europe moyenne et méridionale ; Algérie.

101. *Ceuthorrhynchus sulcicollis* PAYK., 1800, Fn. Suec., III, p. 217. — *affinis* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 307. — *cyanipennis* GERM., 1824, Ins. Sp. nov., I, p. 235. — *aeneipennis* Ch. BRIS., Ann. Soc. ent. Fr., III, p. 115. — HUSTACHE, 1925, p. 270. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Fr., p. 430 ; Cat. Corse, p. 443.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale assez convexe, noir, les élytres d'un bleu foncé, parfois un peu verdâtre, plus rarement d'un vert foncé uniforme ; couvert de soies fines, semi-dressées, brunâtres, dirigées en avant, sur le prothorax, dirigées en arrière sur la tête et les élytres où elles sont unisériées sur les interstries ; le sillon médian du prothorax plus ou moins garni de squamules fines, couchées, blanchâtres ; antennes et pattes foncées (le 3^e article tarsal ferrugineux). Dessous du corps peu densément pourvu de squamules triangulaires, blanchâtres. Rostre (vu de profil) un peu atténué au sommet, arqué, aussi long que la tête et le prothorax réunis, fortement tricaréné-ponctué depuis la base jusqu'à l'insertion des antennes qui est située vers le tiers apical, le reste lisse et éparsément pubescent. Scape antennaire grêle, peu à peu faiblement épaissi vers son extrémité ; funicule à deux premiers articles assez longs, égaux, le 3^e moitié plus court, les suivants graduellement plus courts et plus

épais ; massue oblongue, pointue. Tête densément ponctuée. Prothorax médiocrement transverse, légèrement arqué latéralement en arrière du rétrécissement antérieur où il est largement et modérément étranglé, le bord relevé au sommet ; base bisinuée ; sillonné longitudinalement au milieu ; bituberculé, le disque avec d'assez gros points séparés par des intervalles étroits et lisses. Élytres un peu arqués sur les côtés ; calus huméral saillant ; stries profondes, ponctuées, glabres ; interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans, finement rugueux ou presque lisses, muriqués vers le sommet. Pattes peu robustes finement squamulées de cendré et pubescentes ; fémurs avec un denticule aigu ; ongles dentés ; tibias droits.

Mâle : Segment anal avec une fossette peu profonde ; méso- et métatibias avec un crochet apical interne.

La larve, décrite par FALCOZ (*Ann. Épiphyties*, XI, 3, 1926, p. 124 figs), attaque le collet de la racine de nombreuses Crucifères, y déterminant un renflement hémisphérique de la grosseur d'un pois (J. J. KIEFFER, in *Feuille des J. Nat.*, XXII (1892), p. 56 et 59, fig. 1). Observée sur *Sisymbrium officinale* SCOP., *Sinapis arvensis* L., *alba* L. et *S. cheiranthus* KOCK. (nombreux observateurs). — Le renflement est parfois fusiforme, irrégulier, atteignant 7 cm. sur 1 cm. de large, sur *Dentaria pinnata* LAM. (TROTTER et CECONI, 1904) (1).

La ponte a lieu en avril-mai, la transformation se fait tantôt dans le sol, tantôt sur place ; la nymphose dure environ 3 semaines ; l'imago apparaît en juin-juillet. La plupart des adultes hibernent ; ils ont été signalés sur *Hesperis matronalis* L. (HUSTACHE), *Capsella bursa-pastoris* L. (H. BRISOUT), *Sisymbrium sophia* L. (!) (WEISE), *Alliaria officinalis* ANDRZ. (HUSTACHE, DUPREZ !), *Brassica oleracea* L. (HOFFMANN, SCHERDLIN, BARGAGLI), *Lunaria rediviva* L. (WEISE), *Cheiranthus cheiri* L. (HUSTACHE), *Bertorea incana* D. C. (!), *Erucastrum obtusangulum* RCHB. (HOFFMANN).

La larve est parasitée par deux *Icheumonidae* : *Thersilochus moderator* L. (BRISCHKE) et *T. triangularis* GR. (L. FALCOZ).

Toute la France, la Corse ; assez commun, sauf peut-être dans le sud-ouest où il paraît rare. Plaines et montagnes, s'élève jusqu'à la zone subalpine.

Europe boréale et moyenne ; Sibérie, Caucase, Russie méridionale, Algérie.

102. **Ceuthorrhynchus scapularis** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, I, p. 555. — *obscuricyaneus* GYLL., l. c., p. 556. — HUSTACHE, 1925, p. 286. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 2-2,3 mm. Ovale court, convexe, noir, assez brillant ; les élytres d'un bleu foncé ; les téguments dorsaux subglabres, les interstries élytraux avec un rang de poils grisâtres très petits, appliqués, peu distincts ; le prothorax orné de trois lignes longitudinales obsolètes composées de squamules piliformes, blanchâtres ou jaunâtres, ces mêmes squamules condensées en une légère tache scutellaire sur les élytres ; antennes et pattes foncées. Dessous éparsément squamulé de cendré, sauf très

(1) On connaît plus de trente mémoires tant français qu'étrangers, ayant trait à la biologie de cette espèce.

densément au sommet des épimères mésothoraciques où l'on observe une petite tache de squamules jaunâtres, visibles, en partie, du dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre très courbé, robuste, un peu atténué (vu de côté) de la base au sommet, égal au prothorax (mâle), plus long (femelle), ponctué-strié à la base, lisse, pointillé, brillant en avant. Antennes médianes ; scape brusquement épaissi à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article obconique, épais, à peine plus long que le 2^e, les 3-4 ovales (mâle) ou oblongs (femelle), les 5, 6, 7 subglobuleux ; massue grosse et ovale. Tête fortement et densément ponctué, finement squamulée de jaunâtre sur sa ligne médiane, vertex caréné (1). Prothorax transversal, subconique, non ou à peine arqué latéralement, anguleux un peu en arrière du milieu par la présence d'un tubercule saillant bien que peu aigu ; fortement resserré en avant, le bord antérieur peu relevé ; base bisinuée ; disque canaliculé, à ponctuation forte, peu dense, à intervalles lisses et brillants. Élytres assez courts, trapus, légèrement arqués-convergens sur les côtés ; calus huméral saillant, l'apical effacé, finement muriqué ; stries assez fortes, ponctuéées, glabres ; interstries à peine 2 fois aussi larges que les stries, finement rugueux, subplans. Pattes assez robustes, irrégulièrement squamulées de jaunâtre ; fémurs avec un très fin denticule souvent obsolète aux antérieurs ; ongles testacés, simples.

Mâle : Segment anal pourvu d'une large fovéole ; méso- et métatibias avec un fort ongle apical interne.

Vit au bord des eaux, sur *Roripa amphibia* Bess. (!) (nombreux observateurs). **Biologie** : BORCHERT (*Ent. Blätt*, 31, 1935, p. 201). — D'après nos propres observations, l'adulte apparaît, dans les environs de Paris, à partir du 10-15 avril, bien avant la montée définitive des tiges florales ; il se tient constamment sur le sol, au pied de la plante, ne grimpant au sommet de celle-ci que très rarement et par temps exceptionnellement chaud. La ponte commence après une courte période durant laquelle il s'accouple et se nourrit en criblant les feuilles de piqûres nutritives, notamment la face inférieure de celles de la base. Les œufs déposés en nombre assez considérable (12 à 30) au collet ou un peu au-dessus de celui-ci, y sont introduits individuellement à l'aide du rostre ; la ponte commence vers la fin d'avril et se continue jusqu'à la mi-mai. Les adultes, alors, survivent jusqu'au commencement de juin, rarement jusqu'à la fin de la première quinzaine de ce mois. La larve creuse une galerie atteignant la région médullaire, sans provoquer de réaction cellulaire apparente. La nymphose se fait sur place, en juin-juillet, elle se prolonge jusqu'en mars de l'année suivante ; la nymphe est susceptible de résister à une très longue période d'immersion.

Réandu bien que rare dans de nombreuses parties de la zone silvatique inférieure de notre territoire.

Alsace. — Nord. — Pas-de-Calais. — Seine. — Seine-et-Oise, pas rare

(1) Nous avons déjà fait observer que ce caractère n'avait qu'une valeur pratique très relative, car il n'est appréciable que si la tête de l'animal est infléchiée en avant, dans l'attitude du repos ; dans les préparations modernes qui exigent que le rostre soit étendu dans le prolongement du corps, l'examen de la carène est rendu impossible, le vertex qui la porte restant caché sous le bord antérieur du prothorax.

au bord de la Seine, à Chatou, Bougival, Poissy, St Germain (!). — Maine-et-Loire. — Mayenne !. — Loire-Inférieure. — Haute-Vienne !. — Vienne !. — Bouches-du-Rhône. — Var. — Alpes-Maritimes. — Rhône. — Ain. — Landes. — Gironde.

Finlande, Hollande, Allemagne, Pologne, Suisse, Transbaikal, Ile d'Elbe.

103. **Ceuthorrhynchus barbareae** SUFFRIAN, 1847, Stett. ent. Zeit., VII, p. 88. — *cyanopterus* REDTENBACHER, 1849, Fn. Austr., éd. I, p. 380. — v. *nigricollis* GERHARDT, 1897, Festchr. Verschles. Insktenk., p. 23. — HUSTACHE, 1925, p. 292. — Gat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 2,5-3,5 mm. Ovale, assez convexe, peu brillant, le corps (dessous compris) entièrement d'un bleu assez vif, les élytres un peu plus clairs, parfois violets ; couvert d'une pubescence brune, éparsée, couchée, très courte, peu visible ; le prothorax avec rarement quelques squamules blanches, caduques, dans le sillon médian ; le rostre et les antennes brunâtres, les pattes foncées plus ou moins bleuâtres. Dessous avec des squamules blanches, ovales-acuminées, espacées sur l'abdomen, plus serrées quoique non contiguës sur le méso- et métasternum, nullement condensées sur les épimères mésothoraciques. Rostre mince, cylindrique, arqué, aussi long que la tête et le prothorax réunis, sa base ponctuée-striée, le sommet glabre et brillant. Antennes fines, médianes ; scape grêle non claviforme ; funicule à deux premiers articles subégaux, le 1^{er} seulement un peu plus épais, les 3-4 subconiques, les trois derniers presque globuleux ; massue oblongue-acuminée. Tête plane, densément ponctuée. Prothorax peu convexe, transversal, ses bords latéraux à peine arqués ou subparallèles en arrière, faiblement resserré derrière le bord antérieur qui est presque appliqué sur le vertex, les tubercules latéraux anguleux ; base bisinuée, finement rebordée, le sillon médian large, approfondi à ses extrémités, le disque couvert de points grands, ronds, profonds et serrés. Élytres convexes en arrière, déprimés en avant, indistinctement arqués sur les côtés qui sont à peine convergents en arrière chez le mâle ; calus huméral médiocrement saillant, l'apical effacé ; stries fortes, glabres, à points très nets, mais n'entamant pas le bord des interstries ; ceux-ci 2-3 fois aussi larges que les stries, plans, finement granulés, non muriqués au sommet. Pattes finement squamulées de cendré ; fémurs claviformes, avec un fin denticule ; tarses robustes ; ongles dentés. Segment anal avec une fossette large et profonde (mâle), très petite, superficielle (femelle).

Mâle : Abdomen avec une forte impression métasterno-ventrale (1) ; tous les tibias ongulés en dedans au sommet.

v. *nigricollis* GERHARDT. — Prothorax et tête noirs, le reste comme la forme typique.

(1) La femelle porte ordinairement une impression assez forte sur le métasternum mais non prolongée sur le 1^{er} segment ventral tel qu'on l'observe chez le mâle.

Subsp. *erucastr*, nova. — Diffère de la forme typique par le corps plus étroit même chez la femelle ; la tête et le prothorax noirs ; le sillon prothoracique plus profond ; les élytres d'un bleu-verdâtre, le dessous cuivreux ; la squamulation des pièces latérales de la poitrine bien moins serrée, celle de l'abdomen très éparse ; 3^e article des tarsi ferrugineux.

L'espèce, à l'état adulte, vit dans les lieux humides, au bord des eaux, etc., sur *Barbarea praecox* R. BR. (nombreux observateurs), *Barbarea vulgaris* R. BR. (LEPRIEUR, TEMPÈRE), *Senebiera coronopus* POIR. (!), *Nasturtium palustre* D. C. (BETTINGER, E. BLANC).

Répandu, bien que rare, en France septentrionale et centrale et dans le sud-ouest. Alsace. — Vosges. — Aisne !. — Marne !. — Aube. — Côtes-du-Nord. — Côte-d'Or. — Yonne. — Indre. — Cher. — Allier. — Nièvre. — Saône-et-Loire. — Jura. — Ain. — Gironde.

La v. *nigricollis* çà et là avec la forme typique. La subsp. *erucastr*, race biologique, vit sur *Erucastrum obtusangulum* REICH. En Haute-Vienne : bord de la Vienne, pont de la Gabie, près Verneuil, fin juin (A. HOFFMANN).

Italie septentrionale, Autriche, Danemark, Caucase, Russie méridionale, Turkestan.

104. *Ceuthorrhynchus pervicax* WEISE, 1833, Deutsche ent. Zeitschr., XXVII, p. 331. — *suturellus* BEDEL et auct. (non GYLL.). — v. *Delahoni* H. WAGNER, Col. Centralbl., III (1929), p. 246. — HUSTACHE, 1925, p. 295. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 2,5-2,8 mm. Très voisin du précédent ; moitié plus petit, un peu plus convexe, l'arrière-corps plus arqué latéralement ; les élytres bleus, bleu-violacé ou bleu-verdâtre ; le prothorax de couleur peu différente ou plus foncé et parfois avec un reflet un peu bronzé ; la tête et le prothorax plus grossièrement ponctués ; le prothorax subconique, subrectilignement rétréci en avant, faiblement resserré derrière le bord antérieur qui est peu relevé, les tubercules plus petits quoique saillants et situés en arrière du milieu des bords latéraux, le sillon médian nul ou obsolète en avant, mais creusé devant l'écusson ; le dessous squamulé pareillement, la squamosité du méso- et métasternum dense, plus blanche, formant un contraste encore plus grand avec celle de l'abdomen que chez *barbareae* ; les stries élytrales à points plus forts, entamant le bord des interstries, ceux-ci convexes, assez densément et finement granuleux, avec deux rangs irréguliers de très petits poils jaunâtres très courts, appliqués ; finement muriqués vers le calus apical, le 2^e interstrie nettement ponctué au sommet, la suture déprimée en avant et portant de fines squamules blanchâtres peu tranchées. Pattes moins robustes, squamulées de même ; fémurs finement denticulés ; les profémurs souvent inermes ; ongles dentés.

Caractères sexuels du mâle identiques à ceux de *barbareae*.

Terrains frais, taillis herbeux et prairies semi-ombragées ; plaines et régions collinaires.

L'adulte vit sur *Cardamine pratensis* L. (DEVILLE !, HOFFMANN, TEMPÈRE, HUSTACHE, RUTER !), *Cardamine amara* L. (DEVILLE), *Dentaria digitata* LAMK. (V. PLANET, DEVILLE). Avril à juin.

Assez rare dans le Nord-Est et l'Est ; çà et là dans le Massif Central et le Sud-Ouest.

Angleterre, Allemagne, Autriche, Pologne, Caucase, Sibérie, Turquie.

105. **Ceuthorrhynchus ignitus** GERM., 1824, *Ins. Sp. novae*, I, p. 234. — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, *Suppl. Rhynch. Bass. Seine*, VI *bis*, p. 96.

Long. : 2,5-2,8 mm. Taille et aspect de *C. pervicax*. Se distingue nettement par la ponctuation de la tête et du prothorax bien plus fine, ses élytres d'un bleu un peu verdâtre ; le sillon prothoracique plus nettement tracé ; les squamules des bords de la poitrine plus larges mais nullement plus serrées que celles de l'abdomen ; le rostre distinctement tricaréné à sa base ; le revêtement élytral plus dense, les poils gris, couchés, bisériés, sur chaque interstrie ; les stries plus fines, leurs points petits n'entamant pas le bord des interstries ; ceux-ci moins convexes, subplans, plus finement muriqués au sommet. Pour le reste semblable au précédent.

Mâle : 1^{er} segment ventral avec une forte impression longitudinale. Segment anal muni d'une fossette assez profonde, occupant toute la hauteur du segment ; tibias ongulés en dedans au sommet.

Vit en Allemagne sur *Berteroa incana* D. C. (Biologie : KLEINE, *Ent. Blätt.*, VI, 1910, p. 263 ; PENECKE, *Wien. ent. Zeit.*, 93, p. 1922, p. 187). En France sur *Brassica cheiranthus* KOCH. (HERVÉ, *Cat. Col. Finistère*, p. 110 sub nom. *barbareae*), et sur *Cochlearia armoricae* L., près Versailles, début de juin (HOFFMANN).

Rare et méconnu en France. Finistère : Morlaix (HERVÉ sec. DEVILLE). — Loire-Inférieure : La Celle (E. DE L'ISLE, in coll. DEVILLE !). — Seine-et-Oise : St-Cyr, près Versailles (A. HOFFMANN).

Danemark ; Allemagne ; Russie méridionale ; Sibérie.

106. **Ceuthorrhynchus Pandellei** Ch. BRISOUT, 1869, Abeille, V, p. 446. — v. *Breili* HUST., *Miscell. ent.*, *Rév. Ceuth. Gallo-rhén.*, 1925, p. 294. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 430.

Long. : 2,5-3 mm. Espèce apparentée aux deux précédentes. Elle en diffère nettement par sa forme plus allongée et ses fémurs inermes. Ovale-oblong ; la tête et le prothorax ordinairement d'un bleu-verdâtre ou d'un bleu-noirâtre, moins brillant que les élytres ; rostre plus épais ; le funicule à 2^e article presque moitié plus court que le 1^{er} (subégal chez les trois précédentes espèces) ; la ponctuation presque aussi forte que chez *pervicax*, le front ponctué-rugueux ; le prothorax conformé de même, mais plus profondément canaliculé, obsolètement bituberculé ; les stries assez fortes, leurs points n'entamant pas ou entamant très faiblement le bord des interstries, ceux-ci subconvexes, ridés transversalement, non muriqués au sommet, le 2^e interstrie fortement ponctué à l'angle apical (caractère qui se retrouve chez *pervicax* et *ignitus*). Fémurs mutiques ; ongles dentés. Squamosité du dessous semblable à *pervicax*. Caractères sexuels secondaires du mâle identiques à ceux de ce dernier.

L'adulte vit dans les Vosges, sur *Cardamine amara* L., avant la floraison (LEPRIEUR, Traduction, p. 10 (1), dans les Basses-Pyrénées, sur *Cardamine latifolia* VAHL. (TEMPÈRE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1935, p. 269), sur *Dentaria digitata* LAMK. (DEVILLE).

Disséminé dans les forêts subalpines, mai à juin. Rare.

Hautes-Pyrénées, types (PANDELLÉ, BONVOULOIR). — Basses-Pyrénées : Vallée d'Aspe et d'Ossau, 15-1.600 m. (TEMPÈRE, MASCARAU). — Pyrénées-Orientales : Le Canigou (XAMBEU). — Aude : vallée de la Boulzanne, vers 700 m. (GAVOY). — Puy-de-Dôme : Mt Dore (DU BUYSSON !, PIC). — Lozère : L'Aigoual (MÉQUIGNON). — Jura : Haut-Doubs, Maiche, Pontarlier, Remory (DEVILLE). — Vosges : Chalet de la Schlucht, lac de Lispach, pentes du col de Bramont, vers la vallée de St-Amarin (LEPRIEUR).

Allemagne, Autriche, Hongrie, Styrie, Pologne : Tatry (SMRECZYNSKI !) commun.

OBSERVATION. — La v. *Breiti* HUST. est à peine distincte de la forme typique. L'auteur indique des interstries un peu plus étroites, plus convexes, les stries un peu plus fortement ponctuées, la coloration des élytres d'un bleu-verdâtre plus terne, la forme plus étroite, la taille plus petite. J'avoue que l'examen d'une quinzaine d'individus provenant de la localité typique : Styrie, Stuhleck (BREIT) et faisant partie de ma collection, me laisse très sceptique sur l'exactitude de ces différences qui sont pour le moins exagérées.

107. *Ceuthorrhynchus erysimi* F., 1787, *Mant. Ins.*, I, p. 101. — v. *chloropterus* STEPHENS, 1831, *Ill. Brit. Ent.*, Mandib., IV, p. 29. — v. *cyaneus* WEISE, 1883, *Deutsche ent. Zeitschr.*, XXVII, p. 329. — v. *subniger* GERH., 1902, *Zeitschr. Ent.*, XXVII, p. 22. — v. *viridicollis* SCHULTZE, 1903, *Deutsche ent. Zeitschr.*, p. 294. — v. *resplendens* SCHULTZE, l. c., p. 294. — HUSTACHE, 1925, p. 288. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 430 ; *Cat. Corse*, p. 443.

Long. : 1,8-2,3 mm. Ovale un peu allongé, assez convexe, brillant, la tête noire, le prothorax ordinairement de cette couleur, mais parfois d'un noir bleuâtre avec ou sans reflet cuivreux, les élytres bleus ou bleu-verdâtre ; revêtu de poils gris très fins, couchés, disposés, sur les élytres, en un rang sur chaque interstrie ; les antennes et les pattes noires. Dessous finement et éparsément squamulé de cendré. Rostre noir, épais, très courbé, faiblement atténué (vu de côté) vers le sommet, presque aussi long que la tête et le prothorax réunis, ponctué-strié de la base à l'insertion antennaire, pointillé, brillant au delà. Antennes médianes ; scape assez brusquement épaissi à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article subconique, bien plus épais et un peu plus long que le 2^e, les 3-4 courts, mais non transversaux, les trois derniers globuleux ; massue oblongue. Tête densément ponctuée, pubescente. Prothorax court, subtrapézoïdal, assez fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé ; faiblement sillonné au milieu, anguleusement et assez fortement bituberculé ; la base bisinuée ; la ponctuation forte et serrée. Élytres à calus

(1) Traduction des Tableaux de WEISE, *Deutsche ent. Zeitschrift*, XXVII, 1883, 2, p. 321.

huméral saillant ; stries fortes, ponctuées, glabres ; interstries 1 fois et demie à 2 fois aussi larges que les stries, plans, très faiblement ridés, finement mais distinctement muriqués au sommet. Pattes assez robustes ; fémurs inermes ; tibias droits ; ongles simples.

Mâle : Segment anal avec une légère fovéole ; tibias très finement onglés à l'angle apical interne.

VARIATIONS. — Élytres d'un vert pur (v. *chloropterus* STEPH.), d'un violet foncé (v. *cyaneus* WEISE), d'un bleu-noirâtre (*subniger* GERH.) ; entièrement noir, avec un léger reflet cuivreux sur le prothorax (v. *niger*, nova) ; prothorax d'un beau vert (v. *viridicollis* SCHULTZE) ; entièrement d'un vert brillant (v. *resplendens* SCHULTZE). Cette dernière variété, étrangère à notre faune, se trouve en Algérie ; toutes les autres se rencontrent sur notre territoire, mêlées à la forme typique ; la v. *viridicollis*, plus rare, a été observée à Hyères (Var) (!).

La larve vit dans les racines de *Capsella bursa-pastoris* L., sans provoquer de renflement apparent ; la nymphose s'effectue dans le sol (URBAN, *Ent. Blätt.*, 20, 1924, p. 86). D'après HERING (*Deutsche ent. Zeitschrift*, Minens-tudien, 1921, p. 123-147, figs.) elle vivrait, en Allemagne, en mineuse dans les feuilles des *Cheiranthus* et *Matthiola*. L'insecte parfait se rencontre communément sur ces plantes et sur *Alliaria officinalis* ANDRZ. (!), *Sinapis nigra* L. (Jous !), *S. alba* L. (RICHARDEAU), *Nasturtium officinale* R. BR. (!), *Brassica cheiranthus* VILL. (HERVÉ), *Lepidium ruderale* L. (!), *Lepidium latifolium* L. (!).

Toute la France et la Corse, commun partout, lieux secs ou humides ; plaines et montagnes de la région subalpine. Avril à juin.

Toute l'Europe, Sibérie, Asie-Mineure, Afrique du Nord (1). Etats-Unis : Ohio, Cincinnati (ELBERT L. SLEEPERT).

108. *Ceuthorrhynchus contractus* MARSHAM, 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 250. — v. *pallipes* GROUCH, 1866, *Entomol.*, III, p. 133. — v. *lunariae* (DEVILLE, in litt.) HUST., *Miscell. ent.*, Rév. Ceuth., 1925, p. 289. — *Cat. Fr. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 430 ; *Cat. Corse*, p. 444.

Long. : 1-1,7 mm. Petite espèce voisine de la précédente ; plus convexe, moins brillante ; l'arrière-corps plus court, les élytres noirs, avec un léger reflet bleuâtre ou verdâtre ; le prothorax à bord antérieur moins relevé, à tubercules plus petits, à sillon médian nul ou très obsolète, la ponctuation plus rugueuse ; les élytres plus fortement striés-ponctués, le calus huméral très saillant, les interstries finement muriqués vers le calus apical, les latéraux denticulés vers le sommet. Comme chez *erysimi* les fémurs sont inermes, les ongles sont simples, les caractères sexuels secondaires identiques.

(1) *C. ignicollis* SCHULTZE (*Deutsche ent. Zeitschr.*, 1901, p. 100) n'est qu'une race remarquable de *erysimi*. Elle s'en distingue par sa forme plus étroite, ses élytres d'un brillant métallique plus intense, son prothorax sans trace de sillon médian ou celui-ci très obsolète, son bord antérieur plus fortement relevé ; le calus huméral plus saillant ; les interstries plus lisses, surtout en avant. Chez le mâle, le rostre est plus fortement sculpté, tricaréné à la base. Citée parfois de notre faune, bien à tort. Sicile, Algérie : Aurès, sur *Erysimum grandiflorum* DESF. (PETERMHOFF !), Maroc : Ifrane, Moyen Atlas (Ch. RUNGS !).

VARIATIONS. — Arrière-corps plus oblong ; épaules moins accusées ; élytres plus atténués latéralement en arrière. Prothorax plus conique. Stries élytrales un peu plus fortes, de même largeur que les interstries (v. *lunariae* HUST.). — Taille petite ; élytres d'un vert-bronzé ; prothorax un peu plus foncé ; antennes noirâtres mais pattes (tarses et genoux noirs exceptés) testacées, l'extrême sommet des tibias parfois enfumé ; interstries subconvexes (v. *pallipes* CROTCH).

Sur un grand nombre de Crucifères ; la larve vit aussi bien dans les tiges où elle produit des cécidies, qu'en mineuse de feuilles, à la manière des Lépidoptères *Nepticulidae* (galerie extrêmement sinueuse). La larve a été observée dans les tiges de *Thlaspi perfoliatum* L., provoquant des renflements tantôt sphériques, tantôt allongés, de 5-6 mm. de diamètre, situés parfois sous l'inflorescence (FRAUENFELD, CAILLOL, KIEFFER), sur *Thlaspi arvense* L. (ROSS., KIEFFER), sur *Myagrum perfoliatum* L., cécidies arrondies, de la grosseur d'un pois, au collet (FOCKEN, 1890) ; sur *Sinapis arvensis* L., galles sphériques de 5 mm. de largeur, au collet (A. HOFFMANN) ; sur *Cardamine hirsuta* L. (idem, TROTTER) ; sur *Draba verna* L. et *Capsella bursa-pastoris* L. (KIRBY) ; *Alliaria officinalis* ANDRZ. (V. PLANET).

La vie larvaire, à l'état de mineuse de feuilles, est étudiée par Martin HERING (*Deutsche ent. Zeitschrift*, 1921, p. 123-147, figs. — *Koleopt. Rundschau*, 1930, p. 127. — Id., *Die Blatt-Minen Mittel und Nord Europas*, 1935-1937 p. 436 et 537. Observée dans les feuilles de *Alliaria officinalis* ANDRZ., *Cheiranthus cheiri* L., *Brassica* divers, *Draba verna* L., *Thlaspi perfoliatum* L., *Sinapis arvensis* L., *Matthiola* sp., et dans celles de *Reseda* et de *Tropaeolum* (1) (divers observateurs).

Dans les deux cas la transformation se fait en terre. HERING émet l'hypothèse que la larve pourrait être cécidophile en première génération et mineuse en deuxième, se basant sur le fait que les cécidies sont observées en avril et les mines en mai-juin. Nous pensons que le climat doit exercer une influence sur ces variations éthologiques, car les observations d'HERING faites en Allemagne n'ont pas été confirmées dans nos régions (2).

L'insecte parfait se rencontre en outre sur *Arabis thaliana* L., *Arabis sagittata* D. C., *Arabis alpina* L. (TEMPÈRE), *Rapistrum rugosum* ALL. (!), *Barbarea praecox* R. BR. (!), *Sisymbrium officinale* L. (TEMPÈRE), *Sisymbrium austriacum* JACQ. (ROSS).

Toute la France, la Corse ; très abondant partout, s'élève, en montagne, jusqu'à la limite supérieure de la zone subalpine. Avril à juillet. La v. *lunariae*, dans le Massif de la Grande Chartreuse : Les Sangles, sur *Lunaria rediviva* L. (V. PLANET !). — La v. *pallipes*, étrangère à notre faune, se prend sur la côte nord du Devonshire ; îlot de Lundy-Island (H. JOY !), sur *Brassica maritima* D. C.

Toute l'Europe.

109. *Ceuthorrhynchus flavicornis* HUST., 1914, Bull. Soc. ent. Fr., p. 112. — HUST., *Miscell. ent.*, *Rév. Ceuth.*, 1925, p. 290. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 1,6 mm. Ovale, noir-bleu, les élytres d'un bleu un peu foncé, revêtu de poils gris très fins, couchés, épars, unisériés sur les interstries

(1) On sait que les Résédacées et les Tropaeolacées ont avec les Crucifères des affinités chimiques qui les font également rechercher par les mêmes insectes, notamment par les Altises.

(2) Cf. A. HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1944, p. 104.

élytraux, un peu soulevés au sommet et sur les interstries externes ; antennes testacées, la massue rembrunie ; pattes noires (tibias, à l'articulation du genou et dessous du 3^e article tarsal roux). Dessous avec des squamules ovales, blanches peu serrées. Rostre fortement courbé, un peu plus long que le prothorax, nettement aminci de la base au sommet (vu de côté) ; ponctué-rugueux à la base, lisse, pointillé, un peu luisant au sommet. Antennes fortes, médianes ; scape brusquement renflé à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article obconique, un peu plus long que le 2^e, les trois derniers globuleux ; massue ovale. Tête à points serrés, subglabre. Prothorax noir-bleu avec un léger reflet métallique, légèrement transversal, largement et assez fortement rétréci derrière le bord antérieur qui est assez relevé, les bords latéraux arrondis vers la base, avec un petit tubercule aigu placé vers le tiers postérieur ; base bisinuée ; disque assez convexe, non canaliculé, à ponctuation assez forte, serrée. Élytres en ovale régulier ; calus huméral peu marqué ; stries assez fortes, ponctuétes, glabres ; interstries plans, guère plus larges que les stries, finement ponctuétes-ridés en travers, muriqués au sommet. Pattes assez grêles, légèrement squamulées ; fémurs non épaissis, inermes ; ongles simples.

Mâle : Abdomen à 1^{er} segment étroitement mais peu profondément impressionné ; le segment anal avec une fossette ronde et profonde ; tous les tibias finement ongulés à l'angle apical interne.

Diffère de toutes les espèces bleues par la coloration des antennes. Se rapproche de *C. contractus* qui a une pilosité analogue, mais s'en sépare nettement par la forme, la coloration, les caractères du mâle (HUSTACHE).

Hautes-Pyrénées : vallée de la Barousse (HUSTACHE) ; Gavarnie, VII, 1920 (MAGDELAINE) !

OBSERVATION. — Malgré la longue description de l'auteur, reproduite ci-dessus, in extenso, je reste persuadé que *C. flavicornis* n'est qu'une simple race du si variable *C. contractus*. L'examen du *type* dans la collection HUSTACHE, au Muséum de Paris, et l'étude des deux spécimens de Gavarnie, qui s'y rapportent et sont en ma possession, renforcent mon opinion à cet égard.

110. **Ceuthorrhynchus hirtulus** GERM., 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 336. — v. *varius* REY, L'Échange, XI, 1895, p. 37. — *drabae* LABOULBÈNE, 1856, Ann. Soc. ent. Fr., IV, p. 157. — HUSTACHE, 1925, p. 272. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430 ; Cat. Col. Corse, p. 444.

Long. : 1,7-1,8 mm. Ovale, assez convexe, noir, un peu brillant ; les élytres d'un noir-ardoisé ou un peu bleuâtre ; couvert d'une pubescence brune, peu serrée, à peine soulevée, plus courte et dirigée en avant sur le prothorax, mi-dressée sur la tête, dressée, unisériée sur chaque interstrie élytral et aussi longue que la largeur d'un interstrie, surtout en arrière, parfois blanchâtre sur les interstries externes ; antennes et pattes noirâtres ou brunes ; les tarse d'un ferrugineux obscur. Dessous par-

semé de squamules blanches triangulaires. Rostre arqué, subégal à la tête et au prothorax réunis, aminci (vu de côté) sur son tiers apical, tricaréné et ponctué à sa base, lisse et pointillé sur sa moitié antérieure. Antennes assez fortes, médianes ; scape sensiblement renflé à l'extrémité ; 1^{er} article du funicule un peu plus long que le 2^e, celui-ci un peu plus long que le 3^e, les trois derniers globuleux ; massue grosse et ovale. Tête convexe, densément ponctuée. Prothorax transversal, les côtés un peu élargis et faiblement arqués en arrière, fortement resserré derrière le bord antérieur qui est relevé, les tubercules petits en saillie transversale bien nette ; muni d'un sillon médian peu profond interrompu en son milieu ; base bisinuée ; la ponctuation très serrée, paraissant rugueuse à cause des intervalles très étroits entre les points. Élytres à bords latéraux un peu arqués et visiblement convergents en arrière ; calus huméral assez saillant ; stries fines, ponctuées, munies de fines squamules cendrées, couchées, plus ou moins bien visibles ; interstries 2 fois aussi larges que les stries, plans ou subplans, transversalement rugueux, muriqués vers le calus apical. Pattes robustes ; fémurs échancrés sous le genou, portant à leur bord inférieur un petit pinceau de soies cachant parfois un petit denticule aigu ; ongles petits, finement dentés.

Mâle : Segment anal avec une faible impression ; méso- et métatibias finement ongulés à l'angle apical interne.

La v. **varius** REY s'applique à un insecte de forme plus trapue, à élytres noirs dont les interstries latéraux sont munis de nombreuses soies blanches. Décrite des environs de Lyon (REY !).

La larve, cécidogène, vit dans les tiges de *Draba verna* L. (LABOULBÈNE, A. HOFFMANN). Elle produit une galle ovoïde, uniloculaire, de la grosseur d'un très petit pois. L'adulte apparaît en mars-avril. La ponte, que nous n'avons pu observer, doit avoir lieu très tôt, car nous avons trouvé des larves bien développées vers la mi-avril. La transformation se fait dans le sol, en mai (LABOULBÈNE), et aussi vers le début de juin (!) ; la nymphose s'effectue dans une petite coque formée de minuscules morceaux de silex ou de gros grains de sable, agglomérés et soudés, semble-t-il, assez solidement. Ces logettes se trouvent parfois abondamment au pied de la plante, à une faible profondeur, au printemps (!). Il doit exister une seconde génération, vivant peut-être aux dépens d'une autre plante, et donnant des imagos en septembre, époque où ils se rencontrent à nouveau, en assez grand nombre sur plusieurs autres Crucifères : *Arabis hirsuta* Scop. (!), *Sisymbrium Irio* L. (!) et *Sinapis arvensis* L. (!). L'adulte a d'ailleurs été observé au printemps sur *Cardamine pratensis* L. (DEVILLE), *Cardamine amara* L. (idem), *Nasturtium officinale* R. BR. (URBAN, J. EDWARDS).

La larve est parasitée par un *Chalcididae* du genre *Cirrospilus* WESTW., dont l'espèce est restée indéterminée (LABOULBÈNE : Biol., Ann. Soc. ent. Fr., 1856, p. 157).

Toute la France, la Corse ; assez commun ; plus rare dans le sud-ouest. Europe ; Algérie ; Asie-Mineure ; Caucase.

111. **Ceuthorrhynchus pectoralis** SCHULTZE, 1895, in Deutsche ent. Zeit., p. 418. — *pectoralis* WEISE. *ibid*, p. 437. — *chalybaeus* WEISE,

ibid, 1883, p. 322 (non GERM.). — LEPRIEUR, Traduct., p. 7. — HUSTACHE, 1925, p. 275. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 1,8-2,3 mm. Ovale, convexe, noir ; les élytres ordinairement d'un bleu-clair, parfois verts, assez brillants ; la pubescence brunâtre ou grise, légère, couchée, fine et rare sur la tête et le prothorax, appliquée, unisériée sur les interstries ; le sillon prothoracique couvert, parfois de fines squamules piliformes blanchâtres, peu tranchées ; les antennes et les pattes brunes ou noirâtres. Dessous couvert de squamules piliformes, peu serrées sur l'abdomen, condensées sur le méso- et méta-thorax et formant une squamosité compacte d'un blanc pur, nettement tranchée, visible, en partie de dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre très courbé, subégal à la tête et au prothorax réunis, cylindrique, finement strié-rugueux à la base, pointillé en avant, assez brillant (mâle) bien plus faiblement sculpté en arrière et plus brillant au sommet (femelle). Antennes submédianes ; scape assez brusquement et assez fortement épaissi à l'extrémité ; funicule à deux premiers articles subégaux, les 3-4 oblongs, le 5^e ovoïde, les deux derniers globuleux ; massue suboblongue. Tête ponctuée-rugueuse. Prothorax noir, transversal, non brusquement rétréci en avant, assez fortement resserré derrière le bord antérieur, qui est obliquement relevé ; finement et parfois obsolètement bituberculé, densément et assez fortement ponctué, canaliculé. Élytres assez régulièrement ovales, un peu oblongs ; calus huméral assez saillant, l'apical effacé ; stries fortes, ponctuées, glabres, les points entamant le bord des interstries, ceux-ci un peu plus larges que les stries, convexes, fortement sculptés, surtout les externes, muriqués vers le calus apical. Pattes assez fortes ; fémurs inermes ; ongles dentés.

Mâle : Segment anal avec une dépression large, arrondie, squamulée ; tous les tibias assez fortement ongulés en dedans au sommet.

Vit sur diverses Crucifères. La larve provoque, sur *Cardamine hirsuta* L., un épaissement axial, charnu, de 15-20 mm. de long, atténué de la base au sommet d'un pétiole caulinaire qui peut conserver sa direction normale ou se raccourcir et se contourner (abbé PIERRE, in *Marcellia* (1906) p. 177, sub nom. *cochleariae*) ; sur *Cardamine pratensis* L., elle détermine une pleurocécidie de longueur variable, à la base de la tige et du pétiole, à loges nombreuses (abbé PIERRE, 1905, P. MARCHAL, 1905) ; sur *Nasturtium pyrenaicum* R. Br., un renflement charnu, vert, sur le pétiole qui se raccourcit et se contourne à la base (CHATEAU et CHASSIGNOL, 1901, abbé PIERRE). Signalée en Allemagne sur *Cardamine amara* L. (KOLBE, KÜNNEMANN), en Hollande sur *Thlaspi arvense* L. (ÉVERTS sub nom. *chalybaeus*). La transformation se fait en terre. L'adulte se rencontre d'avril à juin.

Espèce rare et souvent confondue.

Oise : forêt de Compiègne (BEDEL !). — Eure : Cailly-sur-Eure (BEDEL) ; Évreux (GUTTIN !). — Finistère : Morlaix (HERVÉ). — Seine-et-Oise : Rueil, une fois en nombre, sur *Cardamine* des prés, début d'avril (!). — Allier : Brout-Vernet (H. DU BUYSSON !) ; Moulins (PIERRE). — Saône-et-Loire : Digoïn (PIC). — Charente-Maritime : Cognac (BEDEL). — Gironde : Cavignac (TEMPÈRE). — Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER). — Gers : Samatan (CLER-

MONT !). — Bouches-du-Rhône : Aix (ACHARD), Marseille (ABEILLE !). — Var : Brignolles ; Hyères (CAILLOL, ABEILLE). — Alpes-Maritimes : Nice (GAUTHIER). — Rhône : Lyon (REY).
Europe centrale, Allemagne, Hongrie ; Turquie ; Sibérie.

112. *Ceuthorrhynchus viridipennis* Ch. BRISOUT, 1869, L'Abeille, V, p. 447. — *granipennis* WEISE, 1883, Deutsche ent. Zeitschr., XXVII, p. 322. — HUSTACHE, 1925, p. 291. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 2-2,5 mm. Diffère du précédent par la taille plus forte, la convexité moindre, l'arrière-corps distinctement plus convergent latéralement, en arrière, à partir des épaules, la coloration d'un beau bleu minéral ou d'un bleu-verdâtre assez brillant, la pubescence fine, grisâtre, couchée sur la tête et le prothorax, un peu moins appliquée bien que très légèrement soulevée (vu de profil), sur les élytres ; le dessous du corps à squamosité blanchâtre, éparses, non ou à peine plus condensée sur les pièces latérales de la poitrine et, en tous cas, ne formant pas de tache dans l'angle thoraco-élytral ; bord antérieur du prosternum rougeâtre. Les pattes brunes ou même entièrement rougeâtres, les antennes et le rostre noirs ; celui-ci très courbé, fin, brillant, fortement atténué vers le sommet (vu de côté) à partir de l'insertion antennaire, sa base ponctuée, fortement rugueuse (mâle), finement densément ponctuée (femelle), presque lisse, très luisant dans sa moitié antérieure dans les deux sexes. Antennes assez grêles, submédianes ; scape très fin et brusquement, fortement épaissi à son extrémité ; funicule à articles déliés, le 1^{er} à peine plus long que le 2^e, les trois derniers globuleux ; massue grosse, ovale-oblongue. Tête noire, très densément ponctuée-rugueuse, le front subdéprimé. Prothorax noir, presque mat, peu transversal, fortement rétréci en avant mais peu étranglé derrière le bord antérieur qui est médiocrement relevé ; canaliculé dans son milieu, fortement bituberculé, la ponctuation assez forte et serrée. Élytres à calus huméral peu saillant, finement muriqué ; à stries larges et profondes, glabres, leurs points assez gros, entamant très faiblement les interstries, ceux-ci légèrement convexes, un peu plus larges que les stries, à rugosités fortes, transversales, peu serrées, muriqués-tuberculés dans la région du calus apical. Fémurs inermes, les métafémurs assez souvent avec un simple fascicule de poils ; ongles dentés.

Mâle : Base de l'abdomen assez fortement impressionnée ; segment anal avec une large fossette circulaire, assez profonde ; tibia finement onglés en dedans au sommet.

v. *amethystinus*, nova. — Élytres d'un beau violet pourpre intense. L'adulte vit bien, en Provence, sur *Bunias erucago* L., ainsi que l'avait déjà indiqué SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, plante sur laquelle nous l'avons observé, en grand nombre, dans les mêmes régions du littoral, notamment durant la première quinzaine de juin. Il criblé littéralement le feuillage, de petits trous circulaires.

Abondant par endroits en Provence et en Corse.

Gard : Sommières (TISSON) ; Pont-du-Gard, commun (THÉROND !). — Bouches-du-Rhône : Aix, types (BRISOUT !); Cuges (NORMAND) ; Rognac (ABEILLE !). — Var : L'Esterel, Agay (DEVILLE !); Théoule (!); Hyères (!). — Alpes-Maritimes : La Napoule (DEVILLE). Repris, par nous, en grand nombre, dans cette dernière localité ; La Bocca, près la gare de marchandises, abondant ; Mandelieu-les-Thermes (HOFFMANN).

La v. *amethystinus*, très rarement avec la forme typique, à Mandelieu. Aussi en Algérie !

Italie méridionale ; Piémont ; Sicile ; Turquie ; Grèce ; Balkans ; Algérie.

OBSERVATION. — La citation : Alsace (DESBROCHERS) paraît des plus douteuses ; celle du Gers : Samatan demanderait à être confirmée, car les insectes que j'ai vus de cette localité, nommés *viridipennis* provenant de M. J. CLERMONT, se rapportent à *C. pectoralis*.

113 **Ceuthorrhynchus laetus** ROSENHAUER, 1856, Thiere Andalus., p. 295. — *smaragdinus* Ch. BRIS., L'Ab., V, 1869, p. 446. — HUSTACHE, 1925, p. 296. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430 ; Cat. Corse, p. 444.

Long. : 2,3-2,5 mm. Ovale, peu convexe, presque glabre en dessus, entièrement d'un vert métallique ou d'un vert-bleuâtre, plus rarement violet, assez brillant, surtout le prothorax parfois avec un reflet cuivreux ; la pubescence blanchâtre, très fine, éparsée, couchée, très courte, irrégulièrement bisériée sur les interstries ; antennes noires ; pattes et rostre bronzés, ce dernier souvent d'un vert métallique. Dessous à squamose blanchâtre, éparsée. Rostre arqué, cylindrique, n'atteignant pas la longueur de la tête et du prothorax réunis, finement-densément ponctué sur sa moitié basilaire, pointillé, presque lisse au sommet (mâle) plus finement ponctué sur le tiers inférieur, lisse au sommet (mâle) plus finement ponctué sur le tiers inférieur, lisse et brillant en avant (femelle). Antennes submédianes ; scape claviforme ; les deux premiers articles du funicule presque de même longueur, les trois derniers globuleux ; massue ovale dans les deux sexes. Tête densément ponctué. Prothorax transversal, fortement rétréci en avant, un peu étranglé derrière le bord antérieur qui est faiblement relevé, avec un canal longitudinal interrompu en son milieu ; assez fortement bituberculé, la ponctuation forte, assez dense ; base bisinuée. Élytres légèrement arqués-convergeants en arrière ; calus huméral peu saillant, rugueux, l'apical effacé ; stries fortes, ponctuéées, pourvues de fines squamules cendrées, couchées ; interstries moitié plus larges que les stries, plans, finement rugueux, muriqués dans la région subapicale. Pattes d'un vert-bronzé, finement squamulées ; fémurs échancrés sous le genou, méso- et métafémurs très finement dentés, profémurs inermes ou subdentés ; ongles dentés.

Mâle : Base de l'abdomen avec une assez large impression ; segment anal muni d'une fossette profonde, arrondie ; méso- et métatibias portant un petit ongle apical interne.

L'adulte vit dans les Alpes-Maritimes, sur *Alyssum maritimum* LAMK. où nous l'avons observé, en nombre, criblant les feuilles de cette plante de piqûres nutritives, en juin 1940. Signalé, dans le Puy-de-Dôme, sur *Lepidium graminifolium* L. (SAUBINET, cité par HUSTACHE). Avril-juin.

Assez répandu dans le midi de la France et en Corse ; remonte çà et là et devient plus rare dans le Lyonnais, l'Auvergne et le Mâconnais. Cité et observé des départements suivants : Pyrénées-Orientales. — Haute-Garonne. — Aude. — Hérault. — Gard. — Bouches-du-Rhône ; commun. — Var !. — Alpes-Maritimes : vallée de la Siagne !. — Vaucluse : les Angles, 19-IV, 1918, sur *Alyssum maritimum* LMK., reçu autrefois de CHABAUT sous le nom de *chlorophanus*. — Basses-Alpes. — Drôme : Nyons (RAVOUX !). — Isère !. — Rhône. — Saône-et-Loire : Digoin (PIC). — Gers. — Lot-et-Garonne. — Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand (SAUBINET).

Espagne, Italie, Grèce.

114. **Ceuthorrhynchus chlorophanus** ROUGET, 1857, Ann. Soc. ent. Fr., V, p. 752. — *viridanus* auct. (non GYLL.). — HUSTACHE, 1925, p. 298. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430. — H. WAGNER, Koleopt. Rundschau, XXVIII, 1942-1943, p. 127.

Long. : 2,5-2,7 mm. Très semblable au précédent et souvent confondu avec lui. Il n'en diffère que par les points suivants : coloration peu variable ; bleu-verdâtre ; presque mat. Rostre un peu plus long, plus fortement sculpté (ponctué-strié) à la base, noir avec ou sans reflet bronzé, mais jamais vert ou verdâtre. Funicule à 5^e article distinctement plus long que large (non globuleux). Prothorax un peu plus court, plus fortement resserré derrière son bord antérieur ; son sillon médian plus étroit ; ses tubercules moins saillants. Élytres à stries plus fines, les interstries bien plus finement muriqués au sommet ; la pubescence un peu plus visible. Fémurs inermes ; ongles plus finement dentés. Caractères sexuels secondaires analogues.

Vivrait, d'après HUSTACHE, sur *Erysimum cheirifolium* WALLR., dans les environs de Dijon, en juin. Sur *Erysimum cheiranthoides*, en Bohême centrale et Autriche inférieure (D^r FRANZ).

Plus rare que le précédent, remonte plus au nord.

Moselle : Metz (BONNAIRE !). — Côte-d'Or : Dijon à Talant, type (ROUGET). — Saône-et-Loire : Digoin (PERRIS). — Ain : assez nombreuses localités. — Rhône : environs de Lyon (JACQUET). — Drôme : Donzère (V. PLANET et GUÉDEL). — Basses-Alpes : Digne (idem).

Belgique ; Thuringe ; Autriche ; Hongrie ; Italie septentrionale ; Balkans.

OBSERVATION. — SMRECZYNSKI, Bull. Soc. ent. Fr., 1951, p. 73, signale la présence en France : Thorenc (Alp.-M.) (G. RUTER), d'une espèce voisine de *chlorophanus* ROUGET, qu'il suppose être *viridanus* GYLL.. Ce dernier insecte ressemble à *erysimi* F. Il diffère de *chlorophanus* par les élytres plus rectangulaires, le prothorax nettement plus étroit, les tubercules latéraux plus développés ; sa ponctuation un peu plus dense, plus fine vers le bord antérieur ; les stries élytrales plus étroites, les interstries plans, la pilosité très sombre, presque invisible. La coloration du prothorax et des élytres uniformément bleuâtre plus foncée ; le funicule des antennes moins grêle, le 5^e article aussi long ou à peine plus long que large ; la massue ovale-acuminée

moins étroite, moins cylindrique, égale aux cinq articles précédents (égale aux quatre articles chez *chlorophanus*). L'examen du type de GYLLENHAL serait indispensable pour établir la synonymie respective des deux espèces.

115. **Ceuthorrhynchus chalybaeus** GERM., 1824, *Ins. Sp. nov.*, I, p. 237. — *Thomsoni* KOLBE, *Ent. Nachr.*, XXVI, 1900, p. 232. — HUS-TACHE, 1925, p. 273. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 430.

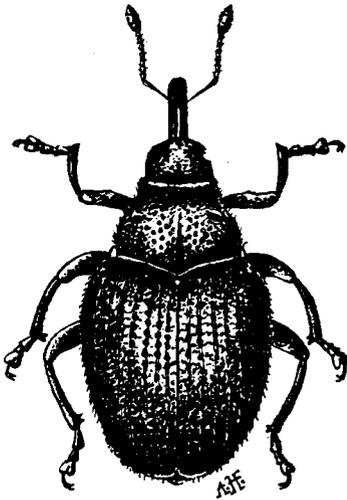


FIG. 557. — *Ceuthorrhynchus* (*Marklisus*) *chalybaeus* GERM.

Long. : 1,8-2,5 mm. Ovale, convexe, assez brillant, noir ; élytres bleu-foncé, plus rarement un peu verdâtre ; la base du rostre, la tête, le prothorax avec une pubescence assez courte, grisâtre ou brunâtre, demi-dressée, plus longue, plus relevée et unisériée sur chaque interstrie élytral ; les antennes brunes ; les pattes noires, les tarses parfois ferrugineux-obscur, notamment le 3^e article. Dessous noir (le bord antérieur du prosternum rougeâtre), couvert de squamules blanches courtes, filiformes, éparses sur l'abdomen, un peu plus épaisses mais non plus serrées sur la poitrine, sauf au sommet des épimères mésothoraciques où elles forment une petite moucheture squameuse bien visible du dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Rostre assez fortement et régulièrement arqué, assez

robuste, subcylindrique, presque aussi long que la tête et le prothorax réunis, ponctué-strié jusqu'à l'insertion antennaire chez le mâle, sur son tiers basal chez la femelle, très finement et très éparsément pointillé au sommet qui est, en outre, lisse et brillant. Antennes médianes ; scape très brusquement épaissi à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article obconique, moitié plus épais et un peu plus long que le 2^e, celui-ci égal au 3^e, le 4^e ovoïde, les trois derniers globuleux ; massue suboblongue. Tête densément ponctuée. Prothorax transversal, ses côtés un peu arqués en arrière, longuement et assez fortement rétréci derrière le bord antérieur qui est modérément relevé, muni de deux petits tubercules latéraux peu saillants ; base bisinuée ; disque à ponctuation forte, serrée, l'interpunctuation lisse, assez brillant, à sillon médian peu marqué et ordinairement garni de fines squamules piliformes blanchâtres, peu serrées. Élytres à bords latéraux légèrement arqués-convergens en arrière, leur plus grande largeur après les épaules calus huméral saillant ; stries

fortes, glabres, à points entamant le bord des interstries, ceux-ci moitié aussi larges que les stries, assez convexes, à rugosités transversales fortes et régulières, fortement muriqués vers le sommet, notamment vers la région du calus apical où ils sont muriqués-denticulés. Pattes assez fortes, à pubescence cendrée, fine et assez dense ; fémurs presque toujours finement denticulés (les profémurs plus rarement) ; tibias un peu arqués à leur base ; ongles finement dentés.

Mâle : Abdomen avec une impression métasterno-ventrale large, mais peu profonde ; segment anal avec une fossette ronde, assez profonde ; méso- et métatibias ongulés à l'angle apical interne. Pénis (vu de face), ogival, le sommet pointu ; deux phanères arqués, foncés, visibles vers la base du lobe, inclus dans le sac interne, dans une partie exergue et placée au niveau de la base des apophyses basales.

v. *aeneomicans* PIC, L'Échange, 1913, p. 105. — Élytres d'un cuivreux-laiton très brillant.

La larve cécidogène vit sur *Lepidium campestre* R. BR. et *Sisymbrium officinale* SCOP., elle produit, sur la nervure médiane ou le pétiole des feuilles, un renflement axial ou latéral ovoïde et uniloculaire de 7-18 mm. de long sur 4 mm. de large (abbé PIERRE, in *Rev. Sc. Bourbonnais*, 1901, sép., p. 10).

L'adulte se rencontre sur *Roripa amphibia* BESS. (HUSTACHE), *Rapistrum rugosum* ALL. (K. DANIEL), *Diplotaxis tenuifolia* D. C. (HOFFMANN, SCHULTZE), *Cochlearia armorica* L. (H. WAGNER, DELAHON), *Alliaria officinalis* AND. (J. EDWARDS), *Sinapis arvensis* L. (HOFFMANN, RUTER !).

Répandu et commun sur tout le territoire français ; plaines et montagnes ; d'avril à juillet ; plus rare dans le midi et le sud-ouest où il est en partie, remplacé par *Leprieuri*. La v. *aeneomicans* PIC, dans le Rhône : Vaugneray (HUSTACHE). — Isère : Decines (HUSTACHE). — Ain : La Sauge, Cerdan, un individu femelle avec les trois paires de fémurs denticulés (AUDRAS !).

Europe moyenne et méridionale ; Angleterre, Italie, Espagne, Grèce.

Subsp. *timidus* Weise, 1883, Deutsche ent. Zeitschr., p. 325. — v. *moguntiacus* SCHULTZE, 1895, Deutsche ent. Zeitschr., p. 420.

Très semblable à la forme typique, l'arrière-corps à peine plus arqué latéralement ; la coloration des élytres ordinairement d'un bleu plus foncé ; les exemplaires bleu-verdâtre sont plus fréquents ; quelques-uns ont les élytres presque noirs à peine teintés de bleuâtre. Ne diffère réellement que par les squamules du dessous du corps uniformément disposées sur les côtés de la poitrine, nullement plus condensées sur les épimères mésothoraciques et ne formant pas une tache, visible de dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Caractères sexuels secondaires et organe copulateur du mâle, identiques à *chalybaeus* type.

v. *castaneipennis*, nova. — Funicule et pattes entièrement roux-foncé (Corse : Bastia ; BONNAIRE !).

Le nom de *moguntiacus* SCHULTZE, peut être conservé pour la race des régions septentrionales, différant à peine du *timidus* typique, qui est exclusivement méridional, par l'arrière-corps légèrement plus trapu, le sillon prothoracique rarement entier. Cette race est répandue dans tout le bassin de la Seine, en Sologne, dans le Centre, etc.

La larve que nous avons observée détermine une cécidie ovoïde sur la nervure médiane ou le pétiole des feuilles de *Sinapis arvensis* L., plante hébergeant fréquemment l'adulte. Celui-ci se rencontre également sur *Sisymbrium officinale* Scop. (RUTER), *Capsella bursa-pastoris* L., *Cheiranthus cheiri* L. et *Brassica oleifera* D. C. (HOFFMANN).

Souvent avec la forme typique ; avril à juillet.

Toute la France ; assez commun, sauf peut-être dans le sud-ouest.

Très abondant en Provence et en Corse. Non vu d'Algérie.

Italie ; Calabre ; Sardaigne ; Turquie ; Dalmatie.

116. **Ceuthorrhynchus Leprieuri** Ch. BRISOUT, 1881, Ann. Soc. ent. Fr., p. 130. — *obesulus* WEISE, 1883, Deutsche ent. Zeitschr., p. 326. — ? *Rubsaameni* KOLBE, 1900, Ent. Nachr., XXVI, p. 229 ; id., Ent. Mittel., XII, 1924, p. 299. — HUSTACHE, 1925, p. 277. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 1,8-2,5 mm. Étroitement apparenté au précédent. Ne diffère extérieurement que par des caractères légers et peu stables, surtout chez la femelle qu'il est à peu près impossible de séparer de celle du *chalybaeus*. Les points séparatifs tirés de la sculpture et de la forme du corps se révèlent insuffisants lorsque l'on examine de longues séries des deux insectes. Les individus provenant d'Algérie sont plus distincts par leurs tarsi assez franchement roux, mais ceux de la Corse et du sud de la France les ont plus ou moins rougeâtres. Or, comme cette même coloration des tarsi se retrouve souvent chez *chalybaeus*, cette différence ne peut plus être retenue avec certitude. Les métafémurs sont généralement inermes, le sillon prothoracique est fréquemment plus marqué et les points des stries n'entament que faiblement les interstries. Chez le mâle, l'organe copulateur est très différent de celui de *chalybaeus* ; le lobe (vu de face) apparaît rectangulaire, tronqué au sommet et sans phanères visibles à la base. En outre, la fovéole du segment anal est presque toujours faible, beaucoup moins profonde.

France méridionale. Vit en Provence sur *Alyssum maritimum* LAMK. (!) et *Sinapis arvensis* L. (SCHAEFER !) ; dans le sud-ouest, sur *Rapistrum rugosum* ALL. (TEMPÈRE !). — Avril-août.

Bouches-du-Rhône : Aix ; Marseille (ABEILLE, ACHARD, HÉMARD !) ; St-Chamas (SCHAEFER). — Var : Agay (DEVILLE !) ; Fréjus (GRENIER). — Alpes-Maritimes, assez commun : La Napoule ; Antibes ; St-Laurent-du-Var (!) ; Nice (DEVILLE). — Gironde : environs de Bordeaux (TEMPÈRE !).

Corse : Bastia ; Porto-Vecchio ; Aléria !.

Espagne ; Maroc ; Algérie ; sur *Sinapis* et *Raphanus* (PEYERIMHOFF).

OBSERVATION. — *C. Rubsaameni* KOLBE, décrit comme espèce propre, a été réuni à *Leprieuri* par KUNNEMANN (*Entomologische Mitteilungen*, 1920 ; Révision). Il n'en diffère que par le corps plus trapu, le prothorax plus court, les stries élytrales moins profondes. Nous n'avons pu en étudier l'édeagus et ne pouvons affirmer qu'il constitue une race septentrionale de cette espèce. Vit en Allemagne sur *Raphanus raphanistrum* L.

117. **Ceuthorrhynchus coerulescens** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 487. — ? *erysemi* OL., Encycl., méth., V, 1790, p. 484. — HUSTACHE, 1925, p. 279. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 2,3-2,6 mm. Ovale, convexe, noir ; le prothorax noir ou bronzé noirâtre, mat ou légèrement luisant, les élytres brillants, d'un bleu franc (comme chez *viridipennis*), rarement un peu verdâtres ; revêtu d'une pilosité blanche, ordinairement couchée sur la tête et le prothorax, assez longue, blanchâtre, dressée et alignée en un rang sur chaque interstrie élytral ; les antennes brunes ou noirâtres ; les pattes noires. Dessous du corps d'un noir un peu bronzé, couvert de squamules blanches assez serrées, à peine plus condensées, mais non contiguës sur les épimères mésothoraciques (un peu plus denses que chez *timidus*). Rostre plus fortement courbé que chez les deux précédentes espèces, robuste, empâté à la base (vu de côté), aussi long que le prothorax, brillant, ponctué-strié à la base, lisse au sommet. Antennes médianes ; scape très brusquement épaissi à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article obconique plus épais mais pas plus long que le 2^e, celui-ci moitié plus long que le 3^e, les 4^e et 5^e ovoïdes et égaux, les deux derniers subglobuleux ; massue ovale-oblongue. Tête fortement et densément ponctuée ; front plan. Prothorax transversal, faiblement arrondi latéralement en arrière, médiocrement rétréci en avant, le bord antérieur peu relevé ; les tubercules latéraux petits et peu saillants ; faiblement sillonné ; la ponctuation forte et serrée. Élytres assez arqués sur les côtés (plus légèrement chez le mâle) ; calus huméral bien moins saillant que chez *chalybaeus* et *timidus* ; stries profondes, glabres à points entamant peu les interstries, ceux-ci plus étroits ou à peine aussi larges que les stries, très convexes, granuleux, muriqués-denticulés vers le calus apical. Pattes fortes, squamulées ; fémurs inermes ; tibias fortement arqués à leur base ; ongles dentés.

Mâle : Métasternum et 1^{er} segment ventral impressionnés ; segment anal avec une fossette assez profonde ; méso- et métatibias avec un ongle apical interne.

La larve vit sur *Lepidium campestre* R. BROWN, elle produit une renflement du pétiole des feuilles (abbé PIERRE, 1901 ; MARCHAL, 1905) ou un empâtement ovoïde à la base de la tige, près du collet (RUTER, MORÈRE, HOFFMANN). L'adulte se prend sur la plante de mai à juin (RUTER !, MORÈRE !, HOFFMANN).

Espèce méconnue assez rare.

Seine : Paris ; Romainville (MORÈRE !). — Alsace : Bitche (KIEFFER). — Finistère : Brest (PIC). — Seine-et-Oise : Montmorency ! ; Drocourt ; Aincourt ; Mantes (HOFFMANN). — Seine-et-Marne : Gagny (RUTER !). — Yonne : La Celle (RUTER !). — Côte-d'Or : Dijon (ROUGET). — Lozère : Mende (RUTER). — Lot-et-Garonne : Sos (BAUDUER).

Europe centrale et méridionale.

Subsp. **lepidi**, nova. — Long. : 2 mm. L'arrière corps plus étroit et surtout

la pilosité très blanche ; raide ; alignée et plus longue, sur les interstries (voir tableau) donnent à l'insecte un aspect particulier. Il s'agit vraisemblablement d'une race biologique très tranchée. Le pénis est identique à *coerulescens*.

Trois spécimens (♂), capturés au sud-est de Montségur (Ariège), à la limite de l'Aude, 14-VI-1948, sur *Lepidium heterophyllum* BEUTH., en floraison (A. HOFFMANN).

118. **Ceuthorrhynchus aeneicollis** GERM., 1824, *Ins. Sp. nov.*, I, p. 234. — *metallinus* FAIRM., 1852, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 90. — HUS-TACHE, 1925, p. 299. —

Long. : 2,2-3 mm. Distinct de toutes les espèces métalliques par la densité de son revêtement squamulaire exempt de pilosité et sa coloration. Ovale, assez convexe, bronzé-foncé ; le prothorax bronzé ou doré, les élytres vert-bleu, vert très clair, ou bronzé-doré ; revêtu de petites squamules linéaires, blanchâtres, appliquées, assez serrées mais ne voilant pas les téguments, rangées sur trois rangs par interstrie, leur densité assez variable, formant souvent des taches nuageuses, ordinairement plus serrées sur les bords latéraux des élytres, ceux-ci ornés d'une tache scutellaire jaune ; les pattes brunes à reflets bleuâtres ou verdâtres, les tarses testacés. Dessous squamulé de blanchâtre ; les squamules plus serrées sur la poitrine, plus fortement sur l'épimère mésothoracique où elles forment une tache jaune bien distincte de dessus. Rostre peu arqué, subcylindrique, égal au prothorax, ponctué et fortement multistrié de la base à l'insertion antennaire, glabre et assez mat au sommet. Antennes médianes ; scape progressivement et très faiblement épaissi à l'extrémité ; 1^{er} article du funicule plus long que le 2^e ; massue ovale. Tête squamulée, à points serrés ; front déprimé. Prothorax transversal, fortement étranglé derrière le bord antérieur qui est relevé ; nettement canaliculé au milieu, avec deux tubercules transversaux, bien développés, la ponctuation médiocre, assez dense. Élytres à bords latéraux faiblement arqués-convergents ; calus huméral saillant, l'apical obsolète, ordinairement brun, subdénudé, finement muriqué ; stries fines, ponctuées, munies de squamules blanchâtres au moins aussi épaisses que celles des interstries, ceux-ci 2-3 fois aussi larges que les stries, plans, rugueux. Pattes squamulées ; fémurs très finement denticulés ; corbeilles tarsales obliques à bords assez longuement spinulés ; ongles simples.

Mâle : Segment anal pourvu d'une petite fossette squamulée ; méso- et métatibias onglés à l'angle apical interne.

Vit sur *Sisymbrium sophia* L. (URBAN, *Ent. Blätter*, 1918, p. 180) et *Lepidium graminifolium* L. (KLEINE, *Ent. Blätter*, 1910, p. 264).

Très rare en France ; signalé par SCHULTZE. — Var (FAUCONNET). — CORSE : Porto-Vecchio (BONNAIRE !).

Allemagne ; Hongrie ; Autriche ; Espagne ; Algérie ; Caucase.

Sous-tribu **OROBITINA** AURIVILLIUS 1924 (1)Gen. **OROBITIS** GERMAR, 1824, Ins. Sp. nov., I, p. 242.

(SCHÖNHERR, Disp. méth. Curc., 1826, p. 314 ;

J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, pl. 26, fig. 123).

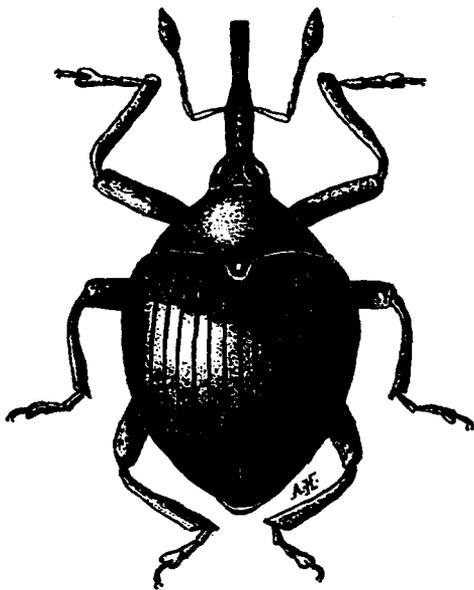
Rostre allongé, à peine arqué, aminci de l'insertion antennaire jusqu'au sommet. Antennes médiocres, postmédianes ; funicule de 7 articles, le 1^{er} allongé, obconique ; les 2^e à 5^e courts, obconiques, les 6^e et 7^e subglobuleux ; massue ovale. Yeux grands, convexes, rapprochés. Tête rétractile, cachée sous le prothorax, laissant le front visible au repos. Prothorax très transverse, uni, très arrondi à ses angles postérieurs, embrassant fortement la tête. Canal rostral peu profond, atteignant à peine le métasternum. Écusson ovoïde, élevé, bien distinct. Élytres subglobuleux, gibbeux, plus larges que le prothorax, les épaules arrondies ; atténués en arrière ; obtusément arrondis séparément à l'extrémité. Fémurs allongés, mutiques ; tibias droits ; tarses courts, épais ; ongles petits, connés.

Ce genre comprend deux espèces habitant toute l'Europe tempérée, dont une en France.

OBSERVATION. — BEDEL (*Ann. Soc. ent. Fr.*, 1882, p. CLVI), le premier, a signalé la structure particulière du genre *Orobitis*. Les hanches métathoraciques occupent toute la longueur du 1^{er} segment et la divisent en trois sections isolées ; par suite de cette disposition elles atteignent directement, en arrière, la base du 2^e segment.

Orobitis cyaneus LINNÉ, 1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 378. — *cracca* F., 1781, *Sp. Ins.* I, p. 168. — *globosus* F., 1775, *Ent. Syst.*, I, 2, p. 39. — *hypoleucus* QUENS., 1790, *Diss. ign. Ins.*, p. 16. — HUSTACHE, 1925, p. 301. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 430.

Long. : 2,3-2,6 mm. Subglobuleux, noir-violacé ; le dessus luisant, avec des squamules bleuâtres, étroites, luisantes, appliquées ; l'écusson

FIG. 558. — *Orobitis cyaneus* L.(1) AURIVILLIUS, *Svensk. Insekt.*, 9, 1924, p. 115.

densément squamulé de blanc, le prothorax avec une petite moucheture claire antéscutellaire ; antennes et pattes brunes ou ferrugineuses squamulées de blanc ou de jaunâtre. Dessous du corps densément squamulé de cette même coloration. Rostre plus long que la tête et le prothorax, ponctué à la base, pointillé et brillant au sommet. Antennes insérées vers le tiers basal du rostre ; scape un peu épaissi à l'extrémité ; funicule à 1^{er} article seulement un peu plus court que le scape et moitié aussi long que le 2^e, les suivants plus épais et plus courts ; massue oblongue. Prothorax à ponctuation fine, obsolète. Élytres bordés de roux au sommet ; stries très étroites, bien tracées, ponctuées, les 9^e et 10^e soudées à la hauteur du 3^e segment ventral ; interstries plans, beaucoup plus larges que les stries, lisses.

Mâle : Segment anal avec une profonde fossette ; tibias finement ongulés à l'angle apical interne.

La larve vit dans les capsules de diverses espèces du genre *Viola* (1). Signalée dans les fruits de *Viola palustris* L. (PUTON, 1887), *Viola canina* L. (J. HARDY), *Viola odorata* L. (L. BEDEL). La biologie a été décrite par URBAN (*Ent. Blätt.*, 21, 1925, p. 139, 141).

Cet auteur décrit la larve et les mœurs de l'insecte qui vit à l'état larvaire dans les graines des *Viola* déjà sus-nommées et des *V. silvestris* LAMK., *V. stricta* HORN. et *V. pratensis* M. K.

L'adulte se rencontre depuis le printemps jusqu'à l'automne. La transformation se fait entièrement dans les fruits et non dans le sol comme le prétendent certains auteurs. URBAN a trouvé, en grand nombre, le 12 septembre 1920, des larves, des nymphes, et des imagos dans l'intérieur des capsules. La ponte très échelonnée s'effectue, dans l'ovaire des fleurs, d'avril à juin, selon la floraison des plantes-hôtes, le climat et l'altitude. La larve évolue lentement depuis juin jusqu'en septembre ; l'insecte parfait est libéré au moment de la déhiscence des capsules ; il hiverne dans le sol, au pied de la plante.

Toute la France, assez commun par places ; s'élève jusqu'à la zone sub-alpine ; mars-septembre.

Europe septentrionale et moyenne.

Tribu des Coryssomerini.

Yeux grands ; intervalle interoculaire moins large que la largeur du rostre. Hanches prothoraciques contiguës. Tibias aplatis, fortement ongulés. Ongles simples, libres. Pygidium découvert. Épimères mésothoraciques visibles de dessus dans l'angle thoraco-élytral. Abdomen à 2^e segment prolongé de chaque côté, en arrière.

Cette tribu ne renferme en France qu'un seul genre.

(1) La deuxième espèce d'*Orobilis* : *nigrinus* REITTER, *Deutsche ent. Zeits.*, XXIX, 1885, p. 213, se trouve en Bosnie et Croatie. Sa biologie, publiée par PENECKE (*Wien. ent. Zeits.*, 1922, p. 188), indique que l'insecte vit en montagne sur *Viola biflora* L.

Gen. **CORYSSOMERUS** SCHÖNHERR, 1826, Curc. Disp. méth., p. 241.
(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1868, Pl. 21, fig. 100.)

Rostre fortement courbé, allongé, égal à la tête et au prothorax chez la femelle ou plus court chez le mâle. Antennes médianes (femelle), antémédianes (mâle); funicule de 7 articles, le 1^{er} allongé, plus long que le 2^e, les suivants graduellement plus courts, le dernier transversal; massue oblongue, aussi longue que les 5 articles précédents ensemble. Prothorax très transversal, fortement lobé devant l'écusson, subparallèle sur ses côtés, fortement rétréci en avant. Écusson très distinct. Élytres ovales-oblongs, cordiformes. Tibias comprimés, avec un fort ongle en dedans, à l'angle apical; fémurs claviformes, dentés; ongles simples, libres.

Ce genre comprend une espèce habitant la région paléarctique (1).

Coryssomerus capucinus BECK, 1817, Beitr., p. 21. — *ardea* GERM., 1821, Mag., IV, p. 299. — HUSTACHE, Ann. Soc. ent. Fr. (1931), p. 934. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 420.

Long.: 2,2-3 mm. Oblong, subdéprimé, noir, entièrement revêtu de squamules linéaires, d'un gris-cendré ou roussâtre, souvent marbrées; antennes, tibiais et tarse roux. Rostre squamulé à la base, glabre et luisant en avant. Yeux saillants assez convexes. Élytres fortement et assez régulièrement rétrécis-convergens en arrière; calus huméral saillant, l'apical obsolète; stries fines, glabres ou subglabres, non distinctement ponctuées; interstries larges, plans, rugueux, la sculpture masquée par la vestiture très serrée. Pattes robustes; la dent fémorale forte, triangulaire et aiguë.

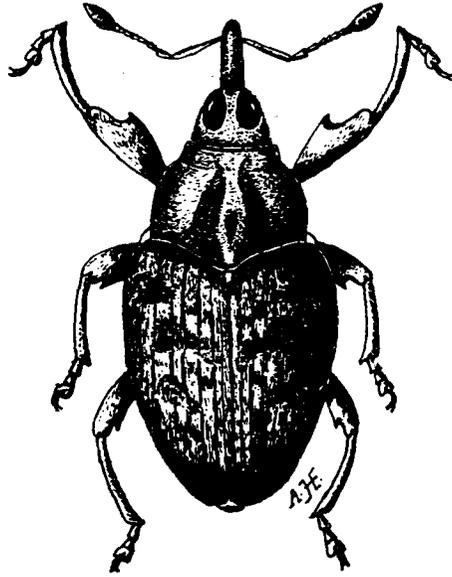


FIG. 559. — *Coryssomerus capucinus* BECK.

Mâle: 1^{er} segment abdominal impressionné, le 5^e subtronqué.

Espèce inféodée à certaines Composées des genres *Achillea*, *Leucanthemum* et *Matricaria* (PERRIS, Ann. Soc. ent. Fr., 1876, p. 185; Bedel, Fn., vol. VI, 1885, p. 187).

(1) *C. scolopax* FAUST, 1885, Berl. ent. Zeitschrift, ne me paraît pas constituer une espèce propre.

La larve a été étudiée par URBAN (*Ent. Blätt.*, **25**, 1929, p. 76-77).

Elle vit dans les racines et se transforme en terre.

L'adulte se rencontre sur *Matricaria inodora* L. (HOFFMANN), *Leucanthemum vulgare* L. et *L. parthenium* G. G. (M. CHEVALLIER !), *Achillea millefolium* L. (BEDEL).

Répandu et assez rare dans toute la France, plus commun dans le Midi. Dès la fin mars jusqu'en juin.

Europe moyenne ; côtes du Maroc et l'Algérie.

Tribu des Calandrini.

Antennes à funicule de 6 articles ; massue cornée et glabre à la base, assez compacte. Mandibules tridentées à leur sommet. Pédoncule du menton allongé et étroit. Pygidium découvert. Tibias avec deux séries de petites soies et des lignes de points sur leur tranche interne ; protibias munis d'une arête sur leur face postérieure. Hanches prothoraciques distantes. Élytres à sommet portant une fine marge membraneuse. Tarses à 3^e article non entaillé au sommet de leur face inférieure. Fémurs inermes. Ongles simples et divergents. Prosternum tronqué en avant.

TABLEAU DES GENRES.

- Massue des antennes triarticulée, oblongue à pointe conique. Épimères mésothoraciques aigus à leur sommet. Hanches prothoraciques suborbiculaires. Épisternes métathoraciques étroits (p. 1044) **Sitophilus** (1).
- Massue antennaire évasée, compacte, la partie spongieuse apicale convexe, la partie glabre et cornée, taillée obliquement à son sommet. Épimères mésothoraciques arrondis ou tronqués à leur sommet. Hanches métathoraciques ovales, transversales (p. 1048) **Calandra** (2).

Gen. **SITOPHILUS** SCHÖNHERR, 1838, Gen. Sp. Curc., IV, 2, p. 967. (*Calandra* auct., non CLAIRVILLE). — J. DU VAL, Gen. Col., Curc., IV, 1868, Pl. 29, fig. 140 (sub *Calandra*). — ZUMPT, Ent. Blätter, **31**, 1935, p. 55-59, Rev. der palaearktischen Arten).

Rostre plus court que le prothorax, cylindrique en avant et épaissi à la base ; scrobes basilaires, courts, claviformes. Antennes insérées devant les yeux ; scape claviforme, dépassant le bord postérieur de l'œil ; massue ovale, sa partie basale glabre très grande, la partie supérieure

(1) *Sitophilus* SCH., synonyme de *Calandra* auct.

(2) *Calandra* CLAIRVILLE, synonyme de *Sphenophorus* SCH.

courte, pubescente. Yeux réniformes, déprimés. Prothorax oblong, tronqué en avant, parallèle ou peu arqué latéralement. Écusson visible. Élytres à peine plus larges et un peu plus longs que le prothorax, à côtés subparallèles, arrondis ensemble au sommet ou tronqués; pygidium découvert et vertical. Pattes antérieures plus robustes que les autres; fémurs claviformes; tibias fortement ongulés à l'angle apical externe et brièvement à l'angle interne; tarses courts, à 3^e article à peine plus large que le 2^e; ongles libres. Prosternum plan au bord postérieur. Hanches pro- et métathoraciques assez écartées. Abdomen avec les segments 1-2 libres, leur suture droite, le 2 moins long que les 3-4 réunis, les 2-3-4 à sutures obliques sur les côtés.

Genre renfermant une demi-douzaine d'espèces paléarctiques, dont deux trop bien connues pour l'importance de leurs dégâts: *orizae* et *granaria*, sont répandues sur la plus grande partie du globe (1). La faune de notre pays (Corse comprise) en comprend trois espèces.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Scape antennaire presque droit. Rostre courbé, à dilatation basale forte et anguleuse latéralement en avant. Prothorax déprimé dorsalement et pourvu de gros points serrés, plus ou moins confluent; la base subtronquée; fortement étranglé derrière le bord antérieur. 2.
- Scape des antennes fortement courbé. Rostre droit, progressivement et très brièvement élargi à la base. Prothorax subconvexe et portant des petits points suboblongs, non confluent, même sur les côtés; la base bisinuée; faiblement étranglé derrière le bord antérieur. Épisternes métathoraciques avec deux rangs de points. Élytres ornés de quatre taches rousses ou entièrement roux. Long.: 2,5-3,5 mm. 3. **linearis.**
2. Épisternes métathoraciques très étroits, munis d'une seule série de points. Prothorax à points oblongs, assez serrés. Interstries élytraux assez larges et lisses. Dessus d'un brun rougeâtre uniforme. Long.: 2,5-3,5 mm. 1. **granarius.**
- Épisternes métathoraciques plus larges, munis de deux rangées de points. Prothorax à points subarrondis, très serrés. Interstries très étroits, ponctués. Dessus foncé, mat, avec deux taches élytrales rousses. Parfois entièrement roux ou noir (v. *funebri* REY). Long.: 2,5-3,5 mm. 2. **oryzae.**

(1) Si l'on se base sur la provenance du froment, de l'orge et du riz (Alphonse DE CANDOLLE, *Origine des plantes cultivées*, 1883), dont la culture remonterait à plus de 4.000 ans, on peut admettre que ces deux Calandres ont une origine asiatique.

1. *Sitophilus granarius* LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 378. — *segetis* L., l. c., p. 381. — *pulicaria* PANZ., Voet., IV, p. 54. — *unicolor* MARSH., Ent. Brit., p. 275. — HUSTACHE, 1931, p. 860. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

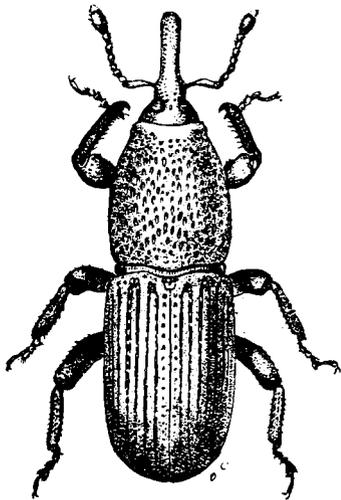


FIG. 560. — *Sitophilus granaria* L.

Long. : 2,5-3,5 mm. Allongé, subdéprimé, brun-châtain ou noirâtre, sans trace de taches plus claires sur les élytres, parfois le prothorax rougeâtre et les élytres plus foncés ; le dessus un peu brillant, la pilosité très fine, couchée, peu visible sur les interstries, sauf en arrière. Rostre faiblement arqué, moins long que le prothorax, anguleusement dilaté, à la base, avec des points serrés, alignés, muni d'une fine carène médiane. Antennes insérées à la base du rostre. Tête finement et éparsément pointillée ; front muni d'une fossette ponctiforme. Prothorax à points allongés, l'interpunctation unie et lisse. Élytres finement strié-ponctués ; les interstries presque aussi larges ou à peine plus larges que les

stries, lisses (sauf les suturales qui portent une rangée de points), élevés. Tibias denticulés, finement ciliés sur leur bord interne. Aptère.

Mâle : Métasternum au milieu, et base de l'abdomen impressionné ; rostre plus court, plus épais, et plus fortement ponctué.

La biologie larvaire et imaginale de cette espèce a été très étudiée et son éthologie a fait l'objet d'innombrables mémoires. L'insecte vit et se développe dans les grains du blé, seigle, orge, maïs, avoine, sarrasin, millet, pois-chiche, plus rarement dans les châtaignes, les glands, aussi dans les pâtes alimentaires. Il est aptère, aussi vit-il dans les greniers, magasins, réserves, etc. et jamais sur les plantes en plein champ. Dans les climats chauds, il existe 5 à 6 générations ; en France 3 ou 4 seulement qui sont échelonnées et empiètent les unes sur les autres. Les premières pontes commencent en mars ; les œufs éclosent au bout de 8 jours environ ; la durée larvaire est de 30 à 35 jours ; le stade nymphal d'une semaine. L'adulte pond une dizaine de jours après sa transformation, ce court laps de temps correspond à la maturation des organes sexuels. Les œufs sont déposés jusqu'aux mois d'août et septembre. L'insecte parfait provenant des dernières éclosions hiverne dans l'intérieur du grain. Sa longévité (d'après élevage) peut être de deux ans à deux ans et demi (COTTON, *Journ. Agric. Research*, XX, 1920, p. 409-422, figs.).

Cosmopolite ; toute la France (1).

(1) Sur une production française annuelle, évaluée, avant 1939, à environ 80 millions de quintaux de blé, la perte due aux attaques des Calandres était en moyenne de 5 %, soit 4 millions de quintaux.

2. *Sitophilus oryzae* LINNÉ, 1763, Amœn. Ac., VI, p. 395. — *quadrimaculata* WALK., Ann. Nat. Hist., IV, 1859, p. 219. — *v. funebris* REY, l'Éch., 1845, p. 50. — HUSTACHE, 1931, p. 860. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 2,5-3,5 mm. Se distingue du précédent par ses téguments dorsaux mats ou très faiblement luisants, les élytres avec deux taches rougeâtres, plus ou moins tranchées, l'une humérale, l'autre apicale ; la base du rostre carénée et trisillonnée, la tête plus fortement ponctuée, le front profondément impressionné en avant ; le prothorax à points arrondis, très serrés sur le disque, subconfluents sur les côtés, l'interpunctuation paraissant rugueux, avec parfois une faible carène médiane effacée à ses extrémités ; les élytres à stries plus fortement ponctuées, à interstries plus étroites, ponctués ; les soies plus longues, plus distinctes. Caractères sexuels secondaires identiques. Parfois entièrement roux ou noir sans trace de taches plus claires (*v. funebris* REY).

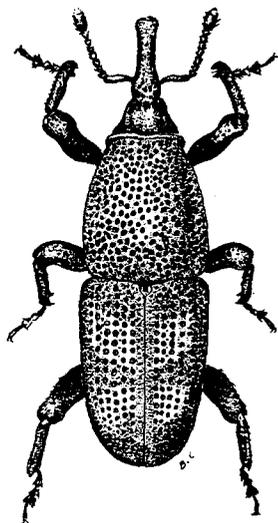


FIG. 561. — *Sitophilus oryzae* L.

Cette espèce vit dans toutes les graines et produits énumérés déjà pour *S. granaria*. Elle recherche plus particulièrement le riz. Elle est ailée et si elle se rencontre accidentellement dans nos régions, à l'intérieur des greniers ou magasins, dans les contrées chaudes, elle évolue en plein air, attaquant les céréales sur pied. Elle peut vivre dans les pays à climat équatorial, alors que la précédente recherche plutôt la zone tempérée. Sa biologie est à peu près semblable à celle de cette dernière. Elle présente 3 à 6 générations dans le sud de la France et en Afrique du Nord, et 7 à 8 sous les climats plus chauds de la Californie, les Antilles, la Jamaïque, etc. La durée de la vie imaginaire est plus brève que chez *granaria* et ne dépasse pas 8 mois. Les dégâts, peu sensibles dans nos régions, prennent une importance considérable dans certains pays exotiques, notamment, sur le riz, aux Indes (1).

Peu répandu en France. Attaque parfois le maïs en plein champ, en Provence. Ça et là dans les villes : magasins et entrepôts avec des produits d'importation. Presque dans toutes les parties chaudes du globe.

3. *Sitophilus linearis* HERBST, 1797, Käf., VII, p. 5. — *striatus* THUMB., 1815, Nov. Act. Ups., VII, p. 112. — *tamarindi* CHRISTY, 1824, Trans. ent. Soc. Lond., I, p. 36. — HUSTACHE, 1931, p. 861. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 2,5-3,5 mm. Allongé, brun de poix ou ferrugineux, ordinai-

(1) COTTES, Notes Écon. Entom., n° 1, 1888, Calcutta. — COTTON, Journ. Agric. Res., XX, p. 409.

rement avec quatre taches rougeâtres, peu tranchées sur les élytres ; les soies dorsales très courtes peu visibles. Diffère des deux précédents par son rostre droit, court et gros, peu renflé à la base, densément ponctué, sillonné et caréné à la base ; la tête densément ponctué, le front avec une fossette sulciforme, assez profonde ; le prothorax portant sur le milieu une fine ligne imponctué. Antennes et pattes rousses ou ferrugineuses comme chez les précédents ; la tranche interne des tibias ciliée mais indistinctement denticulée.

Dans les régions tropicales et subtropicales, la larve vit dans les gousses de *Tamarindus indica* L., légumineuse arborescente de la sous-famille des Césalpinées. Elle creuse, dans la pulpe des graines, une excavation cylindrique. La ponte s'effectue à raison de plusieurs œufs par graine. La transformation a lieu sur place (1).

Importé et signalé en France : Landes : Contis (CLERMONT) ; Dax (TEMPÈRE). — Alpes-Maritimes : Nice (A. GROUVELLE). — Corse : Corte (BONNAIRE, ma collection).

Répandu dans l'Inde, la Jamaïque, les Canaries, les Séchelles, les Mascareignes, l'Afrique, l'Australie, la Floride, la Californie, la Cochinchine-l'Égypte, etc.

Gen. **CALANDRA** CLAIRVILLE, 1798, Ent. Helv., I, p. 62.

(*Sphenophorus* SCHÖNH., 1826, Disp. Méth., p. 327. — *Cordyla* THUNB., 1815, J. DU VAL, Gen. Col., Curc., 1858, p. 68, Pl. 29, fig. 139, sub *Sphenophorus*. — CHITTENDEN, Proc. ent. Soc. Wash., VI, 1904, p. 128 et ibid, 1905, p. 116. — STIERLIN, Synopsis in Mitth. Schweiz. ent. Ges., 1882, p. 398 (Trad. REITER, in Rev. d'Entom., II, p. 50).

Rostre allongé, arqué, épaissi à sa base jusqu'à l'insertion antennaire, cylindrique et aminci ensuite ; scrobes très courts, fovéiformes, situés devant les yeux qui sont grands, réniformes et déprimés. Antennes insérées près de la base du rostre ; funicule de 6 articles, les deux premiers oblongs, les suivants courts, subarrondis, graduellement plus larges ; massue ovalaire, biarticulée. Prothorax oblong, tronqué au sommet, à lobes oculaires nuls. Écusson triangulaire. Élytres oblongs, subdéprimés, arrondis séparément au sommet ; épipleures nuls ; pygidium grand, très oblique. Fémurs avec 2 lignes de courtes soies sur leur tranche interne. Protibias arrondis, brièvement ongulés à l'angle externe, fortement à l'angle interne ; ongles simples chez les espèces d'Europe. Abdomen de 5 segments, les sutures droites, le 5^e plus long que les 3^e et 4^e ensemble. Prosternum à bord postérieur avancé en triangle, en son milieu, contre le mésosternum, en forme de tubercule obtus et impressionné sur sa ligne médiane.

(1) COTTON (T. Richard), Biologie, *Journ. Agric. Res.*, XX, p. 439-446, 1921.

Genre renfermant environ 150 espèces réparties dans tout le globe, mais particulièrement abondantes dans le Nouveau Monde. On en compte une demi-douzaine en Europe.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Points du dessus du corps sans petits poils squamuleux (1). 2.
- Pointe du dessus du corps portant un poil squamuleux court bien visible 3.
2. Rostre et tête réunis plus longs que le prothorax, ou rostre seul égal au prothorax. Noir, un peu luisant en dessus ; élytres noirs ou bruns ; interstries à ponctuation inégale, composée de points fins et un peu plus gros, disposés en plusieurs séries irrégulières. Long. : 11-14 mm. 1. **picea**.
- Rostre et tête réunis aussi longs que le prothorax, ou rostre seul ; plus court que le prothorax. Noir, mat ; interstries à points excessivement fins, formant une ou deux séries peu nettes ; les points du sommet portant (vu de profil) des poils gris excessivement courts, microscopiques. Long. : 10-14 mm. 2. **parumpunctata**.
3. Prothorax à points assez serrés, avec une ligne médiane imponctuée plus ou moins distincte. Stries élytrales à points écartés. Massue des antennes à partie cornée un peu plus large que longue. Fémurs claviformes ; tibias noirs, courts et larges : 4.
- Prothorax à points serrés, avec une ligne médiane assez large, un peu saillante accompagnée de chaque côté de une ou deux aires imponctuées. Stries à points serrés entamant le bord des interstries. Massue à partie cornée plus longue que large. Fémurs non claviformes ; tibias et tarse d'un brun-rouge, grêles. Long. : 6-8 mm. 5. **meridionalis**.
4. Funicule à 2^e article plus long que large. Interstries à peu près de même largeur, à points assez serrés et portant des poils squamuleux assez gros, très apparents. Métafémurs sans impression oblique au milieu de leur bord interne. Noir, élytres souvent bruns. Long. : 10-15 mm. 3. **abbreviata**.
- Funicule à 2^e article aussi large que long. Interstries pairs ordinairement plus étroits que les impairs ; ces derniers à points moins serrés et subsériés ; les poils très petits, visibles. Métafémurs présentant, sur le milieu de leur bord interne, une légère impression oblique rarement absente. Long. : 6,5-9 mm. 4. **striatopunctata**.

(1) Les points des côtés du corps étant porteurs de poils squamuleux, il n'est question que de ceux du disque.

1. **Calandra picea** PALLAS, 1776, *Iter.*, I, p. 464. — *opaca* STIERL. (non GYLL.), *Mitth. Schweiz. ent. Ges.*, 1882, p. 398. — HUSTACHE, 1931, p. 855. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417 ; Cat. Corse, p. 446.

Long. : 11-14 mm. Oblong, noir, peu convexe ; les élytres parfois rougeâtres, le dessus mat ou peu luisant, glabre ; antennes et pattes noires ; prothorax à points espacés, fortement resserré et brièvement tubuleux en avant ; 2^e article du funicule antennaire plus long que large. Stries élytrales fines mais profondes, à points très petits, entamant légèrement le bord des interstries, ceux-ci à ponctuation irrégulière. Poitrine et pièces latérales à points espacés, peu profonds.

Mâle : Méta sternum et base de l'abdomen longitudinalement et fortement impressionnée. Rostre moins élargi à sa base chez la femelle.

v. **nitens** ALL., 1870, *Berl. ent. Zeit.*, p. 207. — Dessus très brillant ; les points des stries plus grands.

v. **striatopunctata** REITT. (non GÖTZE), 1883, *Deutsche ent. Zeit.*, p. 232. — Points des stries très grands ; ceux des interstries épars et très fins.

v. **rubida** REY, *L'Échange*, 1895, p. 50. — Élytres rougeâtres.

La larve vit dans les racines d'*Arundo donax* L., où nous l'avons observée dans les Alpes-Maritimes, à Mandelieu, en fin février ; la nymphose a lieu sur place, en mars-avril, époque où l'adulte apparaît. La phase larvaire doit être longue et hibernante.

Endroits humides, bord des étangs.

Répandu mais rare dans le Nord et le Centre, plus abondant et même commun dans le Midi et en Corse.

Seine. — Seine-et-Oise : nombreuses citations !. — Aude. — Marne !. — Yonne. — Loiret !. — Allier !. — Rhône. — Charente-Maritime !. — Gironde, rare (TEMPÈRE).

La v. *nitens* dans toute la Provence ; la v. *rubida* çà et là dans le Midi ; la v. *striatopunctata*, en Corse (BONNAIRE), en Algérie et au Caucase.

Europe moyenne et méridionale ; Sibérie occidentale.

2. **Calandra parumpunctata** GYLL., 1837, ap. Schönherr, *Gen. Curc.*, IV, p. 931. — v. *opaca* GYLL., 1837, l. c.. — *sicula* STIERL., 1882, *Mitt. Sch. ent. Ges.* — HUSTACHE, 1931, p. 856. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417 ; Cat. Corse (note), p. 446.

Long. : 10-14 mm. Voisin du précédent, les téguments entièrement bruns ou noirs, mats, parfois un peu soyeux mais non brillants. Se distingue par le rostre plus court (pas plus long que le prothorax) ; les interstries élytraux à points plus fins, plus superficiels, ceux du sommet émettant chacun un petit poil gris extrêmement fin, visible de profil, les points sur le disque assez souvent presque unisériés, surtout en avant. Caractères sexuels secondaires identiques.

Corse (REY, *l'Échange*, 1895, p. 50) ; idem : St-Florent (D^r R. F. SCHARFF, *Ber. Senkenberg. Ges. Frankf.*, 1894, p. 166) ; Bastia, deux exemplaires (BONNAIRE !).

Grèce, Turquie, Asie Mineure, Italie, Sicile.

OBSERVATION. — Cette espèce n'est peut-être qu'une forme de la précédente. Les exemplaires authentiques que j'ai vus sont plus étroits que cette dernière, les élytres paraissent plus fortement rétrécis en arrière ; la ponctuation du dessous du corps est à peu près semblable.

3. *Calandra abbreviata* FABRICIUS, 1787, Mant., I, p. 99. — *paludicila* WALT., Reis., 2, p. 81. — *scotina* GERM., 1824, Ins. Sp. nov., p. 298. — HUSTACHE, 1931, p. 856. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 10-15 mm. Diffère des précédents par les points du dessus du corps munis d'un poil squamuleux jaune, court, épais, bien visible ; prothorax à ponctuation assez serrée, plus forte, plus profonde, avec une ligne médiane imponctuée parfois peu distincte. Stries fines ; interstries à points assez forts, serrés, rangés irrégulièrement sur 3 rangs par interstrie, plans, de largeur à peu près tous semblables. Métafémurs sans impression oblique au milieu du bord interne. Coloration du corps noir ou brun ; pattes entièrement foncées. Caractères sexuels secondaires comme ceux des précédents.

v. *inaequalis* ALL., Berl. ent. Zeit., 1870, p. 208. — *denominatus* CHEVR., Ann. Soc. ent. Fr., 1885, p. 106. — Interstries élytraux convexes.

France méridionale : région méditerranéenne et sud-ouest ; assez commun.

Rare dans le Centre, remonte jusqu'en Anjou (GALLOIS). Répandu dans le Var, les Bouches-du-Rhône où il est commun en Camargue ; Hérault : Aude ; Pyrénées-Orientales ! ; Landes ! ; Gironde ; Puy-de-Dôme : Clermont-Ferrand (HUSTACHE).

La v. *inaequalis* avec la forme typique dans le Midi.

Europe méridionale et moyenne ; Maroc : Tanger (BONNAIRE !).

4. *Calandra striatopunctata* GÆZE, 1777, Ent. Beytr., I, p. 410. — *mutilata* LAICH., 1791, Tyrol. Ins., p. 216. — *ardesia* ALL. (non OLIV.), 1870, Berl. ent. Zeit., p. 209.

— *helvetica* STIERL., 1882, Mitt. Schweiz. ent. Ges., p. 400. — HUSTACHE, 1931, p. 857. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417 ; Cat. Corse, p. 446.

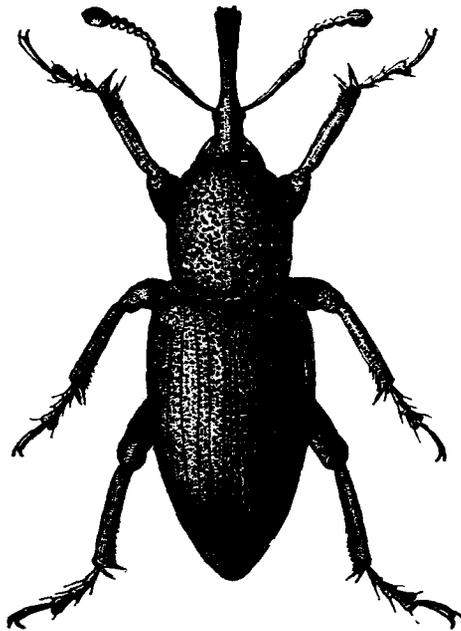


FIG. 562. — *Calandra striatopunctata* GÆZE.

Long. : 6,5-9 mm. Voisin de *abbreviata* ; distinct par ses antennes plus courtes, ses élytres souvent rougeâtres, à interstries pairs le plus souvent plus étroits et à ponctuation plus serrée que sur les impairs qui ont des points plus espacés et subsériés ; les poils squamuleux plus petits, cependant visibles. Métafémurs avec une légère impression rarement absente sur le milieu de leur face interne. Le 2^e article du funicule aussi large que long (plus long que large chez *abbreviata*). Caractères sexuels secondaires identiques aux précédents.

La larve vit à la base des racines de *Scirpus lacustris* L. ; la transformation s'effectue dans l'intérieur du collet de la plante ; l'imago apparaît au printemps. L'adulte vit très longtemps et hiverne dans les mousses et détritux divers ; il se montre dès les premiers beaux jours en même temps que ceux nouvellement éclos (HOFFMANN).

Commun dans toute la France et la Corse.

Europe centrale et méridionale.

5. **Calandra meridionalis** GYLL., 1837, in Schönherr, Gen. Curc., IV, p. 934. — v. *uniseriata* STIERL., 1882, Mitt. Schweiz. ent. Ges., p. 401. — v. *Grandini* MARSEUL, L'Abeille, 1870, p. 57. — *pumilus* ALL., 1870, Berl. ent. Zeit., p. 210. — *sanguinipennis* CHEVR., Ann. Soc. ent. Fr., 1885, p. 107. — HUSTACHE, 1931, p. 857. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 417.

Long. : 6-8 mm. Un peu plus petit que le précédent dont il se sépare nettement par les caractères suivants : ligne médiane du prothorax flanquée latéralement d'une ou deux aires lisses, imponduées. Partie cornée de la massue antennaire plus longue que large (un peu plus large que longue chez *striatopunctata*) ; le 2^e article du funicule plus long que large (non aussi large que long). Sculpture élytrale plus forte, plus serrée, les points des stries entamant le bord des interstries ; le 5^e interstrie, au moins en avant, avec une seule série de points alignés, les autres avec 2-3 rangs irréguliers de points plus gros. Pattes plus grêles ; les tibias et le funicule des antennes brun-rouge ou testacés.

Caractères sexuels secondaires analogues à ceux des autres espèces.

Les variations suivantes se trouvent mêlées à la forme typique :

v. *Grandini* MARS. — *pumilus* ALL. — *sanguinipes* CHEVR. — Élytres rougeâtres.

v. *uniseriata* STIERL. — Interstries, pour la plupart, à ponctuation unisériée.

Littoral de la Provence et du Languedoc ; bord des étangs ; terrains salés. Assez commun (1).

Europe méridionale : nord de l'Afrique.

OBSERVATION. — Il est remarquable, comme le fait observer SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, de constater l'absence des *C. meridionalis* et *abbreviata*, en Corse, alors qu'ils existent abondamment dans la Sardaigne. Ce fait n'est d'ailleurs pas unique et se répète pour un certain nombre d'espèces, montrant ainsi la différence des deux faunes.

(1) Les citations se rapportant à la Gironde et à l'Anjou semblent douteuses.

Tribu des Bariini.

Mandibules bifides. Scrobes, vu de dessus, non visibles, sauf en avant. Intervalle interoculaire aussi large ou plus large que le rostre. Funicule de 7 articles. Fémurs inermes. Ongles simples. Hanches prothoraciques distantes. Épimères mésothoraciques grands, leur sommet visible dans l'angle thoraco-élytral. Segments ventraux 2-3-4 à bord postérieur arqué latéralement en arrière.

TABLEAU DES GENRES.

- Élytres laissant le pygidium à découvert. Rostre séparé du front par une impression transversale profonde. Antennes courtes, à 2^e article du funicule subégal au 3^e ; massue ovale, ses deux articles distaux portant une pubescence plus dense que sur le 1^{er} basal (p. 1053) **Baris**.
- Élytres recouvrant entièrement le pygidium. Rostre et front sans ligne de démarcation quelconque. Antennes plus longues, le 2^e article du funicule nettement plus long que le 3^e ; massue oblongue, ses trois articles uniformément pubescents. (p. 1082) **Limnobaris**.

Gen. **BARIS** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. novae*, I, p. 197.

(*Baridius* SCHÖNHERR, 1826, *Disp. méth. Curc.*, p. 274. — *Eumyclerus* SCHÖNHERR, 1838. — *Melaleucus* CHEVROLAT, 1882. — *Aulacobaris* DESBR., *Frel.*, II, 1892). — H. BRISOUT, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1870, p. 31 et 287 (Monographie) ; DESBROCHERS, *Frelon*, II, 1892 (idem) ; HUSTACHE, *Ann. Soc. ent. Fr.* (1931), p. 217 (936).

Rostre de grosseur et de longueur variables, plus ou moins arqué, cylindrique ; scrobes fortement infléchis en dessous, très obliques, non visibles sur les côtés, sauf en avant. Antennes insérées plus ou moins en avant du milieu du rostre ; funicule de 7 articles, le 1^{er} ou les deux premiers allongés, obconiques, le 2^e subégal au 3^e, les suivants courts et serrés ; massue ovale. Yeux latéraux, ovales-oblongs, déprimés. Tête marquée d'une raie transversale à la base du rostre. Prothorax ordinairement subparallèle latéralement, en arrière, plus ou moins rapidement rétréci au sommet. Écusson petit, mais distinct. Élytres ovales ou oblongs ; pygidium découvert. Fémurs inermes, tibias le plus souvent finement ongulés au sommet ; ongles simples, libres ou connés. Ailé ou aptère.

Genre homogène, réunissant environ 150 espèces dans la région paléarctique.

Les larves connues se transforment dans les tiges, au collet ou dans les racines des plantes qu'elles attaquent ; elles sont parfois cécidogènes. Les principales familles botaniques recherchées sont : Crucifères, Résédacées, Composées, Malvacées, Chénopodiacées, Cucurbitacées, Caryophyllacées.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Ongles libres (*Baris* s. st.) 2.
 — Ongles connés à la base (*Baridius* SCHÖNH.). Corps ovoïde, d'un noir un peu terne, glabre. Stries élytrales très fines, à points oblongs et espacés ; interstries avec un ou deux rangs de petits points. Prothorax très finement et régulièrement ponctué. Long. : 4-5 mm. 1. **timida**.
2. Dessus de couleur métallique (bleu, vert, cuivreux, violet) . . . 17.
 — Dessus de couleur non métallique (noir, parfois rouge en tout ou en partie) 3.
3. Élytres non squamulés, ou seulement avec 2 ou 4 petites taches basales blanches 6.
 — Élytres entièrement squamulés ou ornés d'un dessin squamuleux 4.
4. Prothorax ponctué sur la région dorsale 5.
 — Prothorax non ponctué sur le disque, couvert ainsi que les interstries élytraux, d'un réseau à mailles formées de squamules écrasées. Dessin blanc et fauve comprenant cinq taches prothoraciques dont deux en avant et trois à la base ; sur les élytres, une bande basale, une autre sur la suture jusqu'au milieu, celle-ci flanquée de chaque côté, à son sommet, d'une tache et de quelques points blancs. Dessous du corps et pattes enduits de squamules blanches et fauves. Long. : 2,2-2,7 mm. 2. **opiparis**.
5. Prothorax et élytres densément couverts de squamules blanchâtres ou grisâtres, parfois en partie jaunes. Corps étroit, allongé (forme typique), ou à squamules plus fines, ne couvrant que les côtés du prothorax et réparties, sur les élytres, en taches symétriquement, les interstries avec un seul rang de squamules fauves, alignées ; stries découvertes, bien visibles. Taille plus petite (subsp. *vestita* PERRIS). Long. : 2-3,5 mm. 4. **scolopacea**.
- Prothorax glabre. Élytres ornés d'un dessin blanc en forme de X. Protibias armés en plus de l'onglet apical interne normal, d'une petite dent spiniforme. Corps oblong, noir, brillant. Long. : 2,2-4,5 mm. 3. **spoliata**.
6. Élytres rouges, au moins en partie 7.
 — Élytres noirs 9.
7. Pattes et antennes rouges. Élytres sans calus antéapical distinct 8.
 — Pattes et antennes noires ou brunes. Élytres noirs avec le tiers ou la moitié postérieure rouge ; calus antéapical distinct. Rostre glabre en dessous. Long. : 2-3,5 mm. 6. **analis**.

8. Élytres entièrement rouge-brun ou châtain-rougeâtre, avec la suture souvent rembrunie. Rostre assez arqué, finement mais distinctement ponctué, le dessus glabre, le dessous finement pubescent. Prothorax en ogive, faiblement arqué latéralement. Long. : 3-3,5 mm. 5. **rufa.**
- Élytres noirs, brillants, avec une large tache apicale d'un rouge de sang, prolongée, en avant, de chaque côté, jusqu'au calus huméral. Rostre fortement arqué, non ponctué, finement chagriné, alutacé, le dessus à pubescence blanchâtre, le dessous glabre. Prothorax noir, quadrangulaire, les côtés parallèles, le bord antérieur très faiblement arqué. Long. : 2-2,2 mm. 8. **pyrenaica.**
9. Élytres subrhomboïdes, subrectilignement resserrés latéralement à leur base, à partir du tiers antérieur, atténués en arrière ; calus huméral indistinct. Aptère. 10.
- Élytres oblongs, les épaules plus ou moins marquées, à calus huméral distinct. Ailé 11.
10. Prothorax à côtés subparallèles à ponctuation grosse et profonde, avec une ligne lisse médiane. Pattes et antennes ferrugineuses. Scape antennaire rougeâtre à la base ; massue ovale. Interstries élytraux pourvus d'une série de points fins mais distincts. Insecte mat ou peu brillant. Long. : 2-2,5 mm. 14. **erysimi.**
- Prothorax à côtés légèrement arqués, à ponctuation très fine, superficielle, sans ligne médiane lisse. Pattes et antennes d'un noir profond. Interstries avec une série de points excessivement fins, microscopiques. Massue antennaire oblongue. Insecte très brillant. Long. : 3,8-4 mm. (1) **erysimi erysimoides.**
11. Élytres sans calus antéapical, ou dans le cas contraire, sans ligne médiane lisse sur le prothorax et prosternum non impressionné devant les hanches. 12.
- Élytres à calus antéapical distinct. Prothorax avec une ligne médiane lisse. Prosternum avec une impression antérieure profonde, limitée latéralement par une fine carène contournant la hanche prothoracique. Long. : 2-3,5 mm. **nalis** var. **insularis.**
12. Dessus du prothorax couvert de points serrés, leurs

(1) *B. cataphracta* PEYER., *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1925, p. 282, de l'Atlas marocain, peut être considéré également comme une race géographique de *erysimi* CHOB. Il s'en distingue par son prothorax plus long, la ponctuation des interstries plus forte, les stries plus larges ; *erysimoides* A. HOFF. se rapproche davantage de *cataphracta* par la couleur de ses pattes, son aspect brillant, sa taille supérieure, etc.

- intervalles moins grands ou à peine aussi grands que les points. 13.
- Dessus du prothorax à points espacés, leurs intervalles beaucoup plus grands que les points 15.
13. Prothorax avec une ligne médiane lisse. Rostre pubescent en dessous. Élytres parallèles en avant, sans calus anté-apical. Prosternum impressionné devant les hanches 14.
- Prothorax sans ligne médiane ponctuée, à ponctuation dorsale ocellée, grosse et profonde. Stries élytrales fortes, profondes ; calus antéapical distinct. Coloration d'un noir profond à peine luisant. Prosternum non impressionné devant les hanches. Long. : 3-4,5 mm. 9. **artemisiae.**
14. Dessus d'un noir mat ; prothorax à lobe basal distinct, à ponctuation dorsale extrêmement serrée ; élytres portant souvent une faible moucheture blanche à la base des 3^e et 8^e interstries. Long. : 2,2-4 mm. 10. **morio.**
- Dessus noir brillant ; prothorax non lobé à la base, à ponctuation moins serrée. Forme plus convexe. Long. : 3,3-6 mm. 7. **atronitens.**
15. Prothorax sans rebord à la base ou à rebord plus fin. 16.
- Prothorax à base nettement maginée de chaque côté, à peu près aussi large que long, lobé à sa base, les côtés parallèles sur sa moitié postérieure, brusquement et fortement resserré en avant. Rostre pubescent en dessous. Long. : 3-5 mm. 12. **quadraticollis.**
16. Prosternum légèrement creusé en avant des hanches, mais non fovéolé près du bord antérieur. Prothorax un peu plus long que large, les côtés parallèles sur ses 3/4 postérieurs, modérément convergents en avant. Rostre pubescent en dessous. Protibias du mâle avec un ongle apical interne. Long. : 2,2-3,5 mm. 11. **laticollis.**
- Aspect et taille du précédent. Prothorax à bords latéraux plus droits, à points discaux bien plus gros, écartés. Interstries subdéprimés, antennes et pattes rouges ou rousses (non brunes) 11 *bis.* **dalmatina.**
- Prosternum fortement creusé devant les hanches et portant deux fossettes profondes près de son bord antérieur. Rostre glabre en dessous. Interstries devenant droits et convexes vers le sommet, le 9^e caréné. Protibias du mâle avec un denticule interne en plus de l'onglet apical normal. Long. : 2,8-3,2 mm. 13. **cariniventris Joffrei.**
17. Points des flancs du prothorax très grossiers, oblongs, confluents, déterminant des rides longitudinales 18.

- Points des flancs du prothorax médiocres, en majeure partie, arrondis et séparés 20.
18. Élytres à côtés parallèles de la base au milieu ; calus huméral saillant. Prothorax ordinairement pourvu d'un espace lisse et imponctué près des angles postérieurs. 19.
- Élytres visiblement élargis de la base au milieu et, de là, atténués vers le sommet ; calus huméral indistinct. Prothorax plus long que large, sans espace lisse aux angles postérieurs, sa ponctuation fine, obsolète, espacée, un peu oblongue, portant une ligne médiane lisse, un peu relevée. Long. : 2,5-4 mm. 19. **lepidii**.
- Élytres plus courts, à peine élargis sur les côtés, plus obsolètement arrondis au sommet. Prothorax transversal, à ponctuation moitié plus forte et plus serrée, sans ligne médiane lisse ; interstries plans, relevés sur les bords. Même taille que le précédent. 19 *bis*. **Ochsi**.
19. Prothorax à points ovales ou subarrondis, avec une bande médiane lisse très nette. Stries élytrales 7 et 8 réduites, derrière l'épaule, à de petits points peu distincts. Long. : 2,3-4,5 mm. 20. **coerulescens**.
- Prothorax à points oblongs, sans bande lisse sur la ligne médiane ou avec un espace irrégulier peu net. Stries des élytres 7 et 8 réduites, derrière l'épaule, à une ligne de points nets. Long. : 3,5-5 mm. 21. **fallax**.
20. Corps étroit, linéaire. Élytres au moins deux fois aussi longs que larges, non élargis derrière les épaules. Fémurs grêles, squamulés. Prothorax à ponctuation arrondie, espacée, l'intervalle entre chaque point plus grand que les points 21.
- Corps oblong, ovale ou elliptique. 24.
21. Épaules et base du rostre sans taches de pubescence spéciale 22.
- Épaules avec une tache de pubescence blanche et une tache plus petite, de même nature, de chaque côté du rostre. Élytres à pubescence excessivement courte, peu visible. Long. : 3,2-3,5 mm. 15. **corsicana**.
22. Prothorax au moins aussi long que large. Élytres nettement plus longs que larges. 23.
- Prothorax plus large que long, avec une ligne médiane imponctué. Élytres courts, environ deux fois aussi longs que larges, légèrement arqués latéralement. Long. : 3,2-3,5 mm. 17. **intermedia**.
23. Prothorax conique, un peu plus long que large, progressivement rétréci en avant, à ponctuation très fine. Inter-

- stries élytraux glabres, presque lisses ; stries 7-8 réduites, derrière l'épaule, à des lignes de points ; les interstries adjacents imponctués. Long. : 2,5-3,5 mm. 18. **cuprirostris**.
- Prothorax subtrapézoïdal, aussi long que large, à côtés très légèrement sinués, assez fortement rétréci en avant, la ponctuation assez forte. Interstries nettement pointillés, chaque point émettant un poil squamuleux plus ou moins visible ; stries 7-8 nettement tracées presque jusqu'à l'épaule. Coloration du dessus verte, très rarement bleue. Long. : 3-4 mm. 16. **prasina**.
- Semblable au précédent, mais prothorax subconique ; élytres glabres et sans points distincts sur les interstries. Dessus bleu ou violet, très rarement vert 16 *bis*. **Gudenusi**.
24. Interstries deux fois aussi larges que les stries 25.
- Interstries au moins trois fois aussi larges que les stries, leur ponctuation très fine ou indistincte. Corps ovoïde. Prothorax à points fins, espacés, leurs intervalles plus grands que les points. Long. : 3,5-4 mm. 23. **chlorizans**.
25. Prothorax sans espace lisse bien délimité près des angles postérieurs, sans bande médiane lisse ou à bande incomplète et peu distincte. 26.
- Prothorax conique avec un espace lisse imponctué et brillant devant les angles postérieurs et une bande lisse sur la ligne médiane, le reste densément ponctué. Élytres oblongs ; stries profondes imponctuées ; interstries avec une série de petits points. Protarses courts, le 2^e article aussi long que large. Long. : 2-3 mm. 24. **nivalis**.
- Prothorax subparallèle sur le milieu des côtés. Élytres moins arqués latéralement, à stries plus fortes et plus ou moins distinctement ponctuées. Même taille. **nivalis Devillei**.
26. Élytres plus de deux fois aussi longs que larges ; points des interstries très nets, assez forts, unisériés sur les interstries pairs, bisériés sur les impairs. Protarses courts, le 2^e article moins long que large. Long. : 3-4,2 mm. 22. **pivicornis**.
- Élytres à peine deux fois aussi longs que larges ; points des interstries râpeux, pourvus d'un poil court, squamuleux, unisériés. Protarses élancés, le 2^e article oblong. Long. : 2-3 mm. 25. **Villae**.

1. **Baris timida** ROSSI, 1792, Fn. Etr. Mant., I, p. 37. — *nitens* F., Ent. Syst., I, 1792, p. 403. — v. *polita* REITT., 1895, Bestim. Tabell., 33, p. 20. — HUSTACHE, 1931, p. 942. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 420 ; Cat. Corse, p. 445.

Long. : 4-5 mm. Ovale, peu convexe, noir, presque mat ou un peu

soyeux, glabre ; les antennes rougeâtres, les pattes noires, sauf les tarsi ferrugineux. Rostre épais, arqué, empâté en dessous (voir de profil), égal au prothorax, assez finement et densément ponctué en dessus, la ponctuation des bords latéraux 3 fois aussi forte et alignée. Funicule antennaire épais, ses articles progressivement élargis, devenant transversaux. Prothorax subcarré jusqu'à son brusque et fort rétrécissement antérieur, le disque à ponctuation fine régulière, assez espacée ; la ligne médiane lisse, obsolète. Écusson imponctué, entier ou sillonné au milieu. Élytres presque aussi larges que le prothorax à la base, finement strié-ponctués ; interstries très larges, plans, avec, en leur milieu, une ou deux lignes de très petits points alignés ; calus antéapical nul. Pattes fortes ; ongles cornés.

Mâle : Base de l'abdomen creusée longitudinalement au milieu ; rostre plus épais et plus fortement ponctué que celui de la femelle, protibiais avec un ongle apical interne, inséré près de l'onglet normal.

v. *polita* REITT. — Dessus nettement brillant.

La larve s'observe à Auribeau (Alpes-Maritimes), dans le collet des racines de *Malva silvestris* L., et dans la vallée de la Siagne, près la Bocca, dans celui d'*Abutilon avicennae* GAERTN. (!). Elle creuse de courtes et larges excavations dans lesquelles s'opère la nymphose à partir du commencement de juin ; l'imago se montre à la fin du même mois et au début de juillet ; celui-ci hiverne et sort dès le début d'avril.

L'adulte se rencontre, en outre, sur d'autres Malvacées ; *Malva rotundifolia* L. (DUPREZ !, HOFFMANN), *Althaea officinalis* (PIARZOLI, HÉBERT !), *Lavatera arborea* L. (R. DE BORDE !). En Sardaigne, sur *Hibiscus roseus* THORE (BAUDI).

Répandu et assez commun dans la région méditerranéenne, notamment sur le littoral : Alpes-Maritimes !. — Var !. — Bouches-du-Rhône !. — Vaucluse !. — Gard !. — Hérault. — Pyrénées-Orientales. — Corse ; commun.

La variété *polita* abondante en Algérie ; Maroc ; Morée ; Caucase.

Europe méridionale ; Afrique du Nord.

OBSERVATION. — Les citations : Landes (GOBERT) ; Charente-Maritime : Royan (LABORDERIE, 1903) ; Rhône : Lyon (GRILAT) demanderaient à être confirmées.

2. *Baris opiparis* J. DU VAL, 1852, Ann. Soc. ent. Fr., p. 715. — HUS-TACHE, 1931, p. 943. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2,2-2,7 mm. Oblong, subdéprimé, noirâtre ; les téguments dorsaux un peu luisants, imponctués, réticulés ; orné d'un dessin squamuleux, formé de squamules assez grandes, arrondies ou subcarrées, très serrées, imbriquées, comprenant, sur le prothorax, 4 taches blanches : 2 en avant, assez rapprochées, les 2 autres près de l'angle postérieur, ces dernières souvent soulignées de fauve, une cinquième devant l'écusson, entièrement jaune-brun ; sur les élytres, une bande transversale à la base, atteignant les épaules et une bande suturale occupant la moitié antérieure, d'un jaune brun, en outre une moucheture blanche sur le

quart basal du 5^e interstrie et deux autres, de même couleur, submédianes, l'une sur le 3^e interstrie, débordant souvent le 2^e et le 4^e, l'autre sur le 9^e, s'étendant parfois jusqu'au bord de l'élytre, enfin une large fascie apicale blanche bordée de jaune-brun en dessous ; les antennes ferrugineuses ; les pattes rousses, densément squamulées de blanchâtre et de jaunâtre ; le dessous du corps couvert de squamules serrées de cette même couleur. Rostre fortement arqué à sa base, presque droit ensuite, brun ou rougeâtre, gibbeux à sa base, densément et finement ponctué. Prothorax à peine transversal, ses côtés presque droits jusqu'au rétrécissement antérieur qui est modérément et non brusquement accentué, à partir de la moitié distale ; avec ou sans ligne médiane lisse. Élytres subrectangulaires, à peine plus larges que le prothorax ; stries fines et imponctuées ; interstries plans. Ongles libres.

Caractères sexuels secondaires comme ceux du précédent.

La larve, d'après PERRIS (Larves Coléopt., p. 410), vivrait sur diverses Crucifères, notamment sur *Brassica oleifera* D. C.

L'adulte se trouve sur *Sinapis incana* L. (MARQUET), *Cakile maritima* Scop. (!), *Isatis tinctoria* L. (FAGNIEZ), *Diptotaxis muralis* D. C. (CHABAUT).

Région méditerranéenne ; assez abondant par places. — Var. — Bouches-du-Rhône. — Vaucluse. — Hérault. — Pyrénées-Orientales. — Rare ou nul dans les Alpes-Maritimes. Non signalé de la Corse, bien qu'existant en Sardaigne.

Europe méridionale ; Nord de l'Afrique.

3. *Baris spoliata* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 692. — HUSTACHE, 1931, p. 944. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421 ; Cat. Col. Corse, p. 445.

Long. : 2,2-4,5 mm. Oblong, subdéprimé, noir, très brillant ; les élytres ornés, d'un dessin blanc-jaunâtre, en forme de X, composé de squamules assez épaisses, allongées, caduques ; antennes et pattes brunes ou rougeâtres, les fémurs souvent plus foncés. Épimères et épisternes méso- et métathoraciques assez densément couverts de squamules arrondies, blanchâtres. Rostre rougeâtre, peu arqué, ponctué-strié. Funicule des antennes à 1^{er} article égal aux trois suivants réunis, le dernier contigu à la massue. Prothorax faiblement transversal, subcarré jusqu'au rétrécissement antérieur qui est très brusque et très prononcé ; finement et éparsément pointillé sur le disque où la ligne médiane lisse est plus ou moins distincte, les flancs fortement ponctués-ridés. Élytres oblongs, à bords latéraux subparallèles ; faiblement convergents en arrière à partir du tiers basal environ ; stries fines, sans points distincts ; interstries plans, finement pointillés en 1-2 rangs irréguliers. Ongles libres.

Mâle : Base de l'abdomen impressionné ; bord postérieur du prosternum saillant au milieu et échancré avec deux touffes squamuleuses (tronqué et dénudé chez la femelle).

Vit au pied d'une Chénopodiacee : *Camphorosma monspeliaca* L. (MARQUET). — **Biologie** : PERRIS (Larves col., p. 410). En Tunisie, la larve se montre très nuisible aux œillets cultivés dont elle mine la tige et la base des racines et qu'elle fait périr. Les dégâts ont lieu de juin à la mi-septembre (L. DUMONT !), de même en Algérie (BALACHOWSKY) (1).

Répandu bien qu'assez rare dans la région méditerranéenne. Rare dans le Var : Hyères (BRISOUT, GRENIER !). Un peu plus fréquent dans les Bouches-du-Rhône, dans l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales (assez nombreuses localités). Semble rarissime dans les Alpes-Maritimes, où sa plante nourri-

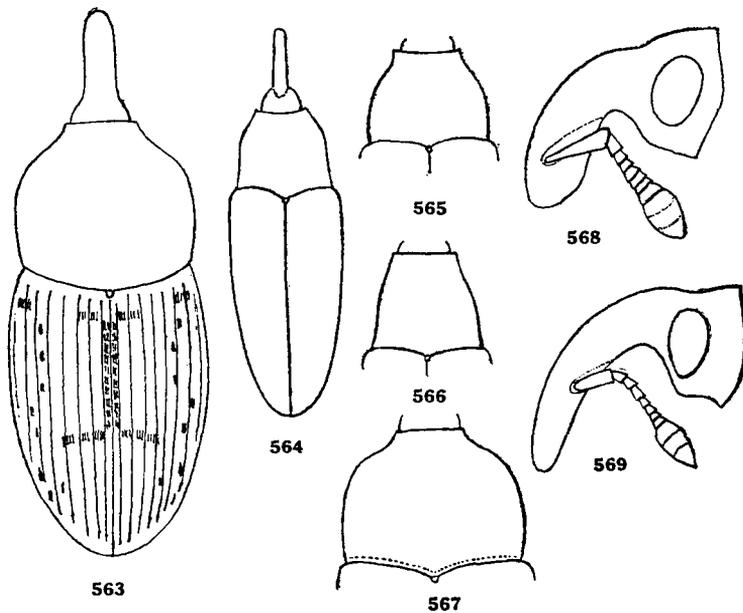


FIG. 563 à 569. — 563. *Baris spoliata* BOH. (contour du corps) ; — 564. *B. cuprirostris* F. (id.) ; — 565. *B. prasina* BOH. (prothorax) ; — 566. *B. Gudenusi* SCHULTZE (id.) ; — 567. *B. quadrati collis* BOH. (id.) ; — 568. *B. atronitens* CHEVR. (tête profil) ; — 569. *B. pyrenaica* HOFFM. (id.).

cière n'est cependant pas rare sur la côte, en particulier au Cap d'Antibes (2). Signalé de la Corse : Bonifacio (DAMRY).

Espagne, Algérie, Tunisie, Maroc oriental.

4. ***Baris scolopacea*** GERM., 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 202. — *Carneri* PIC., l'Éch., XXX, 1922, p. 30. — *colorata* BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, 2, p. 700. — *pallidicornis* BOH., l. c., p. 702. — *parvula* BOH., l. c., p. 701. — v. *vestita* PERRIS, 1857, Ann. Soc. Linn. Lyon,

(1) Voir PEYERIMHOFF (Bull. Sc. Nat. Maroc, 1945-1946-1947, XXV, XXVI, XXVII, p. 297 (publié en 1949).

(2) Récemment observé à Nice, où il nuit aux œillets. Cf. A. HOFFMANN, Répertoire analytique des espèces animales nuisibles en 1952, in Ann. Epiphyties, III, 1953, p. 426.

IV, p. 143. — v. *vicina* H. BRIS., 1870, Ann. Soc. ent. Fr., X, p. 39. — HUSTACHE, 1931, p. 944. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 145.

Long. : 2-3,5 mm. Allongé, étroit, noir ; les téguments masqués, en dessus et en dessous, par une couche serrée de squamules ovales ou oblongues, rousses et blanchâtres (celles du prothorax disposées transversalement), formant des taches irrégulières, la couleur dominante tantôt rousse, tantôt blanchâtre ; les antennes et les pattes brunes ou ferrugineuses, celle-ci finement squamulées. Rostre très arqué, subcylindrique, densément ponctué, sa base squamulée. Tête glabre, alutacée, éparsément pointillée. Antennes fines ; funicule pubescent, à 1^{er} article égal aux trois suivants ensemble. Prothorax assez convexe, aussi long que large, ses côtés parallèles jusqu'en avant de leur milieu, faiblement et peu à peu rétréci en avant, ses angles postérieurs droits. Écusson glabre et lisse. Élytres subcylindriques, plans, à peine plus larges à leur base que le prothorax, obtusément arrondis au sommet ; stries fines ; interstries plans. Pattes fines, tarses grêles : ongles libres.

Mâle : Base de l'abdomen avec une impression longitudinale.

v. *vestita* PERRIS. — Taille ordinairement inférieure à 3 mm. ; la vestiture élytrale moins dense, composée de squamules étroites et de poils squamuleux roux, unisériés sur les interstries ; antennes, tarses et genoux rougêtres.

Biologie : BORCHERT, *Ent. Blätter*, **31**, 1935, p. 201.

L'espèce vit aux dépens de diverses Chénopodiées. La larve, en Provence, creuse des galeries à la base des tiges d'*Atriplex halimus* L., amenant progressivement le dessèchement des branches de cet arbuste (!). La transformation a lieu, en place, dans un amas de détritrus provenant, en majeure partie, des déjections de l'animal, l'imago apparaît en juin-juillet. L'adulte se trouve dès la fin d'avril ; il a été observé sur cette plante (HUSTACHE, AGNUS !). On le rencontre encore sur *Obione portulacoides* Moq. (HUSTACHE, TEMPÈRE, G. C. CHAMPION) (1), *Atriplex patula* L. (BRISOUT), *Salicornia herbacea* L. et *Suaeda maritima* DUMONT (plusieurs observateurs).

Région méditerranéenne ; Provence, Roussillon ; littoral du sud-ouest ; surtout dans les terrains salés. Assez commun par places : Alpes-Maritimes (!) ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Hérault ; Aude ; Pyrénées-Orientales ; Loire-Inférieure : Lac de Grandlieu (MARMOTTAN). — Remonte jusqu'aux environs immédiats de Paris, à Romainville (Seine), où il a été trouvé récemment en nombre, sur *Chenopodium album* L. par M. M. MORÈRE et RUTER !. — Très rare en Corse : Bocognano (LEONHARD).

La v. *vestita* est peut-être une race biologique. Elle se rencontre sur *Salicornia herbacea* L. (AGNUS !), mais on la trouve également sur *Obione portulacoides* Moq. (TEMPÈRE).

Landes ; Arcachon (PERRIS) ; île aux Oiseaux (A. AGNUS). — Gironde : Cap Ferret, pointe de Grave, bassin d'Arcachon (TEMPÈRE). — Charente-Maritime : île de Ré (BONNAIRE).

Aussi en Angleterre (Comté de Sussex), Sheerness (DONISTHORPE !).

Europe méridionale ; Italie ; Sardaigne ; Égypte ; Caucase.

(1) G. C. CHAMPION, *Ent. month. Mag.*, IX, p. 117.

5. **Baris rufa** BOH., 1844, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, I, p. 166. — HUSTACHE, 1931, p. 945. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 3-3,5 mm. Oblong, faiblement convexe, entièrement (pattes et antennes comprises) rouge-brun, la suture élytrale, la tête, le rostre et la massue antennaire le plus souvent noirâtres ; le dessus pratiquement glabre, les interstries élytraux avec une série de petites soies extrêmement courtes, à peine visibles. Rostre et tête densément pointillés. Funicule des antennes à 1^{er} article égal aux deux suivants réunis, les autres serrés, transversaux. Prothorax plus long que large, les côtés presque parallèles, faiblement rétrécis au sommet ; la ponctuation discale fine et serrée, celle des côtés confluyente, la ligne médiane étroite, presque lisse. Élytres subégaux, en largeur, au prothorax à la base, subparallèles jusqu'au tiers apical ; stries fines, profondes, imponctuées ; interstries plans, leurs bords étroitement relevés, avec une ligne pointillée alignée. Ongles libres.

Mœurs inconnues.

Espèce rare en France, connue seulement de la Provence et de la Corse. Bouches-du-Rhône : St-Chamas (SCHAEFER) (1) ; environs de Marseille (RIZAUCOURT, ABEILLE !). — Var : Toulon (GUÉRIN !). — Gard : Nîmes (LÉVEILLÉ !). — Corse (coll. GRENIER !, DESBROCHERS).

Sardaigne ; Sicile ; Espagne ; Algérie (CHOBOUT ! ; Maroc : Agadir (ESCALERA !).

6. **Baris analis** OLIVIER, 1790, Encycl. méth., V, p. 489. — v. *insularis* DESBR., 1892, Frel., II, p. 23. — *viscaria* FAUST, 1896, Deutsche ent. Zeitschr., p. 146 (non H. BRIS.). — HUSTACHE, 1931, p. 946. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421 ; Cat. Corse, p. 144.

Long. : 2-3,5 mm. Oblong, peu convexe, noir, assez brillant ; les élytres glabres, avec leur tiers ou leur moitié postérieur d'un rouge de sang ; pattes et antennes brunes ou noires. Rostre arqué, finement et densément ponctué, un peu renflé en dessous au niveau de l'insertion antennaire ; la tête finement ponctué. Funicule des antennes à 1^{er} article égal aux deux suivants réunis, le dernier transversal et distinct de la massue. Prothorax aussi long que large, ses côtés droits et légèrement convergents, en avant jusqu'au tiers antérieur où ils sont brusquement bien que faiblement resserrés vers le sommet, la ponctuation discale assez forte, profonde, très serrée, un peu confluyente sur les côtés, la ligne médiane lisse, un peu élevée. Écusson pointillé. Élytres oblongs, semi-elliptiques ; calus antéapical assez distinct ; stries fines, ponctuées ; interstries plans, leurs bords étroitement relevés, portant une ligne alignée, finement pointillée.

Caractères sexuels secondaires semblables à ceux du précédent.

(1) L'exemplaire signalé de cette localité comme ayant été pris par STIERTI est un *B. scolopax* désquamulé.

v. *insularis* DESBR. (*viscaria* FAUST). — Élytres entièrement noirs.

La larve vit dans les rhizomes et à la base des tiges d'*Inula dysenterica* L. Elle provoque un léger renflement peu perceptible de l'extérieur, amenant souvent une altération tératologique des inflorescences dont les capitules perdent leurs fleurs ligulées (GIARD, 1889, *C. R. Ac. Sc.*, p. 33-75, figs., et 1902, p. 146. — MOLLARD, 1901, *C. R. Ac. Sc.*, p. 549 et *Rev. gen. Bot.*, Paris 1909, p. 1-7).

Toute la France et la Corse ; assez commun ; avril à septembre.

La v. *insularis* décrite de Corse, accompagne la forme type à Ajaccio (DEVILLE, AGNUS !, BONNAIRE !), à Aléria (P. BRUERA !), à Bastia (PESCHET !).

Europe moyenne et méridionale.

7. **Baris atronitens** CHEVR., 1861, *Rev. Mag. Zool.*, p. 121. — v. *algirica* DESBR., *Frel.*, II, 1892, p. 41. — v. *gallica* DESBR., l. c., p. 41. — v. *mogadorica* ESCALERA, *Trab. Mus. Madrid*, XI, 1914, p. 48. — *serraticollis* HUST., *Bull. Soc. Sc. Nat. Maroc*, 1923, p. 73. — HUST., *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1931, p. 947. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 421.

Long. : 3-3,6 mm. Oblong, un peu convexe, noir, peu brillant, le dessus glabre ; antennes et pattes ferrugineuses, les fémurs plus foncés. Dessous avec de petits poils squamuleux grisâtres, courts, espacés. Rostre épais, arqué, plus court que le prothorax, à ponctuation assez forte, les points séparés par un espace lisse. Tête convexe, presque lisse, séparée du rostre par une forte dépression. Antennes épaisses, le 1^{er} article du funicule conique, plus large que les trois articles suivants, les deux derniers fortement transversaux. Prothorax aussi long que large, subcarré, ses côtés faiblement arqués dans leur milieu, brièvement et fortement resserré en avant, la ponctuation forte et serrée, subconfluente sur le disque, confluyente en rides, longitudinale sur les bords ; avec une ligne médiane lisse et étroite. Écusson ponctué. Élytres à côtés subparallèles, légèrement convergents en arrière ; calus huméral assez saillant ; stries fines, imponctuées (sauf les latérales) ; interstries larges, plans, pourvus de petits points mal alignés sur un ou deux rangs.

Mâle : Base de l'abdomen déprimé.

Mœurs inconnues.

Très rare en France : Var : Hyères (DESBROCHERS). — Alpes-Maritimes : route de Mandelieu à la Napoule, près du Pont de l'Argentière, 3 individus, en fauchant *Centaurea paniculata* L., 4 juillet 1946. (HOFFMANN).

Espagne ! ; Algérie ! ; Tunisie !

Les variétés de cette espèce se différencient comme suit :

1. Les côtés du prothorax, en avant, portant 4-7 petits denticules ; élytres à sommet souvent rougeâtre. . . . v. *mogadorica*.
— Les côtés du prothorax non crénelés ou denticulés en avant. . . . 2.
2. Interstries des élytres (le juxta-sutural compris) avec de nombreux points non disposés en série v. *algirica*.
— Interstrie sutural avec un rang de points, les autres avec un ou deux rangs mal alignés 3.

3. Ponctuation discale du prothorax serrée, égale, confluyente seulement sur les bords latéraux v. *gallica*.
 — Ponctuation du prothorax plus irrégulière, plus profonde, formée de points oblongs, confluyants sur toute la surface, la plupart des interstries avec une seule rangée de points.. forme typique.

OBSERVATION. — La v. *gallica* est décrite du Var : Hyères, la v. *algerica* d'Algérie, la v. *mogadorica* du Maroc ; le *serraticollis* HUST., également décrit du Maroc, comme espèce propre, doit être réuni à cette dernière variété. Chez les spécimens que nous avons capturés en France, la ponctuation prothoracique est identique à celle de la v. *gallica*, mais les interstries (sauf le sutural) sont munis de deux séries irrégulières de points.

8. *Baris pyrenaica* A. HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1933, p. 151. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2-2,2 mm. Forme générale du corps et du prothorax semblable au précédent. Diffère par la taille moitié moindre, les élytres noirs avec leur dernier tiers portant une tache rouge de sang remontant latéralement jusqu'au calus huméral ; les pattes entièrement rouge-clair ; les antennes brunes, sauf le scape rougeâtre ; le rostre, la tête et le prothorax mats, les élytres brillants. Rostre arqué, subcylindrique, aminci au sommet, moitié moins épais, finement ponctué-chagriné, avec une pilosité blanchâtre bien visible. Front subplan, yeux oblongs, non arrondis. Antennes assez longues, fines, les deux premiers articles du funicule subégaux, le 3^e un peu moins long, ces trois articles de largeur égale, le funicule pileux. Ponctuation prothoracique serrée, confluyente ; les stries des élytres fines, imponctuées ; les interstries plans, portant une ligne de très petits points.

Mâle : Base de l'abdomen impressionnée longitudinalement.

Vit sur une Crucifère alpine, *Draba tomentosa* WAHLENB. (R. PORCHET), Pyrénées Centrales : Cirque de Bielsa, VII 1932. Deux individus mâles, dont l'un, désigné comme type, fait partie de notre collection.

9. *Baris artemisiae* HERBST, 1795, Natursyst. Ins., Käf., VI, p. 101. — HUSTACHE, 1931, p. 947. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 3-4,5 mm. Oblong, subconvexe, noir, peu luisant, pratiquement glabre, avec seulement une très petite soie blanchâtre dans le fond de chaque point des interstries ; antennes et pattes brunes. Rostre arqué, subcylindrique, son point de rencontre avec la tête formant un angle rentrant assez faible, ponctué-strié. Tête convexe, éparsément pointillée. Funicule à 1^{er} article égal aux deux suivants réunis, le dernier contigu à la massue. Prothorax subcarré, rétréci et modérément resserré en avant, sa base bisinuée, à lobe médian arrondi et nettement avancé devant l'écusson, à points gros, profonds, ocellés, assez serrés sur le disque, à peine confluyants sur les bords latéraux. Élytres à côtés parallèles jusqu'au milieu ; calus antéapical un peu marqué ; stries étroites, profondes,

indistinctement ponctuées ; interstries larges, plans, leurs bords un peu relevés, portant un rang de points transversaux. Épimères mésothoraciques à points serrés, moins forts que ceux de la poitrine. Prosternum sans impression antécoxale.

Caractères sexuels secondaires du mâle analogues au précédent.

v. rufitarsis MOTSCHULSKY, Bull. Moscou, 1860. — Moitié basale du funicule et pattes brun-de-poix ; tarses roux.

La larve, non cécidogène, vit dans les racines et les tiges de diverses espèces du genre *Artemisia*, dont elle altère profondément la végétation. Observée sur *A. vulgaris* L. (H. BRISOUT, H. DU BUYSSON, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, DUPREZ, etc.) ; *A. campestris* L. (REDTENBACHER, HOFFMANN) ; *A. absinthium* L. (PANZER, REDTENBACHER). Il existe deux générations ; la ponte de la 1^{re} génération échelonnée de mai à juin donne des imagos apparaissant de la fin juin à début de septembre. Ceux-ci pondent en juillet-août produisant des larves hibernantes et des adultes dès la fin d'avril. La transformation a lieu sur place.

Recherche les sols secs, sablonneux ou graveleux, souvent dans les terrains vagues, le long des voies ferrées.

Assez commun dans plusieurs localités du bassin de la Seine : Nord ! ; Seine ! ; Seine-et-Oise ! ; Aisne ! ; Haute-Marne ; Eure ; Seine-et-Marne. Ça et là dans la région Alsaco-Vosgienne ; Haute-Vienne ! ; Allier ! ; Maine-et-Loire ; Mayenne ! ; Loiret ! ; Saône-et-Loire ! ; Côte-d'Or ! ; Pyrénées-Orientales. Rare en Provence : Alpes-Maritimes : Mandelieu, La Bocca, sur *A. campestris* !. Non signalé de l'Ouest.

La *v. rufitarsis*, très rare en France, se trouve sporadiquement en Haute-Vienne : St-Victurnien !

Russie ; Allemagne ; Sibérie.

10. **Baris morio** BOH., 1844, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 174. — *resedae* BACH., Stett. ent. Zeit., XVII, 1856, p. 243. — *v. Lelhierryi* DESBR., Frelon, II (1892), p. 48. — *nigritarsis* BOH., 1844, l. c., p. 102. — HUSTACHE, 1931, p. 948. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421 ; Cat. Corse, p. 445.

Long. : 2,2-4 mm. Oblong, subplan, noir, mat, glabre (les points des interstries et des pattes avec un poil squamuleux gris, très court, le rostre éparsément pileux en dessous) ; antennes et pattes brunes ou obscurément ferrugineuses. Rostre épais, arqué, aminci en avant (vu de profil), finement et densément ponctué. Tête éparsément pointillée. Funicule à 1^{er} article égal aux deux suivants réunis, le dernier contigu à la massue. Prothorax non transversal, parallèle jusqu'au rétrécissement antérieur qui est peu accentué, la base subrectiligne, la ponctuation discalé assez forte, très serrée, celle des bords confluyente ; la ligne médiane relevée. Élytres à côtés subparallèles modérément convergents en arrière ; stries profondes, sans points distincts ; interstries plans, leurs bords finement relevés, à ponctuation bisériée sur les impairs, unisériée sur les pairs. Pattes rugueuses. Prosternum en avant, avec une

faible impression triangulaire latéralement carénée. Épistérne du métathorax à ponctuation fine et serrée.

Mâle : Dessous avec une impression métasterno-ventrale distincte.

v. **Lethierryi** DESBR. — Élytres portant une fine moucheture blanchâtre, bien visible à la base des 3^e et 8^e interstries.

La larve vit dans les racines de *Reseda luteola* L. La transformation a lieu sur place en juillet-août (URBAN, *Ent. Blätter*, IX, 1913, p. 135, 136. Larve, nymphe). Selon H. DU BUYSSON (in litt.), la larve se transformerait parfois dans un cocon léger, fixé à la face inférieure des feuilles radicales. L'adulte se rencontre, sur la plante nourricière, d'avril à septembre. S'observe dans le Midi, sur *Reseda phyteuma* L. ! Parfois sur *Barbarea vulgaris* L. (LANDÈS, GALIBERT, TEMPÈRE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 77).

Toute la France, mais rare jusqu'au nord de la Loire ; plus fréquent dans le Centre et surtout dans le Midi, sauf dans le Sud-Ouest où il est peu commun. Non cité des Alpes. — Corse, rare.

v. **Lethierryi** DBR. : Var : Beausset (SIETTI) ; Toulon (GUÉRIN !). — Alpes-Maritimes : Cannes, bord de la mer, près de la gare des marchandises (HOFFMANN).

Espagne, Algérie !, Maroc !

11. **Baris laticollis** MARSHAM, 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 276. — *picea* GERM., 1824, *Ins. Sp. nov.*, I, p. 199. — *absinthii* PANZ., 1794, *Fn. Ins. Germ.*, Heft 18, t. 9. — *artemisiae* OL., sec. BEDEL, *Fn. Seine*, VI, 1887, p. 348. — *glabra*, *Cat. Monac.*, BEDEL, l. c., p. 348 (non *glabra* HERBST, 1794, in *Fuesly, Arch., Ins.*, V, p. 77). — *atriplicis* F., 1776, *Gen. Ins.*, I, p. 225. — *artemisiae* OL., (non HERBST), *Ent.*, V, 1807, p. 150. — *impunctata* STEPH., 1831, *Brit. Ent.*, *Mandib.*, IV, p. 11. — *nilens* HERBST, 1795, *Natursyst. Ins.*, *Käf.*, VI, p. 160. — HUSTACHE, 1931, p. 949. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 421 ; *Cat. Corse*, p. 445.

Long. : 2,2-3,5 mm. Oblong, peu convexe, noir, brillant, glabre ; antennes et pattes noires, tarsi ferrugineux. Rostre arqué, subcylindrique, finement et densément ponctué, légèrement pileux en dessous. Funicule à articles serrés, progressivement transverses, le dernier contigu à la massue. Prothorax subquadrangulaire jusqu'au rétrécisse-

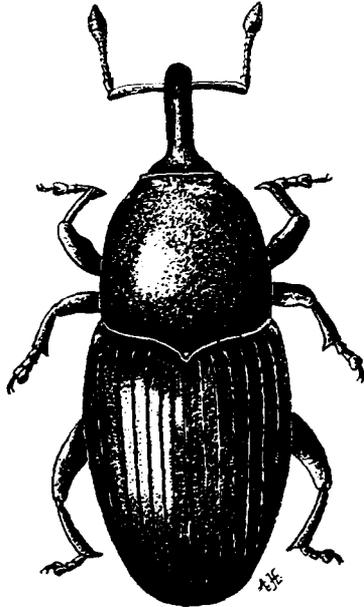


FIG. 570. — *Baris laticollis* MARSH.

ment antérieur qui est modérément accentué, les points, sur le disque, très fins, espacés, ceux des côtés plus gros, plus serrés, devenant rugueux sur les flancs. Élytres à peine arqués latéralement et faiblement convergents en arrière ; stries fines obsolètement ponctuées ; interstries plans (sauf au sommet où ils sont faiblement convexes), unisérialement et très finement ponctués. Prosternum fortement ponctué, muni d'une dépression antecoxale. Mésosternum à gros points espacés vers son sommet. Abdomen presque lisse au milieu.

Mâle : Base de l'abdomen impressionnée ; protibias avec un petit onglet apical interne (simples chez la femelle).

Peu variable, sauf pour la taille qui peut descendre aux environs de 2 mm. ; certains individus presque mats ont une ponctuation élytrale plus forte. D'autres ont le prothorax plus court, plus fortement rétréci en avant et peuvent être facilement confondus avec *B. quadraticollis*.

La biologie a été étudiée par de nombreux entomologistes (URBAN, *Ent. Blätt.*, X, 1914, p. 265, 266, Larve, nymphe ; idem, 1917, p. 225. — HOUARD, *Zooc. d'Europe*. — L. FALCOZ, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1924, p. 225, etc).

Cette espèce, que nous avons nous-mêmes observée et élevée, est très polyphage. La larve est nuisible à de nombreuses Crucifères spontanées et cultivées. L'adulte bien qu'ailé est assez mauvais voilier et s'établit longtemps au même endroit, créant un foyer dangereux pour les cultures environnantes.

Signalé et observé, tant à l'état imaginal que larvaire, sur les plantes suivantes : *Sinapis arvensis* L. (!) ; *Sinapis cheiranthus* KOCH. (TEMPÈRE) ; *Cakile maritima* SCOP. (idem) ; *Cheiranthus cheiri* L. (!) ; *Brassica oleifera* D. C. (!) ; *Sisymbrium officinale* SCOP. (SCHMIDT, URBAN, HOFFMANN) ; *Brassica oleracea* L. (nombreux observateurs) ; *Raphanus raphanistrum* L. (!) ; *Raphanus sativus* L. (L. LHOSTE) ; *Erysimum cheiranthoides* L. (nombreux observateurs) ; *Erysimum hieracifolium* L. (URBAN) ; *Matthiola incana* R. BR. (nombreux observateurs) ; *Diplotaxis muralis* D. C. (!).

La ponte commence vers le début d'avril, elle est déposée à la base des tiges, l'incubation de l'œuf est de 15 jours ; l'évolution larvaire s'étend du commencement de mai à la fin de juin ; la nymphose dure 15 à 18 jours. La transformation s'effectue sur place, dans la galerie de la larve, à l'intérieur d'une petite logette fabriquée avec les déchets de la digestion. L'imago apparaît vers le 15 juillet jusqu'aux premiers jours du mois d'août. Il hiverné dans le sol, et pond au printemps suivant. La larve provoque assez souvent une prolifération cellulaire apparente aux racines et au collet. Elle est parasitée par *Bracon baridii* MARSH. (Hym. *Braconidae*) et *Asecodes pharnus* WLK. (Hym. *Chalcididae*).

Abondant dans toute la France et la Corse ; plaines et montagnes.

Toute l'Europe.

11 bis. **Baris dalmatina** H. BRIS., 1870, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 37-54.

Même taille que *laticollis*, noir, brillant, le prothorax non marginé à la base. Distinct par le prothorax à côtés latéraux très droits, parallèles, anguleusement et brusquement étranglé au sommet, la ponctuation discale assez forte, écartée. Écusson très petit. Élytres de même largeur que le prothorax, leur plus grande largeur vers le milieu (non en avant du milieu) ; interstries plans ou déprimés, avec une série de points bien

distincts ; stries assez larges, non ponctuées. Antennes et pattes rousses, la massue antennaire parfois rembrunie.

Récemment trouvé en France ; Alpes-Maritimes : Breil (OCHS).
Dalmatie, Autriche, Russie d'Europe.

12. **Baris quadraticollis** BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, 2, p. 693. — v. *caucasica* SCHULTZE, 1897, Deutsche ent. Zeit., p. 397. — v. *picitarsis* BOH., l. c., p. 694. — *sulcicollis* CHEVR., 1866, Mag. Zool., p. 106. — v. *sinapis* NORMAND, 1937, Bull. Soc. Hist. nat. Afr. Nord, XXVIII, p. 256. — HUSTACHE, Ann. Soc. ent. Fr., 1931 (1932), p. 951. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421 ; Cat. Corse, p. 445.

Long. : 3-5 mm. Très voisin et parfois difficile à séparer du précédent. Taille plus forte ; prothorax plus court, aussi long que large (un peu plus long que large chez *laticollis*), plus nettement et plus fortement rebordé à la base, le lobe médian bien que faible, plus distinct, les bords latéraux plus brièvement parallèles, plus fortement arrondi avant le rétrécissement antérieur qui est plus brusquement et plus fortement accentué, la ligne médiane lisse faisant souvent défaut, sauf en avant, la ponctuation discale plus forte et plus serrée ; élytres plus soyeux que brillants, le 1^{er} interstrie plus étroit en avant que vers le milieu, du fait de la strie suturale plus rapprochée de la suture en arrière de l'écusson, les points des interstries plus forts, moins régulièrement alignés, les interstries plans même au sommet ; tarsi foncés ou brun de poix.

Mâle : Caractères sexuels secondaires analogues à ceux de *laticollis*.

v. *picitarsis* BOH. (*sulcicollis* CHEVR.). — Plus mat, la ponctuation prothoracique plus forte et plus serrée (l'intervalle entre chaque point, sur le disque, égal à la largeur des points) ; les points des stries entamant les interstries, même en avant, ceux des interstries plus gros.

La larve vit dans les tiges de diverses Crucifères (PERRIS).

L'adulte se rencontre sur *Brassica napus* L. (FAGNIEZ), *Sinapis nigra* L. (MARQUET), *Sinapis incana* L. (GAVOY), *Sinapis arvensis* L. (CHABAUT).

La forme typique ne se trouve pas en France, elle est répandue en Grèce, en Russie méridionale et en Asie-Mineure.

La v. *picitarsis* se rencontre dans le sud de la France où elle est rare. Elle est fréquemment confondue avec *B. laticollis* dans les autres régions d'où elle a été signalée à tort (1). Sa ponctuation est aussi variable que celle de ce dernier, et les petits individus sont plus faciles à séparer par comparaison que par terminologie. Les localités suivantes ont pu être contrôlées :

Var : Hyères (LÉVEILLÉ !). — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence (GRENIER !). — Aude : Carcassonne (coll. BONNAIRE !). — Pyrénées-Orientales : Amélie-les-Bains (MAGDELAIN !). — Gironde, détritue de la Garonne (TEMPÈRE). — Corse (coll. BONNAIRE !). — L'insecte est encore signalé de la Haute-Garonne, du Tarn, et des Landes ; ces provenances n'ont pas pu être vérifiées.

(1) Les individus signalés des localités suivantes : Côte-d'Or, Allier, Touraine, Lyonnais, se rapportent indubitablement à *B. laticollis*.

OBSERVATION. — *B. semirufa* BEDEL, décrit d'Algérie et considéré à tort, par l'auteur, comme variété de *B. quadraticollis*, se rapproche davantage de *B. laticollis* et constitue, comme l'a démontré M. RUTER, par l'examen du genitalia, une espèce bien distincte.

La v. *sinapis* NORM., de Tunisie, est une race de taille inférieure, à téguments très brillants.

13. **Baris cariniventris** SOLARI, 1908, Bull. Soc. ent. It., XL, p. 279, Subsp. *Joffrei* HUST., Ann. Soc. ent. Fr., 1926, p. 318. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2,8-3,2 mm. Semblable d'aspect à *laticollis*. Diffère par le prothorax un peu plus court, plus brusquement resserré en avant, à ponctuation plus forte ; les élytres plus rétrécis des épaules au sommet, les points des interstries, un peu plus gros. Et surtout par le prosternum à impression antérieure formant deux fossettes profondes, étroitement séparées. Protibias munis, au sommet interne, d'un petit éperon très rapproché de l'onglet normal (mâle), seulement avec un ongle aigu, assez fort (femelle). Ailé.

Vit sur une Labiacée : *Phlomis herba-venti* L. (P. et G. JOFFRE, J. SICARD, J. THÉRON !, H. WAGNER, SMRECYNSKI !). — Mai-juin.

Pyrénées-Orientales : Rivesaltes (P. et G. JOFFRE !), types du *Joffrei*. — Hérault : près Montpellier (H. SICARD) ; Villeneuve-les-Maguelonne (WAGNER et S. SMRECYNSKI !). — Gard : très abondant à St-Gilles, Uchaud, Bellegarde, Vergèze, Codognan (THÉRON !).

OBSERVATION. — *B. Joffrei*, décrit comme espèce distincte, n'est qu'une race géographique de *B. cariniventris*, ainsi que l'ont fait observer M. P. DE PEYERIMHOFF et, par la suite, l'auteur lui-même. La forme typique vit en Algérie, dans les fleurs de *Phlomis Bovei* DE NOË, en juin (PEYERIMHOFF, Ann. Soc. ent. Fr., 1911, p. 307).

Elle ne diffère guère de la race *Joffrei* que par la taille plus forte (3,5-4,2 mm.) et la ponctuation dorsale un peu plus fine. Ajoutons que le victus sur une Labiacée, pour singulier qu'il paraisse, est déjà connu chez une espèce de Russie méridionale : *B. phlomidis* BECK, qui vit également sur un *Phlomis*.

14. **Baris erysimi** CHOBOUT, Bull. Soc. ent. Fr., 1917, p. 209. — *laticollis* v. *erysimi* HUSTACHE, 1931, p. 950. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2-2,5 mm. Ressemble superficiellement à *B. laticollis*, dont il s'éloigne considérablement par d'importants caractères. Oblong, noir, assez brillant, glabre en dessus, assez convexe ; pattes et antennes ferrugineuses, la base du scape plus clair. Rostre fortement arqué à la base, finement ponctué. Antennes assez fines, les cinq derniers articles du funicule à peu près de même largeur, arrondis, faiblement transversaux, la massue antennaire aussi longue que les quatre précédents articles ensemble. Prothorax plus long que large, à côtés subparallèles, à plus grande largeur vers son tiers antérieur, non brusquement rétréci au sommet, la base indistinctement rebordée, tronquée, aussi large que

celle des élytres, la ponctuation grosse et profonde, formée de points réguliers, ovalaires, peu serrés, laissant entre eux des espaces bien plus larges que les points, non affaiblis sur le disque, à peine plus serrés sur les bords, non confluent sur les flancs. Écusson petit, non tronqué au sommet. Élytres visiblement élargis de la base, jusqu'au tiers antérieur, rétrécis ensuite jusqu'au sommet; calus huméral nul; stries étroites imponctuées; interstries larges, plans, portant une série de petits points ovales mal alignés. Fémurs avec de gros points donnant chacun naissance à un petit poil grisâtre. Prosternum tronqué au bord postérieur; mésosternum densément ponctué. Aptère ou subaptère.

Mâle: Base de l'abdomen impressionné; protibias armés d'un ergot testacé assez robuste, à l'angle apical interne. L'organe copulateur différent de celui de *B. laticollis*.

La larve vit en Provence, au collet de *Erysimum longifolium* D. C., sans provoquer de cécidie, la transformation a lieu sur place, de la fin mai à début de juin; l'imaginaire hiverne pour reprendre son activité au printemps suivant (HOFFMANN).

L'insecte parfait s'observe en outre sur *Erysimum ochroleucum* D. C. (1) (CHOBAUT!, THÉROND!, OCHS!), surtout au collet de la racine et souvent en grand nombre. — Mai-juillet.

Vaucluse: Mt Ventoux, entre 1.500 et 1.900 m. d'altitude, types (Dr CHOBAUT). — Alpes-Maritimes: Col de la Syne, Thorenc (OCHS!); St-Vallier; Colomars (A. HOFFMANN).

Subsp. *erysimoides* A. HOFFMANN, Rev. Fr. d'Entomologie, IX, 1942, p. 17.

Long.: 2,5 mm. Race biologique différant de la forme typique par les téguments plus brillants, comme vernissés, le prothorax plus long, le rostre et les antennes plus robustes, le scape plus court, les articles du funicule plus serrés, progressivement élargis de la base au sommet, les cinq derniers fortement transversaux, la massue aussi longue que les six articles précédents réunis; le prothorax et les élytres plus convexes, la ponctuation prothoracique moitié plus fine, éparse; les stries élytrales identiques, mais les interstries à points excessivement fins et seulement visibles, à un certain grossissement; les pattes (tarses compris) et les antennes d'un noir profond. Aptère. Caractères sexuels secondaires du mâle, identiques.

L'organe copulateur mâle peu différent, plus robuste, le lobe médian (vu de profil) non renflé au milieu, la pointe péniale plus arquée et formant un bourrelet distinct.

Capturé sur *Alyssum maritimum* LAMK., dans les Alpes-Maritimes: environs de Caussols, alt. 1.400 m.; mi-août.

Se trouve également en Espagne; Pic de Mulhacen, alt. 3.200 m., début d'août (MESNIL!). — Trouvé récemment dans la même région (COLAS sec. ROUDIER).

OBSERVATION. — *B. cataphracta* PEYER., Bull. Soc. ent. Fr., 1925, p. 282, décrit du Grand Atlas marocain, constitue une race géographique de *B. erysimi*, vivant au pied de *Lepidium hirtum atlanticum* v. *hirtellum* MAIRE

(1) Et non sur *Erysimum cheiranthoides* L., comme l'indique HUSTACHE, l. c., p. 950, sans doute par erreur.

(PEYERIMHOFF). Il s'en distingue par sa grande taille : 3,5-4,5 mm. ; son aspect brillant, son prothorax à points au moins aussi gros, muni d'une ligne médiane lisse très nette, ses élytres subparallèles dès la base jusqu'au milieu, non ou peu sensiblement élargis vers le tiers antérieur, les stries très fortes, (3 fois aussi larges), très profondes, ponctuées, au moins en avant ; les interstries à points plus forts ; irréguliers ; les antennes et les pattes noires. Subaptère. Caractères sexuels secondaires du mâle analogues ; l'éperon probital très robuste. Pénis à peu près semblable, plus robuste, le sommet à peine arqué.

15. **Baris corsicana** SCHULTZE, 1904, Münch. Kol. Zeitschr., II, p. 36. — HUSTACHE, 1931, p. 952. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421 ; Cat. Corse, p. 415.

Long. : 3,2-3,5 mm. Oblong, étroit, subdéprimé, bleu, bleu-verdâtre, rarement violet, brillant (la tête et le rostre verts) ; les antennes brunes, les pattes d'un noir plus ou moins bleuâtre, les tarsi ferrugineux ; le dessus pratiquement glabre, les élytres avec une pubescence extrêmement courte, à peine visible ; le rostre, devant les yeux, le sommet des épaules, devant le calus huméral, avec une moucheture de poils squamuleux cendrés. Dessous avec les 3 ou 4 derniers segments ventraux portant une squamosité blanchâtre peu serrée. Prosternum canaliculé en avant. Rostre cylindrique, arqué, finement ponctué. Tête pointillée. Scape antennaire grêle à sa base, fortement renflé au sommet ; funicule robuste, pileux. Prothorax aussi long que large, les côtés non arqués, visiblement convergents en avant jusqu'au quart antérieur, un peu sinueux et faiblement rétrécis au sommet, la base à peine bisinuée ; couvert de poils assez petits, subarrondis sur le disque, l'interponctuation lisse, polie, plus large que les points, ceux-ci plus gros, plus serrés et ovalaires sur les flancs, la ligne médiane lisse obsolète, souvent nulle. Élytres allongés, subrectilignement et faiblement rétrécis du calus huméral au sommet ; stries fines à points peu distincts ; interstries plans avec une ligne de très petits points. Pattes assez fortement squamulées de cendré. Ailé.

Caractères sexuels du mâle comme chez le précédent.

L'adulte vit, dans les Alpes-Maritimes, sur *Biscutella eichorifolia* LOIS, (HOFFMANN). — Mai à juillet.

Alpes-Maritimes : île St-Honorat, 20 juillet 1940 (!). — Corse : Ghisonaccia, (AGNUS !) ; région collinaire des environs d'Aléria, type (DE CARAFFA) ; Corte (BÉNARD !) ; Porto-Vecchio (PESCHET !).

Sardaigne (DODERO).

OBSERVATION. — La capture de trois spécimens de cette intéressante espèce, que j'ai faite en compagnie de M. SCHAEFER, au nord-est de l'île St-Honorat, semblerait démontrer qu'elle n'est pas seulement inféodée à la faune corso-sarde, et qu'elle devrait se retrouver sur le littoral, au moins dans la partie comprise entre Menton et Cannes.

16. **Baris prasina** BOH., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 707. — v. *prasinella* HUST. (n. nov.) pour *algerica* DESBR., Frel., II, 1892, p. 61. — HUSTACHE, 1931, p. 953. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421. — A. HOFFMANN, Rev. Fr. d'ent., XVII, 3, 1950, p. 196.

Long. : 3-4 mm. Forme plus allongée que le précédent. Coloration du dessus d'un vert clair (très rarement bleue). Antennes brunes ; pattes noires à tarsi bruns ou obscurément ferrugineux. Prothorax subparallèle sur les 2/3 de ses côtés postérieurs, puis assez fortement rétréci en avant, à ponctuation peu profonde, alutacé (rarement luisant) entre les points, avec ou sans ligne médiane lisse imponctuée, portant une fine pubescence squamuleuse cendrée plus ou moins apparente. Élytres cylindriques, subparallèles de la base jusqu'au tiers postérieur ; stries fines, à ponctuation indistincte, sauf en avant, sur les latérales ; interstries plans, munis de petits points unisériés d'où émergent des poils squamuleux alignés bien visibles (plus condensés sur les épaules chez les spécimens frais). Abdomen et pattes squamulés de cendré. Prosternum canaliculé en avant. Ailé.

Le mâle a la base de l'abdomen impressionné et les protibias armés d'un éperon apical interne.

La v. *prasinella* HUST. (*algerica* DESBR.) ne diffère pas de l'espèce.

L'adulte vit en Algérie sur *Raphanus raphanistrum* L., *Sinapis arvensis* L. et *Matthiola lunata* D. C. (PEYERIMHOFF).

Espèce extrêmement rare sur notre territoire et confondue avec *Gudenusi* SCHULTZE. Alpes-Maritimes : Mandelieu, La Napoule, sur *Matthiola incana* R. BR. (HOFFMANN) ; Colomars, début juillet (HOFFMANN, COLBRANT!).

Italie, Espagne !, Algérie !, Maroc !.

OBSERVATION. — Le *Baris prasina* signalé de l'Allier (DU BUYSSON) est un *cupirostris*.

La description et les divers renseignements donnés par HUSTACHE (l. c., p. 953), pour *prasina* se rapportent en grande partie à *Gudenusi*.

16 bis. **Baris Gudenusi** SCHULTZE, 1901, Verh. zool. bot. Ges. Wien, p. 212. — *purpurescens* SCHULTZE, l. c. — A. HOFFMANN, Rev. Fr. d'Ent., XVII, 3, 1950, p. 196.

Long. : 3-4 mm. Diffère du précédent par le prothorax subconique, progressivement rétréci en avant, à ponctuation plus profonde, brillant entre les points ; les élytres (ainsi que le prothorax) entièrement glabres, les interstries sans points alignés distincts, la coloration du dessus ordinairement bleue ou violette, très rarement verte. Parfois les élytres violets et le prothorax d'un noir-bronzé. Caractères sexuels secondaires comme chez *prasinus*.

C'est la larve de cette espèce (citée sous le nom de *prasinus*) qui vit dans les tiges de *Moricandia arvensis* D. C., y provoquant un renflement irrégulièrement fusiforme (HOUARD, *Marcellia*, 1911, p. 170). L'adulte vit dans les Alpes-Maritimes, sur *Erysimum cheiranthoides* L. (DEVILLE !) et sur *Sinapis alba* L. (A. HOFFMANN).

Répandu bien qu'assez rare dans le Midi de la France, particulièrement dans les régions montagneuses. — Mars à juillet.

Alpes-Maritimes : Mont-Agel (DEVILLE !); Caussols, Coursegoules, St-Étienne de Tinée (HOFFMANN). — Basses-Alpes : Digne (ABEILLE). — Var : Mont-Bruire (HOFFMANN). — Vaucluse : Mont-Ventoux, 1.500 m. alt. (CHUBAUT !). — Aude : La Nouvelle (PIC).

Europe centrale, surtout en Autriche, Moravie, Yougoslavie !.

17. **Baris intermedia** HUST., 1930, Bull. Soc. ent. Fr., p. 192 ; Ann. Soc. ent. Fr., 1931, p. 953. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 3,2-3,5 mm. Insecte intermédiaire entre *Gudenusi* et *cuprirostris*. S'en distingue par une forme plus courte, notamment du prothorax. Diffère de *cuprirostris* par son corps plus large, ses stries plus fortes, la ponctuation du prothorax et des interstries beaucoup plus grosses, de *Gudenusi* par les points prothoraciques moins serrés, ceux des interstries plus fins. Coloration variable verte, violet foncé ou bleu, le prothorax ou les élytres pouvant être inversement de ces diverses couleurs.

Caractères sexuels secondaires comme ceux du précédent.

Méconnu et répandu, bien que rare dans de nombreuses régions de notre pays. Jura : Dôle, types (HUSTACHE !). — Oise : Angicourt (ANTOINE). — Seine-et-Oise : Vieille-Église, près l'Étang de la Tour, sur *Thlaspi arvense* L., début de juillet (HOFFMANN). — Marne : La Cheppe (MÉQUIGNON). — Drôme : Luz-La-Croix-Haute (HUSTACHE). — Vaucluse : Mt Ventoux (A. JABLOKOV). — Allier : Brout-Vernet (H. DU BUYSSON !). — Lot-et-Garonne : Laguière (HAURET !).

18. **Baris cuprirostris** F., 1787, Mant. Ins., I, p. 100. — v. *sicula* BOH., 1844, in Schönherr, Gen. Curc., VIII, p. 161. — *graminis* GMELIN, 1790, in Linné, Syst. Nat., éd. 13, p. 1804. — v. *nitidula* H. BRIS., 1870, Ann. Soc. ent. Fr., X, p. 302. — v. *Yvonae* PIC, L'Éch., XXV, 1909, p. 115. — HUSTACHE, 1931, p. 954. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2,5-3,5 mm. Voisin de *prasina*, plus étroit ; le prothorax plus long que large, conique, progressivement rétréci en avant, à ponctuation très fine, écartée, avec une ligne médiane lisse ; les élytres glabres, très légèrement rétrécis, latéralement de la base en arrière ; les stries plus étroites, les 7^e et 8^e réduites, derrière l'épaule, à des lignes de points ; les interstries lisses à ponctuation nulle ou indistincte ; la squamulation des pattes et du dessous du corps plus fine, moins dense ; les antennes et les pattes brunes ou ferrugineuses, les tarsi roux foncé. Coloration typique vert-clair, le rostre (et parfois les pattes) cuivreux.

Caractères sexuels secondaires comme chez les précédents.

v. **sicula** BOH. — Coloration d'un violet-verdâtre.

v. **nitidula** BRIS. — Entièrement (pattes comprises) d'un cuivreux-doré intense.

La larve vit dans la racine et la base des tiges de divers Crucifères : *Brassica oleracea* L. (L. DUFOUR, Ann. Soc. ent. Fr., 1846, p. 154. — BUDDEBERG,

DU BUYSSON, etc.), *Diplotaxis tenuifolia* D. C. (DEVILLE, H. BRISOUT). L'adulte souvent sur *Sinapis* (TEMPÈRE) et *Diplotaxis muralis* D. C. (HOFFMANN).

Toute la France ; plus commun dans le Centre et le Midi. — Mai-juillet. La v. *sicula* se rencontre en Italie, Sicile, Algérie ; je ne l'ai pas vue de notre faune. La v. *nitidula* est mêlée à la forme type en Gironde (TEMPÈRE !) ; Allier : Brout-Vernet (DU BUYSSON !) ; Haute-Vienne, environs de Limoges (!) ; Hautes-Pyrénées : Cauterets, Pont d'Espagne, 1.500 m. alt. (!).

Europe méridionale ; Algérie.

19. **Baris lepidii** GERM., 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 200. — *artemisiae* HERBST, 1795, Natursyst., VI, p. 101. — HUSTACHE, 1931, p. 955. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2,5-4 mm. Subelliptique, faiblement convexe, glabre, bleu foncé ou vert-bleuâtre obscur, peu luisant ; antennes et pattes noires ou brun foncé, les tarses ferrugineux. Rostre cylindrique, finement pointillé ainsi que la tête qui est convexe. Funicule peu épais, son dernier article distinct de la massue, celle-ci grosse et ovale. Prothorax plus long que large, ses côtés presque droits sur les deux tiers postérieurs et faiblement convergents en arrière ; légèrement rétréci en avant, à points petits, suboblongs, peu serrés, leur intervalle, sur le disque, bien plus large que les points, la ligne médiane lisse, étroite, assez nette. Élytres subrhomboïdes, à peine plus larges, à la base, que le prothorax ; le calus huméral nul ; les côtés élargis de la base jusqu'au milieu environ, puis rétrécis graduellement en arrière ; stries étroites ; profondes, sans ponctuation appréciable, sauf sur les latérales ; interstries, plans ou faiblement convexes, avec une série de très petits points alignés. Prosternum grossièrement ponctué en avant ; abdomen à points espacés plus fins que ceux de la poitrine. Pattes finement et éparsément squamulées, le sommet des tibias tomenteux. Aptère.

Mâle : Base de l'abdomen impressionnée ; l'angle apical interne des protibias armés d'un éperon roux.

La biologie de l'espèce a été étudiée par Urban (*Ent Blatt.*, IX, 1913, p. 175-177 ; larve, nymphe, figs.). — La larve vit dans les racines de plusieurs



FIG. 571. — *Baris lepidii* GERM.

Crucifères, notamment *Barbarea vulgaris* R. BR. (URBAN); La nymphose a lieu sur place. L'adulte s'observe sur cette même plante (DEVILLE), sur *Nasturtium silvestre* R. BR. et *Nasturtium palustre* D. C. — *Roripa amphibia* Bess. (H. BRISOUT, DEVILLE), sur *Lepidium latifolium* L. (MOQUERYS), *Alyssum macrocarpum* D. C. (GAVOY).

Endroits secs ou humides de toute la France; assez commun en plaine et en montagne. Mai à octobre.

Europe septentrionale et centrale.

Subsp. **submonticola** HUSTACHE, nom. nov., Cat. Junk, XXX, p. 80. — *monticola* SOLARI, Bull. Soc. ent. It., XL, 1908, p. 281 (non FALL., 1901). — SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Cat. Corse, p. 446.

Taille plus petite que *lepidii* typique (2,5-3,2 mm.); corps plus trapu, plus brillant; prothorax à côtés moins parallèles, à points bien plus gros, subarrondis, régulièrement espacés sur le disque, non ou à peine confluent sur les flancs; élytres plus courts, médiocrement arqués sur les côtés, moins fortement rétrécis au sommet; les interstries bien plus finement ponctués. La subsp. *submonticola* est une forme alpine décrite des Apennins, qui se retrouve en Corse (RAYMOND, BONNAIRE !).

OBSERVATION. — La forme du corps plus trapu, les téguments très brillants et la ponctuation plus grossière sont autant de caractères rapprochant cette forme de l'espèce suivante, paraissant établir une transition entre les deux espèces. Toutefois elle se rapproche davantage de *lepidii* par la carène médiane lisse du prothorax; la conformation des interstries et surtout l'identité de l'organe copulateur du mâle. Pour plus de détails, cf. HOFFMANN, *Rev. Fr. Ent.*, XVII, 3, 1950, p. 197.

19 bis. **Baris Ochsi** A. HOFFMANN, *Rev. Fr., d'Ent.*, XVII, fasc. 3, 1950, p. 197.

Même taille que la précédente espèce, en diffère nettement par son aspect très brillant; son prothorax bien plus convexe, transversal, subarrondi latéralement, à ponctuation oblongue moitié plus serrée sur le disque, confluent sur les flancs; sans ligne lisse médiane ni carène; l'arrière-corps plus court, de forme différente, les élytres à peine élargis sur les côtés et plus obtusément arrondis ensemble au sommet; les interstries plans, distinctement relevés sur les bords, à ponctuation unisériée bien plus forte. Coloration plus foncée, bleue ou bleu-verdâtre, noirâtre ou même presque noire à reflet verdâtre. Pattes (tarses compris) et antennes d'un brun foncé.

Baris Ochsi a été recueilli en plusieurs individus des deux sexes, dans les Alpes-Maritimes, au col de Syne, environs de Thorenc et à Caussols, début de mai 1944 et 1945, sur *Cardamine* sp. par M. OCHS.

20. **Baris coerulescens** SCOP., 1763, *Ent. Carn.*, p. 25. — *chalybaea* GMELIN, 1758, in Linné, *Syst. Nat.*, éd. XIII, p. 1759. — *nitens* GMEL., l. c. — *nitidula* MÜLLER, 1776, *Zool. Dan. Prodr.*, p. 88. — *pulchella* LUCAS, 1849, *Exp. Alg., Col.*, p. 452. — *virens* OLIVIER, 1790, *Encycl. méth.*, V, p. 565. — var. *chlorodia* BOH., 1844, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VIII, p. 162. — *virida* FOURCROY, 1785, *Ent. Paris.*, I, p. 120. — var.

viridisericæ GÆZE, 1777, Ent. Beytr., I, p. 410. — var. *trapezicollis* DESBROCHERS, Le Frelon, II (1892), p. 53. — var. *chloris* FABRICIUS, 1798, Suppl. Ent. Syst., p. 166. — *prasina* THUNBERG, 1784, Nova Acta Upsal., IV, p. 16 (non BOH.). — HUSTACHE, 1931, p. 955. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421 ; Cat. Corse, p. 446.

Long. : 2,3-4,5 mm. Oblong, un peu convexe, glabre, verdâtre, bleuâtre, bleu-violet ou bronzé ; les antennes (base du scape ferrugineux excepté) et pattes noires, les tarsi brun-de-poix. Rostre subcylindrique, fortement arqué à sa base, sa courbure à cet endroit très élevée, finement ponctué en dessus, plus densément sur les côtés. Tête convexe, lisse, éparsément pointillée. Funicule à articles progressivement élargis, le 1^{er} égal aux deux suivants réunis, les deux derniers très transverses. Prothorax faiblement transversal, les côtés subparallèles en arrière, brusquement et fortement rétréci en avant, bisinué à la base, à points ovales, assez serrés et assez forts sur le disque, plus petits et plus oblongs sur les bords, confluent-ridés sur les flancs la ligne médiane lisse, très nette. Élytres plus larges à la base que le prothorax, les côtés subparallèles sur les 2/3 antérieurs, faiblement sinués vers le premier tiers, légèrement impressionnés en avant ; calus huméral assez saillant ; stries étroites, les cinq premières imponduées, les autres avec des points très fins, les 7^e et 8^e effacées sous l'épaule, ou réduites à de petits points peu distincts ; interstries plans, très finement pointillés. Ailé.

Caractères sexuels secondaires du mâle analogues au précédent.

On rencontre les variations suivantes, d'ailleurs peu tranchées et mêlées à la forme typique.

v. *chloris* F.. — Interstries élytraux indistinctement pointillés.

v. *trapezicollis* DESBR.. — Forme plus étroite ; les côtés du prothorax rectilignement rétrécis en arrière ; les stries externes des élytres à peine distinctes.

v. *pulchella* LUC.. — Noir-bleuâtre ; interstries très subtilement pointillés

La v. *chlorodia* BOH. correspond exactement à la forme type.

La larve vit dans la tige de diverses Crucifères ; elle y produit un renflement notable. Ses dégâts sont parfois importants dans les cultures de choux, *Brassica oleracea* L. (!) et de Colza, *Brassica oleifera* D. C. (!). Signalé sur *Matthiola tristis* L. et provoquant des galls sur les pousses et la tige (H. V. LANGERKEN, Ent. Blätt., 1941, p. 145). L'adulte se trouve fréquemment sur *Barbarea vulgaris* R. BR. et *Sinapis arvensis* L. (TEMPÈRE), *Diplotaxis tenuifolia* D. C. (!), *Diplotaxis erucoides* D. C. (PEYERIMHOFF).

Toute la France, la Corse ; plaines et montagnes jusqu'à la zone subalpine ; commun. Mai à juillet.

Les variétés avec la forme typique. La v. *pulchella* décrite d'Algérie se retrouve dans les Alpes-Maritimes : Mt Agel, Colmars, Thorenc (!). Je rapporte à la v. *trapezicollis* une race de petite taille, de forme étroite, vivant en Haute-Vienne : Grignac, sur *Erysimum cheiranthoides* L. (!) ; la v. *chloris* çà et là dans le bassin de la Seine, dans le Centre et dans le Lyonnais !

Europe moyenne et méridionale ; Afrique du Nord ; Syrie.

OBSERVATION. — M. P. DE PEYERIMHOFF a capturé un couple de cette espèce, en Algérie, au collet de *Reseda luteola* L., et suppose qu'elle pourrait vivre également sur cette Résédacée.

21. **Baris fallax** H. BRISOUT, 1870, Monogr., in Ann. Soc. ent. Fr., X, p. 311. — *coerulescens* v. *fallax* DESBR., Le Frelon, II (1892), p. 31. — HUSTACHE, 1931, p. 956. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 3,5-5 mm. Extrêmement voisin du précédent et considéré par certains auteurs comme une race biologique de ce dernier. Plus robuste, la coloration plus généralement bleu foncé un peu verdâtre, peu brillant ; le prothorax couvert de points plus allongés, oblongs ou aciculés, les flancs grossièrement ridés, la ligne médiane lisse obsolète ou nulle ; les interstries élytraux distinctement pointillés (imperceptiblement chez *coerulescens*), le sommet des 9^e et 10^e (et parfois du 8^e) couvert de points assez gros, nombreux et serrés sans ordre ; stries 7-8 réduites, derrière l'épaule, à une ligne de points bien nets ; le rostre à courbure basale moins élevée en dessus, à ponctuation plus forte, notamment sur les côtés où elles est grossièrement confluite. La stabilité de ces caractères avec la différence des genitalia, permettant de conserver à cette espèce, son autonomie.

Vit sur *Isatis tinctoria* L. (nombreux observateurs).

Assez répandu, bien que rare, en Provence, et çà et là dans le Centre et le Nord où il a été introduit autrefois, avec la culture de sa plante nourricière.

Calvados : Villiers-sur-Mer (BEDEL). — Marne : La Chappe (MÉQUIGNON). — Aisne : Soissons (DE BUFFÉVENT). — Seine-et-Oise : St-Germain ; La Roche-Guyon. (H. BRISOUT) ; Versailles : Étoile de Choisy (JOUS !, RICARDEAU !). — Seine : Bois de Boulogne (H. BRISOUT). — Eure : Évreux (REGIMBARD). — Vaucluse : La Bonde, Apt, Sainte-Colombe, etc. (CHOBAUT !, FAGNIEZ). — Bouches-du-Rhône : Aix (GRENIER !). — Var : Sainte-Baume (ABEILLE !); Brignoles (GUÉRIN !). — Gard : Pont-St Esprit ; environs de Nîmes (LÉVEILLÉ !).

Provinces Rhénanes ; Suisse ; Espagne ; Italie !

22. **Baris picicornis** MARSHAM, 1802, Ent. Brit., I, p. 276. — *abrotani* GERMAR, 1924, Ins. Sp. nov., I, p. 202. — *picirostris* MARSH., l. c., p. 276. — *punctata* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, 2, p. 711. — *coerulescens* HAMMERSCHMIDT, 1832, Obs. phys. et path. plant. gallar., III, BEDEL, Fn. Seine, VI, (1887), p. 349. — v. *violacea* RÜSCHKAMP, 1935, Ent. Blätt., 31, p. 69. — v. *virescens* BRULLÉ, 1861, Berl. ent. Zeit., p. 290. — HUSTACHE, 1931, p. 957. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 3-4,2 mm. Oblong, (forme plus trapue que chez les deux précédents), glabre, peu brillant, bleu, verdâtre, ou bleuâtre, parfois noirâtre ; les antennes et les pattes noires, ces dernières souvent bronzées, les tarses bruns. Rostre arqué, cylindrique, couvert de points serrés. Tête avec

des points petits et très espacés. Funicule à articles graduellement élargis de la base au sommet, le 1^{er} article égal aux deux suivants réunis, les autres fortement transversaux et serrés, le dernier contigu à la massue et presque aussi large que celle-ci à sa base. Prothorax environ aussi long que large, les côtés faiblement arqués et presque obliquement rétrécis en avant, la base bisinuée, couvert de points subarrondis, très serrés ; l'interpunctuation à peu près aussi large que les points, ceux des côtés peu différents, seulement un peu plus gros, ceux des flancs à peine confluent, la ligne médiane lisse peu saillante. Élytres à peine plus larges, à la base, que le prothorax, les bords latéraux subparallèles jusqu'au tiers postérieur, faiblement convergents en arrière ; calus huméral distinct, ponctué ; stries étroites, profondes, les internes non ou peu distinctement ponctuées, les latérales plus visiblement, surtout en avant ; interstries plans, munis d'une série de points bien nets jusqu'au sommet, parfois bisériés à la base des impairs. Prosternum impressionné en avant. Ailé.

Caractères sexuels secondaires semblables à ceux des précédents.

Les variétés décrites, mêlées à la forme type sont insignifiantes et mal définies. On trouve des individus à ponctuation élytrale plus superficielle, subsérialement disposée sur les interstries ; les pattes peuvent être d'un brun-rougeâtre. Nous rapportons à la v. **violacea** des spécimens, provenant de Lardy (Seine-et-Oise), entièrement violets, très densément ponctués. La v. **virescens** ne se distingue guère que par la ligne médiane du prothorax plus saillante que chez la forme habituelle.

La larve vit dans les racines de *Reseda lutea* L. ; la nymphose a lieu dans la galerie larvaire (URBAN, *Ent. Blätt.*, IX, 1913, p. 137-138). Il existe deux générations. La ponte, très échelonnée, est disposée à la base des tiges, de mai à juin ; la transformation s'effectue en fin juin-juillet. Une deuxième ponte est faite en août et commencement de septembre. Elle produit des larves qui hibernent pour se métamorphoser au printemps, donnant des adultes dès le mois d'avril, apparaissant en même temps que ceux de la 1^{re} génération ayant hiverné pour la plupart. Ajoutons qu'un grand nombre de ceux-ci sont frappés de mortalité dès les premiers froids (HOFFMANN).

Toute la France ; plaines et montagnes ; commun. — Non signalé de la Corse.

Europe centrale et méridionale ; Grèce ; Espagne.

23. **Baris chlorizans** GERMAR, 1834, *Ins. Sp. novae*, p. 201. — *brassicae* DUFOUR, 1851, *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, XVII, p. 345. — *cellis* GREDLER, 1866, *Käf. Tirol*, II, p. 355. — *chloris* PANZER, 1794, *Fn. Ins. Germ.*, Heft 18, T. 8. — *Luczoti* BOH., 1844, in *Schönherr*, *Gen. Curc.*, VIII, p. 146. — HUSTACHE, 1931, p. 957. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 421.

Long. : 3,5-4 mm. Distinct des espèces précédentes par sa forme plus massive, plus convexe. — Ovale-oblong, glabre, brillant, verdâtre, bleu-verdâtre, bleu-noirâtre, parfois le prothorax vert et les élytres violet-foncé ; le rostre vert, bronzé-cuivreux ou bleu foncé ; les antennes

brunes, les pattes foncées, verdâtres ou bronzées, les tarses ferrugineux. Rostre arqué à la base, finement densément pointillé, un peu atténué au sommet (vu de profil). Funicule à 1^{er} article aussi long que les deux suivants ensemble, les autres élargis progressivement, le dernier subcontigu à la massue. Prothorax subtransversal, subconique, les côtés obliques, faiblement arqués, plus de 2 fois aussi large à la base qu'au sommet, le disque à points fins, ovales, assez espacés, leur intervalle plus grand que les points, avec ou sans ligne médiane lisse. Élytres suboblongs, légèrement arqués latéralement et faiblement rétrécis des épaules jusqu'au milieu, obtusément arrondis au sommet ; stries fines, les dorsales

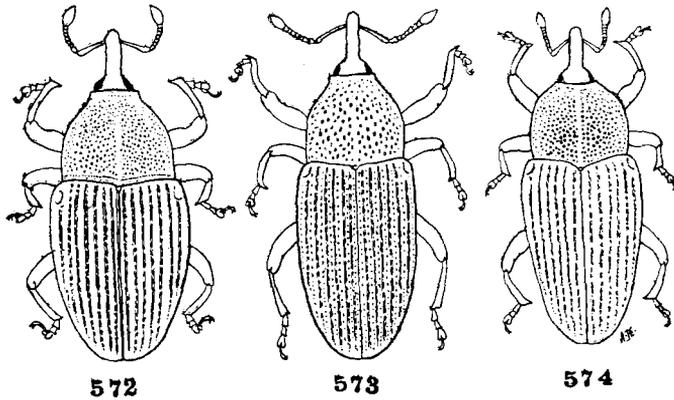


FIG. 572 à 573. — 572. *Baris chlorizans* GERM. ; — 573. *B. picicornis* MARSH. ; — 574. *B. coeruleascens* SCOP.

imponctuées, les latérales, notamment les 7-8 ponctuées finement ; calus huméral saillant ; interstries larges, plans, non ou faiblement pointillés. Prosternum impressionné en avant. Ailé.

La larve, étudiée par FALCOZ (*Ann. Epiphyt.*, XI, 1926, p. 127), vit dans la partie inférieure de la tige et au collet de la racine des Choux cultivés, provoquant une faible réaction de la partie attaquée. Des dégâts importants ont été souvent observés sur chou-cabus, chou-fleur, Navet, Rutabaga. La ponte a lieu au printemps : mai-juin ; la transformation s'effectue sur place, du début à la mi-août. L'adulte hiverne. On lui connaît comme parasite naturel, un *Chalcididae* : *Entedon confinis* RATZB.

Toute la France ; commun par places, sur *Diplotaxis tenuifolia* D. C. !, souvent en nombre prodigieux. Mai à octobre. Très nuisible aux choux, en Alsace (COUTURIER).

Europe moyenne et méridionale ; Algérie ; Tunisie.

24. *Baris nivalis* H. BRIS., 1870, *Ann. Soc. ent. Fr.*, X, p. 41. — HUS-TACHE, 1931, p. 958. — Cat. SAINT-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2-3 mm. Corps elliptique, peu brillant, de coloration variable ;

bleu, violet, vert, bronzé-verdâtre, rarement entièrement noir, parfois bicolore, le prothorax vert-doré, les élytres bleu-verdâtre ; le rostre et la tête verdâtres, bleus ou bronzés ; les antennes et les pattes brunes, celles-ci plus ou moins métalliques, les tarsi ferrugineux ; les téguments dorsaux glabres, avec seulement une ligne de très petits poils très courts sur les interstries élytraux. Rostre robuste, arqué, densément ponctué, avec de fines squamules grisâtres. Tête convexe, éparsément pointillée. Funicule pileux, faiblement élargi vers le sommet, le 1^{er} article égal aux 2-3 réunis. Prothorax non transversal, conique ou subconique, la base presque droite, couvert de points arrondis ou ovales, très serrés, avec une ligne médiane, lisse et élevée, et de chaque côté de la base une bande lisse, atteignant le milieu. Élytres oblongs, médiocrement arqués, un peu élargis au milieu ; calus huméral saillant ; stries assez fortes, profondes, imponduées (sauf la 7^e et la 8^e) ; interstries plans, finement relevés sur leurs bords, avec un rang de très petits points. Ailé.

Mâle : Abdomen impressionné à la base ; protibias avec un petit ergot apical interne.

Vit sur *Erysimum cheiranthoides* L. (DEVILLE, CHABAUT) et sur *Biscutella laevigata* subsp. *longifolia* MILL. (TEMPÈRE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 77). Région subalpine et alpine ; assez rare ; mai-juin.

Hautes-Pyrénées : Lac d'Oncey, type, alt. 2.200 m. ; Pic du Midi ; Lac bleu (ABEILLE !, LÉVEILLÉ !, BRISOUT !); Cauterets et Oulette d'Aussone, 1.850 m. (TEMPÈRE). — Pyrénées-Orientales : Cambre d'Aze, vers 2.750 m. (H. SICARD). — Basses-Alpes : environs de Digne (BELLIER). — Hautes-Alpes : Mt Viso (SICARD) ; Briançon (GRENIER). — Vaucluse : Mt Ventoux, vers 1.550 m. alt. (CHABAUT !). — Alpes-Maritimes : Caussols (A. HOFFMANN) ; Mont-Agel, 1.100 m. alt. (DEVILLE !), assez commun, avec la sous-espèce : *Devillei*. — Savoie : Mt Cenis (K. DANIEL).

OBSERVATION. — Près de *B. nivalis* se place une espèce très voisine : *B. corinthia* (FAIRM.). DESBR., *Frel.*, II, 1893, p. 57.

Elle se trouve en Algérie où elle vit sur *Lonchophora capiomontana* DUR. et *Diptotaxis erucoides* D. C. De même taille et de même aspect. La carène médiane lisse et les deux plaques lisses du prothorax plus nettes ; les élytres ordinairement cuivreux-violacé, le prothorax plus clair, parfois doré-pourpré ; le calus huméral moins foncé que le reste de l'élytre. Forme plus étroite, la base du prothorax ornée de poils squamuleux gris assez serrés.

Ce *Baris* vit également en Espagne ; Alicante ! et à l'île de Malte (DES-BROCHERS).

Il est parfois nommé faussement *nivalis* dans les collections.

Subsp. *Devillei* F. SOLARI, 1952, *Bull. Soc. ent. It.*, LXXXII, p. 54.

Diffère par le prothorax plus convexe, subparallèle vers le milieu, les élytres à plus grande largeur aux épaules (mâle) moins élargis vers le milieu des côtés (femelle), les stries plus fortes, parfois très finement ponctuées.

Décrit comme espèce propre, sur un seul exemplaire mâle, des Alpes-Maritimes : Mt Agel (DEVILLE), mais plusieurs spécimens que nous avons vus de cette localité, nous incitent à considérer ce *Baris* comme une simple forme du *nivalis*, caractérisée surtout chez les mâles et d'ailleurs mêlée à celui-ci, sur la même plante : *Erysimum cheiranthoides* L. La coloration

très variable : prothorax violacé ou bronzé, les élytres bleus, ou dessus entièrement bleu, violet, avec ou sans reflet cuivreux, se retrouve chez la forme typique.

25. **Baris Villae** COMOLLI, 1837, De Col. nov. Novocom., p. 35 ; H. BRISOUT, Ann. Soc. ent. Fr., 1870, p. 314. — HUSTACHE, 1931, p. 959. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 2-3 mm. Oblong, assez large, peu convexe, brillant, bleu foncé, le prothorax souvent plus foncé, noirâtre ; pratiquement glabre en dessus (les élytres avec une série de poils gris extrêmement petits peu visibles, sur chaque interstrie) ; les pattes et les antennes brun de poix. Rostre arqué à la base, grêle, cylindrique, finement pointillé, alutacé, avec une ligne médiane imponctuée. Funicule cilié, à articles graduellement élargis vers le sommet. Prothorax non transverse, subconique ou conique, un peu resserré en avant, les côtés presque droits, la base bisinuée, couvert de points ronds, très serrés, non confluent, plus larges que les stries élytrales, la ligne médiane, lisse, obsolète ou absente. Élytres courts, à peine 2 fois aussi longs que larges, dépassant à la base la largeur du prothorax, les côtés parallèles jusqu'au quart postérieur environ, obtusément arrondis au sommet ; calus huméral saillant ; stries fines peu distinctement ponctuées ; interstries plans (sauf vers le sommet), obsolètement ponctués et comme ridés transversalement. Pattes grêles ; fémurs linéaires ; tarses élancés. Ailé.

Mâle : Caractères sexuels secondaires analogues au précédent, les prothorax plus finement ongulés.

Vivrait, d'après BAUDI, dans les bourgeons terminaux de *Bryonia dioica* JACQ., au Piémont, au printemps. Observé, en avril, sur *Bryonia alba* L. par BARGAGLI (1) (Biologie : PIRAZZOLI, Col. It. Imola, 1882).

Rare en France : AVIGNON (CHABAUT). — Var : HYÈRES (ABEILLE !) : Fréjus : (coll. BRISOUT !). — Alpes-Maritimes : NICE (GRENIER !). — Pyrénées-Orientales : Bagnères de Bigorre (GUÉRIN !). — Drôme : NYONS (LÉVEILLÉ, ma coll. !)

Autriche ; Sicile ; Abruzzes ; Russie-méridionale.

Gen. **LIMNOBARIS** BEDEL, 1885, Fn. Seine, VI, p. 183.

Groupe détaché des *Baris* GERM., il s'en différencie par le pygidium non découvert, la tête sans ligne de démarcation rostro-frontale, le 2^e article du funicule distinctement plus long que le 3^e. Chez nos deux espèces françaises, le rostre et la tête sont finement ponctués, les antennes longues ; le prothorax à peu près aussi long que large, à côtés un peu arqués, légèrement resserré derrière le bord antérieur ; les élytres parallèles

(1) Une espèce d'Égypte : *B. granulipennis* TOURN., a été signalée par BOEHM (*Bull. Soc. ent. d'Égypte*, 1908, p. 66), comme vivant également aux dépens d'une Cucurbitacée : *Citrullus colocynthis* SCHRAD. ; l'insecte se développerait dans les fruits de la plante.

jusqu'au tiers postérieur, un peu plus larges que le prothorax. Pattes assez longues ; tibias non carénés, le 3^e article tarsal large, fortement bilobé ; ongles libres. Ailé.

Les *Limnobaris*, très nombreux dans les deux Amériques, ne comptent qu'une douzaine d'espèces en Europe (1).

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Prothorax couvert d'une pubescence squamuleuse, couchée, blanchâtre, disposée transversalement 2.
- Prothorax sans pubescence apparente ; interstries des élytres avec un rang de poils blanchâtres très courts, fins, espacés, souvent peu distincts. Méta sternum à squamules bien moins serrées que celles des pièces latérales de la poitrine, lesquelles dessinent une sorte de T blanchâtre. Insecte d'aspect noir-brillant. Long. : 3,5-4 mm. . 1. **T-album.**
2. Interstries portant des poils blancs, assez longs, serrés, souvent disposés obliquement en 1-2 rangées, le sommet de chaque poil dépassant la base du suivant. Côtés de la poitrine et de l'abdomen couverts de squamules grisâtres très denses. Insecte d'aspect grisâtre. Long. : 3,2-3,5 mm. 2. **pilistriata.**
- Interstries avec des poils plus courts, mieux alignés, semblables à ceux de *T.-album*, souvent bisériés en avant. Méta sternum et côtés de la poitrine à squamules serrées, seulement un peu plus denses sur les épisternes métathoraciques. Même taille que le précédent. **pilistriata**. v. **pusio.**

1. *Limnobaris T-album* LINNÉ, Syst. Nat., éd. X, 1758, p. 379. — *atriplicis* PAYKULL, 1800, Fn. Suec., III, p. 243. — *dolorosa* GMFL., in Linné, Syst. Nat., éd. XIII, 1790, p. 1804. — *junerea* HERBST, Natursyst. Ins., Käf., VI, 1795, p. 164. — *hypoleuca* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 274. — *marlulus* SAHLB., Maddel. Soc. Fn. et Fl. Fenn., XVIII, 1900, p. 22. — *nigrum* HERBST, l. c., p. 60. — *T. album* var., SAHLB., l. c., p. 34. — *uniseriata* DUFOUR, 1843, Exc. ent. Ossau, in Bull. Sc. Pau, p. 88. — v. *sculpturala* FAUST, Stett. ent. Zeit., XLVI, 1885, p. 201. — HUSTACHE, 1931, p. 960. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 3,5-4 mm. Oblong, assez convexe, noir, brillant, les élytres avec une rangée de poils courts blanchâtres, irrégulièrement alignés, ne voilant pas les téguments ; les antennes et les pattes brunes ou noirâtres, rarement rougeâtres, les tarses brun de poix. Dessous squamulé

(1) Pour la synonymie du genre *Limnobaris*, cf. ZUMPT, Ent. Blätt., 1937, p. 284, et JANSSON, ibid., p. 480.

(voir tableau). Rostre cylindrique, peu arqué. Prothorax couvert de points arrondis, serrés, l'interpunctation très finement alutacée, la ligne médiane lisse, un peu relevée. Élytres subparallèles jusqu'au tiers postérieur ; calus huméral petit, peu saillant ; stries fines, imponctuées, ou avec des points peu distincts en avant ; interstries plans avec une rangée de points alignés assez gros, peu profonds.

Mâle : Abdomen légèrement impressionné à la base ; protibias avec un très petit onglet roux à l'angle apical interne.

La larve vit au collet des racines de *Scirpus lacustris* L. (Cypéracées), la nymphose a lieu sur place, en mai ; la transformation en fin mai à début de juin (!). L'adulte se rencontre depuis le printemps jusqu'à l'automne, dans les endroits marécageux, sur diverses Cypéracées, notamment *Cladium mariscus* R. BR. (HEYDEN) et Joncacées : *Juncus communis* E. MEY, *Juncus conglomeratus* L. (HOFFMANN).

Toute la France ; commun. — Non signalé de la Corse.

Europe septentrionale et moyenne.

2. ***Limnobaris pilistriata*** STEPHENS, Ill. Brit. Ent., Mand., IV, 1831, p. 10. — *T-album* SAHLB., 1900, Acta Soc. Fl. et Fn. Fenn., XIX, p. 198

(non L.). — v. *pusio* BOH., in Schönherr, Gen. Curc., VIII, I, p. 173. — *Reitteri* MUNSTER, Norsk. Ent. Tidskr., II, 1928, p. 58. — HUSTACHE, 1931, p. 961. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 421.

Long. : 3,2-3,5 mm. Extrêmement voisin du précédent, cependant distinct par la pubescence plus grossière et plus longue (voir caractères donnés au Tableau). La variété *pusio*, attribuée à tort à *T. album*, mêlée à la forme typique.

Vit, comme l'espèce précédente, dans les lieux humides, au bord des eaux, sur diverses Cypéracées, surtout *Scirpus silvaticus* L. dont les feuilles sont dévorées par l'adulte. Signalé également sur les *Carex* (HUSTACHE) et sur *Juncus effusus* L., en nombre, mi-mai (HOFFMANN, DUPREZ).

Probablement dans toute la France, paraissant aussi commun que *T. album* et souvent avec celui-ci,

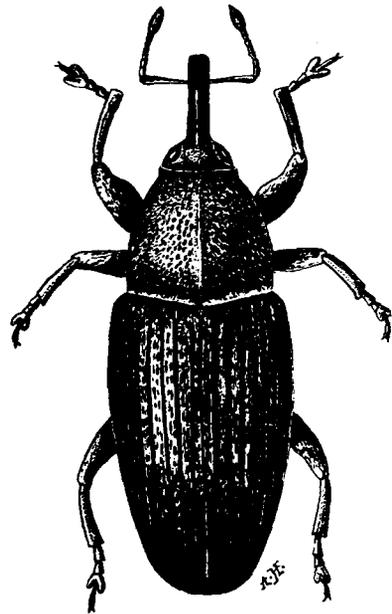


FIG. 575. — *Limnobaris pilistriata* STEPH.

surtout dans le Midi, le Centre et le sud-ouest. Non cité de la Corse.

Toute l'Europe ; Algérie.

Tribu des **Balanini**.

Mandibules en triangle étroit, insérées côte à côte et fonctionnant, en conséquence, dans le sens vertical. Rostre très long, grêle, filiforme ; scrobes linéaires, naissant vers le milieu du rostre et atteignant la base de ce dernier. Funicule antennaire de 7 articles. Yeux grands, transversaux. Prothorax sans lobes oculaires distincts. Prosternum allongé en avant des hanches prothoraciques. Écusson visible. Élytres cordiformes, ne recouvrant que la base du pygidium. Corbeilles tarsales ouvertes et externes ; tarsi avec les deux premiers articles triangulaires ; ongles bifides et appendiculés en dedans.

TABLEAU DES GENRES.

1. Massue antennaire allongée, pointue, ses deux premiers articles grands et subégaux. Ongles appendiculés en dedans jusqu'à la moitié de leur longueur. Dessous du corps à revêtement régulièrement piliforme ou squamuleux. Épimères mésothoraciques parfois plus densément squamulés. (p. 1085) **Balaninus**.
- Massue des antennes ovoïde, à 1^{er} article aussi grand que les suivants réunis. Ongles très finement et très brièvement appendiculés à la base. Dessous du corps avec seulement les bords de la poitrine et parfois la partie ventrale, densément squamulés. (p. 1096) **Balanobius**.

Gen. **BALANINUS** GERMAR, 1821, Mag. Ent., IV, p. 291.

(*Balaninus* GERMAR, 1817, Mag. Ent., II, p. 340 (nom. nudum) (1) ; *Balaninus* SAMOUELLE, 1819, Ent. Useful Comp., I, p. 202 (n. nudum) ; *Curculio* SCHENKLING, Wien. ent. Zeit., 1929, p. 79) (2). Révision : DESBROCHERS, Le Frelon, II (1892), p. 102 et 118 ; HUSTACHE, Curc. Gallo-rhénans, in Ann. Soc. ent. Fr., 1931, p. 242, p. sp. 961).

Rostre très long, grêle, arqué, formant, à son point de rencontre avec le front, un angle rentrant ; plus ou moins dilaté à la base ; scrobes étroits, non obliques. Antennes longues, fines, insérées un peu en avant du milieu du rostre ; scape claviforme au sommet, atteignant l'œil ; funicule de 7 articles, les deux premiers les plus allongés, le 1^{er} plus long, les suivants graduellement plus courts, obconiques ou noueux ; massue

(1) GERMAR, en 1817 (l. c.), a nommé un certain nombre d'espèces sans désigner de génotype, il en est de même pour SAMOUELLE en 1819. Pour cette raison, ces noms ne peuvent être pris en considération.

(2) Au sujet du genre *Curculio*, consulter l'intéressante note synonymique de A. MÉQUIGNON, in Sainte-Claire-Deville, Cat. Fr., p. 431.

oblongue à deux premiers articles également grands. Yeux arrondis, déprimés. Prothorax transversal, subconique, tronqué au sommet, bisinué à la base, ses angles postérieurs arrondis. Écusson arrondi. Élytres subcordiformes, à épaules saillantes ; à leur extrémité séparément arrondis. Fémurs claviformes, dentés ; tibias droits, les antérieurs finement spinulés au sommet ; ongles bifides, dentés. Abdomen à 2^e segment un peu plus long que chacun des deux suivants.

Les mâles ont le rostre plus court, plus épais ; l'insertion antennaire plus rapprochée du sommet du rostre ; le segment anal impressionné ou fovéolé. Le rostre chez les femelles est plus arqué, plus finement sculpté.

Genre comprenant une soixantaine d'espèces paléarctiques, parmi lesquelles un nombre important se trouve au Japon et en Chine occidentale et orientale. Plusieurs espèces sont spéciales au Nouveau-Monde. Notre faune en compte huit ; leur biologie est connue.

Les larves vivent dans les fruits de diverses essences ; une seule espèce : *villosus* fait exception et vit en gallicole, à la manière des *Balanobius*. La transformation de toutes les espèces se fait en terre.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Profémurs nettement dentés | 2. |
| — Profémurs sans dent distincte. Téguments roux | 7. |
| 2. Rostre entièrement roux ou brun-rougeâtre | 3. |
| — Rostre très noir, au moins de la base à l'insertion antennaire. Antennes rousses. Insecte noir à pubescence blanche ou jaunâtre, marbrée et formant une fascie transversale après le milieu des élytres. Pattes noires. Dent fémorale, très petite et aiguë. Long. : 3-4,2 mm. | 6. villosus. |
| 3. Sculpture du 1 ^{er} segment ventral, entre les hanches métathoraciques, masquée par le revêtement très serré. Élytres à surface convexe ; écusson plus long que large, subrectangulaire | 4. |
| — Sculpture du 1 ^{er} segment ventral, entre les hanches postérieures, bien apparente à travers le revêtement fin et peu serré. Élytres aplatis sur le dos ; écusson court, arrondi | 6. |
| 4. Revêtement dorsal squamuleux, presque uniforme, gris-cendré clair ou jaunâtre. Arrière-corps ogival, allongé. Rostre de la femelle aussi long que le corps, celui du mâle moitié moins long. Suture des élytres sans crête de pubescence. Pattes longues et grêles ; métafémurs avec une forte dent triangulaire, son bord postérieur droit. Long. : 6-9 mm. | 1. elephas. |
| — Revêtement dorsal pileux, jaune ou brun, formant des | |

- taches sur les élytres. Arrière-corps scutiforme ou cordiforme, presque triangulaire. Rostre de la femelle moins long que le corps, celui du mâle moitié moins long. Membres robustes, assez courts 5.
5. Métafémurs armés d'une large dent triangulaire, son bord postérieur droit, subperpendiculaire à l'axe du fémur. Suture élytrale non saillante en arrière. Revêtement jaunâtre, varié de taches foncées (forme typique), ou uniformément brun-roux (v. *sericeus* DESBR.). Long. : 7-9 mm. . . . 3. **pellitus**.
- Métafémurs armés d'une forte dent spiniforme, très aiguë, son bord postérieur échancré en arc. Suture des élytres saillante sur son tiers postérieur. Long. : 6-8,5 mm. 2. **venosus**.
6. Suture des élytres garnie, sur sa moitié postérieure, d'une crinière de soies rudes, un peu hérissées. Antennes à pubescence longue, les derniers articles noueux-piriformes. Long. : 6-9 mm. 4. **nucum**.
- Suture élytrale sans crinière. Antennes à pubescence fine, éparsée ou nulle (sauf au sommet avec quelques soies hérissées); tous les articles subconiques, beaucoup plus longs que larges. Long. : 4-8 mm. 5. **glandium**.
7. Métafémurs avec une petite dent; mésofémurs à dent très petite ou nulle. Revêtement dorsal jaune ou orange, avec, sur les élytres, des taches marbrées, irrégulières et transversales. Long. : 2-3,5 mm. 7. **cerasorum**.
- Méta- et mésofémurs inermes. Revêtement dorsal rougeâtre, formant une fascie transversale grise ou jaunâtre en arrière des élytres. Long. : 2-3,5 mm. 8. **undulatus**.

1. **Balaninus elephas** GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 378. — *maslodon* JEKEL, 1861, Journal of the Linnean Soc. Zool., p. 265. — *propinquus* DBR., 1868, Ann. Soc. ent. Fr., p. 364. — HUSTACHE, 1931, p. 965. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431; Cat. Corse, p. 447.

Long. : 6-9 mm. — Arrière-corps subtriangulaire, les téguments bruns, la vestiture dorsale presque uniforme, composée de squamules lancéolées, flaves ou cendrées; les stries garnies de squamules oblongues, plus épaisses, blanches; le rostre rougeâtre; les pattes et les antennes rousses ou ferrugineuses. Dessous du corps couvert de squamules serrées, ovales, tronquées à leur extrémité inférieure. Rostre pontué-cannelé à sa base, celui du mâle moitié plus court que celui de la femelle qui est aussi long ou même un peu plus long que le corps. Antennes très longues, éparsément pubescentes, les articles du funicule très allongés, munis de quelques soies au sommet, le dernier plus long que le pénultième; massue fusiforme. Prothorax peu convexe, faiblement transversal, à côtés parallèles en

arrière (mâle) ou à peine arqués (femelle), médiocrement rétréci en avant. Écusson allongé. Élytres convexes en arrière, déprimés en avant, faiblement arqués latéralement, les épaules anguleuses ; stries visibles, ponctuées ; interstries plans. Pattes longues ; métafémurs fortement et aigüment dentés (voir tableau). Caractères sexuels secondaires mentionnés à la description du genre (1).

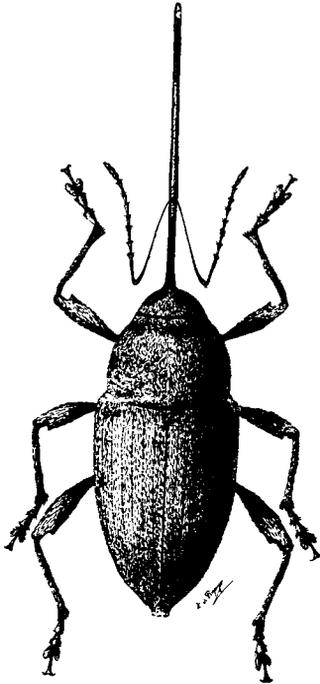


FIG. 576. — *Balaninus elephas* GYLL.

Une sérieuse étude biologique de cette espèce est faite par COLLIZA (*Boll. Zool. Portici*, 1929, XXII, p. 244 ; figs.). — La larve vit aux dépens des fruits de divers Cupulifères, Châtaignes et glands de chênes à feuilles caduques et persistantes. La femelle pratique un trou dans le fruit, à l'aide de son rostre et y dépose un œuf. L'éclosion s'effectue en quelques jours et la jeune larve s'acheminant dans la pulpe y produit une cryptocécidie comparable à celle que *B. nucum*, provoque dans les noisettes. Le développement larvaire dure 1 mois à 1 mois $\frac{1}{2}$. Les fruits véreux tombent à terre et la larve, pratiquant un trou de sortie, gagne le sol, s'enfonçant de quelques centimètres, se fabrique une loge de terre agglutinée dans laquelle elle reste en diapause jusqu'au printemps suivant. La nymphose, qui dure environ 10 à 12 jours, se produit vers le début de mai et l'imago apparaît du 15 juin jusqu'en fin de juillet. La ponte commence vers la fin d'août et se prolonge jusqu'à la fin de septembre ; elle comprend une vingtaine d'œufs. Chaque fruit contient une seule larve, rarement deux et exceptionnellement trois dans les châtaignes (COLLIZA).

La larve est parasitée par *Sigalphus sculpturatus* SZEP. (Hym. Braconidae). Presque toute la France. — Juin à septembre.

Manque dans le Nord ; rare dans le bassin de la Seine, le Centre et l'Ouest ; assez commun par places, dans le Midi et en Corse.

Seine-et-Oise !. — Seine-et-Marne !. — Oise !. — Marne !. — Aube. — Yonne. — Seine-Inférieure. — Eure. — Calvados. — Maine-et-Loire. — Mayenne !. — Ille-et-Vilaine. — Morbihan. — Loiret. — Yonne. — Allier. — Hte-Vienne. — Puy-de-Dôme !. — Hte-Loire !. — Vaucluse. — Basses-Alpes. — Var !. — Alpes-Maritimes !. — Pyrénées-Orientales. — Aude. — Landes. — Gironde. — Vendée. — Hérault !

(1) Une race de grande taille (9,5-10,5 mm.) m'a été communiquée par M. SUREL, du Laboratoire d'entomologie de l'École d'Agriculture de Montpellier. Elle vit à l'état larvaire aux dépens des glands de chêne ; l'adulte a été obtenu *ex larva*, en nombre, au début de mars 1948. Elle se distingue, en outre, par de nombreuses macules d'un brun-rougeâtre, tranchant légèrement sur la vestiture élytrale d'un gris flave. Je propose de désigner cette intéressante forme : **Surel**, n. var.

Europe méridionale ; Italie ; Espagne ; Allemagne occidentale ; Algérie ; Himalaya, éclos d'un fruit de *Quercus* (MAUBLANC).

OBSERVATION. — Deux espèces américaines, assez voisines de *B. elephas*, attaquent les fruits du Châtaignier vulgaire, introduit d'Europe aux États-Unis : *B. proboscidiens* F. et *B. rectus* SAY, dont la biologie a été étudiée par F. M. CHITTENDEN (Yearb. Dpt. Agric., 1904, p. 229).

2. **Balaninus venosus** GRAVENHORT, 1807, Vergl. Uebers. Zool., Syst., p. 204. — *glandium* DESBR., Ann. Soc. ent. Fr., 1868, p. 352 (non MARSH.). — v. *cinereus* DESBR., Frel., II, 1892, p. 353. — HUSTACHE, 1931, p. 965. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 6-8,5 mm. Corps subrhomboidal, noir, revêtu densément de squamules piliformes flaves et brunes, ces dernières formant des taches ou fascies irrégulières sur les élytres ; les stries avec des squamules linéaires plus courtes, jaunâtres ; le rostre, les antennes et les pattes rougeâtres, les fémurs souvent assombri. Dessous du corps couvert de squamules serrées, plus grosses que celles du dessus. Rostre moins long que le corps (femelle), moitié plus court (mâle), la base cannelée jusqu'à l'insertion antennaire. Antennes fines, longues, pubescentes ; funicule à articles subconiques, assez grêles, ciliés au sommet, le 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, le dernier plus de deux fois aussi long qu'épais ; massue oblongue. Prothorax un peu arqué latéralement, sa pubescence formant une ligne médiane assez distincte. Écusson subrectangulaire, squamulé. Élytres presque en triangle, à calus huméral saillant, un peu déprimés en avant, concaves derrière l'écusson, sur la suture ; stries fines, densément squamulées ; interstries larges, plans, la suture saillante en arrière. Pattes fortes, densément squamulées ; métafémurs armés d'une forte dent triangulaire, très aiguë (voir tableau) ; profémurs longuement villeux ; protibias bisinués et assez longuement pubescents en dedans.

Caractères sexuels secondaires mentionnés à la description du genre.

v. **cinereus** DBR. — Revêtement dorsal très clair, les élytres ornés d'une fascie transversale en arrière et de quelques macules blanchâtres.

La larve vit dans les fruits de divers chênes à feuilles caduques : *Quercus pedunculata* EARR. (!), *Quercus pubescens* WILLD. (!):

La ponte commence plus tôt que chez *elephas*, probablement vers la mi-août, car nous avons observé des larves néonates, dans la région parisienne, à partir du 25 août ; elle se prolonge jusqu'en septembre. Chaque gland renferme une seule larve, dont l'évolution est de même durée que chez le précédent ; elle reste en diapause jusqu'au printemps, dans le sol. La nymphose s'effectue vers la fin d'avril, dans le Midi, rarement avant le 15 mai dans la région de Paris. L'imago reste plusieurs jours dans la loge nymphale avant d'apparaître.

Toute la France ; assez commun. La variété *cinereus*, çà et là avec la forme type. Non cité de la Corse.

Toute l'Europe ; Caucase ; Algérie ; Maroc.

3. **Balaninus pellitus** BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 278. — v. *sericeus* DESBR., 1868, Ann. Soc. ent. Fr., p. 345. — HUSTACHE, 1931, p. 966. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 7-9 mm. Semblable au précédent ; diffère par l'arrière-corps un peu plus long, les squamules dorsales plus fines, plus serrées ; les stries à squamules semblables à celles des interstries, masquant entièrement leur ponctuation ; la suture élytrale non saillante en arrière ; le rostre à cannelures basales n'atteignant pas le niveau de l'insertion antennaire ; les protibias fortement bisinués en dedans ; les métatibias fortement échancrés en dedans à leur base ; la dent métafémorale large, triangulaire, non spiniforme (voir tableau).

La v. *sericeus* se distingue par le revêtement fin, soyeux, uniformément brun-fauve (fauve clair, varié de taches brunâtres chez la forme typique).

L'adulte se rencontre sur les chênes à feuilles caduques, notamment sur *Quercus sessiflora* SALISB. et *Q. pedunculata* EHRH., dont les fruits doivent probablement nourrir la larve. — Mai-juillet.

Répartition géographique incomplètement connue ; répandu sans doute dans tout notre territoire, mais peu commun ; très rare en Picardie et Normandie (d'après BEDEL) (1). Plus fréquent dans l'Est, le Centre et le Midi, sauf dans l'Ouest, notamment en Gironde où il est rare (d'après TEMPÈRE). —

Non signalé de la Corse.

La v. *sericeus*, çà et là dans le bassin de la Seine !, l'Allier, la Touraine, les Ardennes, le Jura, l'Auvergne !

Europe moyenne et méridionale (manque en Grande-Bretagne). — Asie-Mineure ; Algérie.

OBSERVATION. — Une espèce extrêmement voisine : *B. dentipes* ROEL., de Corée et Sibérie, est très nuisible aux arbres fruitiers à noyaux et son introduction dans nos régions est à redouter (NAKAYAMA, *Ann. Agr. Exp. St. Chosen*, 1929, p. 261). Elle se distingue de *pellitus* par ses articles antennaires plus élancés, plus fins, bien moins épaissis au sommet, son rostre brun, d'un tiers plus long chez la femelle que celui de *pellitus* du même sexe, ses stries élytrales plus larges, la squamulation des pattes plus grossière, plus soulevée.

4. **Balaninus nucum** LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 383. — *gulosus* FABR., 1792, Ent. Syst. — HUSTACHE, 1931, p. 967. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 6-9 mm. Se rapproche, par la forme, des deux précédents et surtout de *venosus*. — Les élytres nettement déprimés en dessus ; le revêtement dorsal moins serré, ne voilant qu'incomplètement les téguments, les squamules des stries plus grossières ; le rostre (en avant), les pattes et les antennes rougeâtres (les genoux parfois et la base des fémurs rembrunis). Dessous du corps à squamulation grossière, plus serrée sur les bords du 2^e segment ventral et sur les épimères mésothoraciques

(1) Non mentionné dans le récent catalogue des Coléoptères de la Seine-Inférieure et de l'Eure, par R. DUPREZ, fasc. V, 1947.

où elles forment une tache jaunâtre assez tranchée. Rostre plus court (mâle) ou plus long (femelle) que le corps, strié à la base jusqu'à l'insertion antennaire. Scape (au sommet) et funicule densément hérissés de soies, les articles 5-7 noueux à leur sommet, le 1^{er} à peine plus long que le 2^e, les deux derniers moins, ou à peine, 2 fois aussi long qu'épais. Prothorax un peu arqué latéralement, régulièrement convexe, muni d'une ligne médiane élevée, souvent dénudée, lisse. Écusson grand, court, arrondi, couvert d'une tomentosité blanche ou flave. Élytres plans, plus fortement déprimés, en avant ; stries fortes, ponctuées, garnies de squamules peu rapprochées ; interstries à rugosités visibles à travers la vestiture ; suture élytrale, munie, sur sa moitié postérieure, d'une crinière de soies rudes, un peu hérissées. Fémurs à dent forte, finement aiguë ; métatibias faiblement bisinué en dedans.

Caractères sexuels secondaires du mâle, mentionnés à la description du genre.

Vit sur *Corylus avellana* L. ; la larve attaque les noisettes et provoque d'importants dégâts. (Biologie : HESS, in *Forstwirtschaft. Centralbl.*, 1904, p. 407. — E. RABAUD, *Feuille jeun. Nat.*, **43**, 1913, p. 124 ; *C. R. Acad. Sc. Paris*, 1913, 156, p. 253 ; *Rev. Sc. Bourbonnais*, XXVII, p. 65. — PIERRE, *ibid.*, p. 15. — SORAUER, *Handbuch der Pflanzen Krankheiten*, 1932. — E. SCHIMITSCHEK, *Z. angew. Ent.*, Berlin, 1939. — T. H. SCHOYEN, *Landbruks-direktie* 1934. — R. JULLIARD, *Mitt. der Schweiz. ent. Ges.*, 1941. — LA FERLA, *Boll. del R. Lab. ent. agr. di Portici*, 1941. — BALACHOWSKY et MESNIL, *Insectes nuisibles aux plantes cultivées*, 1935. — DOMINGUEZ GARCIA-TEJERO, *Boll. pat. veget. y ent. agr.* 1944. — H. MARTIN, *Rev. Path. végét. Ent. agr.*, fasc. I, t. XXVIII, 1949, p. 3 à 28, figs.

Les adultes apparaissent, après hibernation, dans le sol, dès la fin mars ; ils se nourrissent de divers fruits (Poires, Pêches, Kaki, etc.) et piquent les feuilles et les jeunes noisettes. A la fin mai, après la maturation des gonades, ils s'accouplent et pondent. L'œuf est déposé sous l'exocarpe des jeunes fruits ; chaque noisette reçoit généralement un œuf, mais parfois deux et même trois. La ponte débute vers le 15 mai dans les régions méridionales (Espagne, Italie). Elle peut se prolonger jusqu'au début de juin (France, Suisse) et même jusqu'en juillet-août dans les régions nordiques et dans les montagnes élevées (1000 à 1500 m.). Chaque femelle peut pondre 20 à 30 œufs. L'incubation de l'œuf dure de 4 à 9 jours, le développement larvaire 25 à 32 jours. La larve néonate creuse d'abord sinueusement une galerie sous le péricarpe, puis gagne la pulpe, y produisant une cryptocécidie dont les éléments constituent une nourriture du premier âge ; le pertuis pratiqué pour la ponte est rapidement obturé par une prolifération du tissu végétal qui laisse à la surface une cicatrice convexe, brunâtre, assez visible. L'évolution larvaire est de 25 à 32 jours environ. Lorsque le fruit véreux tombe au sol, la larve s'en échappe par un trou circulaire qu'elle fore au préalable ; elle s'enfonce en terre et entre en diapause, dans une logette de terre. En mai-juin de l'année suivante, une partie des larves se nymphose. La nymphose s'effectue en 8-12 jours. L'imago peut rester dans le sol et hiverner un second hiver. Le reste des larves hiverne un 2^e ou 3^e hiver en terre, et les adultes de ces cycles ne pondent que le 4^e ou 5^e printemps. Le cycle d'évolution de l'insecte nécessite donc 2, 3 ou 4 ans.

Toute la France ; assez commun, même en montagne.

Europe moyenne et septentrionale, très abondant en Italie, Espagne, Turquie ; non signalé de la Corse.

OBSERVATION. — Une espèce américaine, dont l'introduction en France serait des plus funestes, attaque les noix, aux États-Unis ; il s'agit de *B. obtusus* BLANCH. (cf. F. M. CHITTENDEN, *U. S. Dpt. Agric., Bur. of Ent.*, Washington, 1908 ; biologie).

5. **Balaninus glandium** MARSHAM, 1802, *Ent. Brit.*, p. 284. — *turbatus* GYLL., 1836, in Schönherr, *Gen. Curc.*, III, p. 383. — *nucum* GERM., (non LINNÉ), *Ent. Mag.*, IV, p. 294. — *hispanus* STIERL., *Mitt. Schweiz. ent. Ges.*, 1888. — *tessellatus* DESBR., *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1868, p. 354 (non FOURCROY) (1). — v. *filirostris* REY, *l'Éch.*, 1895, p. 3. — v. *anatolicus* PIC, *l'Éch.*, 1902. — v. *montivagus* REITT., *Wien. ent. Zeit.*, 1895, p. 255. — HUSTACHE, 1931, p. 968. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 431 ; *Cat. Corse*, p. 447.

Long. : 4-8 mm. Voisin du *nucum* L. ; plus petit ; l'arrière-corps plus svelte, le revêtement dorsal brun, brun-ocré ou jaunâtre, à taches ordinairement bien tranchées ; les squamules plus fines, plus fortement appliquées, celles des stries bien plus courtes que celles des interstries très distinctes ; le dessous squamulé de cendré ou de jaunâtre ; les épimères mésothoraciques densément squamulés, concolores, mais parfois plus clairs et presque aussi tranchés que chez la précédente espèce ; le rostre, les antennes et les pattes rougeâtres (la base du rostre rarement noirâtre), les tarses ordinairement plus foncés ; le rostre de même proportion ; les antennes plus grêles, à pubescence éparse ou nulle, à articles subconiques, faiblement épaissis au sommet (un peu plus chez le mâle), les deux derniers 2 fois aussi longs qu'épais ; les stries élytrales bien nettes, à points visibles ; la suture convexe en arrière, à pubescence un peu soulevée, mais nullement en crinière rude et mi-hérissée ; fémurs aigüment et fortement dentés, la dent métafémorale plus forte.

Caractères sexuels exposés à la description du genre.

La larve vit dans les glands des *Quercus sessiliflora* SALISB., *Q. pedunculata* EHRB., *Q. pubescens* WILLD. (!) et probablement dans ceux des *Quercus ilex* L. et *suber* L., notamment en Corse où l'adulte se rencontre abondamment sur ces deux chênes (DEVILLE).

La ponte doit être plus précoce que chez les autres espèces, car nous avons trouvé des larves, dans le fruit du chêne-blanc, au début d'août. L'adulte apparaît également plus tôt, dès le mois d'avril, en Provence, et en mai dans le bassin de la Seine. L'éthologie est identique à celle de *B. venosus*.

L'espèce est parasitée par un *Ichneumonidae* ; *Pimpla calabrata* GR. (2).

(1) De l'avis de BEDEL, le *B. tessellatus* FOURCROY, *Ent. paris.*, I, est impossible à identifier, même comme genre.

(2) Cet Hyménoptère a été signalé comme parasitant *B. nucum* L., cependant nous ne l'avons jamais observé dans nos élevages, sur cette espèce, alors qu'on le trouve fréquemment dans ceux de *B. glandium*. Peut-être y a-t-il confusion avec *B. nucum* GERM., qui est identique à ce dernier.

L'adulte est souvent la proie d'un prédacteur actif : *Odynerus* (*Hoplopus*) *nobilis* Sss. (Hym. *Eumenidae*) (PICARD).

Très commun dans toute la France et la Corse. — Avril-août.
Toute l'Europe.

6. ***Balaninus villosus*** FABRICIUS, 1781, Sp. Ins., p. 178. — *cordifer* GEOFFROY, in Fourcroy, 1785, Ent., I, p. 132. — *cerasorum* F. (veris.), 1795, Syst. Ent., p. 142 (non PAYK.). — HUSTACHE, 1931, p. 969. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 3-4,2 mm. Distinct de toutes les espèces de notre faune, par son rostre noir (ou seulement rougeâtre en avant), son revêtement sombre, à taches blanchâtres. Corps assez étroit, noir, mat, le revêtement dorsal peu serré, à squamules piliformes brunes ou noirâtres avec d'autres blanchâtres ou flaves, formant, sur les élytres, des marbrures claires, ainsi qu'une fascie transversale, post-médiane, entière ou décomposée et souvent interrompue sur la suture ; les antennes (massue noirâtre exceptée) ferrugineuses ou rouges, les pattes soit entièrement noires, soit avec les tibias et les tarses rougeâtres. Rostre ponctué-strié à la base, celui de la femelle moins long que le corps, celui du mâle un peu plus court, moitié plus épais et visiblement aminci en avant à partir de l'insertion des antennes ; celles-ci éparsément pubescentes, le funicule à articles médiocrement hispides, assez grêles, les deux derniers plus robustes et plus courts chez le mâle. Prothorax assez arqué sur les côtés, éparsément squamulé, sauf sur la ligne médiane, la ponctuation visible, arrondie, serrée, peu profonde. Écusson tomenteux, blanc. Élytres subtriangulaires, à stries bien nettes, ponctuées, garnies de squamules linéaires plus courtes et plus fines que celles des interstries, ceux-ci plans, à rugosités fines et luisantes, apparaissant à travers la vestiture. Fémurs armés d'une dent triangulaire, aiguë.

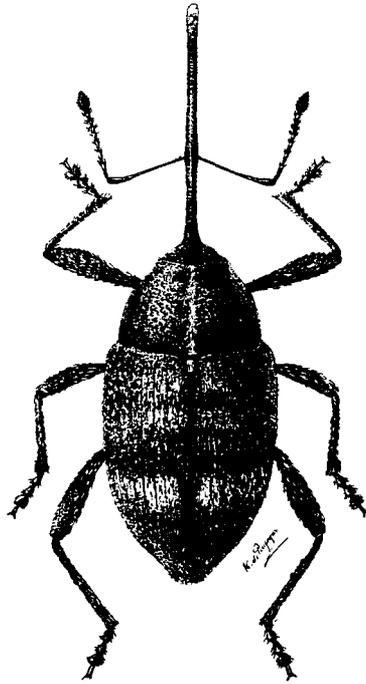


FIG. 577. — *Balaninus villosus* F.

Les variations suivantes se rencontrent, çà et là avec la forme typique.

Taille petite (3-3,5 mm.), élytres dépourvus de fascie post-médiane (v. ***obsoletus***, nova).

Comme la forme type, mais rostre entièrement rouge, les pattes d'un rouge clair (v. ***Desbrochersi***, nova).

Antennes à massue rouge, pattes rouges, genoux noirs (v. **ruficornis**, nova).

Les mœurs de cette espèce ont été étudiées dès 1839 par RATZBURG ; en 1856, par GOUREAU ; en 1891, par BRAUNS ; par FALCOZ (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1927, p. 230) ; par H. V. LENGKERN, *Ent. Blätt.*, 1941, p. 121-143, figs, etc.). La larve décrite par DAVIAULT (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1928, p. 91-95 ; figs.). Vit dans les galles d'un Hyménoptère *Cynipidae* : *Biorrhiza pallida* OL., formées sur les Chênes, au printemps (nombreux observateurs).

D'après nos propres observations, la ponte commence vers la fin d'avril début mai. L'incubation de l'œuf dure 6-8 jours. La larve est adulte aux 15-20 mai ; elle abandonne la galle et gagne le sol de la fin mai au début de juin (dans nos élevages : 25-28 mai-13 juin), époque qui coïncide avec le début des transformations du *Biorrhiza*, dont la nymphose commence le 20 mai et la métamorphose du 30 mai au 10 juin. La larve du charançon se fabrique une loge de terre et reste en diapause jusqu'au début d'avril de l'année suivante ; l'imago apparaît vers le 25 avril. La transformation se fait parfois dans la cécidie lorsque celle-ci se trouve, à l'époque convenable, dans un état de désorganisation avancée. Chaque galle peut contenir 5 à 15 larves, lorsqu'elles sont nombreuses, elles en dévorent les tissus fistuleux, ainsi que les cloisons internes, et privent rapidement les larves de l'Hyménoptère de nourriture et la plupart périssent avant d'avoir pu effectuer leur nymphose qui se fait sur place (1). L'espèce est parasitée par deux *Ichneumonidae* : *Diaparsis nutritor* F. et *Pimpla calobata* GRAV. (W. H. THOMPSON).

Toute la France ; commun. Signalé de Corse par DESBROCHERS (*Le Frelon*, II (1893), p. 124), non mentionné au Catalogue SAINTE-CLAIRE-DEVILLE.

La v. *obsoletus* se trouve en Gironde (TEMPÈRE) en Espagne : Sierra-Nevada (JAVET) ; la v. *Desbrochersi*, en Corse (DESBROCHERS) ; Bastia (BÉ-NARD !) ; la v. *ruficornis*, en Touraine (CROISSANDEAU !), dans l'Allier : Brout-Vernet (DU BUYSSON !).

Toute l'Europe.

7. **Balaninus cerasorum** PAYK., Mon. Curc., 1792, p. 31. — *cerasorum* HEBST, 1795, Käf., VI, p. 196. — *betulae* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent., IV, p. 70. — *Herbsti* GEMM. et HAROLD, 1871, Col., p. 8 ; BEDEL, Fn., p. 189. — v. *rubricollis* WESTH., Käf., p. 215. — HUSTACHE, 1931, p. 969. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431 ; Cat. Corse, p. 447.

Long. : 2-3,5 mm. Subrhomboïdal, convexe, brun-roux ou roux, le revêtement dorsal formé de squamules piliformes, tronquées, peu serrées, jaunâtres ou jaunes, ne voilant pas les téguments et dessinant, sur les élytres, des marbrures ou fascies transversales, ondulées, plus ou moins tranchées ; l'écusson tomenteux, blanc ; le rostre, les antennes et les pattes entièrement roux ou testacés. Dessous à squamules plus épaisses, blanchâtres ou jaunes. Rostre ponctué, à sa base, strié sur ses côtés, caréné en dessus, moins long (mâle) ou aussi long (femelle) que le corps. Antennes à pubescence fine, couchée, épaisse ; le funicule hispide, ses articles coniques, le 1^{er} de un quart plus long que le 2^e, le dernier au moins

(1) Cette concurrence vitale peut avoir un résultat contraire, au désavantage des larves du *Balaninus*, dont la restriction alimentaire provoque un étiolement qui se manifeste par un nanisme accentué de l'imago.

moitié aussi long que large (femelle), ou aussi long que large (mâle). Prothorax médiocrement arqué latéralement, fortement bisinué à la base, à ponctuation fine, serrée, superficielle. Élytres triangulaires, le calus huméral relevé ; stries étroites, distinctement ponctuées, à squamules non différenciées ; interstries plans, rugueux. Profémurs à dent obsolète ; métafémurs dentés ; mésosfémurs avec une dent fine ou nulle.

Caractères sexuels secondaires identiques aux espèces précédentes.

La larve paraît polyphage, elle vit dans les fruits de *Prunus spinosa* L. (GODARD, 1850, *Ann. Soc. ent. Fr. Bull.*, p. LV), de *Prunus cerasus* L. (FERRARI, REDTENBACHER, PEUVRIER) et probablement dans ceux de *Alnus glutinosa* GAERTN. (L. BEDEL, DESBROCHERS, TEMPÈRE, etc.). L'adulte se rencontre sur ces végétaux, de mai à septembre.

Toute la France, mais rare ; plus rare encore dans le Midi et en Corse d'où elle n'est citée que par DESBROCHERS et VODOZ. — Ça et là dans le bassin de la Seine : Seine-et-Oise : St-Germain, Marly (BRISOUT) ; Meudon (LÉVEILLÉ !). — Seine-et-Marne : Bois-le-Roi (MAGNIN !, CAPITAINÉ !, HOFFMANN). — Loiret : forêt d'Orléans ; Gien (!). — Yonne : Sens (LORIFERME). — Côte d'Or : Dijon (ROUGET). — Eure : ÉVREUX (REGIMBARD). — Nord : Lille, (NORGUET !). — Somme, assez répandu dans les marais d'Amiens et plusieurs stations citées par BEDEL. — Haute-Vienne : Couzeix, en nombre, sur l'Aulne, 9 juin-10 juillet (HOFFMANN). — Drôme : Nyons (RAVOUX !). — Basses-Alpes ; Aude (DESBROCHERS). — Gironde : Lamothe, en août, sur l'Aulne (TEMPÈRE).

Europe septentrionale et moyenne.

8. **Balaninus undulatus**. HERBST, 1795, Käf., VI, p. 431. — *rubidus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 384. — *betulae* DESBR., Monogr., p. 460 (non STEPH.). — HUSTACHE, 1931, p. 970. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Très semblable d'aspect et de taille au précédent. Corps quelque peu plus étroit, les téguments d'un roux ou d'un rouge plus clairs ; les squamules dorsales acuminées, plus courtes, plus fortes, moins serrées, celles des fascies élytrales blanchâtres ou jaunâtres, mieux alignées, paraissant disposées sur 2-3 rangs par interstrie. Le rostre presque moitié plus court, dépassant à peine la moitié du corps chez la femelle. Les antennes plus courtes, les trois derniers articles du funicule transversaux. Les points des stries plus gros, entamant le bord des interstries, au moins vers la base des élytres.

L'éthologie de cette espèce est insuffisamment connue et les renseignements que nous possédons à son sujet manquent de précision. La larve, cependant paraît vivre dans les fruits de *Betula alba* L. ; la collection BONNAIRE renferme 8 spécimens provenant de Chaville (Seine-et-Oise), indiqués comme étant issus des fruits du bouleau, en août. L'adulte se rencontre sur cet arbre (L. BEDEL, BRISOUT, DESBROCHERS, HOFFMANN). On le trouve parfois, en nombre, l'hiver, au pied des bouleaux, sous les feuilles de ces mêmes arbres (DESBROCHERS). Il est en activité de mai à octobre.

Répartition géographique moins étendue que celle du *cerasorum*.

Cà et là dans le Centre, le nord-est et dans la majeure partie du bassin de la Seine ; très rare dans le Midi et l'ouest. Nul ou non cité des autres régions, notamment de l'Aquitaine. Signalé surtout des Ardennes ; Lorraine, Orléanais et dans toute la région de l'ancienne Ile-de-France.

Europe septentrionale et moyenne.

OBSERVATION. — Aucun fait valable, à notre connaissance, n'est venu confirmer l'observation de PERRIS (Larves, p. 400), selon laquelle la larve de cette espèce vivrait probablement dans les fruits du Prunellier. D'autre part, si les renseignements donnés par DESBROCHERS sur l'hivernage en grand nombre de l'adulte sont exacts, on peut en déduire qu'il existe une différence notable, dans le cycle évolutif de ce *Balaninus*, avec celui des autres dont le comportement biologique, bien connu, ne comprend aucune diapause imaginale.

Gen. **BALANOBIUS** JEKEL, 1861, Journal ent., I, p. 265.

Ce groupe très voisin des *Balaninus*, en diffère par les caractères suivants : Taille très inférieure. Ongles très brièvement appendiculés à la base, ne paraissant pas bifides. Rostre non dilaté à la base. Massue antennaire, ovoïde, à 1^{er} article aussi grand que les suivants réunis. Fémurs très finement ou indistinctement spinulés (voir les autres caractères au Tableau des genres). Différences sexuelles semblables à celles des *Balaninus*.

Représenté par une demi-douzaine d'espèces réparties dans toute l'Europe jusqu'en Sibérie, en Algérie et en Asie mineure. Quatre d'entre elles se trouvent en France.

Les larves gallicoles vivent dans les excroissances formées par divers Hyménoptères, sur les *Salix* et les *Quercus*.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|--|----------------------|
| 1. Côtés du corps garnis de squamules blanches | 2. |
| — Côtés du corps, du prothorax et moitié antérieure de la suture élytrale couverts de squamules de couleur orangée. Long. : 2-2,2 mm. | 2. ochreatus. |
| 2. Dessus du corps orné d'un dessin blanc comprenant une bande latérale sur les côtés du prothorax, une autre sur la moitié antérieure de la suture, une fascie transversale vers le milieu des élytres, une linéole sur la base des interstries (forme typique). Parfois les côtés du prothorax plus largement blancs, la bande latérale reliée à celle des flancs (v. <i>raelicus</i> FUCHS.). Long. : 2-2,3 mm. | 1. crux. |
| — Dessus du corps sans dessin blanc ; pubescence uniforme, donnant à l'insecte un aspect gris | 3. |
| 3. Métasternum et épisternes métathoraciques couverts de squamules blanches. Interstries assez larges, garnis de | |

poils blanchâtres rangés, au moins en partie, sur trois rangs. Funicule noirâtre. Prothorax à pubescence uniforme (forme typique), ou pourvu d'une bande latérale blanche de chaque côté (v. *pedemontanus* FUCHS). Long. : 2,5 mm.

- 3. **salicivorus.**
 — Métasternum pubescent ; épisternes métathoraciques seuls, squamulés de blanc. Interstries étroits, à peine plus larges que les stries, garnis de poils blanchâtres rangés sur deux rangs (forme typique), ou sur un rang (v. *minimus* REY). Funicule roux. Rostre du mâle roux en avant, celui de la femelle tout noir. Long. : 1,3-2 mm. 4. **pyrrhoceras.**

1. **Balanobius crux** FABRICIUS, 1777, Gen. Ins., p. 225. — *crucifer* FUCHS, 1862, Berl. ent. Zeit., p. 423. — v. *rhaeticus* FUCHS, l. c. — *minimus* WINCKLER, Cat. Col. palae-arct., 1924 (non FREY). — HUSTACHE, 1931, p. 971. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 2-2,3 mm. Ovale, assez convexe, noir, la pubescence dorsale brune ou noirâtre, avec un dessin blanc de squamules pili-formes plus épaisses, formant, sur la moitié antérieure de la suture élytrale, une sorte de T renversé accompagné sur le reste des élytres et sur le prothorax, de diverses bandes de même coloration (voir tableau) ; le rostre, les pattes et la partie supérieure des antennes noirs ; le scape et la base du funicule roux ou ferrugineux. Prothorax subparallèle ou faiblement arqué sur ses deux tiers latéraux postérieurs. Écusson blanc. Élytres à stries fortes, ponctuées ; interstries 3 fois aussi larges que les stries, plans.

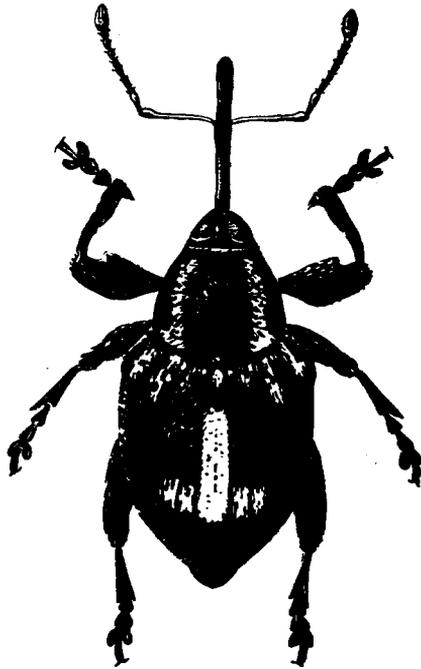


FIG. 578. — *Balanobius crux* F.

Bois humides ; bords des eaux ; marais ; sur les Saules. — Avril à septembre.

La larve vit dans les galles closes de *Pontania vesicator* Br. Hyménoptère *Tenthredinidae*, formées sur *Salix fragilis* L. (FALCOZ, Ann. Soc. ent. Fr., 1926, p. 132). — Obtenu de cécidies, sur feuilles de *Salix*, produites par

Cryptocampus venustus ZADD. et *Pontania proxima* LAP. (L. CARPENTIER, *Bull., Soc. ent. Fr.*, 1908, p. 262).

L'adulte se rencontre en outre sur *Salix alba* L. (TEMPÈRE) ; *S. triandra* L. et *S. viminalis* L. (!), plus rarement sur *S. capraea* L. et *cinerea* L. (!). — Mai-septembre.

Commun dans toute la France ; la v. **rhaeticus** (voir caractères au tableau), décrite de Suisse, se retrouve dans le Lyonnais, l'Isère et la Haute-Savoie où elle est mêlée à la forme type.

2. **Balanobius ochreatus** FAHRAEUS, 1843, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VII, 2, p. 288. — *rufo-signatus* FAIRMAIRE, 1855, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 318. — HUSTACHE, 1931, p. 971. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 431.

Long. : 2-2,2 mm. Remarquable par son dessin dorsal ocré. Noir, le dessus avec une pubescence gris-cendré, courte, soyeuse, ne voilant pas les téguments, alignée sur 2-3 rangs sur chaque interstrie ; les élytres avec la moitié antérieure de la suture et le prothorax, sur les côtés, garnis d'une couche compacte de squamules arrondies d'un jaune-orange, la suture, en arrière, d'un noir velouté ; les côtés du corps densément squamulés de jaune foncé ; le rostre, les pattes et les antennes foncées, sauf le sommet du scape ferrugineux.

L'adulte a été observé en nombre, sur des feuilles d'Osier couvertes de cécidies du *Nematus gallica* СТЕРН., en Espagne centrale (L. BEDEL, *Rhynch.*, VI bis, 1928, p. 111). Il se rencontre communément sur *Salix grandiflora* SER., dans les régions montagneuses de l'est, et sur *Salix incana* SCHRANK, le long des vallées humides du midi, surtout en Basse-Provence (HOFFMANN). — Avril-août.

Répandu par endroits dans le sud-est et le Roussillon, rare dans les Landes. Hte-Savoie. — Basses-Alpes. — Htes-Alpes. — Drôme. — Var !. — Alpes-Maritimes !. — Hérault. — Vaucluse. — Aude. — Pyrénées-Orientales !. — Suisse ; Italie du nord ; Espagne ; Algérie ; Grèce.

3. **Balanobius salicivorus** PAYKULL, 1792, *Mon. Curc.*, p. 31. — *brassicæ* auct. (non FABRICIUS, 1792) (1). — v. *pedemontanus* FUCHS, *Berl. ent. Zeit.*, 1862, p. 423. — HUSTACHE, 1931, p. 972. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 431.

Long. : 2,5 mm. Noir, convexe, le dessus revêtu uniformément d'une pubescence squamuleuse blanchâtre, fine, peu serrée sur le prothorax, un peu plus dense et plus grossière sur les élytres, quoique ne masquant pas les téguments, les poils rangés ordinairement en 3 rangs par interstrie ; le rostre et les pattes noires ; les tibias souvent bruns ; le scape roux, le funicule noirâtre ou ferrugineux. Prothorax un peu arqué sur les côtés. Stries des élytres fortes, ponctuées ; interstries larges, plans. Dessous du corps entièrement couvert d'une squamosité blanche, très serrée.

(1) *Curculio brassicæ* F., 1792, se rapporte à *Ceuthorrhynchus assimilis* PAYK., 1792.

Certains individus, mêlés çà et là (notamment dans le sud-ouest) à la forme typique, ont les côtés du prothorax avec la pubescence plus serrée que sur le disque, formant une bande latérale peu nette. Ce caractère les rapproche de la v. *pedemontanus* qui a cette bande plus fortement tranchée; elle est fréquente en Italie du nord, en Basse-Autriche et au Caucase, mais ne paraît pas se trouver en France.

On rencontre à Pégomas (Alpes-Maritimes), en avril, sur *Salix incana* SCHRANK, une forme que nous supposons être le produit d'un hybride entre *salicivorus* et *pyrrhoceras* (v. *perplexus*, nova); antennes roux-clair; interstries à peine aussi larges que les stries, munis de poils rangés régulièrement sur 2 rangs et de même nature que ce dernier. Pour le reste, semblable à *salicivorus*.

La larve vit dans les cécidies des feuilles de *Salix vitellina* L., provoquées par *Pontania proxima* LEP. et *Pontania Carpentieri* KONOW (L. CARPENTIER, l. c.). Signalée dans les cécidies sur feuilles de *S. vitellina* L. (BOUCHÉ, Nat. Ins., 1834, p. 199) et dans celle de *Nematus gallica* (PERRIS, Larves, p. 400 et CAMERON, Scot. Nat., II, p. 177).

L'adulte commun dans toute la France, sur les Saules; s'élève jusqu'à la zone subalpine. Rare en Corse: Calacuccia; forêt d'Aitone, en août (MESNIL!).

Toute l'Europe.

OBSERVATION. — Toutes les cécidies des insectes précitées se rapportent à des Hyménoptères *Tenthredinæ*.

4. **Balanobius pyrrhoceras** MARSHAM, 1802, Ent. Brit., p. 228. — *intermedius* MARSH., l. c. — HUSTACHE, 1931, p. 972. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431; Cat. Corse, p. 447.

Long. : 1,3-2 mm. Semblable d'aspect au précédent; taille plus petite; les poils élytraux un peu plus longs, acuminés, rangés sur deux rangs par interstrie; les interstries plus étroits, à peine plus larges que les stries, subconvexes vers l'apex; le rostre roux en avant (mâle), entièrement noir (femelle); les antennes (massue foncée exceptée) entièrement rousses; les épisternes métathoraciques seuls à squamosité dense, le reste du dessous à pubescence peu serrée ne masquant pas les téguments; les dents fémorales plus fines, les pattes plus grêles, les tibias plus faiblement bisinués.

V. **minimus** REY, *l'Échange*, 1895, p. 3. — *unisetarius* REITTER, Fauna germ., 1916, p. 190. — Très petit (1,3-1,8 mm.); les interstries de même largeur que celle des stries et munis de poils unisériés.

La larve vit dans les galles de *Dryophanta folii* L. (Hym. *Cynipidae*), formées sur les feuilles de divers Chênes, notamment sur *Quercus pedunculata* EHRH. (!). Elle est parasitée par un Hym. *Braconidae*: *Bracon discoideus* WSM. L'adulte se trouve sur le Chêne-Rouvre, le Chêne-blanc, le Chêne-liège (nombreux observateurs), aussi sur le Hêtre (TEMPÈRE).

Toute la France; la Corse; plaines et montagnes; mai à juillet.

La v. *minimus* est une forme étiolée, vivant avec la forme type; elle est répandue dans le sud de la France, en Espagne et en Algérie.

Toute l'Europe; Algérie; Madère!

Tribu des Anthonomini.

Mandibules très brèves, subdentées en dedans. Funicule antennaire de 6-7 articles. Yeux saillants, subdorsaux. Prothorax à lobes oculaires nuls. Écusson convexe. Élytres plus ou moins oblongs. Ongles libres et souvent appendiculés ou dentés. Hanches prothoraciques contiguës, occupant la majeure partie de la longueur du prosternum. Segments abdominaux 2-4 à bord postérieur droit ou faiblement arqué. Épimères mésothoraciques non ascendants, invisibles de dessus dans l'angle thoraco-élytral.

TABLEAU DES GENRES.

1. Onychium dépassant nettement les lobes du 3^e article tarsal. Profémurs ordinairement dentés. Ongles grands, souvent dentés (sauf chez *A. varians* PAYK.). Corps plus ou moins élargi en arrière. Front et rostre à peu près sur le même plan. 2.
- Onychium dépassant à peine les lobes du 3^e article des tarsi. Fémurs inermes. Ongles très petits, simples, subcontigus à leur base, mais non connés. Corps étroit ; élytres parallèles. Front et rostre formant, à leur point de rencontre, un angle rentrant. Funicule antennaire de 7 articles. (p. 1100). **Brachonyx.**
2. Antennes à funicule de 7 articles. Protibias munis d'un ongle apical très réduit. (p. 1102). **Anthonomus.**
- Antennes à funicule de 6 articles. Protibias portant un ongle apical bien visible (p. 1122). **Bradybatus.**

Gen. **BRACHONYX** SCHÖNHERR, 1826,

Curc. Disp. méth., p. 232 ; Gen. Curc., III, p. 329.

(J. DU VAL, Gen. Col., Curc., IV, 1868, p. 44, Pl. 19, fig. 89).

Rostre allongé, subégal à la tête et au prothorax réunis, mince, linéaire, arqué, cylindrique ; scrobes étroits, non obliques, se dirigeant un peu vers la partie inférieure des yeux. Antennes courtes, submédianes ; scape claviforme ; funicule de 7 articles, le 1^{er} épais, obconique, le 2^e bien plus petit, les suivants courts, arrondis ou lenticulaires ; massue ovale. Yeux arrondis, assez convexes. Prothorax transversal, un peu bisinué à la base, rétréci en avant, modérément arrondi, sur les côtés. Écusson arrondi. Prosternum fortement et largement échancré en avant. Élytres allongés, subcylindriques, un peu plus larges que le prothorax à sa base, les épaules obtusément anguleuses. Pattes courtes ; fémurs inermes ; tibias comprimés, bisinué en dedans, plus courts que les tarsi, protibias onglés à l'angle

apical interne ; ongles simples divariqués. Hanches prothoraciques tangentés au bord antérieur du prosternum. Abdomen avec les segments 1-2 ensemble égaux aux trois derniers. Hanches mésothoraciques presque contiguës.

Caractères sexuels secondaires presque nuls ; le mâle a l'arrière-corps à peine plus étroit et le rostre à peine plus court, un peu plus élargi en avant. Genre monospécifique.

Brachonyx pineti PAYKULL, 1792, Mon. Curc., p. 61. — *indigena* HERBST, 1795, Käf., VI, p. 165. — v. *obscurilla* PIC, l'Échange, 1902, p. 80. — HUSTACHE, 1931, p. 993. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 2,5-2,7 mm. Corps très allongé, subcylindrique, assez convexe, mat ; le dessous noirâtre ; le prothorax, les élytres, la base du rostre, les antennes et les pattes roux ; la pubescence dorsale flave, assez longue, peu serrée, un peu laineuse sur le prothorax, unisérialement mais mal alignée sur les interstries. Rostre arqué, long, glabre, brillant. Antennes submédianes, la massue grosse, ovale, son 1^{er} article luisant, aussi long que le reste de la massue. Écusson tomenteux, blanc. Élytres environ 3 fois aussi longs que larges ; stries fortes à gros points arrondis, subcontigus ; interstries très étroits, bien moins larges que les stries, convexes.

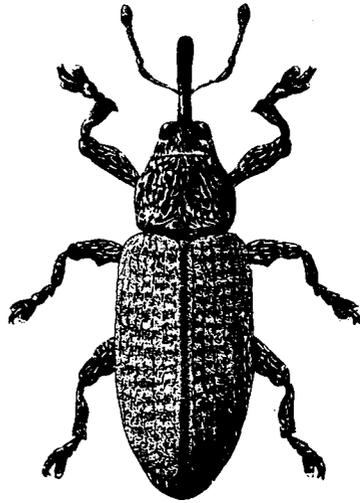


FIG. 579. — *Brachonyx pineti* PAYK.

L'espèce subit des variations peu importantes, mêlées à la forme typique. Le rostre peut être entièrement roux, le prothorax est parfois assombri, la pilosité grise plutôt que roussâtre.

La larve vit sur *Pinus silvestris* L. Elle se tient entre deux feuilles qui restent accolées et s'atrophient après un mouvement de torsion de leur sommet. La ponte a lieu en mai ; un œuf est inséré à l'extrême base, entre les deux feuilles géminées. La transformation se fait sur place, en fin juillet, parmi les déjections desséchées de l'animal. L'adulte hiverne et apparaît dès le mois d'avril ! On le rencontre sur les Pins, jusqu'en septembre. — **Biologie** : RATZBURG, 1834, *Acta Ac. Car. Leop.*, p. 448 ; *ibid*, Forstinsekt., 1837, p. 126, pl. 5, fig. 9. — JUDEICH, Forstinsekt., 1889, p. 317).

Plaines et montagnes de toute la France ; répandu dans toute la zone de croissance du Pin silvestre, ainsi que dans toutes les plantations anciennes de cette Conifère. Commun par places, surtout dans le sud-est, notamment dans le haut-Var et les Alpes-Maritimes ; moins abondant dans le Centre, le sud-ouest et le bassin de la Seine.

Europe moyenne et boréale ; Sibérie.

Gen. **ANTHONOMUS** GERMAR, 1817,
in ERSK. et GRUBIER, *Encycl. Wissensch*, IV, p. 274.

(GERMAR, 1821, *Mag.*, IV, p. 230. SCHÖNHERR, *Gen. Curc.*, III, p. 332 et VII, pars. 2, p. 212. — J. DU VAL, *Gen. Col.*, 1868, p. 44 ; Pl. 20, fig. 93. — Monogr. DESBROCHERS, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1868, p. 411 ; DESBROCHERS, *Le Frelon*, II (1893), pp. 106-127. — HUSTACHE, *Curc. gallo-rhén.*, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 6 (1931), p. 255. — Subgen. *Furcipes* DESBR., *Monogr.*, l. c., p. 416 ; subg. *Toplithus* DES GOZIS, 1882 ; subg. n. *Anthomorphus* WEISE, 1883).

Rostre allongé, cylindrique, filiforme, modérément ou faiblement arqué ; scrobes linéaires, non ou peu obliques. Antennes assez grêles, antémédianes ; funicule de 7 articles, les deux premiers allongés, obconiques, le 2^e moins long, les suivants courts, tronqués à leur sommet ou subarrondis ; massue oblongue. Yeux arrondis, plus ou moins saillants. Prothorax transversal, légèrement bisinué à la base, subconique, faiblement resserré en avant. Écusson arrondi oblong. Élytres ovales ou suboblongs, plus larges que le prothorax à la base, à épaules obtuses ; couvrant presque entièrement l'abdomen. Pattes antérieures plus longues que les autres, leurs fémurs uni- ou bidentés ; tibias avec un crochet apical aigu ; ongles simples ou dentés. Abdomen à segment 2 fois plus long que les 3-4- réunis. Ailé.

Mâle : Rostre plus court, plus fortement sculpté, plus mat ; tarses plus long que chez la femelle.

Genre répandu dans l'ancien Monde et les deux continents américains (1). Une cinquantaine d'espèces sont réparties dans toute la région paléarctique. Nos espèces vivent pour la plupart sur les Rosacées arborescentes ou autres, et quelques-unes sur les Abiétacées. Leurs larves attaquent les fleurs, les bourgeons à fruit et à bois ; une espèce vit dans les noyaux de *Cerasus*. Certains Anthonomes sont particulièrement nocifs et leurs dégâts sur les arbres fruitiers prennent une importance économique considérable.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Profémurs unidentés, la dent parfois très fine, spinulée.
Écusson uni, revêtu de pubescence blanche 2.
- Profémurs bidentés. Écusson grand, chargé d'aspérités.
Rostre droit (Subgen. *Furcipes* DBR.). Téguments d'un

(1) La faune du Nouveau-Monde comprend environ 180 espèces d'*Anthonomus* (sensu lato). Parmi celles-ci : *A. grandis* SAY attaque les Cotonniers, dans le sud des États-Unis et au Mexique, et commet de très importants dégâts. Une autre, *A. signatus* SAY, bien reconnaissable à sa coloration brun-rougeâtre, orné sur les élytres d'une tache latérale noire, arrondie, située en arrière du milieu, est très nuisible aux Fraisiers et aux Framboisiers, aux États-Unis (*Biologie* : F. H. CHITTENDEN, *United States Dpt. of Agricult.*, 1908, p. 1-10). Cette dernière se retrouve au Japon.

- roux terne ; élytres avec des facies de pubescence fauve.
Long. : 4-4,5 mm. 1. **rectirostris**.
2. Ongles nettement appendiculés ou dentés en dedans
(Subgen. *Toplithus* DES GOZIS) 3.
- Ongles simples (Subgen. *Anthomorphus* WEISE). Élytres
à pubescence rare, à téguments roux, rarement noirs ;
interstries brillants. Tête et rostre de coloration noire ou
rousse très variable. Long. : 2,5-3 mm. 2. **variens**.
3. Pubescence dorsale formant une ou plusieurs lignes
longitudinales sur le prothorax et des fascies transver-
sales ou des taches sur les élytres 5.
- Pubescence dorsale nulle ou très fine et uniforme 4.
4. Dessus jaune ou rouge-fauve. Protibias épais, bisinué.
Prothorax à ponctuation forte, moins serrée. Parfois
tête, rostre et dessous noirs. Long. : 3,5-4 mm. 3. **pubescens**.
- Dessus noir. Protibias élancés, presque droits. Prothorax
finement et très densément ponctué. Pubescence fine, grise,
uniforme. Écusson blanchâtre. Pattes foncées (forme
typique). Parfois téguments plus ou moins roux ; pattes
testacées ou non (v. *gracilipes* DESBR. — *leptopus*
Gozis). Ou comme la forme typique, mais taille n'excédant
pas 1,5 mm. et vivant sur *Comarum palustre* L. et *Spirea*
ulmaria L. (v. *brunneipennis* CURTIS). Long. : 1,2-4 mm. 4. **rubi**.
5. Protibias à tranche interne en arc rentrant à la base et
coudée-dilatée vers le milieu. Profémurs à dent très forte,
son bord antérieur subperpendiculaire à l'axe du fémur 6.
- Protibias à tranche interne sans fortes sinuosités 12.
6. Élytres à 3^e interstrie conformé normalement, sans bos-
selure ni tache particulière à sa base (1) ; fascie post-
médiane bien délimitée 7.
- Élytres à 3^e interstrie élargi à la base et portant à cet
endroit une bosselure pubescente d'un brun velouté ;
fascie post-médiane légèrement oblique en avant, enva-
hissant presque toute la région apicale en arrière ; disque
élytral noirâtre ; épaules et suture d'un rouge-vif. Long. :
3,8-4,5 mm. 5. **pyri**.
7. Protibias dilatés anguleusement vers le milieu de leur
tranche interne 8.
- Protibias dilatés, mais non anguleusement au delà de leur
milieu interne. Métafémurs indistinctement dentés. Colo-
ration du dessus d'un rouge-clair ou foncé, parfois d'un
rouge-violacé. Prothorax muni d'une large bande de

(1) Chez *inversus* BEDEL, on observe un rudiment de bosselure sur la base du 3^e inter-
strie, mais aucunement comparable à celle de *pyri* KOLLAR.

- pubescence claire sur ses bords latéraux et d'une ligne étroite au milieu. Élytres ornés d'une étroite fascie post-médiane blanche, ondulée en zig-zag, très nette. Long. : 3-3,5 mm. 13. **undulatus**.
8. Téguments roux, au moins ceux des élytres vers le sommet. Prothorax à côtés arqués jusqu'aux angles postérieurs. 9.
— Téguments en grande partie bruns (sommet des élytres compris). Prothorax à côtés presque droits, souvent parallèles, sur leur moitié postérieure 10.
9. Élytres légèrement déprimés derrière l'écusson ; base du 3^e interstrie à peine bosselé ; fascie antérieure peu nette ; téguments brillants (forme typique), ou ternes (v. *inversus* BEDEL). Long. : 3-4,5 mm. 7. **bituberculatus** (1).
— Élytres sans ensellement derrière l'écusson, très convexes ; base du 3^e interstrie non bosselé ; téguments d'un rouge-clair, rarement un peu plus foncé, brillants et ornés sur les élytres de trois fascies blanches ou jaunâtres bien tranchées. Long. : 3-3,5 mm 6. **Chevrolati**.
10. Élytres à fascie post-médiane oblique, remontant en s'élargissant de chaque côté jusqu'au bord latéral 11.
— Élytres à fascie post-médiane perpendiculaire à la suture, recouvrant une bande rousse, et non ou à peine élargie sur les côtés. Long. : 3-3,6 mm. 12. **spilotus**.
11. Élytres légèrement déprimés en avant (vus de profil) ; terminés en ogive. Tranche interne des protibias légèrement sinuée avant le sommet. Interstrie sutural non rétréci graduellement en avant. Long. : 3,5-4,5 mm. 10. **pomorum**.
— Élytres plans, mais non déprimés en avant (vus de profil) ; cintrés en arrière. Tranche interne des protibias subrectiligne à son sommet. Interstrie sutural graduellement rétréci en avant (2). Long. : 3-3,5 mm. 11. **humeralis**.
12. 3^e interstrie des élytres sans petite bosselure vers la base et non élargi à cet endroit. Yeux aplatis ou médiocrement convexes. Forme obovale, courte 13.
— 3^e interstrie élytral muni, derrière sa base, d'une petite bosselure distincte. Yeux presque semi-globuleux. Front sillonné et pourvu de chaque côté d'une mèche de longs poils. Élytres légèrement impressionnés transversalement

(1) *bituberculatus* THOMS., 1868, dont je possède un exemplaire (ex coll. GRENIER), nommé par l'auteur, est exactement synonyme de *Rosinae* DES GOZIS, 1882. Cette espèce est répandue dans toute l'Europe centrale, particulièrement en Allemagne et en Pologne ; elle n'est pas rare en Suède et au Danemark ; elle est assez souvent mélangée, en France, à l'*inversus* BEDEL, 1884. Ce dernier, par droit de priorité, devra lui être rattaché comme simple variété.

(2) Ce caractère manque de constance.

- en avant, ornés de trois fascies blanchâtres, assez larges, la post-médiane parfois confusément reliée à l'antérieure. Forme allongée. Long. : 3-4,2 mm. 9. **amygdali**.
13. Yeux aplatis en dessus, coniques et saillants en arrière latéralement (vus de haut). 14.
— Yeux arrondis légèrement, mais régulièrement convexes. Prothorax orné de trois bandes de pubescence blanche. Élytres avec une étroite fascie antérieure, oblique, blanche, une fascie postérieure perpendiculaire à la suture de même couleur, cette dernière précédée par une large bande post-médiane dénudée. Profémurs très finement et aigûment dentés. Long. : 2-2,5 mm. 15. **sorbi**.
14. Métafémurs inermes. Funicule antennaire à 2^e article à peine plus long que le 3^e. Rouge clair. Écusson tomenteux, blanc, court. Rostre du mâle polystrié et mat ; celui de la femelle lisse et brillant (forme typique). Parfois la coloration d'un rouge-brun foncé ou d'un brun violacé (v. *pruni* DBR.). Long. : 2,5-3 mm. 14. **rufus**.
— Métafémurs armés d'un denticule aigu. Funicule à 2^e article notablement plus long que le 3^e. Rostre dans les deux sexes, très mat. Yeux très saillants en arrière. Coloration très variable, allant du rouge brique au noir violacé. Fascie post-médiane parfois absente (v. *conspersus* DESBR.). Long. : 2,5-3,5 mm. 8. **pedicularis**.

1. **Anthonomus rectirostris**. LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 383. — *druparium* L., 1761, Fn. Suec., éd. 2, p. 181. — *lessellatus* GEOFFROY, in Fourcroy, Ent. Paris., I, 1785, p. 129. — v. *padi* PUTON, in Bourgeois Mitteil. Nat. Ges. Colmar, IX (1908) p. 182 ; in BOURGEOIS, Cat. Vosges, I, p. 497. — HUSTACHE, 1931, p. 977. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 4-4,5 mm. Oblong, roux ou brun-roux, mat, revêtu d'une pubescence fauve, assez dense, plus serrée sur les côtés et sur la ligne médiane du prothorax que sur le reste du disque ; les élytres avec des parties peu densément pubescentes ou subdénudées, dessinant d'une part, deux fascies brunâtres ou ferrugineuses, transversales, composées de linéoles de longueur inégale, l'une submédiane, l'autre antéapicale, d'autre part, une tache scutellaire et une courte linéole basale sur le 3^e interstrie, de même coloration que les fascies ; le rostre (sauf l'extrême sommet noirâtre chez le mâle), les pattes et les antennes (massue obscurcie exceptée) roux. Rostre droit. Funicule grêle, à 2^e article subégale aux 3-4 réunis ; massue étroitement fusiforme. Prothorax subparallèle sur ses 2/3 postérieurs, fortement rétréci en avant. Écusson grand, oblong, granuleux, dénudé. Stries élytrales assez fortes, ponctuées ; calus huméral ordinairement

rement dénudé, foncé. Profémurs bidentés ; méso- et métafémurs avec une dent unique, forte, triangulaire ; protibias fortement bisinués et élargis en dedans au milieu.

Mâle : rostre plus court, plus épais, plus fortement sculpté, noirâtre à son extrémité.

v. **padi** PURON. — Taille n'excédant guère 3,5 mm. ; téguments plus foncés, plus ternes ; fascies élytrales souvent obsolètes.

La biologie de cette espèce a été l'objet de plusieurs mémoires intéressants (l'éthologie était connue de LINNÉ et FABRICIUS). Les travaux les plus com-

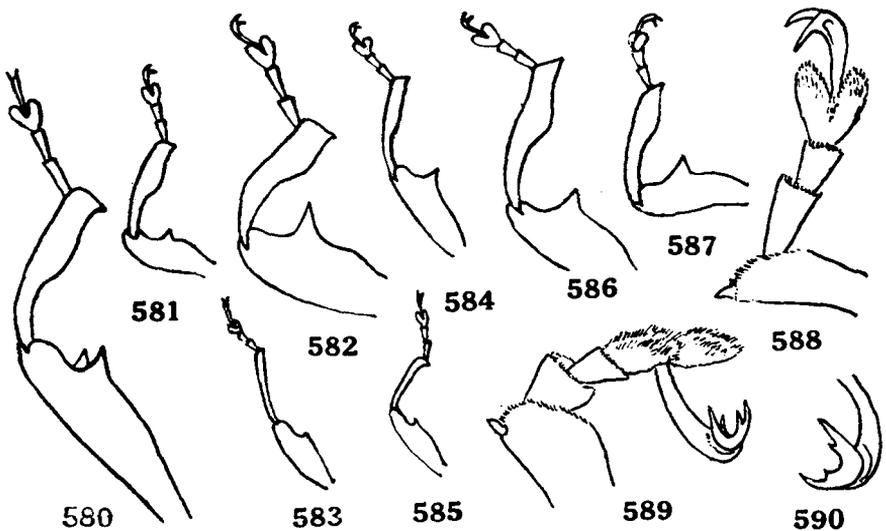


FIG. 580 à 590. — 580. Patte antérieure chez *Anthonomus rectirostris* L. ; — 581. id., chez *A. varians* PAYK. ; — 582. id., chez *A. pyri* KOLL. ; — 583. id., chez *A. sorbi* GERM. ; — 584. id., chez *A. humeralis* PANZ. ; — 585. id., chez *A. rubi* HERBST. ; — 586. id., chez *A. pomorum* L. ; — 587. id., chez *A. undulatus* GYLL. ; — 588. Protarse (ongles simples) chez *A. varians* ; — 589. id. (ongles dentés) chez *A. rectirostris* ; — 590. id., chez *A. pyri*.

plets sont ceux de L. MANZEK, *Ent. Blätt.*, 16, 1920, p. 187. — W. BOHMEL et O. JANKE, *Abeiten physiol. und ang. Ent.*, 1932, II, p. 65-78. — WIESMANN, *Schweiz. Zeitschr. Abst. Weinbau*, 1933, 42, p. 163-166.

La larve vit dans le noyau de *Cerasus avium* MENCH., *Cerasus vulgaris* MILL. et *Cerasus padus* D. C. (nombreux observateurs, anciens et modernes). La ponte est échelonnée de mai à juin, selon le climat et l'époque de floraison. L'œuf est inséré dans l'ovaire, au stade post-floral, le pertuis de ponte est recouvert d'un mucilage, qui, en séchant, en assure l'étanchéité, par la formation d'une pellicule protectrice. L'incubation dure 15 à 20 jours ; la larve néonate gagne progressivement l'intérieur du noyau dont elle dévore l'albumen. Vers la fin de son évolution qui est d'environ 30 jours, la larve détruit l'un ou l'autre des sommets de l'enveloppe du noyau, pour permettre à l'imago de sortir après la nymphose qui a lieu sur place. La transformation de l'adulte

s'effectue en juillet-août. Celui-ci hiverne pour réapparaître en avril-mai de l'année suivante. On le rencontre sur les Cerisiers sauvages et cultivés : Merisier, Bigarreautier, Guignier, Griottier, Cerisier à grappes, et parfois sur les fleurs de l'Aubépine et du Prunellier.

Presque toute la France, sauf peut-être en Provence ; assez commun dans le nord-est, dans tout le bassin de la Seine, la Touraine, le Centre, le Lyonnais. Moins fréquent, dans le nord-ouest et le sud-ouest. S'élève dans les Basses et Hautes-Pyrénées, jusqu'à 1200 m. (TEMPÈRE).

La v. *padi*, race naine inféodée à *Cerasus padus* D. C., se rencontre surtout dans l'est ; Vosges, Lorraine, Ardennes et Champagne (1).

Europe moyenne et septentrionale ; Sibérie, Japon.

2. **Anthonomus varians** PAYKULL, 1792, Monogr. Curc., p. 16. — v. *melanocephalus* F., 1792, Ent. Syst., I, p. 144. — v. *nigrocapitatus* LATREILLE, 1804, Hist. Nat. Crust. Ins., XI, p. 150. — v. *obesior* DESBR., 1868, Ann. Soc. ent. Fr., VIII, p. 427. — *phyllocola* HERBST, 1795, Nat. Ins., Käf., VI, p. 474. — *varius* ZETTERST., 1838, Ins. Lapp., p. 173. — v. *perforator* HERBST, l. c., p. 143. — *ater* MARSH., 1802, Ent. Brit., p. 285. — v. *pyrenaicus* DESBR., l. c., p. 416. — v. *rufipennis* GERHARDT, Zahresch. verschied. Insekt., V, 1912, p. 4. — v. *suluratus* SCHELENKLING (n. nov.). Cat. Junk, XXIX, pour *suluralis* GERH., l. c., p. 4 (non LECOMTE, 1824). — HUSTACHE, 1931, p. 978. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 2,5-3 mm. Insecte suboblong, convexe, à coloration dorsale variable. La forme typique a les téguments noirâtres, le disque des élytres rouge ; les pattes et les antennes (tarses et massue rembrunis exceptés) rouges ou roux ; revêtu d'une courte et fine pubescence flavescente, très espacée sur les élytres, plus serrée sur le prothorax ; l'écusson tomenteux, blanc. Dessous du corps noir. Rostre rouge ou noir, long, arqué, lisse, sérialelement ponctué à la base. Prothorax transversal, arqué latéralement, arrondi aux angles postérieurs, fortement rétréci en avant. Élytres assez courts, non ou à peine élargis en arrière ; stries fortes avec de gros points serrés et arrondis ; interstries convexes, très finement rugueux. Profémurs armés d'une petite dent triangulaire, les méso- et métafémurs brièvement et finement spinulés ; ongles simples. Comme chez la forme typique, toutes les variétés ont les pattes et les antennes rouges.

Ces variations sont les suivantes :

v. *perforator* HERBST. — *ater* MARSH. — Entièrement noir.

v. *melanocephalus* F.. — *obesior* DESBR. — *nigrocapitatus* L.. — Élytres et prothorax roux ; tête noire ; rostre roux ou noir ; taille un peu plus forte.

(1) Bien plutôt qu'une forme naine héréditaire, la v. *padi* nous paraît être le résultat d'une insuffisance alimentaire au cours de sa vie larvaire dans le noyau de *Cerasus padus*, qui est d'un volume plus réduit que celui des autres Cerisiers. Nous avons assisté à des pontes d'individus de taille normale sur le Cerisier à grappes, à St-Germain, au lieu dit « Parc de Grandchamp » ; chaque année, nous y prenions à la fois des insectes nains et de moyenne taille.

v. pyrenaicus DESBR.. — Prothorax, élytres, tête et rostre roux.

v. rufipennis GERH.. — Prothorax, tête et rostre noirs ; élytres roux.

v. suturatus SCHEL.. — Prothorax et élytres (sauf la suture noire) roux ; rostre et tête noirs.

La larve vit et se développe dans les fruits de diverses Conifères, notamment *Pinus silvestris* L. (KLEINE, *Ent. Blätt.*, 1910, p. 28), *Picea excelsa* LINK. (HOFFMANN).

La ponte est déposée dans les pousses florales à partir du mois de mai.

La larve dévore l'albumen des graines, leurs attaques paraissent plus fréquentes vers la base des cônes, dont les parties atteintes s'atrophient, (les ailes et les carpelles brunissent et dessèchent). La transformation a lieu en juillet. Les adultes hivernent et réapparaissent vers la fin d'avril, ils se tiennent sur les jeunes pousses et les chatons mâles des Pins et de l'Épicéa, et s'en nourrissent ; on les trouve fréquemment enrobés de pollen qu'ils semblent rechercher avec avidité avant l'accouplement et la ponte.

Parasites naturels : *Habrocytus radialis* THOMS. (Hym. *Pteromalidae*) et *Tetrastichus pospielovi* KURDJ (Hym. *Eulophidae*) (R. W. THOMPSON).

Assez commun par places dans toute la région spontanée du Pin sylvestre. Répandu largement dans le bassin parisien où il s'est acclimaté dans les plantations anciennes de cette Conifère et où ses premières apparitions datent de la fin du XIX^e siècle (DEVILLE). Non observé des Landes, sur *Pinus maritima* POIR., ni en Provence, sur *Pinus halepensis* MILL. La forme typique, rare en France, se trouve au Mt Genève (Htes-Alpes).

La *v. perforator*, dans l'Isère, Htes et Basses-Alpes, Hte-Vienne !. La *v. melanocephalus*, très répandue, avec la suivante, notamment dans la région de Paris, dans les Vosges, le Jura, l'Ain, l'Allier et la Drôme. La *v. pyrenaicus*, çà et là avec la précédente variété, plus commune dans les Pyrénées-Orientales, sur *Pinus montana* DUROI (*P. uncinata* RAM. !). La *v. rufipennis*, très rare en France, dans les Htes-Alpes : Mt Genève (LÉVEILLÉ !). La *v. suturatus* sporadique, est mêlée à la *v. melanocephalus* dans le Jura et le Puy-de-Dôme.

Région montagnaise de l'Europe ; Suède, Caucase.

3. Anthonomus pubescens PAYKULL, 1792, Monogr. Curc. Suec., p. 12. — *britannus* DESBR., Ann. Soc. ent. Fr., VIII, 1868, p. 416. — HUSTACHE, 1931, p. 978. — Cat. SAINT-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

Long. : 3,5-4 mm. Semblable d'aspect au précédent, notamment à sa *v. melanocephalus* à laquelle il ressemble étonnamment. Prothorax et élytres rouges ou jaune-orange ; tête et rostre tantôt roux, tantôt noirs ; les pattes et les antennes (massue et ongles noirs exceptés) rousses ; le dessous du corps noir. La pubescence dorsale jaune, uniforme, espacée, plus longue que chez *varians* ; la ponctuation prothoracique un peu plus forte ; les stries élytrales moins marquées, leurs points plus espacés et moins profonds ; les métatibias presque droits dans les deux sexes. Ongles dentés en dedans (simples chez *varians*).

L'adulte vit sur les Pins (GYLLENHALL, KALTENBACH). Observé en Rhénanie sur *Pinus sylvestris* L. (K. DANIEL !), en Maravie, sur *Pinus austriaca* HOSS. (REITTER), sur *Picea excelsa* LINK. (KLEINE, *Ent. Blätt.*, 1910, p. 283).

Biologie : STARK, *Bull. Léningrad Ins. Farm. and Forest. pests*, II, 1932, p. 143, figs.

Régions septentrionales ; très rare en France ; Vosges : Barr, Ottrot (SCHERDLING).

Suède, Finlande, Bohême ; Allemagne, Silésie ; Autriche, Suisse ; Angleterre.

4. **Anthonomus rubi** HERBST, 1795, *Natursyst. Ins., Käf.*, VI, p. 167. — *clavalus* MARSH., 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 285. — *melanopterus* MARSH., l. c., p. 289. — *obscurus* STEPHENS, 1832, *Ill. Brit. Ent., Mand.*, IV, p. 75. — v. *brunneipennis* CURTIS, 1840, *Ann. Mag. nat. Hist.*, V, p. 280. — *comari* CROTCH, *Ent.*, IV (1869), p. 310. — v. *leptopus* GOZIS, 1881, *Bull. Soc. ent. Fr.*, p. 135. — *gracilipes* DBR. (non BOH.), *Ann. Soc. ent. Fr.*, II, 1872, p. 417. — HUSTACHE 1931, p. 979. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431 ; Cat. Corse, p. 447.

Long. : 1,2-4 mm. Ovale-oblong, convexe, noir ou brun, peu luisant ou mat ; revêtu dorsalement d'une pubescence grisâtre, très fine, peu serrée, ne voilant pas les téguments, parfois un peu plus dense sur les côtés du prothorax et aux épaules ; l'écusson tomenteux, blanc ; les antennes brunes ou rougeâtres, sauf la massue foncée ; les pattes noirâtres avec les tibias plus ou moins ferrugineux. Dessous du corps à pubescence assez serrée, plus condensée sur les côtés de la poitrine. Rostre long, peu arqué, mat, finement ponctué, sillonné sur les côtés jusqu'à l'insertion des antennes, le dessus avec une fine carène médiane, entière. Prothorax un peu arqué latéralement, modérément rétréci à son tiers antérieur, la ponctuation fine, très serrée. Élytres à peine élargis en arrière, à côtés subparallèles, les épaules anguleuses, le calus huméral saillant ; stries assez fortes, à points serrés, arrondis ; interstries un peu plus larges que les stries, subconvexes, finement coriacés. Pattes élancées ; fémurs finement spinulés ; tibias grêles et presque droits.

Mâle : Rostre un peu plus arqué, plus court, à sculpture plus forte. Hanches mésothoraciques pourvues d'une forte épine aiguë.

La v. *gracilipes* DBR. (v. *leptopus* GOZIS) se rapporte à des individus ayant le dessus du corps rougeâtre, les antennes et les pattes ferrugineuses, sauf parfois le rostre et les cuisses noirâtres.

La v. *brunneipennis* CURTIS (v. *comari* CROTCH) est une race biologique de très petite taille (1,2-1,8 mm.).

Cette espèce vit aux dépens de diverses Rosacées spontanées et cultivées et se montre parfois très nuisible aux cultures de Fraisier et Framboisier. La larve se développe dans l'ovaire des fleurs des *Rubus* (NORDLINGER, 1869, PERRIS, 1873, BACH, 1851), des *Fragaria* (LINDBLON, 1930, PAILLOT, 1931, BOVEY, 1932), des *Rosa canina* L. et *centifolia* L. (BACH, *Verhandl. Nat. Ver. pr. Rheinfl.*, VIII (1851), p. 15), des *Rosa ex-cultis* (LESNE). Les mœurs et métamorphoses ont été observées par BUDDERBERG, in *Nassau Ver.*, XLI, sep. 3. — LESNE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1905, p. 178. — LINDBLON, *Medd. Cent. forskv.*, avd. 60, 1930. — BOVEY, *Rev. Hort. Suisse*, juin 1932. — PAILLOT, *Ins. nuis. vergers et vignes*, 1931, p. 245. — HARDOUIN, *Peupl. ent. du Rosier*, 1943, p. 261-270, figs.

L'œuf est inséré, à l'aide du rostre, dans le bouton floral, au stade préfloral, près de la base d'un sépale, à une profondeur de 1-2 mm. et au niveau des organes reproducteurs. La ponte commence vers la fin de mai et s'échelonne jusqu'à la mi-juin ; l'incubation de l'œuf dure 6-8 jours, la larve néonate se nourrit du contenu du sac pollinique et gagne progressivement l'ovaire déshydraté par suite du sectionnement profond du pédoncule effectué par la femelle, après la ponte. L'évolution larvaire s'accomplit en 18-22 jours et la nymphe se fait sur place en 6-8 jours. L'imago éclot vers la fin de juin à la mi-juillet, il s'alimente un peu, puis entre en estivation et hibernation jusqu'au mois d'avril. L'espèce est parasitée par *Microbracon immutator* NEES (Hym. Braconidae), (W. R. THOMPSON).

L'adulte est signalé sur *Rubus fruticosus* L., *R. macrophyllus* W. et N., *R. idaeus* L., *Rosa tomentosa* SMITH, *R. gallica* L., *R. rugosa* THUMB., *Fragaria vesca* L., *F. moschata* HORT., *Crataegus oxyacanthoides* THUILL. et *monogyne* JACQ., *Cotoneaster pyracantha* SPACH., *Prunus spinosa* L., etc.

Très commun dans toute la France et la Corse.

La v. *gracilipes* mêlée à la forme typique.

La v. *brunneipennis* vit dans les marais froids, sur *Comarum palustre* L., dans l'Oise : Chantilly (BEDEL), dans le Pas-de-Calais : Hardelot (DEVILLE) ; sur *Spirea ulmaria* L., dans la Marne : marais de Muizon et dans l'Aisne : marais de Braisne (A. HOFFMANN, *Miscell. Ent.*, XXXII, 1929, p. 7). Sur *Dryas octopetala* L. Dans les Htes-Pyrénées : Gavarnie, vers 1800 m. d'alt. (TEMPÈRE), se trouve une petite race qui doit sans doute se rapporter à cette variété.

Toute l'Europe, l'Algérie, la Syrie.

5. ***Anthonomus pyri*** KOLLAR, 1837, Verhandl. Landw. Ges. Wien,

V, p. 257. — *pyri* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 215.

— *cinctus* REDTENB. (non KOLLAR, non THOMS.) Fn. Austr., éd. 2, 1858, p. 768. — HUSTACHE, 1931, p. 980. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431.

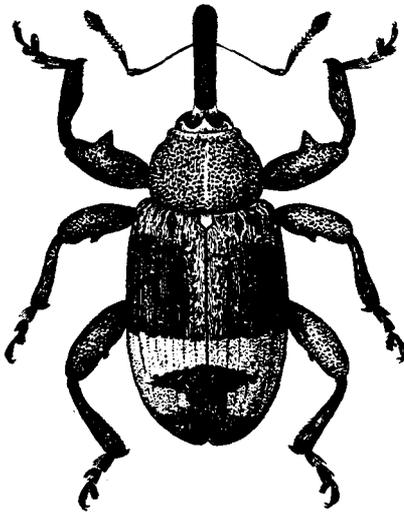


FIG. 591. — *Anthonomus pyri* KOLLAR.

Long. : 3,8-4,5 mm. Ovale, assez convexe, brun-rouge, mat ; le dessus avec un dessin de pubescence blanche, formant, sur le prothorax, une ligne médiane étroite, assez tranchée et, sur les élytres, une large fascie post-médiane, perpendiculaire à la suture et s'élargissant vers les bords latéraux (bordée en avant et en arrière d'une zone noirâtre) ; une large tache apicale plus ou moins nette, parfois

reliée à la fascie et quelques mouchetures assez vagues, en avant, sur le disque ; l'écusson et la base du rostre couverts de pubescence blanche

ou jaunâtre, serrée ; le prothorax, la base des élytres, la région humérale, la suture et l'apex d'un roux vif, le rostre et le restant du disque des élytres plus ou moins foncés ; les antennes, les genoux, le sommet des tibias et les tarses plus ou moins rougeâtres. Rostre peu arqué, ponctué-cannelé à la base, caréné en dessus, ponctué-rugueux en avant. Yeux modérément et assez régulièrement convexes. Funicule à 1^{er} article égal aux quatre suivants réunis. Prothorax transversal, assez arqué latéralement, obtusément arrondi aux angles postérieurs, rétréci en avant, densément et finement ponctué, dénudé. Élytres assez larges, le calus huméral peu distinct ; les stries à points serrés, les interstries larges, plans, coriacés, le 3^e portant à la base une bosselure de pubescence noire ou brune. Pattes pubescentes ; profémurs armés d'une forte dent perpendiculaire et aiguë, méso- et métafémurs finement dentés ; protibias fortement arqués à la base et élargis, sinueux vers le milieu de leur tranche interne.

Mâle : Antennes insérées vers le quart supérieur du rostre (un peu plus en arrière de ce point chez la femelle).

La biologie de cette espèce a fait l'objet de plus d'une centaine de publications, françaises et étrangères, de valeur inégale.

Les dégâts occasionnés par la larve aux boutons à fruits du Poirier cultivé (1) sont d'une importance économique considérable (2). La larve et la nymphe sont décrites par PETHERBRIDGE et J. W. CROWLAND (*Annals of applied Biology*, XI, 1924, p. 486).

La femelle introduit, à l'aide de son rostre, un œuf (rarement 2-3) dans l'intérieur du bourgeon à fruit ; l'orifice du trou de ponte est ensuite obturé par une sécrétion mucilagineuse qui sèche rapidement. L'insecte étant nocturne, la ponte a lieu la nuit ou aux premières heures du jour, avant le lever du soleil, et selon certaines conditions atmosphériques, notamment par une hygrométrie voisine de 60° (CHEVALIER) (3). L'époque de ponte est variable ; elle peut se situer du début de septembre à la fin de novembre (HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1944, p. 16). CHEVALIER a même observé, dans la nature, après un temps anormalement chaud, précédé d'une période de grand froid, des sorties d'adultes nouvellement éclos qui ont pondu en février ; le résultat de ces pontes n'a pu être suivi. L'incubation des œufs pondus de bonne heure est brève, durant de 20 à 30 jours ; alors que ceux pondus entre le 15 octobre et la fin de novembre n'éclosent qu'en février-mars (HOFFMANN), rarement en janvier (CHEVALIER). La nymphose qui a lieu sur place, dure 20 à 30 jours. La transformation s'effectue parfois dès le mois de mars, mais l'adulte ne sort ordinairement qu'à partir du début du mois de mai.

L'adulte s'enfonce dans le sol et entre en diapause estivale (estivation).

(1) PETHERBRIDGE et CROWLAND (l. c.) signalent la larve dans les boutons à fruit du Pommier, à Cambridge (Angleterre).

(2) Les dégâts ont pris dans certaines régions fruitières françaises, le caractère d'une véritable calamité. Cependant, la découverte et l'application récentes de produits organiques de synthèse semblent donner, aujourd'hui, des résultats rassurants contre ce dangereux insecte.

(3) CHEVALIER, Chef de Travaux au Centre National des Recherches agronomiques de Versailles, a entrepris d'intéressantes études sur l'écologie de cette espèce et a porté son examen sur plus de 20.000 bourgeons attaqués.

Avant la ponte et l'accouplement il crible les feuilles et les bourgeons de piqûres nutritives, amenant chez ces derniers des exsudations de sève et leur dessèchement (PAILLOT, BALACHOWSKY et MESNIL, *Ins. Nuis. Pl. cult.*, 1935, p. 31 et nombreux observateurs). On le rencontre sur *Pirus amygdaliformis* WILL., dans le midi (HOFFMANN).

La larve est parasitée par deux Hyménoptères : *Pimpla pomorum* RATZB. et *Clistopyga incitator* F. (*Ichneumonidae*), (THOMPSON).

Toute la France ; commun, sauf en Gironde et en Normandie. Nul en Corse. Europe moyenne ; Angleterre (peu commun), Suède, Allemagne, Autriche. Italie du Nord.

6. **Anthonomus Chevrolati** DESBROCHERS, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1868, p. 414. — HUSTACHE, 1931, p. 981. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 431.

Long. : 3-3,5 mm. Ovale (l'arrière-corps très convexe) ; rouge clair ou rouge-brun, brillant ; la pubescence dorsale assez serrée, longue, blanche et fauve, d'aspect laineux, condensée en une bande médiane blanche bien distincte sur le prothorax et, sur les élytres, en trois larges fascies transversales blanches ou flaves assez tranchées, la 1^{re} située au tiers antérieur, remontant au milieu, sur la suture jusqu'à l'écusson qui est tomenteux blanc, la 2^e postmédiane élargie vers les bords latéraux, la 3^e occupant le sommet des élytres ; le rostre, les antennes (sauf la massue assombrie) et les pattes rouges. Rostre peu arqué, rugueusement ponctué, mat. Yeux régulièrement et fortement convexes. Funicule à 1^{er} article subégal aux trois suivants ensemble. Prothorax fortement transversal, à côtés arqués, à ponctuation forte et serrée. Élytres non impressionnés en avant ; stries peu profondes à points assez gros, serrés ; interstries larges, plans, coriacés. Profémurs à dent étroitement triangulaire et aiguë, les méso- et métafémurs finement dentés ; protibias arqués à la base, dilatés anguleusement au milieu de leur tranche interne.

Vit sur l'Alisier (DESBROCHERS) et l'Aubépine (L. BEDEL, GAVOY, HOFFMANN).

Presque toute la France, mais rare partout. — Février à juin.

Nord : Lille. — Somme : plusieurs localités. — Haute-Marne : Gudmont. — Oise : Compiègne !, Chantilly. — Seine-et-Oise : St-Germain ; forêt de Montmorency sur *Crataegus oxyacanthoides* THUILL. (!). — Seine-Inférieure : Rouen. — Calvados : plusieurs stations. — Eure-et-Loir : Chartres. — Eure : Vernon. — Yonne : Avallon. — Allier, plusieurs localités. — Saône-et-Loire : Autun. — Isère. — Bouches-du-Rhône. — Var : Ste-Baume. — Vaucluse. — Aude. — Gers. — Tarn. — Charente-Maritime. — Gironde. — Basses-Pyrénées. — Pyrénées-Orientales !.

Angleterre ; Belgique ; Suisse ; Algérie ; Syrie.

7. **Anthonomus bituberculatus** C. G. THOMSON, 1868, *Skand. Col.*, X, p. 210. — *Rosinae* GOZIS, 1882, *Rev. d'Entom.*, I, p. 204. — *inversus* BEDEL, *Fu. Bass. Seine*, VI (1884), p. 120 (nom. mut.). — *cinctus* C. G. THOMS. (non KOLLAR), *Skand. Col.*, VII, 1865, p. 342. — *ulmi* DESBR. (non DE GEER), *Ann. Soc. ent. Fr.*, VIII, 1868, p. 434. — HUSTACHE,

1931, p. 982. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431 ; Cat. Corse, p. 447.

Long. : 3-4,5 mm. Forme du précédent, mais bien moins convexe. Brun-rouge ou roux, les téguments dorsaux, surtout l'arrière-corps brillants ; les élytres plus ou moins largement rembrunis, en avant, sur le disque, la base et les épaules restant ordinairement rougeâtres ; revêtu d'une pubescence brune et cendrée, fine, courte, légère, formant sur le prothorax une étroite ligne médiane blanche et, sur les élytres, une fascie postmédiane uniformément cendrée ou jaunâtre ou encore variée de ces deux colorations, le bord antérieur de la fascie nettement perpendiculaire à la suture, parfois s'observe une fascie antérieure peu nette ; l'écusson blanc ou flave ; les antennes (sauf la massue noirâtre) et les pattes rousses, le milieu des fémurs souvent rembruni ; le rostre entièrement foncé ou roux à la base. Rostre un peu arqué, finement rugueux, mat (mâle) ou presque lisse, luisant (femelle), sans carène dorsale. Yeux aplatis en avant, saillants en arrière. Antennes courtes. Prothorax arrondi latéralement jusqu'aux angles postérieurs, densément ponctué, sa courbure dorsale sur le même plan que les élytres. Élytres avec une dépression visible en avant, derrière la région scutellaire ; le calus huméral assez saillant ; stries à points subcarrés, très serrés ; interstries plans ou subplans, rugueux. Profémurs avec une dent forte et aiguë ; méso- et métafémurs finement dentés. Protibias conformés comme ceux de *Chevrolati*.

A. inversus BEDEL ne diffère de la forme typique que par les élytres ternes, le disque ordinairement rembruni jusqu'à la base. Il constitue une variété de *bituberculatus* THOMS. (*rosinae* GOZIS). On trouve des insectes de petite taille entièrement bruns à fascie transversale obsolète qui ne sont que des individus étiolés de la race *inversus*.

Les deux formes vivent, à l'état adulte, sur les fleurs de *Prunus spinosa* L. et d'Aubépine (BEDEL et plusieurs observateurs). La v. *inversus*, notamment sur *Crataegus monogyna* JACQ. (G. TEMPÈRE) ; elle se rencontre fréquemment sur l'Orme (BEDEL, HUSTACHE, SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, etc.).

La larve de l'*inversus* transforme le bourgeon foliaire de l'Aubépine, non épanoui en une masse arrondie de petites feuilles fortement plissées, dont les plus externes constituent une sorte de capote qui enveloppe une coque résistante composée de feuilles mortifiées et agglutinées (CECONNI, 1902, abbé PIERRE, 1903, MARCHAL et CHATEAU, 1905. — HOUARD, Zoocécidies Eur., I, 1908, p. 514. — HESSELHAUS, *Tijdschr. Ent.*, LVIII, 1915, p. 267. — FRANK, *Ent. Blatt.*, 1935, p. 126). La ponte a lieu en avril-mai ; la transformation se fait sur place, en juin-juillet. L'adulte hiverne.

Biologie de *A. bituberculatus* : STACKELBERG, *Bull. Plant Protection*, 1932, p. 312).

La forme typique plus rare que la v. *inversus* se trouve dans les départements suivants : Seine-et-Oise : Triel !, St-Germain (LÉVEILLÉ). — Yonne. — Calvados, plusieurs localités. — Somme. — Mayenne !. — Haute-Vienne : Verneuil-sur-Vienne (HOFFMANN).

Angleterre, Suède, Norvège, Danemark.

La v. *inversus* répandue et assez commune dans presque toute la France et la Corse. — Plaines et montagnes.

Europe moyenne.

8. **Anthonomus pedicularis** LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 383. — *avarus* F., 1798, Ent. Syst., Suppl., p. 170. — *bavarus* SCHRANK, 1798, Fn. Boica, I, p. 483. — *fascialus* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 286. — *melanocephalus* OL. (non F.), Encycl. méth., V, 1790, p. 521. — *Schonherri* DBR., Ann. Soc. ent. Fr., VIII, 1868, p. 442. — *tricolor* OL., l. c., p. 567. — *ulmi* DE GEER (non DESBR.), Mém. Hist. Ins., V, 1776, p. 215. — v. *dislinguendus* DESBR., 1868, l. c., p. 415. — v. *conspersus* DBR., l. c., p. 415. — *Javeti* DBR., l. c., p. 416. — HUSTACHE, 1931, p. 988. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432 ; Cat. Corse, p. 417.

Long. : 2,5-3,5 mm. Ovale-oblong, assez convexe, mat, roux ou brun-violacé, revêtu d'une pubescence dorsale jaune et blanche, cette dernière couvrant l'écusson, la ligne médiane du prothorax et formant, sur les élytres, deux fascies transversales cendrées, plus ou moins tranchées, s'élargissant vers les bords latéraux, l'antérieure remontant latéralement vers les épaules, obsolète et envahie parfois par la pubescence fauve, la postmédiane ordinairement plus nette et toujours blanche ou cendrée, interrompue sur la suture ; les pattes, les antennes et le rostre roux (les ongles et la massue noirâtres). Rostre assez court, robuste, peu courbé, très mat dans les deux sexes. Yeux très saillants en arrière. Antennes insérées au tiers apical (femelle) ou au quart apical (mâle) du rostre. Funicule à 1^{er} article moins long que les quatre articles suivants réunis, le 2^e plus long que le 3^e. Prothorax court, peu arqué latéralement, non arrondi et un peu obtus aux angles postérieurs, largement resserré en avant, derrière le bord antérieur, fortement et densément ponctué. Élytres à calus apical élevé ; stries peu profondes, marquées de points serrés, arrondis ; interstries plans, finement rugueux. Fémurs armés d'une petite dent aiguë ; protibias légèrement bisinué sur la tranche interne.

Subsp. **conspersus** DESBR. (v. *Javeti* DESBR.). — Taille ordinairement moins forte ; coloration du dessus soit entièrement rouge soit avec le prothorax rouge et les élytres bruns ou noirs ; les fascies nulles ou réduites à quelques mouchetures grises ou jaunâtres ; interstries plus étroits, sub-convexes.

La larve de la forme typique vit et se développe dans les fruits de *Prunus spinosa* L. (H. DU BUYSSON, in litt.). L'adulte éclot vers la fin de juin, on le rencontre sur les fleurs de *Crataegus oxyacanthoides* THUILL. (BEDEL, MATHIEU, HOFFMANN) et *Crataegus monogyna* JACQ. (TEMPÈRE), sur Poirier, Pommier, Sorbier (MATHIEU), sur Poirier cultivé, en Angleterre (CURTIS), sur Poirier et Pommier cultivés (PERRIS), ainsi que sur les jeunes bourgeons d'*Ulmus campestris* L. et *U. effusa* WILLD., dont il se nourrit en les criblant de piqûres nutritives (1) (KLEINE, DE GEER, LINNÉ, CURTIS, KALTENBACH).

Toute la France, la Corse ; commun. — Avril à juillet.

Toute l'Europe, l'Algérie.

(1) Plusieurs autres espèces, notamment *A. bituberculatus*, montrent, à l'état adulte, un goût particulier pour l'Orme.

La subsp. *conspersus* DESBR. est une race biologique vivant sur *Sorbus aucuparia* L. (BUGNON, KLEINE, TEMPÈRE, etc.), en Seine-et-Marne à Bois-le-Roi, sur *Sorbus latifolia* PERS., au début de juin (HOFFMANN). Signalé sur *Crataegus oxyacantha* L. (KLEINE, *Ent. Blätt.*, 1910, p. 284).

Moins répandue que la forme typique, plus fréquente dans les régions montagneuses de la zone subalpine ; çà et là dans la Plaine.

Vosges : plusieurs localités. — Savoie : St-Jean-de-Maurienne !, etc. — Hautes-Alpes : Abriès, en juin (FAGNIEZ !). — Basses-Alpes !. — Basses-Pyrénées : vallée d'Osseau (TEMPÈRE). — Rhône : Charbonnières, près Lyon début de juillet (!). — Seine-et-Marne : Fontainebleau (BEDEL) ; Bois-le-Roy (HOFFMANN).

Allemagne occidentale ; Suisse ; Autriche ; Angleterre !.

9. *Anthonomus amygdali* HUST., 1930, Bull. Soc. ent. Fr., p. 191 (nom. mut.). — *ornatus* REICHE (non BLANCH. (1), 1851), Ann. Soc. ent. Fr., VIII, 1860, p. 732. — ♀ v. *messanensis* VITALE, 1903, Riv. Col., I, p. 45. — HUSTACHE, 1931, p. 987. — Gat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 431 ; Gat. Corse, p. 448.

Long. : 3-4,2 mm. Oblong, peu convexe, assez brillant ; brun foncé, les épaules rougeâtres (mâle) ou ordinairement entièrement rouges (femelle) ; orné d'un dessin de pubescence blanche ou flave, peu serrée, formant une bande médiane assez large sur le prothorax et prolongée sur le front, et trois fascies élytrales, l'antérieure et l'apicale souvent obsolètes, cette dernière occupant parfois le sommet des élytres. Ces fascies d'un aspect gris-cendré, assez souvent mélangées de jaune, ou même entièrement jaunes chez la femelle qui a, en outre, les fascies antérieure et apicale fréquemment effacées. Les antennes (massue noirâtre exceptée), les genoux, le sommet des tibias et les tarses roux vif, parfois les pattes entièrement rousses, surtout chez la femelle. Rostre roux ou rembruni, peu arqué, cannelé-ponctué, mat. Yeux assez saillants, non ou à peine aplatis en avant (mâle), aplatis, non saillants (femelle). Antennes antémédianes. Prothorax court, subconique, obtusément arrondi aux angles postérieurs, peu arqué latéralement, longuement rétréci en avant, la ponctuation serrée. Élytres subparallèles ou à peine élargis en arrière (mâle), notablement plus élargis (femelle). Fémurs dentés ; la dent profémorale plus forte, étroitement triangulaire ; protibias droits, faiblement épaissis au milieu de la tranche interne.

La v. *messanensis* VITALE, décrite de Sicile, se rapporte à la femelle de l'espèce.

Vit sur l'Amandier (*Amygdalus communis* L.). — **Biologie** : R. SARRA, *Boll. Lab. Zool. Portici*, XXI, (1928), p. 265. — STACKELBERG, *Bull. Plant Protection*, I, n° 5, 1932, p. 312. S'attaque également, dans la Grèce centrale, au Pêcher et à l'Abricotier (A. J. YOUTANTIS).

La ponte comprend une trentaine d'œufs, elle débute en décembre et se termine en février. La femelle dépose un œuf dans les boutons à fleurs. L'incubation dure environ 15 jours. La larve dévore l'intérieur du bouton,

(1) *A. ornatus* BLANCHARD, est une espèce du Chili.

dans lequel a lieu la nymphose qui dure 15 à 18 jours. L'adulte apparaît de la fin de mars au début de mai, puis entre en diapause estivale jusqu'en novembre ; il se nourrit pendant une quinzaine de jours, criblant de piqûres nutritives, indifféremment, les boutons à fleurs et à bois, avant de s'accoupler et pondre.

Plusieurs Hyménoptères parasitent la larve : *Habrocytus fasciatus* THOMS. (*Pteromalidae*), *Pimpla pomorum* RATZB. (*Ichneumonidae*), *Syrphidius distinguendus* SARRA (*Braconidae*), en Italie (W. R. THOMPSON). Corse : Bastia (BICKHARDT, cité par SAINTE-CLAIRE-DEVILLE). Var : Carnoule, 12-15 avril 1950, en nombre, en battant des amandiers (J. et G. PÉRICART !).

Europe méridionale : Sicile, Turquie, Grèce, Dalmatie, Carniole, Algérie !, Macédoine, Ile de Crète, Ile de Zante (A. J. YOUTANTIS).

10. *Anthonomus pomorum* LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 381. — *incurvus* STEPH. (non PANZER, 1795), Ill. Brit. Ent., Mand., IV, 1831, p. 73. — *pyri* REDT. (non KOLLAR), Fn. Austr., éd. 2, 1858, p. 769. — HUSTACHE, 1931, p. 983. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432 ; Cat. Corse, p. 448.



FIG. 592. — *Anthonomus pomorum* L.

Long. : 3,5-4,5 mm. Oblong, peu convexe, brun foncé, mat ; la pubescence dorsale brune, jaunâtre et cendrée, fine et assez serrée ; le prothorax portant une ligne médiane de pubescence blanchâtre souvent peu nette ; les élytres ornés d'une large fascie post-médiane de pubescence grise ou jaunâtre, s'élargissant vers les bords latéraux, son bord postérieur perpendiculaire à la suture, son bord antérieur remontant obliquement vers les côtés et formant ainsi une sorte de V, chacun de ces bords parsemé de petites mouchetures de pubescence plus dense et plus claire, la fascie en avant et en arrière, bordée d'une

étroite zone plus ou moins noirâtre ; l'écusson tomenteux blanc ; la massue, le rostre, les fémurs (sauf au sommet et à la base) et parfois l'extrémité des tarsi noirâtres, le reste des pattes, le funicule et le scape ferrugineux ou roux (rarement les pattes entièrement noires). Rostre long, peu arqué, ponctué-cannelé à la base, caréné en dessus ; rugueux et mat en avant (mâle), pointillé et luisant (femelle). Yeux faiblement aplatis en avant, saillants en arrière. Prothorax transversal ; subconique, médiocrement arrondi sur les côtés, subanguleux aux angles

postérieurs, légèrement étranglé derrière le bord antérieur. Élytres allongés, progressivement et à peine élargis en arrière jusqu'au tiers postérieur, le sommet ogival; faiblement mais visiblement impressionnés en avant, derrière l'écusson (voir de profil); calus huméral assez saillant; stries fines, ponctuées; interstries plans. Fémurs dentés, la dent des profémurs plus forte, perpendiculaire à l'axe du fémur; protibias arqués à la base, fortement dilatés au milieu de la tranche interne, celle-ci sinuée avant le sommet.

v. **obsoletus** DESBR., Frel., II (1893), p. 112. — Taille plus petite (3, 3,5 mm.), plus ou moins uniformément pubescent en dessus, la fascie postmédiane nulle ou très obsolète; pattes souvent entièrement brunes.

v. **Duprezi**, nova. — Taille normale; dessus entièrement revêtu de pubescence jaunâtre, régulière, serrée; la fascie post-médiane jaune à peine indiquée; l'écusson jauné clair; pattes entièrement rougeâtres.

Les mœurs de cette espèce ont été étudiées avec soin et la bibliographie concernant sa morphologie, son éthologie et sa parasitologie, sans compter les communications ou notes d'intérêt purement agricole, représente actuellement plus de 300 publications (1).

L'insecte, à l'état larvaire, vit dans les boutons floraux du Pommier et subsidiairement du Poirier cultivé. Ses dégâts sont d'une importance considérable et d'une étendue encore plus grande que ceux de *A. pyri* KOLLAR.

L'espèce est diurne, l'accouplement et la ponte ont lieu pendant les heures du jour. La ponte, qui comprend une trentaine d'œufs, a lieu de la fin mars à la fin d'avril, selon la température et le climat, environ une quinzaine de jours après la sortie d'hibernation et lorsque le thermomètre atteint + 10 à 12°. Par temps pluvieux ou venteux, l'insecte cesse toute activité et se tient immobile. La femelle introduit, à l'aide de son rostre, un œuf dans les boutons à fruits (lambourdes), au stade dit « de bouton blanc », c'est-à-dire dès que leur gonflement laisse apparaître les écailles les plus internes (soit un peu avant, soit à la formation des grains de pollen). La corolle des boutons attaqués se développe cependant, mais reste fermée, abritant le déprédateur, puis se dessèche, brunit et prend l'aspect d'un « clou de girofle ». Lorsque l'œuf est pondu plus tardivement, au stade de l'éclatement, la larve éclore est rejetée hors de la fleur sans avoir eu le temps d'attaquer les pétales (RITUS-ПОТАРОВ, *Déf. des Plantes*, 1928, Leningrad).

La nymphose, qui s'effectue dans l'ovaire, dure environ 15 jours (de la mi-mai à la mi-juin). L'insecte parfait se nourrit pendant plusieurs jours en piquant le feuillage, puis il entre en estivation en juillet-août, réapparaissant rarement en septembre, réveillé par des conditions atmosphériques exceptionnelles. La rupture de diapause est d'ailleurs très courte, car dès octobre, il entre définitivement en hibernation, pour reprendre son activité dès le mois de mars. A cette époque les adultes commencent à cribler les boutons à

(1) Parmi lesquelles on peut citer : BORDAS, *C. R. Soc. Biol.*, Paris, 1905, p. 1163. — LESNE, *Journ. Agric. pat.*, XXVII, 1914, n° 19, p. 307-311. — KAZANSKY, *Gow. Moscou*, 1915, p. 65-156. — H. W. MILES, *Ann. Applied Biology*, 1923, p. 348-369, figs (Cambridge). — R. REGNIER, *Ann. Epiphyties*, XI, 1925, p. 5-45, figs. — KLEMM, *Zeitschr. angew. Ent.*, XXIII, 1937, p. 223-244, figs. — KÉLER, *Arb. phys. angew. Ent.*, 1940, p. 233-256, parasitologie. — BALACHOWSKY et MESNIL, *Ins. nuis. Pl. cult.*, 1935, p. 28, figs. — GRISON et CHEVALIER, *Ext. Proc. verb. Ac. Agric.*, mars 1946; CHEVALIER et BEAUGENDRE, *idem*, avril 1946 (Écologie).

fruits de piqûres nutritives pour s'alimenter, leur causant ainsi des dommages appréciables.

Il se rencontre également sur les Pommiers sauvages ; *Malus communis* POIR. et *Malus acerba* MÉRAT !, ainsi que sur *Crataegus oxyacantha* L. (nombreux observateurs).

Plus d'une soixantaine de parasites et prédateurs naturels sont connus comme attaquant cette espèce, parmi lesquels de nombreux *Ichneumonidae* et *Braconidae* et quelques Hémiptères Hétéroptères : *Anthocoris nemorum* L., *A. confusus* REUT., *Triphleps minuta* L. (S. KÉLER, 1940 ; W. R. THOMPSON, Cat. of the parasites and predators of insect pests, 1943).

Toute la France ; très commun partout ; plaines et montagnes ; Corse.

La v. *obsoletus* représente des individus étioilés ; la v. *Duprezi*, avec la forme typique dans la Seine-Inférieure : Petit Quévilly (R. DUPREZ).

Toute l'Europe. États-Unis.

11. ***Anthonomus humeralis*** PANZER, 1795, Deutsche Insectenfauna, p. 312. — *incurvus* PANZ., l. c. — *pomorum* var. b. GYLL., Suec., 1820, p. 188. — HUSTACHE, 1931, p. 984. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 3-3,5 mm. Très semblable d'aspect au précédent. Taille plus petite ; les téguments plus brillants ; l'arrière-corps plus élargi en arrière, moins allongé ; l'impression antéro-dorsale plus faible ; la fascie post-médiane des élytres assez nette, mais rougeâtre ainsi qu'une large partie de la région humérale, s'étendant parfois en arrière et rejoignant la fascie ; le prothorax soit entièrement soit seulement sur son bord antérieur, ferrugineux ; rostre moins long ; le 2^e article du funicule plus court ; les yeux plus aplatis en avant, et moins saillants en arrière. Enfin la moitié apicale des protibias présentant un élargissement interne à bord rectiligne jusqu'au sommet, nullement plus saillant vers le milieu.

La larve vit dans les bourgeons des Cerisiers sauvages ; *Cerasus padus* D. C., *C. mahaleb* MILL., *C. avium* D. C. (RATZBURG, Forstinsekt., Nachtrag, 1839, p. 33. — KLEINE, Ent. Blätt., VI, 1910, p. 284. — STACKELBERG, Bull. Plant Protect., 1932, p. 312). L'adulte a été observé sur ces arbres (CURTIS, BACH, KOPPEN, etc.). Avril-juillet.

Rare en France ; Haut-Rhin : Colmar (PUTON). — Côte-d'Or : Rouvray (ÉMY) ; environs de Dijon (ROUGET). — Oise : Noyon (DE BRUNIER). — Orne : Miseray (BEDEL). — Seine-Inférieure : Dieppe, Petit Quévilly (MOCQUERYS). — Seine-et-Marne : Trilport (VIALETAY). — Vaucluse : La Bonde, sur Cerisier (FAGNIEZ). — Pyrénées-Orientales : Port-Vendres, début d'avril (R. PORCHET !).

Europe moyenne ; Suisse ; Suède ; Autriche ; Allemagne ; Angleterre.

12. ***Anthonomus spilotus*** REDTENBACHER, 1849, Fn. Austr., p. 406. — *Roberti* WENCKER, 1858, Bull. Soc. ent. Fr., p. 234. — *rubellus* DESBERGER, in Bechstein Forstinsecten, 1835, p. 64. — HUSTACHE, 1931, p. 985. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432 ; Cat. Corse, p. 448.

Long. : 3-3,6 mm. Voisin des deux précédents, surtout du *pomorum* dont il a la même forme allongée ; le bord antérieur du prothorax est

rougeâtre, les épaules portent une tache rouge, mais limitée à peu près au calus huméral comme chez *pomorum*, mais non étendue à la région humérale comme chez *humeralis*; la fascie post-médiane des élytres bien tranchée, perpendiculaire à la suture, non ou indistinctement élargie sur les bords latéraux, à fond rougeâtre, avec une pubescence blanchâtre, peu serrée, encadrée en avant et en arrière par une zone dénudée et foncée; prothorax plus court; élytres plus obtus au sommet, la déclivité postérieure plus forte; protibias de même conformation que *pomorum*.

La biologie du *spilotus* est décrite par PICARD (*Progrès agricole et viticole*, Montpellier, 1913) et PUSSARD (*Rev. path. végét. Ent. agr.*, XVII, 1939, p. 167) (1). L'éthologie a été confondue avec celle de *pyri* KOLL., par PERRIS et en partie par PAILLOT.

La ponte commence vers la fin de mars et se poursuit jusqu'au début de mai, elle est déposée dans les jeunes feuilles encore enroulées du Poirier, beaucoup plus rarement dans les boutons floraux et les bourgeons à bois en voie de débourrement. La nymphose se fait de la fin mai au début de juin, soit dans l'ovaire de la fleur, soit dans une coque noire, résistante, formée d'excréments agglutinés et appendue au pétiole ou au bord du limbe atrophié. L'éclosion imaginale a lieu vers la mi-juin, puis l'insecte entre en estivation et hibernation pour réapparaître vers la fin de l'hiver. Avant l'accouplement, il crible les bourgeons et plus tard les jeunes feuilles, de piqûres nutritives qui ont pour résultat de les faire noircir et de les détériorer.

Les dégâts occasionnés par la larve et l'adulte sont souvent considérables, surtout dans la région lyonnaise (PUSSARD, PAILLOT, etc.).

L'espèce est parasitée par un *Braconidae*: *Bracon discoideus* WESM. et un *Chalcididae*: *Habrocytus tenuicornis* FORST. (PUSSARD).

L'insecte parfait se rencontre sur les *Pirus*, l'Aubépine!, le Néflier!

Toute la France; assez commun dans le midi; répandu bien qu'assez rare dans tout le bassin de la Seine, le Nord, la Touraine, l'Orléanais, le Centre; peu commun en Bretagne. Corse, rare.

Europe moyenne et méridionale. Algérie; Maroc.

13. *Anthonomus undulatus* GYLLENHAL, 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 340. — *druparum* var. HERBST, Natursyst. Ins., Käf., VI, 1795, p. 157. — *ruber* PERRIS, 1857, Ann. Soc. Linn. Lyon, IV, p. 141. — HUSTACHE, 1931, p. 986. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long.: 3-3,5 mm. Distinct de toutes les espèces par sa forme étroite. Entièrement rouge (antennes, rostre et pattes compris), la massue antennaire seule parfois rembrunie; la coloration du dessus souvent d'un rouge ferrugineux légèrement violacé. Convexe, mat, orné d'un dessin de pubescence jaunâtre ou blanchâtre, revêtant peu densément les côtés, la ligne médiane et la base du prothorax, la tête; formant à la base des élytres de légères mouchetures, notamment aux épaules et une étroite fascie transversale, ondulée, bien tranchée, située vers le tiers postérieur, la pubescence de cette fascie plus dense, blanchâtre; l'écusson tomenteux, blanc;

(1) Cf. HOUARD, *Zoocécidies Eur.*, 1908, p. 503. — KLEINE, *Ent. Blätt.*, VI, 1910, p. 284. — STACKELBERG, *Bull. Plant Protect.*, 1932, p. 313.

le reste des téguments subdénudés ou avec de rares poils clairs, épars. Dessous un peu plus foncé avec une pubescence flave, longue, assez serrée sur les côtés de la poitrine. Rostre long, peu courbé, robuste, couvert d'une ponctuation oblongue, mat ou peu luisant, un peu élargi vers le sommet, légèrement renflé au niveau de l'insertion antennaire. Yeux régulièrement convexes. Funicule avec les 4 derniers articles courts, très serrés. Prothorax peu transversal, faiblement arqué ou subparallèle sur la moitié postérieure de ses côtés, médiocrement resserré en avant, la ponctuation forte, serrée.

Élytres allongés, subparallèles jusqu'au tiers apical, à peine élargis en arrière chez la femelle ; calus huméral peu saillant ; striés-ponctués ; interstries plans, ridés transversalement. Profémurs avec une dent triangulaire ; méséfémurs finement, métáfémurs très finement ou indistinctement dentés ; protibias dilatés en dedans au delà de leur milieu, mais non anguleusement.

L'adulte vit sur *Cerasus padus* D. C. en mai (GERHARDT, SCHOLZ, *Ent. Blätt.*, 20, 1924, p. 62), sur *Crateagus oxyacanthoides* THUILL., en mars et en mai (HOFFMANN).

Extrêmement rare partout. Son apparition est précoce et de peu de durée. Seine-et-Oise : Parc de St-Cloud, le long de la voie du chemin de fer en direction de Garches, 3 individus, fin mars 1926 et 5 mai 1930, sur l'Aubépine (A. HOFFMANN). — Loir-et-Cher (CROISSANDEAU). — Loiret : Orléans (idem). — Allier : Brout-Vernet, un spécimen (DU BUYSSON !). — Basses-Alpes (DESBROCHERS). — Ain (GUILLEBEAU). — Landes, type du *ruber* (PERRIS).

Allemagne occidentale et orientale ; Dalmatie ; Italie.

14. **Anthonomus rufus** GYLL., 1836, ap. Schönherr, Gen. Curc., III, p. 347. — *nitidirostris* DESBR., Ann. Soc. ent. Fr., VIII, 1868, p. 437. — *opacirostris* DESBR., l. c., p. 437. — *languidus* GYLL., 1836, l. c., p. 348. — *pruni* DESBR., l. c., p. 414. — HUSTACHE, 1931, p. 988. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432 ; Cat. Corse, p. 447.

Long. : 2,5-3 mm. Ovale, convexe, peu brillant ; roux ou d'un brun ferrugineux ; les pattes, les antennes, le rostre roux (l'extrémité du rostre, la massue et parfois les tarses noirâtres) ; la pubescence jaune et cendrée, légère, subdénudée, sauf la ligne médiane, cendrée, peu serrée sur le prothorax, l'écusson tomenteux et une fascie élytrale post-médiane jaunâtre, ou blanchâtre, perpendiculaire à la suture, obsolète et mal délimitée. Rostre assez long, mince, arqué, cylindrique dans les deux sexes ; cannelé de la base à l'insertion des antennes ; presque mat (mâle), plus fin, lisse, brillant (femelle). Yeux aplatis en avant, saillants en arrière. Prothorax subconique, obtusément arrondi aux angles postérieurs, faiblement resserré derrière le bord antérieur, assez fortement et densément ponctué. Élytres visiblement élargis en arrière ; stries marquées de points assez gros, serrés ; interstries subconvexes, finement ridés. Pro- et méséfémurs dentés ; métáfémurs inermes ; protibias arqués à leur base.

v. *pruni* DESBR. — Coloration du corps d'un brun-foncé ou brun-violeté ; la pubescence paraissant plus blanche et la fascie élytrale plus nette. Décrite comme espèce propre et mise, avec raison, en synonymie de *rufus* par BEDEL. Les caractères donnés par DESBROCHERS sont pour la plupart erronés ou exagérés. Le rostre du mâle n'est pas lisse comme celui de la femelle et l'arrière-corps n'est pas plus court que chez *rufus*. En examinant de longues séries des deux formes, on trouve bien des individus plus arrondis en arrière et dont le rostre est moins fortement sculpté, plus ou moins brillant, mais ces variations individuelles sont peu sensibles et instables. En fait *pruni* est une simple variété de couleur, sans grand intérêt, vivant partout avec la forme typique.

La larve vit dans les boutons à fleurs de *Prunus spinosa* L. (PERRIS, Larves, 1877, p. 401). L'adulte se rencontre constamment sur cet arbuste (BEDEL, DESBROCHERS, BRISOUT, PERRIS, BARGAGLI, TEMPÈRE, HOFFMANN), aussi sur *Prunus domestica* L. (REDTENBACHER, KLEINE), plus rarement sur *Crataegus oxyacantha* L. (KLEINE, TEMPÈRE). — Mars à juin.

Presque toute la France et la Corse, mais assez rare.

Vosges. — Région d'Alsace-Lorraine. — Seine-et-Oise !. — Seine-Inférieure. — Calvados. — Aube. — Seine-et-Marne. — Yonne. — Côte-d'Or. — Allier. — Haute-Vienne !. — Var. — Hte-Garonne. — Gironde, assez répandu, surtout dans les régions calcaires (TEMPÈRE). — Pyrénées-Orientales. — Basses-Pyrénées.

Europe moyenne et méridionale ; commune en Allemagne ; Transcaucasie.

15. *Anthonomus sorbi* GERMAR, 1825, Mag Ent., IV, p. 325. — *oxyacanthae* BOH., 1849, Svenska Vet-Akad. Handl., LXX, p. 227. — *pedicularis* C. G. THOMS. (non L.), Skand. Col., 1865, VIII, p. 322. — HUSTACHE, 1931, p. 989. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 2-2,5 mm. Assez brièvement ovalaire, convexe, brun foncé ; les élytres ordinairement rouges avec la base et la suture rembrunies ; le scape des antennes, les tibias et les tarsi roux, parfois les pattes entièrement rousses chez les individus à élytres roux clair (immatures) ; le prothorax avec trois bandes de pubescence blanchâtre, peu nettes ; les élytres avec deux fascies transversales également blanchâtres, la post-médiane oblique, l'antéapicale perpendiculaire à la suture, l'intervalle, entre les deux fascies, dénudé ; l'écusson tomenteux, blanc. Dessous à pubescence cendrée. Rostre long, arqué, cylindrique, rugueux, mat, avec une fine carène dorsale. Yeux presque régulièrement arrondis, peu convexes. Prothorax court, arqué latéralement, à ponctuation fine, serrée. Élytres courts, subparallèles, sur les côtés, brièvement et largement arrondis ensemble au sommet, la déclivité postérieure forte ; striés-ponctués ; interstries plans. Métafémurs obsolètement ou non dentés ; pro- et méso-fémurs avec un fin denticule ; protibias faiblement arqués à la base, légèrement bisinués en dedans.

La larve est signalée, par REITTER, comme vivant dans les bourgeons et les boutons à fleurs de *Crataegus oxyacantha* L.

L'adulte a été observé sur les Sorbiers (J. DU VAL, PERRIS), sur *Sorbus aucuparia* L. (KLEINE, Ent. Blätt., 1910, p. 284).

Très rare en France ; cité des régions suivantes : Moselle : Metz, Boulay

(GÉHIN). — Vosges : Gazon-Martin, deux individus entièrement d'un brun foncé (CAULLE !). — Marne : Ville-sur-Tourbes, dans un verger, en avril (GOSSET !).

Suède ; Danemark ; Allemagne ; assez répandu.

Gen. **BRADYBATUS** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. nov.*, I, p. 305.

(*Rhinodes* STURM, *Cat.* 1826. — *Nothops* MARSEUL, 1868. — *Pseudomorphus* DESBROCHERS, *Monogr.*, 1868). — J. DU VAL, *Gen. Col.*, *Curc.*, 1868, p. 44, Pl. 19, fig. 90).

Voisin des *Anthonomus*, en diffère par les caractères suivants :

Corps allongé-oblong, subcylindrique. Élytres plus larges ou aussi larges que le prothorax à la base. Rostre épais, arqué. Antennes robustes, submédianes ; funicule de 6 articles, le 1^{er} article grand et épais, le 2^e obconique, les suivants courts et graduellement plus larges ; massue ovale-oblongue. Yeux arrondis, convexes.

Écusson oblong. Pattes courtes et robustes ; tibias assez fortement ongulés. Ongles un peu soudés à la base, munis d'un appendice basal corné entre eux.

Mâle : Rostre plus fortement sculpté et de forme variable selon les espèces, mais différent de celui de la femelle.

Une douzaine d'espèces paléarctiques, les espèces françaises vivent sur les Erables. L'adulte se rencontre sur leurs fleurs, d'avril à juin, selon l'altitude. Leurs mœurs exactes sont inconnues.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Élytres plus larges, à leur base, que le prothorax. (Subgen. *Bradybatus* s. str.) 2.
- Élytres à peu près de même largeur que le prothorax, à la base (Subgen. *Nothops* MARSEUL). Roux mat ; élytres ornés d'une fascie post-médiane blanche, étroite, bien dessinée, faiblement arquée en avant, à ses extrémités. Pattes très robustes, très courtes ; fémurs dentés, les profémurs très renflés ; protibias fortement dilatés au milieu de leur tranche interne. Long. : 4 mm. 1. **elongatulus**.
2. Rostre cylindrique, brillant et presque lisse chez la femelle, rugueux et mat chez le mâle. Interstries à pubescence unisériée en dehors des fascies ; élytres en ogive assez large. Prothorax transversal, arqué latéralement au milieu 3.
- Rostre effilé au sommet chez les deux sexes ; pubescent peu brillant chez la femelle. Élytres en ogive étroite ; interstries plus ou moins pubescentes, les poils disposés en plusieurs séries irrégulières. Prothorax aussi long que

- large, à côtés rectilignes jusqu'au milieu. Dessus ferrugineux ou roux foncé ; tête, massue des antennes et rostre noirs. Parfois élytres rembrunis ou marqués seulement d'une tache noire après le milieu. Long. : 4-4,5 mm 3. **Creutzeri**.
3. Élytres d'un brun-rouge ou noirâtre avec deux fascies de pubescence blanche plus ou moins nettes, et, sur les interstries, quelques rares poils mal alignés. Long. : 4-4,5 mm.
 2. **subfasciatus**.
- Élytres, en entier ou en partie, noirs, mats, sans fascies ; interstries avec une série de poils alignés. Forme plus étroite que le précédent. Parfois élytres entièrement rouges (v. *rufipennis* REITTER). Pattes, au moins en partie, rouges ; rarement entièrement noires (v. *nigripes* REITTER). Long. : 4-4,5 mm. **subfasciatus Kellneri**.

1. **B. (Nothops) elongatulus** BOHEMAN, 1843, in Schönherr, Gen. Curc., III, 2, p. 216. — *aceris* CHEVROLAT, 1866, Rev. Zool., p. 29. — *elongatus* SEIDL., Fn. Balt (1875), p. 435. — *fallax* GERSTAECKER, 1860, Stett. ent. Zeit., XXI, p. 397. — HUSTACHE, 1931, p. 992. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 4 mm. Allongé, roux terne, l'arrière-corps graduellement élargi en arrière jusqu'au tiers apical et largement arrondi au sommet ; le prothorax avec une ligne médiane de pubescence jaune, serrée ; l'écusson tomenteux, jaune ; les élytres avec une fascie antéapicale étroite, un peu arquée latéralement, composée d'une pubescence blanche ; les interstries munis d'une rangée de soies flaves, espacées ; les pattes et les antennes (massue noire exceptée) rousses. Dessous du corps noirâtre, sauf les deux derniers segments ventraux roux. Rostre roux, court et épais, sillonné à la base. Prothorax faiblement transverse, aussi large que les élytres à la base, légèrement arqué sur les côtés, rétréci peu à peu en avant, resserré derrière le bord antérieur, fortement mais peu densément ponctué. Stries élytrales larges à gros points sétifères ; interstries plus larges que les stries, plans. Pattes très fortes ; fémurs épais, dentés ; protibias avec une dilatation dentiforme au milieu de leur tranche interne.

Mœurs exactes inconnues. L'adulte se rencontre sur les Érables en fleurs, notamment sur *Acer campestre* L. (CHABAUT!) et *Acer monspessulanum* L. (!). Signalé aussi sur *Sorbus aucuparia* L. (KLEINE, Ent. Blätt., 1910, p. 285).

Plaines et montagnes. — Avril-juin.

Répandu, en France, dans les régions septentrionale et orientale ; dans tout le bassin de la Seine, le Centre, les Alpes provençales. Nul dans l'Ouest. Belgique ; Allemagne ; Suisse ; Espagne.

2. **Bradybatus** (s. st.) **subfasciatus** GERSTAECKER, 1855, Stett. ent. Zeit., XVI, p. 89. — v. *robustirostre* DESBR., 1868, Bull. Soc. ent. Fr.,

VIII, p. 465. — HUSTACHE, 1931, p. 993. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 4-4,5 mm. Allongé, l'arrière-corps plus parallèle que chez le précédent, presque mat ; la pubescence jaunâtre, plus longue, plus four-

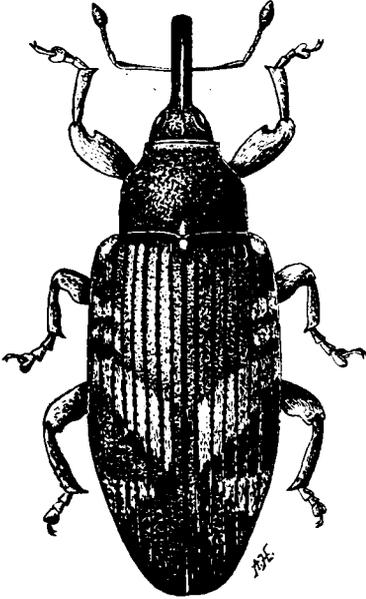


FIG. 593. — *Bradybatus subfasciatus* GERST.

nie ; le prothorax noir ou brun, sauf au bord antérieur ferrugineux ; l'écusson tomenteux, blanc ; les élytres d'un brun-rouge, avec ou sans quelques linéoles foncées, parfois le disque plus ou moins rembruni, ornés de deux larges fascies de pubescence blanchâtre, rarement bien nettes ; l'une post-médiane oblique en avant, l'autre antéapicale oblique en arrière ; les interstries à pubescence espacée, irrégulièrement alignée ; les antennes (massue foncée exceptée) rouges ; les pattes ferrugineuses. Dessous du corps noir, à pubescence jaune peu serrée. Rostre arqué, cylindrique ; chez le mâle : rugueux, mat, caréné ; chez la femelle : plus fin, presque lisse, brillant, subcaréné à la base. Yeux assez convexes. Prothorax court, médiocrement arqué latéralement, à pubescence assez

serrée, mais ne masquant pas les téguments qui sont fortement et densément ponctués. Élytres plus larges que le prothorax à la base, parallèles sur les côtés, jusqu'au tiers apical ; les stries fortes à gros points arrondis, serrés ; les interstries plus étroites ou à peine aussi larges que les stries, convexes, rugueux. Pattes robustes, pubescentes ; profémurs très finement denticulés ; méso- et métafémurs inermes ; protibias épais, non dilatés en dedans au milieu.

v. robustirostris DESBR. — Taille plus forte ; rostre plus épais ; fascies élytrales larges, à pubescence jaune.

L'adulte vit sur *Acer campestre* L., à l'époque de la floraison (TEMPÈRE !), sur *Acer platanoides* L.. — Avril-mai.

Presque toute la France, bien qu'assez rare. Signalé des départements suivants : Moselle ! ; Meurthe-et-Moselle ; Bas-Rhin ! ; Meuse ! ; Ardennes ! ; Somme ; Oise ; Seine-et-Oise ! ; Hte-Marne ; Seine-et-Marne ; Eure ; Seine-Inférieure ; Loiret ; Côte-d'Or ; Hte-Saône ! ; Saône-et-Loire ; Cantal ; Tarn ; Landes ; Gironde ; Savoie ; Htes-Alpes ; Isère ; Var ; Bouches-du-Rhône ; Pyrénées Centrales.

Allemagne ; Autriche ; Italie ; Espagne.

Subsp. **Kellneri** BACH, 1854, Käferfn., II, p. 306. — *rufipennis* REITT., 1898, Deutsche ent. Zeitschr., p. 355. — *nigripennis* REITT., l. c., p. 355. — HUSTACHE, 1931, p. 993. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Diffère de la forme typique par l'arrière-corps à peine plus étroit, la pubescence dorsale rare, plus éparse ; les interstries avec une rangée de poils alignés ; les élytres sans fascies, le disque plus ou moins largement noir, (la coloration foncée envahissant parfois presque toute la surface, sauf les épaules et le sommet qui restent rouges) ; le rostre quelque peu plus rétréci à la base.

L'adulte vit sur les Érables. Signalé en outre, comme vivant sur *Ulmus campestris* L. et *U. effusus* WILLD. (KLEINE, Ent. Blätt., 1910, p. 285).

Beaucoup plus rare, en France, que la forme typique. Signalé du Doubs, de l'Allier, du Puy-de-Dôme. La v. **rufipennis** à élytres rouges, et la v. **nigripes** REITT. à pattes noires, sont des variations vivant avec la sous-espèce. Toutefois nous n'avons pas vu la dernière dans les limites de notre faune. La v. *rufipennis* est citée de la Hte-Saône, Vaucluse, Puy-de-Dôme, Gironde : Bordeaux (1).

Allemagne, Autriche, Italie.

OBSERVATION. — La sculpture du rostre du *subfasciatus* et du *kellneri* (comparée sur le même sexe) n'accuse pas de différence appréciable. Malgré les explications données, sous ce rapport, par DESBROCHERS, in *Le Frelon*, II, 1913, p. 151, je ne suis pas convaincu de la valeur de ce caractère dans la séparation des deux formes.

3. **Bradybatus** (s. st.) **Creutzeri** GERMAR, 1824, Fn. Ins. Eur., VIII, n° 18. — HUSTACHE, 1931, p. 992. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 4-4,5 mm. Plus allongé et plus étroit que le précédent, couvert d'une pubescence jaune plus serrée, disposée irrégulièrement en plusieurs rangs sur les interstries, parfois plus condensée et formant deux vagues fascies élytrales, l'une vers le milieu, l'autre antéapicale, ou la pubescence s'étendant plus ou moins densément sur tout le disque et masquant en partie les téguments ; le prothorax soit rouge avec deux taches noirâtres à la base, soit presque entièrement noirâtre, sauf le bord antérieur restant toujours rougeâtre ; les élytres rouges ou rembrunis, parfois avec seulement deux macules foncées après le milieu ; les antennes (sauf la massue noire) et les pattes rousses ; la tête et le rostre noirs. Dessous du corps ferrugineux densément pubescent de flave. Rostre peu arqué, mat, à peine (mâle) ou fortement (femelle) rétréci au sommet, à ponctuation dense et rugueuse dans les deux sexes. Prothorax subtransversal, ses côtés presque droits jusqu'au rétrécissement antérieur, garni de gros points peu profonds, assez serrés. Écusson pubescent de jaune. Stries élytrales moins profondes et moins larges que chez le précédent, les points moins gros ; les interstries étroits pas plus larges que les stries, le 3^e assez souvent relevé fortement en avant. Pattes conformées comme chez *subfasciatus*.

(1) D'après TEMPÈRE, cette localité, citée par HUSTACHE, apparaît douteuse ; le seul exemplaire de la collection GIRAUD, étiqueté de la Gironde et nommé par HUSTACHE *B. Kellneri* v. *rufipennis*, est simplement un *Anthonomus pomorum* L.

Vit sur *Acer campestris* L. Se rencontre également sur *Malus communis* L. (KLEINE).

Très rare en France : Basses-Alpes : Digne (BELLIER). — Htes-Alpes : Savines (J. MAGNIN !). — Drôme : Nyons, en nombre (RAVOUX !).

Autriche ; Italie ; Crimée ; Styrie.

Subsp. **tomentosus** DESBROCHERS, Frelon, vol. II, 1893, p. 150.

Diffère de la forme typique par la taille plus forte (4,5-5 mm.). Rostre rugueux, non strié à la base, caréné au milieu ; le prothorax légèrement arqué latéralement, à ponctuation moins profonde ; les yeux plus convexes ; les élytres plus larges, revêtus (ainsi que le prothorax) d'une pubescence grisâtre ou jaunâtre, uniforme, serrée, sans fascie ; les stries fines presque superficielles, à points petits ; les interstries plans, même en avant, trois fois aussi larges que les stries. Profémurs inermes.

La coloration des élytres est ferrugineuse avec parfois la suture rembrunie en avant, ou presque entièrement noirâtre.

Décrite, comme espèce propre, de la Hongrie.

Je rapporte, sans hésitation, à cette forme, un spécimen mâle capturé dans les Alpes-Maritimes, à 800 m. avant d'arriver au village de Coursegoules, le 5 mai 1940, en battant *Acer campestris* L. (HOFFMANN). La vestiture, chez cet exemplaire, est interrompue dans la région post-médiane des élytres, laissant apparaître une large bande transversale dénudée, assez distincte.

Tribu des Acalyptini.

Funicule antennaire de 7 articles. Prosternum non échancré en avant, assez long devant les hanches. Tibias sans ongle apical ; ongles simples. Yeux latéraux arrondis. Segments ventraux à sutures rectilignes. Pygidium découvert.

Gen. **ACALYPTUS** SCHÖNHERR, 1836,

Gen. et Sp. Curc., III, p. 446.

(J. DU VAL, Gen. Col. Curc., IV, 1868, p. 48, Pl. 21, fig. 102).

Rostre allongé, arqué, cylindrique, filiforme, ses scrobes commençant vers son milieu, linéaires, rectilignes, obliquement infléchis en dessus et atteignant les yeux. Antennes courtes, submédianes ; scape graduellement épaissi, atteignant presque l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} allongé, obconique, un peu épaissi, le 2^e de même forme, 2 fois plus court, les suivants courts, assez serrés, progressivement plus larges ; massue ovale à 1^{er} article plus grand que le reste de la massue. Yeux arrondis, peu convexes. Prothorax transversal, sa base subbisinuée ; plus ou moins fortement atténué en avant. Écusson petit. Élytres ovalaires, plus larges que le prothorax à la base, à épaules obtusément anguleuses ; arrondis séparément au sommet. Pattes médiocres ; fémurs inermes ; tibias droits, simples au sommet ; tarses courts ; ongles simples écartés. Hanches prothoraciques étroitement séparées ; saillie mésosternale tronquée en

en arrière ; métasternum sillonné au milieu. Abdomen à 2^e segment plus long que le 3^e, sa suture avec le 1^{er}, subrectiligne.

Mâle : Rostre plus épais, plus court, moins arqué que chez la femelle.

Ce genre réunit deux espèces européennes, dont l'une se retrouve aux États-Unis. Elles existent en France et vivent sur les *Salix*.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Pubescence dorsale longue, cendrée, serrée, les poils trois fois au moins aussi longs que larges, leur sommet dépassant la base du poil suivant. Stries plus fines et moins profondes que chez l'espèce suivante. Bande suturale blanche, soyeuse, peu tranchée. Pattes rouges, parfois fémurs rembrunis ou noirs. Téguments noirs. Long. : 2-2,3 mm. 2. **sericeus**.
— Pubescence dorsale courte, flave, fine, soyeuse, brillante, moins serrée ; les poils à peine du double aussi longs qu'épais, alignés, ne se recouvrant pas et voilant peu les téguments et les points des stries ; bande suturale blanche, à pubescence sériée, tranchée. Pattes et antennes généralement rouges. Téguments de coloration variable : noirs en entier, ou en partie fauves. Parfois entièrement testacés (v. *alpinus* VILLA). Long. : 1,7-2 mm. . . . 1. **carpini**.

1. **Acalyptus carpini** FABRICIUS, 1792, Ent. Syst., I, 2, p. 409. — v. *alpinus* VILLA, 1835, Col. Eur. Dupl. Suppl., p. 35. — v. *rufipennis* GYLL. 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 448. — v. *caucasicus* REITT., 1899, Deutsche ent. Zeitsch., p. 281. — PENECKE, Wien. ent. Zeit., XLIII, 1926, p. 28. — HUSTACHE, 1931, p. 996. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 1,7-2 mm. Revêtu d'une pubescence courte, fine, brillante, flave ou dorée, les poils plus ou moins serrés, alignés sur les interstries, masquant légèrement les téguments. Entièrement noirâtre ou seulement avec le prothorax, la suture et le disque des élytres en avant plus ou moins foncés, le reste roux ; la suture couverte d'une bande de pubescence blanche, plus serrée, assez tranchée ; les pattes et les antennes rousses ; le rostre noir ; le prothorax subconique, médiocrement et assez longuement atténué en avant.

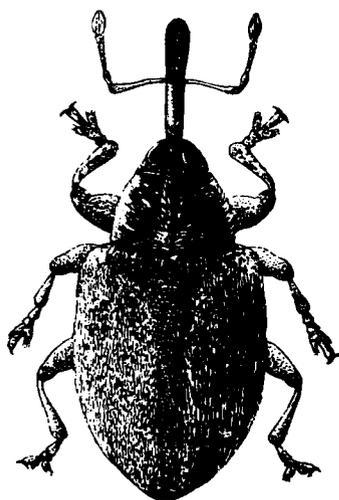


FIG. 594. — *Acalyptus carpini* F.

v. *alpinus* VILLA (v. *rufipennis* GYLL.). — Entièrement (rostre compris) roux ou testacé.

La larve vit dans l'axe des chatons femelles de *Salix incana* SCHRANK (*rosmarinifolia* GOUAN) (HOFFMANN). Déjà signalée dans les chatons de *Salix capraea* L., et *S. cinerea* L. (KLEINE, *Ent. Blätt.*, 1910, p. 286). La ponte a lieu du début à la mi-avril (Alpes-Maritimes; vallée de la Siagne!). L'adulte se transforme dans le sol, vers la fin mai. Il reste en diapause jusqu'au printemps (HOFFMANN).

L'adulte s'observe sur le feuillage de *Salix alba* L., *S. viminalis* L. (J. MAGNIN!), sur les pieds femelles de *S. cinerea* L. (TEMPÈRE!), *Salix fragilis* L. (KLEINE); En Allemagne, sur *Carpinus betulus* L. et *Populus tremula* L. (KLEINE, URBAN).

Toute la France; plaines et montagnes. — Printemps. Assez commun en Provence, au bord des rivières, dans les vallées fraîches et humides. De plus en plus rare vers le nord, ainsi que dans le sud-ouest. Non cité de la Corse. Signalé d'assez nombreuses localités du bassin de la Seine; Seine-et-Oise. — Seine. — Somme. — Oise. — Aisne. — Aube. — Marne. — Haute-Marne. Très rare dans les Ardennes, aux environs de Vouziers (WARNIER!). La forme typique moins répandue que la variété abonde dans certaines basses vallées du Var, notamment à St-Cassien-des-Bois (HOFFMANN, R. DUPREZ!).

La v. *alpinus* avec ou sans la forme type.

Europe septentrionale et moyenne. États-Unis.

2. *Acalyptus sericeus* GYLLENHAL, 1836, ap. Schönherr, *Gen. Curc.*, III, p. 447. — PENECKE, *Wien. ent. Zeit.*, XLIII, 1926, p. 28. — HUSTACHE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1927, p. 61. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 2-2,3 mm. Très voisin du précédent, mais en diffère nettement par les caractères suivants : forme plus robuste, l'arrière-corps plus large, plus trapu, quelque peu plus arrondi latéralement, les épaules dépassant davantage le prothorax; celui-ci à côtés subparallèles, bien plus fortement rétrécis en avant; les téguments foncés; les antennes (massue obscurcie exceptée) ferrugineuses; les pattes entièrement rousses ou avec les fémurs plus ou moins rembrunis; la pubescence dorsale cendrée; plus longue, très dense, très fortement appliquée, d'aspect soyeux, mais moins brillante, presque mate, voilant à peu près la totalité des téguments, la bande suturale blanche peu tranchée, à pubescence d'apparence squameuse.

Espèce méconnue, apparemment rare sur notre territoire où elle est peut être confondue avec les exemplaires foncés du *carpini*.

Vit sur les Saules, notamment sur *Salix capraea* L. (PENECKE).

Haute-Savoie : Thônes, plusieurs spécimens mêlés à *carpini* dans la collection LÉVEILLÉ! (ma coll.). — Isère : Sassenage (POUSSIELGUE). — Puy-de-Dôme : Limons (DE CHARDIN). — Cité de la Gironde : Cazaux (É. GIRAUD) par HUSTACHE (1). — Gard : Pont du Gard (A. MÉQUIGNON); Les Angles (THÉROND).

Allemagne; Autriche; Suisse; Sibérie.

(1) M. TEMPÈRE m'écrit que l'exemplaire de Cazaux, cité par HUSTACHE, n'est pas dans la collection de M. GIRAUD, et met sérieusement en doute l'authenticité de cette capture.

Tribu des *Elleschini*.

Scrobes rectilignes, naissant vers le milieu du rostre. Funicule antennaire de 7 articles ; massue ovale, grosse, à 1^{er} article plus long que le 2^e. Yeux déprimés, latéraux. Écusson très petit. Tibias mucronés au sommet ; ongles divergents, dentés à la base. Abdomen à 2^e segment subégal aux deux suivants ensemble, sa suture avec le 1^{er} droite, son bord postérieur et celui des 3-4 arqués à leurs extrémités latérales. Pygidium non découvert.

Cette tribu présente des caractères d'affinité avec les *Tychiini*, par la conformation des segments ventraux.

Gen. **ELLESCHUS** STEPHENS, 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 103. (J. DU VAL, Gen. Col. Curc., IV, 1868, p. 47, Pl. 19, fig. 92).

Rostre assez fort, égal au prothorax ou plus court, peu arqué, cylindrique ; scrobes linéaires, obliques, dirigés vers la partie inférieure de l'œil. Antennes courtes, antémédianes ; scape atteignant l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} assez épais, allongé, obconique, bien plus long que le 2^e qui est de même conformation, les suivants courts, transversaux ; massue grosse, ovulaire. Yeux grands, ovales, subplans. Prothorax faiblement transversal, peu convexe, à peine arrondi latéralement, subtronqué à la base. Élytres convexes, oblongs, à épaules obtusément anguleuses, à côtés presque droits, non élargis en arrière, arrondis ensemble au sommet, et recouvrant le pygidium. Fémurs épais, inermes ; tibias droits mucronés au sommet ; tarses courts ; ongles fortement divergents, fortement dentés.

Mâle : Base de l'abdomen légèrement impressionné ; rostre plus court que chez la femelle.

Genre comprenant une demi-douzaine d'espèces, dont l'habitat s'étend sur toute la partie boréale de l'Ancien Continent ; deux d'entre elles se retrouvent dans l'Amérique du Nord. Notre faune en renferme trois. Elles vivent aux dépens des Salicacées des Genres *Salix* et *Populus*, leurs larves minent l'axe des chatons femelles.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Rostre roux. Élytres rougeâtres, à pubescence pâle, condensée le long de la suture et formant quelques linéoles isolées, ou pubescence envahissant toute la surface dorsale des élytres. Tête noire (forme typique). Parfois corps entièrement roux (tête comprise) ; élytres sans taches (v. *pallidesignatus* GYLL.). Long. : 3 mm. 1. **scanicus**.
- Rostre noir 2.
2. Fémurs noirs. Téguments dorsaux noirs, revêtus d'une pubescence blanchâtre, serrée. Élytres ornés de deux

taches noires arrondies, situées en arrière du milieu.

Long. : 2,5 mm. 2. **bipunctatus**.

- Fémurs roux. Téguments dorsaux roux, variés de noir autour de l'écusson, sur les côtés et sur le disque après le milieu. Pubescence dorsale jaunâtre, fine, peu serrée, formant une fascie arquée, antéapicale, située entre deux zones foncées, subdénudées. Long. : 2 mm. 3. **infirmus** (1).

1. **Elleschus scanicus** PAYKULL, 1792, Mon. Curc., p. 59. — *rubicundus* HERBST, 1795, Käf., VI. — *Dorythomus nothus* REY, L'Éch., XI, 1895, p. 2. — *placidus* HERBST, 1797, Natur-syst. Ins., Käf., VII, p. 16. — *undatus* ULRICH, in Dejean, 1836, Cat. Col., 3, p. 302. — v. *austriacus* PIC, 1902, Bull. Soc. Autun, p. 139. — v. *pallidesignatus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 303. — HUSTACHE, 1931, p. 999. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

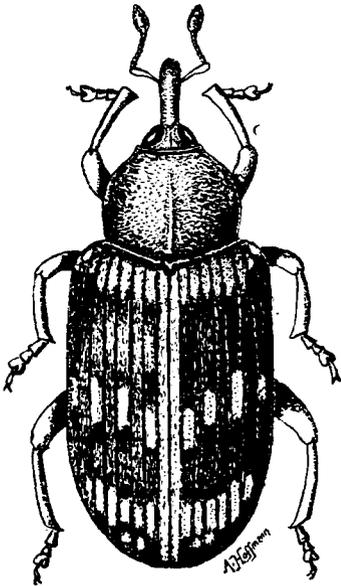


FIG. 595. — *Elleschus scanicus* PAYK.

Long. : 3 mm. Corps assez large, les élytres subparallèles sur les côtés ; le dessus rougeâtre, ainsi que les pattes et le rostre (la tête noirâtre) ; revêtu d'une pubescence jaune, formant des linéoles variables sur les interstries, interrompues par une large tache foncée, subdénudée, située en arrière du milieu, et une autre antémédiane plus confuse, souvent nulle ; la pubescence rarement répartie uniformément sur toute la surface dorsale ; le prothorax distinctement caréné longitudinalement ; l'écusson concolore.

v. **pallidesignatus** GYLL. — Entièrement roux (tête comprise) ; élytres sans taches distinctes.

La larve mine l'axe central des chatons femelles de *Populus tremula* L. et *P. alba* L. (KLEINE), de *Salix viminalis* L. (KALTENBACH). L'adulte vit sur les chatons de ces diverses Salicacées (KALTENBACH, Pflanzenf., p. 543). et sur ceux de *Salix caprea* L. (L. BEDEL). Cité sur *Populus alba* L., en Algérie (PEYERIMHOFF).

Presque toute la France, notamment dans le Nord, l'Est et la région méditerranéenne. — Avril-mai.

Picardie. — Ardennes. — Champagne. — Franche-Comté. — Alsace-Lorraine. — Vosges. — Ile-de-France. — Normandie. — Jura. — Charolais.

(1) DESBROCHERS a créé, en 1907, pour cette espèce, le sous-genre *Anisarctus*.

Lyonnais. — Bresse. — Dauphiné. — Bourbonnais. — Massif Central. — Languedoc. — Provence (sauf peut-être les Alpes-Maritimes). — Roussillon. — Nul dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Angleterre ; Suède ; Allemagne occidentale ; Suisse ; Espagne ; Algérie. États-Unis.

2. **Elleschus bipunctatus** LINNÉ, 1758, Syst. Nat., éd. X, p. 380. — *Mecinus erythrocnemus* ABEILLE, 1910, Bull. Soc. ent. Fr., p. 83. — *ruficornis* ZETT., Ins. Lapp., I, 1838 (1840), p. 185. — *unipunctatus* OLIVIER, Encycl. méth., p. 495. — HUSTACHE, 1931, p. 999. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 2,5 mm. Un peu plus étroit que le précédent ; le dessus noir, la pubescence cendrée, uniformément répartie, avec une tache post-médiane foncée, subarrondie sur chaque élytre ; les antennes, les tarsi, les tibias roux ; les fémurs et le rostre noirs ; le prothorax non ou obsolètement caréné ; l'écusson concolore. Segment anal du mâle ordinairement muni d'une fine carène longitudinale sur sa moitié postérieure.

v. **uniformis**, nova. — Pubescence dorsale répartie uniformément, d'un blanc d'argent ; les élytres sans trace de taches.

La larve vit dans les chatons femelles de *Salix capraea* L. et *S. viminalis* L. (KLEINE, HARTING). — L'adulte sur *Salix aurita* L. (BEDEL, HUSTACHE), sur *S. cinerea* L. (SCHIÖDTE). — Mars à mai et septembre-octobre.

Toute la France ; plaines et montagnes. Assez commun dans tout le bassin de la Seine, plus rare ailleurs ; très rare en Provence.

La v. *uniformis* : Puy-de-Dôme : Mt Dore (HARDY !).

Europe boréale et moyenne. — États-Unis.

3. **Elleschus infirmus** HERBST, 1795, Natursyst. Ins., Käf., VI, p. 257. — v. *languidus* FAUST, 1882, Deutsche ent. Zeitschr., XXVI, p. 279. — HUSTACHE, 1931, p. 1000. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 432.

Long. : 2 mm. Plus petit et encore plus étroit que *bipunctatus* ; les téguments dorsaux rougeâtres ou roux ; le rostre, la tête, le dessous du corps noirs ; les antennes et les pattes entièrement rousses ; les élytres avec la région scutellaire, une fascie post-médiane et une apicale arquées, subdénudées et les bords latéraux noirs ou assombrés ; la pubescence plus courte, moins serrée, jaunâtre ; les stries élytrales aussi larges que les interstries ; le prothorax non caréné ; l'écusson tomenteux blanc.

La larve, d'après PERRIS (Larves, 1877, p. 390), vivrait probablement dans les chatons de *Salix capraea* L.. L'adulte se rencontre, en avril, sur les fleurs femelles de ce Saule, ainsi que sur *Salix alba* L. (TEMPÈRE). — Avril-juin.

Espèce assez répandue mais toujours rare. — Vosges. — Nord : Lille (DE NORGUET !). — Bas-Rhin : Strasbourg (WENCKER !). — Seine-et-Oise : Rueil, Poissy, St-Cyr !. — Yonne. — Loiret. — Aube. — Somme. — Oise. — Aisne. — Marne. — Seine-Inférieure : Petit Quevilly, Grand-Couronne (R. DUPREZ !). — Loire-Inférieure. — Maine-et-Loire. — Allier (SENAC !). — Drôme (RAVOUX !). — Rhône. — Gironde et Lot-et-Garonne (TEMPÈRE). — Landes (BUSTARRET). — Tarn. — Basses-Pyrénées : Pau (DELAROUZÉE !).

Europe moyenne ; Suisse ; Tyrol.

Tribu des *Tychiini*.

Abdomen à 2^e segment ayant son bord postérieur fortement prolongé en arrière, de chaque côté, et atteignant latéralement la base du 4^e par dessus le 3^e. Hanches prothoraciques contiguës. Épimères mésothoraciques non ascendants et invisibles, vus de dessus, dans l'angle thoraco-élytral. Front, entre les yeux, aussi large ou plus large que le rostre. Écusson petit, peu distinct. Tibias non ongulés à leur partie distale externe ; ongles simples ou appendiculés. Funicule antennaire de 6 ou 7 articles. Yeux latéraux. Pygidium couvert ou découvert.

TABLEAU DES GENRES.

1. Élytres arrondis ensemble à l'apex. Pygidium recouvert par les élytres chez la femelle, découvert chez le mâle, mais ordinairement incliné verticalement et à peine visible vu de dessus 2.
- Élytres arrondis séparément au sommet, laissant le pygidium découvert dans les deux sexes et bien visible vu de dessus. Funicule antennaire de 6 articles. Corps, le plus souvent, large et court (p. 1132) **Sibinia**.
2. Funicule antennaire de 7 articles (p. 1153) **Tychius**.
- Funicule de 6 articles (p. 1198) **Miccotrogus**.

Gen. **SIBINIA** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. Novae*, I, p. 289.

(*Sybines* SCHÖNHERR, 1826, *Curc. Disp. méth.*, p. 247. — J. DU VAL, *Gen. Col., Curc.*, IV, 1868, p. 49, Pl. 20, fig. 97. — DESBROCHERS, *Le Frelon*, 1894-95. — TOURNIER, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 449).

Rostre allongé, ou très allongé, cylindrique ; scrobes obliques, linéaires, infléchis en dessous. Antennes médianes ou submédianes ; scape n'atteignant pas les yeux ; funicule de 6 articles, les trois premiers un peu allongés, obconiques, le 1^{er} un peu plus long et plus épais, les suivants courts, parfois lenticulaires ; massue ovale-oblongue. Yeux subarrondis, peu convexes. Prothorax plus ou moins arrondi latéralement, plus étroit en avant, un peu resserré et tronqué au sommet, légèrement bisinué à la base. Élytres ovalaires ou oblongs, distinctement arrondis, séparément au sommet, laissant le pygidium découvert dans les deux sexes. Fémurs mutiques ou dentés ; tibias non mucronés au sommet externe, parfois ongulés du côté interne ; ongles simples ou appendiculés.

Mâle : Rostre plus court, plus robuste, plus arqué, de coloration parfois différente. Segment anal fovéolé. Insertion antennaire ordinairement en avant du milieu du rostre.

Ce genre comprend une centaine d'espèces paléarctiques, dont la majorité habitent le nord de l'Afrique, le reste l'Europe centrale et méridionale.

En outre une quinzaine se rencontrent en Afrique australe et environ une trentaine d'autres sont spéciales à l'Amérique du sud. La faune française en compte vingt, qui sont inféodées aux Caryophyllacées, Plombaginacées, Paronychiacées, Daphneacées, Santalacées.

Les larves vivent dans les graines, la transformation a lieu ordinairement sur place, mais parfois, quoique très rarement, dans le sol.

TABLEAU DES ESPÈCES.

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1. Revêtement dorsal des élytres formé de squamules ovales ou oblongues, serrées | 2. |
| — Revêtement dorsal des élytres formé de poils ou de squamules allongées, linéaires, de 3 à 6 fois aussi longues que larges | 12. |
| 2. Élytres avec une tache infra-scutellaire sur la suture, allongée, souvent dilatée-arrondie en arrière, ordinairement tranchée, brune ou ferrugineuse et plus foncée que la couleur foncière. Forme ovale. Tibias testacés | 7. |
| — Élytres sans taches infra-scutellaire sur la suture | 3. |
| 3. Tarses roux. | 4. |
| — Tarses noirs. Squamules élytrales jaunes, alignées sur un seul rang par interstrie ; squamules des stries alternativement jaunes et blanches, ces dernières tranchant sur l'ensemble de la coloration. Tibias fémurs et rostre roux. Long. : 1,5-1,8 mm. | 3. gallica. |
| 4. Rostre entièrement roux. | 6. |
| — Rostre noir, ou seulement roux au sommet. Squamules dorsales très denses, flaves ou fauves, impressionnées sur leur milieu. Prothorax et élytres bordés, sur les côtés, d'une bande claire plus ou moins tranchée. Antennes (sauf la massue brune) et pattes testacées ou ferrugineuses | 5. |
| 5. Dessus convexe. Rostre roux au sommet, noir de l'insertion antennaire à la base. Bande latérale des élytres et du prothorax blanchâtre, peu tranchée. Squamules plus étroites, moins denses, celles des stries non différenciées. Long. : 1,3-1,5 mm. | 2. paronychiae. |
| — Dessus plan, subdéprimé. Rostre noir ou légèrement ferrugineux à l'extrême sommet. Bande latérale des élytres et du prothorax blanche, tranchée. Squamules plus courtes, très serrées, celles des stries un peu plus claires que celles des interstries. Forme moins courte, les côtés des élytres subparallèles. Long : 1,5 mm. | 1. cretaceo-cincta (1). |

(1) *S. cretaceo-cincta* DESBR., *Frelon*, XVI (1908), p. 56 (*albolateralis* DESBR., l. c., p. 58). Cette synonymie établie par l'auteur lui-même sur l'étiquette des types de ces deux espèces qui m'ont été communiqués par R. OBERTHÜR. Le type unique de *albolateralis* provient des Pyrénées-Orientales ; *cretaceo-cincta* est décrit d'Algérie et de Sicile.

6. Ongles simples. Squamules élytrales très denses, de coloration uniforme grisâtre ou gris-brun. Long. : 1,7-2 mm. 5. **meridionalis.**
- Ongles appendiculés. Revêtement dorsal à squamules élytrales brunes ou fauves, parsemé de squamules plus claires ; stries à squamules blanches, alignées (forme typique) ; rarement à revêtement unicolore très clair, blanchâtre (v. *cretacea* BRIS.). Long. : 2-2,5 mm. 4. **sodalis.**
7. Squamules des stries élytrales blanches, nettement plus claires que celles des interstries dont les squamules sont brunes, unicolores. Tache infra-scutellaire d'un noir velouté ou d'un brun-rouge, tranchant vivement sur la couleur foncière du revêtement. Tarses roux 10.
- Squamules des stries de même coloration ou peu différente (un peu plus clair) de celle des interstries qui sont brunes, cendrées ou variées. Tache scutellaire brune ou rougeâtre, bien moins tranchée 5.
8. Prothorax faiblement transversal, subconique ou peu arqué latéralement. Antennes et fémurs foncés. Tache infra-scutellaire ordinairement bordée de blanc. Squamules élytrales non striées 9.
- Prothorax visiblement transversal, à côtés assez arqués. Antennes et pattes d'un roux clair, les fémurs parfois ferrugineux. Tache infra-scutellaire rétrécie en son milieu, non bordée de blanchâtre (forme typique), ou vaguement bordée de clair (variété). Squamules des interstries très finement striées longitudinalement. Rostre roux, au moins au sommet. Long. : 2-2,5 mm. 8. **arenariae.**
9. Tache infra-scutellaire élargie, arrondie au sommet et rétrécie en son milieu. Antennes et tarses foncés (forme typique) ou ferrugineux (variété). Tache élytrale d'un roux vif. Prothorax lobé, s'avancant en pointe vers l'écusson. Rostre entièrement noir. Élytres à côtés parallèles en avant. Long. : 1,5-1,8 mm. 10. **primita.**
- Tache infra-scutellaire non ou à peine dilatée en arrière, subparallèle, n'excédant pas le 2^e interstrie, subtronquée au sommet, nullement arrondie. Antennes rousses ; tarses roux ou brunâtres. Rostre du mâle noir, celui de la femelle noir, à sommet roux. Tache élytrale peu apparente. Élytres arqués sur les côtés à partir des épaules. Long. : 2-2,3 mm. 11. **variata**
10. Prothorax brun, sans taches blanchâtres aux angles postérieurs, ses bords saupoudrés de squamules blanches 11.
- Prothorax noir, orné de trois grandes taches blanches,

- l'une anté-scutellaire, les autres sur les angles postérieurs. Front squamulé de blanc. Tache infra-scutellaire parallèle en avant, brusquement élargie en triangle en arrière au sommet, d'un noir velouté comme le prothorax. Antennes brunes. Long. : 2 mm. 6. **subtriangulifera**.
11. Prothorax avec deux bandes dorsales de même coloration que la tache élytrale, séparées par une bande médiane claire. Tache infra-scutellaire soit brune ou noir-velouté, soit d'un roux mordoré, ses bords parallèles en avant et largement arrondis en arrière. Une tache scutellaire claire ordinairement blanche. Long. : 2-2,5 mm. 7. **phalerata**.
- Prothorax avec une large et unique bande médiane de même couleur que la tache infra-scutellaire, celle-ci d'un rouge-brun ou mordoré métallique, fortement arrondie en arrière et rétrécie en avant. Pas de tache scutellaire. Long. : 2,2-2,5 mm. 9. **seriata**.
12. Prothorax nettement transversal, ses côtés arrondis 13.
- Prothorax seulement aussi long que large, subconique, très fortement resserré derrière le bord antérieur, faiblement arqué latéralement. Élytres oblongs. Revêtement dorsal d'un gris-cendré ou gris-verdâtre uniforme. Long. : 2,5-3,2 mm. 13. **subelliptica**.
13. Rostre à base lisse ou ponctuée, parfois subsillonnée, mais sans carènes 14.
- Rostre distinctement tricaréné de la base au milieu. Prothorax portant trois bandes claires. Élytres avec la suture et les côtés blancs ou cendrés. Revêtement foncier tantôt d'un brun foncé, tantôt d'un gris-fauve à reflets bronzés ou cuivreux. Dessus des élytres abaissé en arrière (forme typique), ou à convexité plus régulière, non abaissé postérieurement à partir du milieu (var. *indigena* DESBR.). Long. : 3-3,5 mm. 17. **vittata**.
14. Antennes foncées, noires ou brunes (sauf parfois la base du scape et les deux premiers articles ferrugineux). Tibias noirs 15.
- Antennes testacées ou roux clair (sauf la massue parfois foncée) 17.
15. Vestiture élytrale unicolore ou avec des bandes plus claires mais sans mélange de poils de différentes couleurs 16.
- Vestiture des élytres formée d'un mélange de squamules linéaires, courtes et serrées, brunes et blanches. Ces dernières alignées le long des stries, éparses sur les côtés du prothorax, condensées sur le lobe basal et l'écusson. Long. : 2-3,2 mm. 12. **potentillae**.

16. Vestiture dorsale composée de squamules linéaires, subtriquées à leur sommet, irrégulièrement rangées, celles des élytres un peu soulevées, d'un gris uniforme (forme typique), ou déterminant des bandes alternativement plus foncées (v. *Roelofsi* DESBR.). Prothorax court, arrondi sur les côtés et brusquement rétréci en avant. Long. : 3,5-4,2 mm. 14. **pellucens.**
- Vestiture dorsale composée de squamules plus fines, plus ou moins acuminées à leur sommet, soit d'un jaune-olivâtre (forme typique), soit d'un gris cendré ou blanc argenté (v. *lugdunensis* DESBR.). Parfois le prothorax avec deux bandes brunes (v. *maculicollis* SCHILSKY). Prothorax subconique, les côtés faiblement arqués, obliquement convergents en avant. Long. : 2,5-3 mm. 15. **viscaria.**
17. Dessus à revêtement fin et soyeux, varié, ou tout au moins avec des traces de bandes brunes ou dorées sur le prothorax 19.
- Dessus à revêtement mat ou soyeux, unicolore, jaune ou gris d'argent. Tibias roux ou testacés 18.
18. Rostre entièrement noir, visiblement atténué au sommet. Revêtement dorsal mat, à squamules piliformes, d'un gris flavescents ou jaunes. Téguments élytraux unicolores, noirs. Long. : 2,5-3 mm. 16. **Guillebeui.**
- Rostre noir, teinté de roux à l'extrémité, à peine atténué au sommet. Revêtement dorsal à squamules serrées, allongées, linéaires, mais non piliformes ; d'un gris soyeux argenté. Téguments noirs, l'extrémité des élytres d'un testacé rougeâtre. Long. : 2 mm. **grisescens** (1).
19. Prothorax et élytres avec des bandes brunes, jaunes ou roux doré, mais jamais noires et fréquemment obsolètes. Poils squamuleux des stries ordinairement d'une coloration peu différente de celle des interstries (2) 20.
- Prothorax avec deux larges bandes dorsales d'un brun-noir velouté, très tranchées. Élytres ornés d'une tache infrascutellaire rectangulaire, de même coloration, laissant libre l'écusson qui est blanc, les squamules des stries blanches, distinctes de celles des interstries qui sont grises ou brunâtres. Tibias roux. Long. : 2,8-3 mm. 19. **formosa.**

(1) *Sibinia grisescens* TOURNIER, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1873, p. 515, décrit sur une femelle des Alpes suisses, pourrait peut-être se trouver sur notre territoire. Ressemble à un petit *viscaria*, mais plus voisin de *unicolor* FAHRS, 1843 (*nigritarsis* DBR., 1875), même taille, même aspect et système de squamulation identique. En diffère par l'extrémité du rostre et le sommet des élytres rougeâtres, ainsi que par les squamules soyeuses.

(2) Sauf chez une race d'*attalica*, de Sardaigne.

20. Rostre à peu près de même longueur dans les deux sexes, à peine aussi long que la tête et le prothorax réunis ; celui de la femelle un peu plus mince, plus cylindrique, plus courbé que celui du mâle et non ou à peine atténué au sommet qui est parfois rougeâtre. Tibias franchement roux. Dessin dorsal plus ou moins arqué, parfois obsolète 21.
- Rostre de longueur nettement différente chez les deux sexes ; celui du mâle aussi long, celui de la femelle plus long que la tête et le prothorax réunis, arqué chez le mâle, plus fin à peine courbé et visiblement atténué au sommet chez la femelle, entièrement noir ; très rarement rougeâtre à l'extrémité. Pattes fortes ; tibias épais, noirs ou ferrugineux à l'extrême sommet. Long. : 2,5-3 mm. 18. **attalica**.
21. Bord antérieur du prothorax à étranglement marqué d'un fin sillon transversal bien distinct. Rostre (vu de dessus) légèrement, mais visiblement rétréci en avant. Élytres arqués latéralement à partir des épaules. Pattes robustes. Prothorax orné de deux bandes d'un roux doré (forme typique), ou à bandes nulles ou peu distinctes et le revêtement dorsal d'un gris cendré presque uniforme (v. *silenes*) ou encore le prothorax à bandes fortement colorées, les élytres fauves à bandes claires peu nombreuses (v. *lateralis*). Long. : 1,8-2,5 mm. **attalica tibiella**.
- Bord antérieur du prothorax non marqué d'un pli transversal. Rostre (vu de dessus) à bords parallèles jusqu'au sommet. Élytres très faiblement arqués latéralement à partir des épaules, subparallèles jusqu'au sommet qui est largement et brièvement arrondi. Pattes grêles. Revêtement d'un gris doré ; bandes du prothorax peu marquées, souvent obsolètes. Long. : 1,8-2,5 mm. 20. **femoralis**.

1. **Sibinia cretaceo-cincta** DESBROCHERS, Frelon, XVI (1908), p. 56. — *albolateralis* DESBR., l. c., p. 58. — HUSTACHE, 1931, p. 1041. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 1,5 mm. Oblong, noir, subdéprimé ; revêtu, sur les élytres, de squamules allongées, faiblement impressionnées, très serrées ; sur le prothorax, un peu plus longues, plus fines ; la coloration foncière brun-fauve, les bords latéraux du prothorax et des élytres ornés d'une étroite bande blanche bien délimitée et bien tranchée ; le rostre noir ou avec l'extrême sommet ferrugineux ; les antennes foncées, les pattes ferrugineuses. Rostre subégale au prothorax, à peine arqué, atténué en avant (vu de profil), strié à la base. Prothorax aussi long que large, médiocrement rétréci et un peu plus étroit en avant qu'à la base, à peine arqué latéralement, le lobe antéscutellaire blanchâtre. Élytres très peu plus

larges que le prothorax à la base, les côtés subparallèles ; stries fines, à squamules un peu plus claires que celles des interstries. Ongles appendiculés.

Mœurs inconnues.

Pyrénées-Orientales, type unique de *S. albolateralis* (coll. OBERTHUR !). — Algérie : Oran. — Sicile types de *S. cretaceo-cincta* (coll. OBERTHUR !).

2. ***Sibinia paronychiae*** A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1931, p. 51, fig. — HUSTACHE, 1931, p. 1042. — Cat SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

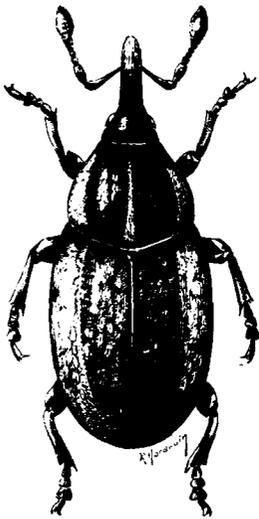


FIG. 596. — *Sibinia paronychiae* A. HOFFM.

Long. : 1,3-1,5 mm. Suboblong, convexe, noir ; revêtement dorsal un peu soyeux, formé de squamules elliptiques, serrées, assez fortement impressionnées, de couleur fauve très pâle ou d'un rougeâtre clair, les bords latéraux du prothorax et des élytres avec une large bande blanchâtre peu nettement délimitée, parfois le prothorax avec une bande médiane claire, étroite, élargie sur le lobe antéscutellaire ; le rostre roux au sommet jusqu'à l'insertion antennaire, noir ensuite jusqu'à la base, les antennes et les pattes ferrugineuses. Rostre médiocrement arqué, épais, cylindrique, plus long que le prothorax, mat, à peine atténué au sommet, vu de profil (mâle), plus distinctement aminci (femelle), fortement et densément ponctué, striguleux à la base. Funicule à 1^{er} article aussi long que les trois suivants réunis. Yeux presque effacés. Prothorax convexe, un peu transversal, arqué latéralement, rétréci

mais non étranglé en avant, près de 2 fois aussi large à la base qu'au sommet. Élytres ovales, assez convexes, les épaules obliquement arrondies ; légèrement arqués sur les côtés, aussi larges à leur base que le prothorax dans sa plus grande largeur. Pattes courtes, grêles ; tibias un peu arqués chez le mâle : ongles très petits, fortement appendiculés.

La coloration du prothorax est ordinairement d'un fauve plus foncé que les élytres qui sont d'ailleurs assez souvent d'un gris d'argent lavé par endroits de taches flaves, nébuleuses.

Vit sur une Paronychiacée : *Polycarpon peploides* D. C.. — Mai-juin (!).

Pyrénées-Orientales : Canet, 6 individus, en juin 1929, sur *Paronychia* sp. (J. OLIER !). Repris en une trentaine d'exemplaires, dans la même station, 10-15 mai 1930 (S. SMRÈCZYNSKI et H. WAGNER !); Collioure, Cerbère, en nombre, sur *Paronychia argentea* LMK. (G. TEMPÈRE !).

Espagne ; Maroc : Melilla (PARDO !).

3. *Sibinia gallica* PIC, 1902, l'Échange, XVII, p. 40. — HUSTACHE 1931, p. 1042. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 1,5-1,8 mm. Oblong, le revêtement dorsal composé de squamules oblongues, faiblement impressionnées, blanches et brun-ocré, celles ayant cette dernière coloration, serrées, appliquées, formant le fond de la vestiture, unisériées sur les interstries élytraux, les squamules blanches, éparses sur le disque du prothorax, plus serrées sur les côtés et sur le lobe antéscutellaire, alignées, espacées et un peu soulevées dans les stries élytrales, condensées en une bande claire le long de la suture ; le rostre, les fémurs et les tibias ferrugineux, les antennes et les ongles noirs. Rostre peu arqué, égal à la tête et au prothorax réunis, un peu atténué au sommet (vu de profil), finement strié et squamulé à la base, glabre et luisant en avant. Prothorax faiblement transversal, modérément arqué sur les côtés et rétréci en avant, légèrement resserré derrière le bord antérieur. Écusson blanc. Élytres subparallèles, les épaules assez marquées. Dessous densément squamulé de blanc. Ongles fortement épaissis en dedans à la base.

L'adulte vit dans les inflorescences de divers *Statice*, notamment *S. bellidifolia* GOUAN (CHABAUT, PUEL, etc.). La larve doit vivre aux dépens des graines de cette Plombaginacée.

Spécial au littoral méditerranéen français ; terrains salés ; rare. Hérault : Cette, type. — Bouches-du-Rhône : Camargue, aux Saintes-Maries de la Mer ! (CHABAUT, PUEL, FAGNIEZ, HUSTACHE, etc.).

4. *Sibinia sodalis* GERM., 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 294. — v. *cretacea* Ch. BRISOUT, 1860, Rev. Mag. Zool., XII, p. 168. — v. *rotundicollis* DESBR., 1895, Frelon, IV, p. 106. — HUSTACHE 1931, p. 1042. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 2-2,5 mm. Oblong, peu convexe, les téguments bruns ou roux, le revêtement dense, formé de squamules ovales, brunes ou fauves, parsemées de squamules blanchâtres sur le prothorax ; les stries munies ainsi que la suture de squamules claires, alignées ; l'écusson blanchâtre ; les antennes (massue foncée exceptée), les pattes et le rostre roux. Dessous du corps blanc. Rostre arqué, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que la tête et le prothorax réunis, squamulé et strié à la base, brillant et dénudé en avant. Prothorax médiocrement transversal, arqué sur les côtés, brusquement rétréci en avant et étroitement étranglé derrière le bord antérieur. Élytres oblongs, rétrécis en ogive au sommet, stries très fines. Ongles appendiculés.

La v. *cretacea* s'applique à des individus ayant la vestiture entièrement unicolore, blanchâtre. Elle se trouve avec la forme typique.

La v. *rotundicollis* caractérisée par le prothorax et les élytres fortement arqués, avec la suture et le calus huméral clairs, est décrite d'Algérie. Elle n'existe pas dans notre faune.

La larve vit, aux environs de Paris, dans les capitules d'*Armeria plantaginea* WILLD. (Plombaginacées), notamment dans les fleurettes centrales qu'elle abandonne vers le début de septembre. Elle s'enfonce alors dans le sol, s'y construit une coque de terre agglutinée dans laquelle elle reste immobile une vingtaine de jours avant la nymphose qui a lieu vers la fin de septembre. L'imago apparaît vers le 20 octobre. On trouve, en outre, des adultes à la fin de l'été, dans le cœur des corolles ; ce qui laisse supposer l'existence d'une génération de printemps (J. MAGNIN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1897, p. 309). La larve a été observée, en Allemagne, dans les capitules d'*Armeria maritima* WILLD. (URBAN, *Ent. Blätt.*, X, 1914, p. 228), en Angleterre, sur la même plante (Ph. DE LA GARDE) et en Algérie sur *Armeria allioides* BOISS. (PEYERIMHOFF, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1911, p. 309).

Presque toute la France ; plaines et montagnes : terrains sablonneux. Assez commun.

Alsace-Lorraine. — Vosges. — Ile de France. — Normandie et Bretagne. — Dauphiné. — Lyonnais. — Massif-Central. — Cévennes. — Alpes-Provençales. — Languedoc. — Gascogne. — Gironde.

Europe septentrionale et moyenne ; Angleterre ; Danemark ; Allemagne ; Italie ; Espagne ; Suisse ; Algérie.

5. *Sibinia meridionalis* CH. BRISOUT, 1867, in Grenier, *Cat. Col.*, II, p. 192. — *ochracea* REY, l'Éch., IX, 1895, p. 25 (*primita* var.). — HUST., l. c., p. 1043. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 435 ; *Cat. Corse*, p. 450.

Long. : 1,7-2 mm. Oblong, brun ; revêtement dorsal très dense, masquant entièrement les téguments, les squamules ovales, uniformément grisâtres ou gris-brunâtre ; les stries élytrales garnies de squamules un peu plus allongées, serrées ; les pattes, les antennes et le rostre roux. Dessous du corps couvert de squamules blanches, un peu plus courtes, serrées. Rostre assez arqué, atténué au sommet (vu de profil), égal au prothorax, densément squamulé à la base, brillant en avant. 1^{er} article du funicule allongé, subégal au tiers du scape. Prothorax transversal, un peu arqué latéralement, médiocrement étranglé en avant. Élytres légèrement arqués sur les côtés à partir des épaules, celles-ci bien marquées. Pattes squamulées, assez robustes ; ongles simples.

Région méditerranéenne ; terrains sablonneux et salés ; assez commun. Vit et se transforme dans les fleurs de divers *Statice*, notamment *S. cordata* L. (*pubescens* D. C.). L'éclosion a lieu en août ; l'adulte hiverne et apparaît dès le début de mars (HOFFMANN).

Alpes Maritimes ; très abondant par endroits ; Nice, Antibes !, Biot, St-Laurent du Var !, Ile Ste-Marguerite. — Var : Hyères, Fréjus !. — Bouches-du-Rhône : Aix ; St-Chamas ; Camargue (PUEL, CHABAUT, FAGNIEZ, etc.). — Gard : bord du Valcarès (THÉRON !). — Hérault : Béziers. — Pyrénées-Orientales : Vernet-les-Bains (OBERTHUR !). — Corse : Aléria.

Espagne.

6. *Sibinia subtriangulifera* DESBR., 1888, *Ann. Soc. ent. Fr.*, VIII, p. 194 ; Frelon, IV (1895), p. 101. — *trapezifera* DESBR., in litt. — HUS-

TACHE, 1931, p. 1044. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435; Cat. Corse, p. 451.

Long. : 2 mm. Ovale, assez convexe, noir, revêtu en dessus de squamules rectangulaires, non impressionnées, serrées, jaune-brun sur le vertex et la majeure partie des élytres, le front blanc, ainsi que trois taches basales prothoraciques et le sommet de la tache suturale qui est d'un noir velouté, de même que les bords latéraux des élytres et le reste du prothorax ; la tache infra-scutellaire parallèle en avant, puis brusquement élargie en triangle, en arrière, où elle atteint le 4^e interstrie ; stries garnies de squamules blanches, fines, linéaires, alignées, bien distinctes ; le rostre noir ; les antennes brunes, la base du scape et les pattes ferrugineuses ; les fémurs plus ou moins rembrunis. Rostre assez fort, peu arqué, plus long que le prothorax, atténué vers le sommet (vu de profil), finement ponctué et luisant en avant. Prothorax faiblement transversal, à peine arqué sur ses bords latéraux, peu brusquement rétréci en avant, assez fortement étranglé, derrière le bord antérieur. Élytres en ovale assez long, légèrement arqué latéralement. Ongles appendiculés.

Vit sur *Cerastium triviale* LINK. v. *fontanum* BAUMG. L'adulte s'observe vers la fin de mai, souvent enfoncé dans la corolle où il se cramponne fortement (R. PORCHET !).

Espèce spéciale à la Corse ; plaines et régions montagneuses ; s'élève jusqu'à la zone subalpine. Assez répandue d'avril à juin.

Vizzavona (MAINDRON) ; Tattone (BUDZ, HUSTACHE, DEVILLE) ; Evisa ; Bocognano (MOREL ! ; Monte Renoso (HUSTACHE) ; Vadina (BONNAIRE ! ; Aleria (R. PORCHET !).

7. *Sibinia phalerata* STEV., 1829, Mus. Mosq., II, p. 101. — *centromaculata* VILLA, 1835, Col. Eur. Dupl., Suppl., p. 35. — *dorsalis* STÜRM., Cat., 1826, p. 195. — *velutifera* DESBR., 1873, Bull. Soc. ent. Belg., XVI, p. 114. — HUSTACHE, 1931, p. 1044. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 2-2,5 mm. Voisin du précédent, forme un peu plus massive, plus convexe, le prothorax plus fortement arrondi latéralement, le dessin dorsal différent. Revêtement foncier d'un brun-jaune ; le prothorax orné de deux larges bandes dorsales d'un noir velouté, nettement séparées par une bande médiane claire, le lobe antéscutellaire très blanc ; la tache infra-scutellaire ordinairement noire, mais parfois d'un roux mordoré plus ou moins métallique (1), ses bords subparallèles en avant et largement arrondie au sommet (tronquée ou subéchancrée au sommet chez *subtriangulifera*), étroitement marginée de blanchâtre sur son pourtour ;

(1) Chez *S. phalerata*, la tache infra-scutellaire peut être d'un roux foncé comme chez *S. seriata*. Les auteurs, notamment DESBROCHES, BEDEL, HUSTACHE, ne font pas mention de cette exception et indiquent, dans leur tableau, une coloration brune ou noire. HUSTACHE utilise même cette différence de coloration pour séparer les deux espèces ; il en résulte ainsi une source d'erreur dans l'identification de cette espèce.

les squamules des stries blanchâtres ou jaunâtres, non ou à peine tranchées : l'écusson clair ; le rostre noir ; la massue, les fémurs rembrunis ; le reste des antennes roux ainsi que les tibias et les tarses. Rostre un peu moins robuste, sa base (ainsi que le front) couverts de fines squamules blanchâtres, pointillé et luisant en avant. Prothorax fortement arqué et étranglé en avant. Élytres ovalaires, à calus huméral nettement distinct. Ongles appendiculés.

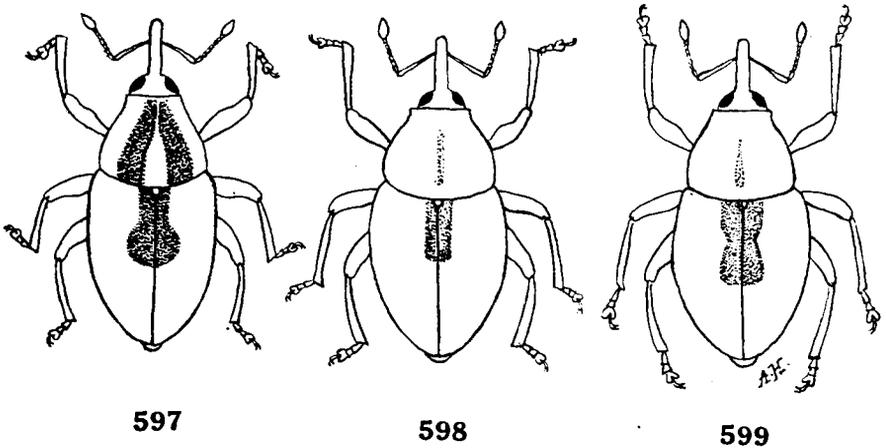


FIG. 597 à 599. — 597. *Sibinia phalerata* STEV. ; — 598. *Sibinia variata* GYLL. ;
— 599. *Sibinia primita* HERBST.

L'adulte vit sur *Cerastium brachypetalum* DESP. (A. HOFFMANN), à Fontainebleau, en juin, dans les sols sablonneux et très secs. Déjà signalé sur un *Cerastium* (DEVILLE), en Haute-Marne, en terrain calcaire. Observé dans les fleurs de *Dianthus prolifer* L., près Lyon (HUSTACHE).

Probablement dans toute la France ; assez rare. — Mars à juin.

Seine-et-Oise : Lardy, Domont !, La Ferté-Alais. — Haute-Marne : Gudmont (DEVILLE). — Seine-et-Marne : Fontainebleau !. — Somme : nombreuses localités. — Pas-de-Calais : Dunkerque. — Allier : Brout-Vernet !, Moulins !. — Rhône : plusieurs localités. — Ariège : AX (QUERILHAC !). — Gironde : Cambes (TEMPÈRE).

Europe moyenne ; Suède ; Allemagne, Pologne !, Italie du nord, Suisse.

8. *Sibinia arenariae* STEPHENS, 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 58. — *Bohemani* DESBR., 1873, Ann. Soc. ent. Belg., XVI, p. 115. — HUSTACHE, 1931, p. 1045. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 2-2,5 mm. Suboblong ou ovale, convexe, très densément revêtu de squamules oblongues, légèrement impressionnées et striées, de couleur cendrée ou jaunâtre ; le prothorax muni de deux bandes brunâtres ou d'un roux-mordoré, arquées, ordinairement séparées par un espace clair, parfois ces bandes à peine distinctes ou même absentes,

le disque parsemé ou non de squamules blanches ; les élytres avec une tache infra-scutellaire de même coloration que les bandes prothoraciques, distinctement rétrécie en son milieu et dilatée-arrondie en arrière, ordinairement très nette, mais très obsolète chez les spécimens à bandes prothoraciques effacées, largement mais obsolètement marginée de blanchâtre ; le rostre, au moins en avant, et les pattes roux, les antennes, sauf la massue souvent rembrunie, ferrugineuses. Rostre aussi long (femelle) ou à peine plus court (mâle) que la tête et le prothorax réunis, peu arqué, à ponctuation serrée. Antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre. Prothorax transversal, arrondi latéralement, rétréci et légèrement étranglé au sommet. Élytres à calus huméral assez saillant, les stries à squamules non différenciées de celles des interstries. Ongles finement appendiculés.

v. *curtiformis*, nova. — Taille ne dépassant pas 2 mm. ; arrière-corps en ovale court, plus convexe ; le prothorax fortement arrondi sur les côtés ; revêtement uniforme d'un gris clair ; prothorax sans trace de bandes ; la tache suturale des élytres subconcolores, à peine distincte.

La forme typique vit sur *Spergularia marginata* KIT. (NORGUET, DEVILLE, TEMPÈRE, HOFFMANN), dans les sols chauds et sablonneux ; mai à juillet.

Presque toute la France ; assez rare dans le bassin de la Seine, plus répandu sur le littoral du Nord-Ouest, notamment dans les Côtes-du-Nord et le Finistère ainsi que dans le Midi ; commun dans le Roussillon, sur les côtes du Var ! ; rare dans le Sud-Ouest et le Centre. — Corse (BONNAIRE !).

La v. *curtiformis* en Seine-et-Marne : Moret !, sur *Spergularia rubra* PERS. ! Angleterre, Jersey, Guernesey ; Algérie ; Grèce.

9. *Sibinia seriata* DESBROCHERS, 1873, Ann. Soc. ent. Belg., XVI, p. 115. — *aurilhorax* DB. var., Frel., IV, 1895, p. 102. — HUSTACHE, 1931, p. 1045. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435 ; Cat. Corse, p. 450.

Long. : 2,2-2,5 mm. Espèce apparentée à la précédente ; ne s'en différencie guère que par les caractères suivants : Rostre noir, sauf parfois l'extrême sommet ferrugineux ; le prothorax plus conique, moins étranglé en avant, orné d'une large bande dorsale d'un roux mordoré métallique ainsi que la tache élytrale qui est de forme analogue à celle de *arenariae* ; les stries à squamules blanches, bien tranchées chez les individus ayant les squamules des interstries ochrées, moins nettes chez ceux les ayant grisâtres ; les antennes ordinairement brunes ; les fémurs foncés ou ferrugineux, les tarses et les tibias roux. Ongles appendiculés.

Mœurs inconnues ; se rencontre dans les lieux secs et arides.

Provence, très rare. Plus fréquent en Corse.

Alpes-Maritimes : Nice (GRENIER !). — Var : Toulon (LÉVEILLÉ !, GUÉRIN !). Corse : Corte (FAGNIEZ !) ; Ajaccio (BUDTZ, KRAUSE) ; Bocognano (LEONHARD, PESCHET !) ; Francardo (HUSTACHE).

OBSERVATION. — *S. seriata* n'est probablement qu'une race biologique de *arenariae*.

10. *Sibinia primita* HERBST, 1795, Natursyst. Ins., Käf., VI, p. 104. — *algerica* DBR., Ann. Soc. ent. Belg., XVI, 1873, p. 116. — *asiatica* DBR., 1895, Frel., IV, p. 101. — *Gyllenhali* DBR., l. c., p. 101. — *parvula* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 57. — *signata* Gyll., Ins. Suec., III, 1813, p. 133. — HUST., l. c., p. 1046. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 1,5-1,8 mm. Très semblable à *arenariae*, coloration et tache infra-scutellaire analogues, celle-ci d'un roux vif métallique. Diffère par la taille plus petite, le prothorax plus long, subconique, faiblement arqué latéralement et légèrement étranglé en avant ; les élytres plus étroits, les côtés subparallèles dans leur moitié antérieure, le calus huméral peu distinct, les squamules non striées ; le rostre noir, les antennes, les fémurs et les tarses noirâtres, les tibias roux. Ongles appendiculés.

La v. *algerica* se rapporte à des individus un peu plus déprimés en dessus, ne différant guère de la forme type. Décrite d'Algérie ; non française.

On trouve parfois des exemplaires ayant les antennes et les tarses ferrugineux.

L'adulte est commun dans le Gard : environs de Nîmes, sur *Daphne gnidium* L. (THÉROND !) et sur les inflorescences de la même plante en Algérie (PEYERIMHOFF, Ann. Soc. ent. Fr. (1915), p. 58). Cité de Tunisie sur une Plombaginacée *Limoniastrum monopetalum* BOISS. (D^r NORMAND). En France, dans la Haute-Vienne, sur *Spergularia rubra* PERS. (HOFFMANN) et dans la Gironde, région du littoral, sur *Spergularia marginata* KITT (TEMPÈRE). — Mars-septembre.

Presque toute la France, assez répandu dans tout le Midi (sud-ouest compris) et le bassin de la Seine. Répartition à préciser pour les autres régions. — Corse : sans indication de localité (DESBROCHERS).

Toute l'Europe ; le nord africain ; Madère !

11. *Sibinia variata* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 442. — *signata* v. *variata* DBR., 1894, Frel., IV, p. 102. — HUSTACHE, 1931, p. 1046. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 2-2,3 mm. Voisin du précédent. En diffère par la forme plus robuste, l'arrière-corps un peu plus arrondi ; les squamules dorsales plus longues, très serrées, d'une coloration plus claire, ordinairement d'un gris-jaunâtre ; les deux bandes prothoraciques d'un roux assez pâle, souvent obsolètes, ainsi que la tache infra-scutellaire, celle-ci à bords parallèles, non ou à peine élargie au sommet, atteignant seulement le 2^e interstrie ; le rostre noirâtre, parfois teinté de roux en avant ; les pattes et les antennes rousses ou plus ou moins obscurcies (1). Calus huméral assez saillant. Ongles très finement appendiculés.

La larve vit et se transforme dans les capsules de *Spergularia rubra* PERS., plante sur laquelle l'adulte a été observé (PERRIS, DUBOIS, BRISOUT, TEMPÈRE). La ponte s'effectue vers la fin mai, la transformation vers la mi-

(1) La différence de coloration des antennes et des pattes ne constitue pas, comme on l'a prétendu, un caractère sexuel secondaire constant.

juillet, sur *Spergularia rubra* v. *salina* PRESL., à Montmorency-S-O- (A. HOFFMANN).

Probablement dans toute la France ; assez commun dans les sols siliceux ou calcaires ; d'avril à la fin de septembre.

Tout le bassin de la Seine ; Picardie ; Normandie et Bretagne ! ; Aquitaine ; Centre ! ; Lyonnais ! ; Provence ! ; Roussillon ! ; rare ou nul dans le Nord-Est.

Allemagne, Espagne, Portugal, Hongrie, Turquie.

Subsp. **Picardi**, nova. — Diffère de la forme typique, dont elle constitue certainement une race biologique distincte, par le corps plus svelte, suboblong, les élytres subdéprimés en dessus, à côtés subparallèles, la coloration générale d'un ferrugineux plus foncé, les bandes prothoraciques et la tache élytrale d'un roux très foncé ; très tranchées, les squamules mates, moins strictement appliquées, mais plus imbriquées, le rostre roux, revêtu dorsalement d'une couche de squamules jaunes et blanches, le sommet dénudé et très brillant chez la femelle ; les pattes fortement et grossièrement squamulées. Ongles imperceptiblement appendiculés. Le prothorax plus long, plus conique est orné de deux bandes très rapprochées, à peine séparées, paraissant, pratiquement, ne former qu'une bande unique.

Éclos des fructifications de *Daphne gnidium* L., IX, 1911, provenant des Pyrénées-Orientales : Argelès-sur-Mer (F. PICARD !).

12. **Sibinia potentillae** GERMAR, 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 292. — *pyrrhodactyla* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 259. — *villosa* MARSH., l. c., p. 260. — *viscaria* STEPH., 1831, Ill. Brit. Ent., Mandib., IV, p. 58 (non LINNÉ). — HUSTACHE, 1931, p. 1046. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 2-3,2 mm. Ovale, noir, convexe, le revêtement dorsal formé de squamules piliformes, linéaires, appliquées, très serrées, presque mates, voilant entièrement les téguments, brunes ou jaunâtres, mêlées de quelques autres plus claires, le lobe antéscutellaire et l'écusson tachés de blanchâtre ; les stries à squamules alignées, en partie blanches ; les antennes et les pattes, brunes, les tarsi roux. Dessous du corps à squamules ovales, blanches, serrées.

Rostre robuste, peu arqué, aussi long (mâle) ou un peu plus long (femelle) que la tête et le prothorax réunis ; chez le mâle, rugueux, densément squamulé vers la base, pubescent et mat en avant, atténué vers le sommet ; chez la femelle, plus fin, moins sculpté, subglabre, non rétréci vers l'extrémité, un peu luisant. Prothorax transversal, fortement arrondi sur les côtés, fortement rétréci et étranglé en avant, paraissant subcaréné au milieu à cause de squamules dirigées transversalement vers la partie médiane du disque. Arrière-corps trapu, un peu arqué latéralement ; le calus huméral distinct, parfois squamulé de clair. Ongles appendiculés.

La larve vit et se développe dans les capsules des *Spergularia arvensis* L. (SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Rhynch., VI bis, p. 79), *S. pentandra* L. v. *Morisonni* BOR. (URBAN, Ent. Blätt. (1919), p. 247). L'adulte se rencontre sur ces mêmes plantes, notamment sur *S. arvensis* (HUSTACHE, TEMPÈRE, GUFFROY, HOFFMANN).

Toute la France ; assez commun, surtout dans les régions sablonneuses ; avril-août.

Europe septentrionale et moyenne.

13. *Sibinia subelliptica* DESBROCHERS, 1873, Ann. Soc. ent. Belg., XVI, p. 124. — *curtirostris* TOURN., 1873, Ann. Soc. ent. Fr., III, p. 521. — *fugax* FÄHR., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 317. — *Perrisi* TOURN., l. c., p. 522. — *recreata* GOZIS, 1886, Rech. de l'esp., p. 31. — v. *Schaumi* DESBR., 1895, Frelon, IV, p. 107. — *Beckeri* TOURN., 1873, l. c., p. 521.

Long. : 2,5-3,2 mm. Oblong, convexe, noir ; revêtu d'une pubescence serrée, grise ou jaunâtre, non strictement appliquée ; le scape antennaire, le sommet des tibias et les tarses ferrugineux ou roux, le reste des antennes et des pattes noir. Dessous du corps squamulé de blanc. Rostre à peine arqué, égal au prothorax, squamulé, densément ponctué, le sommet glabre, luisant et un peu atténué (mâle), plus mince, un peu plus long, non squamulé sur sa moitié inférieure, la ponctuation plus fine (femelle). Prothorax subtransversal, subconique, peu arqué sur les bords latéraux, fortement étranglé derrière le bord antérieur. Écusson concolore. Élytres assez allongés, faiblement arqués sur les côtés ; le calus huméral peu marqué ; les stries visibles ; le pygidium très découvert. Ongles fortement épaissis en dedans, à la base.

La v. *Schaumi* DER. (*Beckeri* TOURN.) se rapporte à des individus ayant le prothorax moins long et la massue antennaire ovulaire. Cette forme, décrite de Russie méridionale, est étrangère à notre faune.

La larve vit dans les capsules de *Dianthus carthusianorum* L. (Abbé GOURY, Bull. Soc. ent. Fr., 1909, p. 66) et dans celles de *D. Balbisii* SER. (*D. liburnicus* BARTL.) (HOFFMANN) de la fin de juillet au début d'août. Elle perce un trou dans le côté du calice pour s'échapper et se métamorphoser dans le sol, dans une petite coque de terre. L'éclosion a lieu vers la fin de septembre. La ponte s'effectue en mai, dans l'ovaire des jeunes fleurs. L'adulte hiverne et apparaît vers la fin d'avril, il attaque les pétales et les bractées de l'inflorescence pour s'en nourrir avant de s'accoupler et pondre. L'accouplement s'observe fréquemment sur la tige florifère (HOFFMANN).

Assez répandu dans l'Est, la région parisienne, toute la Provence, le Roussillon. Très rare dans le Centre et le Sud-Ouest, en particulier dans la Gironde où M. TEMPÈRE, malgré d'actives recherches, ne l'a pas encore observé.

Alsace ; Vosges ; Seine-et-Oise ; Seine-et-Marne ; Marne ; Aisne ! ; Côte-d'Or ; Jura ; Ain ; Rhône ; Isère ; Htes-Alpes ; Drôme ; Basses-Alpes ; Vaucluse ; Var ; Alpes-Maritimes : très commun à la Napoule, à Théoule, etc. ! ; Hérault ; Pyrénées-Orientales. Non signalé de Corse.

Europe centrale et méridionale ; Espagne ; Sicile ; Suisse ; Provinces rhénanes.

14. *Sibinia pellucens* SCOPOLI, 1772, Annus Hist. Nat., V, p. 90. — *cana* HERBST, 1784, in Fuessly, Arch., V, p. 73. — v. *auliensis* PIC, l'Ech., XVIII, p. 40 (Turkestan). — v. *conspicua* TOURN., 1895, Ann. Soc. ent. Belg., p. 455. — v. *Roelofsi* DESBR., Ann. Soc. ent. Belg., XVI, 1873, p. 116. — HUSTACHE, 1931, p. 1049. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 3,5-4,2 mm. Ovale, robuste, très convexe, noir ; le revêtement dorsal subuniforme, assez grossier, formé de poils squamuleux, tronqués au sommet, assez serrés, non strictement appliqués, de couleur grise ou brunâtre ; le prothorax orné ou non de deux bandes dorsales brunes, peu tranchées, arquées, distantes ; les antennes (scape roux à la base excepté), les pattes (sauf les tarsi bruns ou ferrugineux) et le rostre noirs. Dessous du corps densément recouvert de squamules oblongues et blanches. Rostre robuste, rugueusement ponctué sur sa moitié basale ; celui du mâle un peu arqué, légèrement atténué en avant, épaissi en dessous, au niveau de l'insertion antennaire, le sommet glabre ; celui de la femelle plus long, presque droit, non atténué vers l'extrémité, éparsemment pointillé, glabre et brillant en avant. Antennes antémédianes (mâle) ou médianes (femelle) ; scape fortement claviforme, les articles 5-6 du funicule lenticulaires ; massue grosse et ovale. Prothorax transversal, arrondi latéralement, brusquement rétréci en avant. Élytres courts, plus larges que le prothorax à la base, assez arqués sur les côtés, le calus huméral saillant ; le pygidium entièrement découvert. Ongles fortement appendiculés.

v. *Roelofsi* DBR. — Interstries pairs des élytres bruns, les impairs grisâtres ; les bandes dorsales du prothorax ordinairement plus nettes.

La larve vit et se transforme dans les fruits de *Lychnis dioica* L. ! (PERRIS, Ann. Soc. ent. Fr., 1873, p. 77). La ponte s'échelonne depuis le début de mai jusqu'à la fin de juillet, un ou deux œufs sont déposés dans l'ovaire des fleurs. La transformation a lieu en juillet-septembre. L'adulte hiverne ; il se rencontre sur la plante nourricière de la fin d'avril au début d'octobre (HOFFMANN).

La larve est parasitée par *Microplitis tristis* NEES (Hym. Braconidae). Toute la France ; très commun. La variété avec la forme typique est parfois presque aussi fréquente, surtout dans le Midi.

Europe moyenne et méridionale ; Angleterre ; Algérie (1).

15. *Sibinia viscaria* LINNÉ, 1761, Fauna Suec., 2, p. 177. — *ajugae* HERBST, 1795, Nat. Ins., Käf., VI, p. 172. — *fugax* GERM., 1824, Ins. Sp. nov., I, p. 293. — v. *lugdunensis* DBR., 1895, Frel., IV, p. 71. — v. *maculicollis* SCHILSKY, 1908, in Küster-Kraatz, Käf. Eur., XLV, n° 81. — v. *nitidirostris* DESBR., 1875, Opusc. Ent., I, p. 25. — v. *submeticollis* DBR., 1908, Frel., XVI, p. 57. — HUSTACHE, 1931, p. 1050. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

(1) En Algérie, la larve de *S. pellucens* vit aux dépens de *Melandryum macrocarpum* BOISS. (PEYERLHOFF).

Long. : 2,5-3 mm. Diffère de *S. pellucens* par la taille plus petite, le dessus moins convexe, l'arrière-corps moins court, le revêtement dorsal plus fin, plus dense, appliqué, unicolore, d'un gris flave ; le scape antennaire moins épaissi au sommet ; les articles 5-6 du funicule arrondis ; le prothorax moins transversal, moins arrondi latéralement, mais plus fortement resserré derrière le bord antérieur ; les tarses ferrugineux ou roux ; les ongles plus finement appendiculés.

v. *lugdunensis* DBR. — Vestiture dorsale claire, cendrée ou d'un blanc d'argent ; les tarses testacés.

v. *maculicollis* SCHILSKY. — Prothorax orné, comme chez *pellucens*, de deux bandes brunes plus ou moins nettes.

La larve vit et se transforme dans les capsules de *Silene inflata* SM. (FALCOZ !, DU VAL, BUDDEBERG, HUSTACHE, etc.), *Silene nutans* L. (FALCOZ !), *Lychnis dioica* L. (BARGAGLI, HOFFMANN), *Lychnis viscaria* L. (LINNÉ, THOMSON). La transformation s'effectue dans le courant de juillet et le début d'août. — L'adulte se rencontre sur ces plantes ainsi que sur *Silene Thorei* DUF., en Gironde (TEMPÈRE). — Mai-septembre.

La larve est parasitée par un *Braconidae* : *Bracon variator* NEES (FALCOZ).

Toute la France ; commun ; s'élève jusqu'à la zone subalpine.

La v. *lugdunensis*, çà et là avec la forme type, surtout dans le Midi, notamment en Provence. La v. *maculicollis*, étrangère à notre faune, se trouve en Italie et en Basse-Autriche.

Europe centrale et méridionale ; Scandinavie ; Sibérie ; Syrie ; Algérie.

16. **Sibinia Guillebeau** DESBROCHERS, 1897, Frelon, VI, p. 17. — BEDEL, Bull. Soc. ent. Fr., 1920, p. 206. — HUSTACHE, 1931, p. 1050. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 2,5-3 mm. Très semblable à *S. viscaria*, mais facile à reconnaître à ses tibias d'un roux clair et au rostre de la femelle, ponctué à sa base seulement, puis lisse et d'un noir extrêmement brillant sur tout le reste de son étendue (BEDEL).

Vit sur une petite Caryophyllacée : *Alsine setacea* MERT. et KOCH (BEDEL), plante spéciale aux coteaux siliceux. L'adulte se prend surtout au mois de juin, dans les fleurs de l'*Alsine*, notamment par les journées de forte chaleur et en plein soleil.

Très rare et seulement observé, jusqu'ici, en Seine-et-Oise à Bouray et Saclas (BEDEL, MAGNIN, HONORÉ, HOFFMANN).

Suisse : Valais, types (GUILLEBEAU, col. REY, FAUVEL).

17. **Sibinia vittata** GERMAR, 1824, Ins. Sp. nov., I, p. 291. — *Dohrni* Becker, 1864, Bull. Soc. Imp. Nat. Moscou, p. 483. — *zebra* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 435. — *subvittata* SCHILSKY, 1908, in KUST., Käf. Eur., n° 84. — v. *indigena* DESBR., 1908, Frel., XV, p. 122-125. — HUSTACHE, 1931, p. 105. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 3-3,5 mm. Oblong, très convexe, noir, le revêtement foncier en dessus, composé de squamules linéaires, serrées, brunes, plus rarement

d'un cendré-flave ; orné d'un dessin blanchâtre de squamules semblables, comprenant, sur le prothorax, trois larges bandes : une médiane et deux latérales ; sur les élytres une bande suturale s'étendant à l'écusson et une latérale occupant ordinairement les interstries 6, 7, 8 ; assez souvent les interstries 3 et 5 avec des bandes claires incomplètes ; le rostre et les pattes noires, sauf les tarses roux ; les antennes brunes ou ferrugineuses, la massue parfois rembrunie. Dessous du corps à squamules ovales, cendrées, serrées. Rostre peu épais, peu arqué, cylindrique, squamulé de clair à la base qui est en outre pourvue de 5 carènes (dont 3 plus saillantes), séparées par des sillons ponctués, le reste pointillé, brillant dans les deux sexes, celui du mâle un peu plus robuste et moins long que celui de la femelle qui a cet organe égal à la tête et au prothorax réunis. Antennes fines, médianes, les articles 1, 2, 3 du funicule allongés ; les trois derniers arrondis ; massue ovale. Prothorax transversal, les côtés peu arqués ; rétréci en avant, médiocrement resserré derrière le bord antérieur. Élytres très légèrement plus larges que le prothorax à la base, faiblement arqués latéralement ; le dessus à convexité plus forte vers le milieu ; s'atténuant en arrière ; calus huméral saillant ; stries fines, leur fond incomplètement masqué par les squamules ; interstries plans et larges. Tarses courts, robustes. Ongles appendiculés.

Les caractères donnés par DESBROCHERS pour séparer *indigena* de *vittata*, sont, pour la plupart, purement illusoires. Les spécimens français ont peut-être les élytres à convexité plus forte et plus régulière, mais comme nous avons pu l'observer sur un assez grand nombre d'insectes, cette différence ne paraît pas absolument constante. Nous considérons que le nom de *indigena* mérite à peine d'être maintenu au titre de simple variété de *vittata*.

Dans les deux formes, les bandes claires des élytres sont à peine tranchées chez les individus à revêtement foncier cendré.

D'après les observations faites dans l'Aveyron (RABAUD, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1913, p. 95), cette espèce a été reconnue comme vivant, à l'état larvaire, dans les capsules de *Dianthus monspessulanus* L. L'œuf est introduit dans la corolle avant son épanouissement complet. La nymphose se fait sur place, vers la première quinzaine d'août, dans le calice, dont le sommet est obturé par un bouchon de détritrus agglomérés. L'adulte éclot vers la fin de septembre et hiverne.

Observé également sur *Dianthus gallicus* PERS., en mai, dans la Gironde (TEMPÈRE !), *Dianthus caryophyllus* L., dans les Alpes-Maritimes (HOFFMANN) et probablement sur *D. superbus* L. et *D. silvestris* WULF, dans la région lyonnaise (HUSTACHE).

Rare en France ; Rhône : Décines, type (GRILAT) ; Beaunant (HUSTACHE) ; La Merlinche, près Lyon (L. VILLARD). — Ain : Les Eychets (GRILAT). — Aveyron : St-Affrique (E. RABAUD). — Alpes-Maritimes : Venanson (DEVILLE !) ; Biot ; Valbonne (HOFFMANN). — Gironde : Cussac ; dunes du Verdon (TEMPÈRE !).

Turquie ; Hongrie ; Russie méridionale ; Yougoslavie : Croatie !

18. *Sibinia attalica* GYLLENHAL, 1836, in Schönherr, *Gen. Curc.*, III, p. 436. — v. *curlula* DESBROCHERS, 1908, *Frelon*, XV, p. 132. —

v. *inclusa* DESBR., 1873, Bull. Soc. ent. Belg., p. 110. — v. *mixta* DESBR., 1895, Frelon, IV, p. 103. — v. *scutellaris* DESBR., 1895, l. c., p. 104. — HUSTACHE, 1931, p. 1051. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435 ; Cat. Corse, p. 451.

Long. : 2,5-3 mm. Espèce très variable, subdivisée en plusieurs formes que l'on distingue plus ou moins aisément par la coloration du revêtement dorsal et les proportions du rostre. La forme typique peut se définir par les caractères suivants : Ovale, convexe, revêtu dorsalement d'une pubescence fine, squamuleuse, serrée, masquant les stries élytrales, de couleur flave, gris-jaunâtre ou rousse ; le calus huméral et assez souvent l'écusson, la suture et les interstries impairs blanchâtres ; parfois les interstries pairs ornés de bandes rousses de longueur variable, rarement entières, le pourtour de l'écusson assez souvent de cette couleur ; le prothorax orné de deux larges bandes dorsales d'un roux doré plus ou moins foncé ; les pattes densément squamulées ; les antennes (massue foncée exceptée), les tarses roux ; les tibias noirs ou bruns, rarement ferrugineux ; les fémurs noirs ; le rostre (sauf parfois l'extrémité rougeâtre) noir. Dessous du corps couvert de squamules ovalaires, serrées, blanchâtres ou jaunâtres. Rostre du mâle égal à la tête et au prothorax réunis, squamulé sur ses 2/3 inférieurs, arqué, épais, aminci en avant, mat et rugueux en entier ; celui de la femelle plus long, subcylindrique, légèrement atténué vers le sommet, faiblement arqué, squamulé seulement à la base, éparsemment pointillé, lisse et brillant en avant. Antennes fines, antémédianes, le 2^e article du funicule au moins aussi long que les 3-4 réunis, le 3^e ovalaire, les trois derniers arrondis, transversaux ; la massue ovale, épaisse (mâle) ou suboblongue (femelle). Prothorax transversal, arrondi latéralement, assez fortement rétréci en avant, avec une impression transversale étroite et assez profonde derrière le bord antérieur ; les angles postérieurs arrondis.

Élytres suboblongs, faiblement arqués sur les côtés ; stries fines. Ongles appendiculés.

On rencontre les principales variations suivantes :

v. *inclusa* DESBR.. — Chaque élytre avec une ou deux bandes blanchâtres arquées vers la suture en enclosant une tache de la couleur foncière qui est fauve (Algérie, Espagne).

v. *mixta* DESBR.. — Revêtement dorsal fauve entremêlé de fines squamules blanches, nombreuses, tant sur le prothorax que sur les élytres (Algérie, Maroc !).

v. *scutellaris* DESBR.. — Corps plus ovale. Élytres d'un jaune pâle avec une large tache infra-scutellaire en forme de triangle, de couleur fauve ; l'écusson bordé d'une étroite bande semi-circulaire claire (Algérie, Espagne).

v. *curtula* DESBR.. — Dessus uniformément blanchâtre (semblable à la v. *silenes*) le prothorax large et court ; le dessin obsolète ; les squamules avec un léger reflet argenté (avec la forme typique en Provence).

v. **unicolor** DESBR. — Antennes noires (sauf le scape roux). Élytres sans ornement quelconque ; les bandes prothoraciques effacées. (Mêlée, ça et là, à la forme typique).

La larve vit dans les capsules de diverses *Silene*, notamment *Silene conica* L. (L. CAPITAINÉ !) et *S. maritima* WITH. (!). L'adulte déjà observé sur *S. conica* L. (DEVILLE, TEMPÈRE !), sur *S. lusitanica* auct. (PERRIS) (1) *S. gallica* L. (TEMPÈRE). La ponte a lieu dès la fin d'avril, à St-Tropez (Var), la transformation, sur place, en juillet (L. CAPITAINÉ).

France méridionale et occidentale ; assez commun. Corse ; assez répandu. Alpes-Maritimes : St-Laurent-du-Var ; Golfe-Juan ; Mandelieu (!). — Var : Agay, types ; Toulon ! ; St-Raphaël ! ; Lavandou ! ; St-Tropez !, etc... — Bouches-du-Rhône : Camoins ! ; Aix !. — Gard : Pont-du-Gard (THÉROND !). — Pyrénées-Orientales : Argelès !. — Gironde : littoral, abondant par places, dunes du Verdon, etc. (TEMPÈRE !). — Vendée : St-Gilles, sur *S. maritima*, pas rare !

Europe méridionale ; nord de l'Afrique, Italie.

Subsp. **tibiella** GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc, III, p. 440. — *densata* REY, 1895, L'Éch., p. 25. — *angulicollis* DESBR., 1907, Frel., XV, p. 122. — v. *fallax* DESBR., l. c., p. 122. — v. *lateralis* DESBR., 1895, Frel., IV, p. 104. — v. *silenes* PERRIS, 1855, Ann. Soc. ent. Fr., Bull., p. LXXVIII. — HUSTACHE, 1931, p. 1052. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 1,8-2,5 mm. Taille plus petite ; rostre du mâle plus court que la tête et le prothorax, celui de la femelle aussi long que ces deux organes réunis ; le 3^e article du funicule globuleux, les trois derniers fortement transversaux ; prothorax plus court, plus fortement arrondi latéralement et plus brusquement rétréci en avant ; tibias roux ; les bandes dorsales du prothorax ordinairement d'un roux-brun ; la couleur foncière du revêtement d'un gris-cendré ou d'un jaune pâle. Pour le reste semblable à la forme typique et aussi variable. Le rostre est ordinairement roux au sommet dans les deux sexes.

On rencontre les variations suivantes :

v. **silenes** PERRIS. — Revêtement presque uniformément d'un gris-cendré clair, le dessin dorsal très obsolète ou nul (mêlée à la forme *tibiella*).

v. **fallax** DESBR. — Semblable au précédent, de forme encore plus arrondie ; le prothorax avec le disque roux et quelques squamules blanches espacées sur les côtés ; les élytres d'un roux flave à marge externe plus foncée (Algérie, Corse !).

v. **lateralis** DESBR. — Bandes prothoraciques roux foncé mordoré, rapprochées ; élytres avec le disque en partie fauve doré ; la suture sur sa moitié postérieure, le 3^e interstrie sur sa moitié antérieure et les côtés plus ou moins largement d'un gris-jaunâtre (Corse !, Sardaigne).

v. **sardiniensis**, nova. — Aspect du précédent, mais différant de celui-ci ainsi que de toutes les formes du groupe *attalica-tibiella* par les squamules des stries blanches espacées, très distinctes de la squamulation adjacente, parfois le disque des élytres entièrement roux, sans bandes plus claires (Sardaigne !).

v. **Desbordesii**, nova. — Comme *tibiella* typique, mais tibias noirs (Var : Lavandou, DESBORDES !).

(1) *Silene lusitanica* (nom. nud.) est synonyme de *S. gallica* L. v. *divaricata* G. G. (*anglica* L.). En Espagne, *Sibinia attalica* est signalé sur *Silene bipartita* DESF., et en Algérie, sur *S. colorata* POM. (NORMAND).

v. angulicollis DESBR. — Prothorax : nettement hexagonal, anguleux vers son milieu, latéralement (décrit sur une seule femelle du Var : Agay, spécimen sans doute aberrant).

La forme *tibiella* typique et la *v. silenes* vivent dans les capsules de *Silene portensis* L. (TEMPÈRE, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1940, p. 78). Déjà signalé sur cette plante (PERRIS). L'adulte se rencontre dès le mois d'avril ; il éclôt en juillet-septembre.

L'insecte doit vivre sur d'autres espèces de *Silene* ; la différence du victus pourrait être la cause de son extrême variabilité.

Même répartition géographique que la forme typique et souvent ensemble dans les mêmes stations. Remonte cependant dans l'est jusqu'aux environs de Lyon, dans l'Isère : Decines, types de *densata* REY. Également en Corse (BONNAIRE, DUMÉZ, etc.). Provence ; Roussillon ; Gironde ; Charente-Maritime ; Rhône : St-Genis-Laval ; Lot-et-Garonne.

Europe méridionale ; Italie centrale ; Sicile ; Sardaigne ; Syrie ; Algérie ; Maroc !

19. **Sibinia formosa** AUBÉ, 1866, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 163. — HUSTACHE, 1931, p. 1053. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 435.

Long. : 2,8-3 mm. Ovale, assez convexe, couvert de poils squamuleux linéaires, assez serrés, jaunâtres ou bruns entremêlés de poils blanchâtres ; les stries à poils blancs alignés ; le prothorax avec deux larges bandes dorsales noires séparées par une bande médiane claire, élargie au milieu ; les élytres avec une fine bande marginale foncée et une tache suturale rectangulaire, brune ou noire, occupant les deux premiers interstries, prolongée sur le milieu, ménageant l'écusson qui est blanchâtre ; les antennes (massue foncée ou non), les tibias et les tarses roux ; le rostre et les fémurs noirs. Dessous couvert de squamules ovales, claires. Rostre arqué, subcylindrique, égal au prothorax (mâle) ou plus long (femelle), squamulé, sauf au sommet (mâle), ou seulement jusqu'à l'insertion antennaire et brillant en avant (femelle). Antennes à 2^e article obconique, de 1/3 environ plus long que le 3^e, les 3-4 subégaux, à peine plus longs qu'épais, le 5^e globuleux, le 6^e transversal. Prothorax transversal, arrondi sur les côtés, rétréci-cintré en avant. Élytres assez courts, faiblement arqués latéralement, obtusément arrondis au sommet ; stries fines. Ongles robustes, fortement épaissis à la base et appendiculés en dedans.

Très rare espèce apparentée à *S. harmonica* CHEVR. d'Algérie, dont elle n'est peut-être qu'une race biologique.

Pyrénées-Orientales : Prades, types (AUBÉ, et GRENIER !); Capturé en 6 exemplaires sur une Santalacée : *Thesium intermedium* SCHRAD., en juin (1) ; St-Paul de Fenouillet 6-8-1953 (G. TEMPÈRE). — Alpes-Maritimes (coll. MADON, vid. HUSTACHE). — Gard : Pont-du-Gard (THÉROND) !. — Vaucluse : Bollène, début juillet (HOFFMANN, NEPVEU).

20. **Sibinia femoralis** GERMAR, 1824, *Ins. Sp. novae*, I, p. 292. — DESBROCHERS, 1907, *Frel.*, XV, p. 133.

(1) L'un de ces spécimens est resté dans la collection GRENIER, aujourd'hui en notre possession ; un autre se trouve dans la collection HUSTACHE.

Long. : 1,8-2,5 mm. Espèce méconnue et peut-être confondue avec *S. tibiella* v. *silenes*. — Ovale, assez convexe ; le revêtement dorsal compact, d'aspect soyeux, formé de squamules piliformes épaisses, acuminées (non tronquées au sommet comme chez les précédents), fortement appliquées, d'un gris cendré ou jaunâtres ; le dessin dorsal obsolète, parfois nul, ordinairement composé, sur le prothorax, de deux bandes dorsales roussâtres, les interstries pairs des élytres avec ou sans bandes de même couleur ; les antennes (massue obscurcie exceptée), les tibias et les tarsi testacés ; les fémurs et le rostre (sauf le sommet largement roux, surtout chez le mâle) noirs. Dessous du corps couvert de squamules blanches, ovales, serrées. Rostre de longueur à peu près égale dans les deux sexes, régulièrement arqué, subcylindrique, parallèle (vu de dessus), à peine atténué au sommet (vu de profil) chez le mâle ; celui de la femelle plus lisse, brillant sur sa moitié antérieure. Funicule à 2^e article à peine plus long que le 3^e, celui-ci un peu plus long que le 4^e, les 4^e et 5^e égaux, courts, triangulaires, le 6^e plus large et fortement transversal. Prothorax court, à peine moins large que les élytres, non brusquement rétréci et non cintré en avant, faiblement étranglé derrière le bord antérieur. Élytres un peu arqués à partir des épaules qui sont presque effacées ; brièvement et largement arrondis au sommet ; les stries très fines, peu visibles. Écusson concolore ou à peine plus clair que l'ensemble de la vestiture. Pattes fines ; tarsi étroits ; ongles grêles, finement appendiculés.

Vit dans le Var, sur *Silene reflexa* AIT., vers la fin mai (A. HOFFMANN).

France méridionale (DESBROCHERS !); Var : Tanneron, Notre-Dame de Peygros, 5 exemplaires le 20 mai 1940 (!). — Très rare.

Autriche (1).

Gen. **TYCHIUS** SCHÖNHERR, 1826, Disp. Méth., p. 245 (2).

(Génotype *quinquepunctatus* L.). — *Aoromius* DESBR., Frel., XV, 1907, p. 111, 145, (génotype *quinquepunctatus* L.) (3). — *Oosomius* PENE-

(1) Chez deux exemplaires de cette provenance, que j'ai vus dans la collection DESBROCHERS, les bandes claires du 3^e interstrie se réunissent vers le milieu de la suture, formant ainsi une sorte de boucle allongée, plus ou moins nette. C'est peut-être cette modification du dessin élytral, se retrouvant d'ailleurs vaguement chez l'un de nos spécimens français, qui a incité DESBROCHERS à réunir à cette espèce *S. harmonica* CHEVR. (*Stierlini* DESBR., *nigrovittata* DESBR., *aurithorax* DESBR.). Nous ne pouvons adopter cette synonymie, d'ailleurs reproduite dans le Catalogue JUNK ; nous avons eu sous les yeux les types de ces insectes, communiqués par R. OBERTHÜR ; les caractères du rostre, des antennes et des tarsi sont différents et les rapprochent des *S. attalica* et *formosa*.

(2) En 1821, GERMAR a publié un mémoire qui a été reproduit ap. THOMS., Arch., II, p. 12 et 199, le genre *Tychius* n'y est pas décrit.

(3) DESBROCHERS ayant choisi le nom de *T. quinquepunctatus* L. pour génotype de son sous-genre *Aoromius*, celui-ci tombe en synonymie de *Tychius* SCHÖNH. qui a le même génotype. En conséquence, HUSTACHE (*Bull. Soc. ent. Fr.*, 1945, p. 67) a donné, avec raison, le nom de *Neotychius* au groupe des *Tychius* sensu stricto, désignant comme type de ce sous-genre *T. Grenieri* BRIS.

CKE, 1922, Kol. Rundsch. ; DESBROCHERS, Frelon, XV, n° 8-12 (1907), p. 109 (Synopsis) ; PENECKE, Kol. Rundschau (1922), p. 14 (Revision) ; FRANZ, Arbeiten über morphologische and taxonomische Entomologie, 1939, p. 341-349 ; 1940, p. 17-32 ; 1942, p. 104-133, 182-205, 242-266 (Monographie) (1).

Rostre allongé souvent plus ou moins atténué ou subulé à l'extrémité. Antennes médianes ou submédianes ; scape n'atteignant pas l'œil ; funicule de 7 articles, le 1^{er} plus long et plus épais que le 2^e, les suivants courts, globuleux ; massue ovale ou oblongue. Yeux latéraux, ovalaires ou arrondis, de convexité variable, parfois plans. Front aussi large que la base du rostre. Prothorax plus ou moins transverse, rarement plus long que large, plus ou moins arrondi latéralement, tronqué au sommet et le plus souvent à la base. Écusson visible. Élytres ovales ou oblongs, arrondis ensemble au sommet, recouvrant entièrement ou en partie le pygidium, ce dernier vertical et peu visible vu de haut. Fémurs claviformes, inermes ou dentés ; tibias non mucronés au sommet, simples ou dentés au milieu du bord interne ; tarsi courts, le 3^e article élargi et fortement bilobé ; ongles petits, bifides. Abdomen à 2^e segment plus long que le 3^e, sa suture avec le 1^{er} rectiligne ou subsinueuse.

Mâle : Corps plus arrondi latéralement ; rostre plus court et plus épais ; abdomen impressionné à sa base ; segment anal (5^e) fovéolé ; élytres ne couvrant pas entièrement le pygidium ; tibias parfois dentés en dedans au milieu ; fémurs et tibias antérieurs frangés de squamules épaisses chez certaines espèces.

Genre important comprenant environ 250 espèces paléarctiques, dont une quarantaine en France.

Les larves sont pour la plupart cécidogènes ; elles vivent dans les tiges, les fleurs ou les gousses des Papilionacées, très rarement sur d'autres plantes. La métamorphose a lieu soit en terre, soit dans la galle produite par la larve.

TABLEAU DES ESPÈCES.

1. Métafémurs inermes ou munis seulement d'une très petite dent obtuse ou aiguë (Subgen. *Neotychius* HUST.) (2) 3.
- Métafémurs armés d'une forte dent aiguë (Subgen. *Aoromius* DESBR.). Revêtement dorsal roux mordoré, argenté soyeux, avec la suture élytrale, les côtés des élytres et le milieu du prothorax de couleur claire 2.
2. Prothorax fortement arqué sur les côtés, étranglé en avant et en arrière, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu. Rostre, vu de profil, déprimé sur le dessus à son

(1) Il est regrettable que les tableaux de cet important travail comportent des erreurs de numérotage ; ce qui en rend l'utilisation difficile.

(2) Nous ne tiendrons pas compte des sous-genres dans la partie descriptive.

tiers apical (femelle), ou sur le quart supérieur (mâle). Profémurs et mésofémurs, chez le mâle, garnis d'une frange de longues squamules blanches. Bande médiane du prothorax abrégée ou très réduite en avant. Dessus roux ; élytres à bande blanche latérale interrompue au milieu (forme typique), ou entière (v. *connexus* REITT.). Parfois dessus argenté, les bandes à peine distinctes (v. *quadrimaculatus* MÜLL.). Long. : 2,5-4 mm. . . . 1. **quinquepunctatus.**

- Prothorax modérément arqué sur les côtés, rétréci en avant, non étranglé en arrière, sa plus grande largeur un peu en arrière du milieu. Rostre (vu de profil) nullement aplati vers le sommet. Profémurs, seuls, garnis d'une longue frange de squamules blanches chez le mâle. Bande médiane du prothorax large et distincte jusqu'au sommet. Interstries 2, 3, 4 d'un roux doré très pâle ou gris à peine doré ; les interstries 1, 5, 6, 7, 8 indistinctement d'un blanc argenté ou d'un gris doré. Long. : 4 mm. 2. **irregularis.**
- 3. Rostre sans barbe en dessous, ou tout au plus avec quelques poils fins et courts 4.
- Rostre barbu en dessous au niveau de l'insertion antennaire ; très épais à sa base, subulé en avant. Revêtement des élytres formé de soies grossières, en parties soulevées. Stries très apparentes. Yeux proéminents. Long. : 2,8-3,5 mm. 18. **striatulus.**
- 4. Élytres à peine plus larges (de 1/5 au plus) que le prothorax 6.
- Élytres à épaules plus ou moins saillantes en dehors, de 1/4 plus larges que le prothorax. Rostre noir ou teinté de roux à l'extrémité. Prothorax à côtés subparallèles en arrière, ses angles postérieurs presque droits. Fémurs foncés ; tibias parfois ferrugineux 5.
- 5. Prothorax orné de deux bandes brunes ou fauves. Élytres à épaules saillantes, à côtés subparallèles sur leur deux-tiers antérieurs, portant des bandes claires formées de squamules oblongues, et des bandes foncées composées de squamules linéaires (forme typique) ; ou revêtement cendré ; élytres unicolores ou subconcolores ; bandes du prothorax à peine indiquées (v. *pseudogenistae* PENECKE). Long. : 2,5-4 mm. 3. **venustus.**
- Prothorax et élytres à revêtement dorsal unicolore, d'un gris d'argent, un peu soyeux, formé uniquement de squamules oblongues. Élytres à côtés un peu arqués dès les épaules, celles-ci de ce fait paraissant moins saillantes.

- Forme plus courte que chez le précédent. Long. : 2,5-3 mm. 4. **genistae.**
6. Vestiture élytrale composée de squamules toutes à peu près semblables, celles de la suture et des interstries de même forme et à peu près de même longueur, ovales, oblongues, linéaires ou piliformes. Celles des stries parfois plus fines et plus courtes. Les interstries portant, en outre, chez quelques espèces, de petites soies unisériées (1). 7.
- Vestiture élytrale composée de squamules différentes de forme et de taille ; celles de la suture ordinairement plus claires et plus grandes, formant une bande suturale plus ou moins tranchée, rarement réduite à quelques squamules vers le sommet (2). 27.
7. Revêtement dorsal squamuleux, masquant les téguments. 8.
- Revêtement dorsal pileux, très fin, ordinairement léger et masquant à peine les téguments 18.
8. Squamules élytrales ovales ou oblongues, non linéaires ; épaisses, très denses, fortement appliquées sur les téguments 9.
- Squamules des élytres linéaires, subpiliformes ou lancéolées, plus ou moins serrées 14.
9. Prothorax orné latéralement d'une bande blanche tranchant sur la couleur fauve foncière ; élytres jaunes, avec une bande latérale claire ; interstries munis d'un rang de soies épaisses, soulevées. Rostre roux, épaissi à sa base, presque droit au sommet subulé. Long. : 2,8-3 mm. 23. **bivittatus.**
- Prothorax sans bande latérale blanche. Dessus unicolore, sauf parfois la suture élytrale plus claire 10.
10. Squamules dorsales soyeuses, concaves, rayées ou impressionnées dans leur milieu 11.
- Squamules dorsales simples. Métafémurs pourvus d'une petite dent aiguë bien visible 12.
11. Rostre à peine arqué, presque droit, ferrugineux, progressivement aminci de la base à l'insertion antennaire, puis subulé ensuite jusqu'à l'extrémité. Squamules ovales, nacrées, blanches ou jaunâtres, impressionnées dans leur milieu. Forme allongée, peu convexe. Profémurs et protibias du mâle ni frangés ni ciliés. Long. : 2,3-2,7 mm. 19. **argentatus.**
- Rostre très arqué, très épais, surtout chez le mâle, ferru-

(1) Chez *T. cinnamomeus* KIESW. et *bivittatus* PERRIS par exemple.

(2) Chez *T. rufipennis* BRIS., la caducité des squamules suturales rend ce caractère incertain ; on reconnaîtra cette espèce à ses élytres rouges et son prothorax noir à reflet cuivreux.

- gineux, brièvement subulé. Squamules oblongues d'un jaune brunâtre, longitudinalement concaves et rayées dans leur milieu. Forme moins allongée, ovulaire, fortement convexe. Profémurs avec une frange squamuleuse sur la tranche interne, protibias longuement ciliés en dedans chez le mâle (forme typique). Revêtement blanc d'argent soyeux. Yeux un peu plus convexes (v. *Therondi*, HUST., 1933). Long. : 2,5-2,7 mm. 26. **crassirostris**.
12. Interstries subconvexes, munis d'un rang de petites soies squamuleuses alignées, bien visibles en arrière, de profil. Revêtement dorsal brun ou cendré. Élytres à côtés parallèles en avant. Rostre mince, arqué fortement, graduellement aminci de la base à l'extrémité. Élytres bruns ou ocrés, suture blanche, tranchée (forme typique), ou revêtement cendré, à suture à peine plus claire ou concolore (v. *cretaceus* KIESW.). Long. : 2-3 mm. 20. **cinnamomeus**.
- Interstries sans petites soies alignées 13.
13. Rostre faiblement arqué, subcylindrique, nullement subulé. Interstries élytraux subconvexes. Revêtement à squamules oblongues, tronquées à leur sommet, cendrées ou flaves ; suture concolore ou peu distincte. Long. : 2,2-2,7 mm. 22. **flavicollis**.
- Rostre presque droit, épaissi à la base et subulé. Interstries plans. Revêtement à squamules ovalaires, brunes ou fauves, à reflet doré ; suture élytrale claire, tranchée. Long. : 2-2,7 mm. 21. **spinicrus**.
14. Massue antennaire, dans les 2 sexes, étroite, acuminée, aussi longue que les quatre articles précédents réunis. Rostre rouge, arqué, subcylindrique, faiblement aminci de l'insertion antennaire au sommet, aussi long que la tête et le prothorax (mâle). Revêtement dorsal dense, cendré-argenté ou jaunâtre, un peu soyeux, plus condensé sur la suture et formant une bande peu tranchée. Fémurs subdentés ou inermes. Pattes et antennes ferrugineuses. Long. : 3,5 mm. 15. **longiclava**.
- Massue antennaire moins longue que les quatre précédents articles. Insecte ne présentant pas l'ensemble des autres caractères ci-dessus 15.
15. Yeux convexes, leur courbure débordant celle de la tête 16.
- Yeux plats. Élytres assez allongés, leurs côtés en partie parallèles. Rostre presque droit. Suture élytrale parfois plus claire. Profémurs du mâle et de la femelle sans frange distincte en dedans. Long. : 2-2,5 mm. 28. **micaceus**.

16. Rostre (vu de profil) légèrement, mais visiblement coudé au niveau de l'insertion antennaire chez les deux sexes. Pattes, rostre et antennes (massue comprise) roux 17.
- Rostre (vu de profil) régulièrement, quoique modérément arqué, non coudé, subcylindrique, médiocrement subulé au sommet. Profémurs du mâle sans frange squamulée distincte, avec seulement quelques squamules couchées à peine visibles vers la base. Revêtement fauve ou flavescents, parfois un peu soyeux ; les côtés des élytres plus pâles. Rostre, pattes et antennes roux, la massue noire, très rarement rousse. Long. : 2-2,5 mm. 25. **medicaginis**.
17. Élytres courts, cordiformes. Rostre (vu de profil) faiblement courbé jusqu'à l'insertion antennaire, coudé à cet endroit et déprimé sur le dessus du sommet qui paraît légèrement retroussé chez le mâle. Profémurs du mâle sans frange de squamules blanches en dedans, seulement brièvement ciliés. Long. : 1,8-2 mm. 27. **junceus**.
- Élytres ovales, non en forme de cœur. Rostre (vu de profil) faiblement arqué, puis coudé au niveau des antennes, et, de là, rectilignement subulé jusqu'au sommet, mais non aplati dessus. Profémurs du mâle portant en dessous une frange squamulée blanche distincte. Revêtement fauve ou gris-flavescent, soyeux. Élytres avec une bande latérale blanche (forme typique), ou élytres unicolores, sans reflet soyeux (v. *femoralis* BRIS.). Long. : 2,5-2,7 mm. 24. **aureolus** (1).
18. Métafémurs sans dent distincte ou seulement avec un petit fascicule dentiforme 20.
- Métafémurs nettement dentés en dessous, la dent petite, mais aiguë et bien distincte 19.
19. Prothorax de même largeur à sa base que celle des élytres, ses côtés peu arqués, ornés de trois bandes blanches ; suture et interstries 3^e, 5^e et 7^e d'un blanc pur. Long. : 2,5 mm. 6. **Schneideri**.
- Prothorax un peu moins large que les élytres, ses côtés fortement arqués, ornés d'une unique bande médiane blanche ; suture élytrale revêtue d'une bande de même couleur. Long. : 2,5-3,5 mm. 5. **polylineatus**.
20. Revêtement dorsal assez dense, voilant, en majeure partie, les téguments qui sont rougeâtres au moins au sommet des élytres ; squamules linéaires. Antennes entièrement rousses 21.

(1) *T. aureolus* a la même coloration que *medicaginis* ; ces deux espèces peuvent facilement se confondre. La réunion de *femoralis* BRIS. avec *aureolus* KIESW., a été faite récemment par H. FRANZ, par comparaison des types.

- Revêtement dorsal léger, ne voilant pas les téguments qui sont noirs (1). (Rouges sur les élytres chez *curtirostris*) (2). 22.
21. Protibias sans denticule au milieu du bord interne chez les deux sexes. Long. : 2-2,5 mm. 30. **tomentosus**.
- Protibias du mâle avec une dent, ceux de la femelle avec un épaissement, au milieu du bord interne. Long. : 2 mm. 31. **Sharpi**.
22. Fémurs noirs 23.
- Fémurs roux 26.
23. Tibias entièrement roux ou ferrugineux 24.
- Tibias roux à base noire, ou entièrement noirs à sommet roux (v. *complus* TOURN.). Protibias du mâle dentés vers le milieu de leur bord interne et profémurs frangés, en dessous, de poils squamuleux blancs. Long. : 2-3 mm. 34. **tibialis**.
24. Antennes, massue comprise, testacées 25.
- Antennes, sauf la massue noire, testacées. Protibias du mâle distinctement dentés, ceux de la femelle subdentés. Rostre presque droit, épais, progressivement atténué de la base au sommet. Prothorax transversal (forme typique), ou prothorax aussi long que large (v. *neapolitanus* TOURN.). Parfois taille plus grande ; pubescence à reflets métalliques (v. *metallifer* REY). Long. : 1,3-2 mm. 32. **pusillus**.
- Forme plus grêle ; rostre plus court que le prothorax qui est moins large ; élytres toujours rougeâtres (sauf à la base) ; soies des interstries plus ténues, unisériées, très régulièrement alignées ; élytres plus convexes et plus visiblement arqués latéralement. Protibias du mâle assez souvent inermes 32 *bis*. **curtirostris**.
25. Rostre assez fortement arqué, subcylindrique, faiblement atténué au sommet. Protibias inermes dans les deux sexes. Interstries garnis de poils squamiformes strictement appliqués sur les téguments, serrés, non alignés, d'un gris cendré, d'aspect soyeux. Long. : 1,8-2 mm. 35. **curvirostris**.
- Rostre à peine arqué, presque droit, épais, graduellement subulé. Protibias du mâle dentés, ceux de la femelle simples. Interstries garnis de poils très fins et alignés. Long. : 1,5-2,5 mm. 33. **armatus** (3).
26. Prothorax transversal, plus large que long. Élytres ovales.

(1) Chez *curvirostris* BRIS. qui appartient à ce groupe, les squamules sont assez denses et masquent en grande partie les téguments, mais ces derniers sont entièrement noirs.

(2) Le revêtement très léger de cette espèce, dont les interstries sont munis de squamules unisériées, s'oppose aux caractères donnés dans le précédent alinéa.

(3) Espèce assez commune en Algérie et en Espagne, se retrouvant en France, dans les Alpes-Maritimes où elle vit sur *Trifolium stellatum*. Très voisine de *pusillus* GERM., elle nous apparaît comme une race possible de ce dernier.

- Corps oblong. Protibias du mâle sans denticule. Long. : 1,5-1,7 mm. 36. **pumilus**.
- Prothorax au moins aussi long que large. Élytres oblongs. Corps elliptique. Protibias du mâle armés d'une très petite dent sur leur bord interne et profémurs fortement claviformes. Long. : 2 mm. 37. **longicollis**.
27. Squamules de forme variable, le plus souvent oblongues, linéaires, piliformes, mais nullement impressionnées ou concaves 31.
- Squamules les plus grandes des élytres plus ou moins impressionnées, paraissant parfois concaves 28.
28. Rostre plus ou moins courbé, noir ou seulement ferrugineux à l'extrémité, faiblement atténué (mâle), ou non atténué (femelle) au sommet 29.
- Rostre droit ou presque, en majeure partie rouge ou testacé, au moins sur le tiers apical, subulé ou progressivement atténué de la base au sommet 30.
29. Rostre assez arqué. Revêtement gris flave ou fauve clair à reflets dorés. Prothorax orné de trois bandes claires plus ou moins tranchées. Élytres à interstries impairs revêtus de squamules courtes, impressionnées, blanchâtres, mélangées de squamules étroites, simples, de couleur fauve ; les interstries pairs recouverts presque uniquement de ces squamules rousses et étroites. Forme moins massive. Yeux assez convexes. Long. : 4-4,2 mm. 13. **gallo-provincialis**.
- Rostre peu arqué, plus épais, presque droit jusqu'au dernier tiers apical, un peu courbé à cet endroit. Revêtement gris clair uniforme, sans bandes plus foncées. Interstries des élytres revêtus en majeure partie de squamules blanchâtres, oblongues, plus grandes, plus fortement impressionnées, les squamules les plus étroites, elliptiques, bien moins nombreuses, multistriées. Forme plus trapue. Yeux plats dans les deux sexes. Long. : 3,5-4 mm. 14. **nemausensis**.
30. Squamules les plus grandes des élytres faiblement impressionnées, oblongues, blanches, disposées sur la suture et formant en outre des bandes sur les élytres ; les autres squamules linéaires, fauves ou grisâtres, occupant la majeure partie des interstries. Prothorax avec trois bandes claires plus ou moins tranchées (forme typique). Ou squamules plus serrées, plus sombres ; taille un peu plus forte (v. *afflictus* Husr.). Yeux assez convexes. Protibias inermes chez le mâle. Métafémurs dentés. Long. : 2,7-3,5 mm. 12. **tridentinus**.
- Squamules les plus grandes des élytres fortement impres-

- sionnées, ovales, blanches, condensées sur la suture et parsemées sans ordre sur les élytres et sur le prothorax, les autres squamules fines, piliformes, brunes ou brun-rouge. Prothorax avec une étroite bande médiane claire, les côtés un peu plus pâles. Yeux convexes. Protibias du mâle aiguëment dentés, ceux de la femelle subdentés ou épaissis au milieu de la tranche interne ; métafémurs inermes ou avec un faible fascicule dentiforme. Long. : 2,8-3,5 mm.
- 11. **Grenieri.**
31. Rostre subulé 33.
- Rostre non subulé. Pubescence dorsale très fine. 32.
32. Élytres à téguments d'un rouge plus ou moins ferrugineux. Prothorax noir à reflets cuivreux. Suture élytrale avec quelques rares squamules blanches, parfois visibles vers l'apex. Écusson blanc. Pattes et antennes ferrugineuses, la massue foncée. Long. : 2-2,5 mm. . . . 10. **rufipennis.**
- Élytres et prothorax à téguments noirs ou bruns ; suture élytrale recouverte d'une bande blanche ou jaune, tranchée, formée de squamules oblongues. Parfois les interstries impairs à pubescence plus serrée, formant des bandes peu tranchées. Prothorax avec une fine bande médiane claire peu nette. Pattes et antennes rougeâtres, la massue noire. Long. : 2,5-2,7 mm. 9. **lineatulus.**
33. Fémurs noirs ou bruns 34.
- Fémurs roux ainsi que les tibias. 35.
34. Élytres allongés, du double aussi longs que larges, les côtés parallèles jusqu'au milieu. Rostre épais, progressivement subulé de la base au sommet, noir, seulement roux à l'extrémité. Protibias du mâle inermes. Long. : 2,3-3 mm.
- 16. **funicularis.**
- Élytres moins allongés, une fois et demie aussi longs que larges, les côtés parallèles en avant. Rostre plus grêle, courbé à sa base et presque droit ensuite, fortement subulé à partir de l'insertion antennaire, testacé sur sa moitié apicale. Protibias du mâle armé d'un denticule aigu (forme typique). Revêtement doré à reflets métalliques (v. *litigiosus* TOURN.). Corps plus court, plus convexe ; élytres moins oblongs, visiblement arqués dès leur base (v. *dimidiatirostris* DESBR.) (1). Long. : 2,2-2,7 mm. . 29. **meliloti.**
35. Revêtement dorsal presque uniforme, d'un gris doré ou d'un cendré-jaunâtre, à squamules fines, soyeuses, appli-

(1) *T. dimidiatirostris* DESB. ne constitue, à mon sens, qu'une race biologique de *T. meliloti*.

- quées, avec de petites soies très courtes, soulevées. Suture élytrale claire, plus ou moins tranchée, recouverte de squamules plus grandes. Téguments des élytres rougeâtres, obscurcis à la base ; stries fines. Long. : 1,5-2,2 mm. 17. **bicolor**.
- Revêtement dorsal formé de squamules linéaires blanches et brunes, alignées sur 1-3 rangs par interstrie. Prothorax orné d'une bande médiane blanche, ordinairement très tranchée ; élytres avec une bande suturale claire ou obsolète 36.
36. Front non squamulé de blanc ; prothorax sans tache latérale blanche à la base ; interstries des élytres avec 2-3 rangées de squamules couchées ; les squamules des stries peu différentes de celles des interstries. 37.
- Front densément squamulé de blanc ; prothorax orné latéralement d'une large tache blanche à la base, sa bande médiane claire plus ou moins élargie vers son tiers postérieur ; interstries des élytres avec 1-2 rangs de squamules effilées, un peu soulevées, les squamules des stries bien plus fines que celles des interstries. Prothorax moins rétréci arrondi latéralement en arrière. Long. : 2-2,5 mm. 7. **elegantulus**.
37. Bande médiane blanche du prothorax nettement élargie en arrière, la bande suturale des élytres blanche assez tranchée, formée de squamules oblongues comme chez *elegantulus*. Prothorax plus rétréci, arrondi en arrière. Long. : 2-2,5 mm. 8. **elegans**.
- Bande médiane blanche du prothorax régulièrement linéaires sur toute sa longueur ; squamules des interstries plus courtes, subtronquées, régulièrement alignées ; suture des élytres subconcolore, revêtue de squamules semblables à celles des interstries adjacents, un peu plus serrées et un peu plus claires, jaunâtres ou fauves. Prothorax conformé comme celui de *elegantulus*. Long. : 2-2,5 mm. **Bremondi** (1).

1. **Tychius quinquepunctatus** L., Syst. Nat., éd. X, 1758, p. 383. — *fasciatus* FOUCROY, Ent. Paris., II, 1785, p. 133 (non p. 118). — *quinquemaculatus* PANZER, Faun. Germ., 84, n° 8. — *quinquenotatus* MANNERHEIM, in Hummel, 182, Essais, IV, p. 25. — v. *connexus* REITT., 1916, Faun. Germ., IV, p. 215. — v. *inapicalis* ROUBAL, 1928, Ent. Blätt, 24, p. 68. — v. *ininterruptus* FUENTE, 1912, Bol. Soc. Esp., XII, p. 364. — v. *quadrinaculatus* MÜLL, 1776. Zool. Dan. Prod., p. 89. — *Tauni*

(1) *Bremondi* HOFFM., Rev. Fr. d'Ent., 1942, p. 15, décrit du Maroc, se retrouve en Andorre. Non signalé de France.

FRICK, 1888, Deutsche ent. Zeitsch., p. 324. — HUSTACHE, 1931, m. 1010. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,5-4 mm. Oblong, noir, très convexe, le revêtement roux ou brun mordoré, à squamules linéaires ou lancéolées, très serrées ; orné d'un dessin blanc comprenant, sur le prothorax, une bande médiane abrégée en avant ou réduite à une simple tache basale ; sur les élytres une bande suturale s'arrêtant avant la base et quatre taches linéaires dont deux post-humérales occupant les interstries 5, 6, 7 et deux antéapicales, sur les interstries 5, 6, mais parfois réduites à une moucheture ; l'écusson blanc ; le rostre (en avant), les antennes, les tibias et les tarsi, ferrugineux. Dessous du corps couvert de squamules claires, serrées, ovales ou oblongues sur la poitrine, linéaires sur l'abdomen. Rostre plus court (mâle) ou égal au prothorax (femelle). Yeux convexes. Prothorax transversal, fortement arqué latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu. Élytres à côtés subparallèles (mâle) ou à peine arqués (femelle), légèrement convergents latéralement en arrière ; stries fines, ponctuées, à squamules semblables à celles des interstries qui sont larges et plans. Métafémurs ordinairement armés d'une dent forte aiguë ; pro- et mésosfémurs médiocrement ou obsolètement dentés ; ongles appendiculés.

Mâle : Rostre (vu de profil) déprimé en dessus vers le quart apical ; pro- et mésosfémurs longuement frangés de squamules blanches.

Femelle : Rostre (vu de profil) déprimé en dessus vers le tiers supérieur ; fémurs sans franges blanches.

Chez les petits individus femelles, la dent métasfémorale est parfois presque nulle. La v. *ininterruptus* FUENTE (*connexus* REITT.) a les taches élytrales réunies en une bande longitudinale unique. La v. *inapicalis* ROUB. a la tache antéapicale absente. Chez la v. *quadrifasciatus* MÜLL. (*Tauri* FRICK), le dessus est gris argenté, à taches peu tranchées ou même indistinctes.

La larve vit dans les gousses de diverses Papilionacées dont elle dévore les graines : *Vicia angustifolia* ALL. (PERRIS), *Vicia sepium* L. (ROUGET, HOFFMANN), *Vicia faba* L. (DESBRUCHERS), *Vicia sativa* L. (HOFFMANN), *Vicia orobus* D. C. (DUPREZ !), *Pisum arvense* L. (KALTENBACH, CHEVALIER).

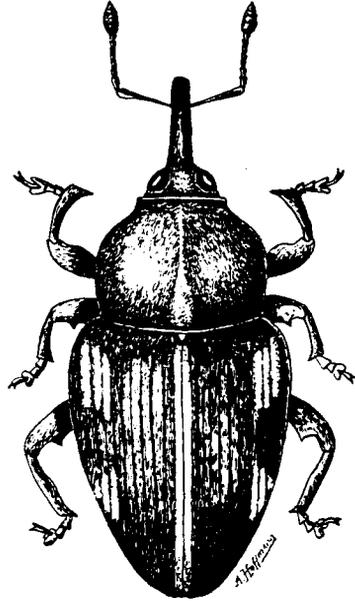


FIG. 600. — *Tychius quinquepunctatus* L.

La ponte a lieu en mai-juin, dans l'ovaire des fleurs. La nymphose s'effectue dans le sol, dans une petite loge de terre. L'adulte éclôt en juillet-août et hiberne (A. HOFFMANN).

Biologie : GRANDI (*Boll. Lab. Zool. Portici*, X, 1916, p. 103-119, figs.).

Toute la France ; assez commun, surtout dans les sols calcaires ; nul en Corse. La v. *quadrifasciatus* répandue partout avec la forme typique. La v. *inapicalis*, très rare en France : Seine-et-Marne : Fontainebleau (BONNAIRE !). — Oise : Vieux-Moulins (coll. MAGNIN !). La v. *ininterruptus*, peu commune ; Seine-et-Oise : Poissy (BEDEL) ; Garches (HOFFMANN). — Pyrénées-Orientales : Amélie-les-Bains (coll. LÉVEILLÉ !).

Europe, Sibérie, Algérie.

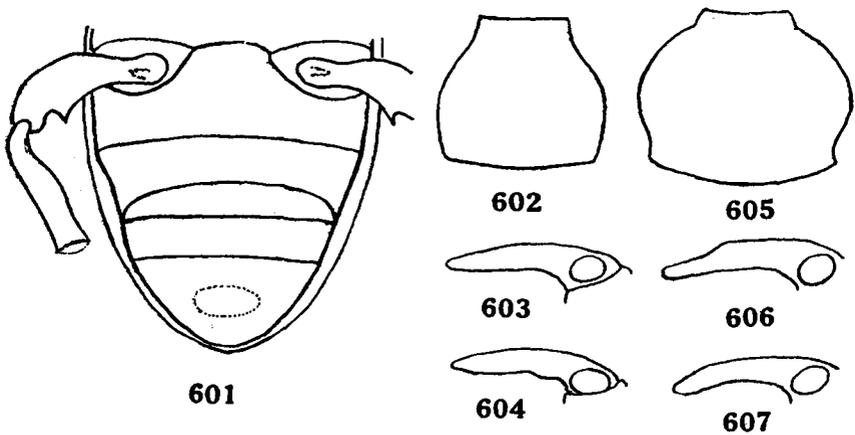


FIG. 601 à 607. — 601. Abdomen de *Tychius quinquepunctatus* L. ; — 602. Prothorax de *Tychius irregularis* FAUST ; — 603. Rostre femelle du même ; — 604. Rostre mâle du même ; — 605. Prothorax de *T. quinquepunctatus* ; — 606. Rostre femelle du même ; — 607. Rostre mâle du même.

2. *Tychius irregularis* FAUST, 1890, Oefv. Finka Förh., XXXII, p. 93. — *Fagniezi* HOFFM., 1936, Bull. Soc. ent. Fr., p. 101, figs. — FRANZ, Arbeiten über morphologische und taxon. Ent., 1919. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 4 mm. Oblong, noir, fortement convexe ; le revêtement dorsal d'aspect soyeux, très serré, formé de squamules linéaires blanchâtres ou gris doré ; le prothorax ordinairement un peu plus foncé sur le disque, avec une bande médiane blanche, large, entière, atteignant le sommet ; les élytres ornés d'une bande suturale claire atteignant la base ; les interstries 2, 3, 4 d'un roux doré pâle ou d'un gris à peine doré, le reste des bords latéraux d'un blanc-argenté ou d'un gris flave ; plus rarement les interstries 6 et 8 (sauf en avant) de même coloration que les 2, 3, 4 ; le rostre (au sommet), les antennes, les tibias et les tarses roux. Dessous squamulé comme chez l'espèce précédente. Rostre de forme et de longueur peu

différentes dans les deux sexes, régulièrement atténué (vu de profil) et nullement aplati en dessus vers le sommet. Yeux convexes. Prothorax transversal, modérément arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur en arrière du milieu. Élytres conformés comme chez le précédent ; stries indistinctes (sauf vers l'apex), masquées par la vestiture. Métafémurs et mésosfémurs dentés, profémurs avec une dent obsolète ; ongles appendiculés.

Mâle : Profémurs frangés de squamules blanches ; rostre à peine moins long que celui de la femelle.

Espèce rare en France, vivant sur *Vicia tenuifolia* ROTH. (Ch. FAGNIEZ !). Type du *Fagniezi* : Vaucluse : La Bonde, juin 1935, en nombre (Ch. FAGNIEZ). — Gard : St-Gilles-du-Gard (THÉROND).

Type de *irregularis* : Russie méridionale.

OBSERVATION. — La réunion de *T. Fagniezi* au *T. irregularis* est établie, ici, sur la foi de FRANZ, qui a comparé le type de FAUST avec un *Fagniezi* (que je n'ai pas contrôlé) communiqué par M. THÉROND. Ajoutons que *T. iwatensis* KÔNO, *I. Mats.*, 1930, du Japon, devra être réuni à cette espèce, laquelle possède ainsi, une aire de dispersion singulièrement étendue.

3. **Tychius venustus** FABRICIUS, 1791, Mantissa Ins., I, p. 148. — *albo-lineatus* ZIEGL., 1836, in Dejean, Cat. Col., éd. 3, p. 304. — *bivittatus* MARSH., 1802, Ent. Brit., I, p. 281. — *nervosus* MARSH., l. c., p. 282. — *parallelus* OLIVIER, 1807, Ent., V, p. 209. — *pegaso* HERBST, Nat. Ins. Käf., VI, 1795, p. 103. — *vernalis* REICH., 1797, Mant. Ins., p. 8. — *v. genistaecola* CHEVR., 1866, Mag. Zool., p. 29. — *v. icosiensis* PEYERIMHOFF, Ann. Soc. ent. Fr., 1919, p. 243. — *v. pseudogenistae* PENECKE, 1922, Kol. Rundsch., X, p. 23. — *genistae* auct, BEDEL, etc. (non BOH.). — HUSTACHE, 1931, p. 1019. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,5-4 mm. Ovale-oblong, noir, convexe ; la vestiture dorsale brune, formée de squamules étroites linéaires, avec un dessin blanchâtre composé de squamules nettement plus larges, oblongues, plus ou moins acuminées, formant, sur le prothorax, trois bandes claires (la médiane séparée des latérales par une bande brune ou fauve) ; sur les élytres,

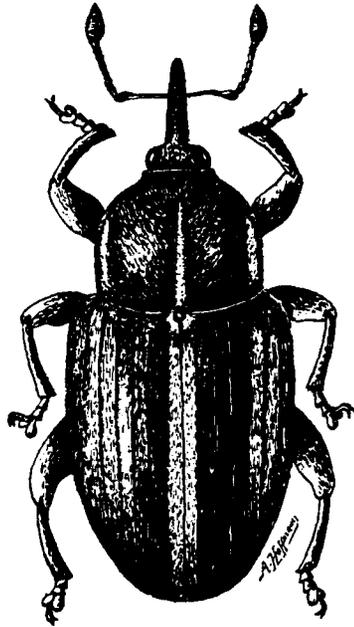


FIG. 608. — *Tychius venustus* F.

une bande suturale et des bandes sur les interstries 5, 7 ou 5, 6, 7 et parfois, partiellement, en avant, sur l'interstrie 3 ; les stries avec de fines squamules piliformes blanches ; la base des antennes, les tibias et les tarses ferrugineux ou brun-de-poix. Dessous couvert de squamules blanches, oblongues, serrées. Rostre noir (parfois roux au sommet), arqué, subulé et luisant en avant ; celui du mâle un peu plus court que la tête et le prothorax réunis, squamulé sur sa moitié inférieure ; chez la femelle, plus long, squamulé à la base. Prothorax peu transversal, faiblement arqué latéralement, rétréci arrondi en avant, avec un sillon transversal derrière le bord antérieur, les angles postérieurs presque droits. Élytres plus larges que le prothorax, à épaules saillantes ; les bords latéraux légèrement arqués ; stries fortes ; interstries plans. Pattes robustes ; pro- et mésotarses inermes, métatarses subdentés.

Espèce variable ; les antennes peuvent être entièrement rousses ; les bandes foncées du prothorax et des élytres ont parfois leurs squamules mélangées de squamules blanches, donnant à l'insecte une teinte plus neutre. Certains individus ont la vestiture formant le passage à la variété suivante :

v. **pseudogenistae** PENECKE (*genistae* auct.). Taille oscillant entre 2,5 et 3 mm. ; revêtement du dessus cendré ; les élytres unicolores ; le prothorax avec des bandes dorsales roussâtres ou effacées.

v. **spartii**, nova. — Même taille que la forme typique, d'un brun plus foncé, avec le dessin clair plus blanc, plus tranché ; le prothorax avec seulement une bande médiane blanche, la bande suturale et les interstries 3, 5, 7 de cette même couleur ; les squamules claires pas plus épaisses que les foncées. Rostre moins arqué, plus long, atténué peu à peu vers le sommet. Prothorax un peu sinué en avant, les angles postérieurs plus arrondis. Élytres plus parallèles, plus étroites ; les squamules blanches des stries très apparentes ; les interstries subconvexes.

La larve de la forme typique vit dans les gousses de *Sarothamnus scoparius* L., elle y produit un renflement ovoïde de la grosseur d'une lentille, compliqué parfois d'une déformation du fruit qui s'incurve en arc sur l'un de ses côtés. La métamorphose se fait en terre (abbé PIERRE, HOFFMANN). La ponte a lieu en mai.

L'adulte se rencontre constamment sur cette plante d'avril à septembre (nombreux observateurs) et sur *Genista tinctoria* L. (DEVILLE). La v. *pseudogenistae* vit sur *Genista tinctoria* L. (TEMPÈRE, BEDEL, BRISOUT, MAGNIN) et *Genista sagittalis* L. (DEVILLE). Sa larve, d'après l'abbé PIERRE, 1903, vivrait dans les fruits de *G. tinctoria* L. La v. *spatii* constitue une race biologique remarquable ; elle vit, dans les Alpes-Maritimes, sur *Spartium junceum* L. (HOFFMANN, DUPREZ) (1).

Toute la France ; commun. La v. *pseudogenistae* aussi répandue et souvent dans les mêmes localités que la forme type. La v. *spatii* paraît très rare, Pegomas (A.-M.), vers la fin d'avril.

Toute l'Europe ; Algérie. Non signalé de la Corse.

(1) La v. *icosiensis* PEYER., décrite comme sous-espèce, est une race biologique, vivant, en Algérie, sur *Sarothamnus arboreus* DESF., dont le rostre est plus fin, plus long et plus atténué en avant que chez la forme typique ; les autres caractères sont identiques.

4. **Tychius genistae** BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, 2, p. 301. — PENECKE, Kol. Rundschau, 1922, X, p. 16. — HUSTACHE, 1931, p. 1020. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,5-3 mm. Espèce méconnue et confondue avec la v. *pseudogenistae* de l'espèce précédente. De même taille et de même coloration grise, elle s'en différencie nettement par le corps ovale, les élytres plus courts, visiblement plus arqués latéralement à partir des épaules qui, de ce fait, paraissent moins saillantes, les angles postérieurs du prothorax un peu plus arrondis ; le revêtement dorsal unicolore, d'un gris clair, soyeux, formé de squamules toutes semblables, ovales-oblongues, fortement appliquées ; les stries garnies de poils fins, également gris.

Mœurs inconnues.

Très rare partout. Jura : Les Rousses (Ch. BRISOUT !); Dôle (HUSTACHE). — Doubs : Pontarlier (HOFFMANN).

Suisse ; Genève, type ; Italie centrale (LÉONHARD).

5. **Tychius polylineatus** GERM., 1824, Ins. Sp. novae, I, p. 294. — v. *cervinoaureus* DBR., 1908, Frel., XV, p. 165. — v. *globithorax* DBR., 1873, Ann. Soc. ent. Belg., XVI, p. 99. — v. *lineolatus* DBR., ibid, 1873, p. 100 ; Frel., XV, 1908, p. 152, 158, 170 (err : *lineatulus*). — HUSTACHE, 1931, p. 1011. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,5-3,5 mm. Oblong, convexe, noir, le dessus couvert de squamules brunes, brillantes, linéaires acuminées ou subtronquées, avec un dessin blanc formé de squamules semblables, sauf celles de la suture qui sont un peu plus larges et tronquées ; ce dessin composé d'une bande médiane prothoracique, d'une bande suturale sur les élytres et de bandes plus étroites plus ou moins nettes sur les interstries impairs ; l'écusson blanc ; les antennes (massue brune exceptée), les tibias, les tarsi et le sommet du rostre ferrugineux. Dessous du corps avec des squamules blanches, ovales, serrées. Rostre faiblement courbé, plus court (mâle) ou à peine aussi long (femelle) que le prothorax, légèrement (mâle) un peu plus fortement et plus longuement aminci (femelle) au sommet qui est glabre et luisant dans les deux sexes. Antennes antémédianes, fortement pubescentes. Prothorax transversal, fortement arrondi latéralement, à peine moins large que les élytres, brièvement resserré derrière le bord antérieur, rétréci en arrière, les angles postérieurs obtus. Élytres assez larges, parallèles vers le milieu des côtés qui sont légèrement convergents en arrière ; stries visibles, ponctuées, munies de poils fins, courts, couchés ; interstries larges et plans. Métafémurs obsolètement dentés.

Deux variétés se rencontrent avec la forme type.

v. *globithorax* DBR.. — Dessus unicolore, d'un roux fauve un peu doré ; le prothorax et les élytres avec une bande médiane d'un blanc pur ; les squamules élytrales un peu plus larges que chez la forme typique.

v. *lineolatus* DBR.. — Revêtement dorsal cendré ou jaune de laiton ; les bandes claires peu nettes.

La larve vit dans les capitules de nombreuses espèces de Trèfle, provoquant l'avortement de la corolle et l'hypertrophie du calice qui se gonfle plus ou moins fortement. Des observations ont été faites sur *Trifolium medium* L. et *T. pratense* L. (ROSS, *Ent. Blätt.*, 1917, p. 57) ; sur *T. striatum* L. (CECCONI, 1902). Des attaques peuvent également se faire sur l'extrémité des rameaux et produire une cécidie des bourgeons sur *T. arvense* L. (LIEBEL, 1886, C. MARSCHAL et CHATEAU, 1906, etc.). L'espèce vit encore sur *T. aureum* POLL. et *T. agrarium* L. (SCHMIDT, 1909, DIETRICH, 1911, ROSS., 1911), sur *T. alpestre* L. (L. DALLA TORRE, 1895), sur *T. subterraneum* L. (TROTTER et CECCONI, 1906). — La métamorphose s'effectue dans l'intérieur de la galle.

Presque toute la France ; assez rare. Pas-de-Calais. — Somme. — Seine-et-Oise !. — Seine-et-Marne. — Yonne !. — Eure-et-Loir. — Calvados. — Haute-Marne. — Mayenne !. — Finistère !. — Loiret. — Allier. — Jura. — Drôme !. — Isère !. — Rhône. — Alpes-Maritimes !. — Var. — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône. — Pyrénées-Orientales !. — Hautes-Pyrénées. — Aude. — Ariège !. — Gironde.

Europe centrale et méridionale ; Suède ; Angleterre, Suisse ; Rhénanie.

6. *Tychius Schneideri* HERBST, 1795, *Natursyst. Ins.*, Käf., VI, p. 268. — *lineatellus* STEPHENS, 1831, *Ill. Brit. Ent.*, Mand., IV, p. 57. — *lineatulus* BOH., 1843, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VII, 2, p. 311. — HUSTACHE, 1931, p. 1012. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,5 mm. Corps oblong, peu convexe, moins robuste que le précédent, l'arrière-corps plus étroit, plus parallèle ; le revêtement dorsal d'un gris ou d'un brun doré, à reflet plus ou moins métallique, ordinairement plus foncé sur le disque du prothorax ; les squamules linéaires plus larges sur la suture ; le prothorax orné de trois bandes blanches bien tranchées, la suture élytrale (l'écusson compris), les interstries 3, 5, 7, le front et la base du rostre d'un blanc pur ; les antennes (massue foncée exceptée), les tibias, les tarsi et le sommet du rostre roux, les fémurs noirâtres ou ferrugineux ; dessous du corps à squamules linéaires, blanches, serrées. Rostre peu arqué, squamulé jusqu'à l'insertion antennaire, brillant, en avant dans les deux sexes ; chez le mâle plus court que le prothorax, brièvement et médiocrement aminci au sommet ; chez la femelle égal au prothorax, un peu plus fortement et plus longuement atténué vers l'extrémité. Prothorax transversal, peu arrondi sur les côtés, non brusquement rétréci en avant, finement étranglé derrière le bord antérieur, aussi large, dans son milieu, que la base des élytres ; ceux-ci à stries fortes, ponctuées, portant, dans le fond, de fines squamules, piliformes, grises, courtes, tronquées. Métafémurs obsolètement dentés.

v. *Poussiellguei*, nova. — Revêtement dorsal entièrement d'un gris clair, sans bandes plus pâles sur le prothorax ou les élytres : les squamules oblongues, plus larges ; les pattes et les antennes (massue comprise) entièrement rousses.

La larve vit dans les gousses d'*Anthyllis vulneraria* L., de mai à juillet ; la nymphose a lieu en terre (JACQUET, *l'Échange*, 1887, p. 2). L'adulte se

trouve sur la plante, depuis la fin d'avril jusqu'en septembre (SCHIÖDTE, ROUGET, JACQUET, MAGNIN, LANDÈS, HUSTACHE, HOFFMANN).

Presque toute la France ; particulièrement dans les sols calcaires et chauds ; plaines et régions montagneuses jusqu'à 1600 m. ; assez rare. Manque en Bretagne, dans le Massif Central et la Gironde.

La v. *Poussielguei* : Isère : Pariset, en mai (POUSSELGUE).

Europe centrale ; Rhénanie ; Belgique ; Suisse ; Italie du nord.

7. *Tychius elegantulus* Ch. BRISOUT, 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 774. — HUSTACHE, 1931, p. 1013. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2-2,5 mm. De forme à peu près analogue à *Schneideri* ; les élytres plus convexes en arrière. Téguments bruns, avec des squamules dorsales linéaires, acuminées, un peu soulevées (sauf celles des taches basales du prothorax et de la bande suturale blanches, bien plus larges, oblongues et très serrées) ; la vestiture foncière d'un brun ou d'un gris dorés ; le dessin blanc comprenant, sur le front, une large tache ; sur le prothorax, une bande médiane élargie à la base et une grande tache sur les angles postérieurs ; sur les élytres, une bande suturale, en outre, les interstries plus ou moins ou tous entièrement blanchâtres ou seulement les interstries 5 à 9 de cette couleur (dans ce dernier cas les interstries 2, 3, 4 sont bruns) ; les squamules des interstries disposées sur 1-2 rangs ; le rostre, en avant, les pattes et les antennes, entièrement d'un roux clair ; les pattes densément squamulées de blanc. Dessous couvert de squamules serrées, ovales, blanches. Rostre moins long que le prothorax (vu de profil), à peine courbé, épais, progressivement aminci en avant, squamulé jusqu'à l'insertion antenneaire, sa partie apicale dénudée, rousse. Funicule à 2^e article conique, un peu plus long qu'épais, les suivants courts et serrés. Prothorax transversal, un peu plus arrondi latéralement que chez *Schneideri*. Stries élytrales bien distinctes, ponctuées, munies d'un rang de poils blancs, courts, appliqués. Métafémurs inermes.

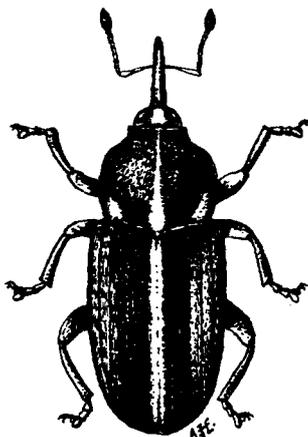


FIG. 609. — *Tychius elegantulus* Ch. BRIS.

La larve vit dans les fruits d'*Hypocrepis comosa* L. ; y produisant une petite excroissance d'un vert pâle dont la couleur subsiste même lorsque la couleur générale devient brunâtre. La ponte a lieu à partir du début de mai et se prolonge jusqu'au 20 juin, dans la région parisienne. La métamorphose se fait dans l'intérieur de la tumeur. L'adulte éclôt vers la fin de juillet et la première quinzaine d'août (HOFFMANN).

Presque toute la France, sauf dans les régions du nord. Plaines et régions

collinaires ; terrains chauds et surtout calcaires. Midi, Centre, sud de Paris ; Seine-et-Oise : Bouray, localité typique. Rare ailleurs. Signalé de l'Aube, de la Seine-Inférieure, la Charente-Maritime, la Gironde. Manque en Bretagne.

Espagne ; Algérie ; Maroc !.

Subsp. *immaculicollis* DBR., 1908, Frel., XV, p. 168.

Décrite comme espèce propre. — Revêtement dorsal subconcolore, brun, brun doré, ou cendré ; massue des antennes et parfois les derniers articles du funicule noirâtres. Prothorax dépourvu de tache blanche de chaque côté de la base.

La ssp. *immaculicollis*, se trouve dans le Gard : Les Angles, type ; dans les Bouches-du-Rhône : Esterzargues (CHOBAUT) ; la Haute-Vienne : Verneuil-sur-Vienne, en juillet, sur *Coronilla varia* L. (HOFFMANN).

Cette forme, qu'il ne faut pas confondre avec les exemplaires de coloration pâle de l'espèce, est sans doute une race biologique, car elle s'observe dans les stations dépourvues de la plante nourricière habituelle. On la rencontre le plus souvent isolément ; nous ne l'avons pas vue parmi les nombreux spécimens de la localité classique des environs de Paris, provenant de nos chasses, ni dans les collections BEDEL, BRISOUT, MAGNIN, LÉVEILLÉ, GRENIER, BONNAIRE, etc.

Elle ne peut être confondue avec *T. elegans*, dont la disposition (et les dimensions) des squamules élytrales est différente, le rostre bien moins subulé en avant est identique d'ailleurs à celui de *elegantulus* typique.

8. ***Tychius elegans*** DESBROCHERS, 1896, Le Frelon, V, p. 61 ; *ibid.*, VII, 1898, p. 25. — FRANZ, l. c. (Monographie).

Long. : 2-2,5 mm. Ressemble beaucoup à *T. elegantulus*, dont il a tout à fait la taille, la forme et la coloration. Il s'en distingue aisément par le prothorax dépourvu de taches latéro-basales, la bande suturale claire des élytres formée de squamules à peine différentes de celles des interstries adjacentes, les squamules dorsales appliquées, disposées en 2-3 rangs par interstrie, celles des stries à peine plus fines, le front non maculé de blanc, les antennes ordinairement noirâtres au sommet ; le rostre moins robuste, plus fortement et plus brusquement subulé en avant ; les yeux plus convexes ; le prothorax plus rétréci arrondi latéralement à la base ; les stries paraissant encore plus distinctes. Métafémurs inermes. Pattes nettement plus robustes. Aussi variable de coloration que le précédent, la vestiture foncière d'un brun doré ou d'un jaune de laiton.

Mœurs inconnues.

Méconnu et très rare en France : Gard : Nîmes, Pont-du-Gard (THÉRON !) ; Aigues-Mortes (*idem*). — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence (D^r GRENIER !). — Vaucluse : St-Saturnin, 2-VII.1949 (A. HOFFMANN).

Espagne, type (La FUENTE). Tunisie : Haidra (D^r NORMAND !)

OBSERVATION. — Cette espèce pourrait être confondue avec *T. Bremondi* HOFFM., du Maroc et de l'Andorre, que nous avons fait figurer au Tableau des espèces avec les caractères propres à le distinguer de celle-ci. *T. elegans* a été signalé de notre faune par FRANZ (Monographie des *Tychiini* paléarctiques).

9. *Tychius lineatulus* STEPHENS, 1831, Ill. Brit. Ent., IV, p. 57 (non BOH.). — *Schneideri* GYLL. 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 406 (non HERBST). — v. *dispar* DESBR., Frel., 1908, p. 169. — *arietatus* TOURNIER, 1873, Ann. Soc. ent. Fr., p. 463. — HUSTACHE, 1931, p. 1014. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,5-2,7 mm. Oblong, convexe, noir ou brun ; revêtu, en dessus d'une fine pubescence squamuleuse, couchée, d'un gris cendré un peu soyeux ou d'un gris un peu cuivreux, ne masquant pas les téguments ; le prothorax avec une fine bande médiane plus claire, plus ou moins nette, et les élytres ornés, sur la suture, d'une bande blanche entière (écusson y inclus), bien tranchée, formée de squamules oblongues, serrées ; parfois les interstries impairs à pubescence plus dense que sur les pairs, et formant des lignes claires assez distinctes ; le rostre (au sommet), la base des antennes et souvent le funicule (non la massue), les tibias et les tarsi ferrugineux ; les fémurs noirâtres ou d'un brun-de-poix. Dessous à squamules blanches, plus larges et plus serrées sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen. Rostre (sauf l'extrême sommet rougeâtre) noir, plus court que le prothorax, coudé à la base, presque droit sur le reste de sa longueur, épais, faiblement et graduellement aminci vers l'extrémité à partir de sa base, pubescent de gris sur sa moitié inférieure jusque sur le front et sans ligne de démarcation, le sommet dénudé. Yeux peu convexes. Prothorax médiocrement transversal ; régulièrement mais peu fortement arqué sur les côtés, les angles postérieurs obtus. Élytres trapus, à épaules fuyantes, les bords latéraux un peu arqués dès la base ; stries fines, ponctuées, pubescentes ; interstries larges et plans. Pattes robustes, finement pubescentes. Métafémurs inermes.

Parfois le lobe basal du prothorax et les épaules sont assez densément squamulés de blanc ; les pattes peuvent être entièrement rousses.

Mâle : Rostre (vu de profil) moins visiblement aminci en avant.

L'adulte se rencontre sur les Trèfles, notamment sur *Trifolium medium* L. (H. BRISOUT, BEDEL) ; *T. fragiferum* L. (HOFFMANN) ; *T. pratense* L., en Angleterre (EDWARDS) ; *T. montanum* L., dans les Karpathes (PENECHE).

Plaines et montagnes jusqu'à la zone subalpine. Assez rare.

Régions du Nord et de l'Est ; Picardie ; Champagne, Ile de France, Normandie ; Bourgogne ; Limousin ! ; parties montagneuses de l'Isère, la Drôme, les Alpes-Maritimes, les Htes-Pyrénées ; Lot-et-Garonne ; Tarn ; Rousillon.

Non signalé de l'Ouest. Répartition géographique à compléter.

Europe moyenne. Angleterre.

OBSERVATION. — La v. *dispar* DBR. est décrite sur un exemplaire d'Algérie, dont les élytres sont nettement plus arqués latéralement que chez la forme typique. Il s'agit d'une simple variation individuelle.

10. *Tychius rufipennis* Ch. BRISOUT, 1862, Ann. Soc. ent. Fr., II, p. 775. — HUSTACHE, 1931, p. 1015. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2-2,5 mm. Oblong, peu convexe, brun ; le prothorax noirâtre, les élytres d'un brun-rouge uniforme, rarement rembrunis à leur base ; la vestiture dorsale ne masquant pas les téguments, formée d'une pubes-

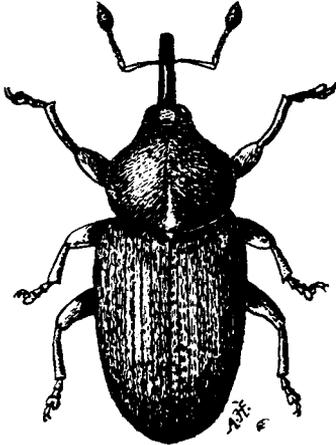


FIG. 610. — *Tychius rufipennis* Ch. BRIS.

cence couchée, d'un gris-cendré sur les élytres, cuivreuse et plus serrée sur le prothorax, sans trace de dessin quelconque ; l'écusson, seul, à tomentosité blanche ; le sommet du rostre, la base des antennes et les pattes (entièrement) ferrugineux clair. Dessous du corps avec des squamules claires, oblongues, peu serrées, sauf sur les côtés. Rostre plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax, légèrement courbé, graduellement et faiblement aminci de la base au sommet, ponctué-strié à la base. Yeux presque effacés. Prothorax transversal, fortement et subanguleusement arrondi sur le milieu des côtés, brièvement contracté en avant, la base

largement curviligne. Élytres un peu plus larges que le prothorax, présentant deux formes se montrant indifféremment dans les deux sexes ; les côtés tantôt visiblement rétrécis d'avant en arrière à partir des épaules, leur plus grande largeur à la base, tantôt parallèles, les élytres paraissant plus oblongs à épaules plus marquées ; stries fines, ponctuées, squamules fines, concolores ; interstries larges, plans, finement rugueux. Pattes assez grêles, à pubescence légère. Métafémurs mutiques.

Chez certains spécimens bien frais, le sommet de la suture et le calus huméral sont couverts de squamules serrées, plus claires.

L'adulte vit sur *Melilotus alba* LAM. (HOFFMANN, *Miscell. Ent.*, 1929, XXXII, p. 7) et peut-être sur *Trifolium arvense* L. (TEMPÈRE).

Très rare espèce, facile à reconnaître à ses élytres rouges et son prothorax noir.

France méridionale ; remonte jusque dans le Limousin.

Pyrénées-Orientales : Collioure, type (coll. GRENIER !); Port-Vendres (NORMAND). — Provence (REY !). — Gard : Mt Aigoual (THÉROND). — Gironde (TEMPÈRE). — Haute-Vienne : L'Aumônerie, six individus, en battant des Mélilots blancs, début de juin (HOFFMANN).

Italie ; Bulgarie ; Roumanie ; Algérie.

11. ***Tychius Grenieri*** Ch. BRISOUT, 1861, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 605. — *maculosus* STIERLIN, 1894, *Mitt. Schweiz. ent. Ges.*, IX, p. 122. — HUSTACHE, 1931, p. 1015. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 433.

Long. : 2,8-3,5 mm. Oblong, brun rougeâtre ; la vestiture dorsale

dense, mate ou soyeuse, formée de fines squamules linéaires, appliquées, d'un brun-jaune ou d'un cendré plus ou moins jaunâtre, ordinairement parsemée, sur le prothorax et les élytres, de squamules blanches ou flaves, grandes, ovales, subconcaves, assez caduques, tantôt éparses sur les élytres, tantôt plus ou moins alignées et plus serrées le long des interstries ; la suture élytrale, recouverte de squamules semblables, mais jaunes ou concolores, denses, formant une bande entière ou interrompue ; les stries pourvues de petites squamules linéaires blanchâtres ; l'écusson tomenteux, blanc ; le prothorax orné d'une bande latérale mal délimitée et d'une tache antéscutellaire claires, cette dernière précédée ou non d'une ligne médiane obsolète de même couleur ; le rostre (en avant), les antennes, les tibias et les tarseux roux. Dessous couvert densément d'une couche de squamules blanches et oblongues. Rostre subégale (mâle) ou égale (femelle) au prothorax, faiblement arqué, très épais à la base, progressivement et fortement aminci à l'extrémité à partir de l'insertion antennaire (mâle), plus fin, presque droit après la base et plus fortement aminci (subulé) au sommet (femelle). Yeux saillants. Prothorax peu transversal, assez arrondi latéralement, rétréci et resserré en avant, moins rétréci en arrière, avec les angles postérieurs presque droits. Élytres oblongs à bords subparallèles dans leurs deux premiers tiers, les épaules assez saillantes ; les stries fines, les interstries plans. Métafémurs inermes ou obtusément dentés.

Mâle : Protibias armés d'une dent aiguë au milieu de leur tranche interne. — Femelle : Protibias simples ou faiblement épaissis en dedans vers le milieu.

Les exemplaires français ont les squamules dorsales moins strictement appliquées que ceux du Nord africain. La massue antennaire est parfois obscurcie et les fémurs peuvent être ferrugineux.

Vit dans les Alpes-Maritimes, sur *Astragalus purpureus* LAMK. ! ; dans le Vaucluse et le Gard, sur *Astragalus hamosus* L. (FAGNIEZ !, THÉRON !). Mai à juillet.

Répandu, bien qu'assez rare, dans les régions chaudes du Midi ; remonte très rarement dans le Limousin et le Lot.

Bouches-du-Rhône : Aix, types (coll. GRENIER ! et ABEILLE) ; Ste-Baume. — Alpes-Maritimes : Juan-les-Pins ; Biot !. — Var : Brignoles ! ; — Vaucluse : La Bonde ; Avignon ; Apt, etc. — Gard : Les Angles, près Nîmes ; Mt Aigoual. — Pyrénées-Orientales : Rivesaltes ; Banyuls. — Aude : Béziers. — Gironde : St-Médard Eyrans (LABORDERIE, cité par HUSTACHE). — Hte-Vienne : Veyrac !. — Lot : Figeac (A. HOFFMANN).

Espagne ; Sicile ; Dalmatie ; Algérie et Tunisie.

12. *Tychius tridentinus* PENECKE 1922, Kol. Rundschau, X, p. 6. — *alpinus* HUST., 1926, Ann. Soc. ent. Fr., p. 318 ; Bull. Soc. ent. Fr., 1934, p. 240. — v. *afflictus* ; HUST., 1936, Bull. Soc. ent. Fr., p. 143 (nom. nov.) pour *gallo-provincialis* ; HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1936, p. 104

(non HUST.). — H. FRANZ., Arbeit. morph. taxon. Ent., IX, 1922, p. 130 (1).

Long. : 2,7-3,5 mm. Oblong, peu convexe, noir ou brun ; les élytres souvent rougeâtres ; le revêtement dorsal dense, mat, parfois un peu soyeux, composé de squamules linéaires d'un cendré flave ou d'un brun jaunâtre, mêlées de squamules blanches non ou à peine impressionnées ; le prothorax avec trois bandes claires, la médiane étroite ; les élytres ornés, sur la suture d'une bande de squamules blanches très serrées et ordinairement de squamules blanches plus nombreuses, sur les inter-

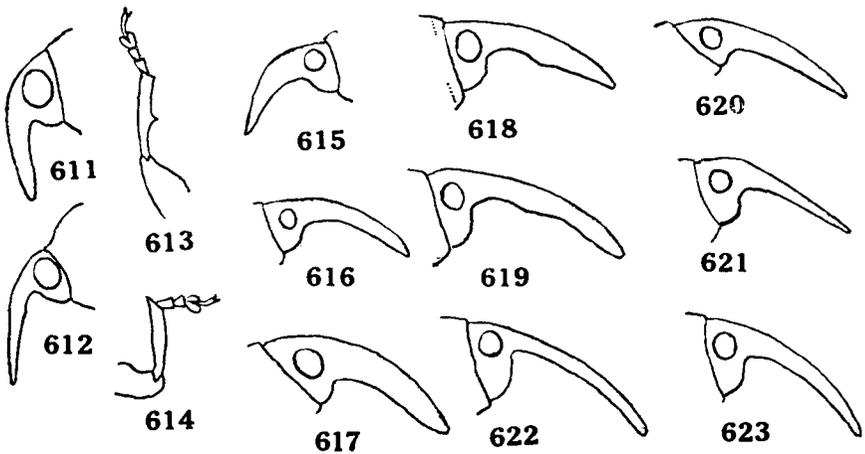


FIG. 611 à 623. — 611. Rostre mâle chez *Tychius Grenieri* BRIS. ; — 612. id. femelle du même ; — 613. Patte antérieure mâle du même ; — 614. id. femelle du même ; — 615. Rostre mâle chez *T. crassirostris* KIRSCH ; — 616. id. femelle du même ; — 617. Rostre mâle chez *T. nemausensis* HOFFM. ; — 618. Rostre mâle chez *T. galloprovincialis* HUST. ; — 619. id. femelle du même ; — 620. Rostre mâle chez *T. tridentinus* PENK ; — 621. Rostre femelle du même ; — 622. Rostre femelle chez *T. cinnamomeus* ROSENH. ; 623. id. mâle du même.

stries latéraux que sur les 2, 3, 4 qui portent, en majeure partie, des squamules étroites et plus foncées ; les stries élytrales munies de poils fins, courts, couchés ; le rostre (en entier ou en partie), les antennes et les pattes ferrugineux ou roux. Dessous couvert de squamules blanches, serrées, ovalaires ou oblongues. Rostre plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax, sa partie apicale, depuis l'insertion antennaire, dénudée, luisante, presque lisse ; non renflé en dessous ; chez le mâle

(1) *T. longulus* DBR., Ann. Soc. ent. Belg., 1873 (*longiusculus* TOURN., Ann. Soc. ent. Fr., 1873), de Russie méridionale, est évidemment apparenté à *T. tridentinus*. Toutefois, *longulus* a le rostre plus court et plus brusquement atténué vers le sommet, dans les deux sexes ; le prothorax plus étroit, les élytres plus rétrécis en arrière, les squamules bien plus fortement impressionnées, notamment celles des côtés.

presque droit, atténué au sommet à partir du quart apical ; chez la femelle, droit, aminci à partir du tiers basal. Antennes antémédianes. Yeux convexes. Prothorax peu transversal, les côtés médians un peu arrondis ou presque droits ; fortement rétréci en avant, faiblement en arrière, les angles postérieurs obtus. Élytres à calus huméral assez saillant, à bords latéraux subparallèles jusqu'au milieu, rétrécis en ogive au sommet ; interstries plans, plus larges que les stries qui sont fines. Métafémurs dentés.

Mâle : Éperon apical interne des métatibias subtronqué. — Femelle : Segment anal avec une assez large impression.

La variabilité du revêtement est subordonnée à la proportion des squamules blanches, plus larges, mélangées aux squamules foncées, plus étroites. Certains insectes paraissent entièrement de couleur cendrée, d'autres sont ornés de bandes bien tranchées, sur les élytres. Parfois, les squamules sont plus fortement appliquées, ou bien des squamules étroites, plus relevées, s'observent, alignées sur un rang par interstrie (v. *alpinus* HUST.), mais ce caractère se retrouve isolément chez plusieurs spécimens typiques du Vaucluse. Ça et là se rencontrent des individus à vestiture brillante, surtout sur le prothorax. La plupart des spécimens français ont les squamules dorsales plus serrées et le dessin plus foncé (v. *afflictus*), mais cette différence n'est pas constante.

La larve vit en Provence, dans les gousses de *Astragalus monspessulanus* L., sans provoquer de déformation apparente. La transformation se fait en terre, vers la fin de juillet (HOFFMANN). L'adulte se trouve sur cette plante (FAGNIEZ, CHOBOUT, GIRAUD, TEMPÈRE, HOFFMANN) ; dans les Alpes, sur *Astragalus aristatus* L'HÉRIT. (HUSTACHE).

Plaines et montagnes, s'élève jusqu'à la zone subalpine. — Mai-août.

Répandu et assez abondant dans diverses localités méridionales. Vaucluse : La Bonde, type de *T. afflictus* (FAGNIEZ !) ; Avignon (CHOBOUT). — Isère : La Grave (AGNUS). — Hte-Alpes : Névache, alt. 1600-1800 m., type de *T. alpinus* (HUSTACHE). — Hte-Savoie : La Chambre (GUÉDEL). — Alpes-Maritimes : La Bastide, à la limite du Haut-Var (HOFFMANN) ; col d'Anelles (HUSTACHE). — Gard : Nîmes (THÉRON). — Hautes-Pyrénées : Gavarnie, 1300 m. alt. (GIRAUD, TEMPÈRE). — Charente-Maritime : falaises de Meschers (TEMPÈRE).

Autriche ; Tyrol du sud : Rovereto, types de *T. tridentinus* (GANGLBAUER).

13. ***Tychius gallo-provincialis*** HUST., 1924, Bull. Soc. ent. Fr., p. 247. — *vauclusianus* HOFFM., Bull. Soc. ent. Fr., 1936, p. 104. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 4-4,2 mm. Ressemble superficiellement au précédent par la coloration du corps et de la vestiture, la forme et la disposition des squamules dorsales. S'en éloigne par les différences suivantes : Taille plus forte, plus massive, la largeur aux épaules atteignant 2 mm. (1,2-1,5 mm. chez *tridentinus*) ; les squamules foncées, plus étroites, les squamules blanches les plus grandes fortement impressionnées, concaves ; les interstries impairs distinctement plus clairs ; le rostre noir ou brun, parfois ferrugineux à son extrême sommet, la partie apicale, à partir de l'insertion

antennaire dénudée, mais mate et densément ponctuée, celui du mâle assez régulièrement courbé et à peine atténué à l'extrémité, celui de la femelle régulièrement courbé, subcylindrique, nullement atténué en avant ; les antennes insérées vers le tiers apical (mâle) ou vers le milieu (femelle) du rostre ; les interstries subconvexes. Métafémurs dentés.

Mâle : Mucron apical interne des métatibias aigu. — Femelle : segment anal avec une impression transversale très étroite.

Vit sur *Astragalus monspessulanus* L., souvent en compagnie du précédent (Ch. FAGNIEZ).

Espèce paraissant spéciale à la France. Provence : assez rare ; remonte jusqu'à la région dauphinoise.

Vaucluse : La Bonde (FAGNIEZ, HUSTACHE). — Gard : environs de Nîmes (THÉRON). — Alpes-Maritimes : la Bastide ; au pied du Mont Lachens (HOFFMANN). — Isère : près Grenoble (POUSSIÉLÈVE).

14. *Tychius nemausensis* A. HOFFM., 1939, Bull. Soc. ent. Fr., p. 81. Long. : 3,5-4 mm. Espèce apparentée au précédent, mais avec lequel

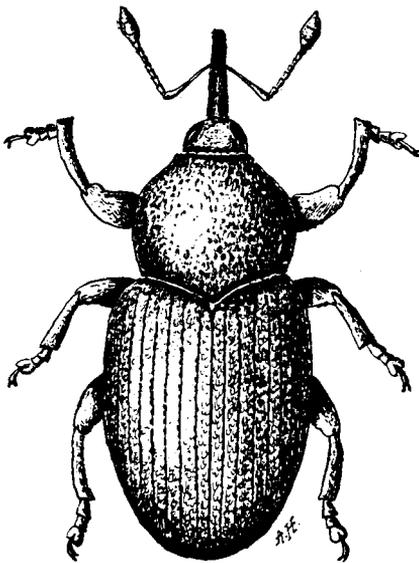


FIG. 624. — *Tychius nemausensis* HOFFM.

elle ne saurait être confondue. Corps plus épais ; couvert uniformément, en dessus, de squamules gris clair uniforme, sans trace de bandes ou dessins quelconques ; les squamules de deux sortes, les unes elliptiques, multistriées, les autres, plus nombreuses, oblongues, impressionnées fortement, imbriquées et sérialement disposées sur les interstries élytraux ; les antennes, les pattes et le rostre colorés de même. Rostre peu différent de longueur dans les deux sexes, bien plus robuste, notamment chez la femelle, plus nettement atténué au sommet chez le mâle ; faiblement arqué. Yeux plats (mâle), presque effacés (femelle). Stries des élytres oblitérées par le revêtement ; interstries sub-

plans. Prothorax plus arrondi-rétréci en avant. Métafémurs inermes ; onychium plus court ; ongles plus épais. Segment anal de la femelle muni d'une fossette transverse.

Le rostre, chez le mâle, est presque droit sur ses deux tiers postérieurs, puis un peu courbé jusqu'au sommet, plus épais que chez le précédent du même sexe, sans enflure en dessous au niveau de l'insertion antennaire.

Capturé sur *Astragalus monspessulanus* L., vers la fin mai ; Gard : environs de Nîmes (THÉRON). — Rare.

15. **Tychius longiclava** HUST., 1937, Bull. Soc. ent. Fr., p. 301 ; 1938, p. 228.

Long. : 3,5 mm. Oblong, convexe, noir ; le revêtement dorsal dense, d'un cendré-argenté ou jaunâtre avec un léger reflet soyeux, composé de squamules allongées, lancéolées, plus serrées sur la suture élytrale où elles forment une bande blanche plus ou moins distincte ; celles des stries plus fines peu différenciées ; les antennes, les pattes et le rostre roux ferrugineux. Dessous à squamules blanches, ovales, impressionnées, très serrées sur les côtés. Rostre du mâle égal au prothorax, modérément courbé, cylindrique (vu de profil), légèrement aminci en avant, pubescent jusqu'à l'insertion antennaire ; celui de la femelle plus fin, aussi long que la tête et le prothorax, faiblement arqué, légèrement rétréci, aminci, un peu luisant en avant et obsolètement ponctué. Antennes submédianes ; 1^{er} article du funicule subégal aux trois suivants réunis, le 2^e moitié plus long que large, les suivants courts, de même épaisseur ; massue oblongue, acuminée, aussi longue que les quatre articles précédents ensemble. Yeux peu convexes. Prothorax transversal, à côtés peu arqués, légèrement obliques de la base au brusque rétrécissement antérieur, brièvement resserré derrière le bord antérieur, les angles postérieurs obtus. Écusson concolore. Élytres en demi-ovale, à épaules obliques ; les côtés légèrement arqués jusqu'au tiers postérieur ; stries fines, peu visibles ; interstries plans. Pattes robustes ; tarsi larges et courts.

Mâle : Métafémurs obsolètement dentés ; massue antennaire plus épaisse ; segment anal sans impression. — Femelle : métafémurs inermes.

Vit sur *Astragalus aristatus* L'HÉRIT. (HUSTACHE, HOFFMANN).

Alpes-Maritimes : Saint Dalmas-le-Salvage, au col d'Anelles, vers 1800 m. alt., 24 juillet 1926 et 8 juillet 1938 (HUSTACHE). Doit être répandu dans la plupart des massifs montagneux des Alpes-Maritimes. Recueilli en nombre à St-Étienne-de-Tinée, 9-10 juillet 1945. L'insecte se tient au pied de la plante (*Astragalus aristatus*), sur laquelle la larve produit à la base des pétioles, une cécidie uniloculaire oblongue, accompagnée d'atrophie foliaire très caractérisée (A. HOFFMANN, *Rev. Fr. d'Ent.*, XVII, 3, 1950, p. 198).

16. **Tychius funicularis** Ch. BRISOUT, 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 775. — *auripilis* REY, L'Échange, XI, 1895, p. 121. — HUSTACHE, 1931, p. 1017. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Col. Fr., p. 433 ; Cat. Corse, p. 448.

Long. : 2,3-3 mm. Oblong, peu convexe, noir, les élytres à téguments souvent rougeâtres, sauf à leur base ; le revêtement dorsal soyeux, composé de poils squamuleux acuminés, peu serrés, d'un brun cuivreux ou d'un gris argenté, plus épais et plus denses dans les angles du prothorax, sur le calus huméral et sur la suture où ils forment une bande

plus claire souvent obsolète en avant ; l'écusson tomenteux de blanc ; les stries garnies de poils plus fins, couchés, concolores ; les antennes (entièrement ou à la base), le rostre (au sommet), les tibias et les tarses ferrugineux ou roux-clair. Rostre, plus court que le prothorax dans les deux sexes, très épais, à peine arqué, subulé (mâle), à peine moins robuste, arqué, à la base, presque droit ensuite et fortement bien que progressivement subulé jusqu'au sommet (femelle), la partie apicale très courte, rugueuse, brillante. Antennes subapicales. Yeux grands, assez convexes. Prothorax transversal, modérément bien que largement arrondi latéralement, sa plus grande largeur vers le milieu, assez fortement rétréci en avant, les angles postérieurs obtus, presque aussi large que les élytres. Ceux-ci subparallèles, le calus huméral élevé ; stries bien distinctes ; interstries larges, plans. Pattes robustes ; métafémurs inermes ou subdentés.

L'adulte vit en Provence, sur *Vicia Gerardi* ALL. (*incana* VILL.), de juin à juillet (HOFFMANN). — Plaines et régions collinaires.

Répandu dans la région méditerranéenne. Se retrouve dans la Gironde où il est rare. Signalé de Lyon (REY).

Bouches-du-Rhône !. — Var !. — Alpes-Maritimes !. — Vaucluse !. — Gard !. — Hérault !. — Aude. — Gironde : Cambes (GIRAUD) ; bords du Drapt, etc. (TEMPÈRE). — Corse : nombreuses localités.

Espagne ; Italie ; Sardaigne ; Algérie.

OBSERVATION. — On a signalé, chez *funicularis*, une ligne de démarcation du front et du vertex, due à la différence de grandeur des squamules de ces deux parties. Ce caractère donné pour séparer cette espèce de *bicolor* est instable et apparaît plutôt comme une source de confusion dans la reconnaissance des deux insectes.

17. **Tychius bicolor** Ch. BRISOUT, 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 772. — v. *subpilosus* DBR., 1908, Frel., XV, p. 181. — *sericellus* FAUST, Deutsche ent. Zeit., 1889. — v. *aureomicans* TOURN., Bull. Soc. ent. Fr., 1873. — *medius* DBR., Frel., 1895. — HUSTACHE, 1931, p. 1017. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 1,5-2,2 mm. Très voisin du précédent et pouvant être confondu avec de petits exemplaires de couleur claire de ce dernier. Comme celui-ci, les téguments élytraux sont plus ou moins rougeâtres, sauf à la base ; le revêtement dorsal plus dense sur le prothorax, formé de poils squamuleux semblables, soyeux, jaunâtres ou blancs, fortement appliqués ; la suture élytrale avec une bande blanche, à peine tranchée, composée de squamules oblongues. Se distingue surtout par les pattes (fémurs compris) entièrement rousses, la présence, sur les interstries, de petits poils squamuleux, un peu soulevés, visibles, de profil, au moins en arrière ; les yeux petits, presque effacés ; le rostre plus court que le prothorax, plus grêle, faiblement arqué, progressivement et modérément aminci de la base à l'extrémité (mâle), aussi long que le prothorax, presque droit

à partir de la base et un peu plus atténué (femelle) ; les antennes à insertion plus éloignée du sommet, située environ vers le quart (mâle) ou le tiers (femelle) apical du rostre ; le prothorax et les élytres de même conformation. Métafémurs inermes.

OBSERVATION. — La densité du revêtement est variable, tantôt très dense, masquant les téguments des élytres ainsi que les stries (v. *subpilosus* DBR.), tantôt voilant à peine le fond et laissant les stries découvertes ; celles-ci apparaissent alors fines et munies de poils semblables à ceux des interstries (forme typique).

Sa taille considérablement plus petite, sa vestiture plus soyeuse, toujours claire, ses pattes et son rostre bien moins robustes, la couleur rouge des fémurs, etc., différencient nettement cette espèce de la précédente.

L'adulte se rencontre constamment sur les *Astragalus* qui doivent nourrir la larve. Mai à juillet.

France méridionale. — Rare.

Charente-Maritime : Meschers, sur *Astragalus monspessulanus* L. (TEMPÈRE). — Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence : Stes-Marie-de-la-Mer ; Les Camoins !. — Alpes-Maritimes : Nice ; Colomars !. — Var : Hyères !. — Vaucluse : Apt. — Basses-Alpes : Digne. — Aude : Béziers. — Pyrénées-Orientales : Prades, Argelès, Collioure. — Corse : Bonifacio (DE BORDE !) ; Aleria (BONNAIRE) ; Bocognano (BRUERA !).

Espagne centrale : Cuidal Real (K. DANIEL !) ; Grèce (TOURNIER) ; Russie méridionale : Sarepta (DESBROCHERS). — Algérie : Biskra (idem).

La v. *subpilosus* DBR., Bouches-du-Rhône : Albaron, V. 1936 ! ; Alpes-Maritimes : Mandelieu, VI, 1940, sur *Astragalus monspessulanus* (A. HOFFMANN).

18. *Tychius striatulus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 405. — *striatellus* Ch. BRIS., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 766. — v. *areatus* REY, 1895, L'Éch., XI, p. 3. — v. *berlyensis* PIC, L'Éch., XXXIII, 1917, p. 9. — v. *decoratus* ROSENH., 1856, Thiere Andal., p. 275. — *deliciosus* PERRIS, 1870, L'Abeille, VII, p. 26. — v. *fuscolineatus* LUCAS, 1849, Expl. Alg., p. 448. — HUSTACHE, 1931, p. 1019. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,8-3,5 mm. Oblong, convexe, noir ; le revêtement dorsal grossier, formé de poils squamuleux épais, serrés, cendrés, plus ou moins teintés de flave, rarement un peu soyeux, en majeure partie appliqués, avec une rangée de ceux-ci, soulevés sur chaque interstrie ; la suture élytrale couverte de poils plus clairs, plus serrés, ainsi que sur les épaules ; les stries pourvues de fines soies couchées concolores ; les antennes (massue parfois obscurcie exceptée), les tibias, les tarses et le sommet du rostre ferrugineux ; les fémurs noirs ou rougeâtres. Dessous couvert de squamules blanchâtres, oblongues, serrées. Rostre assez épais, presque droit, peu différent de longueur dans les deux sexes ; peu plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax ; dans les deux sexes, fortement subulé à sa partie apicale qui est étroite, lisse et brillante, couvert, jusqu'à l'insertion antennaire, d'une grossière pubescence mi-soulevée, muni,

en dessous, vers le milieu, d'une barbe de poils fins bien visible. Yeux convexes. Antennes insérées vers le tiers apical du rostre. Prothorax transversal, assez fortement arrondi latéralement, fortement rétréci en avant, les angles postérieurs obtus. Élytres peu plus larges que le prothorax, à épaules assez accusées ; les bords latéraux parallèles jusqu'au milieu ; stries profondes, ponctuées ; interstries plus larges, plans. Pattes fortes, tibias hérissés ; fémurs inermes.

Le revêtement très variable caractérise plusieurs variétés.

v. *areatus* REY. — Vestiture foncière du dessus brune ; prothorax orné d'une tache basale claire ; suture et interstries élytraux 3, 5, 6, 7 cendrés.

v. *fuscolineatus* LUCAS. — Dessus brun ; prothorax clair ou foncé ; dans le premier cas, avec la tache basale blanche habituelle, dans le second cas, orné de deux bandes dorsales foncées, séparées en avant, par un mince filet, de la couleur foncière ; les élytres avec des bandes claires comme chez la v. *areatus*.

v. *decoratus* ROSENH. — Suture et bandes externes des élytres blanches, la ligne claire du 3^e interstrie faisant défaut, laissant, ainsi, un large espace juxta-sutural foncé.

v. *pseudonigricollis*, nova. — Dessus entièrement brun-foncé, sauf la tache basale du prothorax, la suture et le 7^e interstrie des élytres blancs.

La larve vit dans les fruits d'*Ononis natrix* L. La ponte, très tardive, a lieu de la mi-juin à début de juillet. La nymphose se fait dans le sol ; l'imago se transforme en automne et hiverne pour apparaître de la fin d'avril à début de mai de l'année suivante (HOFFMANN). L'adulte, sur la plante, dans toute la Provence et dans la Gironde (nombreux observateurs), aussi sur *Ononis fruticosa* L., dans les Alpes (HUSTACHE).

La forme typique se rencontre presque dans toute la France, surtout sur les sols calcaires ou siliceux ; commune dans le Midi, notamment dans la région méditerranéenne ; plus rare vers le Nord.

Seine. — Seine-et-Oise. — Seine-et-Marne. — Yonne. — Aisne. — Marne. — Aube. — Côte-d'Or. — Seine-Inférieure. — Charente-Maritime !. — Gironde !. — Loiret !. — Loir-et-Cher.

La v. *deliciosus*, décrite de Sardaigne, n'a pas été retrouvée en France. Les autres variétés (plus communes en Algérie) se rencontrent, çà et là, en Provence mêlées à la forme typique. La v. *pseudonigricollis*, provient des Hautes-Alpes : Monestier de Briançon, sur *Ononis* (E. SIMON) (1).

Europe méridionale ; Syrie ; Grèce ; Afrique du Nord.

19. *Tychius argentatus* CHEVROLAT, 1859, Rev. Mag. Zool., p. 302. — *mollicomus* DESBR., Frel., XV, 1908, p. 41. — *simillimus* DESBR., l. c., p. 40. — *aureolus* v. *nilidior* REY, L'Échange, 1895, p. 3. — HUSTACHE, 1931, p. 1021. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Fr., p. 433 ; Cat. Corse, p. 448.

(1) Cette curieuse variété, provenant des doubles indéterminés de BEDEL, ressemble superficiellement à *T. nigricollis* CHEVR., de Sicile. Elle s'en distingue nettement par le prothorax non rétréci en arrière, sans taches blanches sur les côtés, mais surtout par la nature du revêtement entièrement différent.

Long : 2,3-2,7 mm. Oblong, allongé, peu convexe, revêtu d'une couche de squamules ovales, masquant entièrement les téguments, d'un blanc d'argent, ou flavescents à reflet soyeux, impressionnées en leur milieu ; parfois la ligne médiane du prothorax et les élytres sur la suture et les bords latéraux un peu plus clairs ; les stries garnies de squamules un peu plus petites ; les pattes, les antennes et le rostre roux. Dessous du corps à squamules blanches, oblongues et serrées. Rostre du mâle plus court que le prothorax, un peu arqué, légèrement et assez brièvement aminci en avant ; celui de la femelle égal au prothorax, presque droit, longuement et progressivement aminci ; la partie apicale dénudée, presque lisse, plus courte chez le mâle. Antennes antémédianes, le 1^{er} article du funicule égal aux trois suivants réunis, le 2^e brièvement conique, les suivants transversaux ; massue elliptique. Prothorax assez transversal, arqué latéralement, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, fortement rétréci en avant, moins en arrière. Élytres allongés, légèrement arqués sur les côtés dès la base, un peu convergents en arrière ; calus huméral assez élevé ; stries fines, peu distinctes. Pattes élancées ; métafémurs subdentés, rarement dentés chez le mâle.

La larve vit dans les fruits de *Lotus tenuis* KIT., et *Lotus edulis* L., dans les Alpes-Maritimes. Elle produit une déformation unilatérale et irrégulière de la gousse, ordinairement de la taille d'un très petit pois et située vers la base. La transformation se fait dans le sol, de la fin de juillet à début de septembre (!). Déjà signalée, en Corse, dans les gosses de *Lotus creticus* L. (REVELIÈRE, cf. PERRIS, Larves, p. 403). — L'adulte, sur les plantes nourricières, d'avril à juillet.

France méridionale ; assez commun ; plus rare dans le Centre et l'Ouest. Alpes-Maritimes ; Var ; Vaucluse ; Bouches-du-Rhône ; Gard ; Hérault ; Aude ; Pyrénées-Orientales ; Hautes-Pyrénées ; Tarn ; Gironde ; Loire-Inférieure ; Allier ; Haute-Vienne ; Rhône ; Isère ; Drôme. — Corse.

Espagne ; Italie ; Algérie ; Maroc ; Tunisie ; Asie centrale.

20. *Tychius cinnamomeus* KIESWETTER, 1851, Ann. Soc. ent. Fr., p. 639. — *cretaceus* KIESW., l. c., p. 638 (nom. preoc.). — v. *denticrus* DBR., 1892, Frel., II, p. 100. — *suluralis* BRIS., 1861, Ann. Soc. ent. Fr., p. 605. — v. *fallax* REY, L'Éch., 1895, XI, p. 2. — HUSTACHE, 1931, p. 1022. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2-3 mm. Oblong, assez large, convexe ; revêtement dorsal mat, très dense, composé de squamules courtes, ovales, d'un brun-jaune uniforme, rarement d'un jaune cendré ; la suture élytrale couverte de squamules de même forme, mais blanches et formant une bande claire bien nette ; stries munies de poils fins, couchés ; les interstries avec un rang de courtes soies squamuleuses, un peu soulevées, alignées, visibles de profil ; les antennes, les pattes et le rostre (presque en totalité) roux. Dessous du corps avec une couche serrée de squamules ovales, cendrées ou flavescents. Rostre mince, filiforme, fortement arqué, progressivement et très légèrement aminci de la base à l'extrémité, strié à la base, lisse

et brillant au sommet ; celui du mâle, un peu plus court et à peine plus épais. Antennes antémédianes (mâle), submédianes (femelle). Yeux convexes. Prothorax transversal, médiocrement arrondi latéralement, brusquement rétréci au sommet, les angles postérieurs presque droits, (chez certains mâles, les côtés subparallèles de la base au milieu). Élytres un peu plus larges que le prothorax, à épaules accusées ; stries fines, distinctes ; interstries légèrement convexes. Métafémurs finement dentés.

La forme typique (*suturalis* BRIS.) est de couleur brune à suture blanche bien tranchée. La v. *cretaceus* KIES. (*fallax* REY) est de couleur cendrée avec la suture claire moins distincte ou nulle. La v. *denticrus* DBR. diffère de la forme type par la dent métafémorale plus forte, les stries élytrales plus marquées et les interstries plans. Ces variations se trouvent avec l'espèce.

La larve vit dans les fruits de *Dorycnium suffruticosum* VILL. La ponte est déposée dans l'ovaire des fleurs à partir du mois de mai et se prolonge à la mi-juin. Les gousses attaquées, ne subissent aucune déformation apparente. Métamorphose en terre. Éclosion de l'adulte en août-septembre. Diapause imaginaire jusqu'à la fin d'avril (A. HOFFMANN). L'insecte parfait se trouve parfois en nombre prodigieux sur la plante.

Tout le midi ; commun sur le littoral de la Provence et du Roussillon. Remonte jusque dans la vallée du Rhône ; ça et là dans le Sud-Ouest, le Tarn, le Lot-et-Garonne. Corse : Aleria (BONNAIRE !) ; Bocognano (PESCHET !).

Péninsule ibérique ; Italie.

21. **Tychius spinicrus** DESBROCHERS, 1895, Le Frelon, IV, p. 63 ; 1908, XV, p. 171. — HUSTACHE, 1931, p. 1022. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433 ; Cat. Corse, p. 448.

Long. : 2-2,7 mm. Ressemble à s'y méprendre à *T. cinnamomeus*, et considéré, à tort selon notre avis, comme simple race de ce dernier. Diffère par la taille moindre, l'absence de squamules alignées et relevées sur les interstries qui sont plans, l'aspect soyeux et non mat du revêtement, et surtout par la forme différente du rostre qui est épaissi à la base, presque droit chez la femelle, à peine arqué chez le mâle ; le prothorax plus arrondi latéralement, à bord postérieur marginé de clair ; l'arrière-corps un peu plus court, à bords latéraux un peu convergents de la base au sommet ; la dent métafémorale plus forte. Organe copulateur du mâle différent.

Vit sur *Lotus hispidus* DESF. (AGNUS !) (1).

Espèce spéciale à la Corse ; type (SENAC) ; Bocognano ; Vivario ; Folelli (LÉONHARD) ; Vizzavona (BUDTZ) ; forêt de Valdoniello (BÉNARD !) ; Bonifacio (BONNAIRE !) ; Vivario ; Solenzara (AGNUS !).

22. **Tychius flavicollis** STEPHENS, 1831, Ill. Brit. Ent., Mand., IV, p. 56. — *squamulatus* GYLL., 1836, in Schönherr, II, p. 404. — *Kirbyi* WATERHOUSE, 1862, Proc. ent. Soc. Lond., p. 79. — v. *mimulus* PENECKE,

(1) Nous avons identifié cette plante, après qu'elle nous fut communiquée par AGNUS, le 27 juillet 1931.

1926, Wien. ent. Zeit., p. 79. — v. *dentatus* REY, L'Éch., XI, 1895, p. 3. — HUSTACHE, 1931, p. 1023. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,2-2,7 mm. Suboblong, convexe ; revêtu d'une couche de squamules oblongues, tronquées à leur extrémité, flaves, blanchâtres ou cendrées ; la suture élytrale plus claire, les stries garnies de petites squamules plus étroites, concolores ; les pattes, les antennes (sauf la massue parfois noirâtre), le rostre (en avant) roux. Dessous à squamules oblongues, serrées, blanches. Yeux peu convexes. Rostre très faiblement courbé, aussi long (femelle) ou plus court (mâle) que la tête et le prothorax ; vu de dessus, subparallèle ; vu de profil, progressivement et légèrement rétréci (non subulé) de la base au sommet qui est dénudé, presque lisse et luisant à partir de l'insertion des antennes ; celles-ci brièvement ciliées ; le funicule à 2^e article brièvement conique, pas plus long qu'épais, les suivants transversaux. Prothorax transversal, légèrement arqué du milieu à la base, assez fortement rétréci, mais peu resserré en avant. Élytres oblongs, rétrécis en arrière à partir du tiers postérieur ; le calus huméral assez saillant ; stries fines, masquées par la vestiture ; interstries plans. Métafémurs finement dentés (1).

Espèce parfois confondue avec les individus de couleur claire de *cinnamomeus*. Elle s'en distingue, avec un peu d'attention, par la forme du rostre qui est à peine arqué, les interstries plans, sans soies alignées, les yeux moins saillants, le revêtement compact, formé de squamules plus longues, les stries non découvertes quoique marquées, etc.

La larve vit dans les gousses de *Lotus corniculatus* L., la métamorphose se fait en terre (PERRIS, BEDEL, DEVILLE).

Toute la France, surtout dans le Midi, assez commun sur la plante nourricière de mai à juillet. Observé sur *Lotus corniculatus* forma *crassifolius*, dans la Gironde, sur les dunes (TEMPÈRE). Manque en Corse.

Europe moyenne et méridionale ; bassin de la Méditerranée.

23. *Tychius bivittatus* PERRIS, 1866, Ann. Soc. ent. Fr., VI, p. 191. — HUSTACHE, 1931, p. 1023. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, Fr., p. 433 ; Cat. Corse, p. 449.

Long. : 2,8-3 mm. Oblong, peu convexe, noir ; le revêtement dorsal serré, formé, sur le disque du prothorax, de squamules linéaires, sur les côtés, ovalaires ; sur les élytres, ovales, avec une série de petites soies alignées, soulevées sur chaque interstrie ; les soies des stries un peu plus fines que ces dernières, couchées ; la couleur foncière rousse, ordinairement plus foncée sur le prothorax, celui-ci orné d'une large bande latérale blanche ; les élytres avec une bande de même couleur occupant les côtés

(1) *T. Kulzeri* PENECKE, Col. Centralb., 1935, p. 189 (*difficilis* PEN., non TOURN.), décrit d'Allemagne et dont nous possédons un spécimen nommé par l'auteur, nous paraît bien peu différent de *flavicollis*. Les fémurs sont inermes, la massue noire, le rostre plus grêle, les interstries plus nettement convexes.

sur les interstries 5, 6, 7 ; l'écusson blanc, ainsi qu'une moucheture anté-scutellaire ; les pattes, les antennes et le rostre roux. Dessous densément couvert de squamules ovales, blanches. Rostre plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax, arqué, épais à la base, atténué vers son extrémité qui est dénudée, luisante. Antennes antémédianes. Yeux peu convexes. Prothorax faiblement transversal, subcarré, à peine arqué latéralement chez la femelle, médiocrement rétréci et resserré en

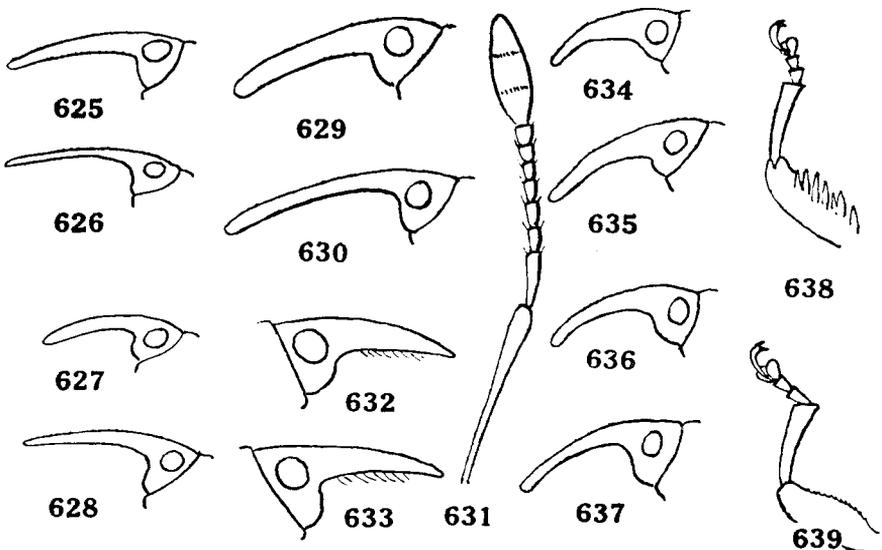


FIG. 625 à 639. — 625. Rostre mâle, chez *Tychius argentatus* CHEVR. ; — 626. id., femelle du même ; — 627. Rostre mâle, chez *T. flavicollis* STEPH. ; — 628. id., femelle du même ; — 629. Rostre mâle, chez *T. longiclava* HUST. ; — 630 id., femelle du même ; — 631. Antenne mâle du même ; — 632. Rostre mâle, chez *T. striatulus* GYLL. ; — 633. id., chez la femelle du même ; — 634. Rostre de *T. aureolus* KIESW. chez le mâle ; — 635. id., chez la femelle du même ; — 636. Rostre mâle du *T. medicaginis* BRIS. — 637. Rostre femelle du même ; — 638. Patte antérieure mâle chez *T. aureolus* ; — 639. id., chez le mâle du *T. medicaginis*.

avant, les angles postérieurs presque droits. Élytres plus larges que le prothorax, à épaules brièvement obliques, assez marquées, à bords latéraux droits, le sommet ogival ; stries fines, en partie masquées ; interstries plans. Métafémurs inermes.

La larve, d'après REVELIÈRE, vivrait sur *Genista corsica* D.C. Spécial à la Corse ; répandu et abondant dans diverses localités de l'île : Ajaccio ; Bocognano (KRAUSE, LEONHARD, AGNUS, etc.).

24. *Tychius aureolus* KIESWETTER, 1851, Ann. Soc. ent. Fr., p. 640. — *albovittatus* Ch. BRIS., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 768. — *albovittis* GERM., 1871, in Harold, Cat., VIII, p. 123. — v. *femoralis* Ch. BRIS., 1862, Ann.

Soc. ent. Fr., p. 771. — H. FRANZ, Arb. morph. taxon. Ent., 1942, p. 123. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 433.

Long. : 2,5-2,7 mm. Oblong ovale, court et large, convexe ; le revêtement dorsal serré, composé de squamules linéaires 3-5 fois aussi longues que larges, roussâtres ou d'un blond légèrement métallique, plus rarement d'un blanc argenté soyeux ; les élytres ornés d'une bande latérale et suturale blanches, cette dernière faisant souvent défaut ; l'écusson et une moucheture antéscutellaire blancs ; le prothorax avec ou sans ligne médiane claire, obsolète ; les pattes, les antennes et le rostre ferrugineux (la massue antennaire rarement obscurcie). Rostre, vu de profil, de la longueur du prothorax, faiblement arqué jusqu'à l'insertion antennaire un peu coudé à cet endroit, et, de là, rectilignement atténué jusqu'au sommet, mais non aplati en dessus. Yeux convexes. Prothorax transversal, médiocrement arqué sur les côtés, fortement rétréci en avant, à peine convergent en arrière. Élytres ovales, arqués, rétrécis postérieurement ; stries indistinctes, marquées par des squamules semblables à celles des interstries. Fémurs inermes, profémurs du mâle munis, en dessous, d'une frange de squamules blanches, bien visibles.

v. femoralis BRIS. — Élytres à revêtement unicolore, plus grossier, mat, sans reflet soyeux, ordinairement plus foncé ; les stries découvertes ; l'arrière-corps un peu plus allongé. Métafémurs avec un petit fascicule dentiforme.

La forme typique vit sur divers *Melilotus*, notamment *M. alba* LAM. (DEVILLE, PENECKE) et *M. elegans* SALZM. (HOFFMANN).

La *v. femoralis*, sur *Trifolium pratense* L. (HOFFMANN).

Les deux formes dans toute la France, surtout dans les sols calcaires de la région des plaines. La variété, un peu plus commune, s'élève jusqu'à la zone subalpine. Non signalées de Corse.

Europe centrale et méridionale ; tout le bassin méditerranéen ; l'*aureolus* typique jusqu'en Asie centrale.

OBSERVATION. — Le 2^e article du funicule est assez variable, selon les sexes, dans les deux formes, tantôt ovalaire, tantôt aussi large que long. Dans aucun cas, ce caractère ne peut servir à séparer *aureolus* de *femoralis* comme le prétend DESBROCHERS.

25. **Tychius medicaginis** Ch. BRIS., 1863, Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 767. — *v. argenteus* DESBR., 1908, Frel., XV, p. 174. — H. FRANZ, Arbeiten morph. taxon. Ent., 1942, p. 123.

Long. 2-2,5 mm. Très semblable au précédent, de forme et de coloration analogue ; le revêtement plus ou moins soyeux, tantôt submétallique, tantôt très mat ; la bande latérale blanche des élytres rarement nulle, mais peu tranchée. Se différencie nettement par les caractères suivants : Rostre (vu de profil) régulièrement mais modérément arqué, non coudé, subcylindrique, médiocrement atténué au sommet ; la massue des antennes noire (rarement rousse) ; les profémurs, chez le mâle, sans frange squamulée particulière ; la bande suturale blanche des élytres ordinairement absente.

La v. *argentellus*, dont le type m'a été communiqué autrefois par OBERTHÜR, ne diffère de la forme typique que par le revêtement blanc d'argent. Bien qu'assez rare, elle se rencontre çà et là avec l'espèce dans le Midi, le Lyonnais et la Touraine.

La larve vit dans les fruits de *Medicago sativa* L. et *M. falcata* L., provoquant une cécidie ovoïde à peine charnue (abbé PIERRE, 1905). La transformation se fait en terre; l'éclosion imaginale en juillet-août; hiverne (!). L'adulte pullule parfois sur la Luzerne cultivée. — Mai-juillet.

Assez commun dans la région des plaines de presque toute la France. — Manque dans le Nord-Ouest.

Europe centrale et méridionale.

OBSERVATION. — La plupart des auteurs ont confondu cette espèce avec la précédente. J'ai moi-même réuni autrefois les deux insectes, me basant d'une part sur l'assertion de BEDEL, ainsi que sur l'examen de la collection BRISOUT qui considérait son *medicaginis* comme synonyme de *aureolus*, et, d'autre part, sur les termes erronnés de diverses descriptions (1).

26. *Tychius crassirostris* KIRSCH, 1871, Berl. ent. Zeitschr., XV, p. 48. — *Kirschi* FAUST, Stett. ent. Zeit., 1884, p. 471. — *Therondi* HUST., 1933, Bull. Soc. ent. Fr., p. 115. — HUST. Curc. gallo-Rhen., in Ann. Soc. ent. Fr., 1931, p. 1026. — H. FRANZ, 1942, Arb. morph. taxon. Ent., p. 124. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 2,5-2,7 mm. Ovale oblong, très convexe, noir; le revêtement dorsal uniforme, plus ou moins soyeux, composé de squamules oblongues, lancéolées, acuminées, concaves, finement striées, fortement appliquées, très serrées, masquant les stries élytrales, jaune brunâtre; la suture, les côtés des élytres et du prothorax et parfois la ligne médiane de celui-ci, blanchâtres; les pattes, les antennes (massue foncée exceptée) et le rostre roux. Dessous densément couvert de squamules oblongues de même couleur que le dessus. Rostre très épais, arqué, squamulé jusqu'à l'insertion antennaire, dénudé et luisant en avant; celui du mâle plus court que le prothorax; vu de dessus, à côtés subparallèles; vu de profil, modérément aminci et brièvement subulé au sommet; celui de la femelle égal au prothorax; vu de dessus, légèrement convergent jusqu'à sa partie apicale; vu de profil, un peu plus étroitement subulé vers l'extrémité. Yeux assez convexes. Antennes insérées vers le tiers supérieur du rostre; 1^{er} article du funicule égal aux 2, 3 ensemble; massue ovale (mâle), oblongue (femelle). Prothorax peu transversal, ses côtés faiblement arqués en arrière, arrondis convergents en avant; sans étranglement derrière le bord antérieur, sa plus grande largeur vers le tiers antérieur. Élytres ovales, peu arqués latéralement, rétrécis, en arrière, à partir du tiers basal, les épaules obliques; stries invisibles. Pattes robustes; protibias presque droits ou un peu bisinés en dedans; métafémurs subdentés.

(1) HUSTACHE, notamment, donne *medicaginis* comme ayant les pro- et mésosfémurs pourvus d'une frange squamuleuse chez les mâles.

Mâle : Pro- et mésosfémurs frangés de squamules blanches sur la tranche interne ; protibias longuement et finement ciliés en dedans.

T. Therondi HUST., est une simple variété de couleur de cette espèce dont le revêtement unicolore est d'un gris ou d'un blanc d'argent.

La larve vit dans les feuilles de divers *Melilotus* et *Medicago*, notamment *Melilotus alba* LAMK. (GERHARDT, MIK, HIERONYMUS), *Melilotus macrorhiza* PERS. (PERRIS, MARTEL), *Melilotus officinalis* G. G. (ROSS., MARCHAL), *Medicago sativa* L. (KIEFFER, 1901) et *Medicago falcata* L. (KIEFFER, 1901, WILMS et WESHOFF, 1931). La larve provoque une galle à la face inférieure des folioles, dont les deux moitiés se replient et sont plus ou moins soudées ; la nymphose se fait en terre (J. MIK, *Wien. ent. Zeit.*, IV, 1885, p. 289. — ROSS, *Die Pflanzengallen Bayerns*, fig. 115, 116. — URBAN, *Ent. Blätt.*, 31, 1935, p. 24-28, biol. larvè).

La forme typique rare en France. — Mai à fin août.

Haute-Marne : Gudmont (DEVILLE !). — Jura : Dôle (HUSTACHE). — Isère : Entre-deux-Guiers (V. PLANET). — Gironde : Carmasac, sur les mélilots (TEMPÈRE). — Saône-et-Loire (MARCHAL). — Lot-et-Garonne : Sos (coll. GRENIER !). — Gard : Crau du Roi (THÉROND).

La v. *Therondi*, décrite comme espèce, vit sur *Melilotus alba* L. (THÉROND) (1). Gard : Grau-du-Roi, types (THÉROND). En basse Autriche (TH. V. WANKA !), elle est mêlée à la forme typique. Elle est assez homogène en Camargue, bien que l'on trouve avec elle des individus d'un roux-chamoisé (form. typ.), de même elle se rencontre dans toutes les régions habitées par l'espèce.

Espagne ; Allemagne ; Bohême ; Hongrie ; sud du Tyrol ; Bosnie ; Croatie ; Pologne (SMRE CZYNSKI) ; Bukovine ; Russie méridionale : Sarepta ; Kirgis.

27. **Tychius junceus** REICH (2), 1797, *Mant. Ins.*, I, p. 15. — *haematopus* GYLL., 1836, in Schönherr, *Gen. Curc.* III, p. 409. — *canescens* MARSH., 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 259. — *curtus* CH. BRIS., *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1862, p. 770. — *flavicollis* BOH., 1843, in Schönherr, *Gen. Curc.*, VII, p. 304 (non STEPH.). — *sericatus* DBR., 1897, *Frel.*, VI, p. 26. — H. FRANZ, *Entomologisk Tidskrift*, 1949, p. 266. — A. HOFFMANN, *Rev. Fr. d'Ent.*, XVII, 3, 1950, p. 198 (Synonymie).

Long. : 1,8-2 mm. Ovale, court, convexe ; revêtement dorsal unicolore, formé de squamules linéaires fortement appliquées, serrées, masquant les téguments, brunes, cendrées ou flaves, un peu soyeuses ; les stries peu distinctes, à squamules non différenciées ; les pattes, les antennes et le rostre roux. Dessous du corps couvert de squamules ovales, serrées, cendrées ou jaunâtres. Rostre plus court (mâle) ou aussi long (femelle) que le prothorax ; vu de profil, très légèrement coudé au niveau de l'insertion antennaire, puis rétréci, aminci à sa partie apicale qui est dénudée, presque droite, déprimée en dessus et, chez le mâle, paraissant faiblement relevée à son extrémité. Antennes insérées au tiers apical du rostre. Yeux

(1) Les types avaient été trouvés sur *Ephedra distichya* L., mais il s'agit là d'un support purement accidentel.

(2) Et non BEICHE comme l'écrivent certains auteurs, par confusion des deux entomologistes.

assez convexes. Prothorax transversal, ses côtés peu arqués de la base au milieu, assez brusquement rétréci en avant. Élytres cordiformes, courts, environ un tiers plus longs que larges, à calus huméral assez élevé, à bords latéraux arqués dès la base et fortement convergents en arrière à partir du milieu. Fémurs épais, inermes ; profémurs brièvement ciliés en dessous.

Vit sur *Anthyllis vulneraria* L. (PENECKE), sur *Trifolium arvense* L. (HOFFMANN), *Melilotus arvensis* WALLR. et *Melilotus macrorhiza* PERS. (KLEINE), *Lotus* (Ch. BRISOUT).

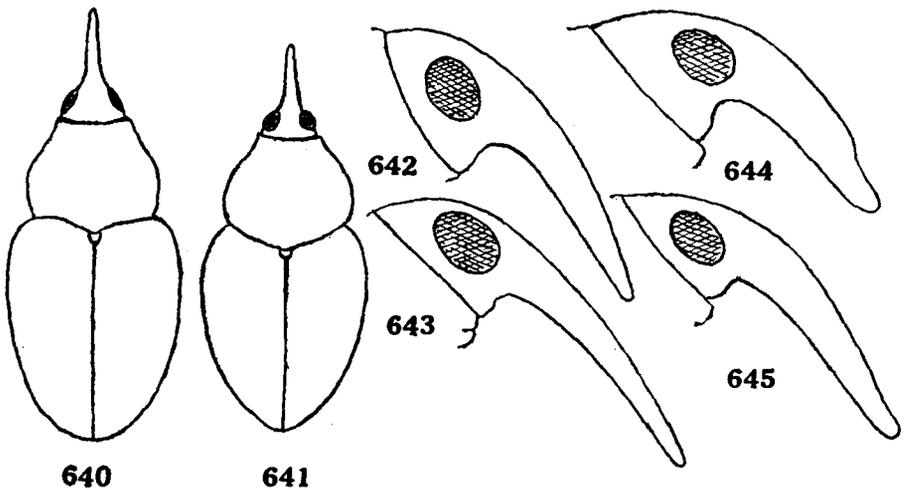


FIG. 640 à 645. — 640. *Tychius micaceus* REY (silhouette) ; — 641. *T. junceus* REICH (id.) ; — 642. Rostre mâle du *T. micaceus* ; — 643. Rostre femelle du même ; — 644. Rostre mâle du *T. junceus* ; — 645. Rostre femelle du même.

Toute la France ; assez commun dans tout le bassin de la Seine, les régions du Nord et de l'Est ; moins fréquent dans le Centre et le Midi ; rare dans le Sud-Ouest ; Gironde ; Charente-Maritime (TEMPÈRE), dans l'Ouest : Loire-Inférieure (BRISOUT). Non signalé de la région armoricaine ni de la Corse. Europe moyenne.

OBSERVATION. — BEDEL (Fn. Seine, VI, p. 151) commet une erreur en attribuant à cette espèce des fémurs antérieurs frangés de squamules chez le mâle. On observe seulement quelques soies assez épaisses, peu distinctes, aucunement comparables à une frange squamuleuse.

28. *Tychius micaceus* REY (1), L'Éch., XI, 1895, p. 3. — *Jacqueti* PIC, L'Éch., XIX, 1903, p. 140. — *haematopus* auct. (non GYLL.). —

(1) *T. micaceus* REY (*Jacqueti* PIC) a été décrit sur des spécimens à revêtement argenté, comme variété de *haematopus* auct. Par droit de priorité, à la suite de notre rectification synonymique, il doit s'élever au rang d'espèce.

junceus Ch. BRIS., Ann. Soc. ent. Fr., 1862, p. 773 (non REICH). — *junceus* BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 303. — A. HOFFMANN, Rev. Fr. d'Ent., XVII, 3, 1950, p. 198 (Synonymie).

Long. : 2-2,5 mm. Oblong, convexe noir ou brun ; les élytres ferrugineuses, sauf parfois vers la base ; revêtu densément en dessus, de squamules linéaires, appliquées de couleur fauve, jaunâtre ou cendrée ; la suture parfois blanchâtre ; les striées lytrales munies de squamules peu différenciées, un peu plus fines ; les antennes, les pattes et le rostre, au moins en avant, roux. Dessous du corps avec des squamules plus fortes, plus claires, serrées. Rostre du mâle subégal au prothorax, faiblement arqué, un peu coudé au niveau de l'insertion antennaire, modérément rétréci dans sa moitié postérieure et assez fortement dans sa partie apicale ; celui de la femelle aussi long que le prothorax, régulièrement subrectiligne. Yeux plans. Prothorax transversal, régulièrement mais peu arqué latéralement, progressivement et peu fortement rétréci en avant, ses angles postérieurs obtus. Élytres oblongs, à bords latéraux subparallèles sur leur moitié antérieure, faiblement convergents en arrière ; un peu plus larges que le prothorax ; le calus huméral non ou à peine accusé ; stries peu distinctes ; interstries plans. Profémurs ni frangés ni ciliés en dessous dans les deux sexes ; métafémurs subangulés.

La larve vit dans les gousses de divers Mélilots (PERRIS, Larves, 1876, p. 403 ; PENECKE, 1922), notamment *Melilotus arvensis* WALLR., *M. alba* LAM., *M. macrorhiza* PERS. La métamorphose s'accomplit dans le sol, en fin juillet, dans une coque de terre ; l'imago se montre vers le début de septembre et entre en hibernement dès les premiers froids.

Toute la France ; de mai à fin septembre ; plus commun dans le Midi. Europe moyenne et méridionale.

OBSERVATION. — BRISOUT a confondu, sous le nom de *curtus* BRIS., deux espèces : *haematopus* auct. (*micaeus* REY) et *junceus* REICH, qui sont mélangées dans sa collection et disposées souvent sur une même paillette. Cette confusion se retrouve dans les collections de plusieurs entomologistes, notamment du D^r GRENIER, de LÉVEILLÉ, GUILLEBEAU, MAGNIN.

La forme différente de l'arrière-corps et les yeux plats chez *haematopus* auct., ne prêtent cependant à aucune fausse interprétation.

29. *Tychius meliloti* STEPHENS, 1831, Ill. Brit. Ent., Mand., IV, p. 55. — v. *liligiosus* TOURN., 1873, Ann. Soc. ent. Fr., p. 492. — v. *dimidiati-rostris* DBR., 1908, Frel., XV, p. 187. — HUSTACHE, 1931, p. 1028. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 2,2-2,7 mm. Espèce remarquable par son rostre fortement subulé et droit à partir de sa courbure basale.

Oblong, peu convexe, noir ou brun ; les élytres (sauf à la base) ordinairement rougeâtres ; la vestiture dorsale serrée, appliquée, jaunâtre ou grisâtre, plus ou moins soyeuse, formée de squamules linéaires, un peu plus fines que chez les deux précédentes espèces ; la suture élytrale étroitement et les angles postérieurs du prothorax couverts de squamules

blanches, suboblongues ; les stries à squamules plus fines, moins longues que celles des interstries ; les antennes, les tibias, les tarses et le sommet du rostre roux. Dessous densément squamulé de blanc. Rostre peu différent de longueur chez les deux sexes, plus court que le prothorax, épais et courbé presque à angle droit à la base, aminci dans sa moitié basale, puis rectiligne et fortement subulé, dans sa moitié apicale, plus fortement chez la femelle. Prothorax transversal, médiocrement arqué vers le milieu des côtés, subrectiligne, de cet endroit jusqu'à la base, les angles postérieurs presque obtus. Élytres subparallèles en avant ; calus huméral saillant ; stries non couvertes, bien visibles ; interstries plans. Pattes assez fines ; fémurs inermes.

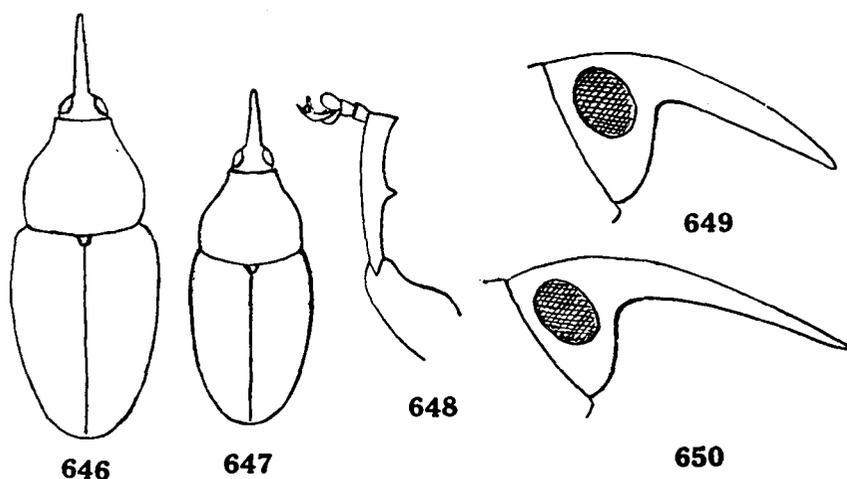


FIG. 646 à 650. — 646. *Tychius longicollis* BRIS (silhouette) ; — 647. *T. pumilus* (id.) ; — 648. Protibia mâle, chez *T. meliloti* STEPH. ; — 649. Rostre mâle, chez le même ; — 650. Rostre femelle, chez le même.

Mâle : Protibias avec un denticule aigu, vers le milieu de leur tranche interne.

v. *litigiosus* TOURN. — Revêtement brun foncé à reflets cuivreux ; la ligne suturale blanche des élytres fortement tranchée.

v. *dimidiatiostris* DBR.. — Brièvement oblong ; les élytres plus convexes, plus courts, à côtés un peu arqués dès la base, ou parallèles en avant ; revêtement cendré ; fémurs parfois noirâtres.

La larve vit dans les feuilles de divers Mélilots : *Melilotus officinalis* C. G. (L. BEDEL), *M. macrorhiza* (PERRIS, KIEFFER, HOFFMANN), *M. alba* LAM. (TEMPÈRE). Elle provoque un renflement des nervures médianes (plus rarement des secondaires) des folioles ; elle s'échappe par des excoriations de la galle, pour aller se métamorphoser dans le sol, dans une petite coque de terre, enterrée à une faible profondeur. La nymphe dure environ 20 jours

(URBAN, *Ent. Blätt.*, 10, 1914, p. 266-227, Biol. Larve, nymphe. — H. V. LANGERKEN, *Ent. Blätt.*, 4, 1941, p. 145).

Plaines et régions collinaires de toute la France. Mai-juillet. Très commun dans le Midi ; un peu moins dans les autres parties. Semble rare en Normandie. La v. *litigiosus* mêlée à la forme typique.

La v. *dimidiatirostris* semble bien constituer une race biologique dont il sera intéressant de rechercher le victus. Décrite du Var !. — Retrouvée dans le Jura : Dôle (HUSTACHE). — Lozère : Mende (GRENIER, ma coll.).

Europe moyenne et méridionale. Algérie (TOURNIER).

OBSERVATION. — *T. dimidiatirostris* est décrit comme espèce propre ; HUSTACHE le maintient comme tel, dans ses *Curcul. gallo-rhéniens*. J'ai vu le type, communiqué autrefois par OBERTHÜR, son examen (aussi bien que celui d'un exemplaire de la collection GRENIER, absolument identique) ne permet pas de le considérer spécifiquement différent de *mehiloti*. DESBROCHERS donne à son *Tychius* plusieurs caractères que je n'ai pas retrouvés sur le type, en particulier la brièveté des antennes. *T. naziae* FAUST, *Stett. ent. Zeit.*, 1889 (*sericans* FAUST, *Deutsche ent. Zeit.*, 1889), n'est qu'une variété de *mehiloti*, à élytres noirs, à revêtement gris d'argent. Décrit de Corfou.

30. *Tychius tomentosus* HERBST, 1795, *Natursyst. Ins.*, Käf., VI, p. 278. — *brevicollis* REY, 1895, l'Éch., p. 3. — *clavipes* REY, l. c., p. 3. — *mixtus* REY, l. c., p. 4. — *picrostris* GYLL., 1813, *Ins. Suec.*, III, p. 121. — *Stephani* SCHÖNHERR, 1836, *Gen. Curc.*, III, p. 412. — *villosus* MARSH., 1802, *Ent. Brit.*, I, p. 260. — HUSTACHE, 1931, p. 1029. — *Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE*, p. 434.

Long. : 2-2,5 mm. Oblong, assez convexe, noir, les élytres souvent rougeâtres en arrière ; couvert de squamules linéaires, appliquées, serrées, mais ne volant pas complètement les stries, jaunâtres ou cendrées ; la suture et le calus huméral plus densément squamulés et blanchâtres ; les pattes (fémurs parfois rembrunis exceptés), les antennes (massue rarement noirâtre), le sommet du rostre ferrugineux. Dessous du corps densément couvert de squamules blanches, ovales. Rostre un peu plus court (mâle) ou à peine aussi long (femelle) que le prothorax, robuste, légèrement courbé, graduellement et à peine atténué-aminci de la base au sommet, la partie apicale dénudée, très courte, brillante. Antennes insérées au quart (mâle) ou au tiers (femelle) apical du rostre. Yeux presque effacés. Prothorax un peu transversal, ses côtés peu arqués dans le milieu ; rétréci en avant, mais non resserré au sommet, les angles postérieurs presque droits. Élytres oblongs, arqués dès la base ; calus huméral accusé ; stries bien visibles munies de poils squamuleux courts et fins ; interstries plans. Fémurs inermes.

La larve vit dans les capitules de *Trifolium arvense* L. (URBAN). L'adulte se trouve sur diverses espèces de Trèfle : *Trifolium pratense* L., *T. repens* L., *T. campestre* SCHREB. (HOFFMANN). Début d'avril à septembre. (Biol. PERRIS, *Larves*, 1876, p. 403).

Très commun ; plaines et montagnes (jusqu'à la zone subalpine) de toute la France.

Europe centrale et méridionale.

31. *Tychius Sharpi* TOURNIER, 1873, Ann. Soc. ent. Fr., III, p. 506. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1934, p. 47. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 2 mm. Ressemble étonnamment au précédent ; plus petit, un peu plus trapu, les squamules moins serrées, celles des stries peu différentes de celles des interstries ; le rostre semblable mais un peu plus long. Diffère surtout par les protibias armés, au milieu de la tranche interne, d'un denticule bien distinct (mâle) ou d'une dilatation subdentiforme (femelle). Profémurs pourvus, en dedans, d'une frange squamuleuse blanche, chez le mâle.

Vit sur les Trèfles (PENECKE).

Espèce rare et méconnue en France ; décrite de Genève (TOURNIER). — Yonne : environs de Joigny (HOFFMANN). — Isère : Vienne (FALCOZ !).

Europe méridionale : Autriche, Dalmatie, Vénétie, Trieste, Moldau.

32. *Tychius pusillus* GERM., 1842, Stett. ent. Zeit., III, p. 107. — *brevicornis* WATERH., 1862, Proc. ent. Soc. Lond., p. 80. — *pygmaeus* H. BRIS., 1860, Rev. Mag. Zool., XII, p. 167. — v. *metallifer* REY, l'Éch., 1895, p. 4. — v. *neapolitanus* TOURN., 1873, Ann. Soc. ent. Fr., p. 502. — HUSTACHE, 1931, p. 1031. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1934, p. 46. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434 ; Cat. Corse, p. 449.

Long. : 1,3-2 mm. Oblong, faiblement convexe, noir (les élytres parfois rougeâtres) ; le revêtement peu serré, ne voilant pas entièrement les téguments, formé de poils squamuleux, fins, acuminés, cendrés, appliqués, disposés, en 1-2 rangs sur chaque interstrie, plus serrés, un peu plus épais sur le prothorax qui est, en outre, étroitement bordé de blanc à sa base ; les stries découvertes, munies de poils fins et très courts ; les antennes (massue et sommet du funicule exceptés), l'extrémité du rostre, les tibias et les tarsi ferrugineux. Dessous du corps couvert de squamules blanches, oblongues, serrées. Rostre assez épais, peu arqué, moins long (mâle) aussi long (femelle) que le prothorax, vu de profil, médiocrement atténué de la base au sommet et faiblement aminci à sa partie apicale. Antennes antémédianes. Yeux effacés. Prothorax peu transversal, régulièrement arqué latéralement, rétréci en arrière, plus fortement en avant, mais non étranglé au sommet. Élytres oblongs, les épaules peu accusées, les côtés parallèles jusqu'au milieu ; stries peu moins larges que les interstries plans. Fémurs inermes, noirs ; protibias bisinués en dedans, avec un petit denticule bien distinct sur leur tranche interne (mâle), moins distinct (femelle).

On observe les variations suivantes :

v. *metallifer* REY. — Taille forte ; pubescence argentée à reflet métallique.

v. *neapolitanus* TOURN. — Prothorax aussi long que large.

v. *inermis*, nova. — Comme la forme typique, mais protibias du mâle inermes.

La larve, observée aux environs de Paris, vit dans les inflorescences de *Trifolium fragiferum* L.. La ponte doit s'effectuer en mai. Les capitules attaqués s'hypertrophient, leur forme reste normale, sauf une dépression qui les rend comme tronqués à leur sommet ; leur volume est de moitié plus grand et les calices des fleurs du pourtour prennent une teinte vert pâle caractéristique. On trouve parfois 2-3 larves par capitule. La nymphe se fait dans le sol, à la fin d'août, dans une logette de terre ; elle dure une quinzaine de jours. L'imago se montre vers la fin de septembre et entre en diapause jusqu'en mai de l'année suivante (HOFFMANN).

Commun dans toute la France et la Corse, surtout dans les lieux secs et chauds, à prédominance calcaire ou siliceuse.

La v. *metallifer* pas rare dans le Roussillon. La v. *neapolitanus* pourrait peut-être constituer une race (1). Elle se rencontre en Corse, en Grèce, Corfou, Macédoine, Crète. En Espagne, une forme très voisine de *neapolitanus* diffère par le corps plus étroit, le prothorax plus long, beaucoup moins arrondi (v. *cylicollis* SOLARI, *Mém. Soc. ent. Ital.*, 1950, p. 46). La v. *inermis* HOFFM. est une aberration mâle, mêlée à la forme typique, surtout dans le Midi.

Europe centrale et méridionale.

32 bis. **Tychius curtirostris** DESBR., *Ann. Soc. ent. Belg.*, 1873, p. 107 ; *Frel.*, XV, 1908, p. 103. — A. HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1934, p. 46. *angustus* SOLARI, in litt.

Long. : 1,3-1,8 mm. Diffère au premier coup d'œil du précédent, par la coloration rouge ou rougeâtre des élytres et les fines squamules unisériées, strictement alignées sur chaque interstrie. L'insecte est plus grêle, son prothorax moins élargi est revêtu de squamules assez souvent soyeuses. Le rostre plus court est ordinairement plus largement teinté de roux à l'extrémité, mais il peut être rembruni jusqu'à l'apex. Les protibias du mâle sont normalement dentés, mais comme chez *pusillus*, l'on trouve de nombreux spécimens qui les ont inermes.

Répandu en Corse : Ajaccio (BUDZ) ; Porto-Vecchio, en nombre (CROISSANDEAU !) ; Sardaigne (SOLARI !).

OBSERVATION. — DESBROCHERS attribue au mâle de *curtirostris* des tibias inermes et le rostre noir ; sur ce point il est en contradiction avec le type mâle que j'ai vu, dans la collection OBERTHÜR, qui a le rostre rougeâtre au sommet et les protibias finement denticulés.

33. **Tychius armatus** TOURNIER, 1873, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 495. — *grandicollis* DESBROCHERS, *C. R. Soc. ent. Belg.*, 1873.

Long. : 1,5-2,5 mm. Extrêmement voisin du *pusillus*, dont il n'est probablement qu'une race géographique. Diffère par le prothorax plus arrondi latéralement, le rostre presque droit dans les deux sexes, paraissant plus aminci vers le sommet et ordinairement noir, sauf sur les côtés de son extrémité, les antennes (massue comprise) entièrement rousses ;

(1) SOLARI, *Mém. Soc. ent. Ital.*, XXIX, 1950, p. 45, considère *neapolitanus* comme une espèce propre.

les protibias inermes chez la femelle, seulement dentés chez le mâle. Pour le reste, absolument semblable à *pusillus*.

Cette espèce, assez commune en Algérie, se retrouve en France, dans les Alpes-Maritimes, où nous l'avons trouvée à Mandelieu, vers le début de juillet 1940, sur *Trifolium stellatum* L.

Les spécimens français, par comparaison de ceux du Nord africain, sont d'une taille plus forte (2-2,5 mm.).

Italie ; Sicile ; Espagne ; Algérie ; Maroc !

34. **Tychius tibialis** BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 310. — *nigrirostris* (WALT.) WATERHOUSE (1861), Proc. ent. Soc. Lond., p. 80. — *v. comptus* TOURN., 1873, Ann. Soc. ent. Fr., p. 497. — *Bertolinii* STIERL, (ex parte) Mitt. Schw. ent. Ges., 1894. — HUSTACHE, 1931, p. 103. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434 ; Cat. Corse, p. 449.

Long. 2-3 mm. Voisin de *pusillus* ; plus grand, plus convexe ; la pubescence dorsale plus longue, rangée en 2-3 séries par interstrie ; le rostre peu différent, mais entièrement noir ; les antennes avec le scape et le 1^{er} article du funicule roux, le reste noir ; les tibias (l'extrême base noire exceptée) et les tarses ferrugineux ; assez souvent les métatibias noirs avec le sommet roux ; les yeux plus convexes ; le prothorax moins brusquement rétréci en avant (muni également d'un étroite marge basale blanche) ; les élytres du mâle, plus parallèles, ceux de la femelle à peine arqués vers leur milieu ; les stries ponctuées ; les pattes plus fortes, à fémurs fortement renflés, inermes.

Mâle : Protibias avec un denticule aigu un peu avant le milieu de la tranche interne ; profémurs frangés, en dessous, de poils squamuleux blanchâtres.

v. comptus TOURN. — Tous les tibias noirs à sommet roux.

Vit probablement sur *Trifolium campestre* SCHREB. (*procumbens* G. G.), plante sur laquelle nous avons toujours pris l'adulte, tant dans le Midi qu'aux environs de Paris.

Commun dans toute la France et la Corse. — Mai à juillet.

La *v. comptus* se trouve en Corse (BONNAIRE !) et çà et là sporadiquement, dans le sud de la France, avec la forme typique. Aussi dans l'Atlas marocain : Ifrane, 1650 m. alt. (RUNGS !, KOCHER !).

Europe centrale et méridionale.

35. **Tychius curvirostris** Ch. BRIS., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., II, p. 777. — HUSTACHE, 1931, p. 1031. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1935, p. 74. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 1,8-2 mm. Oblong, subdéprimé, noir ; le revêtement dorsal clair, cendré-blanchâtre, non ou faiblement soyeux, formé de squamules linéaires fortement appliquées, un peu plus épaisses que chez les trois espèces précédentes, surtout plus serrées, indistinctement alignées en 2-3 rangs par interstrie, masquant presque entièrement les téguments, sauf les stries qui restent étroitement découvertes et pourvues de petits

poils extrêmement fins ; le bord basal et les flancs du prothorax ainsi que l'écusson avec des squamules concolores, mais plus serrées et un peu plus épaisses mais non oblongues ; les tibias, les tarse, la massue antennaire ; le scape et le 1^{er} article du funicule roux, le reste de l'antenne et les fémurs noirs ; le rostre en entier noir ou brun-de-poix (1). Dessous couvert de squamules blanches, serrées, oblongues. Rostre peu différent

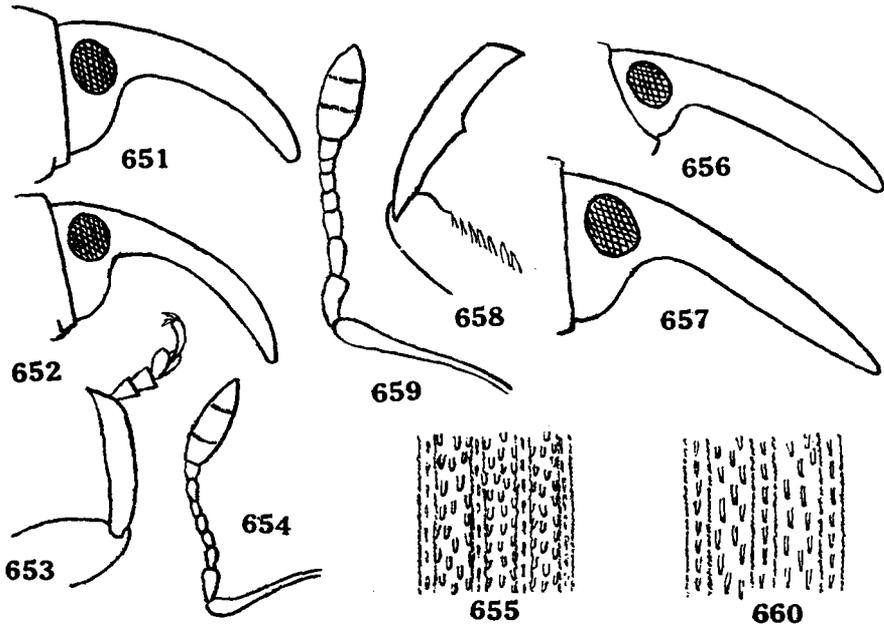


FIG. 651 à 660. — 651. Rostre mâle chez *Tychius curvirostris* BRIS. ; — 652. Rostre femelle du même ; — 653. Protibia mâle du même ; — 654. Antenne mâle du même ; — 655. Squamules élytrales du même ; — 656. Rostre mâle de *T. tibialis* BOH. ; — 657. id., femelle du même ; — 658. Protibia mâle du même ; — 659. Antenne mâle du même ; — 660. Squamules élytrales du même.

dans les deux sexes, à peine plus épais, un peu plus court (mâle) aussi long (femelle) que le prothorax ; assez fortement et régulièrement courbé ; vu de profil, subcylindrique, légèrement atténué à partir de la base, à peine aminci vers le sommet ; vu de dessus, à peu près cylindrique jusqu'à l'extrémité. Yeux très faiblement convexes. Prothorax conformé comme celui de *tibialis*, mais plus fortement rétréci en avant. Élytres oblongs, à peine arqués latéralement (femelle), subparallèles et un peu convergents en arrière (mâle) ; le calus huméral assez marqué ; interstries

(1) Seulement l'extrême sommet roussâtre.

notablement plus larges que les stries qui sont fines. Fémurs épais, inermes ; protibias inermes dans les deux sexes.

Cette espèce pourrait être confondue avec le *tibialis*, mais son rostre est bien plus arqué et cylindrique, ses protibias inermes, ses poils élytraux plus courts, plus épais, ses stries plus fines, sa taille inférieure. Les squamules prothoraciques aussi grosses que celles des interstries élytraux (beaucoup plus fines que celles des intervalles chez *tibialis*).

L'adulte vit sur *Melilotus arvensis* WALLR., sur lequel nous avons pris un couple (*in copula*), au début de juin 1922, à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne).

Méconnu et extrêmement rare en France (1).

Pyrénées-Orientales : Collioure, type (Ch. BRISOUT !). — Indre-et-Loire : Tours (DESBROCHERS). — Haute-Vienne (HOFFMANN).

Italie ; Tunisie (NORMAND).

OBSERVATION. — DESBROCHERS (*Frel.*, 1908, p. 154 et 183) attribue à cette espèce une massue antennaire subovalaire et noirâtre ainsi que des élytres ovalaires. Ces caractères sont contraires à ceux que nous avons relevés sur les individus examinés (type de l'auteur compris). La massue est rousse, indication donnée d'ailleurs par BRISOUT dans sa description ; en outre elle est allongée, fusiforme ; les élytres sont nettement oblongs et atténués latéralement d'avant en arrière. Les profémurs, chez le mâle, sans frange squamuleuse.

36. **Tychius pumilus** Ch. BRIS., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., p. 779. — *Gabrieli* PENECKE, Col. Centralbl., 1927. — HUSTACHE, 1931, p. 1032. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 1,5-1,7 mm. Ovale-oblong, peu convexe, noir, les élytres parfois rougeâtres ; revêtu en dessus, d'une pubescence squamuleuse, cendrée ou flavescente, assez serrée, appliquée, rangée sans ordre sur les interstries, un peu soyeuse sur le prothorax ; les stries fines, portant des poils peu différenciés ; la base des antennes, les pattes et la moitié apicale du rostre roux. Dessous avec des squamules blanches, ovales, serrées. Rostre un peu arqué, robuste, graduellement et médiocrement atténué vers le sommet, plus court (mâle) ou un peu plus long (femelle) que le prothorax. Antennes antémédianes ; 1^{er} article du funicule pas plus long que large. Prothorax transversal, modérément et assez régulièrement arrondi latéralement, assez brusquement rétréci au sommet, presque droit en arrière, les angles postérieurs un peu obtus. Élytres ovales, arqués sur les côtés dès les épaules, leur plus grande largeur vers le milieu ; interstries plans. Pattes robustes ; fémurs mutiques ; protibias bisinués en dedans, inermes dans les deux sexes (2).

(1) Près de *curvirostris*, se place **T. Temperei**, n. sp. — Même taille, plus trapu, plus convexe, d'un gris-flave ; rostre plus épais, un peu moins arqué, un peu renflé en dessous, au niveau des scrobes chez le mâle. Gironde : St-Médard, VII-1925 (1 femelle) : Soulac, VII-1953 (1 mâle) (G. TEMPÈRE).

(2) PENECKE (*Col. Centralbl.*, 1927) a confondu *T. pumilus* BRIS. (*Gabrieli* PENECKE), avec une espèce de l'Europe centrale fort voisine, qu'il considérait comme le vrai *pumilus* et qui n'en diffère guère que par les protibias du mâle dentés et le prothorax non transversal. Elle a été désignée par FRANZ sous le nom de *Peneckeii*.

L'adulte vit sur *Trifolium arvense* L. (BEDEL, HOFFMANN) et *T. minus* REHL. (HOFFMANN).

Presque toute la France, sauf peut-être dans le Nord-Ouest et dans la région girondine ; rare dans le bassin de la Seine, le Nord et le Centre. Abondant par places, dans le Midi, notamment dans la région méditerranéenne. — Corse, très rare, cité de Bonifacio. — Seine-et-Oise : Garches, en nombre ! ; Bouray ; Le Vésinet ; Poissy ; St-Germain ! ; Montigny-Beauchamp etc.. — Seine : Bois de Boulogne. — Seine-et-Marne : Barbizon ; Fontainebleau !

Europe centrale ; Suisse ; Italie.

37. *Tychius longicollis* CH. BRIS., 1862, Ann. Soc. ent. Fr., III, p. 778. — *ellipsiformis* DBR., 1895, Frel., IV, p. 63. — *subellipticus* DBR., 1908, Frel., XV, p. 53. — HUSTACHE, 1931, p. 1032. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434 ; Cat. Corse, p. 449.

Long. : 2 mm. Espèce remarquable par son prothorax ordinairement un peu plus long que large. Oblong, assez convexe, noir ; revêtement dorsal à pubescence subsquamiforme, blanchâtre, assez serrée, fortement appliquée, soyeuse, disposée en rangs irréguliers sur les interstries ; les stries fines, munies de poils peu différents de ceux des interstries ; les pattes, en entier, les antennes (sauf la massue et le sommet du funicule), l'extrémité du rostre roux. Dessous couvert de squamules blanches, ovales, serrées. Rostre assez robuste, plus court (mâle), aussi long (femelle) que le prothorax, régulièrement mais peu arqué, légèrement atténué au sommet. Antennes insérées au tiers apical du rostre ; massue oblongue. Yeux faiblement convexes. Prothorax aussi large, dans son milieu, que les élytres, au moins aussi long que large, assez ample, sa plus grande largeur un peu en avant du milieu, plus fortement rétréci en avant qu'en arrière. Élytres oblongs, régulièrement arqués dès les épaules qui sont presque effacées ; interstries plus larges que les stries, plans. Fémurs inermes ; profémurs remarquablement épais ; protibias, chez le mâle, avec un petit denticule sur la tranche interne.

Le rostre est de courbure variable, tantôt presque droit, tantôt plus distinctement courbé.

Le *T. subellipticus* DBR., décrit du Var !, n'est qu'une femelle de forte taille (2,5 mm.) à rostre presque droit, à massue plus allongée, ne différant en rien, d'autre part, de *T. longicollis*, dont il n'est qu'une simple variation individuelle.

L'adulte vit sur *Ononis repens* L. (*O. procurrens* WALLR.), sur lequel nous l'avons pris en assez grand nombre, en fin juillet à Auribeau (Alpes-Maritimes).

Répandu dans le Midi, surtout dans les Alpes-Maritimes !, le Var !, le Vaucluse ! et les Bouches-du-Rhône !. Ça et là et plus rare ailleurs ; Lot-et-Garonne : Sos. Remonte jusque dans l'Isère : Decines. Paraît très rare dans le Roussillon : Argelès-sur-Mer (LÉVEILLÉ !) (1). — Corse : nombreuses localités.

Pyrénées-Centrales : Val d'Aran (d'après HUSTACHE). — Espagne.

(1) Cité de la Gironde : Cussac, et de la Charente-Maritime : Royan, par HUSTACHE, d'après les collections LABORDERIE et GIRAUD, mais ces assertions demanderaient à être confirmées, car aucun des exemplaires mentionnés ne se trouve dans ces collections.

Gen. **MICCOTROGUS** SCHÖNHERR, 1826,
Curc. Disp. méth., p. 247.

Genre très voisin des *Tychius*, à caractères généraux identiques ; il n'en diffère réellement que par le funicule antennaire de 6 articles. Les fémurs sont inermes. Chez le mâle de plusieurs espèces les protibias sont armés d'un denticule aigu sur le milieu de leur bord interne. En outre le segment anal est plus ou moins impressionné.

On compte environ 25 espèces paléarctiques dont 5 appartiennent à notre faune. Leur éthologie ne diffère pas du genre précédent ; les larves vivent dans les fruits ou les fleurs de diverses Papilionacées ; la transformation s'effectue dans le sol.

TABLEAU DES ESPÈCES

1. Revêtement élytral composé entièrement de squamules ovales, courtes, très serrées. 2.
- Revêtement dorsal composé entièrement de poils fins ou de squamules piliformes, parfois mélangées de squamules ovales, impressionnées ou non. 3.
2. Prothorax noir ou fauve, parfois à reflet rouge, orné d'une large tache basale blanche dilatée à ses extrémités. Élytres blanchâtres ou cendrés, avec ou sans bande noire entourant leur bord externe d'un bout à l'autre. Long. : 3-3,5 mm. 1. **capucinus**.
- Prothorax blanchâtre, avec une tache ovalaire brune, au milieu du disque. Élytres de couleur uniforme, sans bande noire externe. Même taille que le précédent v. **molitor**.
- Prothorax et élytres concolores, blanchâtres, sans aucune trace de taches. Même taille. v. **concolor**.
3. Élytres et prothorax sans taches claires ; revêtement uniforme, composé d'une fine pubescence cendrée, peu serrée. 4.
- Élytres avec une tache scutellaire ou une bande suturale claire. Prothorax orné d'une tache basale. 5.
4. Prothorax médiocrement transversal, fortement rétréci dans sa moitié antérieure. Élytres faiblement arqués sur les côtés. Rostre ordinairement noir (forme typique), ou téguments élytraux rougeâtres, rembrunis à la base. Rostre rouge au sommet (v. *posticus* GYLL.). Long. : 1,7-2 mm. 5. **picrostris**.
- Prothorax plus transversal, brusquement rétréci à son tiers antérieur. Élytres plus arqués latéralement. Rostre noir, à sommet roux. Téguments noirs. Taille plus forte. Long. 2,5-2,7 mm. **picrostris pyrenaeus**.

5. Élytres parsemés de squamules ovales, blanches, impressionnées, plus condensées sur la suture. Revêtement foncier d'un brun fauve. Prothorax orné à la base, d'une tache antéscutellaire parfois prolongée, en avant, sur la ligne médiane. Rostre acuminé, droit (femelle), presque droit (mâle), roux. Protibias inermes dans les deux sexes. Long. : 2,5-3 mm. 2. **acuminirostris**.
- Élytres sans squamules ovales, impressionnées. Revêtement dorsal piliforme, ocre ou cuivreux. Protibias du mâle armés d'un denticule vers le milieu de leur tranche interne. 6.
6. Prothorax orné à la base, de trois macules blanches séparées. Suture élytrale blanche. Pattes noires (sauf les tarses roux). Long. : 3-3,2 mm. 4. **suturatus**.
- Prothorax avec une fine macule antéscutellaire. Élytres sans bande suturale claire, avec seulement une tache sur l'écusson. Tibias et tarses roux. Long. : 2-2,8 mm. 3. **cuprifer**.

1. **Miccotrogus capucinus** BOH., 1843, in Schönherr, Gen. Curc., VII, p. 412. — v. *monachus* CHEVR., 1859, Rev. Mag. Zool., p. 300. — v. *molitor* CHEVR., l. c., p. 302. — v. *Damryi* DESBR., 1895, Frel., IV, p. 77. — v. *signalicollis* CHEVR., l. c., p. 301. — v. *discoideus* DBR., 1873, Ann. Soc. ent. Belg., XVI, p. 117. — v. *auro-notatus* PIC, l'Éch., XLI, 1925, p. 12. — HUSTACHE, 1931, p. 1032. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434 ; Cat. Corse, p. 449.

Long. : 3-3,5 mm. Allongé, subcylindrique, subdéprimé en dessus ; revêtu dorsalement de squamules ovales, très serrées, avec, sur chaque interstrie, une ligne de soies jaunes excessivement courtes ; le prothorax, noir ou brun-rouge, avec une large bande basale blanche dilatée latéralement, fortement tranchée ; le front squamulé de blanc ou de gris cendré comme la base du rostre ; les élytres uniformément cendrés, ou flavescents, sauf les interstries 6-7 qui restent plus clairs ; le pourtour orné ou non d'une bande foncée ; stries fines, munies de poils concolores très courts ; les antennes

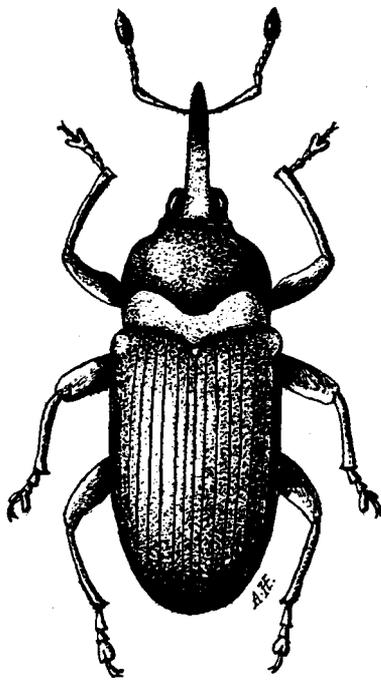


FIG. 661. — *Miccotrogus capucinus* BOH.

(massue noirâtre exceptée), le rostre, en avant, les tibias et les tarses roux. Dessous crétaqué. Rostre du mâle subégal au prothorax, arqué, graduellement et modérément atténué vers le sommet ; celui de la femelle, plus long, moins courbé, plus fin, nettement plus rétréci et aminci à partir de l'insertion antennaire. Prothorax plus ou moins arqué latéralement, brusquement rétréci en avant ; les angles postérieurs assez obtus. Élytres parallèles jusqu'au tiers apical ; épaules accusées ; interstries larges, plans. Pattes inermes.

Le revêtement est variable :

v. **molitor** CHEVR. (v. *signaticollis* CHEVR.. v. *Damryi* DBR. ; *discoideus* DBR.). — Élytres colorés comme chez la forme type, mais dépourvus de bordure noire externe ; prothorax roux foncé ou roussâtre, la bande basale blanche plus ou moins tranchée, parfois fortement dilatée et prolongée sur les côtés, en avant, ne laissant plus, sur le disque, qu'une tache ovale plus foncée, rattachée seulement au bord antérieur du prothorax ; massue antennaire ordinairement rousse.

v. **concolor**, nova. — Prothorax et élytres uniformément cendré blanchâtre ; massue des antennes testacée.

Chez les spécimens du Nord africain, la tache discale du prothorax est parfois d'un rouge-brun à reflet métallique assez intense ; en outre le prothorax est plus fortement arrondi que chez les insectes corses.

Vit en Corse, sur *Lotus creticus* L. (R. DE BORDE !) et en Algérie, sur *Lotus arenarius* BROT. et *Lotus collinus* MURB. (PEYERIMHOFF).

La forme typique est répandue en Corse, ses variétés avec elle, et plus ou moins fréquentes selon les localités.

Ile Piana ; Bonifacio ; Ajaccio ; Calvi ! ; Bastia (DE BORDE !, AGNUS !, BONNAIRE !, PESCHET !, etc.).

Sardaigne ; Algérie ; Maroc.

2. **Miccotrogus acuminirostris** Ch. BRISOUT, 1866, Ann. Soc. ent. Fr., VI, p. 415. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1935, p. 75. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 2,5-3 mm. Oblong, brun, couvert de squamules petites, linéaires, mates, assez serrées, d'un ferrugineux-brunâtre ; le prothorax avec une bande latérale, une tache antéscutellaire parfois prolongée en avant sur la ligne médiane et l'écusson squamulé de blanc ; la suture élytrale avec une bande blanche de squamules ovales, impressionnées, très serrées ; les élytres parsemés de ces mêmes squamules ; la tête blanchâtre ; le rostre (sauf à la base), les antennes, les tibias et les tarses ferrugineux. Dessous du corps densément couvert de squamules ovales et oblongues, blanches. Rostre plus court (mâle), plus grêle, plus fortement subulé, droit, glabre sur ses deux tiers antérieurs (femelle), squamulé à la base. Funicule à 1^{er} article oblong, égal aux deux suivants réunis, le 2^e subégal au 3^e, les suivants globuleux. Prothorax peu transversal, assez arrondi latéralement, sa plus grande largeur un peu après le milieu, resserré derrière le bord antérieur. Élytres à côtés subparallèles, un peu plus

larges que le prothorax, légèrement rétrécis au sommet, les épaules assez accusées ; stries fines, ponctuées, squamulées ; intervalles plans. Tibias inermes dans les deux sexes.

Cette espèce ressemble singulièrement à *T. Grenieri* BRIS. Elle s'en distingue par ses élytres un peu plus courts, son rostre exactement de même conformation, mais plus grêle, surtout par son funicule de 6 articles et ses tibias inermes chez le mâle (1).

Mœurs inconnues.

Corse : Sarrola, 6 exemplaires des deux sexes (BONNAIRE).

Espagne : environ de Madrid, type. — Algérie.

3. *Miccotrogus cuprifer* PANZER, 1799, Fauna Germanica, p. 10. — *procerulus* KIESW., 1851, Ann. Soc. ent. Fr., IX, p. 641. — v. *cupri-feroides* KIESW., l. c., p. 642. — v. *parallelus* KIESW., l. c., p. 642. — HUSTACHE, 1931, p. 1036. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 2-2,8 mm. Corps allongé, cylindrique, brun ou ferrugineux ; revêtu dorsalement de poils squamuleux grisâtres ou flaves à reflet métallique, peu serrés, plus fins, appliqués sur le prothorax, plus grossiers, soulevés, mal alignés sur les interstries élytraux, plus étroits, très courts, concolores et couchés dans les stries ; avec une étroite bordure basale prothoracique, interrompue latéralement, une tache scutellaire et une courte linéole au sommet de la suture formées de squamules blanches, ovales, serrées ; les élytres entièrement rougeâtres ou rembrunis à la base et sur les bords latéraux ; les antennes (massue foncée exceptée), les tibias et les tarsi

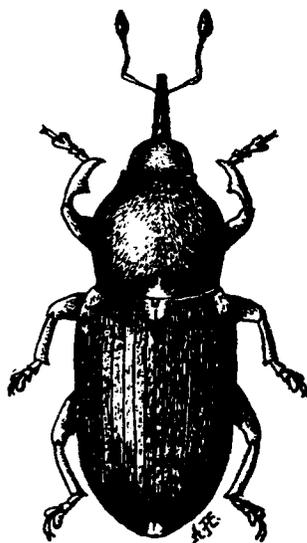


FIG. 662. — *Miccotrogus cuprifer* PANZ. ♂.

ferrugineux. Dessous du corps densément couvert de squamules blanches, oblongues. Rostre noir, parfois ferrugineux à l'extrémité, presque semblable dans les deux sexes, plus court que le prothorax, à peine arqué, peu épais à la base, faiblement rétréci et aminci au sommet qui est presque lisse, rugueux sur le reste de sa longueur. Antennes antémédianes. Yeux à peine convexes. Prothorax peu transversal, arqué latéralement, rétréci en avant, fortement resserré derrière le bord antérieur, les angles postérieurs un peu obtus. Élytres peu convexes, peu plus larges que le pro-

(1) La description de BRISOUT se rapporte à la femelle, l'auteur n'ayant pas connu le mâle.

thorax, allongés, à côtés parallèles, non ou très faiblement convergents en arrière ; calus huméral saillant ; stries fines, ponctuées ; interstries un peu plus larges que les stries, rugueux. Fémurs épais, noirâtres, inermes.

Mâle : Protibias armés, sur leur tranche interne, d'une dent aiguë ; segment anal avec une assez large fossette.

L'adulte se trouve sur *Trifolium arvense* L., dans le bassin de la Seine (BEDEL), en Haute-Vienne (HOFFMANN) ; sur *Trifolium stellatum* L., en Provence (HOFFMANN). — Avril-août.

Toute la France ; commun dans tout le Midi (Sud-Ouest compris) ; assez rare dans le Centre, et de plus en plus rare vers le Nord et le Nord-Ouest. Répandu et assez commun dans toute la Corse.

Europe moyenne et méridionale ; Algérie ; Maroc, Moyen Atlas : Archa (BRÉMOND!).

4. *Miccotrogus suturatus* PERRIS, 1868, Ann. Soc. ent. Fr., p. 192. (non DESBR., 1897, Frel., VI, p. 25, *Tychius*). — *Lositiae* DESBR., 1900, Frelon, VIII. — HUSTACHE, 1931, p. 1035. — A. HOFFMANN, Bull. Soc. ent. Fr., 1935, p. 74. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

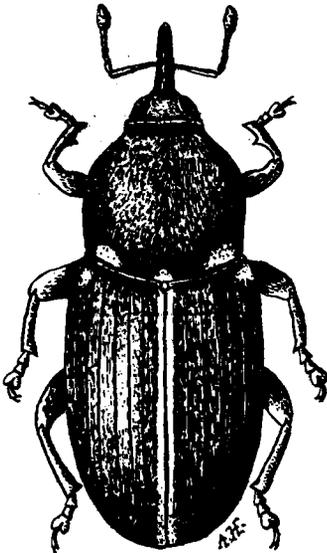


FIG. 663. — *Miccotrogus suturatus* PERRIS ♂.

Long. : 3-3,2 mm. Voisin du précédent. S'en différencie par la taille plus forte, la forme plus massive, l'arrière-corps moins parallèle. Coloration du dessus brun-foncé ; la pubescence dorsale brun fauve ; les pattes noires (sauf les tarsi). Le prothorax orné à la base, outre la tache antéscutellaire, d'une grande tache latérale blanche formée de squamules ovalaires ; l'écusson couvert de ces mêmes squamules ; la suture élytrale entièrement revêtue d'une bande blanche de squamules oblongues, serrées. Le rostre moitié plus épais à la base, assez arqué, plus fortement atténué, presque subulé vers le sommet. Le scape antennaire bien moins brusquement claviforme

à l'extrémité. Caractères sexuels secondaires analogues.

Mœurs exactes inconnues. Vivrait sur *Genista* sp. (R. KLEINE, *Ent. Blätt.*, 1910, p. 228).

Spécial à la Corse (REVELIÈRE, CROISSANDEAU !, BONNAIRE !, FAUVEL).

OBSERVATION. — Plusieurs auteurs n'ont voulu voir dans *M. suturatus* qu'une race insulaire de *M. cuprifer*. Il s'agit, en réalité, d'une espèce bien

valable ; la conformation du rostre différente, sans compter celle de l'organe copulateur du mâle, ne laissant aucun doute à ce sujet.

SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Cat. Col. Corse, p. 448), mentionne *suturatus* comme variété de *T. nigricollis* CHEVR., espèce d'un autre groupe à 7 articles au funicule. Cette synonymie erronée, imputable à PERRIS qui compare son espèce à *nigricollis*, est répétée dans la plupart des Catalogues, sans excepter celui de WINCKLER, éd. 1932.

5. *Miccotrogus picirostris* FABRICIUS, 1787, Mant. Ins., I, p. 101. — *cinerascens* MARSH., 1802, Ent. Brit., p. 248. — *fuscirostris* PAYK., 1792, Monogr. Curc. Suec., p. 62. — *griseus* SCHAEFF., 1908, Journ. New-York ent. Soc., XVI, p. 217. — v. *posticus* GYLL., 1836, in Schönherr, Gen. Curc., III, p. 423. — ? *seniculus* DESBR., 1908, Frel., XV, p. 153 (1). — HUSTACHE, 1931, p. 1036. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434 ; Cat. Corse, p. 450.

Long. : 1,7-2 mm. Oblong, convexe, noir, couvert, en dessus, d'une pubescence squamuleuse, appliquée, assez serrée, presque mate, cendrée ou gris-flave, mal alignée en 2-3 rangs par interstrie, plus serrée et plus claire sur l'écusson et le calus huméral, parfois formant une bande assez dense, concolore, sur la suture élytrale ; les stries découvertes, pourvues de poils très fins et très courts, couchés ; les antennes (sauf la massue foncée), les tibias et les tarses roux ; le rostre noir ou brun, son extrémité parfois rougeâtre. Dessous du corps densément couvert de squamules blanches, ovales. Rostre faiblement arqué, graduellement et modérément atténué et aminci de la base au sommet qui est glabre et presque lisse, pubescent en arrière à partir de l'insertion antennaire, plus court que le prothorax, celui de la femelle seulement un peu plus mince. Antennes antémédianes. Yeux effacés. Prothorax transversal, assez arrondi latéralement, brusquement resserré au sommet, moins rétréci en arrière qu'en avant, les angles postérieurs obtus. Élytres oblongs, à peine distinctement arqués sur les côtés, le sommet ogival ; calus huméral assez saillant ; épaules accusées ; stries fines plus étroites que les interstries qui sont plans.

v. *posticus* GYLL. — Élytres ferrugineux, au moins en arrière ; pattes entièrement rousses ; massue des antennes rousse ou foncée. — Se rencontre mêlée à la forme typique.

La larve vit dans les capitules de *Trifolium pratense* L. (KALTENBACH, Pflanzenf., 1874, p. 125) et dans ceux de *T. hybridum* L. ; la nymphose se fait en terre (URBAN, Ent. Blätt., 1914, p. 276).

Espèce commune dans toute la France et la Corse. Plaines et montagnes jusqu'à la limite de la zone subalpine. — Avril à septembre !

Toute l'Europe.

(1) DESBROCHERS sépare son *T. seniculus* de *T. picirostris*, en indiquant qu'il a la massue antennaire et les cuisses foncées et en considérant que *picirostris* a ces organes roux. De toute évidence, l'auteur a confondu *picirostris* v. *posticus* avec la forme typique dont les caractères s'identifient précisément avec *seniculus*, au moins pour la coloration des pattes et des antennes.

Subsp. *pyrenaicus* Ch. BRIS., Ann. Soc. ent. Fr., (1862), p. 780. — HUST., 1931, p. 1036. — Cat. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, p. 434.

Long. : 2,7 mm. Se distingue surtout par sa taille plus grande, plus robuste dans toutes ses parties ; le prothorax un peu plus transversal ; les antennes insérées un peu en avant du milieu du rostre.

Hautes-Pyrénées : Cauterets, type ! (DELAROUZÉE) ; Gavarnie, vers 1700 m. d'alt., en juillet, sur *Trifolium alpinum* L. (TEMPÈRE !). — Pyrénées-Orientales : Fourcques (HOFFMANN, *Bull. Soc. ent. Fr.*, 1934, p. 47). — Pic de Carlitte, 2.500 m. d'alt., 1^{er} août 1953, en nombre (G. TEMPÈRE).

OBSERVATION. — Ainsi que le fait observer DESBROCHERS (*Frel.*, IV, 1908, p. 152), *M. picirostris* a le faciès des *Tychius* vrais et n'en diffère uniquement que par le nombre des articles antennaires. Sa place naturelle devrait être près ou même avec ces derniers.

INDEX ALPHABÉTIQUE DU DEUXIÈME VOLUME

Sous-Familles, Tribus, Sous-Tribus, Genres et Sous-Genres et leurs *synonymes* (1).

-
- Abagous, 717, 740.
 Acalyptini, 1126.
 Acalyptus, 1126.
 Aclees, 634.
Acnemiscelis, 831.
Acrisius, 658.
 Adexius, 667.
 Alaocephala, 776, 778.
 Alaoocyba, 776, 777.
 Alophini, 623.
 Alophus, 627.
Allodactylus, 845.
 Amalina, 792.
 Amalus, 837.
 Amalorrhinoncus, 807, 828.
 Amalorrhynchus, 838.
 Amaurorrhinus, 748.
Anactodes, 712.
 Anchonidium, 669.
Anisarctus, 1130.
 Anisorrhynchus, 645.
 Anoplini, 707.
 Anoplus, 707.
 Anthomorphus, 1103.
 Anthonomini, 1100.
 Anthonomus, 1102.
 Anthypurus, 798.
Antidonus, 568.
Aoromius, 1153.
 Aparopion, 668.
 Aphytobius, 804.
 Asperorrhinus, 562.
Aulacobaris, 1053.
 Auleutes, 839, 841.
 Bagous, 714, 724.
 Balanini, 1085.
 Balaninus, 1085.
 Balanobius, 1096.
 Bangasternus, 547.
 Barini, 1053.
Baridius, 1053.
 Baris, 1053.
 Brachiodontus, 796.
 Brachonyx, 1100.
 Brachytemnus, 763.
 Bradybatus, 1122.
 Calandra, 1048.
 CALANDRINAE, 676.
 Calandrini, 1044.
 Callistolixus, 489.
 Calosirus, 881.
 Campolixus, 494.
 Caulotrupis, 757.
 Centhorrhynchidius, 851, 867.
 Ceuthorrhynchina, 792.
 Ceuthorrhynchini, 791.
 Ceuthorrhynchus, 841, 879, 981.
 Choerorrhinus, 747.
 Cidnorrhinus, 841, 847.
 Cionini, 677.
Cnemogonus, 841.
Codiosoma, 758.
 Coeliastes, 841, 849.
 Coeliodes, 840, 859.
Coelosthetus, 546, 547.
 Coniatus, 618.
Cordyla, 1048.
 Coryssomerini, 1042.
 Coryssomerus, 1043.
 Cossonini, 744.

(1) Un index alphabétique détaillé sera donné à la fin du dernier tome.

- Cossonus, 751.
 Cotaster, 671.
 Cotastrini, 671.
Craponius, 841.
 Cryphorus, 523.
 Cryptorrhynchini, 676.
 Curculio, 634.
 CURCULIONINAE, 550.
 Curculionini, 630.
Cylindrorrhinita,
Depresseremiarhinus, 560.
 Derelomini, 678.
 Derosasius, 779, 790.
Diastochelus, 624.
 Dichotrachelus, 552.
 Dicranthus, 712.
 Dilixellus, 490.
 Dionoremus, 881, 1015.
 Donus, 596.
Drupenatus, 833.
 Drusenatus, 833.
Dryophthorini, 747.
 Dryophthorus, 746.
 Echinoderes, 673.
Echinomorphus, 673.
 Edo, 686, 705.
 Elleschini, 1129.
 Elleschus, 1129.
Elmidomorphus, 717.
 Ephimeropus, 716, 717.
Epipolaeus, 655.
 Eremotes, 762.
 Erirrhinini, 679.
 Eubrychius, 806, 807.
 Eulixus, 490.
Eumycterus, 1053.
 Ethelcus, 880, 965.
 Furcipes, 1102.
 Glocianus, 881, 969.
 Gronops, 566.
 Hadroplontus, 880, 931.
Helminthimorphus, 717.
 Hemiphytobius, 804.
Heterobagous, 717.
 Heterophytobius, 819.
 Hexarthrum, 762.
 Hilipus, 634.
 Hydronomini, 711.
 Hydronomus, 713.
Hylobini, 630.
Hylobius, 634.
 Hypera, 568.
 Hyperini, 567.
 Hyperodes, 622.
 Hyperomorphus, 658.
 Hypomolyx, 635.
 Hypurina, 791.
 Hypurus, 799.
 Lachnaeus, 545.
 Larinus, 521.
Leisoma, 659.
Leisomus, 659.
 Lepyrus, 631.
 Lignyodini, 678.
 Limnobaris, 1082.
 Limobius, 616.
 Liosoma, 659.
 Liosomina, 648.
 Liparus, 639.
 Litodactylus, 806, 809.
 Lixini, 487.
 Lixochelus, 490.
 Lixoglyptus, 494.
 Lixus, 488.
 Lyprus, 716, 721.
Macrops, 622.
 Magdalini, 685.
 Magdalinus, 688, 699.
Magdalinus, 685.
 Magdalis, 685, 692.
 Marmoropus, 805.
 Marklissus, 881, 1017.
Mascarauzia, 622.
Mazagranus, 748.
 Mecinini, 677.
Megacetes, 859.
Melaleucus, 1053.
 Meleus, 650.
 Mesites, 754.
Mesoxemus, 748.
 Micrelus, 840, 843.
 Miccotrogus, 1198.
 Microcopes, 671.
 Microlarinus, 549.
 Minyops, 649.
Minyopsini, 649.
 Mogulones, 880, 928.
Molytes, 639.
 Mononychina, 792.
 Mononychus, 792.
 Nanophyini, 677.
 Neohexarthrum, 772.
 Neopanus, 688, 701.
 Neophytobius, 807, 821.
 Neoplatygaster, 798.
 Neoplinthus, 653.
Neosirocalus, 881.
 Neotychius, 1153, 1154.

- Neoxyonyx, 840, 856.
 Nothops, 1122.
 Oprohinus, 881, 976.
Oosomius, 1153.
 Orchestini, 677.
 Oreorrhynchus, 798.
 Orobitina, 791.
 Orobitis, 1041.
 Ortholixus, 490.
Oxyonyx, 856.
 Panopsis, 687, 703.
 Panus, 688, 703.
Pachyrhinus, 811.
 Parabagous, 717, 722.
 Paraphytobius, 807, 818.
 Paroxyonyx, 841, 858.
 Pentarthrum, 750.
 Pelonomus, 807, 812.
 Phloeophagoides, 759.
Phloeophagia, 758.
Phloeophagus, 757.
 Phrydiuchus, 840, 854.
 Phytobius, 811, 813.
Phytonomus, 568.
 Pissodes, 679.
 Pissodini, 679.
Platygaster, 798.
 Plinthina, 648.
 Plinthini, 648.
 Plinthus, 655.
 Poophagus, 831.
Probagous, 717.
 Pselachus, 758.
Pseudolyprus, 717.
Pseudomorphus, 1122.
 Pseudophytobius, 801.
 Pseudorrhynchus, 562.
Raymondia, 779.
 Raymondiellus, 779.
 Raymondionimyini, 776.
 Raymondionymus, 776, 779.
Rhinodes, 1122.
Rhinocyllini, 547.
 Rhinocyllus, 546.
 Rhinoncina, 792.
 Rhinoncus, 807, 822.
 Rhopalomesites, 754.
 Rhyncholus, 761.
 Rhytidoderes, 624.
Rhytidorrhinus, 560.
 Rhytidosoma, 796.
 Rhytirrhini, 551.
 Rhytirrhinus, 560.
Scaphomorphus, 488.
Scleropteridus, 796.
 Scleropterina, 792.
 Scleropterus, 796.
 Sibinia, 1132.
Sirocalodes, 881.
Sirocalus, 881.
 Sitophilus, 1044.
 Smicronychini, 678.
Sphenophorus, 1048.
 Stenocarus, 840, 851.
 Stenopelmini, 679.
 Stereocorynes, 763.
Stolatus, 545.
 Styphloderes, 675.
Tamnophilus, 685.
 Tanysphyrini, 710.
 Tanysphyrus, 710.
 Tapinotus, 835.
 Tarattostichus, 779.
 Thamiocolus, 880, 922.
 Toplithus, 1103.
 Trachelemorphus, 629.
 Trachodini, 676.
Trichorrhinus, 560.
 Tychiini, 1132.
 Tychius, 1153.
 Ubychia, 779.
 Zacladus, 840, 845.

TABLE DES MATIÈRES

Sous-familles des CLEONINAE (suite)	487
Gen. <i>Lixus</i> , 488 ; Gen. <i>Larinus</i> , 521 ; Gen. <i>Lachnaeus</i> , 545 ; Gen. <i>Rhinocyllus</i> , 546 ; Gen. <i>Bangasternus</i> , 547 ; Gen. <i>Microlarinus</i> , 549.	
Sous-famille des CURCULIONINAE	550
Gen. <i>Dichotrachelus</i> , 552 ; Gen. <i>Rhytirrhinus</i> , 560 ; Gen. <i>Gronops</i> , 566 ; Gen. <i>Hypera</i> , 568 ; Gen. <i>Donus</i> , 595 ; Gen. <i>Limobius</i> , 616 ; Gen. <i>Coniatus</i> , 618 ; Gen. <i>Hyperodes</i> , 622 ; Gen. <i>Rhytidoderes</i> , 624 ; Gen. <i>Alophus</i> , 627 ; Gen. <i>Trachelemorphus</i> , 629 ; Gen. <i>Lepyrus</i> , 631 ; Gen. <i>Curculio</i> , 634 ; Gen. <i>Liparus</i> , 639 ; Gen. <i>Anisorrhynchus</i> , 645 ; Gen. <i>Minyops</i> , 649 ; Gen. <i>Meleus</i> , 650 ; Gen. <i>Neoplinthus</i> , 653 ; Gen. <i>Plinthus</i> , 655 ; Gen. <i>Hyperomorphus</i> , 658 ; Gen. <i>Liosoma</i> , 659 ; Gen. <i>Adezisus</i> , 667 ; Gen. <i>Aparopion</i> , 668 ; Gen. <i>Anchonidium</i> , 669 ; Gen. <i>Costaster</i> , 671 ; Gen. <i>Echinoderes</i> , 673 ; Gen. <i>Styphloderes</i> , 675.	
Sous-famille des CALANDRINAE	676
Gen. <i>Pissodes</i> , 679 ; Gen. <i>Magdalis</i> , 685 ; Gen. <i>Anoplus</i> , 707 ; Gen. <i>Tanyssphyrus</i> , 710 ; Gen. <i>Dicranthus</i> , 712 ; Gen. <i>Hydronomus</i> , 713 ; Gen. <i>Bagous</i> , 714 ; Gen. <i>Dryophthorus</i> , 746 ; Gen. <i>Chaerorrhinus</i> , 747 ; Gen. <i>Amaurorrhinus</i> , 748 ; Gen. <i>Pentarthrum</i> , 750 ; Gen. <i>Cossonus</i> , 751 ; Gen. <i>Mesites</i> , 754 ; Gen. <i>Caulotrumpis</i> , 757 ; Gen. <i>Pselachus</i> , 758 ; Gen. <i>Phloeophagoides</i> , 759 ; Gen. <i>Rhyncholus</i> , 761 ; Gen. <i>Alaocyba</i> , 777 ; Gen. <i>Alaocephala</i> , 778 ; Gen. <i>Raymondionymus</i> , 779 ; Gen. <i>Mononychus</i> , 792 ; Gen. <i>Rhytidossoma</i> , 796 ; Gen. <i>Hypurus</i> , 799 ; Gen. <i>Pseudophytobius</i> , 801 ; Gen. <i>Hemiphytobius</i> , 804 ; Gen. <i>Eubrychius</i> , 807 ; Gen. <i>Lithodactylus</i> , 809 ; Gen. <i>Phytobius</i> , 811 ; Gen. <i>Heterophytobius</i> , 819 ; Gen. <i>Rhinoncus</i> , 822 ; Gen. <i>Poophagus</i> , 831 ; Gen. <i>Drusenatus</i> , 833 ; Gen. <i>Tapinotus</i> , 835 ; Gen. <i>Amalus</i> , 837 ; Gen. <i>Amalorrhynchus</i> , 838 ; Gen. <i>Auleutes</i> , 841 ; Gen. <i>Micrelus</i> , 843 ; Gen. <i>Zacladus</i> , 845 ; Gen. <i>Cidnorrhinus</i> , 847 ; Gen. <i>Coeliastes</i> , 849 ; Gen. <i>Stenocarus</i> , 851 ; Gen. <i>Phrydiuchus</i> , 854 ; Gen. <i>Neoxyonyx</i> , 856 ; Gen. <i>Paroxyonyx</i> , 858 ; Gen. <i>Coeliodes</i> , 859 ; Gen. <i>Ceuthorrhynchidius</i> , 867 ; Gen. <i>Ceuthorrhynchus</i> , 879 ; Gen. <i>Orobitis</i> , 1041 ; Gen. <i>Corysso-merus</i> , 1043 ; Gen. <i>Sitophilus</i> , 1044 ; Gen. <i>Calandra</i> , 1048 ; Gen. <i>Baris</i> , 1053 ; Gen. <i>Limnobaris</i> , 1082 ; Gen. <i>Balaninus</i> , 1085 ; Gen. <i>Balanobius</i> , 1096 ; Gen. <i>Brachonyx</i> , 1100 ; Gen. <i>Anthonomus</i> , 1102 ; Gen. <i>Bradybatus</i> , 1122 ; Gen. <i>Acalyptus</i> , 1126 ; Gen. <i>Elleschus</i> , 1129 ; Gen. <i>Sibinia</i> , 1132 ; Gen. <i>Tychius</i> , 1153 ; Gen. <i>Miccotrogus</i> , 1198.	
INDEX ALPHABÉTIQUE DU DEUXIÈME VOLUME	1205
TABLE DES MATIÈRES	1208

Réimpression d'après un ouvrage imprimé
Imprimé en France — Jouve, 18, rue Saint-Denis, 75001 Paris
N° 251064P. Dépôt légal : Octobre 1997